







B054

Ec44e²

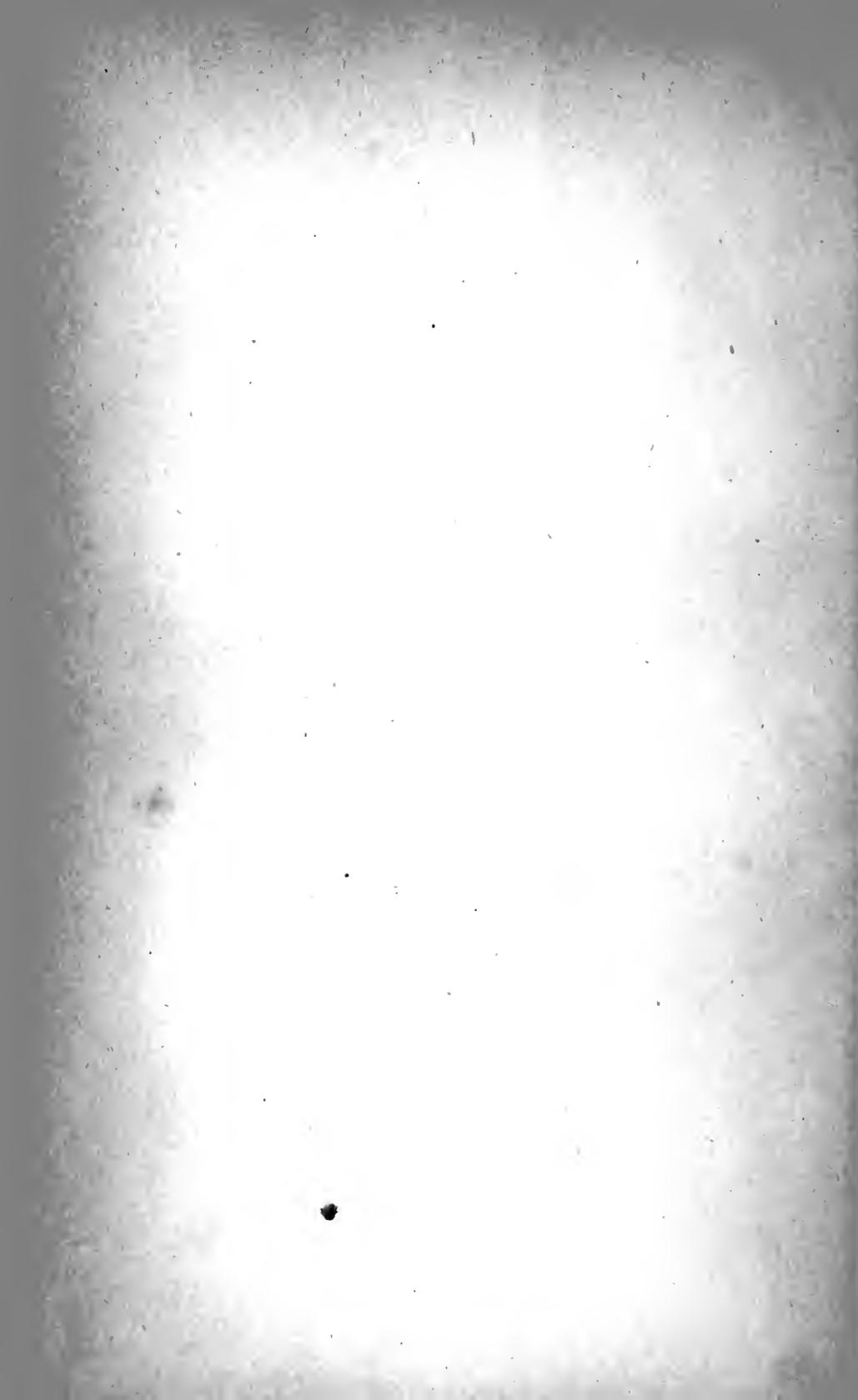


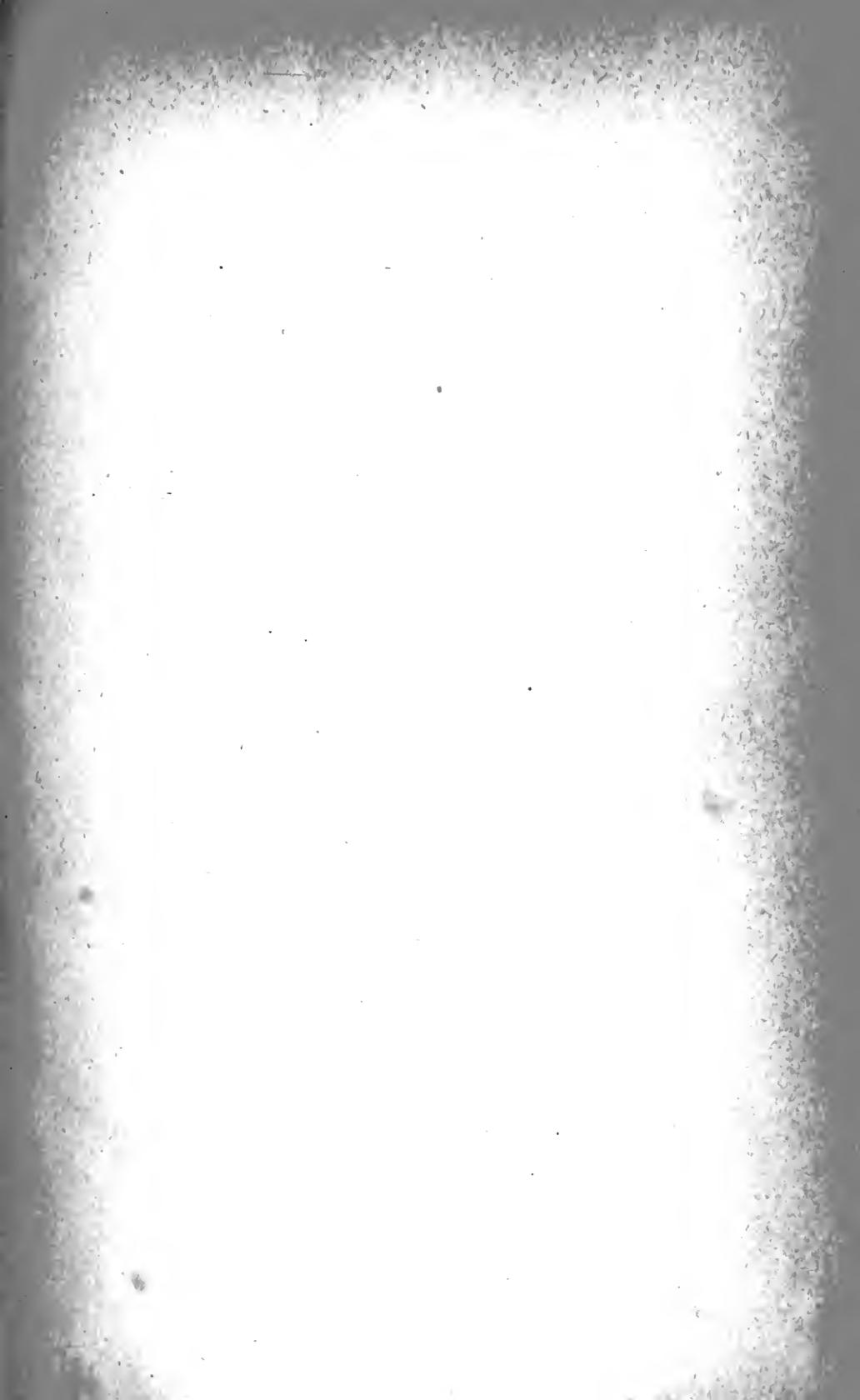
24

302

E45

71 2139





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTREAL

TREIZIEME ANNEE
NOUVELLE SERIE



No. 9.—Septembre 1871.



Montreal:

BUREAU, A LA BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, 327 RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.

1871.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, un magnifique volume in-8°, avec table, de 960 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..... .. \$1.00
Un an,..... .. \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en arrière pour leur paiement, de nous le faire parvenir au plus tôt.

Tout ce qui concerne l'administration de l'*Echo* doit être adressé *franco* à Mr. JEAN THIBODEAU, gérant.

JEAN THIBODEAU,

No. 327, RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis le Séminaire,

MONTREAL.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE XI.

TROISIEME GUERRE ; PAIX CONCLUE. À LA FAVEUR DE CETTE PAIX, LES
IROUOIS EXIGENT QUE DES FRANCAIS ALLENT S'ETABLIR A
ONNONTAGUE ; ILS S'EFFORCE DE DETRUIRE LES HURONS
DE L'ISLE D'ORLEANS.

(Suite.)

XXIV.

Prétentions injustes de M. de Lauson à l'égard des associés et des colons de Montréal.

Il eût été difficile qu'il fût plus aimé à Villemarie. Nous avons vu qu'en 1653 il fit tous ses efforts pour retenir la dernière recrue et l'empêcher de se rendre à ce poste. C'est apparemment qu'ayant autrefois donné l'île de Montréal à la Compagnie de ce nom, sous la condition générale d'y faire passer des hommes, il prétendait qu'elle devait en envoyer aussi pour cultiver ses propres terres et fortifier Québec et les environs ; du moins blâmait-il les Associés de Montréal de n'en pas envoyer de France un plus grand nombre. De plus, il s'attribuait le droit de lever un tribut sur les vivres, les hardes et les munitions qui passaient devant Québec pour monter à Villemarie ; et c'était vraisemblablement sur sa qualité de Gouverneur général qu'il fondait cette prétention. Il n'aurait pu, en effet, l'établir sur le privilège abusif qu'il avait accordé autrefois à François de Lauson, son fils, d'un droit exclusif de navigation sur le fleuve, puisque, par un acte en forme, il avait accordé à la Compagnie de Montréal, tant en son nom propre que comme légitime administrateur des biens de son fils, le droit de navigation et de passage dans l'étendue du fleuve Saint-Laurent. Enfin il trouvait mauvais qu'à Villemarie les Associés eussent un magasin pour garder les hardes, les vivres et les munitions nécessaires aux colons et à la défense du pays, prétendant apparemment qu'ils auraient dû se procurer tous ces objets à Québec même ; et c'est peut-être pour tous ces motifs ou d'autres semblables que M. Belmont dit, dans son Histoire du Canada, que M. de Lauson *persécuta le Montréal*. Quoi qu'il en soit, Louis XIV, informé de ces abus de pouvoir, voulut bien les empêcher à l'avenir par des lettres du 8 mars 1655, qu'il adressa à M. de Lauson lui-même, comme nous avons vu qu'il en avait écrit d'autres semblables à M. de Montmagny, en faveur de Villemarie. Ces lettres sont conçues en ces termes :

XXV.

Lettre du roi pour faire cesser les prétentions de M. de Lauson à l'égard des associés et des colons de Montréal.

“ Monsieur de Lauson,

“ Comme la principale chose que je considère dans la Nouvelle-France, c'est la gloire de Dieu et la propagation de la religion catholique parmi ces peuples barbares, je vous demande d'avoir un soin très-particulier de tout ce qui peut y contribuer, et d'appuyer de toute votre autorité, tous ceux qui s'y emploient. C'est ce qui me porte à une singulière affection pour la Compagnie de Montréal, qui est composée de personnes de condition et de piété, lesquelles n'ont d'autre intérêt que celui du salut des âmes et de la prédication de l'Évangile. Je vous ai déjà témoigné combien je l'affectionnais, et je vous fais encore, pour le même sujet, la présente lettre. Aussi, je vous recommande, de plus en plus, de tenir la main à l'avancement de l'établissement de cette île, et de favoriser, en tout ce qui dépend de votre charge, les habitants de cette colonie et tous ceux qui en ont le soin. J'ai jugé à propos qu'il y ait dorénavant, dans cette île, un magasin, aux dépens de la Compagnie et des habitants de Montréal, pour y mettre tous les vivres, munitions, hardes et autres marchandises qu'ils jugeront nécessaires. J'ai jugé aussi à propos qu'ils puissent faire venir de France tous ces objets, sans qu'il soit permis à personne de les empêcher, ni d'en retenir aucune chose, à la charge, néanmoins, pour eux, de vous présenter un extrait, ou dénombrement des tonneaux et des ballots dans lesquels seront ces marchandises, en la manière accoutumée. De plus, je ne désire pas que les dits sieurs de Montréal soient obligés de faire passer de France un plus grand nombre d'hommes que celui qu'ils jugeront à propos d'y envoyer.

“ La présente n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur de Lauson, qu'il vous ait en sa sainte garde.

“ Ecrit à Paris, le huitième jour de mars 1655.

“ LOUIS
“ DE LOMENIE.”

XXVI.

M. de Lauson inquiète les associés de Montréal sur la propriété de leur magasin de Québec.

Outre le magasin établi à Villemarie, la Compagnie de Montréal en possédait un autre à Québec. Ce dernier avait été construit en 1641 et 1642, aux frais de cette Compagnie, sur un terrain accordé pour cette fin par les Cent Associés, et dont M. de Montmagny l'avait mise en possession, en déterminant lui-même le lieu particulier où le magasin fut bâti. Il paraît que la propriété de ce même terrain, quoique établie sur des titres

si légitimes, devint aussi, sous M. de Lauson, un autre sujet de débats. Cette année 1655, où Louis XIV écrit la lettre qu'on vient de rapporter, Louis Couillard, allié de M. de Lauson, comme beau-frère du Sénéchal, son fils (*), prétendit que ce terrain lui appartenait ; et, le 19 octobre, M. de Lauson, à qui il avait présenté requête, rendit une ordonnance portant que Couillard et M. de Maisonneuve produiraient chacun leurs titres particuliers de concession. Louis Couillard produisit le sien, qui, sans doute, devait être d'assez fraîche date, puisqu'il ne pouvait l'avoir obtenu ni de M. de Montmaghy, qui avait mis en possession de ce terrain M. de Maisonneuve, ni de M. d'Ailleboust, associé de Montréal, et par conséquent l'un des propriétaires de ce même terrain (**). Quoiqu'il en soit, M. de Maisonneuve ne put produire le sien, et il était difficile qu'il en fût autrement, ce titre ayant été remis par mademoiselle Mance entre les mains de M. de Lauson lui-même pour qu'il le ratifiât ; et celui-ci, comme le fit observer plus tard M. Chartier aux membres du Conseil de Québec, l'ayant *retenu ou perdu*. La conclusion fut néanmoins, que les pièces seraient mises sous les yeux de M. de Lauson, qui prononcerait selon le droit. Mais les événements plus sérieux qui survinrent, et dont nous allons parler, firent différer la conclusion de ce litige.

XXVII.

M. de Lauson, en affaiblissant Villemarie, nuisit au reste de la Colonie Française.

Nous pouvons remarquer ici que la conduite de M. de Lauson à l'égard de Villemarie, qu'il ne soutint pas et qu'il chercha plutôt à affaiblir, fut malheureusement nuisible à Québec et à toute la Colonie Française. “ S'il eût plus soutenu ce poste avancé, dit M. Dollier de Casson, les inondations Iroquoises n'auraient pas pris leur cours vers Québec, et n'y auraient pas fait les dégâts qu'elles y ont commis, sans respecter même toujours la famille de ce Gouverneur.” Quoique M. de Lauson n'eût jamais été homme de guerre et qu'il fût peu propre à remplir une place où il avait à faire tête à des ennemis toujours en campagne, il se fit néanmoins continuer dans la charge de Gouverneur général, après son premier triennat, dans l'espérance, sans doute, de procurer de plus en plus l'avance

(*) Jean de Lauson, Sénéchal, avait épousé, le 23 octobre 1651, Anne Desprès, sœur de Geneviève, qui, le 19 avril 1653, épousa Louis Couillard. L'une et l'autre étaient sœurs d'Etienne Desprès, qui avait épousé M. Duplessis-Kerbodot.

(**) Il semblerait de là que le titre de Couillard aurait pu lui avoir été donné par M. de Lauson lui-même ; et quelque étrange que fut cette supposition, elle ne serait pas dénuée de toute vraisemblance, si l'on considérait que M. d'Avangour, l'un des successeurs de M. de Lauson, donna, le 29 mars 1663, à un particulier, un titre semblable pour une portion du même terrain ; et qu'enfin M. de Mézy, successeur de M. d'Avangour, ratifia ce même titre, malgré la possession publique et constante des seigneurs de Montréal, qui fut cause qu'en 1667 le Conseil souverain les maintint dans leur droit, sans avoir égard à ces titres postérieurs et subreptices.

ment de sa famille. Mais, avant qu'il eût achevé le second, voyant l'état critique des affaires, l'audace des Iroquois, qui augmentait de jour en jour, l'impuissance où il était de les réprimer, et enfin le mécontentement général de la colonie, il prit le parti d'abandonner son poste, en anticipant son rappel, à l'occasion des tristes événements dont nous allons fait le récit.

XXVIII.

Les Iroquois veulent qu'on fasse une habitation française chez eux, pour y attirer les Hurons et les détruire.

A l'occasion de la paix faite précédemment, les Iroquois, qui ne s'étaient proposé d'autre fin que de trouver un moyen pour détruire les restes des Hurons réfugiés dans l'île d'Orléans, les avaient invités à aller s'établir parmi eux ; et, de leur côté, les Hurons leur avaient donné à entendre qu'ils prendraient ce parti, pourvu qu'on formât dans le pays des Iroquois un établissement de missionnaires. Les Iroquois, qui désiraient passionnément de les y attirer, avaient eu soin, au mois d'août 1654, de demander eux-mêmes, dans le conseil général de leurs nations, pour les préliminaires de la paix, qu'on formât chez eux un établissement Français, et qu'on leur envoyât des missionnaires pour les intruire dans la religion. Ils avaient même si fort à cœur le succès de cette demande, que, le P. le Moyne ayant été envoyé à Onnontagué pour ce même conseil, ils l'avaient conduit sur le lieu qu'ils destinaient pour l'habitation des Français et pour la résidence des missionnaires. Toutefois, il ne pressèrent pas alors l'exécution, à cause de la guerre qu'ils eurent sur ces entrefaites avec ceux de la nation du Chat. Mais, cette guerre s'étant terminée à leur avantage, ils revinrent à la charge et trouvèrent, dans le succès même qu'ils avaient obtenu sur leurs ennemis, un motif pour insister de nouveau et forcer la main à M. de Lauson.

XXIX.

Après leur guerre contre la nation du Chat, les Iroquois pressent M. de Lauson de former chez eux cet établissement.

Le sujet de la guerre dont nous parlons était venu de ce qu'un sauvage de la nation du Chat, ayant tué l'un des Iroquois Sonnontouans, ceux-ci avaient massacré, à leur tour, trente ambassadeurs envoyés pour confirmer l'alliance qui était entre ces deux peuples. Après ce massacre, les Iroquois s'étaient mis en campagne. Ils avaient compté d'abord être au nombre de dix-huit cents guerriers : mais il paraît qu'ils n'eurent que douze cents hommes effectifs ; ce qui les remplit de crainte, sachant qu'ils auraient à combattre une armée beaucoup plus considérable. On tient que ceux de la nation du Chat avaient, en effet, trois et même quatre mille hommes sous les armes, ou du moins deux mille bien aguerris. Il est vrai qu'ils ne

se servaient pas encore d'armes à feu, comme le faisaient les Iroquois ; ils ne laissaient pas néanmoins d'être redoutés par eux dans leur tactique militaire. Après avoir essuyé courageusement la première décharge de leurs ennemis, ils fondaient sur eux et leur lançaient une grêle de flèches empoisonnées, qu'ils tiraient huit et dix fois avant qu'on eût eu le temps de recharger une arquebuse. Les Iroquois, craignant donc d'être battus, avaient promis, dit-on, que, s'ils retournaient victorieux, ils embrasseraient la foi chrétienne. Ils triomphèrent en effet, et demandèrent plusieurs fois des missionnaires à M. de Lauson.

XXX.

Les Iroquois menacent de rompre la paix si M. de Lauson n'accomplit ses promesses.

Contraint de céder à leurs poursuites, à leurs instances et à leurs présents, ce Gouverneur leur promet enfin qu'au printemps de 1655 on ferait chez une habitation Française, et qu'on leur enverrait des robes noires. Il nomma même un commandant pour ce nouveau poste, et plusieurs Français se présentèrent dans la résolution d'aller s'y établir. Cependant le printemps s'écoula, et malgré ces promesses rien ne se fit. Enfin, l'hiver suivant, voulant leur donner quelque satisfaction, on envoya à Onnontagué deux missionnaires seulement : les PP. Chaumonot et Dablon, qui arrivèrent le 5 novembre de cette année 1655 et commencèrent à faire le catéchisme. Les Iroquois de cette nation, voyant qu'on leur manquait ainsi de parole, tinrent un conseil le 29 février suivant, se plaignirent amèrement de ce que les Français, depuis trois ans, n'avaient pas commencé encore l'établissement promis, et déclarèrent que s'il ne se faisait pas sans délai, il n'aurait jamais lieu ; que même ils rompraient la paix avec les habitations Françaises. Le P. Dablon, parti aussitôt pour porter cette nouvelle à M. de Lauson, arriva à Villemarie le 30 mars 1656 et descendit de là à Québec, où il exposa au Gouverneur le sujet de son voyage.

XXXI.

Embarras de M. de Lauson, qui consent à former l'établissement exigé.

Quoique le Père parlât avantageusement de la bonne volonté des Iroquois, il ne put effacer de l'esprit des autres Jésuites, ses confrères, les défiances qu'ils avaient conçues avec tant de raison contre ces barbares, “ si bien, dit le P. Paul Le Jeune, que, lorsqu'il fallut, comme on dit, “ fondre la cloche et conclure l'établissement d'une mission et d'une “ demeure en ce pays, nous nous trouvâmes merveilleusement en peine, “ aussi bien que M. notre Gouverneur, duquel dépendait l'affaire en der- “ nier ressort.” Les Hurons assuraient, en effet, que les Iroquois, en attirant le plus qu'ils pourraient de Hurons et de Français dans leur propre pays, n'avaient d'autre dessein que d'en faire un massacre général.

D'autre part, les Agniers, sachant le projet d'un établissement à Onnontagué, en faisaient paraître une jalousie qui allait presque jusqu'à la rage : ils craignaient que leur commerce ne fût ruiné, si les Iroquois des pays supérieurs n'étaient plus obligés de repasser par celui d'Agnié pour se pourvoir de marchandises, comme il devait arriver s'ils en trouvaient chez eux. Malgré tous ces sujets d'alarmes, qui inspiraient aux Jésuites une grande et juste terreur, M. de Lauson se vit dans la nécessité, eu égard à la faiblesse où la colonie était réduite, d'accéder à la demande des Iroquois d'Onnontagué, se fondant sur ce principe, " qu'il fallait périr pour ne pas périr, et s'exposer à toutes sortes de dangers pour éviter tous les dangers." Sa pensée était qu'il valait mieux exposer à la mort une escouade de Français, que de voir toute la colonie exterminée par ces barbares réunis contre elle, comme il était à craindre si on les rebutait par un refus. On résolut donc de partir.

XXXII.

Concession de terres au pays des Iroquois faite par M. de Lauson.

Toutefois, malgré ces inquiétudes mortelles, et nonobstant l'avenir si incertain d'un établissement entrepris par contrainte, au milieu d'un pays ennemi, M. de Lauson, accoutumé déjà à disposer largement des terres de la Nouvelle-France, pour créer des principautés imaginaires en faveur de ses amis, donna aux PP. Jésuites, le 12 avril 1656, un titre de concession, par lequel il leur attribua, à perpétuité, en tout droit de propriété, justice et seigneurie, cent lieues de terre, en superficie, au pays des Iroquois supérieurs, dix lieues de front sur dix lieues de profondeur, soit à Onnontagué même ou auprès de ce bourg, soit en tout autre lieu que les concessionnaires jugeraient plus commode. On a de la peine à comprendre comment ce Gouverneur, à qui les Iroquois faisaient alors la loi, ait osé, malgré sa faiblesse, disposer ainsi en Souverain des terres de ces barbares, quoiqu'adonnés eux-mêmes à la culture des champs : attribution qui, s'ils en eussent eu connaissance, aurait pu leur fournir un juste motif de déclarer de nouveau la guerre aux Français. Mais ils l'ignorèrent toujours, et ce titre ne profita à personne.

XXXIII.

Des Français partent enfin de Québec avec des Iroquois Onnontagué et d'autres Sonnotouans.

On fit donc les préparatifs pour partir au plus tôt. Deux Pères Jésuites, ainsi que deux Frères, se joignirent au P. Dablon, et une cinquantaine de Français s'offrirent pour aller avec eux, sous la conduite de M. Dupuis, commandant du fort de Québec. Outre ces Français, des Iroquois d'Onnontagué, d'autres de Sonnotouan, et des Hurons firent partie

du convoi, qui remplissait deux grandes chaloupes et une douzaine de canots. Tous ces Français partirent ainsi de Québec, le 17 de mai 1656, “ avec un zèle et une ferveur non pareils, dit la Mère Marie de l’Incarnation. Parmi eux, il y avait quelques soldats de la garnison (de Québec) que M. Dupuis, honnête gentilhomme, s’était offert de conduire. Lorsqu’il me fit l’honneur de me dire adieu, il m’assura, avec une ferveur qui ne ressentait point son homme de guerre, qu’il exposait volontiers sa vie et qu’il s’estimerait heureux de mourir pour un si glorieux dessein.” D’autres que M. Dupuis avaient conçu la même idée de ce voyage. “ Sortant du port, dit le P. Le Jeune, nous fûmes suivis des acclamations de quantité de peuples différents, qui bordaient le rivage, dont plusieurs nous regardaient d’un œil de compassion et d’un cœur tremblant, nous considérant comme autant de victimes destinées au feu et à la rage des Iroquois.

XXXIV.

Les Agniers, pour empêcher cet établissement, vont tomber sur les Hurons de l’île d’Orléans.

Les Agniers, qui voulaient à tout prix empêcher l’établissement des Français à Onnontagué et l’union de ceux-ci avec les autres nations Iroquoises, s’étaient déjà mis en marche, au nombre de trois cents, et se dirigeaient vers l’île d’Orléans, résolus de tomber sur la colonie Huronne. A leur passage aux Trois-Rivières, on employa tous les moyens pour les détourner de cette expédition, et les engager à retourner dans leur pays ; et afin de prévenir la catastrophe, on dépêcha promptement quelques Hurons à Québec, pour donner avis de la marche des Agniers. Ces envoyés descendirent avec une vitesse extrême, faisant même trente lieues en un jour, et avec tant de bonheur, qu’ils trompèrent toutes les diligences des Agniers, quoique ceux-ci eussent posté partout des hommes pour fermer le passage. Dès qu’on apprit cette nouvelle à Québec, on envoya aussitôt le P. Simon, Le Moyne, avec dix présents, pour arrêter les Agniers en chemin et les engager à retourner sur leurs pas. Ils reçurent volontiers les présents, ils promirent tout ce que le Père demanda, et cette nouvelle trompeuse, portée à Québec, donna mal à propos de la joie à tout le monde et une sorte de sécurité aux Hurons. Les Agniers, habitués à se jouer de leurs promesses, et résolus de suivre leurs plans de campagne jusqu’au bout, se rembarquent dans leurs canots, et continuent leur marche comme s’ils n’avaient rien promis.

XXXV.

Les Agniers, chemin faisant, tombent sur le convoi.

Bien plus, le 18 mai, arrivés proche d’un lieu appelé la Pointe Sainte-Croix, à dix ou douze lieues au-dessus de Québec, ils se cachent dans les

bois, et aperçoivent de là le convoi des Français et des sauvages, partis de Québec la veille pour se rendre à Onnontagué. Ils laissent d'abord passer les chaloupes, et sortant ensuite de leur embuscade, se jettent sur les canots qui marchaient derrière, en renversent un dans le fleuve, blessent légèrement un frère Jésuite de deux coups de fusil, garrottent des Hurons, et maltraitent les Iroquois d'Onnontagué eux-mêmes, dont ils ne pouvaient supporter l'alliance avec les Français. Toutefois, ces derniers et ceux d'Onnontagué, les menaçant de tirer vengeance d'un procédé si injuste et si atroce, les Agniers, dans la crainte d'une guerre, eux, ont alors recours à la ruse. Ils font semblant de s'être mépris, s'arrêtent tout à coup, et feignant d'être étonnés : " Hé quoi ! disent-ils à ceux qu'ils mal-
 " traitaient de la sorte, c'est donc vous ? Hélas ! vous êtes nos frères, et
 " nous pensions qu'il n'y avait ici que des Hurons." Pour colorer ensuite leur fourberie, ils mirent tous ces hommes en liberté, sans en excepter les Hurons eux-mêmes, mais à condition qu'ils poursuivraient leur route, et que pas un d'eux ne descendrait à Québec. Cette noire perfidie fut cause qu'à deux lieues au-dessus de Villemarie, le convoi des Français ayant rencontré une escouade d'Agniers, ceux d'Onnontagué se jetèrent, à leur tour, sur les canots de ces sauvages, pillèrent leurs armes et prirent ce qu'ils avaient de meilleur, " usant, disaient-ils, de représailles, puisqu'ils
 " avaient été pillés eux-mêmes, peu de jours auparavant, par des guerriers
 " de la même nation."

XXXVI.

Dans l'île d'Orléans, les Agniers enlèvent quatre-vingt-cinq Hurons et en tuent six autres.

Les Agniers, en rendant les Hurons, qu'ils avaient d'abord liés et garrottés comme captifs, exigèrent, disions-nous, qu'aucun des hommes du convoi ne descendrait à Québec ; et ils firent cette défense, afin de pouvoir tomber impunément sur les Hurons de l'île d'Orléans avant qu'à Québec on fût informé de leur dessein. Ils prirent, en effet, si bien leurs mesures, que, dans la nuit du 19 au 20 de mai, qui fut très-obscur, ils descendirent sans bruit, passèrent devant Québec, où personne ne les aperçut, et abordèrent, avant le jour, au-dessous de la bourgade Huronne. Là, ayant caché leurs canots dans les bois, ils se répandirent de tous côtés dans les champs, se jetèrent sur les hommes, les femmes et les enfants qui semaient leur blé d'Inde, en tuèrent six et enlevèrent tous les autres au nombre de quatre-vingt-cinq. Ils auraient même pu faire une bien plus grande capture, s'ils eussent différé de cinq ou six heures leur irruption, puisqu'ils auraient trouvé trois ou quatre cents Hurons, qui étaient allés entendre la Messe et devaient ensuite retourner dans leurs champs. Ceux-ci, apprenant des fugitifs ce qui venait de se passer, se retirèrent incontinent dans leur Fort, destiné pour leur servir de lieu de refuge dans de semblables rencontres.

XXXVII.

Les Agniers passent victorieux devant Québec, sans que M. de Lauson leur dispute le passage.

Ces massacres et ces enlèvements eurent lieu sans que personne en eût connaissance à Québec. Bien plus, ce même jour 20 de mai, qui fut un samedi, les Agniers victorieux, se retirant vers l'heure de midi, eurent bien l'audace de passer sous les canons du Fort de Québec, avec environ quarante canots conduisant ainsi leurs captifs, sans que M. de Lauson essayât de leur disputer le passage ; ce que d'ailleurs il n'aurait pu faire aisément, se voyant sans force, et la terreur ayant gagné la plupart des habitants. “ Nous fûmes tous surpris de voir le fleuve couvert de canots “ qui venaient vers Québec, dit la Mère Marie de l'Incarnation, surtout “ quand on sut que c'étaient des Agniers, ce qui fit croire qu'ils étaient “ aussi bien ennemis des Français que des sauvages. C'est pourquoi les “ maisons écartées demeurèrent désertes, chacun se retirant à Québec, où “ néanmoins il n'y avait pas de forces. Ils passèrent devant le Fort, et “ l'on crut qu'ils allaient aborder ; mais, faisant signe qu'ils étaient des “ amis, ils passèrent outre et continuèrent leur chemin, jusqu'à ce “ qu'ayant vu des maisons abandonnées, ils crurent qu'on s'était retiré par “ la défiance qu'on avait d'eux : ce qui les choqua tellement, qu'ils enfon- “ cèrent les portes et pillèrent tout ce qu'ils y rencontrèrent.” Ils en usèrent cependant d'une autre manière dans les maisons qu'ils trouvèrent habitées, même par de simples femmes, et s'y comportèrent avec modération.

XXXVIII.

Les Agniers font périr par le feu six des Hurons chrétiens.

Arrivés ainsi dans leur pays, les Agniers donnèrent la vie aux captifs excepté à six des principaux chrétiens, qu'ils firent périr par le feu. L'un de ceux-ci fut plus cruellement torturé que les autres, parce que les Agniers remarquèrent en lui une piété plus ardente ; et pour cela ils lui firent souffrir le tourment du feu trois jours entiers, pendant lesquels il invoqua sans cesse le saint nom de Jésus, et ne cessa d'exhorter les compagnons de son supplice. Un Huron chrétien, qui s'était sauvé du feu et avait pris la fuite à demi brûlé, après avoir perdu deux doigts, porta lui-même la nouvelle de cette scène d'horreur. Les Algonquins Outawas, quoique alliés aussi des Français, n'étaient pas moins exposés que les Hurons à la cruauté des Iroquois ; et, cette même année, le 30 du mois d'avril, les Agniers en firent un épouvantable massacre, près de Villenarie.

XXXIX.

Des Français qui allaient hiverner chez les Outawas, se désistent par la crainte des Agniers.

Vers la fin de ce mois, il était arrivé à Québec cinquante canots d'Outawas, avec deux jeunes Français, qui avaient suivi ces sauvages deux ans

auparavant, et qui revenaient alors, après cette longue absence. Ces canots étant chargés de fourrures, causèrent une joie universelle à Québec. On les reçut au bruit du canon, et les capitaines montèrent ensuite au Fort Saint-Louis, où ils firent deux présents à M. de Lauson. Par l'un, ils demandaient que des Français allassent hiverner dans leur pays ; et, par l'autre, qu'on leur donnât des missionnaires. Trentes jeunes Français s'équipèrent incontinent pour les suivre ; on désigna les PP. Garreau et Dreulliette, comme missionnaires, et tous partirent au bruit du canon. A peine ces voyageurs, montés sur soixante canots, avaient-ils vogué une journée, que deux soldats, envoyés par le Gouverneur des Trois-Rivières, vinrent à eux et leur apprirent que des Agniers, ennemis des Algonquins et des Hurons, étaient en campagne. Ces Agniers les attendaient, en effet, cachés derrière une pointe, pour les surprendre au passage. Mais les autres, à la faveur de la nuit, passèrent si lestement, qu'ils ne furent pas aperçus et arrivèrent ainsi aux Trois-Rivières. Là, les Français qui faisaient partie du convoi, sachant qu'il y avait des ennemis dans le voisinage, se désistèrent et remirent le voyage au printemps de l'année suivante ; les deux Pères Jésuites, un Frère et trois Français consentirent néanmoins à poursuivre leur route.

XL.

Un convoi d'Outawas est défait par les Agniers. Le père Garreau blessé mortellement.

Les sauvages qui composaient ce convoi étaient au nombre de deux cent cinquante, et les Agniers, qui cherchaient à tomber sur eux, ne faisaient que cent vingt hommes : ce qui était cause que ces derniers, pour surprendre les autres, marchaient la nuit et se cachaient le jour dans les bois. Enfin ils firent si bien, qu'ils prirent les devants, à l'insu de ceux même qu'ils voulaient surprendre, se retranchèrent avec des arbres, au bord du fleuve Saint-Laurent, sur une petite éminence au pied de laquelle les Outawas devaient passer, et placèrent bon nombre d'arquebusiers dans les joncs et les herbes pour les attendre. Six canots Hurons et quelques autres Algonquins, qui s'étaient joints au convoi, tombèrent, sans le savoir, dans cette embuscade, le 30 du mois d'août. Arrivés à la portée du mousquet, ils essuient tout-à-coup une décharge si prompte et si rude, que plusieurs sont tués sur la place ; et incontinent les Iroquois, se jetant sur ceux qui étaient encore en vie, les entraînent de force dans leur retranchement. Le P. Garreau fut atteint d'une balle, qui lui rompit l'épine dorsale, et le renversa dans le canot qui le portait. Ils le traînèrent aussi dans leur Fort, le dépouillèrent de tous ses habits, à la réserve d'un petit caleçon, et le laissèrent trois jours sur la plate terre, baigné dans son sang. Les Outawas, qui suivaient, accoururent aussitôt ; mais, à leur grande surprise, trouvant dans ce lieu même un Fort d'où l'on faisait feu sur eux de tous

côtés, ils essayent vainement de forcer les Iroquois d'en sortir, et sont obligés de prendre la fuite.

XLI.

Mort du Père Garreau à Villemarie.

Cette défaite avait eu lieu le mercredi ; le samedi suivant, 2 septembre, ces mêmes Iroquois apportèrent le P. Garreau à Villemarie, où il mourut de sa blessure, le même jour, à onze de la nuit, muni des derniers sacrements, et assisté par le P. Pijart. En l'apportant ainsi, ils jetèrent deux petits présents, l'un pour dire qu'ils étaient marris de l'accident qui était arrivé, l'autre pour essuyer les larmes des Français. Ceci peut expliquer ce que rapporte M. de Belmont, que ce Religieux fut assassiné par un Français apostat. C'est peut-être ce qui fait dire à l'auteur de la relation de cette année, et au P. Pijart, dans le procès-verbal de l'inhumation, que le P. Garreau avait été tué par les Iroquois, ce Français apostat s'étant donné à ces barbares. La relation semble désigner ce misérable, en disant que, lorsque le P. Garreau eut été traîné dans le Fort, il jeta les yeux sur *un jeune Français qui, par un esprit de rage et de trahison, s'était jeté parmi les Iroquois*, lui fit voir l'énormité de son crime, tira des regrets et des larmes de ce *perfide, et lui donna l'absolution, le disposant à la mort, que l'autre ne croyait pas si voisine*. C'est qu'en effet, un Iroquois l'ayant découvert aux Français de Villemarie, cet assassin fut pris, conduit à Québec et condamné au dernier supplice, qu'il endura chrétiennement.

XLII.

M. de Lauson quitte le Canada et meurt en France.

Ce fut sans doute peu de temps après ce massacre que M. de Lauson, à qui la charge de Gouverneur général n'offrait que des sujets d'humiliation et d'amertume, et devenait un fardeau insupportable, prit le parti de quitter le Canada. M. de Maisonneuve venait de repasser momentanément en Europe, comme nous le dirons bientôt, et M. de Lauson, ne pouvant plus se reposer, comme auparavant, sur lui, pour faire tête aux Iroquois et parlementer avec eux, quitta enfin Québec et s'embarqua pour la France dans l'été de 1656. Il se retira à Paris, au cloître Notre-Dame, chez l'un de ses fils, chanoine de cette église, où il put se reposer de ses fâcheuses et inutiles sollicitudes, et mourut le 16 février 1666, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir vu sa famille presque éteinte et toutes ses espérances déçues. En effet, l'année 1659, Louis de la Citières son fils, revenant en canot de l'île d'Orléans, se noya le 5 mai, et mourut sans postérité. Jean de Lauson, grand Sénéchal, fut tué par les Iroquois, le 22 juin 1661, comme nous le raconterons dans la suite ; et Charles de Lauson-Charny, dont nous allons parler, étant devenu veuf au mois d'oc-

tobre 1656, renonça au monde et embrassa l'état ecclésiastique, en sorte qu'il ne resta plus, après celui-ci, aucun héritier du nom de Lauson en Canada ; et qu'enfin la plupart des grandes concessions qui avaient appartenu à cette famille, telles que les îles du Saint-Laurent et la Cité, furent réunies au domaine du Roi, les conditions prescrites n'ayant pas été remplies.

XLIII.

M. de Lauson-Charny occupe provisoirement la place de Gouverneur.

Avant de quitter le Canada, M. de Lauson avait nommé, pour commander en sa place, celui de ses trois fils qu'il croyait le plus propre à procurer le bien du pays. Jean de Lauson, qu'il avait fait son lieutenant au Gouvernement général du pays et décoré du titre de grand Sénéchal de la Nouvelle-France, avait servi dans le régiment de Navarre et dans celui de Picardie ; et quoique son expérience dans le métier des armes eût pu le faire préférer aux autres, son père avait donné cependant la place de Gouverneur général à Charles de Lauson-Charny, étranger à la guerre, mais qui, sans doute, paraissait offrir, sous d'autres rapports, plus de garanties pour s'acquitter dignement de cet emploi (*). Toutefois, l'administration du fils ne fut pas plus heureuse que ne l'avait été celle du père ; et on conçoit que, dans l'état si désolant de faiblesse où celui-ci laissait la Colonie, il était difficile que l'autre pût la reléver du mépris où elle était tombée dans l'estime des barbares, comme la suite le fit voir.

XLIN.

Les Agniers somment M. de Lauson-Charny de leur livrer les Hurons.

Les Hurons de l'île d'Orléans, qui ne se croyaient plus en sûreté, s'étaient tous réfugiés à Québec ; et, se voyant abandonnés des Français avaient, dans un moment de dépit, envoyé secrètement des députés aux Agniers, pour leur demander de les recevoir dans leur canton, afin de ne plus faire avec eux qu'un seul peuple. L'automne de cette même année 1656, ces barbares accordèrent la paix aux Hurons, mais à condition que, le printemps suivant, ceux-ci monteraient tous à Agnié, pour n'habiter

(*) La Mère Juchereau, dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, écrit cependant "que M. de Lauson, en repassant en France, en 1656, avait laissé le Sénéchal, son fils, "commandant pour une année, en attendant l'arrivée du nouveau Gouverneur, qui fut "M. d'Argenson." C'est ici une aberration de l'écrivain M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, sous l'année 1657, dit expressément : " Cette année, M. de Charny "commanda à la place de M. de Lauson, son père, et lui (M. de Charny) s'en étant allé, "M. d'Ailleboust reprit le gouvernement." Le journal des Jésuites et d'autres documents supposent en effet que M. de Charny commandait dans le pays après le retour de son père en France. Enfin, deux actes publics, passés à Québec en 1657, l'un du 26 du mois de juin, qualifie M. de Charny *commandant de la Nouvelle-France* ; et l'autre, du 13 septembre suivant, l'appelle *Gouverneur du pays* titre qu'il conserva jusqu'au 18 du même mois, où il partit pour la France, et fut remplacé par M. d'Ailleboust.

dorénavant qu'une même terre avec eux. Le temps déterminé étant venu, une troupe de cent jeunes guerriers bien résolus partit de ce pays ; et descendant le fleuve Saint-Laurent, s'arrêta à trois ou quatre journées de Québec, où trente se détachèrent des autres, pour aller se présenter aux Hurons et les sommer de tenir la parole qu'ils leur avaient donnée. Le capitaine de cette escouade, le lendemain de son arrivée, demanda audience, et exposa nettement, dans l'assemblée des Français et des Hurons, le sujet de son ambassade, déclarant qu'il venait chercher ces derniers, et menaçant même M. de Charny, qui était présent, s'il s'opposait à leur départ. " Onnontio," lui dit-il " d'un ton plein de colère, en s'adressant à lui personnellement, " Onnontio, ouvre tes bras et laisse aller tes enfants de ton sein. Si tu les tiens plus longtemps si serrés, il est à craindre qu'on ne te blesse, quand nous voudrions les frapper ; et puisque nous n'avons pas assez de canots pour emmener tant de monde, prête-nous tes chaloupes."

XLV.

M. de Lauson-Charny consent à laisser conduire les Hurons chez les Agniers.

On aura, sans doute, de la peine à comprendre, dit à ce sujet le P. de Charlevoix, ce qui obligea M. de Lauson (Charny) à souffrir cette insolence, dans un temps où il n'avait point d'autres ennemis sur les bras que le seul canton d'Agné ; et il est certain, ajoute-t-il, qu'il ne témoigna aux Agniers aucun ressentiment (*) des discours hautains de leur orateur. Bien plus, dans sa réponse, qu'il leur fit interpréter par le P. Le Moine, il leur dit, le lendemain : " Onnontio aime les Hurons ; mais ce sont des enfants qui ne sont plus au maillot, ils sont assez grands pour être hors de tutelle. Ils peuvent aller où ils voudront, sans qu'Onnontio y mette aucun empêchement, et il ouvre ses bras pour les laisser aller." On ne fournit pas cependant aux Iroquois les chaloupes qu'ils avaient demandées : ce qui les obligea à construire des canots ; et ils mirent tant d'activité dans ce travail, qu'en moins de cinq ou six jours ils en eurent suffisamment, pour embarquer les Hurons qui s'étaient donnés à eux, c'est-à-dire ceux de la nation de l'Ours, l'une des trois tribus dont se composait la Colonie

(*) Il est difficile de concilier ce que dit ici le P. de Charlevoix avec ce que suppose un écrivain moderne, savoir : " Que M. de Charny, bien qu'il ne fût pas homme de guerre, " était jeune, actif et brave ; qu'il payait de sa personne, et ne manquait point de courir, " au premier signal, aux lieux que les Agniers menaçaient." Nous ne connaissons aucune de ces occasions où M. de Charny ait ainsi montré son courage, spécialement contre les Agniers ; et ce qui eut lieu à l'occasion de l'enlèvement des Hurons montre manifestement le contraire. Au reste, nous faisons ici cette remarque pour justifier la vérité de ce que nous racontons du gouvernement de M. de Lauson et de celui de M. de Charny, sous lesquels les Agniers n'éprouvèrent, de leur part, presque aucune résistance sérieuse, et devinrent de plus en plus insolents à l'égard des Français. Le P. Lemercier écrivait en effet, le 6 juin 1656, au P. Cellot, Proviucial. de Paris : " Depuis la destruction du pays " des Hurons, les Iroquois ont toujours avancé leurs conquêtes, et se sont rendus si " redoutables dans ce pays, que tout plie sous leurs armes. Ils ont encore la force en " mains, et il ne tenait qu'à eux de massacrer le reste de la Colonie Française, ne trouvant " presque point de résistance, ni du côté des Français, ni du côté des sauvages nos con- " fédérés.

Huronne. La nation de la Corde refusa de quitter Québec et les Français, tandis que ceux de la nation du Rocher résolurent de se donner aux Iroquois d'Onnontagué au nombre de cinquante, tant hommes que femmes et enfants.

XLV.

Les Hurons du Rocher massacrés par les Onnontagués qui les conduisaient.

Ceux du Rocher, après avoir fait leurs adieux à M. de Charny, aux Pères Jésuites et aux sauvages qui restaient encore à Québec, s'embarquèrent le 16 juin 1657, avec des colons et le P. Ragueneau, dans trois chaloupes Françaises qui les transportèrent à Villemarie. Là ils attendirent les Onnontagués, qui avaient promis d'aller les y chercher, pour les conduire ensuite dans leur pays. Ils vinrent, en effet, les y trouver, et se mirent en marche avec eux le 26 juillet 1657. Chemin faisant, on craignait la rencontre des Agniers, partis, disait-on, au nombre de cent, pour s'emparer de ces mêmes Hurons et les conduire en captivité chez eux ; mais le malheur de ces derniers vint de la part de ceux-là mêmes qui les conduisaient, et qui leur avaient promis une fidélité si inviolable par tant de pourparlers, tant d'ambassades, tant de présents solennels. Le 3 du mois d'août, sur les quatre ou cinq heures du soir, un capitaine Onnontagué, homme impudique, s'étant vu repoussé durant quatre jours par une femme Huronne, commença enfin le premier acte d'une cruelle tragédie, en fendant d'un coup de hache la tête à cette femme. Les Onnontagués se mettent aussitôt sous les armes, et tombent sur les Hurons, qu'ils massacrent à la vue de leurs femmes et de leurs enfants. Il y eut sept chrétiens tués à coup de hache et de couteau ; les femmes et les enfants furent faits captifs et dépouillés de tout leur bagage, même des aumônes qu'on leur avait faites à Québec. Les Français du convoi n'étaient pas en force pour s'opposer à ces cruautés ; ils eurent la douleur d'en être les témoins et de garder, malgré eux, une triste neutralité entre les assassins et les victimes. Mais le P. Ragueneau ayant ensuite reproché aux Onnontagués une si noire perfidie, le capitaine dont nous parlons eut bien l'impudence de lui répondre publiquement que M. de Lauson-Charny et d'autres lui avaient donné commission d'en user ainsi envers les Hurons.

XLVI.

Autres Hurons conduits à Agnié, Onnontagués qui hivernent à Québec pour emmener le reste des Hurons.

Quoique M. de Charny n'eût pas connaissance d'une si atroce trahison, il désirait vivement, à son tour, de se décharger d'une administration devenue aussi insupportable pour lui qu'elle l'avait été pour son père, et attendait avec impatience l'arrivée de M. d'Argenson, nommé Gouverneur au mois de janvier de cette année 1657. Un événement, qui eut lieu le 9 du mois d'août suivant, était bien propre à la lui faire désirer avec plus d'ardeur encore. Des Agniers, au nombre de vingt, se présentèrent à Québec pour entraîner le reste des Hurons ; ceux-ci n'étant pas soutenus, quelques-uns d'entre eux s'embarquèrent, le 21, avec ces Iroquois, pour aller se fixer à Agnié ; et le 26, le P. Le Moyne les y suivit avec quelques autres Hurons. Bien plus, cinquante-Onnontagués, demeurés auprès

de Québec pour emmener ce qui restait encore, envoyèrent à ces Hurons, le 3 septembre, deux ambassadeurs pour les presser de se retirer à Onnontagué ; et comme les Hurons se voyaient destitués de tout appui, M. de Charny les abandonnant à eux-mêmes, tout ce qu'ils purent, dans ces circonstances, fut de traîner en longueur et de renvoyer leur transmigration au printemps suivant. Heureusement, les Iroquois agréèrent ce délai ; mais, pour que les Hurons ne leur échappassent pas, ils résolurent de passer, et passèrent, en effet, l'hiver, auprès des Français de Québec. C'est que, depuis que les Onnontagués avaient chez eux des Français et des Jésuites, ils en étaient devenus plus audacieux et plus insolents. Ils pillaient même les maisons écartées, en tuaient ou en enlevaient le bétail ; et ce qui excitait les justes plaintes des habitants, c'est que personne ne les mettait à couvert de ces brigandages.

XLVII.

M. de Lauson-Charny quitte le Canada ; M. d'Ailleboust le remplace.

On conçoit que, dans une si triste situation, M. de Charny avait les motifs les plus pressants et les plus impérieux pour désirer l'arrivée du nouveau Gouverneur. Mais, le 20 du mois d'août, apprenant que celui-ci avait été obligé de relâcher en France après être parti de ce pays, et qu'il ne viendrait en Canada que l'année d'après, il résolut de se démettre de sa place, sans l'attendre plus longtemps ; et, au lieu de laisser le commandement à son frère le Sénéchal, il jugea sans doute qu'il n'avait rien de mieux à faire, dans des circonstances si orageuses, que de le donner à M. d'Ailleboust, revenu de France, le 29 juillet de cette année 1657, avec M. de Maisonneuve, comme nous le dirons bientôt. Sur ces entrefaites, le P. Poncet partit de Québec pour Villemarie, dans le dessein de se rendre de là à Onnontagué ; et M. de Charny, profitant de cette occasion, écrivit à M. d'Ailleboust pour le prier de se charger du Gouvernement en sa place. Il paraît même qu'il se démit par la lettre qu'il lui écrivit alors ; du moins, M. d'Ailleboust, étant arrivé à Québec le 12 septembre à huit heures du soir, y fit ce jour-là même un acte de sa nouvelle charge ; et six jours après, M. de Charny partit de Québec sur le navire du capitaine Poulet. Étant alors veuf et dégoûté des vains honneurs du monde, il résolut de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique ; et après avoir reçu les saints Ordres, il revint en Canada pour y exercer les saints ministères, comme nous le raconterons plus tard.

XLVIII.

Insolence des Onnontagués restés à Québec.

Le 6 octobre suivant, on apprit enfin à Québec le massacre des Hurons, arrivé le 3 août ; et, à cette nouvelle, ceux de cette nation qui restaient encore dans ce poste eurent lieu de s'applaudir d'avoir échappé à la mort, par le délai qu'ils avaient mis à leur départ. Toutefois, quoique la nouvelle de ce massacre fût publique, les cinquante Onnontagués, dont nous venons de parler, ne laissèrent pas de demeurer toujours à Québec, pour attendre le retour du printemps, dans l'espérance et la résolution arrêtée de conduire avec eux les derniers débris de la nation Huronne ; et cette audace, qui les retint près de Québec, sauva la vie aux Jésuites et aux Français d'Onnontagué, comme nous le dirons en son lieu. Mais ce qui montre de plus en plus l'insolence des Onnontagués, et le mépris où était

tombée dans leurs esprits la Colonie Française, c'est que les Iroquois de cette nation, à l'occasion du massacre qu'ils venaient de faire des Hurons, eurent l'impudence d'envoyer deux présents au Gouverneur général, qu'ils croyaient être encore M. de Charny, pour lui dire, par le premier : qu'ils ne consentaient pas au meurtre fait en chemin par leur jeunesse ; et, par le second, qu'ils payaient les torts qu'elle avait faits aux habitations françaises par des pillages et des tueries des bestiaux.

XLIX.

M. d'Ailleboust prend des moyens pour protéger les Hurons et les Français.

M. d'Ailleboust, indigné d'une trahison si infâme et si cruelle, et voulant d'ailleurs mettre un terme aux brigandages exercés impunément par les Onnontagués dans les environs de Québec, tint un conseil avec les Français de ce poste le 21 octobre 1657, et pour en venir à des résolutions efficaces, il déclara que, sans aller attaquer ces barbares, on pourrait repousser leurs insultes par la force ; qu'on traiterait toujours en amis les Hurons et les Algonquins ; enfin, qu'on empêcherait les Iroquois de leur faire aucun tort à la vue des habitations Françaises. Bien plus, ce même jour, il assembla les Hurons et les Algonquins, leur promit aide et protection dans toute l'étendue du pays qui était à la vue des habitations Françaises, et leur déclara en même temps qu'ils pouvaient attaquer et combattre les Iroquois, pourvu qu'ils le fissent hors de cette étendue. Enfin, pour ne pas les laisser plus longtemps exposés à la fureur des Iroquois, il leur fit bâtir un Fort au sein de Québec, et l'établit sur la hauteur, à côté du château Saint-Louis, afin qu'ils fussent protégés et mis à couvert par l'artillerie, et qu'en cas de besoin ils pussent même se réfugier dans le château. Ce réduit était de forme carré, d'environ cent cinquante pieds sur chaque face, avec deux entrées au milieu, l'une au nord, l'autre au midi : et comme il se trouvait, entre le château-Saint Louis et la grande église de Notre-Dame, il donnait aux sauvages chrétiens la facilité de se rendre à l'église sans danger. C'est ce qui faisait dire au P. Jérôme Lallemant : " Quelques-uns de nos Pères s'occupent à cultiver les deux Eglises Algonquine et Huronne, que la crainte des ennemis resserre auprès de nous, leur donnant la commodité de s'acquitter de tous les devoirs des meilleurs chrétiens. Si ceux qui sont obligés de s'écarter dans les terres, pour la chasse, pouvaient mener avec eux quelque Père qui les reconcilie avec Dieu dans le danger, ils s'y tiendraient avec bien plus d'assurance." M. d'Ailleboust fit plus encore. Pour protéger aussi les habitants de la campagne, exposés jusqu'alors aux insultes des Iroquois, il ordonna de construire quelques redoutes écartées, où ils pussent se retirer, en cas d'attaque ; et non content d'avoir donné ces ordres, il allait lui-même en personne pour visiter les travaux. Ainsi voyons-nous que, le 23 mars suivant, il se rendit dans ce dessein à la côte de Beaupré, où il avait ordonné de construire une de ces redoutes.

L'attitude que, sous le gouvernement de MM. de Lauson, les Iroquois avaient prise à l'égard des Français, faisait assez comprendre que ces barbares ne tarderaient pas à leur déclarer de nouveau la guerre dès qu'ils croiraient en avoir une occasion favorable, comme ils firent vers la fin de l'année 1657.

(A continuer.)

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Livre Cinquième :—Le ministre Rouland.—Prudence de l'Evêque.—Apparition du lundi de Pâques.—Le cierge.—Les ex-voto.—Henri Busquet.—Tentative de séquestration. Dépouillement de la Grotte.

(*Suite.*)

Sur cette lettre, M. Massy s'adressa à l'Evêque pour le prier de faire interdire formellement à Bernadette tout voyage à la Grotte. Il mit tout naturellement en avant l'intérêt de la Religion compromis par ces hallucinations ou ces supercheries, et l'effet déplorable que de semblables choses produisaient sur tous les esprits sérieux, qui cherchaient en toute bonne foi à concilier le Catholicisme avec la saine philosophie et avec les idées modernes. Quant à l'hypothèse que les Apparitions fussent réelles, M. Massy, pas plus que M. Rouland, ne daignait s'y arrêter. Le préfet et le ministre avaient un égal dédain pour de telles superstitions.

Le Préfet était habile, mais l'Evêque était sagace, et il était malaisé de lui cacher le fond sous la forme. Mgr. Laurence démêla nettement deux choses :

La première, c'est que le pouvoir (et par ce mot nous comprenons seulement le Préfet de circonstance et le Ministre accidentel), eût été fort aise de mettre le Clergé en avant, tout en lui dictant ses décisions. Or, Mgr. Laurence avait à un trop haut degré les sentiments de ses devoirs d'évêque pour devenir un instrument.

La seconde, c'est que le ministre peut-être et le préfet certainement étaient tentés de recourir à la violence, c'est-à-dire d'opposer la force à l'esprit. Or, Mgr. Laurence était trop prudent pour ne point faire tous ses efforts afin d'éviter un pareil malheur.

Il fallait donc, d'un côté, se refuser énergiquement à la pression du pouvoir temporel, et d'autre part ne le point irriter ;—repousser ses exigences inadmissibles, et en même temps maintenir la bonne harmonie.

Entre ces diverses difficultés, Mgr. Laurence sut se tenir dans une sage mesure.

De même qu'il résistait à l'enthousiasme populaire qui le pressait de déclarer officiellement le miracle, de même il résista au Ministre et au Préfet lui demandant de condamner sans examen. Impassible au milieu des agitations de la multitude et du parti pris des hommes du pouvoir, il était résolu à ne se prononcer qu'en pleine connaissance de cause, à se garder de toute décision prématurée et à réserver l'avenir. Toutefois, en présence des dispositions manifestement hostiles de l'Administration, il com-

prenait qu'il devait faire tout le possible, tout le permis pour empêcher l'autorité civile de s'abandonner à de déplorables violences. Il fallait lui enlever tout prétexte. Puisque le pouvoir temporel penchait vers les mesures inconsidérées, le pouvoir spirituel devait avoir de la modération pour deux. Puisque le Préfet n'avait pas assez de prudence, l'Evêque devait en avoir trop : c'était suivant Sa Grandeur, le seul moyen d'en avoir assez.

Mgr. Laurence, ainsi que nous l'avons dit, était encore dans le doute au sujet du jugement à porter sur les événements de Lourdes. N'étant point sur les lieux, ne voyant point directement les merveilles qui s'accomplissaient, ne les connaissant même que par les rapports d'ecclésiastiques qui n'en étaient point les témoins immédiats, il n'avait pas encore formé sa conviction. Il attendait.

Dans ces circonstances, défendre formellement à Bernadette d'aller à la Grotte quand elle s'y sentait appelée par une voix d'en haut, c'eût été attenter à la liberté la plus sacrée de l'âme, et les hommes de l'Eglise savent la respecter, même chez une enfant : mais user de la voix du conseil et engager Bernadette à ne point se rendre aux Roches Massabielle en dehors de cette irrésistible impulsion, c'est ce que l'Evêque crut prudent d'ordonner au Curé de Lourdes, afin d'empêcher, autant qu'il était en lui, le pouvoir civil d'entrer dans cette voie dangereuse des persécutions vers laquelle, avec sa très-grande sûreté de coup-d'œil, il le voyait incliner.

Ce qui arrêtait en effet le Préfet, c'était moins une question de principe qu'une considération de personne. Avec un prélat si universellement vénéré que Mgr. Laurence, et après avoir vécu jusque-là avec Sa Grandeur dans la plus parfaite harmonie, il y avait à y regarder à deux fois avant de tenter un coup d'état religieux. Le baron Massy avait trop le sentiment politique des choses administratives pour ne pas hésiter à rompre cette cordiale entente et à faire une invasion violente dans un domaine qui relevait de l'Evêque et de l'Evêque seul.

Le jour de Pâques était arrivé. Malgré les pieuses appréhensions de M. le ministre des Cultes, les merveilles accomplies à Lourdes n'avaient point "affaibli le sentiment religieux des populations." Des conversions sans nombre avaient eu lieu : les confessionnaux étaient assiégés de monde. Des usuriers ou des voleurs avaient restitué : beaucoup de scandales avaient cessé. Les fidèles se pressaient autour de la Table Sainte.

Le lundi de Pâques, 5 Avril, c'est-à-dire le jour même où le préfet s'était rendu chez Sa Grandeur, la Mère de Dieu avait fait de nouveau entendre un appel intérieur à la fille du meunier, et l'enfant, bientôt suivie d'une foule immense, s'était rendue à la Grotte où, comme précédemment, le ciel s'était ouvert devant elle et lui avait laissé voir la Vierge Marie dans sa gloire.

Ce jour-là, aux yeux émerveillés de la multitude, s'accomplit un fait fort étrange.

Le cierge que Bernadette avait apporté ou qu'on lui avait donné était très-grand, et elle l'avait appuyé par terre en le soutenant par le bout entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge lui apparut. Et voilà que, par un instinctif mouvement d'adoration, la voyante, tombant en extase devant la Beauté immaculée, éleva un peu les mains et les laissa reposer doucement et sans y songer sur le bout du cierge allumée. Et alors la flamme se mit à passer entre ses doigts légèrement entr'ouverts et à s'élever au-dessus, oscillant çà et là, suivant le faible souffle du vent. Bernadette pourtant demeurait immobile et abimée dans la céleste contemplation, ne s'apercevant même pas du phénomène qui faisait autour d'elle la stupéfaction de la multitude. Les témoins se pressaient les uns sur les autres pour mieux voir. MM. Jean-Louis Fourcade, Martinou, Estrade, le Garde-Forestier Callet, les Demoiselles Tard'hivail, cent autres personnes furent les spectateurs de ce fait inouï. M. Dozous, dès les premiers moments, avait tiré sa montre : cet état extraordinaire dura un peu plus qu'un quart d'heure.

Tout à coup, un léger frissonnement se produit dans le corps de Bernadette. Ses traits redescendent. La Vision avait cessé et l'enfant était revenue à son état naturel. On lui prend la main : rien que de normal n'y apparaissait. La flamme avait respecté la chair de la Voyante en extase devant Marie. La foule, non sans raison, criait au miracle. L'un des spectateurs cependant, voulant faire la contre-épreuve, avait pris ce cierge encore allumé, et, sans qu'elle y fit attention, il l'approcha de la main de Bernadette.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle en se retirant vivement, vous me brûlez ? *

Les événements de Lourdes avaient produit une telle commotion dans ce pays et l'affluence des étrangers était telle que ce jour-là, bien qu'on ne fût point, comme dans la Quinzaine, prévenu à l'avance, la multitude réunie en un instant autour de Bernadette s'était levée à près de dix mille personnes. †

Quelques filles de Lourdes, d'une haute vertu, et parmi lesquelles nous ne nommerons qu'une sainte servante vénérée de tous, Marie Courrège, eurent, paraît-il, à la Grotte, à deux ou trois reprises et isolément, la même

* Ce fait du cierge fit beaucoup de bruit. Le *Lavedan* ne put se dispenser d'en parler quelque temps après : « Depuis la fameuse journée du 4 mars, dit-il, Bernadette a été « sobre de visites à la Grotte. C'est à peine si elle y est revenue deux ou trois fois. Dans « une de ses visites un témoin a pu nous assurer qu'étant en extase elle avait longtemps « tenu la main au contact de la flamme du cierge et qu'elle n'en avait pas ressentis les « plus légères douleurs. Vous pensez bien qu'on a crié au miracle. »— Cette dernière réflexion est des plus naïves. Le rédacteur du *Lavedan* considère-t-il donc ce fait comme absolument naturel ?

† Averti, dès le premier moment, le maire avait fait placer des agents à tous les chemins ou sentiers pour faire le dénombrement. Il y avait, d'après le rapport, qu'il adressa le soir même au Préfet, 9,060 personnes, dont 4,822 habitants de Lourdes et 4,238 étrangers. — *Archives de la mairie de Lourdes.*— Lettre du maire au Préfet, No. 86.

vision que Bernadette. Cela se répandit vaguement, mais ce fut sans influence sur la masse du public. De petits enfants eurent aussi des visions, mais d'un tout autre ordre, d'un ordre effrayant. Quand le Surnaturel divin apparaîtrait, le Surnaturel diabolique tâchait de s'y mêler. L'histoire des Pères du désert et des mystiques donne presque à chaque page la preuve de cette vérité. L'abîme était troublé et le Mauvais Ange avait recours à ses prestiges pour jeter le trouble dans l'âme des croyants.

Ces divers faits, assez mal observés à l'époque, n'ont point (maintenant surtout que la mémoire en a oublié certains détails), une précision assez rigoureuse pour que nous leur ouvrons les portes de l'Histoire. Nous les indiquons seulement pour ne rien négliger. Les visions vraies n'eurent qu'une importance individuelle : le reste tomba de soi-même.

Le concours continuait sur le chemin des Roches Massabielle. Pas un cri tumultueux dans cette foule, pas une agitation dans ce fleuve populaire dont les flots se renouvelaient sans cesse. Des cantiques, des litanies, des vivats en l'honneur de la Vierge, voilà tout ce qu'on entendait, tout ce que M. Jacomet et sa police pouvaient enrégistrer dans leurs Rapports. C'était plus que l'ordre, c'était le recueillement.

Les ouvriers de Lourdes avaient élargi le sentier, tracé depuis quinze ou vingt jours par les carriers sur les pentes de Massabielle ; ils avaient fait jouer la mine et taillé le rocher en maint endroit ; de sorte qu'ils avaient créé sur ces coteaux abruptes un chemin assez large et très-praticable. C'était un travail considérable qui avait demandé de la peine, du temps, des frais. Ces braves gens accomplissaient ce labeur dans la soirée, en revenant des chantiers où ils étaient occupés du matin au soir. Ils se reposaient des fatigues de leur rude journée en travaillant à ce chemin qui conduisait à Dieu : *In labore requies*. Vers la tombée de la nuit, on les voyait attachés comme une fourmillière au flanc du tertre rapide, piochant, brouettant, creusant le roc, y mettant de la poudre et faisant voler en éclats le marbre ou le granit.

— Qui vous paiera ? leur disait-on.

— La sainte Vierge, répondaient-ils.

Avant de se retirer, ils descendaient tous ensemble à la Grotte et faisaient la prière en commun. Au milieu de cette superbe nature, sous ce beau ciel étoilé, ces scènes chrétiennes avaient une simplicité et une grandeur primitives.

La Grotte changeait peu à peu d'aspect. Jusque-là on y avait fait brûler des cierges en signe de vénération. On y déposa vers cette époque des vases de fleurs, naturelles ou découpées par de pieuses mains, des statues de la Vierge, des ex-voto en signe de reconnaissance. Les ouvriers avaient fait une petite balustrade pour protéger ces objets fragiles contre les involontaires accidents qu'aurait pu occasionner l'empressement de la multitude.

Plusieurs personnes, ayant reçu quelque grâce singulière par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes, apportèrent comme un hommage au lieu de la Vision leur petite croix d'or avec la chaîne, confiant la garde de leur pieuse offrande à la foi publique. Comme dès ce moment tout le pays s'écriait qu'il fallait obéir à l'Apparition et construire une chapelle, on se mit également à jeter de l'argent dans la Grotte. Des sommes considérables, quelques milliers de francs, se trouvèrent ainsi exposées en plein air, sans nulle défense extérieure, durant la nuit et durant le jour ; et, tel était le respect qu'inspirait ce lieu, naguère inconnu, tel était l'effet moral produit sur les âmes, qu'il ne se rencontra pas un seul malfaiteur dans tout le pays pour tenter un larcin sacrilège. Et cela est d'autant plus merveilleux, que, quelques mois auparavant, plusieurs églises voisines avaient été dévalisées. La Vierge ne voulait point que le moindre souvenir criminel se mêlât à l'origine du pèlerinage qu'elle voulait établir.

Une circonstance singulière qui passa peut-être inaperçue à cette époque fut relevée par la suite et frappa beaucoup de personnes. Nous ne pouvons nous empêcher de la faire remarquer :

Un des plus beaux privilèges de la Souveraineté, c'est le droit de faire grâce, et quand un roi veut fêter son avènement, il amnistie les coupables.

La Reine du Ciel pouvait plus et fit plus. Elle voulut qu'il n'y eût pas même de coupables. Les Apparitions qui avaient eu lieu déjà et celles qui eurent lieu plus tard se trouvèrent réparties sur deux trimestres judiciaires. Or, pendant ces deux trimestres, il n'y eut dans le département, *ni un seul crime commis, ni un seul criminel condamné*. C'est un fait peut-être sans précédents. La session des assises de mars n'eut à examiner qu'une seule affaire antérieure à la période des Apparitions, et qui se termina par un acquittement. La session suivante, qui devait avoir lieu en juin, n'eut que deux affaires à juger, *l'une et l'autre relatives à des événements antérieurs à cette même période*. *

Cette coïncidence étonnante, cette marque mystérieuse de l'invisible influence qui planait sur toute la contrée, cette preuve toute extérieure, ce prodige moral, ce miracle diocésain, nous semblent faits pour donner à réfléchir aux esprits les plus frivoles. Comment, pendant un aussi long temps, les criminels ont-ils eu le bras arrêté ? Est-ce imposture, hallucination ou catalepsie ? Comment le glaive de la justice n'a-t-il pas eu à sévir ? D'où venait cette paix, cette trêve de Dieu, *précisément en ce moment* ? En dehors de la raison que nous indiquons, nous invitons l'incroyance à essayer de trouver la cause de ce fait surprenant et de cette étrange coïncidence. Elle le tentera vainement.

La Reine du ciel avait passé, la Reine du ciel avait béni.

Bernadette était constamment visitée par les innombrables étrangers que la piété ou la curiosité faisaient affluer à Lourdes. Il y en avait de

* Voir *l'Intérêt pu lic* des 6 mars et 8 juin, et *l'Ere impériale* de la même époque.

toutes les classes, de toutes les professions, de toutes les philosophies. Nul ne prit en défaut cette parole simple et loyale ; nul, après avoir vu et entendu la Voyante, n'osa dire qu'elle mentait. Au milieu des partis agités et des discussions sans nombre, cette petite enfant, par un privilège inconcevable, inspirait à tous le respect, et elle ne fut pas une seule fois en butte à la calomnie. L'éclat de cette innocence était tel, que sa personne ne fut ni atteinte ni attaquée : une invisible égide la protégeait.

D'une intelligence très-ordinaire en toutes choses, Bernadette était au-dessus d'elle-même toutes les fois qu'elle avait à rendre témoignage de l'Apparition. Aucune objection ne la troublait.

Elle avait des réponses profondes. M. de Ressaiguier, conseiller-général et ancien député des Basses-Pyrénées, vint la voir : il était accompagné de plusieurs dames de sa famille. Il se fit raconter les Visions dans le plus grand détail. Lorsque Bernadette lui dit que l'Apparition s'exprimait en patois béarnais, il se récria :

—Tu ne dis point la vérité, mon enfant ! Le bon Dieu et la sainte Vierge ne comprennent pas ton patois et ils ne savent pas ce misérable langage.

—S'ils ne le savaient pas, monsieur, répondit-elle, comment le saurions-nous nous-mêmes ? Et s'ils ne le comprenaient pas, qui nous rendrait capables de le comprendre ?

Elle avait des réparties spirituelles.

—Comment la sainte Vierge a-t-elle pu t'ordonner de manger de l'herbe ? Elle te prenait donc pour une bête ? lui disait un jour un sceptique.

—Est-ce que vous pensez cela de vous quand vous mangez de la salade ? lui répliqua-t-elle en souriant finement.

Elle avait des réponses naïves. Ce même M. de Ressaiguier lui parlait de la beauté de l'Apparition de la Grotte :

—Était-elle aussi belle que les personnes que voici ? lui demanda-t-il.

Bernadette promena son regard sur le cercle charmant des jeunes filles et des dames qui avaient accompagné le visiteur, puis elle eut comme une moue de dédain :

—Oh ! c'était bien autre chose que *tout cela* ! fit-elle.

“*Tout cela*,” c'était l'élite de la société de Pau.

Elle déconcertait les subtilités de l'esprit par lesquelles on cherchait à l'embarrasser.

—Si M. le Curé vous défendait formellement d'aller à la Grotte, que feriez-vous ? lui disait quelqu'un.

—Je lui obéirais.

—Mais si vous receviez en même temps de l'Apparition l'ordre d'y aller, que feriez-vous alors entre ces deux ordres contraires ?

L'enfant tout aussitôt, sans hésiter le moins du monde, répondit :

—J'irais demander la permission à Monsieur le Curé.

Rien, ni à cette époque ni plus tard, ne lui fit perdre sa simplicité pleine de grâce. Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parlait de l'Apparition. Elle se considérait toujours comme la dernière à l'école des Sœurs. On avait de la peine à lui apprendre à lire et à écrire. L'esprit de cette enfant était ailleurs, et, si nous osions pénétrer dans cette nature exquise et visitée par la grâce, nous dirions peut-être que son âme, peu curieuse sans doute de ce savoir humain, faisait l'école buissonnière dans les halliers du Paradis.

Aux récréations, elle se confondait avec ses compagnes. Elle aimait à jouer.

Quelquefois un visiteur, un étranger venu de loin demandait aux Sœurs de lui montrer cette Voyante, cette privilégiée du Seigneur, cette bien-aimée de la Vierge, cette Bernadette dont le nom était déjà si célèbre.

—La voilà, disait la Sœur en la désignant du doigt parmi les autres enfants.

Le visiteur regardait, et il voyait une petite fille chétive et misérablement vêtue, jouant aux barres, à cache-cache, à pigeon-voile, sautant à la corde, toute entière aux innocents plaisirs de l'enfance. Mais ce qu'elle préférait à tout, c'était de figurer, elle la trentième ou la quarantième, dans une de ces rondes immenses que les enfants font en chantant et se tenant par la main.

La Mère de Dieu, en visitant Bernadette, en lui donnant le rôle d'un témoin des choses divines, en faisant d'elle le centre d'un concours innombrable et comme un objet de pèlerinage, avait protégé, par un miracle plus grand que tout autre, sa simplicité et sa candeur, et elle lui avait fait le don extraordinaire, le don divin de demeurer une enfant.

Ce n'était point seulement à Lourdes que des guérisons miraculeuses avaient lieu. Des malades qui ne pouvaient point venir à la Grotte s'étaient procuré de l'eau et avaient vu leurs souffrances invétérées disparaître soudainement.

Il y avait à Nay, dans les Basses-Pyrénées, un enfant de quinze ans nommé Henri Busquet dont la santé était perdue. Il avait eu, en 1856, une violente et longue fièvre typhoïde à la suite de laquelle s'était formé au côté droit du cou un abcès qui avait gagné insensiblement le haut de la poitrine et le bas de la joue. Cet abcès était gros comme le poing. L'enfant souffrait à se rouler par terre. M. le docteur Suberville, très-renommé en ce pays, perça cet abcès, quatre mois environ après sa formation, et il en sortit une énorme quantité de matière séro-purulente. Mais Henri ne guérit point. Après plusieurs médications impuissantes, le docteur songea aux eaux de Canterets. En 1857, dans le courant du mois d'octobre, époque de l'année où, les riches baigneurs étant déjà partis, les indigents se rendent à ces thermes célèbres, le jeune Busquet y prit une quinzaine de bains. Ils furent plus nuisibles qu'utiles et avivèrent ses plaies. La

maladie s'aggravait malgré des soulagements momentanés. Le malheureux enfant avait aux régions que nous venons d'indiquer un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine, tout un côté du cou, et menaçant le visage. En outre, deux nouveaux engorgements glandulaires très-prononcés s'étaient déclarés à côté de cet affreux ulcère.

Tel était l'état de ce pauvre enfant lorsque, entendant parler des effets merveilleux de l'eau de la Grotte, il pensa à y avoir recours. Il voulait partir et y faire à pied son pèlerinage ; mais il présumait trop de ses forces et ses parents refusèrent de l'y conduire.

Henri, qui était très-pieux, était poursuivi par l'idée que la Vierge apparue à Bernadette le guérirait. Il demanda à une voisine qui allait à Lourdes de puiser pour lui un peu d'eau à la Source. Elle lui en apporta une bouteille dans la soirée du mercredi, 28 avril, fête du Patronage de saint Joseph.

Vers les huit heures du soir, au moment de se coucher, l'enfant s'agenouille et adresse sa prière à la Très-Sainte Vierge.

Sa famille priait avec lui ; son père, sa mère, plusieurs frères et sœurs. C'étaient de très-braves gens, simples et croyants : l'une des filles est aujourd'hui religieuse chez les sœurs de Saint-André.

Henri se met au lit. Le docteur Subervielle lui avait souvent recommandé de ne se jamais servir d'eau froide, sous peine d'une complication fâcheuse de son mal ; mais, en ce moment, Henri pensait à tout autre chose qu'aux prescriptions de la Médecine. Il enlève les bandages et la charpie qui couvrent son ulcère et ses tumeurs, et, à l'aide d'un linge qu'il imbibe dans l'eau de la Grotte, il baigne et lave ses plaies avec l'onde miraculeuse. La foi ne lui manquait point. " Il est impossible, pensait-il, que la sainte Vierge ne me guérisse pas." Il s'endort sur cette espérance. Un sommeil profond s'empare de lui.

Au réveil, son espérance était une réalité, toutes ses douleurs avaient cessé, toutes ses plaies étaient fermées ; les glandes avaient disparu ; l'ulcère n'était plus qu'une cicatrice solide, aussi solide que si la main du temps l'avaient fermée lentement. La puissance éternelle qui était intervenue, et qui avait guéri, avait fait en quelques instants l'œuvre de plusieurs mois ou de plusieurs années. La guérison avait été complète, soudaine et sans convalescence.

Le Rapport des médecins adressé à la Commission et dans lequel nous avons puisé les termes techniques de notre récit, s'inclinait devant le Miracle manifeste survenu en cet enfant. " Toutes les affections de la nature de celle-ci, disait l'un d'eux, sont lentes à guérir parce qu'elles se rattachent à la diathèse scrofuleuse et qu'elles impliquent la nécessité de modifier profondément l'organisme. Cette seule considération mise en regard de la soudaineté de la guérison suffit pour prouver que ce fait

“ s'écarte de l'ordre de la nature. Nous le rangeons parmi les faits qui posent sèdement pleinement et d'une manière évidente le caractère surnaturel (*). ”

Le médecin ordinaire du malade, M. le docteur Subervielle, déclarait merveilleuse et divine, comme tout le monde, cette soudaine guérison ; mais le scepticisme inquiet qu'il y a souvent au fond de l'esprit des disciples de la Faculté, attendait la grande épreuve du temps.

— Qui sait, disait souvent M. Subervielle, si, à dix-huit ans, ceci ne reviendra pas ? Jusque-là, je serai toujours tourmenté.

L'éminent médecin qui parlait ainsi ne devait pas avoir la joie de voir cette guérison confirmée par la temps. Le pays eut le malheur de le perdre, il mourut quelque temps après.

Quand au jeune Henri Busquet, l'auteur de ce livre, suivant sa coutume de vérifier par lui-même, a voulu le voir et l'entendre.

Henri nous a dit son histoire, que nous connaissions déjà par les rapports officiels et par plusieurs témoins. Il nous l'a racontée comme une chose toute simple, sans stupeur et sans surprise. Pour le ferme bon sens de ces chrétiens du peuple, dont les sophismes n'ont pas égaré l'esprit, le Surnaturel ne paraît point extraordinaire, et moins encore contraire à la raison. Ils le trouvent conforme aux vraies notions du sens commun. S'ils sont surpris parfois qu'un médecin leur rende la santé, ils ne sont jamais étonnés que Dieu, qui a été assez puissant pour créer l'homme, soit assez bon pour le guérir. Ils voient d'un regard très-droit, que le Miracle, loin de troubler l'ordre, est au contraire une des lois de l'ordre éternel. Si Dieu, dans sa miséricorde, a donné à certaines eaux, la vertu d'enlever telle maladie, s'il guérit indirectement ceux qui usent, suivant certaines conditions, de ces choses matérielles, combien, à plus forte raison, saura-t-il guérir directement ceux qui directement s'adressent à Lui ? Ainsi raisonne le pauvre peuple.

Nous avons voulu voir de nos yeux et toucher de nos mains les traces de cette terrible plaie, si miraculeusement guérie. Une vaste cicatrice marque la place où était l'ulcère. Il y a longtemps que l'enfant a franchi la crise de la dix-huitième année, et rien n'a reparé de sa cruelle maladie. Nulle souffrance, nul écoulement, nulle tendance aux engorgements glandulaires. La santé est parfaite. Henri Busquet est aujourd'hui un homme de vingt-cinq ans plein de vie et de force. Il exerce comme son père l'état de plâtrier. Le dimanche, à la fanfare de l'Orphéon, il remplit, non sans talent, sa partie de trombonne parmi les instruments de cuivre. Il a une voix superbe. Si jamais vous allez dans la ville de Nay, vous l'entendrez sûrement à travers les fenêtres de quelque maison en construction ou en réparation, car, sur ses échafaudages, il a coutume de chanter à plein cœur, depuis l'aurore jusques au soir. Vous pouvez écouter sans crainte

* Rapport de M. le docteur Vergez, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

que vos oreilles soient blessées par quelque chanson grossière. Ce sont de gais et innocents couplets, parfois même des cantiques que module cette voix charmante. Celui qui chante n'a pas oublié que c'est à la Sainte Vierge qu'il doit la vie.

Dans le courant de ces mois de Mars et d'Avril, avant comme après la lettre du Ministre, M. le Préfet avait employé sa vive intelligence à trouver en dehors du Surnaturel la clef de ces étranges affaires de Lourdes. Les interrogatoires avaient été inutilement renouvelés par le parquet et par Jacomet. Ni le Commissaire de Police ni M. Dutour n'avaient pu prendre l'enfant en défaut. Cette petite bergère de treize ou quatorze ans, ignorante et ne sachant ni lire, ni écrire, ni même parler français, déconcertait par sa simplicité profonde les habiles et les prudents.

Un disciple des Mesmer et des Du Potet, venu on ne sait d'où, avait vainement tenté d'endormir Bernadette du sommeil magnétique. Ses passes avaient échoués contre ce tempérament paisible et peu nerveux, et il n'avait réussi qu'à donner une migraine à l'enfant. La pauvre petite se prêtait d'ailleurs avec résignation aux expériences et à l'examen de chacun. Dieu voulait qu'elle fût en butte à toutes les épreuves et que de toutes, sans exception, elle sortit triomphante.

On avait appris qu'une famille étrangère et immensément riche ayant comme tout le monde, subi le charme de Bernadette, lui avait proposé de l'adopter en offrant aux parents une fortune, cent mille francs, avec la facilité de rester auprès de leur enfant. Le désintéressement de ces braves gens n'avait pas même été tenté, et ils avaient voulu rester pauvres.

Tout échouait, les pièges de la ruse, les offres de l'enthousiasme, la dialectique des esprits les plus déliés.

Quelle que fût son horreur pour le fanatisme, M. le Procureur impérial Dutour ne pouvait trouver, ni dans le Code d'Instruction Criminelle, ni dans le Code Pénal, aucun texte qui l'autorisât à sévir contre Bernadette et à la faire incarcérer. Une arrestation de cette nature eût été illégale au premier chef et aurait pu avoir pour le magistrat qui l'eût ordonnée des conséquences fâcheuses. Aux yeux de la loi pénale, Bernadette était innocente.

M. le Préfet, avec sa très-grande netteté d'esprit, se rendit compte de tout cela aussi bien qu'eût pu le faire un jurisconsulte. Il songea alors à arriver au même résultat à l'aide d'un autre moyen, et à procéder par mesure administrative à cet emprisonnement qui lui semblait utile et dont la Magistrature, les codes à la main, ne se croyait pas le droit de prendre l'initiative.

Il y a dans l'immense arsenal de nos lois et règlements une arme redoutable, nous voulons parler de la loi sur les Aliénés. Sans débat public, sans défense possible, sur le certificat d'un ou deux médecins le déclarant atteint de trouble mental, un malheureux peut être saisi brusquement, par

simple mesure administrative, et jeté dans la plus terrible des prisons, dans le cabanon d'une maison de fous. Que, dans la plupart des cas, cette loi s'applique suivant l'équité, par suite de l'honorabilité générale et de la capacité du corps médical, nous le croyons et nous avons besoin de le croire. Mais que cette honorabilité et ce savoir autorisent à supprimer toute défense, toute publicité et tout appel ; que la décision à huis-clos de deux médecins soit dispensée de cette triple garantie dont la Loi a voulu entourer les jugements de la Magistrature, c'est ce que nous avons quelque peine à comprendre.

Convaincu comme il l'était de l'impossibilité actuelle du Surnaturel, M. le préfet Massy n'hésita pas, dans l'impuissance d'agir où se trouvait la Magistrature, à chercher dans cette loi redoutable une solution à la question extraordinaire qui venait de surgir tout à coup dans son département.

En apprenant que la Vierge était apparue de nouveau et avait dit son nom à Bernadette, M. le Préfet envoya chez les Soubirous une commission composée de deux Médecins. Il les prit parmi ceux qui n'admettaient pas plus que lui le Surnaturel, parmi ceux qui avaient leurs conclusions écrites d'avance dans leur prétendue philosophie médicale. Ces deux Médecins qui étaient de Lourdes et dont l'un était l'ami particulier du Procureur impérial, s'épuisaient depuis trois semaines à soutenir toutes sortes de théories sur la catalepsie, le somnambulisme, l'hallucination, et se débattaient exaspérés contre l'inexplicable rayonnement de l'extase, contre le jaillissement de la Source, contre les guérisons soudaines qui venaient à chaque instant battre en brèche les doctrines qu'ils avaient rapportées de la Faculté.

Ce fut à ces hommes et dans ces circonstances que M. le Préfet, dans sa sagesse, jugea bon de confier l'examen de Bernadette.

Ces messieurs palpèrent la tête de l'enfant et n'y trouvèrent aucune lésion. Le système de Gall consulté n'indiquait nulle part la protubérance de la folie. Les réponses de l'enfant étaient sensées, sans contradictions, sans bizarrerie. Rien d'exagéré dans le système nerveux : tout au contraire, un plein équilibre et je ne sais quoi de profondément calme. Un asthme fatiguait souvent la poitrine de la petite fille ; mais cette infirmité n'avait aucune liaison avec un dérangement du cerveau.

Les deux Médecins, très-consciencieux d'ailleurs malgré leurs préventions, consignèrent toutes ces choses dans leur rapport, et constatèrent l'état très-sain et très-normal de l'enfant.

Toutefois, comme sur la question des Apparitions, elle persistait invariablement dans son récit, ces messieurs, qui ne croyaient point à la possibilité de pareilles visions, s'appuyèrent là-dessus pour dire que Bernadette *pourrait bien être hallucinée*. (1.)

(1.) *Archives de la mairie de Lourdes*. Lettre d'envoi à M. le Préfet du rapport de MM. les docteurs ** et ***, en date du 26 Avril. Nous ne nommerons pas ces deux docteurs qui ne sortirent qu'un instant de la vie privée pour faire ce rapport officiel, et qui

Malgré leurs idées anti-surnaturelles, ils n'osèrent, devant l'état si bien équilibré et si intellectuellement normal de l'enfant, prendre une formule plus affirmative. Ils sentaient instinctivement que c'était non leur science positive avec ses certitudes, mais leurs opinions philosophiques préconçues qui concluait de la sorte, et qui répondaient à la question par la question.

M. le Préfet n'y regardait pas de si près, et ce Rapport lui parut suffisant. Muni de cette pièce, et en vertu de la loi du 30 juin 1838, il résolut de faire arrêter Bernadette et de la faire conduire à Tarbes pour être internée provisoirement à l'hospice, et ensuite, sans doute, dans une maison de fous.

Frapper cette enfant n'était pas tout : il fallait opposer enfin une digue à ce mouvement extraordinaire de la population. M. Rouland l'avait insinué dans sa lettre au Préfet, cela était possible sans sortir de la légalité. Il n'y avait pour cela qu'à considérer la Grotte comme un oratoire, et à la faire dépouiller des *ex-voto* et des offrandes des croyants.

Si les croyants opposaient de la résistance, un escadron de cavalerie se tiendrait à Tarbes, prêt à tout événement. Une émeute eût comblé bien des vœux secrets.

Restait à faire exécuter, contre Bernadette et contre la population, ces diverses mesures, dont l'infailibilité préfectorale avait reconnu la nécessité et l'urgence pour parer à l'invasion croissante de la Superstition.

C'était l'époque du Conseil de révision, M. Massy eut dans cette circonstance l'occasion de se rendre à Lourdes, et d'y voir tous les Maires du canton.

“ M. le Préfet, a dit depuis un illustre écrivain, M. le Préfet était chargé d'imposer ce jour-là à ses administrés un service assez grand, assez lourd, inauguré d'une façon assez répugnante : il aurait pu comprendre, s'il l'avait voulu, que quelques libertés consolantes sont nécessaires en compensation des sacrifices qu'exige la société. Or, la liberté de prier en certains lieux, d'y brûler un cierge, d'y puiser une goutte d'eau, d'y déposer une offrande, ne peut pas paraître bien onéreuse à l'Etat, ni funeste à l'ordre public, ni offensante pour la pudeur et la liberté de personne : cependant elle console profondément ceux qui en usent. Laissez donc la foi vivre ! Dans vos emplois, dans vos puissances, dans vos fortunes, songez que la plupart des hommes que vous gouvernez ont besoin de demander à Dieu le pain de chaque jour, et ne le reçoivent que par une sorte de miracle. La foi, c'est déjà du pain : elle aide à manger le pain noir ; elle aide à l'attendre encore patiemment, passé l'heure où il devait venir. Et quand Dieu semble vouloir ouvrir un de ces lieux de grâce où la foi coule plus abondante et donne de plus prompts secours, ne les fermez

se trompèrent, croyons-nous, sans y mettre de méchanceté.—S'ils avaient quelques réclamations à faire au sujet de notre récit, nous sommes prêts sur une lettre d'eux à en tenir compte.

pas : vous-mêmes, les premiers, en aurez besoin. C'est là que vous pourrez faire des économies sur le budget des hôpitaux et des prisons." (1.)

Telles n'étaient point les pensées, tels n'étaient point les sentiments de M. le baron Massy. Après avoir prélevé au nom du Pouvoir ce terrible impôt du sang, que l'on nomme la Conscription, il adressa aux Maires du canton un discours officiel. Il sut invoquer à la fois, à propos des Apparitions et des Miracles, l'intérêt de l'Eglise et celui de l'Etat, le Pape et l'Empereur. En chacune de ses phrases, il commençait par la piété et finissait par l'administration. Les prémisses étaient d'un théologien, les conclusions étaient d'un préfet.

" M. le Préfet a montré aux Maires, disait le surlendemain le journal de la Préfecture, ce que les scènes qui s'étaient produites avaient de regrettable, et *quelle défaveur elles tendaient à jeter sur la Religion*. Il s'est appliqué surtout à leur faire comprendre que le fait de la création d'un oratoire à la Grotte, *fait suffisamment constitué par le dépôt d'emblèmes religieux et de cierges*, était une atteinte portée à l'autorité *ecclésiastique et civile*, une *illégalité* qu'il était du devoir de l'administration de faire cesser, puisque, *aux termes de la Loi*, aucune chapelle publique ou oratoire ne peut être fondée *sans l'autorisation du Gouvernement*, sur l'avis de l'Evêque diocésain." (2.)

" —Mes sentiments, avait ajouté le dévot fonctionnaire, ne doivent être suspects à personne. Tout le monde, dans ce département, connaît mon respect profond pour la Religion. J'en ai donné,—je crois,—assez de preuves, pour qu'il soit impossible de mal interpréter mes intentions.

" Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre, Messieurs, que j'ai donné l'ordre au Commissaire de Police d'enlever et de transporter à la Mairie, où ils seront mis à la disposition de ceux qui les ont déposés, les objets placés dans la Grotte.

" J'ai prescrit, en outre, d'ARRÊTER et de conduire à Tarbes, *pour y être traitées comme malades*, aux frais du Département, les personnes qui se diraient visionnaires, et je ferai poursuivre, *comme propagateurs de fausses nouvelles*, tous ceux qui auraient contribué à mettre en circulation les bruits absurdes que l'on fait courir." (3.)

Ceci se passait le 4 mai. C'est ainsi que le très-religieux Préfet inaugurait son mois de Marie.

Ces paroles furent accueillies par un "*enthousiasme unanime*," suivant le journal de la Préfecture.

La vérité est que les uns désapprouvèrent hautement la voie violente dans laquelle s'engageait l'autorité, tandis que d'autres, appartenant à la

(1.) Louis Venillot, *Univers* du 23 aout 1863.

(2.) *Ere impériale* du 8 mai.

(3.) Nous donnons ce discours d'après l'article de l'*Ere impériale*, journal de la Préfecture. No. du 8 mai.

secte des Libres-Penseurs, s'imaginèrent que la main du Préfet allait suffire à enrayer brusquement la marche irrésistible des choses.

Au dehors, les philosophes et les savants se réjouissaient. Le *Lavedan*, absolument silencieux depuis deux mois, terrassé qu'il était par l'évidence des faits, retrouva la parole pour entonner un dithyrambe préfectoral.

Immédiatement après son discours, le Chef du Département avait quitté la ville, laissant s'exécuter hors de sa présence ce qu'il avait ordonné.

Les mesures de M. le Préfet se complétaient l'une par l'autre. Par l'arrestation de Bernadette, il atteignait la cause ; par l'enlèvement des objets à la Grotte, il atteignait l'effet. Si, comme c'était probable, ces ardentes populations, blessées dans la liberté de leurs croyances, de leur droit de prier, de leur religion, essayaient quelque résistance ou se livraient à quelque désordre, l'escadron de cavalerie, mandé par dépêche, accourait à bride abattue, et, mettant toutes choses au régime de l'état de siège, réfutait la Superstition par le tout-puissant argument du sabre. De même qu'il venait de transformer une question religieuse en question administrative, M. Massy était prêt à transformer la question administrative en question militaire.

Le Maire et le Commissaire de Police étaient chargés, chacun selon ce qui les concernait, d'exécuter les volontés du Préfet. Le premier avait ordre de faire arrêter Bernadette, le second de se rendre aux Roches Massabielle et de dépouiller la Grotte de tout ce que la piété ou la reconnaissance des fidèles y avait déposé.

Suivons-les tous les deux, et commençons par le Maire, ainsi que le veut la hiérarchie.

Bien que M. Lacadé, Maire de Lourdes, évitât de se prononcer sur les événements extraordinaires qui se passaient, il en était fortement impressionné, et ce ne fut point sans une certaine terreur qu'il vit l'Administration entrer dans cette voie de violences. Il était fort perplexe. Il ne savait quelle attitude allaient prendre les populations ; il est vrai que M. le Préfet annonçait l'envoi possible d'un escadron de cavalerie pour maintenir la tranquillité dans la ville de Lourdes à la suite de l'arrestation ; mais cela même ne laissait pas que de l'inquiéter fortement. Le côté surnaturel et les miracles l'alarmaient aussi. Il ne savait que faire entre l'autorité du Préfet, la force du peuple et les puissances d'en haut. Il aurait voulu ménager la terre et le ciel. Il s'adressa, pour soutenir son courage, au Procureur impérial, M. Dutour ; et, tous deux ensemble, ils se rendirent chez M. le Curé de Lourdes pour lui communiquer l'ordre d'arrestation émané de la Préfecture. Ils expliquèrent à l'abbé Peyramale comment, d'après le texte de la loi du 30 Juin 1838, le Préfet agissait dans la plénitude de son droit légal.

Le Prêtre ne put contenir son indignation devant la cruelle iniquité d'une telle mesure, fût-elle à la rigueur possible d'après quelqu'une des innombrables lois françaises.

— Cette enfant est innocente ! s'écria-t-il ; et la preuve, monsieur le Procureur impérial, c'est que, comme magistrat, vous n'avez pu, malgré vos interrogatoires de toute sorte, trouver un prétexte à la moindre poursuite. Vous savez qu'il n'y a pas un tribunal en France qui ne reconnût cette innocence, élatante comme le soleil ; qu'il n'y a pas un Procureur-général qui, en de telles circonstances, ne déclarât monstrueuse et ne fît cesser non seulement une arrestation, mais une simple action judiciaire.

— Aussi la Magistrature n'agit-elle pas, répondait M. Dutour. M. le Préfet, sur le rapport des médecins, fait renfermer Bernadette comme atteinte de démence, et cela dans son intérêt, pour la guérir. C'est une simple mesure administrative qui ne touche en rien à la Religion, puisque ni l'Evêque ni le Clergé ne se sont prononcés sur tous ces faits, qui se passent en dehors d'eux.

— Une telle mesure, reprit le Prêtre, serait la plus odieuse des persécutions ; d'autant plus odieuse, qu'elle prend un masque hypocrite, qu'elle affecte de vouloir protéger, qu'elle se cache sous le manteau de la légalité, et qu'elle a pour objet de frapper un pauvre être sans défense. Si l'Evêque, si le Clergé, si moi-même, nous attendons qu'une lumière de plus en plus grande se fasse sur ces événements pour nous prononcer sur leur caractère surnaturel, nous en savons assez pour juger de la sincérité de Bernadette et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et dès qu'ils ne constatent aucune lésion cérébrale, en quoi vos deux Médecins seraient-ils plus compétents pour juger de la folie ou du bon sens que l'un quelconque des mille visiteurs qui ont interrogé cette enfant, et qui ont tous admiré la pleine lucidité et le caractère normal de son intelligence ? Vos médecins eux-mêmes n'osent affirmer et ne concluent que par une hypothèse. M. le Préfet ne peut, à aucun titre, faire arrêter Bernadette.

— C'est légal.

— C'est illégitime. Prêtre, Curé-doyen de la ville de Lourdes, je me dois à tous, et en particulier aux plus faibles. Si je voyais un homme armé attaquer un enfant, je défendrais l'enfant au péril de ma vie, car je sais le devoir de protection qui incombe au bon Pasteur. Sachez que j'agirai de même quand bien même cet homme serait un Préfet et que son arme serait le mauvais article d'une mauvaise loi. Allez donc dire à M. Massy que ses Gendarmes me trouveront sur le seuil de la porte de cette pauvre famille, et qu'ils auront à me renverser, à me passer sur le corps, à me fouler aux pieds avant de toucher à un cheveu de la tête de cette petite fille.

Cependant . . .

— Il n'y a pas de cependant. Examinez, faites des enquêtes, vous êtes libres, et tout le monde vous y convie. Mais si, au lieu de cela, vous voulez persécuter, si vous voulez frapper les innocents, sachez bien qu'avant d'atteindre le dernier et le plus petit parmi mon troupeau, c'est par moi qu'il faudra commencer.

—Quant à la Grotte, reprit le Prêtre, si M. le Préfet veut, au nom des lois de la Nation et au nom de sa piété particulière, la dépouiller des objets que d'innombrables visiteurs ont déposés en l'honneur de la sainte Vierge, qu'il le fasse. Les croyants seront attristés et même indignés. Mais qu'il se rassure, les habitants de ce pays savent respecter l'Autorité, même quand elle s'égare. On dit qu'à Tarbes un escadron est en selle, attendant pour accourir à Lourdes un signal du Préfet. Que l'escadron mette pied à terre. Quelque ardentes que soient les têtes, quelque ulcérés que soient les cœurs, on écoute ma voix et je réponds, sans la force armée, de la tranquillité de mon peuple. Avec la force armée, je n'en réponds plus.

L'attitude énergique prise par M. le Curé de Lourdes, que l'on savait incapable de plier dans tout ce qu'il considérait comme son devoir, introduisait dans la question un élément imprévu quoique très-aisé à prévoir.

Le Procureur Impérial, dès qu'il s'agissait d'une mesure administrative, n'avait point à intervenir; et ce n'était qu'officieusement que M. Dutour avait accompagné M. Lacadé au presbytère. Tout le poids de la décision à prendre portait donc sur ce dernier.

M. Lacadé avait la certitude que le Curé de Lourdes ferait infailliblement ce qu'il avait dit. Quant à opérer par surprise et à arrêter brusquement Bernadette à l'insu du Pasteur, il n'y fallait point songer, maintenant que l'abbé Peyramale était prévenu et qu'il avait l'œil ouvert. Nous avons dit tout à l'heure les impressions que ressentait le Maire en présence du Surnaturel surgissant tout à coup sous ses yeux. L'apparente impassibilité du magistrat municipal cachait un homme très-anxieux et très-agité.

Il fit part au Préfet de la conversation que M. Dutour et lui venaient d'avoir avec le Curé-Doyen, de l'attitude et des paroles de l'homme de Dieu. L'arrestation de Bernadette, ajoutait-il, pourrait, en outre, dans l'état des esprits, soulever la ville et provoquer une révolte indignée contre les autorités constituées. Quant à lui, devant la détermination si formellement exprimée par M. le Curé et en présence de si redoutables éventualités, il se voyait à regret obligé de se refuser—fallût-il résigner les honneurs de la Mairie—à faire exécuter personnellement une pareille mesure. C'était au Préfet, s'il le jugeait bon, d'agir directement et de faire opérer l'arrestation par un ordre direct à la Gendarmerie.

Pendant que le sort et la liberté de Bernadette étaient soumis à ces incertitudes, M. Jacomet, en grande tenue et revêtu de son écharpe, se préparait à exécuter aux Roches Massabielle, les mesures prescrites par M. Massy.

Le bruit que le Préfet avait donné l'ordre de spolier la Grotte s'était répandu rapidement et avait jeté l'agitation dans toute la ville. La population tout entière était consternée comme en présence d'un sacrilège monstrueux.

—La très-sainte Vierge a daigné descendre chez nous, disait-on, et y

opérer des miracles, et voilà comment on la reçoit ! Il y a de quoi attirer la colère du Ciel !

Les âmes les plus froides étaient émues ; une sourde effervescence se manifestait peu à peu dans la population et allait grandissant. Dès les premiers moments et avant l'entrevue que nous venons de raconter, le curé Pcyramale et les Prêtres de la ville avoient fait entendre aux uns et aux autres des paroles de paix, et tâché de calmer les plus irrités.

“ — Mes amis, disait le Clergé, ne compromettez pas votre cause par des désordres ; subissez la loi, même mauvaise. Si la sainte Vierge est en tout cela, elle saura bien tourner les choses à sa gloire ! et vos violences, si vous vous en permettiez, seraient à son égard un manque de foi, une injure à sa toute-puissance. Voyez les martyrs ; se sont-ils révoltés contre les empereurs ? Et ils ont triomphé par cela même qu'ils n'ont pas combattu.”

L'autorité morale du Curé était grande, mais les têtes étaient ardentes et les cœurs indignés. On était à la merci d'un hasard.

Les objets et les ex-voto déposés à la Grotte formaient une masse considérable, et qui ne pouvait être transportée à main d'homme. M. Jacomet se rendit à la Poste, chez M. Bariogé, pour demander une charrette et des chevaux.

— Je ne prête point mes chevaux pour de pareilles choses, répondit le Maître de poste.

— Mais vous ne pouvez refuser vos chevaux à qui les paye, s'écria M. Jacomet.

— Mes chevaux sont faits pour le service de la poste et non pour cette besogne. Je ne veux être pour rien en ce qui va se commettre. Faites-moi un procès si cela vous convient. Je refuse mes chevaux.

Le Commissaire alla ailleurs. Dans tous les hôtels, chez tous les loueurs de chevaux, assez nombreux à Lourdes à cause du voisinage de eaux thermales, chez les particuliers, auxquels il s'adressa en désespoir de cause, il rencontra les mêmes refus. Sa situation était des plus cruelles. La population, troublée et frémissante, le voyait ainsi aller inutilement de maison en maison, suivi des Sergents de ville, et assistait à ses déceptions successives. Il entendait les murmures, les rires, les paroles dures de la foule. Le poids de tous les regards tombait sur lui, en cette course pénible et infructueuse qu'il faisait à travers les places et les rues de la ville. Il avoit vainement augmenté successivement la somme d'argent qu'il offroit pour le prêt d'une charrette et d'un cheval. Les plus pauvres avoient refusé, bien qu'il eût offert jusqu'à trente francs et que la course ne fût que de quelques centaines de mètres.

La foule, entendant ce chiffre de trente francs, le comparait aux trente deniers.

Enfin, il trouva chez un maréchal-ferrant une fille qui, pour cette somme, lui prêta ce dont il avait besoin.

Quand on le vit sortir de cette maison avec une charrette attelée, la multitude fut d'autant plus indignée que nulle misère urgente n'avait pu déterminer la complaisance vénale des propriétaires du chariot. Ces gens n'étaient point pauvres.

Jacomet se dirigea vers la Grotte. Les Sergents de ville conduisaient la charrette. Une foule immense les suivait, silencieuse, sombre, inquiète, sentant s'amonceler en elle la terrible électricité des orages.

On arriva ainsi devant les Roches Massabiellès. La charrette, ne pouvant parvenir jusques-là stationna à quelque distance.

Sous la voûte de la Grotte brûlaient çà et là des cierges, portés sur des chandeliers ornés de mousse et de rubans. Des croix, des statues de la Vierge, des tableaux religieux, des chapelets, des colliers, des bijoux reposaient sur le sol ou dans les anfractuosités du rocher. A certaines places, sous les images de la Mère de Dieu, on avait étendu des tapis. Des milliers de bouquets avaient été portés là en l'honneur de Marie par de pieuses mains, et les prémices du mois des fleurs embaumaient ce sanctuaire champêtre.

Dans une ou deux corbeilles d'osier et sur le sol brillaient des pièces de cuivre, d'argent ou d'or dont le total formait quelques milliers de francs, premier don spontané des fidèles pour l'érection, en ce lieu, d'un temple à la Vierge sans tache, pieuse offrande, dont le caractère sacré avait frappé de respect l'audace même des malfaiteurs et sur laquelle, malgré la facilité de la solitude et des nuits, nul criminel n'avait osé jusques-là porter une main sacrilège.

M. Jacomet franchit la balustrade construite par les ouvriers et entra dans la Grotte. Il paraissait troublé. Les Sergents de ville étaient près de lui ; la foule qui l'avait suivi le regardait, mais sans pousser aucune clameur. La tranquillité extérieure de cette multitude avait quelque chose d'effrayant.

Le Commissaire commença d'abord par s'assurer de l'argent. Puis, éteignant les cierges un à un, ramassant les chapelets, les croix, les tapis, les divers objets qui remplissaient la Grotte, il les remettait au fur et à mesure aux Sergents de ville pour les porter sur la charrette. Ces pauvres gens paraissaient souffrir de la besogne qu'ils faisaient et c'était avec un visible sentiment de tristesse et de respect qu'ils portaient sur le chariot tout ce dont le Commissaire dépouillait la Grotte, honorée et sanctifiée naguère par la visite de la Mère de Dieu, par le jaillissement de la Source, par la guérison des malades.

A cause de la distance de la charrette, tout cela se faisait assez lentement. M. Jacomet appela un petit garçon qui se trouvait là, un peu en avant de la foule.

—Tiens, prends ce tableau et porte-le à la charrette.

Le petit garçon tendit les mains pour prendre le cadre. Un autre enfant à côté de lui, lui cria :

—Malheureux ! que vas-tu faire ? Le bon Dieu te punirait !

L'enfant effrayé, recula alors, et aucun appel nouveau du Commissaire ne put le déterminer à avancer.

Les mouvements du Commissaire avaient je ne sais quoi de convulsif. Quand il ramassa le premier bouquet, il voulut, le considérant comme une non-valeur, le jeter dans le Gave, mais un vague murmure de la foule arrêta son geste commencé. Il parut comprendre que la mesure de la patience populaire était comble et que le moindre incident pouvait la faire déborder. Les bouquets furent alors, avec tout le reste, transportés sur le chariot.

Un instant après, une statuette de la Vierge se brisa entre les manis du Commissaire, et ce petit fait produisit encore dans la foule un mouvement redoutable.

Quand la Grotte fut dépouillée de tout, M. Jacomet voulut encore enlever la balustrade. Il lui manquait une hache. Des gens qui taillaient du bois à une scierie annexée au moulin de M. de Laffite lui refusèrent successivement celles dont ils se servaient. Un autre ouvrier, qui travaillait un peu à l'écart des autres, n'osa pas lui résister et laissa prendre la sienne.

M. Jacomet mit lui-même la main à l'œuvre, et donna quelques coups de hache sur la balustrade qui était peu solide et qui céda presque aussitôt.

La vue de cet acte de violence matérielle, le spectacle de cet homme frappant le bois à coups de hache, fit plus d'effet sur la multitude que tout le reste, et il y eut une explosion menaçante. Le Gave était là, rapide et profond ; et il suffisait de quelques instants d'égarement pour que le malheureux Commissaire y fût précipité, dans un de ces irrésistibles mouvements de colère comme les foules en ont parfois.

Jacomet se retourna et montra son visage pâle et bouleversé.

—Ce que je fais, dit-il avec une apparente tristesse, je ne le fais pas de moi-même, et c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de l'exécuter. J'agis d'après les ordres de M. le Préfet. Il faut que j'obéisse, quoiqu'il m'en coûte, à l'autorité supérieure. Je ne suis point responsable, et il ne faut pas s'en prendre à moi.

Des voix dans la foule s'écrièrent :

—Demeurons calmes, pas de violence : laissons tout à la main de Dieu.

Les conseils et l'activité du Clergé portaient leurs fruits, et il n'y eut aucun désordre. Le Commissaire et les Sergents de la ville conduisirent sans obstacle la charrette à la mairie où ils déposèrent tous les objets recueillis à la Grotte. L'argent fut remis à M. le Maire.

Le soir, pour protester contre les mesures du Préfet, une foule innombrable se rendit à la Grotte, qui fut soudainement remplie de fleurs et illu-

minée. Seulement, pour éviter que la Police vint saisir les cierges, chacun tenait le sien à la main, et, au retour, le remportait chez lui.

Le lendemain, deux faits eurent lieu qui impressionnèrent vivement la population.

La fille qui avait loué le cheval et le chariot à M. Jacomet tomba du haut d'un grenier à foin et se brisa une côte.

Le même jour, l'homme qui avait prêté la hache au Commissaire pour renverser la balustrade de la Grotte eut les deux pieds écrasés par la chute d'un madrier qu'il voulait placer lui-même sur un établi.

Les Libres-Penseurs virent là une coïncidence irritante et malencontreuse. La multitude considéra ce double événement comme une punition du Ciel. (1.)

M. le préfet Massy était peu troublé par ces menus incidents. Il ne croyait pas plus aux maladies qu'aux guérisons venant du ciel.

L'attitude, non point menaçante, mais inflexible, de l'abbé Peyramale, la détermination prise par ce dernier d'intervenir de sa personne pour protéger Bernadette contre l'arrestation projetée, le préoccupaient bien plus que les marques du courroux céleste. Dieu, eu un mot, l'inquiétait moins que le Curé.

Le refus de M. Lacadé de procéder à cette violente mesure ; sa démission offerte ;—le visible mécontentement des maires du canton, au discours du conseil de révision ; les symptômes de grave effervescence qui avaient accueilli l'enlèvement des *ex-voto* de la Grotte ; l'incertitude où on était peut-être de la passive obéissance des Gendarmes et des Soldats, lesquels partageaient au sujet de Bernadette l'enthousiasme et la vénération populaires, lui donnèrent également à réfléchir. Il comprit que, dans un tel ensemble de conjonctures, l'incarcération de la Voyante pourrait avoir les conséquences les plus désastreuses.

Ce n'est point qu'il n'eût bravé volontiers une émeute. Quelques-uns des détails que nous avons racontés donneraient à penser qu'il l'avait secrètement désirée. Mais un soulèvement des populations précédé de la démission du Maire, compliqué de l'intervention d'un des prêtres les plus respectés du diocèse, suivi, selon toute probabilité, d'une plainte au Conseil d'Etat pour séquestration arbitraire, accompagné d'une énergique protestation de la presse catholique ou simplement indépendante, avait un caractère de gravité qui ne pouvait manquer de frapper vivement un homme aussi intelligent et aussi attaché à ses fonctions que M. le baron Massy.

Il devait pourtant en coûter singulièrement à l'orgueilleux Préfet de s'arrêter dans l'exécution de cette mesure radicale qu'il avait si publique-

(1.) Chacun comprendra le sentiment de convenance et de charité qui vous empêche de nommer les pauvres gens qui furent frappés par ces accidents. Ils appartiennent à la classe du peuple, à la classe des petits et des faibles : ils ont été atteints par le malheur, et ils sont sans défense. Nous ne nommons que les puissants.

ment annoncée la veille au conseil de révision ; et assurément il n'eût point agi de la sorte si le rapport des médecins, au lieu d'être une simple et hésitante hypothèse, peu sûre d'elle-même, avait constaté la folie ou l'hallucination de la Voyante. Que Bernadette eût été réellement atteinte d'aliénation mentale, rien n'était plus facile au Préfet que d'ordonner un second examen ; rien de plus aisé que de faire constater le trouble cérébral de l'enfant par deux autres docteurs, choisis parmi les notabilités scientifiques du pays, et assez autorisés comme gens de savoir et d'honneur pour imposer leur décision à l'opinion publique. Mais M. Massy, au courant de tous les interrogatoires de Bernadette, comprit qu'il ne se trouverait pas un seul médecin sérieux qui ne reconnût et ne proclamât avec tout le monde la pleine raison, la droite intelligence, et la bonne foi de l'enfant.

Devant l'évidence d'une telle situation, en présence des impossibilités morales, presque matérielles, qui se dressaient inopinément devant lui, le sage Préfet, se vit forcé de s'arrêter net et de ne pas aller plus avant. Il était condamné à l'inaction par la force des choses. Quant à retourner complètement sur ses pas et à révoquer la mesure déjà exécutée publiquement par Jacomet aux Roches Massabielle, une telle solution ne pouvait même pas aborder la pensée du baron Massy. L'enlèvement des objets de la Grotte, étant un fait accompli, fut maintenu. Mais la Voyante demeura libre, ignorant sans doute, entre ses prières du matin et celles du soir, l'orage qui venait de passer sur elle et qui n'avait point éclaté.

L'autorité civile, par cette tentative avortée et non reprise, constatait elle-même l'impossibilité absolue de convaincre Bernadette du moindre trouble cérébral. En laissant la Voyante libre, après avoir tenté de l'enfermer, le Pouvoir officiel rendait, malgré lui, un public hommage à la pleine intégrité de cette raison et de cette intelligence. L'incrédulité, par de tels coups mal dirigés, se blessait avec ses propres armes et servait précisément la cause même qu'elle prétendait attaquer. Ne l'accusons pourtant pas de maladresse. Il doit être difficile de lutter contre l'évidence et, en un tel combat, les fautes les plus lourdes sont inévitables.

Toutefois, si M. Massy modifiait en quelques circonstances la forme de ses projets, il s'obstinait invinciblement dans le fond même de ses desseins. L'unique concession qu'il consentait parfois à faire aux événements, c'était d'abandonner un moyen reconnu inutile ou périlleux pour en prendre quelqu'autre d'une apparence plus efficace, et de tourner les obstacles, quand il était impossible de les briser ou de les franchir. En un mot s'il changeait sa tactique, il ne changeait jamais ses résolutions. Il ne reculait pas, il évoluait.

Or, l'incarcération de Bernadette n'était qu'un moyen. Le principe premier et le but suprême, c'était le renversement radical de la superstition, et la défaite définitive du Surnaturel.

M. Massy ne perdit en rien l'espérance. Il avait " la certitude ", disait-il hautement de venir bientôt à bout des difficultés grandissantes de la situation.

Donc, s'il dut renoncer, malgré son discours du 4 mai, à faire enfermer la pauvre Bernadette comme folle, il n'en fut que plus acharné à mettre un terme d'une façon ou d'une autre aux progrès et aux envahissements du fanatisme.

Les doctrines et les explications qui, depuis quelques jours, étaient devenues le thème favori des libres-penseurs de ces contrées méridionales, suggérèrent à son esprit, déjà embarrassé, un moyen nouveau qui lui sembla véritablement décisif.

Pour bien comprendre comment le Préfet en vint à changer de la sorte son plan d'attaque, il est bon de jeter un coup d'œil sur ce qui se passait en ce moment dans le camp des intelligences anti-chrétiennes.

LIVRE SIXIEME.

Nouvelle attitude des incroyants.—L'enfant Lasbareilles ;—Denys Bouchet, etc.—Les explications médicales.—Analyse Latour de Trie.—Catherine Latapie-Chouat.—Marianne-Garrot.—Marie Lanoue-Domengé.—Foi persévérante et tranquillité des multitudes.—Protestation contre l'analyse Latour.—La ville de Lourdes s'adresse à M. Filhol.—Première communion de Bernadette.—Marche irrésistible des événements.—Violences administratives.—Arrêté du 8 juin : interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte.—Le maire Lacadé.—Le juge Duprat.

Les ennemis de la Superstition avaient perdu un terrain considérable dans leur lutte désespérée contre les événements qui, depuis dix ou douze semaines, scandalisaient leur philosophie aux abois. De même qu'il était devenu impossible de nier la Source, dont les limpides flots s'écoulaient magnifiques aux yeux des populations émerveillées, de même il devenait impossible de nier plus longtemps les guérisons qui s'effectuaient, à toute heure et partout, par l'usage de cette eau mystérieuse.

Au commencement on avait haussé les épaules devant les premières guérisons, en se bornant à les nier purement et simplement et en se refusant, de parti pris, à tout examen. Puis, quelques habiles avaient inventé deux ou trois faux miracles, pour se préparer le facile triomphe de les renverser ensuite. Mais l'incrédulité avait bien vite été débordée par la multiplicité des cures admirables dont nous n'avons pu raconter ou indiquer que la moindre partie. Les faits s'imposaient. Ils devenaient si nombreux, si éclatants, qu'il fallait, à tout prix, ou se soumettre au Miracle, ou trouver une explication naturelle de ces phénomènes extraordinaires.

La Libre-Pensée comprit alors qu'à moins de rendre les armes ou de nier la pleine évidence, il devenait urgent de procéder à une évolution rapide, et d'imaginer une autre tactique.

Les plus intelligents parmi ce petit monde trouvaient même qu'il était

déjà tard, et se rendaient compte de la très-lourde faute qu'ils avaient commise dans l'origine en niant prématurément et sans examen des faits devenus ensuite patents et parfaitement constatés, tels que le jaillissement de la Source et les guérisons d'un grand nombre d'incurables notoires, que chacun voyait maintenant circuler en pleine santé, dans les rues de la ville. Ce qui rendait le mal presque irréparable, c'est que ces malheureuses dénégations des faits les plus avérés étaient authentiques et officiellement constatées dans tous les journaux du Département.

La plupart des guérisons, opérées par l'eau de Massabielle, avaient un caractère de rapidité, voire même de soudaineté, qui marquait manifestement l'action immédiate d'une puissance souveraine. Toutefois, il s'en produisit quelques-uns qui ne présentèrent en rien ce caractère typique et très-visiblement surnaturel. Elles s'effectuèrent à la suite de lotions ou de boissons plus ou moins répétées, d'une façon lente et progressive, côtoyant en quelque sorte,—toutes miraculeuses qu'elles pussent être dans leur principe,—la marche ordinaire des cures naturelles.

Dans un village des environs de Lourdes, à Gez, un petit enfant, âgé de sept ans, avait été notamment l'objet d'une de ces guérisons à caractère mixte que, suivant la pente de l'esprit, on pouvait attribuer à une grâce spéciale de Dieu et aux seules forces de la Nature. Cet enfant, nommé Lasbareilles, était né entièrement difforme, avec une double déviation de la charpente osseuse, au dos et à la poitrine. Ses jambes toutes grêles et presque desséchées étaient paralysées par leur extrême faiblesse. Ce malheureux petit être n'avait jamais pu marcher. Il était constamment couché ou assis. Quand il fallait le changer de place, sa mère le portait dans ses bras. Parfois cependant, l'enfant, appuyé sur le bord de la table ou soutenu par la main maternelle, parvenait à se tenir debout et à faire quelques pas au prix de violents efforts et d'une immense fatigue. Le médecin du lieu s'était déclaré impuissant à le guérir; et, en présence de ce rachitisme essentiellement organique, on n'avait jamais eu recours à aucun remède.

Les parents de cet infortuné, entendant parler des miracles de Lourdes, s'étaient procuré de l'eau de la Grotte; et, dans l'espace de quinze jours, ils avaient fait, à trois reprises différentes, des lotions sur le corps de l'enfant, sans obtenir aucun résultat. Leur foi ne s'était point découragée pour cela: si l'espérance était bannie du monde, on la retrouverait en effet dans le cœur des mères. La quatrième lotion avait eu lieu le Jeudi-Saint, c'est-à-dire le 1er avril 1858. Ce jour-là, l'enfant avait fait tout seul quelques pas.

Ces lotions étaient devenues de plus en plus efficaces, et l'état de l'enfant s'était amélioré progressivement. Il en était ainsi venu, au bout de trois ou quatre semaines, à marcher à peu près comme tout le monde. Nous disons "à peu près," car il conservait dans les mouvements une gaucherie

d'allure qui semblait comme une réminiscence de son infirmité originelle. La maigreur des jambes avait peu à peu disparu en même temps que la faiblesse, et le buste s'était presque entièrement redressé. Toute la population du village de Gez, qui connaissait l'état antérieur de cet enfant, criait au miracle. Avait-elle tort, avait-elle raison ? Quelle que soit là-dessus notre pensée, il est certain qu'on pouvait de part et d'autre discuter ce point.

Un autre enfant, Denys Bouchet, du bourg de Lamarque, dans le canton d'Ossun, avait été guéri également d'une paralysie générale dans des conditions à peu près semblables. Un garçon de vingt-sept ans, Jean-Louis Amaré, épileptique, avait vu sa terrible maladie céder complètement, mais céder seulement peu à peu à l'usage de l'eau de Massabielle.

Quelques autres cas analogues s'étaient présentés. *

Si on ne connaissait, depuis l'ère chrétienne, les formes merveilleusement variées des guérisons surnaturelles, on serait peut-être tenté de croire que la Providence disposa ainsi les choses en ce moment pour amener l'orgueilleuse philosophie humaine à se prendre, elle-même, dans ses propres filets et à se suicider de ses propres mains. Mais ce ne fut point là, croyons-nous, un piège divin. Dieu ne tend d'embûches à personne. Par elle-même, par ses développements normaux et réguliers dont la logique est inconnue aux humaines philosophies, la Vérité est pour l'erreur un piège éternel.

Quoi qu'il en soit, les savants et les médecins du pays s'empressèrent de trouver dans ces diverses cures d'une physionomie incertaine et douteuse, dans ces cures parfaitement constatées d'ailleurs quant à leur réalité et à leur caractère progressif, une admirable occasion et un heureux prétexte pour opérer ce changement de tactique et cette évolution prudente que l'évidence croissante des faits rendait absolument nécessaire.

Renonçant à invoquer devant ces guérisons, le thème banal de l'imagination, ils les attribuèrent hautement aux vertus naturelles que possédait indubitablement cette eau singulière, nouvellement jaillie par le plus grand des hasards.

Donner cette explication c'était reconnaître les guérisons.

Que le lecteur se rappelle le commencement de cette histoire, alors

* Nous croyons utile de dire que—sauf celle de Denys Bouchet que la médecine officielle avait reconnue absolument et constitutionnellement incurable—aucune de ces guérisons ne fut déclarée miraculeuse par la Commission épiscopale nommée plus tard. Voir pour ces guérisons les 10e 11e et 16e procès-verbaux de la Commission. Quelle que puisse être en ces circonstances la probabilité de l'intervention divine, l'Eglise pour proclamer le Miracle exige qu'aucune explication naturelle du fait ne soit possible. Elle écarte, sans affirmer et sans nier, tout ce qui n'est pas dans ces conditions. Elle se borne à dire : *Nescio*.

Nous aurons l'occasion de revenir dans le cours de cette histoire sur les procédés d'examen de la Commission.

qu'une petite bergère, allant à la cueillette du bois mort, avait prétendu voir une Apparition lumineuse se dresser devant elle. Qu'il se rappelle les ricanements des fortes têtes de Lourdes, les haussemens d'épaules du Cercle, le dédain transcendant par lequel tous ces puissants esprits accueillent ces enfantillages, ces niaiseries et ces sottises. Que de pas en avant avait faits l'affirmation surnaturelle ; que de pas en arrière avaient faits l'incrédulité, la science et la philosophie, depuis les premiers événemens survenus tout à coup à la Grotte déserte des rives du Gave !

Le Miracle, si nous osons nous exprimer ainsi avait pris l'offensive. Naguère si fière à l'attaque et poursuivie maintenant par les faits, l'épée dans les reins, la Libre-Pensée en était réduite à se défendre.

Les représentans de la Philosophie et de la Science n'en étaient pas pour cela moins affirmatifs, ni moins dédaigneux pour la superstition populaire.

—Hé bien, oui ! disaient-ils en affectant un ton de bonhomie et des allures de bonne foi, hé bien, oui ! nous convenons que l'eau de la Grotte guérit certaines maladies. Quoi de plus simple ? En quoi est-il besoin de Miracle, de grâces surnaturelles, d'intervention divine, pour expliquer une action analogue, sinon identique, à celle des mille sources qui depuis Vichy ou Bade jusqu'à Luchon, agissent avec tant d'efficacité sur l'organisme humain ? L'eau de Massabielle possède purement et simplement des qualités minérales très-puissantes, comme en ont également, à quelques lieues plus haut dans la montagne, les thermes de Barèges ou de Cauterets. La Grotte de Lourdes n'appartient pas à la Religion, elle appartient à la Médecine.

Une lettre, que nous prenons au hasard parmi nos documents, présente mieux que nous ne saurions le faire l'attitude des savans du pays en présence des merveilles opérées par l'eau de Massabielle. Cette lettre écrite par un très-honorable médecin des environs, le docteur Lary, lequel ne croyait en rien aux explications miraculeuses, était adressée par lui à un membre de la faculté.

“ Ossun, 28 avril 1858.—Je m'empresse, mon cher confrère, de vous “ transmettre les détails que vous me demandez sur la femme Galop de notre commune.

“ Cette femme, à la suite d'un rhumatisme de la main gauche, avait “ cette main inhabile à la préhension. Ainsi, voulait-elle laver ou porter “ un verre avec cette main ? elle le laissait très-souvent tomber : voulait- “ elle puiser de l'eau ? elle devait y renoncer, parce que sa main gauche “ ne pouvait serrer la corde du tour de son puits. Il y avait plus de huit “ mois qu'elle n'avait pas fait son lit, et qu'elle n'avait pas filé un seul “ écheveau de fil.

“ Or, depuis son unique voyage à Lourdes où elle fit usage de l'eau de “ la Grotte *intus* et *extus*, elle file avec assez de facilité, *elle fait son lit,* “ *elle puisse de l'eau, elle lave et porte des verres et des assiettes à table,* “ *en un mot, elle se sert de cette main à peu près comme de l'autre.*”

“ Les mouvements de la main gauche ne sont pas encore *tout à fait* aussi libres qu'avant la maladie ; mais, comparés à ce qu'il étaient avant l'usage des eaux de la Grotte de Lourdes, *il y a en mieux 90 pour 100 de différence*. Au reste, cette femme se propose de revenir à la Grotte. Je vais l'engager à passer chez vous pour vous voir, vous pourrez vous même alors vous convaincre de ce que je vous dis ici.

“ Vous trouverez, en examinant la malade dont il s'agit, une ankylose incomplète de l'articulation métacarpo-phalangienne de l'index. C'est tout ce qui reste de son affection. Si l'usage réitéré de l'eau à la Grotte fait disparaître cet état morbide, *ce fait sera une preuve de plus de l'alcalinité de cette eau*. (1.)

“ Je termine, en vous priant de me croire votre très-dévoûé confrère.
“ LARY *d. m.*”

Cette explication une fois admise, et tenue *a priori* pour certaine, les médecins furent moins revêches à constater les guérisons opérées par l'eau de la Grotte ; et dès ce moment, ils se mirent à généraliser leur thèse et à l'appliquer presque indistinctement à tous les cas, même à ceux qui avaient un caractère de soudaineté en quelque sorte foudroyant, caractère assez peu conciliable pourtant avec l'action ordinaire des eaux minérales. Les doctes personnages du lieu se tiraient de ce mauvais pas en prêtant à l'eau de la Grotte des qualités d'une extrême puissance inconnue jusque-là. Peu leur importait de bouleverser dans leurs théories toutes les lois de la Nature, pourvu que ce ne fût pas au profit du ciel. Ils admettaient volontiers l'*extranaturel* pour se débarrasser du *surnaturel*.

Il se trouvait parmi les croyants quelques esprits mal faits et taquins qui troublaient par des réflexions importunes les graves explications et les théories transcendantes de la savante coterie :

—“ Comment se fait-il, venaient-ils objecter, que cette source minérale, si exceptionnellement puissante qu'elle opère des guérisons soudaines, ait été précisément découverte par Bernadette en état d'extase, à la suite de prétendues Visions célestes, et comme preuve de ces Apparitions surnaturelles ? Comment se fait-il d'abord que cette Source ait jailli juste au moment où Bernadette croyait entendre la Voix divine lui dire d'aller boire et se laver ? Comment se fait-il ensuite que cette Source, surgie soudainement, au vu et su de toute la population, dans des conditions si prodigieusement étonnantes, donne, non pas de l'eau ordinaire, mais une eau qui, de votre propre aveu, a guéri déjà tant de malades désespérés, lesquels y ont eu recours sans aucune direction médicale, et par simple esprit de foi religieuse ?”

Ces objections, répétées sous mille formes différentes, agaçaient outre

(1.) Disons en note que cette femme fut, en effet, entièrement guérie à un second voyage.

mesure les Libres-Penseurs, les Philosophes et les Savants. Ils essayaient de s'en tirer par des réponses si véritablement pauvres et misérables qu'elles devaient, ce semble, leur faire peu d'illusion à eux-mêmes ; mais en trouver d'autres était vraiment difficile.

—“Que voulez-vous ? disaient-ils, une chèvre a découvert par hasard le café. Un pâtre a par hasard, trouvé les eaux de Luchon. Toujours par hasard un paysan qui piochait a mis à jour les ruines de Pompéi. Qu'y a t'il d'étonnant à ce que cette petite fille, s'amusant à creuser la terre durant son hallucination, ait fait jaillir une source, et que cette source soit minérale et alcaline ? Qu'en ce moment, elle ait cru précisément voir la sainte Vierge et ouïr une voix lui indiquer la source, c'est une simple coïncidence, toute fortuite, dont la Superstition voudrait faire Miracle. Ce jour-là, comme toujours, le hasard a tout fait et a été le seul révélateur.”

Les croyants ne se laissaient pourtant pas ébranler par une telle logique. Ils avaient le mauvais goût de trouver qu'expliquer toutes ces choses par de simples coïncidences de hasard, c'était violenter par trop la raison sous prétexte de la défendre. Cela irritait les Libres Penseurs qui, tout en reconnaissant enfin les guérisons opérées, déploraient plus que jamais le caractère religieux et surnaturel que les populations s'obstinaient à donner à ces étranges événements ; et, comme les gens dépités, ils inclinaient à la violence pour arrêter le courant populaire. “ Si ces eaux sont minérales, commençaient-ils à dire, elles relèvent de l'Etat ou de la municipalité : on ne doit y aller qu'avec une ordonnance de la Faculté ; et ce qu'il faut y construire, c'est un établissement de bains et non une chapelle.”

La science de Lourdes, forcée de convenir des faits, en était arrivée à cette situation d'esprit et à ces dispositions intellectuelles, lorsque survinrent les mesures du Préfet, relatives aux objets déposés à la Grotte, et cette tentative d'incarcération de Bernadette sous prétexte de folie, tentative avortée par suite de l'intervention inattendue de M. le curé Peyramale.

A toutes ces thèses de la secte médicale aux abois, il manquait un point d'appui certain et officiel. M. Massy avait déjà songé à demander ce point d'appui à l'une des sciences les plus admirables et les plus incontestées de notre temps : la Chimie. Dans ce but il s'était adressé par l'intermédiaire du maire de Lourdes, à un chimiste assez renommé dans le département, M. Latour de Trie.

Faire constater,—non en détail par l'examen de chaque cas particulier, mais en général et en bloc,—que toutes ces guérisons qui se multipliaient et se dressaient comme des objections formidables étaient absolument naturelles de par la constitution intime de la Source nouvelle, lui parut un coup de maître ; et il crut en cela bien mériter de la Science, de la Philosophie-

En voyant qu'il était décidément impossible de faire arrêter Bernadette

comme folle, il pressa l'analyse qui devait établir officiellement, en face des guérisons, les propriétés minérales et thérapeutiques de l'eau de la Grotte. Il devenait urgent de se débarrasser de ce Surnaturel envahissant qui, après avoir fait jaillir la Source, guérissait maintenant les malades, et menaçait de forcer toutes les portes. Tout en laissant malheureusement ce maudit Surnaturel assez fort par bien des côtés, une analyse véritablement officielle pouvait rendre de grands services.

Le chimiste de la Préfecture se mit donc à l'œuvre pour faire cette précieuse étude de l'eau jaillie à Massabielle, et avec une conscience entière, si non avec une science complète, il trouva au fond de ses cornues une solution absolument conforme aux explications des médecins, aux thèses des philosophes et aux désirs de M. le Préfet. La vérité était-elle aussi satisfaite de cette analyse que le pouvaient être la Préfecture, la Philosophie et la Faculté ? C'est une question que l'on ne songea peut-être pas tout d'abord à se poser, mais que l'avenir devait se charger de résoudre.

Quoi qu'il en soit, voici l'analyse sommaire que M. Latour de Trie, chimiste de l'Administration, adressa officiellement, à la date du 6 mai, à M. le maire de Lourdes, et que ce dernier transmit aussitôt au baron Massy.

Examen chimique.

“ L'eau de la Grotte de Lourdes est très-limpide, inodore et sans saveur tranchée. Sa pesanteur spécifique est très-voisine de celle de l'eau distillée (sa température à la Source est de 15° cent.)

“ Elle contient les principes suivants :

“ 1o. Chlorures de soude, de chaux et de magnésie abondants ;

“ 2o. Carbonates de chaux et de magnésie ;

“ 3o. Silicates de chaux et d'alumine ;

“ 4o. Oxyde de fer ;

“ 5o. Sulfate de soude et carbonate de soude ;

“ 6o. Phosphate : des traces ;

“ 7o. Matière organique : ulmine.

“ Nous constatons dans la composition de cette eau absence complète du sulfate de chaux ou sélénite.

“ Cette particularité, assez remarquable, est toute à son avantage, et doit nous la faire considérer comme étant très-légère, facile à la digestion et imprimant à l'économie animale une disposition favorable à l'équilibre de l'action vitale.

“ *Nous ne croyons pas trop préjuger en disant, vu l'ensemble et la qualité des substances qui la constituent, que la science médicale ne tardera peut-être pas à lui reconnaître des vertus curatives spéciales qui pourront la faire classer au nombre des eaux qui forment la richesse minérale de notre département.*

“ Daignez agréer, etc.

“ A. LATOUR de Trie.”

L'ordre civil est moins bien discipliné que l'ordre militaire, et il s'y fait, faute d'entente, de fausses manœuvres. Le préfet au milieu de ses préoccupations avait négligé de donner ses ordres à la rédaction de la feuille préfectorale du département, l'*Ere Impériale*, de sorte que, tandis que le chimiste de la Préfecture disait blanc, le journaliste de la Préfecture disait noir. Tandis que le premier saluait dans la Source de Lourdes une des futures richesses thérapeutiques et minérales des Pyrénées, le second la qualifiait d'*eau malpropre* et se raillait agréablement des guérisons obtenues.

“ Il va sans dire,—écrivait-il juste le jour où M. Latour de Trie envoyait son rapport, c'est-à dire le 6 mai,—il va sans dire que la fameuse Grotte verse à flots les Miracles, et que notre département en est inondé. A tout bout de champ, vous rencontrez des gens qui vous racontent les mille guérisons obtenues par l'usage d'une *eau malpropre*.”

“ Bientôt les médecins n'auront plus rien à faire, les malades rhumatisants ou poitrinaires auront disparu du département, etc., etc.” (*)

Malgré ces dissonances qu'il aurait pu éviter, il est juste de reconnaître que M. le baron Massy était un homme actif. Le 4 mai, vers midi, il avait fait son discours aux maires du canton de Lourdes et donné ses ordres. Le 4 mai, au soir, la Grotte avait été dépouillée des offrandes et des ex-voto. Le 5 mai, au matin, il avait appris l'impossibilité d'arrêter la Voyante, et renoncé à cette mesure. Le 6 mai, au soir, il avait en main l'Analyse de son chimiste.

Muni de cette dernière et importante pièce, il attendait les événements.

Qu'allait-il se passer à Lourdes? Que ferait Bernadette dont les moindres pas étaient épiés par les yeux d'argus de Jacomet et de ses agents? Avec les chaleurs qui commençaient à arriver, l'eau de la Grotte, comme plusieurs le disaient, ne viendrait-elle pas à tarir, ce qui couperait court à toutes choses? Quelle attitude allaient avoir les populations? Telles étaient les préoccupations, les espérances et les inquiétudes de M. le baron Massy, préfet de l'Empire.

A la Grotte, la Fontaine miraculeuse coulait toujours, abondante et limpide, avec ce caractère de perennité tranquille que l'on remarque dans les belles sources qui jaillissent des rochers.

L'Apparition surnaturelle ne cessait de s'affirmer et de se prouver par des bienfaits.

Tantôt rapide comme l'éclair qui fend la nue, tantôt lente comme la lumière de l'aurore qui se lève et grandit rayon par rayon, la grâce de Dieu continuait de descendre visiblement et invisiblement sur les multitudes.

Nous ne pouvons parler que des grâces visibles.

A six ou sept kilomètres de Lourdes, à Loubajac, vivait une brave

(*) *Ere Impériale* du 6 mai 1858.

femme, une paysanne, jadis rude au travail, qu'un accident avait condamnée depuis dix-huit mois à la plus pénible inaction. Elle se nommait Catherine Latapie-Chouat. En octobre 1856, étant montée sur un chêne pour abattre des glands, elle avait perdu l'équilibre et fait une chute violente qui avait causé une forte luxation au bras droit et surtout à la main. La réduction,—disent le compte-rendu et le procès-verbal que nous avons sous les yeux,—la réduction, opérée immédiatement et avec succès par un habile médecin, avait à peu près rétabli le bras dans l'état normal sans pouvoir cependant le guérir d'une extrême faiblesse. Mais les soins les plus intelligents et les plus suivis échouèrent contre la rigidité des trois doigts les plus importants de la main. Le pouce, l'index et le médius demeurèrent absolument recourbés et paralysés, sans qu'il fût possible, ni de les redresser, ni de leur faire faire un seul mouvement. La malheureuse paysanne—encore jeune, car elle avait à peine trente-huit ans—ne pouvait ni coudre, ni filer, ni tricoter, ni vaquer aux soins du ménage. Après l'avoir inutilement traitée pendant très-longtemps, le docteur lui avait dit qu'elle était incurable et qu'elle devait se résigner à ne plus se servir de sa main. Un tel arrêt, d'une bouche si compétente, était pour cette infortunée l'annonce d'un irréparable malheur. Les pauvres n'ont d'autres ressources que le travail : pour eux l'inaction forcée, c'est la misère inévitable.

Catherine était devenue enceinte neuf ou dix mois après sa chute et elle approchait de son terme au moment où étaient survenus les divins événements de la Grotte de Massabielle. Une nuit, elle se sent éveillée tout à coup comme par une idée soudaine. “ Un Esprit intérieur, racontait-elle à l'auteur de ce livre, un Esprit intérieur me disait en moi-même avec une sorte de force irrésistible :— “ Va à la Grotte ! va à la Grotte, et tu seras guérie ! ” Quel était cet être mystérieux qui parlait de la sorte, et que cette paysanne ignorante,—ignorante du moins de tout savoir humain—appelait “ un Esprit. ” L'Ange Gardien sait sans doute ce secret.

Il était trois heures du matin. Catherine appelle ses deux enfants déjà assez grands pour l'accompagner.

—Reste au travail, dit-elle à son mari ; je vais à la Grotte.

—Dans cet état de grossesse, c'est impossible, reprend-il ; aller à Lourdes et revenir, c'est une course de trois fortes lieues.

—Tout est possible. Je vais guérir.

Nulle objection ne la put retenir. Elle partit avec ses deux enfants. Il faisait un beau clair de lune. Le silence redoutable de la nuit, troublé de moment en moment par des bruits inconnus, la solitude profonde de ces campagnes, vaguement éclairées et peuplées de formes indécises, effrayaient les enfants. Ils tremblaient et s'arrêtaient à chaque pas, mais Catherine les rassurait. Elle n'avait nulle peur et sentait qu'elle marchait vers la Vie.

Elle arriva à Lourdes à la naissance du jour. Elle rencontra Bernadette. Quelqu'un lui dit que c'était la Voyante. Catherine ne répondit point, mais, s'avancant vers l'enfant béni du Seigneur et aimée de Marie, elle lui toucha humblement la robe. Puis, elle continua son chemin vers les Roches de Massabielle, où, malgré l'heure matinale, une multitude de pèlerins se trouvaient déjà réunis et agenouillés.

Catherine et ses enfants s'agenouillent aussi et prient.

Et, après avoir prié, Catherine se lève et va baigner paisiblement sa main dans l'eau merveilleuse.

Et aussitôt ses doigts se redressent. Et aussitôt ses doigts s'assouplissent et revivent. La Sainte Vierge venait de guérir l'incurable.

Que fait Catherine ? Catherine n'est point surprise. Catherine ne pousse pas un cri, mais elle retombe à genoux et rend grâces à Marie et à Dieu. Pour la première fois depuis dix-huit mois, elle prie à mains jointes, et croise avec ses autres doigts ses doigts ressuscités.

Elle resta ainsi longtemps, absorbée dans un acte de reconnaissance. De tels moments sont doux ; l'âme se complait à s'y oublier, et il semble qu'on soit dans le Paradis retrouvé.

De violentes souffrances rappelèrent brusquement à Catherine qu'elle était encore sur la terre, sur cette terre de gémissements et de pleurs où la malédiction portée à l'origine contre la femme coupable, mère du genre humain, n'a pas cessé de peser sur son innombrable postérité. Nous avons dit que Catherine était au dernier terme de sa grossesse. Comme cette pauvre femme était encore à genoux, elle se sentit prise tout à coup par les premières, par les horribles douleurs de l'enfantement. Elle tressaille, elle comprend que le temps lui manque pour se rendre jusqu'à Lourdes, et que la délivrance va s'accomplir devant cette multitude qui l'environne. Et elle regarde un instant cette foule avec terreur pleine d'angoisses.

Mais cette terreur ne dura pas.

Catherine se retourna vers la vierge souveraine à qui la Nature obéit.

“—Bonne mère, lui dit-elle avec simplicité, Vous qui venez de m'obtenir une si grande grâce, épargnez-moi cette honte d'accoucher devant tout le monde et faites au moins que je puisse rentrer chez moi avant de mettre au monde l'enfant que je porte.”

Et aussitôt toutes les douleurs s'apaisèrent et l'esprit, cet Esprit intérieur dont elle nous parlait et que nous croyons être l'Ange Gardien, lui dit :

—Sois tranquille. Pars avec confiance, tu arriveras sans accident.

—Levons-nous maintenant et partons, dit Catherine à ses deux enfants.

Et voilà qu'elle reprend, en les tenant par la main, le chemin de Lou-bajac, sans laisser soupçonner à personne la crise imminente et sans manifester aucune inquiétude, non-seulement aux assistants, mais même à la

sage-femme de son village qui par hasard se trouvait là, et qu'elle aperçut au milieu des pèlerins. Heureuse, plus que nous saurions le dire, elle parcourut paisiblement et sans se hâter la longue route et les mauvais chemins qui la séparaient de sa maison. Les deux enfants n'avaient plus peur comme durant la nuit : le soleil s'était levé et leur mère était guérie.

Arrivée chez elle, Catherine voulut prier encore ; mais aussitôt les douleurs la reprirent. Un quart d'heure après, sa délivrance fut accomplie. Un troisième fils lui était né (1).

A la même époque, une femme de Lamarque, Marianne Garrot, avait vu disparaître en moins de dix jours, par de simples lotions d'eau de la Grotte, une dartre laiteuse qui lui couvrait entièrement le visage et qui, depuis deux années, résistait à tous les traitements. Le docteur Amadon, de Pontacq, son médecin, avait constaté le fait et en fut plus tard l'irrécusable témoin devant la Commission épiscopale 2).

(1) Le lecteur sera peut-être bien aise de voir par lui-même les conclusions de la Commission épiscopale sur ce fait. Elle ne fait que reproduire les rapports des médecins. Les voici :

“ A peine Catherine Latapie-Chouat eut-elle plongé sa main dans l'eau qu'*instantanément* elle se sentit entièrement guérie : que ses doigts reprirent leur souplesse, leur élasticité naturelles ; qu'elle put soudain les ouvrir, les fermer, s'en servir avec autant d'aisance qu'avant l'accident d'octobre 1856.

“ Depuis ce moment, elle n'a plus éprouvé de douleur.

“ Que la difformité de la main de Catherine Latapie, que l'impossibilité de s'en servir provinssent d'une ankylose aux articulations des doigts, d'une lésion foncière des nerfs ou des tendons fléchisseurs, il demeure indubitablement acquis que cette situation était de la plus haute gravité, par l'inutilité de tous les moyens médicaux employés pendant dix-huit mois, et par l'aveu du médecin qui avait déclaré à cette femme que son état était *incurable*.

“ Cependant, malgré l'insuccès de tentatives si longues et si multipliées, malgré l'emploi des divers actifs thérapeutiques, malgré même la déclaration du médecin, cette lésion guérit *tout à coup*, est *simultanément* enlevée. Or, cette soudaineté de disparition de l'infirmité, du redressement des doigts, du rétablissement de leur jeu normal, est évidemment en dehors et au-dessus du cours habituel de la Nature, des lois qui régissent l'efficacité de ses agents.

“ L'élément dont l'emploi a produit ce résultat ne laisse aucun doute à cet égard, et établit incontestablement cette conséquence. En effet, il est avéré (a) que l'eau de Massabielle est une eau naturelle, sans la moindre propriété curative. Elle n'a donc pas pu, *par sa vertu naturelle*, redresser les doigts de Catherine Latapie, leur rendre la souplesse de leur jeu, que n'ont pas pu restituer les remèdes scientifiques, si variés, si longtemps appliqués. Donc ce merveilleux résultat, *que le seul contact de cette eau a immédiatement produit*, ne saurait lui être attribué ; donc il faut remonter à une cause supérieure, et en faire honneur à une vertu surnaturelle dont l'eau de Massabielle a été comme le voile et l'inerte instrument.

“ D'ailleurs, si l'eau naturelle était douée d'une si prodigieuse efficacité, depuis longtemps Catherine Latapie en aurait éprouvé les bienfaits par l'usage quotidien pour sa propre personne, celle de ses enfants ; car elle faisait quotidiennement usage, à cet effet d'une eau identique.” (*Extrait du 15e Procès-Verbal de la Commission.*)

(a) Cela avait en effet été authentiquement avéré malgré l'analyse administrative, à l'époque des procès-verbaux de la Commission.

(2) Nous donnons encore en note sur ce fait les conclusions de la Commission :

“ Une affection dartreuse peut en soi ne pas présenter un haut degré de gravité, n'inspirer

A Bordères, près de Nay, la veuve Marie Lanou-Domengé, âgée de quatre-vingts ans, était depuis trois ans atteinte dans tout le côté gauche d'une paralysie incomplète. Elle ne pouvait faire un pas sans un secours étranger, et elle était, par suite de son infirmité, incapable de tout travail.

M. le docteur Poueymiroo, de Mirepoix, après avoir inutilement employé quelques remèdes pour ramener la vie dans les membres atrophiés, avait cessé de la soigner, tout en continuant à la voir.

L'espérance s'en va pourtant difficilement de l'esprit des malades.

—Quand donc guérirai-je ? disait la bonne femme à M. Poueymiroo, toutes les fois qu'elle le rencontrait.

—Vous guérirez quand le bon Dieu voudra, répondait invariablement le docteur, qui était loin de se douter, en s'exprimant ainsi, qu'il prononçait un mot prophétique.

“ Pourquoi ne croirais-je pas cette parole et ne m'adresserais-je pas directement à la bonté divine, ” se dit un jour la vieille paysanne, en entendant parler de la Source de Massabielle.

Elle envoya quelqu'un à Lourdes chercher à la Source même un peu de cette eau qui guérissait.

Lorsqu'on la lui apporta, elle fut prise d'une grande émotion.

—Sortez-moi de mon lit, dit-elle, et tenez moi debout.

On la leva, on l'habilla en toute hâte, presque fiévreusement. Les spectateurs et les acteurs de cette scène étaient troublés.

Deux personnes la soulevèrent et la tinrent debout en la soutenant sous les épaules.

On lui presenta un verre d'eau de la Grotte.

aucune crainte d'un danger sérieux de quelque conséquence désastreuse. Cependant, celle dont a été atteinte la dame Garrot dénoterait par sa durée, par sa résistance aux médications prescrites et fidèlement pratiquées, par sa continuelle et progressive invasion, une malignité bien prononcée, l'inoculation, pour ainsi dire, d'un *virus* profondément enraciné, qui, pour céder, aurait exigé une longue persévérance de soins, la continuation patiente du traitement déjà suivi, ou d'un nouveau, mieux approprié et plus efficace.

“ La disposition, non pas instantanée, mais rapide de la dactre laiteuse de la femme Garrot, s'éloigne donc du mode habituel d'action des préparations chimiques, puisque la première lotion a produit *instantanément* un amendement sensible, ou cure partielle, que la seconde, administrée quatre jours après, a développé, fait progresser cette amélioration, avancé cette cure déjà commencée, et que, sans le secours d'aucun autre remède, ces deux lotions ont amené, par un progrès rapide et graduel, en un petit nombre de jours, une guérison complète.

“ Or le liquide, dont l'emploi a procuré ce prompt résultat, est toujours la même eau, sans vertu spéciale, sans analogie ni corrélation avec l'affection vaine, laquelle du reste, si elle en eût eu quelqu'une, aurait depuis longtemps produit cet effet, par l'usage qu'en faisait la malade pour son alimentation et sa propreté de chaque jour.

“ On ne peut donc attribuer cette cure à l'efficacité propre de l'eau Massabielle, et tout concourt, ce semble, ici, ténacité, activité envahissante de l'affection dartreuse, promptitude de la guérison, inappropriation de l'élément qui l'a produite, pour y faire reconnaître une cause étrangère et supérieure aux actifs naturels.”

(Extrait du 15e procès-Verbal de la Commission.)

Marie étendit sa main tremblante vers l'eau libératrice, et y plongea ses doigts. Puis elle fit sur elle-même un grand signe de Croix, après lequel elle porta le verre à ses lèvres et en but lentement le contenu, absorbée sans doute en quelque fervente prière qu'elle faisait tout bas.

Elle était pâle, si pâle qu'on crut un instant qu'elle allait s'évanouir.

Mais, tandis qu'on faisait effort pour prévenir une chute, elle se redressa, tressaillit et regarda autour d'elle. Puis elle poussa comme un cri de joie triomphale :

— Lâchez-moi ! lâchez-moi vite. Je suis guérie.

Ceux qui la soutenaient retirèrent leur bras à moitié et en hésitant. Marie s'élança aussitôt et se mit à marcher avec assurance, comme si elle n'eût jamais été malade.

Quelqu'un qui conservait, malgré tout, quelque crainte, lui présenta un bâton pour s'appuyer.

Marie regarda le bâton en souriant. Puis elle le prit, et, d'un geste dédaigneux, elle le jeta au loin, comme un objet désormais inutile.

A partir de ce jour, elle retourna aux rudes travaux des champs.

Quelques visiteurs, étant venus la voir pour vérifier le fait, lui demandèrent si elle pourrait marcher en leur présence.

— Marcher ? messieurs, s'écria t-elle ; mais je vais courir !

Et, disant ces mots, elle prit la course devant eux.

Ceci se passait au mois de Mai. Au mois de Juillet suivant, on se montrait, de l'un à l'autre, comme un phénomène, Marie, la vigoureuse octogénaire, qui fauchait vaillamment les blés et qui était loin d'être la dernière dans la fatigante besogne des moissonneurs.

Son médecin, l'honorable docteur Poueymiroo, louait Dieu de ce miracle évident, et plus tard, il signait, avec la Commission d'examen, le procès verbal des faits extraordinaires que nous venons de raconter, et devant lesquels il n'hésitait pas à reconnaître " l'action directe et évidente de la puissance divine." (1.)

La presse de Paris et de la province commençait à s'occuper des événements de Lourdes ; et bien au-delà des contrées pyrénéennes, l'attention publique se tournait peu à peu vers la Grotte de Massabielle.

Les mesures du Préfet étaient vivement louées par les journaux de la Libre-Pensée, non moins vivement critiquées par les feuilles catholiques. Ces dernières, tout en se tenant sur la réserve au sujet de la réalité des Apparitions et des Miracles, prétendaient qu'une telle question devait être jugée par l'autorité ecclésiastique et non tranchée prématurément par l'arbitraire préfectoral.

Les guérisons innombrables qui s'accomplissaient soit à la Grotte, soit même au loin, attiraient à Lourdes une foule immense de malades et de

(1.) 9e procès-verbal de la Commission..

pèlerins. L'analyse Latour de Trie, et les prétendues propriétés minérales reconnues à la Source nouvelle par la médecine officielle ajoutaient encore au crédit de la Grotte, et tendaient à y faire affluer ceux-là mêmes qui, pour guérir, ne comptaient que sur les seules forces de la nature. D'un autre côté, la polémique, en passionnant les esprits, ajoutait à la multitude des croyants la multitude des curieux. Tous les moyens pris par l'incrédulité tournaient directement contre le but qu'elle s'était proposé.

Par l'irrésistible pente des événements, pente fatale selon les uns, providentielle selon les autres, le concours que l'autorité avait voulu arrêter prenait des proportions de plus en plus considérables. Et ce concours allait s'accroissant et se développant d'autant plus que, pour comble de malchance, les difficultés matérielles, opposées aux voyages par les frimas de l'hiver, avaient peu à peu disparu. Le mois de Mai était revenu. Et les beaux jours de la saison printanière semblaient inviter les pèlerins à se rendre à la Grotte par tous les chemins fleuris qui courent çà et là à travers les bois, les prés et les vignes, dans ce pays d'abruptes montagnes, de coteaux verdoyants et d'ombreuses vallées.

Impuissant et dépité, le Préfet voyait grandir et se généraliser ce soulèvement pacifique et prodigieux qui portait des multitudes chrétiennes, sans cesse renaissantes, à venir s'agenouiller et boire au pied d'une roche déserte.

Les mesures déjà prises avaient, il est vrai, empêché de donner à la Grotte l'aspect d'un oratoire, mais le fond des choses n'en était pas atteint. De toutes parts on accourait au lieu du Miracle.

Contrairement à l'espérance des Libres-Penseurs, à la crainte des Fidèles, à l'attente de tous, aucun désordre, absolument aucun, ne se produisait dans ce mouvement inouï d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, de croyants, d'incrédules, d'indifférents, de curieux. Une main invisible semblait protéger ces foules contre elles-mêmes, alors que, sans chef et sans guide, elles se précipitaient chaque jour au nombre de plusieurs milliers de pèlerins vers la Source miraculeuse.

La Magistrature représentée par M. Dutour, et la Police personnifiée dans M. Jacomet considéraient avec stupeur cet étrange spectacle. Leur irritation s'en accroissait-elle ? Nous ne savons. Toutefois, pour certains esprits, autoritaires à l'excès, l'aspect d'une multitude si merveilleusement ordonnée et paisible est une anomalie presque insultante et tout à fait révolutionnaire. Quand l'ordre se maintient de lui-même, tous les fonctionnaires qui ne vivent que "pour maintenir l'ordre" éprouvent une vague inquiétude. Habitué à s'immiscer en tout au nom de la Loi, à discipliner, à commander, à requérir, à punir, à pardonner, à voir toutes choses et toutes gens relever de leur personne ou de leur fonction, ils ressentent en leur esprit je ne sais quoi d'éperdu devant une foule qui se passe d'eux et qui ne leur donne aucun prétexte d'intervenir, de faire de

l'importance et d'envahir sur sa liberté. Un tel ordre qui les annihile est le plus grand des désordres.

M. le baron Massy avait bien pu ordonner l'enlèvement de tout objet déposé à la Grotte. Mais nulle loi ne voyait un délit dans un pareil dépôt, et il était impossible d'interdire et de punir de telles offrandes. De sorte que, malgré les injonctions spoliatrices de M. le Préfet, la Grotte était souvent remplie de cierges allumés, de fleurs, d'ex-voto, et même de pièces d'argent ou d'or, pour l'érection du monument demandé par la Vierge. De pieux fidèles voulaient en cela marquer à la Reine des Cieux leur bonne volonté, même inutile, leur zèle et leur amour. " Qu'importe que l'on prenne l'argent ? Il aura été offert. Le cierge aura brillé d'une lueur fugitive en l'honneur de notre Mère, et le bouquet aura parfumé un instant la robe bénie, où elle posa ses pieds." Telles étaient les pensées de ces âmes chrétiennes.

Jacomet et ses agents venaient alors tout enlever. Très enhardi depuis qu'il avait échappé au péril du 4 mai, le Commissaire affectait les formes les plus dédaigneuses et les plus brutales, jetant parfois les objets dans le Gave, sous le regard scandalisé des croyants. Parfois aussi, il se voyait contraint de conserver, malgré lui, leur air de fête à ces lieux bénis. C'était lorsque, l'ingénieuse pitié des crayants ayant effeuillé des roses innombrables autour de la Grotte, il lui était impossible de ramasser les mille débris de fleurs et les pétales sans nombre de ce tapis éclatant et parfumé.

Les foules agenouillées continuaient cependant de prier, sans rien répondre aux allures de provocation, et elles laissaient tout faire avec une de ces patiences extraordinaires comme Dieu seul peut en donner aux multitudes indignées.

Un soir, le bruit se répand que l'Empereur ou le Ministre a fait demander des prières à Bernadette. M. Dutour pousse un cri de triomphe et se prépare à sauver l'Etat. Trois bonnes femmes qui auraient, paraît-il, tenu ce propos, sont traînées devant la justice, et le Procureur demande qu'on leur applique toute la rigueur de la loi française. Malgré son ire et son éloquence, les juges en relaxèrent deux et ne condamnèrent l'autre qu'à cinq francs d'amende. Le Procureur crie à la faiblesse, maintient son réquisitoire et fait un appel exaspéré ou désespéré devant la Cour impériale de Pau, laquelle, souriant de sa colère, non seulement confirme l'acquittement des deux femmes, mais refuse de maintenir la très-faible condamnation prononcée contre la troisième et la renvoie de toute accusation.

Ce petit fait, si infime en lui-même, ne figure en cette histoire que pour montrer jusqu'à quel point le Parquet était aux aguets, combien il cherchait des délits, des occasions quelconques de sévir, puisqu'il s'acharnait à de telles misères, et qu'il employait son temps à poursuivre jusqu'à de pauvres

et simples femmes, dont la Cour impériale, peu de temps après, devait proclamer solennellement l'innocence.

La population restait calme. Le prétexte de faire de la rigueur au nom de l'ordre ne se présentait pas.

Une nuit, au milieu des ténèbres épaisses, des mains inconnues arrachèrent les tuyaux de la Source miraculeuse et firent se perdre les eaux sous des monceaux informes de pierres, de terre et de sable. Qui avait élevé ce monument ténébreux contre l'œuvre divine ? Quelles mains impies, et lâches dans leur impiété, avaient commis, en se cachant des hommes, une telle profanation ? Nul ne le sait. Mais lorsque le jour se leva et que le sacrilège fut connu, une sourde indignation, comme on avait pu le prévoir, parcourut les nombreuses foules accourues au lieu du scandale, et on vit ce jour-là se mouvoir sur les chemins et dans les rues tout un peuple agité, agité comme la mer qui moutonne, écume et gronde sous le souffle des ouragans. La Police, la Magistrature, les sergents de ville étaient en éveil, épiaient, regardant, écoutant, mais ils ne purent constater ni une violence, ni un cri séditieux. L'influence supérieure et divine, qui maintenait dans l'ordre ces multitudes frémissantes, était évidemment invincible.

Qui donc, encore une fois, avait commis cet acte nocturne ? Le Parquet et la Police, malgré leurs actives et bruyantes recherches, ne purent jamais parvenir à le découvrir. Il advint que quelques esprits injustes osèrent soupçonner la Police et le Parquet, bien à tort évidemment, d'avoir, par un tel acte, voulu provoquer des désordres pour avoir l'occasion de sévir.

L'autorité municipale se défendit vivement de toute connivence dans cette indignité. Le soir même, ou le lendemain, le Maire donna ordre de rétablir les tuyaux et de débayer le sol de la Grotte de tous les amas dont on avait obstrué la Source nouvelle. La politique du Maire était de se dégager *personnellement* de toute attitude tranchée et de maintenir les choses en état. Il était prêt à agir, mais seulement comme subordonné, sur l'injonction expresse du Préfet, sous la responsabilité de ce dernier.

Quelquefois les populations craignant de ne pas être maîtresses de leurs sentiments tumultueux, prenaient des précautions contre elles-mêmes. L'association des tailleurs de pierres, au nombre de quatre ou cinq cents, avait résolu de faire à la Grotte une grande manifestation pacifique, et de s'y rendre processionnellement en chantant des cantiques à l'occasion de leur fête patronale qui se célébrait le jour de l'Ascension et qui tombait cette année là le 13 mai. Toutefois, sentant leurs cœurs frémir en présence des actes de l'Autorité, ils se redoutèrent eux-mêmes et renoncèrent à leur projet. Ils se bornèrent à supprimer ce jour-là, en l'honneur de la Vierge apparue à Lourdes, le bal qu'ils donnaient tous les ans pour clôturer leur fête.

“ — Nous voulons, dirent-ils, qu'aucun désordre, même involontaire, qu'aucune réjouissance mal vue par l'Eglise, n'afflige les yeux de la Vierge qui nous a visités.”

Le Préfet, sentait de plus en plus tout moyen coercitif lui échapper par suite de cette tranquillité surprenante, de cette paix aussi irritante que merveilleuse, qui régnait d'elle-même parmi ces foules innombrables. Pas même un accident matériel. Rien. Il fallait retourner sur ses pas dans la voie suivie jusqu'alors et laisser franchement les populations libres, ou bien en venir purement et simplement à la violence et à la persécution et élever devant ces multitudes, en inventant un prétexte quelconque, des barrières arbitraires. Il fallait reculer ou aller plus avant.

D'autre part, la variété et la soudaineté des guérisons opérées paraissaient à beaucoup de bons esprits assez mal expliquées par les propriétés thérapeutiques et minérales de la Source nouvelle. On contestait la rigueur de la décision scientifique portée par M. Latour de Trie. Un chimiste du pays, M. Thomas Pujo, prétendait que cette eau n'était que de l'eau ordinaire, et qu'elle n'avait par elle-même aucune propriété médicale. Plusieurs professeurs très-compétents de ces contrées confirmaient ces assertions. La Science commençait à déclarer entièrement erronée l'analyse de Trie. Ces rumeurs avaient pris une telle consistance que le Conseil municipal de Lourdes s'en émut. Le Maire ne put, devant le vœu unanime, se refuser à faire faire une seconde étude des eaux de la Source. Sans consulter le préfet, ce qui lui sembla inutile (tant il était personnellement convaincu de l'exactitude des recherches de M. Latour), il fit rendre par le Conseil municipal une délibération l'autorisant à charger un des grands chimistes de notre époque, M. le professeur Filhol, d'une nouvelle et définitive analyse. Le Conseil vota en même temps les fonds nécessaires pour les honoraires du célèbre savant. (*)

(*) L'an 1858, et le 3 juin, le Conseil municipal de la ville de Lourdes s'est réuni au lieu ordinaire de ces séances, sous la présidence de M. A. Lacadé, maire.

Etaient présents : MM. Normande, Capdeviello, adjoints, Claverie, Latapie, Cousté, Duprat, Dupot, Rouy, Rives Jean, Labayle, Gesta, Lepère, Pagès.

M. le Maire, après avoir ouvert la séance, a exposé au conseil les faits suivants :

On a découvert à Lourdes, sur la rive gauche du Gave, une eau que l'on dit avoir des vertus curatives spéciales.

Cette eau a été succinctement analysée par M. Latour, chimiste distingué de ce département, qui lui a reconnu des propriétés telles que la science médicale pourrait peut-être la classer au nombre des eaux qui font la richesse de ce pays.

La Ville a un grand intérêt à connaître les principes qui la constituent ainsi que sa propriété.

Dans ces circonstances, je viens vous demander l'autorisation de la soumettre de nouveau à une analyse.

Le Conseil considérant que la proposition faite par M. le Maire doit être accueillie ;

Considérant que l'analyse à laquelle M. Latour s'est livré constate que cette eau paraît avoir des principes minéraux ;

Considérant qu'ayant déjà l'opinion de M. Latour, l'intérêt bien entendu de la com-

M. Filhol était un homme autorisé dans la science moderne, et son verdict devait évidemment être sans appel.

Qu'allait être son Analyse ? M. le Préfet n'était point assez chimiste pour le savoir. Mais nous croyons, sans grande crainte de nous tromper, qu'il devait être inquiet. Le verdict de l'éminent professeur de chimie à la Faculté de Toulouse pouvait déranger en effet les combinaisons et les plans de M. Massy. Il était urgent de se presser. Là encore, il fallait reculer ou aller plus avant.

Au milieu de ces passions si diverses et de ces multiples calculs, on n'avait point manqué de tenter sur Bernadette de nouvelles épreuves aussi inutiles que les précédentes.

Elle se préparait à faire sa première communion, et elle la fit le 3 juin, jeudi de la Fête-Dieu. C'était le jour même où le Conseil municipal de Lourdes chargeait M. Filhol d'analyser la Source mystérieuse, jaillie naguères sous la main de la Voyante en extase. Dieu entrant dans ce cœur d'enfant et de jeune fille faisait aussi l'analyse d'une onde pure, et nous imaginons qu'il dut admirer et bénir, dans cette âme virginale, la source la plus fraîche et le plus limpide cristal.

Malgré la retraite où elle eût aimé à se cacher et à se recueillir, on continuait à la visiter. Elle était toujours l'enfant innocente et simple dont nous avons essayé de tracer le portrait. Par sa candeur, par son éclatante bonne foi, par son parfum délicat de sainteté paisible, elle charmait tous ceux qui l'approchaient.

Un jour, une dame, après s'être entretenue avec elle, voulut, dans un mouvement de vénération enthousiaste assez concevable pour ceux qui ont connu Bernadette, échanger son chapelet de pierres précieuses contre celui de l'enfant :

« — Gardez le vôtre, madame, répondit-elle en montrant son modeste instrument de prières. Voici le mien ; et je ne veux point le changer. Il est pauvre comme moi et convient mieux à mon indigence.

Un ecclésiastique essaie de lui faire accepter une pièce d'argent. Elle refuse, il insite. Nouveau refus, si formel qu'une plus longue insistance semble inutile. Le prêtre pourtant ne se tient pas pour battu :

— Prenez, dit-il : ce ne sera point pour vous, ce sera pour les pauvres et vous aurez le plaisir de faire l'aumône.

mune est de la faire analyser de nouveau par un autre chimiste aussi distingué, afin d'avoir l'opinion de deux hommes spéciaux.

A délibéré que M. le Maire était autorisé à faire faire l'analyse de cette eau par M. Filhol, chimiste à Toulouse, et lui payer ses honoraires au moyen des fonds libres. . . .

N'ayant plus rien à soumettre au Conseil, M. le Maire a levé la séance, et les délibérants ont signé. (*Suivent les signatures.*)

Monsieur Filhol, conformément au désir du Conseil municipal, qui a toute confiance dans vos lumières, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien analyser une eau provenant d'une Source, découverte depuis peu dans cette ville. . . . (Lettre de M. Lacadé, maire, à M. Filhol. *Archives de la mairie de Lourdes*, no. 129.)

—Faites-la de vos mains à mon nition, M. l'abbé ; et cela vaudra mieux que si je la faisais moi-même, répondit l'enfant.

La pauvre Bernadette entendait servir Dieu gratuitement, et remplir, sans sortir de sa noble pauvreté, la mission qu'elle avait reçu d'en haut. Et cependant, elle et sa famille manquaient quelquefois de pain.

En ces jours-là, le traitement de M. le Préfet, baron Massy, fut élevé à 25,000 francs (*). M. Jacomet reçut une gratification. Le Ministre des Cultes, dans une lettre qui fut communiquée à plusieurs fonctionnaires, témoignait au Préfet de sa haute satisfaction, et, le louant de tout ce qu'il avait fait jusque-là, il le pressait de prendre des mesures énergiques, et ajoutait qu'il fallait en finir à tout prix avec la Grotte et les miracles de Lourdes (*).

De ce côté-là comme de tous les autres, il fallait reculer ou aller plus avant.

Qu'y avait-il à faire cependant ?

Le plan de l'œuvre divine se déroulait peu à peu avec sa logique admirable et puissante. Mais personne en ce moment, et M. Massy moins que toute autre, n'apercevait, quelque manifeste qu'elle fût, l'invisible main de Dieu qui dirigeait toutes choses. Ce n'est point du milieu de la mêlée qu'on peut juger de l'ordre de bataille. Le malheureux Préfet engagé dans une voie fausse ne voyait en tout ce qui se passait qu'une irritante série d'incidents fâcheux et une inexplicable fatalité. Otez Dieu de certaines questions et vous rencontrez l'inexplicable.

La marche des événements, lente mais irrésistible, renversait successivement toutes les thèses de l'incrédulité et forçait cette misérable philosophie humaine à battre en retraite et à abandonner un à un tous ses retranchements.

Les Apparitions avaient eu lieu. La Libre-Pensée les avait tout d'abord niées absolument, en accusant la Voyante de n'être qu'un instrument, et de se livrer à une supercherie intéressée. Cette thèse n'avait pas tenu devant l'examen de l'enfant, dont la véracité s'imposait.

L'incrédulité, débusquée de cette première position, s'était rabattue sur l'hallucination et le catalepsie.—“ Elle croit voir : elle ne voit pas. Il n'y a rien.”

La Providence cependant avait ramassé des quatre coins de l'horizon ses milliers et ses milliers de témoins autour de l'enfant en extase ; et, le moment venu, elle avait donné à la vérité des récits de Bernadette une

L'Ere Impériale du 13 mai annonce cette nouvelle. Le décret doit dater du commencement du mois.

(*) Cette lettre de M. Rouland dont nous n'avons pu malgré nos efforts, nous procurer le texte, fut communiquée à diverses personnes, et toutes les correspondances que nous avons en main en parlent et la relatent dans les termes mêmes que nous venons d'employer.

attestation solennelle, en faisant jaillir publiquement une Source miraculeuse devant le regard émerveillé des multitudes accourues.

—Il n'y a pas de source, avaient dit les incroyants. C'est un suintement, une flaqué d'eau, une mare : tout ce que l'on voudra, tout, excepté une source.

Mais à mesure qu'ils la niaient publiquement et solennellement, la Source grandissait en quelque sorte comme un être vivant, et prenait des proportions prodigieuses. Plus de cent mille litres par jour sortaient de l'étrange rocher.

—C'est le hasard ! c'est une circonstance bizarre, avait balbutié l'incrédulité éperdue et reculant d'heure en heure.

Et voilà que, —les choses suivant leur invincible cours, —les guérisons les plus éclatantes avaient aussitôt attesté de toutes parts le caractère miraculeux de la Source et donné une nouvelle et décisive preuve de la divine réalité de l'Apparition toute-puissante, dont le geste avait fait jaillir cette Fontaine de Vie sous la main d'une simple mortelle.

Le premier mouvement des philosophes avait été de nier les guérisons comme ils avaient nié tout d'abord la sincérité de Bernadette, comme ils avaient nié l'existence de la Source.

Et soudain les guérisons étaient devenues si nombreuses, si notoires, que ce monde ennemi avait été forcé de battre encore en retraite et de les admettre.

—Eh bien ! soit, il y a des guérisons, mais elles sont minérales : la Source a des vertus thérapeutiques, s'était écriée l'incrédulité, en tenant à la main je ne sais quel semblant d'analyse chimique. Et alors les guérisons foudroyantes s'étaient multipliées, absolument inexplicables par une telle hypothèse ; et en même temps, de divers côtés, plusieurs chimistes consciencieux et éclairés s'étaient levés, déclarant hautement que la source de Massabielle n'avait *par elle-même* aucune vertu minérale, que c'était de l'eau ordinaire et que l'analyse tout à fait officielle de M. Latour de Trie, était quelque peu officieuse.

Chassés de la sorte de tous les retranchements où, de défaite en défaite, ils s'étaient réfugiés ; poursuivis par la fulgurante évidence des faits ; écrasés par le poids de leurs aveux ; ne pouvant reprendre ces aveux successifs et forcés, publiquement enregistrés dans leurs propres journaux, qu'avaient à faire les philosophes et les libres-penseurs ? Les Libres-Penseurs et les Philosophes n'avaient qu'à rendre humblement les armes à la Vérité. Ils n'avaient qu'à baisser la tête, à plier les genoux et à croire ; ils n'avaient qu'à faire ce que font, quand le divin froment vient peu à peu remplir leur alvéole, les épis mûrs dont parle l'auteur des *Essais* : " Il est advenu, dit Montaigne, il est advenu aux gents véritablement sçavants ce qui advient aux épics de bled : ils vont s'eslevant et se haulsant la teste droicte et fière tant qu'ils sont vuides ; mais quand ils sont pleins et grossis de grains en leur maturité, ils commencent à s'humili-

lier et baisser les cornes ; pareillement les hommes ayant tout essayé, tout sondé... ont renoncé à leur présomption et reconnu leur condition naturelle. (1.)

Peut-être les philosophes de Lourdes n'avaient-ils pas l'intelligence assez ouverte ou assez forte pour recevoir et appréhender le bon grain de la Vérité. Peut-être l'orgueil les rendait-il inflexibles et rebelles à l'évidence manifeste. Toujours est-il que, sauf l'heureuse exception de quelques-uns qui se convertirent, il ne leur advint point ce qui advient "aux gents véritablement stavants," et qu'ils continuèrent à garder l'attitude "haulte et fière" des épis vides.

Non-seulement leur attitude demeura telle ; mais l'impiété, honteusement pourchassée d'argutie en argutie, de sophisme en sophisme, de mensonge en mensonge, et acculée jusqu'à l'absurde, se démasqua brusquement et montra son vrai visage. Elle passa, voulons-nous dire, du domaine de la discussion et du raisonnement, qu'elle avait tenté d'usurper, dans celui de l'intolérance et des actes violents, qui est le sien propre.

Le baron Massy, parfaitement au courant de l'état des esprits, comprit alors avec sa rare sûreté de coup d'œil que, s'il prenait des mesures arbitraires et recourait franchement à la persécution, il aurait, dans l'exaspération des libres-penseurs, battus à outrance, humiliés et furieux, un appui moral considérable.

De son côté aussi, il avait été vaincu jusque-là dans la lutte analogue, sinon identique, qu'il avait entreprise contre le Surnaturel. Tous ses efforts avaient échoué.

Parti du fond d'une roche déserte et annoncé par la voix d'un enfant, le Surnaturel s'était mis en marche, renversant tous les obstacles, entraînant les foules, et conquérant sur son passage les clameurs enthousiastes, les prières, les cris de reconnaissance et les acclamations de la foi populaire.

Encore une fois, que restait-il à faire ?

Il restait à se roidir contre l'évidence et à faire violence à la multitude,

On était arrivé au mois de juin. La saison des eaux thermales commençait : elle allait amener aux Pyrénées les baigneurs et les touristes de toute l'Europe, et les rendre témoins du scandale que faisait le Surnaturel dans le département administré par le baron Massy. Les instructions de M. Rouland devenaient des plus pressantes et poussaient aux coups d'autorité. Le 6 juin, M. Fould, ministre des Finances, se rendant à sa terre, s'arrêta à Tarbes et conféra longuement avec M. Massy. Le bruit courut que leur conférence avait eu pour sujet les événements de la Grotte.

Le fait d'aller boire à une Source en passant sur les communaux de la Ville n'avait cependant aucun caractère criminel aux yeux de la Loi. Le génie des adversaires de la Superstition devait donc, avant toutes choses, inventer un prétexte. L'arbitraire n'a pas en France droit officiel de cité comme en Russie, comme en Turquie, et il a besoin d'un masque légal.

(1.) Montaigne. *Les Essais*, liv. II, chr. XII.

L'habile Préfet eut à ce sujet une inspiration aussi ingénieuse que simple. Le terrain des Roches Massabielle appartenant à la commune de Lourdes, le Maire, comme administrateur, pouvait défendre d'y entrer sous un motif quelconque ou même sans motifs, de même qu'un propriétaire interdit, quand il lui plaît et à qui il lui plaît, d'entrer sur sa terre et dans sa maison. Une telle défense, publiquement édictée, créait pour chaque visiteur un délit caractérisé, le délit de violation de propriété.

Par cette très-habile mesure on transformait un acte, absolument innocent en lui-même, en un fait délictueux, passible des peines voulues par la Loi.

Tout le plan du baron Massy gravita autour de cette idée.

Ce plan une fois trouvé, le Préfet se décida à agir et à faire du despotisme.

Le lendemain, le Maire de Lourdes reçut l'ordre de prendre l'arrêté suivant :

“ Le MAIRE de la ville de Lourdes,

“ *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure ;*

“ *Vu les lois du 14, 22 décembre 1789, du 16-24 août 1790, du 19-22 juillet 1791, et celle du 18 juillet 1837, sur l'Administration Municipale ;*

“ *Considérant qu'il importe, dans l'intérêt de la Religion, de mettre un terme aux scènes regrettables, qui se passent à la Grotte de Massabielle, sise à Lourdes, sur la rive gauche du Gave.*

“ *Considérant, d'un autre côté, que le devoir de Maire est de veiller à la santé publique locale ;*

“ *Considérant qu'un grand nombre de ses administrés et de personnes étrangères à la commune viennent puiser de l'eau à une Source de la dite Grotte ;*

“ *Considérant qu'il y a de sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes minéraux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pourraient être faites par la Médecine ; que d'ailleurs la Loi soumet l'exploitation des Sources d'eau minérale à l'autorisation préalable du Gouvernement.*

ARRETÉ :

ARTICLE PREMIER.

“ Il est défendu de prendre de l'eau à la dite Source.

ART. 2.

“ Il est également interdit de passer sur le communal dit “ rive de Massabielle.”

ART. 3.

“ Il sera établi à l'entrée de la Grotte une barrière pour en empêcher l'accès.

“ Des poteaux seront également placés qui porteront ces mots : IL EST DÉFENDU D'ENTRER DANS CETTE PROPRIÉTÉ.

ART. 4.

“ Toute contravention au présent Arrêté sera poursuivie conformément à la Loi.

ART. 5.

“ M. le Commissaire de Police,

“ La Gendarmerie,

“ Les Gardes-Champêtres.

Et les Autorités de la commune,

“ Demeurent chargés de l'exécution du présent Arrêté.

“ Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie. le 8 juin 1858.

“ *Le maire*, A. LACADÉ.

“ Vu et approuvé :

“ *Le préfet*, O. MASSY.”

Ce ne fut pas sans quelque hésitation que M. Lacadé consentit à signer un pareil Arrêté et à se charger de l'exécution d'une semblable mesure. Sa nature un peu incertaine, amie du juste-milieu et se plaisant à nager, comme l'on dit, entre deux eaux, devait s'effrayer d'un acte d'hostilité aussi accentué contre l'étrange puissance qui planait invisiblement sur tous les événements dont la Grotte de Lourdes était le centre. D'un autre côté, comme cela doit toujours être, le Maire aimait ses fonctions. Il lui fallait cependant devenir l'instrument des violences préfectorales ou résigner les honneurs de la mairie, l'alternative était embarrassante pour le premier magistrat de Lourdes. M. Lacadé espéra tout concilier, en demandant, comme condition de sa signature, à M. le préfet Massy, d'insérer en tête de l'Arrêté et comme première phrase : “ *Vu les instructions à lui adressées par l'Autorité supérieure.*”

—De la sorte, disait le Maire, ma responsabilité est entièrement dégagée vis-à-vis du public et vis-à-vis de moi-même. Je n'ai pris aucune initiative, je demeure neutre. Je ne commande pas, j'obéis. Je ne donne pas cet ordre, je le reçois. Je n'édicte pas cette mesure, je l'exécute. Tout pèse sur mon chef immédiat, le Préfet.

De la part d'un soldat et dans un régiment en ligne, un tel raisonnement eût été irréprochable.

Une fois rassuré de la sorte, M. Lacadé veilla à l'exécution de l'Arrêté préfectoral. Il le fit publier à son de trompe et afficher dans toute la Ville. En même temps, sous la protection de la main armée et sous la

direction de Jacomet, des barrières furent élevées autour des Roches Massabielle, de façon à empêcher complètement, à moins d'effraction ou d'escalade, tout accès à la Grotte et à la Source miraculeuse. Des poteaux avec des inscriptions furent plantés çà et là, à tous les points par où on pouvait pénétrer sur le terrain communal qui entourait les Roches vénérées. Ils portaient défense d'entrer sur ce terrain sous peine de poursuites devant les tribunaux. Des Sergents de ville et des Gardes veillaient jour et nuit, se relevant d'heure en heure, et dressant des procès-verbaux contre quiconque franchissait les poteaux pour aller s'agenouiller aux environs de la Grotte.

Il y avait à Lourdes un Juge de Paix. Cet homme se nommait Duprat. Il était aussi acharné contre la Superstition que M. Jacomet, M. Massy, M. Dutour et autres autorités constituées. Ce juge, ne pouvant en de telles circonstances condamner les délinquants qu'à une amende minime, imagina un moyen détourné de rendre l'amende énorme et véritablement redoutable pour les pauvres gens qui, de tous côtés, venaient prier devant la Grotte et demander à la Vierge, celui-ci, le retour d'une santé perdue ; celui-là, la guérison d'un enfant bien-aimé ; un troisième, quelque grâce spirituelle, quelque consolation à une grande douleur.

M. Duprat, agissant au correctionnel, condamnait ces malfaiteurs à cinq francs d'amende. Mais, par une conception digne de son génie, il englobait en un seul jugement tous ceux qui avaient violé la défense préfectorale. soit en faisant partie de la même foule, soit même, paraît-il, en se rendant à la Grotte dans le cours de la même journée. Et il prononçait contre eux tous une condamnation *solidaire* aux dépens. De sorte que, pour peu que cent ou deux cents personnes se rendissent ainsi aux Roches Massabielle, chacune d'elles se trouvait exposée à payer nonseulement pour elle-même, mais pour les autres, c'est-à-dire à verser une somme de 500 à 1,000 francs. Et cependant, comme la condamnation individuelle et principale n'était que de cinq francs, la décision de ce magistrat était sans appel devant un tribunal supérieur et il n'y avait aucun moyen de la faire réformer. Le juge Duprat était tout-puissant, et c'est ainsi qu'il usait de sa toute-puissance. *

* Voici la formule d'un de ces jugements :

Le Tribunal de simple police du canton de Lourdes a rendu le jugement suivant :

Entre M. Jacomet, Commissaire de Police du canton de Lourdes, remplissant les fonctions de Ministère public près ce tribunal, demandeur, comparant en personne d'une part :

Et le sieur D. domicilié à Auch, demoiselle M. C. demeurant à Lectoure, dame B. propriétaire et rentière domiciliée à Bordeaux, etc., etc., défendeurs et défaillants d'autre part ;

En fait

Par exploit de Jean-Baptiste Ader, huissier à Auch, en date du... visé pour timbre et enregistré en *debet* à Auch le même jour, de Jean Escoutart, huissier à Lectoure, le six du même mois, de Alpinier huissier à Bordeaux, en date du... visé pour timbre et enregistré à Bordeaux le six du même mois.

Ont été assignés à comparaître le... 1858, à 10 heures du matin, à l'audience du tri-

Une si brutale intervention du Pouvoir dans la grave question qui s'était posée depuis quelques mois sur les rives du Gave, impliquait de la part des Gouvernants non-seulement la négation de l'événement surnaturel, mais la négation même de sa possibilité. Etant admise en effet, pour un seul instant, la *possibilité* de l'Apparition, les mesures administratives eussent été tout autre, Elles auraient eu pour but l'examen, tandis qu'elles ne tendaient visiblement qu'à l'étouffement de la question.

Il y avait un fait absolument certain : les guérisons. Qu'elles fussent produites par la nature minérale et thérapeutique des eaux, par l'imagination des malades, ou bien en vertu d'une action miraculeuse, ces guérisons

bunal de simple police du canton de Lourdes, Hautes-Pyrénées, pour s'y voir condamner aux peines et amendes portées par la Loi, pour avoir contrevenu le... à l'Arrêté de M. le maire de Lourdes en date du 8 juin 1858, approuvé par M. le préfet des Hautes-Pyrénées, le 11 du même mois, qui interdit l'accès de la Grotte de Massabielle et du terrain contigu, ainsi que cela résulte du procès-verbal dressé par M. le Commissaire de Police du canton de Lourdes en date du 23 août 1858, visé pour timbre et enregistré en *debet* le 26 du même mois, etc.

A l'audience de ce jour, les prévenus ci-dessus dénommés ont été appelés par l'huissier de service. Aucun d'eux n'a répondu ni personne pour eux.

Lecture a été faite par le greffier du procès-verbal du...

M. le Commissaire de Police a conclu à ce qu'il nous plaise, condamner le sieur D., demoiselle M. C., dame B. et D. L., etc., etc., chacun en cinq francs d'amende et solidairement aux dépens.

Attendu qu'il est établi dans le procès-verbal du... que M. le Commissaire de Police étant en surveillance pour l'exécution de l'Arrêté de M. le maire de la ville de Lourdes qui a interdit l'accès de la Grotte de Massabielle et du terrain contigu, il a vu venir vers lui, les susnommés ; qu'à leur arrivée près de lui M. le commissaire de Police leur a donné connaissance de l'Arrêté de M. le maire et leur a fait connaître le poteau sur lequel est écrite la défense de pénétrer sur la propriété communale et d'aller à la Grotte de Massabielle qui s'y trouve située. Que le sieur D. a répondu qu'ils entendaient arriver à la Grotte, qu'ils subiraient les conséquences de la contravention et que la force seule pourrait les empêcher de descendre. Que M. le Commissaire de Police ne voulant pas employer la force a demandé à ces personnes présentes, leurs noms, prénoms et domiciles qu'elles ont déclaré par écrit se nommer...

Attendu que les faits rapportés ci-dessous établissent la contravention prévue et punie par les dispositions de l'art. 471, no. 45 du Code pénal ;

Attendu que l'arrivée sur le communal et devant la Grotte Massabielle des dits prévenus venant ensemble de Lourdes établit que la contravention a été commise conjointement et d'accord entre tous les prévenus ;

Attendu que les prévenus condamnés doivent supporter les dépens :

Attendu qu'il est de principe que les auteurs et complices d'une même contravention doivent être condamnés solidairement aux dépens, ainsi que les personnes civilement responsables ;

Par ces motifs

Nous juge de Paix, jugeant en matière de police, avons condamné et condamnons par défaut et en dernier ressort, le sieur D. M. C. domicilié à Auch, M. C. domicilié à Lectoure, dame B. propriétaire et rentière domiciliée à Bordeaux et D. L. enfant mineur, domicilié à Bagnères-Adour, etc., etc., chacun cinq francs d'amende et solidairement aux dépens, en conformité des art. 471 no. 15 du Code pénal, 162 du Code d'instruction criminelle et 156 du décret du 11 juin 811 et 1384 du Code Napoléon.

Duprat, juge de Paix.

étaient manifestes et reconnues officiellement par les incrédules eux-mêmes, lesquels ne pouvant les nier cherchaient seulement à les expliquer d'une façon naturelle.

On comptait par centaines ou par milliers des témoins loyaux et à l'abri de tout soupçon qui disaient avoir été guéris par l'usage des eaux de la Grotte. Il ne s'en rencontrait pas un seul à qui elles eussent été funestes, et qui en eût éprouvé quelque mal. Pourquoi donc ces mesures prohibitives, ces barrières élevées, cette force armée et menaçante, ces persécutions ?—Pourquoi, puisqu'on se permettait de telles mesures, ne pas être logique jusqu'au bout ? Pourquoi ne pas fermer tout pèlerinage où un malade a retrouvé la santé, toute église où un homme en prières a cru recevoir une grâce de Dieu ?

C'est ce qu'on se demandait de toutes parts.

“ Si Bernadette, disaient quelques-uns, avait, sans parler en rien de Visions ou d'Apparitions, découvert purement et simplement une Source minérale possédant de puissantes vertus curatives, quelle autorité assez barbare eût empêché les malades d'aller y boire ? Sous le règne de Néron on ne l'eût osé : sous tous les régimes on voterait une récompense à l'enfant. Mais ici, les malades s'agenouillent avant de prier, et les subalternes à galons de laine, d'argent ou d'or, qui se couchent à plat ventre devant les maîtres, n'aiment pas que l'on se prosterne devant Dieu. Telle est la cause. C'est la prière que l'on poursuit.”

—Mais la superstition ? disaient les libres-penseurs.

—L'Eglise n'est-elle pas là pour y veiller et pour défendre les fidèles contre l'erreur ? Laissez-la agir dans son domaine, et ne transformez pas en concile le conseil de Préfecture, et en Pape infaillible un Préfet ou un Ministre. Quel désordre a été produit ? Aucun. Quel mal a eu lieu qui justifie vos mesures et vos prohibitions ? Aucun. La Source mystérieuse n'a fait que du bien. Laissez les populations croyantes aller y boire, si cela leur plaît. Laissez-leur la liberté de croire, de prier, de guérir ; la liberté de se tourner vers Dieu, et de demander aux puissances d'en haut l'allègement de leurs douleurs. Libres-penseurs, tolérez la libre prière.

Mais ni la philosophie anti-chrétienne, ni le Préfet des Hautes-Pyrénées ne consentaient à tenir compte de ce cri unanime, et les rigueurs suivaient leur cours.

L'intolérance que les ennemis du Christianisme reprochent, si complètement à tort, à l'Eglise catholique, est leur passion dominante. Ils sont essentiellement tyrans et persécuteurs.

LA FILLE DU BANQUIER.

(Voir 15 Octobre 1870, page 742.)

(Suite.)

XIII

OU LES PROJETS DE RODOLPHE MORTAGNE CEMMENTENT A SE DESSINER.

Lorsque nous avons quitté Rodolphe Mortagne, il regagnait, à cheval, son vieux manoir, dont il ne restait plus guère qu'une tour habitable.

La nuit était très-avancée ; mais la lune brillait dans le ciel, et ses rayons argentés répandaient sur les bois une lumière mélancolique.

Rodolphe allait bon train comme s'il eût voulu, par la stupidité de sa course, bannir ses pensées. Mais l'esprit de l'homme est plus agile que le galop d'un cheval.

Malgré lui, des réflexions s'échappaient entrecoupées, de ses lèvres.

—Jaguarita ! murmura-t-il, réellement, voilà un nom bien choisi pour une femme qui possède la grâce et la beauté de la panthère, et qui en a aussi les griffes !

Il s'arrêta, un instant ; et, quand il recommença à parler, sa voix avait perdu un peu de son amertume.

—Que son cœur soit ce qu'il voudra, il m'appartient, il est à moi. Pauvre Jaguarita !

Il y eut une autre pause, puis un autre flux de paroles passionnées.

—J'ai été fou, pire que fou. J'ai été insensé d'amener avec moi cette fille en Europe, et de permettre à ses fiers et indomptables instincts de nourrir l'espoir chimérique qu'elle pût jamais, parce qu'elle est fille d'un roi, lier son existence à la mienne. C'est là ce qu'elle rêve, pourtant, et avec cette pensée que je lui ai laissé sottement concevoir, elle me témoigne le dévouement d'une esclave. Elle ne voit devant elle qu'une éternité de bonheur. Mais vienne le réveil, et aussitôt sa nature vengeresse prendra le dessus. Confiante et dévouée à l'homme qui l'a sauvée, elle mourrait, oui elle mourrait le sourire sur les lèvres, rien que pour m'épargner un battement de cœur. Mais si elle soupçonnait seulement que ce cœur appartient à une autre, elle plongerait ses mains dans ma poitrine pour l'arracher.

Il frissonna à cette peinture que lui représentait son imagination.

—Bah ! reprit-il, est-il possible que Rodolphe Mortagne, qui a échappé à des milliers de dangers, se laisse effrayer par une femme, et par le souvenir d'une prophétie stupide ? Que disait-elle donc cette vieille chanson

LA FILLE DU BANQUIER.*

(Suite.)

XIII.

Rudolphe se retourna et vit le Javanais Kalu qui se tenait à quelques pas de lui.

Il fit un geste d'impatience, et lui ordonna de se retirer.

— Va, dit-il, va dormir ; j'aurai de la besogne à te donner demain.

Rodolphe traversa ensuite l'appartement, sortit, longea une longue suite de corridors, monta un escalier en spirale, qui conduisait au sommet de la tour de Mortagne, et s'arrêta devant une porte qu'il n'eût que la peine de pousser. Il souleva une draperie, et s'arrêta sur le seuil d'une chambre où brillait une lumière si éclatante, qu'il fut d'abord tout ébloui.

Un cri, qui était à la fois un cri de joie et de surprise, accueillit son arrivée.

XV.

LA PANTHERE NOIRE.

L'appartement dans lequel Rodolphe Mortagne venait de pénétrer avait une apparence des plus extraordinaires.

Des lampes d'albâtre magnifiquement travaillées, et placées aux quatre coins, l'éclairaient d'une lumière en même temps riche et mystérieuse.

Les murailles étaient tendues d'étoffes orientales sur lesquelles étaient brodées de ces scènes comme il s'en passa dans les forêts de Java.

Au centre était une fontaine de marbre blanc, dont les eaux claires et transparentes se jouaient par dessus des globes de lumière ; et des fleurs rares des tropiques, dont elles étaient artistement entourées, formaient comme un parterre enchanté.

Le plancher était recouvert d'une natte fine et délicate, qui devait être d'un grand prix.

Mais tous ces ornements variés et recherchés s'effaçaient devant la grâce et la beauté de la personne qui occupait cet appartement. C'était une jeune femme. Son attitude était étrange : on aurait dit celle d'un sphynx. Ses yeux noirs, remplis de cette lumière sombre et sinistre qui brûle dans le cœur de l'opale, étaient grands comme le plus beau des fruits de l'amanier, et étaient relevés aux coins. Cette dernière particularité est commune aux Malais et aux autres nations indiennes.

* La page précédente a déjà été publiée dans un autre numéro. Nos Lecteurs sont priés d'excuser ce malentendu regrettable, dont nous nous sommes aperçus trop tard pour pouvoir y remédier.

Son teint était olivâtre ; son visage ovale, et ses traits étaient admirablement beaux.

Ses narines dilatées trahissaient le sang oriental qui coulait dans ses veines ; ses cheveux noirs tombaient en boucles sur ses épaules.

Pour vêtement, elle avait une robe de mousseline indienne, attachée à la ceinture par une torsade tout en or, et bordée d'ornement également en or.

Ses pieds étaient entourés aux chevilles, de bracelets enrichis de diamants.

Quand elle vit entrer Rodolphe Mortagne, avons-nous dit, elle poussa un cri et bondit sur ses pieds.

Il y avait quelque chose de sauvage et dans la soudaineté de ses mouvements et dans l'expression de ses sentiments.

Elle était gracieuse et terrible en même temps, comme la panthère qui s'élançait au devant de son compagnon, ou sur la proie qu'elle va dévorer.

—Voilà des semaines, dit-elle dans sa langue natale, que Jaguarita attend celui qui l'a arrachée à la mort, dans l'île de Java, et à qui, en retour, elle a consacré sa vie et son dévouement.

Mortagne répondit avec embarras et avec une froideur qui contrastait singulièrement avec la joie qu'elle avait manifestée à sa vue :

—J'ai eu des affaires, des affaires importantes ; et d'ailleurs, on ne vit pas en France comme à Java ; il y a des devoirs, des usages, des préjugés...

La jeune Indienne laissa ses bras tomber inertes le long de son corps, et regarda fixement son visage impassible.

—Les préjugés, les usages de votre pays, dit-elle, j'ignore quels ils sont, et Jaguarita ne s'en est point préoccupée. Dans son pays, la femme ne sait qu'une chose : s'attacher à celui qui a promis de lui tenir lieu de tout sur la terre. Quand après l'avoir sauvée, vous vous apprêtiez à quitter Java, Jaguarita vous demanda de l'abandonner sur le sable désert. Vous lui avez dit de vivre ; et alors, apportant avec elle toute la fortune de ses pères, elle a fui le pays où elle a failli mourir, et vous a suivi dans votre froide patrie. Vous m'avez parlé un jour des motifs de convenances qui ne permettent pas toujours aux hommes de choisir pour compagne la femme qu'ils préfèrent : les Indiens de Java ne connaissent pas ces subtilités. Jaguarita a compté sur la promesse de celui qui s'est dévoué pour la sauver, et elle attend...

—Et, murmura Mortagne, si en parlant ainsi j'avais été inconsideré... si j'avais été guidé seulement par le désir de vous arracher d'un pays où vous étiez condamnée à mort, de relever votre courage abattu, et, en un mot, de vous donner la force de vivre ?

Par un mouvement prompt comme l'éclair, elle s'éloigna de lui.

—Vous, être faux ! s'écria-t-elle, les yeux enflammés. Mais alors, que serais-je venue faire dans votre pays glacé ? Il fallait me laisser mourir là-bas... si j'étais certaine que...

Elle s'arrêta, et éleva sa petite main dont les doigts étaient fortement crispés.

— Vous me tueriez, Jaguarita ? dit Rodolphe, d'un air dédaigneux.

— Non, répondit-elle ; mais je la tuerais, elle, celle que vous aimez.

Mortagne ne rit plus ; son front se chargea tout à coup de sombres pensées, et, se jetant sur une pile de coussins, il fit signe à l'Indienne de s'asseoir sur le sofa.

— Et, supposons, dit-il d'un ton dégagé, qu'un fait comme celui dont il était question se réalise, quel sort vous réserveriez-vous, à vous ?

— Celui-ci.

Et entrouvrant les plis de sa robe de mousseline, elle prit un petit flacon de cristal qui était suspendu à son cou par une chaîne d'or.

— Vous êtes folle ! dit Mortagne ; c'est du poison, de l'upas !

— Oui, répliqua-t-elle, un poison que mes compatriotes recueillent au risque de leur vie. C'est la sève de cet arbre sous lequel tout meurt ; son ombre seule tue jusqu'aux serpents les plus venimeux.

— Allons, se dit intérieurement Rodolphe, je me suis fourré là dans un bel embarras !

— Mais qui aurait cru aussi, que cette Javanaise, dont j'avais pensé faire une servante, aurait jamais eu de pareilles prétentions !

— Mais, ajouta-t-il, en voyant Jaguarita qui faisait briller le flacon à la lumière, il y a un remède, à ce poison.

— Oui, répliqua-t-elle, un seul, et vous l'avez là !

Elle indiqua une bague que Mortagne portait à l'un des doigts de la main gauche.

Dans cette bague était enchassée une petite pierre unie et d'un bleu pâle.

C'était le célèbre bezoar, une pierre bien connue dans l'île de Java, comme le seul talisman contre le terrible poison de l'upas.

Pour cela, il suffisait de faire dissoudre cette pierre dans de l'eau.

— C'est le présent que je vous fis, continua Jaguarita, lorsque je montai à bord du navire qui allait vous emporter. Vous m'avez sauvée, vous dis-je alors, vous ne voulez pas me laisser dans cette île où je suis condamnée, je ne vous quitterai plus ; et, fidèle à l'éducation et aux principes que j'ai reçus au milieu du peuple javanais j'ajoutai, en vous montrant ce flacon : “ Le poison est à moi, à vous de garder l'antidote. Si jamais je bois ce poison, ce sera lorsque vous serez présent, et il ne dépendra que de vous que je vive ou que je meure.

Mortagne rit, mais d'un rire forcé. Il voulut lui prendre la main, mais il la laissa retomber, en voyant qu'elle était froide comme la glace.

Il se leva précipitamment.

—Voilà longtemps que vous êtes seule, dit-il, et la solitude est mauvaise conseillère, surtout pour vous, dont l'imagination ne peut concevoir comment et pourquoi un Européen n'est pas libre d'agir comme s'il était dans la Malaisie. Il faudra que je trouve quelqu'un pour vous tenir compagnie.

—J'ai Salek, répliqua l'Indienne brusquement.

Et elle étendit le bras vers un coin éloigné de l'appartement où, au milieu de la demi-obscurité produite par les plis des rideaux, brillaient les yeux d'un animal à moitié caché.

Les prunelles de ses yeux qui étincelaient comme deux émeraudes étaient fixes et immobiles, guettant chaque mouvement, chaque regard de la jeune Javanaise.

—Salek ! dit Mortagne, d'un ton dédaigneux ; c'est au moins, un ami fidèle.

—Salek m'aime, répondit Jaguarita, et voilà pourquoi moi aussi je l'aime.

—Vous devriez la tenir enfermée dans sa cage, dit Rodolphe ; vous ne vous exposeriez pas ainsi à de déplorables accidents.

—Salek me connaît, et ne touchera jamais qu'à ceux que je désignerai à sa vengeance.

Mortagne, qui avait pris dans ses mains la pipe d'ambre que la Javanaise se plaisait à fûmer, la jeta sur le tapis avec colère.

—C'est pire que de la folie ! dit-il ; j'ai beaucoup à faire demain, et j'ai besoin d'avoir l'esprit calme ; je vous reverrai bientôt.

Il traversa l'appartement précipitamment, et, avant qu'elle pût le retenir, il souleva la tapisserie et sortit.

Jaguarita, les bras étendus, resta immobile comme une statue, et les yeux rivés sur l'endroit par où Mortagne avait si soudainement disparu.

Kalu s'est trompé, dit-elle. Il est sincère...

—Il est faux !

Ces trois mots frappèrent son oreille comme le sifflement d'un serpent.

Elle se retourna.

Kalu, l'Indien, était derrière elle.

Il avait les bras croisés sur sa poitrine, et dans le regard qu'il fixait sur elle, brillait un feu sombre et haineux.

Pendant un moment, ces deux êtres étranges se regardèrent en silence.

Jaguarita fut la première qui prit la parole.

—Tu mens ! dit-elle, tu mens ! et cela dans un but égoïste et que je ne connais pas ! Tu hais cette homme. Je le sais, .. je le sens. Avoue que tu le hais, Kalu !

—Je le hais, répondit celui-ci, avec calme.

—Et tu crois en lui ?

Non.

Jaguarita poussa un cri sauvage, et saisissant sur la table près de laquelle elle se tenait debout, une petite dague malaise, elle l'éleva à la hauteur de la poitrine de l'Indien.

—Dis que tu as menti ! cria-t-elle ; rétracte ce blasphème, ou, quoique le même sang coule dans nos veines, quoique nous ayons puisé la vie à la même source, tu vas mourir !

Un seul coup, une seule égratignure, et Kalu était mort.

Cependant il demeura calme et impassible, les yeux toujours fixés sur ceux de Jaguarita.

Un sourire de mépris entr'ouvrit ses lèvres.

—Frappe, dit-il, et frappe au cœur. Mais je te le répète, tu n'as jamais touché le sien.

La dague trembla dans la main de l'Indienne, mais elle ne s'abaissa pas.

—Il est faux ? murmura-t-elle ; tu peux le jurer ? Kalu étendit la main droite.

—Je le jure, dit-il, sur la mémoire de notre mère.

La dague tomba de la main de Jaguarita ; et, par une révolution subite de sentiments, elle cacha son visage avec les plis de sa robe, et sanglota.

Kalu posa la main sur son bras.

—Assieds-toi, Jaguarita ! dit-il ; assieds-toi, et quand tu m'auras écouté, nous songerons aux moyens de nous venger.

—Nous venger ! répéta-t-elle.

Et alors, elle rejeta en arrière ses longs cheveux noirs qui cachaient ses yeux humides de larmes, et redressa fièrement la tête d'un air de défi et de menace.

Il y avait en elle quelque chose du lion du désert qui sent le danger et qui s'apprête à l'affronter.

—J'aime Rodolphe Mortagne, dit-elle, le regard voilé par les pleurs, et quoique le serment que tu viens de prononcer me soit deux fois sacré, je ne puis croire..

Kalu lui montra les cousins.

—Assieds-toi, dit-il ; écoute, et tu seras son juge.

Jaguarita obéit machinalement.

A mesure que Kalu parlait, son visage devenait d'une pâleur livide. Ses yeux se séchèrent et s'emplirent d'une sombre lumière ; ses narines se dilatèrent, et ses lèvres se serrèrent.

—Son nom ? demanda-t-elle, d'une voix basse et étouffée. Kalu, je veux son nom.

Le Javanais s'approcha d'elle, et lui murmura quelques mots à l'oreille.

Puis, le triomphe du tigre sur les lèvres, il se glissa en un clin d'œil, hors de la chambre.

Jaguarita, la tête cachée dans les coussins, était plongée dans de sombres réflexions, quand une sorte de gémissement attira son attention.

Elle releva la tête, et vit deux yeux ronds et brillants qui étaient fixés sur elle.

C'étaient ces mêmes yeux que Rodolphe Mortagne avait remarqués.

C'étaient ceux d'un animal, et du plus terrible, encore, de son espèce, de la panthère noire de Java.

Petite, mais dorée d'une force énorme, longue de corps, mais souple comme un serpent ; la tête ronde, et la peau rayée, elle était aussi gracieuse qu'elle était dangereuse.

Dangereuse ! oui, mais pas pour Jaguarita.

Elle lui était, à elle, fidèle comme un chien, douce et gentille comme un agneau.

La panthère s'avança timidement vers sa maîtresse, et appuya doucement sa tête contre sa joue.

C'était une chose étrange que de voir cette jeune fille caressant cette panthère, et avec une confiance enfantine qui ajoutait encore à la terreur de cette scène, lui racontant ses chagrins, comme si elle avait eu un cœur pour la comprendre et une intelligence pour sympathiser à ses souffrances.

—Toi aussi, lui disait-elle, toi aussi, tu sauras son nom, Salek, le nom de cette jeune fille blonde, qui est venue se mettre entre Jaguarita et ses espérances d'avenir.

Elle renversa une sorte de petite chaufferette qui était à côté d'elle, et en étala les cendres sur le tapis ; puis, avec le tuyau de sa pipe orientale elle traça des lettres qui formèrent deux mots.

Ces deux mots étaient . . . “ Emma.”

Elle les montra à la panthère, en frappant ses mains l'une contre l'autre comme pour l'exciter à l'attaque.

Après quoi, se relevant de toute sa hauteur, elle mit son pied nu sur les cendres, et les dispersa jusqu'à ce qu'il ne restât plus trace du nom.

—Le feu est dans mon cerveau ! murmura-t-elle, mais les cendres sont dans mon cœur ! Je suis seule maintenant, seule dans un monde que je ne connais pas, et que j'abhorre !

Elle se laissa retomber sur les coussins, et, tenant dans ses bras la tête de Salek, elle s'abandonna à un désespoir réel.

VII.

DELAGRAVE MESURE LE DANGER QUI LE MENACE ET SE PRÉPARE A LE COMBATTRE.

Henri Delagrave n'était pas homme, une fois averti d'un danger, à négliger les moyens de le détourner, ou du moins d'en sortir victorieusement.

“ Un homme averti en vaut dix ” telle était sa maxime favorite ; et, cette fois, comme toujours, il se mit immédiatement à l'œuvre.

Il commença par faire surveiller attentivement tous les mouvements de l'avocat Mouton, et il ne fut pas long à s'apercevoir de l'intérêt qu'il prenait aux affaires de Mme de Moidrey, et des recherches qu'il faisait sur tout ce qui la concernait.

Une fois sur la trace, et sérieusement alarmé, Delagrave connut bientôt dans toutes ses particularités, l'histoire de l'enfant qu'on avait autrefois recueillie du naufrage, histoire d'ailleurs, que personne n'avait intérêt à cacher.

Il s'était arrangé de façon à se rencontrer avec l'Indienne ; mais il avait acquis la certitude que, quoiqu'elle fût d'une santé robuste, le coup qu'elle avait reçu à la tête l'avait à jamais rendue idiote.

Il n'y avait donc pas à craindre que, de ce côté, on pût découvrir l'identité d'Emma.

Mais l'avocat Mouton était fin, rusé, et, du moment où il s'intéressait à une affaire, on pouvait être sûr qu'il en tirait tout le parti possible.

Après tout, était-il certain que cette jeune fille que les vagues avaient jetée sur les rochers de Saint-Servan fût bien celle que Delagrave avait tant sujet de redouter, et qui, si elle vivait, pouvait mettre en péril, sa fortune, sa tranquillité, et jusqu'à son existence ?

Henri Delagrave ne l'avait jamais vue.

On conçoit que le seuil de de Moidrey était de ceux qu'il lui était défendu de jamais passer. Mme de Moidrey, d'un autre côté, n'avait jamais prononcé son nom, pas même devant l'enfant qu'elle avait adoptée ; et elle témoignait à son égard une telle indifférence qu'on aurait pu croire qu'on l'avait complètement oubliée.

Huit jours après la conversation qui avait eu lieu dans le salon de Delagrave, et que nous avons mentionnée dans un de nos précédents chapitres, il y avait fête au château de Beauchamp, et tout ce qui dans les environs avait un nom ou une qualité de quelque importance s'y trouvait réuni.

Un propriétaire aussi riche que Henri Delagrave n'avait pu être oublié, et il fut avec Mme Delagrave et Varina, le premier à recevoir un invitation.

L'avenue qui conduisait au château, les allées du jardin, les bosquets, étaient splendidement illuminés, et, par les fenêtres ouvertes des salons, sortaient des flots d'harmonie.

Un groupe d'hommes, tous jeunes encore, cherchaient à se frayer doucement un chemin à travers la foule qui encombrait chaque porte, au moment où un orchestre invisible jouait une valse de Strauss, et qu'une multitude de danseurs passaient et repassaient gracieusement emportés par la magie de la musique.

Parmi ceux que nous venons de mentionner, était Henri Delagrave, qui s'appuyait sur le bras du capitaine Dauville.

—Où donc est la merveille dont vous nous avez parlé l'autre jour ? demanda Delagrave au capitaine ?

Est-ce qu'elle est ici ?

—Non, répondit Dauville ; et il adressa, à son tour, quelques mots à son voisin, qui répliqua :

—Ah ! une telle ! vous la trouverez probablement dans l'autre salon.

—Venez ! Et le capitaine, prenant Delagrave par le bras, l'entraîna vers l'appartement qu'on lui avait désigné.

—Ne vous laissez pas surprendre, dit Dauville ; car je vais vous montrer la plus charmante personne qu'il y ait en France, à l'exception de Melle Varina.

—Vraiment ! dit Delagrave, avec ce ricanement qui lui était habituel. J'ai déjà rencontré plus de cinquante ou soixante dames, qui, tant jeunes que vieilles, sont très-probablement considérées comme telles par ceux qui les aiment.

—C'est possible, mais je maintiens mon opinion ; dans un instant vous allez juger par vous-même.

Ils entrèrent dans le second salon, et disons-le, malgré l'empire qu'il avait sur lui-même, Delagrave sentit s'accélérer les battements de son cœur. Il éprouva une vive émotion, comme s'il eût été sur le point de voir accomplir un nouvel événement dans l'histoire déjà si sombre de sa vie.

Ils traversèrent le salon, et pénétrèrent dans une serre située à l'autre extrémité.

Cette serre était remplie d'arbustes des tropiques, de plantes rares et précieuses, dont le feuillage luxuriant et les fleurs aux couleurs diverses formaient comme un paradis terrestre.

Delagrave aperçut celle qu'il cherchait, debout près d'une fontaine, et causant avec Mme de Beauchamp en personne.

—Et bien ! murmura le capitaine à son oreille, pendant que, cachés derrière un treillis de plantes, ils regardaient cette jeune fille dont l'éloge était dans toutes les bouches. Eh bien, qu'est-ce que vous dites, Delagrave ?

Celui-ci ne répondit pas. Ce n'est pas à sa beauté qu'il pensait, en la regardant. Le fait est, pourtant, qu'on n'avait rien exagéré en vantant ses qualités physiques et morales.

Emma Kéradeuc unissait en elle une grâce exquise.

Elle était de taille moyenne, mais de proportions parfaites. Sa figure était délicate, et la fleur du camélia pourrait seule donner une idée de la blancheur et de la fraîcheur de son teint.

Sa petite bouche, quand elle souriait, laissait voir deux rangées de dents blanches comme des perles. Ses yeux, qui avaient cette charmante cou-

leur de la violette qui se cache sous l'herbe, ou qui s'épanouit au bord du ruisseau, étaient pleins d'une innocente candeur, et brillaient parfois d'une gaieté enfantine. Les cils qui les ombrageaient, étaient longs et bruns, contrastant ainsi admirablement avec ses cheveux dorés, qui tombaient en boucles soyeuses sur ses épaules.

Elle était très-simplement habillée ; mais cette simplicité même avait un charme qui ajoutait encore à sa beauté.

Elle portait une robe de crêpe, de nuance tirant sur le bleu, et dont les plis gracieux et légers flottaient autour d'elle comme un nuage. Des bracelets de velours noir ornaient seuls ses poignets ; quant à des ornements en or ou à des bijoux, elle n'en avait aucun.

Mais qu'est-ce donc qui, dans cette figure, dans cet ensemble si parfait, fascinait le regard de Henri Delagrave au point que, oubliant son compagnon, il fronçait les sourcils, et qu'un feu sombre brillait dans ses yeux ?

Malgré la beauté merveilleuse de cette jeune fille, il reconnaissait des traces faibles, mais certaines, cependant, de la figure et des traits de son frère.

“ C'est elle, murmura-t-il, tandis que, après s'être débarrassé du capitaine Dauville, il s'éloignait lentement. Oui, c'est elle ! et ce chien d'avocat est sur la trace.

Il avait traversé, tout en faisant cette réflexion, une partie de la serre, et était arrivé à un endroit plus retiré. Mais il n'avait pas perdu de vue la jeune fille.

Il avait, en marchant, le mouvement lent du tigre, qui glisse à travers les buissons, et qui tourne autour de sa proie.

Soudain il tressaillit.

Derrière les feuilles larges, et en forme d'éventail d'un énorme cactus, à quelques pas de Mme de Beauchamp et de son amie, Delagrave avait reconnu sa fille, Varina.

Sa figure qu'il apercevait distinctement, et dont la teinte était quelque peu olive, était encore plus assombrie par la haine qui crispait ses traits.

Les pupilles de ses larges yeux noirs, et qui se fixaient sur le visage pur et candide d'Emma, semblaient lancer des étincelles électriques. Sa tête était légèrement rejetée en arrière, comme celle du serpent qui s'apprête à frapper ; ses lèvres pleines étaient entr'ouvertes, et il semblait que ses dents blanches grinçaient les unes contre les autres.

Un sourire de mauvais augure crispa les lèvres minces et pâles de Henri Delagrave.

—Varina ne fait pas mentir son sang, je le vois, murmura-t-il ; elle hait déjà celle dont la beauté peut rivaliser avec la sienne. Allons, c'est une vraie nature du midi...

A ce moment, la musique cessa dans le salon, la danse était finie.

Delagrave se dirigea vers la porte de la serre, et tout en dépassant le seuil, il jeta un coup d'œil derrière le cactus.

Varina n'y était plus !

VIII.

UNE TENTATIVE CRIMINELLE.—UN SAUVEUR INATTENDU.

Le lendemain du bal, le temps était lourd, la chaleur était oppressive, et de gros nuages noirs qui s'amasaient dans le ciel, annonçaient un orage.

Henri Delagrave, sérieusement inquiet de savoir que la jeune fille qu'il avait vue chez Mme de Beauchamp était celle dont il détenait l'héritage, était allé jusqu'à Saint-Servan pour s'informer de nouveau de l'état de l'Indienne.

Là, il avait appris avec une sorte d'épouvante que l'avocat Mouton, poussé, soi-disant, par pure humanité, et par amour pour la science, était venu la voir, quelques heures auparavant, en compagnie d'un célèbre médecin, qui avait fait tout exprès le voyage de Paris. Toutefois, il s'était rassuré en sachant que ce fameux docteur avait déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de lui voir recouvrer jamais la raison.

Mais l'avocat, ce serpent qui, semblable à la taupe, ne marchait que par des chemins souterrains, et ne démasquait jamais ses batteries que quand il était sûr du succès, ne laissait pas moins que de l'inquiéter ; car quelle sécurité pourrait-il avoir tant que sa nièce vivait, du moment que l'avocat connaissait son identité ?

Le nuage qui le menaçait était donc toujours à l'horizon : un jour, une nuit, quelques heures même, pouvaient suffire à détruire le travail de toute une vie, et l'ouragan pouvait se déchaîner subitement dans toute sa fureur sur la tête de l'assassin et du faussaire.

Telles étaient les réflexions que faisait Delagrave tandis que, assis dans sa voiture, il revenait lentement de Saint-Servan.

Il était seul, car sa nature ne lui permettait guère d'avoir des amis ou des compagnons.

Son cheval était jeune, vif, et une main moins ferme que la sienne n'aurait pas eu peu de difficulté à modérer son impatience, d'autant plus que les éclats du tonnerre se succédaient rapidement, ébranlant l'atmosphère, et interrompant ce calme solennel qui précède souvent la tempête.

Delagrave n'avait pas fait une demi-lieue lorsque l'orage éclata avec violence.

Ce fut d'abord un tourbillon de vent qui passa sur la terre, en courbant la tête des grands arbres, tordant leurs branches, et emportant les feuilles qui obscurcissent l'air.

Quelques gouttes d'eau larges et serrées tombèrent sur le sol desséché ; puis les éclairs déchirèrent les nues et furent accompagnés par un roulement continu du tonnerre.

Le vent cessa aussi soudainement qu'il s'était élevé, mais la pluie tomba en torrents.

Delagrave hésita.

Devait-il retourner en arrière ? non, une tempête pareille était en harmonie avec ses pensées. Il fit prendre le trot à son cheval, et dressant le col de son manteau, il fit face à la tempête avec un sourire de dédain.

Il avait atteint un endroit qui, bordé d'un côté par un bois, s'étendait de l'autre vers la mer, et offrait une surface dure et dépouillée, jusqu'à un point où elle se terminait brusquement par une sorte de précipice.

Tout à coup, Delagrave arrêta son cheval, en laissant échapper un cri de surprise.

Sous l'un des quelques arbres qui s'élevaient sur cette dernière partie du terrain, était une femme.

Elle se tenait arrêtée contre le tronc de l'arbre, la tête penchée sur la poitrine, pour éviter la pluie. Elle portait un châle d'été léger, qu'elle serrait autour d'elle, et un chapeau de paille, de dessus lequel l'eau tombait en ruisseau.

Delagrave vit tout de suite que sa position était des plus dangereuses, car l'électricité se jouait au sommet des plus hautes branches de l'arbre.

Il l'avertit du péril auquel elle s'exposait ainsi ; et à peine s'était-elle éloignée de quelques pas qu'un filet de feu vint frapper l'arbre, et déchira son écorce du sommet à la base.

Delagrave descendit de voiture et s'avança vers la jeune fille qui avait poussé un cri d'effroi.

Mais à peine se fut-il approché d'elle qu'il s'arrêta brusquement, et eut peine à ne pas trahir sa surprise.

C'était Emma Keradeuc !

Sa figure était pâle de frayeur, et ses cheveux humides et détachés s'échappaient en désordre de dessous son chapeau.

Il se fit dans l'esprit de Delagrave une révolution soudaine de sentiments. Il maudit l'avertissement qu'il lui avait donné. Mais il était depuis trop longtemps familier avec le crime pour que l'idée d'en commettre un nouveau lui fit peur.

Il s'avança vers Emma, et affectant le plus grand empressement, il lui adressa la parole.

— Vous venez d'échapper à un grand danger, mademoiselle, lui dit-il, j'espère que vous n'avez éprouvé d'autre mal que la crainte ?

— En effet, j'en suis quitte pour la peur, répliqua Emma, dont le visage reprenait peu à peu ses couleurs. J'avais espéré arriver à la maison avant que l'orage n'éclate ; je revenais de faire une visite à l'un des fermiers de Mme de Moidrey, et elle montra un petit panier qu'elle tenait à la main. Pauvre homme ! il a sa femme et son enfant malades de

—Permettez-moi de vous conduire jusqu'à la porte de votre jardin, dit Delagrave.

Et, comme il n'y avait pas d'hésitation possible, il l'aida à monter dans la voiture.

—Il y a, ajouta-t-il, un grand manteau sous le siège ; je vais le mettre sur vous, il vous garantira de la pluie.

Comme il allait sauter dans la chaise, le cheval, impatient et inquiet, fit un mouvement en avant, qui faillit le renverser ; son fouet lui échappa de la main et tomba à terre.

—Auriez-vous la bonté de tenir les rênes, une seconde ? dit-il.

Il remit les rênes dans les petites mains de la jeune fille, et se baissa pour ramasser son fouet.

Il remarqua alors que, par suite du mouvement qu'avait fait le cheval, celui-ci avait la tête tournée vers un sentier qui formait embranchement avec la route et qui se terminait en droite ligne sur le bord des rochers, d'où l'on descendait sur le rivage par une sorte d'escalier haute d'au moins soixante pieds, et qui était taillé presque à pic dans le roc.

Une pensée, une pensée terrible lui traversa l'esprit avec la vivacité de l'éclair.

Quelque démon devait lui avoir murmuré à l'oreille, quelque démon jaloux de la pureté et de l'innocence de celle qu'il menaçait.

La tête du cheval, que l'orage avait déjà effrayé, était, avons-nous dit, tournée vers le précipice. Un mot, un geste, il prenait sa course et allait se briser par dessus les rochers.

Delagrave, tout en se baissant, avait regardé la jeune fille.

Elle lui répondit par un sourire si plein d'innocence et de douceur que le cœur lui manqua.

“ Je n'ose, se dit-il ; une pareille mort est trop horrible, pour une femme si jeune et si belle.

Il s'était baissé derrière la roue, et sa main serrait son fouet.

Emma Keradec lui parla. Sa voix était harmonieuse ; elle ne dit que quelques mots, mais cela suffit pour faire trembler Delagrave, et lui faire prendre une résolution.

—Madame de Moidrey sera inquiète de mon absence, dit-elle ; les veilles lui sont pénibles, et un vieil avocat, retiré des affaires, qui s'est introduit chez nous l'autre jour, sous prétexte qu'il est notre voisin, nous a menacées de revenir encore ce soir, un M. Mouton. Le connaissez-vous ?

—Oui, répondit Delagrave, en serrant le manche de son fouet, et en se penchant derrière la voiture.

C'était sa propre sentence de mort qu'Emma venait de prononcer.

Soudain, Delagrave frappa, avec le bout du fouet, l'une des jambes de derrière du cheval.

L'animal se cabra, et, en même temps, arracha les rênes des mains de la jeune fille ; puis, il s'élança le long du sentier, qui, droit comme une flèche, conduisait au bord du précipice.

Un cri d'épouvante, un cri d'agonie fut tout ce que Delagrave entendit. Il s'était relevé, sa figure était d'une pâleur cadavérique, et tout son corps tremblait comme la feuille qu'agitait le vent, en ce moment.

“ C'était le seul moyen, murmura-t-il, sa mort est la garantie de ma sécurité. Il n'y a que le tombeau qui garde bien un secret.

La pluie continuait à tomber à torrents, tandis que les éclats du tonnerre ne cessaient d'ébranler à la fois le ciel et la terre.

La peur semblait avoir donné des ailes au cheval, et il approchait du bord du précipice.

Un autre bruit que celui de l'orage frappa alors les oreilles de la jeune fille, un bruit mystérieux et plein de menaces ; un sourd rugissement, comme celui des lions impatients de dévorer leur proie.

Emma ne connaissait que trop bien ces sons effrayants. C'étaient ceux des vagues en courroux, qui venaient se briser contre les flancs des rochers, à soixante pieds au-dessus.

La jeune fille avait mis ses mains sur ses yeux, afin de ne pas voir la mort qui était devant elle.

Une seconde, et le cheval est au bord du précipice ; une autre encore, et cheval et voiture et tout sont lancés dans l'air.

Emma, dans son agonie, adressa à Dieu une fervente prière.

Il n'y avait plus de secours à attendre de la terre, c'était le ciel qu'elle invoquait.

Tout à coup, une voix, la voix d'un homme, claire et retentissante, sonna à son oreille, dominant un instant le bruit de la tempête et les mugissements des flots.

Tenez-vous ferme ! criait-on ; si vous tenez à la vie, tenez ferme !

Instinctivement, Emma avait retiré ses mains de dessus son visage, et s'était cramponnée convulsivement contre le côté de la voiture.

La détonation d'un fusil se fit entendre, le cheval se cabra un moment et tomba mort à quelques pas du précipice.

IX.

UN NOUVEAU PERSONNAGE DONT LE ROLE SERA CONSIDERABLE
DANS NOTRE HISTOIRE.

Emma s'était évanouie.

Un bras puissant la saisit, en même temps qu'une voix mâle lui mur-

murait des paroles d'encouragement, et qu'on l'enlevait de la voiture, qui, seconde après, roula avec fracas du haut des rochers.

—Elle est morte ! dit Delagrave, qui, hors d'haleine. et en proie à la plus vive agitation, s'était hâté d'accourir.

—Fasse Dieu que non ! répliqua l'étranger, qui, un genou à terre, à côté de la jeune fille, cherchait à réchauffer sa main glacée dans les siennes. Il est rare que la peur tue même une personne si jeune et si délicate.

Delagrave expliqua brièvement la cause de l'accident ; et en parlant, il se mordait les lèvres, et frémissait malgré lui.

L'étranger le regarda un moment, d'un œil fixe et étonné. Il ne dit rien, mais, se détournant aussitôt, il recommença à donner tous ses soins à la jeune fille, et chercha à la rappeler à la vie.

Il dénoua les brides de de son chapeau, l'ôta de dessus sa tête, et alors une exclamation involontaire s'échappa de ses lèvres.

Les tresses de ses cheveux tombèrent à profusion autour de son cou et de ses épaules. Il était agenouillé à quelques pas du précipice, son fusil était à côté de lui, et la tête d'Emma reposait sur ses genoux.

Droit derrière lui se tenait Delagrave.

Une horrible pensée traversa soudainement l'esprit de ce dernier.

D'un regard rapide, il mesura la distance qui les séparait du gouffre. Il vit qu'il n'avait qu'à rassembler ses forces, frapper un coup, et que la jeune fille et son sauveur seraient précipités dans les eaux qui bouillonnaient au-dessous d'eux.

Sa résolution fut aussitôt prise.

L'étranger avait toujours les yeux fixés sur la figure d'Emma.

Delagrave affermit bien son pied dans le sol détrempé par la pluie, et il leva le bras. Une seconde de plus et il était délivré de celle dont l'existence était pour lui un sujet perpétuel d'appréhension ; d'ailleurs, sa nature était de celles qui ne connaissent pas le remords.

Il avait levé le bras, disons-nous ; mais avant qu'il pût le laisser tomber, une voix forte et joyeuse retentit à son oreille.

Il tourna vivement la tête, et aperçut à quelque distance de lui, un homme debout dans une petite charrette, et qu'il n'avait pas entendu plus tôt, simplement parce que le gazon avait étouffé le bruit des roues.

La figure du nouveau venu était, à elle seule, une lettre de recommandation pour celui à qui elle appartenait. Un teint bruni par le soleil, des yeux bleus, vifs et souriants, une bouche large, garnie de belles dents bien blanches lui donnaient une expression des plus agréables. Ses cheveux doux et soyeux tombaient autour de ses tempes, en frisant naturellement. Il portait un chapeau ciré, comme on en voit beaucoup dans la basse Normandie, et était enveloppé dans une énorme limousine.

—Holà ! cria-t-il, qu'est ce qui est arrivé ? Et, sautant de sa voiture avec l'agilité d'un acrobate, il s'approcha du groupe.

Dès que ses regards tombèrent sur la jeune fille, les couleurs abandonnèrent subitement ses joues, et il fut saisi d'une violente agitation.

—Emma ! cria-t-il ; Mademoiselle Emma ! Est-ce qu'elle est morte ? Il s'élança devant l'étranger et Delagrave. “ Si vous aviez osé lui faire du mal, ajouta-t-il, en étendant les bras avec un geste de menace, qui ou quoi que vous soyez, çà m'est égal je vous jetterai par dessus ces rochers.

—Je ne vous demanderai pas quel droit vous avez de prendre un pareil ton, dit l'étranger avec calme.

—Quel droit ! quel droit j'ai de défendre Emma Keradeuc ? Je voudrais bien savoir à qui ce privilège pourrait appartenir plus qu'à Charlot, son frère de lait.

—Il y a eu un accident, dit Delagrave, d'un air hautain ; mais j'espère que mademoiselle en sera quitte pour la peur, comme on dit vulgairement.

Le jeune homme, qu'à ses vêtements l'on devinait être un pêcheur, ne répondit pas. Aidé de l'étranger, il souleva Emma avec la tendresse qu'une mère témoignerait à son enfant, et la transporta dans sa voiture.

—Il y a une chaumière tout près d'ici, dit-il, celle de la bonne Mathieu, je vais l'y conduire.

Voulez-vous m'accompagner, Monsieur, parce que . . .

Sans attendre cette invitation, le jeune étranger s'était déjà placé dans la charrette. Quant à Henri Delagrave, il resta immobile à côté de son cheval.

—Je resterai ici, dit-il, et je vous prierai seulement de m'envoyer du secours, un cheval aussi, si pouvez. Vous me connaissez n'est-ce pas, dit-il à Charlot, du ton de froide autorité qui lui était habituel.

Charlot porta la main à son chapeau, et murmura d'une voix assez haute pour que l'étranger pût l'entendre.

—Oui, Monsieur Delagrave, je vous connais suffisamment, et moins je vous vois tant mieux.

Puis, sans même se détourner, il fouetta son cheval et la charrette ne tarda pas à disparaître.

La figure de Henri Delagrave se contracta d'une façon horrible.

—J'ai joué le coup, dit-il, et j'ai perdu ;—mais la partie n'est pas finie, et quoi qu'il adienne je la gagnerai.

Quand Emma Keradeuc ouvrit les yeux, elle se trouva au centre d'un cercle de figures amies, dans la chaumière de la bonne Mathieu, comme on appelait celle qui lui avait donné asile.

On l'avait placée dans un fauteuil, près d'un bon feu qu'on s'était empressé d'allumer.

La bonne femme se penchait vers elle d'un côté, tandis que Charlot avec sa bonne et franche figure, où on lisait une expression d'inquiétude, se tenait de l'autre.

Une jeune fille d'environ dix-huit ans, dont la figure pâle avait un air singulièrement rêveur, était agenouillée à ses pieds.

Mais ce ne fut, disons-le, sur aucun de ces personnages bien connus que le regard d'Emma s'arrêta le plus longtemps.

Debout, à quelques pas des autres, était un jeune homme, à la voix duquel son cœur s'émut, et qu'elle devina être celui qui lui avait sauvé la vie.

Ce jeune homme était grand, et paraissait être doué d'une puissance musculaire remarquable. Ses traits, comme son corps, avaient une beauté mâle ; son regard, quoique fier, avait parfois, lorsqu'il se fixait sur Emma, par exemple, une douceur charmante.

Sa riche chevelure brune était, sans affectation, rejetée en arrière, et sa bouche, qu'ombrageait une fine moustache, avait une expression souriante qu'elle perdait, cependant, quand il était ému par l'indignation ou la colère ; car, alors, ses lèvres se serraient, et indiquaient chez lui une grande volonté caractéristique.

Il avait un costume de chasseur, et, en contemplant Emma Kéradeuc, il s'appuyait nonchalamment sur le canon de son fusil.

—Oui dit-il, en réponse à une observation de Charlot, un moment de plus, et je serais arrivé trop tard—chevel et voiture auraient été lancés pardessus le rocher.

Charlot, faisant un circuit, vint prendre les mains de l'étranger, et les serra dans les siennes avec une force telle que c'est merveille s'il ne les brisa pas.

—Je crois que je vous ai déjà vu, continua Charlot. C'est vous qui êtes descendu à l'auberge du *Lion d'or*. C'est ce matin, seulement, que j'entendais l'aubergiste vous vanter comme étant le meilleur tireur qu'il eut jamais vu, et le plus honnête homme que son toit ait depuis longtemps abrité.

Emma, pendant ce temps, avait repris connaissance. Tous deux s'approchèrent d'elle vivement, et lui demandèrent si elle souffrait de la peur qu'elle avait éprouvée.

Elle les rassura, et, de sa voix douce et musicale, remercia le jeune étranger du service qu'il lui avait rendu.

Ce jeune homme avait traversé bien des dangers, dans maintes circonstances il avait fait preuve d'audace et de sang-froid : pourtant ses joues rougirent comme celles d'une jeune fille.

—Puis-je savoir, dit Emma timidement, quel est le nom de mon sauveur ? Ma protectrice, Mme de Moidrey, sera heureuse de le connaître, et moi-même, je désirerais ne jamais l'oublier.

Je me nomme France, dit-il, George France !

A continuer.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE.

EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROQUOIS DEPUIS 1657

JUSQU'À 1660.

I.

Nouvelle déclaration de guerre par les Iroquois, dans la mort de Saint-Père et autres.

Depuis la paix conclue avec les nations Iroquoises, et après la restitution, qui avait été faite mutuellement, des captifs pris de part et d'autre dans les guerres précédentes, les colons de Villemarie étaient sans défiance à l'égard des Iroquois qui se présentaient chez eux. Le 25 octobre 1657, trente sauvages d'Onneiout, voisins de ceux d'Onnontagué, s'approchèrent des maisons, dans le dessein d'y faire quelque coup; et plusieurs de cette troupe, étant allés à la Pointe Saint-Charles, entrèrent chez un brave colon, Nicolas Godé, qui y construisait un bâtiment pour son usage, aidé par Jean de Saint-Père, son gendre, et Jacques Noël, leur serviteur. Godé et de Saint-Père les accueillirent gracieusement, les reçurent en amis, leur donnèrent même à manger; et après une réception si amicale de leur part, et acceptée par ces Iroquois avec des témoignages apparents de reconnaissance, ils étaient loin de penser qu'ils avaient affaire à des assassins. Ils montèrent donc tous trois sur leur maison, qu'ils couvraient alors, et n'ayant aucune défiance, négligèrent de porter sur le toit leurs armes avec eux. Alors ces Iroquois, par une lâche et barbare perfidie, les voyant sans défense, eurent l'insigne cruauté de les mettre en joue et de tirer sur eux leurs arquebuses, dont les décharges les firent tomber du toit, comme on eût pu faire des oiseaux. Bien plus, après un tel coup de valeur, ils n'eurent pas honte d'arracher la peau de la tête à Nicolas Godé et à Jacques Noël, pour en faire trophée dans leur bourgade, et de couper la tête de Jean de Saint-Père, pour conserver, dit-on, par ce moyen, et emporter avec eux sa belle chevelure. Nicolas Godé était âgé

de soixante-quatorze ans, et Jean de Saint-Père, son gendre, âgé de trente-neuf. Ils furent inhumés le même jour, et tous trois dans le même sépulchre. Saint-Père laissait deux enfants : un fils, qui mourut en bas âge, et une fille, Agathe de Saint-Père, âgée d'environ un an, dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler dans la suite. “ Cette perfide rupture nous fut bien fâcheuse, dit M. Dollier de Casson ; car il est difficile de recouvrer des hommes tels que ceux que nous perdîmes, et il est bien affligeant de voir périr, par de si infâmes trahisons, les meilleurs habitants qu'on ait, surtout Jean de Saint-Père, d'un esprit vif, d'une piété sincère et d'un jugement aussi excellent qu'on en ait eu ici.”

II.

La tête de Saint-Père reproche aux Iroquois leur perfidie.

Aussitôt après cette noire action, les assassins prirent la fuite ; mais si personne ne put alors venger sur eux cette mort si cruelle, le Ciel sembla la leur reprocher, par un prodige sensible, proportionné à la grossièreté de leurs esprits et très-propre à les frapper. “ Ce que j'avance, dit M. Dollier, est un dire commun, qui prend son origine dans les récits de ces mêmes assassins. Ils ont assuré que la tête de Saint-Père, qu'ils avaient coupée et qu'ils emportaient avec eux, leur fit quantité de reproches : qu'elle leur disait en fort bon iroquois, quoique, de son vivant, le défunt n'entendit pas cette langue : *Tu nous tues, tu nous fais mille cruautés ; tu veux anéantir les Français dans ce pays ; tu n'en viendras pas à bout. Vous avez beau faire, un jour nous serons vos maîtres et vous nous obéirez.* Les Iroquois disent que cette voix se faisait entendre de temps en temps, le jour et la nuit ; qu'ils en étaient importunés et effrayés ; et que, pour l'empêcher de se faire ouïr, ils mettaient la tête du défunt tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; que même ils la couvraient en mettant quelque chose dessus, sans rien gagner pour cela ; qu'enfin ils écorchèrent la tête et en jetèrent le crâne de dépit, pour se délivrer de ses reproches, et que néanmoins ils ne cessèrent pas d'entendre encore la voix du côté où ils mettaient la chevelure. J'ai appris ceci de personnes dignes de foi, entre lesquelles je puis dire que la dernière qui m'en a parlé, et qui assure l'avoir ouï de la propre bouche de ces barbares, est un homme d'une probité très-avérée, et qui comprend aussi bien l'iroquois que je puis entendre le français. Cela étant, j'ai cru devoir rapporter la chose avec ingénuité, et j'estimerai être répréhensible si je la laissais dans l'obscurité du silence. “ La Sœur Bourgeoys, qui était alors à Villemarie, rapporte le même prodige : “ Les sauvages, dit-elle, ayant emporté la tête de Saint-Père pour avoir sa belle chevelure, on rapporta, peu de jours après, que cette tête leur parlait. M. Cuillerier, qui, ayant été pris, était dans leur

“ pays, a attesté que cela était vrai ; d'autres ont assuré aussi que la tête parlait et que les sauvages l'ont entendue plus d'une fois.”

III.

M. de Maisonneuve retient prisonniers tous les Iroquois qu'il peut saisir.

Quoique les assassins eussent pris la fuite, on saisit d'abord quelques-uns de leurs compagnons, qu'on amena au Fort. Alors, par un sentiment de charité chrétienne qui ne trouve d'exemple que dans les Saints, Mathurine Godé, veuve de Jean de Saint-Père, et Françoise Gadois, veuve de Nicolas Godé, la digne mère d'une telle fille, apprenant leur arrestation, allèrent prier M. de Maisonneuve pour qu'on ne fit aucun mal aux prisonniers, et leur apportèrent elles-mêmes quelques vivres. A l'occasion de ces meurtres, il fit arrêter et mettre aux fers tous les Iroquois qu'on put saisir dans l'île de Montréal, de quelque nation qu'ils fussent ; et entre autres, un Onnontagué qui y chassait depuis quelque temps et se retirait le plus souvent chez les Français. Interrogés pourquoi ils en avaient usé de la sorte, malgré la paix faite avec eux, ces prisonniers, dit-on, répondirent en se moquant : “ Les Français tiennent entre leurs bras les Hurons et les Algonquins ; il ne faut donc pas s'étonner si, en voulant frapper les uns, les coups tombent quelquefois sur les autres.” Cependant, quatre jours après ce meurtre, trois sauvages d'Onneiout, se présentèrent d'eux-mêmes au Fort pour parler à M. de Maisonneuve, et lui protestèrent qu'ils étaient innocents et très-affligés de l'attentat commis. L'un d'eux, tirant même sept présents, composés de neuf colliers de porcelaine, assura que des sauvages de Goiogwen avaient fait ce méchant coup, et un des présents qu'il offrait fut pour raffermir le mai ébranlé, auprès duquel devaient se tenir les conseils entre les Français et les nations iroquoises. M. de Maisonneuve, en homme sage, reçut les présents, n'ayant pas encore alors assez de lumière sur les sentiments de ces perfides, qui paraissaient fort innocents ; néanmoins, voulant observer de plus près leurs démarches, il les invita à demeurer quelque temps auprès des Français. Mais comme ils se sentaient coupables et qu'ils étaient, disaient-on, camarades des assassins ; voyant, d'ailleurs, qu'un sauvage d'Onnontagué était dans les fers au Fort de Villemarie, ils s'enfuirent durant la nuit. Sur ces entrefaites, quelques Algonquins, qui étaient allés chasser vers les îles de Richelieu, tuèrent un Onnontagué, qu'ils rencontrèrent par hasard avec un autre qui s'échappa de leurs mains. Celui-ci s'étant présenté à Villemarie, M. de Maisonneuve le fit saisir et mettre aux fers comme les autres ; mais, pour ne pas compromettre, par ces arrestations, la vie et la liberté des Pères Jésuites et des Français résidant à Onnontagué, il envoya, dans ce pays, l'un des prisonniers avec des lettres adressées aux missionnaires. Il les informait du massacre qui venait d'avoir lieu à la Pointe Saint-Charles, et les pria de

dire aux anciens du pays qu'il avait arrêté de leurs gens et les détenait sans leur faire aucun mal, désirant de savoir si l'attentat sur les personnes des trois Français de Villemarie n'avait point été commis par leur jeunesse ; qu'en attendant l'éclaircissement de cette affaire, ceux qu'il retenait ainsi seraient traités avec douceur.

IV.

M. d'Ailleboust ordonne d'arrêter tous les Iroquois qu'on peut saisir.

Immédiatement après le meurtre, M. de Maisonneuve dépêcha un canot pour en donner avis aux Trois-Rivières et à Québec, et informer les Gouverneurs de ces deux postes de la ligne de conduite qu'il allait tenir, et que la prudence demandait des circonstances si alarmantes. Aux Trois-Rivières, on arrêta aussitôt douze Agniers, dont quelques-uns furent envoyés à Québec ; et, le 1er novembre, M. d'Ailleboust, qui tenait alors la place de M. de Lauson-Charny, ayant reçu les lettres de M. de Maisonneuve, donna ordre aussi lui-même d'arrêter, dans toutes les habitations Françaises, tous les Iroquois qui s'y présenteraient, quelle que fût leur nation. Le 5 du même mois, il assembla les Français, ainsi que les Algonquins et les Hurons, pour leur communiquer le dessein qu'il avait d'envoyer à Agnié deux prisonniers de cette nation, afin d'informer les anciens du motif de l'arrestation des autres. Il leur faisait dire qu'on avait tué trois Français à Villemarie, les meurtriers étant au nombre de trente, quoiqu'il n'en eût pas paru autant ; que, les parents des défunts ayant voulu se venger sur les Agniers qui étaient aux Trois-Rivières, on s'y était opposé de la part du Gouverneur général ; mais qu'on avait saisi ces Agniers pour savoir des anciens de leur nation si ce meurtre n'avait pas été commis par leur jeunesse. Cependant, dès que la nouvelle de ces meurtres se fut répandue à Québec, les Français de ce poste craignirent que les cinq nations Iroquoises ne s'unissent ensemble pour ruiner la colonie, et, considérant cet attentat comme une déclaration de guerre, on se mit à faire la garde, afin de n'être pas surpris. Le P. Ragueneau rapporté, en effet, que les sauvages d'Onneiout, revenus dans leur pays, y avaient porté comme en triomphe les chevelures des trois Montréalistes, dans leur bourgade, pour marque de guerre déclarée.

V.

Ambassadeurs Agniers qui demandent avec insolence la liberté des leurs, détenus dans les fers.

Cependant les lettres envoyées par M. de Maisonneuve à Onnontagué ne furent point remises aux Pères Jésuites. Bien plus, par une déloyauté atroce, le sauvage de cette nation qui en avait été chargé, au lieu de rapporter aux anciens les paroles de ce Gouverneur, leur dit que les Français

venaient de se lier principalement avec les Algonquins pour leur faire la guerre, et que même ils avaient tué son compagnon vers les îles Richelieu. Il n'en fallait pas davantage pour animer les Onnontagués contre les Français résidant dans ce pays ; mais, avant de tomber sur eux, ils voulurent se concerter avec les Agniers. Ceux-ci qui ne pouvaient, non plus que les autres, souffrir la détention de leurs gens, la regardant comme très-injuste, envoyèrent, pour demander leur délivrance, trois ambassadeurs, qui arrivèrent à Québec le 3 janvier 1658, et auxquels M. d'Ailleboust donna audience le 4 du mois suivant. Le plus âgé des trois, tirant neuf colliers de porcelaine, en présenta sept au Gouverneur et les deux autres aux Hurons et aux Algonquins. Dans sa harangue, il protesta ne savoir qui avait commis le meurtre des trois Français à Villemarie, ajoutant que ce pouvait être des sauvages de Sonnontouan, d'Onnontagué ou d'Onneiout, mais que ceux d'Agnié étaient innocents de ce crime. Il demanda donc à M. d'Ailleboust qu'il rompît les fers des Agniers détenus et leur fournît les choses nécessaires pour leur retour. Quant aux Algonquins et aux Hurons, il les interpella sur leurs sentiments à l'égard des Agniers, se promettant bien à lui-même qu'ils ne lui feraient aucun mal dans la maison du Gouverneur : " Cache ta hache et ton couteau, si tu en as, dit-il ; car tu lui ferais honte en me blessant."

VI.

Réponse de M. D'Ailleboust aux Ambassadeurs.

M. d'Ailleboust, jugeant qu'il était de son honneur de réprimer l'audace et l'insolence de ces barbares, assembla d'abord les Français et ensuite les Hurons avec les Algonquins, pour arrêter de concert la réponse qu'il voulait leur faire ; et enfin, le 12 février, les ayant tous réunis dans une grande salle, où les trois députés d'Agnié furent introduits, il leur fit interpréter publiquement sa réponse. Il avait eu soin de la mettre par écrit, et l'on va voir qu'elle faisait un singulier contraste avec celle de M. de Lauson-Charny, quelques mois auparavant. " C'est chose étrange que toi, Agnier, tu me traites comme si j'étais ton captif. Tu me tues ; moi, qui suis Français, je crie : On m'a tué. Tais-toi, me dis-tu, nous sommes bons amis, et tu me jettes un collier de porcelaine comme en me flattant et en te moquant. Sache que le Français tirera raison de ta perfidie, qui dure depuis si longtemps. Il n'a qu'un mot à te dire, le voici : Fais satisfaction, ou dis qui a commis le meurtre. Tu sais bien que ton armée est en campagne, et cependant tu crois m'amuser avec un collier de porcelaine. Le sang de mes frères crie bien haut ; si bientôt je ne suis apaisé, je tirerai vengeance de leur mort. Tu es si effronté que tu oses bien redemander quelques haches et quelques hillons qu'on a pris à tes gens ; as-tu rapporté ce que tes compatriotes ont pillé, ce que vous avez volé, depuis deux ans, dans les maisons Fran-

“ çaises ? Si tu veux la paix, faisons d’abord la guerre. Le Français ne
 “ sait ce que c’est que de craindre, quand une fois la guerre est résolue.
 “ Tu demandes aux Algonquins et aux Hurons ce qu’ils ont dans le cœur.
 “ Ton frère l’Onnontagué a tué les Hurons, et toi, tu venais pour massa-
 “ crer les Algonquins ; et tu oses leur demander ce qu’ils ont dans le
 “ cœur ! Ils souffrent que je te conserve la vie parce qu’ils m’obéissent, et
 “ s’ils n’avaient pas du respect pour moi, le collier dont tu leur as fait pré-
 “ sent aurait servi de licou pour t’étrangler.” Les députés Agniers, voyant
 que l’assemblée commençait à se séparer et qu’on ne parlait point de les
 renvoyer dans leur pays, firent encore deux présents, par l’un desquels ils
 promirent, si M. d’Ailleboust voulait les laisser aller, de revenir au prin-
 temps, en ramenant avec eux le P. Le Moyne, qui était toujours à Agnié,
 et les meurtriers des trois Montréalistes. On les laissa partir.

VII.

Coalition de toutes les nations iroquoises pour détruire les Français.

Pendant qu’à Québec on faisait ces assemblées, on tint à Agnié, au
 mois de février 1658, un conseil fort secret, où se trouvèrent, en très-
 petit nombre, des anciens de toutes les nations Iroquoises. On y résolut
 de faire une guerre implacable aux Français, dès qu’on aurait retiré de
 leurs mains les prisonniers Iroquois, en commençant par faire main-basse
 sur les Jésuites et les autres Français résidant près d’Onnontagué ; et on
 convint que, si M. d’Ailleboust ne relâchait point les captifs, on tuerait
 une partie des missionnaires et des Français, et qu’on mettrait l’autre
 dans les liens pour en faire l’échange avec les Iroquois détenus dans les
 prisons Françaises. En exécution de ce conseil, diverses bandes Iroquoises
 se mirent en campagne avant la fin du même mois : deux cents Agniers,
 d’une part, quarante Onneiouts, d’une autre, et quelques troupes d’On-
 nontagué, prirent les devants, pendant qu’on assemblait le gros de l’armée.
 Ce fut un trait de providence que les cinquante Onnontagués descendus
 à Québec pour enlever les derniers restes des Hurons, comme nous l’avons
 dit déjà, eussent pris le parti de passer l’hiver auprès d’eux, en attendant
 le retour du printemps ; car cette résolution fut le salut de tous les Fran-
 çais résidant à Onnontagué. “ Ils nous sauvèrent par là la vie sans y
 “ penser, dit le P. Ragueneau, parce que leurs compatriotes voulaient
 “ attendre leur retour avant d’exercer sur nous ce dernier acte d’hos-
 “ tilité.” De leur côté, les Agniers aussi jugèrent à propos de dissimuler
 jusqu’à ce que, par le renvoi du P. Le Moyne, qui était chez eux, ils
 eussent obtenu la délivrance de leurs gens, se proposant de décharger
 ensuite les premiers coups de leur fureur sur les Français résidant à
 Onnontagué, et ensuite, sous ombre d’amitié, d’aller fondre sur les habita-
 tions Françaises et, après les avoir pillées, d’y mettre tout à feu et à sang.

VIII.

Les Missionnaires et les Français d'Onnontagué se disposent à s'enfuir secrètement.

Les missionnaires d'Onnontagué, apprenant, par un Iroquois chrétien, le complot qu'on tramait contre eux, en donnèrent avis à Québec et cherchèrent les moyens de s'échapper du pays. C'était d'ailleurs une nécessité pour eux de prendre ce parti, puisque déjà les Français voulaient s'enfuir dans les bois, et que, sur dix soldats dont se composait la garnison, neuf étaient résolus d'abandonner le poste. Ils jugèrent donc tous qu'ils devaient se retirer de compagnie afin d'assurer le succès de leur évasion. La difficulté était de l'effectuer sans en donner connaissance aux Iroquois, le moindre soupçon devant hâter et attirer le malheur qu'ils voulaient fuir. Mais comment sortir du pays, étant dépourvus de canots, de matelots, et ayant d'ailleurs à passer par des précipices où une douzaine d'Iroquois auraient pu défaire aisément toute cette troupe ? Pour suppléer au défaut des canots, on se mit à construire, en cachette et dans le grenier, deux bateaux qui tirassent fort peu d'eau et pussent porter chacun quatorze ou quinze hommes, et la valeur de quinze à seize cents livres pesant. Enfin l'on parvint à se procurer encore quatre canots à l'Algonquine et quatre à l'Iroquoise, qui, avec les deux bateaux, devaient composer la petite flotte. " Il n'était pas aisé de faire l'embarquement sans être aperçus des Iroquois, qui nous obsédaient continuellement, rapporte le P. Ragueneau. Le transport des bateaux, des canots et de tout l'équipage ne pouvait pas se faire sans un grand bruit, et néanmoins, sans le secret, il n'y avait rien à espérer qu'un massacre général de tous tant que nous étions au moment que l'on se fut aperçu que nous eussions la moindre pensée de nous retirer. Pour cela, nous invitâmes tous les sauvages qui étaient proche de nous à un festin solennel, où nous employâmes toute notre industrie et n'épargnâmes ni le son des tambours, ni les instrumens de musique, pour les endormir par un charme innocent."

IX.

Festin à tout manger pour surprendre la vigilance des Iroquois.

Voici comment le raconte la Mère Marie de l'Incarnation. Un jeune Français, adopté par un Iroquois de réputation, feignit d'avoir songé qu'il mourrait si l'on ne faisait *un festin à tout manger*, selon les idées superstitieuses de ces barbares. " Tu ne mourras pas, lui répond son père adoptif ; prépare-nous donc ce festin, et nous mangerons tout." Les Jésuites lui donnèrent les porcs qu'ils faisaient nourrir et les provisions qu'ils avaient d'outardes, de poissons et autres ; tout cela, joint à ce que le jeune Français put se procurer ailleurs, fit la matière de ce festin, qui eut lieu pendant la nuit. Tous les convives se remplirent, en effet, de telle sorte que, n'en pouvant plus, ils conjuraient le jeune homme d'avoir pitié d'eux et de

les envoyer se reposer. Je mourrai donc, répondait-il, et, à ce mot *mourir*, ils continuaient tous de manger malgré eux. En même temps, celui qui présidait au festin faisait jouer les flûtes, les trompettes, les tambours, afin de charmer l'ennui d'un si long repas et d'exciter les convives à danser. Ce jeune homme surtout jouait son jeu avec tant d'adresse et de succès, que chacun voulait contribuer à la joie publique ; c'était à qui jetterait des cris plus perçants, tantôt de guerre, tantôt d'allégresse. Par complaisance pour lui, les sauvages chantaient et dansaient à la Française, tandis que les Français dansaient à la sauvage. Enfin, pour les animer de plus en plus, on distribua des présents à ceux qui jouaient le mieux leur personnage et qui faisaient le plus de bruit, afin d'étouffer par là celui qu'une quarantaine de Français faisaient au dehors dans le transport de tout leur équipage.

X.

Les Missionnaires et les Français s'enfuient à petit bruit.

L'embarquement s'étant fait de la sorte, le festin finit à point nommé, c'est-à-dire que le jeune Français dit alors à son père adoptif : “ C'en est fait, j'ai pitié de vous ; cessez de manger, je ne mourrai pas. Je vais faire jouer d'un doux instrument pour vous exciter au sommeil ; mais ne vous levez demain que bien tard, et dormez jusqu'à ce qu'on vienne vous éveiller pour les prières.” Après ces paroles, on commença à jouer d'une guitare. Les convives se retirèrent ensuite, et, lorsque les missionnaires et les Français virent qu'ils étaient endormis, sortant alors de la maison par une porte de derrière, ils s'embarquèrent à petit bruit. Heureusement pour eux, il neigea toute cette nuit, 20 mars 1658, ce qui fut cause que, le lendemain, les Iroquois, ne voyant pas de vestiges d'hommes sur la neige, n'eurent pas la pensée d'aller à leur poursuite, ne s'imaginant pas qu'ils eussent pu s'embarquer sur le lac, dans la persuasion où ils étaient qu'ils n'avaient aucun moyen de transport. (*)

(*) Des sauvages d'Onnontagué, qui furent faits prisonniers dans la suite, rapportèrent que les Français, pour n'être pas poursuivis dans leur fuite, avaient mis sur les murs du Fort construit par eux quantité d'hommes de paille, auxquels ils avaient attaché des bâtons en guise de fusils. Mais que, le lendemain, les Onnontagués, ayant remarqué que ces hommes ne remuaient point et qu'on n'entendait plus le bruit ordinaire, escaladèrent le Fort, pillèrent ce qui était resté, renversèrent les murailles et firent des cris de joie, comme pour la plus signalée victoire qu'ils eussent jamais remportée.

NOTICE

SUR LE RÉVÉREND MESSIRE FAILLON (1.)

Quand je considère l'époque présente et que j'y vois tant de talents incontestables, de fécondes inspirations, de pensées généreuses, je tiens que Dieu ne lui doit rien de plus, et qu'il ne lui manque pour être grande à son tour, que le travail, c'est-à-dire la volonté seule.

Il dépend de nous qu'il ne manque pas, si nous savons seconder ces molles habitudes qui nous environnent, si nous revenons aux saines habitudes de nos ancêtres, et que nous ne laissons pas périr leurs exemples.

CZANAM, *Discours sur le Travail.*

Nous allons donner une notice sur le Révérend Messire Faillon, et principalement sur ses œuvres et ses nombreux écrits.

On pourrait nous demander pourquoi nous tentons de mettre au jour les mérites d'un homme qui a cherché si soigneusement l'obscurité et l'éloignement pour tout éclat extérieur.

Le respect dû à sa mémoire, ne devrait-il pas nous porter à honorer l'inclination qu'il a eu pour le silence, en laissant ses qualités dans l'oubli où il a voulu lui-même les ensevelir.

Et d'ailleurs, en essayant de faire connaître cet homme éminent, croyons nous que nous ajouterons quelque gloire au souvenir si profond qu'il a laissé dans le cœur de ses amis ?

Sans doute si nous n'avions en vue que les intérêts d'une vaine renommée, nous aurions dû nous abstenir, mais nous envisageons un but plus noble et plus utile, nous voulons faire connaître cet homme éminent à cause du bien que nous attendons des exemples qu'il a donnés, nous espérons être utile à tous ceux à qui ils seront présentés, tandis que nous sommes certains qu'en rappelant sa mémoire, nous plairons à ceux qui l'ont connu et qu'il ne peut plus consoler par sa présence.

Une autre remarque qu'on pourrait faire c'est que, lorsqu'il s'agit d'un homme dont les vertus ont été si éminentes, il faudrait surtout s'attacher à mettre en lumière sa piété, les exemples, et les œuvres qui ont particulièrement signalé sa vie sacerdotale, mais nous savons que nous pouvons laisser ce soin à des plumes plus autorisées et plus compétentes ; c'est pourquoi nous croyons devoir nous attacher à un point de vue qui a pour nous le double but d'un avantage véritable à atteindre et d'un grand devoir à accomplir.

Nous présenterons donc à tous ceux qui ont l'amour de la Science un modèle de travail auquel on trouverait difficilement, de notre temps, rien de supérieur. D'autre part, l'amour de la patrie qui fut toujours si vif parmi nous, nous oblige par un motif de reconnaissance à montrer les immenses travaux que le Révérend Messire Faillon a accomplis pour sauver de l'oubli les fastes glorieux de notre histoire Canadienne.

(1) M. Etienne Michel Faillon, prêtre de St. Sulpice, est décédé à Paris, le 25 octobre 1870.

Arrivé à une époque où les anciennes Congrégations scientifiques et littéraires avaient été anéanties par les fureurs de la Révolution Française, livré à ses seules ressources et ses seuls efforts personnels, M. Faillon a édité à lui seul, plusieurs ouvrages qui auraient pu nécessiter le travail de Communautés entières.

Quand le chantre de l'Iliade veut donner une idée de la force prodigieuse de ses héros, il les représente combattant avec des armes que plusieurs hommes du temps où il écrit, réunis ensemble, auraient eu peine à remuer. C'est à peu près l'inverse qu'il faut dire à propos des travaux de M. Faillon. Et c'est en effet ce que n'hésita pas à prononcer un célèbre érudit de nos jours, Dom Guéranger, abbé de Solesmes, lorsqu'il eut achevé la lecture de l'ouvrage intitulé : *Monuments inédits sur l'apostolat de Ste. Marie Madeleine*. Car il dit alors hautement qu'il n'eut pas fallu moins que le concours de plusieurs de ces anciens géants du travail, des Bénédictins ou Oratoriens, pour accomplir cette tâche. Du reste, pour donner une idée de sa puissance de travail, il nous suffira de faire la simple énumération des principaux ouvrages édités par lui dans un laps de temps relativement restreint.

1829. Vie de M. Démià, supérieur des Sœurs de St. Charles.	1 vol. in 8o
1830. Vie de M. de Lantages, supérieur du Séminaire du Puy.	1 vol. in 12o
1831. Histoire des Catéchismes de St. Sulpice.....	1 vol. in 12o
1832. Méthode des Catéchismes.....	1 vol. in 12o
Coutumier des Catéchismes.....	1 vol. in 4to
Recueil de Paraboles et de Comparaisons pour les Catéchistes.....	2 vol. in 4to
1835. Explication, d'après les Pères, des Six jours de la <i>Création</i>	1 vol. in folio
Un autre travail sur les Pères.....	1 vol. in folio
1835. Première notice sur Sainte Marie Madeleine.....	1 vol. in 12o
1836. Edition des quelques ouvrages de M. Olier revus et annotés.....	10 vol. in 18o
1841. Vie de M. Olier.....	2 vol. in 8o
1845. Plusieurs volumes in folio de Documents sur M. Emery, supérieur de St. Sulpice, ouvrage rédigé plus tard....	2 vol. in 8o
1848. Monuments sur l'histoire et l'Apostolat de Ste. Marie Madeleine.....	2 vol. in 4to
1854. Vie de la Sœur Bourgeois.....	2 vol. in 8o
Vie de Mademoiselle Mance.....	2 vol. in 8o
Vie de Madame d'Youville.....	1 vol. in 8o
Vie de Mademoiselle Leber.....	1 vol. in 8o
Notice sur le Séminaire de Baltimore.....	1 vol. in 12o
Retraite pour le Séminaire de Montréal.....	1 vol. in 8o

Instructions et règlements pour différentes Communautés.....	1 vol. in 4to
1865-66. Histoire de la Colonie Française, en Canada.....	3 vol. in 4to
1866. Vie de la Très-Sainte Vierge, tirée des écrits de M. Olier.....	2 vol. in 8o
Vie de St. Joseph, d'après M. Olier.....	2 vol. in 8o
1868. Histoire des premiers Apôtres de la Gaule.....	2 vol. in 4o
1870. Nouvelle Histoire de M. Olier.....	3 vol. in 8o

Outre ces ouvrages complètement finis, dont quelques-uns inédits, nous devons mentionner encore beaucoup d'autres recueils de matériaux qui ne demandaient plus à l'Auteur qu'un dernier travail de rédaction ; et tous ceux qui ont connu M. Faillon savent avec quelle facilité et quelle rapidité vraiment incroyables, il pouvait l'accomplir. Ce sont entr'autres :

1o. La continuation de l'Histoire du Canada jusqu'à la conquête ; ouvrage pour lequel il avait réuni près de 30 volumes in 4to de documents.

2o. Une histoire des colonies de Montréal dans l'Amérique septentrionale

3o. Une édition complète des Ecrits de M. Olier, qu'il avait réunis, collationnés et annotés, lesquels devaient former environ une vingtaine de volumes in 4o.

4o. Plusieurs autres travaux sur différents sujets de morale et de discipline ecclésiastique, règlements et instructions pour les communautés.

5o. Explication du Pontifical pour les retraites d'ordination qui se font dans les Séminaires de St. Sulpice.

6o. Un certain nombre de sermons et de sujets d'oraison, universellement admirés dans les différents Séminaires où l'Auteur avait été employé ; et qu'elle utilité aurait pour le clergé leur publication complète !

Enfin, nous pouvons mentionner un grand nombre de Lettres ou Mémoires, et une correspondance étendue qui seraient très-avantageusement publiés.

Quand on considère l'étendue de ces travaux, on est étonné, en songeant qu'ils sont l'œuvre d'un seul homme ; mais l'étonnement et l'admiration redoublent lorsqu'on pense aux circonstances qui en accompagnaient la production. M. Faillon n'a presque jamais pu s'y appliquer exclusivement, et le plus souvent il lui fallait les mener de front avec les fonctions les plus impérieuses et les plus absorbantes de professeur ou de directeur dans les séminaires.

Au sortir même de la Solitude, (1) il fut professeur de Théologie et d'Ecriture Sainte pendant 15 ans ; ensuite Directeur de la Solitude, puis Visiteur des Etablissements de la Compagnie en Amérique, pendant sept ans, enfin Procureur Général de St. Sulpice, à Rome.

(1) Maison du Noviciat du Séminaire de St. Sulpice, à Issy, près Paris.

Quand on va visiter les vieux couvents de Solesmes, de Pavie, de Pérouse, de St. François d'Assise, de St. Paul *hors des murs*, de St. Martin de Naples et de l'illustre Mont-Cassin, on admire comment les saints fondateurs d'Ordres savaient choisir des solitudes, fermées à tous les bruits du monde et à toutes les occupations extérieures, parfois sur le haut de montagnes presque inaccessibles, d'autres fois au fond de contrées désertes, ou au loin dans des forêts inexplorées. Et quand on pénètre dans ces pieux asiles du silence, de la prière, et du recueillement, en contemplant ces cloîtres intérieurs, ces corridors à perte de vue, voûtés de pierres, ces cellules, ces sanctuaires isolés, on comprend cette parole de St. Bernard exaltant les délices de la solitude, où l'on trouve, dit-il, l'air plus pur, le ciel plus ouvert et la sainte familiarité de Dieu avec l'âme :

Aer purior, cœlum apertius, familiarior Dens.

Mais ces grandes institutions sont hors de notre portée, et encore que nombre d'âmes d'élite s'efforcent, par leurs désirs et leurs prières, d'en amener le retour, il se passera probablement encore bien du temps, avant que les hommes épris des vives et âpres jouissances de l'étude, puissent profiter du secours de ces saints asiles. Combien donc à ceux qui soupirent après la vie intellectuelle, tout en étant obligés de séjourner dans le monde, combien l'étonnant exemple de ce saint et grand travailleur ne peut-il pas être utile, fructueux, salutaire, puisque c'est au milieu des graves occupations, et dans les obligations incessantes de la direction de communautés religieuses, enfin dans tant d'autres différents emplois qu'il a pu élever, jour par jour, ce monument merveilleux, fruit d'une application continue, d'une érudition si vaste et si profonde, montrant si bien ce qu'est la vertu du travail si nécessaire à nos temps, si puissante et si féconde quand elle est soutenue par une volonté ferme, constante et invincible.

* *

Monsieur Etienne-Michel Faillon naquit à Tarascon, département des Bouches du Rhône, le 1er mai 1799, la même année et presque le même jour que le vénérable M. de Courson, qu'il devait rencontrer plus tard au noviciat de la Solitude, et, qui devenu Supérieur Général de la Compagnie de Saint-Sulpice, en 1846, trouva dans son ancien confrère, un si sage conseiller et un si utile auxiliaire.

La France sortait des horreurs de la Révolution, mais dans ces pays du Midi, la Religion reprit bientôt son empire. Les familles restées fidèles au milieu de si grandes épreuves bénissaient le retour de la paix, et elles s'empressèrent de témoigner leur reconnaissance envers la divine Providence par un redoublement de zèle pour la foi.

Pour juger de la haute piété des parents de M. Faillon et des soins qu'ils prirent de son âme dès son enfance, il suffisait de l'entendre parler, et de voir avec quelle consolation il aimait à se rappeler la sage direction qu'il en avait reçue.

Il reconnaissait surtout tout ce qu'il devait à sa bonne mère, et dans ce qu'il en rapportait, on voyait comme la source première du caractère particulier de ses sentiments et de sa piété. C'est ainsi qu'en lisant ce qu'il écrivait sur les sentiments de la Très-Sainte Vierge pour les chrétiens, on reconnaît qu'il avait pu étudier les admirables secrets de l'amour maternel dans une âme grande et profondément pénétrée de l'esprit de Dieu.

Nous avons trouvé, entr'autres preuves de ce que sa mère avait été pour lui, le fragment d'une lettre de M. Faillon à l'un de ses confrères :

“ Je fais à la Très-Sainte Vierge pour vous, lui dit-il, la même prière que ma mère lui faisait pour moi-même autrefois, comme je le lisais l'autre jour dans une de ses lettres du 20 décembre 1830.....
 “ *Toutes les fois que je vais à l'Eglise, je dis un Pater et un Ave à la Très-Sainte Vierge pour qu'elle te tienne toujours par la main et qu'elle ne te laisse jamais à toi-même,*” sur quoi M. Faillon ajoute : “ cette demande me touche beaucoup, et il me semble qu'elle renferme toutes les autres que l'on peut faire puisque, comme dit St. Bernard : *Ipsâ tenente, non corrui, celui que la Très-Sainte Vierge tient comme par la main ne saurait tomber.*” C'est bien en effet une âme élevée en piété qui pouvait s'exprimer ainsi, et dans ce seul mot de la pieuse mère, on peut voir comme le premier germe et même le rapport de ces sentiments, avec toutes les idées que M. Faillon développa plus tard d'une manière si remarquable et si édifiante, sur l'esprit de la dévotion envers Marie.

Comme M. Faillon ne parlait presque jamais de lui-même et de ce qui le concernait, on n'a pu tirer de lui que fort peu de détails sur ce qui se rapporte à ses premières années. Mais quoiqu'il en soit à ce sujet, on peut dire qu'il y eut toujours dans sa personne un témoignage et comme un signe de ce qu'il avait du être dans son enfance et sa jeunesse ; c'est ce qui a été remarqué presque par tous ceux qui ont joui de sa société.

On l'a constamment vu si bon, si uni à Dieu, si excellent, qu'on trouvait en lui comme une jeunesse toujours conservée. C'était une ouverture, une candeur, une amabilité qui semblait refléter les plus belles prérogatives de cet âge, nous dirions presque la candeur et l'ingénuité de l'enfance. Et cette apparence ne se déclarait pas seulement dans ses manières, ses procédés, dans son entretien si doux et si ouvert, dans cette absence de tout intérêt et de toute préoccupation personnelle, enfin dans cette paix continuelle que rien ne pouvait altérer ; mais ce cachet de jeunesse et d'amabilité apparaissait jusque dans les traits de sa figure, si purs et si calmes, et dans ce teint d'une délicatesse enfantine qu'aucune émotion violente ne semblait avoir jamais troublé.

Dès que la paix fut rétablie en France, on sait que, de tous côtés et sur tous les points à la fois, une multitude de saints prêtres, confesseurs de la

Foi, revenus de l'exil ou sortis de prison, voyant avec douleur les ruines faites dans les âmes pendant le triomphe du mal, se mirent à l'œuvre avec un zèle infatigable pour rétablir, sous toutes les formes, les moyens et les foyers d'instruction religieuse. Un document que nous avons sous les yeux nous montre qu'à Tarascon en particulier, ces saints prêtres devaient être fort nombreux, car dans le récit d'une translation solennelle de Reliques qui eut lieu en 1805, on cite les noms de plus de vingt prêtres résidant dans cette ville, tous anciens membres de communautés, Dominicains, Capucins, Bénédictins, etc., dont les maisons avaient été détruites pendant la Révolution.

Le zèle et la science de ces anciens du Sanctuaire ne laissaient rien à désirer. M. Faillon eut donc le bonheur de trouver parmi eux des catéchistes habiles, dévoués, des Instituteurs du premier mérite : et la vaste érudition qui devait plus tard le signaler lui-même, atteste la sage direction qu'il dût recevoir dès que commencèrent à poindre les premières lueurs d'un esprit, du reste magnifiquement doué et avide de connaître.

Enfin on pût voir à quelle école de zèle et de dévouement il avait dû être, lorsque devenu catéchiste à St. Sulpice, il se fit distinguer par une aptitude et des qualités si marquées. Plus tard, nommé Directeur des Catéchismes, son zèle se déploya encore plus librement. Il était plein d'éloquence lorsqu'il expliquait, aux sujets les plus distingués du Séminaire, l'excellence de cet important ministère : il les transportait d'admiration et les pénétrait d'une sainte ardeur lorsqu'il leur représentait les exemples des grands personnages qui, au XVIIe siècle, répandirent si infatigablement l'instruction religieuse. Ainsi St. François de Sales, St. Charles Borromée et le grand cardinal Bellarmín qui avaient tout sauvé en s'astreignant à passer la moitié de chaque Dimanche dans leur cathédrale, à catéchiser la jeunesse.

M. Faillon, en enseignant la grande tradition qu'il avait reçue, pendant ses dix années de la Direction des catéchismes, exerça la plus grande influence, non seulement sur tous les catéchismes de Paris, mais encore sur ceux de toute la France, dont beaucoup de ses élèves allèrent occuper les principaux sièges épiscopaux.

Tandis que l'exercice du culte, interrompu par dix années de violence et de compression, reprenait partout avec ardeur, on vit en même temps se renouveler ces démonstrations extérieures de la foi populaire, qui ont un caractère si marqué en Provence. En particulier, on vit reprendre ces pieux pèlerinages, ces concours et ces processions qui ont pour objet principal d'honorer les Sts. Lazare, Marthe, Marie-Madeleine, Marie-Salomé et Jacobé, disciples, hôtes, amis intimes du Sauveur, et honorés en Provence, comme les premiers apôtres du pays.

Dès 1802, on avait recommencé à exposer, chaque année aux jours de leurs fêtes, à la vénération des fidèles les reliques de ces grands Saints.

dans leurs anciens sanctuaires à Tarascon, Aix, Marseille, St. Maximin et à la Sainte-Baume. (1) Le concours et les processions avaient repris avec tant d'empressement qu'à la Sainte-Baume, aux jours principaux de pèlerinage, on compta des dix mille et vingt mille personnes. Cette affluence alla depuis toujours en augmentant; nous avons sous les yeux un document qui nous montre, qu'au lundi de la Pentecôte 1814, le nombre des pèlerins à la Sainte-Baume s'y éleva à trente mille personnes.

A Aix, on reprit ces processions connues sous le nom de *Jeux du Roi René*, et où l'on représentait des scènes de l'Histoire Sainte et de la Conversion de la Provence par ses Saints Apôtres.

A Tarascon, les démonstrations en l'honneur de Ste. Marthe, Sœur de Madeleine, patronne et apôtre de cette ville, n'excitaient pas moins d'attrait : on faisait là chaque année deux grandes processions, l'une le lundi de la Pentecôte, l'autre le 29 juillet, jour de la fête de la Sainte.

A la première de ces solennités, au milieu d'un immense concours, une procession, composée de Gardes, vêtus et armés à l'antique, parcourait la ville avec un cortège de musiciens, de jeunes gens et de jeunes filles, ornés de fleurs; ils étaient suivis d'un énorme dragon de bois et de carton peint, destiné à représenter un monstre que la *légende* porte avoir infesté autrefois le pays, et que Sainte Marthe aurait enchaîné.

La représentation du monstre, ayant près de vingt pieds de long, portée par une quantité d'hommes cachés à l'intérieur, courait, caracolait en jetant des cris épouvantables, lançant feu et flammes par les naseaux, et se précipitant sur la foule avec une force et une impétuosité si peu ménagée qu'elle renversait des groupes entiers, tandis que, de sa queue formée d'un mât de navire et manoeuvrée en tous sens de l'intérieur, elle pouvait parfois fouler les bras et les jambes, aux applaudissements de la multitude.

Le 29 juillet, fête de la Sainte, le spectacle changeait. Au milieu du cortège le monstre apparaissait soumis, paisible, et conduit par une jeune fille vêtue à l'antique et représentant la Sainte triomphant du monstre.

Voilà les spectacles que M. Faillon, dans sa jeunesse, vit recommencer avec une vogue toute nouvelle, et qu'il savait raconter avec tant d'intérêt jusque dans leurs plus petits détails; nous avons cru que nous devions en faire mention dans notre récit, car qui peut dire quelle influence ces démonstrations naïves eurent sur son esprit, et si elles ne contribuèrent pas pour quelque chose à susciter en lui, lorsqu'il fut devenu maître dans la science, la pensée de rechercher s'il était possible de démontrer par les règles de la plus sévère critique la vérité de ces pieuses croyances populaires.

Vers 1812, Mr. Faillon alla faire ses études classiques au Collège d'Avignon, tenu alors par des maîtres graves et instruits, et qui exercèrent une heureuse influence sur une intelligence si bien douée pour apprendre.

Chacun sait qu'Avignon fut au Moyen-Age du XIIe au XIVe siècle le séjour des Papes, et que même après leur retour à Rome et jusqu'au siècle dernier, cette ville continua d'être une propriété du St. Siège, aussi bien que tout le Comtat Venaissin dont elle était la capitale. De là, cette physionomie particulière et cette importance qui la distingue entre toutes les villes du Midi de la France et qui en fait comme une ville à part.

(1) Grotte, sur le flanc d'une haute montagne, à quelques lieues de Marseille, célèbre par la retraite et la pénitence de Ste. Marie-Madeleine.

LIVRE SEPTIEME.

Réserve de l'Evêque.—Murmures des multitudes.—Procès, condamnation et acquittements.—Fermentation populaire.—La saison des eaux.—Le public européen.—Dernière Apparition.—Faits étranges.—Visions illustres.—Analyse définitive du professeur Filhol.—Ordonnance de l'Evêque, constituant une Commission.—Lettre du Ministre des Cultes à l'Evêque de Tarbes.—Réponse de ce dernier.

Le Clergé continuait à ne pas se rendre à la Grotte et à se tenir entièrement en dehors du mouvement. Les ordres de Mgr. Laurence à ce sujet étaient strictement observés dans tout le diocèse.

Les populations, cruellement agitées par les persécutions administratives, se tournaient avec anxiété vers les autorités ecclésiastiques chargées par Dieu de la conduite et de la défense des Fidèles, et elles s'attendaient à voir l'Evêque protester énergiquement contre la violence faite à leur liberté religieuse.

Attente vaine. Monseigneur gardait un silence absolu, et laissait faire le Préfet. Bien plus, M. Massy faisait imprimer dans ses journaux qu'il agissait de concert avec l'autorité ecclésiastique, et, à la stupéfaction générale, l'Evêque ne démentait point une telle assertion. L'âme des peuples était troublée.

Déjà, dès les commencements, la foi ardente des multitudes avait peu compris l'extrême prudence du Clergé. Au point où en étaient les événements, après tant de preuves de la réalité des Apparitions de la Vierge, après le jaillissement de la Source, après tant de guérisons et de miracles, cette réserve excessive de l'Evêque en présence d'un pouvoir persécuteur leur paraissait une inexplicable défection. Le respect qu'on avait pour son caractère ou pour sa personne ne suffisait pas complètement pour contenir l'expression des murmures populaires.

Pourquoi ne pas se prononcer sur le fait, alors que les éléments de certitude affluaient de toute part ? Pourquoi au moins ne pas ordonner une enquête, une étude de la question, un examen quelconque pour guider la foi de tous et l'empêcher de s'égarer ? Les événements qui suffisaient pour bouleverser le pouvoir civil et pour soulever d'innombrables populations n'étaient-ils donc pas dignes de l'attention de l'Evêque ? Le silence obstiné du prélat n'autorisait-il pas le Préfet à agir comme il le faisait ? Si l'Apparition était fautive, l'Evêque ne devait-il pas éclairer les Fidèles et arrêter l'erreur à son début ? Si elle était vraie, ne devait-il pas s'opposer à la persécution des croyants et défendre avec courage l'œuvre de Dieu contre la malice des hommes ? Une simple démarche de l'Evêque, une enquête n'eût-elle pas empêché le Préfet d'entrer dans la voie des persécutions où il s'était enfin engagé ? Les Prêtres et l'Evêque étaient-ils donc sourds à tant de prières et de cris de reconnaissance qui s'élevaient des pieds de cette Roche, à jamais célèbre où la Mère du Dieu crucifié avait

posé son pied virginal ? La lettre avait-elle tué l'Esprit ? Etaient-ils comme les prêtres pharisaïques dont parle l'Évangile, aveugles à la splendeur fulgurante de tant de Miracles ? Etaient-ils si occupés à administrer les choses de l'Église et si absorbés par leurs fonctions cléricales, que la main toute-puissante de Dieu, apparaissant hors du temple, fût pour eux un fait inaperçu ou un événement sans importance. Était-ce donc en de telles circonstances, quand Dieu intervenait et quand les persécuteurs s'élevaient, que l'Évêque, comme dans les persécutions, devait marcher le dernier ?

Cette clameur s'élevait du sein des foules et allait grossissant. Le clergé était accusé d'indifférence ou d'hostilité, l'Évêque de timidité et de faiblesse.

Par la logique des événements et la pente naturelle du cœur humain, ce vaste mouvement d'hommes et d'idées, si essentiellement religieux dans son principe, menaçait de devenir anti-ecclésiastique. Les multitudes pleines de la foi envers la Vierge et la Trinité sainte, mais pleines aussi de mécontentement, étaient contre l'abstention si prolongée du Clergé.

Mgr. Laurence continuait cependant de demeurer dans son immobile réserve. Quelles étaient les raisons du prélat pour résister à cette voix du peuple qui est quelquefois la voix du ciel ? Était-ce prudence divine ? Était-ce prudence humaine ? Était-ce sagesse ? Était-ce faiblesse ?

Croire n'est pas facile. Malgré tant de preuves éclatantes, Mgr. Laurence conservait encore des doutes et hésitait à agir. Sa foi très-savante n'allait pas aussi vite que la foi des simples. Dieu qui se montre pour ainsi dire tout d'un coup aux âmes naïves et ignorantes, que les études humaines ne peuvent éclairer, se plaît parfois à imposer une plus longue et plus patiente recherche aux intelligences cultivées et instruites, qui sont capables d'arriver à la vérité par le chemin du travail, de l'examen et de la réflexion. Comme l'apôtre Thomas, refusant de croire aux témoignages des autres Disciples et des saintes Femmes, Mgr. Laurence aurait voulu voir toutes choses de ses yeux et les toucher de ses mains. Esprit précis, plutôt incliné vers la pratique que tourné vers l'idéal, nature essentiellement défiante des exagérations populaires, le Prélat était de ceux qui, par je ne sais quel instinct particulier, se refroidissent devant les sentiments passionnés d'autrui et qui supposent volontiers que l'émotion s'égare et que l'enthousiasme se trompe. Bien que, par moments, il fut vivement frappé de tant d'événements extraordinaires, il craignait tellement d'affirmer légèrement le Surnaturel, qu'il eut peut-être risqué de le méconnaître ou de ne le confesser que trop tard, si la grâce de Dieu n'eût tempéré en lui et renfermé dans les limites d'une juste mesure cette pente native que nous venons d'indiquer.

Non-seulement Mgr. Laurence hésitait à se prononcer, mais il hésitait

même à ordonner une enquête officielle. Evêque catholique, fortement pénétré de la dignité extérieure de l'Eglise, il avait quelque peur de compromettre la gravité de cette mère du genre humain, en l'engageant prématurément dans le solennel examen de tous ces faits singuliers dont il n'avait pas une connaissance personnelle suffisante, et qui pouvaient, après tout, n'avoir pour base que les enfantillages d'une petite bergère et les vaines illusions de pauvres âmes fanatisées.

Assurément, l'Evêque n'eût jamais conseillé les mesures prises par l'autorité civile, et il les désapprouvait vivement. Mais, puisque ce mal était fait, n'était-il pas prudent d'en retirer le bien accidentel qui pouvait en résulter ? N'était-il pas sage, — si par hasard il y avait erreur dans les croyances et les récits populaires, — d'abandonner le prétendu f. it surnaturel à lui-même et de le laisser se débattre tout seul contre l'hostile examen et les persécutions de M. Massy, des libres-penseurs et des savants, ligüés ensemble pour terrasser la Superstition ? Donc il fallait attendre, et ne point se hâter d'engager avec le Pouvoir civil un conflit peut-être inutile. " Je déplore comme vous les mesures que l'on prend," disait l'Evêque dans son intimité, à ceux qui le pressaient d'intervenir, " mais, n'étant point chargé de la Police, ni consulté, je ne puis que laisser faire. Chacun répond de ses actes..... Je n'ai été pour rien " jusqu'ici, ajoutait-il, dans les actes de l'Autorité civile, relativement à " la Grotte : et je me félicite de m'en tenir là. Plus tard, l'Autorité " ecclésiastique verra s'il y a quelque chose à faire *." Dans cet esprit de prudence et d'expectative, l'Evêque ordonna au Clergé diocésain de prêcher hautement le calme aux populations, et d'employer son influence à les faire se soumettre à l'Arrêté du Préfet. Eviter tout désordre matériel, ne créer aucun embarras nouveau, favoriser même, par respect pour le principe d'Autorité, l'exécution des mesures prises au nom du Pouvoir et voir venir les événements, paraissait à l'Evêque le plus sage de tous les partis.

Telles étaient les pensées de Mgr. Laurence, ainsi qu'elles ressortent, de sa correspondance de cette époque. Telles étaient les considérations qui déterminaient son attitude et qui inspiraient sa conduite.

Peut être, s'il avait eu en ce moment la foi puissante des multitudes eût-il raisonné d'autre sorte. Mais il était bon qu'il raisonnât et qu'il agit ainsi ; il était bon qu'il ne crût pas encore. Et en voici les raisons profondes :

Si Mgr. Laurence, dans sa haute prudence d'Evêque, se plaçait au point de vue d'une erreur possible, Dieu, dans sa clairvoyance infinie, se plaçait au point de vue de la certitude immuable de ses actes et de la vérité de son œuvre. Dieu voulait que cette œuvre subit l'épreuve du

* Lettre de Mgr. Laurence au Curé de Lourdes, en date du 11 Juin.

temps et s'affirmât elle-même en surmontant, sans être secourue par personne, les douloureuses traverses de la persécution. Or, si l'homme de l'Eglise, si l'Evêque avait cru dès le commencement à la réalité de tant d'Apparitions et de Miracles, eût-il pu résister aux généreux entraînements de son zèle d'apôtre et hésiter un seul instant à intervenir avec énergie contre les persécuteurs des Fidèles, contre les ennemis de l'œuvre divine ? S'il avait eu la foi que la Mère de Dieu était véritablement apparue dans son Diocèse, demandant un temple à sa gloire et guérissant les malades, eût-il pu balancer une seconde entre la volonté de cette Reine éternelle de la Terre et du Ciel et les oppositions misérables de M. Massy, de M. Jacomet ou de M. Rouland ? Non, certes. Avec une telle foi au cœur, l'Evêque comme autrefois saint Ambroise à Milan, ne pouvait que se dresser, la crosse en main et la mitre au front, en face du Pouvoir civil. Publiquement, à la tête des croyants, sans nulle crainte des hommes, il fût allé boire à la Source divine, ployer les genoux devant le rocher béni que la Vierge avait sanctifié en le touchant de ses pieds, et poser, en ces lieux déserts, la première pierre d'un temple magnifique à Marie Immaculée.

Mais en défendant de la sorte l'œuvre de Dieu dans le Présent, le Préfet l'eût infailliblement affaibli pour l'avenir. L'appui qu'il lui aurait prêté à l'origine l'eût compromise plus tard et rendue suspecte d'émaner, non de Dieu, mais des hommes. Plus l'Evêque se tenait en dehors du mouvement, plus il était rebelle ou même un peu hostile à la foi populaire, et plus l'œuvre surnaturelle montrait sa force en triomphant sans aucune aide extérieure, par elle-même, par sa vérité intrinsèque, par sa puissance propre, et malgré l'animosité ou l'abstention de tout ce qui, en ce monde, porte le nom de Pouvoir.

La Providence avait résolu qu'il en fût ainsi, et que le grand fait de l'Apparition de la Très-Sainte Vierge au dix-neuvième siècle, traversât, comme le Christianisme naissant, les épreuves et les persécutions. Elle voulait que la foi universelle commençât par les petits et les humbles, de façon que là, comme au Royaume du Ciel, les derniers fussent les premiers, et les premiers, les derniers. Il était donc nécessaire, dans la pensée divine, que l'Evêque, bien loin d'avoir l'initiative, fût des plus longs, j'allais dire des plus durs à se rendre, pour ne céder enfin, après tous les autres, qu'à la gravité irrécusable des témoignages et à l'irrésistible évidence des faits.

Et voilà pourquoi Dieu avait, dans ses secrets desseins, placé sur le siège épiscopal du diocèse de Tarbes l'homme éminent et réservé dont nous avons tracé le portrait. Voilà pourquoi il Lui avait plu de ne pas donner tout d'abord à Mgr. Laurence la foi en l'Apparition et de le maintenir dans le doute, malgré tant de faits éclatants. Il entraînait dans son céleste plan de confirmer en cette circonstance, dans le Prélat, cet esprit.

de tempérament et de prudence qu'il lui avait si largement départi, et de laisser à son épiscopale sagesse ce caractère de longue hésitation et de lenteur extrême, qu'au milieu de l'effervescence générale les multitudes pouvaient ne pas comprendre, mais dont l'avenir devait manifester aux yeux de tous les admirables résultats et la providentielle utilité.

Le peuple avait la vertu de Foi, mais son ardeur impatiente eût voulu pousser le Clergé à une intervention prématurée. L'Evêque avait la vertu de Prudence, mais ses yeux n'étaient point encore ouverts à la vérité de l'œuvre surnaturelle qui s'accomplissait devant lui et qui frappait tous les regards. La sagesse complète et la juste mesure de toutes choses étaient comme toujours en Dieu seul, qui dirigeait les événements, et dont la main toute-puissante faisait servir à son but, et inclinait également à l'ordre immuable de ses desseins la fougue des multitudes et les hésitations du prélat.—Dieu voulait que l'Eglise, dans la personne de l'Evêque, s'abstint de tout rôle actif et que, se tenant constamment en dehors de la lutte, elle n'apparût au moment suprême que pour juger souverainement ce grand débat et proclamer la Vérité.

Moins calmes et moins patientes que l'Evêque, emportées par l'enthousiasme des grandes choses qui se passaient sous leurs yeux, et par l'émouvant spectacle des guérisons miraculeuses qui se multipliaient, les populations, cependant, ne se laissaient nullement arrêter par les mesures violentes de l'Administration.

Les plus intrépides, bravant les tribunaux et leurs amendes, franchissaient les barrières et venaient prier devant la Grotte, après avoir jeté leur nom aux Gardes qui veillaient à l'entrée du terrain communal. Parmi ces Gardes, plusieurs croyaient comme la foule et commençaient, en arrivant, et avant de se mettre en faction, par s'agenouiller à l'entrée du lieu vénéré. Placés entre le morceau de pain que leur donnait leur modeste emploi de Sergent de ville ou de Cantonnier, et la besogne répugnante qu'on leur imposait, ces pauvres gens, dans leur prière à la Mère des indigents et des faibles, rejetaient la responsabilité de la douloureuse consigne qu'ils exécutaient sur les Autorités qui les forçaient d'agir. Malgré cela, ils remplissaient strictement leur tâche et verbalisaient régulièrement contre les délinquants.

Bien que, dans leur zèle impétueux, beaucoup de croyants s'exposassent volontiers au péril pour aller publiquement invoquer la Vierge au lieu de l'Apparition, la jurisprudence de M. Duprat dont l'amende, en apparence de 5 francs, pouvait s'élever, ainsi que nous l'avons expliqué, à des sommes énormes, était faite pour effrayer la multitude. Pour un grand nombre, pour tous ceux du menu peuple, une telle condamnation eût été une ruine complète.

Aussi, la plupart essayaient-ils d'échapper à la rigoureuse surveillance du Pouvoir persécuteur.

Parfois les croyants, respectant les barrières, où stationnaient les Gardes à la frontière du terrain communal, parvenaient à la Grotte par des chemins détournés. Quelqu'un d'entre eux, laissé en arrière, faisait le guet et prévenait, par un signal convenu, de l'arrivée de la Police. Des malades furent ainsi péniblement transportés jusqu'à la Source miraculeuse. L'autorité officielle, informée de ces infractions, doubla les postes, et intercepta tous les sentiers.

On en vit alors, malgré la violence des eaux, traverser le Gave à la nage pour venir prier devant la Grotte et boire à la sainte Fontaine. La nuit favorisait de telles infractions qui se multipliaient de plus en plus, en dépit du bon vouloir et de l'activité des Agents.

L'influence du Clergé était diminuée, presque compromise, par les raisons que nous avons exposées. Malgré les efforts qu'ils faisaient pour se conformer aux injonctions de l'Evêque, les prêtres étaient impuissants à calmer les esprits agités et à faire comprendre que les actes même arbitraires du Pouvoir devaient être respectés. L'ascendant personnel du Curé de Lourdes, si aimé et si vénéré, commençait à échouer devant l'irritation populaire.

L'ordre était menacé par les mesures mêmes qu'on avait prises sous prétexte de le maintenir. Les populations, froissées dans leurs croyances les plus chères, oscillaient entre la soumission et la violence. Si d'un côté on signait dans toutes les maisons de pétitions à l'Empereur pour demander au nom de la liberté de conscience le retrait de l'Arrêté préfectoral, de l'autre, à trois ou quatre reprises, les planches qui fermaient la Grotte furent brisées nuitamment et jetées dans le Gave. Jacomet s'efforça en vain de découvrir les croyants, qui se livraient ainsi à la prière nocturne, avec effraction et bris de clôtures.

Souvent on allait, pour éviter le délit, se prosterner contre les poteaux mêmes, à la limite extérieure du terrain communal. C'était une protestation muette contre les mesures de l'autorité civile, et comme un muet appel au Dieu Tout-Puissant.

Le jour où la Cour de Pau infirma la condamnation prononcée par le tribunal de Lourdes, contre une des trois femmes poursuivies pour d'innocents propos au sujet de la Grotte, et confirma l'acquittement des deux autres, la foule fut énorme aux abords des poteaux. Elle criait victoire. Elle ne put se contenir et franchit la barrière en masses compactes, sans rien répondre aux interpellations et aux cris effarés des agents. La Police, déconcertée par l'échec éprouvé à Pau, et se troublant devant ces milliers d'hommes, recula et laissa passer le torrent. Le lendemain, les ordres et les remontrances du Préfet vinrent reconforter la Police et prescrire une surveillance de plus en plus sévère. On augmenta les forces : on fit entendre aux agents le mot de destitution. La rigueur redoubla.

Des bruits sinistres, absolument faux mais habilement répandus et facile-

ment acceptés par les multitudes, parlaient de prison pour les délinquants. La pénalité réelle ne suffisant pas, on essayait de faire naître dans l'âme des croyants une sorte de terreur par des menaces imaginaires.

D'une façon ou d'une autre, on parvint à empêcher pendant quelques jours le renouvellement des infractions ouvertes.

Parfois, des malheureux, venus de loin, des infortunés en proie à la paralysie, à la cécité, à quelqu'une de ces tristes infirmités que la médecine abandonne, et que Dieu seul a le secret de guérir, arrivaient chez le Maire, et le suppliaient à mains jointes de leur permettre d'aller chercher une suprême chance de salut à la Source miraculeuse. Le Maire, obstiné dans la consigne préfectorale, et montrant, dans l'exécution des mesures prises, cette énergie de détail par laquelle les natures faibles se trompent elles-mêmes, le Maire refusait, au nom de l'Autorité supérieure, la permission demandée.

Cruauté sans excuse, on verbalisait contre les malades.

Le plus grand nombre allait alors sur la rive droite du Gave, en face de la Grotte. Il y avait là, à certains jours, un peuple innombrable, sur lequel on n'avait aucune prise ; car le terrain que foulaient ces multitudes appartenait à des particuliers, qui croyaient attirer sur eux la bénédiction du ciel en autorisant les pèlerins à venir s'agenouiller dans ces prairies, et à y prier, les yeux tournés vers le lieu des Apparitions et la Fontaine des Miracles.

Durant ce concours prodigieux, la jeune Bernadette, épuisée par son asthme, fatiguée sans doute aussi par tant de visiteurs, qui voulaient la voir et l'entendre, tomba malade.

Dans son vif désir de calmer les esprits et d'éloigner toute cause d'agitation, Monseigneur profita de cette circonstance pour faire conseiller aux parents d'envoyer Bernadette aux eaux de Cauterets qui sont toutes voisines de Lourdes. C'était un moyen de soustraire la Voyante à ces dialogues, à ces interrogations, à ces récits de l'Apparition dont tout le monde était avide et qui entretenaient l'émotion populaire. Les Soubirous, inquiets de l'état de Bernadette et trouvant, de leur côté, que ces perpétuelles visites la brisaient, la confièrent à une tante qui allait elle-même à Cauterets et qui se chargea gratuitement des menues dépenses de ce voyage, d'ailleurs très-peu coûteux à cette époque de l'année où les thermes sont encore presque déserts. Les privilégiés et les riches n'y viennent qu'un peu plus tard et il n'y a guère à Cauterets, pendant le mois de Juin, que quelques pauvres gens de la Montagne. Malade, cherchant le silence et le repos, essayant de se soustraire le plus possible à la curiosité publique, Bernadette y prit les eaux pendant deux ou trois semaines.

A mesure que Juin s'inclinait vers son terme, on entraît cependant dans la grande période des eaux pyrénéennes.

Bernadette était retournée à Lourdes chez ses parents.

De tous côtés arrivaient aux stations thermales des baigneurs, des touristes, des curieux, des voyageurs, des explorateurs, des savants venus des mille chemins de l'Europe. Ces sévères montagnes, solitaires et sauvages durant tout le reste de l'année, se peuplaient peu à peu de tout un monde, appartenant généralement à la haute société des grandes villes. A partir de Juillet, les Pyrénées sont un faubourg de Paris, de Londres, de Rome, de Berlin. Français et étrangers s'y rencontrent aux buvettes, s'y coudoient dans les salons, s'y promènent par les sentiers, y chevauchent de tous côtés, au bord des gaves ruisselants, sur les cimes abruptes ou sur le tapis fleuri des vallées pleines d'ombre. Ministres fatigués d'agir, députés et sénateurs fatigués d'entendre ou de parler, banquiers, diplomates, commerçants, ecclésiastiques, magistrats, écrivains, gens du monde, viennent faire provision de santé, non-seulement à ces sources illustres, mais encore, et surtout peut-être, à cette atmosphère vive et pure des montagnes, qui donne au sang une activité plus puissante, et à l'esprit je ne sais quoi de plus alerte et de plus délié.

Cette société si variée, ce monde cosmopolite, essentiellement ondoyant et divers, représentait toutes les croyances et toutes les incroyances, toutes les philosophies graves et frivoles, toutes les opinions et tous les systèmes. C'était l'Europe en résumé et en raccourci : l'Europe que, par la suite naturelle des choses et à l'heure voulue, la Providence mettait en présence des événements surnaturels et des miracles qui s'accomplissaient à la porte des Pyrénées. Dieu suivait ses plans éternels. De même qu'autrefois, à Bethléem, il s'était montré aux bergers, bien avant de se montrer aux Rois-Mages ; de même, à Lourdes, il avait d'abord appelé les humbles et les petits, les montagnards et les pauvres ; et c'était seulement après ceux-là qu'il convoquait le monde riche et brillant, les souverains de la fortune, de l'intelligence et de l'art, au spectacle de son œuvre.

De Caunterets, de Barèges, de Luz, de Saint-Sauveur, des Eaux-Bonnes, de Bagnères-de-Bigorre, les étrangers accouraient à Lourdes. La ville était sillonnée par des équipages étincelants.

La plupart des pèlerins ou des voyageurs se gardaient bien de respecter les consignes et les barrières. Ils bravaient les procès-verbaux et se rendaient à la Grotte ; les uns, par un sentiment de foi religieuse ; les autres par un vif sentiment de curiosité. Bernadette recevait d'innombrables visites. On voulait voir et on voyait les personnes guéries. Dans tous les salons des eaux thermales, les événements que nous avons racontés étaient l'objet de toutes les conversations. Peu à peu se formait l'opinion publique, non plus l'opinion de ce petit coin de terre de quarante à soixante lieues qui s'étend à la base des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Toulouse ou à Foix, mais l'opinion de la France et de l'Europe, représentées en ce moment au milieu des montagnes par les visiteurs de toutes les classes, de toutes les idées et de tous les pays.

Les violences du baron Massy, aussi vexatoires pour la curiosité des uns que pour la piété des autres, étaient hautement blâmées par tous les partis.

Il était des circonstances où le zèle de la Police et le courage civil de Jacomet lui-même étaient mis à de rudes épreuves. D'illustres personnages violaient la clôture. Grave embarras. Un jour, on arrête brusquement un homme, un étranger aux traits accentués et puissants, qui arrivait vers le poteau avec la visible intention d'aller aux Roches Massabielle.

—On ne passe pas.

—Vous allez voir que l'on passe, répond vivement l'inconnu, en entrant sans se troubler sur le terrain communal et se dirigeant vers le lieu de l'Apparition.

—Votre nom ? Je vous dresse procès-verbal.

—Je me nomme Louis Veillot, répondit l'étranger.

Pendant qu'on verbalisait contre le célèbre écrivain, une dame avait franchi la limite à quelques pas en arrière, et était allée s'agenouiller contre la barrière de planches qui fermait la Grotte. A travers les fissures de cette palissade, elle regardait couler la Source miraculeuse et priait. Que demandait-elle à Dieu ? Son âme se tournait-elle vers le présent ou vers l'avenir ? Priait-elle pour elle-même, ou pour d'autres, qui lui étaient chers et dont la destinée lui était confiée ? Implorait-elle les bénédictions et la protection du Ciel pour une personne ou pour une famille ? Il n'importe.

Cette femme en prières n'avait pas échappé aux yeux vigilants qui représentaient la politique préfectorale, la magistrature et la police.

L'Argus quitte M. Veillot et court vers cette femme à genoux.

—Madame, dit-il, il n'est pas permis de prier ici. Vous êtes prise en flagrant délit ; vous aurez à en répondre devant M. le Juge de Paix, jugeant au correctionnel et en dernier ressort. Au nom de la Loi, je vous dresse procès-verbal. Votre nom ?

—Volontiers, dit la dame : je suis Madame l'Amirale Bruat, Gouvernante de Son Altesse, le Prince Impérial.

Le terrible Jacomet avait plus que personne le sentiment des hiérarchies sociales et le respect des puissances établies. Il ne verbalisa point.

De telles scènes se renouvelaient souvent. Certains procès-verbaux effrayaient les agents du Préfet et eussent probablement effrayé le Préfet lui-même. Chose déplorable : l'Arrêté était violé impunément par les puissants, tandis qu'on sévissait contre les faibles. On avait deux poids et deux mesures.

La question soulevée par les faits surnaturels, par les Apparitions vraies ou fausses de la Vierge, par le jaillissement de la Source, par les miraculeuses guérisons, réelles ou controuvées, ne pouvait cependant, de l'avis de tous, demeurer éternellement en suspens. Il était nécessaire que toutes choses fussent soumises à un examen compétent et sévère. Les

étrangers, qui n'étaient dans ces contrées que pour une saison rapide, qui n'avaient point assisté à l'origine de ces événements extraordinaires et qui n'avaient pu, comme les gens du pays, se former une conviction raisonnée, étaient unanimes, au milieu des récits variés et des appréciations diverses qu'ils entendaient de toutes parts, à s'étonner du silence complet et de l'apparente indifférence de l'Autorité ecclésiastique. Autant on blâmait l'intervention du Pouvoir civil, autant on condamnait l'abstention prolongée du Pouvoir religieux personnifié dans l'Evêque.

Les Libres-Penseurs, interprétant à leur gré les longues hésitations et l'attitude du Prélat, se croyaient sûrs de son verdict. Les amis de M. Massy commençaient à crier bien haut que Mgr. Laurence était d'accord avec le Préfet sur l'appréciation des événements. Ils rejetaient sur l'Evêque toute la responsabilité des mesures violentes qui avaient été prises. " L'Evêque, disaient-ils, pouvait d'une parole arrêter la Superstition. Il n'avait pour cela qu'à porter tout haut son jugement. L'Autorité civile n'a été forcée d'agir qu'à son défaut."

Les croyants, devant l'évidence des faits miraculeux, se considéraient également comme certains d'un jugement solennel en faveur de leur foi.

D'autres, en très-grand nombre parmi les étrangers, n'avaient point de conviction ou de parti arrêté, et demandaient à être tirés de leur incertitude par une enquête définitive. " A quoi sert l'Autorité religieuse, disaient-ils, si ce n'est à juger de pareils débats et à fixer la foi de ceux qui, à cause de la distance, du manque de documents ou de toute autre cause, ne peuvent examiner et décider par eux-mêmes ? "

D'incessantes réclamations arrivaient de la sorte à l'Evêché. Au murmure des multitudes se joignait la voix des classes qu'on a coutume d'appeler éclairées, bien que, souvent, les petites lumières de la terre leur fassent perdre de vue la Grande Lumière des Cieux. De toutes parts on demandait une enquête.

Les cures surnaturelles continuaient de se produire. De cent côtés on adressait à l'Evêché les procès-verbaux authentiques de ces guérisons miraculeuses, signées par de nombreux témoins (*).

(*) Nous trouvons dans une lettre de M. le Dr. Dozous qui avait suivi de très-près les événements, la liste des diverses maladies chroniques dont il avait constaté l'extraordinaire guérison par l'usage des eaux de la Grotte :

" Céphalagie céphalées ; — Affaiblissement de la vue ; — Amauroses ou gouttes sereines ; — Névralgies chroniques ; — Paralysies partielles ou générales ; — Rhumatismes chroniques ; — Débilités partielles ou générales de l'organisme ; — Débilités de la première enfance. Dans ces circonstances l'action curative de l'eau de la Grotte a été si rapide que beaucoup de personnes, à cause de cela, ont d'abord nié la réalité de pareilles guérisons ; mais bientôt elles ont été forcées de les accepter comme des faits réels, des vérités incontestables.

" Certaines dermatoses ; — Leucorrhées et quelques autres maladies des femmes ; — Maladies chroniques des organes digestifs, engorgements du foie, de la rate.

" Goîtres ; — Surdités qui tiennent à l'affaiblissement du nerf auditif, etc., etc.

Le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, Bernadette avait entendu en elle-même la voix qui s'était tue depuis quelques mois et qui l'appelait, non plus aux Roches Massabielle, alors fermées et gardées, mais sur la rive droite du Gave, dans ces prairies où la foule se rassemblait et priait, à l'abri des procès-verbaux et des vexations de la Police. Il était huit heures du soir. A peine l'enfant se fut-elle agenouillée et eut-elle commencé la récitation du chapelet, que la très sainte Mère de Jésus-Christ lui apparut. Le Gave, qui la séparait de la Grotte, avait en quelque sorte cessé d'exister aux yeux de l'extatique. Elle ne voyait devant elle que la Roche bénie, dont il lui semblait être aussi près qu'autrefois, et la Vierge Immaculée qui lui souriait doucement, comme pour confirmer tout le passé et illuminer tout l'avenir. Aucune parole ne sortit des lèvres divines. A un certain moment, Elle inclina la tête vers l'enfant, comme pour lui dire ou un "Au revoir" très-lointain, ou un adieu suprême. Puis, Elle disparut et rentra dans les cieux. Ce fut la dix-huitième Apparition : ce devait être la dernière.

Dans un sens différent ou opposé, des faits étranges se produisirent, qu'il importe de signaler. A trois ou quatre reprises quelques enfants et quelques femmes prétendirent avoir des Visions comme Bernadette.

Ces Visions étaient-elles vraies ? la Mystique diabolique essayait-elle de se mêler, pour la troubler, à la Mystique divine ? Y avait-il simplement au fond de ces singuliers phénomènes le dérangement d'esprit, l'exaltation ou la perverse espièglerie de quelques méchants enfants ? ou bien fallait-il chercher quelque part, se cachant dans un ombre perfide, certaines mains hostiles qui poussaient ces visionnaires en avant pour discréditer les événements miraculeux de la Grotte ? Nous ne savons.

La multitude, avec ses milliers de regards fixés sur tous les détails, avec ses intuitions et ses besoins de conclure, fut moins réservée que nous dans ses jugements.

L'hypothèse que les soi-disant visionnaires étaient incités par de sourdes manœuvres de la Police prit aussitôt, à tort ou à raison, dans le public devenu fort défiant, une très-sérieuse consistance. Les deux ou trois enfants qui prétendaient avoir des Apparitions mêlaient à leur récit, d'ailleurs assez incohérent, toutes sortes d'extravagances. Ils escaladèrent un jour la barrière en planches qui fermait la Grotte, et, sous prétexte d'offrir leurs services aux pèlerins, de puiser pour eux de l'eau, de faire toucher leurs chapelets à la Roche bénie, ils recevaient et s'approprièrent des offrandes. Détail remarquable, Jacomet, à qui il eût été si facile de les arrêter, ne les inquiétait point. Il affectait tantôt de ne pas s'apercevoir de ces scènes étranges, de ces extases, de ces infractions à l'Arrêté, tantôt d'être absent quand elles se produisaient. De ces surprenantes allures du très-habile et très-perspicace Commissaire, chacun avait conclu à une de ces roueries ténébreuses, dont on croit capable, trop souvent peut-être, les

hommes de la Police et même ceux de l'Administration. " M. le baron Massy, disait-on, voyant l'opinion publique se retirer de lui, et convaincu par l'expérience de l'impossibilité d'arrêter de front les événements à l'aide de la violence, essaye de les déshonorer dans leur principe en fomentant de faux visionnaires, dont il fera ensuite grand bruit dans les journaux et auprès du Gouvernement. *Is fecit cui prodest.*"

Quoi qu'il en fût de la valeur de ces soupçons, très-probablement injustes, de telles scènes pouvaient troubler les esprits. M. le Curé de Lourdes, ému de ces scandales, se hâta de chasser honteusement du catéchisme les enfants visionnaires, en déclarant que si de pareils faits se renouvelaient une seule fois, il saurait faire, lui-même, une enquête sévère et en découvrir les véritables instigateurs.

L'attitude et la menace du Curé produisirent un effet subit et radical. Les prétendues visions cessèrent net, et il n'en fut plus question. Elles n'avaient duré que quatre ou cinq jours.

L'abbé Peyramale instruisit l'Evêché de cet incident. Quand à M. Jacomet, il adressa de son côté aux autorités compétentes un rapport hyperbolique et romanesque dont nous aurons plus tard l'occasion de parler.

Cette audacieuse tentative de l'esprit ennemi, essayant de dénaturer et de déshonorer le mouvement, venait s'ajouter à toutes les raisons péremptoires qui pressaient l'Evêque d'agir. Tout se réunissait pour montrer que le moment d'intervenir était arrivé, et pour mettre l'autorité religieuse en demeure d'examiner et de se prononcer.

Des hommes considérables dans le monde chrétien, tels que Mgr. de Salinis, archevêque d'Auch; Mgr. Thibaut, évêque de Montpellier; Mgr. de Garsignies, évêque de Soissons; M. Louis Veuillot, rédacteur en chef du journal *l'Univers*; des personnages moins connus, mais d'une haute notabilité, M. de Ressayé, ancien député; M. Vène, Ingénieur en Chef des Mines, Inspecteur Général des eaux thermales de la chaîne des Pyrénées, et un grand nombre de catholiques éminents, se trouvaient alors dans ces contrées. Tous avaient étudié les faits extraordinaires qui font l'objet de cette histoire; tous avaient vu et interrogé Bernadette; tous avaient cru ou inclinaient à croire. On citait un évêque, des plus vénérés, qui n'avait pu contenir son émotion au récit si vivant, si naïf et si éclatant de vérité de la jeune Voyante. En contemplant cette petite enfant sur le front de laquelle l'ineffable Vierge, Mère de Dieu, avait reposé ses regards, le Prélat n'avait point su résister au premier mouvement de son cœur attendri. Il s'était prosterné lui, prince de l'Eglise, devant la majesté de cette humble paysanne.

— Priez pour moi, bénissez-moi et mon troupeau, lui dit-il d'une voix étouffée, et se troublant au point de plier les genoux.

— Relevez-vous, Monseigneur! C'est à vous de bénir cette enfant,

s'écria le Curé de Lourdes, présent à cette scène, et prenant vivement l'Evêque par la main pour l'aider à se remettre debout.

Quelque brusque et rapide qu'eût été le mouvement du prêtre, Bernadette l'avait déjà devancé ; et, toute confuse en son humilité, elle courbait la tête sous la main du Prélat. L'Evêque la bénit, non sans verser des larmes.

L'ensemble des événements, le témoignage de tant d'hommes graves, le spectacle de leur conviction après examen, étaient faits pour frapper vivement l'esprit clair et sagace de l'Evêque de Tarbes. Mgr Laurence jugea que l'heure était venue de parler, et il sortit enfin de son silence. Le 28 juillet, il rendit l'Ordonnance suivante, qui fut connue immédiatement dans tout le diocèse, et qui produisit une immense émotion ; car chacun comprit que la situation extraordinaire dont on était préoccupé depuis si longtemps allait enfin marcher vers sa solution.

ORDONNANCE DE MGR. L'EVÊQUE DE TARBES, CONSTITUTIVE D'UNE COMMISSION CHARGÉE DE CONSTATER L'AUTHENTICITE ET LA NATURE DES FAITS QUI SE SONT PRODUITS, DEPUIS ENVIRON SIX MOIS, A L'OCCASION D'UNE APPARITION, VRAIE OU PRETENDUE, DE LA TRES-SAINTE VIERGE DANS UNE GROTTÉ, SISE A L'OUËST DE LA VILLE DE LOURDES.

“ Bertrand-Sévère-Laurence, par la Miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque de Tarbes.

“ Au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

“ Des faits d'une haute gravité se rattachant à la Religion, qui remuent le diocèse et retentissent au loin, se sont passés à Lourdes depuis le 11 février dernier.

“ Bernadette Soubirous, jeune fille de Lourdes, âgée de quatorze ans, aurait eu des Visions dans la Grotte de Massabielle, située à l'ouest de cette ville ; la Vierge Immaculée lui aurait apparu. Une Fontaine y aurait surgi. L'eau de cette Fontaine, prise en boisson ou en lotions, aurait opéré un grand nombre de guérisons : ces guérisons seraient réputées miraculeuses. Des gens en foule sont venus et viennent encore, soit de notre diocèse, soit des diocèses voisins, demander à cette eau la guérison de leurs maux divers, en invoquant la Vierge Immaculée.

“ L'Autorité civile s'en est émue.

“ De toutes parts, et dès le mois de mars dernier, on demande que l'Autorité ecclésiastique s'explique sur ce pèlerinage improvisé.

“ Nous avons d'abord cru que l'heure n'était pas venue de nous occuper utilement de cette affaire ; que, pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il fallait procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner le temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée.

“ Trois classes de personnes font appel à notre décision, mais dans des vues différentes :

“ Ce sont d'abord celles qui, se refusant à tout examen, ne voient dans les faits de la Grotte et dans les guérisons attribuées à l'eau de la Fontaine que superstitions, jongleries et moyens de faire des dupes. Il est évident que nous ne pouvons être de leur avis *à priori* et sans un sérieux examen : leurs journaux ont d'abord crié, et bien haut, à la superstition, à la supercherie, à la mauvaise foi ; ils ont affirmé que les faits de la Grotte avaient leurs raisons d'être dans un intérêt sordide, une cupidité coupable, et ont ainsi blessé le sens moral de nos populations chrétiennes. Le parti de tout nier, d'accuser les intentions est le plus facile pour trancher les difficultés, nous en convenons ; mais, outre qu'il est peu loyal, il est déraisonnable et plus propre à irriter les esprits qu'à les convaincre. Nier la possibilité des faits surnaturels, c'est suivre une école surannée, c'est abjurer la Religion chrétienne et se traîner dans l'ornière de la philosophie incrédule du siècle dernier. Nous ne pouvons, nous Catholiques, ni prendre conseil, dans cette circonstance, auprès des personnes qui dénie à Dieu le pouvoir de faire des exceptions aux lois générales qu'il a établies pour gouverner le monde, l'ouvrage de ses mains, ni entrer en discussion avec elle pour arriver à connaître si tel ou tel fait est surnaturel, attendu que, d'*avance*, elles proclament que le Surnaturel est impossible. Est-ce à dire que nous repoussons, sur les faits dont il s'agit, une discussion large, sincère, consciencieuse, éclairée par la science et ses progrès ? Non, certes : nous l'appelons, au contraire, de tous nos vœux. Nous voulons que ces faits soient d'abord soumis aux règles sévères de la certitude qu'admet une saine philosophie ; qu'ensuite, pour décider si ces faits sont surnaturels et divins, on appelle à la discussion de ces graves et difficiles questions, des hommes spéciaux et versés dans les sciences de la théologie mystique, de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc., etc. ; enfin, que la Science soit entendue et qu'elle se prononce. Nous désirons avant tout que, pour arriver à la vérité, aucun moyen ne soit omis.

“ Il est une autre classe de personnes qui n'approuvent ni ne blâment les faits que l'on raconte, mais qui suspendent leurs jugements : avant de se prononcer, elles désirent connaître la décision de l'Autorité compétente, et la sollicitent de tous leurs vœux.

“ Il est enfin une troisième classe très-nombreuse et qui a déjà, sur les faits qui nous occupent, des convictions acquises, quoique prématurées. Elle attend avec une vive impatience que l'Evêque diocésain prononce en premier ressort sur cette grave affaire. Bien qu'elle espère de notre part une décision favorable à ses pieux sentiments, nous connaissons assez sa soumission à l'Eglise, pour être assuré qu'elle accueillera notre jugement, quel qu'il soit, dès qu'il lui sera connu.

“ C'est donc pour éclairer la religion et la piété de tant de milliers de
 “ fidèles, pour répondre à un besoin public, fixer des incertitudes et cal-
 “ mer les esprits, que nous cédon aujourd'hui aux instances qui se renou-
 “ vellent depuis longtemps de toutes parts : nous appelons la lumière sur
 “ des faits qui intéressent au plus haut degré les Fidèles, le culte de
 “ Marie, la Religion elle-même. Nous avons résolu, à cet effet, d'insti-
 “ tuer dans le diocèse une Commission permanente pour recueillir et
 “ constater les faits qui se sont passés ou qui pourraient se produire encore
 “ dans la Grotte de Lourdes ou à son occasion, pour nous les signaler,
 “ nous en faire connaître le caractère, et nous fournir ainsi les éléments
 “ indispensables afin d'arriver à une solution.

“ A CES CAUSES,

“ Le saint nom de Dieu invoqué,

“ Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

“ Art. 1er. Une Commission est instituée dans le diocèse de Tarbes, à
 “ l'effet de rechercher :

“ 1o. Si des guérisons ont été opérées par l'usage de l'eau de la Grotte
 “ de Lourdes, soit en boisson, soit en lotions, et si ces guérisons peuvent
 “ s'expliquer naturellement, ou si elles doivent être attribuées à une cause
 “ surnaturelle ;

“ 2o. Si les Visions que prétend avoir eues, dans la Grotte, l'enfant
 “ Bernadette Soubirous sont réelles, et, dans ce cas, si elles peuvent s'ex-
 “ pliquer naturellement, ou si elles revêtent un caractère surnaturel et
 “ divin ;

“ 3o. Si l'objet apparu a fait des demandes, manifesté des intentions à
 “ cette enfant. Si celle-ci a été chargée de les communiquer, à qui ? et
 “ quelles seraient les demandes ou intentions manifestées ?

“ 4o. Si la Fontaine qui coule aujourd'hui dans la Grotte existait avant
 “ la Vision que Bernadette Soubirous prétend avoir eue.

“ Art. 2. La Commission ne nous présentera que des faits établis sur
 “ des preuves solides ; elle nous adressera sur ces faits des rapports cir-
 “ constanciés contenant son avis.

“ Art. 3. MM. les doyens du diocèse seront les principaux correspon-
 “ dants de la Commission ; ils sont priés de lui signaler :

“ 1o. Les faits qui se seront produits dans leurs doyennés respectifs ;

“ 2o. Les personnes qui pourraient rendre témoignage sur l'existence
 “ de ces faits ;

“ 3o. Celles qui, par leur science, pourraient éclairer la Commission ;

“ 4o. Les médecins qui auraient soigné les malades avant leur guéri-
 “ son.

“ Art. 4. Après renseignements pris, la Commission pourra faire pro-
 “ céder à des enquêtes. Les témoignages seront reçus sous la foi du ser-

“ ment. Lorsque les enquêtes se feront sur les lieux, deux membres, au moins, de la Commission, s’y transporteront.

“ Art. 5. Nous recommandons avec instance à la Commission d’appeler souvent dans son sein des hommes versés dans les sciences de la médecine, de la physique, de la chimie, de la géologie, etc., afin de les entendre discuter les difficultés qui pourraient être de leur ressort à certains points de vue, et de connaître leur avis. La Commission ne doit rien négliger pour s’entourer de lumières et arriver à la vérité, quelle qu’elle soit.

“ Art. 6. La Commission se compose des neuf membres du Chapitre de notre cathédrale, des Supérieurs de nos grand et petit Séminaires, du Supérieur des Missionnaires du diocèse, du Curé de Lourdes et des Professeurs de dogme, de morale et de physique de notre Séminaire. Le Professeur de chimie de notre petit séminaire sera souvent entendu.

“ Art. 7. M. Nogaro, chanoine-archiprêtre, est nommé président de la Commission. MM. les chanoines Tabariés et Soulé sont nommé vice-présidents. La Commission nommera un secrétaire et deux vice-secrétaires pris dans son sein.

“ Art. 8. La Commission commencera ses travaux immédiatement, et se réunira aussi souvent qu’elle le jugera nécessaire.

“ Donné à Tarbes, dans notre Palais épiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 28 juillet 1858.

“ † BERTRAND-Sre, EVEQUE DE TARBES.

“ Par mandement, FOURCADE, *Chanoine-Secrétaire*.

Monseigneur venait à peine de rendre cette Ordonnance qu’une lettre de M. Rouland, ministre des Cultes, arriva à l’Evêché. Son Excellence conjurait Sa Grandeur d’intervenir et d’arrêter le mouvement.

Pour bien comprendre les termes de cette lettre, il faut que nous retournions un peu en arrière.

Que la Police ou l’Administration eussent fomenté les faux visionnaires, ou qu’elles fussent les innocentes victimes du soupçon universel, c’est ce qu’il est impossible de savoir d’une façon exempte de doute.

Donc, quelle que fût la cause ou la main inconnue qui eût poussé deux ou trois gamins de la rue à faire les visionnaires, M. Jacomet, M. Massy et leurs amis s’étaient empressés de grossir à tous les yeux et d’exploiter bruyamment ces enfantillages. Ils s’efforcèrent d’appeler de ce côté l’attention des multitudes et de la détourner des graves événements, tels que les divines extases de Bernadette, le jaillissement de la Source, la guérison des malades, qui avaient captivé la foi populaire. Quand la bataille est perdue sur un point, les grands stratégestes essayent, par quelque démonstration simulée, d’attirer l’ennemi sur un terrain plein d’embûches et miné à l’avance. C’est ce qu’on appelle “ opérer une diversion.”

La brusque disparition des fausses visions et des faux visionnaires devant l'attention en éveil et les clairvoyantes menaces de l'abbé Peyramale déjoua, dès les premiers jours, les espérances conçues par les profonds tacticiens de la Libre-Pensée.

Le bon sens public demeura ferme sur le vrai terrain de la question et ne se laissa pas tromper. Il n'en fut pas de même de la haute raison de M. le ministre Rouland. Voici comment il advint que ce ferme esprit fut égaré.

Tentant contre la triomphante et irrésistible force des choses un effort désespéré, employant les dernières ressources de leur génie à faire sortir à tout prix de ces minimes incidents une suprême chance de résister enfin à la déroute et de reprendre l'offensive, MM. Jacomet et Massy avaient adressé au Ministre des Cultes le plus hyperbolique et le plus fantastique tableau de ces scènes enfantines.

Or, par une illusion assez peu concevable de la part d'un homme d'Etat, ayant passé par la pratique contemporaine, M. Rouland avait une confiance aveugle dans les rapports officiels. La foi ne se perd pas, quoi qu'on en dise, mais elle se déplace. M. Rouland n'avait pas foi en Notre-Dame de Lourdes, s'affirmant par des guérisons et par des miracles, mais il avait foi en M. Massy et en M. Jacomet. Ces deux Messieurs lui firent donc accroire qu'à l'ombre des Roches Massabielle les enfants en étaient venus à remplir l'office de prêtres, que le peuple, représenté par des créatures de mauvaise vie, les couronnait de lauriers ou de fleurs, etc., etc. Ils ne lui dissimulèrent pas l'impuissance des mesures violentes contre le soulèvement des esprits. D'après eux, la force matérielle était vaincue et l'Autorité civile aux abois. L'Autorité religieuse seule pouvait sauver la situation par un acte énergique contre les croyances populaires. Eperdus et peu au courant de ce que c'est que la dignité d'un Evêque chrétien, ils osèrent s'imaginer qu'une pression, venue des hauteurs du Pouvoir, pourrait déterminer Mgr Laurence à condamner les événements et à agir suivant leurs vues. Aussi indiquèrent-ils au Ministre, comme la solution de toutes les difficultés, une intervention directe auprès du Prélat.

Le Ministre, quoiqu'il eût été jadis Procureur-général, ne songea pas à se demander comment, si les rapports qu'il recevait étaient exacts, le Parquet n'avait pas poursuivi, devant les tribunaux, les profanations qu'on lui signalait. L'abstention si étrange de la Magistrature, en présence de ces prétendus désordres, n'éveilla en rien sa défiance.

Acceptant donc avec une candeur plus que ministérielle les romans de la Police et du Préfet, et s'imaginant y voir clair ; se croyant très-théologien et un peu plus qu'Archevêque, parce qu'il était Ministre des Cultes, M. Rouland, du fond de son cabinet, jugea péremptoirement la situation et écrivit à Mgr. Laurence une lettre, digne en tout point de celle qu'il avait, dès l'origine, adressée au Préfet et que nous avons citée plus haut.

Elle était tout imprégnée de la même piété officielle. En la relisant aujourd'hui, à la lumière de l'histoire vraie, on ne peut s'empêcher de sourire tristement de la façon, parfois si monstrueusement grossière, dont les Gouvernants sont quelquefois trompés, nous dirions presque moqués impudemment et bernés par les agents inférieurs de leur administration. Ce n'est point en effet sans une mélancolique ironie de l'esprit que l'on voit la lettre suivante, écrite par ce même Ministre, qui devait, dans un temps plus ou moins prochain, signer l'autorisation d'élever une grande église sur les Roches Massabielle, en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge Marie.

“ Monseigneur, disait M. Rouland, les nouveaux renseignements que je reçois sur l'affaire de Lourdes me paraissent de nature à attrister profondément tous les hommes sincèrement religieux. Les bénédictions de chapelet par des enfants, ces manifestations dans lesquelles on remarque, aux premiers rangs, des femmes aux mœurs équivoques, ces couronnements de visionnaires, ces cérémonies grotesques, véritable parodie des cérémonies religieuses, ne manqueraient pas de donner libre carrière aux attaques des journaux protestants et de quelques autres feuilles, si l'Autorité centrale n'intervenait pour modérer l'ardeur de leur polémique. Ces scènes scandaleuses n'en déconsidèrent pas moins la Religion, aux yeux des populations, et je crois de mon devoir, Monseigneur, d'appeler de nouveau, sur ces faits, votre plus sérieuse attention. . .

“ Ces manifestations regrettables me semblent aussi de nature à faire sortir le Clergé de la réserve dans laquelle il s'est maintenu jusqu'à présent. Je ne puis, du reste, sur ce point, que faire un pressant appel à toute la prudence et à toute la fermeté de Votre Grandeur, en lui demandant *si Elle ne jugera pas à propos de repousser publiquement de semblables profanations.*

“ Agréez, etc.

“ *Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.*

“ ROULAND.”

cette missive parvint à Mgr. Laurence précisément au moment où il venait de rendre l'Ordonnance que le lecteur connaît, et de constituer une Commission d'enquête sur les événements extraordinaires que la main toute-puissante de Dieu avait suscités.

Bien qu'il dût être singulièrement étonné et indigné devant les contes fantastiques que le bon Ministre donnait gravement comme la vérité même, l'Evêque sut répondre avec mesure à la lettre de son Excellence. Sans se prononcer encore sur le fond même des choses, dont il ne voulait, en sa prudence, prématurer en rien la solution, il rétablit l'exactitude des faits si honteusement travestis. Il exposa avec une grande netteté de franchise la ligne de conduite qu'il avait suivie et fait suivre au Clergé, jus-

qu'à ce que le flot montant des événements l'eût enfin obligé d'intervenir et de nommer une Commission d'enquête. Au ministre qui, sans rien connaître et sans rien étudier, lui disait : " Condamnez," il répondait : " J'examine."

" Monsieur le Ministre, écrivait le Prélat, grand a été mon étonnement en lisant votre dépêche. Je suis, moi aussi, renseigné sur ce qui se passe à Lourdes, et, comme Evêque, hautement intéressé à réprover tout ce qui est de nature à attrister la Religion et les fidèles. Or, je peux vous affirmer que les scènes dont vous m'entretenez n'ont pas existé telles qu'elles vous ont été signalées, et que, s'il y a eu quelques faits regrettables, ils ont été passagers et qu'il n'en reste plus de traces.

" Les faits auxquels Votre Excellence fait allusion, se seraient passés depuis la fermeture de la Grotte et la première semaine de juillet.—Deux ou trois enfants de Lourdes se mirent à faire les visionnaires et à débiter des extravagances dans les rues. La Grotte étant alors fermée, comme je l'ai dit, ils trouvaient moyen de s'y introduire et offrir leurs services aux visiteurs arrêtés à la barrière, pour faire toucher les chapelets dans l'intérieur de la Grotte et recevoir leurs offrandes pour se les approprier. L'un d'eux, qui se faisait le plus remarquer par ses excentricités, parfois peu séantes, était attaché à l'église de Lourdes, comme enfant de chœur. M. le Curé l'a vivement réprimandé, chassé du catéchisme et exclu du service de l'Eglise. Ce désordre n'a été que passager, le public n'a vu là que des espiègleries d'enfant, que quelques menaces ont fait bientôt cesser. (1.) Tels sont les faits que des personnes trop zélées ont travesti dans leurs rapports en scènes permanentes.

" Je serais bien aise, monsieur le Ministre, que vous prissiez des renseignements sur ce qui se passe à Lourdes auprès des personnes honorables qui se sont arrêtées dans cette ville, pour voir les lieux par elles-mêmes, entendre les habitants et l'enfant qui aurait eu la Vision, telles que NNgrs. les Evêques de Montpellier et de Soissons, Mgr. l'Archevêque d'Auch, M. Vène, inspecteur des eaux thermales, Mme l'amirale Bruat, M. L. Veillot, etc., etc.

" Le Clergé, monsieur le Ministre, ne s'est pas maintenu jusqu'à présent dans une réserve complète, à l'occasion des faits de la Grotte. Le Clergé de la ville a été admirable de prudence, n'allant jamais à la

(1). Chacun comprendra par quelle raison de haute réserve. Sa Grandeur ne mentionna point ici les soupçons que tout le monde émettait à Lourdes, à Canterets, à Barèges, à Terbes, partout en un mot, sur l'action occulte de l'Administration et de la Police dans ces scènes de faux visionnaires. Il était en effet difficile au Prélat de dire au Ministre ; " Ces prétendus scandales dont vous vous plaignez et que vous grossissez outre mesure au point de tout dénaturer, et de faire du roman pur, c'est vous-même, dans la personne de vos agents, qui les auriez suscités secrètement si l'on en croyait l'unanimité du bruit public."

“ Grotte, pour ne pas accrédi- ter le pèlerinage, favorisant au contraire les
 “ mesures prises par l’Autorité. Toutefois, il vous a été signalé comme
 “ favorisant la Superstition. Je n’accuse point le premier magistrat du
 “ Département, dont les intentions ont toujours été droites ; mais il a eu
 “ dans cette affaire une confiance exclusive en ses subordonnés. . .

“ Par ma lettre en réponse à M. le Préfet, à la date du 11 avril der-
 “ nier, lettre qui a été mise sous vos yeux, j’offrais mon loyal concours à
 “ ce magistrat, pour mener cette affaire à bonne fin. Mais je n’ai pu,
 “ comme on le désirait, flétrir, du haut de la chaire chrétienne, sans exa-
 “ men, sans enquête, sans raison avouée, les personnes qui allaient prier à
 “ la Grotte, ni leur en défendre l’accès, alors surtout qu’aucun désordre
 “ n’était signalé, bien qu’à certains jours les visiteurs se comptassent par
 “ milliers. Outre que l’Eglise motive toujours les défenses qu’elle porte,
 “ et que je n’étais pas suffisamment renseigné, j’avais aussi la certitude
 “ que, dans ce moment d’exaltation des esprits, ma parole n’aurait pas été
 “ écoutée.

“ M. le Préfet, étant en conseil de révision à Lourdes, le 4 mai, fit
 “ enlever par le Commissaire de Police de Lourdes, les objets et emblèmes
 “ religieux qui étaient dans la Grotte, et dans une allocution qu’il adressa
 “ aux Maires du canton, il dit qu’il avait pris cette mesure d’accord avec
 “ l’Evêque diocésain, assertion qui a été répétée, quelques jours plus tard
 “ par le journal de la Préfecture. Je fus informé de cette mesure par les
 “ journaux et par M. le Curé de Lourdes. Je me hâtai d’écrire à ce der-
 “ nier, pour faire respecter les ordres de M. le Préfet ; je ne me suis
 “ plaint ni alors, ni depuis, de ce que je paraissais être de moitié dans
 “ une mesure que j’ignorais. Bien que de nombreuses lettres m’aient été
 “ adressées pour m’engager à réclamer, je me suis abstenu, je n’ai pas
 “ voulu ajouter aux embarras de la situation.

“ Les objets religieux enlevés de la Grotte, nous pouvions espérer que
 “ les visites diminueraient peu à peu, et que ce pèlerinage, si inopinément
 “ improvisé, prendrait fin. Il n’en a pas été ainsi. Le public prétendit, à
 “ tort ou à raison, que l’eau qui coule dans la Grotte opérait des cures
 “ merveilleuses : on s’y rendait en foule des départements voisins.

“ Le 8 juin, M. le maire de Lourdes prit un arrêté pour défendre l’ac-
 “ cès de la Grotte. Les considérants sont pris dans l’intérêt de la Religion
 “ et de la santé publique. Bien que la Religion eût été mise en avant et
 “ que l’Evêque n’ait pas été consulté, ce dernier n’a formulé aucune récla-
 “ mation : il a gardé le silence pour les raisons ci-dessus exposées.

“ Vous voyez, monsieur le Ministre, par ces quelques détails, que la
 “ réserve du Clergé n’a pas été complète dans cette circonstance. Elle
 “ n’a été, selon moi, que prudente. Quand je l’ai pu, j’ai prêté mon
 “ concours aux mesures prises par l’Autorité civile : et si elles n’ont
 “ pas toujours réussi, ce n’est pas à l’Evêque qu’il faut s’en prendre.

“ Anjou d’hui, cédant aux réclamations qui me sont adressées de toutes parts, j’ai cru que le moment était venu de m’occuper utilement de cette affaire. J’ai nommé une Commission, à l’effet de rechercher et de rassembler les éléments nécessaires pour prendre décision, en ce qui me concerne, sur une question qui remue le pays et qui, d’après les renseignements qui m’arrivent, semble intéresser la France entière. J’ai la confiance que les Fidèles la recevront avec soumission, parce qu’ils savent que je n’aurai rien négligé pour arriver à la vérité. Cette Commission fonctionne depuis quelques jours ; je me détermine à rendre mon Ordonnance publique par la voie de l’impression, dans l’espoir qu’elle contribuera à calmer les esprits, en attendant que la décision soit connue. J’aurai l’honneur d’en adresser, sous peu de jours, un exemplaire à Votre Excellence.

“ Je suis, etc.

B. S., évêque de Tarbes.”

Telle fut la lettre de Mgr. Laurence à M. Rouland. Elle était claire, elle était concluante ; il n’y avait rien à y répondre. Le Ministre des Cultes ne répliqua point. Il rentra dans le silence : cela était sage. Peut-être eût-il été plus sage encore de ne pas en sortir.

Au moment où Mgr. Laurence venait, au nom de la Religion, d’ordonner l’examen de ces faits étranges, que l’autorité civile avait condamnés, persécutés et voulu étouffer *à priori*, sans daigner même les étudier et les discuter ; le jour même où partait pour le ministère des Cultes la lettre du Prélat, M. Filhol, l’illustre professeur de chimie de la Faculté de Toulouse, rendait sur l’eau de la Grotte de Lourdes le verdict définitif de Science. Le consciencieux et très-complet travail du grand chimiste réduisait à néant l’analyse officielle de M. Latour de Tric, ce savant de la Préfecture dont M. le baron Massy avait fait tant de bruit.

“ Je soussigné, disait M. Filhol, je soussigné, Professeur de Chimie à la Faculté des Sciences de Toulouse, Professeur de Pharmacie et de Toxicologie à l’Ecole de Médecine de la même ville, Chevalier de la Légion d’Honneur, certifie avoir analysé une eau provenant d’une Source qui a jailli aux environs de Lourdes.....

“ Il résulte de cette Analyse que l’eau de la Grotte de Lourdes a une composition telle qu’on peut la considérer comme une eau potable, analogue à la plupart de celles que l’on rencontre sur les montagnes dont le sol est riche en calcaire..

“ *Les effets extraordinaires qu’on assure avoir obtenus à la suite de l’emploi de cette Eau, ne peuvent pas, au moins dans l’état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels dont l’Analyse y décède l’existence. (1.)*

(1.) Lettre de M. Filhol au Maire de Lourdes, en envoyant son Analyse en date du 7 Août.

“ Cette Eau ne renferme aucune substance active capable de lui donner des propriétés thérapeutiques marquées. Elle peut être bue sans inconvénient. (1.) ”

“ Toulouse, ce 7 août 1858. Signé : FILHOL. ”

Ainsi s'écoulait devant l'examen du célèbre chimiste tout l'échafaudage pseudo-scientifique, sur lequel les Libres-Penseurs, les doctes et le Préfet

(1.) Nous donnons en note le détail complet de l'Analyse contenue dans le rapport de M. Filhol.

“ Je certifie, continuait l'éminent chimiste, avoir obtenu les résultats suivants :

PROPRIETES PHYSIQUES ET ORGANOLEPTIQUES DE CETTE EAU.

Cette eau est limpide, incolore, inodore ; elle n'a pas de saveur prononcée. Sa densité est à peine supérieure à celle de l'eau distillée.

PROPRIETES CHIMIQUES.

L'eau de la Grotte de Lourdes se comporte comme il suit avec les réactifs :

Teinture de tournesol rougie.—Est ramenée au bleu.

Eau de chaux.—Le mélange devient laiteux ; un excès d'eau de la Grotte redissout le précipité qui s'était formé tout d'abord.

Eau de savon.—Est fortement troublée.

Chlorure de baryum.—Pas d'action apparente.

Azotate d'argent.—Très-léger précipité blanc qui se dissout en partie dans l'acide azotique.

Oxalate d'ammoniaque.—Précipité blanc.

Ammoniaque.—Pas d'action sensible.

Soumise à l'action de la chaleur dans un ballon communiquant avec un appareil propre à recueillir les gaz, cette eau a laissé dégager un gaz, que la potasse absorbait en partie. La portion de gaz que la potasse avait refusé de dissoudre a été en partie absorbée par le phosphore ; enfin il est resté un résidu gazeux, jouissant de toutes les propriétés de l'azote.

En même temps qu'elle laissait dégager les gaz dont il vient d'être question, cette eau s'est légèrement troublée, et a abandonné un dépôt d'un blanc légèrement rougeâtre. Traité par l'acide chlorhydrique, ce dépôt s'est dissous en produisant une vive effervescence. J'ai saturé la solution acide par un excès d'ammoniaque ; ce réactif a déterminé la précipitation de quelques flocons légers, de couleur rougeâtre, que j'ai isolés avec soin. Ces flocons ayant été lavés à l'eau distillée, je les ai traités par de la potasse caustique ; ce réactif ne leur a rien enlevé. J'ai lavé de nouveau ces flocons, et je les ai dissous dans l'acide chlorhydrique ; puis j'ai étendu d'eau la solution, et je l'ai soumise à l'action de quelques réactifs, dont je vais indiquer les effets :

Cyanure jaune de potassium et de fer.—Précipité bleu.

Ammoniaque.—Précipité brun rougeâtre.

Tannin.—Précipité noir.

Sulfocyanure de potassium.—Couleur rouge de sang.

La liqueur séparée du précipité floconneux, dont je viens de rapporter l'analyse, a fourni avec l'oxalate d'ammoniaque un abondant précipité blanc.

Ayant séparé ce précipité par le filtre, j'ai jeté dans le liquide clair du phosphate d'ammoniaque : ce réactif a déterminé la formation d'un nouveau précipité blanc.

J'ai fait évaporer à siccité cinq litres d'eau ; j'ai traité le résidu sec par une très-petite quantité d'eau distillée pour dissoudre les sels solubles. La solution ainsi obtenue ramenait fortement au bleu la teinture de tournesol rougie.

J'ai de nouveau fait évaporer à siccité la solution ainsi obtenue, et j'ai versé sur le résidu de l'alcool que j'ai enflammé. La flamme de l'alcool a présenté une teinte jaune

avaient péniblement construit leur théorie des guérisons extraordinaires. De par la vraie Science, l'eau de la Grotte n'était point minérale, de par la vraie Science, elle n'avait aucune vertu curative. Et cependant elle guérissait. Il ne restait à ceux qui avaient audacieusement mis en avant des explications imaginaires que la confusion de leur tentative, et l'impossibilité de retirer désormais l'aveu public qu'ils avaient fait des guérisons accomplies. Le mensonge ou l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets.

livide, pareille à celle que produisent les sels de soude. J'ai fait dissoudre de nouveau ce résidu dans quelques gouttes d'eau distillée, et j'ai mêlé la solution avec du chlorure de platine ; il s'est produit dans le mélange un très-léger précipité jaune serin.

Ayant acidulé par l'acide chlorhydrique deux litres d'eau de la Grotte de Lourdes, je es ai fait évaporer à siccité ; le résidu repris par l'eau acidulée ne s'est dissous qu'en partie. La partie insoluble a présenté tous les caractères de la silice.

J'ai soumis à l'évaporation dix litres de l'eau de la Grotte de Lourdes, dans lesquels j'avais fait dissoudre auparavant du carbonate de potasse très-pur ; le résultat de l'évaporation a été épuisé par de l'alcool bouillant ; la solution alcoolique a été évaporée à siccité et le résidu chauffé au rouge sombre.

Le produit de cette opération a été dissous, après son refroidissement, dans quelques gouttes d'eau distillée, et mêlé avec un peu de colle d'amidon.

En traitant ce mélange avec précaution par de l'eau chlorée très-étendue, j'ai vu le liquide prendre une teinte bleue.

Soumise à la distillation, l'eau de la Grotte de Lourdes donne un produit distillé très-légèrement alcalin.

Il résulte des faits qui précèdent que l'eau de la Grotte de Lourdes tient en dissolution :

- 1° De l'oxygène ;
- 2° De l'azote ;
- 3° De l'acide carbonique ;
- 4° Des carbonates de chaux, de magnésie et une trace de carbonate de fer ;
- 5° Un carbonate ou un silicate alcalin, des chlorures de potassium et de sodium ;
- 6° Des traces de sulfates de potasse et de soude ;
- 7° Des traces d'ammoniaque ;
- 8° Des traces d'iode.

L'analyse quantitative de cette eau a été faite par les procédés ordinaires ; elle a donné les résultats suivants :

EAU, 1 KILOGRAMME.	
Acide carbonique - - - - -	" 8 centig.
Oxygène - - - - -	" 5
Azote - - - - -	" 17
	gr. millig.
Ammoniaque - - - - traces.	
Carbonate de chaux - - - - "	006
Carbonate de magnésie - - - - 0	012
Carbonate de fer - - - traces.	
Carbonate de soude - - - id.	
Chlorure de sodium - - - - -	9 008
Chlorure de potassium - traces.	
Silicate de soude et traces de silicate de potasse - - - - -	0 018
Sulfates de potasse, de soude, traces.	
Iode - - - - -	id.
Total - - -	124

LIVRE HUITIEME.

La presse de France et de l'étranger.—Polémique.—Le chef de l'Etat.—Jean-Marie Tambourné ; Marie Massot-Bordenave ; Marie Capdevielle.—Ambassade à Biarritz.—Ordre Impérial.—L'arrêté du 8 Juin est rapporté.

L'ordonnance de l'Evêque constituant une Commission d'examen, et l'analyse de M. Filhol enlevaient à M. le baron Massy, à M. Rouland et à M. Jacomet tout prétexte de continuer la violence, tout prétexte de maintenir autour de la Grotte des prohibitions rigoureuses, des barrières et des Gardes.

Pour justifier l'interdiction du terrain communal, on avait dit : “ Considérant qu'il importe, *dans l'intérêt de la Religion*, de mettre un terme “ aux scènes regrettables qui se passent à la Grotte de Massabielle . . . ” Or, en déclarant les choses assez graves pour intervenir, et en prenant en main l'examen de tout ce qui importait “ à l'intérêt de la Religion, ” l'Evêque désarmait le pouvoir civil de ce motif si hautement invoqué.

Pour justifier l'interdiction d'aller boire à la Source jaillie sous les mains de Bernadette en extase, on avait dit : “ Considérant que le devoir “ du Maire est de veiller à la santé publique ; considérant qu'il y a de “ sérieuses raisons de penser que cette eau contient des principes miné- “ raux, et qu'il est prudent, avant d'en permettre l'usage, d'attendre “ qu'une analyse scientifique fasse connaître les applications qui en pour- “ raient être faites par la médecine . . . ” Or, en déclarant que l'eau n'avait aucun principe minéral, et en établissant qu'elle pouvait être bue sans inconvénient, M. Filhol anéantissait, au nom de la Science et de la médecine, cette prétendue raison de “ la santé publique.”

Donc, s'il avait allégué ces motifs comme des raisons loyales, et non comme de spécieux prétextes ; s'il avait agi “ dans l'intérêt de la Religion et de la santé publique, ” et non sous l'empire des passions mauvaises et de l'intolérance ; si, en un mot, il avait été sincère et non hypocrite, le pouvoir civil n'avait qu'à lever toutes ses défenses, toutes ses prohibitions, toutes ses barrières : il n'avait qu'à laisser les peuples absolument libres de boire à cette Source, dont la parfaite innocuité était proclamée par la Science ; il n'avait qu'à reconnaître leur droit d'aller s'agenouiller au pied de ces Roches mystérieuses, où désormais l'Eglise veillait.

Il n'en fut pas ainsi.

A cette solution, si clairement indiquée par la logique et par la conscience, il y avait un obstacle puissant : l'Orgueil. L'Orgueil ne se soumet jamais. Il aime mieux se camper audacieusement dans l'illogique, que de s'incliner devant l'autorité de la raison. Furieux, hors de lui-même, absurde, il se dresse contre l'évidence. Il dit : “ *Non serviam*, ” comme le Satan de l'Ecriture. Il résiste, il refuse de plier, il se roidit,—jusqu'à ce que tout à coup la force survienne et le brise violemment, non sans dédain.

Il restait aux ennemis officiels et officieux de la superstition une dernière arme à employer, une suprême lutte à essayer. Si la bataille semblait définitivement perdue dans les Pyrénées, peut-être pouvait-on reconquérir la position à Paris, et s'emparer, en France et en Europe, de l'opinion publique, avant que le peuple cosmopolite des touristes et des baigneurs, en retournant dans ses foyers, eût répandu partout ses impressions fâcheuses et ses sévères jugements. On le tenta. Une campagne formidable fut organisée par la presse irréligieuse de Paris, de la province et de l'étranger, contre les événements de Lourdes et l'ordonnance de l'Evêque.

Pendant que les généraux de la Libre-Pensée livraient sur ce vaste terrain le combat décisif, le Préfet des Hautes-Pyrénées, comme Kellermann à Valmy, eut pour consigne de maintenir, quoi qu'il advînt, sa ligne d'opération, de ne pas reculer d'une semelle et de ne capituler à aucun prix devant l'ennemi. On connaissait l'intrépidité du baron Massy et on n'ignorait point que ni les arguments, ni la raison, ni les considérations morales, ni le spectacle des miracles les plus éclatants ne triompheraient de sa fermeté invincible. Il tiendrait bon sur son terrain effondré. L'absurde était bien défendu.

Le *Journal des Débats*, le *Siècle*, la *Presse*, l'*Indépendance belge* et plusieurs feuilles étrangères donnèrent à la fois et attaquèrent avec violence. Les plus petits journaux des plus petits pays tinrent à honneur de figurer dans cette levée de boucliers contre le Surnaturel. Nous trouvons, en effet, parmi les lutteurs, jusqu'à une minuscule feuille d'Amsterdam, l'*Amsterdaamsche Courant*.

Les uns, comme la *Presse*, par la plume de M. Guérout, ou le *Siècle*, par celle de MM. Bénard et Jourdan, attaquaient le miracle en principe, déclarant qu'il avait fait son temps, qu'on ne discutait pas avec lui, et que, dans une question déjà jugée à priori par les lumières de la philosophie, examiner n'était pas de la dignité du Libre Examen. " Le miracle, disait M. Guérout, appartient à une série de civilisation qui est en train de disparaître. Si Dieu ne change pas, l'idée que les hommes s'en font change d'époque en époque, suivant le degré de leur moralité et de leurs lumières. Des peuples ignorants qui ne soupçonnent pas l'importante harmonie des lois de l'univers voient partout des renversements de ces lois. Tous les jours, Dieu leur apparaît, leur parle, converse avec eux, leur envoie ses anges. A mesure que les sociétés s'éclairent, que les hommes s'instruisent, que les sciences d'observation viennent former contrepoids aux élans de l'imagination, toute cette mythologie s'évanouit. L'homme n'est pas moins religieux ; il l'est davantage : il l'est autrement. Il ne voit plus face à face les dieux ou les déesses, les anges ou les démons. Il cherche à déchiffrer la volonté divine écrite dans les lois du monde. Le miracle, qui, à de certaines époques, a pu être la condition de la foi et servir d'enveloppe à des vérités profondes, est devenu,

“ de nos jours, l'épouvantail de toute conviction sérieuse.” (1. M. Guéroult déclarait que si on lui annonçait qu'un fait surnaturel, fût-il des plus frappants, s'accomplissait à l'heure même, à côté de chez lui, sur la place de la Concorde, il ne se détournerait même pas pour l'aller voir. Si de “telles aventures, ajoutait-il, peuvent prendre place un instant dans le “ bagage superstitieux des masses ignorantes, elles ne provoquent chez les “ hommes éclairés, chez ceux dont l'opinion devient, avec le temps, celle “ de tout le monde, que la répulsion de la défiance et le sourire du dédain.” (2.)

D'autres journaux s'employaient vaillamment à défigurer les faits. En même temps qu'il attaquait le Miracle en principe, le *Siècle*, malgré l'évidence des choses et l'énorme jaillissement d'une Source de cent et quelques mille litres d'eau par jour, en était encore, en sa qualité de journal avancé, à la thèse arriérée de l'hallucination et du suintement. “ Il nous “ semble difficile, disait doctoralement M. Bénard, que d'une hallucination “ vraie ou fausse, d'une fillette de quatorze ans et d'un *suintement* d'eau “ pure dans une Grotte, on parvienne à faire un Miracle (3).”

Quant aux guérisons miraculeuses, on s'en débarrassait d'un seul mot : “ Les hydropathes aussi prétendent faire les cures les plus brillantes avec “ de l'eau pure, mais ils n'ont pas encore crié sur les toits qu'ils font des “ Miracles (4)

Mais le plus curieux échantillon de la bonne foi de la libre-pensée, ou de sa sagacité d'examen en cette matière, se trouve dans ce journal hollandais que nous avons nommé plus haut, et dont le grave récit fut reproduit par des journaux français. Voici comment cet ami des lumières éclairait le monde et racontait les événements.

“ Une nouvelle manifestation, destinée à réveiller et à alimenter l'ardeur des croyants pour le culte de la sainte Vierge, était imminente. “ Les délibérations des Evêques, sur ce point, ont eu pour résultat la “ préparation du fameux Miracle de Lourdes. On sait que l'Evêque de “ Tarbes a nommé une commission chargée d'enquérir. Les soi-disant “ conclusions du rapport de la Commission, qui se compose d'ecclésiastiques “ et de gens salariés par le Clergé, ont été préparées dès longtemps “ avant la première séance. *La prétendue bergère Bernadette n'est pas “ une paysanne innocente, mais une jeune bourgeoise très-cultivée, très- “ rusée de caractère et qui a passé plusieurs mois dans un cloître de “ nonnes où on lui a soufflé le rôle qu'elle devait jouer. Là, devant un “ petit nombre de compères, on a donné des représentations d'essai, bien “ avant la scène publique.* Comme on le voit, à cette comédie, il ne manquait rien, pas même les répétitions. Si un jour il y a disette de dra-

(1) *Presse* du 31 Août 1858.

(2) *Presse* du 31 Août.

(3) *Siècle* du 30 août 1858.

(4) *Siècle*, *ibid.*

“ matures à Paris, on trouvera dans le Clergé supérieur des personnes
 “ qui combleront au mieux cette lacune. Du reste, la presse libérale a
 “ tout ridiculisé de fond en comble et il n'est pas impossible que le Clergé,
 “ dans son propre intérêt, ne reconnaisse la nécessité d'être prudent.(*)”
 Les informations du journalisme n'étaient guère comparables pour l'exacti-
 tude qu'à celles qui avaient captivé la foi naïve de Son Excellence M.
 Rouland. Le public, on le voit, était traité sans plus de respect qu'un
 Ministre. Ainsi se forme trop souvent l'opinion de ceux que M. Guérout
 appelait en son article “ les hommes éclairés,” par allusion sans doute à
 ce torrent de lumières que la presse déverse sur eux.

En dehors des événements eux-mêmes et du Miracle, le centre d'attaque
 était l'Ordonnance de l'Evêque de Tarbes. La philosophie, au nom de
 l'infailibilité de ses dogmes, s'indignait contre l'examen, contre l'étude
 scientifique, contre l'expérience. “ Quand un halluciné envoie un mémoire
 sur le mouvement perpétuel ou sur la quadrature du cercle à l'Académie
 des Sciences, l'Académie passe à l'ordre du jour sans perdre son temps à
 contrôler de telles élucubrations. Il n'y a pas plus lieu à enquête quand
 il s'agit de Miracle : au nom de la raison, la Philosophie passe à l'ordre du
 jour. Examiner les faits surnaturels, ce serait les admettre comme pos-
 sibles et renier par là même ses propres principes. En de telles matières,
 les preuves et les témoignages ne sont rien. On ne discute pas avec l'im-
 possible, on hausse les épaules et tout est dit.” Tel était le thème sur
 lequel roulait, en mille variations diverses, la polémique ardente et irritée
 de la presse irréligieuse. Vainement elle s'obstinait à nier ou à dénaturer,
 elle avait peur de l'examen. Les fausses théories se complaisaient à rester
 dans les ondes fuyantes et dans les brumes indécises de la spéculation
 pure. Par je ne sais quel instinct de conservation, elles redoutent la
 pleine lumière et n'osent descendre d'un pied assuré sur le ferme terrain
 de la méthode expérimentale. Elles devinent que la défaite les y attend.

Dans cette lutte désespérée contre l'évidence des faits et les droits de
 la raison, le libéralisme d'épiderme du *Journal des Débats*, s'écaillait et
 tombait comme un vernis de théâtre, laissant voir, presque sans pudeur,
 le fond d'intolérance furieuse qui se cache sous les phrases de parade du
 philosophisme. Le *Journal des Débats* de M. Prévost-Paradol, s'effrayait
 à l'avance de l'immense portée qu'auraient infailliblement le Rapport de
 la Commission et le verdict de l'Evêque, et il partait de là pour faire
 appel au bras séculier et conjurer César de tout arrêter : “ Il est évi-
 “ dent,” disait-il, “ qu'une manifestation éclatante de la Divinité en
 “ faveur d'un Culte dépose hautement de sa vérité particulière, de sa
 “ supériorité sur tous les autres et de son droit incontestable au gouver-
 “ nement des âmes. C'est donc un événement de nature à amener des
 “ adhésions nombreuses, soit de la part des dissidents, soit de la part des

† (*) *Amsterdamsche courant*, du 9 septembre 1858.

“incrédules ; en un mot, c'est un instrument de prosélytisme.” Il faisait ressortir en outre l'importance politique du résultat de l'enquête. “ Si cette décision est favorable au Miracle, elle tend jusqu'à un certain point à rompre dans cette partie de la France l'équilibre entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. Les ministres d'un Culte en faveur duquel se constatent de tels prodiges sont d'autres personnages que ceux qu'a prévus, organisés et réglementés le Concordat. Ils ont une autre influence sur la population et, en cas de conflit, ils en disposent avec une autre autorité que le Conseil d'Etat et le Préfet. . .”

“ Nous avons suffisamment constaté,” continuait l'écrivain des *Débats*, l'importance que doit avoir, à divers points de vue, la décision de la Commission épiscopale de Tarbes. Or, il est ici une vérité dont il faut se souvenir et que M. de Morny vient de rappeler avec une juste insistance au conseil général du Puy-de-Dôme. C'est que rien d'important ne peut légalement se faire en France sans l'autorisation préalable de l'Administration. Si l'on ne peut, comme dit fort bien M. de Morny, remuer une pierre ou creuser un puits sans l'aveu de l'Administration, à plus forte raison ne peut-on sans son aveu constater un Miracle et fonder un pèlerinage. Quiconque s'est occupé des affaires religieuses et particulièrement de l'ouverture des temples ou des écoles de communes dissidentes sait parfaitement que l'autorité administrative a, non pas un moyen, mais dix, non pas un article de loi, mais vingt ou trente qui lui confèrent la toute-puissance en ces matières. La réunion de la Commission du diocèse de Tarbes peut être prévenue ou dissoute en cent façons par le Concordat, par le Code pénal, par la loi de 1824, par le décret de février 1852, par l'autorité centrale, par l'autorité municipale, par toutes les autorités imaginables. Bien plus, une fois prise, la décision de cette Commission peut être annullée en fait par l'opposition légale de l'autorité administrative à l'érection d'une chapelle ou au débit de l'eau merveilleuse. La même autorité peut interdire et dissiper tout rassemblement et en poursuivre les auteurs, etc.” Parvenu à ce point, ayant averti César et crié avec éclat son *caveant consules*, l'habile écrivain reprenait, pour la forme, son manteau de libéralisme.—“Où voulons-nous en venir,” disait-il hypocritement,” en constatant ce droit préventif de l'Administration ? Est-ce pour l'exhorter à s'en servir ? A Dieu ne plaise !” * Et il rentrait de la sorte, par une porte dérobée, dans les rangs des amis de la liberté.

Dans les départements, les journaux se faisaient l'écho des feuilles parisiennes. La bataille se livrait partout et par tous. Les sergents de lettres, les caporaux, et les simples soldats allaient de l'avant, sur les pas des maréchaux de la Libre-Pensée. A Tarbes, l'*Ere impériale*, inspirée par le Préfet, bourrait son escopette des arguments venus de Paris, et tirait à

* *Journal des Débats* du 3 sept. 1858, article de M. Prévost-Paradol.

bout portant, tous les deux jours, contre le Surnaturel. Le petit *Lavedan*, lui-même, avait retrouvé quelques brins de poudre, fortement mouillés, il est vrai, par l'eau de la Grotte, et il s'efforçait, aidé, disait-on, par Jacomet, de diriger contre le Miracle son pistolet hebdomadaire qui ratait tous les sept jours.

L'*Univers*, l'*Union*, la plupart des journaux catholiques soutinrent vaillamment le choc universel. De puissants talents se mirent au service de la Vérité, plus puissante encore. La presse chrétienne rétablit la réalité de l'Histoire et dissipa les misérables arguties du fanatisme philosophique.

“Devant les faits inexplicables auxquels la foi ou la crédulité de la multitude attribue un caractère surnaturel, l'Autorité civile,” disait M. Louis Veillot, “a tranché, sans information, mais aussi sans succès, par la négative. L'Autorité spirituelle intervient à son tour : c'est son droit et son devoir. Avant de juger, elle informe. Elle institue une Commission, une sorte de tribunal d'enquête pour rechercher les faits, pour les étudier, pour en déterminer le caractère. S'ils sont vrais, et s'ils ont un caractère surnaturel, la Commission le dira. S'ils sont faux, ou s'ils n'ont qu'un caractère naturel, elle le dira de même. Que peuvent désirer de plus nos adversaires ? Veulent-ils que l'Evêque s'abstienne, au risque de méconnaître une grâce que Dieu daignerait accorder à son Diocèse, ou, dans ce second cas, de laisser s'enraciner une superstition ?

“L'Evêque a dû remarquer l'étrangeté de cette conviction qui s'établit parmi tout un peuple, sur la parole d'une petite fille ignorante et indigente ; il a dû se demander pourquoi ces guérisons, qui se seraient opérées moyennant quelques gouttes d'eau pure, employée soit en lotion, soit en breuvage... Et s'il n'y a pas eu de guérisons, il faut savoir pourquoi l'on a cru qu'il y en avait. Maintenant, supposons que l'eau est pure, comme le disent les chimistes, et que néanmoins les guérisons sont certaines, comme l'affirment jusqu'à présent beaucoup de malades et quelques médecins, nous ne voyons plus du tout la difficulté de reconnaître là du surnaturel et du miraculeux, sauf bien entendu les explications du *Siècle*.”

Le vigoureux polémiste faisait face à tous les ennemis à la fois. Il n'avait qu'à laisser courir sa plume pour renverser cette absurde parti pris de nier le Miracle, et de refuser même l'examen à ces faits éclatants qu'une multitude voyait de ses yeux et acclamait en tombant à genoux. “Si l'on disait à M. Guéroult, qu'au nom du Christ un grand miracle s'accomplit sur la place de la Concorde, il n'irait point voir. Il ferait bien, puisqu'il tient à rester incrédule ; devant un tel spectacle il ne serait pas assuré de trouver une explication physique qui le dispensât d'aller se confesser. Mais il ferait mieux encore de regarder et croire, se rendant au témoignage que Dieu, dans sa miséricorde, voudrait bien lui donner ainsi. Dans tous les cas, il doit comprendre que la foule se

“ soucierait fort peu de son absence, s'inquiéterait fort peu de l'entendre
 “ déclarer qu'on a vu une chose des plus naturelles, et que tout simple-
 “ ment la foule est hallucinée. Les choses se passeraient à Paris comme
 “ à Lourdes : on crierait au miracle, et si c'était en effet un Miracle, le
 “ Miracle aurait son effet, c'est-à-dire que beaucoup d'hommes qui n'ont
 “ point jusqu'ici *cherché à déchiffrer* la volonté divine, ou qui n'y ont
 “ point réussi, la connaîtraient et la mettraient en pratique : ils aimeraient
 “ Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit et leur
 “ prochain comme eux-mêmes. Tel est le but que Dieu veut atteindre
 “ par les Miracles. Tant pis pour ceux qui refusent d'en profiter.

“ Ceux-là, disait un ancien, brisent toute la philosophie qui rejettent le
 “ Surnaturel. Ils la brisent, en effet, et surtout depuis l'avènement du
 “ Christianisme, parce que, voulant retirer Dieu du monde, ils n'ont plus
 “ aucune explication du monde, ni de l'humanité. Ce Dieu qu'ils excluent,
 “ les uns le nient pour s'en débarrasser tout à fait, les autres le relèguent
 “ dans le vide, inerte et indifférent, n'ayant rien à exiger et n'exigeant
 “ rien des hommes qu'il abandonne au hasard, après les avoir créés par un
 “ jeu de sa dédaigneuse puissance. Quelques-uns, le niant et l'affirmant
 “ tout à la fois, comme s'ils voulaient assouvir leur ingratitude en lui
 “ faisant une double injure, prétendent le trouver partout, ce qui les dis-
 “ pense de le reconnaître et de l'adorer nulle part. Cependant, autour
 “ d'eux, en eux-mêmes, l'humanité crie et confesse Dieu. Ils répondent
 “ par des sophismes qui les contentent peu, par des sarcasmes dont ils se
 “ dissimulent mal la mesure, et enfin leur science et leur raison, aculées
 “ dans l'absurde, se bouchent les yeux et les oreilles. Ils brisent toute
 “ philosophie... Prenant en pitié la foi des faibles que ces faux docteurs
 “ abuseraient, Dieu se montre-t-il par un de ces traits inaccoutumés de sa
 “ puissance, qui ne cesse pas pour cela d'être *une des lois du monde* ? Ils
 “ nient.—Regardez !—Nous ne voulons pas voir !... David a dit du pé-
 “ cheur : “ Il s'est promis en son cœur de pécher ; il refuse de comprendre,
 “ pour ne pas être forcé de bien faire.”

“ Ah ! sans doute, s'écrierait ailleurs le logicien indigné, il existe une
 “ foule malheureuse à qui l'on peut jeter audacieusement toutes les bana-
 “ lités : mais il existe aussi, même à Lourdes, des lecteurs dont le bon
 “ sens se redresse et demande ce que devient, dans de pareils systèmes,”
 “ avec de tels partis pris de refus d'examen et de négation *à priori*, “ l'his-
 “ toire, les faits palpables, la droite et simple raison ? (1.)

“ Quant à empêcher la commission épiscopale de fonctionner, nous dou-
 “ tons qu'il y ait des lois qui donnent ce pouvoir à l'état ; s'il y en a, la
 “ sagesse de l'état devrait s'abstenir d'en user. D'une part, rien ne sau-
 “ rait davantage favoriser la superstition :” la crédulité populaire s'égare-
 “ rait alors comme elle voudrait, car “ il n'y a pas de loi qui puisse obliger

(1.) *Univers*, Août et Septembre, *passim*.

“ l'Evêque à prononcer sur un fait qu'il n'a pu connaître et qu'on lui inter-
 “ dit même de connaître... Les ennemis de la superstition n'ont qu'une
 “ chose à faire, c'est d'instituer eux-mêmes une commission, de faire une
 “ contre-enquête et de publier le résultat, dans le cas bien entendu où
 “ l'enquête épiscopale conclurait au miracle. Car si elle conclut que les
 “ faits sont faux, ou qu'il y a illusion, tout sera dit.”

Avec une réserve véritablement admirable au milieu de l'animation des esprits, la presse catholique se refusa à se prononcer sur le fond même des événements. Elle ne voulut prématurer en rien l'avis de la commission épiscopale. Elle se borna à redresser les calomnies, les fables grossières, les sophismes, à maintenir la grande thèse historique du surnaturel et à revendiquer au nom de la raison, les droits de l'examen et la liberté de la lumière. “ Le fait de Lourdes, disait l'*Univers*, n'est encore ni vérifié ni caractérisé. Il peut y avoir là un miracle, il peut n'y avoir qu'une illusion. C'est la décision de l'Evêque qui tranchera le débat.

“ Pour nous, nous croyons avoir répondu à tout ce qu'on a pu dire de sérieux ou seulement de spécieux sur les affaires de Lourdes. Nous en resterons là. Il ne convenait pas de laisser la presse entasser autour de ces faits tout ce qu'elle peut inventer de mensonges ; il ne conviendrait pas de donner la réplique à la fécondité de ses dérisions. Les hommes sages apprécieront la sagesse et la bonne foi de l'Eglise, et, comme de coutume, après tout ce bruit la vérité se fera dans le monde son noyau d'adhérents, *pusillus grex*, qui suffit cependant pour maintenir le règne de la vérité dans le monde.” (1.)

On le voit, dans la vaste polémique qui s'agitait sur cette illustre question des miracles au sujet des événements de Lourdes, les deux camps étaient absolument tranchés.

D'un côté les catholiques faisaient appel à un loyal examen ; de l'autre les pseudo-philosophes tremblaient devant la lumière. Les premiers disaient : “ Qu'on ouvre une enquête,” les seconds s'écriaient : “ Qu'on coupe court à tout débat.” Ceux-là avaient pour devise la liberté de conscience ; ceux-ci conjurant César d'opprimer violemment ce mouvement religieux et de l'étouffer, non par la puissance des arguments, mais par la brutalité de la force.

Tout esprit impartial, placé par ses idées ou par sa position en dehors de la mêlée, ne pouvait s'empêcher de voir avec la dernière évidence que la justice, la vérité, la raison étaient du côté des catholiques. Il suffisait pour cela de ne pas être aveuglé par la fureur de la lutte ou par un parti pris absolu.

Bien que, dans la personne d'un Commissaire, d'un Préfet et d'un Ministre, l'Administration eût malheureusement pris en cette grave affaire un rôle des plus passionnés, il existait un homme puissant, qui n'avait agi

(1.) *Univers*, Août et Septembre, *passim*.

en rien et qui se trouvait, quelles que fussent ses idées religieuses, philosophiques et politiques, dans les conditions d'une parfaite impartialité. Que le surnaturel se fût manifesté ou non aux portes de Lourdes, cela était indifférent aux plans de sa pensée et à la marche de ses affaires. Ni son ambition, ni son amour-propre, ni ses doctrines, ni ses antécédents n'étaient engagés en cette question. Quelle est l'intelligence qui, dans de telles conditions, ne soit équitable et ne donne raison à la justice et à la vérité ? On ne viole la Justice et on n'outrage la Vérité, que lorsqu'on croit utile de les fouler aux pieds, en vue de quelque puissant intérêt de fortune, d'ambition ou d'orgueil.

L'homme dont nous parlons s'appelait Napoléon III, et était, d'aventure, Empereur des Français.

Impassible suivant sa coutume, muet comme les sphinx de granit qui veillent aux portes de Thèbes, il suivait la polémique, regardant osciller la bataille et attendant que la conscience publique lui dictât, pour ainsi dire, sa décision.

Pendant que Dieu livrait ainsi son œuvre aux disputes humaines, il ne cessait d'accorder des grâces visibles aux âmes humbles et croyantes qui venaient à la Source miraculeuse implorer la souveraine puissance de la Vierge Marie.

Un enfant de saint Justin, dans le département du Gers, Jean-Marie Tambourné, était depuis quelques mois absolument infirme de la jambe droite. Il y ressentait des douleurs tellement aiguës qu'elles avaient torturé les membres violemment et que le pied, complètement tourné en dehors par ces crises de souffrance, en était venu à former un angle droit avec l'autre pied. La santé générale avait été promptement altérée et désorganisée par cet état de douleur continuelle qui enlevait à l'enfant le sommeil comme l'appétit. Jean-Marie dépérissait. Ses parents, qui étaient dans une certaine aisance, avaient épuisé pour le guérir tous les traitements indiqués par les médecins du pays. Rien n'avait pu vaincre ce mal invétéré. On avait eu recours aux eaux de Blousson et à des bains médicaux. Tout avait à peu près échoué. Les très-légères améliorations momentanées aboutissaient constamment à des rechutes désastreuses.

Les parents en étaient venus à perdre toute confiance dans les moyens scientifiques. Dégoûtés de la médecine, ils tournèrent leurs espérances vers la Mère de Miséricorde qui, disait-on, était apparue aux Roches Massabielle. Le 23 septembre 1858, la femme Tambourné conduisit Jean-Marie à Lourdes par la voiture publique. La distance était longue. Elle est d'environ douze lieues. Arrivée à la ville, la mère, portant dans ses bras son malheureux fils, se rendit à la Grotte. Elle le baigna dans l'eau miraculeuse, priant avec ferveur Celle qui a voulu être nommée dans le Rosaire la "Santé des Infirmes." L'enfant était tombé dans une sorte d'état extatique. Ses yeux étaient grands ouverts, sa bouche demi-béante. Il semblait contempler quelque spectacle inconnu.

— Q'as-tu ? lui dit sa mère.

— Je vois le bon Dieu et la Sainte Vierge, répondit-il.

La pauvre femme, à ces mots, éprouva une commotion profonde en l'intime de son cœur. Une sueur étrange perla sur son visage.

L'enfant était revenu à lui.

— Mère, s'écria-t-il, mon mal est parti. Je ne souffre plus. Je puis marcher. Je me sens fort comme autrefois.

Jean-Marie disait vrai : Jean-Marie était guéri. Il rentra à pied à Lourdes. Il y mangea, il y dormit. En même temps que la douleur et l'infirmité s'en étaient allées, l'appétit et le sommeil étaient revenus. Le lendemain la femme Tambourné retourna baigner encore son fils à la Grotte et fit célébrer dans l'église de Lourdes une messe d'action de grâces. Puis ils repartirent tous deux, non plus en voiture, mais à pied.

Lorsque, après avoir couché en route, ils arrivèrent à Saint-Justin, l'enfant aperçut son père qui se tenait sur la route, regardant sans doute si quelque voiture ne lui ramenait pas les pèlerins. Jean-Marie, le reconnaissant de loin, quitta la main de sa mère et se mit à courir.

Le père, à ce spectacle, manqua défaillir. Mais son enfant bien-aimé était déjà dans ses bras.—Père, s'écriait-il, la Sainte Vierge m'a guéri.

Le bruit de cet événement se répandit bien vite dans le bourg où tout le monde connaissait Jean-Marie. De tous côtés on accourait pour le voir (*).

La sœur d'un notaire de Tarbes, la demoiselle Jeanne-Marie Massot-

(*) 28e procès-verbal de la Commission épiscopale.

Voici le rapport des médecins chargés d'examiner cette guérison.

« L'enfant Tambourné, âgé de cinq ans, présentait les symptômes d'une coxalgie au premier degré ; douleurs très-vives au genou, obtuses à la hanche, déviation en dehors de la pointe du pied, claudication d'abord, puis impossibilité de marcher sans provoquer de grandes souffrances. Les fonctions digestives se faisaient mal. Il y avait de l'intolérance pour les aliments et, par suite, grand amaigrissement. Evidemment la maladie, parcourant à grands pas sa première période, menaçait, dans un temps plus ou moins éloigné, la vie de l'enfant, lorsque l'on eut la pensée de le porter à la Grotte de Lourdes, où sa guérison s'opéra instantanément.

« L'affection du jeune Tambourné appartient à la même famille que celle de Busquet, mais elle est plus grave, car le mal a envahi une grande articulation. Les prévisions ont pris déjà un caractère fâcheux aux yeux du médecin qui sait lire dans l'avenir.

« Il est possible sans doute de guérir une coxalgie, par les moyens et par les procédés que possède la Science. Les eaux sulfureuses naturelles ne comptent plus ces sortes de guérisons ; mais, dans aucun cas, il ne leur est arrivé de les opérer avec la rapidité de l'éclair.

« L'instantanéité d'action est tellement en dehors de la force médicatrice, sans l'intermédiaire de laquelle elles ne sauraient guérir, que l'on peut affirmer qu'il y a fait d'un ordre surnaturel dans tous les cas, compliqués de lésion matérielle, où elle s'est manifestée. Est-il besoin de rappeler que le jeune Tambourné est arrivé à la Grotte porté par sa mère et que quelques moments après il remontait une pente rapide, marchait et courait le reste de la journée sans éprouver la moindre douleur et avec autant de facilité qu'avant l'invasion de la maladie, etc.

Bordenave, était demeurée, à la suite d'une longue et sérieuse maladie presque entièrement perclue des pieds et des mains. Elle ne marchait qu'avec d'extrêmes difficultés. Quant à ses mains, habituellement gonflées, violacées, endolories, elles lui refusaient à peu près tout service. Ses doigts, recourbés et raidis, ne pouvaient se redresser et étaient en proie à une complète paralysie. Etant allée voir son frère à Tarbes, elle retournait chez elle, à Arras, dans le canton d'Aucun. Elle était seule dans l'intérieur de la diligence. Une gourde de vin que son frère lui avait donnée étant venue à se déboucher et à se renverser, elle ne put ni la relever, ni la reboucher, tant était absolue l'infirmité de ses doigts.

Lourdes était sur sa route. Elle s'y arrêta et se rendit à la Grotte.

A peine eut-elle plongé ses mains dans l'eau miraculeuse qu'elle les sentit revenir instantanément à la vie.

Les doigts s'étaient redressés et avaient retrouvé soudainement leur flexibilité et leur force. Heureuse, au delà peut-être de son espérance, elle plonge ses pieds dans l'eau miraculeuse, et ses pieds guérissent comme ses mains. Elle tombe à genoux. Que dit-elle à la Vierge ? Comment la remercia-t-elle ? De telles prières, de tels élans de reconnaissance se devinent et ne s'écrivent pas.

Puis elle remit ses chaussures et, d'un pas assuré, reprit le chemin de la ville.

Dans la même direction marchait une jeune fille qui revenait du bois et qui portait sur sa tête un énorme fagot. Il faisait chaud et cette pauvre paysanne était couverte de sueur. Épuisée de fatigue, elle s'assit sur une pierre, au bord de la route, en déposant à ses pieds son fardeau, trop lourd pour sa faiblesse. En ce moment Jeanne-Marie Massot passait devant elle, retournant, alerte et radieuse, de la Source divine. Une bonne pensée lui descendit au cœur. Elle s'approcha de la jeune fille.

— Mon enfant, lui dit-elle, le Seigneur vient de m'accorder une insigne faveur. Il m'a guérie : il m'a enlevé mon fardeau. Et à mon tour je veux t'aider et te soulager.

Et, ce disant, Marie Massot prit de ses mains rendues à la vie, le lourd fagot jeté à terre, le posa sur sa tête, et rentra ainsi dans Lourdes d'où, moins d'une heure auparavant, elle était sortie infirme et paralysée. Les prémices de ses forces retrouvées avaient eu un noble emploi, elle avaient été consacrées à la charité. " Ce que Dieu vous donne gratuitement, donnez-le vous-même gratuitement " dit quelque part un texte des Saintes Lettres. (*)

(*) Nous donnons en note le rapport des Médecins chargés d'étudier cette guérison par la Commission épiscopale. Il est remarquable par sa circonspection. Il n'ose conclure au Miracle ; mais une telle réserve, en un cas si frappant cependant, donne, par contre, aux rapports où le Miracle est reconnu une autorité d'autant plus incontestable et d'autant plus forte.

" Mlle Massot-Bordenave (d'Arras), âgée de 53 ans, avait éprouvé au mois de mai

Une femme déjà âgée, Marie Capdeville, du bourg de Livron, dans les environs de Lourdes, avait également été guérie d'une surdit  des plus graves, qui commenait    tre inv t r e. " Il me semble, disait-elle,  tre dans un autre monde, lorsque j' coute les cloches de l' glise que je n'avais pas entendues depuis trois ans."

Ces gu risons et beaucoup d'autres continuaient d'attester, d'une faon irr cusable, l'intervention directe de Dieu. Dieu manifestait sa puissance en rendant la sant  aux malades, et il  tait  vident que, s'il avait permis la pers cution, cela  tait n cessaire   la conduite de ses dessein. Il d pendait de Lui de la faire cesser et, pour cela, d'incliner comme il Lui plaisait la volont  des grands de la terre.

La pol mique de la presse au sujet de la Grotte  tait  puis e. En France et   l' tranger, la conscience publique qui avait  t  mise   m me de juger, non de la r alit  des  v nements surnaturels, mais de l'oppression violente que subissaient, dans un coin de l'Empire, la libert  de croire et le droit d'examiner. Les mis rables sophismes du fanatisme anti-chr tien et de l'intol rance, pr tendue philosophique, n'avaient pas tenu devant la presante logique des journaux catholiques. Les *D bats* le *Si cle*, la *Presse* et la vile multitude des feuilles irr ligieuses se taisaient, regrettant probablement d'avoir entrepris cette guerre malheureuse et fait un si grand bruit autour de ces faits extraordinaires. Ils n'avaient r ussi qu'  propager et   r pandre dans tous les pays la renomm e de tant de miracles. De l'Italie, de l'Allemagne, de contr es plus lointaines encore, on  crivait   Lourdes pour se faire envoyer quelques gouttes de l'eau sacr e.

Au Minist re des Cultes, M. Rouland s'obstinait   vouloir se mettre en travers de la plus sainte des libert s et   pr tendre arr ter la force des choses.

A la Grotte, Jacomet et les Gardes persistaient   veiller jour et nuit, et   traduire les croyants devant les tribunaux. Le juge Duprat condamnait toujours.

Entre un tel Ministre pour le soutenir et de tels agents pour ex cuter ses volont s, le baron Massy demeurait bravement dans l'illogique absolu de sa situation et se complaisait dans la toute-puissance de son arbitaire.

1858, une maladie qui  tait   ses pieds et   ses mains une partie de leur force et de leur mouvement. Les doigts  taient dans la demi-flexion... On  tait oblig  de lui couper le pain. Elle se rendit   pied   la Grotte, se lava les pieds et les mains, et elle en repartit gu rie.

" On ne peut disconvenir que toutes les apparences de ce fait militent en faveur de l'intervention d'une cause surnaturelle ; mais, en l'examinant avec attention, on voit qu'il n'est pas   l'abri de quelques objections fond es. Ainsi l'origine du mal remonte   peine   quatre mois ; sa nature est peu s rieuse, c'est une d bilit  de convalescence, une diminution d' nergie dans les muscles extenseurs et fl chisseurs des doigts et des orteils. Que l'innervation afflue dans ces muscles, sous l'influence d'une forte excitation morale, et   l'instant ils reprendront leurs fonctions. Or n'est-il pas permis en ce cas d'admettre qu'il a pu y avoir exaltation d'imagination par le sentiment religieux, et par l'esp rance d' tre l'objet d'une faveur miraculeuse ?

De plus en plus exaspéré en se voyant enlever, par l'enquête épiscopale et par l'analyse de M. Filhol, les vains prétextes de Religion et d'ordre public dont il avait, à l'origine, voulu voiler son intolérance, il restait sourd au cri unanime. A toutes les raisons, à l'évidence indéniable, il opposait sa volonté : " Ceci est mon bon plaisir." Il était doux d'être plus fort, lui tout seul, que les multitudes, plus fort que l'Evêque, plus fort que le bon sens, plus fort que les Miracles, plus fort que le Dieu de la Grotte. *Etiamsi omnes, ego non.*

Ce fut dans ces circonstances que deux personnages, éminents, Mgr. de Salinis, Archevêque d'Auch, et M. de Ressaiguier, ancien député, se rendirent auprès de l'Empereur, qui se trouvait en ce moment à Biarritz. Napoléon III reçut en même temps de divers côtés des pétitions demandant instamment, et réclamant, en vertu des droits les plus sacrés, le retrait des arbitraires et violentes mesures du baron Massy : " Sire, disait une de ces pétitions, nous ne prétendons décider en rien la question des Apparitions de la Vierge, bien que, sur la foi de miracles éclatants, qu'ils disent avoir vus de leurs yeux, presque tous, en ces pays, croient à la réalité de ces manifestations surnaturelles. Ce qui est certain, et hors de toute contestation, c'est que cette Source qui a jailli tout à coup, et que l'on nous ferme malgré l'analyse scientifique qui en proclame l'innocuité absolue, n'a fait de mal à personne ; ce qui est certain, c'est que, tout au contraire, un grand nombre déclare y avoir recouvré la santé. Au nom des droits de la conscience, indépendants de tout pouvoir humain, laissez les croyants aller y prier, si cela leur convient. Au nom de la plus simple humanité, laissez les malades aller y guérir, si telle est leur espérance. Au nom de la liberté des intelligences, laissez les esprits qui demandent la lumière à l'étude et à l'examen, aller y découvrir l'erreur ou y trouver la vérité."

L'Empereur, avons-nous dit plus haut, était désintéressé dans la question, ou plutôt il avait intérêt à ne pas user sa force dans une stérile opposition à la marche des événements. Il avait intérêt à entendre le cri des âmes demandant la liberté de leur foi, le cri des intelligences demandant la liberté d'étudier et de voir. Il avait intérêt à être équitable, et à ne pas froisser, par un arbitraire gratuit et un déni de justice évident, ceux qui croyaient après avoir vu, et ceux qui, ne croyant pas encore, revendiquaient le droit d'examiner publiquement les faits mystérieux qui préoccupaient la France entière.

On a vu quels romans impossibles Rouland avait gravement acceptés comme des vérités incontestables. Les renseignements que son Excellence avait dû donner à l'Empereur n'étaient guère faits pour éclairer ce dernier. La polémique des journaux, bien qu'elle eût triomphalement mis en lumière le droit des uns et l'inique intolérance des autres, n'avait pu lui donner une idée absolument nette de la situation. A Biarritz seulement elle lui apparut tout entière, et il la connut dans tous les détails.

Napoléon III était un monarque peu expansif ; sa pensée se traduisait rarement par la parole. Elle se manifestait par des actes. En apprenant les violences absurdes par lesquelles le Ministre, le Préfet et leurs agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, son œil terne s'illumina, dit-on, d'un éclat de froide colère ; il haussa convulsivement les épaules, et le nuage d'un profond mécontentement passa sur son front. Il sonna violemment.

—Portez ceci au télégraphe, dit-il.

C'était une dépêche laconique pour le Préfet de Tarbes, ordonnant de la part de l'empereur, de rapporter à l'instant l'Arrêté sur la Grotte de Lourdes et de laisser libres les populations.

On connaît les théories de la Science sur cette merveilleuse étincelle électrique que les fils de fer, qui sillonnent le monde, transportent d'un pôle à l'autre avec la rapidité de l'éclair. La télégraphie, disent les savants, n'est autre chose que la foudre. Ce jour-là le baron Massy fut de l'avis des savants. Le télégramme impérial, tombant tout à coup sur lui, l'abasourdit brusquement et l'étourdit net, comme eût pu le faire sur sa maison la chute soudaine du tonnerre. Il ne pouvait en croire la réalité. Plus il y pensait et plus il lui semblait impossible de revenir sur ses pas, de se déjuger, de reculer publiquement. Il lui fallait cependant avaler ce breuvage amer, ou donner sa démission et rejeter loin de lui la coupe préfectorale. Fatale alternative. Le cœur des fonctionnaires a parfois de grandes angoisses.

Quand une catastrophe subite tombe sur nous, nous avons quelque peine à l'accepter comme définitive, et nous nous débattons encore, alors que tout est perdu. Le baron Massy n'échappa point à une telle illusion. Il espérait vaguement que l'empereur reviendrait sur sa décision. Dans cette pensée, il prit sur lui de tenir pendant quelques jours la dépêche secrète et de ne pas obéir. Il écrivit à l'Empereur et fit, en outre, intervenir auprès du Souverain le Ministre Rouland, moins publiquement mais aussi complètement atteint que lui-même par l'ordre inattendu venu de Biarritz.

Napoléon III fut aussi insensible aux réclamations du Ministre qu'aux instances et aux supplications du Préfet. Le jugement qu'il avait porté était basé sur l'évidence et il était irrévocable. Toutes ces démarches n'eurent pour résultat que de lui apprendre que le Préfet avait osé méconnaître ses ordres et en différer l'exécution. Une seconde dépêche partit de Biarritz. Elle était conçue en des termes qui ne permettaient ni une observation ni un retard.

Le baron Massy n'avait qu'à choisir entre son orgueil et sa Préfecture. Il fit ce choix douloureux et il fut assez humble pour demeurer Préfet.

Le Chef du Département se résigna donc à obéir. Toutefois, malgré les impératives dépêches du Maître, il essaya encore, non de lutter, ce qui était visiblement impossible, mais de masquer sa retraite et de ne pas rendre les armes publiquement.

Par suite de quelques indiscretions de bureau, peut-être aussi par le récit des personnages qui s'étaient rendus en ambassade auprès de l'Empereur, on savait déjà vaguement dans le public le sens des ordres venus de Biarritz. Ils faisaient l'objet de toutes les conversations. Le Préfet ne confirma ni ne démentit ces rumeurs. Il enjoignit à Jacomet et à ses agents de ne plus faire de procès-verbaux et de cesser toute surveillance. Une telle abstention venant à la suite des bruits qui couraient sur les instructions de l'Empereur, devait suffire, suivant lui, pour que les choses reprissent d'elles-mêmes leur cours normal, et pour que l'Arrêté tombât, de fait, en désuétude, sans qu'il fût nécessaire de le rapporter. Il était même probable que les populations, rendues à leur liberté, s'empresseraient d'arracher elles-mêmes et de jeter dans le Gave les poteaux qui portaient défense d'entrer sur le terrain communal et les barrières qui fermaient la Grotte.

M. Massy fut trompé dans ses calculs, assez plausibles d'ailleurs. Malgré l'abstention de la Police, malgré les bruits qui circulaient et qu'aucun personnage officiel ne démentait, peut-être même à cause de tout cela, les populations craignirent quelque piège. Elles continuèrent d'aller prier de l'autre côté du Gave. Les infractions eurent généralement, comme auparavant, un caractère isolé. Nul ne toucha aux poteaux, ni aux barrières. Au lieu de tomber de lui-même, comme l'avait espéré le Préfet, le *statu quo* se maintenait obstinément.

Etant donné le caractère de Napoléon III, et la netteté des expédiés de Biarritz, une pareille situation était périlleuse pour le Préfet. Le baron Massy était trop intelligent pour ne pas le comprendre. A chaque instant, il devait craindre que l'Empereur ne fût instruit tout à coup de la façon dont il essayait de louvoyer. A toute heure sans doute, il tremblait de recevoir quelque missive terrible qui les briserait à jamais.

On était arrivé à la fin de septembre.

Il se trouva que, durant ces perplexités, M. Fould eut encore occasion de venir à Tarbes, et même de passer à Lourdes. Augmenta-t-il, en lui parlant du Maître, la terreur du Préfet ? Le baron reçut-il quelque nouveau télégramme plus foudroyant que les deux autres ? Nous ne savons. Toujours est-il que le 3 octobre, sous le coup de quelque cause inconnue, M. Massy devint souple comme un roseau foulé sous le pied d'un passant, et que sa raideur arrogante parut faire place à une prostration soudaine et complète.

Le lendemain, au nom de l'Empereur, il donna ordre au maire de Lourdes de rapporter publiquement l'Arrêté et de faire enlever les poteaux et les barrières par Jacomet.

M. Lacadé n'eut pas les hésitations de M. Massy. Une pareille solution le déchargeait du rude fardeau qu'avait fait peser sur lui le complexe désir de ménager le Préfet et les multitudes, les puissances célestes et le pou-

voir humain. Par une illusion assez commune chez les natures indécises, il s'imagina avoir toujours été de l'avis qui prévalait, et il rédigea dans ce sens une proclamation : " Habitants de la ville de Lourdes, le jour tant désiré par nous est enfin arrivé ; nous l'avons conquis par notre sagesse, par notre persévérance, par notre foi, par notre courage. . ." Tel était le sens et le ton de sa proclamation, dont, par malheur, le texte n'est point resté (1).

La proclamation fut lue dans toute la ville au son de la trompette et du tambour. En même temps on affichait sur tous les murs le placard suivant :

" Le Maire de la ville de Lourdes,

" Vu les instructions à lui adressées,

" ARRETE :

" L'Arrêté pris par lui le 8 juin 1858 est rapporté.

" Fait à Lourdes, en l'hôtel de la Mairie, le 5 octobre 1858.

Le Maire, A. LACADÉ."

Pendant ce temps, Jacomet et les Sergents de ville se rendaient à la Grotte pour enlever les barrières et les poteaux.

La foule y était déjà, et elle grossissait à vue d'œil. Les uns priaient à genoux et, faisant effort pour ne point se laisser distraire par les bruits extérieurs, remerciaient Dieu d'avoir mis fin au scandale et aux persécutions. D'autres se tenaient debout, causant à voix basse, attendant, non sans émotion, ce qui allait se passer. Des femmes en grand nombre égrenaient leurs chapelets. Plusieurs tenaient une gourde à la main, voulant la remplir à l'endroit même où la Source jaillissait. On jetait des fleurs par-dessus les barrières, dans l'intérieur de la Grotte. A ces barrières, nul ne touchait. Il fallait que ceux qui les avaient mises publiquement, en se dressant contre la puissance de Dieu, vinsent les retirer publiquement, en se courbant devant la volonté d'un homme.

Jacomet arriva. Bien que, malgré lui, un certain embarras se décelât dans sa personne un peu frémissante et qu'on devinât, à la pâleur de son visage, une profonde humiliation intérieure, il n'avait point, contrairement à l'attente générale, l'aspect morne d'un vaincu. Escorté de ses agents, armés de haches et de pioches, il s'avancait le front haut. Par une affectation qui parut singulière, il avait son costume officiel des grandes fêtes. Sa large écharpe tricolore ceignait ses reins, et flottait sur son épée de parade. Il traversa la foule, et vint se placer contre les barrières. Un tumulte vague, un sourd murmure, quelques cris isolés, sortaient de la multitude. Le Commissaire monta sur un fragment de rocher, et fit signe

(1) Une grande partie des papiers relatifs à la Grotte de Lourdes fut gardée par la famille Lacadé, au lieu d'être laissée aux Archives de la Mairie. Nous avons fait de vains efforts pour avoir communication de ces précieux documents. La famille Lacadé nous a dit les avoir brûlés.

qu'il voulait parler. Tout le monde écouta : " Mes amis, se serait, dit-on, écrié Jacomet, les barrières que voilà, et que, à mon grand regret, la municipalité avait reçu l'ordre de faire élever, vont tomber. Qui plus que moi a souffert de cet obstacle, dressé à l'encontre de votre piété ? Je suis religieux, moi aussi, mes amis, et je partage vos croyances. Mais le fonctionnaire, comme le soldat, n'a qu'une consigne : c'est le devoir, souvent bien cruel, d'obéir. La responsabilité n'en pèse pas sur lui. Eh bien ! mes amis, lorsque j'ai été témoin de votre calme admirable, de votre respect du Pouvoir, de votre foi persévérante, j'en ai instruit les autorités supérieures. J'ai plaidé votre cause, mes amis. J'ai dit : " Pourquoi veut-on les empêcher de prier à la Grotte, de boire à la Source ? Ce peuple est inoffensif." Et c'est ainsi, mes amis, que toute défense a été levée, et c'est ainsi que M. le Préfet et moi nous avons résolu de renverser à jamais ces barrières, qui vous étaient si pénibles, et qui me l'étaient bien plus encore."

La foule garda un froid silence. Quelques jeunes gens chuchotaient et riaient. Jacomet était visiblement troublé par son insuccès. Il donna ordre à ses agents d'enlever les clôtures. Ce fut fait assez promptement. On fit un tas de ces planches et de ces débris au bord de la Grotte, et la Police les vint chercher plus tard au commencement de la nuit.

Une émotion immense remplissait la ville de Lourdes durant cette après-midi, la multitude allait et venait sur le chemin de la Grotte. Devant les Roches Massabielle, d'innombrables fidèles étaient à genoux. On chantait des cantiques, on récitait les litanies de la Vierge *Virgo potens, ora pro nobis*. On se désaltérait à la Source. Les croyants étaient libres. Dieu avait vaincu.

LIVRE NEUVIEME.

Le Préfet Massy et le commissaire Jacomet appelés à d'autres fonctions.—L Commission d'enquête.—Sa méthode.—Mme veuve Madeleine Rizan.—Mlle Marie Moreau de Sazenay.—Rapport des médecins.—Rapport de la Commission d'enquête.—Mandement de l'Evêque.—Construction d'une église aux Massabielle.

Par suite des événements que nous avons racontés, M. Massy était devenu impossible dans le pays. L'Empereur ne tarda pas à l'envoyer à la première préfecture qui se trouva vacante dans l'Empire. Par une singularité digne de remarque, cette préfecture fut celle de Grenoble. Le baron Massy ne s'éloigna de Notre-Dame de Lourdes, que pour aller à la rencontre de Notre-Dame de la Salette.

Jacomet quitta également la contrée. On le nomma Commissaire de Police dans un autre département. Replacé sur son terrain véritable, il contribua à découvrir avec une rare sagacité les ruses de quelques coquins dangereux qui avaient déjoué les efforts de son prédécesseur, et

es recherches les plus actives du Parquet. Il s'agissait d'un vol considérable, un vol de deux ou trois cent mille francs, commis au préjudice d'une Compagnie de chemin de fer. Ce fut le point de départ de sa fortune dans la Police, qui était sa vraie vocation. Ses aptitudes remarquables, très-justement appréciées par ses chefs, devaient le conduire à un poste fort élevé.

Le Procureur Impérial, M. Dufour, ne tarda point non plus à être appelé à d'autres fonctions. M. Lacadé demeura Maire, et on doit apercevoir encore une fois ou deux sa vague silhouette dans les dernières pages de ce récit.

Bien qu'il eût institué un Tribunal d'enquête dès la fin de juillet, Mgr. Laurence, avant de permettre qu'il entrât en fonctions, avait voulu qu'un certain apaisement se fît de lui-même dans les esprits. "Attendre, pensait-il, ne saurait jamais rien compromettre, quand il s'agit des œuvres de Dieu, qui tient le temps dans sa main." L'événement lui avait donné raison. Après les tumultueux débats de la presse française et les mesures violentes du baron Massy, la Grotte était devenue libre, et on n'avait plus à redouter le scandale de voir un agent de la police arrêter, sur le chemin des Roches Massabielle, la Commission épiscopale allant accomplir son œuvre et étudier, au lieu même de l'Apparition, les traces de la main de Dieu.

Le 17 novembre, la Commission se rendit à Lourdes. Elle interrogea la Voyante. "Bernadette, dit le procès-verbal du secrétaire, se présenta à nous avec une grande modestie, et cependant avec une assurance remarquable. Elle se montra calme, sans embarras, au milieu de cette nombreuse assemblée, en présence d'ecclésiastiques respectables qu'elle n'avait jamais vus, mais dont on lui avait dit la mission."

La jeune fille raconta les Apparitions, les paroles de la Vierge, l'ordre donné par Marie de construire en ce lieu une chapelle à son culte, la naissance soudaine de la Source, le nom de "l'Immaculée-Conception" que la Vision s'était donné à elle-même. Elle exposa, avec la grave certitude d'un témoin assuré de lui-même et l'humble candeur d'une enfant, tout ce qui lui était personnel dans ce drame surnaturel, dont les péripéties se déroulaient depuis bientôt une année. Elle répondit à toutes les questions, et ne laissa aucune obscurité dans l'esprit de ceux qui l'interrogeaient, non plus au nom des hommes, comme Jacomet, le Procureur ou tant d'autres, mais au nom de l'Eglise catholique, l'éternelle épouse de Dieu. Tout ce dont elle rendit témoignage, nos lecteurs le connaissent. Nous avons exposé nous-même ces événements, à leur date, en diverses pages de ce récit.

La Commission visita les Roches Massabielle. Elle vit de ses yeux l'énorme jaillissement de la Source divine. Elle constata, par l'unanime déclaration des hommes de ce pays, que la Source n'existait pas avant

d'avoir surgi miraculeusement aux yeux de la multitude, sous la main de la Voyante en extase.

A Lourdes et hors de Lourdes, elle fit une enquête approfondie sur les guérisons extraordinaires accomplies par l'eau de la Grotte.

Il y avait, en cette délicate étude, deux parts bien distinctes : les faits eux-mêmes et leurs circonstances relevaient du témoignage humain ; l'examen du caractère naturel ou surnaturel de ces faits relevait, en grande partie du moins, de la Médecine. La méthode du tribunal d'enquête s'inspira de cette double pensée.

Parcourant les diocèses de Tarbes, d'Auch et de Bayonne, la Commission appelait devant elle ceux qu'on lui signalait comme ayant été l'objet de ces guérisons singulières. Elle les interrogeait avec un soin minutieux sur tous les détails de leur maladie et de leur retour, subit ou graduel, à lasanté. Elle leur faisait poser, par les hommes de la science humaine, des questions techniques auxquelles des théologiens n'eussent peut-être pas pensé. Elle convoquait, pour contrôler ces déclarations, les parents, les amis, les voisins, tous les témoins des diverses phases de l'événement, ceux qui avaient vu le malade, ceux qui avaient assisté à la guérison, etc., etc.

Une fois parvenue de la sorte à une certitude absolue de l'ensemble et du détail des faits, elle en soumettait l'appréciation à deux médecins éminents et autorisés qu'elle s'était adjoints. Ces médecins étaient M. le docteur Vergès, médecin des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, et M. le docteur Dozous, qui avait déjà étudié pour son propre compte plusieurs de ces étranges incidents.

Chaque médecin consignait dans un rapport à part son appréciation sur la nature de la guérison : tantôt repoussant le Miracle pour attribuer à des causes naturelles la cessation de la maladie, tantôt déclarant le fait entièrement inexplicable autrement que par une action surnaturelle de la puissance divine ; tantôt enfin ne concluant pas, et restant dans le doute, doute plus ou moins incliné vers l'une ou vers l'autre de ces solutions.

Sur ce double élément, la pleine connaissance des faits d'un côté, et les conclusions de la Science de l'autre,—la Commission délibérait et proposait son jugement à l'Evêque avec toutes les pièces du procès.

La Commission n'avait et ne pouvait avoir d'opinion préconçue. Croyant en principe au Surnaturel, que l'on rencontre si souvent dans l'histoire du Monde, elle savait en même temps que rien ne tend à discréditer les vrais miracles venus de Dieu, comme les faux prodiges venus des hommes. Egalement éloignée, soit d'affirmer à l'avance, soit de nier prématurément, n'ayant de parti-pris ni pour le Miracle ni contre lui, elle bornait sa tâche à examiner et ne cherchait que la Vérité. Faisant appel, pour s'éclairer sur les divers faits qu'elle étudiait, à toutes les lumières, à tous les renseignements, à tous les témoignages, elle agissait publiquement. Elle était ouverte aux incroyants comme à ceux qui croyaient. Energiquement

résolue à écarter avec la plus impitoyable sévérité tout ce qui était vague et incertain, et à n'accepter que les faits précis, assurés, incontestables, elle refusait toute déclaration basée sur des on-dit et sur de vaines rumeurs.

A tout témoin se présentant devant elle, elle imposait deux conditions : —la première de ne déposer que de ce qu'il savait personnellement, que de ce qu'il avait vu de ses yeux ; —la seconde, de s'engager à dire toute la vérité et la vérité seule par la solennelle formalité du serment.

Avec de telles précautions, avec une organisation si prudente et si sage, il était impossible à de faux miracles de parvenir à tromper, même un instant, le jugement de la Commission. Cela était impossible surtout, au milieu de tant d'esprits hostiles soulevés contre le Surnaturel et intéressés à combattre et à renverser toute erreur, toute exagération, toute assertion douteuse, tout fait miraculeux mal démontré.

Donc, si de vrais Miracles, incomplètement constatés, devaient de la sorte échapper indubitablement à la sanction de la Commission d'enquête, il était du moins absolument certain qu'aucun prestige menteur ne pourrait, tenir devant la sévérité de son examen et prendre place, dans sa pensée parmi les faits admirables de l'ordre surnaturel et divin.

Quiconque avait, pour contester tel ou tel miracle, non de vagues théories générales, mais des articulations précises et une connaissance personnelle des faits, était publiquement mis en demeure de se présenter. Ne point le faire, c'était passer condamnation et avouer qu'on n'avait rien de formel et de particulier à alléguer et aucune contre-preuve à fournir. L'abstention avait ce sens évident et cette haute portée. Ce n'est pas quand ils sont échauffés par la passion et par l'ardeur d'une longue lutte que les partis se laissent condamner par défaut. Refuser le combat, c'est accepter la défaite.

Pendant plusieurs mois, la Commission épiscopale se transporta de la sorte auprès de ceux que la notoriété publique et quelques renseignements préalables lui désignaient comme ayant été l'objet d'une de ces guérisons étonnantes dont elle avait à déterminer le caractère.

Elle constata un grand nombre de Miracles. Parmi ceux-là, plusieurs ont déjà trouvé place dans le cours de ce récit. Deux d'entre eux étaient tout récents. Ils avaient eu lieu peu de temps après la retraite de l'Arrêté préfectoral et la réouverture de la Grotte. L'un s'était accompli à Nay, l'autre à Tartas. Bien que les deux chrétiennes qui avaient été l'objet de la faveur céleste fussent inconnues l'une de l'autre, un lien mystérieux semblait unir ces événements. Racontons-les successivement, tels que nous les avons nous-mêmes étudiés et écrits sous l'impression des vivants témoignages que nous avons entendus.

Dans cette même ville de Nay, où avait été guéri miraculeusement, quelques mois auparavant, le jeune Henri Busquet, une femme déjà parvenue à la vieillesse, Mme veuve Madeleine Rizan, était sur le point de mourir.

Sa vie, du moins depuis vingt-quatre ou vingt-cinq ans, n'avait été qu'une longue suite de douleurs. Frappée en 1832 par le choléra, elle était demeurée à peu près paralysée de tout le côté gauche : elle boitait et ne parvenait à faire quelques pas dans l'intérieur de la maison, qu'en s'appuyant contre les murs ou contre les meubles. Rarement, deux ou trois fois par an, au plus fort de l'été, pouvait-elle, aidée et presque portée par des bras étrangers, se rendre à l'église de Nay, assez voisine de sa maison, et y entendre la sainte Messe. Il lui était impossible, sans le secours d'autrui, soit de se mettre à genoux, soit de se relever. L'une de ses mains était entièrement atrophiée. Son tempérament général ne s'était guère moins senti que ses membres des suites du terrible fléau. Elle était en proie à de continuel vomissements de sang. L'estomac était hors d'état de supporter les aliments solides. Du jus de viande, des purées, du café avaient suffi cependant à soutenir en elle, dans ces déplorables conditions, la flamme vacillante de la vie. Flamme chétive toutefois, toujours prête à s'éteindre en son foyer mystérieux, et impuissante à réchauffer ce malheureux corps qu'agitait souvent un tremblement glacé. La pauvre femme avait toujours froid. Même au milieu des ardeurs de juillet ou d'août, elle demandait sans cesse à voir le feu pétiller dans l'âtre et faisait approcher de la cheminée son vieux fauteuil de malade.

Depuis seize ou dix-huit mois son état s'était aggravé ; la paralysie du côté gauche était devenue complète ; la même infirmité commençait à envahir la jambe droite. Les membres atrophiés étaient tuméfiés outre mesure, comme le sont parfois ceux des hydropiques.

Mme Rizan avait quitté le vieux fauteuil pour le lit. Elle ne pouvait y faire un seul mouvement, tant elle était infirme, et on était obligé de la retourner de temps en temps et de la changer de position. Elle n'était plus qu'une masse inerte. La sensibilité était perdue tout aussi bien que le mouvement.—Où sont mes jambes ? disait-elle quelquefois quand on venait de la déplacer un peu.

Ses membres s'étaient pour ainsi dire ramassés et repliés sur eux-mêmes. Elle se tenait constamment couchée sur le côté, en forme de Z.

Deux médecins l'avaient successivement soignée. M. le docteur Talamon l'avait depuis longtemps jugée incurable, et, s'il continuait à la voir fréquemment, c'était seulement à titre d'ami. Il refusait de lui ordonner des remèdes, disant que tout traitement, quel qu'il fût, serait fatalement nuisible et que la pharmacie et les médicaments ne pouvaient qu'affaiblir la malade et user encore davantage son organisme déjà si profondément atteint. M. le docteur Subervielle, sur l'insistance de Mme Rizan, avait prescrit quelques ordonnances, rapidement reconnues inutiles, et avait également renoncé à toute espérance.

Si les membres paralysés étaient devenus insensibles, les souffrances que cette infortunée ressentait ailleurs, tantôt à l'estomac ou au ventre, tantôt

à la tête, étaient atroces. La position constante, que son malheureux corps était obligé de garder avait fini par produire une double plaie, l'une au creux de la poitrine, l'autre à l'aîne. Sur le côté, en plusieurs endroits, sa peau était usée par le long frottement du lit, et laissait voir la chair toute dénudée et sanglante. La mort approchait.

Mme Rizan avait deux enfants. Sa fille, nommée Lubine, demeurait avec elle et la soignait avec un dévouement de toutes les heures. Son fils, M. Romain Rizan, était placé à Bordeaux dans une maison de commerce.

Lorsque le dernier espoir fut perdu et que le docteur Subervielle eut déclaré que la malade avait à peine quelques jours à vivre, on manda en toute hâte M. Romain Rizan. Il vint, embrassa sa mère, reçut sa bénédiction et ses suprêmes adieux. Puis, obligé de repartir par suite d'un ordre qui le rappelait, arraché du pied de ce lit de mort par la cruelle tyrannie des affaires, il quitta sa mère avec la poignante certitude de ne plus la revoir.

La mourante avait reçu l'extrême-onction. Son agonie se prolongeait au milieu de souffrances intolérables.

—Mon Dieu ! s'écriait-elle souvent, mettez un terme à tant de douleurs. Accordez-moi, Seigneur, ou de guérir ou de mourir !

Elle fit prier les sœurs de la Croix, à Igon, dont sa belle-sœur était Supérieure, de faire à la très-sainte Vierge une neuvaine pour obtenir de sa puissance ou la guérison ou la mort. La malade témoigna aussi le désir de boire de l'eau de la Grotte. Une voisine, Mme Nessans, qui se rendait à Lourdes, promit de lui en rapporter à son retour.

Depuis quelque temps on la veillait jour et nuit. Le samedi, 16 octobre, une crise violente annonça l'approche définitive du dernier moment. Les crachements de sang furent presque continuels. Une teinte livide se répandit sur ce visage amaigri. Les yeux devinrent vitreux. La malade ne parlait presque plus, sinon pour se plaindre de douleurs aiguës. —Seigneur, répétait-elle souvent, Seigneur que je souffre ! Ne pourrai-je donc pas mourir ?

—Son vœu sera bientôt exaucé, dit le docteur Subervielle en la quittant. Elle mourra dans la nuit ou au plus tard à la naissance du jour. Il n'y a plus d'huile dans la lampe.

De temps en temps la porte s'ouvrait. Des amis, des voisins, des prêtres, M. l'abbé Dupont, M. l'abbé Sanarens, vicaire de Nay, entraient silencieusement et demandaient à voix basse si la mourante vivait encore.

Le soir en la quittant, M. l'abbé André Dupont, son consolateur ne peut retenir ses larmes.

—Avant le jour elle sera morte, dit-il, et je ne la reverrai qu'en Paradis.

La nuit était venue. La solitude s'était faite peu à peu dans la maison.

Agenouillée devant une statue de la Vierge, Lubine priait, sans espérance terrestre. Le silence était profond et n'était interrompu que par la respiration pénible de la malade. Il était près de minuit.

—Ma fille ! dit l'agonisante.

Lubine agenouillée se lève et s'approche du lit :

—Que voulez-vous, ma mère, fit-elle en lui prenant la main.

—Ma chère enfant, — lui dit d'une voix un peu étrange la mourante qui sembla sortir comme d'un songe profond,— va chez notre amie, Mme Nessans, qui a dû rentrer de Lourdes ce soir. Demande-lui un verre d'eau de la Grotte. C'est cette eau qui doit me guérir. La Sainte Vierge le veut.

—Ma bonne mère, répondit Lubine, il est trop tard à ce moment. Je ne puis vous laisser seule, et tout le monde est couché chez Mme Nessans. Mais demain matin, j'irai en chercher dès la première heure.

— Attendons alors.

Et la malade rentra dans son silence.

La nuit se passa et fut longue.

Les joyeuses cloches du dimanche annoncèrent enfin le lever du jour. L'*Angelus* du matin portait à la Vierge Marie les prières de la terre et célébrait l'éternelle mémoire de sa toute-puissante maternité. Lubine courut chez Mme Nessans, et revint aussitôt portant une bouteille d'eau de la Grotte.

— Tenez, ma mère, buvez ! et que la sainte Vierge vienne à votre secours !

Mme. Rizan porta le verre à ses lèvres et en avala quelques gorgées.

—O ma fille, ma fille, s'écria-t-elle, c'est la Vie que je bois. Il y a la Vie dans cette eau ! Frotte-m'en le visage ! Frotte-m'en le bras ! Frotte-m'en tout le corps !

Toute tremblante et hors d'elle-même, Lubine trempa un linge dans l'eau miraculeuse et lava le visage de sa mère.

— Je me sens guérie, criait celle-ci d'une voix redevenue claire et forte, je me sens guérie !

Lubine, cependant, épongeait à l'aide du linge mouillé les membres paralysés et tuméfiés de la malade. Avec une ivresse de bonheur, mêlée de je ne sais quel frisson d'épouvante, elle voyait l'enflure énorme s'affaïsser et disparaître soudainement sous le mouvement rapide de sa main, et la peau, violemment tendue et luisante, reprendre son aspect naturel. Subitement, pleinement, sans transition, la santé et la vie renaissaient sous ses doigts.

— Il me semble, disait la mère, qu'il sort de moi par tout le corps, comme des boutons brûlants.

C'était sans doute le principe intérieur du mal qui s'enfuyait de ce corps jusque-là si tourmenté par la douleur, et qui le quittait à jamais, sous l'action d'une volonté surhumaine.

Tout cela s'était accompli en un instant. En une minute ou deux, le corps agonisant de Mme Rizan, épongé par sa fille, avait retrouvé la plénitude de ses forces.

—Je suis guérie ! tout à fait guérie, s'écriait la bienheureuse femme. Que la sainte Vierge est bonne ! Qu'elle est puissante !

Puis, après cet élan vers le ciel, les appétits matériels de la terre se firent sentir violemment.

—Lubine, ma chère Lubine, j'ai faim, je veux manger.

—Voulez-vous du café, voulez-vous du vin ou du lait ? balbutia la jeune fille, troublée par la soudaineté, en quelque sorte foudroyante de ce miracle.

—Je veux de la viande et du pain, ma fille, dit la mère. Je n'en ai pas mangé depuis vingt-quatre ans.

Il y avait là quelque viande froide, un peu de vin. Mme Rizan but et mangea.

—Et maintenant, dit-elle, je veux me lever.

—Ce n'est pas possible, ma mère, dit Lubine, hésitant malgré elle à en croire ses yeux, et s'imaginant peut-être que les guérisons venues directement de Dieu étaient soumises, comme les cures ordinaires, aux lenteurs et aux précautions de la convalescence. Elle tremblait de voir ce miracle si inespéré s'évanouir tout à coup.

Mme. Rizan insista et demanda ses vêtements. Ils étaient depuis bien des mois repliés et mis à leur place dans l'armoire d'une pièce voisine. On pensait, hélas ! qu'ils ne serviraient plus. Lubine sortit de la chambre pour aller les chercher. Elle rentra presque aussitôt : mais, arrivée sur le seuil de la porte, elle poussa un grand cri et laissa tomber à terre, tant son saisissement fut grand, la robe qu'elle portait à la main.

Sa mère, durant cette courte absence, avait sauté hors du lit et était allée s'agenouiller devant la cheminée où se trouvait la statue de la Vierge. Elle était là, les mains jointes, remerciant sa toute-puissante libératrice.

Lubine, terrifiée comme devant la résurrection d'un mort, était incapable d'aider sa mère à se vêtir. Celle-ci ramassa sa robe, s'habilla toute seule en un clin d'œil et retomba à genoux aux pieds de l'image sacrée.

Il était environ sept heures du matin. On sortait de la première Messe. Le cri de Lubine fut entendu dans la rue par les groupes qui passaient sous ses fenêtres.

—Pauvre fille ! dit-on, c'est sa mère qui vient d'expirer. Il était impossible qu'elle passât la nuit.

Plusieurs personnes, amies et voisines, entrèrent aussitôt dans la maison pour soutenir et consoler Lubine en cette indicible douleur. Parmi elles, deux Sœurs de Sainte Croix.

—Et bien, ma pauvre enfant, elle est donc morte, votre bonne mère ! Mais vous la reverrez au ciel.

Et elles s'approchèrent de la jeune fille, qu'elles trouvèrent appuyée contre la porte entr'ouverte et le visage bouleversé.

Lubine put à peine leur répondre.

—Ma mère est ressuscitée, fit-elle d'une voix étranglée par une émotion si forte qu'elle ne pouvait la porter sans défaillir.

—Elle délire, pensèrent les Sœurs en pénétrant dans la chambre, suivies des quelques personnes qui montaient avec elles l'escalier.

Lubine avait dit vrai.

Mme. Rizan avait quitté son lit. Elle était habillée et priait, prosternée devant l'image de Marie. Elle se leva et dit :

—Je suis guérie ! Remercions la Sainte Vierge. Tous à genoux !

Le bruit de cet événement extraordinaire se répandit dans la ville de Nay avec la rapidité de l'éclair. Tout ce jour et le lendemain la maison fut pleine de monde. La foule se pressait, émue et recueillie, dans cette chambre où venait de passer un rayon de la toute-puissante bonté de Dieu. Chacun voulait voir Mme. Rizan, toucher son corps rendu à la vie, se convaincre de ses propres yeux, et graver en son souvenir tous les détails de ce drame surnaturel.

M. le docteur Subervielle reconnut sans hésiter le caractère surnaturel et divin de cette guérison extraordinaire.

A Bordeaux cependant, M. Romain Rizan au désespoir attendait avec angoisse la missive fatale qui devait lui annoncer la mort de sa mère.

Ce fut pour lui un coup terrible lorsqu'un matin, la poste lui apporta une lettre dont l'adresse portait l'écriture bien connue de M. l'abbé Dupont.

—J'ai perdu ma pauvre mère, dit-il à un ami qui était venu le visiter.

Et il fondit en larmes sans avoir le courage de briser l'enveloppe.

—Ayez de la force dans le malheur, ayez de la foi, lui disait son ami.

Il rompit enfin le cachet. Les premiers mots qui frappèrent ses yeux furent ceux-ci : “*Deo gratias ! Alleluia !* Réjouissez-vous, mon cher “ami. Votre mère est guérie, *complètement* guérie. C'est la Sainte “Vierge qui lui a rendu miraculeusement la santé.” L'abbé Dupont lui racontait de quelle façon toute divine Mme. Rizan avait trouvé au terme de son agonie, la vie au lieu de la mort.

Quelle joie pour le fils ! quelle joie pour son ami !

Cet ami était employé dans une imprimerie de Bordeaux où se publiait le *Messager catholique*.

—Donnez-moi cette lettre, dit-il à Romain Rizan, il faut que les œuvres de Dieu soient connues, et que Notre-Dame de Lourdes soit glorifiée.

Moitié de gré, moitié de force, il obtint la lettre. Le *Messager catholique* la publia quelques jours après.

Quant à l'heureux fils, il repartit presque aussitôt pour Nay. A l'arrivée de la diligence, une femme l'attendait. Elle courut à lui, alerte et

vive, quand il descendit de voiture, et se précipita dans ses bras en pleurant d'attendrissement et de joie.

C'était sa mère.

Dix ans après, l'auteur de ce livre, à la recherche de tous les détails de la vérité, alla refaire lui-même, pour écrire cette histoire, l'enquête qu'avait faite jadis la commission épiscopale. Il visita Mme. Rizan dont il admira la pleine santé et la verte vieillesse. Parvenue aujourd'hui à sa soixante et onzième année, elle n'a aucune des infirmités que l'âge amène avec lui. De tant de maux et de souffrances, il n'est resté aucune trace. Tous ceux qui l'avaient connue jadis, et dont nous entendions le témoignage, étaient encore dans la stupéfaction d'un événement si prodigieux. (1.)

—Mais, dîmes-nous à un ecclésiastique de Nay qui nous servait de guide, la malade était, si je ne me trompe, visitée par un autre médecin du pays, M. le docteur Talamon ?

—C'est un homme fort distingué, répondit notre compagnon. Il allait habituellement chez Mme. Rizan, non plus comme médecin, mais comme voisin et comme ami. Or, à partir de la guérison miraculeuse, il cessa d'y venir, et n'y apparut que huit ou dix mois après.

—Peut-être, reprîmes-nous, voulut-il éviter d'être interpellé, et d'avoir à s'expliquer sur ce fait extraordinaire, qui était sans doute peu d'accord avec ses principes de philosophie médicale ?

—Je ne sais.

—N'importe, je veux le voir.

Nous frappâmes à sa porte.

M. le docteur Talamon est un grand et beau vieillard à la tête intelligente et expressive. Un front remarquable, une couronne de cheveux blancs, un regard ferme qui annonce des idées arrêtées, une bouche mobile sur laquelle se joue fréquemment le sourire du scepticisme : tels sont les traits principaux que l'on remarque en l'abordant.

—Il y a longtemps que cela s'est passé, nous dit-il. A dix ou douze ans de distance, ma mémoire ne se souvient que d'une façon fort vague de ce dont vous me parlez, et dont je ne fus point d'ailleurs le témoin direct. Je ne vis Mme Rizan que plusieurs mois après, et j'ignore dans quelles conditions, par quels agents, par quelle progression lente ou rapide sa guérison s'était accomplie.

(1.) "Toutes les circonstances de ce fait, dit le rapport des médecins, portent le sceau du surnaturel. Il est impossible d'échapper à cette conviction lorsque, d'un côté, on considère la chronicité du mal, dont l'origine remonte à 1834; la force de la cause qui l'a engendré, le choléra; le siège de quelques-uns de ses symptômes dans un organe important de la vie, l'estomac; l'inutilité des traitements ordonnés et conduits par un médecin capable, M. Subervielle, l'abaissement progressif des forces, suite inévitable de la dyspepsie et des soustractions faites à l'inervation par des douleurs presque continues; et que, d'un autre côté, on met en regard de toutes ces circonstances l'efficacité de l'eau naturelle, employée seulement une fois, et l'instantanéité du résultat obtenu."

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

IX.

UN NOUVEAU PERSONNAGE DONT LE NOM SERA CONSIDERABLE DANS
NOTRE HISTOIRE.

Je suis venu pour faire une visite à Mme de Beauchamp ; mais en voyant que son château était plein de monde, j'ai préféré descendre à l'auberge, et me donner le plaisir de chasser pendant un jour ou deux. Et j'ai raison de m'en féliciter, ajouta-t-il, puisque cela m'a procuré l'occasion de vous rendre un service.

Il allait se mettre à expliquer par quel heureux hasard il avait été amené à grimper sur le rocher, et comment il était arrivé au moment opportun, lorsque la mère Mathieu, voyant que Emma n'était pas assez remise pour écouter ces détails, s'interposa brusquement.

Elle insista pour qu'on laissât Emma seule avec elle et sa fille.

—Après la frayeur qu'elle a eue, la pauvre enfant a besoin de repos, dit-elle ;—l'orage est à peu près passé, et Mathieu ferait bien de se rendre auprès de Mme de Moidrey, pour la rassurer sur le compte de Melle Emma, car elle doit être dans une mortelle inquiétude. Allons, va, ajouta-t-elle, en se tournant vers le jeune pêcheur,—cours au manoir, cela vaudra mieux que de rester ici à bavarder.

Charlot se redressa un moment, avec un air de colère, puis il rit, de bon cœur, en disant avec sa franchise habituelle.

—Vous avez raison, mère Mathieu, Mademoiselle Emma a besoin de tranquillité, et je vais aller au manoir ; mais pour ce qui est de bavarder avec M. Georges France, je resterais toute une journée à le regarder, à l'idée que sans lui nous aurions perdu la perle de Saint-Servan.

Il y avait quelque chose de si loyal et de si sincère dans la façon dont Charlot s'exprimait que Georges lui tendit cordialement la main, ce que le jeune pêcheur considéra comme une honneur dont il fut fier.

Les deux jeunes gens quittèrent la chaumière ensemble, mais non avant que les remerciements d'Emma eussent de nouveau amené la rougeur aux joues de Georges.

“ Elle est bien bonne ! pensa ce dernier après avoir dit adieu à Charlot, qui s'éloigna dans la direction du manoir de Mme de Moidrey. Elle est bien bonne !

Il marcha quelque temps en silence, et les yeux fixés sur le sable.

“Après tout, murmura-t-il, pourquoi éloignerais-je de mon cœur l'image de cette jeune fille, dont l'histoire, de Mme de Beauchamp, ressemble si singulièrement à la mienne ! C'est la mer qui l'a jetée sur la plage hospitalière de Saint-Servan ; et c'est sur la mer, à plus de trente lieues de terre, que je fus trouvé, à l'âge de deux ans, flottant seul dans un bateau, n'ayant au-dessus de moi que le ciel et les vagues sous mes pieds.

C'est ainsi que, perdu dans ses souvenirs, Georges France marchait lentement sans s'apercevoir qu'une autre personne, arrivant par un chemin de traverse, venait de descendre dans la grande route, et n'était plus qu'à quelques pas de lui.

Soudain, il tressaillit en voyant qu'il n'était pas seul.

Le nouveau venu souleva légèrement son chapeau au moment de passer devant Georges.

—Monsieur Mortagne !

—Moi-même. Monsieur Georges France, je crois ?

Georges s'inclina.

—Vous avez fait bonne chasse ?

Rodolphe indiqua d'un signe le fusil que Georges portait passé à son épaule.

—Rien qui vaille, répondit celui-ci, en souriant. Cependant, jamais matinée n'a été mieux employée.

—J'en suis charmé.

Mortagne, qui allait s'éloigner s'arrêta une seconde, et ajouta avec un rire où il semblait y avoir comme un avertissement :

—Prenez garde toujours d'aller chercher le gibier dans les terrains réservés. Les gens, par ici, sont terriblement sévères pour les braconniers.

Ces paroles furent dites avec une bonhomie si apparente que, quoiqu'il y eût quelque chose qui déplût à l'oreille du jeune homme, il était impossible de s'en offenser. Il rit à son tour, dit qu'il n'y avait pas de crainte à concevoir, du moins en ce qui le concernait et se saluant de nouveau mutuellement, ils se séparèrent.

Georges se dirigea vers Saint-Servan, dont on distinguait les clochers au-dessus des arbres, et Rodolphe Mortagne prit par un des nombreux sentiers qui conduisaient à la chambre de la mère Mathieu.

Si le lecteur veut bien, nous prendrons par un chemin plus court, et nous les devancerons.

La mère Mathieu est occupée à ranger dans une pièce du fond, tandis que Emma, assise près de la fenêtre, cause avec Jeanne, la fille unique de la maison.

Nous avons déjà fait allusion à l'expression pensive, rêveuse de la figure de cette jeune fille.

Elle avait une chevelure dorée, d'une extrême finesse, de grands yeux

bleus pleins d'une tristesse sereine, telle qu'on en voit guère que chez les filles mélancoliques du nord, et un regard voilé, comme quelqu'un accoutumé à vivre avec ses pensées, à se nourrir de visions conjurées par un esprit malade. Souvent elle pleurait, et s'il lui avait fallu expliquer la cause de ses larmes, elle aurait été bien embarrassée.

Elle souriait rarement, mais dans son sourire il y avait une douceur infinie, et son regard timide mais profond, quand, par hasard, il rencontrait le vôtre, vous inspirait un sentiment de pitié étrange et vous remuait jusqu'au fond du cœur.

Elle causait avec Emma, avec une vivacité peu ordinaire chez elle, lorsque brusquement elles s'arrêta et frissonna d'une façon singulière.

—Qu'est-ce que tu as, Jeanne ? est-tu malade ?

—Emma posa la main sur le bras de la jeune paysanne.

Celle-ci tremblait de tous ses membres.

—Vous êtes malade . . . je vais appeler votre mère.

Emma allait se lever, mais Jeanne l'arrêta avec un geste de supplication.

—Oh ! non, dit-elle. Ma mère est déjà, et avec justice, à bout de patience avec ce qu'elle appelle mes folles imaginations. Ce que j'éprouve est étrange, mais cela se passera, cela se passera.

En parlant, elle leva une des ses mains vaguement, comme pour écarter un brouillard ou un voile qui serait tombé sur sa vue.

—Qu'est-ce que vous sentez ? demanda Emma.

—Je ne saurais dire ; c'est comme si quelqu'un que j'abhorre, et qui, cependant, possède une puissance mystérieuse sur mes actions et sur ma volonté, jetait sur moi un charme contre lequel je me débats, mais en vain ; mon sang se glace dans mes veines, mon cœur se révolte, mais mon esprit succombe.

—Jeanne ! ma pauvre Jeanne, tu rêves !

La jeune fille sourit, mais son sourire était plein de tristesse.

—Je finis par le croire. Il me semble que je suis condamnée à rêver ainsi tout éveillée. Il n'est pas étonnant que ma mère soit parfois ennuyée, fatiguée.

Elle se leva lentement et machinalement, et, poussée par une force irrésistible, s'approcha de la fenêtre.

—Il est là, dit-elle, en se parlant à elle-même plus qu'à Emma ; le terrible pouvoir est là.

Emma, qui s'était levée également, regarda avec effroi l'expression qu'avait prise la figure de la jeune fille, et ses yeux dilatés d'une façon étrange. Elle posa de nouveau sa main sur son bras, mais Jeanne la repoussa et continua à approcher de la fenêtre. Son pas était lent, mais sûr, comme celui de quelqu'un qui marche endormi.

—C'est de la folie, dit Jeanne ; voyez, il n'y a rien là qui puisse nous alarmer.

Et en parlant ainsi, elle tira vivement le rideau.

Elle recula en poussant un cri.

En dehors de la chaumière, à quelques pas de la fenêtre, était un homme.

Ses deux mains étaient levées, et il les agitait, comme s'il eût invité quelqu'un à venir vers lui.

Les yeux de cet homme, qu'Emma pouvait apercevoir même de l'endroit où elle se tenait, étaient fixés sur la figure blanche et rigide de la jeune paysanne.

Soudain, il s'aperçut de la présence d'Emma, et son visage prit aussitôt une expression de surprise et d'alarme. Ses gestes cessèrent, et il se retira rapidement, en détournant la tête et en ramenant autour de lui les plis de son large manteau.

Un cri que nous poussa Jeanne détourna l'attention d'Emma, et quand elle le chercha de nouveau il avait disparu.

Mais elle avait reconnu Rodolphe Mortagne.

Jeanne, qui, dès que Rodolphe s'était éloigné, avait tressailli, comme quelqu'un qui s'éveille d'un profond sommeil, montra la fenêtre, et dit d'une voix que la crainte faisait trembler :

—Cet homme terrible, Mademoiselle Emma, je ne le voyais pas, et cependant je savais qu'il était là.

—Mais vous le connaissez ! vous l'avez vu ?

—Jamais auparavant ! mais j'ai peur de lui, ajouta-t-elle avec un frisson, j'ai peur de lui !

—Pourquoi ?

Jeanne, dans la violence de son émotion, était tombée sur ses genoux, et s'était cachée la figure dans les plis de la robe de Emma, qu'elle serrait convulsivement.

—Je le vois encore ! dit-elle. Il est debout, près de la vieille carrière, derrière la maison ! sa main est encore tournée vers moi, et je le vois, je le vois !

—Jeanne ! Jeanne ! cria Emma, en essayant de la relever, vous êtes folle !

—Non ! non ! répondit la jeune paysanne, en levant ses yeux bleus, et en regardant Emma avec une tristesse prophétique. Je ne suis pas folle, Mademoiselle ; mais il y a un danger dans cet homme, un danger pour moi, *pour vous* .

X.

LES SOUTERRAINS DE L'ABBAYE DE BEAUCHAMP.

Une nuit de repos avait suffi pour remettre Emma Keradeuc du choc qu'elle avait éprouvé la veille.

Le fait est qu'elle se ressentait si peu de l'accident dont elle avait failli être victime que, quand elle apparut à une fête donnée, deux jours après,

à l'abbaye de Beauchamp, tout le monde fut unanime à reconnaître qu'elle n'avait jamais paru plus gaie. Avec sa robe blanche, et les fleurs champêtres qu'elle avait dans les cheveux, elle était si charmante, que George France, qui était au nombre des invités, se sentit fier à la pensée que sans lui elle aurait péri d'une mort effroyable.

L'abbaye de Beauchamp était assez célèbre pour qu'on vint la visiter de plusieurs lieues à la ronde. Après avoir formé autrefois un monastère florissant, elle n'était plus guère qu'un monceau de ruines pittoresques et pleines de souvenirs, au milieu desquelles la famille de Beauchamp avait conservé une habitation.

Au sein de l'assemblée réunie dans la circonstance que nous mentionnons, nous nous attacherons particulièrement à un groupe de personnes assises sous le porche d'une ancienne chapelle dont madame de Beauchamp venait justement de raconter la légende.

—Ainsi, on suppose que l'ombre de ce personnage dont vous parlez veille sur les trésors enfouis dans les souterrains ? observa Rodolphe Mortagne, qui, appuyé contre un fragment de muraille, avait écouté attentivement le récit de madame de Beauchamp.

—C'est du moins ce qu'assure la légende, répondit celle-ci ; quoique, — je n'ai pas besoin de vous le dire, — les paysans soient les seuls à y croire. Cependant, il y a une tradition dans notre famille d'après laquelle Hervé de Beauchamp, le dernier prieur, aurait caché une grande partie des richesses de l'église, avant de quitter la France, à l'époque de la Révolution.

—Et est-il jamais revenu ? demanda Martagne.

—Le vaisseau qui l'emportait fit naufrage à quelques lieues de Saint-Malo, et tout ce qu'il contenait à bord fut perdu, y compris mon ancêtre.

—Moi, j'aurais fouillé toutes les ruines, jusqu'aux moindres crévasses, dit le capitaine Danville.

—Oh, on n'y a pas manqué, je vous assure, répliqua madame de Beauchamp en riant.

—Et le résultat, dit Rodolphe Mortagne d'un air dégagé, fut, je suppose, tout à fait nul ?

—Exactement. L'abbé avait évidemment emporté les trésors avec lui, les vases sacrés, les croix, l'argenterie, etc., et si tout cela est quelque part, à présent, c'est au fond de la mer, à quelques lieues des côtes de la Bretagne.

—C'est probable, dit Rodolphe en se levant et en allant avec les autres examiner les ruines.

Mais bientôt il se détacha du groupe et demeura debout, les bras croisés sur sa poitrine et les yeux fixés sur les dalles qui formaient le pavé. Evidemment il était absorbé par des pensées de la plus haute importance :

Il ne tarda pas, toutefois, à être troublé dans sa rêverie.

Une main se posa sur son épaule, et, levant la tête, il reconnut le capitaine Danville.

—Vous ne réussirez pas, lui dit ce dernier en riant.

Mortagne tressaillit.

—Je ne réussirai pas ! que voulez-vous dire ? demanda-t-il.

—J'entends avec mademoiselle Emma Kéradeuc ! répondit le capitaine.

—Et pourquoi non, je vous prie, dit Rodolphe.

—Vous avez un rival. Eh bien, cela n'a pas l'air de vous surprendre.

Mortagne haussa les épaules.

—Où il y a tant à gagner, il doit y avoir beaucoup de compétiteurs, dit-il. Mais vous voulez, sans doute, parler de ce jeune Américain, Georges France, le fils, ai-je entendu dire, d'un riche marchand de coton ?

Le capitaine fit un signe de tête affirmatif. Et, tirant Mortagne de côté, il lui désigna un porche d'où sortirent Emma et Georges France. Ils passèrent tout près de l'endroit où Mortagne et son ami étaient cachés, et la robe d'Emma frôla même les pieds du capitaine.

—Tous deux nous sommes orphelins, disait Georges assez haut pour que Mortagne l'entendit ; tous deux nous ignorons si nos parents sont morts, ou s'ils vivent encore ; tous deux nous avons été arrachés des entrailles de la mer et jetés sur une plage où nous avons trouvé des protecteurs : vous, madame de Moidrey, et moi, un homme excellent, qui ne m'a pas seulement donné son nom, mais encore a fait de moi son héritier. Puis-je donc espérer....

Le reste de la phrase fut perdu pour Mortagne, qui sortit bientôt après pour aller inspecter la partie des ruines par où l'on descendait dans les tombeaux.

A l'entrée de l'un des souterrains conduisant aux tombeaux, et dérobé aux regards par un bouquet épais d'arbustes et de plantes qui s'entremêlaient, était Rodolphe Mortagne, et un autre homme qu'au premier coup d'œil l'on devinait n'être pas au nombre des invités de madame de Beauchamp.

Il était court, puissamment bâti, vêtu de pantalons larges, et d'une jaquette assez grossière. Son visage avait une expression repoussante, tellement il avait le front fuyant, et tant sa mâchoire inférieure était prééminente.

Cet homme se baissa, et regarda à travers les buissons

—Laquelle est-ce ? demanda-t-il à Rodolphe d'une voix rude.

—Là-bas, celle aux cheveux blonds, qui a une robe blanche, et qui est assise sur la colonne.

—Parfait ! répliqua l'individu, qui avait toute l'apparence d'un marin. C'est un oiseau comme je n'en ai pas vu beaucoup, mais soyez tranquille, tranquille, il sera en cage à bord du *Faucon* avant que le soleil se lève de nouveau.

Les buissons, que le misérable avait écarté, se refermèrent, et Rodolphe Mortagne se retira avec son compagnon.

XI.

COMMENT MORTAGNE EXÉCUTE UN PROJET QU'IL AVAIT FORMÉ DEPUIS LONGTEMPS.

Au jour avait succédé la nuit ; et la lune brillait au dessus des ruines de l'abbaye de Beauchamp, qu'elle éclairait de ses reflets argentés. Les hibous, les chauves-souris et autres oiseaux, amis des ténèbres, s'éveillaient de leur sommeil, et commençaient à emplir l'air de leurs cris.

Trois hommes se tenaient debout, près de la chapelle, tandis que quatre chevaux étaient attachés par la bride, à quelques pas d'eux, aux arbustes qui poussaient dans les interstices.

Ces hommes étaient le fils de l'avocat Mouton, Grabuge, le bandit de mer dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, et Kalu, le Javanais.

Ce dernier se tenait un peu à l'écart, les bras croisés, et la tête penchée comme à son habitude ; aucun d'eux ne parlait, et tous étaient sombres comme des démons en train d'exécuter une infernale besogne, et attendant les ordres et la direction de leur chef.

Ils n'eurent pas, d'ailleurs, longtemps à attendre.

Un pas résonna sur le pavé, une ombre glissa le long des murailles, et Rodolphe Mortagne apparut devant eux.

Il était extrêmement agité, avait l'air inquiet, mais sa voix était sèche, brève et pleine d'autorité.

—Etes-vous prêt ? demanda-t-il.

Etes-vous ? dit le jeune Mouton, d'un ton d'assez mauvaise humeur ; voilà deux heures que nous sommes ici. Où avez-vous été ?

—Là bas, près de la chaumière. Montez sur cette pile de pierres, et vous l'apercevrez, entre les arbres. Le jeune homme obéit, et grimpa sur une élévation formée par les débris de ce qui avait été autrefois une belle tour, mais qui n'était plus qu'une masse informe recouverte par des plantes et des buissons.

—Voyez-vous ?

Mortagne lui indiqua une petite chaumière blanche qui n'était qu'à quelques centaines de pas de l'abbaye.

Il fit un signe de tête affirmatif, sans parler.

—Je suis resté tout le temps sous sa fenêtre, reprit Rodolphe. Sa chambre est au rez-de-chaussée, et est séparée par une pièce de celle de sa mère.

—Vous lui avez parlé ?

—Non ; mais j'ai agité mes mains ainsi,—et il fit les mêmes gestes que

Emma lui avait vu faire en dehors de la chaumière de la mère Mathieu ;— elle est venue, chaque fois, à la fenêtre.

—Vous a-t-elle vu ?

Elle avait les yeux ouverts, mais certainement elle ne voyait pas. Elle a obéi à ma volonté, plus puissante que la sienne,—voilà tout.

Mouton regarda son compagnon d'un air incrédule.

Une drôle d'idée, dit-il, de demander à quelqu'un qui n'est pas une bête, de croire qu'on puisse voir à travers des murs de pierre ou à travers la terre, et que vous puissiez magnétiser une personne quelconque.

—Je n'ai pas dit une personne quelconque ; au contraire rien n'est plus difficile que d'en trouver une dont la nature soit complètement apte à subir l'influence. Jeanne est justement une de ces natures là.

Mouton allait répliquer, mais son compagnon l'arrêta, en lui demandant brièvement, et avec une certaine hauteur— “ Tout est-il prêt ?

—Tout.

—Alors, vous jugerez par vous-même de la réalité ou de la fausseté du pouvoir que je me vante de posséder.

Soudain, il étendit le bras droit et parla.

—Viens ! dit-il ; par le pouvoir de la volonté qui, t'ayant dominée une fois, doit te dominer toujours, je t'ordonne de venir *ici* !

Mouton tressaillit, car une personne vêtue de blanc et marchant rapidement, apparut dans le sentier, qui conduisait de la chaumière aux ruines de l'abbaye.

—Ne vous avais-je pas dit qu'elle viendrait ? cria Rodolphe, en se tournant vers son compagnon. Elle n'avait pas le choix ; je l'ai appelée, et la voici !

Ils descendirent, et donnèrent l'ordre à Grabuge, qui n'était autre que le capitaine du *faucon blanc*, dont Mortagne s'était assuré les services, de conduire les chevaux derrière l'abbaye, le mettant ainsi dans l'impossibilité de voir ou d'entendre ce qui allait se passer ; puis ils se placèrent contre la chapelle, et attendirent.

La jeune fille glissant toujours avec le même mouvement étrange, passa sous l'arche de la chapelle, et s'arrêta à quelques pas d'eux.

—Elle est somnambule, dit Mouton.

Rodolphe lui saisit le bras avec une main de fer.

—Silence ! murmura-t-il ; voulez-vous donc rompre le charme ?

Il se tourna ensuite vers Jeanne, la fille de la mère Mathieu, que l'on a sans doute reconnue, et étendit la main, en faisant un geste.

—Asseyez-vous, dit-il.

Sans regarder dans la direction de la voix, sans répondre une parole, la jeune fille obéit machinalement et s'assit sur un large fragment de pierre à trois ou quatre pieds du magnétiseur.

Mortagne se tourna vers le fils Mouton.

—Donnez-moi la lanterne, dit-il.

Il promena la lumière en avant, en arrière, sur les yeux de Jeanne. Pas un mouvement, pas même un tremblement des cils ne troubla la calme expression du visage.

—Elle dort ! dit Rodolphe.

—Aussi fort qu'une église, ajouta son compagnon.

Mais ce n'était pas un sommeil ordinaire. Ses grands yeux pâles étaient ouverts et fixes ; la vision semblait être tournée vers l'intérieur, comme si un voile avait été passé entre elle et les objets du dehors.

—Dormez ! dit Mortagne, avec un ton de commandement.

—Je dors, répliqua la jeune fille, en entr'ouvrant à peine les lèvres.

—Ne voyez-vous rien au-dessous de l'endroit sur lequel nous sommes ?

demanda Rodolphe, en frappant la terre du pied ?

Il y eut une pause, puis Jeanne répondit ?

—Je vois.

—Quoi ?

—Un tombeau . . . beaucoup de tombeaux ?

—Que voyez-vous encore ? demanda-t-il.

Il y eut une autre pause, après laquelle elle répondit lentement.

—Rien. Je ne vois rien que les ossements des morts.

—Cherchez.

Il y eut une autre pause, qui, cette fois, fut plus longue que les autres. Enfin elle poussa un cri aigu.

—Je vois ! s'écria-t-elle ; mais cette vue m'éblouit.

—Qu'est-ce que vous voyez ? demanda Mortagne ; parlez, je le veux !

La figure de la somnambule prit une expression d'étonnement et d'admiration.

—Je vois de l'or, dit-elle, beaucoup d'or, des plats, des coupes, des chandeliers incrustés de pierres précieuses, des croix ornées de diamants ! mais cela m'éblouit . . . je ne puis regarder davantage !

Landri qui tremblait de tous ses membres, tant son émotion était grande, regarda tour à tour Jeanne et Mortagne : ce dernier était radieux de triomphe.

—A quelle profondeur voyez-vous ces objets ? demanda-t-il.

—Bien bas, bien bas, à vingt, non, à trente pieds au moins !

—Certes ! murmura Landri, douze hommes ne suffiraient pas pour creuser à une pareille profondeur, avant . . .

Mortagne lui fit signe de se taire.

—Éveillez-moi ! éveillez-moi ! j'étouffe !

Son visage s'agita un moment, ses mains remuèrent faiblement.

—Le passage ! où est le passage qui mène aux tombeaux ? dit Mortagne, d'un ton de froide autorité.

La somnambule, comme si elle eut été subitement galvanisée, se leva sur ses pieds.

—La pierre, dit-elle, la pierre sur laquelle j'étais assise ! otez-la, il y a un escalier dessous !

Rodolphe appela Kalu qui, semblable à une statue de bronze, se tenait debout et immobile dans l'ombre, complètement indifférent à la scène dont il était témoin.

Grâce aux efforts réunis des trois hommes, la pierre fut déplacée, et ils se mirent à creuser.

En très-peu de temps, ils eurent enlevé une quantité de terre considérable.

Landri poussa un cri.

—Une trappe, dit-il.

Ils eurent beaucoup de difficultés à soulever le bois dont les gonds étaient rouillés par le temps ; mais enfin, ils y parvinrent, et alors ils aperçurent les marches d'un escalier.

Mortagne descendit le premier, en se guidant avec la lumière de la lanterne, et en tenant la somnambule par la main.

Landri et le Javenais les suivaient.

L'escalier, qui était long et étroit, et presque perpendiculaire, les conduisit dans un vaste caveau.

Il était vide !

Tous les regards se tournèrent vers la somnambule.

—Conduisez-moi le long des murailles, dit-elle.

Ils obéirent.

Elle fit, en touchant la surface des pierres avec le bout des doigts, la moitié du tour de la caverne, et s'arrêta :

—Ici, dit-elle, par ici !

Mortagne prit un pic des mains de Kalu, et frappa de toutes ses forces à l'endroit qui lui était désigné.

Kalu lui-même ne put retenir un cri d'étonnement en voyant l'instrument s'enfoncer jusqu'au manche dans la muraille.

Il y avait là une ouverture qu'on avait remplie avec du plâtre.

Cette ouverture conduisait à un autre escalier, plus large que le premier, qui descendait dans les entrailles de la terre, et aboutissait enfin dans une chambre longue, voûtée, de chaque côté de laquelle étaient rangés des tombeaux.

C'était le tombeau funéraire des moines de l'abbaye de Beauchamp.

Au plafond étaient suspendues des lampes, dont la lumière était éteinte depuis de longues années. A un bout était un autel, richement sculpté, supporté par six colonnes de marbre blanc ; mais tous les ornements précieux qui l'avaient autrefois décoré avaient disparu.

Voyez-vous encore le trésor ? demanda Mortagne.

Il se passa quelques minutes avant que la jeune fille répondit.

—Levez la pierre, dit-elle ; puis, jetant un cri de souffrance et d'agonie, elle ajouta :—Je vous en prie, éveillez-moi, ou je meurs !

Ils levèrent la pierre, et telle était leur anxiété qu'ils ne firent seulement pas attention à la prière de la jeune fille.

La tombe aussi était vide ; mais en frappant contre le marbre, ils s'aperçurent qu'ils ne tenaient pas.

Ils l'arrachèrent et ils virent d'autres marches encore !

—Prenez-moi la main, dit-elle enfin, et faites-toucher chacun des tombeaux, l'un après l'autre.

Elle toucha successivement les inscriptions latines qui étaient gravées sur les tombes, et les lut correctement.

Elle s'arrêta devant un mausolée, et lut d'une voix claire et sans hésitation.

Ici nul ne repose. Celui qui entrera dans cette tombe trouvera le bonheur.

C'était un escalier tournant, dont le premier degré commençait dans la tombe.

Mortagne fut le premier à descendre. Arrivé en bas, il jeta un cri.

L'indien, comme toujours, resta silencieux ; ses yeux seuls trahirent son étonnement.

Ils étaient entrés dans un large caveau, et ils chancelèrent comme des hommes frappés d'un coup de tonnerre.

Devant eux était le trésor décrit par Jeanne, la somnambule.

Rien ne manquait : coupes, vases, lampes, chandeliers, croix enrichies de diamants, coffrets précieux dans lesquels étaient renfermées les reliques des saints.

Le fils de l'avocat tomba à genoux en poussant un cri de joie. Tout ce qu'il y avait de vil et de bas dans sa nature prit le dessus : il rit, il cria ; puis, se relevant, il chancela, en touchant chaque objet tour à tour comme un homme ivre.

La voix de Rodolphe Mortagne le rappela à lui-même.

—Il faut transporter toutes ces richesses à bord du *Faucon-Blanc*, et cela le plus promptement possible, dit Rodolphe. Peut-on se fier à Grabuge ?

Landri regarda autour de lui avec des yeux où brillait l'avarice.

—Je ne me fie à personne, à présent !

—C'est vous qui me l'avez recommandé.

—Oui, oui, je le tiens... Je pourrais l'envoyer aux galères, si je voulais ; mais...

—Assez ! Il nous faudra lui confier au moins une partie de notre secret ; mais à nous trois, nous pourrions mettre tout cela en paquets et le transporter nous-mêmes en haut. Nous n'aurons pas besoin d'expliquer exactement la nature de notre marchandise.

Un long gémissement partit de la pièce au-dessus.

Landri saisit le bras de Rodolphe Mortagne, et lui murmura avec une expression de visage infernale :

—La fille !

—Eh bien ?

—Elle parlera ! sûrement qu'elle parlera ! Partout où il y a une femme, il n'y a pas de secret !

Mortagne était hardi, et méchant par dessus le marché. Elevé à l'école des aventures les plus étranges, et habitué, comme il l'avait été en Orient, à voir sacrifier sans égards la vie des hommes, il n'avait pas une conscience à s'alarmer d'aucune proposition, quelque dangereuse ou cruelle qu'elle fût.

Cependant, il tressaillit en plongeant ses regards dans les regards de tigre de son interlocuteur et en y lisant sa pensée.

Ce fut en baissant la voix qu'il répondit :

—Les somnambules, en s'éveillant, ne se rappellent rien de ce qui s'est passé pendant leur sommeil.

—En êtes-vous sûr ?

—Très-sûr.

Il s'arrêta comme frappé d'une pensée soudaine ; puis il ajouta d'un ton d'alarme :

—Mais si l'on venait à avoir des soupçons, et que cette jeune fille fut endormie, n'importe par qui, d'un sommeil magnétique, elle pourrait se rappeler ce qu'elle a vu ici.

Landri trembla. Il souffrait du double effet de l'avarice et de la crainte.

—Elle pourrait tout révéler ? dit-il.

—Oui, et sans en avoir l'intention.

Il y eut un long silence, durant lequel l'Indien s'occupa activement à emballer le trésor dans des sacs qu'il avait apportés.

En haut de l'escalier en spirale, au-dessus, continuaient à se faire entendre les gémissements de la pauvre somnambule.

—Le sommeil magnétique, avez-vous dit, hasarda Landry ; si vous ne l'éveilliez pas !

—Elle s'éveillera elle-même, dans un temps plus ou moins long, selon le cas.

Le fils de l'avocat s'approcha de son compagnon, et lui dit d'une voix sifflante :

—Laissez-la s'éveiller *ici* !

—Comment cela ?

—Tous les gens du voisinage savent qu'elle marche en dormant ?

—C'est justement cette réputation qui a d'abord fixé mon attention sur elle, répliqua Mortagne.

—Quoi de plus naturel alors pour ses parents et ses amis que de suppo-

ser qu'elle s'est trompée de route, et qu'elle aura péri quelque part, vous me comprenez, Rodolphe ?

Tous deux échangèrent un coup d'œil plein d'une horrible cruauté.

Jeanne était condamnée !

Deux heures environ s'écoulèrent avant que tout le trésor fut transporté en haut, et chaque fois que Mortagne et son compagnon passèrent auprès de la malheureuse somnambule qui, toujours endormie, s'était affaissée sur les marches de l'autel, ils détournèrent les yeux, l'un par un sentiment de compassion, l'autre par un sentiment de crainte.

Ce ne fut qu'au moment de quitter le caveau pour la dernière fois, que Rodolphe Mortagne s'arrêta avec ses deux compagnons sur l'escalier, et dirigea un moment les rayons de la lanterne sur la pauvre fille.

—Un triste sort ! dit-il ; je serais tenté d'en courir les chances, et de la sauver.

—La sauver serait nous perdre ! lui répliqua Landri ; si vous voulez garder le trésor, qui nous a tant coûté à voir, venez !

—Il tira Mortagne par la manche, et celui-ci, tout en soupirant, passa dans la pièce au-dessus, et de là en plein air.

La trappe fut refermée, soigneusement recouverte de terre, et ils replacèrent la grosse pierre à sa place. Tout était comme auparavant, seulement, au lieu du trésor qu'on avait volé, le sombre tombeau renfermait un être vivant.

XII.

LE RÉVEIL DANS LE TOMBEAU.

Il serait impossible de dire exactement au bout de combien de temps Jeanne s'éveilla de son long sommeil : mais elle s'éveilla enfin.

Elle ouvrit lentement les yeux, et eut conscience de l'obscurité qui l'enveloppait comme une muraille.

C'était une obscurité qui l'oppressait, qui pesait sur ses paupières ; c'était, en un mot, l'obscurité de la tombe !

Pendant un moment, elle se crut dans la chaumière de sa mère, dans sa chambre, mais cette illusion se dissipa bien vite, car ses mains rencontrèrent le marbre froid des colonnes.

Elle se leva avec difficulté, chercha à pénétrer du regard autour d'elle. Une pensée terrible lui vint soudainement à l'esprit ; elle songea à ce sommeil magnétique auquel elle était sujette, et frissonna à l'idée qu'une des grandes craintes de sa vie était réalisée.

Sans doute, se dit-elle, son état léthargique s'était prolongé plus longtemps qu'à l'ordinaire ; on l'avait crue morte, et on l'avait enterrée vivante !

Elle rassembla ses forces et appela au secours, avec l'énergie du désespoir ; mais les échos seuls de la chapelle souterraine répondirent à ses cris.

Bientôt elle désespéra, et des sanglots convulsifs étouffèrent sa voix.

Elle se laissa tomber à genoux, pressa son front dans ses mains, et pria. Elle pria longtemps et avec ferveur, et l'espérance revint ranimer ses forces et son courage.

Elle ne se sentit plus seule dans cette affreuse obscurité : Dieu était là avec elle.

Alors, elle se releva, le cœur plus fort, et, d'un pas plus assuré, elle fit le tour de sa mystérieuse prison.

Nous ne chercherons pas à peindre les sentiments d'horreur qu'elle éprouva, en découvrant qu'elle était entourée de tombeaux.

—C'est quelque grand caveau, se dit-elle ; mais assurément ce n'est pas pour une personne comme moi qu'on l'a préparé.

Soudain elle poussa un cri et tomba.

C'était un cri de joie, car son pied avait heurté contre la dernière marche de l'escalier de granit. Elle monta vivement les degrés. Mais hélas ! ce ne fut que pour échanger sa prison contre une autre.

En quelques minutes elle se trouva dans la première pièce où elle était entrée avec Mortagne et ses compagnons. Elle recommença à promener ses mains le long des murailles, et, rencontrant l'escalier qui conduisait à la trappe, elle le gravit précipitamment ; mais plusieurs pieds de terre la séparaient du ciel, sans compter l'énorme bloc de granit que ses persécuteurs avaient eu tant de peine à remettre à sa place.

Alors, les mains déchirées par les efforts qu'elle avait faits pour se frayer une issue, et le cœur agité d'une émotion indicible, elle redescendit dans la chambre qu'elle venait de quitter.

Cependant, elle ne s'abandonna pas au désespoir : elle s'appuya contre le mur et réfléchit à ce qu'elle pouvait faire.

Il n'y avait pas deux minutes qu'elle était dans cette position, lorsqu'elle releva vivement la tête.

Elle avait sentie contre sa joue un air froid de l'humidité de la muraille.

Il devait y avoir de l'air, en effet, dans ce tombeau ; autrement, comment aurait-elle pu y vivre si longtemps ? Donc encore, il devait exister quelque ouverture qui communiquait avec le monde extérieur.

Suivant le courant d'air, qui frappait toujours son visage, elle vint toucher le mur opposé. Une partie de ce mur était formé de cailloux mal taillés, retenus ensemble par un ciment, et qui s'étaient, en grande partie, écroulés sous les efforts incessants du temps et de l'humidité. C'était par les interstices ainsi pratiqués que l'air entraît librement.

A force de patience, Jeanne réussit à détacher une des pierres, et elle s'en servit pour agrandir l'ouverture. Mais il s'écoula plus d'une heure avant qu'elle eût obtenu un espace assez large pour passer son corps.

Enfin, elle parvint à se glisser hors de la pièce ; et alors, elle se trouva dans un passage sombre, si étroit, qu'avec le plus léger mouvement des bras, elle en touchait les deux côtés à la fois.

Elle suivit l'espace d'environ un demi-quart de lieue ce passage, qui semblait sans issue, et qui se repliait et s'entremêlait comme un serpent dans les entrailles de la terre.

—En trouverai-je la fin ? se demandait la pauvre Jeanne, en s'arrêtant de temps en temps, épuisée et prête à tomber.

Mais le courant d'air qui continuait à souffler contre sa joue lui donnait espérance et courage, et elle reprenait bravement son chemin en avant.

Soudainement, un bruit frappa son oreille, un bruit faible d'abord et semblable au bourdonnement d'une abeille. Puis, il devint de plus fort, augmentant de volume à chaque pas qu'elle faisait.

Elle joignit les mains dans un élan de joie, car dans ce bruit, il n'y avait pas de mystère pour elle.

C'était la voix de la mer ! le bruit de ses vagues venant se briser contre les sables et les rochers de la baie.

Jeanne accéléra sa course. Elle trouva un angle dans le passage, et, pour la première fois depuis qu'elle était sous la terre, elle aperçut un filet de lumière.

Il scintilla dans l'obscurité comme une étoile. La pauvre fille se précipita vers ce point, l'atteignit, et, encore une fois, l'espérance s'évanouit de son cœur.

Le passage était fermé par un mur de roc solide.

Le filet de lumière était encore là, mais bien haut au-dessus de sa tête, et quand elle éleva avec égarement les mains pour le saisir, elle ne rencontra que la surface du rocher.

Alors le cœur lui manqua.

—Dieu n'a pas exaucé ma prière ! s'écria-t-elle ; et elle ajouta dans l'amertume de son angoisse :—Dieu lui-même m'a abandonnée !

Et, dans l'emportement de son désespoir, elle se jeta avec violence contre le rocher.

Ce fut son salut. Le rocher remua ! oui, elle ne pouvait en douter ; la large masse trembla sous le poids de son corps et de ses mains.

Alors, faisant appel à toute son énergie, elle poussa... Le roc tourna sur un pivot invisible, et un torrent de lumière vint tout à coup éblouir la jeune fille, et la força à reculer dans l'obscurité.

Le passage s'ouvrait sur une crique nue et déserte, à environ un quart de lieue de l'abbaye de Beauchamp, et à quelques pas de la mer, qui brillait, en ce moment, sous les rayons du soleil levant.

Jeanne jeta un cri de joie et s'élança dans le monde de la lumière et de l'air.

Puis, soudainement, mille émotions l'agitèrent ; ses nerfs se détendirent, elle sentit quelque chose de vague dans sa tête, elle chancela et saisit le rocher pour se soutenir.... Une seconde après, elle tomba évanouie sur le sol.

XIII.

UNE EXPLICATION ENTRE DELAGRAVE ET SA FEMME.

A son retour chez elle, où elle retourna sans sa fille, qui avait accepté l'invitation que lui avait faite madame de Beauchamp de rester quelques jours dans son manoir, madame Delagrave trouva son mari non-seulement plus sombre que d'habitude, mais encore dans un état de grande agitation.

Pour bien des raisons, Henri avait refusé d'assister à la fête de madame de Beauchamp.

Le danger qui l'environnait était imminent ; car il était évident que l'avocat Mouton avait la persuasion qu'Emma Keradeuc était l'héritière de la fortune du vieil Isaac. Il était presque aussi évident encore que le testament, qu'il avait cru détruit, existait et qu'il était dans les mains de son adversaire.

La première tentative contre la vie d'Emma avait échoué, échoué par suite d'un accident ; une autre pouvait être plus heureuse.

Delagrave n'éprouvait rien qui ressemblât à du repentir. Sa nature n'était que celle du tigre, qui, après s'être précipité d'un bond désespéré, s'il échoue, se tire lentement. Un échec ne faisait que l'exciter ; et, à mesure que les obstacles se dressaient sur son chemin, sa résolution grandissait et s'affermissait.—*A continuer.*

AVIS.

Plusieurs personnes nous ont fait remarquer, les unes de vive voix, les autres par écrit, que puisque l'Administration de l'*Echo* voulait gratifier ses Abonnés d'un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes, elle ferait bien de n'exiger le paiement soit pour 1871, soit pour tout arrérage, qu'après l'ouverture de la navigation, afin d'avoir droit à cette PRIME. Cette observation a paru fondée et raisonnable ; en conséquence, tout Abonné qui, d'ici au premier Juin de cette année, aura rempli cette condition, recevra *gratis* au Bureau de l'*Echo*, à Montréal, ou *franco* par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un exemplaire de Notre-Dame de Lourdes.

Un certain nombre d'exemplaires de la grande Edition, texte de M. Lassère, sont très-bien reliés et illustrés des trois photographies mentionnées ci-contre. Ceux qui préféreraient ces exemplaires à la place de celui simplement broché et sans photographie que donne l'administration, peuvent le faire au Bureau de l'*Echo*, moyennant 50 centins.

L'*Edition populaire* que beaucoup de personnes trouvent plus à portée d'un bon nombre de Lecteurs, et qui, du reste, renferme tous les Evénements arrivés aux Roches-Massabielle, apparitions, guérisons, etc., se vend quarante centins. S'adresser au Bureau de l'*Echo*.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE.

EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(*Suite.*)

CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROUOIS DEPUIS 1657

JUSQU'À 1660.

XIV.

Les Agniers ramènent le père Le Moyne et demandent la liberté des prisonniers de leur nation.

Les trois députés Agniers, à qui M. D'Ailleboust avait donné audience au mois de février précédent, avaient promis, comme on l'a vu, de ramener au printemps le P. Le Moyne et les assassins des trois Montréalais ; et, sur la fin du mois de mai, des sauvages de cette nation arrivèrent à Villermarie avec le P. Le Moyne seulement. Depuis peu, M. de Maisonneuve avait fait mettre aux fers deux sauvages Agniers : ceux qui conduisirent le P. Le Moyne, en ayant été avertis, le prièrent de les mettre en liberté, l'assurant que leurs compatriotes n'avaient point rompu la paix avec les colons ; en effet, ils ne s'étaient portés à aucun acte d'hostilité contre eux depuis quatre ans. A la prière de ces Agniers et à celle du P. Le Moyne, M. de Maisonneuve relâcha les deux prisonniers, qui descendirent avec les autres pour se rendre à Québec ; et à leur passage aux Trois-Rivières, le Gouverneur de ce lieu leur adjoignit cinq autres Agniers pour les conduire au Gouverneur général. Lorsque ce convoi fut arrivé à Québec, M. d'Ailleboust convoqua une assemblée de Français, de Hurons et d'Algonquins pour entendre ces nouveaux ambassadeurs. Il répondit que ceux qui avaient amené le P. Le Moyne retourneraient dans leur pays avec quelques prisonniers et avec des présents, pour inviter les anciens à aller trouver le Gouverneur général, afin de conclure une paix universelle entre toutes les nations ; mais qu'en attendant on retiendrait toujours dans les prisons Françaises une partie des Agniers, qu'on traiterait convenablement. Ces députés repartirent pour

leur pays au mois de juin, et ce fut par là que M. d'Ailleboust termina son administration en remplacement de M. d'Argenson, qui enfin arriva à Québec, le 11 juillet 1658, ainsi qu'il a été dit.

XV.

Hostilité des Iroquois à Québec.

Mais, comme si la retraite de M. d'Ailleboust eût haussé le cœur aux Iroquois et augmenté leur audace, ils osèrent bien, dès le lendemain 12, tomber sur des femmes Algonquines, à Québec même. M. d'Argenson était sur le point de se mettre à table, lorsqu'on cria : " Aux armes," et qu'on annonce que les Iroquois tuent des Algonquins, dans un lieu si peu éloigné que, des maisons voisines, on entendait les voix des agresseurs et celles des attaqués. Il quitte aussitôt la compagnie et court avec des hommes armés pour donner la chasse aux Iroquois. Ceux-ci avaient déjà tué une femme et pris deux autres femmes Algonquines, avec leurs enfants. Dans cette extrémité, l'une des deux montra tant de résolution et de courage, qu'elle perça de son couteau le ventre d'un de ces Iroquois ; ce qui effraya si fort les autres, qu'ils laissèrent là leurs armes, leurs bagages, leurs femmes et les enfants, et prirent la fuite. Ces deux femmes, ainsi délivrées, apportèrent leur butin aux pieds de M. d'Argenson ; mais l'une d'elles avait été blessée si cruellement, qu'elle mourut quelque temps après. A trois jours de là, le 15 juillet, le nouveau Gouverneur fut encore obligé de courir à l'ennemi ; il n'en trouva que les pistes ; et après six heures de marche, il prit le parti de ramener ses gens à Québec. Ces hostilités étaient journalières, à cause de l'audace des Iroquois, qui semblait aller toujours croissant. La Mère de l'Incarnation, dans une lettre du 24 août suivant, en rapportait un nouvel acte, dont sa communauté fut la victime. " Un grand tourbillon, accompagné d'un coup de tonnerre, dit-elle, ayant renversé la grange de notre métairie, ainsi que notre laboureur, et tué nos bœufs, il ne restait plus en ces lieux-là, éloignés d'un demi-quart de lieue de notre monastère, qu'une petite maison où nos gens de travail avaient coutume de se retirer. Le 22 de ce mois, sur les huit heures du soir, des Iroquois ont appelé, de loin, un jeune homme qui y demeurait seul pour y faire paître nos bœufs, à dessein, comme l'on croit, de l'emmener vif : ce qu'ils avaient fait à l'égard d'un vacher quelques jours auparavant. Ce jeune homme en demeura si effrayé, qu'il quitta la maison pour aller se cacher dans les halliers de la campagne. Etant revenu à soi, il nous est venu dire ce qu'il avait entendu ; et aussitôt nos gens, au nombre de dix, sont partis pour aller défendre la place. Mais ils sont arrivés trop tard, ayant trouvé la maison en feu et nos bœufs disparus."

XVI.

M. D'Argenson manque d'hommes pour repousser les Iroquois.

Quoique la colonie Française se multipliât considérablement, et qu'au rapport de cette Religieuse, le pays, quant au nombre des habitants, ne fût plus reconnaissable, il s'en fallait beaucoup, comme on le voit par ces détails, qu'on fût en assurance à Québec, et qu'on pût réduire les ennemis à leur devoir. “ La plupart de nos gens, lit-on dans sa relation de 1659 à 1660, plus accoutumés à manier la houe que l'épée, n'ont pas la résolution du soldat. Il y a quelque temps que M. notre Gouverneur, donnant, en chaloupes, la chasse aux ennemis et se voyant proche du lieu où ils s'étaient retirés, commanda qu'on mit pied à terre : personne ne branla. Il se jette le premier à l'eau jusqu'au ventre : tout le monde le suivit.” M. d'Argenson écrivait lui-même le 5 septembre 1658 : “ Je souhaiterais que nous eussions autant de trêves avec les Iroquois qu'ils nous obligent souvent à les suivre. Le lendemain de mon arrivée, nous les eûmes sur les bras ; et, trois jours après, je partis avec ce qu'il y a d'habitants capables de pareille course, au nombre de soixante. (*) Il est absolument nécessaire que j'ai sous moi deux personnes à qui je laisse le commandement, lorsque je suis obligé de quitter Québec pour tâcher de joindre les ennemis, et même que je puisse envoyer contre eux lorsqu'ils sont en petit nombre. L'un des deux commanderait en mon absence, et je destine pour cela M. d'Ailleboust des Musseaux ; l'autre serait pour commander dans le Fort. Un appointement de mille livres que je diviserais en deux, suffirait pour cela.

XVII.

Défricheurs nécessaires pour procurer la sûreté de Québec. Pauvreté du pays.

“ Mais les Iroquois me donneraient peu d'inquiétude, si nous avions, dans le magasin, de quoi fournir à la dépense. Voulez-vous que je vous dise, en un mot, ce qui nous serait absolument nécessaire pour bien établir le pays et l'empêcher de craindre les Iroquois ? Il nous faudrait cent hommes de travail transportés ici et entretenus. C'est le plus grand secours que l'on pût donner à ce pays et le vrai moyen d'appuyer l'Évangile. Un fléau aussi dangereux que la guerre est la pauvreté sans laquelle nous ne serions guère en crainte : car si nous avions de quoi entretenir quelques hommes, je ferais couper tous les bois les plus proches qui empêchent la communication de plusieurs habitations. Je prévois une grande difficulté à pouvoir subsister dans ce pays, et il m'est difficile d'aller bien loin avec mes appointements. Vous ne pouvez vous

(*) La relation de cette année 1653 est inexacte en portant à deux cent cinquante le nombre des hommes qui, dans cette circonstance, accompagnèrent M. d'Argenson.

“ imaginer la cherté des vivres, outre la difficulté qu'il y a d'en avoir. “ Les habitants sont dans une extrême pauvreté et tous insolubles aux “ marchands. Cette pauvreté procède, en partie, de l'avisement de la “ traite ; et il faut absolument y remédier, en obligeant de faire la traite “ en commun. ”

XVIII.

Faiblesse où M. d'Argenson se voit réduit.

Dans cet état de choses, il était difficile à M. d'Argenson d'opposer aux Iroquois une vigoureuse résistance ; il avait cependant, dans ses prisons vingt et un des plus fameux des Agniers, qui, tous, étaient fort impatients de se voir ainsi à l'étroit, quoiqu'on eût soin de les bien traiter. Ils le prièrent d'envoyer l'un d'eux dans leur pays pour renouer la paix et y ramener les missionnaires ; et il y renvoya, en effet, deux Agniers avec quatre présents. Par l'un de ces présents, il assurait la vie des prisonniers ; par le second, il se plaignait de ce qu'ils n'étaient pas venus au pourparler assigné à Villemarie ; le troisième était pour se plaindre de ce qu'au lieu de renvoyer les prisonniers Français, ils étaient, au contraire, venus en guerre ; enfin, par le quatrième, il leur témoignait que la retraite d'Onnontagué avait été faite sans animosité. C'était tout ce que pouvait M. d'Argenson, dans l'état de faiblesse où se trouvait alors la colonie. Vers ce temps, Villemarie remporta quelque léger avantage sur des Iroquois d'Onnontagué, venus en guerre avec le chef de cette bourgade.

XIX.

Etat de Villemarie au milieu de ces hostilités.

Seize de ces barbares s'étant mis en embuscade près de Villemarie, on les découvrit, et, après quelques décharges de mousqueterie, on leur dit, pour les attirer, qu'on avait de leurs gens au Fort. La chose était vraie dans un sens ; car, depuis un an, M. de Maisonneuve y retenait prisonnier un Onnontagué et sa femme. Les autres furent assez crédules pour approcher ; on fondit alors sur eux : deux demeurèrent sur la place, et quelques autres furent pris. Le surlendemain, des ambassadeurs de cette même nation arrivèrent à Villemarie, ramenant deux Français ; en échange, M. de Maisonneuve leur rendit l'ancien prisonnier et sa femme, avec une petite fille née en prison, et retint tous les autres. Ces hostilités journalières, qui rendaient la culture des terres pleines de périls, pouvaient exposer les colons à manquer des vivres nécessaires à leur subsistance ; et c'est ce qui serait arrivé l'année 1658, si les prêtres de Saint-Sulpice eussent conduit avec eux, dans leur premier embarquement, un grand nombre d'hommes, comme ils l'avaient d'abord résolu. M. de la Dauver-

sière, qui connaissait mieux que personne les besoins de la colonie, les assura, par un pieux stratagème, qu'ils y trouveraient autant d'hommes qu'ils voudraient en employer au travail, et qu'ils eussent à y porter plutôt des étoffes et des vivres : ce qu'ils firent en effet. La Providence pourvut par là à la conservation de Villemarie, qui se trouvait dans un si pressant besoin de ces choses que, sans cela, dit M. Dollier, il n'y eût pas eu moyen pour elle de subsister. Nonobstant ce secours, arrivé si à propos, elle aurait beaucoup souffert le reste de cette année 1658, si M. d'Argenson, à son arrivée de France, ne l'eût approvisionnée. " M. l'abbé de Queylus pourra vous témoigner, écrivait-il au baron de Fancamp, que " je n'ai pas eu plus d'affection pour Québec que pour Montréal, et que " j'ai donné à M. d'Ailleboust les hommes et les vivres dont il m'a dit " avoir besoin, et qui leur ont été nécessaires."

XX.

Prisonniers Iroquois qui s'échappent de Villemarie et de Québec.

Nous ignorons les coups qui eurent lieu vers ce temps à Villemarie ; seulement nous apprenons, par le *Journal des Jésuites*, qu'au mois d'octobre il y avait, dans les prisons du Fort, onze prisonniers Onnontagués, et que ceux-ci, craignant le juste châtimement que méritait leur trahison, rompirent deux barreaux de fer de leur prison et s'échappèrent tous par la fenêtre, le 19 octobre de cette année 1658. L'année suivante, des Iroquois détenus dans les prisons du château Saint-Louis, à Québec, en firent autant. " Notre Gouverneur est en campagne, écrivait la Mère Marie de l'Incar- " nation ; ce qui l'a fait sortir est que les Iroquois qu'il tenait prisonniers " entre de bons murs, fermés de portes de fer, ayant appris que leur nation " avait rompu la paix, et croyant qu'on ne manquerait pas de les brûler " tout vifs, ont forcé cette nuit leur prison et sauté les murailles du Fort. " La sentinelle, les voyant, a fait le signal pour avertir, et aussitôt l'on a " couru après eux ; je ne sais pas encore si on les a pris : car ces gens-là " courent comme des cerfs." Dans cette même lettre, elle disait que les Iroquois avaient déjà pris ou tué neuf Français aux Trois-Rivières, en une rencontre où l'on ne les attendait pas et où même on ne croyait pas qu'ils eussent de mauvais desseins, et que depuis on avait tué onze de leurs gens. Aussi, ajoute-t-elle, " les affaires de ce pays sont comme elles étaient " avant que les Iroquois eussent fait la paix."

XXI.

Pendant deux ans et demi Villemarie ne perd qu'un seul homme.

Il est bien étonnant que, la guerre étant ainsi allumée, et les colons de Villemarie, plus exposés que tous les autres aux hostilités et aux surprises des Iroquois, se trouvant dans la nécessité d'en venir fréquemment aux mains avec ces barbares, ils n'aient eu cependant qu'un seul homme de

tué depuis l'assassinat de Jean de Saint-Père et de ses compagnons, arrivé le 25 octobre 1657, jusqu'au 19 avril 1660, c'est-à-dire, dans l'espace de deux ans et demi de continuelles hostilités. Le colon dont nous parlons ici, Sylvestre Vacher, dit Saint-Julien, âgé d'environ trente-sept ans, fut tué par les Iroquois, le 26 octobre 1659, vers le *lac aux Loutres*. On désignait ainsi une étendue d'eau qui se trouvait proche de Villemarie au bas du coteau de Saint-Pierre, fréquemment infesté par les ennemis. Le 23 octobre 1660, M. de Maisonneuve, en exécution du contrat de fondation de l'Hôtel-Dieu, du 8 mars 1650, ayant donné aux pauvres de l'Hôtel-Dieu des terres situées au *lac aux Loutres*, ajoutait qu'elles ne seraient bornées et arpentées que *lorsqu'on pourrait le faire en sûreté des Iroquois*. Cette clause montre avec quelles précautions il veillait à la conservation de la colonie, et que si, pendant deux ans et demi, il ne perdit qu'un seul homme, on doit attribuer cet avantage à sa rare prudence et à sa sage fermeté, qui n'étaient pas moindres que sa valeur et son courage. M. Dollier rapporte, en effet, que, chacun se tenant bien sur ses gardes, on se mit à couvert des embuscades des ennemis.

XXII.

Ordonnance de M. de Maisonneuve pour la sûreté des colons et du pays.

Voici quels furent les moyens de précaution employés par M. de Maisonneuve dans des circonstances si périlleuses, et il ne sera pas hors de propos de le laisser parler lui-même, en rapportant les ordonnances qu'il crut devoir faire aux colons. Après l'assassinat de Jean de Saint-Père et des autres, et le massacre des Hurons par les Onnontagués, il prescrivit le règlement suivant, le 18 mars 1658 :

“ Paul de Maisonneuve, Gouverneur de l'île de Montréal et des terres qui en dépendent.—Quoiqu'on ait toutes sortes de motifs de se tenir sur ses gardes, dans ce lieu de Villemarie, pour éviter les surprises des Iroquois, surtout depuis le massacre qu'ils ont fait des Hurons entre les bras des Français, contre la foi publique, et le meurtre de quelques-uns des principaux habitants de ce lieu, le 25 octobre dernier ; néanmoins, par une négligence universelle, les choses en sont venues à ce point, que les ennemis pourraient s'emparer avec beaucoup de facilité de cette habitation, s'il n'y était pourvu par quelque règlement. En conséquence, nous ordonnons ce qui suit :

“ 1o. Chacun tiendra ses armes en état et marchera ordinairement armé, tant pour sa défense particulière que pour donner secours à ceux qui pourraient en avoir besoin.—2o. Nous ordonnons à tous ceux qui n'auraient point d'armes d'en acheter et de s'en fournir suffisamment, ainsi que des munitions, et nous défendons d'en vendre ou d'en traiter aux sauvages alliés, qu'au préalable chacun des colons n'en retienne ce

“ qu’il sera nécessaire pour sa défense.—3o. Pour que tous fassent leur
 “ travail en sûreté, autant qu’il est possible, les travailleurs se joindront
 “ plusieurs de compagnie, et ne travailleront que dans des lieux d’où ils
 “ puissent se retirer facilement en cas de nécessité.—4o. De plus, chacun
 “ regagnera le lieu de sa demeure tous les soirs, lorsque la cloche du Fort
 “ sonnera la retraite, et fermera ensuite sa porte. Défense d’aller et de
 “ venir, de nuit, après la retraite, si ce n’est pour quelque nécessité abso-
 “ lue qu’on ne pût remettre au lendemain.—5o. Personne, sans notre per-
 “ mission, n’ira plus loin, à la chasse, que dans l’étendue des champs
 “ défrichés ; ni à la pêche, sur le fleuve, plus loin que le grand courant.
 “ —6o. Défense à toutes sortes de personnes de se servir de canots, de
 “ chaloupes et autres, qui ne leur appartiendraient pas, sans l’express con-
 “ sentement des propriétaires, si ce n’est en cas de nécessité, pour sauver
 “ la vie à quelqu’un ou pour empêcher quelque embarcation d’aller à la
 “ dérive ou de périr.

“ Le présent règlement commencera d’être exécuté, selon sa forme et
 “ teneur, cinq jours après sa publication. Le tout à peine, envers les con-
 “ trevenants, de telles punitions que nous jugerons à propos.

“ Fait au Fort de Villemarie, ce dix-huitième jour de mars 1658.

PAUL DE CHOMEDEY.”

XXIII.

Autre ordonnance de M. de Maisonneuve, concernant les lieux de chasse.

Le dimanche suivant, 21 de ce mois, le successeur de Jean de Saint-Père dans la charge de greffier, Bénigne Basset, lut et publia cette ordonnance à l’issue de la grand’-Messe. Il l’afficha ensuite, selon la coutume à un poteau placé près de l’église et en remit une copie à Marin Janot, syndic des habitants. Mais, comme les plus sages ordonnances deviennent inutiles si on ne les fait exactement observer, M. de Maisonneuve, ayant appris que quelques particuliers s’autorisaient de la permission qu’il avait donnée à d’autres, comme malgré lui, d’aller à la chasse, pour y aller eux-mêmes, et par là s’exposaient au péril d’être pris ou tués par les Iroquois, i fit un nouveau règlement l’année suivante, par lequel il fut défendu absolument à toutes sortes de personnes, sous peine de punition, d’aller à la chasse ailleurs que dans les lieux désignés par sa précédente ordonnance. Dans les motifs de ce règlement, il fait observer qu’en se mettant ainsi journellement en danger d’être pris, ces particuliers seraient non-seulement la cause de leur perte et du malheur commun de cette colonie, mais qu’ils pourraient empêcher la conclusion de la paix générale, qu’on prétendait faire avec les Iroquois par le moyen de leurs gens détenus dans les prisons, en les obligeant de donner en échange des otages suffisants pour faire avec eux une paix solide.

XXIV.

M. de Maisonneuve fait construire la redoute du Côtéau Saint-Louis.

Cependant, pour protéger les colons et défendre le pays, M. de Maisonneuve et M. d’Ailleboust, au nom des Associés de Montréal,

furent élever, l'année 1658, un nouveau moulin à vent, qui servit de redoute et qu'ils entourèrent d'abord d'un retranchement de pieux. M. d'Argenson écrivait l'année suivante : " On a commencé une redoute " et fait un moulin sur une petite éminence fort avantageuse pour la " défense de l'habitation, du moins du côté qu'ils appellent le *Côteau* " *Saint-Louis*." C'est ce qui fit appeler ce moulin du nom de *Moulin du Côteau*, pour le distinguer d'un autre déjà établi près du Fort, qu'on désigna dès lors sous les noms de *Moulin du Fort* ou d'*Ancien Moulin*. Cette redoute du Côteau se trouvait dans l'emplacement même qu'occupe aujourd'hui la place Dalhousie ; elle fut reconstruite plusieurs fois, munie de pièces d'artillerie, et devint la citadelle de Villemarie, lorsque le Séminaire en eut donné le terrain au Roi.

XXV.

Pour protéger Villemarie, on construisit les maisons fortifiées de Sainte-Marie et de Saint-Gabriel.

Mais un plus grand secours procuré aux travailleurs et au pays par les prêtres de Saint-Sulpice, dès leur arrivée, fut l'établissement de deux maisons destinées à servir de logement et tout ensemble de défense aux hommes qu'ils employèrent à cultiver les terres situées tout autour. N'ayant point succédé encore à la Compagnie de Montréal, ils prirent ces terres à titre de concessions, comme avait déjà fait de son côté M. d'Ailleboust, ainsi qu'il a été dit. " Ces deux terres, Sainte-Marie et Saint-Gabriel, situées aux deux extrémités de cette habitation, dit M. Dollier, " servirent beaucoup à son soutien, à cause du grand nombre d'hommes " que ces Messieurs avaient en l'un et en l'autre de ces deux lieux, qui " étaient alors comme les deux frontières de Montréal. Il est vrai qu'il " leur en avait bien coûté, surtout les deux premières années, les hommes " étant alors très-rares et les vivres à très-haut prix ; mais, les années suivantes, ils attirèrent de France quantité d'engagés," qui, y faisant leur résidence ordinaire, tenaient en assurance tout le pays. Ces deux bâtiments avaient été fortifiés, comme pour servir de redoute ou de citadelle ; et celui de Sainte-Marie était mieux en état de se défendre qu'aucune autre maison qu'il y eût alors. Aussi aurons-nous à raconter, dans la suite, plusieurs traits de valeur dont il fut le théâtre (*). L'autre bâtiment fut construit dans une plaine, autrefois inondée par un marais, et qu'on parvint à dessécher. On le mit aussi en état de défense ; ce qui fait dire à Grandet, dans sa notice sur M. de Queylus : " Il bâtit en Canada un " *Fort*, auquel il donna le nom de Saint-Gabriel, son patron, afin de se " mettre à couvert des insultes des sauvages."

(*) M. de Queylus, avant son départ du Canada, avait établi les maisons de Saint-Gabriel et de Sainte-Marie. S'il fit construire cette dernière dans un lieu éloigné de plus d'une demi-lieue de Villemarie, et par conséquent si exposé aux pilleries des Iroquois, c'est qu'apparemment il y avait là de grands espaces de terres, défrichées autrefois, probablement par les sauvages du village de *Tutonaguy*, dont parle Jacques Cartier, et qu'on pouvait les remettre en culture plus aisément et avec moins de dépenses ; car le village de *Tutonaguy* semble avoir été situé dans le lieu même de Sainte-Marie (aujourd'hui en dehors de la barrière du Pied-du-Courant, puisque, d'après Cartier, ce village était environ à deux lieues au-dessous des Chutes d'eau, appelées ensuite de la Chine) qui convient très-bien à la position de Sainte-Marie.

XXVI.

Etablissement du Fief Closse pour la défense de Villemarie.

Toujours en vue de favoriser la culture des terres et la sûreté du pays, et aussi pour récompenser le mérite et la bravoure, M. de Maisonneuve, au nom des Associés de Montréal, donna à son Major, Raphaël-Lambert Closse, un fief de cent arpents de terre, à simple hommage et sans justice, situés tout auprès de Villemarie. Il paraît que, pour honorer la vertu et le dévouement du Major, les Associés lui avaient obtenu du Roi des lettres de noblesse ; car, tandis qu'auparavant il avait toujours été simplement qualifié, dans les actes publics, *sergent-major de la garnison*, nous voyons que, dans son contrat de mariage du 24 juillet 1657, on lui donne pour la première fois le titre d'écuyer ; et qu'enfin, le 9 décembre suivant, après l'arrivée de M. de Maisonneuve et celle des prêtres de Saint-Sulpice, il est dit : *noble homme écuyer*, sergent-major au Fort de Villemarie. En devenant possesseur de ce fief, le premier qui ait été accordé dans l'île de Montréal, et qu'il appela de son propre nom, M. Closse quitta le Fort et s'établit sur son fief même, y fit des défrichements considérables, et y bâtit une maison fortifiée, pour se mettre à couvert des Iroquois. Mais, s'y voyant trop isolé pour être secouru en cas d'attaque, il vendit, vers la fin de l'année suivante, à M. Souart, prêtre du séminaire, cinquante arpents de son fief, dont huit labourables à la charrue, et quatorze à la pioche, avec cette clause expresse, que M. Souart y ferait bâtir son logis principal *proche et à la défense* de celui du vendeur, *qui, sans cette condition, n'aurait pas consenti à la vente* (*).

(*) En faisant cet achat, M. Souart voulut favoriser l'établissement de la famille de Saily. Aussi donna-t-il à madame Anne Bourduceau, épouse de M. Arthur de Saily, ces cinquante arpents de terre, sous la condition d'y bâtir le logement convenu et de payer au séminaire une faible redevance annuelle.

(A continuer.)

NOTICE
SUR LE RÉVÉREND MESSIRE FAILLON,
PRÊTRE DE SAINT-SULPICE.

(Suite).

Pendant le séjour des Papes à Avignon, des églises, des communautés, des Palais furent bâtis en nombre considérable, et devinrent les objets de la munificence pontificale. M. de Falloux, dans un célèbre discours *sur la puissance temporelle des Papes*, a remarqué qu'il est une époque du Moyen-Age restée à Rome, tout-à-fait stérile en monuments, et qui ne s'y trouve représentée par aucune trace notable, à cause, sans doute, de l'absence des Papes résidant alors à Avignon. Mais aussi cette dernière ville a grandement profité de ce que Rome perdit alors, et il en reste encore des signes magnifiques, et des chefs-d'œuvre qui ont fait d'Avignon comme une pieuse relique des siècles de foi, et un souvenir vivant de l'hospitalité donnée au vénérable vicaire de Jésus-Christ.

M. Faillon, dans sa jeunesse, vit ces précieux restes, et ils ne contribuèrent, sans doute, pas peu à former ce goût, qui l'a distingué pour l'art religieux ; il vit aux églises et aux monuments publics des autels, des stalles, des chaires qui sont des chefs-d'œuvre de décoration et de sculpture, des fresques des plus grands maîtres de l'Ecole Italienne du XVe siècle, tels que Simon Memmis, Giotto et Giottino si admirés de nos jours, et dont les génies du XVIe siècle n'ont pas effacé la gloire.

Il vit aussi ces dix tombeaux des Papes la gloire d'Avignon, admirables de style et d'élégance, et dont on peut dire qu'ils ne sont guère surpassés par les plus beaux du Vatican. Avec les connaissances qu'il avait, il savait apprécier également les constructions civiles et municipales des Papes, l'Hôtel de ville, le Palais Pontifical, qui est un des plus beaux modèles conservés des habitations princières du Moyen-Age ; enfin, cette enceinte de remparts accompagnés de tours, de doubles et triples portes que l'on a magnifiquement réparées dans ces derniers temps, comme l'un des plus beaux restes d'architecture militaire des anciens âges.

Après le départ des Papes, leur Souveraineté temporelle dans Avignon continua son œuvre, et y maintint toujours par ses légats, ses dignitaires ecclésiastiques et politiques, une vie religieuse, scientifique et littéraire dont on retrouvait encore des traces éclatantes, quand les mauvais jours de la Révolution furent écoulés.

C'est à cette Souveraineté des Papes que l'on doit attribuer les goûts sérieux et élevés, qui y ont produit un nombre considérable d'érudits, de théologiens distingués, d'archéologues, d'artistes, et en particu-

lier de quelques-uns des grands peintres de France parmi lesquels : Mignard, Parrocel et toute la famille des Vernet : Antoine, Joseph, Carle et Horace.

C'est aussi à cette influence que l'on peut attribuer la richesse de la Bibliothèque publique et du Musée de la ville, qui furent encore augmentés pendant le séjour de M. Faillon à Avignon, par les dons magnifiques d'un Archéologue Avignonnais, le docteur Calvet, qui laissa en 1812, outre 80,000 volumes, l'une des plus belles collections en médailles, bronzes, vases et verres antiques qui soit en Europe.

M. Faillon séjourna quelques années au Collège de la ville ; et ce furent des années bien employées pour la piété et la vertu, nous en aurons bientôt la preuve. Enfin ce fut là qu'il prit le goût et la bonne tradition des connaissances élevées qui le distinguèrent plus tard. On a pu remarquer que, dans la multitude de notions qu'il possédait, il y en avait qui marquaient le travail du collège même : ainsi une connaissance approfondie des langues classiques, comme il le montra si bien dans ses traductions des anciens auteurs, une véritable érudition des Annales de l'histoire sacrée et profane, et de tout ce qui s'y rapporte, une notion très-étendue et très-profonde sur les antiquités, les médailles et les monuments. Il avait aussi étudié les Arts, et il s'y trouvait d'ailleurs admirablement servi par des dispositions hors ligne, qui le mirent à même, plus tard, de dessiner comme un graveur ou un architecte, et même de mouler comme un habile sculpteur. Or, tous ceux qui ont la plus légère notion de ces arts savent qu'on ne peut y exceller comme il le faisait, à moins d'en avoir une pratique très-avancée dès la jeunesse.

Et ce qui peut d'autant mieux le faire présumer de M. Faillon, c'est qu'il était par excellence l'homme de l'occupation présente. Aussi une fois qu'il fut appliqué à la Théologie ou à l'Écriture Sainte, dans les séminaires, aucun de ceux qui l'ont connu ne peut supposer, que pendant la journée, il se fut réservé un instant, ou même une pensée pour l'initiation à la pratique des Beaux-Arts qui demandent tant d'instantes et d'application, même pour ceux qui sont doués des aptitudes les plus remarquables.

C'était en ce moment que l'on réorganisait l'enseignement sur tous les points de la France bouleversée par dix années de tempête. Tous les esprits, effrayés des souvenirs de l'explosion si récente des plus mauvaises passions, sentaient vivement la nécessité d'un enseignement religieux ; même les hommes du nouveau pouvoir, et en particulier celui qui était à leur tête. Napoléon venait de rétablir la Congrégation des Frères, et regrettait l'anéantissement des Congrégations religieuses chargées de l'éducation, tandis qu'il avait complètement interdit la réimpression des mauvais livres qui avaient perdu les générations précédentes. Dans toute la durée de l'empire, on ne laissa réimprimer pas un seul exemplaire des

ouvrages de Voltaire, de Rousseau, et des auteurs impies du XVIII^e siècle.

“ Tant que l'on n'apprendra pas à l'enfant, disait l'Empereur au Conseil d'Etat, qu'il faut être républicain ou monarchique, catholique et religieux, l'Etat ne formera pas une nation, il reposera sur des bâses incertaines et vagues, il sera constamment exposé aux désordres et aux changements ; les Jésuites ont laissé un grand vide. J'aimerais mieux confier l'instruction à des Religieux, que de la laisser telle qu'elle est. L'instruction a toujours été accompagnée d'idées religieuses, et je ne comprends pas l'opposition de quelques gens aux Frères, etc.”

En même temps qu'on interdisait les mauvais auteurs, l'on était si près des ruines qu'ils avaient faites, qu'on n'entretenait dans l'université qu'une médiocre admiration pour le talent dont ils avaient pu revêtir leurs funestes idées.

Voici comment s'exprimait M. de Fontanes, le grand maître de l'Université, dans une de ses principales circulaires :

“ Nous avons vu en France ce qui s'est accompli dans l'antiquité ; chez les Latins, les auteurs du second âge, sauf Tacite, sont inférieurs pour l'art de la composition, les convenances, l'harmonie, les grâces, et ils ont aussi moins de substance, de vigueur, de vraie philosophie et d'originalité que Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live. La France offre les mêmes résultats ; à l'exception de trois ou quatre, vous verrez que Pascal, Fénelon, La Bruyère, Racine, Corneille, La Fontaine, Bossuet ont répandu plus d'idées justes et profondes, que ces écrivains à qui l'on donne *l'orgueilleuse dénomination de penseurs, comme si l'on n'avait pas su penser avant eux, avec moins de faste et de recherche.* ”

C'est ainsi que l'on comprenait alors l'enseignement, et telle fut la voie dans laquelle M. Faillon se trouva engagé, secondé par des hommes de talent, d'expérience, qui avaient vu les ruines des siècles passés, et qui pensaient que le salut était dans l'éducation et la direction des générations naissantes.

S'il en était ainsi dans les régions officielles, qu'en devait-il être dans ce pays de la Provence, si ferme, si impétueux et si impressionable ?

La divine Providence avait magnifiquement proportionné les secours au besoin du temps, en suscitant des hommes de génie, de talents de différents genres, doués de qualités variées, il est vrai, mais qui ne s'excluaient pas, se complétaient, et en s'adressant à l'universalité des esprits, leur offraient un enseignement proportionné aux dispositions différentes de ceux qu'ils avaient à ramener aux principes de la vérité.

Les hommes politiques trouvaient de salutaires enseignements dans ce grand publiciste qui savait si bien proclamer la mission providentielle de la France, et montrer par quelles illusions et quelles infidélités elle avait mérité d'être purifiée par de si terribles épreuves, dans toutes les classes dont elle était composée.

Les esprits raisonnateurs les plus séduits par le talent trompeur des sophistes du dernier siècle, trouvaient dans l'un des nouveaux apologistes, une puissance de raisonnement et une aptitude pour les matières philosophiques, qui les inclinaient à admettre les principes les plus inflexibles et les plus absolus du respect, que les peuples doivent aux formes de la société et aux bases de la vraie législation.

Un Prédicateur de talent, environné d'un auditoire immense dans la capitale de la France, exerçait une influence qui avait du retentissement dans tout le pays. Il exposait avec dignité et une logique irrésistible, une belle et complète apologie du Christianisme, et il élevait d'une manière suivie, et d'années en années, un puissant faisceau de vérités religieuses, qui présentait la Religion comme la base des connaissances humaines, l'appui des institutions politiques et sociales, et la solution à tous les problèmes qui intéressent l'esprit, le cœur et l'âme de l'homme.

Un autre apologiste d'un genre moins austère, mais aussi plus accessible aux masses, sans s'astreindre autant à la rigueur de la méthode, savait se montrer un puissant écrivain, et un peintre incomparable de la nature et des sentiments de l'âme. Il avait saisi et compris profondément les beautés si longtemps méconnues de la littérature sacrée et de toutes les créations religieuses ; il les exposait avec une force entraînante, et relevée par une magie de style qui créait une langue nouvelle pour des sentiments tout nouveaux ; il démontrait donc d'une manière qui captivait surtout la jeunesse, les magnificences de cette Religion dont les autres établissaient si solidement et si éloquemment les bases inébranlables.

Nous ne pouvons préciser jusqu'à quel point M. Faillon fut mis au courant de ce mouvement, qui entraînait les esprits vers une véritable renovation religieuse et morale ; mais ce que nous pouvons assurer, c'est qu'en aucune contrée, l'apparition radieuse de ces génies chrétiens ne fut saluée avec plus de sympathie et d'enthousiasme qu'en ces pays où se passèrent les premières années de son éducation.

Enfin, en voyant M. Faillon, au sortir du collège, songer à entrer dans l'Etat ecclésiastique, on peut conjecturer avec une certaine assurance, que la direction qu'il reçut de ses maîtres ne fut pas très-éloignée de celle qu'il avait trouvée près de sa mère, dans les premiers enseignements de son enfance.

Lorsqu'il sortit du Collège, sa piété était si grande et les marques qu'il en donnait étaient si vives, que sa bonne mère, éclairée par une lumière surnaturelle, comprit que son fils bien aimé était appelé à l'Etat ecclésiastique par une prédisposition très-précise de la divine providence. Elle ne voulut pas, néanmoins, imposer sa manière de voir, et en mère prudente et remplie de l'esprit de discrétion, elle attendit que Dieu eut parlé au cœur du jeune homme.

Aussi, bien que convaincue de la réalité de cette vocation qu'elle re-

gardait comme la plus grande bénédiction du ciel, et comme la plus haute récompense accordée aux soins qu'elle avait prodigués, dès les plus tendres années, à son enfant si noble, si pur, si bien doué de tous les dons de l'intelligence et du cœur, elle se contenta de prier, et de recommander à la bonté infinie, le plus cher de ses vœux.

En fils dévoué et respectueux, M. Faillon, au sortir du collège, ouvrit son cœur à sa mère, et lui parla des divers sentiments qui agitaient son âme. Il lui semblait que Dieu l'appelait à lui, et cependant il ne voyait pas encore assez clairement la disposition divine à son égard, et en conséquence, il déclara à sa mère qu'il se proposait de rester dans le monde, de s'y préparer à un état, tout en cherchant à connaître sa destinée. Sa bonne mère se soumit en silence, persuadée que Dieu ne l'avait pas trompée, et qu'il saurait faire connaître sa volonté, en son temps et à son heure.

M. Faillon employa ces instants à fréquenter deux foyers d'instruction qui, plus tard, lui furent très-utiles, la Bibliothèque de la ville et l'Ecole de dessin du Gouvernement. A la Bibliothèque, il put s'initier aux sources principales des connaissances humaines, et c'est sans doute à cette époque que l'on peut rapporter ces vastes notions qu'il avait sur les grands maîtres de l'histoire religieuse et profane, les historiens de la Gaule édités par les Bénédictins, les ouvrages de Mabillon, les grands auteurs de Numismatique et d'Archéologie, tous ouvrages familiers aux lettrés et aux amateurs éclairés d'Avignon, parmi lesquels il comptait plusieurs de ses anciens professeurs. Enfin, aux Ecoles de dessin du Gouvernement, il put mettre à ses premiers essais et ses premiers efforts, cette perfection qui en firent ce qu'il fut véritablement, un artiste et un homme de métier consommé.

Lorsqu'une année environ fut ainsi écoulée, M. Faillon revint vers sa mère, et lui déclara que ses idées étaient tout-à-fait fixées, qu'il pensait connaître la volonté de Dieu sur lui, et qu'il lui semblait certain qu'il était appelé à l'Etat ecclésiastique. Alors sa mère bénit Dieu, voyant ses propres idées confirmées, et les plus puissants désirs de son cœur comblés. Elle envisageait, il est vrai, avec quelque peine, les séparations que cette destinée si grave allait imposer à son cœur de mère ; mais elle remerciait Dieu du bien qu'il accomplirait par son enfant. Plusieurs années après, elle aimait à s'entretenir de ces années d'épreuves, et elle bénissait toujours Dieu d'avoir accompli ses désirs, en voyant tous les fruits qui accompagnaient le ministère de son fils ; mais elle s'applaudissait de n'avoir pas cherché à prévenir les dispositions de la Providence.

M. Faillon entra au séminaire d'Aix vers 1815, et il commença sous la conduite de pieux Directeurs, cette vie du séminaire qu'il ne devait plus jamais abandonner et dont il pouvait si bien dire :

Hæc requies mea in sæculum sæculi ;

Hic habitabo, quoniam elegi eam.

Cette vie de retraite, de recueillement convenait bien à son âme ; et

enseignement de la doctrine sainte lui paraissait bien supérieur aux essais de la science et de la philosophie humaines. Nous l'avons entendu plusieurs fois parler du bonheur qu'il avait éprouvé en comparant les notions si hautes et si précises que donnent les maîtres de la Théologie avec les assertions si vagues et parfois si inconsistantes des docteurs, même les mieux intentionnés, de la Philosophie humaine. Quand il était sur ce sujet, il était inépuisable en citations, en comparaisons, en arguments présentés avec une vivacité et une verve qui charmaient presque autant que la solidité de la critique qu'il savait si bien faire goûter.

Enfin, dès les premiers jours, l'esprit du séminaire captiva tellement son cœur qu'il s'y appliqua tout entier, y trouvant constamment un nouvel aliment pour sa foi et sa piété.

Nous avons entendu raconter à un vénérable Directeur de Saint-Sulpice, qui était alors à Aix, les commencements de M. Faillon au Séminaire. On peut dire que par sa piété, son amour des saintes règles, son esprit d'obéissance qui parurent alors, il jeta les premiers bases de cette vie intérieure et de cet esprit ecclésiastique, qui firent l'admiration de tous ceux qui ont connu ce vénérable enfant de M. Olier, soit en France, soit en Amérique.

Toujours simple et calme, recueilli et uni à Dieu, mais accessible en tout temps et à tous, fervent dans les pratiques de piété, il était dévoué au travail, y mettant le plus vif intérêt, sans jamais paraître absorbé; au contraire, plein d'une douce gaieté, d'une aimable ouverture de cœur avec ses maîtres et ses confrères.

Cela venait de ce que dans ses études, il ne cherchait ni à paraître, ni à profiter aux yeux du public de ce qu'il acquérait chaque jour. Il avait une si grande idée de l'étendue de la science ecclésiastique, qu'il était surtout frappé de ce qui lui manquait pour y arriver; et il en a toujours été ainsi, ne se reposant jamais sur le passé, mais tendant continuellement à agrandir le cercle de ses connaissances.

Ce goût qu'il avait pour le travail, loin de songer à le mettre en lumière, il ne cherchait qu'à le surnaturaliser en l'offrant à Dieu pour le bien des âmes, et n'y voyait que la loi que Dieu a imposée à l'homme, loi d'épreuve et de souffrance. Embrassant avec bonheur la peine qui accompagne tout labeur sérieux et continu, disposition qu'il a portée jusqu'à l'héroïsme, il se montrait toujours de plus en plus infatigable, même lorsque l'âge et les infirmités lui avaient rendu le repos nécessaire.

Avec ces dispositions il conserva toujours une faible opinion de ce qu'il avait acquis, et cette opinion, il disposait les choses de manière à la faire partager aux autres. M. Faillon n'entrait dans aucune discussion, ne songeait pas à faire dominer ses idées, et il se comportait avec tous ses confrères de manière à laisser, même les moins instruits, libres de penser ce qu'ils jugeraient le plus convenable sur la matière de leur entretien.

Nous l'avons aussi entendu parler de ses premiers temps. Il avait rencontré au séminaire d'Aix, parmi les Directeurs, d'anciens Confesseurs de la Foi, et il garda toujours pour eux une profonde vénération. Ces prêtres, qui avaient passé par les angoisses de la Révolution, avaient senti profondément les malheurs de l'irréligion, et avaient conservé de tristes souvenirs de ces terribles événements. Ils racontaient les persécutions qu'ils avaient eues à supporter, chassés, exilés de leur pays, obligés de quitter l'ancien séminaire d'Aix pour s'en aller sur une terre étrangère; et entr'autres faits caractéristiques de l'esprit qui les animait, ils racon-

taient, nous dit M. Faillon, que pendant toute la durée de leur voyage, étant réunis au Supérieur que M. Emery leur avait donné, ils pratiquaient la règle comme s'ils avaient été au séminaire. Le supérieur réglait la durée du voyage de chaque jour, les villes où l'on devait s'arrêter, les hôtels où l'on devait séjourner, le temps et le mode du trajet et du repos, sans que jamais un seul des Directeurs songea à faire non seulement aucune observation, mais même aucune suggestion, soit la veille sur ce que l'on ferait le lendemain, soit le matin sur ce qui arriverait dans la journée. C'est ainsi que s'accomplit tout ce voyage, avec la même régularité qu'au séminaire et avec la même indifférence sur tout ce qui pourrait s'y passer.

Avec les goûts qu'il manifestait pour l'étude, et les dispositions qu'il montrait pour la science, ses Maîtres pensèrent qu'il devait suivre les grands cours de Théologie ; il fut envoyé à Paris, vers l'année 1818.

Il est resté dans les papiers de M. Faillon un touchant souvenir de ce premier voyage vers Paris. C'est un cahier de dessins qu'il faisait pendant son voyage ; on voit que son goût se révélait, il copiait, chemin faisant, les Eglises qu'il rencontrait et qui le frappaient vivement ; car dans le Midi, malgré le nombre de jolies Eglises, il n'y a rien qui puisse entrer en comparaison avec les immenses et gigantesques cathédrales du Centre et du Nord de la France. Il passa par Vienne, Lyon, Dijon, Auxerre, Sens ; enfin il vit Paris, et il remarqua, comme il le disait ensuite lui-même, qu'au milieu de toutes les créations les plus riches des derniers siècles, il n'y a rien à comparer avec les monuments des Ages de Foi, comme Notre-Dame de Paris, St. Denis, St. Eustache, la Ste. Chapelle, St. Germain des Prés, St. Séverin, St. Germain-l'Auxerrois, St. Leu, St. Merry, tous ces joyaux de l'art chrétien qui devaient être, si souvent plus tard, le but de ses pieux pèlerinages.

Nous avons trouvé, dans le même cahier, des spécimens des études que M. Faillon faisait dans ces lieux de pèlerinages : des esquisses d'arcades, de fenêtres, de portes, de chapiteaux et de piliers ; mais surtout une collection complète de nervures, de profils étudiés avec le plus grand soin. On peut voir combien il avait compris que ce qui caractérise l'architecture religieuse, et ce qui en montre le génie, ce n'est pas tant la forme des arcades ogivales, et des faisceaux de colonnes, que l'étude des profils et le détail de l'ornementation. C'est ce qu'il a ensuite si bien montré en trois chefs-d'œuvre élevés sur ses plans : La Chapelle de la solitude à Issy, près Paris, l'Eglise des Visitandines à Tarançon et la Chapelle du Séminaire de Baltimore.

Nous signalons ce point parce qu'il sert à faire connaître M. Faillon. A l'attrait qu'il avait pour la piété et la science religieuse, il faut joindre l'amour qu'il avait pour la construction ecclésiastique des anciens âges. Il aimait l'église dans la forme inspirée que lui ont donnée les Saints Moines du Moyen-Age. Cette forme parlait à son âme, elle avait un langage qu'il savait comprendre et qui le ravissait : ses proportions élancées, la richesse de sa décoration, l'élégance et la majesté de sa disposition, tout avait un sens pour lui. Quoique les circonstances ne l'eussent pas mis en rapport avec les grands Apologistes du Christianisme de notre siècle, il avait tous leurs sentimens, et il était inspiré de ce souffle de résurrection qui avait animé les défenseurs de l'Eglise, les avait rempli d'indignation contre les barbares démolisseurs des chefs-d'œuvre de la Foi pendant le siècle précédent, et leur avait fait comprendre le génie incomparable des artistes Chrétiens des premiers âges.—(A continuer.)

NOTRE-DAME DE LOURDES.

(Suite et fin.)

—Mais comment, monsieur le docteur, n'eûtes-vous point la curiosité de vérifier par vous-même le fait extraordinaire que vous apprit immédiatement la rumeur publique, qui fut énorme dans ce pays ?

—Ma foi ! monsieur, me répondit-il, je suis un vieux médecin ; je sais que les lois de la nature ne sont jamais bouleversées ; et, pour vous parler franchement, je ne crois pas à tous ces miracles.

—Ah ! docteur, vous péchez contre la foi, s'écria l'abbé qui m'avait servi d'introducteur.

—Et moi, monsieur le docteur, je ne vous accuse pas d'avoir péché contre la foi, mais je vous accuse d'avoir péché contre la science particulière que vous professez : la Médecine.

—Comment donc, et en quoi ?

—La Médecine n'est pas une science spéculative, c'est une science expérimentale. L'expérience est sa loi. L'observation des faits, voilà son principe premier et fondamental. Si on vous eût dit que Mme Rizan avait été guérie de la sorte en se frottant avec une infusion de telle ou telle plante récemment trouvée dans la montagne, vous n'auriez certainement pas manqué d'aller constater la guérison, examiner la plante et enregistrer une découverte qui vous aurait peut-être parue aussi importante que celle du quinquina au siècle dernier. Il en eût été de même si cette cure sou-daine eût été produite par quelque nouvelle source sulfureuse ou alcaline. Mais, ici, on parlait d'une eau jaillie miraculeusement et vous n'avez pas voulu aller voir. Oubliant que vous étiez Médecin, c'est-à-dire le très-humble serviteur des faits, vous avez refusé de regarder, comme les académies des sciences qui nièrent la vapeur sans daigner vérifier, et qui proscrivirent le quinquina au nom de je ne sais quels principes médicaux. En médecine, quand un fait se présente qui contredit un principe accepté, c'est la preuve que le principe est faux. L'expérience est le juge suprême. Et tenez, monsieur le docteur, permettez-moi de vous faire observer que si vous n'aviez pas eu une vague conscience de ce que je vous dis-là, vous n'auriez pas hésité à aller vérifier, et vous vous seriez donné le plaisir de convaincre d'imposture un Miracle qui mettait tout le pays en émoi. Mais c'eût été vous exposer à rendre les armes. Et vous avez été comme ces hommes de parti qui ne veulent pas entendre les raisons de leur adversaire. Vous avez écouté vos préventions philosophiques et vous avez manqué à la loi de Médecine, qui est d'affronter l'étude des faits, quels qu'ils soient, pour en tirer des enseignements. Je vous dis ces choses, docteur, avec d'autant plus de liberté que je sais votre haut mérite, et que je n'ignore point que votre très-grand esprit est capable d'entendre la vérité. Beaucoup de médecins refusent de certifier des faits de cette nature par respect humain, n'osant braver ni le mécontentement de la Faculté, ni les railleries des confrères. Quant à vous, docteur, si votre philosophie vous

a trompé, la crainte des hommes n'a été absolument pour rien dans votre abstention.

—Non, certes, me dit-il. Mais peut-être, en me plaçant au point de vue que vous exprimez, eussé-je mieux fait d'examiner.

Bien longtemps avant les événements de Lourdes, à une époque où Bernadette n'était pas encore au monde, en 1843, dans le courant du mois d'avril, une honorable famille de Tartas, dans les Landes, était dans de sérieuses inquiétudes. Depuis un an environ, Mlle Adèle de Chauton avait épousé M. Moreau de Sazenay, et elle touchait au terme de sa délivrance.

La crise d'une première maternité est toujours redoutable. Les médecins appelés en toute hâte dès les symptômes précurseurs, déclarèrent que l'enfantement serait laborieux, et ils ne dissimulèrent pas la possibilité de quelque péril.

Il n'est personne qui ne sache ou qui ne comprenne les cruelles anxiétés de semblables situations. Les plus poignantes angoisses ne sont point pour la pauvre femme qui gémit sur son lit de douleur et que la souffrance physique absorbe presque tout entière. Elles sont pour l'époux dont le cœur en ce moment est en proie à d'indescriptibles tortures. Le cœur de l'époux qui s'épanouit à l'espérance d'un enfant qui va naître, se trouve soudainement sous la terreur d'une épouse qui peut périr. il entend des cris déchirants. Comment finira la crise ? Est-ce la joie qui vient, est-ce le malheur ! Qu'est-ce qui va sortir de cette chambre ? Sera-ce la Vie, sera-ce la Mort ? Que faut-il aller chercher ? est ce un berceau, est-ce un cercueil ? Est-ce hélas ! contraste terrible, est-ce l'un et l'autre, à la fois ? Est-ce même deux cercueils, l'un pour la mère, l'autre pour l'enfant ?

La Science humaine se tait, et n'ose prononcer.

Ces angoisses sont affreuses. Elles doivent l'être surtout pour qui ne se fie pas en Dieu la force et la consolation.

Mais M. Moreau était chrétien. Il savait que le fil de nos existences est entre les mains d'un Maître suprême devant lequel on peut toujours en appeler de la décision des docteurs de la Science. Quand l'homme a condamné, le Roi des cieux, comme les souverains de la terre, s'est réservé le droit de grâce.

—La sainte Vierge, pensa le malheureux époux, daignera peut-être écouter ma prière.

Et il s'adressa avec confiance à la mère du Christ.

Le péril qui avait paru tout d'abord si menaçant, s'éloigna peu à peu comme un nuage noir que, dans les hauteurs de l'atmosphère, chassent et dissipent les souffles de l'air. L'horizon s'éclaircit, se rasséréna, et ne tarda pas à devenir rayonnant. Une petite fille venait de naître !

Assurément, cette heureuse délivrance n'avait rien d'extraordinaire. Le mal, quelque alarmant qu'il eût paru à M. Moreau, n'avait jamais été

tel que les médecins eussent absolument désespéré. L'issue favorable de la crise pouvait donc être tout à fait naturelle. Le cœur de l'époux et du père se sentait cependant pénétré de reconnaissance envers la sainte Vierge. Il n'était pas de ces âmes rebelles à la reconnaissance, qui ne demandent pas mieux que de douter du bienfait pour se dispenser de la gratitude.

—Comment allez-vous nommer votre fille ? lui dit-on.

—Elle s'appellera Marie, répondit-il.

—Marie ? Mais c'est le nom le plus commun que nous ayons ici. Toutes les femmes du peuple, toutes les servantes s'appellent Marie. Et puis *Marie Moreau*, c'est peu euphonique. Ces deux M, ces deux R ne se peuvent supporter.

Mille raisons de même valeur furent alléguées. Ce fut un *tolle* général. M. Moreau de Sazenay était un homme très-facile, très-accessible, et habituellement fort déférant aux avis qu'on lui donnait ; mais, en cette circonstance, il brava les bouderies, et sa ténacité fut extraordinaire. Il se souvenait que, dans ses récentes alarmes, il avait invoqué ce nom sacré et que c'était celui de la Reine du ciel.

—Elle s'appellera Marie, je veux qu'elle ait pour patronne la sainte Vierge. Je vous le dis en vérité, ce nom lui portera bonheur.

On s'étonnait autour de lui de son obstination, mais elle ne cédait pas plus que celle de Zacharie, quand il voulut, comme le raconte l'Évangile, que son fils s'appelât Jean.

Vainement les obsessions redoublèrent de tous côtés ; il fallut en passer par cette volonté inflexible.

La première-née de cette famille porta donc le nom de Marie.

Le père voulut en outre, que pendant trois ans, elle fût vouée au blanc, la couleur de la Vierge.

Et cela fut fait ainsi.

Plus de seize ans s'étaient écoulés depuis ce que nous venons de raconter. Une deuxième enfant était née, qu'on avait appelée Marthe. Mlle Moreau faisait ses études chez les Dames du Sacré-Cœur de Bordeaux.

Vers le commencement de janvier 1858, elle fut atteinte d'une maladie d'yeux qui la força rapidement d'interrompre tout travail. Elle supposa que c'était quelque coup d'air, qui passerait comme il était venu ; mais ses espérances furent trompées, et son état finit par prendre un caractère tout à fait inquiétant. Le médecin ordinaire de la maison jugea nécessaire d'appeler en consultation un oculiste distingué de Bordeaux, M. Bermont.

Ce n'était point un coup d'air, c'était une amaurose.

—Le mal est très-grave, dit M. Bermont. L'un des deux yeux est tout à fait perdu et l'autre bien malade.

Les parents furent immédiatement avertis. La mère accourut à Bor-

deux et ramena son enfant pour lui faire suivre, au sein de la famille et avec une sollicitude attentive, le traitement que le médecin oculiste avait ordonné, sinon pour guérir l'œil qui était perdu, du moins pour sauver celui qui restait encore, et qui était déjà assez atteint pour n'apercevoir les objets qu'à travers une brume absolument confuse.

Les médicaments, les bains de mer, tout ce que conseilla la Science fut inutile. Le printemps et l'automne se passèrent en ces vains efforts. Cet état déplorable résistait à tout et s'aggravait lentement. La cécité complète était imminente. M. et Mme Moreau se décidèrent à conduire leur fille à Paris pour consulter nos illustrations médicales.

Comme ils se disposaient en toute hâte à ce voyage, redoutant qu'il ne fût déjà trop tard pour conjurer le malheur qui menaçait leur enfant, le facteur de la poste leur apporta le numéro hebdomadaire d'un petit journal de Bordeaux auquel ils étaient abonnés, le *Messenger catholique*.

C'était dans les premiers jours de novembre.

Or, c'était précisément ce numéro du *Messenger catholique* qui contenait la lettre de M. l'abbé Dupont et le récit de la miraculeuse guérison de Mme veuve Rizan, de Nay, par l'emploi de l'eau de la Grotte.

M. Moreau l'ouvrit machinalement, et ses regards tombèrent sur cette divine histoire. Il pâlit en la lisant.

L'espérance venait de s'éveiller dans l'âme du père désolé, et son esprit ou plutôt son cœur avait eu un trait de lumière.

—Voilà, dit-il, la porte où il faut frapper. Il est évident, ajouta-t-il avec une merveilleuse simplicité dont nous tenons à conserver l'expression textuelle, il est évident que, si la sainte Vierge est apparue à Lourdes, elle a intérêt à y opérer des guérisons miraculeuses, pour constater et prouver la réalité de ces Apparitions. Et cela est vrai surtout dans les commencements, tant que cet événement n'est pas encore universellement accrédité. Hâtons-nous donc ! Là comme partout, ce seront les premiers arrivés qui seront les premiers servis. Ma femme ! ma fille ! c'est à Notre-Dame de Lourdes qu'il se faut adresser.

Les seize ans qui s'étaient écoulés depuis la naissance de sa fille n'avaient point attiédi, on le voit, la foi de M. Moreau.

Une neuvaine fut résolue, à laquelle s'associèrent, dans le voisinage, les compagnes et les amies de la jeune malade. Par une circonstance providentielle, un prêtre de la ville avait en ce moment chez lui une bouteille d'eau de la Grotte, de sorte que la neuvaine fut commencée presque immédiatement.

Les parents, en cas de guérison, firent vœu d'aller en pèlerinage à Lourdes et de vouer pour un an la jeune fille au blanc et au bleu, à ces couleurs de la sainte Vierge qu'elle avait déjà portées pendant trois ans, quand elle était une toute petite enfant, venant d'entrer dans la vie.

La neuvaine commença le lundi soir, 8 novembre.

Faut-il le dire ? la malade ne croyait guère. La mère n'osait espérer. Le père seul avait cette foi tranquille à laquelle les bienfaisantes puissances du ciel ne résistent jamais.

Tous prièrent en commun, dans la chambre de M. Moreau, devant une image de la sainte Vierge. La mère, la jeune malade et sa petite sœur se levèrent successivement pour se retirer et se coucher, mais le père resta à genoux.

Il se crut seul, et sa voix s'éleva avec une ferveur dont l'accent arrêta derrière lui sa famille prête à sortir, sa famille qui nous a fait ce récit, et qui ne peut se souvenir de ce moment solennel sans frissonner encore d'émotion :

— Sainte Vierge, disait le père ; très-sainte Vierge Marie, vous devez guérir ma fille ! Oui, en vérité, *vous le devez*. C'est pour vous une obligation, et vous ne pouvez pas vous y refuser. Songez donc, ô Marie, songez, que c'est malgré tous, que c'est contre tous que j'ai voulu vous choisir pour être sa patronne. Vous devez vous rappeler quelles luttes j'ai eu à soutenir pour lui donner votre nom sacré. Eh bien ! sainte Vierge, pouvez-vous oublier qu'alors je défendais votre nom, votre puissance, votre gloire contre les insistances et les vaines raisons de ceux qui m'entouraient ? Pouvez-vous oublier que je mis publiquement cette enfant sous votre protection, disant et répétant à tous que ce nom, votre nom à vous, sainte Vierge Marie, lui porterait bonheur ? . . . C'était ma fille, j'en ai fait la vôtre. Pouvez-vous l'oublier ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée par là, sainte Vierge ? Est-ce que vous n'êtes pas engagée d'honneur, — maintenant que je suis malheureux, maintenant que nous vous prions pour notre fille, pour la vôtre, — à venir à notre secours et à guérir sa maladie ? La laisserez-vous devenir aveugle après la foi que j'ai montrée en vous ? . . . Non ! non ! c'est impossible, et vous la guérirez !

Tels étaient les sentiments que laissait éclater à voix haute le malheureux père, faisant appel au cœur de la sainte Vierge, la mettant en quelque sorte en demeure, et la sommant de payer sa dette de reconnaissance.

Il était dix heures du soir.

La jeune fille, au moment de se coucher, imbiba d'eau de Lourdes un bandeau de toile et le plaça sur ses yeux, en le nouant derrière la tête.

Son âme était agitée. Sans avoir la foi de M. Moreau, elle se disait qu'après tout la sainte Vierge pourrait bien la guérir ; que, bientôt peut-être, à la fin de la neuvaine, elle aurait retrouvé la lumière. Puis le doute venait, et il lui semblait qu'un Miracle n'était pas fait pour elle. Toutes ces pensées roulant dans son esprit, elle eut grand'peine à s'endormir et ce ne fut que fort tard qu'elle trouva enfin le sommeil.

Le lendemain matin, à son réveil, son premier mouvement, mouvement de vague espérance et d'inquiète curiosité, fut d'enlever le bandeau qui recouvrait ses yeux.

Elle poussa un grand cri.

Tout autour d'elle, la lumière du jour naissant inondait la chambre. Et elle voyait clairement, nettement, distinctement. L'œil malade avait recouvré la santé ; l'œil qui était mort était ressuscité.

—Marthe ! Marthe ! cria-t-elle à sa sœur. J'y vois ! j'y vois ! Je suis guérie !

La jeune Marthe qui couchait dans la même chambre, se jette au bas du lit et accourt. Elle voit les yeux de Marie entièrement débarrassés de leur voile sanglant, ses yeux noirs et brillants, dans lesquels resplendissaient la force et la vie.

Le cœur de la petite fille se tourne vers le père et la mère qui manquaient à cette joie.

—Papa ! maman ! cria-t-elle.

Marie lui fit signe de se taire.

—Attends, attends, dit-elle. Je veux savoir auparavant si je puis lire. Donne-moi un livre.

L'enfant en prit un sur la table de la chambre.

—Tiens, dit-elle.

Marie ouvre le livre et y lit aussitôt, couramment, sans efforts, comme tout le monde. La guérison était complète, radicale, absolue, et la sainte Vierge n'avait pas fait les choses à demi.

Le père et la mère étaient accourus.

—Papa, maman, j'y vois, je lis, je suis guérie !

Comment pourrions-nous peindre cette scène indescriptible ? Chacun la comprend, chacun peut la voir en descendant dans son propre cœur.

La porte de la maison n'était pas encore ouverte. Les fenêtres étaient fermées, et leurs vitres transparentes ne laissaient passer que les premières clartés du matin. Qui donc aurait pu entrer et se mêler à la joie de cette famille retrouvant tout à coup le bonheur ?

Et cependant, ces chrétiens exaucés comprirent qu'ils n'étaient point seuls et qu'un être, puissant et invisible, était en ce moment au milieu d'eux.

Le père et la mère, la petite Marthe, tombèrent à genoux. Marie, encore couchée, joignit les mains et, de ces quatre poitrines oppressées d'émotion et de reconnaissance, sortit comme une action de grâces, le nom de la mère de Dieu :

—O sainte Vierge Marie, ô Notre-Dame de Lourdes . . .

Quelles furent leurs autres paroles ? nous l'ignorons. Quant à leurs sentiments, qui ne les devine, en assistant par la pensée à ce merveilleux événement, à cet éclair de la puissance de Dieu, traversant tout à coup la destinée d'une famille éplorée, et changeant ses douleurs en félicité.

Est-il besoin d'ajouter que, peu de temps après, Mlle Marie Moreau allait avec ses parents remercier Notre-Dame de Lourdes, à la Grotte de

l'Apparition. Elle déposa ses vêtements sur l'autel et reprit, toute heureuse et toute fière de les porter, les couleurs de la Reine des vierges.

M. Moreau, dont auparavant la foi avait été si grande, était dans la stupeur.—Je croyais, disait-il, que ces grâces ne s'accordaient qu'à des saints. Comment se fait-il que de telles faveurs descendent aussi sur de misérables pécheurs comme nous ?

Ces faits ont eu pour témoins toute la population de Tartas, qui prenait part à l'affliction de cette famille, l'une des plus estimées du pays. Chacun dans la ville a vu et peut attester que la maladie, jusque-là si désespérée, avait été guérie soudainement dès le commencement de la neuvaine. La Supérieure du Sacré-Cœur de Bordeaux, les cent cinquante élèves qui étaient les compagnes de Mlle Marie Moreau, les médecins de l'établissement ont constaté et la gravité de son état avant les événements que nous avons racontés, et ensuite sa complète guérison. Elle rentra en effet à Bordeaux, où elle passa encore deux ans pour terminer ses études.

Le médecin oculiste, M. Bernont, ne pouvait revenir de sa surprise en présence de cet événement, si en dehors de la portée de son art. Nous avons vu sa déclaration attestant l'état de la malade et reconnaissant l'impuissance de la Médecine à obtenir une telle guérison " qui a persisté, " dit-il, et qui persiste encore. Quant à l'instantanéité de cette guérison, " telle qu'elle s'est produite, c'est, ajoute-t-il, un fait hors ligne qui sort " tout à fait des procédés au pouvoir de la science médicale.—En foi " quoi j'ai signé: *Bernont.*"

Cette déclaration, datée du 8 Février 1859, est déposée à l'évêché de Tarbes avec un grand nombre de lettres et de témoignages des habitants de Tartas, parmi lesquels figure celui du maire de la ville, M. Desbord.

Mlle. Marie porta les couleurs de la Vierge jusqu'au jour de son mariage, qui eut lieu quelques temps après la fin de ses études et sa sortie du Sacré-Cœur. Ce jour-là même, elle se rendit à Lourdes et quitta la robe de la jeune fille pour revêtir celle de l'épouse.

Elle voulait faire don de ce vêtement bleu et blanc à une autre enfant, aimée aussi par la Sainte Vierge, à Bernadette. Ayant la même mère, n'étaient-elles pas un peu sœurs ?

C'est le seul cadeau que Bernadette ait jamais accepté. Elle a porté pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'elle ait été tout à fait usée, cette robe dont les couleurs rappelaient la bienfaisante toute-puissance de la divine Apparition de la Grotte.

Voilà déjà onze ans que ces événements se sont accomplis. Le bienfait accordé par la très-Sainte Vierge n'a point été retiré : la vue de Mlle. Moreau a continué d'être parfaite : jamais une rechute, jamais une indisposition, même légère. A moins d'un suicide, je veux dire d'un acte d'ingratitude ou d'un abus de grâces, ce que Dieu ressuscite ne meurt plus. *Resurgens, jam non moritur.*

Mlle. Marie Moreau se nomme aujourd'hui Mme. d'Izarn de Villefort ; elle est mère de trois superbes enfants qui ont les plus beaux yeux du monde. Bien que ce soient des garçons, il n'en est pas un seul qui, parmi ses prénoms de baptême, ne porte en tête le nom de Marie.

On comptait par centaines les cures miraculeuses. Il était impossible de tout vérifier. La commission épiscopale en soumit trente à son enquête approfondie. Elle se montra d'une extrême sévérité dans cet examen, et elle n'admit le surnaturel que lorsqu'il était absolument impossible de faire autrement. Elle repoussa notamment toutes les guérisons qui n'avaient pas eu un caractère à peu près complet d'instantanéité et qui avaient eu lieu progressivement ; toutes celles qui avaient été obtenues, alors que l'on faisait encore usage d'un traitement médical, quelque impuissant qu'il eût été jusque là. " Quoique l'inefficacité des remèdes prescrits par la science eût été suffisamment reconnue, disait dans son rapport le secrétaire de la Commission, on ne pouvait pas en ce cas, rigoureusement et d'une manière exclusive, attribuer la guérison à la vertu surnaturelle de l'eau de la Grotte, simultanément employée."

On avait, en outre, signalé à la Commission, comme ayant un caractère miraculeux, de nombreuses faveurs de l'ordre spirituel, des grâces singulières, des conversions inespérées. Il était difficile de constater juridiquement ces événements qui avaient pour théâtre le fond caché de l'âme humaine et qui échappaient à tout contrôle étranger. Bien que de tels faits, de tels changements de cœur soient parfois plus étonnants et plus merveilleux que le redressement d'un membre ou la cessation d'une maladie physique, la Commission jugea avec raison qu'elle ne devait point les comprendre dans la solennelle et publique enquête dont elle avait été chargée par l'Evêque.

Dans son rapport à Sa Grandeur, la Commission, d'accord avec les médecins, divisait en trois catégories les guérisons qu'elle avait étudiées et dont elle avait relaté soigneusement tous les détails dans ses procès-verbaux, tous signés par les personnes guéries et par de nombreux témoins.

La première catégorie comprenait les cures, quelque frappantes qu'elles fussent, qui étaient susceptibles d'une explication naturelle. Elles étaient au nombre de six. C'étaient celles de Jeanne-Marie Arqué, veuve Crozat, de Blaise Maumus, de l'enfant Laffite, tous trois de Lourdes : de l'enfant Lasbareilles, de Gez ; de Jeanne Crassus, d'Arcizan-Avant ; de Jeanne Pomiès, de Loubajac.

La deuxième catégorie se composait des guérisons au sujet desquelles la Commission inclinait à admettre le surnaturel. De ce nombre Jean Pierre Malou, Jeanne-Marie Daube, épouse Vendôme, Bernarde Soubies et Pauline Bordeaux, de Lourdes ; Jean-Marie Amaré, de Beaucens ; Marcelle Peyrègue, d'Agos ; Jeanne-Marie Massot Bordenave, d'Arras ; Jeanne Gezma, et Auguste Bordes, de Pontacq.

“ La plupart de ces faits, disait l'enquête médicale, présentent presque toutes les conditions voulues pour être admis dans l'ordre surnaturel. On trouvera peut-être qu'en les en excluant nous agissons avec une trop grande réserve, et que nous montrons une conscience trop sévère. Mais loin de nous plaindre de ce reproche, nous nous en félicitons, parce que nous sommes convaincus qu'en pareille matière la sévérité est commandée par la prudence.”

En ces circonstances, il suffisait à la Commission qu'une explication naturelle, même entièrement invraisemblable, fût à la rigueur possible, pour que le miracle ne fût pas déclaré. Elle rangeait alors le fait dans la catégorie que nous venons d'indiquer.

La troisième classe comprenait les guérisons qui présentaient d'une façon évidente et indéniable le caractère surnaturel. Quinze, celles de Blaisette Soupenne, de Benoîte Gazeaux, de Jeanne Crassus, épouse Crozat, de Louis Bourriette, de l'enfant Justin Bouhohorts, de Fabien et Suzanne Baron, de Lourdes ; celles de Mme. veuve Rizan et de Henri Busquet, de Nay ; de Catherine Latapie, de Loubajac ; de Mme. veuve Lanou, de Bordères ; de Marianne Garrot et de Denys Bouchet, de Lamarque ; de Jean-Marie Tambourné, de Saint Justin ; de Mlle. Marie Moreau de Sazenay, de Tartas ; de Paschaline Abbadie, de Rabasteins, furent reconnues comme incontestablement miraculeuses.

“ Les maladies dont les sujets, favorisés de guérisons si subites et si frappantes, subissaient les atteintes, étaient la plupart de nature diffuse, lisons-nous dans le Rapport de la Commission. Elles affectaient des caractères variés. Elles appartenaient, les unes, à la pathologie interne ; les autres, à la pathologie externe.

“ Cependant, ces affections si diverses ont été guéries par l'emploi d'un seul et même élément, tantôt en lotion, tantôt en boisson, et sur quelques sujets des deux manières à la fois.

“ Or, dans l'ordre naturel et scientifique, outre que chaque remède n'est mis en usage que d'une manière déterminée, il est constant qu'il n'a qu'une vertu spéciale appropriée à telle ou telle maladie, mais inefficace, sinon nuisible, dans tous les autres cas. Ce n'est donc pas par une propriété propre, inhérente à sa composition, que l'eau de Massabielle a pu produire des guérisons si nombreuses, si extraordinaires, si diverses, éteindre soudainement tant de maladies de genre si différent et parfois même si opposé.

“ Alors surtout, ajoutait-on, que la Science a déclaré avec autorité, par l'analyse des maîtres, que cette eau n'avait par elle-même aucun caractère minéral et thérapeutique, et que, chimiquement, elle n'est autre chose que de l'eau pure.”

La Médecine, consultée, n'était point, après le mûr et consciencieux examen de ces guérisons extraordinaires, moins décisive en ses conclusions :

“ En jetant un coup d'œil d'ensemble sur ces guérisons, disait le Rapport médical, on est frappé tout d'abord de la facilité, de la promptitude, de l'instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur cause productrice ; de la violation, du bouleversement complet de toutes les méthodes thérapeutiques qui règnent dans leur accomplissement ; des contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la Science, de cette espèce de dédain qui se joue de l'ancienneté, de la profondeur et de la résistance du mal ; du soin caché, mais réel néanmoins, avec lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées, pour montrer qu'il y a, dans la guérison qui s'opère, un événement tout à fait en dehors de l'ordre habituel de la nature. De tels phénomènes dépassent la portée de l'esprit humain. Comment comprendrait-il, en effet, l'op-
position qui existe :

“ Entre la simplicité du moyen et la grandeur du résultat ?

“ Entre l'unité du remède et la diversité des maladies ?

“ Entre la courte durée de l'application de l'agent curatif et la longueur des traitements indiqués par l'art ou la science ?

“ Entre l'efficacité soudaine du premier et la longue inutilité des seconds ?

“ Entre la chronicité du mal et l'instantanéité de la guérison ?

“ Il y a là certainement une Force contingente, supérieure à celles qui ont été départies à la nature ; étrangère, par conséquent, à l'eau dont elle se sert pour les manifestations de sa puissance.”

Devant tant de faits éclatants, si soigneusement et si publiquement avérés, en présence de l'enquête si consciencieuse, si complète, si approfondie de la Commission, en regard des déclarations et des conclusions si formelles de la Chimie et de la Médecine réunies, l'Evêque ne pouvait qu'être convaincu. Il le fut pleinement.

Toutefois, par cet esprit de prudence extrême que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de remarquer dans le courant de ce récit, Mgr. Laurence, avant de prononcer solennellement le verdict épiscopal sur cette grande question, demanda une sanction nouvelle à ces guérisons miraculeuses : la sanction du temps.

Il laissa s'écouler trois années.

Une seconde enquête fut faite alors. Les guérisons que nous avons signalées plus haut comme surnaturelles subsistaient. Nul ne vint ni retirer son premier témoignage, ni contester les faits. Les œuvres de Celui qui règne dans l'éternité n'ont rien à craindre de l'épreuve du temps.

Ce fut après cette surabondante série de démonstrations, de preuves et de certitudes que Mgr. Laurence rendit enfin le jugement qu'on attendait de lui. Le voici dans ses principales dispositions :

Mandement de Mgr l'Evêque de Tarbes portant jugement sur l'Apparition qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.

“ BERTRAND-SÉVÈRE LAURENCE, par la Miséricorde Divine et la grâce
 “ du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Tarbes, Assistant au Trône
 “ Pontifical, etc.

“ Au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en
 Notre-Seigneur-Jésus-Christ.

“ A toutes les époques de l'humanité, Nos Bien-Aimés Coopérateurs et
 “ Nos Très-Chers Frères, de merveilleuses communications se sont établies
 “ entre le ciel et la terre. Dès l'origine du monde, le Seigneur apparut
 “ à nos premiers parents pour leur reprocher le crime de leur désobéissance.
 “ Dans les siècles suivants, nous le voyons converser avec les Patriarches
 “ et les Prophètes ; et l'Ancien Testament est souvent l'histoire des célestes
 “ Apparitions dont furent favorisés les enfants d'Israël.

“ Ces divines faveurs ne devaient pas cesser avec la loi mosaïque : au
 “ contraire, elles devaient être, sous la loi de grâce, et plus nombreuses,
 “ et plus éclatantes.

“ Dès le berceau de l'Eglise, dans ces temps de persécution sanglante,
 “ les chrétiens recevaient la visite de Jésus-Christ ou des Anges, qui
 “ venaient, tantôt leur révéler les secrets de l'avenir, tantôt les délivrer
 “ de leurs chaînes, tantôt les fortifier dans les combats. C'est ainsi, selon
 “ la pensée d'un judicieux écrivain, que Dieu encourageait ces illustres
 “ confesseurs de la foi, alors que les puissants de la terre réunissaient tous
 “ leurs efforts pour étouffer dans son germe la doctrine qui devait sauver
 “ le monde.

“ Ces manifestations surnaturelles ne furent pas le partage exclusif des
 “ premiers siècles du Christianisme. L'histoire atteste qu'elles se sont
 “ perpétuées d'âge en âge pour la gloire de la Religion et l'édification des
 “ Fidèles.

“ Parmi les célestes Apparitions, celles de la Très-Sainte Vierge occu-
 “ pent une large place, et elles ont été pour le monde une source abon-
 “ dante de bénédictions. En parcourant l'univers catholique, le voyageur
 “ rencontre, placés de distance en distance, des temples consacrés à la
 “ Mère de Dieu ; et plusieurs de ces monuments doivent leur origine à
 “ l'Apparition de la Reine du ciel. Nous possédons déjà un de ces sanc-
 “ tuaires bénis, fondé, il y a quatre siècles, à la suite d'une révélation
 “ faite à une bergère, et où des milliers de pèlerins vont tous les ans
 “ s'agenouiller devant le trône de la glorieuse Vierge Marie pour implorer
 “ ses bienfaits. (1)

“ Grâces soient rendues au Tout-Puissant ! dans les trésors infinis de
 “ ses bontés, il nous réserve une faveur nouvelle. Il veut que, dans le dio-
 “ cèse de Tarbes, un nouveau sanctuaire soit élevé à la gloire de Marie.
 “ Et quel est l'instrument dont il va se servir pour nous communiquer ses

(1.) Notre-Dame de Garaison.

“ desseins de miséricorde ? C’est encore *ce qu’il y a de plus faible selon le monde* : une enfant de quatorze ans, Bernadette Soubirous, née à Lourdes, d’une famille pauvre,”

Ici, Sa Grandeur racontait sommairement les Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette. Le lecteur les connaît. Mgr. Laurence discutait ensuite les faits.

“ Tel est en substance, continuait le Prélat, le récit que nous avons recueilli de la bouche de Bernadette, en présence de la Commission, réunie pour l’entendre une seconde fois.

“ Ainsi la jeune fille aurait vu et entendu un être se disant l’Immaculée-Conception, et qui, bien que revêtu d’une forme humaine, n’aurait été ni vu ni entendu par aucun des nombreux spectateurs présents à la scène. — Ce serait, par conséquent, un être surnaturel. Que faut-il penser de cet événement ?

“ Vous ne l’ignorez pas, nos Très-Chers Frères, l’Eglise apporte une sage lenteur dans l’appréciation des faits surnaturels : elle demande des preuves certaines, avant de les admettre et de les proclamer divins. Depuis la déchéance originelle, l’homme, surtout en cette matière, est sujet à bien des erreurs. S’il n’est pas égaré par sa raison si débile, il peut être victime des artifices du démon. Qui ne sait que parfois il se transforme en ange de lumière pour nous faire tomber plus facilement dans ses pièges ? (1.) Aussi le Disciple bien-aimé nous recommande-t-il de ne pas croire à tout esprit, mais d’éprouver si les esprits viennent de Dieu. (2.) Cette épreuve, nous l’avons faite, nos Très-Chers Frères L’événement dont nous vous entretenons est, depuis quatre années, l’objet de notre sollicitude ; nous l’avons suivi dans ses phases différentes ; nous nous sommes inspiré auprès de la Commission, composée de prêtres pieux, instruits, expérimentés, qui ont interrogé l’enfant, étudié les faits, tout examiné, tout pesé. Nous avons aussi invoqué l’autorité de la science, et nous sommes demeurés convaincu que l’Apparition est surnaturelle et divine, et que, par conséquent, ce que Bernadette a vu, c’est la Très-Sainte Vierge. Notre conviction s’est formée sur le témoignage de Bernadette, mais surtout d’après les faits qui se sont produits, et qui ne peuvent être expliqués que par une intervention divine.

“ Le témoignage de la jeune fille présente toutes les garanties que nous pouvons désirer. Et d’abord, sa sincérité ne saurait être mise en doute. Qui n’admire, en l’approchant, la simplicité, la candeur, la modestie de cette enfant ? Pendant que tout le monde s’entretient des merveilles qui lui ont été révélées, seule, elle garde le silence : elle ne parle que quand on l’interroge ; alors elle raconte tout sans affectation, avec une ingénuité touchante ; et, aux nombreuses questions qu’on lui adresse,

(1.) II Cor., cap. xi, v. 14. — (2.) I Ep. Joan., cap. iv, v. 1.

“ elle fait, sans hésiter, des réponses nettes, précises, pleines d'à-propos, empreintes d'une forte conviction. Soumises à de rudes épreuves, elle n'a jamais été ébranlée par les menaces ; aux offres les plus généreuses, elle a répondu par un noble désintéressement. Toujours d'accord avec elle-même, elle a, dans les différents interrogatoires qu'on lui a fait subir, constamment maintenu ce qu'elle avait déjà dit, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher. La sincérité de Bernadette est donc incontestable. Ajoutons qu'elle est incontestée. Ses contradicteurs, quand elle en a eu, lui ont eux-mêmes rendu cet hommage.

“ Mais si Bernadette n'a pas voulu tromper, ne s'est-elle pas trompée elle-même ? N'a-t-elle pas cru voir et entendre ce qu'elle n'a point vu ni entendu ? N'a-t-elle pas été victime d'une hallucination ?—Comment pourrions-nous le croire ? La sagesse de ses réponses révèle dans cette enfant un esprit droit, une imagination calme, un bon sens au-dessus de son âge. Le sentiment religieux n'a jamais présenté en elle un caractère d'exaltation ; on n'a constaté dans la jeune fille ni désordre intellectuel, ni altération de sens, ni bizarrerie de caractère, ni affection morbide, qui ait pu la disposer à des créations imaginaires. Elle a vu, non pas une fois seulement, mais dix-huit fois ; elle a vu d'abord subitement, alors que rien ne pouvait la préparer à l'événement qui s'est accompli ; et durant la quinzaine, lorsqu'elle s'attendait à voir tous les jours, elle n'a rien vu pendant deux jours, quoiqu'elle se trouvât dans le même milieu et dans des circonstances identiques. Et puis, que se passait-il pendant les Apparitions ? Il s'opérait une transformation dans Bernadette ; sa physionomie prenait une expression nouvelle, son regard s'enflammait, elle voyait des choses qu'elle n'avait plus vues, elle entendait un langage qu'elle n'avait plus entendu, dont elle ne comprenait pas tous les jours le sens, et dont cependant elle conservait le souvenir. Ces circonstances réunies ne permettent pas de croire à une hallucination : la jeune fille a donc réellement vu et entendu un être se disant l'Immaculée-Conception ; et ce phénomène ne pouvant s'expliquer naturellement, nous sommes fondé à croire que l'Apparition est surnaturelle.

“ Le témoignage de Bernadette, déjà important par lui-même, emprunte une force toute nouvelle, nous dirons même son complément, des faits merveilleux qui se sont accomplis depuis le premier événement. Si l'on doit juger l'arbre par ses fruits, nous pouvons dire que l'Apparition racontée par la jeune fille est surnaturelle et divine, car elle a produit des effets surnaturels et divins. Que s'est-il passé, nos Très-Chers Frères ? L'Apparition était à peine connue, que la nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair ; on savait que Bernadette devait aller pendant quinze jours à la Grotte : et voilà que toute la contrée s'ébranle ; des flots de peuple se précipitent vers le lieu de l'Apparition on attend avec une religieuse impatience l'heure solennelle ; et pendant que la

“ jeune fille, ravie, hors d'elle-même, est absorbée par l'objet qu'elle contemple, les témoins de ce prodige, émus, attendris, se confondent dans un même sentiment d'admiration et de prière.

“ Les Apparitions ont cessé ; mais le concours continue : les pèlerins venus des contrées lointaines, comme des pays voisins, accourent à la Grotte : on voit s'y presser tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions. Et quel est le sentiment qui pousse ces nombreux visiteurs ? Ah ! ils viennent à la Grotte pour prier et demander quelques faveurs à l'Immaculée Marie. Ils prouvent, par leur attitude recueillie, qu'ils sentent comme un souffle divin qui anime ce rocher devenu à jamais célèbre. Des âmes, déjà chrétiennes, se sont fortifiées dans la vertu ; des hommes, glacés par l'indifférence, ont été ramenés aux pratiques de la Religion ; des pécheurs obstinés se sont réconciliés avec Dieu, après qu'on a eu invoqué en leur faveur Notre-Dame de Lourdes. Ces merveilles de la grâce, qui portent un caractère d'universalité et de durée ne peuvent avoir que Dieu pour auteur. Ne viennent-elles pas, par conséquent, confirmer la vérité de l'Apparition ?

“ Si, des effets produits pour le bien des âmes, nous passons à ceux qui concernent la santé des corps, que de nouveaux prodiges n'avons-nous pas à raconter ?

Nos lecteurs se souviennent du jaillissement de la Source où Bernadette but et se lava, en présence des multitudes. Il serait superflu de répéter ici ces détails.

“ Des malades, reprenait l'Evêque, essayèrent de l'eau de la Grotte, et ce ne fut pas sans succès ; plusieurs, dont les infirmités avaient résisté aux traitements les plus énergiques, recouvrèrent subitement la santé. Ces guérisons extraordinaires eurent un immense retentissement ; le bruit s'en répandit bientôt au loin.

“ Des malades de tous les pays demandaient de l'eau de Massabielle, quand ils ne pouvaient pas se transporter eux-mêmes à la Grotte. Que d'infirmités guéries, que de familles consolées !. . Si nous voulions invoquer leur témoignage, des voix innombrables s'élèveraient pour proclamer, avec l'accent de la reconnaissance, l'efficacité souveraine de l'eau de la Grotte. Nous ne pouvons faire ici l'énumération de toutes les faveurs obtenues ; mais ce que nous devons vous dire, c'est que l'eau de Massabielle a guéri des malades abandonnés et déclarés incurables. Ces guérisons ont été opérées par l'emploi d'une eau privée de toute qualité naturelle curative, au rapport d'habiles chimistes qui en ont fait une rigoureuse analyse. Elles ont été opérées les unes instantanément, les autres après l'usage de cette eau, deux ou trois fois répété, soit en boisson, soit en lotion. En outre, ces guérisons sont permanentes. Quelle est la puissance qui les a produites ? Est-ce la puissance de l'organisme ? La Science, consultée à ce sujet, a répondu négativement. Ces guéri-

sons sont donc l'œuvre de Dieu. Or elles se rapportent à l'Apparition ; c'est elle qui est le point de départ : c'est elle qui a inspiré la confiance des malades : il y a donc une liaison étroite entre les guérisons et l'Apparition ; l'Apparition est divine, puisque les guérisons portent un cachet divin. Mais ce qui vient de Dieu est vérité ! Par conséquent, l'Apparition se disant l'Immaculée Conception, ce que Bernadette a vu et entendu, c'est la TRES-SAINTE VIERGE ! Écrivons-nous donc : le doigt de Dieu est ici ! *Digitus Dei est hic.*

Comment ne pas admirer, Nos Très-Chers Frères, l'économie de la divine Providence ? A la fin de l'année 1854, l'immortel Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée Conception. Les échos portèrent jusqu'aux extrémités de la terre les paroles du Pontife ; les cœurs catholiques tressaillirent d'allégresse, et partout on célébra le glorieux privilège de Marie par des fêtes dont le souvenir restera à jamais gravé dans notre mémoire. Et voilà qu'environ trois ans après, la sainte Vierge, apparaissant à une enfant, lui dit : *Je suis l'Immaculée Conception. . . Je veux qu'on élève ici une chapelle en mon honneur.* Ne semble-t-elle pas vouloir consacrer par un monument l'oracle infallible du successeur saint Pierre ?

Et où veut-elle que ce monument soit érigé ? C'est au pied de nos montagnes pyrénéennes, contrée où se réunissent les nombreux étrangers qui, de toutes les parties du monde, viennent demander la santé à nos eaux thermales. Ne dirait-on pas qu'elle convie les fidèles de toutes les nations à venir l'honorer dans le nouveau temple qui lui sera bâti ? Habitants de la ville de Lourdes, réjouissez-vous ? l'auguste Marie daigne abaisser sur vous ses regards miséricordieux. Elle veut qu'à côté de votre cité on lui élève un sanctuaire où elle répandra ses bienfaits. Remerciez-la de ce témoignage de prédilection qu'elle vous donne ; et, puisqu'elle vous prodigue ses tendresses de mère, montrez-vous ses enfants dévoués par l'imitation de ses vertus et votre attachement inébranlable à la Religion.

Du reste, nous aimons à le reconnaître, l'Apparition a déjà porté parmi vous des fruits abondants de salut. Témoins oculaires des événements de la Grotte et de ses heureux résultats, votre confiance a été grande, comme a été forte votre conviction. Nous avons admiré votre prudence, votre docilité à suivre nos conseils de soumission à l'Autorité civile, lorsque, pendant quelques semaines, vous avez dû cesser vos visites à la Grotte et refouler dans vos cœurs les sentiments que vous avait inspirés le spectacle qui avait si vivement frappé vos yeux pendant la Quinzaine des Apparitions.

Et vous tous, Nos Bien-Aimés Diocésains, ouvrez vos cœurs à l'espérance ; une ère nouvelle de grâces commence pour vous : vous êtes tous appelés à recueillir votre part des bénédictions qui nous sont promises.

“ Dans vos supplications et dans vos cantiques, vous mêlerez désormais le nom de Notre-Dame de Lourdes aux noms bénis de Notre-Dame de Garaison, de Poeylaün, de Héas et de Piétat.

“ Du haut de ces sacrés sanctuaires, la Vierge Immaculée veillera sur vous, et vous couvrira de sa protection tutélaire. Oui, nos Très-Chers collaborateurs et Nos Très-Chers Frères, si, le cœur plein de confiance, nous tenons les yeux fixés sur cette Etoile de la mer, nous traverserons, sans crainte de naufrage, les tempêtes de la vie, et nous arriverons sains et saufs au port de l'éternel bonheur.

“ A CES CAUSES,

“ Après avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Dignitaires, Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale ;

“ LE SAINT NOM DE DIEU INVOQUÉ,

“ Nous fondant sur les règles sagement tracées par Benoit XIV, dans son ouvrage de la Béatification et la Canonisation des saints, pour le discernement des Apparitions vraies ou fausses. (1.)

“ Vu le rapport favorable qui nous a été présenté par la Commission chargée d'informer sur l'Apparition à la Grotte de Lourdes et sur les faits qui s'y rattachent ;

“ Vu le témoignage écrit des docteurs-médecins que nous avons consultés au sujet de nombreuses guérisons obtenues à la suite de l'emploi de l'Peau de la Grotte ;

“ Considérant d'abord que le fait de l'Apparition envisagé, soit dans la jeune fille qui l'a rapporté, soit surtout dans les effets extraordinaires qu'il a produits, ne saurait être expliqué que par l'intermédiaire d'une cause surnaturelle ;

“ Considérant en second lieu que cette cause ne peut être que divine, puisque les effets produits étant, les uns, des signes sensibles de la grâce, comme la conversion des pécheurs, les autres, des dérogations aux lois de la nature, comme les guérisons miraculeuses, ne peuvent être rapportés qu'à l'Auteur de la grâce et au Maître de la nature ;

“ Considérant enfin que notre conviction est fortifiée par le concours immense et spontané des fidèles à la Grotte, concours qui n'a point cessé depuis les premières Apparitions, et dont le but est de demander des faveurs ou de rendre grâces pour celles déjà obtenues ;

“ Pour répondre à la légitime impatience de notre vénérable chapitre, du clergé, des laïques de notre diocèse, et de tant d'âmes pieuses qui réclament depuis longtemps de l'autorité ecclésiastique une décision que des motifs de prudence nous ont fait retarder ;

“ Voulant aussi satisfaire aux vœux de plusieurs de nos collègues dans l'Episcopat et d'un grand nombre de personnages distingués, étrangers au diocèse :

(1.) Liv. III. ch. LI.

“ Après avoir invoqué les lumières du Saint Esprit et l'assistance de la
 “ Très-Sainte Vierge,

“ AVONS DECLARE ET DECLARONS CE QUI SUIT :

“ Art. 1er. Nous jugeons que l'IMMACULEE MARIE, MERE DE DIEU, a
 “ réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 Février 1858 et jours
 “ suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle, près
 “ de la ville de Lourdes ; que cette Apparition revêt tous les caractères
 “ de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

“ Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souve-
 “ rain-Pontife, qui est chargé de gouverner l'Eglise universelle.

“ Art. 2. Nous autorisons dans notre diocèse le culte de Notre-Dame
 “ de la Grotte de Lourdes ; mais nous défendons de publier aucune for-
 “ mule particulière de prières, aucun cantique, aucun livre de dévotion,
 “ relatif à cet événement, sans notre approbation donnée par écrit.

“ Art. 3. Pour nous conformer à la volonté de la Sainte Vierge, plu-
 “ sieurs fois exprimée lors de l'Apparition, nous nous proposons de bâtir
 “ un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des
 “ Evêques de Tarbes.

“ Cette construction, vu la position abrupte et difficile des lieux, deman-
 “ dera de longs travaux et des fonds relativement considérables. Aussi
 “ avons-nous besoin, pour réaliser notre pieux projet, du concours des
 “ prêtres et des fidèles de notre diocèse, des prêtres et des fidèles de la
 “ France et de l'Etranger. Nous faisons appel à leur cœur généreux, et
 “ particulièrement à toutes les personnes pieuses de tous les pays, qui sont
 “ dévouées au culte de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie...

“ Art. 4. Nous nous adressons avec confiance aux établissements des
 “ deux sexes, consacrés à l'enseignement de la jeunesse, aux congréga-
 “ tions des enfants de Marie, aux confréries de la Sainte Vierge et aux
 “ diverses associations pieuses, soit de notre diocèse, soit de la France
 “ entière..

“ Sera notre présent mandement lu et publié dans toutes les églises,
 “ chapelles et oratoires des séminaires, collèges et hospices de notre dio-
 “ cèse, le dimanche qui suivra sa réception.

“ Donné à Tarbes, dans notre palais épiscopal, sous notre sceau, notre
 “ sceau et le contre-sceau de notre secrétaire, le 18 Janvier 1862, fête
 “ de la Chaire de Saint Pierre à Rome.

“ † BERTRAND-Sre, EVEQUE DE TARBES.”

Par Mandement.

FOURCADE, *chanoine, secrétaire.*

Au nom de l'évêché, c'est-à-dire au nom de l'Eglise, Mgr. Laurence, acheta à la ville de Lourdes la Grotte, le terrain qui l'entoure et le groupe entier des Roches Massabielle. M. Lacadé était toujours maire. Ce fut lui qui proposa au conseil municipal de céder à l'Eglise, Epouse du Christ,

ces lieux à jamais sacrés où était apparue la Mère de Dieu. Ce fut lui qui en signa la vente définitive.

M. Rouland autorisa cette vente et autorisa aussi la construction d'une église en mémoire éternelle des Apparitions de la Très-Sainte Vierge à Bernadette Soubirous, en mémoire du jaillissement de la Source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines.

Tandis que le vaste temple dédié à l'Immaculée Conception sur les roches abruptes de Massabielle s'élevait pierre à pierre au-dessus de ses fondations, Notre-Dame de Lourdes continuait de répandre sur les hommes des miracles et des bienfaits. A Paris, à Bordeaux, en Périgord, en Bretagne, en Anjou, au milieu des campagnes solitaires, au sein des villes populeuses, on invoquait Notre-Dame de Lourdes, et partout Notre-Dame de Lourdes répondait par des signes irrécusables de sa puissance et de sa bonté.

Racontons encore, avant de clore ce récit et de présenter le tableau de ce qui existe aujourd'hui, deux de ces divines histoires. Dans la vie de l'auteur de ce livre, la première forme un épisode qui ne s'effacera jamais son souvenir. Voici cet épisode, tel que nous l'écrivîmes il y a bientôt sept ans.

LIVRE DIXIEME.

Deux épisodes.

Guérison de M. Lassère, l'auteur de ce livre et celle de M. Jules Lacassagne.

“ Pendant toute ma vie j'ai joui d'une vue excellente. Je distinguais les objets à une immense distance ; et, d'autre part, je lisais couramment un livre, quelque rapproché qu'il fût de mes yeux. Des nuits passées à l'étude ne m'avaient jamais fait éprouver la moindre fatigue. J'étais émerveillé, j'étais heureux de la souplesse et de la force de cette vue, si puissante et si nette. Aussi éprouvai-je une grande surprise et un cruel désenchantement lorsque, dans le courant de juin et de juillet 1862, je sentis ma vue s'affaiblir peu à peu, s'appesantir aux travaux du soir et finir graduellement par me refuser tout service, au point que je dus cesser complètement de lire et d'écrire. Si j'essayais de prendre un livre, voilà qu'au bout de trois ou quatre lignes, quelquefois dès le premier regard, j'éprouvais dans la partie supérieure des yeux une telle fatigue qu'il m'était absolument impossible de continuer. Je consultai plusieurs médecins et notamment deux illustres spécialistes, M. Desmares et M. Giraud-Teulon.

Les remèdes qui me furent ordonnés ne me firent à peu près rien. Après un repos assez suivi et un régime ferrugineux, il y eut d'abord une certaine amélioration, et un jour je pus lire et écrire pendant un temps

assez notable, dans l'après-midi ; mais, le lendemain, je me sentis retomber dans le même état. C'est alors que j'essayai des remèdes locaux, de douches d'eau froide sur la prunelle, de ventouses à la nuque, d'un système d'hydrothérapie générale, de lotions alcooliques aux régions voisines de l'œil. Quelquefois, bien rarement, j'éprouvais un soulagement momentané à cette fatigue excessive que je ressentais constamment, mais cela ne durait que quelques instants, et, en somme, mon mal prenait insensiblement cette physionomie chronique qui caractérise les infirmités incurables.

J'avais, sur le conseil des médecins, condamné mes yeux à un repos absolu. Non content de ne sortir qu'en me précautionnant de lunettes bleues, j'avais quitté Paris pour la campagne, et je m'étais retiré chez ma mère, au Caux, sur les bords de la Dordogne. J'avais pris pour secrétaire un enfant qui me lisait les livres que j'avais besoin de consulter, et qui écrivait sous ma dictée.

Septembre était arrivé. Cet état durait depuis environ trois mois et je commençais à m'inquiéter très-sérieusement. J'avais d'immenses tristesses dont je ne parlais à personne. Mes parents et mes amis avaient aussi les mêmes craintes, mais ils ne me les manifestaient point ; nous étions, moi comme eux, eux comme moi, à peu près convaincus que ma vue était perdue, mais chacun de nous essayait de donner un espoir qu'il n'avait pas lui-même et nous nous cachions nos mutuelles alarmes.

J'ai un ami très-intime, un ami de la première enfance, à qui je confie habituellement mes peines et mes joies. Je dictai pour lui à mon secrétaire une lettre dans laquelle je lui parlais de la situation douloureuse où je me trouvais placé et des angoisses que j'éprouvais pour l'avenir.

L'ami dont je parle est protestant et sa femme est également protestante : cette double circonstance est à noter. Par des raisons fort graves, je ne puis le nommer ici en toutes lettres ; nous l'appellerons M. de ***.

Il me répondit quelques jours après. Sa lettre m'arriva le 15 septembre et elle me surprit étrangement. Je la transcris ici sans y changer un mot :

“ Mon cher ami, me disait-il, tes quelques lignes m'ont fait plaisir ;
 “ mais, ainsi que je t'ai déjà dit, il me tarde d'en voir *de ton écriture*.
 “ Ces jours derniers, en revenant de Caunterets, je suis passé à Lourdes
 “ (près de Tarbes) : j'y ai visité la célèbre Grotte et j'ai appris des
 “ choses si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, prin-
 “ cipalement pour les maladies d'yeux, que je t'engage très-sérieusement
 “ à en essayer. Si j'étais catholique, croyant, comme toi, et si j'étais
 “ malade, je n'hésiterais pas à courir cette chance. S'il est vrai que des
 “ malades ont été subitement guéris, tu peux espérer d'en grossir le
 “ nombre ; et si cela n'est pas vrai, qu'est ce que tu risques à en essayer ?
 “ J'ajoute que j'ai un peu un intérêt personnel à cette expérience. Si elle

“ réussissait, quel fait important pour moi à enregistrer ! Je serais en présence d'un fait miraculeux ou tout au moins d'un événement dont le témoin principal serait hors de toute suspicion.

“ Il paraît, ajoutait mon ami en post-scriptum, qu'il n'est pas nécessaire d'aller à Lourdes même pour prendre cette eau et qu'on peut s'en faire envoyer. Tu n'as qu'à en demander au curé de Lourdes, il t'en expédiera. Il faut préalablement accomplir certaines formalités que je ne saurais guère t'indiquer ; mais le curé de Lourdes te renseignera. Prie-le aussi de t'envoyer une petite brochure du vicaire général de Tarbes, qui relate les faits miraculeux les mieux constatés.”

Cette lettre de mon ami était faite pour m'étonner. C'est un esprit net, positif, mathématique, très-élevé par sa nature, mais en même temps très-peu porté aux illusions de l'enthousiasme ; avec cela, protestant. Un conseil comme celui qu'il me donnait très-sérieusement et avec une vive insistance, un tel conseil venant de lui me jeta dans la stupéfaction.

Je résolus pourtant de ne pas le suivre.

“ Il me semble, lui répondis-je, que je vais aujourd'hui un peu moins mal. Si ce moins mal devient un mieux et si ce mieux se continue, je n'aurai pas besoin de recourir pour cette fois au remède extraordinaire que tu me conseilles, et pour lequel d'ailleurs je n'ai point peut-être la foi nécessaire.”

Il faut qu'ici je confesse, non sans rougir, les secrets motifs de ma résistance.

Quoi que je pusse dire, la foi ne me manquait point ; et, sans savoir ce que c'était que l'eau de Lourdes autrement que par les impertinences de quelques journaux mal pensants, j'avais la certitude morale que là, comme en bien d'autres endroits, la puissance de Dieu pouvait se manifester par des guérisons. Je dis plus : j'avais même comme un pressentiment assuré que si j'essayais de cette eau—jaillie, disait-on, à la suite d'une Apparition de la sainte Vierge,—je serais guéri. Mais je redoutais, je l'avoue, la responsabilité d'une grâce si grande. “ Si la médecine ordinaire te guérit, me disais-je à moi-même, tu seras quitte de tout après avoir payé le Docteur. Tu seras dans les mêmes conditions que tout le monde. Mais si Dieu te guérit par un Miracle, par un effet spécial de sa puissance, par une intervention directe et personnelle, ce sera pour toi une toute autre affaire et tu seras alors obligé d'amender sérieusement ta vie et de devenir un saint. Ces yeux dont tu es si peu le maître, dès que Dieu te les aura en quelque sorte donnés de sa propre main une seconde fois, pourras-tu les laisser, comme tu le fais, s'égarer sur ce qui les séduit, errer sur ce qui peut te troubler ? Après un miracle opéré en ta faveur, Dieu exigera son salaire : et ce salaire sera plus pénible à payer que celui du Médecin. Il te faudra désormais surmonter tel penchant mauvais, acquérir telle vertu, que sais-je encore ? Ah ! cela n'est pas possible !”

Et mon misérable cœur, redoutant sa faiblesse, se refusait à la grâce de Dieu.

Voilà pourquoi, voilà comment je me roidissais contre le conseil de recourir à cette intervention miraculeuse, contre le conseil que la Providence, toujours profonde dans ses voies, m'envoyait par deux protestants, par deux hérétiques en dehors de l'Eglise. Mais je m'agitais vainement : une parole intérieure me disait que la main des hommes serait impuissante à me guérir et que le Maître que j'avais si souvent offensé voulait lui-même me rendre la vie, et, par là, me faisant don d'une vie nouvelle, expérimenter si je la saurais mieux employer.

Mon état demeurait stationnaire ou même s'aggravait lentement.

Dans les premiers jours d'octobre, je fus obligé de faire un voyage à Paris.

Par une coïncidence toute fortuite, M. de*** s'y trouvait en ce moment avec sa femme. Ma première visite fut pour eux. Mon ami était descendu chez sa sœur, Mme P., qui habite Paris avec son mari.

—Et vos yeux ? me demanda Mme de *** dès que j'entrai dans le salon.

Mes yeux sont toujours dans la même situation, et je commence à croire qu'ils sont à jamais perdu.

—Mais pourquoi n'essaies-tu pas du remède que nous t'avons conseillé ? me dit mon ami. Je ne sais quoi me donne l'espérance que tu guérirais.

—Bah ! lui répondis-je, je l'avouerai que, sans nier précisément et sans être hostile, je n'ai pas grand foi en toutes ces eaux et en ces prétendues Apparitions. Tout cela est possible et je n'y répugne point ; mais ne l'ayant point examiné, je ne l'affirme ni ne le conteste : c'est en dehors de moi. En somme, je n'ai pas envie de recourir au moyen que tu me conseilles.

—Tu n'as pas d'objections valables, me répliqua-t-il. D'après tes principes religieux, tu dois croire et tu crois à la possibilité de ces choses-là. Eh bien, pourquoi alors ne tenterais-tu point l'expérience ? Qu'est-ce qu'il t'en coûte ? Je te l'ai dit, la chose ne peut te faire de mal, puisque c'est de l'eau naturelle, qui est chimiquement composée comme l'eau ordinaire ; et, puisque tu crois aux miracles et que tu as foi en la religion, n'es-tu pas déjà frappé qu'un tel recours à la Sainte Vierge te soit conseillé, et avec cette insistance, par deux protestants ? Je te le déclare à l'avance, si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Mme de*** joignit ses instances à celles de son mari ; M. et Mme P., qui sont tous deux catholiques, insistèrent non moins vivement. J'étais poussé dans mes derniers retranchements.

—Eh bien ! leur dis-je alors, je vais vous avouer toute la vérité et vous ouvrir le fond de mon cœur. La foi ne me manque point, mais j'ai des

défauts, des faiblesses, mille misères, et tout cela tient, hélas ! aux fibres les plus vivantes et les plus sensibles de ma malheureuse nature. Or, un miracle comme celui dont je pourrais être l'objet m'imposerait l'obligation de tout sacrifier et de devenir un saint : ce serait une responsabilité terrible, et je suis si lâche qu'elle me fait peur. Si Dieu me guérit, que va-t-il exiger de moi ? tandis qu'avec un Médecin, j'en serai quitte avec un peu d'argent. C'est odieux, n'est-ce pas ? mais telle est la triste pusillanimité de mon cœur. Vous supposiez ma foi chancelante ? Vous imaginiez que je craignais de voir le miracle ne pas réussir ? Détrompez-vous : j'ai peur qu'il réussisse !

Mes amis cherchèrent à me convaincre que je m'exagérais d'un côté la responsabilité dont je parlais et que je la diminuais de l'autre.

—Tu n'es pas moins obligé maintenant à la vertu que tu ne le serais à la suite de l'événement que nous supposons, me disait M. de ***. Et d'ailleurs, quand ta guérison se ferait par les mains d'un Médecin, ce n'en serait pas moins une grâce de Dieu, et alors les scrupules auraient les mêmes raisons d'élever la voix contre tes faiblesses ou tes passions.

Tout cela ne me semblait point, parfaitement juste et M. de *** esprit logique s'il en fut jamais, se rendait probablement compte de ce que son raisonnement avait d'inexact ; mais il voulait, autant que possible, calmer les appréhensions que je ressentais si vivement et me décider à suivre le conseil qu'il me donnait, sauf ensuite à me rappeler lui-même cette grave responsabilité sur laquelle il essayait alors de me rassurer.

Vainement je tentai encore de me débattre contre l'insistance de plus en plus pressante de mon ami, de sa femme et de ses hôtes. Je finis, de guerre lasse, par leur promettre de faire ce qu'ils désiraient.

—Dès que j'aurai un secrétaire, leur dis-je, j'écrirai à Lourdes ; mais je suis arrivé d'aujourd'hui seulement et je n'ai pas eu encore le temps d'en chercher un.

—Mais je t'en servirai ! s'écria mon ami.

—Eh bien soit ! demain nous déjeunerons ensemble au café de Foy. Je te dicterai une lettre après déjeuner.

—Pourquoi pas tout de suite ? me dit-il vivement. Nous gagnons un jour.

Il y avait dans la chambre voisine du papier et de l'encre. Je lui dictai une lettre pour M. le Curé de Lourdes, et elle fut mise à la poste le soir même.

Le lendemain, M. de *** vint chez moi.

—Mon bon ami, me dit-il, puisque le sort en est jeté et que tu vas décidément tenter la chose, il faut la faire sérieusement et te mettre dans les conditions requises pour qu'elle réussisse, sans quoi l'expérience serait absolument vaine. Fais les prières nécessaires, va te confesser, mets ton âme dans un état convenable, accomplis les dévotions que ta religion t'ordonne. Tu comprends que ceci est d'une nécessité primordiale.

—Tu as parfaitement raison, lui répondis-je, et je ferai ce que tu me dis. Mais il faut avouer que tu es un singulier protestant. Ces jours-ci tu me prêchais la foi, aujourd'hui tu me prêches les pratiques religieuses. Les rôles sont étrangement intervertis, et qui nous entendrait, toi, le protestant, moi, le catholique, serait fortement étonné ; et, je l'avoue, hélas ! l'impression produite ne serait pas à mon avantage.

—Je suis un homme de science, répliqua de*** Et je veux tout naturellement que, puisque nous faisons une expérience, nous la fassions dans les conditions voulues. Je raisonne comme si je faisais de la physique ou de la chimie.

Je le déclare, à ma honte, je ne me préparai point comme me le conseillait si judicieusement mon ami. J'étais en ce moment même dans une très-mauvaise disposition d'âme : ma nature était profondément agitée, troublée et inclinée au mal.

Je reconnaissais cependant la nécessité d'aller me jeter aux pieds de Dieu ; mais comme je n'avais point commis de ces fautes matérielles et brutales, contre lesquelles on réagit soudain, je différerais de jour en jour. L'homme est plus rebelle au sacrement pendant la tentation que lorsque la faute commise est venue l'abattre et l'humilier. C'est qu'il est plus difficile de combattre et de résister, que de demander grâce après la défaite. Qui ne l'a éprouvé ?..

Une semaine environ se passa ainsi ; M. et Mme de*** s'informaient chaque jour si je n'avais point encore de nouvelles de l'eau miraculeuse, et si le Curé de Lourdes ne m'avait point écrit. M. le Curé me répondit enfin, m'annonçant que l'eau de Lourdes avait été mise au chemin de fer et qu'elle ne tarderait point à me parvenir.

Nous attendions ce moment, avec une impatience bien concevable ; mais, le croira-t-on ? la préoccupation était beaucoup moins grande chez moi que chez mes amis protestants.

L'état de mes yeux était toujours le même : impossibilité absolue de lire et d'écrire.

Un matin, — C'était le vendredi 10 octobre 1862, — j'attendais M. de*** dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal. Nous devions déjeuner ensemble. Comme j'étais en avance au rendez-vous, je regardais çà et là aux boutiques de la galerie, et je lus à la devanture du libraire Dentu deux ou trois affiches de livres nouveaux. Il n'en fallut point davantage pour jeter mes yeux dans une fatigue excessive. J'en étais venu à ne pouvoir pas même arrêter ma vue sur ces gros caractères, sans être saisi aussitôt par une lassitude invincible. Cette petite circonstance me plongea dans une profonde tristesse, en me faisant mesurer une fois de plus toute l'étendue de mon mal.

Dans l'après-midi je dictai trois lettres à M. de*** ; et, à quatre heures après l'avoir quitté, je rentrai chez moi. Au moment où j'allais monter l'escalier, mon concierge m'appela.

—On a apporté du cheinin de fer une petite caisse pour vous, me dit-il.

J'entrai vivement dans la loge. Une petite caisse en bois blanc s'y trouvait en effet, portant d'une part mon adresse, et de l'autre ces mots, destinés sans doute à l'octroi : " Eau naturelle."

C'était l'eau de Lourdes.

J'éprouvai au fond de moi-même une violente émotion ; mais je n'en laissai rien paraître.

—C'est bien, dis-je à mon concierge. Je prendrai cela tout à l'heure. Je vais rentrer sans tarder.

Et je ressortis tout pensif. Je me promenai un instant dans la rue.

La chose devient sérieuse, pensai-je en moi-même. De *** a raison ; il faut que je me prépare. Dans la situation d'âme où je suis depuis quelque temps, je ne puis, sans m'être purifié, demander à Dieu de faire un miracle en ma faveur. Ce n'est pas avec un cœur encore rempli de misères volontaires que je puis implorer de lui une grâce si grande. Que je tente moi-même de guérir mon âme avant de le supplier de guérir mon corps !

Et, réfléchissant à ces graves considérations, je me dirigeai vers la maison de mon confesseur, M. l'abbé Ferrand de Missol, qui demeure tout à fait dans mon voisinage. J'étais heureusement certain de le rencontrer, car nous étions au vendredi, et c'est ce jour-là qu'il est chez lui.

Il s'y trouvait ; mais beaucoup de personnes l'attendaient déjà dans son antichambre et devaient naturellement le voir avant moi. Quelqu'un de sa famille venait en outre de lui arriver à l'improviste. Sa servante me fit part de tout cela et m'engagea à revenir le soir après son dîner, c'est-à-dire vers sept heures.

Je me résignai à ce parti.

Arrivé à la porte de la rue, je m'arrêtai un instant. Je balançai entre le désir d'aller faire une visite qui me tenait à cœur, et la pensée de rentrer chez moi pour prier. Mon penchant me portait avec une extrême violence du côté de la distraction, tandis qu'une voix grave, une voix qui me semblait faible que parce que j'avais coutume de lui être sourd, une voix profonde et sacrée m'appelait au recueillement.

J'hésitai un long moment, délibérant en moi-même.

Enfin le bon mouvement l'emporta et je revins vers la rue de Seine.

Je pris chez mon concierge la petite caisse à laquelle était jointe une notice sur les Apparitions de Lourdes, et je gravis rapidement l'escalier.

Arrivé dans mon appartement, je m'agenouillai au bord de mon lit et je priaï, tout indigne que je me sentais de tourner mes regards vers le ciel et de parler à Dieu.

Puis je me relevai. J'avais, en entrant, placé sur ma cheminée la petite caisse en bois blanc et la brochure. Je regardais à chaque instant cette

boîte qui contenait l'eau mystérieuse, et il me semblait que dans cette chambre solitaire quelque chose de grand allait se passer. Je redoutais de toucher de mes mains impures à ce bois qui renfermait cette onde s é c et, d'un autre côté, je me sentais étrangement tenté de l'ouvrir et de ne pas attendre la confession que je me proposais de faire le soir.

Cette lutte dura quelques instants ; elle se termina par une prière :

“—Oui, mon Dieu, m'écriai-je, je suis un misérable pécheur, indigne d'élever la voix vers vous et de toucher un objet que vous avez béni. Mais c'est l'excès même de ma misère qui doit exciter votre compassion. Mon Dieu, je viens à vous et à la Sainte Vierge Marie, plein de foi et d'abandon ; et, du fond de l'abîme, j'élève mes cris vers vous. Ce soir, je confesserai mes fautes à votre ministre, mais ma foi ne peut pas et ne veut pas attendre. Pardonnez-moi, Seigneur, et guérissez-moi. Et vous, Mère de miséricorde, venez au secours de votre malheureux enfant !”

Et, m'étant ainsi reconforté par la prière, j'osai ouvrir la petite caisse dont j'ai parlé. Elle contenait une bouteille pleine d'eau.

J'enlevai le bouchon, je versai de l'eau dans une tasse et je pris dans ma commode une serviette. Ces vulgaires préparatifs, que j'accomplissais avec un soin minutieux, étaient empreints, je m'en souviens encore, d'une secrète solennité qui me frappait moi-même, tandis que j'allais et venais dans ma chambre. Dans cette chambre je n'étais pas seul : il était manifeste qu'il y avait Dieu. La Sainte Vierge, invoquée par moi, y était aussi sans doute.

La foi, une foi ardente et chaude, était venu embraser mon âme.

Quand tout fut achevé, je m'agenouillai de nouveau.

“—O Sainte Vierge Marie, dis-je à haute voix, ayez pitié de moi et guérissez mon aveuglement physique et moral !”

Et en disant ces paroles, le cœur plein de confiance, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette que je venais de tremper dans l'eau de Lourdes. Ce geste que je viens de décrire ne dura pas trente secondes.

Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante ! A peine avais-je touché de cette eau miraculeuse mes yeux et mon front que je me sentis guéri tout à coup, brusquement, sans transition, avec une soudaineté que, dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre.

Etrange contradiction de la nature humaine ! Un instant auparavant, j'en croyais ma foi qui me promettait ma guérison ; et maintenant, je n'en pouvais croire mes sens qui m'assuraient que cette guérison était accomplie !

Non ! je n'en croyais point mes sens. Tellement que, malgré cet effet en quelque sorte foudroyant, je commis la faute de Moïse et je frappai

deux fois le rocher. Je veux dire que, pendant un certain temps encore, je continuai de prier et de mouiller mes yeux et mon front, n'osant point vérifier ma guérison.

Au bout de dix minutes pourtant, la force que je sentais toujours dans mes yeux et l'absence complète de lourdeur dans la vue ne pouvaient plus me laisser aucun doute.

—Je suis guéri ! m'écriai-je.

Et je courus pour prendre un livre quelconque et lire... Je m'arrêtai tout à coup.—Non ! non ! me dis-je en moi-même, ce n'est pas un livre quelconque que je puis prendre en ce moment.

Et j'allai chercher alors sur ma cheminée la notice sur les Apparitions Certes, ce n'était que justice.

Je lus cent quatre pages sans m'interrompre et sans éprouver la moindre fatigue ! Vingt minutes auparavant je n'aurais pas pu lire trois lignes.

Et si je m'arrêtai à la page 104, c'est qu'il était cinq heures trente-cinq minutes du soir et qu'à cette heure là, le 10 Octobre, il fait à peu près nuit à Paris. Lorsque je quittai le livre, on allumait déjà le gaz dans les magasins de la rue que j'habite.

Le soir je me confessai et je fis part à l'abbé Ferrand de la grande grâce que la Sainte Vierge venait de me faire. Quoique je ne fusse nullement préparé, ainsi que je l'ai dit, il voulut bien me permettre de communier le lendemain, pour remercier Dieu d'un bienfait si extraordinaire et pour fortifier les résolutions qu'un tel événement devait faire naître en mon cœur.

M. et Mme. de***, comme on le pense bien, furent singulièrement remués par cet événement auquel la Providence leur avait fait prendre une part si directe. Quelles réflexions firent-ils ? Quelles pensées vinrent les visiter ? Que se passa-t-il dans le fond de ces deux âmes ? C'est leur secret et le secret de Dieu. Ce que j'en pus savoir, je n'ai point reçu le droit de le dire.

Quoi qu'il en soit, je connaissais la nature de mon ami. Je le laissai réfléchir, mais je ne le pressai point de conclure. Je savais et je sais que Dieu a son heure et qu'il connaît ses voies. Son action était trop visible dans tout ce qui venait d'arriver pour que je ne redoutasse point d'intervenir moi-même, malgré le désir que j'avais et que mes amis n'ignoraient point, de les voir entrer dans la seule Eglise qui contienne Dieu tout entier.

Je regrette de ne pouvoir m'arrêter ici pour contempler un instant dans mon souvenir ces deux êtres, qui me sont chers, recevant par le contre-coup du miracle dont j'avais été l'objet, les premières secousses que donne la Vérité à ceux qu'elle veut conquérir.

Sept années se sont écoulées depuis ma miraculeuse guérison. Ma vue

est excellente. Ni la lecture, ni le travail ardu, ni les longues veilles ne la fatiguent. Dieu me fasse la grâce de ne la jamais employer qu'au service du bien !”

Autre épisode. Guérison de M. Jules Lacassagne.

Il y a, dans la vie civile, des hommes dont le type accentué ressemble à s'y méprendre à celui du soldat. Bien qu'ils n'aient jamais vécu dans les camps, tous ceux qui les voient passer et qui ne les connaissent pas les prennent inmanquablement pour d'anciens militaires. Ils en ont le port un peu roide, l'allure ferme, l'aspect enrégimenté et aussi la bonhomie cachée. On les rencontre surtout dans ces administrations mixtes comme les douanes, les eaux et forêts, qui, tout en étant purement civiles, empruntent leurs formes hiérarchiques et leur fonctionnement au système adopté pour l'armée. D'un côté, ils ont, comme les hommes de la vie privée, une famille, un intérieur, une existence domestique ; de l'autre, ils sont pliés par mille côtés aux multiples exigences d'une règle toute militaire. Il en résulte ces physionomies singulières dont je parle et que tout le monde connaît.

Donc, si vous avez jamais vu un brave officier de cavalerie vêtu en bourgeois, les cheveux courts, la moustache coupée en brosse et bientôt grisonnante ; si vous avez remarqué, parmi ses énergiques traits, ces plis verticaux et rectilignes qui ne sont pas encore des rides et qui semblent particuliers à ces visages soldatesques ; si vous avez arrêté votre regard sur ces fronts, rebelles au chapeau, qui paraissent faits exprès pour le képi ou le tricorne aux galons d'argent, sur ces yeux fermes et doux qui, le jour, sont habitués à braver le péril et qui, le soir, aiment à s'adoucir dans l'intimité du foyer et à se reposer sur des têtes d'enfants ; si vous vous souvenez de ce type caractéristique, je n'ai pas besoin de vous peindre M. Roger Lacassagne, employé aux douanes de Bordeaux : vous le connaissez comme moi.

Lorsque, il y a bientôt deux ans, j'eus l'honneur de visiter chez lui rue du Chai des Farines, n° 6, à Bordeaux, je fus frappé d'abord par cet aspect sévère et cet abord réservé.

Il me demanda, avec cette politesse un peu brusque des hommes de discipline, quel était l'objet de ma visite.

—Monsieur, lui dis-je, j'ai appris l'histoire de votre voyage à la Grotte de Lourdes, et, dans l'intérêt d'études que je fais en ce moment, je suis venu pour entendre ce récit de votre bouche.

Aux mots “ la Grotte de Lourdes ” ce rude visage s'était épanoui et l'émotion d'un puissant souvenir avait tout à coup attendri ces lignes austères.

—Asseyez-vous, me dit ce brave homme, et pardonnez-moi de vous recevoir dans cette pièce en désordre. Ma famille part aujourd'hui pour Arcachon et vous nous voyez dans tout l'embarras du déménagement.

—Cela ne fait rien. Racontez-moi les événements dont on m'a parlé et que je ne connais que confusément.

—Pour moi, dit-il d'une voix où je sentais des larmes, pour moi, je n'en oublierai de ma vie aucun détail.

—“ Monsieur, reprit-il après un moment de silence, je n'ai que deux fils. Le plus jeune dont j'ai seulement à vous entretenir s'appelle Jules. Il va venir tout à l'heure. Vous verrez comme il est doux, comme il est pur, comme il est bon.”

M. Lacassagne ne me dit pas ce qu'était son affection pour ce plus jeune fils. Mais l'accent de sa voix, qui s'adoucisait en quelque sorte et devenait caressante pour parler de cet enfant, me révélait toute la profondeur de son amour paternel. Je compris que là, dans ce sentiment si tendre et si fort, se concentrait l'âme virile qui s'ouvrait devant moi.

—“ Sa santé, continua-t-il, avait été excellente jusqu'à l'âge de dix ans.

A cette époque survint inopinément, et sans cause physique apparente, une maladie dont je ne mesurai pas tout d'abord la gravité. Le 25 janvier 1865, au moment où nous venions de nous mettre à table pour prendre le repas du soir, Jules se plaignit d'un embarras au gosier qui l'empêchait d'avaler tout aliment solide. Il dut se borner à prendre un peu de potage.

Cet état ayant persisté le lendemain, je fis appeler un des médecins les plus distingués de Toulouse, M. Noguès.

—C'est nerveux, me dit le Docteur, qui me donna l'espoir d'une prochaine guérison.

Peu de jours après en effet l'enfant put manger, et je le croyais tout à fait remis, lorsque la maladie reprit et se continua avec des intermittences plus ou moins régulières jusque vers la fin du mois d'avril. A partir de ce moment, cet état devint stationnaire. Le pauvre enfant en fut réduit à se nourrir exclusivement de liquides, de lait, de jus de viande, de bouillon. Encore le bouillon devait-il être un peu clair, car telle était l'étroitesse de l'orifice qui restait encore dans la gorge qu'il lui était absolument impossible d'avaler, même du tapioca.

Le pauvre petit, réduit à cette misérable alimentation, maigrissait à vue d'œil et dépérissait lentement.

Les médecins,—car ils étaient deux, et dès le commencement j'avais prié une notabilité médicale, M. Roques, de s'adjoindre à M. Noguès ;—les médecins, étonnés de la singularité et de la persistance de cette affection, cherchaient vainement à en pénétrer nettement la nature pour en déterminer le remède.

Un jour, c'était le 10 mai,—j'ai tant souffert, monsieur, et tant pensé à cette malheureuse maladie, que j'ai retenu toutes ces dates ;—un jour, j'aperçois Jules dans le jardin, qui courait avec une précipitation inaccoutumée et comme par saccades. Monsieur, je craignais pour lui la moindre agitation.

—Jules, arrête-toi ! lui criai-je en allant vers lui et le saisissant par la main.

Il m'échappa aussitôt :

—Papa, me dit-il, je ne peux pas. Il faut que je cours, c'est plus fort que moi.

Je le pris sur mes genoux, ses jambes s'agitaient convulsivement. Un peu plus tard ce fut la tête qui devint grimaçante et se contorsionna.

Le vrai caractère de la maladie se déclarait enfin. Mon malheureux enfant était atteint d'une chorée. Vous savez sans doute, Monsieur, par quelles crises horribles se traduit ordinairement ce mal extraordinaire..."

—Non, fis-je en l'interrompant. J'ignore même ce que c'est qu'une chorée.

—C'est cette maladie dont on appelle habituellement les accès *la danse de Saint Guy*.

—Bien. Je vois maintenant ce que c'est. Continuez.

—“ Le siège principal du mal était à l'œsophage. Les accidents qui venaient d'éclater, et qui malheureusement se répétèrent désormais à toute heure du jour sans discontinuer, fixèrent dès ce moment les incertitudes de la Médecine.

Cependant, bien qu'elle eût reconnu le mal, elle fut impuissante à le vaincre. Tout au plus, au bout de quinze mois de traitement, put-elle maîtriser les accidents extérieurs tels que l'agitation des jambes et de la tête ; ou plutôt, pour mieux dire et pour exprimer toute une pensée, ces accidents disparurent d'eux-mêmes sous les seuls efforts de la nature. Quant à ce rétrécissement extrême de la gorge, il était passé à l'état chronique et il résista à tout. Les remèdes de toute sorte, la campagne, les bains de Luchon furent successivement et inutilement employés pendant près de deux ans. Ces divers traitements ne faisaient qu'exaspérer le malade.

Notre dernier essai avait été une saison aux bains de mer. Ma femme avait conduit notre malade à Saint-Jean-de-Luz. Il est inutile de vous dire que, dans l'état où il était, les soins physiques absorbaient tout. Avant toute chose, en effet, nous voulions qu'il vécût. Nous avions dès l'origine suspendu ses études et tout travail lui était interdit : nous le traitions en végétal. Or, il a l'esprit actif, sérieux, et cette privation de tout exercice intellectuel le jetait dans un grand ennui. Le pauvre petit était d'ailleurs honteux de son mal ; il voyait les autres enfants bien portants et il se sentait comme disgracié et maudit : aussi, s'isolait-il..."

Le père, tout remué par ces souvenirs, s'arrêta un instant comme pour maîtriser un sanglot dans la voix.

—“ Il s'isolait, reprit-il. Il était triste. Quand il trouvait quelque livre, il le lisait pour se distraire. A Saint-Jean-de-Luz, il aperçut un jour sur la table d'une dame qui demeurait dans le voisinage, une petite

Notice sur l'Apparition de Lourdes. Il la lut et en fut, paraît-il, profondément frappé. Il dit le soir à sa mère que la sainte Vierge pourrait bien le guérir ; mais elle ne fit aucune attention à ces paroles qu'elle considéra comme un propos d'enfant.

De retour à Bordeaux,—car un peu avant cette époque j'avais reçu mon changement et nous étions venus habiter ici,—de retour à Bordeaux, l'enfant était absolument dans le même état.

C'était au mois d'août de l'année dernière.

Tant de vains efforts, tant de science dépensée sans résultat par les meilleurs médecins, tant de soins perdus finirent, et certes vous le comprendrez, par nous jeter dans le plus profond abattement. Découragés par l'inutilité de ces diverses tentatives, nous cessâmes toute espèce de remède, laissant agir la nature et nous résignant au mal inévitable qu'il plaisait au Créateur de nous envoyer. Il nous semblait que tant de souffrance avait en quelque sorte redoublé notre amour pour cet enfant. Notre pauvre Jules fut soigné par sa mère et par moi avec une tendresse égale et une sollicitude de toutes les heures. Le chagrin nous a vieillis l'un et l'autre de bien des années. Tel que vous me voyez, monsieur, je n'ai que quarante-six ans."

Je regardai ce pauvre père ; et, devant ce mâle visage sur lequel la douleur avait laissé ses marques, mon cœur se sentit vivement ému. Je lui pris la main et la lui serrai avec une cordiale sympathie et une profonde commisération.

—“ Cependant, reprit-il, les forces de l'enfant diminuaient visiblement. Depuis deux ans, il n'avait pas pris un seul aliment solide. Ce n'était qu'à grands frais, par une nourriture liquide que tout notre génie s'employait à rendre substantielle, par des soins exceptionnels, que nous avions pu prolonger sa vie aussi longtemps. Il était devenu d'une maigreur effrayante. Sa pâleur était extrême ; il n'y avait plus de sang sous sa peau, on eût dit une statue de cire. Il était visible que la mort s'avancait à grands pas. Elle était plus que certaine, elle était imminente. Ma foi, monsieur, quelque démontrée que fût pour nous l'impuissance de la Médecine, je ne pus, dans ma douleur, m'empêcher de frapper encore à cette porte. Je n'en connaissais pas d'autre en ce monde.

Je m'adressai au médecin le plus éminent de Bordeaux, à M Gintrac père.

M. Gintrac examina le gosier de l'enfant, le sonda et constata, outre ce rétrécissement extrême qui bouchait presque entièrement le canal alimentaire, des rugosités du plus mauvais signe.

Il hochait la tête et me donna peu d'espoir. Il vit mon anxiété terrible.

—Je ne dis pas qu'il ne puisse guérir, ajouta-t-il : *mais il est bien malade.*

Ce furent ses propres paroles.

Il jugea absolument nécessaire d'employer les remèdes locaux : d'abord

des injections, puis le contact d'un linge imbibé d'éther. Mais ce traitement bouleversait mon fils ; devant ces résultats, le chirurgien, M. Sentex, interne de l'hôpital, conseilla lui-même de le cesser.

Dans une de mes visites au docteur Gintrac, je lui fis part d'une idée qui me préoccupait.

—Il me semble, lui dis-je, que si Jules *voulait*, il pourrait avaler. Peut-être cette difficulté ne provient-elle que de la crainte, peut-être n'avale-t-il pas aujourd'hui par cela seul qu'il n'a pas avalé hier. Ce serait alors une maladie de son esprit qui ne pourrait être guérie que par un moyen moral.

Le docteur m'enleva cette dernière illusion.

—Vous vous trompez, me dit-il. La maladie est dans les organes qui ne sont que trop réellement et trop profondément atteints. Je ne me suis pas borné à le regarder, car les yeux peuvent induire en erreur ; mais je l'ai sondé avec un instrument, je l'ai minutieusement palpé avec mes doigts. L'œsophage est couverte de rugosités et le canal est parvenu à un tel rétrécissement qu'il est *matériellement impossible* à l'enfant de prendre un aliment quelconque, sauf les liquides qui se réduisent tout naturellement à la mesure du canal et qui passent par cette espèce de trou d'aiguille qui existe encore. Quelques millimètres de plus dans le gonflement des tissus et le malade serait étouffé. Le début de la maladie, les alternatives de bien et de mal qui l'ont caractérisée, ses interruptions momentanées corroborent d'ailleurs mes observations matérielles. Votre fils ayant été guéri une fois, serait toujours resté guéri si le mal eût été dans l'esprit. Malheureusement ce mal est dans les organes.

Ces observations, qu'on m'avait déjà faites à Toulouse mais dont je m'étais plu à détourner mon esprit, étaient trop concluantes pour ne pas me convaincre. Je rentrai chez moi, la mort dans l'âme.

Que faire encore ? nous nous étions adressés aux plus grands médecins de Toulouse, et de Bordeaux et tout avait été impuissant. L'évidence fatale était devant mes yeux : notre pauvre fils était condamné, et cela sans appel.

Monsieur, de si cruelles convictions entrent difficilement dans le cœur d'un père. J'essayais encore de me tromper ; ma femme et moi nous nous consultions, je pensais à l'hydrothérapie.

Ce fut dans cette situation désespérée et désespérante que Jules dit à sa mère, avec un accent de confiance et de certitude absolue qui la frappa, les paroles suivantes :

—Vois-tu, maman, M. Gintrac ni aucun médecin ne peut rien à ma maladie. C'est la sainte Vierge qui me guérira. Envoie-moi à la Grotte de Lourdes et tu verras que je serai guéri. J'en suis sûr.

Ma femme me rapporta ce propos.

—Il n'y a pas à hésiter ! m'écriai-je, il faut le conduire à Lourdes. Et au plus tôt.

Ce n'est point, Monsieur, que j'eusse la foi. Je ne croyais pas aux Miracles, et je ne considérais pas comme possibles ces interventions extraordinaires de la Divinité. Mais j'étais père, et aucune chance, quelque minime qu'elle fût, ne me semblait méprisable. J'espérais d'ailleurs que, en dehors de ces événements surnaturels qu'il me coûtait d'admettre, cela pourrait produire sur l'enfant un effet moral salutaire. Quant à une guérison complète, vous comprenez, monsieur, que je n'en abordais pas même la pensée.

Nous étions en hiver au commencement de février. La saison était mauvaise et j'en redoutais pour Jules les moindres intempéries. Je voulus attendre un beau jour.

Depuis que, huit mois auparavant, à Saint-Jean-de-Luz, il avait lu la petite Notice, le sentiment qu'il venait de nous exprimer ne l'avait pas quitté. L'ayant manifesté une première fois là-bas, sans qu'on voulût y faire attention, il n'en avait plus reparlé ; mais cette idée était restée en lui y avait travaillé pendant qu'il subissait—avec quelle patience, monsieur, il fallait le voir !—les traitements des médecins.

Cette foi si pleine et si entière était d'autant plus extraordinaire que nous n'avions pas élevé notre enfant dans les habitudes d'une dévotion exagérée. Ma femme accomplissait ses devoirs religieux, mais c'était tout ; et, quant à moi, j'étais, comme je viens de vous le dire, dans des idées philosophiques tout à fait différentes.

Le 12 février, le temps s'annonça comme devant être magnifique. Nous prîmes le train de Tarbes.

Pendant toute la route, l'enfant fut gai, plein d'une foi absolue en sa guérison, d'une foi . . renversante.

—Je guérirai, me disait-il à chaque instant. Tu verras. Bien d'autres ont guéri : pourquoi pas moi ? La sainte Vierge va me guérir.

Et moi, monsieur, j'entretenais, sans la partager, cette confiance que je qualifierais " d'étourdissante," si je ne craignais de manquer de respect à Dieu qui la lui inspirait.

A Tarbes, à l'hôtel Dupont où nous descendîmes, on remarqua ce pauvre enfant si pâle, si malingre et en même temps d'un aspect si doux, si charmant. On l'aima rien qu'en le voyant. J'avais dit à l'hôtel le but de notre voyage. Dans les vœux que firent pour nous ces braves gens, il se mêlait comme un heureux pressentiment. Et quand nous partîmes, je vis bien qu'on attendait notre retour avec impatience.

A tout événement et malgré mes doutes, je pris avec moi une petite boîte de biscuits.

Quand nous arrivâmes à la crypte qui est au-dessus de la Grotte, la Messe se disait. Jules pria avec une foi qui était visible sur tous ses traits, avec une ardeur vraiment céleste. Il était tout transfiguré, ce pauvre ange !

Le prêtre remarqua sa ferveur et, quand il eut quitté l'autel, il ressortit presque aussitôt de la sacristie et s'avança vers nous. Une bonne pensée lui était venue en voyant ce pauvre petit. Il m'en fit part et se retournant vers Jules, encore agenouillé :

— Mon enfant, lui dit-il, voulez-vous que je vous consacre à la sainte Vierge ?

— Oh ! oui, répondit Jules.

Le prêtre procéda aussitôt à cette très-simple cérémonie et récita sur mon fils les formules consacrées.

— Et maintenant, s'écria l'enfant, avec un accent dont la parfaite confiance me frappa, et maintenant, papa, je vais guérir.

Nous descendîmes à la Grotte, Jules s'agenouilla devant la statue de la Vierge et pria. Je le regardais, et je vois encore l'expression de son visage, de son attitude, de ses mains jointes.

Il se leva : nous allâmes devant la fontaine.

Ce moment était terrible.

Il lava son cou et sa poitrine. Puis, il prit le verre et but quelques gorgées de l'eau miraculeuse.

Il était calme, heureux, il était gai, il était rayonnant de confiance.

Pour moi, je tremblais et frémissais à défaillir devant cette épreuve suprême. Mais je contenais, quoique avec peine, mon émotion. Je ne voulais pas lui laisser voir mon doute.

— Essaie maintenant de manger, lui dis-je en lui tendant un biscuit.

Il le prit : et je détournai la tête, ne me sentant pas la force de le regarder. C'était en effet, la vie ou le trépas de mon fils qui allait se décider. Dans cette question, formidable pour le cœur d'un père, je jouais en quelque sorte ma dernière carte. Si j'échouais, mon bien-aimé Jules était mort. L'épreuve était décisive et je ne pouvais affronter ce spectacle.

Je fus bientôt tiré de cette angoisse poignante.

La voix de Jules, une voix joyeuse et douce, me cria : — " Papa ! j'avale, je puis manger, j'en étais sûr, j'avais la foi ! "

Quel coup, monsieur ! Mon enfant, déjà la proie du tombeau, était sauvé, et cela soudainement. Et moi, moi, son père, j'assistais à cette éclatante résurrection.

Et bien ! monsieur, pour ne pas troubler la foi de mon fils, j'eus la force de ne pas paraître étonné.

— Oui, mon Jules, cela était certain et il n'en pouvait être autrement, lui dis-je d'une voix que toute l'énergie de ma volonté parvint à rendre calme.

Et cependant, monsieur, il y avait en moi toute une tempête. Que l'on eût ouvert ma poitrine et on l'eût trouvée toute brûlante, comme si elle eût été pleine de feu.

Nous renouvelâmes l'expérience. Il mangea encore quelques biscuits, non-seulement sans difficulté, mais avec un appétit croissant. Je fus obligé de le modérer.

J'avais besoin de crier mon bonheur, de remercier Dieu.

—Attends-moi, dis-je à Jules, et prie la bonne Vierge. Je monte à la Chapelle.

Et, le laissant un instant agenouillé à la Grotte, je courus annoncer au prêtre cette heureuse nouvelle. J'étais dans une sorte d'égarément. Outre ma félicité, si inattendue et si brusque qu'elle en était terrible, outre le bouleversement de mon cœur, j'éprouvais en mon âme, en mon esprit, un trouble inexprimable. Une révolution se faisait dans mes pensées, confuses, agitées, tumultueuses. Toutes mes idées philosophiques chancelaient ou s'écroulaient en moi-même.

Le prêtre descend en toute hâte et il aperçoit Jules achevant son dernier biscuit. L'Evêque de Tarbes se trouvait précisément ce jour-là à la Chapelle : il voulut voir mon fils. Je lui racontai la cruelle maladie qui venait d'avoir un si heureux terme. Toute le monde caressait l'enfant, tout le monde se réjouissait avec moi.

Moi, cependant, je pensais à la mère et au bonheur qu'elle allait avoir. Avant de rentrer à l'hôtel, je courus au télégraphe. Ma dépêche ne contenait qu'un seul mot : " Guéri ! "

A peine était-elle partie que j'eusse voulu la ressaisir : " Peut-être, me disais-je que je, me suis trop hâté. Qui sait s'il n'y aura pas de rechute ! "

Je n'osais pas croire au bonheur qui m'arrivait ; et, quand j'y croyais, il me semblait qu'il allait m'échapper.

Quant à l'enfant, il était heureux, heureux sans le moindre mélange d'inquiétude. Il était éclatant dans sa joie et dans sa pleine sécurité.

—Tu vois bien, papa, me répétait-il à chaque instant, il n'y avait que la sainte Vierge qui pouvait me guérir. Quand je te le disais, j'en étais sûr.

A l'hôtel il mangea d'un excellent appétit. Je ne pouvais me lasser de le regarder manger.

Il voulut revenir et revint à pied à la Grotte remercier sa libératrice.

—Tu seras bien reconnaissant envers la sainte Vierge ? lui dit un prêtre.

D'un geste il montra l'image de la Vierge, puis le Ciel.

—Ah ! je ne l'oublierai jamais ! s'écria-t-il !

A Tarbes, nous nous arrê tâmes à l'hôtel où nous étions descendus la veille. On nous attendait. On avait (il me semble que je vous l'ai déjà dit) je ne sais quel heureux pressentiment. Ce fut une joie extraordinaire. On se groupait autour de nous pour le voir manger avec un sensible plaisir de tout ce que l'on servait sur la table, lui qui, la veille encore, ne pouvait avaler que quelques cuillerées de liquide. Ce temps me semblait déjà bien loin de moi.

Cette maladie, contre laquelle avait échoué la science des plus habiles médecins et qui venait d'être si miraculeusement guérie, avait duré deux ans et dix-neuf jours.

Nous avions hâte de revoir la mère. Nous prîmes l'express de Bordeaux. L'enfant était rompu de fatigue par le voyage, et je dirais aussi par les émotions, n'était sa paisible et constante sérénité en présence de cette guérison soudaine, qui le comblait d'allégresse mais qui ne l'étonnait pas. Il désira se coucher en arrivant. Il était accablé de sommeil et ne soupa point. Quand elle le vit ainsi appesanti, brisé, refusant de manger, sa mère, qui était mourante de joie avant notre retour, fut saisie par un doute affreux. Elle était désolée. Elle me disait que je l'avais trompée, et j'avais toutes les peines du monde à me faire croire. Quel ne fut pas son bonheur, lorsque, le lendemain, notre Jules, assis à notre table, déjeuna avec nous, et de meilleur appétit que nous-mêmes. C'est alors seulement qu'elle fut tranquille et rassurée."

—Et depuis ce moment, lui demandai-je, n'y a-t-il eu aucune rechute, aucun accident ?

—Non, monsieur, absolument rien. Je ne puis dire que la guérison fit des progrès ou se consolida, attendu qu'elle avait été aussi complète qu'instantanée. La transition d'une maladie si ancienne et si rebelle à cette guérison si entière, si absolue, s'était faite sans la moindre gradation comme sans aucune commotion apparente. Mais la santé générale s'améliora à vue d'œil, sous l'influence d'un régime réparateur, dont il était temps que mon pauvre fils éprouvât les salutaires effets."

—Et les Médecins ? Ont-ils constaté, par une déclaration, l'état antérieur de Jules ? C'était assurément de toute justice.

—Je le pensais comme vous, monsieur, et je pressentis à ce sujet le docteur de Bordeaux qui avait en dernier lieu soigné mon enfant ; mais il se tint dans une réserve qui excluait toute insistance de ma part. Quant au docteur Roques, de Toulouse, à qui j'écrivis aussitôt, il s'empressa de reconnaître hautement le caractère miraculeux du fait qui venait de s'accomplir et qui était tout à fait en dehors de la puissance de la médecine. "En présence de cette guérison si longtemps désirée et si promptement obtenue, me disait-il, comment ne pas quitter l'étroit horizon des explications scientifiques pour ouvrir son âme à la reconnaissance sur un événement si étrange dans lequel la Providence semble obéir à la foi d'un enfant." Il repoussait énergiquement, comme Médecin, les théories, qu'on ne manque pas d'invoquer en pareille circonstance : "stimulation morale, effets de l'imagination, etc." pour proclamer avec franchise dans ce fait "l'action précise, positive, d'une existence supérieure se révélant et s'imposant à la conscience." Telle était, monsieur, l'appréciation de M. Roques, médecin à Toulouse, qui connaissait aussi bien que moi-même

l'état antérieur et la maladie de mon fils. Voici l'original de sa lettre ; elle est datée du 24 février.

Au reste, les faits que je viens de vous raconter étaient d'une notoriété telle, que personne ne s'aviserait de les contester. Il reste surabondamment établi que la science a été radicalement impuissante contre l'étrange maladie dont Jules était atteint. Quant à la cause de la guérison, chacun peut l'apprécier et la juger suivant le point de vue où il se place. Pour moi qui, avant ce fait extraordinaire, ne croyais qu'à des actions purement naturelles, j'ai bien vu qu'il me fallait chercher des explications dans un ordre plus élevé ; et chaque jour je fais remonter ma reconnaissance vers Dieu, qui, en mettant d'une façon inespérée un terme à une longue et cruelle épreuve, m'a saisi par le côté le plus sensible pour me faire incliner vers Lui.

—Je comprends là-dessus votre pensée et votre sentiment, et il me semble, comme à vous, que tel était le plan de Dieu.

Après avoir dit ces mots, je demeurai un long moment silencieux et absorbé dans mes réflexions.

La conversation revint d'elle-même sur l'enfant miraculeusement guéri. Le cœur du père se tournant toujours de ce côté, comme vers le Nord l'aiguille de la boussole.

—Depuis cette époque, me dit-il, il est d'une piété angélique. Vous allez le voir. La noblesse de ses sentiments se lit sur son visage. Il est bien né, sa nature est droite et élevée. Il est incapable d'un mensonge ou d'une bassesse. Mais sa piété a développé au plus haut degré ses qualités natives. Il fait ses études dans une pension voisine, chez M. Conangle, dans la rue du Mirail. Le pauvre enfant a rattrapé bien vite le temps qu'il avait perdu. Il aime l'étude. Il est le premier de sa classe. A la dernière distribution, il a eu le prix d'excellence. Mais avant tout il est le plus sage, le plus doux, le meilleur. Il est notre joie, notre consolation . . .”

En ce moment la porte s'ouvrit et Jules entra avec sa mère dans la pièce où nous nous trouvions. Je lui pris la tête et l'embrassai avec attendrissement. La flamme de la santé rayonne sur son visage. Son front, large et haut, est magnifique ; son attitude a une modestie et une fermeté douce qui inspirent un secret respect. Ses yeux, très-grands et très-vifs, reflètent une intelligence rare, une pureté absolue, une belle âme.

—Vous êtes un heureux père, dis-je à M. Lacassagne.

—Oui, monsieur, bien heureux. Mais nous avons bien souffert, ma femme et moi.

—Ne vous en plaignez pas, lui dis-je en nous éloignant un peu de Jules. Ce chemin de douleur était la voie qui vous conduisait des ténèbres à lumière, de la mort à la vie, de vous-même à Dieu. A Lourdes, la sainte Vierge s'est montrée deux fois la mère des vivants. Elle a donné à votre

filz la vie temporelle, pour vous donner, à vous, la Vie véritable, la Vie qui ne doit point finir.

Je quittai cette famille bénié de Dieu ; et, sous l'impression de ce que j'avais entendu et vu, j'écrivis, le cœur tout ému, ce que je viens de raconter.

LIVRE ONZIEME.

Transformation de la Grotte.—Le curé Peyramale.—La statue de la Vierge, l'église et la crypte souterraine.—Inauguration.—Lourdes aujourd'hui.—Les processions, les pèlerinages, les guérisons.—Les morts et les survivants.—La sœur Marie-Bernard.

Retournons à Lourdes.

Le temps avait marché. L'activité humaine s'était mise à l'œuvre.

Les abords de la Grotte, où la Vierge était apparue, avaient changé d'aspect. Sans rien perdre de sa grandeur, ce lieu sauvage et abrupte avait pris une physionomie gracieuse, douce et vivante. Encore inachevée, mais peuplée d'ouvriers en travail, une église superbe, fièrement jetée sur le sommet des Roches Massabielle, s'élevait joyeusement vers le ciel. Le grand tertre escarpé et inculte, par où jadis les pieds montagnards avaient peine à descendre, était revêtu de gazon vert, planté d'arbustes, semé de fleurs. Parmi les dahlias et les roses, parmi les marguerites et les violettes, à l'ombre des acacias et des cytises, un vaste sentier, large comme un chemin, serpentait en lacets sinueux, et allait de l'église à la Grotte.

La Grotte était fermée d'une grille à la façon d'un sanctuaire. A la vouûte était suspendue une lampe d'or. Sous ces roches agrestes, que la Vierge avait foulées de son pied divin, des faisceaux de cierges brûlaient nuit et jour.

Hors de cette enceinte close, la Source miraculeuse alimentait trois forts tuyaux de bronze. Une piscine, cachée aux regards par une petite construction, permettait aux malades de se plonger dans l'onde bénié.

Le ruisseau du moulin de Sâvi avait changé de place. On l'avait repoussé en amont, du côté du Gave. Le Gave lui-même avait reculé pour laisser passer une belle route qui conduisait à ces Roches Massabielle naguère si complètement inconnues, aujourd'hui si illustres. En aval, sur les rives du fleuve, le sol avait été aplani, et formait, sur toute l'étendue d'une longue pelouse, une magnifique promenade bordée d'ormes et de peupliers.

Tous ces changements s'étaient accomplis et s'accomplissaient encore au milieu de l'incessante affluence des croyants. Les gros sous jetés dans la Grotte par la foi populaire, les *ex voto* reconnaissants de tant de malades guéris, de tant de cœurs consolés, de tant d'âmes ressuscitées à la vérité et à la vie, faisaient seuls les frais de ces labeurs gigantesques, dont le

devis général approchait de deux millions de francs.—Quand Dieu, dans sa bonté, daigne appeler les hommes à coopérer directement à quelque'une de ses œuvres, il n'emploie ni soldats, ni garnisaires, ni gendarmes pour lever ses impôts et il n'accepte de la créature de ses mains qu'un concours entièrement volontaire. Le Maître du monde répudie la contrainte, car il est le Dieu des âmes libres ; et il ne consent à recevoir d'autres tributs que les dons spontanés qui lui sont offerts, d'un cœur heureux et avec une pleine indépendance, par ceux dont il est aimé.

Ainsi s'élevait l'église, ainsi se déplaçaient le ruisseau et le fleuve, ainsi se creusaient ou s'aplanissaient les tertres, ainsi se plantaient les arbres, et se traçaient les chemins autour des Roches célèbres où la Mère du Christ s'était manifestée dans sa gloire à des regards mortels.

Encourageant les travailleurs, veillant à toutes choses, suscitant des idées, mettant quelquefois lui-même la main à l'œuvre pour redresser une pierre posée à faux ou un arbre mal planté, rappelant par son ardeur infatigable, par son enthousiasme sacré, les grandes figures d'Esdras ou de Néhémias, occupés, d'après l'ordre de Dieu, à construire les murs de Jérusalem, un homme à haute taille, au front vaste et ferme, semblait être partout à la fois. Sa puissante stature, sa longue robe noire, le signalaient de loin aux regards. On devine son nom. C'était le pasteur de la ville de Lourdes, c'était le curé Peyramale.

A toute heure, il songeait au message que la Très-Sainte Vierge lui avait adressé par l'intermédiaire de la Voyante ; à toute heure il songeait à ces guérisons prodigieuses qui avaient accompagné et suivi la divine Apparition, à ces miracles sans nombre dont il était le témoin quotidien. Il vouait sa vie à exécuter les ordres de la puissante Reine de l'univers et à dresser à sa gloire un monument magnifique. Toute lenteur, tout retard, tout instant perdu lui semblaient témoigner de l'ingratitude des hommes, et son cœur, dévoré du zèle de la maison de Dieu, s'indignait souvent et éclatait en sévères admonitions. Sa foi était absolue et pleine de grandeur. Il avait horreur des misérables étroitesse de la prudence humaine, et il les foudroyait avec le dédain sacré de quelqu'un qui a coutume de voir les choses suivant l'horizon de cette montagne sacrée, du haut de laquelle le Fils de Dieu prêcha le néant de la terre et la réalité du ciel : " N'ayez point d'inquiétude... Cherchez d'abord mon royaume, et tout le reste vous sera donné par surcroît." (1.)

Un jour, en face même de la fontaine miraculeuse, au milieu d'un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, l'architecte lui présente le projet, assez gracieux d'ailleurs, d'une charmante petite église à construire au-dessus de la Grotte. Le curé Peyramale y jette les yeux, et le rouge lui monte au

(1.) Sermon sur la montagne. En saint Mathieu.

visage. D'un geste brusque, il froisse et déchire le plan et en jette les morceaux dans le Gave.

—Que faites-vous ? s'écrie l'architecte stupéfait.

—Vous le voyez, répond le prêtre, je rougis de ce que la mesquinerie humaine ose offrir à la Mère de mon Dieu, et j'en anéantis l'expression misérable. Ce qu'il faut ici, en mémoire des grands événements qui se sont accomplis, ce n'est pas l'église rétrécie d'un village : c'est un temple de marbre aussi grand que le pourra contenir le sommet des Roches Massabielle, aussi magnifique que le pourra concevoir votre esprit. Allez, monsieur l'architecte, que votre génie ose tout, que rien ne l'arrête et qu'il nous donne un chef-d'œuvre. Et sachez bien que, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici.

—Mais, monsieur le Curé, observait-on de toutes parts, il faudrait des millions pour réaliser ce que vous dites !

—Celle qui de ce roc stérile a fait jaillir la Source vive saura bien rendre généreux les cœurs des croyants, répliqua le Prêtre. Allez et ne craignez point. Pourquoi tremblez-vous, chrétiens de peu du foi ?

Le temple s'éleva dans les proportions marquées par l'homme de Dieu.

Souvent le curé Peyramale considérant ces divers travaux :

—Quand donc, disait-il, me sera-t-il donné d'assister, au milieu des prêtres et des Fidèles, à la première procession qui viendra inaugurer en ces lieux bénis le culte public de l'Eglise catholique ? Ne devrai-je pas chanter en ce moment mon *Nunc dimittis* et n'expirerai-je point de joie à cette fête ?

Ses yeux se remplissaient de larmes à cette pensée. Jamais désir ne fut, au fond d'une âme, plus ardent et plus caressé que ce vœu innocent d'un cœur tout épris de Dieu.

Parfois, aux heures où il y avait moins de monde aux Roches Massabielle, une petite fille venait s'agenouiller humblement devant le lieu de l'Apparition et boire à la Source. C'était une enfant du peuple, pauvrement vêtue. Rien ne la distinguait du vulgaire, et, à moins que quelqu'un parmi les pèlerins ne la connût ou ne la nommât aux autres, nul ne devinait que ce fût là Bernadette. La privilégiée du Seigneur était rentrée dans l'ombre et le silence. Elle allait toujours à l'école des Sœurs où elle était la plus simple et aurait voulu être la plus effacée. Les visites innombrables, qu'elle y recevait ne troublaient point cette âme paisible, où vivait pour toujours le souvenir du ciel entr'ouvert et l'image de la Vierge incomparable. Bernadette conservait ces choses en son cœur. Les peuples cependant accouraient de toutes parts, les miracles s'accomplissaient et le temple s'élevait. Et Bernadette, de même que le saint curé de Lourdes, attendait comme le plus fortuné des jours, après ceux de la visite divine, celui où elle verrait de ses yeux les Prêtres du vrai Dieu conduire

eux-mêmes les Fidèles, la croix en tête et bannières déployées, à la Roche de l'Apparition.

Malgré le mandement de l'Evêque, l'Eglise, en effet, n'avait encore pris possession, par aucune cérémonie publique, de ces lieux à jamais sacrés. Cette prise de possession eut lieu solennellement le 4 avril 1864, par l'inauguration et la bénédiction d'une superbe statue de la sainte Vierge, qui fut placée, avec toute la pompe usitée en pareil cas, dans cette niche rustique, bordée de plantes sauvages, où la Mère de Dieu était apparue à la fille des hommes. (1)

Le temps était magnifique. Le jeune soleil du printemps s'était levé et s'avancait dans un dôme d'azur, que ne ternissait aucun nuage.

La ville de Lourdes était pavoisée de fleurs, d'oriflammes, de guirlandes, d'ares de triomphe. A la haute tour de la paroisse, à toutes les chapelles de la cité, à toutes les églises des environs, les bourdons, les cloches et les campanilles sonnaient à toute volée. Des peuples immenses étaient accourus à cette grande fête de la Terre et du Ciel. Une procession, comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme, se mit en marche pour aller de l'église de Lourdes à la Grotte de l'Apparition. Des troupes, avec toutes les richesses et tout l'état de l'appareil militaire, tenaient la tête. A leur suite, les confréries de Lourdes, les sociétés de Secours mutuels, toutes les Corporations de ces contrées, portant leurs bannières et leur croix ; la Congrégation des Enfants de Marie, dont les traînantes robes avaient l'éclat de la neige ; les Sœurs de Nevers avec leur long voile noir ; les Filles de la Charité, aux grandes coiffes blanches ; les Sœurs de Saint-Joseph enveloppées dans leur manteau sombre ; les ordres religieux d'hommes, les Carmes, les Frères de l'instruction et des écoles chrétiennes, des multitudes prodigieuses de pèlerins, hommes, femmes, enfants, vieillards, cinquante à soixante mille hommes rangés en deux interminables files, serpentaient le long du chemin fleuri qui conduisait aux Roches illustres de Massabielle. D'espace en espace, des chœurs de voix humaines et d'instruments faisaient entendre des fanfares, des cantiques, toutes les explosions de l'enthousiasme populaire. Ensuite, fermant ce cortège inouï, s'avancait solennellement, entouré de quatre cents prêtres en habit de chœur, de ses grands vicaires, des dignitaires et du chapitre de son église cathédrale, très-haut et très-éminent prélat, Sa Grandeur, Monseigneur Bertrand-Sévère Laurence, évêque de Tarbes, la mitre au front, revêtu de son costume pontifical, d'une main bénissant les peuples, de l'autre s'appuyant sur son grand bâton d'or.

(1) Cette statue, en beau marbre de Carrare, de grandeur naturelle, fut offerte à la Grotte de Lourdes par deux nobles et pieuses sœurs du diocèse de Lyon, mesdames de Lacour. Elle fut exécutée sur les minutieuses indications de Bernadette, par M. Fabish, l'éminent sculpteur lyonnais. La Vierge est représentée telle que l'a décrite la Voyante, avec un scrupuleux respect des moindres détails et un rare talent d'exécution.

Une émotion indescriptible, une ivresse comme en connaissent seules les multitudes chrétiennes assemblées sous le regard de Dieu, remplissait tous les cœurs. Il était enfin venu, après tant de peines, tant de luttes, tant de traverses, le jour du triomphe solennel. Des larmes de bonheur, d'enthousiasme et d'amour coulaient sur les visages émus de ces peuples, remués par le souffle de Dieu.

Quelle joie indicible devait, au milieu de cette fête universelle, remplir le cœur de Bernadette, marchant sans doute en tête de la Congrégation des enfants de Marie? Quels sentiments d'écrasante félicité devaient inonder l'âme du vénérable Curé de Lourdes, chantant sans doute, à côté de l'Evêque, l'*Hosanna* de la victoire divine? Ayant été tous deux à la peine, le moment était pour eux venu d'être tous deux à la gloire.

Hélas! parmi les Enfants de Marie on cherchait en vain Bernadette; parmi le Clergé qui entourait le prélat on cherchait en vain le Curé Peyramale. Il est des joies trop fortes pour la terre et qui sont réservées pour le Ciel. Ici-bas, Dieu les refuse à ses fils plus chers.

A cette heure où tout était en fête, et où le soleil heureux éclairait le triomphe des fidèles et des croyants, le Curé de Lourdes, atteint d'une maladie que l'on jugeait mortelle, était en proie à d'atroces souffrances physiques. Il était étendu sur son lit de douleur, au chevet duquel veillaient et priaient nuit et jour deux religieuses hospitalières. Il voulut se faire lever pour voir passer le grand cortège, mais les forces lui manquèrent, et il n'eut même pas la vision fugitive de toutes ces splendeurs. A travers les rideaux fermés de sa chambre, le son joyeux des cloches argentines ne lui arrivait que comme un glas funèbre.

Quant à Bernadette, Dieu lui marquait aussi sa prédilection, comme il a coutume de le faire pour ses élus, en la faisant passer par la grande épreuve de la douleur. Tandis que, dominant l'immense procession des Fidèles, Sa Grandeur, Monseigneur Laurence, évêque de Tarbes, allait, au nom de l'Eglise, prendre possession des Roches Massabielle et inaugurer solennellement le culte de la Vierge qui lui était apparue, Bernadette, comme le prêtre éminent dont nous venons de parler, était frappée par la maladie; et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui dérobaient le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût entendu son nom acclamé par des milliers de bouches, glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Trop indigente pour être soignée en sa maison, ou ni elle ni les siens n'avaient jamais voulu recevoir aucun don, Bernadette avait été transportée à l'hôpital où elle gisait sur l'humble grabat de la charité publique, au milieu de ces pauvres, que le Monde qui passe appelle malheureux, mais que Jésus-Christ a bénis, en les déclarant les bienheureux de son Royaume éternel.

Aujourd'hui, onze ans se sont écoulés depuis les Apparitions de la

Très-Sainte Vierge. Le vaste temple est presque achevé ; il s'élève jusqu'à la naissance des voûtes, et il y a longtemps déjà que l'on célèbre le Saint-Sacrifice à tous les autels de la crypte souterraine. Des Missionnaires diocésains de la maison de Garaison ont été installés par l'Evêque à quelques pas de la Grotte et de l'église pour distribuer aux pèlerins la parole apostolique, les sacrements et le corps du Seigneur.

Les pèlerinages ont pris un développement sans exemple peut-être dans l'univers, car jamais jusqu'à notre époque, ces vastes mouvements de la foi populaire n'avaient eu à leur disposition les tout-puissants moyens de transport inventés par la science moderne. Le chemin de fer des Pyrénées, pour lequel un tracé plus direct et moins coûteux était marqué d'avance entre Tarbes et Pau, a fait un détour pour passer à Lourdes, où il verse incessamment d'innombrables voyageurs, qui viennent, de tous les points de l'horizon, invoquer la Vierge apparue à la Grotte, et demander à la Source miraculeuse la guérison de leurs maux. On y accourt non-seulement des diverses provinces de la France, mais encore de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne, de la Russie, de l'Allemagne. Du fond des lointaines Amériques, de pieux chrétiens se sont levés, et ont franchi les Océans pour se rendre à la Grotte de Lourdes, et s'agenouiller devant ces Roches célèbres, que la Mère de Dieu a sanctifiées en les touchant. Souvent, ceux qui ne peuvent venir, écrivent aux Missionnaires, et demandent qu'on leur fasse parvenir en leur pays un peu de cette eau miraculeuse. Il s'en envoie dans le monde entier.

Bien que Lourdes soit une petite ville, il y a sur la route qui conduit à la Grotte un va-et-vient perpétuel, un mouvement prodigieux d'hommes, de femmes, de prêtres, de voitures, comme dans les rues d'une populeuse cité.

Dès que renaît la belle saison et que le soleil, vainqueur de l'hiver, ouvre au milieu des fleurs les portes d'azur et d'or du printemps, les chrétiens de ces contrées commencent à s'ébranler pour faire le pèlerinage de Massabielle, non plus isolément comme durant les frimas, mais par caravanes immenses. De dix, de douze, de quinze lieues à la ronde, les robustes peuples de la Montagne viennent à pied par troupe de mille ou de deux mille. Ils partent dès la veille au soir et marchent toute la nuit à la lueur des étoiles, comme les pâtres de la Judée allant à la crèche de Bethléem adorer la naissance de l'Enfant-Dieu. Ils descendent des hauts sommets, ils remontent les vallées profondes, ils franchissent les torrents écumeux, ils longent les ruisseaux et les Gaves, en chantant des hymnes à Dieu. Et, sur leur passage, les troupeaux endormis des génisses ou des brébis s'éveillent et font entendre, parmi les cimes désertes, le bruit mélancolique des clochettes sonores. A l'aurore, les pèlerins arrivent à Lourdes. Ils se rangent en procession : il déploient les oriflammes et les bannières pour se rendre à la Grotte. Les hommes en béret bleu, chaus-

sés de gros souliers ferrés qu'a couverts de poussière la longue marche de la nuit, s'appuient sur un bâton noueux et portent, pour la plupart, sur leurs épaules les provisions du voyage. Les femmes sont en capulet blanc ou rouge. Quelques-unes sont chargées de doux fardeau d'un enfant. Et ce peuple recueilli s'avance lentement en psalmodiant les litanies de la Vierge.

A Massabielle ils entendent la Messe, ils s'agenouillent à la Table Sainte, ils boivent à la Source miraculeuse. Puis ils s'épandent par groupes de famille ou d'amis, sur les pelouses qui entourent la Grotte, et, déployant sur l'herbe les provisions apportées, ils s'assoient sur le vert tapis des prairies. Et, au bord du Gave, à l'ombre des Roches béniées, ils réalisent en un frugal repas ces agapes fraternelles dont les chrétiens des premiers temps nous ont laissé la tradition. Puis, après avoir reçu une nouvelle bénédiction et s'être agenouillés une dernière fois, ils reprennent le cœur heureux le chemin du retour.

Ainsi viennent à la Grotte les peuples pyrénéens. Mais le concours le plus nombreux n'est point encore celui-là. De soixante à quatre-vingts lieues arivent presque tous les jours d'immenses processions transportées de ces distances énormes sur les ailes rapides de la vapeur. Nous en avons vu venir de Bayonne, de Peyrehorade, de la Teste, d'Arcachon, de Bordeaux. Il en viendra de Paris. Sur la demande des Fidèles, le chemin de fer du Midi organise chaque fois des trains spéciaux, des trains de pèlerinage, consacrés exclusivement à ce vaste et pieux mouvement de la foi catholique. A l'arrivée de ces trains, les cloches de Lourdes sonnent à toute volée. Et, de ces noirs wagons, sortent et se mettent en procession dans la cour du chemin de fer, les jeunes filles habillées de blanc, les femmes, les veuves, les enfants, les hommes mûrs, les vieillards, le Clergé revêtu de ses habits sacrés. Les bannières et les banderolles flottent au vent. On voit passer la croix du Christ, la statue de la Vierge, l'image des Saints. Les chants en l'honneur de Marie éclatent sur toutes les lèvres. L'innombrable procession traverse la ville, qui a, ces jours-là, l'aspect d'une cité sainte, comme Rome ou Jérusalem. A ce spectacle le cœur s'élève, il monte vers Dieu et se sent porté de lui-même à ces hauteurs sublimes où des larmes viennent aux yeux et où l'âme est délicieusement oppressée par la présence sensible du Seigneur Jésus. On croit avoir durant un instant comme une vision du Paradis.

La main du Tout-Puissant ne se fatigue point de répandre au lieu où sa Mère apparut des grâces de toute nature. Les miracles y sont aussi fréquents que jadis. Naguères encore le R. P. Hermann y recouvrait la vue.

Dieu a fait son œuvre.

Dieu a dit au flocon de neige, immobile et perdu sur les pics solitaires :
 " Tu vas venir de Moi-même à Moi-même. Tu vas venir des inaccessibles

hauteurs de la Montagne aux insondables profondeurs de la Mer." Et il a envoyé son serviteur le Soleil avec ses faisceaux de rayons comme pour ramasser et entraîner avec un balai de diamant cette poussière éclatante qui se change aussitôt en perles limpides. Les gouttes d'eau ruissellent à la frange des neiges ; elles roulent sur la croupe des monts ; elles bondissent à travers les rochers ; elles se brisent parmi les cailloux ; elles se réunissent ; elles se ramassent, puis elles courent ensemble, tantôt paisibles, tantôt rapides vers l'Océan prodigieux, image saisissante de l'éternel mouvement dans l'éternel repos ; et elles arrivent ainsi dans les vallées qu'habite la race d'Adam.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, disent les hommes, aussi orgueilleux qu'à Babel.

Et ils entreprennent de barrer ce faible et tranquille courant qui descend doucement à travers les prairies. Mais le courant se joue des digues de bois, des masses de terre et des amas de cailloux.

—Nous arrêterons la Goutte d'eau, répètent les fous dans leur délire.

Et les voilà qui entassent des roches énormes : ils les joignent ensemble par un ciment invincible. Et cependant, malgré leurs efforts, l'eau s'infiltré et traverse par mille fissures. Mais ils sont nombreux, ils sont Légion, ils sont une troupe plus vaste que les armées de Darius ; ils possèdent des forces immenses. Ils bouchent les mille fissures ; ils obstruent les crevasses ; ils relèvent les pierres tombées ; et il vient enfin une heure où le Gave ne passe plus. Le Gave a devant lui un barrage plus haut que les Pyramides, plus épais que les remparts célèbres de Babylone. En deçà de ce mur gigantesque, on voit briller au soleil les cailloux de son lit desséché.

L'orgueil humain pousse des hurrahs et des cris de triomphe.

L'onde pourtant continue de descendre des cimes éternelles où la voix de Dieu a retenti ; des millions de gouttes d'eau, arrivant une à une, font halte devant l'obstacle et s'élèvent silencieusement derrière ce mur de granit que des millions d'hommes ont bâti.

—Contemplez, disent ceux-ci, la toute-puissance de notre race. Regardez ce mur titanesque. Portez les yeux vers son faite ; admirez son incalculable hauteur. Nous avons vaincu à jamais le courant qui descend des sommets.

En ce moment une mince nappe d'eau franchit le barrage cyclopéen. On accourt. La nappe d'eau a grossi. C'est un fleuve qui tombe, emportant çà et là les plus hautes roches du mur.

—Qu'est cela ? s'écrie-t-on de toutes parts dans la cité éperdue.

—C'est la Goutte d'eau qui reprend sa marche et qui passe, la Goutte d'eau à qui Dieu a parlé.

Qu'a fait votre mur babélique ? Qu'avez-vous fait avec vos efforts de Titans ? Vous avez transformé une onde paisible en formidable cataracte.

Vous avez voulu arrêter la Goutte d'eau : elle reprend son cours avec l'enthousiasme du Niagara.

Qu'elle était humble, cette Goutte d'eau, cette parole d'enfant à qui Dieu avait dit : " Suis ton chemin !" Qu'elle était petite cette Goutte d'eau, cette bergère brûlant un cierge à la Grotte, cette pauvre femme en prières, offrant un bouquet à la Vierge, ce vieux paysan agenouillé ! Qu'il était fort, qu'il semblait infranchissable et invincible, ce mur énorme auquel travaillèrent, durant huit mois entiers, toutes les forces d'un grand Etat, depuis l'ouvrier jusqu'au contre-maître, depuis l'homme de Police et le Gendarme jusqu'au Préfet et au Ministre !

L'enfant, la bonne femme, le vieux paysan ont repris leur chemin. Seulement ce n'est plus un cierge ou un pauvre bouquet qui témoigne de la foi populaire : c'est un monument magnifique que les fidèles élèvent ; ce sont des millions qu'ils jettent dans les fondements de ce temple, déjà illustre dans la chrétienté. On avait voulu arrêter quelques croyants isolés, maintenant ils viennent en foule, en processions immenses, bannières déployées et chantant des cantiques. Ce sont des pèlerinages inouïs, des peuples entiers qui arrivent, transportés sur les routes de fer par les chariots de feu de la vapeur. Ce n'est plus un petit pays qui croit, c'est l'Europe : c'est le monde chrétien qui accourt de tous les côtés. La Goutte d'eau qu'on a voulu emprisonner est devenu le Niagara.

Dieu a fait son œuvre. Et maintenant comme au septième jour, quand il rentra dans son repos, il a remis aux hommes le soin de profiter de cette œuvre et il leur a laissé la faculté redoutable de la développer ou de la compromettre. Il leur a donné un germe de grâces fécondes, comme il leur a donné un germe de toutes choses, à la charge par eux de le cultiver et de le développer. Ils peuvent le multiplier au centuple s'ils marchent humblement et saintement dans l'ordre du plan divin : ils le peuvent stériliser s'ils refusent d'entrer dans ce plan sacré. Tout bien venu d'en haut, est confié à la liberté humaine comme lui fut confié à l'origine le Paradis terrestre, lequel contenait tous les biens, à la condition de savoir le travailler et le garder, *ut operaretur et custodiret illum*. Prions Dieu que les hommes ne perdent jamais ce que sa Providence a fait pour eux et que, par des idées terrestres, ou des actes anti-évangéliques, ils ne brisent pas, dans leurs mains coupables ou maladroités, le vase des grâces divines, le vase sacré dont ils ont reçu le dépôt.

La plupart des personnages nommés dans le cours de cette longue histoire vivent encore.

Il n'en est que quelques-uns qui ne soient plus de ce monde. Seuls, le préfet Massy, le juge Duprat, le maire Lacadé, le ministre Fould, sont morts.

Plusieurs ont fait des pas en avant dans le chemin de la fortune. M. Rouland a quitté le Ministère des Cultes pour administrer les lingots d'or de la Banque de France. M. Dutour, Procureur Impérial, est devenu

Conseiller à la Cour. M. Jacomet est Commissaire central dans une des plus grandes villes de l'empire.

Bourriette, Croisine Bouhohorts et son fils, Mme Rizan, Henri Busquet, Mlle Moreau de Sazenay, la veuve Crozat, Jules Lacassagne, tous ceux dont nous avons raconté la guérison sont encore pleins de vie, et témoignent par leur santé retrouvée et leurs infirmités disparues, de la toute-puissante miséricorde de l'Apparition de la Grotte.

M. le docteur Dozous continue d'être le médecin le plus éminent de Lourdes. M. le docteur Vergez est médecin des eaux de Barèges et il peut attester aux visiteurs de ces thermes célèbres des miracles qu'il constata jadis. M. Estrade, cet observateur impartial dont nous avons plus d'une fois reproduit les impressions, est Receveur des Contributions Indirectes, à Bordeaux. Il demeure rue Ducau, 14.

Maintenant comme alors, Mgr. Laurence est évêque de Tarbes. L'âge n'a point diminué les facultés du prélat. Tel que nous l'avons dépeint en ce livre, tel il est aujourd'hui. Sa Grandeur possède auprès de la Grotte une maison où elle se retire quelquefois pour méditer, en ces lieux aimés par la Vierge, sur les grands devoirs et les graves responsabilités d'un évêque chrétien qui a reçu en son diocèse une grâce si merveilleuse.

M. l'abbé Peyramale a guéri de la cruelle maladie dont nous parlions plus haut. Il est toujours le vénéré pasteur de cette chrétienne ville de Lourdes où sa personnalité, puissante dans le bien, est à jamais marquée en traits ineffaçables. Longtemps, très-longtemps après lui, alors qu'il sera couché sous les herbes au milieu de la génération qu'il a formée au Seigneur, alors que les successeurs de ses successeurs habiteront en son Presbytère et occuperont à l'église son grand fauteuil de bois, sa pensée sera encore vivante dans l'âme de tous ; et quand on dira ces mots : " le Curé de Lourdes," c'est à lui que l'on pensera.

Louise Soubiros, la mère de Bernadette, est morte le 8 décembre 1866, le jour même de la fête de l'Immaculée Conception. En choisissant cette fête pour arracher la mère aux misères de ce monde, Celle qui avait dit à l'enfant : " Je suis l'Immaculée Conception," semble avoir voulu tempérer, dans le cœur des survivants, l'amertume d'une telle mort et leur montrer, comme un gage certain d'espérance et de bienheureuse résurrection, le souvenir de son Apparition rayonnante.

Tandis que les millions se dirigent vers la Grotte pour faire achever le temple auguste, le père Soubiros est demeuré un pauvre meunier, vivant péniblement du labeur de ses mains. Marie, celle de ses filles qui était avec la Voyante lors de la première Apparition, a épousé un bon paysan, qui est devenu meunier et qui travaille avec son beau-père. L'autre compagne de l'enfant, Jeanne Abbadie, est servante à Bordeaux.

Bernadette n'est plus à Lourdes. On a vu comme elle avait, en maintes circonstances, repoussé les dons enthousiastes et refusé d'ouvrir à la for-

tune qui frappait à l'humble porte de sa maison. Elle rêvait d'autres richesses. "On saura un jour,—avaient, à l'origine, dit les incroyants,—comment elle sera récompensée." Bernadette, en effet, a choisi sa récompense et mis la main sur son trésor. Elle s'est faite Sœur de charité. Elle s'est vouée à soigner dans les hôpitaux les pauvres et les malades recueillis par la pitié publique.

Après avoir vu devant ses yeux la face resplendissante de la Mère du Dieu trois fois saint, que pouvait-elle faire autre chose que de devenir la servante attendrie de ceux dont le Fils de la Vierge a dit : Ce que vous ferez au plus humble de ces petits, c'est à Moi-même que vous le ferez."

C'est chez les Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers que la Voyante a pris le voile. Elle se nomme la sœur Marie-Bernard. -Nous l'avons vue naguère en son costume de religieuse, à la maison-mère de cette Congrégation. Bien qu'elle ait vingt-cinq ans, sa physionomie a conservé le caractère et la grâce de l'enfance. Elle possède un charme incomparable, un charme qui n'est point d'ici-bas et qui élève l'âme vers les régions du ciel. En sa présence, le cœur se sent remué dans ce qu'il a de meilleur par je ne sais quel sentiment religieux, et on la quitte tout embaumé par le parfum de cette paisible innocence. On comprend que la sainte Vierge l'ait aimée. D'ailleurs, rien d'extraordinaire, rien la signale aux regards et qui puisse faire deviner le rôle immense qu'elle a rempli entre la terre et le Ciel. Sa simplicité n'a pas même été atteinte par le mouvement inouï qui s'est fait autour d'elle. Le concours des multitudes et l'enthousiasme des peuples n'ont pas plus troublé son âme que l'eau d'un torrent ne ternirait, en le baignant une heure ou un siècle, l'impérissable pureté du diamant.

Dieu la visite encore, non plus par des apparitions radieuses, mais par l'épreuve sacrée de la souffrance. Elle est souvent malade, et ses tortures sont cruelles. Elle les supporte avec une patience douce et presque enjouée. Plusieurs fois on l'a crue à la mort : "Je ne mourrai pas encore," dit-elle en souriant.

Jamais, à moins d'être interrogée, elle ne parle des faveurs divines dont elle a été l'objet. Elle fut le témoin de la Vierge. Maintenant qu'elle a rempli son message, elle s'est retirée à l'ombre de la vie religieuse, humble et cherchant à se perdre dans la foule de ses compagnes.

C'est pour elle un chagrin lorsque le monde la vient chercher au sein de sa retraite et que quelque circonstance la force à se produire encore. Elle redoute le bruit et fait la gloire humaine. Elle repousse loin d'elle tout ce qui peut lui rappeler la célébrité de son nom dans l'univers chrétien. Ensevelie en sa cellule ou absorbée dans le soin des malades, elle ferme son oreille à tous les tumultes de la terre : elle en détourne sa pensée et son cœur pour se recueillir dans la paix de sa solitude ou dans les joies de la

charité. Elle vit dans l'humilité du Seigneur et elle est morte aux vanités d'ici-bas. Ce livre que nous venons d'écrire et qui parle tant de Bernadette, la sœur Marie-Bernard ne le lira jamais.

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

UNE EXPLICATION ENTRE DELAGRAVE ET SA FEMME.

Il fallait que Delagrave se débarrassât d'Emma, à tout prix, quoi qu'il risquât !

C'était pour lui une question non-seulement de fortune, de considération, mais d'existence.

Elle ou lui devait mourir !

Delagrave n'était pas un matyr ; au contraire. Tout le froid égoïsme de sa nature se réveilla, et son choix fut bientôt fait.

Mais le testament ! s'il avait pu s'assurer la coopération de l'avocat, et mettre la main sur ce document, peu lui importerait alors que Emma Keradeuc vécût ou mourût.

Après tout, Mouton n'avait pas de preuves que la perle de Saint-Servan fût sa nièce. Ce n'était qu'un soupçon, un soupçon très-prononcé, sans doute, mais qui n'avait rien de certain, rien de défini.

Tous les médecins que l'on avait consultés avaient été unanimes à déclarer que l'Indienne ne recouvrerait jamais la raison.

De ce côté, du moins, il n'y avait donc pas de danger pour le moment.

Il était possible que Mouton eût des correspondants à Java ; mais lui aussi, Delagrave, en avait, et il s'était convaincu que l'avocat n'avait guère de chance d'obtenir des renseignements de la part des habitants de Batavia. Dupuis le jour où son frère avait quitté la colonie, bien des changements y étaient survenus, et l'on ne se rappelait de l'ancien marchand que sa réputation de probité et de bienfaisance.

Malgré cela, Delagrave n'en persista pas moins dans sa résolution.

Quelques heures avant le retour de sa femme, un domestique lui avait remis une lettre : elle était de l'avocat Mouton, et était ainsi conçue :

“ Mon cher monsieur Henri, les relations que j'ai eues si longtemps avec votre père, et l'amitié que j'ai toujours conservée pour vous me font hésiter à faire une démarche qui pourrait vous occasionner de l'ennui ; mais à moins que vous ne preniez une décision positive au sujet de la proposition que je vous ai faite, un sentiment impératif de mon devoir me forcera à rendre public le testament que je possède, et aux termes duquel nous sommes chargés, moi et d'autres, d'administrer la propriété en question, jusqu'au jour où il sera prouvé que celle qui en est réellement propriétaire est morte ou vivante. A vos ordres. “ MOUTON.”

Au moment où madame Delagrave rentra, son mari arpenta l'appartement à grands pas ; il s'arrêta près de la table, et lui adressa la parole avec une vivacité inaccoutumée.

— Pourquoi revenez-vous si tard ? Et, sans attendre de réponse, il ajouta :— Où est Varina ?

Sa femme le regarda avec étonnement.

— Elle est restée chez madame de Beauchamp, répliqua-t-elle ; mais votre question m'étonne, d'autant plus que c'est vous qui nous aviez engagées à accepter.

— C'est vrai ! dit-il, c'est vrai ; c'était mon désir que Varina fit connaissance avec la protégée de madame de Moidrey.

— Je comprends, dit l'Italienne lentement ; mais même un semblant d'amitié entre Varina et Emma Keradeuc n'aura qu'une courte durée.

— Pourquoi cela ?

— Vous avez rencontré...

— Le fils du planteur de la Caroline ? oui.

— Il aime Emma Keradeuc et, si je ne me trompe, dans l'affection sincère....

— Eh bien ? en quoi cela peut-il nous toucher ?

— En rien, si ce n'est que j'ai plus d'un motif de croire que Varina ne le voit pas avec indifférence.

— Depuis quand savez-vous cela ? demanda-t-il d'un ton impérieux.

— Depuis quelques heures seulement ; mais, en vérité, Henri, je cherche en vain les motifs de votre colère ?

— Des motifs, j'en ai, et de très-forts qui exigent qu'on mette fin immédiatement à cette folie.

— Certainement, mon ami, certainement. J'ai aussi mes raisons pour que cela n'aille pas plus loin, et je suis persuadée qu'elles seront d'accord avec les vôtres. Ce jeune homme est un enfant sans famille, un enfant trouvé, si je ne me trompe, qui doit sa position à la charité des autres, tandis que le capitaine Dauville...

— Le capitaine Dauville ! Etes-vous folle ?

— Et pourquoi pas le capitaine Dauville ? dit-elle. Il a de la fortune, une grande fortune. Je serais curieuse de savoir quelle objection vous auriez à faire contre un pareil mariage.

— Ma sécurité ! dit-il. Ne vous détournez pas. La *vôtre* aussi !

— Ma sécurité ?

— Ne nous querellons pas pour des mots, dit-il, qu'il vous suffise de savoir que j'ai d'autres intentions concernant Varina, d'autres plans auxquels il faudra bien qu'elle se plie.

— Et le nom du futur ? demanda l'Italienne.

— Le nom ! fit donc ! demandez-moi quelle est sa fortune. Quand il y a de l'or, beaucoup d'or pour dorer l'écusson, le nom n'est qu'une considération secondaire.

—Vous oubliez, monsieur, à qui vous parlez, dit l'Italienne avec hauteur ; vous oubliez que les Rosati...

—Je n'oublie rien, répliqua Delagrave, en l'interrompant avec rudesse, je sais à qui et de qui je parle. Je parle de la fille de Matteo Cordiani, qui s'est suicidé pour échapper aux galères de Civita Vecchia. Je parle de Varina, à qui j'ai consenti à donner mon nom, parce que je vous aimais et que je voulais obtenir votre main. Je parle de l'enfant du condamné, dont j'ai bien voulu oublier la parenté, et dont je vous propose, en ce moment, d'assurer l'avenir.

Décrire l'effet que ces paroles produisirent sur l'Italienne serait impossible ; la rage et la crainte furent les passions qui dominèrent chez elle ; mais la crainte dompta la rage, et quoique ses joues fussent brûlantes, elle baissa les yeux sous le regard résolu de son mari.

—Vous avez manqué à votre serment, dit-elle. Avant de vous donner ma main aux pieds de l'autel, vous m'aviez juré que le secret que je vous confi alors serait enseveli dans l'oubli.

—C'est vrai ; mais en acceptant Varina pour mon enfant, et en vous épargnant ainsi la honte d'avouer le nom de votre premier mari, il fut entendu que vous me laisseriez le soin de son avenir.

—Mais vous m'avez promis que cet avenir serait brillant.

—Pardonnez-moi ; je vous ai dit qu'elle serait riche, quant au reste, cela dépendra d'elle et non de moi.

—Puis-je vous demander, encore une fois, quelles sont vos intentions à l'égard de Varina ?

Delagrave tira de sa poche une lettre froissée.

—La proposition dont je vous ai parlé, dit-il, n'est pas tout à fait de mon goût, et vous devez bien en soupçonner la nature.

—Mais cette fille, cette Emma Keradeuc, d'où vient l'intérêt que vous semblez lui porter. Elle serait votre fille que vous...

Delagrave arrêta sa femme d'un geste, et, en même temps, il lui tendit la lettre de l'avocat.

—Lisez ! dit-il.

Elle lut la lettre une fois, deux fois, lentement, attentivement.

—Je comprends, murmura-elle, cet homme vous demande la main de Varina pour son fils.

—Il réclame la main de Varina, nous n'avons pas le temps d'être scrupuleux sur les mots, il exige une alliance avec notre famille.

—Et en retour qu'est-ce qu'il donne ? demanda l'Italienne.

—Il me livre le document dont il est détenteur.

—Et sans ce document ?

—Sans ce document, nous serons réduits à la mendicité, pire que cela !

Il s'arrêta un moment, puis ajouta d'une voix concentrée et pleine d'a-mertume :

—Voudriez-vous avoir deux condamnés dans la famille, madame ?

Il se fit un long silence, durant lequel le mari et la femme se regardèrent attentivement l'un l'autre.

L'Italienne fut la première à le rompre.

—Je renouvelle ma question, dit-elle, qui est cette fille que vous semblez tant redouter ?

Delagrave hésita un moment.

—Est-il possible que vous n'ayez pas deviné ?

La couleur abandonna les joues de l'Italienne, et se levant d'un bond, elle saisit convulsivement le bras de son mari.

—Serait-il vrai que Emma Keradeuc soit...

—Ma nièce !

Ce fut Delagrave qui prononça ces derniers mots ; et, en même temps, il attira sa femme près de lui, et lui murmura à l'oreille :

—Du mariage de Varina avec le fils de cet homme dépend son avenir et le nôtre. Que j'ai une fois ce testament dans mes mains, et alors... alors, ce sera à nous de faire nos conditions, à nous de prendre notre revanche !

—Mais Varina ! ma fille... Elle n'aime pas cet homme ?

—Elle ne l'aime pas ! dit Delagrave d'un ton plein d'un tel cynisme que sa femme recula.—Est-ce que l'amour est nécessaire dans le mariage ? Vous aimiez son père, Matteo Cordiani, et cependant...

Pâle comme la mort, et tremblante de tous ses membres, l'Italienne leva les mains avec un geste suppliant.

—Votre serment ! dit-elle ; rappelez-vous votre serment, Henri Delagrave. Puis elle ajouta d'une voix plus basse et plus calme, et où il n'y avait plus trace de sa fierté habituelle :—Arrangez cela comme vous pourrez ; tâchez de persuader Varina, et je me tiendrai pour satisfaite.

XIV.

UNE EXPÉDITION NOCTURNE.—LA FUITE.—EFFORTS INUTILES.

Le contraste était grand entre les sombres tombeaux de l'abbaye et les appartements tout resplendissants de lumière du château de Beauchamp.

Tandis que la pauvre Jeanne se frayait si difficilement un chemin en meurtrissant ses mains aux aspérités des murailles, Varina Delagrave et Emma Keradeuc étaient assises dans un élégant boudoir que madame de Beauchamp avait mis tout spécialement à leur disposition durant leur séjour chez elle.

Deux chambres à coucher, conduisant l'une dans l'autre, ouvraient sur ce boudoir.

Varina chantait, en s'accompagnant de la harpe.

Soudain, la jeune Italienne cessa de chanter, et, se tournant vers Emma, elle lui demanda brusquement ce qu'elle pensait de Rodolphe Mortagne.

—Je n'oserais dire que je lui aie jamais accordé une pensée, dit Emma, en riant, quoique la vivacité avec laquelle lui était faite cette question la surprit.

—Il est difficile de vous plaire, répliqua Varina; car il n'a d'yeux et d'oreilles que pour vous.

Emma rit de nouveau, d'un rire franc et joyeux.

—Je ne puis l'empêcher de m'admirer, dit-elle. Mais, je puis vous avouer que son admiration n'est pas payée de retour.

—Rodolphe Mortagne est un bel homme, dit Varina.

—C'est possible, répliqua Emma; mais je lui trouve dans le visage quelque chose qui repousse. Dans ses paroles, comme dans son air, il y a je ne sais quoi qui fait frissonner et vous cause une sensation, pareille à celle qu'on éprouverait à la vue d'un serpent au milieu d'un bouquet de fleurs.

—Voulez-vous dire qu'il n'a pas les avantages de M. Jules?

Bientôt les deux filles s'embrassèrent, et passèrent chacune dans la chambre qui lui était destinée.

Celle d'Emma était plus dans l'intérieur de la maison, et les fenêtres donnaient sur une partie solitaire du parc. Elle était entourée d'un balcon.

Cependant, Rodolphe Mortagne, accompagné de trois hommes, ayant jeté une échelle de corde sur le balcon qui était près de la chambre d'Emma, y montèrent doucement et sans bruit; bientôt les persiennes glissèrent silencieusement et tous quatre pénétrèrent dans la chambre d'Emma.

Celle-ci s'éveilla et poussa un cri.

Ce fut le premier et le seul.

En un instant elle fut enveloppée dans les plis d'un manteau que Mortagne avait apporté.

Elle cessa de se débattre. L'attaque avait été si soudaine, si inattendue, qu'elle s'était évanouie.

En sortant du parc, Mortagne trouva un homme à cheval, et qui en tenait trois autres par la bride. Sur un signe de Mortagne, deux de ses compagnons sautèrent en selle, et Emma fut placée devant l'un d'eux, toujours enveloppée dans le manteau.

Le jour avait commencé à poindre, lorsque les cavaliers, qui avaient pris des chemins détournés, arrivèrent à une crique où devait les attendre un bateau.

Ils s'arrêtèrent à l'entrée du sentier qui conduisait au bord de l'eau.

—Je ne vois pas de barque, dit Mortagne en regardant autour de lui; vos hommes sont en retard, capitaine Grabuge.

—Mes hommes ne sont pas si fous que de s'exposer à être vus de tous côtés, répliqua le marin; voyons si cela, et il tira un pistolet de sa poche n'éveillera pas autre chose qu'un écho.

Il tira, et avant que la répercussion eût cessé de retentir dans les rochers, un grand bateau tourna un angle et avança vers la rive, poussé par les efforts de robustes rameurs.

Au même moment, les cavaliers descendirent, et ils étaient déjà près de la baie quand Rodolphe leur fit signe d'arrêter ; lui-même retint son cheval si brusquement que le pauvre animal faillit tomber en arrière.

Une jeune femme vêtue de blanc avait traversé le sentier, à quelques pas seulement devant les chevaux.

— C'est Jeanne ! s'écria Mortagne, avec un regard mêlé de crainte et de surprise. Morte ou vive, ajouta-t-il, il ne faut pas qu'elle nous échappe !

Il piqua les flancs de son cheval, et en une seconde fut auprès de la jeune fille.

Jeanne poussa un cri en sentant sa main se poser sur son épaule, mais elle se retourna et lui fit face.

— Arrière, démon ! cria-t-elle, je vois tout maintenant ! c'est vous, vous seul qui avez été cause de l'agonie que j'ai endurée !

— Vous êtes folle, dit Mortagne, d'un ton sévère, et sans la lâcher.

— Je ne suis pas folle, répliqua-t-elle ; mais je le deviendrai si vous ne renoncez pas au pouvoir cruel que vous exercez sur moi. Laissez-moi aller, continua-t-elle, en se débattant, mais en vain.

A ses cris répondit un autre. Emma Keradeuc avait repris connaissance, et tout le rivage retentissait de ses appels au secours.

— Mettez-lui un baillon ! cria le capitaine Grabuge ; vite, dépêchons-nous.

— Enveloppez-la dans le manteau, dit Mortagne ; mais sur votre vie ! ne lui faites pas de mal.

Ils laissèrent le soin des chevaux à un homme qui se chargeait de les ramener, et tous sautèrent successivement dans la barque qui fila comme un poisson sur les eaux.

— Où est le *Faucon blanc* ? demanda Mortagne au capitaine.

— Au bout de cette ligne de rocher ; une fois sortis de la crique, nous y serons, répondit celui-ci.

Cinq minutes après, ils montèrent à bord du navire, dont les voiles se déployèrent au vent, et ils se lancèrent dans la pleine mer.

La nouvelle de la disparition de Emma Keradeuc se répandit avec la vivacité de l'éclair ; tout le village fut en émoi. C'est qu'aussi, le fait qu'une jeune fille eût été ainsi enlevée était chose inouïe, et on ne pouvait comparer à cet acte d'audace que la disparition qui avait eu lieu, dix-huit ans auparavant, de l'héritier du nom et de la fortune de Moidrey.

Madame de Moidrey était au désespoir. C'était, disait-elle, le troisième grand malheur qui la frappait. Son mari était mort, son fils était, pour elle, pire que mort, et Emma, Emma, son enfant d'adoption, lui était ravie.

Que faire ?

L'arracher à tout prix, des mains de Mortagne, dont on connaissait la réputation, voilà l'avis que tout le monde émit à l'unanimité.

Mais comment ? voilà la question à laquelle nul ne savait répondre ; car on ne connaissait même pas quelle direction avait prise le navire.

Puis, le bruit de la mystérieuse disparition de Jeanne vint encore ajou-

ter à l'émotion générale ; mais, pour ce qui concernait cette dernière, on ne tarda pas à admettre une explication qui paraissait assez plausible. On savait qu'elle était somnambule, et on l'avait souvent rencontrée errant endormie, à une distance considérable de sa demeure. On supposa qu'elle était tombée du haut des rochers et qu'elle s'était noyée. On en fut d'autant plus persuadé que, le matin, un douanier trouva flottant au-dessus d'un gouffre, un mouchoir que l'on reconnut lui avoir appartenu.

Deux jours après l'événement que nous venons de raconter, deux jeunes gens étaient assis sur un bateau amarré non loin de la chaumière de la mère Mathieu, et se posaient pour la centième fois cette question : où et comment retrouver Emma Keradeuc ?

L'un de ces jeunes gens était Georges France, et l'autre Charlot, le jeune pêcheur.

—N'ayez pas peur, M. Georges, si elle est sur la terre, nous la retrouverons ; je dis nous ; car puisque vous voulez bien me permettre de vous accompagner dans vos recherches, vous pouvez être sûr que je vous suivrai à travers l'eau et le feu.

—Vous quitteriez votre village, vos filets ? avez-vous réfléchi à tout cela ? demanda Georges.

—Tout cela, dites-vous, répondit Charlot ; mais sachez donc que, pour sauver la perle de Saint-Servan, comme nous l'appelons, je me jetterais du haut des rochers la tête la première.

Charlot, vous aimez mademoiselle Emma, je vois. . .

—Eh bien oui, M. Georges, je l'aime comme une sœur, et je ne suis pas assez fou de croire qu'il puisse exister un autre lien entre elle et moi, quoique, si tous les frères aimaient leurs sœurs comme je l'aime, il y aurait moins de querelles dans les familles.

Il s'arrêta, passa le revers de sa main sur ses yeux, puis continua d'une voix tremblante d'émotion :

—Nous étions compagnons de jeu, quand nous n'étions pas plus grands que cette pierre que voilà là-bas, et qui nous servait de table ; nous courions ensemble sur la baie tant et si longtemps, que le vieux Mathieu, qui est mort le pauvre homme, avait l'habitude de répéter que nous devions connaître la forme de tous les grains de sable qui la couvraient. Nous allions à l'école ensemble, et quand je fus assez fort pour accompagner mon père à la pêche, Emma, mademoiselle Emma, veux-je dire, était toujours la première à accourir au-devant de nous. Les temps sont changés, et elle aussi a changé, mais son cœur est toujours le même. Madame de Moidrey, qui est notre providence à tous, l'a emmenée, un jour, à son manoir, et. . . et vous devinez le reste. Comme je vous le disais, je ne suis pas un fou, et je lui souhaite un bon mari qui l'aime autant que l'aimait le petit Charlot, ce qui n'est pas peu dire, je vous assure.

—Tu es un bon et brave garçon, Charlot, dit Georges, en lui prenant

la main, et en la serrant dans les siennes. Nous chercherons ensemble mademoiselle Kéradeuc, et nous la rendrons à ceux qui l'aiment tant ; tâchons seulement de recueillir un indice, et. . .

—Voici une lettre pour vous, monsieur France, dit soudainement une voix presque à son oreille.

Georges tressaillit, se retourna, et reconnut l'un des garçons de l'auberge où il était descendu.

—Un homme assez étrange, continua le garçon, en tendant la lettre, l'a apportée il y a une heure environ, en recommandant de vous la remettre le plus tôt possible. Sachant que vous étiez par ici, je suis venu.

Georges donna un pourboire au garçon, le renvoya, et déchira l'enveloppe.

À peine eût-il jeté un coup d'œil sur le contenu de la lettre qu'il laissa échapper un cri, puis il lut à haute voix :

“ Si Georges France s'intéresse à Emma Keradeuc, il partira de suite pour l'Angleterre. Le quatrième jour, à dater de celui-ci, sur la place de Trafalgar, quand l'horloge de l'église sonnera minuit, il aura de ses nouvelles. Qu'il soit actif, discret, et celle qu'il cherche lui sera rendue.

“ Quelqu'un qui est aussi sur sa trace. ”

Les deux jeunes gens se regardèrent l'un l'autre, quelques moments, en silence ; leurs regards exprimaient à la fois le doute et l'espérance.

Georges fut le premier à prendre la parole.

—J'irai, dit-il, et je verrai ce que vaut cet avertissement.

—S'il était faux ? répliqua Charlot, avec hésitation.

—Je n'aurais perdu que quelques jours, tandis que je perds tout en restant ici.

—Nous partirons ensemble, dit Charlot.

—Mais, fais bien attention, Charlot, réfléchis.

—J'ai réfléchi. Il peut se faire qu'il y ait du danger, et deux paires de mains, comme deux têtes, valent mieux qu'une.

—Alors, nous quitterons St.-Servan dans quelques heures, dit Georges.

—J'aurai assez de dix minutes pour faire mes préparatifs, répliqua Charlot. Le vieux Benoit se chargera de mon bateau, car il suffira que je dise que je vais à la recherche de mademoiselle Emma, pour que tout le village. . .

Georges posa vivement la main sur le bras de Charlot, et leva un doigt sur ses lèvres.

—Silence ! murmura-t-il, indiquant une chaumière d'où deux personnes venaient de sortir ; on nous entendrait. N'oublie pas que, puisqu'on nous recommande le secret, nul ne doit connaître l'objet de notre voyage.

Les deux personnes que Georges avait désignées, n'étaient autre que Delagrave et l'avocat Mouton.

Henri Delagrave, en passant devant Georges France, salua froidement, et celui-ci lui rendit son salut avec plus de froideur encore.

—Cet homme m'inspire une étrange antipathie, disait Georges en les voyant s'éloigner ; et cette antipathie, je dois le supposer, est sans motif. Il me semble qu'il vient bien souvent à Saint-Servan.

Charlot haussa les épaules.

C'est pour visiter la pauvre Indienne, la vieille bonne de mademoiselle Emma, dit-il.

—Ah ! une Indienne, dites-vous.

—Une pauvre idiote, qui n'a nul souci du présent, et aucun souvenir du passé. Elle a perdu la raison, par suite d'une blessure qu'elle a reçue à la tête, il y a quelque chose comme dix-huit ans.

—Mais comment expliquez-vous l'intérêt que Delagrave lui témoigne ?

Charlot haussa de nouveau les épaules.

—Affaire de curiosité, sans doute. C'est un cas qui a appelé l'attention d'une quantité de médecins ; tous ont été d'avis qu'il n'y avait pas d'espoir.

—Pauvre créature ! dit Georges ; je vais aller la voir, tandis que vous irez avertir vos parents de votre départ.

XV.

COMMENT GEORGES FRANCE ET SON AMI CHARLOT SONT INTRODUITS AUPRÈS D'UN PERSONNAGE QUI LEUR SEMBLE ÉTRANGE.

Quatre jours se sont écoulés depuis celui où Georges avait reçu la lettre mystérieuse que nous avons mentionnée dans le chapitre précédent.

Minuit venait de sonner aux diverses églises du quartier Saint-Paul, lorsque deux personnes, enveloppées dans des manteaux de couleur sombre, s'approchèrent de la statue élevée sur la place Trafalgar, à Londres, qu'on distinguait clairement aux rayons de la lune.

Arrivées au centre de la place, elles s'arrêtèrent, et regardèrent autour d'elles.

—Il ne paraît pas qu'il y ait ici personne autre que nous, dit le plus petit des deux.

—Un peu de patience, Charlot, dit l'autre. L'heure vient à peine de sonner ; notre mystérieux correspondant n'est peut-être pas encore ici.

—Il y est !

Georges et Charlot, que l'on a sans doute reconnus, tressaillirent, et se tournèrent vivement du côté d'où venait la voix.

Un homme était sorti de l'ombre projetée par le piédestal de la statue, et se tenaient à quelques pas d'eux.

Il était enveloppé dans un large manteau, dont le bout, selon la mode orientale, était jeté sur l'épaule gauche. Sa figure qu'on distinguait par-

faitement à la clarté de la lune, était à moitié cachée par une barbe et des favoris. Son teint était presque aussi noir que celui d'un Maure, et ses yeux larges et relevés aux coins brillaient d'un éclat étrange.

Georges s'avança vers lui.

—Etes-vous, dit-il, celui qui a écrit la lettre qui nous a amenés ici ?

Je sais ce qu'elle contient, fut-il répondu, d'une façon évasive, et la promesse qu'on vous a faite.

Ils passèrent par un labyrinthe de petites rues ; et, au bout de vingt minutes environ, ils s'arrêtèrent devant une porte cochère. L'étranger regarda prudemment à droite et à gauche, comme s'il eût craint d'être observé ; puis il tira fortement la sonnette.

La porte s'ouvrit sans bruit, et il entra, suivi de près par nos deux jeunes amis.

Une sorte de concierge apparut à une fenêtre, tenant une lampe à la main, et demanda le nom des visiteurs.

—Le docteur Raymond, répondit l'étranger, brièvement ; que cela vous suffise ; vite, donnez-moi une lumière.

Puis, prenant la lampe qu'on lui tendit, et faisant signe à Georges et à Chariot de le suivre, il traversa une petite cour, monta un escalier, et s'arrêta devant une porte, à l'extrémité d'un long corridor.

L'appartement dans lequel ils pénétrèrent était grand et richement meublé ; quoiqu'on fût dans le mois de juin, un bon feu brûlait dans la cheminée, une jeune et jolie petite panthère noire était nonchalamment étendue sur un tapis.

En entendant ouvrir la porte, l'animal se leva, et fit entendre un grognement menaçant. Ses yeux jaunes se dilatèrent, en se fixant sur Georges et son ami, qui reculèrent, . . . on le conçoit sans peine, . . . à la vue de l'hôte étrange qui occupait cet appartement.

Quelques mots prononcés par leur conducteur, dans une langue orientale, suffirent pour calmer l'animal, qui, obéissant à un geste impératif, se retira derrière un rideau qui cachait l'entrée d'une autre pièce.

Leur guide mystérieux, après leur avoir fait signe de s'asseoir, les quitta brusquement, et sortit par la porte par où ils étaient entrés.

—Où sommes-nous ? dit Georges à Charlot, dont les yeux, tout grands ouverts, se fixaient avec inquiétude sur l'endroit où avait disparu la panthère.

—Dans quelque maison du diable, bien sûr, répondit Charlot ; car des chrétiens ne resteraient pas vingt-quatre heures dans un lieu pareil.

—Et Emma Keradeuc, dit Georges, par quelle étrange fatalité sa destinée est-elle liée à de tels mystères ?

On entendit le frôlement d'une robe de soie, la portière se souleva, et une femme s'avança dans la chambre.

C'était . . . et ce n'était pas Jaguarita, tellement elle était différente de ce que nous l'avons vu la première fois.

Elle salua Georges et son ami avec hauteur et avec un geste de la main.

—Vous êtes venus, dit-elle, en se tournant instinctivement vers Georges, qu'elle devinait être supérieur par le rang à Charlot, pour avoir des nouvelles d'une jeune fille qui se nomme Emma Keradeuc.

Il y avait dans sa façon de parler quelque chose qui déplut à Georges France.

—On m'a fait venir ici, répliqua-t-il, sous la promesse . . .

—Je sais . . . je sais, dit-elle, en l'interrompant, avec impatience ; c'est par mes ordres que cette lettre a été écrite. Emma Keradeuc est actuellement en danger.

Georges et Charlot se regardèrent avec anxiété.

—Vous la sauvez ! dit Georges, vivement.

—Je la sauverai !

—Vous êtes son amie ?

—Je la hais ! dit-elle ; mais pas de questions. Qu'il vous suffise de savoir que je consens à vous aider dans vos recherches, la personne que vous désirez retrouver est dans cette ville.

—Elle est prisonnière, continua la Javanaise, . . . elle est soigneusement gardée nuit et jour.

—Nous nous adresserons aux autorités, dit France, et on ne refusera pas de nous aider.

—Répétez cette menace, dit Jaguarita, et elle est à jamais perdue pour vous. Avant que je vous mette sur la trace, il faut que vous juriez sur ce livre, . . . qui est celui de votre foi, . . . que ce qui s'échappera de mes lèvres restera enfermé dans votre cœur. Si Emma Keradeuc peut être sauvée, cela ne doit être que par nous-mêmes.

Elle s'approcha d'une table, et montrant un livre, sans y toucher, . . . un petit livre qui avait été évidemment placé là à dessein, elle dit froidement . . .

—Jurez !

Georges et Charlot firent le serment demandé, et la Javanaise, au bout d'une pause, reprit :

—Il y a plus de difficultés que de danger, dit-elle, car *il* est absent.

Elle frappa sur un timbre placé sur la table, et s'adressa à Georges :

—Celui qui vous a amené ici vous conduira à la maison où elle est enfermée.

Le docteur Raymond entra.

Jaguarita se tourna vivement vers lui, lui parla quelques instants dans sa langue maternelle, et puis s'approcha de Georges.

A continuer.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—L'année 1870.—Bombardement de Paris.—Deux protestations.—Les Voulontaires de l'Ouest et M. de Charette, leur chef depuis la journée de Patay.

L'année 1870, qui vient de s'abîmer au gouffre éternel, comptera, hélas ! parmi les plus calamiteuses, parmi les plus terribles que la France ait vécues depuis qu'elle existe sous le soleil. L'année 1870 est morte, mais pour vivre à jamais dans le souvenir de l'humanité comme une des dates effroyables où se sont plus ouvertement manifestées la vengeance de Dieu et la férocité de l'homme.

Cette férocité s'est surtout traduite, dans les derniers jours de décembre, par l'ouverture du bombardement de Paris, auquel on finissait par ne plus croire. Cet acte de sauvagerie a provoqué deux protestations solennelles, que lira la postérité. Voici, d'abord, celle qu'a fait entendre le gouvernement de la Défense nationale :

“ Nous dénonçons aux cabinets européens, à l'opinion publique, le traitement que l'armée prussienne ne craint pas d'infliger à la ville de Paris.

“ Voici quatre mois bientôt qu'elle investit cette grande capitale et tient captifs ses 2,400,000 habitants ; elle s'était flattée de les réduire en quelques jours, elle comptait sur la sédition et la défaillance ; ces auxiliaires faisant défaut, elle a appelé la famine à son aide. Ayant surpris l'assiégé privé d'armée de secours, et même de gardes nationales organisées, elle a pu l'entourer à son aise de travaux formidables, hérissés de batteries qui lancent la mort à deux lieues ; retranchée derrière ce rempart, l'armée prussienne a repoussé les offensives de la garnison, puis, elle a commencé à bombarder quelques-uns des forts. Paris est resté ferme.

“ Alors, sans avertissement préalable, l'armée prussienne a dirigé contre la ville les projectiles énormes dont ses redoutables engins lui permettent de l'accabler à deux lieues de distance.

“ Depuis quatre jours cette violence est en cours d'exécution.

“ La nuit dernière plus de deux mille obus ont accablé les quartiers de Montrouge, de Grenelle, d'Autin, de Passy, de Saint-Jacques et de Saint-Germain.

“ Il semble qu'ils aient été dirigés à plaisir sur les hôpitaux, les ambulances, les prisons, les écoles et les églises. Des enfants et des femmes ont été broyés dans leur lit.

“ Au Val-de-Grâce, un malade a été tué sur le coup ; plusieurs autres ont été blessés. Ces victimes inoffensives sont nombreuses, et nul moyen ne leur a été donné de se garantir contre cette agression inattendue.

“ Les lois de la morale la condamnent hautement.

“ Elles qualifient justement de crime la mort donnée hors des nécessités cruelles de la guerre. Or, ces nécessités n'ont jamais excusé le bombardement des édifices privés, le massacre des citoyens paisibles, la destruction des retraites hospitalières. La souffrance et la faiblesse ont toujours trouvé grâce devant la force, et quand elles ne l'ont pas désarmée, elles l'ont déshonorée.

“ Les règles militaires sont conformes à ces grands principes d'humanité.

“ Il est d'usage, dit l'auteur le plus accrédité en pareille matière, que l'assiégeant annonce, lorsque cela lui est possible, son intention de bombarder la place, afin que les non-combattants, et spécialement les femmes et les enfants, puissent s'éloigner et pourvoir à leur sûreté. Il peut cependant être nécessaire de surprendre l'ennemi, afin d'enlever

“ rapidement la position, et dans ce cas, la non-dénonciation du bombardement ne constituera pas une violation des lois de la guerre.”

“ Le commentateur de ce texte ajoute :

“ Cet usage se rattache aux lois de la guerre, qui est une lutte entre deux Etats et non entre des particuliers. User d'autant de ménagement que possible envers ces derniers, tel est le caractère distinctif de la guerre civilisée.”

“ Aussi, pour protéger les grands centres de population contre les dangers de la guerre, on les déclare, le plus souvent, villes ouvertes, même s'il s'agit de places fortes. L'humanité exige que les habitants soient prévenus du moment de l'ouverture du feu, toutes les fois que les opérations militaires le permettent. Ici le doute n'est pas possible. Le bombardement infligé à Paris n'est pas le préliminaire d'une action militaire, il est une dévastation froidement méditée, systématiquement accomplie, et n'ayant d'autre but que de jeter l'épouvante dans la population civile, au moyen de l'incendie et du meurtre.

“ C'est à la Prusse qu'était réservée cette inqualifiable entreprise sur la capitale qui lui a tant de fois ouvert ses murs hospitaliers.

“ Le Gouvernement de la Défense nationale proteste hautement, en face du monde civilisé, contre cet acte d'inutile barbarie, et s'associe de cœur aux sentiments de la population indignée, qui, loin de se laisser abattre par cette violence, y puise une nouvelle force pour combattre et repousser la honte de l'invasion étrangère.

“ Signé : Général TROCHU ; JULES FAVRE ; EMMANUEL ARAGO ; JULES FERRY ; GARNIER-PAGES ; PELLETAN ; E. PICARD et JULES SIMON.

“ Les membres de la Délégation du Gouvernement de la Défense nationale, établie à Bordeaux, déclarent s'associer à la protestation solennelle contre le bombardement de Paris signée par leurs collègues :

“ AD. CRÉMIEUX ; L. GAMBETTA ; AL. GLAIS-BIZOIN et L. FOURICHON.

“ Bordeaux, le 13 janvier 1871.”

* *
*

M. le comte de Chambord n'a pu retenir dans son cœur l'indignation dont l'a fait bondir la conduite du César prussien, et il a poussé ce cri, où se fondent, pour ainsi dire, les voix irritées de tous ses nobles et héroïques ancêtres :

“ Il m'est impossible de me contraindre plus longtemps au silence.

“ J'espérais que la mort de tant de héros tombés sur le champ de bataille, que la résistance énergique d'une capitale résignée à tout pour maintenir l'ennemi en dehors de ses murs, épargnerait à mon pays de nouvelles épreuves ; mais le bombardement de Paris arrache à ma douleur un cri que je ne saurais contenir.

“ Fils des rois chrétiens, qui ont fait la France, je gémissais à la vue de ses désastres. Condamné à ne pouvoir les racheter au prix de ma vie, je prends à témoin les peuples et les rois, et je proteste comme je le puis, à la face de l'Europe, contre la guerre la plus sanglante et la plus lamentable qui fut jamais.

“ Qui parlera au monde, si ce n'est moi, pour la ville de Clovis, de Clotilde et de Geneviève ; pour la ville de Charlemagne, de saint Louis, de Philippe-Auguste et de Henri IV ; pour la ville des sciences, des arts et de la civilisation ?

“ Non ! je ne verrai pas périr la grande cité que chacun de mes aïeux a pu appeler : MA BONNE VILLE DE PARIS.

“ Et, puisque je ne puis rien de plus, ma voix s'élèvera de l'exil pour protester contre les ruines de ma patrie ; elle criera à la terre et au ciel, assurée de rencontrer la sympathie des hommes, en attendant tout de la justice de Dieu,

“ 7 janvier 1871.

“ HENRI. ”

* * *

Fermions, un instant, les oreilles au bruit de ce sauvage bombardement, abandonnons les Volontaires héroïques de Paris, pour suivre dans leurs luttes les Volontaires héroïques de l'Ouest, les Volontaires de Charette.

Blessé grièvement sur la colline de Patay, le 2 décembre, qu'était devenu l'intrépide colonel ? Était-il tombé aux mains de l'ennemi, et sa légion, corps sans âme, serait-elle condamnée à lui dire : “ Rends-toi, brave Charette, nous avons encore combattu, et tu n'y étais pas ! ” Ce fut, pendant quelques semaines, à Poitiers surtout, où le corps des zouaves pontificaux se reformait, une anxiété, une angoisse indéfinissables.

Un digne lieutenant, M. d'Albiousse, avait pris le commandement, et il l'annonçait dans ces termes admirables à ses compagnons d'armes :

“ Officiers, sous-officiers et soldats,

“ Appelé, pendant l'absence du colonel de Charette, au commandement de la légion, j'éprouve le besoin de me rapprocher de vous pour ne pas être écrasé sous le poids de l'honneur qui m'est fait, et de la responsabilité qui m'incombe.

“ La crise que traverse la légion est terrible ; mais, quelque désastreuse que soit la situation qui nous est faite par l'éloignement de notre illustre chef, et la perte de tant de nos braves camarades tombés sur les collines de Patay, nous ne devons pas nous décourager.

“ La guerre que nous subissons est une guerre d'expiation, et Dieu a déjà choisi parmi nous les victimes les plus nobles et les plus pures. Elevons donc nos cœurs à la hauteur de la mission qui nous est confiée et soyons prêts à tous les sacrifices. Retrempons notre courage dans nos convictions religieuses et plaçons notre espoir dans la divine Sagesse dont les secrets sont impénétrables, mais qui nous fait une loi de l'espérance.

“ C'est par un acte de foi que la France est née sur le champ de bataille de Tolbiac ; c'est par un acte de foi qu'elle sera sauvée ; et tant qu'il y aura dans notre beau pays un christ et une épée, nous aurons le droit d'espérer.

“ Quoi qu'il arrive, avec l'aide de Dieu et pour la patrie, restons ici ce que nous étions à Rome : les dignes fils de la fille aînée de l'Église.

“ *Le commandant de la légion,*

“ D'ALBIOUSSE. ”

Or, comme l'année allait finir, un bruit de favorable augure se répand tout à coup, : “ Le colonel est libre ! le colonel revient ! ”—Et il revint, en effet ; et ce fut une scène qu'aucune plume ne saura rendre, la scène qui se passa dans la maison des Pères Jésuites de Poitiers, où étaient casernés les zouaves, quand on vit, de ses yeux, paraître, la main sur une canne et boitant, le chef bien-aimé, le chef qui était perdu et que l'on retrouvait enfin. L'émotion qui s'empara de tous les cœurs est intraduisible. Voici, à peu près, ce que M. de Charette dit à ses soldats, à ses amis, à ses enfants :

“ Messieurs, ah ! je ne puis vous dire la joie que j'éprouve de me retrouver au milieu de vous ; mon premier mot doit être un compliment. Je suis content de vous, je suis fier de commander à des soldats comme vous. Jamais je n'ai vu plus belle manœuvre que celle exécutée à Patay, par notre premier bataillon ; jamais je n'ai vu des hommes marcher plus froidement à la mort, plus courageusement à l'ennemi ; mais tous, il faut le dire, avaient la conscience à l'aise avec Dieu, tous lui avaient offert leur vie pour le salut de notre pays ; notre plus pur sang a arrosé les collines de Patay, comme le disait si bien naguère le commandant d'Albousse, pour notre dette à l'expiation commune.

“ Nous pleurons beaucoup d'amis, mais leur sang ne sera pas perdu, car ces morts seront des protecteurs pour nous.

“ Bientôt, j'espère, je pourrai tous vous réunir ; nous marcherons tous ensemble à l'ennemi, nous saurons tenir haut l'honneur de notre uniforme et notre cri de ralliement à tous, est et restera toujours : Dieu et la France ! ”

Le colonel s'empressa de constater publiquement sa rentrée au corps par l'ordre du jour suivant :

“ Officiers, sous-Officiers et soldats,

“ Séparé de vous depuis un mois, je remercie la Providence qui me donne l'indicible joie de me retrouver parmi vous.

“ Plusieurs de nos camarades sont morts.

“ Honneur à ceux qui sont tombés pour la défense de la patrie et ont enrégistré une gloire de plus dans les annales du régiment !

“ Je tiens à remercier M. le commandant d'Albousse de la manière brillante avec laquelle il vous a conduits pendant mon absence. Je le remercie surtout de son ordre du jour, où il a su si bien exprimer les sentiments de dévouement, d'abnégation et de patriotisme qui sont au cœur de chacun de nous.

“ Soldats, de nouveaux périls, de nouvelles gloires nous attendent. Restons à la hauteur de notre mission. Marchons à l'ennemi, forts de passé, fiers du présent, et confiants dans la protection de ceux que nous avons perdus.

“ Que notre cri de ralliement soit toujours :

“ DIEU ET LA FRANCE !

“ Poitiers, le 9 janvier 1871. ”

Peu de jours après, M. de Charette se rendait à Bordeaux, près du ministre de la guerre, qui le saluait général. C'était fort bien ; mais le colonel y mettait une condition : on le laisserait à la tête de ses zouaves ; sinon, il refusait les étoiles, et voulait rester colonel comme devant. De plus, il tenait à aller reformer son corps dans une ville plus rapprochée du théâtre actuel de la guerre. Que pouvait-on refuser à ce héros de Sougy ?—Il rentra donc à Poitiers, et adressa à son bataillon un nouvel ordre du jour :

“ Je viens d'apprendre la belle conduite du 1er bataillon, au combat de Mans.

“ On m'annonce qu'il a été mis à l'ordre du jour.

“ Je n'ai pas encore de nouvelles du 3e ; mais il aura fait brillamment son devoir !

“ Que ce sang répandu pour la défense du pays engendre de nouveaux dévouements, et sachons être à la hauteur des circonstances difficiles dans lesquelles la Providence a placé notre pauvre patrie !

“ Le régiment n'ayant pu, malgré tous mes efforts, être réuni depuis sa formation, je viens enfin d'obtenir du gouvernement l'autorisation voulue.

“ C'est à Rennes que je vais essayer de réunir les glorieux débris de nos bataillons, sûr que ce noble exemple ne peut être que sympathique aux enfants de la valeureuse Bretagne, et qu'il aura un écho dans la France entière.

“ Les dépôts resteront à Poitiers, où le recrutement sera toujours ouvert. Un autre bureau sera établi à Rennes :

“ DIEU ET PATRIE. ”

Alors que le deuxième bataillon se préparait ainsi à entrer en lutte, le premier, comme on l'a vu, se couvrait d'une nouvelle gloire, sous les murs du Mans, pendant ces néfastes journées, où la victoire trahit encore une fois les drapeaux français. Sans les Volontaires de l'Ouest, l'artillerie française était perdue : le général Gougéard, qui cherchait des braves, et voulait s'adresser aux marins et aux chasseurs à pieds, rencontrant le premier de zouaves, les appela à la rescousse, se précipita avec eux sur l'ennemi, et le délogea de la position qu'il avait prise et où il était maître des mitrailleuses et des canons français. “ Vous êtes les premiers soldats du monde ! ” s'écriait ensuite le général, plein d'admiration pour cette poignée de héros sans peur et sans reproche : “ La journée est bien à vous, mes braves ! ” leur disait-il encore, et il faisait mettre le bataillon à l'ordre du jour de l'armée.

Dieu sait à quel prix furent achetés ces exploits !

NOTRE-DAME DE LOURDES.

Avec le présent numéro nous finissons la publication de Notre-Dame de Lourdes, par M. Lassère. Nos lecteurs seront peut-être bien aise de connaître le jugement qu'ont porté Nos Seigneurs les Evêques du Canada, sur cet important ouvrage “ dont on ne saurait trop vanter le mérite, ” nous a fait écrire sa Grandeur Monseigneur de Montréal.

“ *Notre-Dame de Lourdes*, nous écrit Mgr. des Trois-Rivières, est certainement l'un des ouvrages les plus intéressants et les plus utiles de notre temps. Cette lecture ne peut rencontrer d'indifférents. Elle éclaire et fortifie de plus en plus la foi des Fidèles. Les âmes tièdes et chancelantes, les incrédules mêmes ne peuvent lire attentivement cet ouvrage sans se sentir émus, bouleversés, et finalement raffermis et convertis, quand l'endurcissement n'est pas consommé. C'est donc une bonne pensée que vous avez eue de reproduire cet ouvrage dans notre pays, où il ne peut manquer de faire aussi beaucoup de bien. ” . . .

Citons encore en terminant l'appréciation de Monseigneur Jos. Larocque, évêque de Germanicopolis :

“ . . . C'est une œuvre bien favorable à la Religion d'avoir pris le moyen de *populariser* cet inappréciable Volume, parmi les Fidèles. C'est un magnifique drame pour l'intérêt ; c'est une source de joie, et un motif de ferveur dans la foi, pour tout cœur catholique, en même temps que c'est une cause de confusion, pour les libres-penseurs, qui croient pourtant si facilement tant de sottises, et dont la raison se cabre à l'aspect du surnaturel le plus solidement démontré. ”

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE

EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XII.

QUATRIÈME GUERRE DES IROUOIS, DE 1657 A 1660.

(Suite.)

XXVII.

Officiers de mérite attachés à la garnison de Villemarie.

En quittant le Fort de Villemarie, sans cesser pourtant de remplir ses fonctions de Major, M. Closse fut remplacé au Fort par M. Zacharie Du Puis, déjà nommé dans cette histoire ; et nous pouvons remarquer ici en passant que, dans la personne de ce dernier et dans celle de M. Closse, la Providence avait donné à M. de Maisonneuve, pour le suppléer, les deux aides que M. d'Argenson regrettait de ne pas avoir à Québec. Depuis la retraite des Français d'Onnontagué, M. Du Puis s'était donné à Villemarie, pour la servir dans la profession des armes ; et M. de Maisonneuve, qui estimait ce gentilhomme pour sa haute piété et sa valeur, l'avait nommé aide-major ; c'est ce qui le fait qualifier, aussi bien que le Major lui-même, *Commandant de l'île de Montréal*. Ainsi, sans le savoir, M. de Maisonneuve prépara, dans la personne de M. Du Puis, un digne successeur de M. Closse, qui peu après périt sur le champ d'honneur, comme nous le raconterons dans la suite. Il s'attacha aussi deux gentilshommes de mérite : Pierre Picoté de Bélestre, qu'il fit l'un des officiers ou des commandants de la garnison, et le brave Adam Dollard, sieur des Ormeaux, qui, malgré sa jeunesse, avait eu déjà en France quelque commandement dans l'armée. Il paraît que, dans son dernier séjour en France, M. de Maisonneuve s'était attaché ce jeune militaire et l'avait déterminé à le suivre à Villemarie, lorsqu'il y conduisit les prêtres de Saint-Sulpice. Du moins, après leur arrivée en Canada, et avant la fin de cette année, voyons-nous Dollard des Ormeaux, âgé de vingt-deux ans, faire partie de la gar-

nison de M. de Maisonneuve, résider avec lui au Fort, et paraître souvent dans les actes comme témoin. En 1660, étant alors âgé de vingt-cinq ans, il est qualifié, dans les actes publics, *Commandant dans la garnison du Fort de Villemarie*; et assurément nul ne mérita jamais mieux ce titre que lui, puisque, par l'intrépidité inouïe de son courage, il rehaussa magnifiquement la gloire de cette colonie, dont il fut, sans contredit, l'un des plus grands héros (*).

XXVIII.

Premiers puits à Villemarie creusés pour l'utilité des colons en cas de siège.

Cependant chacun s'attendait à voir toutes les nations Iroquoises s'unir entre elles pour fondre sur Villemarie, et M. de Maisonneuve prenait toutes ses précautions pour repousser vigoureusement leurs attaques. Jusqu'alors il n'y avait eu dans le Fort ni puits ni citerne, la proximité du fleuve St. Laurent et celle de la petite rivière ayant fait négliger cette précaution. Mais, pensant qu'il pourrait y être assiégé et se trouver dans la nécessité d'éteindre des matières combustibles jetées par les Iroquois dans le Fort même, pour en brûler les bâtiments qui étaient de bois, et qu'il mettrait en péril la vie de ses hommes en les envoyant puiser de l'eau au dehors; pour prévenir cet inconvénient il fit creuser et construire, au mois d'octobre 1658, par Jacques Archambault, un puits de cinq pieds de diamètre, *au milieu de la cour* ou de la *place d'Armes* du Fort, comme nous le lisons au contrat de ce jour, et c'est, pour l'île de Montréal, le premier puits dont les monuments écrits fassent mention. L'hôpital ayant été transformé en redoute ou en citadelle, comme il a été dit, et les prêtres du séminaire y étant logés, M. de Queylus, qui se trouvait encore à Villemarie, fit construire dans le jardin un puits semblable à celui du Fort, par le même Jacques Archambault; et l'année suivante, trois colons des plus honorables, Charles Le Moyne, Jacques Le Ber, son beau-frère, et Jacques Testard, dont les maisons, voisines de l'hôpital, pouvaient mutuellement se défendre les unes les autres, firent faire un puits pour leur usage, à frais communs, également construit par Archambault. Enfin, comme rien n'était en sûreté aux champs, et que même, au rapport de la Sœur Morin, il n'y avait pas à Villemarie vingt maisons où la vie pût être en assurance, mademoiselle Mance, pour mettre à couvert du feu des Iroquois les récoltes nécessaires à la subsistance de l'hôpital et celles

(*) M. Souart, dans le registre mortuaire de Villemarie, appelle cet officier Adam Daulat, et M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, le nomme Daulac, après M. Dollier de Casson. Nous avons suivi nous-même cette orthographe dans la *Vie de la Sœur Bourgeoys*. Mais, ayant eu occasion de consulter les actes de Basset, nous avons vu que ce notaire écrivait Dollard, ce que fait aussi l'auteur de la Relation de 1660. C'est là la véritable orthographe de ce nom, ainsi que le montre la propre signature de ce brave militaire, qui écrivait constamment *Dollard*, et quelquefois *Des Ormeaux Dollard*.

de plusieurs particuliers, fit construire dans l'intérieur même du Fort, par François Bailly, une grange en pierres de soixante pieds de long sur trente de large : précaution que les religieuses Ursulines de Québec, quoique moins exposées, avaient prise déjà, en faisant reconstruire, après l'accident dont on a parlé, leur grange dans la cour même de leur monastère (*).

XXIX.

Armée Iroquoise en campagne pour détruire la colonie.

C'est qu'après l'évasion des Français établis à Onnontagué, les Iroquois de cette bourgade, voyant leur conjuration découverte, avaient envoyé au plus tôt des présents aux nations voisines, afin d'en tirer du secours contre les Français; et, depuis ce temps, on craignait avec raison, à Québec et ailleurs, de voir arriver les cinq nations Iroquoises, pour mettre tout à feu et à sang dans la colonie. L'année suivante, 1659, un Huron, échappé du pays des Iroquois, assura qu'ils préparaient une armée puissante, et cette armée s'était en effet mise en marche au printemps de l'année 1660, on apprit à Québec le 15 mai, par un prisonnier Iroquois, que huit cents de ces barbares s'assemblaient à la Roche-Fendue, proche de Villemarie, et que quatre cents autres devaient aller les y joindre, pour fondre de là tous ensemble sur Québec, au nombre de onze ou douze cents. Il ajouta que leur dessein était d'enlever la tête du Gouverneur général, afin qu'après la mort du chef ils pussent plus facilement venir à bout de tout le reste de la colonie. Qu'enfin, à l'heure qu'il parlait l'armée Iroquoise devait être dans les îles de Richelieu, ou à Villemarie,

(*) Le secours dont Villemarie avait été jusqu'alors pour la colonie Française, en repoussant les Iroquois, les diverses recrues d'hommes que la Compagnie de Montréal y avait envoyées, les grandes dépenses qu'elle y avait faites, qui toutes tournaient au bien général du pays : ces avantages touchèrent la grande Compagnie du Canada; et quoique, en bien des occasions, elle eût été assez peu bienveillante pour les Associés de Montréal, elle sembla, cette année 1659, vouloir réparer tous les torts qu'elle aurait pu se reprocher à leur égard. On a vu qu'en ratifiant et en modifiant, en 1640, la donation de l'île de Montréal que M. de Lauson leur avait faite, elle s'était réservée la tête de l'île, dans l'espérance d'y établir un magasin pour son commerce, et, en outre, cinq arpents de terre sur la montagne pour y construire un Fort. N'ayant jamais été en état de réaliser ces projets, et même, depuis l'année 1645, ayant renoncé au monopole de la traite en faveur des habitants, elle n'avait plus aucun intérêt à conserver cette réserve qui lui était devenue tout à fait inutile. Aussi, sur la demande de M. de Fancamp, s'en démit-elle en faveur des Associés de Montréal, le 21 avril 1659, en ajoutant à ce don un témoignage d'estime et de reconnaissance, le premier qu'elle leur ait donné, et qui précéda de peu d'années la dissolution de cette Compagnie, aussi bien que celle de Montréal, comme il sera dit dans la suite. " La Compagnie de la Nouvelle France, lit-on dans cet acte, désirant de tout son pouvoir obliger ceux qui peuvent faire travailler au défrichement des terres, et ayant connaissance du zèle, de la piété, des bonnes intentions et des grandes dépenses que fait la Compagnie de Montréal pour l'augmentation de la colonie dans cette île, désirant enfin contribuer, autant qu'il nous est possible, au bon dessein de la dite Compagnie, nous lui avons donné, par ces présentes, le restant de l'île de Montréal." Par ce même acte, la grande Compagnie céda en propre à M. de Fancamp les cinq arpents de terre qu'elle s'était réservés à la montagne, et celui-ci en fit don au séminaire de St. Sulpice.

ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément l'un ou l'autre de ces postes était assiégé.

XXX.

Juste terreur que l'armée Iroquoise inspire aux colons des environs de Québec,

Cette nouvelle répandit l'alarme dans Québec, et aussitôt on exposa le Très-Saint-Sacrement dans les églises, on fit des processions et d'autres exercices de piété, pour implorer le secours du Ciel. Cette crainte n'était que trop fondée : “ Car, pour dire vrai, écrivait-on dans la relation de cette année, il n'y a rien de si aisé à ces barbares que de mettre, quand ils voudront, toutes nos habitations à feu et à sang. Ce qui donne cet avantage à l'ennemi sur nous, c'est que toutes les maisons hors de Québec sont sans défense et éloignées les unes des autres, sur les rives du Saint-Laurent, dans l'espace de huit ou dix lieues. Il n'y a en chacune que deux, trois ou quatre hommes, souvent même qu'un seul avec sa femme et quantité d'enfants, qui tous peuvent être enlevés ou tués, sans qu'on en sache rien dans la maison la plus voisine. A la vérité, Québec est en état de défense ; mais il ne serait plus qu'une prison dont on ne pourrait plus sortir en assurance, et où l'on mourrait de faim, si la campagne était ruinée.” Aussi, dès qu'on apprit que l'armée Iroquoise était en marche, l'alarme fut si universelle qu'on abandonna, comme en proie à l'ennemi, les maisons de la campagne, et qu'enfin tout le monde se fût cru perdu, si M. d'Argenson n'eût rassuré les esprits par son courage.

XXXI.

Frayeur des colons de Québec à la nouvelle de l'approche des Iroquois.

M. de Laval eut néanmoins une si grande appréhension que, le 19 mai, il fit ôter le Saint-Sacrement de l'Eglise paroissiale et des chapelles des deux communautés religieuses. Le même prélat et M. d'Argenson rassemblèrent les personnes les plus sages du pays pour prendre conseil ; et parce qu'on disait que les Iroquois, en venant pour massacrer les Français, en voulaient particulièrement aux Religieuses, tous conclurent qu'on ne devrait pas les laisser dans leur monastère durant la nuit. Là-dessus, l'évêque alla intimer lui-même cette résolution aux Ursulines, et leur commanda de le suivre. “ Nous ne fûmes jamais plus surprises,” dit à ce sujet la Mère Marie de l'Incarnation ; “ car nous n'eussions jamais pu nous imaginer qu'il y eut sujet de craindre dans une maison aussi forte comme la nôtre. Cependant il fallut obéir. Monseigneur en fit de mêmes aux Hospitalières. Déjà l'on avait posé deux corps de garde aux deux extrémités de notre maison : l'on fit quantité de redoutes ;

“ toutes nos fenêtres étaient garnies à moitié de murailles, avec des meur-
 “ trières ; d’un bâtiment à l’autre il y avait des ponts de communication :
 “ en un mot, notre monastère était converti en un Fort, gardé par vingt-
 “ quatre hommes bien résolus. Quand les habitants nous virent quitter
 “ une maison aussi forte que la nôtre, ils furent si épouvantés qu’ils cru-
 “ rent que tout était perdu. Ils abandonnèrent aussi leurs maisons et
 “ se retirèrent, les uns dans le Fort, les autres chez les Jésuites, d’autres
 “ chez Monseigneur notre évêque ; les autres chez nous, où nous avions
 “ six ou sept familles. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse
 “ ville, où l’on posa plusieurs corps de garde.”

XXXII.

Précautions prises à Québec à l’égard des religieuses.

On avait conduit les Religieuses chez les Jésuites, où chacune des deux communautés fut logée dans des appartements séparés du grand bâtiment de ces Pères ; dans la cour étaient encore cabanées les familles chrétiennes Huronnes et Algonquines : de cette sorte, tous se trouvaient environnés de bonnes murailles et comme dans un Fort. Le lendemain matin, on ramena les Religieuses à leur communauté respective, et l’on en usa de même pendant huit jours, depuis le mercredi 18 mai jusqu’au 26, veille de la Fête-Dieu ; c’est-à-dire, que le soir, une heure avant le coucher du soleil, on les amenait à la maison des Jésuites, et de là on les reconduisait le matin chez elles, quand il était grand jour. Cependant, après qu’on eut fait la visite du monastère des Ursulines, on jugea que ces précautions étaient excessives et que les Religieuses pouvaient y demeurer en sûreté. On continua néanmoins d’y faire la garde, en attendant que l’on eût reçu des nouvelles des Trois-Rivières ou de Villemarie, que l’on croyait assiégées. Des patrouilles circulaient autour des monastères durant la nuit, et à tout moment les sentinelles criaient : “ Qui vive ? ” ce qu’on faisait aussi dans tout Québec ; et cette précaution fut cause que les Iroquois, comme on l’apprit de quelques-uns d’eux après les avoir fait prisonniers, n’osèrent pas mettre le feu aux maisons, voyant que chacun y était sur ses gardes.

XXXIII.

Perfidie des Hurons renégats. Nouvelles alarmes à Québec.

Une honnête veuve, qui s’était retirée à Québec, sortit de là pour aller à sa terre, située à six lieues au-dessous du côté du Petit-Cap. Comme elle y travaillait avec son gendre, sa fille et quatre enfants, tout à coup huit Hurons renégats, fondant sur eux, les font prisonniers et les mettent de force dans leur canot. M. d’Argenson, informé de cet enlèvement,

envoie aussitôt un parti d'Algonquins et de Français à la poursuite de ces Hurons perfides. On les atteint; on fait sur eux plusieurs décharges, dans l'une desquelles la veuve est blessée à mort. On prend enfin ces Hurons et on les condamne au dernier supplice; mais, avant de mourir, il font un aveu qui renouvelle toutes les craintes des habitants: car, après avoir détesté leur apostasie et donné des marques de conversion, ils témoignent être étonnés de ce que l'armée Iroquoise tarde tant à venir, et ajoutent que, sans doute, elle assiège les Trois-Rivières. Cette déclaration produisit une impression de crainte d'autant plus vive que, jusqu'alors, on n'avait reçu aucune nouvelle d'une chaloupe pleine de soldats que M. d'Argenson avait envoyés à la découverte. Cette chaloupe était sans doute celle qui était partie de Québec, le 17 avril, commandée probablement par Eustache Lambert, et qui reconduisit à Villemarie M. d'Allet, resté tout l'hiver malade à l'hôpital de Québec. On n'avait non plus de nouvelles de deux autres chaloupes parties quelque temps après. Au milieu des anxiétés et des craintes où chacun était, quelques-uns crurent avoir vu l'armée ennemie; le bruit se répandit bientôt qu'elle était proche de Québec, que même on l'avait aperçue; et il n'en fallut pas davantage pour qu'en moins d'une demi-heure chacun fût prêt à se défendre et que tous les postes du monastère des Ursulines fussent de nouveau barricadés.

XXXIV.

L'armée Iroquoise arrêtée en chemin par dix-sept montréalistes.

Cependant l'armée ennemie, composée de huit cents hommes, ne parut pas, et si, malgré la résolution qu'elle en avait prise, elle ne descendit point à Québec, c'est qu'elle fut arrêtée en chemin par dix-sept colons de Villemarie. Ces braves firent, dans cette occasion, le plus beau fait d'armes dont il soit parlé dans l'histoire moderne, et, par leur courage vraiment héroïque, obligèrent les Iroquois à renoncer à leur plan de campagne et à retourner dans leur pays, après avoir laissé, sur le champ de bataille, un très-grand nombre de leurs guerriers. Ce trait fut écrit, peu de jours après, par la Mère Marie de l'Incarnation, dans l'une de ses lettres, sur le récit d'un lâche Huron qui avait trahi les Français. On en fit aussi le narré dans la relation de cette même année 1660, sur le rapport de trois Hurons perfides qui, s'étant rendus aux Iroquois, étaient parvenus à s'échapper de leurs mains. Mais l'un et l'autre de ces narrés sont incomplets, inexacts, et même fautifs en plusieurs points, comme il arrive quelquefois dans les premiers récits d'événements passés au loin. Les vraies circonstances n'en sont nettement connues qu'avec le temps, qui les éclaircit, leur donne toute certitude et les rend de notoriété publique. C'est ce qui a eu lieu pour le fait d'armes dont nous parlons. Aussi M. Dollier de Casson, dans son *Histoire du Montréal*, en a-t-il recueilli toutes les circonstances pour servir de correctif aux récits fautifs qu'on en avait publiés, et c'est d'après lui que nous allons les exposer dans cette histoire, en joignant à son récit quelques particularités des deux autres qu'il a négligés dans le sien.

(A continuer.)

MGR. DUPANLOUP SUR LA SITUATION DE LA FRANCE.

Du devoir des honnêtes gens aux prochaines élections.

Bordeaux, le 1er Février, 1871.

Mon cher ami,

Oui, vous avez raison, ce qui nous arrive est sans exemple dans notre histoire, et, je l'ajouterai, dans l'histoire d'aucun peuple. Comme vous le dites, dans une telle série de calamités, il est impossible de ne pas sentir la main de Dieu : aussi je vois les plus irréfléchis chercher avec anxiété quels ont pu être ici les desseins de la Providence.

Mais je pense comme vous, au milieu de tant de désastres, une chose du moins est sauvée, c'est l'honneur : l'honneur des armes, l'honneur de Paris, l'honneur de la France. Nos ennemis eux-mêmes ont dû rendre hommage au courage de nos soldats ; Paris, dans sa résistance inattendue, s'est montré héroïque ; et, malgré l'incohérence politique qui trop souvent, hélas ! a déconcerté les meilleures combinaisons, l'attitude de la France, dans cette lutte si ardemment prolongée, et sur tant de points à la fois, par des armées inespérées, nous a ramené, comme me l'écrivait de l'Allemagne même une noble femme, le respect du monde.

Mais enfin, il est vrai de dire, les revers militaires et la rigueur du vainqueur en ce moment nous placent dans une situation qui ne s'est jamais vue. Il s'agit de faire la paix, et voici qu'il va devenir, par suite des complications où nous sommes, presque aussi difficile de faire la paix qu'il l'a été après Sedan de faire la guerre.

Avant tout, il faut élire une assemblée. Et, dans l'état où se trouve le tiers de la France, occupé par l'étranger, on nous donne huit jours pour préparer de telles élections !..

.. Ce que cette Assemblée aura à faire en France ? N'entendez-vous pas le cri qui s'échappe de toutes les âmes ! " Il faut sauver la France ! " Oui, mais pour sauver la France, savez-vous ce qu'il faut ? Il faut la refaire.

Oh mon ami, notre état politique est triste ; mais notre état moral est religieux.. ! Dieu me garde, quand toutes les plaies de ma patrie sont encore saignantes, d'y porter une main rude ? Ne nous raidissons pas toutes fois contre l'évidence ; de tels désastres ne sont pas encore cause, et les causes immédiates ne sont pas celles que nous devons seulement regarder : il faut aller jusque aux causes premières et profondes. Non, ne refusons pas d'avouer ce qu'il est impossible de ne pas voir.

Et regardez où en était cette pauvre France, quand on l'a jetée si imprudemment dans la guerre ? Depuis vingt ans, quel abaissement des

âmes, des caractères, des mœurs ! Et tout à coup quelle impuissance des institutions et des forces sociales ! Au milieu d'une nation pleine de vie, quelle décadence du bas-empire !

Qui aurait jamais cru qu'une nation, que nous, et moi-même, avions si souvent proclamée la première nation du monde, fût sitôt jetée à terre ? Qui n'a été stupéfait de ce désarroi immense après nos premiers revers, et de toute cette machine gouvernementale comme brisée et sans ressort ? De quelles funestes illusions on avait aimé à se bercer ! quelles déceptions cruelles préparaient la flatterie et l'hypocrisie. Ne reculons pas devant les mots vrais ! Car, comme l'écrivait le général Trochu, citant Tacite : *Pessimum inimicorum genus, laudantes !* Qui n'a vu éclater, dès le début de cette funeste campagne, les imperfections, révélées déjà par nos meilleurs généraux, qui minaient notre armée, et ont rendu impuissant son plus grand courage sur les champs de bataille ? Et que de gens, à l'heure qu'il est, ne voient pas encore à quel degré le péril social s'est accru par les doctrines d'impiété et d'immoralité qui nous désolent. La presse, il faut bien qu'elle l'entende, a trop trahi tous ses devoirs. N'est-ce pas à elle que revient en grande partie la démoralisation de l'esprit public ? Qu'a-t-elle fait de la religion et des mœurs ? Qu'a-t-elle fait de ce grand esprit français qu'elle a nourri de tant de licences ! Qu'a-t-elle fait de l'autorité et du respect même dans l'armée ? Un officier supérieur français me disait : " Si l'indiscipline a trop entamé notre armée, la faute en est à cette presse frivole et licenciense qui envahit tout. Dans la plupart des actes d'insubordination, nous retrouvons sur les lèvres du soldat les phrases mêmes de l'article frondeur qu'il a lu la veille."

— " Qu'avez-vous appris au régiment ? demandait-on, en 1820, à un sergent de la vieille garde. — " J'y ai appris le respect. " Certes, tous ne pourraient pas le dire aujourd'hui. La vérité est que le respect de l'autorité a péri chez nous, avec tant d'autres et saintes choses, sans que nous ayons acquis pour cela plus de véritable indépendance de caractère, plus d'horreur du servilisme, et plus de véritable aptitude à la vie libre.

Ah ! quel examen de conscience nous avons tous à faire ? Serions-nous donc un peuple irrémédiablement léger, endormi dans sa frivolité et son insouciance, et que les coups de foudre même ne parviennent pas à réveiller ! Quelles vérités il y aura à dire à la France, quand le temps sera venu !

Le poète romain s'écriait autrefois :

Altis urbibus

Ultimæ steteræ causæ

Cur funditus perirent !

Nous aussi, si nous voulions être instruits par nos malheurs, reconnaissons-le, nous avons laissé dans tout le corps social s'envenimer des plaies profondes, et tout est pour ainsi dire à guérir chez nous. Nos ennemis

nous condamnent à ces choses devant eux. Mais qu'ils ne l'oublient pas trop, ils ont, eux aussi, connu le malheur, en 1807 et en 49 ! Et c'est pour eux comme pour d'autres, que Virgile a dit cette grande parole que nous avons bien le droit de leur rappeler en ce moment ;

Haud ignara mali, miseris succurrere disco !

Quoi qu'il en soit, voilà donc la haute mission qui va être dévolue à la prochaine assemblée ; elle aura la France à reconstituer ! Elle aura entre les mains, autant du moins que ces grandes choses peuvent être entre les mains des hommes, l'indépendance, l'honneur, le salut du pays, l'avenir de la liberté et de l'autorité, la sort de la société elle-même, la paix de l'Europe et la sécurité du monde, intéressé toujours aux destinées de la France, car cette funeste guerre n'a pas seulement déchainé sur nous les horreurs de l'invasion, elle a rouvert encore l'abîme des révolutions.

Cette Assemblée aura encore à trouver des solutions aux grands problèmes qui depuis si longtemps nous travaillent, à discerner et séparer ce qu'il y a de vrai et de légitime d'avec ce qu'il y a de faux et de mauvais, dans toutes ces idées si fécondes en redoutables malentendus, qui agitent nos temps modernes.

Les deux grandes forces de l'humanité sont l'autorité et la liberté ; l'autorité, force conservatrice ; la liberté, force conquérante ; mais toutes deux forces divines ; nécessaires toutes deux à la grandeur d'un pays et qui devraient, par conséquent, être toujours alliées, jamais en guerre. Elles luttent cependant chez nous l'une contre l'autre. Il y aura à les réconcilier enfin.

Et il y a de plus ces graves et difficiles questions sociales, dont le seul programme a de quoi effrayer les plus forts esprits, mais qui, une fois posées, ne permettent pas qu'on les écarte.

Devant de si hauts intérêts, et de telles questions, ne répondre ni oui, ni non, ne rien dire, ne rien faire ! Dans une telle crise, en présence de l'étranger qui foule et ravage notre sol et voudrait nous faire déchoir de notre rang dans le monde ; en face de la France humiliée au dehors, menacée au dedans, s'isoler, ne pas agir, professer l'inaction, entraver l'énergie des hommes de bien, en vérité, je n'ai là-dessus qu'un mot à dire : ce serait un crime et une folie. Non, ne le croyez pas, nul n'en sera capable.

Ah ! si profond que soit mon malheur ; la France, n'en doutez pas, est encore la France. Immenses peuvent être encore nos ressources, si on sait les employer, et appliquer toutes les forces vives du pays à l'œuvre de reconstruction qui est à faire. Mais combien il importe de ne pas se tromper sur les conditions, ni sur les instruments d'une telle œuvre !

Sans doute, la future Assemblée peut faillir à sa tâche, et, selon les hommes qui la composeront, perdre la France, ou la sauver. Mais c'est

pour cela précisément qu'il faut tout faire, pour y envoyer des hommes qui soient dignes de leur mission et écarter ceux qui nous conduiraient aux abîmes.

J'entends dire de tous côtés que le grand malheur de l'heure présente, c'est que nous manquons d'hommes, de ces hommes tels que la situation en réclame, autour desquels on se rallie, et on reprend courage. Il n'en faudrait pas beaucoup, peut-être, dans une Assemblée, pour tout sauver ; mais il en faudrait. *Exoriate aliquis !* voilà le cri universel. Mais qui donc ? Est-ce que véritablement la France serait stérile en hommes ? Je ne puis le croire. Nous en avons, mais il faut savoir les trouver. Il y a des régimes qui les écartent, ou qui les étouffent. *Que ce soit au moins le bénéfice de suffrage universel, et une compensation à ses périls*, de les appeler, ces hommes, de les faire surgir, d'aller les prendre là où ils sont : seulement il faut s'en donner la peine, il faut lutter avec conviction pour leur triomphe ; et voilà pourquoi rien ne serait plus déplorable que l'indifférence ou le sommeil de ces honnêtes gens, timides, indécis, qui couvrent parfois la plus inconcevable inertie sous des prétextes trompeurs, et vraiment absurdes.

Je le sais, on s'aigrit par le malheur, on devient facilement injuste, on crie vite à la trahison, c'est l'accusation banale et commode sous laquelle on cherche à couvrir sa propre incapacité. On rend les plus valeureux capitaines responsables de l'impossible. L'histoire est pleine de ces injustices et de ces ingratitude. Ah ! si troublés par ces mauvais sentiments, on allait semer la défiance, écarter de l'urne du scrutin ceux qui étaient les premiers au péril, faire la guerre aux hommes qui ont si courageusement fait la guerre pour nous, rien ne serait plus malheureux ! Ce serait le triomphe le plus sûr de passions détestables. On éloignerait ceux qui hier encore, étaient le bras du pays devant l'ennemi, et demeuraient le rempart de la société. Les grands peuples et les grands rois, Rome comme Louis XIV, remerciaient les hommes à qui il n'avait manqué que le succès. Ils honoraient ceux qui avaient, malgré tout, sauvé l'honneur. Imitons ces grands exemples ; que les honnêtes gens se lèvent autour des hommes d'honneur, qu'ils soient unis, qu'ils se groupent autour de ceux qui, debout au milieu de tant de ruines, tiennent toujours haut et ferme leur drapeau.

On craint que les élections soient à la merci des violents. Elles le seront, oui, si les bons se retirent et abdiquent ; mais non, s'ils agissent et s'ils votent. Ne serait-il pas temps enfin, je le demande, que chez nous les gens de bien aient un peu de ce qu'on appelle vigueur, énergie, et virilité politique ?

Que s'il en est qui pensent par ce malheureux système d'inaction, réserver l'avenir, comme on l'a dit quelquefois, ah ! leur dirai-je, l'avenir, à moins d'un miracle de la Providence, il sera ce que les hommes le feront.

Aide-toi, et le ciel t'aidera! Cet adage de la vie privée ne s'applique pas moins à la vie politique. Espérez-vous donc sérieusement vous sauver en vous croisant les bras? ou en comptant, sur je ne sais quelle lotterie des événements? en plaçant peut-être vos espérances inactives dans l'attente de calamités imprévues? Des calamités, hélas! n'en avons-nous pas assez déjà? Quand la tempête a ravagé vos campagnes, réservez-vous l'avenir en vous abstenant de labourer.

Non, non, l'avenir est à ceux qui agissent, et aux causes pour lesquelles on agit. Les vérités ne se défendent pas toutes seules; elles résistent, elles vivent, elles triomphent par le grand cœur de ceux qui les aiment et les défendent.

Qu'ils s'abstiennent, ceux qui n'auraient ni convictions, ni croyances, ni une pensée dans l'âme, ni un principe dans le cœur.

Mais si vous croyez à quelque chose, à la patrie, à la famille, au foyer paternel, à la religion, à l'indépendance, à l'humanité, à la liberté, à l'honneur, qui que vous soyez, agissez en homme, en Français, en citoyens.....

Et ce que je dis là, mon cher ami, je le dis à tous, sans exceptions de partis, s'il était vrai qu'il restât encore en France un parti qui ne fut pas la France elle-même.

Mais, vous me permettez de l'ajouter, je le dis particulièrement aux hommes religieux. Oui, je l'avoue, je me sentirais profondément humilié et indigné, si je voyais les hommes religieux mettre en oubli qu'ils ont une patrie, et qu'ils doivent l'aimer du fond de leurs entrailles, d'un amour prêt à tous les sacrifices, et que c'est surtout quand elle est en péril qu'ils doivent se dévouer pour elle. Et depuis quand la religion a-t-elle étouffé le patriotisme? Comment des chrétiens, des prêtres français verraient-ils d'un œil indifférent les calamités de la France? Je voudrais au contraire qu'il demeurât bien démontré, une fois de plus, par ce vivant exemple, que la France n'a pas de meilleurs serviteurs que nous, de plus dévoués, de plus fidèles, en ses bons comme en ses mauvais jours.

Et d'ailleurs, la religion n'est-elle pas intéressée ici autant que la patrie? Et les hommes que vous enverrez ou que vous laisserez arriver à l'Assemblée, n'auront-ils pas à résoudre des questions d'où dépend l'avenir de la religion en France, non moins que le salut de la société!

Resterait une dernière question: pour qui voter? Mais je me hâte de répondre: c'est ici pour chaque électeur une question de conscience et de confiance. Aucune autre influence ne doit ici guider que celle de son propre et libre jugement. Autant j'ai parlé nettement, péremptoirement sur la nécessité du vote et de la lutte électorale, parce que les intérêts supérieurs de la religion et du patriotisme y sont engagés, autant je refuse

de m'expliquer sur la question de personnes, parce qu'elle ne relève que de la conscience de chacun.

Et c'est pourquoi je m'étonnerais de toutes listes imposées par la violence d'un parti quelconque, et de la résurrection des candidatures officielles. A la place des chambellans et des écuyers, mettre ses partisans, ses créatures, ou dominer les élections par la tyrannie des clubs, et appeler cela le gouvernement du pays par le pays, la représentation nationale ! En vérité, ce serait bien la peine d'avoir crié si fort contre le système, pour recommencer de plus belle.

Donc pas de violence ni d'intrigues, ni de coteries. Mais surtout, ah ! surtout, j'en conjure les hommes d'ordre de mon pays, pas de divisions ! parmi eux pas de listes se combattant l'une l'autre ! Ne regardons que la France. Qui que nous soyons, à l'heure présente, il est évident que nous ne devons plus avoir dans le cœur qu'un seul sentiment ; sur les lèvres un seul cri : il faut sauver la France ! Nommez donc des hommes capables de la sauver ; des hommes d'un grand esprit, d'un grand cœur, d'un grand caractère ; du moins des hommes d'une invincible honnêteté ; courageux, intrépides, désintéressés ; sachant et osant dire la vérité ; ne reculant pas, au besoin, comme le fit naguère M. Thiers, devant une impopularité glorieuse.

Et de tels hommes, je ne crains pas de le dire, prenez-les partout où ils sont, même parmi nos adversaires ; car c'est l'heure plus que jamais, je ne saurais trop le répéter, d'oublier les dissentiments, de chercher non ce qui sépare, mais ce qui rapproche.

Essayez de continuer un grand parti vraiment libéral, qui soit le parti de l'ordre, de la vraie liberté, du vrai progrès. Vous tous qui vous sentez capables et qui êtes dignes de former ce grand parti, ou, pour mieux dire, ce faisceau de tous les éléments honnêtes, de toutes les forces vives du pays, voyez-vous les uns les autres, expliquez-vous ensemble, sincèrement, loyalement, comme des gens qui, en définitive, ne cherchent qu'une chose, le bien du pays. Ma vie déjà longue et jetée au milieu de bien des affaires, m'a appris qu'il est toujours bon de traiter avec ses sem blables ; que se voir, s'expliquer, s'entendre, est toujours utile ; que les hommes, vus de près, sont bien souvent meilleurs qu'on ne les croyait à distance.

Oh ! qu'il serait nécessaire que tous les bons citoyens comprissent enfin ces choses, et que, s'élevant au-dessus des questions secondaires et des mesquines ambitions, ils s'unissent dans un grand et large sentiment de patriotisme, pour arracher notre patrie aux abîmes où elle peut sombrer, lui donner enfin un gouvernement incontesté, la constituer dans l'ordre, par le respect des principes et de tous les droits ; et afin qu'elle ne soit pas l'éternel jouet des révolutions, concilier l'autorité et la liberté, ces deux grandes puissances, harmoniser les conditions éternelles de la société avec les aspirations légitimes et les besoins des générations nouvelles, et remettre enfin notre pays dans des voies où il puisse retrouver son antique grandeur.

Le moment est suprême, car pour la France en ce moment, devant l'Europe et le monde, il s'agit d'être ou de n'être plus la France.

FELIX.

évêque d'Orléans.

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

COMMENT GEORGE FRANCE ET SON AMI CHARLOT SONT INTRODUIT
AUPRES D'UN PERSONAGE QUI LEUR SEMBLE ETRANGE.

—Le docteur Raymond, dit Zaguarita à Georges France, vous conduira à la cage où est emprisonnée la colombe. Soyez prudents, et vous réussirez ; mais surtout hâtez-vous. Rappelez-vous votre serment, et adieu !

Georges se disposait à parler, mais elle lui indiqua impérieusement la porte.

Le docteur précéda de nouveau nos amis. Ils descendirent les escaliers, traversèrent la cour, et se retrouvèrent dans la rue, qui était en grande partie bordée de murs. La seule maison importante qu'on aperçut était un vaste bâtiment dont la façade était en pierres de granit. Elle était séparée de la rue par une cour, et ses portes massives semblaient défier les voleurs. Le fait est qu'il aurait fallu une armée pour la prendre d'assaut. Les fenêtres qu'on voyait de la rue étaient fermées par des volets, et étaient évidemment gardées avec soin.

Les trois hommes s'arrêtèrent, en se tenant dans l'ombre, et le docteur Raymond indiqua la maison.

—Voilà, dit-il, c'est une place forte.

En effet, répliqua Georges, à qui l'observation était adressée.

—Mais la ruse est plus puissante que les murs de pierre, continua le docteur, et l'habileté pénètre là où la force ne peut rien. C'est là, en un mot, qu'est renfermée Emma Keradeuc.

—Soyez discrets et silencieux ; vous pourrez encore avoir besoin de moi ! n'ayez pas peur ; je serai près de vous, quoique invisible, à l'heure du danger, et quand vous m'attendrez le moins, vous me trouverez à vos côtés.

Il leur dit adieu d'un geste rapide, et avant que Georges fut revenu de sa surprise, il avait disparu.

Georges France et Charlot se trouvèrent ainsi seuls dans la rue.

Laisant de côté la grande porte, à laquelle on arrivait par un escalier en pierre qu'éclairaient en ce moment les rayons de la lune, ils examinèrent les alentours de la maison. Ils virent plusieurs portes qu'ils essayèrent l'une après l'autre.

Toutes étaient barrées en dedans.

Un profond silence régnait dans l'hôtel.

—Que faire ? dit Georges, en se retirant dans l'ombre.

Parbleu ! briser l'une des portes, répondit Charlot ; le bois est tout pourri !

Georges secoua la tête.

—Nous alarmerions la maison, dit-il, et nous nous perdriions sans la sauver.

—Si seulement il y avait une fenêtre sans volets, fit observer Charlot.

—Regarde . . . en voilà une ! répliqua Georges, en l'interrompant.

Et il indiqua une fenêtre qui était à huit ou dix pieds de terre. Elle était protégée seulement par des barreaux en bois.

—Je vais monter sur tes épaules, Charlot, et ainsi, j'atteindrai aisément jusque là. Il ne sera pas difficile d'arracher les barreaux.

—Mais je ne vois pas comment je pourrai vous suivre, dit Charlot.

—Cela ne serait pas possible ; mais il n'y a pas d'autre chance de succès. Tout en parlant, ils s'étaient approchés de la fenêtre.

—Etes-vous armé ? demanda Charlot.

—Non, par une étourderie impardonnable, j'ai oublié de prendre mes pistolets.

—Prenez les miens, dit Charlot, en lui donnant ses armes, à présent montez, et que le ciel vous protège.

Charlot baissa le dos de façon que Georges pût monter sur ses épaules, et puis, il se releva tout doucement jusqu'à ce que son compagnon pût saisir les barreaux de la fenêtre.

France en prit un, l'arracha, et le passa à Charlot qui le laissa tomber à terre.

Puis un second et un troisième suivirent le premier.

L'ouverture était maintenant assez grande pour que le corps d'un homme put passer, et Georges, au moment où Charlot lui murmurait "bonne chance" saisit le bois de la fenêtre, et se hissa dessus.

Une seconde après il avait disparu.

La première partie de sa difficile entreprise était accomplie.

La pièce dans laquelle Georges s'était ainsi introduit sans cérémonie, était, ainsi qu'il s'y était attendu, une sorte de cabinet rempli d'une foule d'objets au milieu desquels il lui fallut marcher avec précaution pour ne rien renverser.

Il rencontra enfin la porte, l'ouvrit et se trouva dans un corridor noir qui conduisait à un escalier.

Il eut le soin d'ôter ses brodequins.

Mais il n'aperçut pas un ombre, tandis que, avec la légèreté d'un chat, il gravissait l'escalier.

Un bruit de voix arrivait bien jusqu'à lui par intervalles, mais il était aisé de voir que ceux qui parlaient étaient dans le bas de la maison.

L'escalier communiquait avec un autre corridor, qui, à son tour, com-

muniquait avec un autre. Cette maison semblait être un vrai labyrinthe de corridors.

A chaque porte, et il y en avait beaucoup, Georges s'arrêta, et appliqua successivement l'oreille et les yeux.

Mais tout était obscurité, et il n'entendit pas le moindre son.

Il s'avançait lentement dans le troisième corridor, lorsque soudainement, à l'autre bout, apparut une lumière qui se dirigeait vers lui.

Saisissant son pistolet d'une main ferme, il se jeta dans une sorte de renforcement formé par un angle dans le mur, et attendit, le cœur ému.

Deux personnes arrivaient le long du corridor, l'un un anglais, portant une petite lampe, et l'autre une vieille négresse, dont les traits d'ébène contrastaient étrangement avec ses vêtements blancs.

Elle avait sur son bras un plateau sur lequel étaient des provisions. Ils n'étaient plus qu'à quelques pas de l'endroit où se tenait Georges, et ce dernier, sachant qu'il allait être infailliblement découvert, se disposait à s'élançer sur eux, lorsque l'homme et la femme s'arrêtèrent.

L'homme introduisit une clef dans la serrure d'une porte, et dit, en s'adressant à la négresse :

— Allons, dépêches-toi, Cora ; nous avons promis au portier et au cocher d'aller les rejoindre, et d'ailleurs, les fantaisies de ces belles dames m'impatientent. Si elle ne veut ni manger ni boire, il est inutile de vouloir la forcer.

— C'est l'ordre du maître ; il a dit que je devais aller la voir toutes les heures, et tâcher que le chagrin ne la rende pas malade.

— Bon, bon, va vite, tandis que je vais moucher la lampe. A mon avis, toutes les femmes, qu'elles soient noires ou blanches, ne valent pas la peine qu'on se donne pour elles.

La négresse entra avec le plateau, et l'homme, reculant de quelques pas, s'appuya contre le mur, et se mit en train d'arranger la mèche de sa lampe qui, par parenthèse, fumait horriblement.

Il y eut un bruit de voix dans la chambre. La négresse adressa quelques questions, d'un son guttural, et une autre personne lui répondit.

Georges eut peine à retenir un cri de joie.

Cette voix, qu'il venait d'entendre, c'était celle d'Emma.

— Vous ne voulez pas manger, vous ne voulez pas boire, mademoiselle, dit la négresse, . . . pourquoi alors ne vous couchez-vous pas ; . . . pourquoi abîmer ainsi vos yeux à force de pleurer ? que dira notre maître ?

— Votre maître est un misérable, et peu m'importe ce qu'il dira. Allez ! laissez-moi !

La négresse murmura des paroles inintelligibles et revint à la porte. En sortant avec son plateau, elle appela l'homme et lui dit de donner un tour de clef à la serrure.

Ce dernier, qui était tout occupé de sa lampe, répondit qu'elle pouvait

bien attendre un moment, et la vieille femme, curieuse de voir ce qu'il faisait, se pencha vers lui.

Ils tournèrent ainsi le dos à Georges France, durant quelques secondes, mais ces quelques secondes furent suffisantes.

Prompt comme l'éclair, il s'élança en avant, et, silencieux comme un fantôme, glissa dans la chambre sans avoir été aperçu.

Un instant après, l'homme tourna la clef dans la serrure, et la retira, puis, lui et la négresse s'éloignèrent en suivant le corridor.

Les oreilles de Georges ne l'avaient pas trompé.

La voix qu'il avait entendue était bien celle d'Emma, et Emma Kera-deuc se tenait là devant lui. Mais qu'elle était changée !

Ses grands yeux étaient obscurcis par les larmes, et sa chevelure tombait négligemment sur ses tempes.

Elle était assise à une petite table, la tête appuyée sur sa main ; et en voyant entrer Georges, elle avait bondi sur ses pieds.

Mais, par un geste rapide, celui-ci arrêta le cri prêt à s'échapper de ses lèvres.

Elle demeura droite, pâle et immobile, mais la figure illuminée par l'espérance, car son cœur lui disait que c'était pour la sauver qu'il était là.

Ils restèrent ainsi quelques moments en silence, tandis que les pas de la négresse et de son compagnon s'éloignaient dans le corridor.

Lorsque tout bruit eut cessé, Emma, lui dit Georges, je suis venu mettre ma vie à vos pieds ; je suis venu pour vous sauver ou mourir !

Elle le regarda un instant, car son cœur était trop plein pour qu'elle put parler. Son espérance était devenue une réalité, et elle lisait dans ses yeux qu'il la sauverait.

— Georges ! murmura-t-elle, emmenez-moi de cette maison, si vous ne voulez pas que je meure !

— C'est pour cela que je suis venu, répliqua le jeune homme. J'ai juré de vous arracher des griffes de cet homme, et de punir l'audace . . .

— Non, non, dit-elle d'une voix où il y avait un tremblement de crainte ; ne parlez pas de punir. Cet homme est un ennemi dangereux, terrible. Ne le provoquez pas, je vous en supplie, n'allez pas au devant de la mort, car de quoi n'est-il pas capable.

Georges sourit.

— Le nom de Rodolphe Mortagne ne m'épouvante pas, dit-il. Mais avant de nous occuper de lui songeons à sortir d'ici. Vous ne craignez pas de vous fier à moi et . . . il hésita en ajoutant, et à Charlot ?

— Charlot ! s'écria Emma. Ce bon et cher Charlot est ici ?

— Ici, pas exactement, mais tout près. Il fait la garde dans la cour. Il a voulu absolument m'accompagner en Angleterre, et le fait est qu'il était disposé à me suivre jusqu'au bout du monde, du moment qu'il s'agissait de vous chercher.

— Brave et cher Charlot ! répliqua la jeune fille. Je ne saurai jamais assez le remercier. Il est pour moi comme un frère.

Georges France n'était pas tant s'en faillait un égoïste, mais on ne saurait dissimuler qu'en attendant le mot de frère mêlés aux éloges qu'on faisait de Charlot, son cœur se trouva considérablement soulagé, et ce fut d'une voix pleine d'une joyeuse espérance qu'il répondit :

— Oui, Charlot est un bon et noble garçon, et il vous aime sincèrement.

— Je le sais, répondit Emma tranquillement. Nous avons été élevés ensemble, et il me sera toujours cher.

— Moi aussi je serai son ami, dit ce dernier, car moi aussi, je l'aime comme un frère. Puis, changeant aussitôt de ton, il continua : il faut fuir, et fuir tout de suite, car chaque minute que nous passons ici augmente notre danger.

La jeune fille frissonna et regarda autour d'elle avec effroi.

— Oui, vous avez raison, répliqua-t-elle ; la négresse m'a parlé de son retour prochain. Mais quelque chose me dit que j'aurai encore beaucoup à souffrir de cet homme.

— Votre main tremble, vous pâlissez ! dit Georges, parlez ! doutez-vous de mon courage ?

— Je ne doute ni de votre courage ni de votre volonté. Mais cette maison lui appartient, les domestiques sont des créatures à lui, et tout prêts à obéir à ses ordres. Si vous saviez seulement comment il a menacé, et quel mystérieux pouvoir exerce cet homme.

— Emma ! dit Georges ; avez-vous confiance en moi, comme une fille aurait confiance dans l'affection de son père, dans l'honneur éprouvé d'un ami ?

La jeune fille répondit sans hésitation :

— J'ai confiance en vous, Georges, autant qu'on puisse en avoir, vous, et vous seul pouvez me soustraire à cet homme : protégez-moi, défendez-moi ! Dans une terre étrangère, entourée de périls, je n'ai que vous à qui je puisse me fier, et, ajouta-t-elle à voix basse et en levant les yeux, je me fie entièrement à vous !

Soudain, un cri prolongé qui sembla s'élever de terre et passer devant la fenêtre les fit tressaillir.

— C'est le cri de quelque oiseau, dit Georges.

— C'est Charlot ! murmura Emma. Quand nous étions enfants, nous imitions souvent le cri des oiseaux de mer, et cela nous servait de signal lorsque nous errions dans les bois.

— Il nous avertit de quelque danger, dit Georges en s'approchant de la fenêtre et en cherchant à regarder dehors. Je l'ai laissé dans une sorte de jardin, caché au milieu des arbustes et des plantes.

— Il faut alors qu'il soit venu de ce côté de la maison, sur laquelle donne la fenêtre, fit observer Emma.

— C'est vrai, répliqua France, et il nous a reconnus à nos ombres.

Il ouvrit doucement la fenêtre, et regarda dans le jardin.

Une figure sortit aussitôt de l'ombre des arbres, et fit des gestes d'impatience.

La fenêtre était à une trop haute distance de terre pour qu'on pût prudemment échanger des paroles ; mais quand Charlot, car c'était bien lui, vit qu'il était observé, il leur fit signe de se hâter et leur indiqua la base de la maison.

— Il a découvert quelque issue, une porte, peut-être, dit Georges, en se tournant vers la jeune fille.

— Je sais qu'en effet il y en a une presque sous cette fenêtre, répliqua-t-elle ; j'ai souvent vu des personnes entrer et sortir par là. Il y a un escalier à l'extrémité ouest du corridor, et c'est par là, je crois, que la négresse descend à la cuisine.

— Avez-vous un manteau ?

— Oui.

Emma passa dans une pièce voisine, et revint un moment après enveloppée dans un manteau blanc, dont elle rabattit le capuchon sur son visage.

Durant ce temps, Georges avait examiné la serrure de la porte qui, ainsi qu'on se le rappelle, avait été soigneusement fermée par la négresse.

— Si j'avais seulement un couteau, dit-il ; je crois que je parviendrais à pousser le pêne sans bruit.

— Cela suffira-t-il ? demanda la jeune fille.

Georges tressaillit et pâlit en la voyant tirer d'entre les plis de sa robe un poignard d'un très-beau travail.

Tout en tirant le poignard de sa gaine et en regardant la lame, Georges songea au docteur Raymond et aux étranges paroles qu'il avait prononcées. Mais le temps était précieux : il introduisit le bout de la lame dans la serrure et réussit à pousser le pêne.

Un instant après, lui et Emma glissèrent sans bruit le long du corridor : ils trouvèrent l'escalier comme l'avait espéré la jeune fille. Au bas, ils virent plusieurs portes qui donnaient sur un passage, et qu'ils purent distinguer dans l'obscurité.

Résolus à ne s'arrêter que quand ils seraient hors de la maison, ils filèrent lestement devant ces portes, en faisant le moins de bruit possible.

Au bout du passage, ils trouvèrent un autre escalier qui conduisait à une salle voûtée, pavée en pierres, d'un côté de laquelle était une porte barrée.

D'après sa position, il était clair que s'ils avaient chance de s'échapper de cette mystérieuse maison, c'était par là qu'ils devaient tenter.

Cette porte fermée faisait face à une autre qui était ouverte, et de l'intérieur de laquelle sortait un rayon de lumière, c'était une vaste cuisine,

et la réflexion qu'ils voyaient sur la muraille était celle d'un feu de charbon qui brûlait dans la cheminée.

La cuisine était vide.

Ceux qui devaient l'occuper étaient, sans doute, avec le cocher et le portier.

Il n'y avait pas de temps à perdre.

Georges se précipita vers la porte donnant sur le jardin.

Les barres furent enlevées, la clef, qui était restée dans la serrure, tourna sans difficulté, et la barrière qui les séparait de la liberté roula lentement sur ses gonds, ils étaient en face de Charlot ; ils étaient libres !

Libres ?

Il leur restait encore la cour à traverser, la rue à atteindre avant d'être hors de danger.

XVI.

UNE SURPRISE.—TOUT EST PERDU.

Georges, Charlot et Emma tournèrent la maison, et reprirent le chemin par lequel les deux premiers étaient entrés dans le jardin.

Heureusement la lune était cachée derrière de gros nuages, et l'espace qu'ils avaient à franchir était dans l'ombre.

Charlot passa le premier, pour ouvrir la porte.

Il était suivi de près par Georges et Emma Keradeuc. Celui-ci avait ôté son pardessus et l'avait jeté sur les épaules de la jeune fille, de peur qu'ils ne fussent trahis par son vêtement blanc, si quelqu'un venait à sortir de la maison.

Dans ce pardessus étaient les pistolets de Charlot, que Georges avait oubliés.

Ils atteignirent la porte que Charlot avait entr'ouverte assez pour qu'ils pussent passer ; cela fait, le jeune marin la referma doucement, et les rejoignit dans la rue.

Tous eurent un long soupir de soulagement.

Emma Keradeuc était libre !

Ils marchèrent lentement, Georges soutenant la jeune fille, et Charlot les précédant, à une petite distance, et étant sur le qui-vive.

Ils étaient déjà sortis de la rue, et avaient pénétré dans une autre tortueuse et sombre, quand Emma Keradeuc s'arrêta soudainement, et joignit les mains avec un geste de désespoir.

— Cruelle ! égoïste ! que je suis, s'écria-t-elle ; est-il possible que je n'aie pas eu une pensée pour cette pauvre Jeanne, qui est restée au pouvoir de cet homme.

— Jeanne ! quelle Jeanne ! demanda Georges.

— Pas la fille de la mère Mathieu ? ajouta Charlot, elle est morte.

— Non ! non ! elle est enfermée quelque part dans cette terrible maison.

On lui avait permis de m'accompagner ; mais dès l'instant où j'ai mis le pied là, je ne l'ai plus revue.

Les deux jeunes gens se regardèrent avec étonnement.

Ils se consultèrent rapidement. Retourner sur leurs pas serait une folie. D'ailleurs, ils auraient le temps de réfléchir quand Emma Keradeuc serait en sûreté.

Ils étaient arrivés presque à la hauteur du pont de Trafalgar, lorsqu'Emma, qui n'avait pour chaussures que de légères pantoufles de satin, trébucha et poussa un cri étouffé de douleur.

— Vous vous êtes fait mal ? demandèrent simultanément Georges et Charlot.

— Non, répondit-elle vivement ; c'est peu de chose ; mon pied a tourné sur une pierre, et la cheville. . .

Elle s'arrêta en étouffant un autre gémissement, et elle serait tombée si Georges ne l'avait soutenu.

— Elle s'est évanouie ! cria ce dernier ; des pieds comme les siens ne sont pas faits pour se briser sur un pavé aussi détestable.

— Plaçons-la sous cette porte, dit Charlot ; elle sera abritée contre le froid qui est assez piquant, tandis que je tâcherai de trouver une voiture.

La porte sous laquelle ils s'arrêtèrent semblait appartenir à l'une de ces vieilles maisons comme il y en avait beaucoup dans le quartier, qui tombaient en ruines, et qui n'étaient plus habitées que par les rats.

Georges, qui était resté près de la jeune fille, tandis que Charlot était à la recherche d'une voiture, entendit soudainement le sabot de chevaux sur le pavé.

— Vite, Charlot, cria-t-il ; la couleur revient à ses joues, et une fois dans la voiture. . .

Avant qu'il eût achevé sa phrase, une main se posa sur son épaule, et une voix sourde lui dit à l'oreille :

— Je suis revenu à temps, et juste à temps, il paraît ; cinq minutes plus tard et l'oiseau était envolé.

Avec un cri, un cri d'étonnement et de rage, Georges bondit sur ses pieds.

Il avait reconnu la voix de Rodolphe Mortagne !

Là, devant lui, en effet, se tenait calme et triomphant l'homme qu'il détestait le plus au monde.

Il y avait sur son visage un sourire moqueur, il avait les bras croisés, et regardait Georges d'un air de dédain.

Près de lui, était un homme à cheval, et qui tenait par la bride celui d'où Mortagne avait sauté à terre.

— Misérable ! cria Georges ; je vous rencontre enfin !

— Enfin ! répéta Mortagne en haussant légèrement les épaules ; fran-

chement, j'ignorais que vous me cherchassiez. C'est un honneur dont je tâcherai de me montrer digne.

— Je vous connais, Rodolphe Mortagne.

— Moi, je sais qu'on vous appelle Georges France ; quant à un autre nom, je ne vous en connais pas encore.

En parlant ainsi, Mortagne, par un mouvement soudain et agile, se plaça entre Georges et Emma Keradeuc.

— Arrière ! infâme ! cria France en saisissant son poignard ; mais, hélas ! ses pistolets étaient dans le pardessus dont il avait entouré notre héroïne.

Mortagne fit entendre un rire sardonique.

— Il paraît, dit-il, que nous allons avoir à nous disputer cette demoiselle ; soit, la fortune de la guerre en décidera.

L'homme à cheval avait fait un mouvement pour s'interposer, et l'on entendit le bruit d'un pistolet qu'on armait.

— Recule un peu, Matteo, et ne fais rien sans mes ordres, dit Mortagne sèchement et d'un ton de commandement. C'est un duel entre deux gentilshommes, et je ne voudrais pas priver ce monsieur de ses chances.

Les yeux animés par la colère, et le poignard levé, Georges s'avança sur son adversaire.

Celui-ci, reculant de quelques pas, prit également son poignard, et roulant son manteau autour de son bras gauche, attendit l'attaque avec calme.

Les deux rivaux étaient maintenant face à face, silencieux et immobiles, le pied avancé, la main prête et l'œil en alerte.

Tous deux étaient ardents au combat, et cependant l'un et l'autre hésitaient à porter le premier coup.

Auprès d'eux, et immobile comme une statue, se tenait à cheval celui que Mortagne avait appelé du nom de Matteo.

D'une main, quoique à moitié cachée, il tenait le canon d'un pistolet ; dans l'autre, il avait la bride du cheval de Rodolphe.

Les deux adversaires se mesurèrent de l'œil, et chacun lut dans le regard de l'autre une inimitié implacable.

Georges fut le premier à commencer l'attaque. Furieux du calme que montrait Mortagne, il se précipita sur lui, mais celui-ci para adroitement le coup, tout en faisant quelques pas en arrière.

— Fou ! murmura-t-il entre ses dents serrées ; crois-tu, avec ton jeu d'enfant, triompher d'un homme dont l'éducation a commencé avec les Italiens, et s'est achevée chez les Malais ?

Toujours reculant, Mortagne demeura sur la défensive, jusqu'au moment où son dos toucha au mur adjacent ; alors, changeant de tactique, il se jeta de côté, se pencha presque à terre, et, comme un tigre des forêts de la

Malaisie, sauta sur son antagoniste, l'entoura de son bras gauche, et leva sa main droite dans laquelle brillait son poignard.

Mais Georges était sur ses gardes, et, par un mouvement également rapide, réussit à parer le coup.

Ce fut à qui des deux saisirait le bras droit de l'autre, et frapperait le coup fatal qui déciderait le combat.

Si Mortagne avait l'avantage par sa science, Georges était plus que son égal en force, et il se défendait avec la plus grande énergie, sans cependant parvenir à percer les plis du manteau qu'on lui opposait.

C'est qu'aussi, nous avons oublié de le dire, la pointe de son poignard s'était cassée en poussant la serrure de la chambre où était enfermée Emma Keradeuc.

— Faut-il tirer, signor ? demanda l'homme à cheval... J'entends les roues d'une voiture qui vient par ici !

— Non, répondit Mortagne ; c'est à moi de régler mon compte avec M. Georges France.

— Misérable ! cria ce dernier, ; si l'acier est impuissant, je t'étranglerai !

— L'acier d'un poignard n'est jamais impuissant, répondit Rodolphe, d'un ton moqueur. Il a été trop souvent mon ami pour me faire défaut en ce moment.

En parlant ainsi, il leva la main droite que Georges avait lâchée en voulant le saisir à la gorge.

Il y eut un cri, un cri de triomphe poussé par Mortagne. Les deux combattants se serraient si fort qu'ils roulèrent ensemble sur la terre, qui se rougit d'un flot de sang.

Tous deux étaient tombés, mais un seul se releva.

Ce fut Mortagne !

Il rit de sa façon railleuse, et essuya tranquillement la lame de son poignard à son manteau.

— Qu'en dis-tu, Matteo ? demanda-t-il en s'adressant à son compagnon, qui sauta alors à bas de cheval, un combat est bientôt fini, n'est-il pas vrai ?

— Il aurait pu se terminer moins à votre satisfaction, si son poignard avait été autrement.

Et Matteo lui montra l'arme qu'il avait prise de la main de Georges.

— C'est vrai, la pointe est brisée ; cela a été heureux pour moi, car il ne se défendait pas mal pour un novice.

— Qu'est-ce qu'on va faire de cette carcasse ? demanda Matteo en poussant du pied le corps de Georges France, mais sans chercher à le relever.

— Laissons-le où il est, répondit Mortagne. Il a des amis près d'ici, puisqu'il m'a pris pour l'un d'eux. Mais voilà le bijou qui mérite notre attention, ajouta-t-il en prenant Emma Keradeuc dans ses bras, Aide-moi

à la placer devant moi à cheval, et hâtons-nous ; le jour va paraître, et nous avons du chemin à faire.

Avec l'assistance de Matteo, Rodolphe posa la jeune fille sur son cheval, sauta lui-même en selle, et la soutint en l'entourant de son bras.

— Quel est ce bruit ? dit-il ; quelque voiture qui entre dans la rue !

— C'est la voiture dont je parlais tout à l'heure. Mais bast ! elle va comme une tortue. Nous n'aurions guère sujet de nous presser, si nous n'avions une autre poursuite à craindre.

— A craindre ? Pour plusieurs raisons, je veux éviter cette poursuite, mais je ne la crains pas. Allons, en selle, et vite, sans quoi nous aurions des démêlés avec la police, vous me rejoindrez à la barrière.

Matteo obéit, et tous deux sortirent de la rue, au moment où le fiacre y entraît par l'autre extrémité.

La voiture s'arrêta devant la porte où s'était livré le combat. Charlot sauta à terre, et tomba agenouillé auprès du corps de son ami.

XVII.

IL N'EST PAS MORT. — UN SECOURS INATTENDU.

Il serait impossible de trouver des mots pour exprimer le chagrin et la douleur qu'éprouva Charlot, en voyant quel événement terrible s'était passé durant son absence.

Georges France blessé, peut-être dangereusement ; Emma Keradeuc de nouveau prisonnière, car il ne doutait pas que tout cela ne fût l'œuvre des gens de Rodolphe Mortagne.

Il s'était penché sur son ami pour examiner sa blessure, quand le claquement d'un fouet lui fit relever la tête.

Le cocher, après avoir rassemblé les rênes de ses chevaux, s'apprêtait à s'en aller.

Charlot le pria d'arrêter.

— Non, non pas, répliqua l'automédon ; je ne veux rien avoir à faire avec tout cela. Vous pouvez assassiner qui vous voudrez, je m'en inquiète peu, mais vous ne ferez pas un cercueil de ma voiture.

— Mais mon ami va mourir au bout de son sang.

— C'est son affaire.

— Mais je suis étranger dans ce pays.

— C'est votre affaire. La mienne est de veiller sur ma voiture et ma réputation, et je ne souffrirai pas que l'une ou l'autre ait à souffrir pour le service de personne.

La dernière partie de cette réponse fut perdue pour Charlot, car quand il acheva sa phrase il était déjà loin.

— Qu'est-ce que je vais faire ? murmura Charlot en voyant le cocher s'éloigner. A qui demander secours ?

— Au docteur Raymond, dit une voix derrière lui.

Il se retourna et vit penché sur le corps de Georges le docteur noir.

Il avait ouvert le gilet de Georges, et examinait la blessure.

— Le poignard a rencontré une côte, qui, heureusement, a fait dévier le coup qui aurait pu être fatal, dit-il. Votre ami a été insensé d'oser attaquer un homme comme Mortagne, avec une arme pareille.

Il indiqua le poignard brisé qui était aux pieds de Charlot.

— Rodolphe Mortagne ! s'écria ce dernier, impossible.

— Pourquoi cela ?

— Il ne devait pas revenir avant quelques jours ; vous nous l'aviez dit, et j'avais entendu moi-même ses domestiques émettre cet avis.

Le docteur sourit.

— Mortagne est un de ces hommes dont il est toujours difficile de deviner les mouvements, dit-il. Il soupçonnait le danger, et pour lui, soupçonner le danger, c'est courir au devant, et souvent, comme dans ce cas en triompher.

— Vous parlez de cette homme avec bien de la chaleur, dit Charlot quelque peu irrité des éloges qu'il entendait faire.

— Je parle de lui comme il le mérite, répondit le docteur Raymond.

— Vous avez dit qu'il était votre ennemi.

— Je n'ai rien dit de pareil. J'ai dit que j'étais moi, son ennemi, son ennemi amer et implacable. Mais en voilà assez ; je n'ai pas l'habitude qu'on m'interroge. Je suis ici pour vous aider, et je vous aiderai, à mon heure, et à ma manière.

— Mais si mon ami n'est pas immédiatement tiré d'ici, il va mourir, et puis, le jour vient.

— Georges France vivra ; sa blessure n'est pas dangereuse quoique le coup ait été porté par une main qui est généralement sûre. Quand j'ai vu briller ce poignard, j'avoue que j'ai cru votre ami perdu.

Charlot, qui était penché sur Georges, bondit sur ses pieds.

— Vous avez vu ! s'écria-t-il.

Raymond, toujours agenouillé, indiqua une fenêtre voisine.

— J'étais là, dit-il.

— Et vous n'avez pas empêché ce qu'on peut appeler un meurtre ?

— C'eût été une folie de ma part, répliqua le docteur froidement.

— D'avoir sauvé mademoiselle Keradeuc ! continua Charlot, avec indignation.

— Que me fait à moi votre mademoiselle Keradeuc ? Croyez-vous que je tiens le moins de monde à la vie de cet homme que je pourrais laisser mourir à mes pieds, si lui, vous et elle n'étiez tous des instruments dont je me sers pour arriver à un but ?

— Et ce but ? demanda Charlot.

— Il ne me convient pas de vous le faire connaître. Qu'il vous suffise

de savoir qu'en travaillant pour moi, je travaille pour vous. Il faut que la coupe que je porterai à ses lèvres soit pleine, et il la boira jusqu'à la dernière goutte.

Il y eut un moment de silence, puis, désignant Georges, le docteur reprit :

— Ne craignez pas pour la vie de votre ami ; je me chargerai de sa guérison. Je n'aurai qu'à appliquer sur sa blessure le jus de quelques herbes, dont je connais le secret, et avant demain soir, il sera de nouveau sur la route.

— Quelle route ?

— La route qui le conduira auprès de mademoiselle Emma, s'il a assez de courage pour la suivre, et assez de prudence pour échapper aux dangers qu'il rencontrera. Mais nous n'avons pas de temps à perdre : c'est en agissant, plus qu'en parlant qu'on arrive à de grandes choses.

Il fit entendre un coup de sifflet, en se tournant vers la fenêtre de la maison, d'où il avait assisté au duel entre Georges France et Rodolphe Mortagne.

La maison qui était soutenue par d'énormes poutres, était à toute apparence, dans un véritable état de ruines, et menaçait de s'écrouler complètement d'un moment à l'autre.

La porte de cette maison s'ouvrit, et deux hommes en sortirent.

Ils avaient le teint noir même plus que le docteur ; et, à leur costume, on les aurait pris pour des Algériens, ou pour employer une expression plus large pour des Africains.

Ils s'approchèrent du docteur Raymond, en levant les mains et en les portant à la hauteur de leurs fronts, avec un air de profond respect.

— Prenez ce corps, et portez-le dans la maison, dit le docteur en leur parlant dans un langage étranger.

Les hommes obéirent.

Charlot, qui n'était pas absolument sans appréhension au sujet de ce mystérieux docteur, le suivit en se promettant d'avoir bien les yeux ouverts sur ce qui se passerait.

XVIII.

LE DEPART. LA SEPARATION

Les Indiens suivirent un étroit corridor, et montèrent un escalier dont les marches craquaient sous leurs pieds. Ils étaient suivis par le docteur Raymond et Charlot.

Arrivés dans une petite pièce assez mesquinement meublée, les Indiens placèrent Georges sur un lit, et, à un signal du docteur, levèrent les mains à leur tête, s'inclinèrent, et quittèrent l'appartement.

Le docteur et Charlot se tenaient debout près du lit ; ce dernier con-

templait avec anxiété le visage de son ami, qui était d'une pâleur de marbre.

— Il a déjà la figure d'un mort, dit-il au médecin ; êtes-vous sûr qu'il ne va pas mourir ?

Le docteur sourit.

— Sa vie est dans mes mains, répliqua-t-il.

— Vous m'avez promis de le sauver ! s'écria Charlot vivement.

— Ne craignez rien, je le sauverai. Bien plus, ne vous ai-je pas promis que demain, avant que le soleil se couche, cet homme que vous voyez étendu là sans force et presque sans vie, sera en selle, et en route pour délivrer mademoiselle Keradeuc ?

Le docteur se pencha vers Georges France, et entrouvrant sa chemise, examina de nouveau la blessure.

— Fiez-vous à moi et tout ira bien, dit-il. Je n'ai aucun intérêt à vous tromper. Si telle avait été mon intention, vous ne seriez pas ici, et votre ami que voilà n'ouvrirait plus jamais les yeux, car si la blessure était petite, le poison était subtil.

— Le poison ! s'écria Charlot, en bondissant sur ses pieds.

Le docteur Raymond sourit en le regardant d'un air moqueur.

— Celui qui veut s'attaquer aux serpents, dit-il, doit prendre garde à leurs morsures, et se pourvoir d'un antidote. Heureusement j'étais là. Veillez bien et soyez patient, je reviendrai bientôt.

La porte se ferma... il était parti.

Charlot trempa un linge dans le bol, et, s'asseyant à côté du lit, il baigna les tempes de son ami, avec une adresse presque féminine.

Drôle d'individu que ce médecin, se dit-il, tout en faisant son office de garde-malade ; mais que peut signifier tout ce mystère ? S'il veut réellement du bien à mademoiselle Keradeuc, pourquoi n'est-il pas resté lui-même auprès de Georges et ne m'a-t-il pas indiqué tout de suite le chemin à suivre ? Et penser aussi, que la pauvre Jeanne Mathieu est prisonnière dans cette horrible maison ! Quel bonheur ce sera pour sa vieille mère, qui la croit morte, de la serrer de nouveau dans ses bras !

Le temps s'écoula, et Charlot était encore plongé dans ses réflexions, quand Georges ouvrit lentement les yeux, et regarda autour de lui avec étonnement.

Où suis-je ? murmura-t-il, à voix basse, et comme s'il s'éveillait d'un songe.

Charlot, surpris et embarrassé par cette question inattendue, répondit involontairement :

— Où nous sommes, je n'en sais rien, mais dans la maison d'un ami, je suppose, puisque c'est le docteur noir qui vous a fait transporter ici.

Par un mouvement subit, Georges se souleva sur le coude.

Il avait reconnu la voix de son compagnon.

— Charlot ! Charlot ! dit-il vaguement, comme quelqu'un qui rassemble ses pensées, comment se fait-il que tu sois ici ?

Soudain la mémoire parut lui revenir.

Il poussa un cri, et saisissant Charlot par le bras, il le regarda fixement en face.

— Où est Emma ? demanda-t-il ; qu'est-ce qu'ils en ont fait ? Parle ! Réponds-moi ! Est-elle en sûreté ?

Charlot ne répondit pas.

Que pouvait-il dire ? La vérité pouvait être dangereuse dans l'état de faiblesse où était son ami. Celui-ci vit son hésitation, et en devina la cause.

— Je devine tout ! s'écria-t-il ; elle est retombée en son pouvoir ! ne crains pas de tout me dire, entends-tu ? tout, car il est préférable que tu ne me caches rien . . . l'anxiété, le doute me seraient insupportables.

— Elle n'est perdue que pour un temps, répliqua Charlot, ému par le ton suppliant de son ami. Il a promis de nous mettre sur la trace du misérable, et si seulement vous pouviez rester tranquille pour l'instant, monsieur Georges, demain à pareille heure nous serions en chasse.

— Il . . . qui ? demanda France.

— Le docteur noir . . . le docteur Raymond.

Alors voyant que le danger servait plutôt à irriter sa curiosité qu'à la satisfaire, Charlot lui raconta tout ce qui était arrivé depuis le moment, où, en arrivant avec le fiacre, il l'avait trouvé baignant dans son sang.

Georges l'écouta avec avidité, s'étonnant de l'étrange intérêt que le docteur Raymond semblait prendre à ses mouvements, et de sa mystérieuse réapparition à l'heure où il avait le plus besoin de ses secours.

A son tour, il raconta à Charlot l'arrivée soudaine de Mortagne, le combat qui avait suivi l'incident du poignard brisé, et le reste.

Cependant le docteur Raymond rentra bientôt.

— Est-ce qu'elle serait empoisonnée ? murmura-t-il d'une voix si basse que Charlot ne put l'entendre. Quand Mortagne frappe, il est généralement sûr de son coup. J'agirai comme si elle l'était, à tout hasard.

Il tira de sa poche une petite trousse en cuir, l'ouvrit, et laissa voir à Charlot, qui regardait dedans avec une émotion assez vive, une douzaine de petites bouteilles remplies de diverses couleurs.

Le docteur en choisit une, et donnant la trousse à tenir au jeune marin, il se pencha sur Georges.

— Le sang cesse déjà de couler, dit-il. C'est comme je l'attendais ; mais il est encore temps.

Il ôta le bouchon en cristal de la fiole, et laissa tomber quelques gouttes de son contenu dans la blessure.

Puis il reprit la trousse des mains de Charlot, remit la bouteille à sa place, et tira de l'une de ses poches un morceau de toile qu'il imbiba

soigneusement du contenu d'une autre bouteille. Cela fait, et après avoir appliqué le morceau de toile sur la blessure, le docteur choisit un troisième flacon, ouvrit, non sans quelque difficulté, les dents du malade, et versa dans sa bouche quelques gouttes d'un liquide brillant et clair comme de l'eau.

L'effet fut magique.

La respiration qui était presque entièrement suspendue, redevint visible ; et au bout de quelques minutes la poitrine se souleva avec régularité. La couleur revint aux lèvres et aux joues, et quoique les yeux restassent encore fermés, il était clair que la mort avait lâché sa proie qui dormait maintenant d'un sommeil réparateur.

Le docteur se tourna vers le jeune marin.

— Mes drogues n'ont pas perdu leur pouvoir, dit-il, la blessure se cicatrise déjà, et dans quelques heures votre ami sera debout.

Charlot allait exprimer toute sa reconnaissance ; mais la froideur du médecin le paralysa.

— Il faut que je vous quitte, dit ce dernier ; mais je reviendrai bientôt, et je vous dirai quel chemin vous devrez prendre. Une fois sur la trace, vous n'aurez plus qu'à la suivre rapidement et avec précaution, car de votre prudence dépendra le résultat.

— Les délais sont dangereux, répliqua Charlot, en songeant à Emma Keradeuc, mais on ne peut les éviter, sans doute.

— Ne bougez pas d'auprès de votre ami avant que je sois de retour, continua le docteur, et jusqu'à ce qu'il s'éveille, ce qui aura lieu dans une heure, baignez-lui le front et les tempes avec la lotion que j'ai versée dans ce bol.

Tout en parlant, il s'approcha de la porte, l'ouvrit, et s'arrêta sur le seuil.

Georges, qui s'était à demi soulevé sur le lit, s'assit tout à fait.

Le docteur noir avait prophétisé vrai, le changement était miraculeux.

— Je n'éprouve pas de douleur, dit-il, seulement une petite faiblesse. Pourquoi ne partirions-nous pas tout de suite ?

Il voulut se lever, mais il chancela aussitôt, et si Charlot ne l'eût retenu dans ses bras, il serait tombé.

— Non, dit le jeune marin, en secouant la tête, il faut attendre le docteur ; si quelqu'un peut vous remettre promptement sur vos jambes, monsieur Georges, c'est lui assurément. Ainsi veuillez donc vous reposer tranquillement jusqu'à son retour, qui ne se fera pas longtemps attendre ; car quelque chose me dit qu'il est tout autant que nous intéressé dans tout cela, quoique par des motifs différents.

Georges suivit le conseil du jeune marin, et celui-ci, pour calmer son impatience, lui raconta l'histoire d'Emma Keradeuc. C'était la première fois qu'il entendait dans ses détails le récit du naufrage, et comment elle avait été sauvée par le chien de M. de Moidrey.

— Je ne crois pas que jamais un chien ait été plus aimé que ne le fut celui-ci par tous les habitants de Saint-Germain, dit-il ; quand il mourut, il y a quelques années, on l'enterra dans cette partie de la propriété de Moidrey qui a vu sur la mer. Tout le monde voulut y assister, et Mlle Emma marchait en tête de la procession. Je m'en souviens comme si c'était hier, quoique je ne fusse qu'un enfant à cette époque. Mlle Emma pleurait à fendre le cœur.

— C'est étrange, répliqua Georges, après plusieurs minutes de réflexion, . . . mais aux souvenirs de mon enfance se mêle aussi l'image d'un noble chien. Ce fait est que c'est le seul souvenir que j'ai conservé des premiers temps de ma vie, celui-là est le visage plein de douceur d'une femme, qui m'embrassait avec amour et tendresse, et que je suppose être ma mère.

— Vous ne l'avez jamais connue ? demanda Charlot.

Jamais ; . . . ni mon père ni ma mère. Ma vie commence au temps où, petit enfant, je fus recueilli dans un bateau, par le capitaine d'un navire américain. Comment je me trouvais là perdu au milieu de l'Atlantique, à des centaines de lieues de tout rivage, . . . c'est un obstacle que, probablement, le temps ne fera que rendre plus obscur.

— Et vous n'avez aucun indice qui puisse vous mettre sur la trace de vos parents ?

— Aucun ; excepté, comme Emma Keradeuc, le souvenir que j'ai d'avoir eu pour compagnon de mes jeux, un gros chien, et cette douce image de femme qui se penchait sur moi en me souriant. Rien n'est clair . . . rien n'est défini . . . une vague confusion de scènes et de figures m'échappent au moment où je veux les saisir.

Longtemps ils continuèrent à parler ainsi. Tout à coup, la porte s'ouvrit sans bruit, et le "docteur noir," comme Charlot l'appelait, glissa dans la chambre.

Après avoir félicité son malade sur son état qu'il trouva sensiblement amélioré, et l'avoir assuré que, avant la fin de la journée sa guérison serait complète, s'il voulait continuer à se laisser guider par lui, le docteur coupa court aux remerciements que Georges s'appêtait à lui faire.

— Je vous ai déjà dit que c'est pour moi, et nullement par amitié ou affection pour vous, que vous me trouvez être votre ami, dans ces circonstances, dit-il ; je ne mérite pas les remerciements et je n'en désire aucunement.

— Et vous nous aiderez à découvrir la nouvelle prison où ce misérable veut enfermer cette jeune fille ? demanda Georges.

— C'est déjà fait.

— Où est-elle maintenant ? s'écrièrent à la fois les deux jeunes gens.

— Cela, je ne puis vous le dire. Mais elle se rend dans le Devonshire,

près de la mer. Rodolphe Mortagne a acheté là ou loué un vieux château ou une tour, et c'est dans cette tour qu'il la conduit.

—Vous savez comment elle se nomme ?

—La tour du Phare. D'après la description qu'on m'en a faite, elle est située sur un rocher, comme je vous l'ai dit, au bord de la mer.

—Nous allons partir tout de suite, s'écria Georges, qui s'était levé une seconde fois.

—Ce serait une folie. Mortagne a prévu le cas où il serait poursuivi ; mais si ses soupçons étaient éveillés, il changerait sa destination.

—Alors, que conseillez-vous ?

—Reposez-vous aujourd'hui, et vous agirez demain. Je vais préparer une potion que vous prendrez tout à l'heure : cela vous procurera quelques heures de sommeil ; et quand vous vous réveillerez, vous ne vous sentirez plus de votre accident.

Quand vous serez éveillé, continua-t-il, vous pourrez quitter cette maison, et retourner à votre hôtel. Ce timbre, que voici sur la table, vous servira à appeler un domestique, qui vous aidera à vous habiller. Je dois vous dire aussi, qu'il serait inutile de le questionner, attendu qu'il est muet, . . . pour tout le monde, excepté pour moi !

—Et que vais-je faire durant tout ce temps ? demanda Charlot.

—Retournez à votre hôtel, et procurez-vous deux chevaux, capables de supporter la fatigue d'un long voyage. Votre ami vous rejoindra en quelques heures. Ce soir, un messenger vous portera un papier sur lequel vous trouverez soigneusement indiquées les routes que vous aurez à suivre séparément.

—Séparément ! s'écria Charlot, en changeant de visage.

—Il le faut ; les deux chemins sont assurément dangereux, car Mortagne a de l'argent, et il n'en est pas avare. Mais, avec de la prudence un de vous arrivera à la tour du Phare. En voyageant séparément, vous doublez vos chances.

Cette dernière considération triompha de toutes les objections ; et les deux jeunes gens, quoiqu'il leur en coûtât de se séparer, témoignèrent au docteur Raymond leur empressement à suivre ses conseils.

— Et-ce que nous ne vous reverrons pas avant notre départ ? demanda Georges.

—Non. J'ai moi-même un voyage à faire, mais . . . et il rit de son rire sardonique et moqueur . . . au moment où vous m'attendrez le moins, je serai près de vous. Je vous ai déjà prouvé que vous avez un important allié dans le docteur Raymond.

Sa main était sur le bouton de la porte, et il allait sortir aussi soudainement qu'il était entré, quand une question de Charlot l'arrêta.

—Il y a aussi une jeune fille, . . . Jeanne Mathieu, qui est aussi prisonnière de ce Mortagne, dit-il. Elle est dans la maison où nous avons pénétré la nuit dernière.

—Elle y était, répliqua le docteur ; mais elle n'y est plus. Elle accompagne celle que vous me nommez “ la perle de Saint-Servan.” Avez-vous d'autres questions à m'adresser ?

—Non.

Le docteur ouvrit la porte avec une sorte d'impatience.

—Ce soir, mon message, dit-il ; demain, au lever du jour, vous vous mettez en route.

La porte se referma... il était parti.

XIX.

UNE RENCONTRE. — UN SERVICE RENDU N'EST JAMAIS PERDU.

Le soir de ce même jour, George France et Charlot étaient prêts à se mettre en route.

La potion du docteur noir, comme les drogues qu'il lui avait déjà administrées, avait fait des merveilles.

Le message du docteur arriva, avec le papier sur lequel étaient indiquées, comme sur une carte de géographie, les routes que Georges et Charlot devaient prendre chacun séparément.

Au premier rayon de l'aurore, ils sautèrent en selle, et, après avoir échangé une cordiale et affectueuse poignée de main, ils se séparèrent.

Nous laisserons, pour un temps, Charlot suivre sa fortune, et nous raconterons quelques-unes des aventures qui survinrent à notre héros.

Nous ne ferons pas le tableau des contrées qu'il traversa avant d'arriver dans le comté de Devon. Nous dirons seulement que, dans la plupart des auberges dans lesquelles il s'arrêtait le long de la route, il trouvait des traces de celle qu'il cherchait. Dans l'une, ce fut un bout de ruban qu'il reconnut lui avoir appartenu, et qui lui fut remis par la femme de l'auberge.

—On lui avait recommandé, dit-elle, de le donner à un Français de sa tournure, qui devait passer par là, le lendemain, c'est-à-dire ce même jour où elle avait l'honneur de lui parler.

—Qui est-ce qui vous l'a donné ? demanda Georges avec une grande agitation.

—Une personne noire... un *nègre*.

On peut faire remarquer, en passant, que dans le peuple, on appelle *nègre* tous les gens de couleur, sans s'inquiéter des ombres.

—Un homme petit, vif, avec des yeux perçants, une barbe et des moustaches ? demanda Georges.

L'aubergiste secoua la tête.

—Milord se trompe, dit-elle. Il n'avait pas de barbe et pas de moustache. Il était vêtu d'un pantalon et d'un paletot blanc, et il était évidemment au service d'un monsieur très-riche.

—Et avec ce monsieur, y avait-il des dames ? demanda Georges avec anxiété.

—J'ignore qui il avait avec lui, dit-elle vivement. Il y avait quelqu'un dans la voiture, mais ce n'était point mon affaire. Ce que je puis dire, c'est que ce monsieur ne regardait pas à son argent, et payait bien.

—Mais si d'autres se montraient aussi généreux et payaient mieux ?

La femme secoua la tête.

—J'ai promis de vous donner ce ruban, dit-elle, et je l'ai fait ; vous me donnerez pour cela ce que vous voudrez. Ma besogne est de servir à boire et à manger, et non de répondre à des questions.

Georges, après quelques moments de silence, paya avec une libéralité qui fit briller dans les yeux de la femme un éclair de plaisir, et s'appréta à se remettre en route.

Il allait faire tourner la tête de son cheval, quand l'aubergiste, mue par une impression soudaine, posa la main sur la bride.

—Vous avez une figure qui plaît, lui dit-elle, la main ouverte ; et ce serait une pitié qu'il vous arrivât du mal. Il y avait une dame, et d'une rare beauté, qui m'a fait des signes, mais la voiture était trop bien gardée pour que je pusse lui causer.

—Etait-elle bien portante ou souffrante ?

—Elle paraissait assez malheureuse. Est-ce que vous la cherchez ? demanda-t-elle brusquement.

—Pourquoi me demandez-vous cela ?

—Parce que celui-là doit avoir de bons gants qui veut mettre la main dans un panier de serpents. Il y a du danger à courir sur la route.

—Quel danger ?

—Je l'ignore ; mais je suis sûre qu'il y a du danger dans toutes les affaires auxquelles Matteo le borgne est mêlé.

Avant que Georges put lui demander ce que c'était que Matteo le borgne, son mari, un rustre assez repoussant apparut, sur le seuil de la porte et ordonna rudement à sa femme de rentrer.

—Soyez sur vos gardes, dit cette dernière à voix basse à Georges en se retournant.

Les ombres de la nuit commençaient à descendre dans la plaine, lorsque Georges France, qui avait ce jour-là fait une longue route à travers un pays des plus accidentés, vit son cheval se cabrer soudain, avec une violence qui faillit le renverser.

Puis l'animal se tint immobile, la tête en arrière, les yeux dilatés, en tremblant de tous les membres, et montrant tous les signes d'une grande terreur.

(A continuer.)

LES
ZOUAVES
PONTIFICAUX DU CANADA

A
LEURS COMPAGNONS DE FRANCE.

Le dix-neuf février dernier, les Zouaves pontificaux Canadiens s'assemblaient, à Montréal, au nombre de plus de cent-vingt, pour célébrer le troisième anniversaire de leur départ pour Rome, et pour fonder entre eux une société, à laquelle ils donnèrent le nom ' d' *Union Allet,* ' en souvenir du brave colonel de leur Régiment. Dans cette réunion, les Zouaves décidèrent de donner un témoignage public d'admiration et de sympathie à leurs frères d'armes de France, en leur envoyant une adresse et en faisant chanter un *Libera* solennel pour ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille. Ce *Libera* fut, en effet, chanté à Notre Dame, le 14 Mars dernier. Voici comment le *Nouveau Monde* rendit compte de la cérémonie.

DÉMONSTRATION FUNÈBRE.

“ La démonstration d'hier soir à Notre-Dame, en l'honneur des Zouaves pontificaux français décédés, prendra rang parmi les plus belles cérémonies religieuses dont a été témoin ce vaste temple. On ne peut la comparer qu'à celles qui ont vu le départ des zouaves canadiens pour Rome, le 19 février 1868, et leur retour au pays après la prise de la ville éternelle par l'armée du roi-voleur. C'était la même foule qui se pressait dans son enceinte, et le même sentiment religieux qui animait les fidèles.

Rarement nous avons vu plus belles décorations funèbres. En entrant, l'œil était étonné en apercevant au milieu de la grande allée un magnifique catafalque surmonté d'une haute colonne funéraire. Sur le sommet de la colonne reposait sur un socle entouré de drapeaux tricolores, la statue de la France en pleurs. Au dessous on lisait l'inscription suivante : *Sa gloire incomparable a été changée en deuil et en larmes ;* et plus bas ces mots : *La France au Canada.*

Le catafalque était flanqué de quatre autres petites colonnes militaires, sur la base desquelles étaient étalés des faisceaux d'armes et des boulets de

canon. Sur la face extérieure de chacune d'elles se lisaient des versets des Saintes Ecritures appropriés à la circonstance, tels que *Manu quidem pugnantes, sed Dominum orantes—Quomodo ceciderunt fortes in prolio* ; et ceux-ci : “ Rachel qui pleure ses enfants et qui ne veut point recevoir de consolation parce qu'ils ne sont plus,” “ Alors il y eut un grand deuil parmi le peuple d'Israël et dans tout le pays.” De là le regard se portait sur le maître-autel richement tendu de noir ainsi que les autels latéraux et le tour des jubés.

Nous apprenons que c'est M. Chabert, principal de l'Institution des Beaux-Arts, qui a été chargé du soin des décorations. Il a très-bien exécuté les divers travaux confiés à son talent et le plus grand succès est venu couronner ses efforts.

En avant du catafalque était une pièce réservée aux Zouaves Canadiens. Il y en avait près de 150, la plupart en uniforme, venus de toutes les parties de la province pour rendre un dernier hommage à leurs camarades défunts. Autour de la décoration funèbre étaient rangés sur deux haies 30 Zouaves, l'arme au bras, et à la tête desquels on remarquait la stature carrée du lieutenant Taillefer, qui leur jetait le commandement d'une voix mâle et brève. Ils composaient la garde d'honneur.

Au chœur on distinguait, au milieu d'un grand nombre de prêtres, Monseigneur Bourget, Evêque de Montréal, Mgr. Lynch, Archevêque de Toronto, et Mgr. Pinsonnault, Evêque de Birtha. Près de la balustrade se trouvaient les membres du Comité des Zouaves et l'état-major du régiment des Chasseurs-Canadiens et, dans d'autres parties de la nef, les élèves de plusieurs insitutions.

Après l'exécution d'une marche militaire, familière aux Zouaves, par la musique des élèves du Collège de Montréal, du *Dies iræ* et du *Requiem* de Mozart sur l'orgue, le Rev. M. Colin, prêtre de St. Sulpice, monta en chaire.

L'éloquent Orateur prit pour texte de son oraison funèbre ces paroles tirées du livre de la Sagesse : “ Il les a trouvés dignes de lui et il les a reçus en holocauste.” M. Colin s'est distingué, comme toujours, par la force du raisonnement, de la logique, par la clarté des idées et la beauté de la diction. Il a démontré que ces héros, dont nous déplorons la perte, se sont couverts de gloire en défendant l'œuvre des siècles : en protestant contre la plus sacrilège des spoliations et en mourant pour la grande cause de la liberté et de la patrie. Son invocation à la France a été surtout remarquable ; on voyait frissonner l'auditoire sous l'effet de sa parole ardente, et plus d'une larme est tombée des yeux des fidèles émus.

La musique des Chasseurs a joué ensuite la “ Marche de la Mort ; ” puis le Chœur de Notre-Dame, sous l'habile direction du Rév. M. Barbarin, a

chanté avec beaucoup d'effet le *Libera*. Lorsque le temps de l'absoute fut arrivé, le lieutenant Taillefer commanda à la garde d'honneur de présenter les armes, et le clairon fit entendre la sonnerie funèbre usité en pareille circonstance. Alors Mgr. de Birtha fit l'absoute, et Sa Grandeur ayant terminé la cérémonie, la foule s'écoula lentement, emportant un pieux souvenir de cette démonstration bien propre à inspirer de nobles sentiments à notre religieuse population."

DISCOURS DE M. COLIN. (1)

Invenit illos dignos se... et quasi holocausti
hostiam accepit illos.

Il les a trouvés dignes de lui... et les a reçus
en holocauste.

(Sagesse III—6)

MES SEIGNEURS, MES FRÈRES.—A la vue de ces insignes lugubres, et aux souvenirs déchirants qu'ils nous rappellent, si nous suivions le premier mouvement de notre cœur, nous nous écrierions avec le Roi David, déplorant les malheurs de sa nation : O Israël ! considère l'étendue de tes plaies et la profondeur de tes maux ! Ils sont tombés, tes enfants généreux, ces intrépides guerriers, l'élite de tes armées ! Ils sont tombés sous le fer ennemi ! Mais l'honneur couvre leur dépouille et s'attache à leur mémoire. Plus rapides que les aigles, plus forts que les lions, partout ils répandaient la terreur, partout ils semaient la mort. Jamais leur bras vaillant ne s'est levé en vain ; jamais leur épée redoutable n'a manqué sa victime. Mais le nombre l'a emporté sur le courage. Montagnes de Gelboé, théâtre de ce désastre, que la rosée, que la pluie du ciel vous soient à jamais refusées ; que vos pentes, jadis fertiles, demeurent sans culture et sans moisson, et que la nature, dans sa douleur, lève sa main désolée et vous enveloppe d'un deuil éternel. *Considera, Israel, pro his qui mortui sunt super excelsa tua vulnerati. Inclyti, Israel, super montes tuos interfecti sunt : Quomodo ceciderunt fortes ?*

Mais ne ferons-nous entendre, en cette pompe solennelle que de stériles gémissements ? Les cendres magnanimes, que nous vénérons, ne réclament-elles pas d'autres éloges, et la foi, qui nous éclaire, ne peut-elle nous conduire à des sentiments plus élevés ? Ouvrons le Livre des Ecritures, et voyons comment l'Esprit-Saint parle lui-même du trépas des justes et des héros. Dieu, dit-il, les a trouvés dignes de lui et les a reçus

(1) Nous devons demander pardon à M. Colin d'avoir osé reproduire son discours. Nos notes ne nous ont pas permis de donner intégralement ce magnifique morceau d'éloquence ; mais nos compagnons de France ne laisseront pas de nous savoir gré de cette analyse et de certains passages que nous avons pu fidèlement recueillir.

en holocauste. Tels sont les deux grands desseins pour lesquels Dieu permet quelquefois, contre tous les calculs de la sagesse humaine, la mort prématurée des justes, qui servent sa cause, la cause du droit de la justice, de la piété. Il les appelle à lui soudainement, quand il lui plaît d'abord, parce qu'il les trouve dignes de son nom et suffisamment glorifiés, *invenit illos dignos se* ; ensuite, parce qu'il veut en faire les victimes d'agréable odeur, qui paieront pour le salut des autres. *Et quasi holocausti hostiam*. Double pensée, grande, profonde et consolante, qui se révèle, au flambeau de la foi, en face des cendres bénies de nos jeunes et intrépides héros : une pensée de gloire et une pensée d'espérance ; pensée de gloire pour eux, à cause de la magnanimité de leur courage ; pensée d'espérance pour nous, à cause de la pureté du sang qu'ils ont versé. Résumons tout en deux propositions.

Premièrement, ils ont honoré leur siècle, par l'héroïsme de leur courage, voilà leur gloire.

Deuxièmement, ils ont purifié leur siècle, par le sacrifice de leur sang, voilà notre espérance.

Rendons à leur valeur le digne tribut d'admiration qu'elle mérite, et affermissons-nous dans la confiance et dans la foi, en songeant à la vertu de leur sacrifice.

LEUR GLOIRE.

La voix du prophète s'élève à travers les siècles, *justus perit !* Le juste est outragé, insulté, baffoué, conspué, persécuté. Cri de compassion pour la plus auguste des infortunes ; cri d'effroi à la vue des catastrophes qui se précipitent ; cri d'alarme lancé à toutes les puissances de la terre. Mais en vain cette voix puissante retentit aux quatre coins du monde ; tous les pouvoirs se taisent, et partout règne un silence morne et lugubre... *Et non est qui recogitet in corde suo...* Silence criminel et sinistre, qui n'est entrecoupé que par l'horrible cliquetis des armes, et l'effroyable fracas des couronnes qui se brisent et des trônes qui s'écroulent sous les coups du canon.

Autrefois, quand les Papes assiégés en appelaient à la conscience des nations, les plus grands des monarques accouraient aussitôt, pour défendre le patrimoine de St. Pierre. Puis, bénis par la main auguste du Pontife Suprême, ils revenaient se faire aimer des peuples et fondaient des empires.

Aujourd'hui, les princes insoucians ou hostiles se retirent, et les peuples, sans respect, les chassent de leurs états et leur jettent au front les débris de leurs sceptres.

Eh ! quoi ! n'en reste-t-il pas sept mille qui n'ont pas encore courbé le

genou devant l'idole de Baal — la hideuse, impie et dissolvante Révolution !

Soldats du Christ, de la Religion, de la Justice, de la Patrie, vous êtes de ces sept mille. Ceignez vos glaives, enflammez-vous d'ardeur, courez, volez à la défense du Père de vos consciences et de l'héritage de l'Église. Vous n'avez point courbé le genou devant l'idole de Baal.

Quant à vous, ô héros, dont nous célébrons le noble trépas, admirables victimes du devoir, qui succombâtes, en dignes fils de l'Église, sur la terre ensanglantée de votre patrie, vous avez immortalisé le nom illustre que vous avez dignement porté.

Et trois mots de gloire, semblables à trois rayons d'immortelle splendeur, seront gravés par la main des temps sur la pierre de votre tombe.

Première gloire—Vous avez défendu l'œuvre des siècles.

Deuxième gloire—Vous avez protesté contre le plus sacrilège des forfaits.

Troisième gloire—Vous avez combattu pour la grande cause de la liberté.

Première gloire. Remontons les âges jusqu'au huitième siècle ; et de là, poursuivons quinze siècles plus loin ; nous embrassons dans cette espace à peu près toute l'histoire connue de l'humanité. Que rencontrons-nous sur notre course ? Tout au plus cinq ou six grands noms—vraies figures gigantesques, détachées du plan commun, pour tracer la ligne des temps, et grouper toute l'histoire en quelques périodes. Mais ces noms, à quoi sont-ils attachés ? Aux siècles mêmes qui les emportent—et ces siècles, à leur tour, qui les meut, qui les pousse, qui les dirige, sinon la main souveraine de Celui qui conduit tout d'une manière infaillible au dessein qu'il a marqué ? Ainsi tout roule sous la main éternelle de Dieu, et les siècles et les choses, et les princes et les empires.

Or, à quoi se termine ce vaste travail des siècles ? Pourquoi cette succession d'empires qui naissent, et d'empires qui tombent ? De gloires brillantes et de catastrophes désastreuses ? Pourquoi l'Assyrien, qui voit sitôt tomber sa gloire ? Pourquoi le Perse qui lui succède ? Le Grec qui renverse le Perse ? Et le Romain qui absorbe tout dans l'unité du plus vaste des empires ? Pourquoi ? . . . Pour l'Église, et pour elle seule.

Au temps marqué, la petite pierre prédite par le Prophète se détache, sans main d'homme, des montagnes éternelles, roule sur leurs flancs et descend jusque dans l'étable ignorée de Bethléem. Là, dans cette patrie de l'humilité, de la pauvreté, de la faiblesse et de la souffrance, elle s'arrête, s'enfonce, s'enracine, croît, grandit, se développe, brise le géant des empires, s'étend encore et commence à se former en un monument colossal—c'est l'Église. Apparaît Constantin qui travaille sous l'œil de Dieu à en asseoir les fondements extérieurs, et après lui vient

Charlemagne, qui de sa main chargée de gloire, en cimente au dehors les indestructibles assises.

Le monument est achevé—solide, vaste, majestueux, éternel, il emplit l'univers. Les siècles ne l'emportent point ; mais, au contraire, il contient et emporte les siècles, et avec eux, tout ce qui s'y rattache—la destinée des empires, le sort des princes et des rois, la fortune des nations, la cause des consciences, le progrès, la dignité, la perfection et le bonheur des peuples. Immuable en elle-même, l'Eglise meut tout dans l'univers. . . .

Telle est l'œuvre des siècles, enfantement gigantesque des pensées éternelles, auquel Dieu fait servir, à leur insu, les princes et toutes leurs vicissitudes, leurs triomphes comme leurs infortunes. Telle est l'œuvre magnifique que les pouvoirs humains semblent ne plus connaître et que vous avez eu l'intelligence royale de comprendre—l'œuvre divine pour laquelle vous avez affronté les périls, bravé les insultes, essuyé les ignominies, sacrifié vos pères, vos mères, vos plus belles espérances, les douceurs du foyer domestique et même votre vie.

Vous étiez vraiment dignes de Dieu. *Invenit illos dignos se.* Voilà votre première gloire.

Deuxième gloire—O cieux épouvantés, détournez votre face ! Terre désolée, couvre-toi d'un voile impénétrable ! De quel immense forfait ne sommes-nous pas les témoins malheureux !

Autrefois, le premier César converti, tout fumant encore de l'encens qu'il brûlait aux idoles, élevait des basiliques au Pontife Suprême, lui donnait des palais, lui livrait Rome et par respect se retirait à Byzance.

Et de nos jours, un prince issu de la race des Saints, vole au Pape son Quirinal, l'emprisonne au Vatican et lui ravit sa Ville Eternelle.

Quand le grand Charlemagne, couronné de plus de vingt victoires, voyait de loin s'approcher vers lui la majesté auguste du Vicaire de Jésus-Christ, sautant de cheval, il tombait à genoux et se courbait avec amour et vénération, lui et toute sa cour, sous la bénédiction du père de son âme.

Et maintenant, un monarque sans nom, jouet ridicule d'une bande méprisable de sauvages démolisseurs, insulte le Pape, brave ses anathèmes et le dépouille de ses Etats.

Et à quel titre, roi impie et sacrilège, portez-vous donc la main sur le patrimoine de St. Pierre—l'héritage de l'Eglise et le trésor de deux cents millions de Catholiques ? Ouvrez, prince, ouvrez le livre de vos propres lois, de ces lois qui sont la force, le nerf, le soutien, la base du trône même qui vous porte. Qu'y a-t-il de plus sacré dans votre code et dans celui de toutes les nations, que la fermeté du contrat ou le droit de la propriété ? Et parmi les contrats, quoi de plus inviolable que le droit de la donation, surtout la donation ayant pour cause la piété et la religion ;—pour motif, les services les plus signalés ;—pour titres, les actes publics les plus

solonnels;—pour confirmation, des édits royaux ou des concordats sans cesse renouvelés—et enfin, pour dernière sanction, l'investiture d'une prescription la plus longue, la plus paisible, la plus authentique, la plus légitime ?

Or, ces biens que vous pillez, ô le plus impie des monarques ! ces Etats que vous confisquez, cette Ville des martyrs que vous profanez, ne sont-ils pas une propriété, la propriété du monde catholique, la propriété des Pontifes Souverains, fondée sur l'inviolabilité d'un semblable contrat revêtu de tant de titres ?

Compulsez les monuments de l'histoire. En sept cent cinquante-cinq, Rome et ses environs ne se trouvaient-ils pas déjà, par une suite de concessions, sous la puissance de St. Pierre, et ne formaient-ils pas sans contestation, depuis des siècles, et peut-être depuis Constantin, le droit inaliénable du Saint-Siège ?

Astolphe, alors le plus terrible des Lombards, ne fut-il pas contraint d'en fournir un témoignage manifeste ?

Pepin, son redoutable vainqueur, qui l'obligea à *restituer* les terres de l'Eglise, n'accrut-il pas ces terres par sa royale munificence ?

Charlemagne, noble héritier de Pepin, ne suivit-il pas des traces si généreuses ?

Et Louis, fils de Charlemagne, ne vint-il pas confirmer encore ce qu'avait établi, avec tant d'autorité et de grandeur, son auguste père, son glorieux aïeul, et la volonté des siècles qui les précédèrent ?

Que dire maintenant du serment fameux par lequel l'illustre Othon, cent ans plus tard, et après lui, Saint Henri, tous deux empereurs d'Allemagne, perpétuèrent l'éclatante tradition du pouvoir temporel des Papes ?

Que dire aussi des Concordats qui se succédèrent, jusqu'à nos jours, entre le Saint-Siège et les diverses Puissances, telles que la France, l'Autriche, l'Espagne, le duché de Milan, la Sardaigne, le Royaume de Naples, le Wurtemberg, et même la Russie ?

Cette longue chaîne, non interrompue, de faits, de décrets, de diplômes, de contrats et de titres, enveloppée et revêtue de toute la force que les lois du genre humain, unies aux lois éternelles, communiquent à une prescription de quinze cents, ou au moins, de douze ou treize cents ans, ne fonde-t-elle pas, en face du tribunal de Dieu, des sociétés, et de la conscience, le droit, le domaine le plus mémorable, le plus indestructible, le plus saint qui soit dans les annales de l'histoire ?

Et c'est sur ce droit, sur ce domaine, monarque sans principes, que vous osez porter votre main lourde d'iniquités ? Ne vous faut-il pas, pour en arriver à cette criante impudence, déchirer à la fois et les pages de votre code, et les traditions et les lois de tous les peuples de l'univers ?

Qu'avez-vous, ô fils dégénéré d'ancêtres trahis, pour justifier devant les siècles accusateurs, votre folle et cupide violence ?

Sera-ce le prétendu vœu de la nation ? Hé ! quoi ! Ne comptez-vous pour rien les réclamations, les dénégations justes, fortes, pressantes de deux cents millions de catholiques ? N'aurez-vous point égard aux condamnations foudroyantes du prince des Apôtres et de Jésus-Christ, votre Dieu ? Tant de protestations et d'anathèmes ne l'emporteront-ils pas dans votre conscience sur les cris sauvages d'une horde avilie ?

Sera-ce même, un récent plébiscite ? Un plébiscite ! . . . Appelez-vous ainsi un acte méprisable, qui n'a rien eu, rien de la liberté dont il est censé l'incorrupible et essentielle expression.—Un acte menteur, frauduleux, dérisoire, sans valeur—quelques votes jetés dans l'urne par une faction soudoyée, ou extorqués à la faiblesse par la vue du sabre et du canon ? Est-ce là un plébiscite ?

Mais fût-il librement émané—ce qui n'est pas—qu'il n'en demeurerait pas moins frappé d'impuissance, à l'effet de détruire un ordre de choses que réclame impérieusement le bien suprême de toute la chrétienté. Ignorez-vous que les lois fondamentales du genre humain, lesquelles partout font céder les causes particulières à la grande cause générale, établissent le peuple des Etats Pontificaux dans une telle dépendance et de telles relations envers l'universalité de la vaste famille catholique, qu'il n'a pas à se choisir, sur les domaines sacrés, où il vit, la forme de son gouvernement ? S'en est-il, du reste, jamais plaint lui-même ? Et ce sort exceptionnel lui venant du droit même des nations, l'Eglise en est-elle blâmable ?

Ne serait-ce pas une criante injustice qu'il fût interdit à la Société, mère de nos destinées, la plus parfaite, la plus étendue, la plus nécessaire parmi les hommes, ses intérêts majeurs et généraux l'exigeant, de suspendre, en paix, dans ses propres terres et là, où réside le centre de son pouvoir, l'exercice de quelques droits politiques, lorsque, pour des fins analogues d'indépendance, mais d'un ordre inférieur, la fière République, qui nous avoisine, suspend, sans réclamation quelconque, les mêmes droits dans la Columbia, où siègent sa Capitale et son Congrès ; enlève l'autonomie propre à cette province enclavée entre deux autres Etats ; la frappe, sans l'avoir consultée, d'une sorte de neutralité, et la soumet, dans l'intérêt commun, à l'administration directe du gouvernement fédéral ?

Le plébiscite du peuple romain est donc nul de droit et de nul effet ; la violence exercée sur les Etats du Saint-Siège, un vol, un scandale, un sacrilège, un attentat à la propriété et à l'ordre public, sans atténuation, sans justification, sans excuse.

Voilà, jeunes et braves guerriers, le crime énorme qui a fait battre vos poitrines de colère, et contre lequel vous vous êtes justement soulevés.—Vous avez protesté contre la grande et ineffable iniquité du XIX siècle.—Vous avez protesté contre des vols audacieux et d'ignobles spoliations ; protesté contre les coupables et sacrilèges envahissements des domaines de

l'Eglise, fruit sacré de la foi des siècles—contre l'oppression de la faible innocente—contre les outrages et les insultes faits à la majesté d'un Pontife, au Vicaire de Jésus-Christ, à un vieillard, à un Pape, à un saint—contre les violences éhontées d'une révolution sans pudeur qui ne se repait que de blasphèmes et de ruines—contre les lâchetés insolentes d'un voleur couronné, qui avilit son nom, souille le trône de ses pères, foule aux pieds la majesté des lois, frappe au cœur la propriété, et compromet la sécurité des familles et des empires.

C'est là, zouaves magnanimes, le second rayon de votre gloire.

Quant à vous, prince impie, craignez de voir tomber sur vous cette sentence formidable de l'Écriture : que jamais on n'a outragé impunément la piété et la religion—*In leges divinas impiè agere, impunè non cedit*. Rappelez-vous, l'histoire nous le démontre, ne l'oubliez pas, rappelez-vous que sous les anathèmes des Papes se cache toujours la glaive des vengeances éternelles, que tôt ou tard il dévore les audacieux qui bravent ces anathèmes. L'avenir vous le prouvera. *Hoc tempus sequens declarabit.* ”

Un jour—et ce sera bientôt peut-être—ce trône, que de vos mains insensées vous ébranlez sur sa base, honteux de vos méfaits, las de vous honorer, s'effondrera soudain pour vous ensevelir sous les décombres. *Hoc tempus sequens declarabit.*

Troisième gloire—Entendez-vous, mes frères, la fille de l'orgueil et de la haine, sœur de l'impicité, mère des tempêtes et des ruines ? L'entendez-vous qui, dans le lointain, crie et murmure, menace et s'emporte, gronde et blasphème ; et puis, se jette furieuse sur la Sainte Eglise de Jésus-Christ, comme une louve sur sa proie ?—C'est la Révolution. Et que demande-t-elle avec tant de colère ? La liberté ? Non—mais sa liberté—et pour condition, l'asservissement de l'Eglise.

L'Eglise, fille du Ciel et de l'éternité, demande, elle aussi sa liberté. Ce sont deux causes en lutte, deux pouvoirs aux prises, deux puissances qui se heurtent.—La liberté de l'Eglise,—mouvement sublime dans l'être, affranchissement des vices, brisement des chaînes du sang et de la chair, ruine des passions, ascension magnifique, hardie, vers les splendeurs de la perfection, dans la plénitude du bonheur par le pur amour.

La liberté de la Révolution, au contraire,—mouvement dans le vide et le néant, égarement dans les abîmes, servitude honteuse sous les passions brutales, avilissement sous le joug du lucre et de la matière, transport délirant vers les profondeurs de l'anéantissement moral.

Deux libertés incompatibles, essentiellement hostiles l'une à l'autre. Qui l'emportera ? L'Eglise ou la Révolution ? La Révolution ? Ah ! plutôt les montagnes seront déracinées de leurs bases, que la cause souveraine de Dieu ne succombe sous les coups de l'erreur !

Pour enchaîner l'Eglise, qu'avez-vous fait, partisans audacieux de la Révolution ? Vous en avez d'abord appelé à la science, et vous avez été vaincus. La doctrine de l'Eglise, ses dogmes, ses mystères sont trop puissamment enchaînés, et trop resplendissants de lumière pour être entamés ou obscurcis par vos sophismes. Vous en avez ensuite appelé au ridicule et à l'ironie, et vous avez été vaincus. L'Eglise a trop de majesté dans ses institutions, trop de magnificence dans son imposante structure et sa sublime hiérarchie, pour être flétrie par vos sarcasmes. Deux fois vaincus, que faites-vous, de nos jours ? Ah ! c'est ici que se révèlent surtout vos mensonges et vos fourberies.

Après vous être tant de fois emportés avec aigreur contre le recours au bras séculier, vous-mêmes, vous l'employez ce bras séculier contre l'Eglise, et vous le levez maintenant pour en frapper, avec impudence au visage, cette mère de nos âmes et de nos consciences. Or, n'est-ce point par le bras séculier que vous pillez ses monastères, que vous jetez au cachot ses évêques et ses prélats, que vous volez les palais, que vous profanez sa Cité Sainte, que vous la dépouillez de ses Etats, hurlant vos blasphèmes sous les fenêtres du Vatican ?

Ici, l'Orateur a montré l'état d'asservissement où se trouverait l'Eglise, si cet ordre impie de choses devait subsister. Il fit voir que le Souverain Pontife en qui est concentré le pouvoir spirituel de l'Eglise, devenant le vassal de la Révolution et le sujet d'un prince, perdrait par là même, soit au dehors, à l'égard des Pouvoirs étrangers, soit au dedans, dans l'exercice de sa juridiction suprême, l'indépendance qui lui est nécessaire pour la liberté de l'Eglise et celle de nos consciences. Il termina par un apostrophe aux Zouaves, montrant quelle gloire faisait rejaillir sur eux le dévouement avec lequel ils étaient accourus à la défense du Pouvoir Temporel, et comment ils avaient par là même vaillamment combattu pour la grande cause de la vraie liberté, la cause de l'indépendance des âmes.

NOTRE ESPERANCE.

L'Orateur appliqua à la France ces paroles du prophète Jérémie : *Vox lamentationis audita est de Sion... Quomodo vastati sumus et confusi vehementer ?* Voici qu'on entend de Sion des plaintes et des cris lamentables... A quelle désolation ne sommes-nous pas réduits et de quelle confusion ne sommes-nous pas accablés ? *Vae mihi quia defecit anima mea propter interfectos.* Mon âme m'abandonne à cause du carnage de mes enfants.—Tableau rapide des désastres de la France... "O Dieu juste et équitable ! s'écria-t-il, pourquoi avez-vous livré en proie la Fille-Ainée de votre Eglise ?.. Pourquoi avez-vous permis que vos plus vaillants défenseurs soient tombés dans le combat ? *Lupus ad vesperam vastavit eos.*

Ce noble trépas qui les glorifie ne serait-il point pour nous le plus rude

de vos châtimens ? Non, confiance et espoir, le prophète ne nous dit-il pas que toutes les voies de Dieu sont miséricorde ? *Universæ viæ Domini misericordia*. Élèvons nos âmes par la foi, au-dessus des vues grossières de la nature ; ne doutons pas que la mort de ceux que nous pleurons, ne soit même pour nous la marque d'un bienfait suprême. *Magni beneficii esse indicium*. Ils ne sont plus, il est vrai ; mais ranimons-nous d'une sainte confiance. Dieu les a acceptés comme des victimes d'agréable odeur pour le salut de leur patrie, et peut-être pour la paix du monde. *Quasi holocausti hostiam accepit eos*.

Quand l'impiété heureuse descendue, comme en nos jours, aux limites du mal, impose sa tyrannie sur les sociétés, tout est perdu, à moins que la vertu à son tour ne s'élève aux limites du bien par le sacrifice du sang. Car il faut alors prendre à la lettre cette sentence de l'épître aux Hébreux : *il n'y a point de rémission sans effusion de sang ; sine sanguinis effusione non fit remissio*."

C'est pourquoi l'Orateur fit ressortir les espérances qui se rattachaient pour nous aux restes vénérés des jeunes Zouaves, en développant les trois pensées suivantes :

1. L'impiété parmi les peuples, est maintenant descendue aux limites du mal.

2. L'espérance n'est plus que dans la vertu, s'élevant aux limites du bien, par le sacrifice du sang.

3. Nos Héros sont tombés, parce qu'ils étaient choisis pour partager ce sublime sacrifice.

1ère Pensée. " Ils sont venus, mes frères, ces temps impies prédits par les Prophètes, où les morts doivent être troublés dans leur repos, ou arrachés de leur sépulcre. Les ossements des rois seront jetés au vent avec les ossements des princes ; les ossements des prêtres avec ceux des prophètes. *Ejicient ossa regum, ossa principum, ossa sacerdotum et ossa prophetarum de sepulchris suis*. Ils sont apparus ces temps de désolation où, selon le cri de douleur du Texte Sacré, la vérité éternelle s'est écroulée et s'est brisée sur la place publique. *Corruit in plateâ veritas*. Ces jours d'infortune et d'opprobre, où l'empire semble aux mains de la race la plus perverse et de la génération la plus méchante. *Cætus prævaricatorum de cognatione pessimâ*—race de conspirateurs qui ne rêvent qu'à fouler aux pieds le bonheur des peuples, l'Eglise de Jésus-Christ et les débris des nations—Race dénaturée qui se livre avec une indicible fureur à la plus horrible des destructions, celle de leur âme et de leur conscience, plongeant ses mains parricides jusque dans les profondeurs de son être, pour en déraciner une à une ces glorieuses et impérissables notions qui font la vie et la dignité de la conscience humaine ; notions du droit, du devoir, et du juste ; notions du vrai, du beau, du

grand et de l'honneur—Race abominable qui, après s'être porté la mort dans le sein, se blesse le regard de l'âme, pour s'aveugler elle-même, et s'arrache le cœur, pour n'avoir point à s'élancer vers les biens éternels ; qui ne garde de son cœur que ce qu'il lui faut pour haïr, se révolter contre Dieu, insulter le Pape et blasphémer le Saint, *blasphemaverunt Sanctum*. Race incapable de se contenir dans ses emportements, courant de crime en crime . . . *de malo ad malum egressi sunt*, et se précipite avec fureur, pour tout abimer et tout détruire avec elle, *usque ad terram humiliata set*.

Ce qui ajoute encore à l'iniquité qui nous alarme, c'est l'étrange et inique complicité des peuples avec les impies qui les abusent. *Impii insidiantes. . . ad capiendos viros*—Aveuglement inouï, les masses séduites entraînées, fascinées se complaisent dans les mensonges mêmes qui bientôt seront la source des calamités prêtes à fondre sur elles. *Stupor et mirabilia facta sunt in terrâ. . . Populus meus dilexit talia*.

Mais quelque chose de plus profond encore consomme cette immense iniquité et semble nous ravir tout espoir. C'est l'endurcissement inexprimable du cœur humain, une fois parvenu à ce point extrême de perversité. Alors les natures dépravées non seulement ne savent plus rougir, *Rubescere nescierunt* ; mais de plus, rien ne les touche, rien ne les émeut, rien ne les frappe. Il semble qu'elles aient irrévocablement fermé à Dieu toutes les avenues de leur âme. Prophètes, miracles, monuments immortels de l'Eglise, dogmes sublimes, phalange innombrable de Saints . . . tout les éclaire, tout les environne, tout les pénètre . . . Les impies ont vu ces choses ; ils les savent, ils les voient encore ; et cependant, ô Cieux ! quelle indomptable résistance ! Leur front s'est endurci plus que le rocher, *Induraverunt faciem suam supra petram*. Et verraient-ils un mort ressusciter sous leurs yeux qu'ils ne se convertiraient pas encore, s'écrie le Sauveur, en gémissant ! *Neque, si quis ex mortuis resurrexerit, credent.*"

Ici, vive expression de douleur et d'abattement . . . " Quoi ! tout est-il perdu sans retour ? Et ne reste-t-il plus qu'à s'enfuir avec effroi, répétant partout le cri désespérant d'Ezéchiel. *Finis venit, venit finis ! La fin est venue, la fin est venue !*"

2eme Pensée. Sentiments de confiance . . . Dieu a dans les trésors de son amour des secrets infinis. L'Orateur montra par l'exemple de Jésus-Christ, que la dernière ressource que met entre nos mains la miséricorde éternelle, quand tout paraît compromis, est la prière, mais surtout la prière du sang, l'immolation sur le calvaire.

Jésus-Christ en effet, ayant une fois répandu dans le monde ses enseignements et ses miracles, va s'agenouiller au Jardin de Gethsémani, pour élever vers le ciel sa plus ardente prière, et ne consomme enfin l'œuvre de notre régénération, qu'en faisant boire à la terre impie le sang pur et adorable qu'il verse sur nos crimes.

La terre ainsi rendue sainte et féconde est capable alors de faire germer des vertus jusque là étrangères pour elle. . .

3eme Pensée—Les justes ont, selon St. Paul, le devoir glorieux de perpétuer et d'achever, en leurs corps mortels, la passion et le sacrifice rénovateur de l'Homme-Dieu. *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne meâ.* C'est à eux de payer pour le salut de l'Eglise ou des nations chrétiennes en péril. *Adimpleo . . . pro corpore ejus quæ est Ecclesia.*

Appliquant cette parole de l'apôtre aux jeunes victimes, objet de la pompe funèbre, l'Orateur les présenta vaillantes, résolues, intrépides, s'élançant vers Rome, le centre de la Religion, des lumières et des grâces ; ranimant leur foi au tombeau des apôtres ; retrem pant leur courage sur la cendre des Saints et des héros ; épurant leurs consciences et leurs cœurs sous les bénédictions du Vieillard du Vatican ; s'exerçant à braver les périls des combats et les terreurs de la mort sur les traces magnanimes et vivifiantes des martyrs, et se préparant eux-mêmes, à leur insu, mais sous l'inspiration d'en haut, à l'immolation la plus sacrée et la plus héroïque. Puis tout étant disposé pour le sacrifice, et le monde penché sur les abîmes, réclamant dans ce danger suprême les victimes les plus pures du royaume le plus catholique.

“ O France, s'écria-t-il, religieuse nation, Fille-ainée de l'Eglise, trop longtemps opprimée par des fils ingrats et avilis, qui outragent ton nom, déshonorent ta grande âme, et répudient ta vie et ton histoire ;—France innocente et malheureuse, que profanent depuis plus d'un siècle des blasphèmes, et que déchirent des haines et des crimes ignobles qui n'ont jamais été ni de ta destinée ni de ton génie ;—Terre plus illustre encore par la vivacité de ta foi, la vaillance de ton courage et la grandeur de tes œuvres que par la beauté de ton climat et la richesse de tes provinces ; Pays immortel de l'honneur, de la piété, de la prière et de toute initiative généreuse ;—Sol fécond où se pressent de germer et de s'épanouir les plus saintes entreprises : fondations de charité, bibliothèques catholiques, écoles chrétiennes, conférence de St. Vincent de Paul, associations de toutes sortes ;—Refuge hospitalier qui sais pourvoir avec une magnificence royale à toutes les nécessités et à toutes les détresses ; qui élèves à tes vieillards honorés, à tes malades secourus, à tes veuves, à tes orphelins consolés, ces superbes Hospices et ces splendides Hotels-Dieu, où toutes les infortunes sont servies par les mains les plus pures et les plus héroïques dévouements ;—Foyer inépuisable du zèle et de l'apostolat d'où rayonnent en tous sens jusqu'aux extrémités du monde, par les courses, par les fatigues, par le libre exil de tes missionnaires, les bienfaits de la civilisation, les lumières et les espérances infinies de l'Evangile ;—Patrie glorieuse de tous les progrès modernes, mais plus jalouse encore de la grandeur morale que des richesses et même que des victoires ; patrie magnifique où s'abritent à l'envi et la chasteté du sacerdoce, et les splendeurs de l'épiscopat ;—patrie

magnanime, toujours prompte à t'oublier toi-même pour la défense du faible opprimé, toujours ardente à prodiguer ton repos et ta vie pour la cause du droit, et surtout pour celle de Dieu et de la Religion ;—tant d'années vertueuses, tant de mérites éclatants et d'abnégations sublimes ne t'environnent-ils pas d'une protection plus invincible, que ne pourraient faire les armées les plus innombrables, les bronzes les plus terribles et les plus formidables remparts ?

“ O France, tes vertus et tes œuvres veillent sur ta destinée, et Dieu qui les regarde n'a pas encore épuisé pour toi l'Océan de son amour ! Tu ne périras pas ! Mais puisque plus de dix siècles t'ont toujours rencontrée la première aux temps des gloires de l'Eglise, ne faut-il pas qu'aux jours sombres et néfastes de ta vie, on te retrouve la première encore dans les souffrances et au sommet du Calvaire ? Fille des tribulations, rien n'est plus beau que de s'immoler pour la justice ; ne renonce point à ta royale primogéniture ; l'heure du sacrifice a sonné ; grandis plus que jamais ; lève confiante en Dieu ton front impassible au dessus du malheur ; entrouve ton vaste sein ; reçois ces jeunes guerriers, intrépides victimes, qui accourent à ta défense de la Cité des Papes et du tombeau des martyrs. Vois le feu qui étincelle dans leurs vifs regards ; vois la mâle dignité qui se reflète sur leurs traits menaçants ; vois l'ardeur courageuse qui exprime leur ferme et religieuse attitude. Ils ont prié sans rougir au pied des autels de Marie, la Reine des Cieux, la Vierge Immaculée ; ils ont mangé avec foi et amour le pain des forts, qui nourrit les anges ; ils portent vraiment l'ineffaçable empreinte de ton immortelle origine. Ce sont les tiens, les fils bénis de Pie IX, les frères des saints et des héros, ceux en qui circule et bouillonne le plus pur sang de tes veines.

“ Verse, ô France, ce sang régénérateur sur les rives gémissantes de tes fleuves désolés ; abreuves-en tes plaines ravagées et tes larges sillons flétris ! Que les crimes qui, depuis tant d'années, faisaient ta honte et ta douleur soient à jamais lavés, détruits, expiés ! Que les bénédictions célestes rendent à tes travaux leur fécondité accoutumée, à tes familles les douceurs d'une sécurité sans trouble, à tes villages les joies simples et profondes de l'innocence ! Que tes campagnes rajeunies voient reflourir la foi, les mœurs, les vertus, les traditions antiques ! Que tes villes transformées et pacifiées se pressent avec respect sous les voûtes de tes temples et se prosternent avec une ferveur suppliante devant le marbre de tes autels, et l'éclat rayonnant de tes aimables et mystérieux tabernacles ! Que ta face mutilée reflète sa splendeur native ; que ton bras abattu se relève avec une valeur nouvelle ; que ton cœur intact, mais épuré au creuset de l'épreuve, soit comme jadis l'invincible sanctuaire où habitent la justice, la vérité, l'ordre, la générosité et la magnificence !

“ Grande entre toutes les nations, reprends, reprends, ô France, ton rang, ta couronne, ton épée et demeure à jamais la Fille-Ainée de l'Eglise !

“ O Dieu des armées ! Dieu, Notre Père ! les immenses douleurs de la France que vous aimiez, vous trouveraient-elles inexorable ? Ne verrez-vous point avec pitié les plaies vives qui la déchirent, et les sanglantes blessures qui de toutes parts la meurtrissent ? Ne serez-vous point touché du courage intrépide dont elle étonne l'univers parmi tant de détresses ? N'aurez-vous point pour agréable le sacrifice des plus valeureux de ses enfants ? Contemplez, ô mon Dieu ! le sang pur qui l'inonde et la revivifie. C'est le sang même des braves qui combattirent pour votre gloire.—Écoutez la prière de ce sang ; et si cette voix était encore impuissante à monter seule jusqu'à votre trône, entendez alors le Pontife persécuté qui, du fond de sa prison du Vatican, lève, lui aussi, les mains vers vous et intercède avec instance pour la nation chérie qui jadis l'a sauvé ? Le cri de ce sang, les vœux de ce Pontife, les sanglots de cette France, frappent ensemble à la porte éternelle de votre miséricorde, pourriez-vous ne pas les exaucer ? ”

L'Orateur, après cette pathétique apostrophe à la France et cette fervente prière, mit sur les lèvres du Vicaire de J. C. quelques versets du Psaume *Ad te, Domine, levavi animam meam* : et termina par des paroles pleines de confiance en l'avenir de l'Eglise, de sa Fille-Ainée et du monde entier.”

ADRESSE DES ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS
A LEURS COMPAGNONS DE FRANCE.

“ Au Colonel Baron de Charette,

A MM. les Officiers des Z. P. Français,

A MM. les Sous-Officiers et Soldats.

“ Nous ne pouvons voir sans un cruel déchirement du cœur, les maux qui affligent la terre de St. Louis, notre mère-patrie. Nous avons suivi les péripéties glorieuses, mais terribles que vous avez traversées. Notre cœur a saigné plus d'une fois au récit de ces terribles batailles ; la douleur nous a accablés à la pensée des grandes infortunes de votre pays. Nous avons senti qu'un lien de plus nous attachait à la France—le glorieux drapeau qui nous avait unis à Rome. Aussi, Chers Frères d'armes, malgré notre douleur profonde, nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment de fierté bien légitime, l'orgueil du drapeau.

Soldats de Pie IX, vous n'avez pas dégénéré. Au service de l'Eglise, vous aviez puisé ce courage qui ne connaît que la victoire ou la mort. Il vous appartenait d'offrir à votre patrie le spectacle d'un dévouement plus grand que ses malheurs. Comme toujours, un contre dix, un contre vingt, vous avez affronté l'ennemi. Nos Frères de Castelfidardo ont succombé. Comme eux, vous avez succombé, la face à l'ennemi, l'honneur sauf ; comme eux, vous aurez des vengeurs ; pour vous luira encore le soleil de Mentana. Que de fois, noble Charette, nous avons tremblé pour votre précieuse existence ! Que de fois nous avons senti le regret de ne pouvoir mettre nos poitrines avec celles de vos braves, pour protéger votre vie et donner à nôtre, sous vos yeux, pour vous et la cause !

Et vous tous, nobles Officiers, braves Camarades, vos frères d'armes de la Nouvelle France vous portent sur leurs cœurs, fiers de votre héroïsme, fiers de vos défaites glorieuses, fiers de se dire les amis, les frères des vaincus d'Arthenay, de Patay et d'Yvrée-l'Évêque.

Nous n'oublions pas vos morts ; nous avons prié et fait prier pour eux. Nos pleurs auraient séché à la vue de leur héroïsme, si nous avions pu oublier les nobles familles de ces braves soldats chrétiens ; mais nous comprenons à leur douleur, nous pleurons avec elles. Ah ! séchez vos larmes, Familles éplorées, vous aviez fait le sacrifice de vos fils pour la bonne cause de Rome ; la bonne cause de la France vous les a enlevés. Dieu et la Patrie vous tiendront compte de votre noble résignation et de votre sublime dévouement.

(Suivent les signatures des Z. P. Canadiens.)

Montréal, 15 Mars 1871.

UNION ALLET.

“ Les Zouaves Canadiens présents à Montréal pour la démonstration du 14 courant, se sont réunis le lendemain dans la Salle Saint-Jean-Baptiste à l'Institut Canadien-Français et ont procédé, entr'autres choses, à la nomination des officiers de l'Union Allet et à l'adoption de la motion ci-après :

Voici le résultat des élections :

Président—Jos. Taillefer, écr, lieutenant aux Zouaves Pontificaux ; 1er Vice-Président pour Québec, M. le lieutenant Hugh Murray ; 2nd do pour Montréal, M. Gustave A Drolet ; 3me do pour Trois-Rivières, M. Gédéon Desilet ; Trésorier, M. B. A. T. de Montigny ; Secrétaire, M. F. J. D. Ricard ; Assistants, MM. Alfred Prendergast et Edwin Hurtubise.

Conseillers—MM. Alfred LaRoque, chevalier de Pic IX, P. O. Duprat, N. N. Raymond, C. Vallée, J. P. Marion, Louis Dussault, Josué Pineau, Eugène Varin et N. Hudon dit Beaulieu.

M. l'Aumonier Moreau est de droit membre du Bureau.

Sur proposition de M. A. Laroque, secondé par M. G. A. Drolet, il est résolu à l'unanimité :

Que des remerciements soient votés à sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Toronto, à Nos Seigneurs les évêques de Montréal et de Birta, qui ont bien voulu assister à la démonstration d'hier, aux Messieurs du Séminaire de St. Sulpice, à Messire Rousselot, curé de la paroisse, à M. Colin, prédicateur, à M. Chabert, principal de l'Institution nationale des Beaux Arts, et à M. Laliberté de Québec ; à M. le Colonel d'Orsennens, aux Commandants et Officiers des Chasseurs Canadiens, à M. J. Bte. Labelle, organisateur, aux membres de l'Institut Médical, aux Elèves du Collège de Montréal et à la Presse, pour le concours que ces personnes ont donné, les sympathies qu'elles ont témoignées et la part active qu'elles ont prise à la démonstration du 14 courant et que le secrétaire reçoive instruction de communiquer à ces personnes l'expression des vifs sentiments de reconnaissance des membres de l'Union Allet.—*Minerve.*

NOTRE-DAME DE LOURDES

ET SES MIRACLES RECENTS.

Mars 1867.—UNE MERE.

Vers la fin du mois d'octobre 1867, j'étais (1) à l'Evêché de Tarbes, où Mgr. Laurence, de sainte et regrettée mémoire, avait bien voulu me donner une bienveillante hospitalité (2).

Le bon Prélat aimait à ramener la conversation, avec les étrangers, sur son sujet de prédilection, et qui absorbait alors une grande part de sa sollicitude. C'était *Notre-Dame* de Lourdes.

Au mois de mai précédent, une cérémonie gracieuse et solennelle avait inauguré la crypte de l'église qui est fondée sur la Grotte. Le saint Sacrifice était désormais tous les jours offert, en ce lieu sanctifié. Aussi les pèlerins, venant de loin, affluaient à Massabielle, et leur reconnaissance pour les bienfaits reçus se manifestait continuellement par des dons, souvent fort importants, et destinés dans leur pensée aux constructions du sanctuaire, qui commençait déjà à s'élever sur la crypte.

Parmi ces derniers dons, il en était un que je puis appeler magnifique ; il consistait en dix billets de banque de mille francs chacun, remis à l'Evêque, le matin même, par une riche dame de Toulouse, en reconnaissance d'un signalé bienfait, dû tout entier à un miracle, opéré par *Notre-Dame* de Lourdes.

Nous demandâmes à sa Grandeur s'il n'y aurait pas indiscretion de notre part, à être édifié sur les détails intimes qui avaient précédé et suivi ce fait merveilleux, et le nom de la personne qui offrait pour nous un certain intérêt, à cause de son origine.

Sa Grandeur ne se fit pas prier et avec une grâce parfaite :—Je ne puis vous livrer ce nom, nous dit-il, dont le secret doit rester entre *Notre-Dame* de Lourdes et moi ; quant au fait, je vais vous le raconter tel que me l'a exposé, ce matin, cette dame généreuse de votre ville.—Ce fait le voici quant au fond, la forme seule nous appartient.

Il y a quelques années, une jeune femme, appartenant par sa naissance à une des meilleures familles de l'aristocratie toulousaine, perdait inopinément son mari, qui la laissait veuve, à la tête d'une très-grosse fortune,

(1) C'est M. l'abbé A. M. Filhol, chanoine honoraire de Toulouse, ancien aumônier de la marine impériale, etc., qui a écrit cette narration.

(2) La tombe s'est fermée sur cette noble et grande figure de l'histoire diocésaine de Tarbes. Comme un soldat, martyr de l'obéissance, il est tombé sur la brèche, mourant à Rome pour la Sainte Eglise, sous les yeux de son chef vénéré.

avec un fils encore enfant, sur l'avenir duquel reposaient leurs communes espérances.

L'enfant grandit sous les yeux maternels. La mère se dévoua avec tout son cœur à son éducation morale, et lorsque fut arrivé le moment de s'en séparer et de le confier à des mains étrangères, pour compléter son instruction, elle choisit, de préférence à tout autre, le collège Sainte-Marie, dirigé avec distinction à Toulouse, par les révérends pères Jésuites.

Gaston de X. . . . , c'était son petit nom, se fit remarquer bientôt parmi ses condisciples, par une aptitude exceptionnelle et une charmante vivacité. Son caractère doux et conciliant lui gagna tout d'abord l'affection générale. Les succès classiques couronnèrent ses efforts, et, chaque année, il était heureux d'offrir à sa bonne mère les nombreuses couronnes, qui témoignaient de ses talents et de son application au travail.

Ces jours heureux eurent un terme par le baccalauréat. Gaston de X. . . fut reçu, avec une excellente mention, et se prépara dès lors, d'après le désir de sa famille, à suivre les cours de l'école de Droit de Toulouse, dont la célébrité ne le cède qu'à celle de Paris.

Ici le milieu changea. Il n'y avait plus, comme au collège, l'œil paternel du maître pour découvrir et éloigner le danger. La liberté relative, les rapports quelque peu défectueux avec des camarades au cœur chaud et à passions vives, mais qui n'avaient pas eu, comme Gaston, le bonheur d'une première éducation toute morale et religieuse, refroidirent insensiblement les premiers élans de sa bonne volonté, et lui firent ardemment désirer le fruit défendu.

Dans une grande ville comme Toulouse, où le très-bon se trouve constamment côte à côte et mêlé avec le très-mauvais ; dans cette ville éminemment religieuse au sommet, fermement croyante encore dans le milieu, trop indifférente ou corrompue dans le bas-fond, un jeune homme, livré seul sur le pavé, avec son cœur de feu, entouré de séductions et de mauvais exemples, entraîné surtout par les paroles ardentes de quelques écervelés qui veulent dépenser en jouissances l'activité qui les dévore ; un jeune homme, dis-je, en de pareilles conditions, doit être bien fort pour résister, surtout lorsque la richesse est dans sa maison. Gaston de X. . . allait en faire la triste expérience.

Il s'était mis, de bonne heure, en rapport avec quelques jeunes gens, fréquentant les mêmes cours que lui. La similitude de caractère et d'impressions, les prévenances mutuelles et je ne sais quel attrait intime, les attirant l'un à l'autre, avaient étroitement resserré des liens formés, pour ainsi dire, par hasard ; malheureusement pour Gaston, le hasard l'avait mal servi, la rencontre et le choix n'étaient pas bons.

Ceux-ci, en effet, voulant jouir, quand même, de leur indépendance et de leur liberté qu'ils comprenaient avec leurs vingt ans, étudiaient le droit en vivant de travers, et consommaient dans le jeu et les amusements pro-

fanés, un temps précieux qu'ils auraient certainement dû consacrer à un meilleur usage. Peu à peu, ces idées malsaines et ces goûts désorganisateur s'insinuèrent dans l'esprit de Gaston de X... ; elles descendirent dans son cœur pour le gâter et le corrompre, et alors se réalisa pour lui cette terrible vérité de l'Écriture : *corruptio optimi, pessima*, la corruption du bon touche à l'abîme. Il devint joueur effréné et parfait débauché.

Madame de X... qui, tout en laissant à son fils une assez large latitude, avait cependant toujours un œil ouvert sur lui, ne tarda pas à reconnaître l'immensité de son malheur ; et, dès ce jour, commença pour elle cette vie d'agitations et d'angoisses, que le cœur d'une mère comprend facilement.

Gaston, toujours respectueux devant elle, était néanmoins devenu sombre, taciturne et impérieux ; il lui fallait souvent de l'argent. Madame de X..., avec une douceur angélique, remontait cette vive nature ; en des moments d'expansion intime, elle lui ouvrait les trésors de son cœur et lui demandait alors, au milieu de ses caresses, un changement de conduite que son nom honorable et les principes reçus lui faisaient un devoir d'adopter. Le jeune homme, touché par les larmes de la tendresse maternelle, promettait toujours facilement, et oubliait plus facilement encore.

Cependant, la sainte mère ne se décourageait pas. Que de fois seule dans sa chambre muette, elle attendit au coin de son feu, pendant les longues soirées d'hiver, le prodigue qui ne revenait pas. Que de fois elle dévora ses larmes en silence, et que de fois aussi le malheureux enfant, reconnaissant à son retour sur les yeux de sa mère les traces de son chagrin et de sa longue insomnie, avait pris une résolution généreuse, que le contact pervers de ses amis et des habitudes invincibles avaient fait bientôt s'évanouir.

Un matin, c'était sur la fin du mois de février, Gaston rentra plus affaissé que de coutume ; il avait passé la nuit dans une de ces saturnales inventées par Satan, et que les disciples de Bélial désignent sous le nom de *bal masqué*. Le temps était froid. Le jeune homme, qui s'était agité à cœur joie, éprouva, en sortant, un refroidissement subit, et quelques heures après il se mettait au lit, portant dans sa poitrine tous les symptômes d'une pneumonie très-grave. La fièvre se déclara bientôt avec intensité, et le mal s'aggravant d'heure en heure, un habile médecin, connu dans la maison, fut incontinent appelé.

Madame de X..., menacée d'un nouveau malheur, s'empara, pour ne plus le quitter, du chevet du lit sur lequel gisait son malheureux enfant. Elle étudia la physionomie du docteur au moment où, cherchant les causes, il auscultait le malade. Le froncement du sourcil qui accompagna cette opération délicate chez l'homme de l'art, n'échappa point à ses alarmes.

Gaston était très-malade ; néanmoins, avec les ressources de la science et des soins assidus, intelligents, le docteur promettait la guérison.

Soins et remèdes, on le pense bien, ne furent point négligés en cette

dangereuse occurrence ; mais le mal, rebelle à tous les réactifs et à toutes les sollicitudes, empirait à chaque instant, diminuant ainsi insensiblement les lueurs d'espoir, manifestées avec tant d'assurance par le médecin.

Sur la fin de la semaine, le malade était à toute extrémité. Le docteur, cependant très-expérimenté, après avoir appliqué toutes les prescriptions qui devaient entraver les ravages du mal, crut prudent, afin de rassurer sa conscience, de demander l'avis de confrères non moins éclairés que lui. Une consultation eut lieu, et le résultat de cette conférence, qui fut exprimée devant Madame de X. . au désespoir, apprenait, qu'humainement parlant, tout avait été régulièrement prévu et tenté : il ne restait plus, comme ressource, que la volonté de Dieu.

En cet instant de suprême abandon, une grande et sainte inspiration pénétra dans le cœur de cette mère désolée ; les hommes lui enlèvent sa dernière espérance, mais Dieu lui reste, et c'est de lui qu'elle attend le secours.

Madame de X. . allait tous les ans à Cauterets. Elle était parfaitement renseignée et édifiée sur les Apparitions de la Grotte de Lourdes. Elle ne manquait jamais, à son retour des eaux, de faire une visite à cette Grotte, encore privée de son sanctuaire. Elle avait chaque fois recueilli un peu d'eau qu'elle avait précieusement conservée. Toutes ces pensées, tous ces souvenirs au milieu de ses poignantes alarmes, se heurtaient confusément dans son cœur.

Elle a bientôt pris son parti en présence du danger dont elle redoute l'issue. Deux religieuses partageaient avec elle le soin de veiller sur le malade. Elle leur confia la garde de cet enfant, en leur donnant ses instructions positives ; elle appela sa sœur, arrivée en toute hâte à la nouvelle du malheur qui menaçait la famille entière.—“Je pars tout à l'heure pour Lourdes, lui dit-elle, j'y vais accomplir un vœu que je viens de former. Je vous laisse ce que j'ai de plus cher au monde, mon fils ; remplacez-moi pour quelques heures auprès de lui. Voilà une fiole contenant un peu d'eau ; c'est de l'eau de Lourdes ; faites-en boire à Gaston et priez pour lui.”

Et sans lui donner le temps de discuter cette héroïque tentative, elle embrasse son enfant, le cœur brisé mais confiant, prend à la gare le train qui allait partir et arrive à Lourdes, vers les deux heures du soir.

Madame de X. . traverse la ville jusque sous le portique de la prison qui ouvre le chemin de la grotte. Elle ôta là sa chaussure, et s'avança nus-pieds sur les cailloux de la route qui furent bientôt ensanglantés. Mais la douleur physique n'avait pas d'action sur cette grande douleur morale. Enfin, elle est en présence de la Vierge, elle tombe à genoux devant son image, murmurant, oppressée par les sanglots, cette sublime prière :

“ Ma bonne Mère, je sais qu'on ne vous implore jamais en vain. Je

viens de bien loin pour vous demander la vie de mon fils. Vous avez connu des angoisses impossibles, sondez de votre œil compatissant celle qui m'anéantit à vos pieds. Mon enfant se meurt, il a peut-être mérité par ses fautes ce terrible châtement. O Mère de mon Dieu, c'est une mère qui vous demande la résurrection de son fils et le changement de son cœur : c'est un double prodige que vous ne me refuserez pas. Vous lisez dans mon cœur. Ce que j'ai voué, je le tiendrai, quoi qu'il arrive !.. ”

Les larmes, cette consolation des malheureux, coulèrent abondamment de ses paupières ; douces larmes, fécondées par l'amour maternel que le ciel bénissait à l'instant même, et que Marie recueillait avec tendresse pour se montrer grande et miséricordieuse.

Dès lors, je ne sais quelle effusion surnaturelle inonda cette âme déso-lée, au milieu d'une douce confiance. Sa pensée courait de son fils au trône de Marie : “ Vous me le sauverez, disait-elle, vous me le rendrez pieux et bon, vous serez sa mère aussi, et à nous deux nous le conduirons vers le ciel.”

Le vœu de Madame de X... était accompli ; la vapeur, dévorant l'espace, la ramenait trop lentement au gré de ses désirs. Le souvenir de son fils la poursuivait sans cesse ; elle le voyait dans son lit de douleurs, agonisant dans la souffrance. Mais Marie, pensait-elle, veillait sur lui, et son assurance à cet égard était, malgré elle, présentement illimitée.

En ouvrant la porte de son appartement, elle est reçue par sa sœur qui se jette dans ses bras, l'embrassant avec tendresse :—“ Guéri, ma bonne amie, guéri, lui dit-elle, viens le voir, depuis longtemps il t'appelle.”

—“ Mon cœur me l'avait dit, je l'avais pressenti, répondit l'heureuse mère ; ” et elle volait, malgré sa fatigue et ses émotions, vers ce cher enfant qu'elle pressait sur son cœur en le couvrant de caresses. Quelle scène en cet instant de bonheur, qui arrachait des larmes, larmes de paix, puisqu'elles renfermaient une bénédiction ! Le malade était assis sur son lit, les traits rayonnants, bercé par le sourire de sa bonne mère, qui lui disait avec transport : “ Mon cher ami, tu reviens de loin, tu sais qui t'a sauvé, tu ne l'oublieras jamais, je l'espère.”

Le docteur avait fait sa visite dans la matinée, avant l'arrivée de Madame de X... Il s'attendait à un dénouement très-prochain ; il passait machinalement, et comprenant presque l'inutilité de sa visite, lorsqu'il trouve la maison remplie de joie.

—Où est Madame X... ? demanda-t-il.

—Partie, docteur.

—Partie ! et pour où, grand Dieu ?

—Pour un monde de miracles ; elle est à Lourdes, vous savez.

—A Lourdes ! Et en disant ces mots, le docteur ouvrait de grands yeux étonnés.

—Mais voyez donc le malade.

Le malade n'avait plus de fièvre ; il considérait, en souriant, le brave homme, dont l'étonnement était extrême.

— Qu'est tout ceci, répétait-il sans cesse. Que lui avez-vous donné ?

— Voilà le remède. Et on lui présentait un flacon d'eau naturelle qu'il examinait avec la plus sérieuse attention.

— C'est de l'eau de Lourdes, lui disait-on.

— Bon remède ! fit-il en fronçant les sourcils.

— N'en dites pas trop de mal. Regardez le malade, c'est ce flacon qui l'a guéri, avec la prière de cette belle âme.

En disant ces mots, on montrait le portrait de Madame de X... suspendu aux murs de la chambre.

— Dans tous les cas, je n'ai point à en dire du mal, il est en dehors de ma science. C'est, il faut l'avouer, bien incompréhensible. Quant à vous, mon ami, ajouta-t-il en lui tâtant le pouls, vous êtes très-bien, ménagez-vous, car vous l'avez échappé belle. Soyez prudent."

Il était sorti dans un état de perplexité visible, ruminant en lui-même la soudaineté d'une guérison, qui, pour lui, avait tous les caractères du miracle ; mot qu'il n'acceptait pas pourtant, parce que les médecins ont de la répugnance à le prononcer, même quand ils le croient.

Gaston de X... était guéri, guéri sans convalescence ; mais tout n'était pas encore complètement fini. Une autre guérison, plus importante encore aux yeux de la foi, restait à constater.

Lorsqu'une âme s'est volontairement éloignée des devoirs que la morale impose à tous les hommes, lorsqu'elle s'est laissée dominer par les funestes habitudes du vice et de la dépravation, il y a une extrême difficulté à y laisser arriver une bonne inspiration.

Selon l'expression de nos Livres Saints, satan est dans ce cœur qu'il régit en maître, et, dans la crainte d'en perdre la possession, il se met à la recherche de sept esprits plus pervers que lui, *nequiores se* ; et, à eux tous, ils fixent là leur inébranlable demeure, ils revêtent ce cœur d'une cuirasse impénétrable sur laquelle tous les traits de la grâce sont émoussés ; plus de bonne pensées, plus de douces impulsions. Au milieu de cet infernal cortège, rien, rien ne passe.

Ramener donc au bien par la grâce une âme endurcie en cet état, c'est, si je ne me trompe, un miracle d'autant plus surprenant que pour l'opérer il faut enlever, pour ainsi dire, de force, en la changeant, une volonté librement fixée dans le désordre ; le concours surnaturel n'est pas seul nécessaire ici, il faut encore le concours humain de la volonté qui accepte la grâce divine.

Nous l'avons dit, le jeune homme, de la vie duquel nous racontons une épisode, était réduit alors à ce triste état. Marie lui avait donné, sans lui, la santé du corps, et comme cette bonne Mère ne fait rien à demi, elle allait aussi lui rendre la vie de l'âme, en soumettant sa volonté au repentir et à la pénitence.

Plusieurs jours après les divers incidents que nous venons de décrire, le jeune Gaston de X... , entièrement rétabli, était assis sur un fauteuil auprès de sa mère, par un temps triste et pluvieux : il se penchait machinalement vers l'âtre, attisant les bûches du foyer. Il considérait de temps en temps cet femme admirable à laquelle, il le savait maintenant, il devait deux fois la vie ; et, dans un moment d'expansive tendresse :

—“ Ma bonne mère, dit le jeune homme, je puis bien vous donner ce nom, vous le méritez deux fois.”

—“ Non, mon ami, tu as deux mères : celle qui est au ciel et qui t'a rendu la vie, attend de toi un sacrifice.”

—“ Ce sacrifice est fait, ma mère. Je me suis égaré un instant, mais je suis encore jeune. Je reprendrai, sous vos conseils, la bonne route. Je réparerai ainsi le mal que j'ai pu commettre.”

—“ Heureux enfant, que le ciel te récompense, tu complètes mon bonheur !

—“ Demain, maman, nous irons ensemble trouver le P... , votre confesseur. Je suis très-décidé à tenir ferme ; seulement...” Et il hésita. A ce mot “ *seulement*,” les traits de Madame de X... se contractèrent sous l'impression d'une vive inquiétude : elle craignait une restriction qui allait peut-être reculer encore le moment désiré. Il n'en était rien pourtant : il s'agissait de régler, pour n'y plus penser, quelques dettes d'honneur et la réparation pécuniaire d'une position compromise. Tout fut accordé sans discussion. Madame de X... eût autrefois payé bien cher le retour de l'enfant prodigue.

Gaston de X... tint parole ; une conduite désormais exemplaire a réparé autant que possible les premiers égarements de son adolescence. Il est doux, sage et pieux, mais sa piété n'a rien de sauvage. Il fréquente le monde de la bonne compagnie, où il est aimé et où l'on se plaît à louer son enjouement et ses bonnes qualités. Il s'est associé à la charité maternelle, et il n'est pas rare de le voir pénétrer dans les mansardes du pauvre, pour y porter avec quelque peu d'or, les consolations et les bonnes paroles qui réconfortent le courage.

Voilà l'œuvre de Marie, voilà la récompense de Notre-Dame de Lourdes.

Sur la fin du mois d'octobre 1867, Madame de X... et son fils faisaient une longue halte devant la grotte de Massabielle. Au retour, on s'arrêta à Tarbes pour demander une courte audience à Mgr Laurence, qui avait si largement contribué à la glorification de Notre-Dame de Lourdes. Le Prélat reçut cette noble et intéressante famille avec la plus cordiale affabilité ; on lui raconta tout, et, avant de se retirer, Madame de X... remit entre les mains de l'Evêque, en accomplissement de son vœu fait quelques mois auparavant, aux pieds de la Vierge, un pli cacheté : c'était, en billets de banque, une offrande de dix mille francs, destinés aux travaux de la chapelle ; son nom devait rester caché dans le cœur du Pontife et dans le souvenir de Notre-Dame de Lourdes.

LE SIEGE DE PARIS

ET LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES.

Nous sommes heureux de reproduire trois articles de la presse sur le dévouement des frères des Ecoles chrétiennes. Nous signalons à nos lecteurs les réflexions du *Gaulois*; elles contiennent un éloge dont la justesse et la portée n'échapperont à personne.

On lit dans le *Gaulois* :

Il n'y a qu'une voix, parmi ceux qui ont assisté aux engagements de ces dernières nuits, sur l'admirable conduite des frères de la Doctrine chrétienne.

Rien ne les arrête; ils ramassent péniblement les blessés sous la pluie de balles qui ne les étonne ni ne les effraye, comme s'ils accomplissaient un des offices les plus habituels de leur ministère. Ils sont actifs, ils sont dévoués, ils sont probes. Et il paraît que malheureusement on n'en peut dire autant de tous ceux qu'emploient les ambulances...

Sur ces égoïsmes et ces insouciances tranche le dévouement des frères. Je tiens le fait d'un de nos collaborateurs, Armand Gouzien, qui est un des organisateurs les plus actifs des ambulances de la presse, et qui n'a pas quitté, durant ces trois jours, les endroits où l'on se battait. Ce sont des aides merveilleux, ne faisant que juste ce qu'on leur dit, sans faux empressement, sans emphase, et le faisant avec une ponctualité qui n'est jamais en défaut.

Jamais ils ne touchent à un sac, ni à un casque, ni à quoi que ce soit dont le terrain est toujours semé. Gouzien nous contait qu'il pria l'un d'entre eux, qui n'avait aucune besogne pour le moment, de chercher les journaux allemands qu'il pourrait trouver dans un sac laissé sur le champ de bataille

.....
Ils ont cet avantage d'être disciplinés. Ils obéissent sans mot dire. Un journal signalait hier la conduite de certains cochers des ambulances de la presse qui, au lieu de ramener les blessés à Paris, s'amusaient à boire; ce journal peut être assuré que si l'on parvient à connaître les coupables, ils seront mis à pied et punis avec une extrême sévérité.

On n'a rien à craindre de pareil des frères. Ils ne trouvent aucune besogne au dessous d'eux, et alors même qu'on les oublie, ils ne se plaignent pas. L'autre jour, on envoie des voitures chercher les frères qui avaient passé la fin de la journée à enterrer les morts. La nuit arrive avant que

le travail soit achevé. Les cochers s'ennuient d'attendre, et filent sans souffler mot, à l'anglaise.

Ces malheureux frères sont revenus à pied, mourant de faim, après une rude poussée de travail, à Joinville-le-Pont et de là à Paris. On n'a su que par hasard leur mésaventure. Aucun d'eux n'en avait ouvert la bouche.

Cette corporation est si souvent accablée d'injures par de faux libres penseurs, que j'ai cru bien agir en publiant ces faits qui sont à leur honneur et dont la vérité est incontestable.—(Fr. SARCEY.)

Voici maintenant l'article du *Figaro* :

LES FRÈRES IGNORANTINS.

C'est encore ainsi qu'on les surnomme—après un siècle et demi de dévouement, de travail patient et honnête, d'études sérieuses, de services immenses rendus à toutes les classes de la société,—ces religieux aussi simples qu'instruits, aussi braves qu'intelligents, qui viennent de montrer d'une façon éclatante que le patriotisme et la foi chrétienne, loin d'être incompatibles, peuvent s'allier, au contraire, dans le cœur d'hommes assez solidement trempés pour être à l'occasion des héros ou des martyrs.

Tous ceux qui ont assisté au combat de ces derniers jours les ont vus à l'œuvre et l'ont dit. M. Ch. Sauvestre, de *l'Opinion nationale*, qui n'est pas suspect de partialité pour les religieux, l'a constaté lui-même hier en termes excellents. Les frères des Ecoles chrétiennes se sont admirablement conduits. Le général Trochu, le général Ducrot les ont félicité chaudement de leur zèle et de leur généreuse témérité.

On trouvera donc opportuns quelques renseignements puisés aux meilleures sources, non-seulement sur la conduite qu'ils ont tenue sur le champ de bataille, mais encore sur l'ensemble des dispositions qu'ils ont prises pour rendre à la patrie et à l'humanité des services tout à fait hors ligne.

Le 30 novembre, ils venaient à Champigny au nombre de cent soixante-quinze. Le lendemain et le surlendemain, ils étaient deux cents. Depuis, pour enterrer les morts et prêter encore leur concours pour le transport des blessés des ambulances provisoires aux ambulances définitives, ils sont venus au nombre de trois cent vingt, et cela sans interrompre le service des écoles publiques et des ambulances de Paris, dont nous parlerons tout à l'heure. C'est, du reste, selon les indications de M. Jules Ferry, qui a constaté lui-même le dévouement des frères, que les dispositions nécessaires ont été prises pour que les enfants ne cessent pas de recevoir l'instruction quotidienne dans les nombreux établissements dirigés par les frères.

La direction des ambulances de la presse a transporté les frères de leur maison principale à la place de la Bastille. Le vénérable frère Philippe, leur supérieur, âgé de plus de quatre-vingts ans, les a accompagnés jus-

que-là le premier jour. Mais le digne vieillard, souffrant beaucoup d'une attaque de goutte, n'a pu aller plus loin, et a confié à son assistant, le frère Baudime, le soin de les conduire sur le champ de bataille. Samedi, le frère Philippe a pu aller jusqu'à Vincennes.

De là, les braves frères, lestés d'un pain de deux sous, d'une tablette de chocolat et d'une gourde de vin—dont les blessés ont bu la plus grande partie,—se sont rendus au pas militaire jusqu'à Champigny. En vain a-t-on voulu leur faire comprendre qu'ils devaient rester en arrière des lignes : ils ont marché jusqu'aux premiers rangs de l'armée. Ils se sont littéralement mêlés aux soldats, et sitôt qu'un d'eux tombait, deux frères accouraient et le portaient jusqu'à la voiture la plus proche. Par un hasard providentiel, aucun frère n'a été grièvement blessé. Trois seulement ont reçu de légères atteintes de balles ou d'obus.

Ce sont des frères qui ont relevé le général Renault au moment où il venait de tomber, et qui l'ont porté à la voiture d'ambulance.

Ils avaient pris la fonction la plus humble et la plus périlleuse à la fois, celle de brancardier ! Aucun n'a reculé. Dès que la mitraille cessait de pleuvoir sur un point, ils le quittaient. Ils cherchaient littéralement le danger pour rendre leur présence utile, se disputant la besogne la plus pénible, sans distinction de rang, avec cet admirable sentiment d'égalité qui fait la force de leur ordre.

Qu'on nous permette d'entrer dans quelques détails de chiffres.

Il était d'intérêt public qu'aucune école de Paris ne restât fermée pendant le siège. Mais aussi les frères qui ont continué de faire ce service ont pris double tâche, de façon à laisser libre un plus grand nombre d'entre eux pour les ambulances. Les frères âgés de soixante-dix et quatre-vingts ans, encore valides, ont quitté leur retraite de la rue Oudinot pour reprendre leurs chaires de professeurs.

Ces vingt frères se sont voués exclusivement au service des ambulances de la communauté et à celles de la presse. Et la communauté ne compte en tout, à Paris, que six cents frères.

Aucun service de secours ne leur est payé. Les voitures seules sont aux frais de la société des ambulances.

Ce n'est pas le seul sacrifice d'argent que les frères aient fait à la cause nationale.

Ils ont recueilli dans leur maison de Passy, où ils les nourrissent, cent cinquante vieillards précédemment logés dans les hôpitaux, afin que leurs lits restent à l'assistance publique et à la disposition des blessés.

A Passy encore, ils ont créé une ambulance de cent cinquante lits, admirablement aménagée et entièrement occupée à l'heure qu'il est.

Rue St. Antoine, 112, ils viennent d'ouvrir une autre ambulance de cinquante lits, qui a été littéralement prise d'assaut au retour de Champigny.

Rue Oudinot, à leur institut, ils ont encore établi une ambulance de deux cent dix lits, véritable hôpital, parfaitement aménagé, et où les blessés sont admirablement traités, le tout aux frais des bons frères.

Enfin, dix-sept ambulances de la presse, comprenant cinq cents lits environ, n'ont d'autres infirmiers, d'autres serviteurs que ces dignes religieux.

Si la communauté a quelques réserves, il est certain qu'elles s'épuiseront pendant le siège de Paris. Ce n'est pas de cela que se préoccupent les frères.

Ils ont livré aux blessés leurs dortoirs, leurs réfectoires, leurs salles d'étude. Dans ces vastes locaux, l'air circule librement. Les lits sont espacés, les malades ne sont pas entassés comme dans les hôpitaux. Tout ce que leur établissement contient de salles confortables a été donné.

Les frères se sont réfugiés volontairement dans les recoins de leur maison. Ils ont pris pour eux les privations, les fatigues, la gêne. Aucun sacrifice ne leur a coûté pour leurs chers blessés.

La lettre suivante a été adressée au journal *le Français* :

4 décembre 1870.

Je viens d'assister à un spectacle dont je n'oublierai jamais l'impression. Vous connaissez cette presqu'île de Champigny, si charmante l'été, dominée au couchant par les masses sombres du bois de Vincennes, au nord par les hauteurs de Nogent, au midi par celles de Joinville ; les unes et les autres couvertes de villas, de beaux parcs, de riants jardins ! La Marne décrit une courbe baignant des rives chargées d'élégantes habitations ; c'est l'île de Beauté, toute pleine du souvenir d'Agnès Sorel ; l'île aux Loups, si connue des canotiers et des pêcheurs. Eh bien ! figurez-vous toute cette scène couverte de neige, la Marne roulant des eaux noires, et, au milieu, une soixantaine de frères de la Doctrine chrétienne en robe noire, ensevelissant les morts des deux batailles du 30 novembre et du 2 décembre.

J'avais visité dans la matinée du 3 le champ où la rencontre avait eu lieu entre notre armée et celle de l'ennemi : les traces de la lutte, encore toutes fraîches, étaient horribles ; mais il y avait là cependant quelque chose de moins sinistre que l'ensevelissement silencieux d'aujourd'hui sous ce ciel d'hiver. Nos pauvres morts, comme ils sont tombés fièrement ! Les cadavres, tout gisants qu'ils sont, sont encore vaillants : la face de plusieurs a une expression de sombre énergie : les membres des autres, tout roidis, ont des gestes pleins de mouvement et de violence. Les frères ont été admirables devant le feu ; mais c'est ici, au milieu de ce champ solitaire, qu'il faut les voir en face de la mort, calmes, graves, respectueux et doux. Le frère qui commande donne les ordres d'une voix

nette, sans parlage inutile : il fait signe aux voitures d'avancer, il mesure la profondeur de la fosse que les autres frères ont creusée ; il indique comment les corps doivent être disposés ; il met un ordre parfait dans tous les mouvements qui s'exécutent.

Nos soldats morts sont ensevelis dans une immense fosse creusée à quelque distance de la route, au milieu d'un champ. On les couche là dans leur vêtement de combat, mais pieds nus. Les souliers des morts sont toujours enlevés dans la nuit qui suit une bataille par une sorte de maraude funèbre que l'usage tolère. De tous les morts couchés dans la fosse de Champigny, il n'y en a qu'un aux pieds duquel il y a encore une chaussure. C'est un officier. Nous regardons : une des bottes a été traversée par une balle ; on ne l'a point prise, parce qu'elle ne valait rien.

Je suis resté longtemps à regarder ces religieux ensevelissant ces cadavres de soldats. Il n'y a que la religion pour inspirer à des hommes ce respect de la mort. Rien d'horrible comme ce que j'ai vu sur d'autres champs de bataille : des fossoyeurs payés, creusant, à moitié ivres, des fosses, et y jetant les corps avec des paroles grossières, des plaisanteries cyniques. Rien de beau comme ce que j'ai vu hier en avant de Joinville, en arrière de Champigny. Vers cinq heures, quand la sinistre besogne a été achevée, les frères se sont réunis sur la terre noire dont ils venaient de recouvrir les corps, et ils ont récité à demi-voix le *De profundis*. Cet acte de foi, accompli par ces hommes de dévouement sur la tombe de ces héros inconnus, m'a profondément ému.

A PROPOS DU SIEGE DE PARIS.

I.

M. Vitet, de l'Académie française, adressait à une Revue de Paris, une remarquable lettre dont nous citons les dernières lignes :

“ En attendant et quoi qu'on fasse, je demande à Paris de reprendre au plus vite cette mâle attitude qui, pendant six semaines, lui a fait tant d'honneur. Qu'il se pénètre des paroles d'un accent si noble et si vrai que lui adresse aujourd'hui son gouverneur, son général. “ Confiance et discipline, ” voilà les armes qui, en donnant à l'ennemi de sérieux soucis, prêteront main-forte aux négociateurs, si, comme je le suppose, il s'en trouve encore à Versailles. Laissons là ces idées d'atermoiements, de suspension du siège, d'armistice et d'accommodement ; pensons à la défense et ne pensons qu'à elle.

Ne rêvez plus théâtres réouverts, promenades, voyages, libres correspondances ; ne laissez pas votre imagination savourer ces fruits défendus ; parcourez le rempart, et, du dehors surtout, regardez cette ville à l'aspect si nouveau, si désolé, si nu, si grandiose et si fier. Regardez cet immense

espace qui vous sépare des bastions, puis, en levant la tête, ces longues files horizontales qui vous transportent en idée au fond des grandes landes ou devant les dunes de la mer.

Il y a des gens à qui ce spectacle, ces audacieux travaux et ces canons montrant leur gueule aux échancrures des tertres de gazon, causent une sorte de serrement de cœur ; qui en détournent les yeux, ne pensant qu'aux douleurs et aux larmes dont ils ont devant eux le triste avertissement. Sans me croire insensible, je confesse que, chez moi, le premier mouvement devant ce Paris transfiguré est une sorte de satisfaction intérieure que tout cela soit comme sorti de terre, si promptement, si noblement, sous les yeux et avec le concours de cette population frivole et généreuse. Tout n'est donc pas perdu, puisque de tels élans partent encore de nous ! Aussi, quand il m'arrive de penser que peut-être nos maux auront un terme, et qu'on pourrait encore s'occuper quelque jour des embellissements de Paris, le premier que je rêve est de lui maintenir sa couronne guerrière, ses ponts-levis, ses cavaliers et ses glacis immenses qui l'isolent et lui forment un si beau piédestal. Cette parure lui sied, je veux qu'il la conserve.

Mais savez-vous, mon cher monsieur, ce qui trouble ma confiance, même en contemplant ces remparts à qui nous devons tant ? C'est beaucoup, j'en conviens, d'avoir fait cet effort d'arrêter l'ennemi et de lui opposer de si fortes murailles ; mais pour vaincre, est-ce assez ? Si nous ne comptons que sur nous-mêmes, sur nos bras et sur nos canons, ne sentons-nous pas que c'est bien peu de chose ? Et pour nous assurer un secours autrement puissant, que faisons-nous ? qu'osons-nous faire ? Dieu je le crois, ne veut pas que la France périsse : il l'a tant protégée et sauvée tant de fois, d'une façon si visible, jusqu'à nous délivrer d'envahisseurs non moins tenaces, non moins puissants que ces Prussiens, par le bras d'une jeune fille. Mais nous attendre, nous, à parcille assistance, c'est, vous en conviendrez, le croire bien généreux ! car s'il voulait que dans notre détresse des prières publiques montassent jusqu'à lui et qu'il mît à ce prix sa clémence, notre république française serait hors d'état de les lui offrir. Sa sœur de l'Atlantique faisait plus largement les choses lorsqu'elle aussi subissait la torture d'une guerre qui la dévorait. Si vous jetez les yeux sur cette immense lutte, vous y voyez le jeûne et la prière à la veille de tous les grands combats. Espérons qu'à défaut de ces démonstrations publiques, la ferveur isolée suffit à fléchir Dieu. Celle-là du moins ne manque pas en France, même au milieu de tant d'aveuglements, d'impiétés et d'indifférence : il faut compter sur elle et garder bon espoir.

II.

Développant le même thème, M. Legouvé disait dans ses dernières conférences :

“Je ne vous dirai pas, comme on le répète trop, que vous êtes sublimes, que vous emportez l'admiration du monde ; non ! Je vous dirai simplement, ce qui est bien plus fort, selon moi, que vous êtes redevenus honnêtes ! Avec l'honnêteté a reparu un mot que je n'ai pas entendu vingt fois en vingt ans sur les boulevards, et que je trouve maintenant sur toutes les bouches ; c'est le mot “devoir.” Vous rencontrez un ami qui revient du rempart, fatigué, blêmi ; vous le plaignez : “Que voulez-vous, mon cher ?” vous répond-il, il faut faire son devoir.” Le vieillard, que son âge exempte du service, vous dit en prenant son vieux fusil : “Si les Prussiens viennent, je ferai mon devoir.” Et dans cette simple et mâle parole se trouvent tous les sacrifices que vous impose le siège, jusqu'à celui de la vie . . .

Brave et cher Paris ! Je m'étonne toujours d'entendre dire qu'il est triste d'aspect ! Paris triste ! Je ne l'ai jamais trouvé si beau ! Oui, ce Paris cerné, bloqué, bastionné, sans chemins de fer, sans spectacles, sans gaz, et se découronnant par ses propres mains des forêts qui l'environnent, comme une veuve qui coupe sa chevelure en signe de deuil, ce Paris me semble mille fois plus brillant que dans ses plus beaux jours de fête ! . . . que dis-je ? plus brillant même que dans ces incomparables mois de l'exposition universelle, où il donnait une hospitalité si loyale et si cordiale à ceux qui l'égorgeaient aujourd'hui ! Car Paris alors n'exposait que son génie ; aujourd'hui, il expose aux yeux du monde quelque chose qui vaut mille fois plus que toutes les merveilles de l'industrie, de la science et de l'art : son âme !

III.

Citons encore un extrait d'un article de M. Cochin, Ces quelques lignes respirent une foi virile qui devrait être, aujourd'hui plus que jamais, la lumière et la force de tous les chrétiens :

“Les chrétiens se laissent aller plus que personne à une certaine manière d'envisager l'histoire ; ils croient volontiers qu'un vainqueur est un justicier chargé de la vindicte d'en haut. Le vainqueur ne manque pas de propager cette croyance qui lui est agréable . . .

Assurément, les chrétiens ont raison de croire que tous les événements sont dirigés par la sagesse céleste ; mais ces événements sont le plus souvent un mélange de justice divine et d'injustice humaine. Humilions-nous dans le secret de nos cœurs sous la main de Dieu qui nous éprouve : redressons-nous fièrement contre les instruments grossiers de ses desseins, pétris du même limon que nous, doués de vices et de vertus comme le reste des hommes. M. de Vendôme, auquel on disait qu'il était vaincu pour les péchés de sa nation et les siens, répondait : “Est-ce que M. de Marlboroug va à la messe ?” Je reconnais les défauts de M. Rouher, mais je demande à n'être pas forcé de croire aux vertus de M. de Bismark.

Le coup d'Etat du 2 décembre n'est pas une noble action, mais la guerre du Danemark et l'occupation de Francfort ne méritent pas des couronnes d'innocence. Les mœurs de Berlin valent les mœurs de Paris depuis longtemps, et Voltaire préférerait même Berlin. Repoussons donc comme un vain fantôme la croyance à une Némésis germanique, faisons nos actes de contrition devant l'autel d'autres saints.

Si nous voulons nous guérir des idées pieuses sur la mission des peuples choisis pour être les prétendus ministres de la vindicte de Dieu, relisons les pages éloquentes d'un illustre Prussien, Mgr. de Ketteler, évêque de Mayence, qui a précisément protesté, dans son livre si remarquable sur *l'Allemagne après la guerre de 1866* (1), contre les écrivains de son pays qui font de la Prusse une prédestinée, comme nous aimions à le croire de la France. C'est de l'idolâtrie politique. Le Dieu vivant, devant lequel nos têtes doivent s'incliner, plane au-dessus, bien au-dessus de ces combinaisons superstitieuses des vanités nationales, et c'est blasphémer que de le chercher toujours du côté du plus fort.

LE PIGEON DE LA POSTE.

Nous empruntons à un petit journal de Paris les deux articles suivants que nos Lecteurs ne liront pas sans quelque intérêt.

Les Ballons et les Pigeons sont les deux seuls courriers qui nous restent, au milieu des cruelles épreuves que nous traversons ; les premiers vont porter à nos amis de provinces, à tous les êtres chers dont nous avons été obligés de nous séparer, les nouvelles de Paris assiégé. Les seconds nous reviennent dire ce qui se passe dans les départements que les barbares n'ont pas encore envahis, et les efforts que l'on y tente pour aider au salut du pays, et les énergiques espoirs que l'on y conserve.

Je doute que la colombe, au rameau d'olivier, ait été accueillie à bord de l'arche biblique avec plus de joie, que nous n'en réservons aujourd'hui pour le retour de ces oiseaux voyageurs.

Singulière situation et misérable retour des choses d'ici-bas !

Hier encore nous nous plaignions de ne recevoir de la province que deux ou trois courriers par jour.

Aujourd'hui, nous saluons, de nos acclamations enthousiastes, la communication de ces laconiques dépêches qu'un pigeon rapporte de loin en loin sous son aile.

L'industrie n'avait guère jusqu'ici utilisé le vol rapide et l'instinct merveilleux de ces oiseaux.

Des compagnies d'éleveurs s'étaient instituées en Belgique, et de

(1) Traduit par l'abbé Bélet. Chez Gaume et Duprey, rue Cassette.

temps à autre elles engageaient des paris comme pour les courses. Certains pigeons élevés à Liège et transportés à Paris étaient rendus à la liberté, et c'était à qui regagnerait au plus vite le colombier belge.

Sous le premier empire, des joueurs de loterie avaient même employé ces innocents oiseaux au service de leurs manœuvres frauduleuses.

Un de ces industriels éhontés envoyait par ce moyen, de Paris à Bruxelles, au moment même du tirage, la liste des numéros gagnants, et réalisait ainsi des gains énormes.

Seulement, le bonheur constant de ce joueur finit par éveiller l'attention de la police ; on se mit à le surveiller, et au bout de quelque temps il alla expier son méfait au bagne de Toulon.

La rapidité du vol des pigeons est vraiment prodigieuse. L'espace qu'ils peuvent parcourir en une seconde est de vingt-huit mètres, soit mille six cent quatre-vingts mètres en une minute !

C'est, je crois, la plus grande vitesse connue.

Plusieurs faits authentiques confirment ce que nous avançons.

Ainsi, un de ces oiseaux est cité comme ayant franchi, en quarante-huit heures, l'espace compris entre Babylone et Alep, espace qu'un bon marcheur ne parcourrait pas en un mois (1).

“ La grande force de leurs ailes, dit M. Arthur Mangin, leur permet de traverser une étendue de pays en peu de temps.—On en a tué dans les environs de New-York ayant encore le jabot plein de riz, qu'ils ne pouvaient avoir pris que dans la Caroline ou dans la Géorgie.—Or, comme la digestion se fait dans moins de douze heures, il s'ensuit qu'ils devaient avoir parcouru trois à quatre cent milles (cent à cent trente lieues) en six heures environ ; en sorte que leur vol ferait un mille à la minute.

“ A ce compte, un de ces oiseaux, s'il lui en prenait envie, pourrait visiter le continent européen en moins de *trois jours*.

“ Les espèces que l'on emploie de préférence sont le *messenger* et le pigeon *culbutant*.

“ Ce dernier est ainsi dénommé, selon les ornithologistes, parce qu'il a l'habitude de culbuter sur lui-même avant de prendre sa direction.”

Nous n'avons rien à ajouter à ce qui précède, en ce qui touche la vitesse des pigeons, que bon nombre d'expériences ont attestée à plusieurs époques de la façon la plus manifeste.

Mais si la rapidité du vol ne peut être niée chez les *messagers* et les *culbutants*, on s'est toujours étonné à bon droit de l'instinct merveil-

(1) La distance entre Alep et Babylone d'Asie n'est, à vol d'oiseau, que de huit cent kilomètres environ, qui, parcourus en quarante-huit heures, ne supposent qu'une vitesse de seize à dix-sept kilomètres à l'heure. Il existe dans la basse Egypte une ville ancienne qui se nomme aussi Babylone et dont la distance à Alep est d'environ neuf cents kilomètres, ce qui ne donne pas une vitesse de dix-neuf kilomètres à l'heure. Que faut-il croire ? Est-ce à quatre-vingt-dix-neuf kilomètres par heure ou seulement à dix-sept qu'il faut estimer la vitesse du vol des pigeons ?

leux qui leur permet de reconnaître avec certitude le chemin à suivre pour regagner leur colombier, dont le plus souvent ils sont séparés par une distance de plusieurs centaines de lieues.

Quelques auteurs prétendent que l'amour maternel est le seul sentiment qui les guide, et je voudrais pouvoir partager cette opinion.

Mais nous préférons nous ranger à l'avis de Toussnel, qui a écrit de si charmantes études sur ce monde si intéressant.

“ Il n'est pas d'oiseau, dit Toussnel, qui ne reconnaisse à premier tact les quatre points cardinaux de la localité.

“ L'oiseau de France sait, par exemple, d'une façon positive, que le nord souffle le froid, le midi le chaud, l'est le sec, l'ouest l'humide. C'est déjà plus de connaissances météorologiques qu'il ne lui en faut pour diriger sa marche sans le secours du soleil ni des yeux.”

Plus loin, il ajoute :

“ Le pigeon domestique, transporté de Bruxelles à Toulouse dans un panier couvert, n'a pas eu, il est vrai, le loisir de relever de l'œil la carte géographique du parcours, mais il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher de sentir, aux chaudes impressions de l'atmosphère, qu'il suivait la route du midi.

“ Rendu à la liberté à Toulouse, il sait déjà que la ligne à suivre pour regagner ses pénates est la ligne du nord. Donc il pique droit dans cette direction, et ne s'arrête que vers ces parages du ciel dont la température moyenne est celle de la zone qu'il habite.

“ S'il ne retrouve pas d'emblée son domicile, c'est qu'il a remonté perpendiculairement à l'équateur et qu'il a trop appuyé sur la gauche ou sur la droite, Bruxelles et Toulouse ou l'autre ville ne se trouvant pas exactement sous le même méridien. En tous cas, il n'a plus besoin que de quelques heures de recherches dans la direction de l'est à l'ouest pour relever ses erreurs ; et c'est ce travail de rectification qui explique la différence que l'on observe entre les heures d'arrivée des différents courriers expédiés.

“ La rencontre des pirates qui croisent dans les hautes régions des nues, et qui s'appelle le faucon, le milan, l'épervier, est la seule cause qui empêche tous les pigeons d'être de retour au port natal à heure fixe.

“ Les bons pigeons messagers font habituellement vingt-cinq à trente lieues par heure. C'est moins vite que certains chemins de fer ; mais on ne peut pas exiger d'un oiseau qui a ses besoins et ses inquiétudes la même régularité et la même rapidité que d'un rail-way inerte et sans passion.

“ Les chiens, qui n'ont jamais prétendu rivaliser avec les navigateurs de l'air, sous le rapport de l'érudition géographique et de la mémoire des yeux, mais qui possèdent en revanche la mémoire du nez, que n'ont pas

les seconds, ne s'y prennent pas autrement que les oiseaux voyageurs pour retrouver leur route."

Instinct et vitesse sont donc expliqués, et l'on comprend maintenant comment les pigeons que chaque ballon emporte avec lui peuvent nous apporter en quelques coups d'aile des nouvelles de nos départements.

Voici du reste le procédé le plus ordinairement employé.

Naguère on attachait par un fil, à la patte ou au cou de l'oiseau, la dépêche que l'on voulait expédier.

Mais il est arrivé à plusieurs reprises que le fil s'est rompu dans le trajet, et que le pigeon est parvenu à destination sans la dépêche attendue.

On a donc renoncé à ce moyen.

Aujourd'hui, on applique simplement un petit carré de papier gommé sur une plume de la queue du pigeon, et il n'y a pas d'exemple que la dépêche ainsi établie ne soit arrivée à bon port.—(*Moniteur.*)

LE DEPART DU BALLON.

Le ballon gonflé, de couleur blanche, semblable à une énorme perle bossuée, de celles qu'on appelle barriques, se déprime et palpète sous le vent, qui est encore d'une violence extrême. Un cercle d'hommes d'équipe, marins, soldats, aéroliers, gens du quartier prêtant leurs bras robustes, se suspendent aux cordages d'amarre et retiennent à terre l'énorme sphère impatiente de prendre son vol, et secouant le poids dont on la surcharge. Un ingénieur mécanicien, auteur de plusieurs belles découvertes, M. F., et un colombophile avec sa cage de pigeon, prennent place dans la nacelle où sont déjà arrimés les sacs de lettres, de journaux et de dépêches. Au cri de "Lâchez tout!" le ballon, libre de ses liens, s'élançe, oscille deux ou trois fois, prend le vent, et monte avec une prodigieuse rapidité, comme s'il était aspiré par un tourbillon.

En regardant s'élever et diminuer le globe blanchâtre dans le gris du ciel, ces beaux vers de Victor Hugo, si bien en situation aujourd'hui, nous revenaient à la mémoire :

Audace humaine ! effort du captif ! sainte rage !
 Effraction enfin, plus forte que la cage !
 Que faut-il à cet être, atome au large front,
 Pour vaincre ce qui n'a ni fin, ni bord, ni fond,
 Pour dompter le vent, trombe, et l'écume, avalanche ?
 Dans le ciel une toile et sur mer une planche.

Oui, nous disions-nous, l'effraction est plus forte que la cage ; l'ennemi qui a cru nous enfermer dans une tombe muette, nous murer dans un sépulcre, n'a pu mettre de couvercle à son caveau. Notre prison a pour plafond le ciel, et l'on n'investit pas le ciel. La noire fourmilière des

envahisseurs ne peut cerner l'azur, et l'homme délivré de l'antique pesanteur a, grâce au ballon, les ailes de l'oiseau. Hardi navigateur, il part sur son frêle esquif d'osier, traversant cette mer plus bleue encore que l'autre quand on a dépassé l'écume de nuages qui bientôt retombe à terre.

Avec l'aéronaute s'envolent aussi nos pensées, nos vœux pour les chers absents, les épanchements de nos cœurs, tout ce qu'il y a de bon, de tendre et de délicat dans l'âme humaine. Sur ce frêle papier, tel qui affecte un sourire stoïque a laissé tomber une larme. Les reverrons-nous jamais, ceux ou celles à qui nous écrivons, ayant le vent pour facteur et le ballon pour boîte aux lettres? Cela dépend du caprice des boulets et du hasard des bombes. . . Quoi de plus navrant qu'une lettre adressée à un mort? Mais éloignons ces idées pénibles, croyons à un sort meilleur et à un avenir plus favorable. . .

Partout dans les airs se croisent les ballons intrépides, passant plus haut que les balles des Prussiens et se moquant de leurs projectiles. Voici les aréoscaphes de Nadar, de Dartois et d'Yon; voilà les ballons de Godard et ceux de Wilfrid de Fouvielle qui partent de différents points, poussés par le vent en dehors du cercle qui nous enferme. Ils vont dire à nos provinces que le cœur de Paris bat toujours, et que la France, en accourant sous nos murs, nous trouvera bien vivants et résolus, un peu maigris et faméliques peut-être, mais elle nous apportera des provisions; ils diront aussi à tous les faibles bien-aimés, dont il a fallu se séparer pour cette terrible épreuve, que nous ne les oublions pas et que le jour de la réunion approche.—(Extrait du *Journal officiel*.)

ANNONCE

FAITE AU PRÔNE DE TOUTES LES EGLISES DE MONTRÉAL, POUR ENCOURAGER LA COLLECTE QUI DOIT SE FAIRE EN FAVEUR DES BLESSÉS FRANÇAIS, ETC.

Vous connaissez, déjà, N. T. C. F. qu'il doit se faire prochainement une collecte générale, dans tous les quartiers de cette ville, en faveur des veuves et des orphelins que la terrible guerre entre la France et la Prusse a réduits à une affreuse misère. Cette collecte a aussi pour objet le soulagement des milliers de blessés qui gémissent dans les hôpitaux et les ambulances. Enfin, elle doit pourvoir, autant que possible, aux pressants besoins d'une multitude de pauvres, qui sont en proie à toutes les horreurs d'une affreuse famine, qu'a occasionnée cette guerre désastreuse.

Cette collecte a été décrétée dans une nombreuse assemblée, présidée par nos premiers Magistrats, et composée des principaux citoyens de toute origine et dénomination religieuse, et doit se faire sous la direction d'un comité, chargé de solliciter l'obole du pauvre aussi bien que l'offrande du

riche. Les glorieux témoignages rendus au courage héroïque, mais malheureux de notre ancienne mère-patrie et les vives sympathies qui se sont manifestées, dans cette grande assemblée, pour les infortunés de la France, si dignes de notre intérêt, par la grandeur de leurs maux et l'héroïsme de leur dévouement, sont assurément de nature à nous faire redoubler d'efforts, pour aller au secours de tant de si grandes misères.

Aussi, les motifs qui doivent nous exciter à répondre généreusement à cet appel sont des plus pressants. Il s'agit en effet de porter secours à la France qui s'imposa autrefois tant de sacrifices, pour établir nos pères dans ce beau pays, et qui l'a doté de magnifiques Institutions dont nous recueillons les précieux avantages, pour la propagation de la foi, la diffusion de l'éducation, et la prospérité des œuvres qui assurent le bonheur d'un pays.

D'ailleurs, cette belle France qui nous tend les bras, dans ces temps mauvais, a toujours marché dans les jours de sa prospérité, à la tête de toutes les œuvres de zèle et de bienfaisance. Elle n'a cessé de faire couler, dans le sein de notre Père commun, des fleuves de charité, et lui a prodigué les marques les plus frappantes de la piété filiale qui doit caractériser la fille aînée de l'Eglise. Du levant au couchant, et partout où il y a eu des misères à secourir, on a toujours vu la France la première à l'œuvre, pour soulager les malheureux, sans distinction aucune entre les fidèles ou les infidèles, entre les peuples barbares et les nations civilisées.

Aussi ses hommes apostoliques et ses héroïques religieuses font-ils entendre leurs voix dans toutes les contrées de l'univers, et y répandent-ils, avec le flambeau de la foi, les bienfaits de la civilisation et les pratiques des vertus héroïques qui méritent la palme du martyre.

Il ne faut pas s'en étonner ; car rien de plus admirable que les institutions de tous genres qui naissent chaque jour de son sein, pour abriter et soulager toutes les souffrances, depuis le tendre enfant qui gît dans le berceau, jusqu'au vieillard décrépît qui descend dans la tombe.

Nous vous faisons, N. T. C. F., jeter ce coup d'œil rapide sur les œuvres innombrables et merveilleuses qui sans cesse surgissent en France,

NOTICE SUR M. FAILLON,

PRÊTRE DE ST. SULPICE.

(*Suite.*)

M. Faillon entra à St. Sulpice vers 1820, et il trouva parmi les directeurs, les élèves et les amis de cette Maison, une réunion d'âmes d'élite, qui pouvaient lui être si utiles, et lui donner de puissants enseignements pour la piété et pour la science ecclésiastique.

Il fut témoin, pendant son premier séjour au Séminaire, de quelques-unes de ces vocations extraordinaires qui devaient avoir une si grande influence sur le progrès de la religion en France. Ainsi, c'est vers ce temps que Mr. le duc de Rohan-Chabot, colonel des Gardes du Roi, réservé aux plus hautes fonctions de la diplomatie et de la politique, quitta le monde pour aller chercher, dans St. Sulpice, la consolation à une grande douleur. On sait qu'avant d'être appelé au Siège Archépiscopal de Besançon, il exerça à Paris un ministère actif, près de la jeunesse, où il fit le plus grand bien, et eut une part considérable à l'entrée de M. de Ravignan et de M. Lacordaire dans l'état Ecclésiastique.

Ce fut aussi, pendant ces années, que M. de Ravignan, avocat général à la Cour de Paris, quitta les rangs de la Magistrature, et vint à St. Sulpice où il affermit sa vocation pour la Compagnie de Jésus. Il en est de même pour M. Lacordaire qui entra au Séminaire de Paris peu après le passage de M. de Ravignan, précédé par de grands succès qui en pouvaient faire présager d'autres bien plus glorieux dans le saint Etat qu'il allait embrasser.

Enfin Mgr. Dupanloup, dont on doit la vocation aux catéchismes de St. Sulpice, ainsi qu'il l'a si bien raconté lui-même, et qui devait être plus tard un si brillant auxiliaire des premiers travaux de M. Faillon dans les Catéchismes, comme nous le verrons bientôt.

Rien n'était plus propre à frapper l'esprit de M. Faillon que la composition des Supérieurs et Directeurs du Séminaire à cette époque: M. Duclaux, M. Garnier, M. de St. Félix, M. Boyer, M. Mollevaut, M. Gosselin, M. Carrière, M. Hamon. Les quatre premiers avaient été confesseurs de la Foi pendant la révolution, contemporains et disciples de M. Emery, dont son esprit admirable était vivant dans leur cœur et dans toutes leurs actions.

Quant aux autres Directeurs, M. Mollevaut, M. Gosselin, M. Carrière, M. Hamon, on peut dire qu'ils avaient déjà toute l'estime et la considération dont ils ont joui, à juste titre, jusqu'aux derniers jours de leur longue existence.

Les anciens élèves venaient continuellement au Séminaire pour se pénétrer de plus en plus de l'esprit de piété de leur vénérés Directeurs, et les élèves avaient beaucoup à gagner à ces pieuses visites.

C'étaient Mgr. de Frayssinous, Mgr. de Quelen, M. l'abbé de Rohan-Chabot, M. Borderies, vicaire général de Paris, M. de Forbin Janson, depuis Evêque de Nancy, M. de Rauzan et M. Levasseur, MM. de Salinis et de Scorbiac, fondateurs de communautés et prédicateurs éminents ; de plus Mgr. Mathieu, depuis Cardinal Archevêque de Besançon, M. Feutrier, depuis Evêque de Beauvais, et bien d'autres.

Enfin parmi les séminaristes, on distinguait dès lors des sujets qui ont rendu les services les plus signalés à l'Eglise : Mgr. Dupuch, depuis Evêque d'Alger, M. Olivier, depuis Evêque d'Evreux, Mgr. d'Arcimoles, Archevêque d'Aix, M. Chalandon son successeur à Aix, M. Du Pont des Loges, Evêque actuel de Metz, M. Pététot qui a rétabli l'ordre des Oratoriens, M. de Charbonnel, depuis Evêque de Toronto, etc., etc.

Ce qui toucha le plus M. Faillon dans cette réunion si édifiante et si remarquable, fut ce qui se rapportait à la piété, au recueillement, à l'esprit de dévouement au service de l'Eglise et au bien des âmes. Il ne trouva sans doute à Paris autre chose que ce qu'il avait vu à Aix ; mais dans une réunion plus nombreuse d'âmes animées d'un même sentiment, son cœur fut impressionné d'une émotion encore plus profonde.

Tous ces esprits éminents, oublieux d'eux-mêmes, sans chercher à préjuger les fonctions qu'ils auraient à remplir plus tard, ne songeaient qu'à profiter de leur séjour au Séminaire, pour avancer dans la vertu, n'envisageant que les devoirs impérieux du sacerdoce redoutable auquel ils aspiraient. Ceux qui ont parcouru les biographies de P. du Ravignan, du P. Lacordaire, et les souvenirs intimes de Mgr. Dupanloup peuvent avoir une idée de ce qu'était alors la vie du Séminaire, et des grands enseignements que recevaient les élèves du sanctuaire.

Nous aimons à rappeler cette parole de M. Mollévaut, annonçant aux Séminaristes d'Issy, le départ de M. de Ravignan pour le noviciat des Jésuites :

“ Messieurs, j'ai à vous faire les adieux de M. de Ravignan, il avait soif d'obéissance, il est allé se rassasier chez les R.R. P.P. Jésuites.”

Nous pouvons aussi mentionner cette réflexion du P. Lacordaire à l'un de ses amis, qui se destinait au sacerdoce, mais qui ne pouvait se plier aux obligations de la vie du Séminaire, “ Mon cher ami, croyez-moi, celui qui n'aura pas voulu passer par le Séminaire, n'aura jamais l'esprit ecclésiastique.”

Enfin tout le but de ces cœurs généreux était l'union à Dieu, l'étude, l'avancement dans la vertu.—Ceux que l'on considérait le plus dans la maison n'étaient pas ceux qui étaient distingués par la fortune, les familles haut placées, ni même les grands talents ; mais principalement ceux qui

s'attachaient le plus ardemment à l'acquisition des vertus sacerdotales. Ainsi au milieu de toutes ces illustrations, celui que l'on remarquait le plus, était un humble séminariste venu de province, consumé par une maladie qui devait bientôt l'emporter, mais qui, en quelques mois, a laissé un souvenir qui ne s'effacera jamais du Séminaire de Paris, c'était Calixte Frère dont on a écrit une vie si édifiante.

M. Faillon continua ses cours avec zèle, il profita des enseignements de M. Carrière, de M. Boyer, de M. Hamon, et enfin il étudia assidument les travaux de M. Garnier sur l'Écriture Sainte.

A cette époque de renouvellement des études ecclésiastiques, on s'occupait beaucoup des Pères. M. l'abbé Guillon en faisait l'objet de ses leçons à la Sorbonne, et donnait des traductions et des explications qui attiraient l'attention. Des Sociétés ecclésiastiques publiaient des extraits des Pères pour les ecclésiastiques, et même des traductions pour les laïques qui pouvaient devenir, pour leur piété, un aliment aussi substantiel que celui que l'on trouve en bien de publications modernes.

Enfin, celui qui se faisait le plus remarquer était M. Villemain qui, vers ce temps, donnait ces leçons remarquables sur les Pères du IV^e siècle, qui depuis ont été résumées et réunies en un volume si bien écrit et si plein d'intérêt.

M. Faillon, enfermé dans sa retraite et dans le cercle de ses occupations, n'était peut-être pas au courant de ce mouvement extérieur ; mais il pouvait trouver encore plus pour des études approfondies, dans la méthode rigoureuse que lui donnaient les maîtres savants qui l'entouraient, dont plusieurs étaient élèves et dépositaires des traditions de l'ancienne Sorbonne.

Comme il était encore très-jeune, après avoir terminé son cours élémentaire, il profita laborieusement des années qui le séparaient du sacerdoce ; il suivait les grands cours, lisait les Pères et les théologiens, et enfin ayant été chargé d'aider le Bibliothécaire de la maison, à ranger et à classer tous les livres conservés et acquis par M. Emery pendant la révolution, il prit dès lors les éléments d'une connaissance qui put tant lui servir plus tard, et qu'il développa si largement en parcourant les grandes bibliothèques publiques de la Capitale. Il connaissait ainsi les auteurs ecclésiastiques de chaque siècle, les historiens, les théologiens, les auteurs mystiques et enfin les biographies particulières des Saints.

C'est à cette époque que M. Faillon fut appelé à l'œuvre des Catéchismes de la Paroisse, et d'après le compte-rendu qui nous est donné *Dans les souvenirs intimes* de Mgr. Dupanloup, on peut juger de quel crédit jouissait M. Faillon, puisqu'il fut mis dès le commencement à la tête de cette œuvre, où travaillaient les plus éminents sujets du Séminaire.

M. Faillon en 1828 était chef du Catéchisme de première communion des

demoiselles ; et à la fin de l'année, il fut chef du catéchisme de préparation immédiate à la première communion. L'année suivante il devint chef de la Persévérance des demoiselles, ayant sous sa direction des séminaristes du premier mérite dont Mgr. Dupanloup nous a conservé les noms :

M. Jacquemet, depuis Evêque de Nantes, M. Pététot, des Oratoriens, M. Dupuch, M. de la Hailandière depuis Evêque missionnaire, M. Des Garets depuis chanoine de Lyon célèbre par la publication d'un remarquable pamphlet contre l'Université, et enfin Mgr. Dupanloup lui-même. Nous pouvons, pour donner une idée de cette œuvre, rapporter les paroles mêmes *des souvenirs intimes*: " En 1823, dit Mgr. Dupanloup, je quittai le catéchisme des garçons, et on m'envoya à la Persévérance des filles dont M. Faillon fut le chef, j'étais là avec M. Dupuch, M. Pététot, M. Boniver, M. de la Hailandière.

" Dans cet admirable catéchisme, on comptait quatre ou cinq cents jeunes personnes de toute condition, qui persévéraient à y venir après leur première communion, pour s'instruire plus à fond de notre sainte religion, pendant deux, trois, quatre, huit et dix ans, et même généralement jusqu'à l'époque où elles entraient dans le monde, et se mariaient, ou le quittaient pour se faire religieuses."

Ces occupations extérieures ne faisaient pas perdre à M. Faillon le but principal du Séminaire ; on admirait déjà ses aptitudes remarquables pour la science, mais on avait surtout à reconnaître ses progrès dans la vertu, et sa ferme application aux obligations ecclésiastiques.

Tous ceux qui l'ont connu alors, étaient édifiés de son recueillement et de cet esprit de foi, qui animait ses actions et ses rapports avec ses maîtres et ses confrères. C'était sa piété que l'on avait le plus à admirer en lui ; il apparaissait dans les exercices, comme s'il n'avait pas d'autre occupation que le soin de la sanctification de son âme ; il sortait de l'oraison si pénétré du sentiment des grandeurs et de la présence de Dieu, qu'il en restait accompagné ensuite tout le jour. C'est ce que l'on apercevait même dans sa conversation, tandis que, en lisant ses écrits, on voit si clairement une âme inclinée à s'édifier de tout, à remonter à Dieu comme la cause première de chaque chose, et à reconnaître ses lumières, sa providence et sa conduite en chaque événement.

Sans prétendre expliquer le secret de ses aptitudes si remarquables, on peut conjecturer que cette grande disposition du recueillement, de l'union à Dieu, de la séparation des choses extérieures, a eu beaucoup d'influence sur la faculté qui l'a surtout distingué, et qui a été comme la source de ses autres qualités intellectuelles. Cette faculté, c'est le don d'attention et d'application qu'il a porté au suprême degré. Quand il était occupé d'une étude, il semblait qu'il n'y eut pour lui rien autre chose au monde ; il y rapportait complètement ses pensées avec une force, une intensité, une continuité et une persistance, dont on ne peut se faire d'idée qu'à moins d'en avoir été témoin.

Bien différent de ces tempéraments ordinaires d'étude, qui réclament impérieusement la nécessité de se reposer d'un travail soutenu, au moins par un changement salutaire d'occupation, lorsque M. Faillon avait commencé une œuvre, il ne connaissait plus de relâche, la poursuivait dans ses détails, l'approfondissait jusque dans ses dernières limites. Et là où d'autres esprits se seraient arrêtés, épuisés, et comme rebutés par les épreuves insurmontables de la monotonie, il continuait avec un nouvel attrait et avec un nouveau courage, trouvant son repos dans l'esprit de foi qui l'animait, et enfin dans la jouissance qu'il avait de voir s'élargir, et s'illuminer de plus en plus devant lui, l'horizon qu'il poursuivait de ses recherches.

Voici l'une des paroles qu'il aimait à répéter et qui, sans qu'il y mit la moindre prétention, donnait l'idée de la force extraordinaire qui caractérisait son esprit :

“ Quand vous travaillez à quelque chose, disait-il à un ecclésiastique, il faut laisser de côté non-seulement toute autre occupation, mais même toute distraction. Ainsi il faut bien se garder de lire assidûment les nouvelles du jour, parce que la tête est d'une dimension très-limitée et très-restreinte, et qu'il ne lui faut pas beaucoup de chose pour l'occuper et la remplir. C'est comme un vase où vous voudriez mettre une liqueur ; vous prendriez bien soin d'abord, de le vider complètement de tout ce qui pourrait y occuper quelque place.”

Cette application qui le rendait bientôt maître d'un sujet, ne lui faisait pas oublier les faiblesses et les imperfections de l'intelligence ; aussi il lisait presque toujours la plume à la main, et il n'abandonnait pas un ouvrage sans en conserver la substance par des analyses, des notes et même des extraits, pour ce qui lui semblait devoir lui servir plus tard.

De là une mémoire extraordinaire de ce qu'il avait lu ; il semblait n'avoir rien oublié, et ce qu'il avait mis une fois sur le papier, était comme gravé en même temps dans sa tête. M. Mollevaut, Supérieur de la Solitude, qui avait connu dans le monde bien des hommes d'un grand talent et d'une grande science, disait “ qu'il n'en avait pas rencontré de plus remarquable en ce genre.” Il ajoutait “ que sa tête était comme un casier où tout était non-seulement conservé, mais ordonné comme en une multitude de tiroirs, où il pouvait recourir suivant les besoins de ses travaux,” et dont on avait d'ailleurs un échantillon remarquable, dans ses conversations et dans les moments d'abandon de la récréation.

On sait que cette puissance de mémoire, quand elle ne fait pas obstruction, et qu'elle obéit à la volonté, a été le propre des plus grands esprits. Et comme l'a très-bien dit un célèbre publiciste : “ Plus le casier est plein, plus les tiroirs sont nombreux et séparés par des cloisons minces, mais impénétrables et prêtes à se mouvoir indépendamment les unes des autres, plus on peut dire que la tête est bien organisée.”

Cette puissance était même poussée si loin que, lorsqu'un professeur, pour exposer une doctrine, avait besoin de quelques textes des Pères de l'Eglise, il pouvait recourir à M. Faillon, qui lui disait après un instant de recollection : " Vous trouverez ce qu'il vous faut dans tels et tels auteurs, à tel volume, et quelquefois même à tel endroit du volume, sans presque jamais courir risque de se tromper. Mgr. Baudry, mort évêque de Périgueux, professeur du grand cours pendant plusieurs années, à St. Sulpice, a rapporté plusieurs fois que lorsqu'il étudiait quelque nouveau Traité, ou qu'il était en recherche d'arguments, il trouvait toujours M. Faillon inépuisable sur chaque sujet, et comme au courant de toutes les branches qu'il semblait n'avoir jamais eu occasion d'étudier.

Mgr. de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, nous a raconté qu'ayant été invité, dans le cours de ses fonctions, à prononcer le discours d'inauguration d'une grande Université qui, depuis ce temps, a rendu de si grands services en Amérique, il vit M. Faillon à son passage à Montréal et lui exprima le regret d'avoir accepté cet honneur, ne sachant ce qu'il avait à dire sur un sujet si nouveau pour lui. Aussitôt M. Faillon se mit à lui raconter de point en point tout ce qui se rapporte à la fondation et à l'œuvre des Universités dans l'Eglise, lui citant les dates, les noms des principaux fondateurs, l'encouragement des Souverains Pontifes, les services rendus par les différentes Universités, et l'immense influence qu'elles ont eu sur le progrès des lettres et des sciences en Europe, avec autant de précision et d'abondance que s'il venait d'en faire l'objet de ses études.

M. Faillon n'était ainsi jamais pris au dépourvu ; et au sujet de cette application extraordinaire, on peut citer deux mots aimables, comme il savait en trouver dans les charmes de cette conversation calme, gaie et si remplie de traits, de citations, de récits naturellement amenés.

On lui reprochait un jour de passer trop de temps à l'étude, et de compromettre par là sa santé, par des journées entières de travail. On a remarqué, lui disait-on, que vous avez donné jusqu'à quinze heures à vos occupations studieuses :

" Quinze heures, dit-il, ah ! sans doute bien moins ; mais quand cela serait, ce n'est pas abuser, ce n'est pas travailler comme ceux qui ne vivent que pour l'étude. Ainsi M. *** de l'Institut ne prend jamais de repos dans la journée, et se donne à peine le temps de dîner ; et quand il étouffe dans sa chambre, il ouvre un guichet sur son jardin, et après avoir pris l'air quelques minutes, il se remet aussitôt à l'œuvre. Voilà ce qu'on appelle travailler ; mais nous ici, avec les différents exercices de la maison, il n'y a aucun danger que nous dépassions jamais la mesure de nos forces. "

Dans une autre circonstance, un ecclésiastique du clergé de Paris le voyant, dans sa chambre, entouré de la collection bénédictine des Pères, et

plongé dans une lecture assidue, lui disait qu'il ne comprenait pas qu'il put ainsi parcourir ces immenses volumes, sans être épuisé. M. Faillon reprit en souriant : " mais, mon cher ami, c'est une idée que l'on se fait, car dans le monde, vous lisez vous aussi continuellement des in folios ;" et comme son interlocuteur se récriait : — " mais sans doute, ajouta-t-il, ne lisez-vous pas le journal, or n'est-ce pas un in folio ? "

Pour compléter ce que nous venons de dire sur la mémoire et la force d'application de M. Faillon à l'étude, nous devons ajouter que grâce à cette faculté si puissante de mémoire, il avait à un haut point l'esprit d'ordre et de méthode. Il avait tout tellement présent qu'il savait co-ordonner, réunir et disposer tous les faits qu'il possédait ; les comparant et en voyant aussitôt la suite, l'importance et l'enchaînement, de telle sorte que quand il écrivait ou qu'il dictait, il voyait aussitôt comment il devait ordonner son sujet, le diviser, poser ses principes, les développer, puis en tirer les conséquences. C'est pour cela qu'il rédigeait avec une si grande facilité, et en même temps avec une si grande précision, qu'il avait à peine besoin de revoir sa première rédaction, et qu'elle avait, dès le premier jet, toute la perfection qu'il voulait y mettre.

Il écrivait de ce grand style, large, simple et plein de force qui comporte peu d'ornements et dont la grande beauté, comme dans les bons écrivains du XVIIe siècle, est dans la suite et la continuité de la trame. C'est là le vrai style de l'historien qui ne doit pas occuper son lecteur par la multiplicité des détails, mais qui doit le conduire fortement et puissamment à son but.

Du reste, sa santé se prêtait très-bien à suivre des inclinations si marquées pour l'étude. Il se levait chaque jour sans peine, à 3 heures $\frac{1}{2}$ du matin, faisait ses exercices de piété, et ensuite se mettait à l'étude qu'il n'interrompait pas avant midi, ayant renoncé à déjeuner pour avoir plus de temps et n'en ressentant aucune fatigue. Ce ne fut que plus tard, et l'âge étant arrivé, que le médecin lui prescrivit de se remettre à l'obligation de prendre quelque nourriture dans la matinée.

Nous ne terminerons pas la première période de cette vie si laborieuse, sans citer un trait assez caractéristique de ses dispositions. Quand il se trouvait encore au Séminaire de Paris, ayant été ordonné prêtre, continuant ses études et cherchant à connaître les dispositions de Dieu à son égard, il fut prié un jour d'aller remplacer le prêtre desservant de la Chapelle des Carmes, près du Séminaire de St. Sulpice. Il s'y rendit ponctuellement, dit la Ste Messe à l'heure fixée, et comme il se disposait à partir après son action de grâces, le sacristain vint lui dire qu'une bonne dame habituée de la chapelle, et se confessant ordinairement au chapelain, demandait à se confesser ; il se hâta de se rendre au confessionnal où il lui fallut passer un temps assez considérable, pour qu'en sortant de là il vit avec effroi qu'il était près de midi. Ce retard le fit beaucoup réfléchir, et il apprécia

davantage l'attrait qui le portait vers la Compagnie de Saint Sulpice, où il pourrait suivre plus aisément ses goûts pour les études ecclésiastiques, et se dévouer tout entier à l'œuvre de M. Olier qui lui paraissait tous les jours plus admirable. Son Directeur ne put que le confirmer dans ces dispositions ; et c'est ainsi qu'il entra à la Solitude, dans l'année 1825. Nous avons rapporté le jugement de M. Mollevaut sur ses facultés pour l'étude ; tout le monde sait combien il avait été frappé des qualités encore plus précieuses qui caractérisaient sa foi et son esprit ecclésiastique.

(A continuer.)

L'INSTITUTION

DES JEUNES AVEUGLE DU CANADA.

MONSIEUR LE REDACTEUR.—Presque toutes nos feuilles publiques de Montréal, ayant gardé le silence le plus absolu sur la soirée annuelle, donnée en faveur de L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES DU CANADA, vous me permettrez, je l'espère, de recourir à votre Revue pour faire connaître au public quelque chose des détails de la soirée du 22 Mars dernier, dont j'ai ci-dessus indiqué l'objet.

Je n'ai pas besoin de vous parler de l'intérêt que mérite L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES ; vous le sentez comme moi. Ce que j'aime mieux vous faire connaître, c'est que le nombre des personnes qui comprennent l'importance de cette Œuvre, va s'augmentant chaque année ; la dernière soirée en fait foi. Le vaste préau des Sœurs Grises de la rue Ste. Catherine n'a pu contenir, malgré qu'on y eut ajouté le passage et la salle voisine, qu'une partie de la foule empressée de venir constater l'excellence du mode d'éducation et d'instruction employé pour nos chers petits Aveugles. Plus de 200 personnes furent forcées de se retirer faute de places ; et cependant le prix d'entrée était d'un écu.

Grâce à ma diligence, je me trouvai très-convenablement installé, et peut-être plus à l'aise pour éprouver de douces émotions que je ne le suis maintenant pour vous les transmettre : je vais essayer toutefois.

La soirée commença par un morceau de musique, ouverture obligée de toute soirée. Deux Aveugles installées au piano, un Aveugle armé du violon furent les artistes de ce début. A plusieurs reprises dans la soirée, ces mêmes artistes, ces mêmes musiciens parurent ; et nous avons pu, sans être musicien nous-même, constater avec quelle précision les divers morceaux furent exécutés. Il est donc bien certain qu'elles sont tout particulièrement organisées pour l'harmonie, les têtes et les mains de nos Aveugles, puisque de si beaux succès sont venus couronner un travail de

quelques mois à peine. Que l'éducation se développe et se prolonge, et nous verrons sortir de L'INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES peut-être plus d'un Létondal !

Quatre jeunes Aveugles nous rendirent ensuite, aussi bien que possible, une petite scène composée exprès pour la circonstance, et toute pleine de sentiments de reconnaissance pour les bienfaiteurs, de dévouement pour le Pape et l'Eglise, et de tendre sympathie pour la France. On devina sans peine que la plume qui avait écrit cette petite pièce avait été inspirée par le cœur de l'Orateur qui, ce soir là même, nous parla en termes si énergiques, si brûlants et si vrais de l'Eglise, de la France, de la France surtout, si malheureuse et si éprouvée.

Cet Orateur fut le Rév. M. Martineau, de St. Sulpice. L'espérance de l'entendre n'avait pas été pour peu de chose dans l'empressement de l'auditoire, et l'auditoire se trouva satisfait au-delà de toute expression. L'imagination de l'Orateur, toujours fraîche et brillante, nous transporta, au début, sur le bord de la mer. Là, deux femmes nous apparaissent, assises sur le rivage. Des traits évidents de famille, nous disent que c'est la mère et la fille. La fille, le coude appuyé sur le genou de la mère et supportant sur sa main le bras de celle qui lui donna le jour. Puis les flots se déroulent à nos regards... ; puis deux navires surgissent du sein des ondes ; ils grandissent en approchant ; ils voguent côte à côte, et on les regarde passer avec des yeux jaloux. Les deux femmes les montrent de la main et sourient d'espérance et d'amour... Puis un point noir au ciel ; et ce point grandit... c'est la tempête... Et la tempête éclate... Et le navire plus petit, qui porte à sa poupe le nom de France, jette ses amarres au navire plus grand qui s'appelle l'Eglise... Et les deux femmes se mettent à trembler... Puis la tempête redouble de rage ; les amarres se brisent et le navire plus grand est capturé, et son vieux pilote est chargé de chaîne... Et pendant que le navire plus petit est entraîné par la vague de plus en plus furieuse, le vieux pilote du premier navire lui jette un dernier regard, un dernier mot d'amour, une bénédiction dernière... Et bientôt tout espoir s'évanouit... Un grand bruit se fait entendre... Le mat du navire France est brisé ; son flanc même est entamé... et les deux femmes se couvrent de deuil... La mère, en regardant le ciel, dépose au front de sa fille un baiser et lui dit ce mot suprême : espère... Et la vision s'évanouit... L'allégorie était frappante, et l'Orateur n'eut qu'à en développer les diverses parties. Il s'arrêta surtout à la France : son cœur avait besoin de se soulager à cause des insultes dont cette France avait été l'objet. Sa parole extraordinairement passionnée captiva son auditoire. Il montra la vie au cœur de la France ; la vie véritable, la vie de la vertu et la propagande du bien. La vie dans son Episcopat, certainement un des premiers du monde, la vie dans ces cinquante mille Prêtres employés au ministère des paroisses ; la vie dans ces

Communautés et assemblées de prêtres et de religieux, voués à l'étude, à la prière et à l'instruction ; la vie dans ces milliers de Frères des écoles ; la vie dans ces cinquante mille Religieuses appliquées au soulagement des infirmités humaines ; la vie dans ces essaims cachés de pieuses Filles livrées à la contemplation, à la prière, à la mortification ; la vie dans ces hommes, ces femmes, ces jeunes gens qui se sont donnés eux-mêmes, et en si grand nombre, à toutes les bonnes œuvres, au sein même de ce Paris que l'on a si maudit. La vie ruisselant partout dans la France, et par la France se répandant jusqu'aux extrémités du monde, par les missionnaires Français, les bons livres Français, le journalisme Français, l'imagerie française. Non, la France n'est pas morte ! Non, la France n'est pas pourrie, comme on le dit, s'est écrié l'Orateur ; et il avait droit de le dire. S'il y a beaucoup de mal, il y a encore plus de bien.

D'où vient donc alors le malheur présent ? De la lutte éternelle du mal contre le bien. Cette guerre a deux champs de bataille, Rome, où le protestantisme favorise la chute du Pape ; la France, où le protestantisme veut écraser la Fille-Ainée de l'Eglise *idiotifiée*, dit-il, *dans le catholicisme et par le catholicisme*. L'Eglise et la France sont donc unies dans cette épreuve, et c'est ce qui donne l'espérance au cœur de l'enfant de la France. En attendant, a dit l'Orateur, que des jours meilleurs lui reviennent, respect à la France ; et si l'on ne veut pas partager son deuil, que du moins on n'insulte pas à sa douleur ! La révolution au sein de la France n'est qu'une phase dernière de la lutte du mal. Si la France n'avait pas de glorieuses destinées à remplir, le génie infernal ne la poursuivrait pas ainsi au dehors et au dedans... Peut-être cependant doit-elle mourir ! Mais son sang ne sera pas versé inutilement... Les larmes de Pie IX sauveront l'Italie ; le sang de l'Irlande obtiendra grâce à l'Angleterre ; le sang de la Pologne convertira la Russie ; et si le sang de la France est nécessaire au salut de l'Allemagne, nous mourrons heureux de venger notre mort par un bienfait !

Ce sont les principales idées de l'Orateur, dont la parole fut souvent couverte d'applaudissements.

Le reste de la soirée fut rempli par des exercices aussi intéressants que variés. Nos chères petites Aveugles distribuèrent elles-mêmes, dans la salle, des échantillons nombreux et parfaitement exécutés de leur savoir-faire en tout genre. Une foule d'objets en perles, confectionnés avec le meilleur goût et achetés avec empressement ; un plus grand nombre encore de petites feuilles de papier, espèces de charmantes devises, écrites de la main même des Aveugles en trois genres d'écriture différents ; des phrases de musiques copiées par elles, etc. ; toutes choses infiniment étonnantes et mettant tout le monde à même de juger des progrès des enfants, et de l'excellent système d'instruction que l'on a adopté pour l'Institution naissante. Deux charmantes histoires furent aussi lues par deux petites Aveugles ; et il nous fut un spectacle sans pareil de voir ces deux petites

lectrices, promenant au-dessus de l'assemblée leurs grands yeux éteints, pendant que, l'une de la main gauche, l'autre de la main droite, suivaient rapidement les caractères sur la feuille du cahier, et nous faisaient une lecture aussi suivie et aussi intelligente que nous l'aurions pu faire avec nos deux yeux. Le piano fit plus d'une fois retentir ses notes argentines à travers toutes ces variations, et une jeune demoiselle de quatorze ans, élève de M. Letondal, nous fit juger du service que pourraient un jour rendre nos Aveugles en devenant, comme on le peut espérer, maîtres et maîtresses de musique, après avoir profité des leçons qui sont aujourd'hui données avec tant de dévouement. Plusieurs chœurs furent exécutés par des voix argentines, avec autant de précision que d'entrain ; et enfin, nous pûmes rapporter aux absents des petites pièces de poésie qui nous furent distribuées à l'entrée de la salle, générosité que l'obligeance de M. Perrault, imprimeur, permit aux bonnes Sœurs Grises de nous faire. Ces petites pièces seront un souvenir précieux, et nos vœux les plus sincères seront toujours pour la prospérité d'une Institution si utile et si digne de la sympathie de tous les cœurs chrétiens.

LA PRIERE DE L'EGLISE.

L'Eglise en deuil, courbant son front de
 Dans le saint lieu, [reine
 Epanche ainsi sa prière et sa peine
 Devant son Dieu :
 " Maître clément, calmez votre colère
 Malgré mes maux,
 Vous qu'on a vu prier sur le calvaire
 Pour vos bourreaux !

2.

" Pour éloigner de l'aveugle Sodome
 Votre courroux,
 Vous ne vouliez qu'un seul juste, un seul
 Digne de vous ; [homme
 Mais votre sang a fécondé la terre,
 Dieu des vertus !
 J'entends partout retentir la prière
 De mille élus !

3.

" Dans mes déserts il est encor des anges,
 Comme autrefois :
 Vers vous, la nuit, de leurs saintes phalan-
 Monte la voix. [ges

Aux bords lointains, semant dans la tris-
 Dans les soupirs, [tesse,
 J'ai des héros, comme dans ma jeunesse,
 J'ai des martyrs !

4.

" Voyez mes fils au successeur de Pierr^e
 Offrir encor,
 Avec leur cœur, leur bras, leur vie entière,
 Et tout leur or !
 Vous qui rendez ma détresse féconde,
 Daignez, Seigneur,
 Pour tant d'amour accorder au vieux monde
 Paix et bonheur !

5.

" Ne voyez plus dans mes enfants rebelles
 Mes ennemis :
 Ramenez-les au plus tôt sous mes ailes,
 Enfants soumis ;
 Et si jamais vous lancez votre foudre
 Sur mes pécheurs,
 En les frappant ne réduisez en poudre
 Que leurs erreurs !"

LA BARQUE DE SAINT PIERRE.

Le flot monte houleux, la tempête s'élève,
 La barque du pêcheur
 Menace de s'ouvrir sur les rocs de la grève,
 Et vous dormez, Seigneur !
 Refrain :—En paix sur la Barque de Pierre,
 Voguez malgré l'onde en cour-
 Avec le Maître du tonnerre, [roux
 Faibles chrétiens, que craignez-
 [vous ?

2.

Le vol de l'alcyon, le cri de la mouette,
 Présagent un malheur !
 Et vous, comme l'enfant dans sa molle cou-
 Vous dormez, ô Seigneur ! [chette,

3.

J'entends siffler plaintif le grand-mât qui
 [chanchelle :
 Comme il penche ; ô douleur !
 Nous sombrons !... Par pitié, secouez la
 Eveillez-vous, Seigneur ! [nacelle !

4.

Il s'éveille... ; il commande à la mer mu-
 Et la vague en fureur [gissante ;
 Etend comme un miroir son onde obéissante
 Gloire à vous, ô Seigneur !

LA SAINTE VIERGE PROTECTRICE DE L'EGLISE.

Au-dessus du camp de l'Eglise,
 J'ai vu, dans tout l'éclat royal,
 Sur un nuage d'or assise,
 Une femme au front virginal ;
 Tout prêts à déployer leurs ailes,
 Les purs Esprits formant sa cour
 Ecoutaient, messagers fidèles,
 La voix de la Reine d'amour.

Refrain :— C'est la Reine de la patrie,
 C'est la mère de l'Eternel !
 Son nom est la Vierge Marie ;
 Gloire à la Vierge d'Israël !

2.

Elle disait à ses archanges
 Ces mots qui ravirent leur cœur :
 " Descendez, sublimes phalanges,
 Et consolez mon serviteur.
 J'ai vu ses pleurs et sa tendresse ;
 Ses cris ont pénétré les cieux :
 Des jours de gloire et d'allégresse
 Vont de nouveau luire à ses yeux.

3.

" Jeune, il m'appelait sa patronne,
 Vieillard, il a vengé mon nom ;

Et c'est à lui que ma couronne
 Doit son plus splendide fleuron.
 Qu'il ne redoute point l'orage :
 La main qui brisa le dragon
 S'apprête à dissiper la rage
 Des fiers ennemis de Sion.

4.

" Doux souvenir ! dès sa naissance,
 Sion s'appuyait sur mon bras ;
 Aux jours de son adolescence
 Je l'assistai dans ses combats.
 Quand la ruse et l'hypocrisie
 Allaient séduire ses enfants,
 Je sus confondre l'hérésie
 Et les vains complots des méchants.

5.

" Courage ! Eglise militante !
 Bientôt paraîtra mon secours :
 Celle qui vainquit à Lépante
 Est forte comme aux anciens jours !
 J'ai vu tes pleurs et ta détresse ;
 Tes cris ont pénétré les cieux :
 Des jours de gloire et d'allégresse
 Vont de nouveau luire à tes yeux !

L'EGLISE INVINCIBLE.

Cèdre des monts, la hache infatigable
 Depuis longtemps frappe mon tronc noueux !
 Donjon du Christ, la vague formidable
 Ecume en vain sur mes flancs orangeux !
 Envolez-vous sur vos vaisseaux rapides,
 Vous, autrefois mes gardiens intrépides :
 Dieu seul, Dieu seul va soutenir mon bras,
 Mais avec Dieu l'Eglise ne craint pas !

2.

Pourquoi ce bruit et ces flots de poussière ;
 Que faites-vous, enfants sédition ?
 Prétendez-vous obscurcir ma lumière ?
 Le soleil luit malgré vous dans les cieux !
 Malgré les cris de la révolte immonde,

Jusques au soir j'éclairerai le monde :
 Tremblez pourtant ! Vers des cieux moins
 Je puis partir ; mais je ne m'éteins pas !
 [ingrats]

3.

En m'enlevant quelques lambeaux de terre,
 En abreuvant mon ministre de fiel,
 Prétendez-vous triompher d'une Mère,
 Et détrôner cette fille du ciel ?
 Dans les périls a vieilli ma jeunesse,
 Dans les périls verdira ma vieillesse ;
 Et quand mon chef meurt au sein des com-
 bats,
 L'homme seul meurt : l'Eglise ne meurt pas !

AVIS.

Nous avons préparé, pour la présente *Livraison*, une longue compilation sur le SACRE de Monseigneur ELZEAR TASCHEREAU, sur la DÉMONSTRATION en faveur du Pape, faite d'abord à Québec, ensuite à Montréal, à St. Hyacinthe, aux Trois-Rivières, etc., etc. Le manque d'espace nous a forcé à en renvoyer la publication au mois prochain.

Celui qui réunirait en deux pamphlets ce qui se rapporte à ces deux événements, serait, ce nous semble, bien inspiré.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE

EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE XIII.

FAIT D'ARMES DU LONG-SAULT ET SES SUITES, DE 1660 A 1661.

I.

Résolution héroïque de Dollard et de ses compagnons d'armes.

Jusqu'alors les colons de Villemarie s'étaient contentés de repousser les attaques des Iroquois, et de leur donner la chasse dans les lieux voisins des maisons où ils avaient coutume de se tenir en embuscade. Mais ces barbares ayant mis en marche une grande armée et pris la résolution de détruire tout ce qu'il y avait de Français en Canada, il était à craindre que les Montréalistes ne succombassent enfin sous le grand nombre des ennemis, quelque vigoureuse défense qu'ils pussent opposer à leurs attaques. Dans cette extrémité si alarmante, un homme de cœur, s'il en fut jamais, Dollard des Ormeaux, ce jeune commandant de la garnison dont on a parlé, conçut, au mois d'avril 1660, le généreux dessein d'aller, avec un petit nombre de colons, à la rencontre de cette armée, de se battre jusqu'au dernier souffle, sans accepter de quartier, et, en vendant ainsi leur vie le plus cher qu'ils pourraient, d'inspirer de l'épouvante aux Iroquois par une résolution si audacieuse et une mort si héroïque. Il propose donc à seize jeunes colons de les conduire pour ce dessein, en parti de guerre, au-dessus de l'île de Montréal, ce que personne n'avait osé tenter encore, et tous promettent de le suivre si le Gouverneur approuve leur résolution. Dollard la soumet aussitôt à M. de Maisonneuve, qui, connaissant le courage et l'intrépidité de ce jeune militaire, y donne volontiers son approbation ; mais comme l'un des seize s'était désisté de sa promesse, les autres, pour n'être empêchés par aucune considération d'aller affronter généreusement la mort, font chacun leur testament s'approchent religieusement, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en

présence des saints autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

II.

L'empressement de Dollard à partir sauve la colonie et plusieurs braves.

Le brave Major Closse, l'intrépide Charles Le Moyne et le courageux Picoté de Bélestre, informés d'une si noble et si audacieuse résolution, s'offrent pour être eux-mêmes de l'entreprise, en demandant qu'elle soit différée jusqu'après leurs semences, qu'ils se disposaient de faire alors. Mais Dollard, brûlant d'ardeur d'aller attaquer l'ennemi, et étant bien aise d'avoir le commandement de ce parti, afin de se distinguer par des coups de valeur qui lui servissent pour dissiper quelques difficultés qu'il avait eues, disait-on, en France, pressa le plus qu'il put le départ. La suite montra bientôt que cette apparente précipitation ne fut pas sans quelque dessein de la divine Providence, qui, par là, voulait sauver tout le Canada. Si Dollard eût différé le départ jusqu'après le temps des semences, cinq cents Iroquois, qui allèrent aux îles de Richelieu pour y attendre trois cents des leurs, qui devaient descendre par l'Outaouais, fussent allés tomber sur les Trois-Rivières et sur Québec ; tandis que le départ précipité de ces braves les arrêta et sauva la colonie. Il rendit de plus à Villemarie un service inappréciable, en lui conservant trois de ses plus fermes appuis : le Major Closse, Charles Le Moyne et M. de Bélestre, qui, selon toutes les apparences, eussent péri eux-mêmes s'ils se fussent joints aux autres, sans que leur mort eût rien ajouté aux avantages que la perte des dix-sept braves procura au pays.

III.

Dollard perdit trois de ses compagnons d'armes, qui sont remplacés par trois autres.

Dollard et les siens partent donc, résolus à tout événement ; et, à peine sur leurs canots, ils entendent un cri d'alarme dans une petite île voisine de Villemarie, qui semble avoir été l'île Saint-Paul. Trouvant si près l'occasion qu'il allait chercher au loin, Dollard fond sur les Iroquois et les pousse avec tant de vigueur, qu'inafailliblement il les aurait tous pris, si ces barbares n'eussent promptement abandonné leurs canots avec leurs bagages pour se sauver dans les bois. Cette action eut lieu le 19 avril 1660, et fit perdre à Dollard trois de ses compagnons, dont les noms méritent de trouver place dans cette histoire. Ce furent Nicolas Duval, serviteur au Fort, qui périt par le feu des Iroquois ; Blaise Juillet, dit Avignon, habitant et père de famille, qui laissa quatre enfants en bas âge ; enfin Mathurin Soulard, charpentier du Fort ; ces deux derniers, qui n'étaient pas accoutumés à la navigation du canot, se noyèrent dans l'attaque.

Dollard, n'ayant pu saisir les Iroquois, à qui les bois servirent de retraite, s'empara de leurs dépouilles, spécialement d'un excellent canot qui le servit avantageusement dans son expédition. Il retourna cependant à Villemarie avec les siens, sans doute pour assister au service funèbre de Nicolas Duval, qu'on inhuma le lendemain, 20 avril, et à celui des deux autres braves dont les corps n'avaient pas encore été retrouvés. Loin de refroidir le courage des colons de Villemarie, ce premier échec sembla, au contraire, n'avoir servi qu'à le rendre plus ardent ; du moins, le volontaire qui s'était joint d'abord à Dollard, et avait ensuite rétracté sa parole, se joignit alors à lui, résolu de périr, comme aussi deux autres, qui complétèrent ainsi le nombre de dix-sept, comme auparavant. Déterminés qu'ils étaient à mourir en combattant pour la religion et le pays, ils firent, avant de partir, un adieu général à leurs amis et à tous les colons, comme ne devant plus les revoir dans ce monde, et s'embarquèrent de nouveau avec une grande quantité de munitions de guerre, pleins de cœur et d'intrépidité.

IV.

Dollard cantonne sa petite troupe dans un réduit de pieux.

Mais, n'étant pas accoutumés à la conduite du canot, ils éprouvèrent mille difficultés dans leur marche et furent arrêtés huit jours au bout de l'île de Montréal, dans un endroit très-rapide qu'ils avaient à traverser. Enfin le courage suppléant dans eux à l'expérience, ils passèrent outre, et arrivèrent, le 1er de mai, au pied du Long-Saut, sur la rivière des Outaouais, à huit ou dix lieues au-dessus de l'île de Montréal et au-dessous du Saut dit *de la Chaudière*. Là, trouvant par hasard un petit retranchement, construit l'automne précédent par des Algonquins, Dollard y cantonna sa petite troupe. Ce réduit n'était point flanqué ; il n'avait, pour toute défense, que de méchants pieux, déjà en mauvais état, et, se trouvait même commandé par un coteau voisin. Quoique ce faible retranchement, qui en méritait à peine le nom, fût moins assuré que la moindre des maisons de villages de France, Dollard résolut de s'y arrêter et d'y attendre les Iroquois, comme dans un passage où il en viendrait infailliblement aux mains avec eux, au retour de leurs chasses. Mais ce qui rendit ce réduit plus incommode encore, ce fût l'arrivée d'un parti de Hurons et d'Algonquins, venus de Villemarie, demandant à Dollard de les admettre dans sa troupe.

V.

Quatre algonquins et quarante hurons se joignent à Dollard.

Quarante Hurons, l'élite de ce qui restait de cette nation à Québec étaient partis de ce lieu sur la fin de l'hiver, sous la conduite d'un capitaine nommé Anahotaha, pour tomber sur les Iroquois, lorsque ceux-ci revien-

draient de leur chasse. Ils passèrent par les Trois-Rivières ; et là un capitaine Algonquin, nommé Mitiwemeg, ayant eu avec l'autre un défi sur la valeur, ils se donnèrent rendez-vous à Villemarie, afin de montrer, dans ce lieu où les combats étaient fréquents, quel serait celui des deux qui aurait le plus de bravoure. Mitiwemeg s'y rendit, accompagné de trois Algonquins, et Anahotaha de trente-neuf Hurons, lui faisant le quarantième. A peine arrivés dans ce lieu, ils apprirent des Français (dont un des principaux défauts, dit M. Dollier de Casson, c'est de trop parler) que dix-sept colons étaient allés en guerre au-dessus de l'île de Montréal. Ces sauvages, jaloux d'avoir été ainsi prévenus par des Français, et étonnés de la hardiesse de ce petit nombre, demandent à M. de Maisonneuve une lettre pour Dollard, afin d'être admis dans son parti, et de pouvoir ensuite faire tous ensemble quelque grande entreprise, M. de Maisonneuve, qui se défiait de leur bravoure, fit tout ce qu'il put pour les empêcher d'aller rejoindre les siens, aimant mieux n'avoir en campagne qu'un petit nombre de combattants, tous braves et résolus, qu'une troupe plus considérable, où ils seraient mêlés avec des hommes dont il suspectait le courage. Les sauvages firent, néanmoins, tant d'instances, que, pressé par leurs importunités, il se rendit jusqu'à un certain point à leur demande, et écrivit à Dollard, en lui laissant la liberté de les recevoir, sans néanmoins l'y engager. Il l'avertissait, au contraire, de ne pas trop compter sur ces auxiliaires, et d'agir comme s'il n'avait avec lui que des Français. Les sauvages l'ayant rejoint, Dollard les reçut, et ils entrèrent dans le réduit, pour attendre, avec les autres, l'arrivée des Iroquois.

VI.

Dollard attaque et défait les Iroquois.

Après un assez court séjour dans ce lieu, ceux qui allaient à la découverte virent descendre deux canots chargés d'ennemis. C'était l'avant-garde d'un corps d'armée iroquoise, composée de trois cents hommes, qui allaient se joindre à cinq cent autres aux îles Richelieu, pour attaquer tous ensemble les Trois-Rivières et Québec. Ils ne doutaient pas, eu égard à leur nombre, d'emporter sans difficulté ces deux postes et se proposaient d'attaquer ensuite Villemarie et de la harceler avec tant de confiance et d'opiniâtreté, qu'elle ne pût résister à leurs forces réunies. Ceux que Dollard avait envoyés à la découverte lui ayant donné avis de l'approche de ces deux canots, il conduisit aussitôt ses gens à leur rencontre, et les poste au lieu qui lui semblait le plus propre au débarquement. Ce fut précisément l'endroit où ces Iroquois avant-coureurs vinrent mettre pied à terre ; et, à l'instant, on fit sur eux une décharge des plus meurtrières, mais avec trop de précipitation, pour qu'il ne restât pas un seul de ces barbares. Quelques-uns, qui n'avaient pas été atteints,

se jettent aussitôt dans les bois, et vont en toute hâte avertir l'armée. " Nous avons été défaits au petit Fort, qui est ici tout proche, disent-ils, " et il y a là un parti de Français et de sauvages." Sur ce rapport, les Iroquois concluent que c'était un convoi qui montait au pays des Hurons, et, jugeant qu'ils en viendraient aisément à bout, ils font leurs approches vers le réduit.

VII.

Dollard fortifie à la hâte son réduit.

Dollard et les siens, qui étaient en prière lorsque l'ennemi se présenta, se retirèrent aussitôt dans le retranchement, sans avoir le loisir d'emporter avec eux leurs chaudières, qu'ils avaient mises sur le feu pour préparer à manger. Après des huées et des décharges de part et d'autre, un capitaine Onnontagué s'avance sans armes jusqu'à la portée de la voix pour demander quelles gens étaient dans ce Fort et ce qu'ils venaient faire. On lui répond que ce sont des Français, des Hurons et des Algonquins, au nombre de cent hommes, qui viennent au devant des *Nez-Perçés* — " Attendez, réplique la capitaine, que nous tenions conseil entre nous, " puis je viendrai vous revoir ; et, de votre part, ne faites aucun acte, " d'hostilité, de crainte que vous troubliez les bonnes paroles que nous " portons aux Français de Villemarie.—Retirez-vous donc à l'autre bord " de la rivière, dirent alors les Français, tandis que nous parlerons " de notre part." Ils désiraient cet éloignement de l'ennemi pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais, au lieu d'aller camper de l'autre côté, les Iroquois commencèrent à dresser un retranchement vis-à-vis du réduit ; et, de leur côté, les Français, durant ce temps, se mirent à fortifier le plus qu'ils purent, mettant des branches d'arbres entre les pieux de leur réduit, et remplissant le tout de pierres et de terre à hauteur d'homme, de telle sorte, néanmoins, qu'il y eût des meurtrières tout autour, et qu'on pût placer trois fusilliers à chacune.

VIII.

Les Iroquois, battus, cessent leurs attaques et envoient chercher des renforts.

L'ouvrage n'était pas encore achevé, que l'ennemi vint à l'assaut. Les assiégés le repoussent vaillamment, tuent et blessent un grand nombre d'hommes sans en perdre eux-mêmes un seul. Les Iroquois reviennent à diverses reprises et sont toujours battus avec perte des leurs, et même à leur très-grande confusion. Ce qui surtout les irritait et excitait en eux le dépit et la fureur, c'était de voir que les Français osassent bien en leur présence, couper les têtes des Iroquois restés sur la place et en border le haut des pieux de leur réduit ; et que, malgré les transports de rage et

de furie où les jetait un spectacle si humiliant, ils ne pussent en tirer vengeance dans aucune de leurs attaques. Durant ce temps, ils brisèrent les canots des Français, ainsi que ceux des Algonquins et des Hurons, et en firent des torches pour brûler la palissade ; mais les décharges des assiégés étaient si fréquentes, qu'il ne leur fut jamais possible d'approcher du retranchement. Ils jugèrent alors qu'ils ne viendraient pas à bout de forcer le réduit tant qu'ils ne seraient pas en plus grand nombre, et députèrent un canot pour appeler promptement à leur aide les cinq cents Iroquois qui les attendaient aux îles Richelieu. Le canot étant donc parti, ils ne firent plus d'attaque, et se contentèrent de bloquer le réduit, se tenant hors de la portée des mousquets ou à couvert derrière les arbres.

IX.

Lâcheté des Hurons, qui passent à l'ennemi ; leur perfidie.

Dans ce retranchement, il n'y avait point d'eau ; et la soif, qui pressait les assiégés, les incommodait beaucoup plus que le feu des Iroquois. Cette disette était même si extrême, qu'ils ne pouvaient plus avaler la farine dont ils s'étaient pourvus pour subsister. Enfin, à force de creuser, ils parvinrent à trouver un petit filet d'eau bourbeuse, mais tout à fait insuffisante pour les désaltérer. Aussi, de temps en temps, faisaient-ils des sorties par-dessus les pieux pour aller, à la faveur de quantité de fusiliers qui repoussaient l'ennemi, chercher de l'eau à la rivière, éloignée de deux cents pas du Fort ; ce qui pourtant ne leur fournissait pas le moyen de se désaltérer : parce qu'ayant perdu leurs chaudières, ils ne portaient que de petits vases qui ne pouvaient suffire à la nécessité de tous. Les Iroquois, témoins de cette nécessité pressante, en prirent occasion de crier, de loin, aux Hurons qu'ils eussent à se rendre, s'ils ne voulaient pas mourir de soif dans ce trou avec les Français, et qu'on les recevrait à bonne composition. Ils ajoutaient que, s'ils refusaient de se livrer à l'ennemi, ils n'échapperaient pas à la mort, attendu qu'un renfort de cinq cents Iroquois allait se mettre en marche, et que, dès leur arrivée, le réduit serait pris et tous les assiégés massacrés. Ces discours effrayèrent tellement les lâches Hurons que tous, à l'exception du brave Anahotaha, sautent par-dessus la palissade, qui d'un côté, qui de l'autre, ou sortent à la dérobée par la porte et vont se livrer aux Iroquois, à qui ils apprennent qu'il n'y a dans le Fort que dix-sept Français, quatre Algonquins et leur propre capitaine. Quelle douleur pour ces braves de se voir ainsi abandonnés et trahis, et surtout quel désolant spectacle pour Anahotaha ! Aussi dit-on que, dans sa juste indignation, voyant son propre neveu, appelé *la Mouche*, s'enfuir comme ses compatriotes, il déchargea un pistolet sur lui pour le tuer, mais qu'il le manqua.

X.

Malgré l'arrivée du renfort Iroquois, Dollard repousse toutes les attaques.

Nonobstant une défection si propre à abattre le cœur des vingt-deux autres, ils demeurèrent fermes dans la résolution de se défendre jusqu'à la mort, sans être ébranlés par l'arrivée des cinq cent Iroquois, qui parurent enfin le cinquième jour, et qui, par les cris et les hurlements qu'ils poussèrent, auraient dû intimider les cœurs les plus audacieux du monde. Ces nouveaux ennemis, formant avec les autres un gros de huit cent hommes, commencèrent, dès leur arrivée, à donner avec furie sur le réduit, mais ne livrèrent aucun assaut qu'ils ne fussent contraints de se retirer, et toujours avec de grandes pertes. Ils attaquèrent les Français durant trois jours d'heure en heure, tantôt marchant tous ensemble à l'assaut, tantôt envoyant contre eux une partie de leur armée. Aussitôt que les Français avaient repoussé l'ennemi, ils se mettaient incontinent à genoux, et ne se relevaient que pour le repousser encore, employant ainsi à la prière le peu de temps qu'ils avaient entre chaque attaque. Ils n'avaient en effet que deux fonctions, qu'ils faisaient succéder l'une à l'autre : l'ennemi faisait-il trêve, ils tombaient à genoux ; revenait-il à l'attaque, ils étaient debout les armes à la main. Enfin les Iroquois, ne pouvant les forcer malgré tant d'attaques, abattirent sur le réduit plusieurs arbres, dont la chute occasionna un grand désordre sans ébranler néanmoins les assiégés dans la résolution où ils étaient de combattre jusqu'au dernier vivant.

XI.

Sur le point de lever le siège, les Iroquois résolus de vaincre ou de périr au pied du réduit.

Une résistance si persévérante et une confiance si inouïe firent croire enfin aux Iroquois que les Français étaient en bien plus grand nombre que ne l'avaient assuré les Hurons transfuges ; aussi mettaient-ils souvent en délibération entre eux s'il ne serait pas plus expédient de lever que de continuer un siège si meurtrier, qui leur enlevait tant de monde. La défection des Hurons leur fit cependant espérer que les autres pourraient se rendre si on parlementait avec eux. Quelques députés s'approchèrent donc du réduit ; mais les Français, tous résolus à mourir, font sur eux une décharge inopinée, qui tue les uns et met les autres en fuite. Enfin, le quatrième jour, une partie des Iroquois étant résolus d'abandonner le siège et de se retirer dans leur pays, les autres leur représentent avec chaleur, si les Français n'étaient réellement que dix-sept, ce serait une honte éternelle pour toutes les nations Iroquoises d'avoir vu massacrer tant de leurs guerriers par si peu de gens, sans en tirer vengeance ; et cette considération fut cause qu'on interrogea de nouveau les transfuges pour s'as-

surer de la vérité. Ces perfides ayant affirmé de nouveau que les Français n'étaient en effet que dix-sept, et n'avaient plus avec eux qu'un seul Huron et quatre Algonquins, à cette déclaration, les Iroquois, résolurent de périr tous au pied du réduit, ou de l'emporter de vive force.

XII.

Les Iroquois attaquent de nouveau le réduit.

Mais, pour en venir là, il fallait qu'un grand nombre d'entre eux consentissent à faire de leur corps un rempart aux autres, en recevant les premiers les vigoureuses et meurtrières décharges des assiégés. Comme chez ces nations sauvages chaque individu, étant libre et indépendant, ne pouvait, dans ces occasions, être contraint par les chefs à se dévouer pour les autres, on procéda incontinent à une cérémonie usitée chez eux pour avoir des victimes volontaires. C'était de jeter par terre de petites buches, et tous ceux qui en enlevaient quelque une s'engageaient par là à marcher les premiers et à affronter le péril. Les plus intrépides d'entre eux et les plus braves, ayant donc levé les buches, se mirent en devoir de monter les premiers à l'assaut, sans négliger pourtant les précautions ordinaires aux barbares ; car ils se firent auparavant des mantelets de trois bûches, liées les unes à côté des autres, qui les couvraient depuis le haut de la tête jusqu'au-dessus du genou. Ils s'avancèrent ainsi, tête baissée, suivis partout le reste des Iroquois, résolus d'emporter le Fort à tout prix.

XIII.

Courage invincible de Dollard et des siens. Leur mort héroïque.

Dollard et les siens, trouvant alors l'occasion qu'ils ambitionnaient de vendre chèrement leur vie, se mettent à faire de vives décharges de gros mousquetons pour abattre le plus d'Iroquois qu'ils pourraient ; et malgré l'activité de ce feu, l'ennemi qui avait toujours de nouveaux assaillants pour remplacer les blessés et les morts, ne laisse pas d'avancer toujours, gagne enfin la palissade et occupe lui-même les meurtrières. Dans ce moment le lâche et perfide *La Mouche* aperçoit son oncle, le brave Anahontaha, et lui crie de se rendre pour conserver sa vie : " J'ai donné ma parole aux Français, répond Anahontaha, je mourrai avec eux." Pour mettre fin aux décharges qu'on ne cesse de faire sur eux, les Iroquois s'efforcent de passer par-dessus la palissade ou d'en arracher les pieux ; et les Français, armés de la hache et du sabre, se jettent incontinent sur tous ceux qui paraissent, et leur disputent vigoureusement le terrain. Dans cette extrémité, Dollard charge promptement un gros mousqueton jusqu'à l'embouchure, et y met une fusée, afin de lui faire faire long feu et de le jeter, sans danger pour les siens, en guise de grenade, au milieu des ennemis. Il le lance aussitôt, mais une branche d'un arbre abattu sur le réduit arrête inopinément ce projectile, et le fait retomber dans le réduit même, où il éclate à l'instant et tue et estropie plusieurs Français. Un accident si désastreux pour ceux-ci, qui les affaiblit beaucoup en diminuant leur nombre, releva le courage des Iroquois. A l'instant ils font brèche de toutes parts, et néanmoins chacun des assiégés qui restait de-

bout, comme s'il eût eu un cœur de lion, se précipite sur les assaillants, et se défend à coups d'épée et de pistolet avec une ardeur de courage et d'intrépidité qui étonne ces barbares. Il était impossible qu'un si petit nombre de braves pût résister longtemps à une telle multitude : c'était une nécessité pour eux de tomber enfin dans un si affreux carnage, et le brave Dollard fut tué. La mort de ce héros, au lieu d'ébranler le courage des autres, sembla les avoir rendus plus audacieux et plus intrépides ; car chacun d'eux enviait une mort si glorieuse plutôt qu'il ne l'appréhendait. Arrachait-on un pieu de la palissade, incontinent l'un de ces braves sautait à la place le sabre ou la hache à la main, tuant et massacrant tout ce qu'il rencontrait, jusqu'à ce qu'il fut tué lui-même. Enfin, presque tous ces braves étant tombés sous les coups, les Iroquois renversent la porte du Fort, et y entrent en foule, et alors le peu de Français qui restaient encore, fondant sur eux l'épée d'une main et le couteau de l'autre, se mettent à frapper de toutes parts avec une telle furie, que l'ennemi perdit la pensée de faire des prisonniers, afin de tuer au plus vite ce petit nombre de braves qui, en mourant, les menaçait d'une destruction générale s'ils ne se hâtaient de les exterminer : ce qu'ils firent par une grêle de coups de mousquets, qui renversa ces invincibles athlètes sur une multitude d'Iroquois qu'ils avaient terrassés avant de mourir.

XIV.

Fureur cruelle des Iroquois après cette action.

Voyant enfin tous les Français étendus par terre, les Iroquois coururent incontinent sur eux pour savoir s'il y en avait quelques-uns qui n'eussent pas expiré encore et qu'ils pussent guérir, afin d'en faire ensuite les tristes sujets de leurs tortures. Ils eurent beau tourner et retourner tous ces corps, ils n'en trouvèrent qu'un seul qui fut en état d'être traité, et trois autres, comme nous l'apprend M. de Belmont, qui étaient sur le point de rendre le dernier souffle, et qu'ils jetèrent incontinent dans le feu, sans avoir pourtant la cruelle jouissance de les voir souffrir, car ils expirèrent aussitôt. Quant à celui qui pouvait être médicamenté, et rendu ensuite capable de souffrances, on ne saurait dire les raffinements qu'ils inventèrent pour assouvir sur lui leur cruauté, ni exprimer la patience héroïque qu'il fit paraître dans ses tourments : patience si inouïe, qu'elle transportait de rage ses bourreaux mêmes, voyant qu'elle surpassait leur barbarie, qui ne pouvait rien inventer d'assez inhumain dont il ne triomphât. N'ayant pu se venger de la mort des leurs sur aucun autre Français, ils déchargèrent enfin leur fureur sur les perfides Hurons qui s'étaient lâchement rendus à eux ; et, malgré la parole qu'ils leur avaient donnée de leur conserver la vie, ils les distribuèrent à leurs bourgs, où l'on en fit de furieuses et horribles grillades. Le brave chef Huron, le fidèle et invincible Anahontaha, et les quatre Algonquins s'acquirent la même gloire que les dix-sept Montréalais. Ils combattirent et moururent avec le même courage ; et comme ils étaient tous Chrétiens, et s'étaient sans doute disposés aussi saintement que les Français à cette glorieuse mort, ils durent recevoir la même couronne.

(A continuer.)

LA FILLE DU BANQUIER.

XIX.

UNE RENCONTRE. UN SERVICE RENDU N'EST JAMAIS PERDU.

(*Suite.*)

Comprenant que le sagace animal avait reconnu la présence d'un danger qui n'était pas encore visible pour lui, Georges prit son pistolet, l'arma, et se penchant sur sa selle, chercha à pénétrer l'obscurité de la route.

A quelques pas en avant, il aperçut quelque chose de sombre, qui était couché au milieu de la route, mais qui s'avavançait lentement de son côté.

Supposant que c'était un énorme chien, il cria bien fort, et en même temps éperonna son cheval ; mais celui-ci sans bouger d'un pas trembla avec un redoublement de violence.

Georges cria de nouveau, et leva son pistolet.

Au premier mouvement de son bras, l'animal se dressa, les yeux brillants comme deux balles de feu et prêt à s'élancer.

C'était un loup ; au même instant, un bruit qu'il entendit dans le fourré à sa droite, lui ayant fait tourner la tête, le jeune homme aperçut une multitude de ces animaux, qui sont d'ailleurs en si grand nombre dans le pays qu'il traversait.

Georges ne prit pas le temps de réfléchir.

Il visa celui des loups qui avait osé lui barrer le passage, tira, et l'envoya rouler dix pas en arrière.

Puis, au milieu des centaines de hurlements, il enfonça les éperons dans les flancs de son cheval qui partit comme une flèche.

Tout à coup, Georges entendit des cris ; au secours ! Ces cris paraient d'un bouquet d'arbres qui se trouvait à dix ou douze pas de la route.

Que faire ? lancer son cheval par dessus le fossé était chose impossible ; descendre et l'attacher serait le condamner à être la proie des loups.

Un autre cri plus fort et plus désespéré que les autres le décida. Il sauta à terre, jeta la bride sur le cou de son cheval, et le lâcha.

Il doit y avoir un village près d'ici, se dit-il ; son instinct l'y conduira et je le retrouverai.

Le cheval ne se sentit pas plutôt en liberté qu'il s'élança dans l'espace ; et George France, en se retournant, vit les loups qui se précipitèrent à sa poursuite.

Le jeune homme courut vers le fourré, et s'arrêta muet et effrayé devant le spectacle qui frappa ses regards.

Perchée sur l'une des basses branches d'un arbre, à une petite distance de terre, était une jeune fille que Georges jugea être âgée de seize à dix-huit ans. Au-dessous d'elle, bondissant et hurlant de rage étaient deux loups. A chaque bond, ils touchaient de leurs museaux la pauvre jeune fille qui était prête à s'évanouir de frayeur.

Un petit panier était renversé à terre.

Le plus petit des loups s'enfuit à la vue du jeune homme ; mais l'autre s'élança sur lui, et un combat acharné, dont nous ne décrirons pas toutes les péripéties, s'engagea entre l'homme et la bête.

Après une lutte qui dura cinq minutes en réalité, mais une heure pour Georges, l'animal tombe la tête brisée d'un coup de canon de pistolet que lui asséna notre héros.

Le monstre se débattit un moment dans des convulsions, et puis resta immobile sur l'herbe. Georges était pâle et à bout de respiration : ses nerfs se détendirent soudainement ; il chancela, et serait tombé près de son ennemi vaincu, si la jeune fille ne s'était pas élancée près de lui.

—Etes-vous blessé ? lui demanda-t-elle, d'une voix douce, et qui tremblait encore de crainte. Oh ! vous êtes plein de sang ! s'écria-t-elle, en indiquant l'écume ensanglantée dont le loup en mourant, avait couvert ses mains et ses vêtements.

—C'est son sang, répliqua Georges, en souriant.

—Je vous dois la vie, dit-elle ; sans vous j'étais perdue, car je me sentais évanouir de terreur. Mais n'attendons pas que les autres loups arrivent, attirés qu'ils seront par le cadavre de leur compagnon. Le village est de l'autre côté de la lande, à un mille à peu près.

—Le village où vous demeurez ?

—Non, Monsieur ; mon chemin suit une direction différente, et je serai obligée de vous quitter après avoir traversé la lande.

—Permettez-moi de vous accompagner chez vous. . .

La jeune fille qui se baissait pour prendre son panier, se releva vivement, et répliqua d'un ton qui parut à Georges être plein d'alarme. . .

—Non ! non ! pour rien au monde ! puis, s'arrêtant tout à coup elle ajouta : il y a une grande auberge dans le village, où vous serez beaucoup mieux.

—Comme vous voudrez, dit Georges, ce que je voulais, surtout, c'était de vous voir hors de danger.

La jeune fille le regarda et murmura :

—Je ne suis pas ingrate, monsieur. . . non, je ne suis pas ingrate.

Il y avait quelque chose dans le ton de sa voix de si vrai et de si triste que Georges en fut vivement frappé.

Cette jeune paysanne était un de ces types de force et de beauté féminine comme on en trouve dans les campagnes éloignées de l'influence énervante des villes. Ses cheveux étaient noirs comme de l'ébène, ainsi que ses sourcils qui contrastaient avec la blancheur de son teint et les couleurs roses de ses joues.

Elle avait un air modeste et presque timide, mais on devinait autour de ses lèvres qu'elle serait capable de fermeté si les circonstances l'exigeaient. Ses manières étaient simples, et il semblait qu'il y avait en elle une sorte de contrainte.

— Nous devons nous séparer ici, dit-elle brusquement, en s'arrêtant. Le village est là-bas. Vous pouvez distinguer la tour de l'église, entre les arbres.

— J'aurais voulu vous accompagner jusqu'à votre demeure, répliqua Georges ; mais je n'insisterai pas, de crainte d'être indiscret, ou de vous déplaire.

— Me déplaire ! oh ! monsieur, comment pouvez-vous penser cela ? ce n'est pas moi, mais les autres ! Elles s'interrompit soudainement, comme si elle eut craint d'en trop dire. Adieu, Monsieur, ajouta-t-elle, je penserai toujours à vous dans mes prières.

Il y avait des larmes dans ses yeux ; mais l'obscurité empêcha Georges de les voir.

— Ne nous séparons pas ainsi, dit-il gaiement. Je ne désire pas pénétrer vos secrets, croyez-moi ; mais je voudrais du moins connaître le nom de celle à qui j'ai été assez heureux pour rendre un service.

Elle hésita un moment, un moment seulement, et répondit : Betty.

— Un nom charmant, dit Georges, avec un accent de bonté, et j'aurai du plaisir à me le rappeler ; mais je ne dois pas vous retenir plus longtemps, car la nuit vient, et votre mère . . .

— Je n'ai pas de mère ! Bonsoir, Monsieur, bonsoir ! et que Dieu vous préserve de tout danger.

Elle se détourna et s'éloigna rapidement dans une direction opposée au village. Une minute après, elle avait disparu dans les ombres de la nuit.

Au moment où Georges arrivait à l'extrémité de la lande, le son d'une voix qui appelait frappa ses oreilles. Il y répondit, et au bout de quelques secondes, il rencontra un cavalier qui tenait un cheval par la bride.

Georges reconnut avec joie que ce cheval était le sien. L'étranger lui dit qu'il l'avait trouvé galopant sur la lande, et que craignant qu'il ne fût arrivé quelque accident à son maître, il était revenu sur ses pas, en criant pour appeler son attention.

Quelques mots de Georges expliquèrent ce qui était arrivé. L'étranger l'écouta attentivement, et puis s'offrit à le conduire à l'auberge du village.

XX.

UN CONSEIL D'AMI.—LE SERPENT SOUS LES FEUILLES.

Le premier soin de Georges France, en arrivant à sa destination, fut de s'assurer que son cheval que l'on plaça dans l'écurie, à côté de celui de l'étranger, avait bien tout ce qui lui était nécessaire.

Puis il rentra dans l'auberge. En attendant le souper que l'on était en train de préparer on lui servit pour lui et son compagnon, une bouteille de bière.

Ce dernier, qui était d'un caractère assez social, accepta sans se faire prier, l'invitation que lui avait faite Georges de s'asseoir en face de lui ; et la bouteille n'était pas encore vidée qu'il avait fait de grands progrès dans son estime, car il ne pouvait se dissimuler que ses premières impressions étaient loin d'être favorables.

Cet inconnu n'avait certainement pas ce qu'on appelle une figure prévenante. Il était au-dessous de la taille moyenne, très-musculeux, et cependant n'était pas mal fait. Les traits, pris séparément, étaient tous bien, mais dans leur ensemble, ils avaient une expression désagréable, une expression tout à la fois arrogante et servile.

Ses yeux, noirs et pénétrants, avaient un éclat sinistre, même lorsque sa bouche grimaçait un sourire. Ses cheveux noirs, son teint olivâtre et son accent firent supposer à Georges qu'il était Italien.

—Vous n'êtes pas de ce côté-ci des Alpes ? dit notre héros, à un moment où la conversation languissait.

—En effet, je suis de Naples... mon nom est Pescara, Andrea Pescara, à votre service.

Ils continuèrent à causer sur différents sujets, et l'étranger, comme pour faire le pendant de l'aventure que Georges avait eue dans le bois, raconta plusieurs traits d'audace dont il était le héros.

—Vous paraissez bien connaître cette partie de l'Angleterre, fit observer Georges.

—Je n'y suis qu'en passant, répliqua Pescara, en haussant les épaules, mouvement qui lui était habituel. Je séjourne avec un vieil ami, au château qui est tout près, le château noir. Le connaissez-vous !

Tout en faisant cette question, il regarda furtivement Georges France qui ne s'en douta pas, et répondit en remplissant son verre :

—Vous oubliez que je vous ai dit que je n'étais jamais venu en Angleterre.

Georges s'arrêta, jeta un coup d'œil sur son compagnon, dont la figure sombre brillait en ce moment de bonne humeur, et lui dit de façon à n'être entendu que de lui :

—Avez-vous entendu parler d'un endroit qu'on nomme la tour du phare, et qui serait par là, dans le voisinage ?

—J'ai mieux fait que d'en entendre parler, je l'ai vue. Elle est à environ quinze milles d'ici. Il secoua la tête. La tour a une mauvaise réputation.

—Pourquoi ?

—On prétend qu'elle sert de lieu de rendez-vous à des pirates, des contrebandiers, et le reste. J'espère que ce n'est pas là que vous avez affaire. Si on en croit les on dit, ce ne serait pas un endroit sûr.

—Un homme averti est fort, répliqua Georges en riant et en se levant ; mais je vois qu'on va bientôt servir le souper, et je veux auparavant aller donner un autre coup d'œil à mon cheval. J'ai habitude de veiller moi-même à ce qu'il ne manque de rien.

—Une excellente habitude, et que je prendrai, dit l'étranger, le temps de finir mon verre, et je vous rejoins.

Dès que Georges eut dépassé le seuil de la porte, il s'opéra un grand changement sur la figure du signor Andrea Pescara.

Il fit signe d'approcher à une sorte de grossier paysan, qui faisait semblant de dormir dans un coin.

Celui-ci traversa la chambre avec une activité qu'on ne lui aurait pas soupçonnée.

—Baisse-toi, que je puisse te parler tout bas, lui dit Pescara. Tu as vu l'individu qui vient de sortir... *C'est* notre homme. File par la porte de derrière, et court au château ; dit à Harry de tout préparer.

Le paysan fit signe qu'il avait compris, et Pescara, se frottant les mains, se disposa à aller rejoindre Georges.

Mais nous le devancerons de quelques minutes.

Georges n'était pas plutôt entré dans la cour qu'une personne qui évidemment le guettait, lui posa la main sur le bras. Il avait été, depuis le commencement de son voyage, habitué à tant de surprises de toutes sortes, qu'il avait cessé de s'étonner.

—Si monsieur veut venir par ici, lui dit la personne qui l'avait abordé, et qui n'était que l'une des servantes de l'auberge, j'ai un message pour vous.

Georges la suivit, et dès que celle-ci crut que personne ne pouvait le voir, tira de sa poche un papier roulé, et le lui tendit ; et aussitôt elle s'éloigna sans attendre de questions.

Georges entra dans l'écurie où était allumée une lanterne, et voici ce qu'il lut : *votre route est pleine de danger ; de tous côtés le péril vous entoure, ne vous arrêtez nulle part avant d'atteindre le village de Morton,*

à quinze milles de celui-ci. Là vous trouverez un ami. Hâtez-vous ! Hâtez-vous ! Détruisez ce billet.

Georges lut et relut cette note qui, il n'en pouvait douter, lui avait été apportée par quelque mystérieux agent du docteur noir.

Il en fixa les mots dans sa mémoire, et brûla ensuite le papier à la lumière de la lanterne. Il en jeta les cendres à terre lorsqu'une main se posa sur son épaule, et que le signor Pescara lui dit :

— Venez, mon camarade, le souper est sur la table, et l'aubergiste s'impatiente.

— Je suis désolé, mais il faut que je fasse donner à manger à mon cheval, et que je me remette en route.

Pescara ouvrit de grands yeux, fronça les sourcils, et parut très étonné.

— Vous êtes maître de vos actions, dit-il, en haussant les épaules ; mais le chemin qui mène à la tour du phare n'est pas sûr, et . . .

— Et je suis bien armé, répliqua Georges, en l'interrompant, mais qui vous avait dit que c'était là ma destination ?

— Je l'ai deviné naturellement, d'après les questions que vous m'avez faites.

Il changea de ton, et prit un air de franche bonhomie.

— Votre résolution me contrarie, dit-il ; car je ne peux ni boire ni manger seul. Aussi, je vais faire atteler mon cheval et partir. Dans une heure je serai au château de mon ami, où je trouverai bonne chère et joyeuse compagnie.

L'aubergiste entra à ce moment, il se tourna vers lui.

— Une mesure d'avoine à mon cheval, et autant à celui de Monsieur, dit-il, et ne vous trompez pas sur la quantité ; et puis sellez-les vite.

— Est-ce que monsieur part ce soir ? demanda l'aubergiste, en se hâtant d'obéir.

— Nous partons tout de suite, répondit Pescara, qui avait retrouvé toute sa bonne humeur. Allons, donnez-moi cette mesure : qui paie bien doit être bien servi, n'oubliez jamais cela.

Il remplit la mesure jusqu'aux bords, et en versa le contenu dans l'auge où mangeait son cheval.

— Si vous le permettez, dit-il, en s'adressant à Georges, je ferai le même pour le vôtre. L'Angleterre ne vaut pas mieux que le reste du monde, et l'honnêteté n'a pas toujours sa place dans une écurie.

— Je vous remercie, répondit Georges qui était charmé de ses manières obligeantes. Pendant ce temps je vais aller régler mon compte ; dans quelques minutes je suis de retour.

En parlant ainsi, il quitta l'écurie.

Le signor Andréa Pescara porta la mesure d'avoine à la stalle où était

attaché le cheval de Georges France, mais avant de la vider, il regarda soigneusement autour de lui.

Il était seul à l'exception de l'aubergiste qui lui tournait le dos et était occupé à préparer les selles.

Certain de n'être pas observé, l'Italien vida d'abord la mesure d'avoine dans l'auge, puis tirant de sa poche un petit flacon, il en répandit le contenu, une sorte de poudre fine, sur la nourriture qu'il venait de placer dans le mangeoire.

Il avait à peine remis le flacon dans sa poche que Georges rentra. Il n'avait pas été, comme il l'avait dit, régler son compte, mais charger ses pistolets.

Une demi heure après, les deux cavaliers étaient en route.

La nuit était claire, et la lune inondait le ciel de sa lumière argentée.

Ils marchèrent quelques temps en silence, car Georges pensait à Emma Keradeuc, et l'Italien avait ses raisons pour ne pas ouvrir la conversation.

—A combien est la tour du phare du village de Morton ? demanda Georges soudainement.

—Un mille environ. Mais vous n'arriverez pas à Morton, ce soir.

—Pourquoi cela ?

—Le chemin, si on peut appeler cela un chemin, est rude, et votre cheval a l'air d'être déjà bien fatigué.

Il n'y avait pas à aller contre cette assertion, car Georges avait déjà été obligé d'avoir recours à son fouet pour ne pas se laisser distancer par son compagnon.

—Il n'est sans doute pas encore remis de la frayeur que lui ont causée les loups, continua l'Italien. Etes-vous sûr qu'il n'a pas été blessé ? Il est fâcheux dans tous les cas, que vous ne lui ayez pas laissé un peu de repos.

—Impossible, répliqua Georges. Il faut que je sois à Morton ce soir.

Ils arrivèrent à un embranchement de trois routes.

—Nous allons nous séparer ici, dit l'Italien. Le château noir est là haut sur la coline ; son nom lui vient d'une plantation de sapins qui l'entourent.

—Et la route de Morton ? demanda Georges,

—Celle à gauche ; mais je vous répète que vous n'y arriverez pas ce soir... votre cheval.

Il s'arrêta et laissa échapper un cri d'alarme parfaitement simulé.

—Prenez garde, monsieur ! prenez garde, dit-il, voilà qu'il tombe.

Georges chercha à retenir son cheval, qui tremblait de tous ses membres, avec des mouvements convulsifs.

—Il a certainement reçu quelque blessure interne, nous ferons bien de descendre. En parlant ainsi, il sauta à terre, et s'approcha du cheval de Georges, avec l'intention apparente de saisir la bride.

Georges de plus en plus surpris et alarmé se disposait à quitter sa selle quand son cheval s'affaissa, et tomba sur le côté en entraînant son cavalier. Il se débattit un moment avec violence, une écume épaisse lui sortit par la bouche et les narines, une convulsion effrayante agita ses membres, et puis tout mouvement cessa.

—L'Italien avait aidé Georges à se relever.

Au même instant on aperçut des lumières qui descendaient de la colline sur le flanc de laquelle était bâti le château noir.

—Vous n'arriverez pas à Morton aujourd'hui, dit Pescara avec un accent de triomphe à Georges qui se penchait avec une sorte de désespoir sur le cadavre de son cheval.

XXI.

LE CHATEAU NOIR.—UN VERRE DE VIN.

—Si monsieur veut accepter l'hospitalité de mon pauvre château, il y sera le bienvenu ; ce n'est plus guère qu'une maison en ruines, il est vrai, mais une nuit est bientôt passée.

Celui qui parlait ainsi, après avoir examiné le cheval qui n'était plus qu'un cadavre, se tourna vers notre héros, occupé à causer avec l'Italien, Andréa Pescara.

—Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de me procurer un autre cheval ? demanda Georges.

—Ce soir ? Impossible ! J'ai certainement de bons chevaux, mais ils sont tous en route, et ils ne rentreront pas avant demain matin. Je m'empresserai alors d'en mettre un,—le meilleur,—à votre disposition.

—Acceptez l'offre de mon ami, murmura l'Italien ; il n'y a pas moyen de continuer votre route, ce soir.

Georges hésita.

Il éprouvait un vague sentiment de répugnance à passer la nuit sous le toit de M. Schmitt.

Mais il ne voulut pas s'arrêter à ces idées qui lui semblaient n'avoir aucun fondement sérieux, et répondit :

—J'accepte, monsieur, votre hospitalité, et je vous remercie de la bienveillance que vous me témoignez.

—Je ne désire pas de remerciements, répliqua Schmitt. Mais le temps passe. Cette route conduit par le bois de sapins au château ; ne vous inquiétez pas de votre cheval ; mes gens que voilà se chargeront d'apporter la selle et le harnais.

—Mais mes pistolets ? dit Georges.

—Vous avez raison, parfaitement raison ! murmura Pescara ; non pas

que je croie que vous pourriez en avoir besoin tant que vous serez sous la protection de mon ami ; mais ces paysans sont aussi stupides qu'ils sont curieux, et ils abîment tout ce qu'ils touchent.

Georges prit ses pistolets ; et, précédés de Schmitt qui portait une torche enflammée, ils suivirent une longue avenue bordée de sapins, et arrivèrent aux portes du château.

Les paysans auxquels Pescara avait fait allusion restèrent groupés autour du cheval.

Ce château vers lequel il se dirigeait n'avait certes rien d'agréable dans son aspect. C'était un vaste et lourd bâtiment, grossier dans son architecture, avec des fenêtres irrégulièrement percées, et flanqué de quatre tours.

Une grande portion du château semblait être ce que Schmitt l'avait appelé : une ruine.

Georges fut de nouveau assailli de sinistres pressentiments ; mais il était trop tard pour retourner en arrière.

Schmitt était déjà entré dans la cour, et, debout sur le seuil de sa demeure, il attendait notre héros.

Ce dernier sentit un frisson lui courir sur le corps. Mais ce fut l'affaire d'un instant, car il était brave, et le sang afflua de nouveau vite à son cœur.

—Si je suis dans un guet-apens, se dit-il, ce ne serait que maladresse de témoigner de la défiance. Le mieux est d'avoir les yeux ouverts, et de choisir mon heure. Dans tous les cas ils n'auront pas facilement raison de moi, je le leur promets.

Il traversa la cour et approcha de Schmitt. Il était suivi de près par l'Italien ; mais il put cependant tirer ses pistolets des fontes, et les glisser dans sa poche sans être aperçu.

Tout en parlant, Schmitt suivit un étroit corridor, traversa une sorte d'antichambre, dont l'atmosphère était si chargée d'humidité que les chandelles manquèrent de s'éteindre, et ouvrit une large porte.

—Entrez, Monsieur ! dit-il ; voilà la grande salle du château noir ; je veux dire que cette pièce remplace la grande salle, qui aujourd'hui tombe en ruines.

Au fond était une énorme cheminée ressemblant à une caverne, et dans laquelle brûlait des troncs et des branches de sapin, dont la lueur rougeâtre prêtait une apparence fantastique aux objets environnants.

Schmitt posa les chandeliers sur la table, et approcha une chaise du feu.

—Asseyez-vous, dit-il, en se tournant vers Georges, qui regardait curieusement autour de lui. Dans cette vieille maison humide, les nuits sont toujours fraîches, et, même en été, un peu de feu fait du bien.

Il jeta une brassée de bois sur les charbons, et les flammes pétillèrent en s'élevant jusqu'à une hauteur de plusieurs pieds.

Georges prit la chaise qui lui était si poliment offerte, tandis que Andréa Pescara se jetait sans façon sur un banc.

Schmitt se tourna vers une vieille femme qui, aidée de John, l'homme à tout faire, préparait la table pour le souper.

—Où est ma nièce ? demanda-t-il.

—Dans sa chambre. Elle était là il n'y a que quelques minutes ; mais elle est partie en entendant sonner.

—Allez lui dire qu'un étranger, un Français, nous a fait l'honneur d'accepter notre hospitalité pour une nuit. Je désire qu'elle descende immédiatement.

La vieille servante jeta un coup d'œil sur Georges, qui causait avec l'Italien, murmura quelques mots à voix basse, et quitta l'appartement.

John, l'homme à tout faire, continua à dresser la table :

Après avoir étendu une nappe sur une partie de sa longueur, il arrangea des assiettes, des bouteilles et des verres pour quatre personnes, plaça les chandeliers au centre, et puis se retira pour reparaitre immédiatement suivi par la vieille femme. Tous deux portaient des plats de viande, résultat de la chasse du jour.

—Nous n'avons pas été très-heureux aujourd'hui, en fait de gibier, dit Schmitt ; mais j'espère que demain...—Ah ! voici ma nièce, et mon estomac demande que nous nous mettions à table.

Georges, qui s'était levé, se tourna vers une porte qui venait de s'ouvrir.

Il était curieux de voir quelle sorte de personne était la nièce de son hôte.

Une jeune fille entra.

Georges tressaillit et ne put réprimer un cri d'étonnement.

C'était la jeune fille de l'aventure aux loups.

Elle n'était évidemment pas préparée à rencontrer notre héros. Lorsque ses regards tombèrent sur lui, elle aussi tressaillit ; sa figure se couvrit d'une vive rougeur, et puis devint d'une extrême pâleur.

Schmitt et l'Italien se regardèrent l'un et l'autre avec surprise.

—Vous vous connaissez ? murmura le premier, où avez-vous rencontré monsieur ? ajouta-t-il, en se tournant brusquement vers la jeune fille.

—Dans le bois d'Yon, répondit-elle. Sans monsieur j'aurais été dévorée par les loups.

Le visage de Schmitt s'assombrit un moment, et ses sourcils se contractèrent.

Il allait témoigner sa colère à sa nièce, quand l'Italien, avec son accent insinuant, prit la parole.

—Allons, dit-il, en frappant joyeusement sur l'épaule de Schmitt, l'hospitalité est toujours un plaisir pour mon ami, mais à présent elle est un devoir pour lui. A table, et n'oubliez pas de nous donner une bouteille de votre tokay, afin que nous puissions boire à la santé du sauveur de votre nièce.

Au mot de tokay, Georges crut remarquer une expression d'effroi passer dans les yeux de la jeune fille, et un frisson lui courir sur le corps.

—Je n'oublierai pas le tokay, soyez-en sûr, répliqua Schmitt, avec une grimace qu'il voulait faire passer pour un sourire ; et je veux que ce soit notre petite amie qui emplisse elle-même le verre de monsieur.

Cette fois Georges ne put s'y tromper. La figure de la jeune fille était livide, même ses lèvres avaient perdu leurs couleurs.

Elle trembla visiblement.

—Soupons, soupons ! cria Pescara, qui avait aussi observé l'émotion de la jeune fille.

—Soupons, répéta Schmitt. Et ils se placèrent à table.

Georges mangea peu : toute son attention était absorbée par l'agitation nerveuse de la jeune fille, qui s'était assise à sa droite.

—Vous paraissez n'être pas bien, lui dit-il, avec bonté ; je crains que la peur que vous avez éprouvée tantôt ne vous ait fait du mal.

—Non, c'est-à-dire si, monsieur, répliqua-t-elle, avec hésitation.

Son oncle et l'Italien dressèrent vivement la tête.

—Que parlez-vous de craintes ! dit ce dernier, en riant. Vous n'avez rien à redouter des loups derrière ces murailles, ma belle enfant.

Le château noir n'est pas le bois d'Yon.

—Si vous êtes malade, retirez-vous dans votre chambre, dit Schmitt, sèchement ; monsieur vous excusera.

—Bien assurément, dit Georges, qui était effrayé de la pâleur de la pauvre fille.

Celle-ci secoua la tête, et répondit avec fermeté :

—Merci, je resterai ; je suis mieux, beaucoup mieux, à présent.

De fait, les couleurs commençaient à revenir à ses joues, quoique Georges remarquât que sa main tremblait encore, et qu'elle touchât à peine aux viandes qu'on lui avait servies.

Le souper tirait à sa fin.

Le repas était bon ; les viandes étaient tendres et bien cuites ; le vin était passable.

Schmitt se montrait grossièrement hospitalier ; l'Italien était cynique en voulant être amusant.

Georges commençait à se reprocher ses soupçons.

Soudain Schmitt frappa du poing sur la table.

—John ? cria-t-il.

Le domestique apparut.

—Apportez une bouteille de tokay. Il ne m'en reste que six, ajouta-t-il en se tournant vers Georges, mais c'est du vin comme vous n'en avez jamais, j'en suis sûr, goûté de pareil.

Georges voulut s'opposer à ce qu'on débouchât pour lui une bouteille d'un vin si précieux.

—Allons donc, dit Schmitt, nous boirons au vainqueur du loup.

La jeune fille tint constamment les yeux fixés sur son assiette. Elle mangeait lentement et en silence, comme si elle eût été sourde et muette.

Schmitt se leva, un peu étourdi par le vin qu'il avait déjà bu, et s'approcha du valet pour lui donner des ordres.

L'Italien se tourna légèrement sur son siège, et suivit avec des yeux où brillait la colère, les pas incertains de son ami.

A ce moment, prompte comme l'éclair, le jeune fille se pencha, et ses lèvres touchèrent presque l'oreille de Georges.

Ses yeux, son visage avaient une terrible éloquence, son immobilité avait disparu !

« *Si vous tenez à votre vie, ne buvez pas du vin qu'ils vont vous offrir !* »

L'Italien ne s'était détourné qu'un moment, mais ce moment avait suffi. Lorsqu'il reporta ses regards sur Georges et la jeune fille, l'un avait la tête légèrement inclinée, et semblait examiner les chandeliers, l'autre comme d'habitude, avait les yeux sur son assiette.

Schmitt avait repris son siège, lorsque le domestique John revint avec une bouteille. Il la posa devant son maître, qui la déboucha avec ostentation.

—Où sont les verres ? demanda ce dernier.

John en plaça trois sur la table.

—Cela ! cria Schmitt, en se levant avec une colère stimulée. Crois-tu donc, imbécile, que nous allons boire un vin royal dans de pareils gobelets ?

Et, la bouteille à la main, il repoussa sa chaise, et alla ouvrir une sorte de buffet, d'où il tira trois grands verres de Venise magnifiquement taillés.

Le dos tourné à la table et à Georges, il emplit les verres, et les rapporta sur un petit plateau. Il les posa en ligne devant lui, sans cesser un moment de vanter la qualité du vin.

A cet instant, et juste comme il allait passer à Georges celui qui était le plus près de lui, la porte s'ouvrit, et l'un des hommes qu'ils avaient laissés en bas de la colline apparut sur le seuil.

Il portait la selle et le harnais du cheval de Georges.

Schmitt lui dit, d'un air de colère de mettre tout cela dans un coin, et le renvoya

L'Italien se contenta de jeter un regard de côté, car son profil resta vers les trois verres.

Et cependant, quoiqu'il ne les eût pas perdu de vue, du moins Georges le croyait-il, la jeune fille, par un mouvement rapide, renversa l'ordre dans lequel ils étaient placés, mettant celui qui était près de Georges aux lieu et place de celui qui était devant l'Italien.

Pescara, pourtant, ne l'avait pas vue. Georges ne revenait pas de sa surprise.

Schmitt expliqua bientôt le mystère.

—Allons ! dit-il en poussant vers Georges le verre qui avait été substitué à celui qui lui avait été destiné, et en tendant l'autre à son ami, à la santé du vainqueur du loup ! honte à celui qui en laissera une goutte au fond de son verre.

La jeune fille prit la coupe, et la présenta à Georges avec un sourire plein de confiance.

—Buvez ! monsieur, lui dit-elle.

Georges prit le verre sans crainte, et répliqua en le portant à ses lèvres :

—Je bois à votre santé, mademoiselle ; puissiez-vous être aussi heureuse que, j'en suis sûr, vous êtes bonne.

Il replaça le verre vide sur la table, et vit que les deux autres avaient également vidé chacun le leur.

Bravo ! cria Schmitt, dont la langue semblait se délier de plus en plus. Voilà ce qui s'appelle rendre justice à mon vin. Son effet est magique ; regardez Matteo ! Il s'arrêta brusquement, et se reprenant, continua :— Je voulais dire Andréa, mon bon ami Andréa, regardez-le, son œil commence déjà à briller comme un diamant.

Son œil ! le cœur de Georges battit violemment. Il se rappela l'avertissement qui lui avait été donné. “ Il y a du danger partout où est Matteo le Borgne.”

Était-ce donc là l'homme auquel ces paroles faisaient allusion ?

Pas un regard, pas un geste ne trahit le soupçon que notre héros venait de concevoir ; il vit le péril auquel il était exposé, et résolut de l'affronter hardiment et avec calme.

—Je n'avais pas remarqué que le signor Pescara avait perdu un œil, dit-il, en regardant l'Italien en face.

—C'est assez facile à voir, répliqua Pescara, en haussant les épaules. Un accident qui m'est arrivé à Naples m'a privé de l'œil gauche.

Le changement des verres se trouva ainsi expliqué, et Georges comprit comment la jeune fille n'avait pas été observée.

—Qu'est-ce que vous pensez de mon vin, monsieur ? demanda Schmitt.

“ Georges se donna l'air d'un connaisseur qui s'apprêtait à donner son opinion.

Il pinça les lèvres, fit claquer sa langue contre son palais, et dit :

—Faut-il parler franchement ?

— Certainement.

— Eh bien, il y a un goût, je ne sais trop comment appeler cela, dans votre vin, qui, malgré son mérite incontestable, ne me plaît pas.

— Vous m'étonnez ! pouvez-vous me décrire ce goût ?

— Une espèce d'amertume, une sorte d'arrière-goût qui s'attache au palais et que la délicieuse saveur du vin, quand il touche les lèvres, rend encore plus sensible.

C'est le goût du laudanum, se dit le digne Mr. Schmitt, mais il dit de bon cœur et ajouta en se tournant du côté de son ami l'Italien :— Je crains que monsieur ne connaisse pas bien le tokay ; avez-vous découvert rien de pareil au fond de votre verre, Andréa ?

L'Italien répondit lourdement, pour quelqu'un qui tout à l'heure s'était montré si plein de vivacité, que le vin était bon, et qu'il ne lui trouvait pas de défaut.

A ce moment, la jeune fille laissa tomber son mouchoir.

Pendant que Georges se baissait pour le relever, elle aussi se pencha, et lui murmura à l'oreille :

— Feignez d'avoir envie de dormir ; retirez-vous dans votre chambre.

La figure de la jeune fille s'éclairait, le Français était sur ses gardes, sa parole avait été comprise.

Georges, décidé à arriver sans retard à une conclusion, agit immédiatement selon les indications qui venaient de lui être données. Simulant une lourdeur qu'il essayait vainement de combattre, après avoir répondu vaguement à une ou deux questions qui lui étaient adressées par Schmitt, il se leva en chancelant, bailla longuement, et demanda à son hôte la permission de se retirer.

— J'ai fait une journée fatigante, dit-il, et la nuit, si je ne me trompe, est déjà bien avancée. J'ai la tête lourde, et mes yeux se ferment malgré moi. Avec votre autorisation, je vais aller dormir une heure ou deux, d'autant qu'il faut que je parte de bonne heure demain.

Schmitt, loin de faire aucune objection, se leva promptement.

L'Italien, toutefois, resta assis : les faux symptômes dont Georges se plaignait devenaient des réalités pour lui.

Mais le danger n'était pas encore passé pour Georges ; le pire était encore à venir.

Schmitt, qui était passablement étourdi par la quantité de liquide qu'il avait absorbé durant la soirée, ne s'aperçut pas de l'état de son compagnon. Après avoir invité sa nièce à se retirer, il prit l'un des chandeliers, et fit signe à Georges de le suivre.

— Le lit de monsieur est-il prêt ? demanda-t-il à la vieille servante, en passant.

— Il y a une heure que c'est fait, répondit celle-ci.

—Bien !

Avec la permission de monsieur, je le conduirai à sa chambre, dit Schmitt ; je lui ai déjà dit combien notre maison est pauvre, et il m'excusera de n'avoir pas de domestique à mettre à ses ordres.

Ainsi disant, Schmitt précéda notre héros, qui, connaissant maintenant l'imminence du danger qu'il courait, ne perdit pas de vue son hôte si hospitalier, et tint constamment la main sur ses pistolets.

La porte ne s'était pas plutôt refermée sur eux qu'une autre porte s'ouvrit, et que John entra dans la salle à manger.

Il fit un signe à la vieille servante, s'approcha de l'Italien, et lui posa la main sur le bras.

—Ils sont tous ici, dit-il, Martin, Bertram et les autres. Je leur ai dit de ne pas entrer avant que le Français soit bien endormi dans sa chambre, ai-je eu raison ?

L'Italien ne répondit pas.

Il dormait d'un lourd sommeil. Il avait avalé la potion destinée à Georges, et d'ici quelques heures, tous les tonnerres du ciel ne l'auraient pas réveillé.

—John et la vieille femme se regardèrent avec surprise.

—C'est la première fois, dit John, que je vois Matteo le borgne inactif, quand il y a de la besogne à faire.

—Il faut qu'il se soit trompé de verre, dit l'autre, en faisant une grimace.

—Où est le maître ?

—A conduire le français dans sa chambre à coucher. En moins d'un quart d'heure il sera dans les bras de Morphée.

—Il lui faudra plus de temps que cela pour se réveiller. Ceux qui couchent dans le château ne se lèvent jamais de bonne heure.

—Silence, pas si haut, voilà le maître.

Au moment où John achevait ces mots, Schmitt rentrait dans l'appartement, mais sans lumière.

XXII.

COMMENT NOTRE HÉROS FIT FACE AU DANGER, ET VIT UN PORTRAIT DESCENDRE DE SON CADRE.

Bientôt Schmitt ouvrit une porte, et, avec son air de courtoisie habituelle, invita Georges à entrer dans la chambre qu'on lui avait préparée.

Cette pièce était vaste, on ne peut moins confortable et très-antique. Les murailles étaient couvertes d'une boiserie en chêne noir, à laquelle pendaient encore des fragments de tapisserie que le vent agitait lugubrement.

Plusieurs grands portraits de famille occupaient les panneaux du mur mais la peinture avait été tellement effacée par le temps, qu'il aurait été bien difficile de distinguer aucun des traits.

— Cette chambre, comme vous le devinez, n'est que bien rarement habitée, dit Schmitt, en levant la lumière de façon à mieux éclairer les objets. Mon père, Dieu ait son âme, en avait fait sa chambre à coucher, et depuis sa mort, elle ne s'est ouverte que pour les hôtes qu'on a voulu honorer, comme vous. Mais je vois que le sommeil vous gagne, je ne veux pas vous retenir plus longtemps. J'ai donné des ordres pour qu'on vous éveille de bonne heure demain. Bonne nuit !

En achevant ces derniers mots, il salua, et, avec une grimace triomphante, quitta l'appartement.

La serrure, lorsqu'il referma la porte, fit un léger clic.

Georges attendit que le bruit de ses pas se fût éloigné dans le corridor.

Puis, il approcha vivement de la porte, et essaya de l'ouvrir.

Elle était barrée en dehors ! Tous ses efforts furent inutiles.

Il n'y avait plus le moindre doute à avoir ; c'est à sa vie que les misérables en voulaient.

— Allons, la trame a été bien ourdie, se dit-il, en arpentant l'appartement avec agitation. Je vois tout maintenant. C'est cet infernal Italien, Matteo le borgne, qui, durant mon absence de l'écurie, a empoisonné mon cheval.

Il s'arrêta et se frappa le front avec la main.

— S'imaginent-ils donc que je vais me laisser égorger comme un lièvre pris dans un piège ? Non, non ! Ils me tiennent, c'est vrai, mais je vendrai cher ma vie.

Puis il pensa à Emma Keradec, à Emma en péril, qui l'appelait à son secours.

Ses yeux se fixèrent sur une porte située près de la tête du lit.

La clef était dans la serrure. Il la tourna, et se trouva dans un petit cabinet.

Il était complètement sans meubles et sans issue.

Il était éclairé par une petite fenêtre, qui avait vue sur les derrières du château noir.

Au dessous était un jardin, bordé par une mare d'eau stagnante.

Cette mare était traversée par un pont, et s'étendait, de l'autre côté, jusqu'à une plantation de sapins.

Soudainement des formes humaines se détachèrent de l'ombre du bois, et s'approchèrent du pont.

Georges compta dix hommes en tout.

Un seul apparut dans le jardin immédiatement au dessous de lui.

C'était le pauvre et honnête M. Schmitt.

CONSÉCRATION

DE MGR. ELZEAR ALEXANDRE TASCHEREAU

LE 19 MARS 1871. (1)

La nomination de Mgr. Taschereau au Siège Archiépiscope de Québec a été saluée, par tous les Catholiques de ce pays, comme un heureux événement pour l'Eglise du Canada. Tous s'accordent à dire que la succession difficile de Mgr. Baillargeon ne pouvait être confiée à une personne plus digne que l'éminent Directeur de l'Université-Laval, dont la sainteté, la science, les services rendus à la religion sont connus de tous. Mgr. Taschereau a été nommé sur la demande expresse qu'en a faite Mgr. Baillargeon, alors qu'il était mourant, au Souverain-Pontife; et Pie IX n'a pas cru devoir se refuser à sa pressante sollicitation, bien que l'on doive d'ordinaire choisir le Métropolitain d'une Province, parmi l'un des évêques alors siégeants. Avant sa mort, Mgr. Baillargeon appela auprès de lui M. Taschereau et l'informa qu'il allait le désigner comme son successeur. Ce dernier voulut refuser cette haute charge de confiance; mais Mgr. Baillargeon insista, et lui dit que c'était là son dernier vœu, et qu'il en réclamait l'acceptation de la part de son si dévoué co-opérateur à l'œuvre du Seigneur.

M. Taschereau dut se rendre aux désirs de l'illustre mourant, et le Souverain-Pontife, en envoyant les Bulles d'Archevêque à celui qu'il avait désigné, a montré hautement sa déférence pour l'éminent défunt, dont il appréciait les belles vertus et l'éminente qualité, à leur juste mérite. Le vœu de Mgr. Baillargeon est aujourd'hui réalisé, et le successeur de son choix a été consacré aujourd'hui par l'une des plus imposantes cérémonies religieuses qui se soient vues en ce pays. Mgr. Taschereau est à présent métropolitain de cette Province; et son passé nous autorise à espérer belle qu'il jettera un nouveau reflet de gloire, de nouveaux arômes de vertu sur le trône épiscopal illustré par les Laval et les Plessis.

Les solennités de l'Eglise catholique, lorsqu'elles sont célébrées dans toute la grandeur qui leur est propre, ont quelque chose qui frappe d'admiration les plus indifférents spectateurs; mais c'est surtout dans le Sacre d'un Evêque, que l'Eglise déploie cette pompe de souvenirs qui laissent des impressions indicibles dans le cœur chrétien.

Si l'Eglise gravite autour du Vatican, qui est à Rome; sa force d'expansion ou de conservation repose dans les Evêques de l'Univers.

(1) Extrait de la *Minerve* du 20 Mars 1871.

Ce sont les généraux actifs qui mènent les fidèles aux combats du Seigneur. Rome gouverne, et le corps des évêques lutte pour la défense de ce gouvernement ecclésiastique universel. Ils combattent dans la plaine, tandis que le nouveau Moïse, suspendu entre l'homme et la divinité, prie sur la Montagne. Ils supportent tout le poids du jour ; ils entretiennent le feu sacré de la foi ; c'est leur souffle qui le ravive dans l'âtre endormi du cœur indifférent. Ce sont eux qui font sur la terre la police de Dieu. Le mot évêque, en effet, ne signifie rien autre chose qu'inspecteur et gardien. *L'Episcopus* était, chez les Athéniens, un magistrat qui parcourait les villes de l'Attique, pour reprimer les abus et rendre la justice. Dans la primitive Eglise, les évêques furent, pendant des siècles, les premiers et suprêmes dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique. On les appelait *Pontifes, Papes, Dieux terrestres, Anges des églises, Juges des églises, etc.*

La prééminence des évêques est de droit divin, et c'est dans ce sens que St. Ignace, disciple de St. Pierre, écrivait aux Magnésiens : " Je vous exhorte à vous conduire en toutes choses, avec cet esprit de concorde qui vient de Dieu, regardant l'Evêque comme tenant au milieu de vos assemblées la place de Dieu même. " C'est encore dans ce sens, que l'Eglise primitive nous a transmis la coutume de nous prosterner devant l'évêque pour avoir sa bénédiction. Ce sont les premiers chrétiens qui élevèrent un trône à l'évêque dans l'église.

Ces divers attributs de l'évêque ont, de tous temps, inspiré un respect sans bornes pour cette dignité. Les fidèles leur portent un dévouement qui n'est égalé que par leur amour. Aussi, tout ce qui concerne l'évêque touche aux fidèles mêmes.

La consécration épiscopale de Mgr. Taschereau avait ce point de remarquable que, pas moins de neuf prélats rehaussaient de leur présence l'éclat de la fête. On y remarquait Sa Grâce, John J. Lynch, Archevêque de Toronto ; Mgr. I. Bourget, év. de Montréal ; Mgr. Jos. Eug. Guigues, év. d'Ottawa ; Mgr. E. J. Horan, év. de Kingston ; Mgr. John Farrel, év. de Hamilton ; Mgr. L. F. Lafêche, év. des Trois-Rivières ; Mgr. A. LaRocque, év. de St. Hyacinthe ; Mgr. J. Langevin, év. de Rimouski, et Mgr. de Goësbriand, év. de Burlington, dans l'Etat du Vermont.

Un nombreux clergé se pressait dans le chœur, et on notait surtout la présence de prêtres blanchis par l'âge, et venant attester par leur présence tout leur dévouement à l'égard du successeur de Mgr. Baillargeon.

Des sièges avaient été placés au bas de la balustrade ; ils étaient occupés par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Belleau, leurs Honneurs les Juges Caron, Monck, Taschereau, Doucet et McGuire ; M. Gauthier, Consul français, l'hon. M. Thibaudeau, conseiller législatif, les Représentants de la presse et autres.

Tout le Corps Universitaire était présent, ainsi que MM. les Professeurs de l'Ecole Normale-Laval, les Officiers des troupes régulières et de la milice et un grand nombre d'autres personnages distingués. Parmi les membres du Clergé de l'Archidiocèse, on comptait plus de 110 prêtres ; un grand nombre étaient accourus des diocèses de Montréal, des Trois-Rivières, de Rimouski, quelques-uns des diocèses de St. Hyacinthe, d'Ottawa, de Toronto, de Hamilton et de London.

L'église était magnifiquement bien décorée ; des drapeaux multicolores s'enroulaient dans les parties ornementées du chœur et on remarquait, directement au dessus du Maître Autel, près du plafond, les armes papales entourées des drapeaux pontificaux, français et anglais.

M. Ernest Gagnon présidait à l'Orgue, et il a su tirer admirablement profit des brillantes harmonies de l'instrument sacré. La seizième messe d'Haydn a été chantée par le chœur de l'Union Musicale, avec un succès fort rare. Les nombreuses beautés de cette messe où l'auteur y a introduit tant de nuances et de variétés, ont été, on ne peut mieux, mises en relief par plusieurs des voix les mieux exercées de Québec.

Sa Grandeur Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, officiait comme évêque consécrateur, assisté de M. le Grand Vicaire Cazeau, du Révd. M. Buteau, Supr. du Collège Ste Anne la Pocatière, et du Révd M. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale-Laval.

L'archevêque Elu avait pour assistants, Mgr Horan et Mgr LaRocque.

Voici quel a été le cérémonial :

Les cérémonies du Sacre sont nombreuses, et agissent plus encore sur le cœur que sur l'imagination, parce qu'elle y évoque tous les anciens souvenirs des âges héroïques du Christianisme. La cérémonie du Sacre ne peut avoir lieu qu'un dimanche, ou un jour de fête. Il faut, dans l'église, diverses décorations particulières ; les chandeliers sont comptés, les nappes sont disposées d'une certaine manière ; il faut des tapis au pied de l'autel. Il faut deux autels, l'un maître autel, pour le célébrant, l'autre latéral, pour le nouvel élu. L'autel latéral doit porter huit cierges d'une livre chaque. On doit y déposer huit serviettes de toile fine, d'une dimension spécifiée. Il faut mettre dans le chœur deux pains, l'un doré et l'autre argenté, et deux barils de vin, l'un aussi doré et l'autre argenté.

Les évêques ont dû se préparer à la cérémonie par le jeûne, la veille. Le célébrant met ses vêtements épiscopaux dans le chœur, savoir : sandales, amiet, aube, cordon, croix pectorale, étole, tunique, dalmatique, gants, planette, mitre, anneau pontifical, crosse, etc. Les évêques assistant l'élu sont en rochet.

Une partie des cérémonies sont fondées sur les anciennes traditions de l'Eglise.

Le costume des évêques, dans la haute antiquité, n'était autre que

celui des apôtres eux-mêmes, c'est-à-dire un vêtement commun composé de la tunique et du *pallium*. Dès l'époque où les vêtements ecclésiastiques furent établis, on voit, en général, les Evêques Latins vêtus de la planète ou *casula*, et les Grecs de la dalmatique.

Les évêques sont représentés soit béniissant, soit priant, les bras tendus ; parce que leurs deux principales occupations sont de prier assidument pour eux-mêmes et pour le peuple, et de faire descendre sur les fidèles les faveurs célestes par leurs bénédictions. Ils paraissent aussi, dans les anciennes peintures et dans les mosaïques, avec le livre de l'Evangile à la main gauche, parce que les évêques sont chargés de garder ce précieux dépôt dans toute sa pureté, et d'en distribuer au peuple l'aliment sacré. C'est pour ce motif que, de toute antiquité, ce livre divin est placé sur la tête de l'évêque pendant son ordination. " Un évêque tenant dans sa main l'évangile, dit St. Cyprien, on peut le tuer, on ne le vaincra pas. "

Insignes des Evêques.—1° La *Mitre*. Chez les Romains, le mot *mitra* désignait la coiffure des femmes, et *mitella* celle des vierges, et ces noms furent adoptés même par les chrétiens dans la même acception. La coiffure des rois indiens s'appelait aussi mitre, c'était peut-être celle qui portait le même nom chez les Juifs, et dont se servaient leurs prêtres dans les fonctions sacrées. Dans les premiers siècles, la mitre des évêques n'était guère qu'une sorte de bandelette, ou une lame étroite de métal liée autour de la tête, à peu près semblable à cette lame d'or que portait à sa coiffure le grand prêtre de l'ancienne loi, et sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Sanctitas Domino*. St. Jean l'Evangéliste, au rapport de Polycrate, ornait ainsi son front d'une feuille d'or. Il paraît évident que telle doit être l'origine de la mitre épiscopale.

Jusqu'au sixième siècle, elle s'écarta peu de cette primitive simplicité, ainsi que l'attestent les monuments. Ce fut à cette époque que Jean Cappadox, évêque de Constantinople, commença à ajouter à la mitre des ornements, composés de broderies et de saintes images peintes ou brodées. Les Latins imitèrent bientôt cet exemple, et il est aisé de suivre la transformation de la mitre, soit dans les mosaïques, soit dans les mitres anciennes que conservent les trésors des églises. On peut voir, par une planche de Maceri, qu'elle était encore fort basse au douzième siècle ; ce n'était guère alors qu'une espèce de couronne, échancrée à la partie supérieure en forme de croissant, et rappelant tout à fait ce que Théophile Raynaud dit de la coiffure des prêtres du paganisme : *Mitra episcopalis, bicornis, et paululo curvamine superne bians, respondet pileo cornuio priscorum sacerdotum ethnicorum*. Les deux fanons, qui pendent derrière la mitre, ne sont autre chose que les cordons qui servaient à tenir autour de la tête cette coiffure dans son état primitif. La coiffure des trois jeunes Hébreux

dans la fournaise, qui est elle-même une espèce de mitre, est presque toujours munie de ces bandelettes.

La mitre était un attribut tellement propre aux évêques qu'ils juraient par elle ; que le mot *corona*, par lequel elle était désignée, signifiait souvent l'épiscopat lui-même, et que le collège de l'évêque s'appelait *Socius coronæ*.

2° *Les Sandales*. Ce n'est guère qu'au neuvième siècle que les écrivains ecclésiastiques les placent parmi les insignes des évêques. Une mosaïque de Saint-Vital de Ravenne, représentant la procession qui eut lieu lors de la consécration de cette basilique, en 547, par l'évêque S. Maximien, peut fournir la matière d'une étude intéressante sur les chaussures, tant des laïques que des clercs à cette époque. L'évêque y porte des *souliers* noirs.

3° *Les Gants, chiroteæ*, sont mentionnés pour la première fois, au douzième siècle, par Innocent III.

4° *L'Anneau Episcopal* remonte, au moins, au quatrième siècle pour l'Occident. On pense que les Evêques d'Orient n'en adoptèrent jamais l'usage.

L'anneau que portent les Evêques est le signe de leur alliance avec leur église, alliance contractée par l'élection, ratifiée par la confirmation ou institution du Souverain Pontife, consommée par la consécration de l'élu.

A la cérémonie du Sacre de l'évêque, on bénit l'anneau, et on le lui met au quatrième doigt de la main droite.

Les anneaux (épiscopaux) ne doivent pas être mis à la main gauche, mais toujours à la main droite, comme plus digne, puisque c'est elle qui distribue les saintes bénédictions. C'est pour cela que, à la consécration, soit des Souverains Pontifes, soit des autres évêques, on met l'anneau à leur main droite.

L'Anneau a toujours été regardé comme l'un des articles les plus essentiels de la dignité épiscopale ; témoin la fameuse querelle des *Investitures* par la crosse et l'anneau, qui agita si fort l'Eglise et l'Empire au moyen âge, principalement sous le règne de l'Empereur Henri IV et le pontificat de S. Grégoire VII.

L'Anneau épiscopal doit être d'or et orné d'une pierre précieuse, sans entaille ni figure quelconque. L'or avertit l'évêque de l'obligation où il est de reproduire en sa personne les qualités de ce précieux métal : sa ductilité, en se montrant toujours doux et miséricordieux envers tous ; sa pureté, par l'intégrité de sa doctrine et de ses mœurs ; son éclat, par la splendeur de ses œuvres et de sa réputation ; son poids, par la gravité de sa tenue et de sa vie ; sa valeur, de même que l'or est le plus précieux des métaux, ainsi l'évêque doit se montrer le plus parfait des chrétiens.

L'usage le plus vulgaire de l'Anneau épiscopal, celui qui lui est commun avec tous les autres, est de sceller les lettres, comme on le voit par l'exemple de St. Augustin, et d'imprimer aux actes de leur autorité le sceau de l'authenticité, ainsi que le prouvent les instructions données par Clovis aux évêques du premier concile d'Orléans. Mais il y a eu, en outre, de tout temps, une destination spéciale et sacrée. Dans la cérémonie de la consécration des autels, l'Evêque appose son sceau sur la petite boîte de Reliques qu'on place sous la table consacrée. Dès la plus haute antiquité il a servi à sceller les Reliquaires.

On comprend que, eu égard à tous ces saints usages auxquels il est affecté, l'Anneau des évêques ait dû être, dans tous les temps, l'objet d'une grande vénération. C'est ce sentiment de pieux respect qui, sans doute, a fait naître la coutume de le donner à baiser aux clercs dans certaines parties de la liturgie, et aux simples fidèles en diverses circonstances, notamment avant la réception de la sainte Eucharistie.

5° *Le Baton Pastoral* est d'une origine fort ancienne. Sans nous arrêter à l'opinion qui voudrait le faire remonter aux Apôtres, nous citerons celle de Baronius qui, d'après les plus solides autorités, dit que les évêques s'en servaient certainement au quatrième siècle.

Primitivement le Bâton Pastoral était de bois de cyprès le plus communément ; il y en eût d'or et d'ivoire. Plus tard, et dès le commencement du sixième siècle, on eut des crosses ornées d'or, et enfin des crosses d'or ou d'argent massif. Nous en avons la preuve dans le testament de St. Rémi, rapporté dans l'histoire de Flodoard, où il est fait mention d'une crosse d'argent façonnée.

On a donné au bâton pastoral plusieurs noms : celui de *pedum*, parce qu'il ressemble à la houlette du berger qui est recourbée pour ramener et saisir les brebis ; celui de *ferula*, du verbe *ferio* "je frappe" parce que le pasteur doit quelquefois user de sévérité envers ses ouailles. Le Pape, non plus que les cardinaux évêques à Rome, ne se sert pas de la crosse.

6° *La Croix Pastorale*.—Les évêques portent une croix suspendue sur la poitrine. Cet usage a pu dériver de la coutume qu'avaient primitivement les évêques d'avoir sur eux un reliquaire renfermant des ossements de saints, et plus tard du Bois de la vraie Croix. Le reliquaire prit peu à peu la forme d'une croix.

Quant aux cérémonies du Sacre, elles respirent toutes une poésie, qui charme ceux qui les observent attentivement et, en cela, nous pouvons dire qu'aujourd'hui les fidèles étaient tout yeux pour ne pas manquer un seul des détails.

Le nouvel élu est arrivé dans le chœur, à la suite du célébrant, sans vêtements sacerdotaux. Il est allé les prendre à l'autel latéral.

Une première cérémonie qui ne manque pas d'intérêt, c'est la lecture

du Bref Pontifical, et la prestation du serment par le nouvel Elu. Pour satisfaire à ces formalités, le célébrant fait mettre son siège sur les degrés de l'autel ; l'élu s'assit dans le chœur en face de lui, et les deux évêques assistants se placent de chaque côté de l'élu en faisant face, l'un à son côté droit, l'autre son côté gauche.

L'élu a prêté alors le serment suivant :

Moi, Elzéar-Alexandre Taschercau, nommé Archevêque de Québec, je serai de ce jour et à l'avenir, fidèle et obéissant au bienheureux apôtre Pierre, à Notre Maître le Pape Pie IX et à ses successeurs canoniquement intronisés. Je ne prendrai part, ni de fait, ni de consentement, à tout projet qui pourrait leur faire perdre la vie ou quelques membres, ou surprendre leur bonne foi, ou leur faire violence ou leur porter injure de quelque manière que ce soit. Je ne découvrirai à personne, si je sais qu'il en résultera quelques inconvénients, tout ce que, lui et ses nonces me confieront. Je défendrai la papauté romaine et le royaume de St. Pierre, contre tous ses détracteurs. Je recevrai avec honneur les légats du St. Père et je les aiderai dans leurs besoins. Je m'engage à conserver, défendre, augmenter et promouvoir les droits, les privilèges et l'autorité de la Sainte Eglise Romaine et les décisions de notre Seigneur le Pape et de ses successeurs. Je ne participerai en aucune manière à des menées contre Notre Saint Seigneur, ou l'Eglise Romaine, au détriment et au préjudice de leurs droits, honneur, lois et pouvoir. Et si je découvre l'existence de telles menées, je ferai tout en mon pouvoir pour les empêcher, et, en autant que possible, j'en avertirai Notre Seigneur ou une personne qui pourra le lui faire savoir. J'observerai de toutes mes forces les décrets, décisions, réserves, dispositions et mandements apostoliques des Saints Pontifes, et je les ferai observer par les autres. Je combattrai en autant que possible, les hérétiques, schismatiques et rebelles à Notre Seigneur ou à ses successeurs. Je me rendrai aux synodes, quand j'y serai appelé, à moins que je sois soumis à des empêchements canoniques. Je me rendrai personnellement, tous les dix ans, *ad Limina apostolorum*, et je rendrai compte à Notre Seigneur ou à ses successeurs de ma gestion pastorale et de tout ce qui concerne l'état de mon église, la discipline du clergé et des fidèles, en un mot, touchant le salut des âmes qui m'ont été confiés. Je recevrai avec soumission les mandements apostoliques et je les exécuterai avec fidélité. Si je suis empêché par des raisons légitimes, je le ferai exécuter par un délégué ayant des pouvoirs spéciaux à cet effet, du sein de mon chapitre, ou par d'autres élevés en dignité, ou autres personnes qualifiées, ou à défaut de ceux-ci, par un prêtre séculier, dont la piété sera connue. En même temps, je communiquerai mes raisons avec pièces justificatives au Cardinal de la Sainte Eglise catholique, président au Conseil de la Sacrée Congrégation. Je ne vendrai pas, ne donnerai, n'aliénerai

ou n'hypothéquerais de quelque manière que ce soit, les possessions relevant de ma mense, même du consentement de mon chapitre, avant d'avoir consulté le Pontife Romain. Et si je me rends coupable de quelque aliénation, je me sou mets aux peines encourues par le S. Siège.

Alors commence l'examen de l'élu. Le consacrant lui pose plusieurs questions :

D.—Voulez-vous, vous qui entendez les Saintes Ecritures, les enseigner au peuple, de parole et d'exemple ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous observer, enseigner et conserver les traditions des Pères orthodoxes et les Constitutions du Saint-Siège ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous jurer obéissance et soumission à St. Pierre, qui a reçu le pouvoir de lier et de délier, et à Son Représentant, Pie IX, etc ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous vous éloigner de tout mal et tout faire tourner au bien, en autant que vous le pourrez ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous pratiquer la chasteté et la sobriété, avec le secours de Dieu ?

R.—Je le veux.

R.—Voulez-vous ne vous occuper que des choses du Ciel et demeurer étranger aux transactions de la terre et à ses lucres honteux, autant que la faible humanité pourra vous le permettre ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous être affable et miséricordieux pour les pauvres, les voyageurs et tous les indigents ?

R.—Je le veux.

Le célébrant lui fait définir sa profession de foi, qui est une formule des dogmes sacrés. Puis, on célèbre une partie de la messe jusqu'au premier évangile, l'élu étant retourné à son autel, où on lui a mis les sandales, la croix pectorale et l'étole, et où il dit la même partie de messe que le célébrant.

Les évêques officiants et l'élu reprennent alors leur place primitive devant le Maître-Autel, et le célébrant indique à l'élu les devoirs de l'épiscopat, qui consistent à *juger, interpréter, consacrer, ordonner, faire les offrandes, baptiser et confirmer.*

Ici, se présente une des cérémonies les plus touchantes. On entonne les litanies des saints, cette prière de toute la terre à tout le ciel, et l'élu, priant comme dans les temps primitifs, s'étend sur la dure, la face contre terre. Cette attitude, profondément humiliante, indiquant le néant de l'homme devant la Majesté de Dieu dont l'élu va être le représentant, produit une vive impression dans les cœurs des fidèles et fait comprendre

comment l'Eglise apprend à ses enfants à dompter les mouvements d'un amour-propre absurde.

Le célébrant bénit l'élu à trois reprises différentes et lui met alors l'Evangile sur la tête en disant : *Recevez le Saint-Esprit*. Aussitôt, il l'oint du Saint Chrème et lui enveloppe la tête dans une banderole de toile fine, tandis que l'on chante : " C'est comme le parfum répandu sur la tête, " qui est descendu dans la barbe, dans la barbe d'Aaron, qui est tombé " sur le bord de ses vêtements, etc." Le célébrant lui pose alors une seconde bandelette autour du cou et lui met le Saint Chrème sur les mains. Puis il bénit le bâton pastoral et le lui donne en disant : " Recevez le " bâton du Pasteur, afin que vous soyez tendrement sévère en corrigeant " le vice, que vous vous fassiez obéir sans colère, que vous flattiez les " esprits en favorisant la vertu, sans négliger la censure dans une sévérité " tranquille."

Il bénit pareillement l'anneau, le lui donne en ajoutant quelques paroles, et il lui présente ensuite le livre des évangiles fermé en disant : " Recevez l'évangile, et allez prêcher au peuple qui vous est confié, etc.

Le consacré retourne à son autel, se lave la tête et les mains, se passe le peigne d'ivoire sur les cheveux, et, sur les deux autels, l'on continue séparément la messe jusqu'à l'offertoire inclusivement.

Le consacré revient ensuite à sa première place et offre au célébrant deux cierges allumés de quatre livres, un pain doré et un pain argenté, un baril de vin doré et un baril de vin argenté, et la messe se continue sur un seul autel jusqu'à la bénédiction.

Ici, le célébrant bénit la mitre et la lui met sur la tête en disant qu'il lui met le casque du combat, qui va le rendre terrible aux adversaires de la vérité. Il bénit également les gants, l'anneau et les lui livre.

Soudain une clameur de triomphe s'élève dans l'enceinte sacrée : on dirait une voix mystérieuse qui se dégage à la fois des poitrines des colonnades, des joyeuses guirlandes du fond des murs émus. L'autel sourit sous sa parure élégante, les riches décorations du temple tressaillent ; la voûte semble s'entrouvrir pour livrer passage à ces accents d'une sainte allégresse ; un limpide courant d'harmonie, reliant la terre aux parvis célestes, semble porter au pied du Très-Haut la vive reconnaissance d'un peuple qui a vaincu. C'est le *Te Deum*, accords graves et accents joyeux, chant du cœur et prière de l'âme, élan spontané de gratitude et cri brûlant d'amour, harmonie céleste de l'Eglise et parole de Dieu, c'est le *Te Deum* qui parcourt les échos de l'enceinte sacrée, et qui s'élève chargé de l'harmonieuse piété des fidèles. Fils de l'Eglise, enfants de Dieu, réjouissez-vous et chantez : un guerrier redoutable vient d'être armé chevalier de Dieu. L'Eglise lui a remis une armure impénétrable, et a ceint son front du casque étincelant des combats. Il sera le chef d'une église,

il sera le foyer d'où s'échappera la charité et l'amour, en rayonnements divins. A lui la force, à lui la science, à lui la vertu, à lui les armes qui triomphent.

C'est le délégué d'un Dieu : l'église vient de lui conférer, dans un pieux et brûlant baiser de paix, les plus nobles prérogatives que l'humanité puisse espérer. Le salut est entre ses mains pour qu'il le répande et le prodigue partout autour de lui.

Le voilà l'élu de Dieu, beau de zèle et d'ardeur, défiant cet ennemi qui s'appelle *Légion* ; le voilà muni de la plénitude des prérogatives sacerdotales. Son âme porte l'empreinte toute fraîche de cette visite divine, de ce caractère surnaturel, de cet investiture de pouvoirs extraordinaires. La grâce céleste rayonne de tout son être. Heureux ceux qui profiteront des prémices de ces libéralités sacrées ! Aussi, le nouvel évêque sort du sanctuaire, parcourt la nef, traverse la foule et répand à pleines mains ces précieuses bénédictions dont l'Eglise vient de lui confier le dépôt.

La croix pectorale qui a été donnée à l'Archevêque, est un ouvrage vraiment artistique exécuté par M. Cyrille Duquet de Québec.

L'escarboucle qui est placée au centre est fort jolie. Il y a une perle blanche à chacune des extrémités de la croix. La croix et la chaîne sont en or massif, qui provient des mines de la Chaudière. L'anneau pastoral est un fort beau présent du digne frère de l'Archevêque, M. le Juge Taschereau.

Presqu'à la fin de la solennité, Mgr. Langevin monta en chaire et pronça un magnifique sermon, dont voici l'analyse, et auquel il ne pût donner beaucoup de développement vu la longueur de la cérémonie.

Mgr. de Rimouski prend pour texte ces paroles des Saintes Ecritures : " Dieu ne laisse pas dans l'affliction la veuve et l'orphelin." Mgr. dit que depuis plusieurs mois, la population de ce Diocèse pleurait l'illustre Archevêque qui est allé, là-haut, cueillir la Couronne décernée à ses vertus. De nombreux enfants demandèrent au Seigneur d'avoir pitié d'eux et de mettre terme au veuvage de l'Eglise. Le vœu a été rempli et, aujourd'hui, ils ont à fêter l'élévation à l'épiscopat du distingué Coopérateur de Monseigneur Baillargeon, depuis longtemps Recteur de l'Université-Laval, cette Institution d'éducation qui est la première du pays et qui a rendu tant de services, ainsi que le Souverain-Pontife a bien voulu le rappeler dans ses bulles. Aussi Eglise de Québec, réjouis-toi, revêts-toi de tes ornements de fête qui puissent répondre à l'allégresse de tes enfants ; mets à ton digne évêque les sandales, l'étole et la croix pastorale ; mets une mitre sur sa tête, un sceptre pastoral à ses mains ; réjouis-toi car ton Pasteur a été choisi, entre les plus dignes, pour lui succéder par celui qui t'a si long-

temps édiflée par ses vertus. Je ne crois pas commettre une indiscretion en rapportant ici les paroles qu'il m'adressait quelques jours avant sa mort : " Je le sais, me disait-il, ma tâche est finie. Je vais employer les quelques jours qui me restent à prier le Seigneur, qu'il me donne un successeur selon son cœur, et à lui offrir les douleurs de ma maladie pour que son administration ait de bons résultats. Ce Successeur est aujourd'hui élu, et son épiscopat s'ouvre sous les meilleurs auspices. Il commence avec cette belle fête de Saint-Joseph, le patron du pays, au milieu des plus imposantes cérémonies, et en présence d'une affluence considérable du clergé et de laïques. Depuis le Représentant de Notre Souveraine ; depuis l'homme d'Etat jusqu'au plus humble artisan, tous ont voulu venir s'agenouiller dans ce temple du Seigneur, pour implorer les bénédictions divines sur cette Eglise métropolitaine et sur son Prélat. Et toute cette pompe enfin ne donne-t-elle pas une idée de la dignité, dont vient d'être revêtu notre nouvel Archevêque ? Le mot évêque veut dire surveillant épiscopal. Un évêque est la sentinelle, nommée pour veiller au salut de la société, et il doit jeter le cri d'alarme à l'heure du danger. C'est en même temps un serviteur sage et fidèle, établi par le Seigneur comme le gardien vigilant de sa maison. Le siège élevé qu'il occupe au-dessus des autres est une marque, dit St. Ambroise, qu'il a été promu à la charge éminemment importante de veiller sur les besoins de son Diocèse. L'évêque est aussi appelé grand prêtre, parce qu'il reçoit la plénitude du sacerdoce. Les Saints Pères disent que l'épiscopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise, parce que cela le constitue chef et lui remet des pouvoirs étendus. Les membres du clergé voient en lui un supérieur, et ils se serrent auprès de lui comme les enfants près de leur mère ; ils l'aiment, le respectent et se souviennent lors de la consécration de l'obéissance filiale qu'ils ont eu pour ses prédécesseurs.

Le peuple subit l'influence de ses pasteurs ; il se sent pénétré d'un attachement sincère à l'égard de son évêque, et tous, prêtres et laïques, se laissent guider par celui qui est nommé à leur direction spirituelle. Les saintes lettres et le droit canon décernent à l'évêque le titre de pontife. Comme Moïse, il prie sur la montagne pendant que le peuple combat dans la plaine ; il a le pouvoir de donner les saints ordres, de consacrer des évêques, de célébrer le sacrifice de la messe, de pardonner et de diriger. C'est un pouvoir sublime que Dieu lui a confié. Il a encore un autre titre, c'est un pasteur. Notre Seigneur a confié à un seul la direction de son troupeau, *unum ovile, unus pastor*. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un chef est préposé à la garde de chaque troupeau particulier, et c'est ce qu'explique fort bien le Concile du Vatican. Comme premier pasteur du diocèse, il est obligé de conduire son troupeau, de le nourrir de la doctrine vivifiante de la foi, de le détourner des pâturages empoisonnés de l'erreur. Voilà pourquoi il porte la houlette, pour éloigner non-seulement les loups

ravisseurs, mais encore les brebis qui voudraient s'éloigner du bercaïl : il doit sonder et guérir les maladies de l'âme, panser les blessures du cœur, et allier une grande mansuétude à une non moins grande pureté de discipline, joindre en un mot la sévérité à la douceur, tel que l'ont fait tous ces grands évêques dont le nom est resté.

L'évêque doit être l'ange de son église : suivant l'expression de l'apocalypse, c'est l'envoyé de Dieu, chargé par le roi des rois de le représenter vis-à-vis du peuple, et de contribuer à son œuvre sur la terre. C'est pourquoi on place l'Évangile sur les épaules de l'évêque, et on lui remet le livre des évangiles en lui disant : "allez prêcher l'Évangile au peuple confié à vos soins." L'évêque a le droit de confirmer et de juger, il est le gardien de la doctrine dans son diocèse, il doit enseigner la foi au peuple, le détourner de l'erreur et interpréter la loi de Dieu. Pieux fidèles, dites-nous le bonheur que vous ressentez d'être au pied de votre nouveau pasteur, et de l'acclamer ! Et vous, membres de ce clergé si respectable, dites-nous aussi le bonheur que vous avez goûté en approchant, pour la première fois, de sa personne sacrée, et en baisant pour la première fois son anneau pastoral ! Réjouissez-vous en ce jour que le Seigneur a fait : *Dies quem fecit Dominus*. Et vous, digne Archevêque de l'autre Province, permettez-moi de vous remercier de votre présence à une solennité que vous présidez si dignement ! Et vous, Mgr. l'Archevêque, je n'ose vous féliciter, car, comme ancien enfant de Québec, je connais trop les sentiments de foi qui vous animent ! Permettez-moi, cependant de dire combien je suis heureux de vous voir assis au trône, où vous a appelé la confiance du Souverain Pontife et de vos Suffragants, et qui a été sanctifié et rendu illustre par les Laval, les Plessis, les Briand et les Hubert, ainsi que par les Signaï, les Turgeon et par les Baillargeon, dont la génération actuelle admire les vertus. Si je l'osais, Monseigneur, j'ajouterais, ah oui ! nous le sentons, nous en avons la ferme conviction, que vous ferez observer les Saints-Canons et la discipline ecclésiastique ; que vous servirez d'exemple par votre travail, comme par vos vertus, et que par votre volonté énergique, vous ferez revivre les temps d'union, de foi, de subordination hiérarchique. Mais je m'arrête, et ce en me faisant l'interprète du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, pour vous souhaiter, sous la protection de St. Joseph et de la Sainte-Vierge, prospérité et longue vie.

Après la cérémonie de la consécration de l'Archevêque, le dîner fut servi aux membres du clergé dans la grande salle du Séminaire. Le repas terminé, Mgr. l'Archevêque Taschereau remercia le Séminaire de sa généreuse hospitalité, ainsi que du magnifique don de la chaîne en or qu'il lui a présenté. Ses paroles furent des plus agréables.

Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, prononça aussi un discours dans

lequel il fit ressortir combien l'église du Haut-Canada était redevable à celle de Québec. Ses paroles furent fort spirituelles et très-applaudies, il insista en termes très-affectueux sur la nécessité de l'union.

Les convives se rendirent ensuite dans la salle de récréation des écoliers du Séminaire, laquelle avait été décorée pour la circonstance. Ils furent reçus au son de la musique, et l'adresse suivante fut présentée à Mgr. l'Archevêque

Adresse des Elèves du Petit Séminaire.

Monseigneur,—Les élèves du Petit Séminaire de Québec ne sauraient dissimuler la part toute spéciale qu'ils ont prise à la joie unanime, que votre élévation au Trône Archiépiscope a fait naître au sein de toute la Puissance du Canada.

Vous avez été, tour à tour, Élève distingué de la Maison où nous avons le bonheur d'étudier nous-mêmes; l'un de ses Professeurs durant seize années; puis, Préfet des Etudes, et enfin, notre Supérieur pendant plus de sept ans.

N'était-ce pas comme l'Ainé illustre de notre famille, qui était appelé, par la voix du Souverain-Pontife, au poste le plus élevé de notre Hiérarchie Ecclésiastique? Comment ne pas nous réjouir en voyant ainsi notre estime recevoir de la plus Haute Autorité, qui soit sur la terre, comme une consécration solennelle!

Nos prévisions, s'il nous est permis de le dire, venaient d'être réalisées. Bien des fois, Monseigneur, nous nous étions dit, en famille, ce que le public redisait bien haut. Tant d'élévation dans les idées; une si grande droiture d'intentions; des connaissances si variées et si étendues; tant de bonté dans vos rapports avec vos subalternes; toutes ces qualités de l'esprit et du cœur devaient attirer l'attention sérieuse du Premier Pasteur de l'Archidiocèse, et vous faire gravir, un jour, les degrés d'un trône où nos vœux vous avaient déjà placé.

Pourtant, Monseigneur, oserions-nous, nous aussi, vous l'avouer aujourd'hui? A nos premiers sentiments d'allégresse est venu un instant se joindre une idée passagère d'inquiétude. Aurions-nous une place aussi large dans cette âme que vont occuper toutes les églises, toutes les œuvres et, pour ainsi dire, toutes les personnes d'un immense Diocèse?

Mais bientôt nous nous sommes rassurés. Déjà, depuis que Dieu vous a séparé de nous, vous êtes venu nous donner de nouvelles preuves de votre attachement. Dieu vous a communiqué, Monseigneur, une admirable puissance d'aimer, et d'agir. Comme une flamme ardente saisit les

aliments nouveaux qu'on lui présente, sans abandonner ceux que dévorait déjà son activité ; ainsi votre charité s'étendra à tout sans délaisser les objets de ses premières affections. Nul de ceux que vous avez si longtemps appelés vos enfants, ne perdra ce beau titre. Vous serez tout à tous, Monseigneur, sans cesser d'être à nous, nous en avons la douce espérance.

Et nous, Monseigneur, en retour de tant de bonté, nous ne nous lasserons, comme vous nous l'avez si ardemment demandé, nous ne nous lasserons de prier pour votre auguste personne. Nos vœux les plus sincères accompagneront partout vos pas. Dieu ne pourra se dispenser d'écouter nos voix, parce que la reconnaissance et l'affection les élèveront jusqu'à son trône.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs et chers Enfants,—J'avais naguère un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués ; nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher. J'aimais à m'y promener ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses, que le retour de l'année scolaire faisait éclore, et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout à coup : Votre jardin s'est agrandi, il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une Province !

Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai à lui. C'est là que la Divine Providence me plaça jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucres bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombragera toute une Province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits.

Je vois, mes chers Enfants, par votre adresse, que mes vœux ont été exaucés, et que toujours vous voulez être ma consolation par votre affection, mon espérance par votre piété, ma joie par votre application à l'étude. Dieu soit béni, qui donne à son pauvre serviteur une telle faveur ! Dans la position qui m'est faite, j'ai besoin d'un grand nombre de coopérateurs pleins de science et de piété ; la morte moissonne, chaque jour, dans les rangs du clergé, il faut que de nombreuses vocations remplissent les vides. C'est sur vous, mes chers Enfants, que je compte pour cela. Ce n'est pas en vain que la Providence vous donne tant de moyens de vous instruire solidement, et de vous perfectionner de jour en jour dans la piété. Elle a sur vous des desseins que vous tiendrez à honneur et à bonheur de réaliser par votre obéissance, par votre sagesse, par votre diligence ; mais surtout

par cette piété qui a les promesses de la vie présente et de la vie future, j'en ai une ferme confiance appuyée sur une expérience de bien des années.

D'autres mains vont cultiver désormais mon cher petit jardin, mais ce sont d'autres moi-même, et tout ce que vous leur témoignerez de confiance, d'attachement, d'obéissance et de piété filiale, réjouira mon cœur et fortifiera mon espérance.

Adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Monseigneur,—Permettez à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec d'approcher de Votre Grandeur, et de vous présenter ses plus sincères félicitations sur votre élévation au poste éminent où vient de vous appeler le Souverain-Pontife.

Depuis longtemps déjà vos hautes qualités, vos vertus, votre dévouement, vos longs et constants efforts en faveur du développement et du progrès des vieilles et illustres Institutions qui font l'honneur et la gloire du pays, vous désignaient d'une manière toute particulière à porter, un jour, le lourd fardeau de l'Archiepiscopat Canadien.

Votre nomination est donc une cause de joie et de bonheur pour tous les Catholiques.

La Société Saint-Jean-Baptiste est la personnification de la Nationalité Canadienne-Française. Elle représente les deux caractères qui distinguent essentiellement le Peuple Canadien : Sa Foi et sa Langue. Elle a donc pour mission d'affirmer, en tout et partout, l'attachement inébranlable de notre race aux croyances et à la langue de ses frères, et d'exprimer hautement son approbation de tout ce qui peut tendre à fortifier et à faire croître la foi catholique.

Elle se rappelle avec bonheur, qu'après les jours sombres de la conquête, lorsque les Institutions et l'existence même de la Nationalité Canadienne-Française semblaient menacée d'une ruine inévitable, le Peuple Canadien réuni tout entier sous la glorieuse et éternelle bannière catholique, sut, en repoussant victorieusement toutes les attaques, y trouver la force et le salut.

Elle est persuadée que, seule, cette fidélité aux mêmes croyances permettra au Peuple Canadien de se maintenir comme nationalité distincte, de garder intact tout ce qu'il représente ici, tout ce qui fait son orgueil et sa force, et de passer sans inquiétude et sans dangers, par ces jours d'épreuve et de deuil que la Providence, dans ses vues toutes divines, envoie quelquefois aux nations comme aux individus.

Aussi la Société est-elle heureuse de voir appelé à un poste aussi éminent, que celui que vous allez occuper dans la hiérarchie catholique, un Prêtre si digne, et si capable par ses rares et admirables qualités de con-

tinuer avec fruit l'œuvre de tant de vénérables Prélats, et d'assurer le progrès de la foi catholique dans le pays.

La Société Saint-Jean-Baptiste forme les vœux les plus sincères et les plus ardents pour que la Divine Providence, en vous donnant longue vie, bénisse constamment vos dévoués et apostoliques efforts.

P. J. O. CHAUVEAU, Président, de la S. St. J. Bapt.,

C. J. LAFRANCE, S. Arch. de la S. St. J. Bapt.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs,—Je vois, par votre adresse, que la grande et salutaire pensée qui a présidé à la fondation de la Société Saint-Jean Baptiste, s'est conservée toute entière parmi vous et qu'elle vivifie, comme au premier jour, cette patriotique Institution. Ça été la gloire de notre Nationalité, que d'avoir cherché, dans la Religion catholique, ce qui ne se trouve pas ailleurs, l'unité, et, par conséquent, la force. Comme vous le dites avec tant de justesse, notre histoire est là pour l'attester. Soyons toujours assez sages pour ne pas nous écarter de cette voie. Que le passé nous soit une leçon pour l'avenir.

La Religion Catholique n'est pas une pure affaire de sentiments, de préceptes et de dogmes. Elle se trouve, pour ainsi dire, incarnée dans la Sainte Eglise, qui est une société organisée, ayant son chef et ses membres, ayant une hiérarchie qui embrasse tout, depuis le Souverain Pontife jusqu'à l'enfant dont le front est encore humide des eaux sacrées du baptême. Dans cette hiérarchie, il y a ceux qui commandent au nom de Dieu. Le commandement est confié aux uns, non pour leur utilité, mais pour le bien de tous ceux qui obéissent, afin que tous ensemble, ils parviennent à leur fin dernière.

Donc, Messieurs, lorsqu'un peuple presse ses rangs autour de son clergé, il entre dans les desseins adorables du divin Fondateur de l'Eglise, et se met par conséquent dans les conditions les plus favorables, pour profiter de tout ce qu'il y a dans notre Sainte Religion, d'unité, de force, de lumière et de vitalité temporelle aussi bien que spirituelle.

Je comprends donc qu'en venant aujourd'hui saluer le chef de notre hiérarchie Canadienne, c'est moins à l'individu qu'à l'Institution elle-même que vous avez voulu rendre hommage. Les nobles et patriotiques, et surtout les religieux sentiments contenus dans votre adresse, me le prouvent évidemment. Car aux yeux de Dieu et aux yeux de l'histoire, il n'y a de véritablement grand, de véritablement fort et salutaire pour un peuple, que les Institutions par lesquelles il commence, il manifeste, il conserve, il augmente sa vie propre. Les individus ne font que passer, et s'il plaît à la divine Providence de s'en servir comme d'instruments pour exécuter ses desseins adorables, à elle seule doit revenir toute gloire et toute reconnaissance.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de vous remercier des vœux ardents que vous faites pour que cette divine Providence bénissent mes humbles efforts. Je dois vous remercier aussi, au nom de notre Mère, la Sainte Eglise, dont vous vous montrez, aujourd'hui comme toujours, les enfants dévoués ; au nom de notre commune et chère Patrie, au bonheur de laquelle vous contribuez si efficacement par votre attachement à notre sainte Religion."

—

Adresse de l'Institut-Canadien.

Monseigneur,—En ce jour où Votre Grâce prend possession du Siège Archiépiscope de Québec, l'Institut-Canadien demande la permission de lui présenter, au nom de la jeunesse de cette ville, ses hommages les plus respectueux.

L'Institut-Canadien a eu l'honneur de voir, en tête du Tableau de ses Membres, le nom du vénérable Prélat dont nous pleurons encore la perte.

Votre Grâce veut bien permettre que son nom soit aussi inscrit sur le tableau ; c'est donc pour l'Institut un devoir d'en exprimer sa reconnaissance et de témoigner à Votre Grâce tout le prix qu'il attache à cette faveur.

L'Institut-Canadien s'est donné la mission de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, et de contribuer ainsi au maintien de notre Nationalité ; mais il n'oubliera jamais qu'il n'atteindra ce noble but qu'à la condition de répandre parmi la jeunesse le goût des saines et solides lectures, de lui faire apprécier les chefs-d'œuvre de la littérature française, et de rendre ses efforts et ses aspirations conformes aux renseignements de la doctrine catholique. A ce point, l'Institut méritera d'être regardé comme une œuvre vraiment nationale ; à ce prix aussi, il aura, nous aimons à l'espérer, l'approbation de Votre Grâce.

“ Que Votre Grâce veuille bien accepter nos félicitations les plus empressées, à l'occasion de son élévation à la haute dignité d'Archevêque de Québec. Qu'elle veuille bien croire à la sincérité des vœux que nous adressons au Ciel, afin qu'il daigne lui accorder une longue et heureuse carrière, pour l'avantage et la prospérité de l'Eglise du Canada.

THEOPHILE LEDROIT, Président,
 HECTOR FABRE, } Vices-Présidents,
 JEAN BLANCHET, }
 J. F. BELLEAU, Secrétaire-Arch.,
 SAM. BENOIT, Trésorier.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs,—Je vous remercie bien cordialement pour votre bienveil-

lante adresse. J'espère fermement que le Ciel exaucera vos vœux, et qu'avec son concours, il me sera donné de contribuer, dans la faible mesure de mes forces, au bonheur de mes concitoyens.

L'Institut Canadien de Québec sera toujours fidèle à sa mission patriotique de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, s'il prend toujours pour règle les grandes et nobles idées des écrivains religieux qui l'ont immortalisée par leurs écrits. Une langue n'a de prix que comme expression de ce que ressent le cœur. Périclise plutôt la nôtre, Messieurs, que de devenir le véhicule de l'impiété ou de cette littérature immorale qui annonce et pépère la déchéance d'un peuple ! Loin de nous ces lectures légères dont le moindre inconvénient est de consumer inutilement un temps toujours précieux, surtout dans notre siècle, où toutes choses marchent si rapidement, que celui qui perd une seule heure de la journée se trouve déjà bien en arrière ! De plus, l'on s'accoutume avec une effrayante facilité à ces frivolités qui dégénèrent en passion, et ne laissent plus de liberté ni de vigueur à l'esprit pour se donner aux études sérieuses.

La Religion qui connaît si bien le cœur de l'homme, parce qu'elle est inspirée par celui qui a créé ce cœur, la Religion nous dit tous les jours : "*Sursùm corda*, en haut les cœurs ! " Sans doute, il faut bien que l'homme touche continuellement la terre par quelqu'endroit, il faut qu'il regarde de temps en temps où il met les pieds, il faut qu'il s'occupe des intérêts matériels, il faut que son esprit embrasse les mille choses qui l'entourent et l'affectent dans sa partie sensible ; mais, au milieu de tout cela, l'âme ne doit pas oublier sa sublime nature et son immortelle destinée. Elle doit donc repousser avec force tout ce qui peut tendre même de loin à la corrompre et à la dégrader, et, au contraire, elle doit se porter à tout ce qui peut l'élever, la purifier, la rendre plus énergique.

Une Société comme la vôtre, Messieurs, peut exercer une immense influence, pour le mal comme pour le bien. Tout dépendra des livres que vous aurez dans votre Bibliothèque, et des Journaux que vous aurez sur vos tables de lecture. Aucune raison ne peut justifier ce qui est mauvais ; et le prétexte qu'il faut connaître le mal comme le bien, est précisément celui qu'alléguait Satan pour notre premier père, et vous savez quel désastre en a été la suite. Donc, Messieurs, pour être fidèle à votre programme, vous veillerez sur tout ce qui doit être offert en lecture à vos membres, avec la sollicitude qu'une mère qui aime son enfant, met à écarter de lui non-seulement ce qui peut le faire mourir, mais même ce qui peut simplement lui causer une légère blessure.

De cette manière, l'Institut Canadien de Québec sera une œuvre chère à la Religion, bénie du Ciel, bénie aussi par les générations futures auxquelles il aura puissamment contribué à conserver intact l'inestimable

héritage d'une foi pure et d'une saine morale, sans lesquelles il est impossible à un peuple d'être véritablement heureux.

*Adresse des Membres du Clergé présent à la Cérémonie
du Sacre de Mgr. Taschereau.*

Monseigneur,—Le Clergé de votre Diocèse saisit avec empressement la première occasion favorable qui se présente, depuis que le Saint-Père vous a élevé à la haute dignité d'Archevêque de Québec, pour vous offrir l'hommage de son respect, l'assurance de son entière et filiale soumission.

Accoutumés que nous sommes, Monseigneur, à trouver dans le Chef du Diocèse, autant un Père qu'un Supérieur, c'est avec une joie bien douce que nous voyons réunies, dans votre personne, toutes les qualités que ces deux titres comportent. L'illustre et saint Prélat qui vous a précédé sur ce Siège Métropolitain, et qui a laissé au milieu de nous une mémoire si vénérée, en vous désignant au Souverain-Pontife comme le successeur de son choix et l'homme de son cœur, est allé au devant des désirs et des espérances de tous les catholiques de la Province Ecclésiastique. La voix de votre Clergé, veuillez le croire, Monseigneur, n'est pas la moins forte ni la moins émue dans ce concert d'éloges, de souhaits et de bénédictions, qui s'est élevée de toutes parts à la nouvelle de votre nomination au Siège Archiepiscopal, et qui depuis n'a cessé de retentir dans tout le pays.

La confiance inébranlable que vous inspirez à tous, nous avons des raisons plus spéciales encore de la ressentir, parce que mieux que personne nous connaissons les vertus, la science, la rare capacité que vous avez déployées, comme Supérieur du Séminaire de Québec, comme Recteur de l'Université-Laval, comme Vicaire-Général de votre illustre Prédécesseur, comme son Théologien au Concile du Vatican. Aussi, sommes-nous intimement convaincus et persuadés que vous gouvernerez le Diocèse de Québec, avec cette sagesse qui vous distingue, et dont vous avez donné des preuves si éclatantes dans les charges multiples et importantes qui vous ont été confiées par le passé.

Nous savons toutefois, Monseigneur, que les fonctions que vous aurez à remplir emportent avec elles une responsabilité bien grande. La charge pastorale dont nous connaissons, en partie du moins, les graves sollicitudes, nous met à même de juger des labeurs, des fatigues et des inquiétudes qui vous attendent, dans l'exercice de ce haut et redoutable ministère auquel vous avez été appelé. Il est une chose cependant que, d'avance, nous pouvons vous offrir, comme un encouragement qui vous est dû à tous les titres, comme une consolation anticipée pour les nombreuses difficultés que vous rencontrerez nécessairement dans l'accomplissement des devoirs de

l'épiscopat. Cette chose, Monseigneur, c'est la soumission filiale de votre Clergé, c'est notre désir sincère et ardent de vous donner, dans tout ce que vous entreprendrez pour le bien de l'immense troupeau dont vous aurez désormais la conduite, cette coopération fidèle, active, empressée, sans laquelle le bien ne saurait s'accomplir d'une manière sûre et efficace.

Nous nous ferons donc un devoir de vous alléger, autant qu'il nous sera possible, le fardeau si lourd qui vous est imposé, en nous unissant étroitement à vous, comme à notre Chef et à notre guide ; en joignant nos efforts aux vôtres pour le plus grand bien des âmes, pour le succès de votre ministère et du nôtre, convaincus, du reste, que cette union, cette harmonie, cette entente parfaite entre le premier Pasteur et son clergé, sont le moyen le plus propre à conserver aux ministres de la Religion la bienfaisante influence dont ils ont joui jusqu'ici, et qui a tant contribué à faire de notre pays un des plus heureux du monde.

Nous terminons, Monseigneur, cette faible expression des sentiments qui animent tous vos prêtres, en souhaitant que le Souverain Pasteur des âmes, qui vient de vous associer plus spécialement à son divin ministère, vous remplisse de force, de lumière et de courage, pour travailler avec fruit au salut de votre troupeau, demandant à Dieu qu'il bénisse vos efforts, qu'il couronne de succès tous les travaux que votre sollicitude pastorale vous fera entreprendre pour le bien de votre Diocèse, la gloire et le triomphe de son Eglise.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs,—Toutes les adresses que j'ai reçues ont été pour moi une consolation et un encouragement, parce qu'en me prouvant l'union et la concorde des esprits et des cœurs, elles faisaient briller à mes yeux des rayons d'espérance. C'est ce qui me fait attacher une importance toute particulière à celle que vous venez de me présenter. En effet, le concours que vous me promettez est, par la nature même des choses, le plus direct et le plus efficace de tous et, par conséquent, le plus capable de calmer les craintes que m'inspire la redoutable responsabilité, dont je me vois chargé.

Appelés comme vous l'êtes, Messieurs, par vos fonctions, à exercer sur chaque fidèle de ce vaste Diocèse, l'action que je ne pourrais sans miracle exercer par moi-même, vous êtes les représentants immédiats du premier pasteur du Diocèse ; ou, pour mieux dire, vous êtes comme d'autres moi-même auprès de ces âmes confiées à nous tous ensemble, mais à divers titres.

Jugez par là de quel prix doivent paraître à mes yeux ces sentiments d'union et de bonne volonté que renferme votre adresse. Sans doute, je

les connaissais déjà de longue main, mais dans ce jour solennel où les émotions laissent à peine à mon pauvre cœur la liberté de battre, vos bonnes paroles me fortifient et m'encouragent.

Le Divin Pasteur de toutes les âmes nous enseigne que si nous voulons être de bons pasteurs, nous devons, à son exemple, donner notre vie pour nos brebis. Consacrons donc à nos ouailles tous les instants de cette vie périssable que la main de Dieu départit, à chacun de nous, dans une mesure plus ou moins longue, mais toujours déterminée avec sagesse et suavité. Voilà la pensée commune qui nous unira dans ce travail de chaque jour, de chaque instant, auquel nous devons nous livrer, pour répondre aux desseins de celui qui nous a appelés pour être ses coopérateurs et les dispensateurs de ses mystères. Ces âmes que Jésus-Christ confie à notre vigilance commune, et à notre sollicitude, nous devons les aimer afin que la charité enflamme et anime notre zèle ; c'est pour elles que nous devons prier, étudier, évangéliser, nous consumer chaque jour.

Si parfois nous sentons nos bras comme défaillir à cause de l'inutilité apparente de nos travaux, soutenons-nous mutuellement comme des frères, et encourageons-nous par de bonnes paroles, de conseils d'amis et par l'exemple d'une vertu qui persévère en dépit de tous les obstacles. Quand le succès paraîtra correspondre à nos efforts, souvenons-nous qu'il est l'ouvrage de la grâce divine, et que nous devons toujours dire, comme le recommande le Divin Maître : " Nous ne sommes que des serviteurs inutiles. "

Nous avons à cultiver tous ensemble le champ du Père de la terre. C'est maintenant le temps du travail et des sueurs ; un jour, *Venientes venient cum exultatione portantes manipulos suos.* Alors la joie sera proportionnée à l'abondance de la moisson, et la moisson elle-même sera d'autant plus belle que nous y aurons mis plus de concorde et de bonne volonté. Nous sommes dispersés sur toute la surface de ce vaste Diocèse ; mais, aux yeux du Père de famille pour qui nous travaillons, le temps et l'espace ne sont rien. Nous sommes toujours sous son regard et dans sa main ; son cœur adorable doit être notre refuge commun dans nos peines, notre repos dans nos fatigues, notre conseil dans nos doutes, et la fontaine intarissable où nous devons chaque jour puiser par la méditation, la force et la lumière dont nous avons besoin. Le fardeau ainsi partagé avec Jésus, et avec nos confrères dans le sacerdoce, deviendra moins lourd ; le travail sera plus proportionné à notre faiblesse ; il aura même ses jouissances, car étant réunis par la charité dans ce sanctuaire béni, nous chanterons chaque jour le cantique de l'allégresse : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !* "

(1) Voici les cadeaux qui ont été faits à Mgr. Archevêque :

L'hon. Juge J. T. Taschereau, frère de Mgr.—Anneau splendide : améthyste entourée de 24 diamants.—*Séminaire.*—Chaîne d'or, et trois aubes superbes.—*Hôtel-Dieu.*—Croix pectorale en or, ornée de pierreries.—*Ursulines.*—Mosette en velours violet, avec boutons et galons d'or.—*Hôpital-Général.*—Sandales en satin blanc, ornées de pierreries.—*Congrégation Notre-Dame.*—Soutane en drap violet, avec manches et collet en velours rouge, et une paire de gants blancs très-riches.—*Dames de Jésus-Marie.*—Un coussin ou carreau en damas de soie rouge, avec broderies en or aux initiales de Mgr. l'Archevêque.—*Bon-Pasteur.*—Rochet en dentelles des plus magnifiques.—*Sœurs de la Charité.*—Une superbe barrette en velours violet, et un rochet en broderies des plus riches.

LA NATION PRUSSIENNE.

La circulaire qu'on va lire fut adressée par le représentant du ministre des affaires étrangères à Tours, M. de Chandordy, à tous les agents diplomatiques de la France.

Elle montre combien la France désirait faire la paix avec la Prusse, et le refus constant que celle-ci lui a opposé.

Tours, 29 novembre 1870.

Monsieur, depuis deux mois environ, l'Europe épouvantée ne peut comprendre la prolongation d'une guerre sans exemple, et qui est devenue aussi inutile que désastreuse. Les ruines qui en sont la conséquence s'étendent sur le monde entier, et l'on se demande quelle peut être la cause d'une telle lutte et quel en est le but.

Le 18 septembre dernier, M. Jules Favre, vice-président du gouvernement de la défense nationale et ministre des affaires étrangères, se rendit à Ferrières pour demander la paix au roi de Prusse. On sait la hauteur avec laquelle on s'est expliqué avec lui. Les Puissances neutres ayant fait comprendre depuis qu'un armistice militaire était le seul terrain sur lequel il fallait se placer, pour arriver ensuite à une pacification, le comte de Bismarck s'y montra d'abord favorable, et des pourparlers s'ouvrirent à Versailles. M. Thiers consentit à y aller pour négocier sur cette base. Vous avez appris quel refus déguisé la Prusse lui a opposé ! On doit reconnaître cependant que les deux plénipotentiaires français ne pouvaient être mieux choisis pour inspirer confiance au quartier général prussien, et mener à fin la triste et délicate mission dont ils avaient si noblement pris la responsabilité. La sincérité de leur amour pour la paix n'était pas douteuse. M. de Bismarck savait bien que leur parole avait pour garant le pays tout entier. L'un et l'autre pourtant ont été écartés, et le cours funeste de la guerre n'a pu être suspendu.

Que veut donc la Prusse ? Le souverain auquel il avait été annoncé qu'on fait exclusivement la guerre est tombé et son gouvernement avec lui. Il ne reste aujourd'hui que des citoyens en arme, ceux-là même que le roi Guillaume déclarait ne vouloir pas attaquer, et un gouvernement où siègent des hommes qui tiennent à honneur de s'être opposés de toutes leurs forces à l'entreprise, qui devait couvrir de ruines le sol de notre patrie.

Que faut-il croire ? Serait-il vrai que nos ennemis veuillent réellement

nous détruire ? La Prusse n'a plus maintenant devant elle que la France ; c'est donc à la France même, à la nation armée pour défendre son existence que la Prusse a déclaré cette nouvelle guerre d'extermination, qu'elle poursuit comme un défi jeté au monde contre la justice, le droit et la civilisation.

C'est au nom de ces trois grands principes modernes, outrageusement violés contre nous, que nous en appelons à la conscience de l'humanité, avec la confiance que, malgré tant de malheurs, notre devoir imprescriptible est de sauvegarder la morale internationale. Est-il juste, en effet, quand le but d'une guerre est atteint, que Dieu vous a donné des succès insperés, que vous avez détruit les armées de votre ennemi, que cet ennemi lui-même est renversé, de continuer la guerre pour le seul résultat d'anéantir, ou forcer à se rendre par le feu ou la faim une grande capitale, toute pleine des richesses des arts, des sciences et de l'industrie ? Y a-t-il un droit quelconque qui permette à un peuple d'en détruire un autre, et de vouloir l'effacer ? Prétendre à ce but, ce n'est plus qu'un acte sauvage, qui nous reporte à l'époque des invasions barbares. La civilisation n'est-elle pas méconnue complètement, lorsqu'en se couvrant des nécessités de la guerre, on incendie, on ravage, on pille la propriété privée, avec les circonstances les plus cruelles ? Il faut que ces actes soient connus : nous savons les conséquences de la victoire, et les nécessités qu'entraînent d'aussi vastes opérations stratégiques. Nous n'insisterons pas sur ces réquisitions démesurées en nature et en argent, non plus que sur cette espèce de marchandage militaire, qui consiste à imposer les contribuables au delà de toutes leurs ressources. Nous laissons l'Europe juger à quel point ces excès furent coupables ; mais on ne s'est pas contenté d'écraser ainsi les villes et les villages, on a fait main basse sur la propriété privée des citoyens.

Après avoir subi les plus dures exigences, les familles ont dû livrer leur argenterie et leurs bijoux. Tout ce qui était précieux a été saisi par l'ennemi, et entassé dans ses sacs et ses chariots. Des effets d'habillement enlevés dans les maisons et dérobés chez les marchands, des objets de toute sorte, des pendules, des montres ont été trouvés sur les prisonniers tombés entre nos mains. On s'est fait livrer et l'on a pris au besoin aux particuliers de l'argent. Tel propriétaire, arrêté dans son château, a été condamné à payer une rançon personnelle de 80,000 francs ; tel autre s'est vu dérober les châles, les fourrures, les dentelles, les robes de soie de sa femme. Partout les caves ont été vidées, les vins empaquetés, chargés sur des voitures et emportés ailleurs, et, pour punir une ville de l'acte d'un citoyen, coupable uniquement de s'être levé contre les envahisseurs, des officiers supérieurs ont ordonné le pillage et l'incendie, abusant pour cette exécution sauvage de l'implacable discipline imposée à leurs

troupes. Toute maison où un franc-tireur a été abrité et nourri est incendiée. Voilà pour la propriété.

La vie humaine n'a pas été respectée davantage. Alors que la nation entière est appelée aux armes, on a fusillé impitoyablement, non-seulement des paysans soulevés contre l'étranger, mais encore des soldats pourvus de commissions et revêtus d'uniformes légalisés. On a condamné à mort ceux qui tentaient de franchir les lignes prussiennes, même pour leurs affaires privées. L'intimidation est devenue un moyen de guerre. On a voulu frapper de terreur les populations, et paralyser en elles tout élan patriotique. Et c'est ce calcul qui a conduit les Etats-Majors prussiens à un procédé unique dans l'histoire, le bombardement des villes ouvertes. Le fait de lancer sur une ville des projectiles explosibles et incendiaires, n'est considéré comme légitime que dans des circonstances extrêmes et strictement déterminées. Mais dans ces cas mêmes, il était d'un usage constant d'avertir les habitants, et jamais l'idée n'était entrée jusqu'à présent dans aucun esprit, que cet épouvantable moyen de guerre pût être employé d'une manière préventive. Incendier les maisons, massacrer de loin les vieillards et les femmes, attaquer pour ainsi dire les plus défenseurs dans l'existence de leurs familles, les atteindre dans les sentiments les plus profonds de l'humanité, pour qu'ils viennent ensuite s'abaisser devant le vainqueur, et solliciter les humiliations de la nation ennemie, c'est un raffinement de violence calculée qui touche à la torture.

On a été plus loin cependant, et se prévalant, par un sophisme sans nom, de ces cruautés mêmes, on s'en fait une arme. On a osé prétendre que toute ville qui se défend est une place de guerre, et que, puisqu'on la bombarde, on a ensuite le droit de la traiter en forteresse prise d'assaut. On y met le feu après avoir inondé de pétrole les portes et les boiseries des maisons. Si on a épargné le pillage, on n'en exploite pas moins contre la cité la guerre qu'elle doit payer, en se laissant rançonner à merci. Et même, lorsqu'une ville ouverte ne se défend pas, on a pratiqué le système du bombardement sans explication préalable, et avoué que c'était le moyen de la traiter comme si elle s'était défendue et qu'elle eût été prise d'assaut. Il ne restait plus, pour compléter ce code barbare, qu'à rétablir la pratique des otages. La Prusse l'a fait. Elle a établi partout un système de responsabilités indirectes qui, parmi tant de faits iniques, restera comme le trait le plus caractéristique de sa conduite à notre égard.

Pour garantir la sûreté de ses transports et la tranquillité de ses campements, elle a imaginé de punir toute atteinte portée à ses soldats ou à ses convois, par l'emprisonnement, l'exil ou même la mort d'un des notables du pays. L'honorabilité de ces hommes est devenue un danger pour

eux. Ils ont à répondre, sur leur fortune et sur leur vie, d'actes qu'ils ne pouvaient prévenir ni réprimer, et qui d'ailleurs n'était que l'exercice légitime du droit de défense. Elle a amené quarante otages parmi les habitants nobles des villes de Dijon, Gray et Vesoul, sous prétexte que nous ne mettons pas en liberté quarante capitaines de navires faits prisonniers selon la loi de la guerre. Mais ces mesures, de quelques brutalités qu'elles fussent accompagnées dans l'application, laissaient au moins intacte la dignité de ceux qui avaient à les subir. Il devait être donné à la Prusse de joindre l'outrage à l'oppression. On a exigé de malheureux paysans entraînés par force, retenus sous menaces de mort, de travailler à fortifier les ouvrages ennemis, et à agir contre les défenseurs de leur propre pays. On a vu des magistrats, dont l'âge aurait inspiré le respect aux cœurs les plus endurcis, exposés, sur les machines des chemins de fer, à toutes les rigueurs de la mauvaise saison et aux insultes des soldats.

Les sanctuaires, les églises ont été profanés et matériellement souillés. Les prêtres ont été frappés, les femmes maltraitées, heureuses encore lorsqu'elles n'ont pas eu à subir de plus cruels traitements.

Il semble qu'à cette limite il ne reste plus, dans ce qu'on appelait jusqu'ici du plus beau nom, le droit des gens, aucun article qui n'ait été violé outrageusement par la Prusse. Les actes ont-ils jamais à ce point démenti les paroles ?

Tels sont les faits. La responsabilité en pèse tout entière sur le gouvernement prussien. Rien ne les a provoqués, et aucun d'eux ne porte la marque de ces violences désordonnées, auxquelles cèdent parfois les armées en campagne. Il faut qu'on le sache bien, ils sont le résultat d'un système réfléchi, dont les états-majors ont poursuivi l'application avec une rigueur scientifique. Ces arrestations arbitraires ont été décrétées au quartier général, ces cruautés résolues comme un moyen d'intimidation, ces réquisitions étudiées d'avance, ces incendies allumés froidement avec des ingrédients chimiques soigneusement apportés, ces bombardements contre des habitants inoffensifs ordonnés. Tout a donc été voulu et prémédité. C'est le caractère propre aux horreurs qui font de cette guerre la honte de notre siècle.

La Prusse a non-seulement méconnu les lois les plus sacrées de l'humanité, elle a manqué à ses engagements personnels. Elle s'honorait de mener un peuple en armes à une guerre nationale. Elle prenait le monde civilisé à témoin de son bon droit ! Elle conduit maintenant à une guerre d'extermination ses troupes transformées en hordes de pillards ; elle n'a profité de la civilisation moderne que pour perfectionner l'art de la destruction. Et comme conséquence de cette campagne, elle annonce à l'Europe l'anéantissement de Paris, de ses monuments, de ses trésors, et la vaste curée à laquelle elle a convié l'Allemagne.

Voilà, monsieur, ce que je désire que vous sachiez. Nous ne parlons ici qu'à la suite d'enquêtes irrécusables ; s'il faut produire des exemples, ils ne nous manqueront pas, et vous pourrez juger par les documents joints à cette circulaire. Vous entretiendrez de ces faits les membres du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Ces appréciations ne sont pas destinées à eux seuls, et vous pourrez les présenter librement à tous. Il est utile qu'au moment où s'accomplissent de pareils actes, chacun puisse prendre la responsabilité de sa conduite, aussi bien les gouvernements qui doivent agir que les peuples qui doivent signaler ces faits à l'indignation de leurs gouvernements.

Recevez, etc.

Pour le ministre des affaires étrangères.

Le délégué, CHAUDORDY.

Nous reproduisons pour l'édification de nos lecteurs, la prière suivante qui a été distribuée à Rome, à milliers d'exemplaires, et qui a été traduite en plusieurs langues ; elle exprime les sentiments de tout le monde catholique sur la situation actuelle de Rome et du St. Père.

PRIERE

AU NOUVEAU PROTECTEUR DE L'ÉGLISE, ST. JOSEPH.

Très-glorieux patriarche, St. Joseph, une voix qui a bien plus d'autorité que celle, qui un jour partit d'un trône égyptien, a dit, il y peu de temps, à la grande famille chrétienne de recourir à Vous dans ses besoins : *Allez à Joseph : Ite ad Joseph.* La voilà donc cette grande famille, dont la protection vous a été confiée ; nous voici tous aux pieds de votre trône céleste pour implorer miséricorde dans les maux si graves, qui maintenant nous affligent. Comme les Frères de l'ancien Joseph, nous venons auprès de vous humiliés et confus de nos fautes, qui ont appelé sur notre tête la colère du ciel ; mais au milieu de nous, il y a beaucoup de Benjamin innocents, qui souffrent et pleurent sans l'avoir mérité. Ce qui nous touche plus vivement, c'est notre Père vénéré, le pieux et doux Jacob, qui se plaint avec douceur que les dernières années de sa vie sont remplies d'amertume. Prenez pitié de ses cheveux blancs, et faites qu'il ne ferme point les yeux du sommeil des justes, avant d'avoir vu se lever pour toute sa famille une ère de paix et de salut. C'est, ô grand Saint, la première grâce que nous vous demandons, après que vous avez été proclamé notre Protecteur : Pourrez-vous rejeter notre prière ? Pour nous, au contraire, nous espérons que le second Joseph se montrera encore plus compatissant que le premier, et avec cette confiance nous répétons tous ensemble :

St. Joseph, priez pour nous.

Cette prière ayant été présentée au St. Père, il écrivit de sa propre main les paroles suivantes.

Die 23 feb. 1871. *Filii carissimi, ite ad Joseph, et Ipse intercedet pro nobis in augustiis nostris.* Pius PP. IX.

23 fév. 1871. Fils bien-aimés, allez à Joseph, et lui-même priera pour nous dans nos épreuves.

PROTESTATION CONTRE L'ENVAHISSEMENT DES ETATS DU SAINT SIEGE. (1)

Le 5 mars 1871 eut lieu, à l'Université Laval, la grande démonstration des Canadiens-français catholiques de Québec en faveur du Pape, et dont nous donnons plus loin le compte-rendu officiel. Convoqués par Sa Grâce, l'Archevêque élu de Québec, plus de deux mille cinq cent citoyens de la ville s'étaient fait un devoir de se rendre à cette assemblée, pour protester contre l'envahissement des Etats du Saint-Siège, par Victor Emmanuel et témoigner hautement de leur attachement au Chef de l'Eglise, dépouillé de son patrimoine.

Il appartenait à la plus haute Autorité religieuse de la Province de Québec de prendre l'initiative, et à la première Institution Universitaire du Canada d'être le théâtre de ce noble mouvement de sympathie universelle, qui a agité les populations catholiques de tous les pays du monde.

Enfants de la France, descendants de ces pieux colons qui sont venus planter la croix du Christ sur les rives du Saint-Laurent, nous ne pouvions demeurer muets et insensibles spectateurs des malheurs qui frappent le Chef de notre Eglise. Chrétiens, nous ne pouvions voir avec indifférence un roi parjure et révolutionnaire oser, au mépris du précepte divin qui défend de prendre le bien d'autrui, porter une main sacrilège sur les Etats du Saint Père, et enlever au Successeur de Pierre le patrimoine que la France lui avait donné. Catholiques du Canada, nous sentions le besoin de nous unir aux 200 millions de catholiques qui pensent comme nous que, sans être libre et indépendant, le Chef de notre Foi ne peut pas bien diriger la barque de l'Eglise. Sujets Britanniques, jouissant des privilèges d'institutions éminemment justes et libres, nous devons protester contre l'acte de spoliation commis par le Roi Emmanuel. Membres d'une société civilisée et enfants de la grande famille humaine, nous avons compris que si pareille violation du droit était permise, ce principe de la force devant dominer la justice, sape par la base l'existence de la société.

Le nombre immense de citoyens qui composaient l'assemblée, les résolutions qui y ont été proposées, les chaleureux discours qui les ont appuyées, et l'enthousiasme avec lequel elles ont été adoptées sont un grand et beau témoignage de notre attachement au Saint Père, et une éclatante protestation contre la violation de ses droits sacrés.

*
*
*

Voici la requête que les catholiques du diocèse de Québec adressent à Sa Majesté :

“ *A Sa Très-Excellente Majesté la Reine :*

“ Nous, les soussignés, sujets Catholiques de Votre Majesté, dans le

(1) *Journal de Québec.*

Diocèse de Québec, Province de Québec, Puissance du Canada, approchons respectueusement de votre Trône, pour vous assurer de notre profond et sincère attachement à votre Couronne, ainsi qu'à l'Empire Britannique, dont les destinées vous sont confiées. Nous demandons en même temps la permission d'exposer humblement à Votre Majesté :

“ 1. Que comme Chrétiens, nous protestons contre l'usurpation des Etats-Pontificaux par le Roi Victor-Emmanuel, parce que c'est la violation directe et évidente du précepte divin, qui défend de convoiter et de prendre le bien d'autrui.

“ 2. Que comme Catholiques, nous protestons, avec les deux cents millions de nos coreligionnaires répandus dans l'univers, contre cette atteinte à notre liberté religieuse, dans la personne du Chef de notre Religion, qui a besoin de liberté et d'indépendance, pour pouvoir remplir efficacement la mission que nous croyons lui avoir été confiée par Jésus-Christ.

“ 3. Que comme Sujets Britanniques, nous protestons encore contre cet acte de spoliation violente, exécuté sous des circonstances si iniques, et d'après un principe tellement contraire aux lois fondamentales de toute société constituée, que le Gouvernement s'empresserait de poursuivre comme coupable de haute trahison, tout citoyen qui voudrait l'invoquer à l'égard de Votre Majesté.

“ 4. Que comme Membres d'une société civilisée, nous protestons contre cet attentat au droit sacré de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut ni se maintenir, ni prospérer.

“ 5. Que comme Membres de la famille humaine, nous protestons contre cette violation du droit des gens ; violation qui détruit dans leur essence tous traités entre peuples et peuples, et anéantit toute sécurité, en posant la force pour règle suprême du droit.

“ En conséquence, nous prions humblement Votre Majesté d'intervenir au nom de la justice, de la liberté, de la propriété, de l'ordre et du droit des gens, auprès des Puissances de l'Europe, afin de faire restituer au Pape la souveraineté de Rome et des Provinces, dont il a été violemment et injustement dépouillé.

“ Et vos suppliants ne cesseront de prier.

“ Province de Québec, mars 1871. ”

*
*
*

DISCOURS DE MGR. TASCHEREAU, ARCHEVEQUE ELU DE QUEBEC.

Messieurs,

Rien de nouveau sous le soleil (1), s'écriait, il y a trois mille ans, le plus sage des hommes. *Nihil sub sole novum.* Et quand vous voyez

(1) Eccl., I. 10.

quelque chose qui vous paraît extraordinaire, continue-t-il, ne vous hâtez pas de dire que c'est la première fois qu'elle arrive dans le monde, car soyez sûr qu'elle a déjà existé dans les siècles précédents. . . . *Jam enim præcessit in sæculis quæ fuerunt ante nos.*

Je ne m'arrêterai pas à vous prouver que ces révolutions qui bouleversent tout dans notre siècle, et qui nous font quelquefois pâlir de crainte, ont déjà affligé l'humanité.

Ce qu'il nous importe, ce soir, de bien faire ressortir, c'est l'iniquité, je dirai plutôt, la monstruosité du principe qui a été invoqué pour pallier et justifier, dans le cas de l'invasion de Rome par les Piémontais, la violation de la propriété, la violation de la liberté religieuse, la violation de tout ce qui peut être cher à l'homme de cœur, de tout ce qui peut être un gage de sécurité parmi les hommes.

Or, Messieurs, en cela même il n'y a rien de nouveau ; cette iniquité, cette monstruosité a été dévoilée à la face du soleil, il y a aussi trois mille ans, par le même sage inspiré de Dieu qui a dit : *Rien de nouveau sous le soleil.*

En ces temps là, comme toujours, il y avait lutte du mal contre le bien la cité de Bélial faisait la guerre à la cité de Dieu ; la force voulait se poser à la place du droit.

Ecoutez le langage que tenaient, il y a trois mille ans, les Mazzini, les Garibaldi, les Cavour, les Victor-Emmanuel de ces temps-là. En vérité on croirait assister à un conseil d'Etat, tenu à Florence ou à Turin. Le texte est un peu long, Messieurs, mais il jettera, je l'espère, une telle clarté sur le but et le caractère de notre assemblée, que vous me pardonneriez facilement de vous l'avoir répété. Puisque nous sommes assemblés pour protester contre une grande iniquité, il est important que le monstre que nous voulons combattre soit mis devant vos yeux, tel qu'il est, tel qu'il a été dépeint par un auteur inspiré. C'est du livre de la Sagesse que je l'emprunte (2) :

“ Les méchants se sont donc exhortés mutuellement . . . Nous sommes “ les plus forts, notre force sera donc la loi de la justice, *sit fortitudo nostra lex justitiæ*, car ce qui est faible n'est bon à rien.”

Remarquez bien, Messieurs, cet étrange principe : *Notre force sera la loi de la justice.* Ah ! malheur au monde, malheur à nous, si ce principe venait à prévaloir. Donc il est de notre intérêt comme de notre devoir, de protester contre ce principe subversif de toute morale, de toute justice, de toute sécurité. Que serions-nous devenus, nous pauvre petit Peuple Canadien, si cette unique supériorité de la force contre la justice avait obtenu droit de cité ? Que deviendrions-nous encore, s'il venait jamais à prévaloir dans les conseils de l'Empire Britannique ? Non, Messieurs, nous

ne pouvons, nous ne devons, nous ne voudrions jamais consentir à laisser inscrire au code des nations civilisées cet affreux principe, que la force est tout, que le droit n'est rien, que la faiblesse ne peut être protégée par le bon droit.

Mais continuons d'écouter l'histoire prophétique de notre temps, écrite il y a trente siècles : " Faisons donc tomber le juste dans nos pièges, parce qu'il nous incommode, parcequ'il est contraire à notre manière de vie, parcequ'il nous reproche continuellement nos violements de la loi de Dieu, parcequ'il nous déshonore en décrivant les fautes dont nous nous rendons coupables. Il assure qu'il a la science de Dieu... : il se fait le censeur de nos pensées. *Sa vue nous est devenue insupportable, parceque sa vie n'est pas semblable à celle des autres.*"

Rien ne manque à ce tableau. Vous voyez les pièges tendus à Pie IX ; vous entendez les reproches, qu'on lui adresse : il est *incommode*, parce qu'il censure nos pensées, nos principes ; qu'il se récrie contre nos usurpations ; qu'il publie des *Syllabus* où il dévoile nos fausses maximes, condamne nos erreurs, stigmatise nos injustices. "*Sa vue nous est insupportable, parceque sa vie n'est pas semblable à celle des autres...*" Il ne presse point ses peuples par des impôts, il ne consacre point ses trésors à enrichir ses enfants, il ne fait jamais de guerre injuste. Son langage ignore la flatterie ; il n'a jamais pactisé avec l'erreur quelque puissante qu'elle soit ; il dit la vérité à tous sans déguisement, aux rois comme aux peuples ; son plaisir et son bonheur sont la prière, la bénédiction, l'aumône, le dévouement au bien spirituel et temporel de son peuple.

Oh ! assurément, sa vie n'est pas semblable à celle des autres ! et voilà pourquoi sa vue est devenue insupportable. Mais continuons d'écouter l'Auteur sacré.

" Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent que de bagatelles ; il s'abstient de notre manière de vie, comme d'une chose impure ; il préfère, à toutes choses, se préparer à mourir de la mort des justes. Il se glorifie d'avoir Dieu pour père. Voyons si ses paroles sont véritables, éprouvons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa fin. Car s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu prendra sa défense et il le délivrera des mains de ses ennemis. Abreuvons-le d'outrages et de tourments, afin que nous reconnaissions sa douceur et sa patience."

Reconnaissez-vous dans Pie IX cet homme juste qui, tous les jours de sa vie, oublie qu'il est Souverain pour se souvenir qu'il est mortel et qu'il rendra compte de son administration au souverain juge des vivants et des morts ? Il se glorifie d'avoir Dieu pour père, et devant ce titre glorieux s'effacent toutes les majestés humaines. Ah ! vous voulez connaître si ses paroles sont véritables ! Pour cela, vous l'avez déjà mis à l'épreuve ; déjà il a mangé le pain de l'exil ; en ce moment, vous le tenez prisonnier

dans son propre palais, en attendant le jour où peut-être vous en ferez un martyr. Voyez quelle est sa patience, sa douceur ! Voyez aussi quelle est sa force et comme il continue de protester contre l'iniquité, de condamner toute violence, toute violation de la loi divine ! Ses ennemis eux-mêmes rendent hommage à sa vertu, à son courage, à sa magnanimité.

“ *Hæc cogitaverunt et erraverunt ; excœcavit enim illos malitia eorum.* ”
 “ Les méchants ont eu ces pensées pleines de folie, ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, parce que leur propre malice les a aveuglés. ”

Donc, Messieurs, au jugement infaillible de Dieu, le langage de l'impiété n'est que folie, erreur, aveuglement, qui aboutira, comme toutes les folies, au désordre d'abord, puis au néant, pour rendre plus éclatant le triomphe de la vérité et de la justice.

Mais gardons-nous de croire qu'en présence d'une telle promesse, il nous soit permis de nous croiser les bras ; et d'attendre qu'elle se réalise sans que nous ayons à nous en occuper. Dieu, sans doute, n'a pas besoin de l'intervention des causes secondes pour arriver à ses fins ; son bras est assez long et assez puissant pour atteindre les majestés les plus hautes et les plus fortes en apparence. Mais dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce, sa sagesse infinie se plaît à employer pour agents les volontés libres des hommes. Notre devoir à nous, créatures de Dieu, est de seconder ses desseins admirables, et de nous montrer les dociles instruments de sa volonté. Quand donc l'iniquité vient à déborder sur la terre, notre devoir est de nous y opposer de toutes nos forces, de protester contre elle et d'opposer au langage de l'injustice, les protestations de la vérité.

Cela a été bien compris par nos frères d'Europe et d'Amérique, qui ont tenu des assemblées dans le genre de celle devant laquelle j'ai l'honneur de parler. L'injustice a cru se laver de toute tache, au moyen d'un plébiscite obtenu par la baïonnette, par la trahison, par des promesses séduisantes, par le vote d'étrangers et de scélérats délivrés la veille de leur prison. Ne convient-il pas que la justice, que la vérité, que la loi divine, que le droit des gens, aient aussi leur plébiscite !
 Leur plébiscite où se fasse entendre la voix de l'univers entier, protestant avec liberté contre le triomphe insolent de l'injustice, qui veut tout changer dans l'ordre moral, et appeler bien ce qui est essentiellement mal, et rejeter comme vieilleries inutiles toute loi divine et humaine !

Car, remarquons-le bien, Messieurs, il ne s'agit pas seulement de la personne de Pie IX. De nos jours, nous avons vu tomber trop de rois et d'empereurs, pour que la chute d'un autre souverain nous étonne et nous émeuve. Il y a, dans la circonstance présente, une autre question qui ne saurait être amoindrie jusqu'aux proportions d'une personne ou d'un Etat.

Je ne crains pas de le dire, Messieurs, parceque je sens que vous le

voyez comme moi ; la question présente est vaste comme le monde entier ; elle est immortelle comme la justice, comme la vérité, comme la liberté par excellence, la liberté des âmes ;

Ce qui est menacé, emprisonné aujourd'hui dans la personne de cet auguste Vieillard de quatre-vingts ans, qui, peut-être demain, descendra dans la tombe comme le plus humble des mortels, ce qui est menacé et emprisonné, dis-je, c'est la Papauté qui ne vieillit point, qui ne meurt point, . . . la Papauté qui, à nos yeux et aux yeux de nos deux cents millions de coréligionnaires répandus dans le monde entier, est le centre de notre religion, l'instrument et l'interprète infallible des révélations divines. . . . La Papauté instituée de Dieu pour maintenir l'unité entre tous les parties de ce vaste corps de l'Eglise catholique, dont nous sommes les enfants. . . . La papauté enfin que nous chérissons d'autant plus que nos ennemis mettent plus d'acharnement à la détruire, parce que nous comprenons qu'avec elle finiraient notre unité, notre sécurité, notre liberté religieuse, c'est-à-dire, notre liberté la plus intime, celle sans laquelle toutes les autres libertés seraient illusoire et dangereuses ; en un mot, notre liberté de conscience catholique et chrétienne.

La question pour nous est de savoir quelle indépendance est nécessaire au Pape, pour exercer efficacement son autorité spirituelle sur nous et sur nos coreligionnaires, répandus dans le monde entier. Faut-il qu'il soit Souverain de Rome, et d'une étendue de territoire assez considérable pour qu'il ne soit pas à la merci de ses voisins, assez restreint pour n'inspirer de l'ombrage à personne ?

La Providence a dit : *oui*, car jusqu'ici elle a ainsi réglé les choses.

L'Eglise a dit : *oui* par la bouche de ses pontifes et de ses évêques.

Les hommes d'Etat, en France, en Allemagne, en Angleterre même, ont dit : *oui*.

Nos frères des Etats-Unis, d'Irlande, d'Angleterre, de France, de Belgique, d'Allemagne, ont dit : *oui*, dans des assemblées nombreuses semblables à la nôtre.

Il s'agit pour nous de décider si nous dirons : *non*, avec Mazzini et Garibaldi ; ou si nous dirons : *oui*, avec la Providence, *oui* avec l'Eglise, *oui* avec les hommes d'Etat les plus célèbres, *oui* avec toute l'univers catholique.

* * *

Son Honneur le Maire de Québec Pierre Garneau, se leva ensuite, et en proposant la première résolution, il l'appuya des quelques réflexions suivantes :

Monseigneur,

Messieurs,

“ J'ai l'honneur de proposer la première résolution, et je dois dire que je

suis convaincu de l'opportunité de cette manifestation qui réunit, dans cette magnifique enceinte, l'élite de la population catholique française de Québec.

Comme premier magistrat, je suis heureux de pouvoir affirmer que les sentiments, exprimés dans cette résolution, sont également partagés par la population britannique de notre ville, et qu'ainsi tous les citoyens de Québec n'ont qu'une voix, pour protester énergiquement contre la spoliation injuste des Etats Pontificaux par le Roi d'Italie."

Nous espérons pouvoir enrichir l'ECHO des discours vraiment remarquables prononcés par M. A. Plamondon, M. le Dr. Larue, M. Lucien Turcotte; mais l'espace nous force à y renoncer.

*
*
*

Le lendemain de cette importante protestation 6 Mars, les anciens élèves de l'Université-Laval se rendirent à l'Archevêché, et M. R. Allayn proposait l'adresse suivante :

" *A Sa Grandeur Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,*

" Les anciens élèves de l'Université-Laval, actuellement présents à Québec, sont heureux de féliciter Votre Grandeur sur son élévation au Trône archiepiscopal de cette province.

" Le rôle considérable que Votre Grandeur a joué dans l'Eglise du Canada, la piété, la modération, le zèle, le talent de Votre Grandeur, toute une carrière noblement et saintement parcourue, étaient comme autant de recommandations auprès de notre Saint-Père le Pape en faveur de l'ex-Recteur de l'Université-Laval.

" Aussi cette élévation a-t-elle été partout approuvée, dans les hautes sphères officielles, par l'épiscopat, le clergé et les fidèles de cette province. L'opinion publique exprimée par les journaux de toutes les nuances politiques ou religieuses, a acclamé avec joie cette reconnaissance insigne des mérites et des vertus de Votre Grandeur.

" Mais c'est le devoir des anciens élèves de l'Université-Laval, de s'unir dans une démonstration respectueuse et reconnaissante pour exprimer leurs plus sincères félicitations à celui qui a été le digne successeur de M. l'abbé Louis Jacques Casault.

" Votre Grandeur voudra bien leur permettre de profiter de cette heureuse circonstance pour protester hautement de leur dévouement à une Institution qu'elle a dirigée, pendant plusieurs années, avec autant de succès que d'habileté.

" Les services signalés que l'Université-Laval a rendus, les sages principes qu'elle n'a cessé de propager, lui ont acquis l'estime et l'approbation de tous les hommes éclairés du pays, et la mettent au-dessus de toutes les attaques.

" En terminant, nous faisons des vœux pour que votre Grandeur soit longtemps conservée à l'Eglise du Canada."

Réponse de Mgr. Taschereau a répondu en ces termes :

“ A Messieurs les Anciens Elèves de l'Université-Laval,

“ Messieurs,

“ Il y a dans votre adresse des choses qui me surprennent, et une chose qui ne me surprend point.

“ Ce qui ne me surprend point, c'est la bonté de votre cœur qui me tient si grand compte du peu que j'ai essayé de faire pour vous.

“ Là pensée qui a présidé à la fondation de l'Université-Laval, a été de former de bons citoyens et des chrétiens sincères : ces deux qualités, bien loin de s'exclure, sont au contraire inséparables. Celui, en effet, qui aime sa patrie, aime tout ce qui peut contribuer à sa gloire et à sa prospérité. Il aime, par conséquent, la Religion qui est le sanctuaire du respect et de la véritable autorité, la source de l'ordre moral et le plus ferme appui des principes sans lesquels la société chancelle et s'écroule nécessairement.

“ Cette pensée n'est pas demeurée stérile. L'Université-Laval est heureuse et fière de compter parmi ses anciens élèves tant d'hommes qui se distinguent par leur foi, comme par leur science, dans les différentes carrières qu'elle a ouvertes devant eux. C'est une belle couronne qu'elle peut montrer avec orgueil à ses amis ; c'est un rempart qui la protégera contre ses ennemis ; ce sont des témoins qu'elle pourra invoquer devant ses juges.

“ Pour ce qui me regarde personnellement, ce m'est une consolation et un encouragement de penser que mes relations avec cette Institution ne se trouvent point rompues. Je deviens le *Visiteur* de cette *Alma Mater* à laquelle vous conserverez toujours attachement et reconnaissance.

“ Cela me fait espérer que dans l'accomplissement de devoirs si multipliés et divers de ma charge pastorale, je pourrai toujours compter sur le concours efficace de ceux qui me témoignent aujourd'hui tant d'affection et de dévouement, et qui, par la position honorable qu'ils occupent dans la société, peuvent m'être d'un si grand secours.

DEMONSTRATION EN FAVEUR DU PAPE, A MONTREAL.

Le 15 mai dernier une foule considérable encombrait la belle et magnifique salle du Cabinet de Lecture, qui est à peine terminée et qui va devenir un centre fort convenable pour nos réunions religieuses, nationales ou littéraires. Cette multitude voulait s'associer au mouvement que l'on remarque aujourd'hui parmi tout le monde catholique, et nécessité par le dépouillement odieux des domaines du Chef de l'Eglise. C'était tout à la fois une affirmation de notre dévouement au Saint-Père, une protes-

tation contre l'envahissement des Etats Pontificaux, et un appel au gouvernement britannique, pour qu'il intervienne en faveur de la restauration du pouvoir temporel du Pape, dont le maintien a été regardé, par ses hommes d'état les plus illustres, comme indispensable au maintien de la stabilité des trônes et de l'équilibre européen.

Leurs Grandeurs Nos Seigneurs Bourget et Pinsonnault étaient présents, ainsi que le Rév. M. Baile, Supérieur du Séminaire, plusieurs prêtres du Séminaire et membres du clergé, ainsi que bon nombre de citoyens distingués.

La salle était bien décorée ; on remarquait au fond de la scène un étendard pontifical, protégeant dans ses plis le drapeau tricolore, puis on avait eu la bonne idée de placer le long de la galerie qui entoure et domine la salle, les magnifiques étendards représentant les écussons de nos anciennes familles canadiennes, et que nous devons à M. l'abbé Verreau.

Après un morceau de musique sacrée, bien exécutée par un chœur dirigé par le Révd. M. Barbarin, Sa Grandeur Mgr. de Montréal fut prié d'adresser la parole à la nombreuse assistance, avide d'entendre notre vénéré Prélat. Monseigneur dit que, relevant à peine d'une infirmité qui l'avait retenu plusieurs jours à sa chambre, il n'avait pu accepter l'invitation de faire un discours tel que le comporte une pareille circonstance. Dans les quelques paroles qu'il adressa, Mgr. exprima le regret que les Princes de la terre aient cessé de se faire les protecteurs de l'Eglise, titres qui ont rendu si grands Constantin et Charlemagne ; et affirma que la conséquence de leur conduite est que leur autorité n'est plus respectée, et qu'ils sont les premières victimes des mauvais principes qu'ils ont laissé sanctionner par leur abstention. Monseigneur rendit hommage à la foi du Canada, et au dévouement qu'il n'a cessé de professer en faveur du Pape, et dont le mouvement des Zouaves est le plus éloquent témoignage.

M. C. S. Cherrier prend ensuite la parole et prononce un fort remarquable discours, qui a été fréquemment applaudi. Il dit que le mouvement que l'on remarque aujourd'hui parmi le monde catholique rappelle ces fameuses époques où, à la voix d'un Pierre l'Ermite ou d'un St. Bernard, toute l'Europe s'ébranlait pour voler à la défense du Saint-Sépulcre. Sans doute les circonstances sont bien différentes, mais c'est le même esprit qui agite le monde catholique, et ce mouvement aura un retentissement égal dans l'histoire. Nous protestons contre un Roi, enfant de l'Eglise, qui déchire le sein de sa mère, et dont l'astuce rappelle les anciens Souverains de Constantinople. Nous désirons protéger l'ancien tombeau de St. Pierre. Ce n'est pas la conquête du royaume de Jérusalem que nous voulons faire, mais nous voulons contribuer au rétablissement d'un trône, dont le maintien est garanti par les traités les plus

solennels, et qui repose sur des siècles d'existence. après avoir pris sa source dans le libre consentement d'un peuple.

Il est vrai que nous n'avons pas d'armées à commander, pour opérer ce résultat par la force ; mais quand il a fallu l'impôt du sang, on sait que les catholiques n'ont pas reculé devant ce devoir, et ce que nos jeunes compatriotes ont fait, le prouve fortement. Nous devons recourir à la force morale, et user de toute l'influence des catholiques auprès des Puissances européennes, pour qu'elles interviennent en faveur de l'Auguste Chef Catholique, que l'on a dépouillé du patrimoine de l'Eglise, au grand mépris de tous les principes reconnus entre les nations civilisées.

Après avoir signalé les raisons de l'opportunité de la présentation d'une requête auprès du gouvernement britannique, l'Orateur termine par d'éloquentes paroles pleines du plus chaud dévouement pour le Saint-Siège.

Sa Grandeur Mgr. Pinonnault parle ensuite avec un succès qui se traduit par de véritables salves d'applaudissements. Mgr. constate la déchéance des Puissances catholiques en Europe, qui après avoir jaloué l'influence du Saint-Siège, et avoir permis la propagation des principes les plus dangereux pour leur propre autorité, sont aujourd'hui gouvernées par des francs-maçons ou des libres-penseurs. C'est pourquoi ces Pouvoirs ont assisté en froids spectateurs au démembrement des états pontificaux ; et l'empire d'Allemagne, autrefois le Saint-Empire, est à la merci maintenant d'un ministre protestant, qui se refuse à rien faire pour le rétablissement du trône pontifical.

Mgr. insiste sur l'importance de nous associer fortement à ce mouvement de protestation contre la spoliation du Saint-Siège, et de faire signer la requête, qui devra être présentée au gouvernement britannique, par les centaines de milles personnes en Canada, si cela est possible. Isolée, notre voix n'aurait peut-être pas grande influence, mais en se mêlant à celle de tous les autres sujets britanniques catholiques, elle pourra peut-être influencer les autorités anglaises, pour qu'elles prennent l'initiative d'une intervention en faveur du Chef de deux cents millions de catholiques.

M. l'abbé Rousselot regrette que plusieurs citoyens qui avaient promis d'adresser la parole ne soient pas présents à la séance.

M. le Supérieur du Séminaire s'associe à toutes ces éloquentes protestations contre l'envahissement du domaine pontifical, et se réjouit de l'importante manifestation qui a eu lieu ce soir.

Que ne pouvons-nous recueillir ici tous les discours éloquents, toutes les belles paroles, prononcés à cette occasion dans les diverses assemblées tenues à Montréal, à St. Hyacinthe, aux Trois-Rivières, à Sorel et presque dans chaque paroisse du Bas-Canada ! Puisse ce vœu se réaliser bientôt ! Ce serait un vrai et beau monument de notre dévouement au Saint-Siège, ajouté à tant d'autres.

NOTICE SUR M. FAILLON,

PRÊTRE DE ST. SULPICE.

(Suite.)

M. Faillon étant entré à la Solitude, s'appliqua à se pénétrer de plus en plus des obligations de la haute vocation à laquelle il aspirait, l'éducation des Elèves du Sanctuaire.

Il trouva là ces règlements et ce dépôt de traditions, si indispensables pour ceux qui doivent former le cœur des Prêtres dans l'intérieur des Séminaires ; et enfin, ce qui fut pour lui d'un avantage incomparable, il rencontra dans le Supérieur, M. Mollevaut, un homme tout pénétré de l'esprit de Foi, des grandes traditions de l'Eglise et des vertus ecclésiastiques.

Rappelons, au moins en quelques mots, quelle est l'œuvre de la Solitude. Cette œuvre n'est autre que la mise en pratique, et en exécution de l'un des vœux les plus pressants du St. Concile de Trente, exprimé avec tant de force dans la Session XXIII, et rapporté au Chapitre 18^e des Decrets. Le St. Concile témoigne qu'il est urgent de fonder des Etablissements spéciaux pour élever des prêtres ; et cette Institution, nous dit Rohrbacher, est jugée dès lors si salutaire que les Prélats s'écrièrent de toutes parts : *Qu'ils se croiraient dédommagés de leurs travaux, quand ils ne tireraient pas d'autre fruit du Concile.*

Or, à la Solitude, on prépare ceux qui sont destinés à être les Directeurs de ces Etablissements spéciaux, ou Séminaires ; et on cherche à leur donner les principes et les vertus si nécessaires à ceux qui doivent donner l'exemple et la direction aux Pasteurs des âmes.

Ces principes sont renfermés, dans les Pères, les Auteurs Ecclésiastiques, et principalement Ceux qui se sont attachés à mettre en exécution les Décrets du St. Concile, tels que St. Charles Borromée, l'Archevêque de Brague, les RR.PP. Jésuites, les Oratoriens à Rome et en France, les Rapporteurs des Assemblées du Clergé, et enfin les premiers Fondateurs des Séminaires en France.

Outre ce dépôt d'œuvres spirituelles, de traditions ecclésiastiques, ces règles et ces méthodes, fruit de l'expérience de près de deux siècles, et si bien adaptées à préparer à la direction et au gouvernement des âmes, M. Faillon trouva dans le Supérieur, M. Mollevaut, le plus excellent modèle et interprète de la perfection ecclésiastique. Et ce secours fut si grand sur lui, comme sur tant d'âmes, que nous ne pouvons continuer ces détails, sans nous arrêter à faire connaître les vertus de ce Serviteur de

Dieu, qui eut une si grande influence sur la réorganisation et l'esprit de la Solitude et sur ceux qui y sejournerent.—Cette influence était telle que malgré tous les efforts que Mr. Mollevaut faisait pour se retrancher strictement dans ses obligations de Supérieur de la Solitude, il attirait continuellement à lui un concours de prêtres, d'ecclésiastiques qui semblaient ne pouvoir se passer de ses avis et de ses conseils.

Renfermé dans cette Solitude, située à deux lieux de Paris, et en dehors de toutes les grandes voies de communication, il se voyait cependant continuellement assailli par les lettres et même les visites.

Cardinaux, Archevêques, Evêques, Prêtres, Missionnaires des contrées les plus lointaines vinrent, pendant trente ans, frapper à la porte de sa retraite, honorant celui qui y habitait comme un père, un conseiller plein de lumière et un vrai serviteur de Dieu.

“ Si quelque chose de notre temps, dit un vénérable curé de Paris, peut donner une idée de ce qu'on lit dans les histoires des Saints, du concours des peuples et du clergé autour de la cellule d'un saint Antoine, d'un saint Hilarion, d'un saint Pacôme, c'est le concours assidu d'hommes de toute condition et fonction dans l'Eglise, qui gravissaient la montagne de Mr. Mollevaut, s'en allaient là chercher un mot qui était toujours un oracle, et qui ne sortaient de sa cellule que tout imprégnés de cette atmosphère où rayonnaient la science, la piété et la lumière.”

Pour bien comprendre cet homme si aimé et si recherché, il faut savoir comment il avait appris à connaître les choses, et les honneurs de ce monde qu'il semblait fuir avec si grand soin.

Né vers 1770, il avait 18 ans au moment où éclata la Révolution, et il partait de Nancy, sa ville natale, pour accompagner son père, qui avait été élu par sa Province, membre de la Convention. Là, il se trouva déjà en rapport avec des hommes éminents, tels que Fourcroy et Fontanes (1) qui, connaissant les principes religieux et royalistes de son père, cherchaient avec lui à sauver le pays des plus grands malheurs.

Mais à vingt ans, il fut soldat à l'armée de Sambre, et Meuse, pendant quelques années, jusqu'au moment où les amis de son père le firent nommer attaché à l'Etat Major de l'armée d'Italie, ou plutôt Secrétaire de l'Intendant-Général de la Lombardie. Là, il rencontra plusieurs personnages devenus célèbres plus tard, parmi lesquels Bonaparte qui l'employa plus d'une fois comme son secrétaire.

Dans ces incidents de la vie militaire où les dangers étaient continuels, et plus à redouter de la part des Agents du gouvernement que de l'ennemi

(1) M. Mollevaut avait vu, chez son père, les Girondins dont il estimait le talent, mais dont il blâmait les principes; chez M. de Fontanes il avait pu rencontrer toutes les illustrations littéraires de l'époque.

lui-même, Mr. Mollevaut acquit ces qualités de force, de fermeté, d'énergie, de mépris de toute satisfaction personnelle que la Religion sanctifia en lui, et qui en firent plus tard comme un Solitaire des déserts, ou un chrétien des premiers siècles de l'Eglise.

Après avoir été appelé, par M. de Fontanes au sein de l'Université, comme Recteur d'Académie, il préféra l'enseignement à l'administration, et obtint d'être nommé Professeur de Rhétorique au Collège de Nancy. Il songea alors à quitter le monde *qui lui faisait pitié*, comme il le disait si bien lui-même, et enfin entra au Séminaire de St. Sulpice à Paris pour suivre les cours de Théologie. Vers la fin de ses études théologiques, il demanda à entrer dans la Compagnie et fut admis au noviciat. En sortant de la Solitude, il fut chargé de professer le dogme au Séminaire de Paris, et bientôt après, c'est-à-dire en 1818, il fut choisi lui-même pour être Supérieur de la Solitude, qu'il a dirigé près de trente ans.

Nous pourrions parler de la sévérité de sa vie : Sa journée commençait à quatre heures, et elle était toute entière consacrée à la prière, à la direction, et à des pénitences effrayantes.

Entre les exercices de la Solitude, il se livrait à un travail incessant ; il correspondait avec le monde entier, et recevait chaque jour des quantités de lettres. Or, il n'en recevait pas une seule qu'elle ne fut répondue dans les vingt-quatre heures.

On voyait en ce saint homme l'ensemble de toutes les qualités, acquises dans le cours d'une existence si variée et si éprouvée : régularité administrative, mortification et dureté de vie d'un vieux militaire, mépris de la mort comme il convenait à un proscrit de la *Terreur*, horreur du monde comme doit l'éprouver quiconque l'a vu de près, amour des choses du ciel d'un nouveau converti.—Il a conservé les vertus de la ferveur et du premier élan jusqu'à la fin. Mais quelle influence n'avait-il pas comme guide et maître des âmes ! Ceci mérite une mémoire éternelle, et ici encore quelques lignes.

M. Mollevaut, avec toute sa science comme littérateur, linguiste, et théologien mystique, savait qu'il avait surtout à former et éclairer les âmes, et c'était à ce devoir qu'il s'était appliqué entièrement et avec une telle efficacité, que tous ceux qui l'avaient abordé une fois ne pouvaient plus se passer de ses conseils ; ils en racontaient de si grandes merveilles qu'ils ne pouvaient tarir ; de là cette affluence considérable.

“ La foule se pressait chez Mr. Mollevaut comme les solliciteurs chez un ministre. Evêques, prêtres, missionnaires, comme nous l'avons dit, affluaient sans cesse. Tous venant consulter l'homme de Dieu qui, par la sagesse de ses réponses, la grandeur de ses exemples, l'énergie de sa parole et la pénétration de son esprit, semblait révéler à chacun le dernier mot de Dieu sur une âme.”

Vers lui s'empresaient M. de Ravignan, et le R. P. Couturier, Supérieur de la Trappe ; NN. SS. de Frayssinous, ministre, le Cardinal prince de Rohan, et son successeur au siège de Besançon Mgr. Mathieu, Mgr. de Forbin-Janson ; Mgr. Bruté, de St. Palais, Pellerin ; Mgr. Dupanloup, NN. SS. de Luçon, d'Arras, pour s'éclairer de la prudence et des conseils de ce grand serviteur de Dieu.

Mais aussi quelle manière de diriger !

Ici, nous allons citer un membre éminent du clergé, curé de Paris, et longtemps assistant de Mgr. Dupanloup au petit Séminaire de la capitale ; ce témoignage a une double importance, à cause de la source nullement suspecte de partialité ; et de plus, parce qu'en faisant le récit de ce que pratiquait M. Mollevaut, il nous donne la sainte et sage direction inspirée par le pieux Fondateur même du Séminaire, M. Olier.

“ Votre tour était-il venu ? Vous étiez reçu avec des égards infinis. “ Quelle que fut la modestie de votre situation, vous pouviez librement lui “ ouvrir votre cœur. Vous causiez avec un ami, un vieil ami, un homme “ qui n'avait au monde aucune affaire plus chère, plus pressée, plus impor- “ tante que la vôtre, et qui par la simplicité, le naturel, l'abandon, le “ dévouement de son accueil, vous avait bientôt convaincu que vous n'aviez “ pas à craindre d'être indiscret. Là, rien de serré, d'officiel, de pom- “ peux, ou de doux, à faux. Là, point de mystérieuse réserve, de préoc- “ cupation personnelle, d'idée empesée de sa supériorité : c'était votre “ homme, votre ami, votre confident. Là, rien dans la pose, la réponse, “ le silence, le geste, ou le regard : rien qui vint vous dire au beau mi- “ lieu d'un trouble, d'un aveu, d'une hésitation : Hâtez-vous, mon “ temps a un meilleur emploi. Près de ce grand cœur, la ferveur à “ ses débuts, la générosité et ses élans, le scrupule et ses souffrances, “ l'indécision et ses doutes, le souvenir et ses larmes, le découragement et “ sa plainte, l'aigreur et son murmure, la fatigue et son soupir, l'injustice “ sentie et son contre-coup, pouvaient s'épancher dans la mansuétude, la “ miséricorde. Une ingénieuse originalité trouvait à votre adresse, ou le “ suave langage, ou le trait le plus incisif, ou la pensée la plus élevée, ou “ le mot le plus pittoresque pour tout réparer, tout consoler, tout diriger. “ Que les esprits, dit-on quelquefois, sont difficiles à conduire ! M. Molle- “ vant avait su inspirer le désir, le goût d'être conduit.

“ Ce n'est pas toujours la confiance qui manque à la direction ; on a vu “ quelquefois la direction manquer à la confiance. Jamais M. Mollevaut “ n'eut cet air capable et infaillible, cette intime conviction qu'on n'avait “ rien à lui apprendre, qu'on rencontre quelquefois dans des personnages “ vertueux du reste, mais qui du haut de la demeure qu'ils ont bâtie à “ l'estime d'eux-mêmes, froissent l'âme délicate ou fière.

“ Quelle grâce remarquable pour l'apaisement des orages du cœur, plus

“ fécond en tempêtes que les Océans redoutés ! Pour combien a-t-il prononcé un *quos ego* définitif ! il savait faire renaître la douce joie et la confiance, l’encouragement dans le cœur blessé, abattu, etc.”

Nous avons rapporté les paroles de M. Mollevaut à l’égard de M. de Ravignan ; citons-en quelques autres assez caractéristiques.

Mgr. Borderies, Evêque de Versailles, et qui avait depuis la révolution évangélisé Paris, et, un des premiers, rétablit l’enseignement religieux pour la jeunesse, voulut que M. Mollevaut le disposât à la mort ; et celui-ci, rentrant dans sa retraite après avoir rempli ce ministère, disait :

“ J’ai vu mourir bien des petits séminaristes : c’est bien pieux, c’est bien gentil, ça meurt comme des Anges, mais cette mort-là, c’est héroïque.” (1)

Quand Mgr. de Frayssinous, Evêque d’Hermopolis, fut nommé ministre des cultes et grand maître de l’Université : “ Eh bien, Monseigneur, lui dit M. Mollevaut, vous voilà avec deux heures d’oraison par jour : une heure comme évêque, une heure comme ministre, ça n’est pas trop.”

Mgr. Dupanloup prêchait dans une grande paroisse de Paris, il attirait une immense affluence ; il racontait, avec ce style qui lui est propre, les grands faits de la création, le péché originel, le Déluge et la dispersion des peuples, et jamais peut-être il ne s’est élevé plus haut, aussi ravissait-il ses auditeurs.

On racontait à Mr. Mollevaut les succès de son ancien élève : “ Vous ne m’étonnez pas, reprit-il, Dupanloup est venu me trouver, il m’a dit il y a un mois, qu’il ne savait quel sujet prendre ; qu’il avait tout épuisé en dix années continuelles de prédication, et qu’il fallait parler à un auditoire habitué aux plus grands talents, etc, etc. Je lui ai dit : Mon cher, je sais ce qu’il vous faut ; vous voulez instruire et intéresser votre auditoire, eh bien ! prenez Lhomond et vous verrez. Et en effet, ajoutait M. Mollevaut avec l’air le plus solennel, il a pris Lhomond et il fait... Merveilles !! (2) ”

Dans ses entretiens, il était plein de saillies, de traits piquants. Il disait à de jeunes séminaristes qui se préparaient pour les Missions Etrangères : “ Pour être missionnaires, souvenez-vous, mes amis, qu’il faut être disposé à trois détachements absolus : il ne faut pas que les pieds tiennent à la terre, ni les mains à l’argent, ni la tête aux épaules.”

A des élèves de talent qui avaient quelque peine à se soumettre aux exigences du Séminaire :

(1) Mgr. Borderies était un confesseur de la foi pendant la révolution, un homme d’une vertu et d’une gravité antiques. Lorsque M. Lacordaire lui apprit ses desseins d’entrer au Séminaire : “ Mon cher, lui dit-il, sachez que pour être un bon prêtre, il faut, avant tout, être un bon chrétien, et que pour être un bon chrétien il faut, avant tout, être un honnête homme.

(2) Lhomond est l’auteur d’un abrégé de l’histoire de la Religion qui est un chef-d’œuvre, et qui est destiné aux petites écoles.

“ Mes amis, ne remettez pas à vous corriger de vos défauts de caractère, surtout lorsque vous ne serez plus au Séminaire, et que vous serez privés des sages conseils de vos Directeurs.”

“ Quand j’ai les paroles de la foi, je n’ai pas besoin de me demander si je sens, si je goûte, si je m’attendris ; je sais par la foi que Dieu m’est présent, et tout est fini par là. ”

“ Avec de la bonté, on est au niveau de l’univers.

“ Si vous n’avez pas d’expérience, étudiez la vertu de douceur et vous serez le maître des cœurs.”

“ Il faut retenir toute sa vie qu’on n’exerce la douceur, qu’avec ceux qui n’en ont pas. ”

“ On ne pratique la douceur qu’à ses dépens. ”

Nous avons entendu ces citations, parce qu’elles se trouvent disséminées en bien des documents qu’il est difficile de réunir quand on peut en avoir besoin ; et d’ailleurs, elles ne peuvent qu’édifier et donner une idée de la direction que M. Faillon trouva à la Solitude.

Il y rencontra aussi des âmes grandes, élevées et généreuses qui ne furent pas sans quelque influence sur sa piété, ses goûts, et l’attrait qu’il suivit plus tard de travailler pour des contrées lointaines, unies à St. Sulpice par des liens si chers.

A la Solitude, M. l’abbé Faillon trouva Mr. Baile, M. Billaudèle, M. Quiblier qui devaient être tous trois Supérieurs du Séminaire de Villemarie ; M. Larkin qui a élevé au collège de Montréal bon nombre de prêtres et de citoyens distingués ; enfin M. Eccleston, du Maryland, récemment converti du Protestantisme qui fut longtemps Supérieur du collège de St. Charles près Baltimore, comme prêtre de St. Sulpice, et qui ensuite fut Archevêque de Baltimore, enfin Mgr. de Charbonnel, si connu à Montréal.

Le Canada se trouva donc souvent dans la pensée de M. Faillon, bien avant qu’il en eut fait l’objet de ses travaux. Il resta une année à la Solitude, d’où il fut envoyé comme professeur avec M. de Charbonnel au grand Séminaire de Lyon.

(A continuer.)

L’ANNUAIRE DE VILLEMARIE.

Nos remerciements et nos félicitations bien sincères à M. Huget Latour pour la deuxième livraison de l’*Annuaire de Villemarie*.

Cette livraison renferme l’histoire de la paroisse de St. Eustache et de la Pointe-aux-Trembles.

NOTRE-DAME DE IGURDES ET SES MIRACLES RECENTS.

L'ENFANT DE MARIE, OU FRANÇOISE PAILHÈS. (1)

Le 10 Mai 1868.—Françoise Pailhès, née à Maquens, village situé tout près de Carcassonne, Département de l'Aude, en France, appartenait à une famille de braves et honnêtes travailleurs.

Ce village, riche en manufactures de laine et de drap, fournissait à ces établissements tout le personnel nécessaire au travail des machines.

Françoise était entrée dans un de ces ateliers, à l'âge de 14 ans, peu de temps après sa première communion. Sa conduite, toujours des plus régulière, son application constante, lui avaient gagné l'estime et l'affection de ses patrons, et lui avaient mérité d'être admise dans la Congrégation des Enfants de Marie.

Cependant vers la fin de 1864, après plusieurs années d'un travail assidu et pénible, sa santé se trouva profondément altérée. Elle se traîna malade jusqu'à Noël 1866, où elle dut abandonner l'atelier et garder le lit.

Le mal avait son siège principal dans le cœur. C'était un rhumatisme chronique, qui lui causait d'atroces tortures et de fréquentes convulsions. Incapable de prendre aucune nourriture solide, les liquides seuls la sustentaient.

Aux approches du mois de Mai 1867, la maladie se modifia, et présenta des symptômes plus alarmants encore. Tout faisait pressentir une fin prochaine. M. le Curé de la paroisse, prêtre plein de zèle et de dévouement pour ses malades, visitait souvent Françoise Pailhès dont la piété et la parfaite résignation l'édifiaient beaucoup. Aussi se plaisait-il à la recommander aux prières de ses pieuses compagnes de la Congrégation de Marie qu'il avait lui-même établie. Voyant enfin approcher le jour qui allait leur enlever ce modèle de douceur, de modestie et de patience, et n'ayant plus d'espérance que dans la puissance de la Très Sainte Vierge, il adresse, un Dimanche, aux jeunes Congréganistes ces paroles : " Mes enfants, puisque la divine Providence semble vouloir nous enlever votre pieuse et fervente compagne, Françoise Pailhès, qui n'a cessé d'édifier toute la paroisse, et de répandre la bonne odeur de Jésus-Christ parmi vous, je viens vous exhorter à recourir à la puissante intercession de votre Sainte Patronne, et de lui demander quelque chose de grand. "

Cette parole, lancée par l'inspiration de la grâce, produisit dans tous les

(1) Ce miracle, ainsi que celui publié dans le numéro d'Avril, n'est pas relaté dans l'ouvrage de M. Lassère, que nous avons reproduit dans cette Revue.

cœurs des Congréganistes une douce sensation et une vive confiance qui durent être très-agréables à Celle qui est appelée le *Salut des Infirmes*. Dès ce moment en effet, on vit naître dans l'âme de Françoise, le plus ferme espoir de sa guérison, malgré la gravité de son mal et la visible décomposition de tout son organisme. Et dans le plus intime de son être, elle entretenait avec Marie une merveilleuse confiance, ne cessant de lui dire d'une voix presque éteinte : " O Marie, conçue sans péché, priez pour moi qui ai recours à vous ! " tandis qu'elle s'efforçait de montrer un sourire de bienveillance pour ses visiteurs, et leur demandait un souvenir, une prière auprès de la bonne Mère du Ciel.

Le Mois consacré à Marie avait réjoui tous les cœurs ; et la plus grande peine qui oppressait celui de la picuse malade, était de ne pouvoir suivre, au milieu de ses compagnes, les exercices qui se faisaient tous les soirs, en l'honneur de Marie, dans son église paroissiale.

Son ingénieuse piété lui fit trouver un moyen de satisfaire un peu sa dévotion. Elle désira qu'on fixa une tablette au mur qui était en face de son lit, pour y placer une statue de la Sainte Vierge, en recommandant à ses parents de vouloir bien l'embaumer des fleurs les plus suaves du jardin. Ce fut dans ce modeste oratoire que, chaque soir, toute la famille, avant d'aller prendre son repos, faisait monter ses supplications les plus ardentes vers le trône de Marie, pour obtenir la guérison de la chère malade. Mais c'était là surtout que Françoise, les yeux fixés vers l'image de sa bonne Mère, ne se lassait de lui envoyer ses plus tendres aspirations, annonçant sans détour, à tous ceux qui la visitaient, son doux espoir, hélas ! bien futile à en juger par les apparences ; car les convulsions, loin de s'apaiser, augmentaient en fréquence et en intensité.

Cependant l'heure de la divine Providence allait sonner, et les instruments choisis pour être les messagers de ses bienfaits furent deux Sœurs de charité de St. Vincent de Paul, chargées de visiter les malades dans les environs de la ville de Carcassonne. Sœur Thérèse, bien connue à Maquens partait de l'établissement de Carcassonne, suivie d'une de ses compagnes, pour se rendre auprès de Françoise. Cette visite la combla de joie, et toujours pleine de confiance en la Reine des Anges, elle s'efforça de l'inspirer aussi à Sœur Thérèse, en l'assurant de sa guérison prochaine. Celle-ci, tout en admirant au fond de son cœur une foi si vive et si encourageante, ne pouvait y croire, tant la mort de Françoise lui paraissait imminente.

Toutefois voulant bien encourager cette confiance, qu'elle était loin de partager, Sœur Thérèse, qui, l'année précédente, avait eu le bonheur de prier à la Grotte de Lourdes, se met à raconter aux personnes qui entouraient la malade, ce qu'elle avait vu et appris des événements de la Grotte de Massabielle. " Il y a là, ajoute-t-elle, en se tournant vers la malade, une fontaine miraculeuse. L'eau qui en provient a déjà opéré un grand nombre de miracles. J'en ai un peu chez nous, il faudra en essayer, mon enfant ; à mon prochain voyage, je vous promets d'en apporter. "

— " Oh ! oui, ma chère Sœur, envoyez-moi bien vite de cette eau.... elle me guérira. "

La Sœur promet et se retire, bien persuadée qu'elles ne se verraient plus jamais sur la terre.

Dès ce moment, toutes les persées et les affections de la malade se portèrent invinciblement vers Notre-Dame de Lourdes.—“ Oh ! ” disait-elle de temps en temps d'une voix presque éteinte, “ et cette eau quand donc l'aurai-je ? ” Et dans une espèce d'impatience, elle appelait de ses vœux les plus ardents le lendemain ; mais le lendemain s'écoula et l'eau n'arriva point.

Cependant le travail intérieur de la maladie s'opérait avec une recrudescence vraiment effrayante. Il se manifestait par des crises plus fréquentes encore, et par une faiblesse générale. Enfin une douce et lente agonie ayant suivi toutes ces diverses péripéties du mal, on jugea à propos de lui donner les derniers sacrements de l'Eglise, que Françoise reçut avec la plus grande ferveur.

Peu après cet acte suprême, elle parla de Lourdes, et s'évanouit en prononçant ce nom. L'assistance la crut morte : cependant elle revint peu à peu, en murmurant d'une voix suffoquée : Lourdes ! . . . Lourdes ! Deux jours se passèrent ainsi, dans des alternatives de mort momentanée, et de résurrections toujours plus fragiles. On eut dit les soubresauts d'une lampe qui s'éteint, et qui se ranime sous la faible impulsion du peu d'huile qui l'alimente.

Le jeudi, 9 Mai, le Docteur Pinaud qui donnait ses soins à la malade, arrivait de Carcassonne, cédant à de pressantes instances, et tout en déclarant l'inutilité de sa visite, vu la désorganisation de tous les traits de Françoise.

Il essaya, mais en vain, de faire avaler quelques gouttes de liquide. Sans se rebuter, il s'aide d'un instrument ; mais encore peine inutile ! Il n'y a plus d'espoir, dit-il tout bas à la personne qui était près de lui.

Ce même jour, deux jeunes personnes, amies de Françoise, devant se rendre à Carcassonne, avaient voulu, avant leur départ, embrasser une dernière fois la chère malade. Celle-ci acceptant leur visite comme un message du Ciel, rassemble tout ce qui lui reste de force pour leur dire : — “ Oh ! dites bien à Sœur Thérèse de m'envoyer bien vite l'eau de Lourdes . . . elle me guérira . . . pressez-vous, je l'attends . . . ”

Elle attendit, en effet, avec confiance ; mais Marie qui allait abaisser sur la pieuse congréganiste ses regards compatissants, tenait, avant tout, de bien faire constater par les hommes de l'art, et la gravité du mal et l'abandon de la malade par la médecine, en déclarant sa mort prochaine et irrévocable.

Cette journée parut bien longue à Françoise ; enfin sur le soir, on lui apporta l'eau tant désirée. Ce fait si petit et si simple en apparence, produisit sur son esprit une telle révolution, qu'elle se manifesta par une émotion indicible, au moment où elle reçut dans ses mains la précieuse fiole qui contenait sa guérison. Les voisins, qu'avait fortement impressionné la foi si vive de la malade, se rendent en foule auprès d'elle, attendant avec anxiété le moment solennel de l'épreuve. Françoise, après avoir reçu ce flacon, le presse doucement sur son cœur . . . fait le signe de la croix, fixe amoureuxment l'image de Marie en invoquant l'Immaculée Conception ; et le porte en tremblant à ses lèvres . . . Quelques gouttes ont coulé dans sa bouche . . . mais, oh ! Ciel, elles retombent aussitôt,

malgré les efforts qu'elle fait pour avaler l'eau miraculeuse. La gorge était obstruée. "Je ne puis pas, avaler" et en murmurant ces mots, elle s'affaisse toute haletante, mais non découragée.

En ce moment, un léger frémissement parcourt l'assistance, et on se regarde avec stupéfaction. Le miracle attendu n'avait pas eu lieu. C'est fini, se dit-on tout bas, Françoise va mourir : et l'on se rend à l'église pour réciter les prières des agonisants.

Néanmoins toujours confiante au milieu du désespoir général, l'agonisante pressait la bienheureuse fiole entre ses doigts ; et apercevant des larmes dans les yeux d'un de ses frères, qui était accouru auprès de sa sœur bien aimée : "Oh ! ne pleure pas, lui dit-elle d'une voix presque éteinte, je ne veux pas que tu pleures, la Sainte Vierge me guérira avec cette eau !"

Une confiance aussi invincible devait bientôt faire violence au Ciel.

Le 10 Mai, c'était un vendredi, son état avait empiré ; tant d'émotions, tant de crises avaient totalement abattu ses forces, et dès le matin, on s'attendait à la voir rendre sa belle âme à Dieu.

Le père désolé ne s'était pas présenté à l'usine, voulant recevoir le dernier soupir de sa fille chérie, et lui fermer lui-même les yeux.

Enfin, vers deux heures après-midi, une crise se manifeste de nouveau ; elle devait être la dernière. "Je n'en puis plus, je vais mourir... je veux voir mes frères !"

Vers les quatre heures, M. le curé vint la visiter ; la voix de la malade était suffoquée, haletante. "En voyant son vénérable pasteur : M. le curé, lui dit-elle péniblement, je brûle !, je brûle !.. Ah ! Si je pouvais boire de cette eau !.. M. le curé, vous devriez me guérir..."

— "Pauvre enfant, je ne le puis pas moi, il n'y a que le bon Dieu qui puisse le faire. Eh bien, je vais à l'église prier pour vous. Et vous aussi, chère enfant, augmentez bien votre confiance en Marie, offrez-lui vos douleurs, et priez-la de tout votre cœur."

Le prêtre se retire, le cœur navré, pensant bien ne plus entendre cette voix.

La sœur du vénérable pasteur avait souvent partagé avec la mère de Françoise le soin de la veiller. Etant venue à sortir, elle s'était arrêtée un instant à la porte de la maison voisine, lorsqu'elle entend une voix vibrante qui l'appelle. Croyant le terme fatal arrivé, elle accourt pour consoler la pauvre mère... Oh ! Mademoiselle Marguerite, vite, vite, montez, Françoise a bu !... A peine était-elle arrivée sur le haut de l'escalier qu'elle entend l'agonisante lui crier d'une voix sonore ; "Guérie, Mlle Marguerite, guérie !" Et en entrant, elle la voit assise sur le lit.

— "Oui, guérie ! bien guérie ! c'est l'eau miraculeuse de notre Dame de Lourdes, c'est la Sainte Vierge... Courez vite le dire à M. le curé."

Que s'était-il donc passé pendant les quelques minutes de l'absence de la sœur de M. le Curé ? Le voici : Françoise, dévorée par les ardeurs de la fièvre, avait demandé à boire.

— "Tiens, mon enfant, lui dit sa pauvre mère, tout éplorée, prends cette tisane."

— "Oh ! ma bonne mère, ne pleurez donc pas, je veux de l'eau de Lourdes., La Sainte Vierge doit me guérir..."

La mère obéit aveuglément : elle remplit une cueillerée à café de l'eau

désirée, et soulève la tête de sa chère fille. Celle-ci fait un suprême effort ; l'eau pénètre... Soudain, ce corps épuisé sent courir une nouvelle vie dans tous ses membres, et se relève comme sous une commotion électrique.

—“ Ma mère, je suis guérie !... encore de l'eau. s'il vous plaît, je veux la boire toute. ” Et, d'un seul trait, elle vide le petit flacon. En même temps ses membres raffermis s'étaient redressés, donnant à tous ses traits une énergie vitale, dont la vue avait électrisé l'heureuse mère. Un cri perçant lui échappa aussitôt, et c'est alors qu'arrivait, toute bouleversée, Mademoiselle Marguerite, la compagne fidèle de ses angoisses.

Le père et M. le Curé, avertis immédiatement, accourent en toute hâte, et ne peuvent se lasser de regarder avec le plus grand étonnement, cette enfant tout à l'heure expirante et maintenant forte et ressuscitée.

—Oh ! M. le Curé,... oh ! mon père... c'est Notre Dame de Lourdes qui m'a guérie ! oh ! je dois bien l'aimer ! remerciez-la pour moi, et demandez-lui que je l'aime bien toute ma vie !...

Bientôt tous dans la plus profonde admiration, tombent à genoux devant l'image de la Ste. Vierge... Que se passait-il dans leurs cœurs, nous ne chercherons pas à le deviner ?

Le bonheur, qui rentrait si inopinément dans cette pauvre demeure, n'était pas complet. Il y manquait, pour le partager, les frères de François, travaillant à l'usine, et pensant toujours au triste dénouement qu'ils attendaient. La seule vue du père qui avait voulu leur annoncer lui-même la bonne nouvelle, produisit dans leur cœur le coup le plus poignant, malgré la trace d'allégresse qui se lisait sur le front du vieillard. Tout est donc fini, s'écrient-ils les larmes aux yeux, en le voyant ! Adieu donc chère sœur ! Non, mes enfants, tout n'est pas fini ; tout est sauvé ; François est guéri ; votre sœur est sauvée, répliqua le père ivre de joie et pleurant lui-même de bonheur. Allons, vite, mes enfants, venez voir vous-même le prodige qui nous a rendu l'ange de notre foyer, et remercier ensemble la Sainte Vierge qui a fait ce miracle, malgré notre indignité.

Le bruit d'une guérison si extraordinaire fut bientôt répandue dans toute la paroisse. Partout, ce ne fut qu'un cri d'étonnement et d'admiration. A la sortie du travail, hommes, femmes, tous veulent se rendre chez la malade ; tous veulent contempler l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes. François montrait à tous, avec un visage rayonnant de joie, la précieuse fiole qui avait contenu l'eau de la Grotte. “ Voilà, mes amis, leur disait-elle, voilà ce qui m'a guérie. C'est l'eau de Notre-Dame de Lourdes. ” Et dans sa reconnaissance enfantine, éprouvant déjà le besoin d'exercer les premières ferveurs de son apostolat : “ Oh ! ce n'est pas pour moi seule, que ce miracle s'est opéré, c'est aussi pour vous, mes amis. Quant à moi, je ne pourrai jamais assez aimer la Sainte Vierge ; mais vous aussi, il faut que vous l'aimiez de tout votre cœur. ”

La Sœur Thérèse ayant appris à Carcassonne le merveilleux résultat de l'eau des Roches Mallabielles, s'empressa, le lundi suivant, de se rendre auprès de François Paillès. La première personne qui courut à sa rencontre, en montant l'escalier de la maison naguère si triste, fut François elle-même qui se jeta dans les bras de la Sœur, en lui exprimant, avec des larmes de tendresse, tous les intimes sentiments qui absorbaient ses pensées.

Huit jours se sont écoulés. François complètement rétablie, était elle-

même sur la route qui conduit à Carcassonne, dans le but de faire une visite au docteur Pinaud, et de lui offrir ses remerciements sincères pour les soins qu'il lui avait donnés pendant sa longue maladie.

Le Docteur savait déjà cette guérison, par la rumeur publique, et était étonné. Qu'est-ce donc que cette eau de Lourdes, avait-il dit un jour à sa vieille mère?... En vérité, elle fait des miracles.... Mais bah! une crise reviendra sans tarder, et miracle et miraculée déguerpiront en même temps."

— "Ainsi donc, reprit la mère, si la guérison persiste, tu croiras?"

— "Ah! pour le coup, oui, je croirais."

Et maintenant, cette jeune personne, la miraculée et le miracle sont devant lui. M. Pinaud la considère avec la plus intéressante sollicitude, l'examine scrupuleusement au point de vue de son art; il ausculte avec soin le travail des poumons. Enfin après cet examen qui fut assez long: — "Vraiment, s'écrie-t-il, Françoise, vous n'avez pas le moindre mal. Vous êtes parfaitement guérie; seulement soignez-vous bien."

Les forces de Françoise Paillès étant revenues avec la santé, elle n'avait pas retardé à rentrer à son atelier, pour y reprendre son travail et ses habitudes de bonne conduite. Cependant il lui restait un dernier acte de reconnaissance à accomplir. Elle l'avait promis, et cette pensée portait une telle satisfaction de bonheur, qu'il n'y avait plus pour l'exécuter qu'une question de temps et d'argent. Voir la Grotte de Lourdes, s'agenouiller devant cette pierre sanctifiée par le contact de Marie; boire à longs traits et se laver à cette Fontaine de grâce, dont l'eau, comme autrefois celle de Siloé, lui avait rendu la vie prière; devant ce célèbre rocher, dans ce magnifique sanctuaire fièrement jeté sur le sommet des Roches Massabielle, ce n'était point un rêve, mais une réalité qu'elle espérait posséder bientôt.

Elle travailla donc avec une nouvelle ardeur, réservant chaque semaine, sur le fruit de son travail quelque petite épargne, qui, avec le temps et l'assistance de ses bons frères lui permirent d'entreprendre le cher pèlerinage. Elle partit donc, le cœur léger et content; et le 29 avril 1868, près d'un an après sa guérison, elle foulait la terre bénie des Roches Massabielle.

Durant le voyage, toute sa pensée fut pour sa Bienfaitrice; mais son amour et sa reconnaissance redoublèrent encore, quand elle put se prosterner devant la Grotte, où l'Immaculée Conception avait apparu à Bernadette.

Après qu'elle eut longtemps prié, remercié le *Salut des Infirmes*; sa visite fut pour les Missionnaires, gardiens dévoués du Sanctuaire. Elle leur raconta naïvement les faits accomplis en elle, par Celle que toutes les générations bénissent et béniront à jamais. Et lorsqu'on lui demanda ses impressions devant la Grotte, ses yeux se remplirent de larmes, et elle s'écria: "Oh! mon Révérend Père, j'ai cru voir le Ciel!" ...

Le second dimanche du mois de Mai 1868, ramenait Françoise à l'heureuse date de sa guérison. Elle était ce jour là, au milieu de ses pieuses compagnes, enfants de Marie. Elles avaient voulu célébrer ensemble par les actes les plus touchants de la piété chrétienne, cet anniversaire qui leur rappelait la grande grâce, envoyée par Notre-Dame de Lourdes à une Congréganiste de la paroisse de Maquens.

LE MOIS DE MARIE

A NOTRE-DAME DE VILLEMARIE.

Le printemps nous a souri cette année un peu plus tôt que d'ordinaire, et bien que ce sourire ait été jusqu'à ce jour assez passablement terne et inégal, il ne nous en a pas moins ramené le Mois délicieux qui porte le doux nom de Marie. Depuis bien longtemps déjà cette période, bénie de l'Année Chrétienne, réveille et ranime d'une manière toute spéciale la filiale dévotion envers la Mère de Dieu ; mais il nous semble que le spectacle que nous avons, chaque soir, sous les yeux, depuis le premier jour de Mai, prouve un réveil plus complet, une ferveur plus intense dans le cœur de nos Catholiques de Villemarie. Au fait, jamais pareil concours ne s'est rencontré, dans notre existence, pour exciter notre piété et soutenir notre culte envers la Reine du Ciel et de la terre : Les calamités de toutes sortes se sont, pour ainsi dire, données rendez-vous : Les maux les plus effrayants et de la persistance la plus enracinée sont venus s'abattre sur le monde. L'Eglise est dans l'humiliation et dans le deuil ; le Pontife Romain, si digne d'un meilleur sort, est dans la captivité et dans les larmes. On prodigue à ce noble et saint Vieillard des insultes, dont le souvenir seul des humiliations du Fils de Dieu peut lui rendre l'amertume supportable.

Le crime déhonté, et fier de ses succès, se promène le front haut et le blasphème à la bouche. Les amis du bien, les protecteurs nés de l'Eglise ; la Nation, soutien de la Foi, est réduite à pleurer sur ses blessures profondes et si nombreuses, bien loin de pouvoir guérir celles de l'Eglise, ou du moins lui épargner de nouveaux coups. La désolation est partout dans l'univers catholique ! Oh ! comme nous avons besoin d'une main qui nous soutienne et nous guérisse ! Ce sera la vôtre, Vierge si puissante et si riche en miséricorde ! C'est ce que répondent, par leur empressement et leur attitude recueillie, les milliers, nous dirions presque les milliers et les milliers de fidèles que les Exercices du Mois de Marie réunissent, chaque soir, à Notre-Dame de Montréal. Attirés d'abord par M. l'abbé Daniel, ils sont aujourd'hui sous l'influence toujours si aimée de la parole du Révd M. Martineau, qui leur explique les Litanies de la Ste. Vierge, afin de leur faire trouver plus de charmes, s'il est possible, dans cette prière si spécialement autorisée par l'Eglise, et enrichie par elle de si nombreuses indulgences. Les instructions simples, mais touchantes, confirmées et embellies par les traits les plus saisissants, ont déjà ému bien des âmes. Un de leurs effets les plus caractéristiques a été celui d'ouvrir largement les cœurs et les bourses à une souscription pieuse, dont le produit est destiné à offrir, à la fin du Mois de Marie, un magnifique Cœur en Vermeil à la Vierge bénie. Ce Cœur dont on veut, autant que possible, faire un chef-d'œuvre, renfermera tous les noms des personnes qui viendront, à cette fin, donner leur aumône, et qui suivent à Notre-Dame les Exercices du Mois de Mai. Comme l'auditoire va toujours s'augmentant, tout porte à croire que le succès sera complet, et que la cérémonie de clôture sera

une des plus douces et des plus belles que nous ayons vues. Nous en donnerons tous les détails dans notre prochaine causerie. En attendant, prions, et que nos cœurs chaque soir devancent le Cœur d'or aux pieds de la Trésorière divine des grâces célestes. Demandons la paix que le fils de Marie a promise au monde, et les consolations dont ont si grand besoin tous les enfants de Dieu.

LARMES SUR FLEURS.

ELEGIE.

Moi, dans un long cercueil étendue, insensible,
Morte ! quoi, je mourrais !... non, c'est impossible.

[Mme Anaïs Ségalas.]

Resplendissant sous sa couronne
De rayons aux mille couleurs,
Le Mois aimé de la Madone
Se berçait dans son lit de fleurs.

Ses ailes roses sur la plaine
Épandaient les plus doux trésors,
Et sous son ineffable haleine
S'exhalaient d'enivrants accords.

Le ciel était plein de lumière,
Les vallons étaient pleins d'amours ;
Et du bocage à la chaumière
Tout renaissait sous les beaux jours.

Le Mois de Mai, c'est l'Espérance
Qui sourit sous son manteau vert ;
C'est Dieu qui rend à l'indigence
L'air plus doux, le pain moins amer...

Légères comme l'hirondelle
Revenue avec le printemps,
Les vierges du hameau fidèle
Dès l'aube parcouraient les champs.

Et bouquets, couronnes, guirlandes,
Trésors des plus suaves fleurs,
Ornaient, gracieuses offrandes,
L'autel chéri de tous les cœurs !

Puis, lorsque la cloche bénie
Sonnait le moment solennel
Où, dans une extase infinie,
La prière s'élève au ciel ;

Effleurant les dalles antiques,
Les jeunes vierges, à genoux,
Entonnaient les pieux cantiques
Ou l'*Ave Maria* si doux !

Oh ! sans doute, inclinant la tête,
Marie, au sein de ses splendeurs,
Contemplait la touchante fêe,
Et bénissait vierges et fleurs !...

Seule au fond d'une humble chaumière,
Une pâle enfant de seize ans,
Aux yeux éplorés de sa mère,
Se sentait mourir au printemps !

Un mal profond, inexorable,
Déchirait et brûlait son cœur.
— La mort parfois est implacable
Pour la jeune fille et la fleur !—

Auprès de la blanche fenêtre
Dorée aux rayons du soleil,
Elle avait vu l'aube apparaître
Au bord de l'horizon vermeil.

Ses yeux bientôt dans la prairie
Suivirent ses riieuses sœurs
Qui, déjà, tressaillent pour Marie
La couronne aux riches couleurs !

Alors son cœur fondit en larmes,
La douleur oppressa son sein...
Et la pauvre mère en larmes,
Tremblante, lui saisit la main :

“ — Qu'as-tu, mon enfant, lui dit-elle,
“ Oh ! réponds-moi ! ne pleure pas !
“ Ta tristesse, hélas ! est cruelle !
“ Ne pleure plus : tu guériras !

“ — Mère ! c'est le Mois de Marie !
Répondit la mourante enfant,
“ Et je ne puis à la prairie
“ Cueillir un bouquet odorant !

“ Pourtant pour la douce Madone,
“ Je voudrais, encore une fois,
“ Offrir une fraîche couronne
“ De blanches fleurs, comue autrefois !”

A peine elle achève : sa mère,
La confiant à Dieu tout bas,
Dans une fervente prière,
Vers le vallon conduit ses pas.

Bientôt une moisson brillante
Parfume les pieux logis ;
Et l'enfant presse souriante,
Avec amour roses et lis.

Puis, contemplant ces fleurs chéries
Eblouissantes de fraîcheur,
Dans ces paroles attendries
Exhale les vœux de son cœur :

" Oh! venez, mes sœurs bien-aimées!
 " Venez; voici mon dernier jour!
 " Qu'à vos senteurs si parfumées
 " Je mêle un dernier chant d'amour!

" Vous avez du ciel en partage
 " Reçu la grâce et la beauté;
 " L'aurore, qui fut sans nuage,
 " Protégea votre chasteté;

" Déjà la campagne ravie
 " Sans doute admirait vos attraits;
 " Déjà la brise recueillie
 " Vous confiait ses doux secrets!

" Déjà l'abeille avec délices,
 " Butinant l'arôme du miel,
 " Pénétrait vos rians calices
 " Imprégnés des rayons du ciel!

" Et tout bas vous pleurez, peut-être,
 " D'avoir perdu ce si beau jour,
 " Dont le soleil qui vous vit naître
 " Vous verra mourir sans retour!

" Oh! s'il est vrai, séchez vos larmes,
 " Mes blanches fleurs, consolez-vous!
 " Je sais un lieu rempli de charmes
 " Où vous attend un sort plus doux.

" Là-bas, à l'antique chapelle,
 " Entendez-vous ces chants joyeux?
 " C'est l'autel saint qui vous appelle,
 " L'autel de la Reine des cieux.

" Lis des cieux, va, ta corolle
 " Si suave dans sa blancheur,
 " De l'innocence est le symbole:
 " Sois l'hommage de ma candeur!

" Reine des champs, aimable rose,
 " A Marie offre ton encens:
 " Dis-lui qu'à ses pieds je dépose
 " Tous les parfums de mon printemps!

" Et toi, ma fleur la plus chérie,
 " Myosotis, pour moi, tout bas,
 " Pour prière dis à Marie:
 " O Vierge ne l'oubliez pas!

" Allez, ô mes fleurs gracieuses,
 " Portez là-bas mon souvenir!
 " Ouvrez vos corolles soyeuses
 " Pour chanter, prier et bénir!

" Et si la Vierge Immaculée
 " — La fleur peut-être voit le ciel! —
 " Déployant son aile étoilée,
 " S'inclinait sur vous à l'autel,

" De la jeune fille à sa mère
 " Arrachée à ses premiers ans,
 " Portez-lui dans une prière
 " Les rêves à peine naissants!

" Dites lui, s'il faut que je meure,
 " Qu'à ses pieds je voudrais mourir,
 " Et que jusqu'à ma dernière heure,
 " Je veux l'aimer et la bénir!..."

Et l'enfant, sublime des charmes
 De l'innocence et des douleurs,
 Baigne de virginales larmes
 Les trois mystérieuses fleurs!

Soudain une brise odorante
 Pénétra sous le chaume obscur,
 Une clarté resplendissante
 Inonda l'enfant au front pur.

Puis les larmes s'évanouirent
 Sur le bouquet frais et vermeil;
 Les yeux de l'enfant s'assoupirent,
 Clos par un bienfaisant sommeil.

Alors elle eut un rêve étrange:
 Marie au ciel lui souriait,
 Et du doigt lui montrait un ange
 Qu'à ses côtés elle envoyait.

Et comme un beau lis qui s'incline
 Sous un zéphyr éolien,
 L'ange penché sur sa poitrine
 A son souffle mêlait le sien.

Ce souffle était un frais dictame (1)
 Qui soudain chassa la douleur;
 La souffrance s'enfuit de l'âme:
 La vie était rendue au cœur!...

Et l'ange dont le front rayonne
 Comme une étoile au firmament:
 " Jamais la Vierge n'abandonne
 " Dit-il, qui l'adore ardemment!

" Enfant, ton âme a la croyance
 " Et l'amour, c'est-este trésor!
 " Rends: Marie en sa clémence
 " A ta mère te laisse encor!"

Trois jours après, l'enfant heureuse,
 Près de sa mère, au saint autel,
 Dans une prière pieuse
 Bénédictait la Reine du ciel.

Amour, innocence, prière,
 Vous êtes l'ineffable encens
 Qui de la Vierge tutélaire
 Nous ouvre les bras tout-puissants!

(1) Plante fort usitée en médecine.

A LA VENERABLE

MERE MARGUERITE BOURGEOIS.

Cette petite poésie a été admirablement débitée, dans une des plus charmantes séances que nous aient encore données les Elèves de la Congrégation de N. D. Rien n'a manqué à cette délicieuse fête! Le choix aussi heureux que possible des diverses parties a été parfaitement secondé par l'exécution. Naturel, prononciation, émotion surtout vivement rendue et vivement ressentie, rien n'a fait défaut, pour produire les plus douces impressions. La scène chinoise a été applaudie et arrosée de larmes, et la petite pièce qui suit, composée par un Poète dont les vers ont été plus d'une fois goûtés dans notre Revue, a trouvé, dans deux magnifiques tableaux, une splendide interprétation. Nos remerciements pour cette belle séance; nos encouragements pour l'avenir, et nos souhaits à la belle œuvre de la Canonisation de la Mere Bourgeois, pour laquelle nous avons été si heureux d'offrir notre obole!

Voyez-vous, balance sur la vague profonde.
Ce navire voguant vers de lointains climats?
Toutes voiles dehors, il quitte l'Ancien Monde,
Et porte au Mont-Réal des colons, des soldats.
Mais, parmi les héros que conduit MAISONNEUVE,
Fière de partager et l'exil et l'épreuve,
Une femme apparaît; héroïne de choix!
Femme au cœur généreux, comme en produit la France;
De notre Canada l'amour et l'espérance!
C'était Marguerite Bourgeois!!!

Océan, sois plus doux en faveur de cet ange!
Abaissez-vous, ô flots, trop souvent courroucés!
Et vous, soyez sans peur, soldats de la phalange;
Vous avez Marguerite et ses soins empres-és!
Au front Dieu la marqua, dès le jour du baptême;
La vertu l'accompagne; et Marie elle-même,
Lui montrant Montréal, lui promet son secours!
Allez donc jeune Fille; affrontez les outrages!
Allez, *sans sou ni mille*, au devant des orages!
Avec vous Dieu sera toujours!!!

Avec vous Dieu sera pendant la longue route
Qu'il vous faut parcourir, jusqu'au bord de la mer;
Avec vous Dieu sera pour écarter le doute,
Souillant votre vertu de son venin amer!
Avec vous Dieu sera pendant la traversée,
Quand, durant deux longs mois, sans en être lassée,
Il vous faudra soigner soldats et matelots.
Avec vous Dieu sera, quand votre âme ravie,
Dira son *Te Deum*, près de Villemarie,
Après avoir vaincu les flots!

Voici de Montréal la campagne sauvage,
 Voici son large fleuve et sa sombre forêt!!!
 Marguerite Bourgeois, mettez-vous à l'ouvrage....
 Depuis longtemps déjà votre cœur est tout prêt!
 La voici l'héroïne :... Elle entame la lutte :
 Rien n'arrête son zèle et rien ne la rebute...
 Une étable... Donnez.... Elle en fait son palais!
 Et vous, petits enfants, venez, à cette crèche
 C'est là, qu'après Jésus, Marguerite vous prêche
 D'être à votre Dieu pour jamais!

Par trois fois l'océan revit notre héroïne,
 Aliant chercher secours en son pays natal ;
 Et ce beau dévouement sauva de la ruine,
 Tous les pauvres colons du naissant Mont-Réal!
 Vous qui gravez les noms au temple de Mémoire,
 Écrivez Marguerite aux fastes de l'histoire :
 Son souvenir doit vivre à jamais dans nos cœurs.
 Qu'on la proclame enfin *Mère de la Patrie!*
 Que son image brille en sa Villemarie,
 Et qu'on la couronne de fleurs!

Nous brûlons notre encens à d'ignobles statues :
 De plâtres étrangers nos jardins sont couverts :
 De brillants magasins embellissent nos rues..
 Nos Héros où sont-ils ??? *Nos Squares sont déserts!!!*
 Elevez, aussi beau que son cœur le mérite,
 Un monument de gloire à notre Marguerite!
 Et, si ce que j'ai dit n'est pas encore assez,
 Ajoutez cinquante ans consacrés à vos filles,
 Et ses Sœurs, en son nom, rendant à nos familles
 Les services que vous savez!

Et si, malgré cela, notre main se repose,
 Si pour nos vrais amis nous n'avons qu'un tombeau!
 Ce que nous n'osons pas, la Religion l'ose..
 Je vois se préparer un monument plus beau!
 Du fond de ce sépulcre, où Dieu la fit descendre,
 Bien souvent ses vertus ont fait parler sa cendre!
 Miraculeuse voix! Langage solennel!!!
 Et le *Vieillard Sacré*, qui règne sur l'Eglise,
 A dit : " A ses vertus la couronne est promise
 " Préparez-lui donc un autel!"

Un autel! un autel! c'est bien la récompense
 Digne de tant d'amour du prochain et de Dieu
 Un autel magnifique, où la reconnaissance,
 Puisse venir chanter, chaque jour au Saint lieu!
 Mais, pour que cet autel soit digne de sa gloire,
 Faites de vos trésors l'offrande méritoire!
 Pour les amis de Dieu donnez vos riches dons!
 L'aumône est un argent qu'on prête avec usure ;
 Et dans le sein de Dieu, qui nous rend *sans mesure*,
 Un jour nous le retrouverons!!!

L'INSTITUT
DES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS.

Monsieur le Directeur de L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial,—

L'Institut des Artisans Canadiens-Français a tenu, le 26 Avril dernier, sa dernière séance publique. La Salle de l'Union St. Joseph brillamment illuminée, n'avait, ce soir là, qu'un défaut, celui d'être trop petite. Une assistance distinguée et plus nombreuse que jamais s'y était donné rendez-vous. L'intérêt que mérite et que s'est concilié cette belle Institution, et puis aussi le désir d'entendre causer le R. M. Martineau, prêtre de St. Sulpice, avaient attiré cette multitude bienveillante et avide d'encourager le bien.

Vers huit heures, sur l'invitation de M. le Président de l'Institut des Artisans-Canadiens-Français, M. Martineau prit la parole et commença cette causerie que nous avons entendue, et qui nous a tenus tous, sous le charme, jusqu'à neuf heures passées. S'inspirant du voisinage de la Fête de la Ste. Famille, fête qu'il a bien justement appelée nationale pour nous, M. Martineau nous a dit qu'il voulait nous parler de la FAMILLE ; et, abordant aussitôt ce vaste et beau sujet, il a distingué trois Familles, demandant de notre part des devoirs de trois sortes ; ou plutôt les mêmes devoirs sous trois noms différents.

La Famille Catholique, la première et la plus noble, tant à cause de la dignité de son Chef qu'à cause du nombre de ses enfants, eut la première place.

Dans les circonstances si graves et si tristes où nous nous trouvons, a dit l'Orateur, le sentiment qui doit se trouver au cœur des 250,000,000 d'enfants de la Famille Catholique, est un sentiment de sympathie : non pas cette sympathie superficielle qui commence par un *hélas!* et qui finit par le plaisir ; mais cette sympathie vraie, cette sympathie du cœur, cette sympathie efficace qui dirige la vie et inspire le dévouement. Et cette sympathie, nous la devons, Catholiques, à notre Dieu, parceque on l'abreuve d'outrages. Et ici, le R. M. Martineau nous a lu quelques détails sacrilèges des orgies révoltantes par lesquelles l'Italie a inauguré sa prise de possession de Rome. Il nous a montré la princesse, femme du prince Humbert et le fameux Darnin, ministre de la Prusse, battant des mains et se pâmant de rire, en recevant les prétendues bénédictions d'un infâme qui singeait le Pape, sous les fenêtres mêmes de l'Auguste Pie IX. Il faut des sympathies sincères pour contre-poids à ces affronts !

Il faut des sympathies de notre part, parceque nous avons devant les yeux d'illustres exemples... Le premier ministre de la République de l'Equateur, envoyant à Victor-Emmanuel une protestation pleine d'une foi indignée et fervente, nous montre un chemin que nous ne pouvons pas ne pas suivre.

Nous devons des sympathies sincères, à cause de la noblesse même de Dieu. Qui les mérita jamais mieux que Pie IX ! N'a-t-il pas à son front toutes les gloires et toutes les bontés ! Attendez quelques semaines encore... Par tout le monde catholique, en dépit du malheur des temps, je vois une agitation empressée. On prépare la fête du 16 Juin prochain, jour à jamais mémorable, jour unique dans l'histoire de la Papauté, jour

où la famille de Pie IX pourra chanter à son Père : *Tu as vu les années de Pierre!* Cette journée sera, en effet, le vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Pie IX, et la gloire unique d'atteindre le chiffre des années de Pierre semble réservée au 259^{me} Successeur du premier Pape. Sympathie donc la plus sincère, et la plus vraie, et la plus efficace à ce Père que Dieu garde comme la prunelle de ses yeux!

Sympathie encore, parceque les intérêts les plus graves de la famille sont en jeu. On en veut évidemment au Catholicisme. Le Protestantisme, les Sociétés secrètes font leurs suprêmes efforts... Serrons-nous autour de notre Père, et aidons-lui à combattre afin de partager sa victoire!!!

Cette première partie de la causerie a été applaudie, comme elle devait l'être par une Institution aussi catholique que celle des Artisans-Canadiens-Français.

L'Orateur, s'étant étendu avec une visible complaisance sur ce premier point, a dû passer assez rapidement sur les deux autres. Cependant il nous a dit de bonnes vérités sur la Famille Nationale pour laquelle il a demandé l'Union... L'Union plus que jamais nécessaire; parceque plus que jamais on travaille à former et à irriter les parties. L'Union plus que jamais nécessaire, parceque nous nous voyons plus que jamais dominés par ceux qui sont unis... A côté de nous une famille d'origine, autre que la nôtre, est venu s'implanter sur notre terre: elle a grandi par l'Union; et quand je vois ces fêtes nationales et les nôtres, je crie plus fort que jamais: *Soyons unis, ou nous sommes effacés!*

La Famille Domestique demande le sacrifice... Sacrifice du caractère, des affaires, des plaisirs de la part du Père... Sacrifice du caractère, des inclinations, de la langue, de la part de la Mère... Sacrifice de la part des enfants, pour que le respect et l'obéissance soient toujours en honneur! L'Orateur a cité là de tristes exemples dont il a été lui-même témoin parmi nous.

Enfin, pour reposer, a-t-il dit, son auditoire, mais bien plutôt pour graver par l'émotion ces enseignements dans nos cœurs, M. Martineau a terminé sa causerie par un de ces traits qui arrachent les pleurs et auxquels notre éminent Causeur sait toujours donner tant de charmes.

Les applaudissements, qui appuyèrent les paroles de remerciement que M. le Président adressa à M. Martineau, furent une belle preuve du bonheur que cette causerie avait procuré à tous.

Sur l'invitation de M. le Président, MM. Chapleau, Dorion, David, Fraser de Barry et Beaubien adressèrent successivement à l'assemblée des paroles très-heureuses et très-sympathiques. M. Dorion s'inscrivit, séance tenante, au nombre des souscripteurs et protecteurs de l'Institut. Son exemple a dû être suivi, nous n'en doutons pas, par bien d'autres citoyens, surtout après que M.M. Boudrias et Boivin eurent expliqué de nouveau le but de l'Association, et prouvé, par les chiffres, les magnifiques résultats obtenus jusqu'à ce jour. Que toutes les Institutions de Montréal aient l'énergie et la persévérance de l'Institut des Artisans Canadiens-Français, et la prépondérance sera bien vite acquise, sur toute la ligne, à la famille du sol, à la Population Canadienne Française. Ce sont nos vœux les plus ardents!

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XIII.

FAIT D'ARMES DU LONG-SAULT ET SES SUITES,
DE 1660 A 1661.

(Suite.)

XV.

Relations fautive de ce combat faites par des Hurons transfuges.

Parmi les Hurons qui s'étaient livrés aux Iroquois, cinq s'échappèrent de leurs mains et allèrent porter ces nouvelles à Villemarie, sans oser avouer alors qu'ils eussent trahi les Français. Ils usèrent aussi de la même dissimulation dans les récits qu'ils firent à Québec, où cependant ils avouèrent qu'une partie des Hurons s'étaient livrés aux Iroquois. L'un des fugitifs, nommé Louis, arrivé à Villemarie le 3 de Juin, ce Huron, que M. Dollier de Casson "*dit avoir été bon chrétien, mais peu soldat,*" raconta à sa manière cette action au P. Chaumont, qui en fit la matière d'une lettre, d'après laquelle vingt-quatre Hurons seulement auraient trahi les Français; et ce fut de cette lettre que se servit la Mère Marie de l'Incarnation le 25 juin, dans le narré qu'elle a composé de cette action mémorable. Le P. Lallemand, d'après un récit plus sincère que lui firent trois ou quatre Hurons fugitifs, a néanmoins porté le nombre des traîtres à une trentaine; mais il suppose qu'après l'action il demeura dans le réduit quatre Hurons en vie, auxquels il donne de grandes louanges, les mêmes sans doute qui lui avaient fait ce récit infidèle pour couvrir leur honteuse lâcheté (*). " Sans la trahison

(*) M. D'Argenson, également trompé par eux, écrivait, le 4 juillet suivant, "que trente Hurons avaient trahi, et que six ou sept avait vendu chèrement leur vie." On voit encore ici que les trois ou quatre Hurons qui n'avaient pas péri se vantaient à Québec d'être demeurés fidèles; car, en supposant que six ou sept avaient vendu chèrement leur vie, et que trente seulement s'étaient livrés à l'ennemi, il devait, d'après leur calcul, en rester encore trois ou quatre pour compléter le nombre de quarante. Ces trois ou quatre étaient ces mêmes fugitifs, qui prétendaient, aussi bien que Louis, avoir été pris par les Iroquois, quoiqu'il soit certain que ceux-ci, en se précipitant en foule dans le réduit, perdirent la pensée de faire des prisonniers, et massacrèrent tout ce qui pouvait s'y trouver encore de Français et de sauvages.

“ des Hurons, qui se rangèrent aux ennemis, écrivait M. d'Argenson, “ peut-être que les Français n'auraient pas été défaits, du moins sitôt. ” Nous devons cependant remarquer ici que cette lâche conduite des Hurons devint plus avantageuse à tout le Canada que n'aurait pu l'être la conservation des dix-sept braves. Ce furent, comme on l'a vu, ces Hurons transfuges qui allèrent apprendre à l'ennemi que les Français n'étaient que dix-sept ; ce que les Iroquois ne soupçonnaient pas et refusèrent d'abord de croire. Ils auraient donc ignoré le petit nombre de Français sans la défection des Hurons, et probablement ne se seraient pas désistés si vite de leur plan de campagne pour détruire la colonie, comme ils le firent après cette action, ainsi que nous allons le voir.

XVI.

Les Iroquois, épouvantés, reprennent le chemin de leurs bourgades.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette action. Le Huron Louis, dont on a parlé, assurait cependant qu'ils avaient été tués en si grand nombre, que les assaillants se servaient des corps des morts comme de marchepied ou d'échelle pour passer par-dessus la palissade ; et, au rapport de M. de Belmont, un sauvage Iroquois, nommé Taondesoven, attesta, malgré le soin de ces barbares à cacher leurs pertes, qu'un tiers de leur armée avait péri dans l'affaire du Long-Saut. Au moins est-il certain que le nombre des morts fut très-considérable, et même si excessif, que les Iroquois, épouvantés d'une défense si meurtrière pour eux de la part de dix-sept Français, abandonnèrent leur entreprise. Après ce sanglant combat, ayant sous les yeux le spectacle lugubre de tant de cadavres étendus, ils firent entre eux ce raisonnement, dont tous demeurèrent d'accord : “ Si dix-sept Français, n'ayant pour toute défense qu'un misé-
“ rable réduit qu'ils ont trouvé là par hasard, ont tué un si grand nombre
“ de nos guerriers, comment serions-nous donc traités par eux si nous
“ allions les attaquer dans des maisons de pierre, disposées pour se dé-
“ fendre, et où des hommes de pareil courage se seraient réunis ? Ce
“ serait une folie à nous, nous y péririons tous. Retirons-nous donc et
“ reprenons le chemin de nos bourgades. ” Telle fut, en effet, la conclusion qu'ils tirèrent et qu'ils exécutèrent immédiatement.

XVII.

Ces dix-sept braves sauvèrent le Canada par leur mort.

Ainsi le dévouement héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons d'armes sauva, dans cette circonstance, le Canada tout entier, et justifia de plus en plus l'assurance que les Associés de Montréal avaient eue dès le commencement, et qu'en 1643 ils ne craignirent pas de rendre

publique dans les *Véritables motifs*, qu'une des fins de l'établissement de Villemarie était de procurer par ce poste, à Québec, une protection puissante et une sorte de rempart contre les Iroquois. " On peut dire, ajoute M. Dollier de Casson, que ce grand combat a sauvé le pays, qui sans cela était perdu, suivant la créance commune. Ce qui me fait dire que, quand l'établissement de Montréal n'aurait eu que cet avantage d'avoir sauvé le pays dans cette rencontre, et de lui avoir servi de victime publique en la personne de ces dix-sept enfants, il doit être tenu pour considérable à toute la postérité, si jamais le Canada devient quelque chose, puisqu'il l'a ainsi sauvé dans cette occasion, sans parler des autres rencontres semblables." M. de Belmont dit aussi, dans son *Histoire du Canada* : " Les ennemis furent effrayés de cette résistance et se retirèrent ; sans cela, tout était perdu." Ce jugement, si honorable aux colons de Villemarie, n'était pas particulier à ceux-ci ; c'était, ainsi que le dit M. Dollier, *la créance commune* ; et les monuments montrent, en effet, qu'il n'y eut jamais, sur ce point, aucune sorte de partage parmi les Canadiens. " Nous nous sommes vus à la veille que tout était perdu, écrivait de Québec la Mère Marie de l'Incarnation, et cela serait arrivé si l'armée Iroquoise, qui venait ici et nous eût trouvés sans défense, n'eût rencontré dix-sept Français et quelques sauvages chrétiens. C'est une chose admirable de voir la Providence et les conduites de Dieu sur ce pays, qui sont tout à fait au-dessus des conceptions humaines. Lorsque nous devions être détruits, ceux qui étaient partis pour prendre des Iroquois ont été pris eux-mêmes et immolés pour tout le pays. Il est certain que, sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource." Le gouverneur général, M. d'Argenson, dans les lettres qu'il écrivit peu après cet événement, tenait le même langage. " Ce printemps, les Iroquois, dit-il, avaient fait une armée de sept cents hommes pour descendre à Québec et venir ravager nos côtes, mais l'ordre de Dieu a détourné cet orage, et dix-sept Français de Montréal, quatre Algonquins et quelques Hurons ont été les victimes. Ils ont résisté huit jours aux ennemis, et au milieu de quelques pieux." Enfin, les Pères Jésuites, dans leur Relation de cette année, quoique assez mal informés alors de plusieurs particularités de cette action, dont ils attribuent, en très-grande partie, la gloire à ces Hurons, dans l'ignorance où l'on était encore de leur lâche conduite, n'ont pu s'empêcher d'avouer que le Canada était perdu sans la vigoureuse résistance des colons de Villemarie. " Il faut donner ici la gloire à ces dix-sept Français de Montréal et honorer leur cendre d'un éloge, qui leur est dû avec justice et que nous ne pouvons leur refuser sans ingratitude. Tout était perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a sauvé ce pays, ou du moins a conjuré l'orage qui venait y fondre, puisqu'ils en ont arrêté les premiers effets et détourné tout à fait le cours."

XVIII.

Dans les histoires des Grecs et des Romains, rien n'est comparable à l'action de ces braves.

Ils méritent avec d'autant plus de justice les hommages de notre admiration et de notre reconnaissance, que le motif de leur dévouement a été plus noble, plus sublime, plus pur. Dans toute l'histoire profane, on ne trouve rien de plus audacieux, de plus magnanime, que cette résolution de nos dix-sept braves, conçue avec tant de courage et soutenue jusqu'à la fin avec tant de constance et d'intrépidité. On voit, il est vrai, chez les Grecs et chez les Romains, des hommes se sacrifier pour leur patrie ; mais quand on connaît jusqu'où l'amour de la gloire profane les portait à des actions éclatantes, dans l'espérance de se survivre à eux-mêmes après leur mort, on n'est pas surpris que cette passion ait pu leur faire mépriser la vie. En mourant pour leur pays, ils étaient assurés que des orateurs loueraient leurs actions de courage dans des tribunes ; que des poètes les chanteraient dans leurs vers ; que des acteurs les donneraient en scène au public, sur les théâtres ; que des sculpteurs les immortaliseraient dans les chefs-d'œuvre de leur art. Cette passion tyrannique de la gloire, qui dominait et tenait asservies toutes les autres passions, qu'était-elle autre chose qu'un monstre qui dévorait tous les autres monstres opposés à son empire ? Et si ces mêmes hommes eussent été assurés qu'après leur mort on ne parlerait plus d'eux dans le monde, que leurs actions tomberaient, avec leur mémoire et leur nom, dans un oubli éternel, eussent-ils jamais eu la pensée de sacrifier ainsi leur propre vie ?

XIX.

Les dix-sept braves ont sacrifié leur vie par les motifs purs de la foi.

Il faut à l'homme raisonnable des motifs d'intérêt personnel pour le déterminer au sacrifice de lui-même, et ce dévouement pur et désintéressé, dont nous voyons tant d'exemples dans les martyrs, ne peut être inspiré que par la certitude inébranlable des espérances de la Foi. Ce fut ce motif qui détermina Dollard et ses compagnons d'armes à la résolution inouïe de se battre jusqu'au dernier soupir ; et si, avant leur départ pour le combat, tous ces braves eurent soin de se purifier de leurs moindres souillures par le sacrement de Pénitence et de se nourrir du Pain des forts, en s'engageant encore, par un serment solennel, à n'accepter aucun quartier, c'était pour avoir une plus grande assurance de recevoir, de Celui à la gloire duquel ils voulaient se sacrifier ainsi, la récompense qu'il a promise à ses serviteurs fidèles. C'était là toute leur ambition, et elle se manifesta jusque dans les dispositions testamentaires qu'ils avaient faites avant d'aller au combat. Nous avons sous les yeux le testament d'un de ces héros.

chrétiens, dicté par lui-même au notaire public de Villemarie, la veille même du départ, 18 avril 1660. Il y déclare que : “ Désirant aller en parti de guerre, avec le sieur Dollard, pour courir sur les Iroquois, et ne sachant comment il plaira à Dieu de disposer de sa personne dans ce voyage, il institue, en cas qu’il vienne à périr, un héritier universel de tous ses biens, à la charge seulement de faire célébrer, dans la paroisse de Villemarie, quatre grand’s-messes et d’autres pour le repos de son âme.” Voilà tout ce que ces braves se proposaient en se sacrifiant ainsi. “ M. Dollard, dit la Sœur Bourgeoys, assembla seize ou dix-sept hommes des plus généreux pour aller attaquer les sauvages et à dessein d’y donner leur vie, si c’était la volonté de Dieu ; mais ils furent trahis et tous tués.” L’intrépide Major Crosse, avons-nous dit, eût voulu se joindre à eux ; c’était pareillement pour trouver sûrement, dans cette rencontre, le bonheur de mourir pour Dieu et pour l’établissement de son Eglise, unique motif qui l’avait attiré lui-même en Canada. Quelques-uns lui ayant un jour représenté qu’il exposait trop sa vie, en courant, selon sa coutume, partout où il y avait quelque danger, il leur fit cette réponse, bien digne d’un héros et d’un martyr chrétien : “ Messieurs, je ne suis venu ici qu’afin de mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes ; et si j’étais assuré de ne pas y donner ma vie pour lui, je quitterais ce pays et irais servir le Turc, afin de n’être pas privé de cette gloire.”

XX.

Dans la mort des dix-sept braves, nul motif humain.

Quel autre motif pouvait inspirer tant de résolution et de courage à ces héros chrétiens, alors que le pays, encore dans son enfance, ne leur offrait aucune perspective de fortune ni d’avancement personnel, comme le montrait assez l’exemple de tous ceux qui jusqu’alors s’étaient exposés ou sacrifiés pour l’établir ? Eloignés de douze cents lieues de leur patrie, perdus au-delà de l’Océan, dans des pays inhabités, ils étaient assurés que leur mémoire périrait avec eux, qu’aucun historien ne raconterait leurs actions, et que même les *Relations de la Nouvelle France* ne les nommeraient pas, comme il était arrivé jusqu’alors à leurs concitoyens. Aussi les noms de ces dix-sept braves sont-ils restés dans l’oubli, à l’exception de celui de Dollard, que la relation de 1660 nomme comme en passant ; et même, ce qu’on a peine à comprendre, l’historien de la Nouvelle-France, le P. de Charlevoix, quoiqu’il n’eût pas pour but d’écrire l’histoire des missions des Révérends Pères Jésuites, n’a pas non plus nommé ces braves ni mentionné la célèbre action du Long-Saut, qui est, sans contredit, le plus beau fait d’armes de toute l’histoire Canadienne. Nous faisons ici ces remarques pour montrer la pureté des motifs qui animaient

ces dix-sept braves ; mais nous ne pensons pas diminuer la gloire qu'ils se sont acquise devant Dieu, si nous tirons aujourd'hui de l'oubli des noms si glorieux et si dignes de notre admiration, et si nous formons le vœu de voir élever un jour, dans la cité de Villemarie, un monument splendide qui rappelle d'âge en âge, avec les noms de ces braves, l'héroïque action du Long-Saut.

Leurs noms, recueillis par M. Souart, curé de la paroisse, furent insérés, avant la fin de l'année 1660, au registre mortuaire, le seul monument qui nous les ait conservés ; et c'est de là que, après plus de deux siècles, nous les publions pour la première fois :

Adam Dollard (sieur des Ormeaux), commandant, âgé de 25 ans.

Jacques Brassier, âgé de 25 ans (parti de France avec M. de Maison-neuve en 1653).

Jean Tavernier, dit La Hochetière, armurier, âgé de 28 ans (venu aussi de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Nicolas Tillemont, serrurier, âgé de 25 ans.

Laurent Hébert, dit La Rivière, âgé de 27 ans.

Anolié de Lestres, chaudournier, âgé de 31 ans.

Nicolas Josselin, âgé de 25 ans. (Il était de Solesmes, arrondissement de la Flèche, et avait suivi M. de Maisonneuve en 1653.)

Robert Jurée, âgé de 24 ans.

Jacques Boisseau, dit Cognac, âgé de 23 ans.

Louis Martin, âgé de 21 ans.

Christophe Augier, dit Desjardins, âgé de 26 ans.

Etienne Robin, dit Desforges, âgé de 27 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Valets, âgé de 27 ans (de la paroisse de Teillé, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

René Doussin (sieur de Sainte-Cécile), soldat de la garnison, âgé de 30 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve).

Jean Lecomte, âgé de 26 ans (de la paroisse de Chemiré, arrondissement du Mans (Sarthe), venu avec M. de Maisonneuve en 1653).

Simon Grenet, âgé de 25 ans.

François Crusson, dit Pilote, âgé de 24 ans (parti de France en 1653 avec M. de Maisonneuve) (*).

(*) Le Huron appelé Louis, échappé précipitamment des mains des Iroquois, mêla au récit qu'il fit à Villemarie, le 3 juin 1660, diverses conjectures que, plus tard, on reconnut être contraires à la vérité. Ainsi il assurait que, parmi les dix-sept Français, treize étaient morts en combattant et que les quatre autres avaient été emmenés captifs au pays des Iroquois. Pareillement, la même nouvelle fut portée à Villemarie par quatre autres Hurons fugitifs, en ajoutant de plus que les quatre Français avaient été brûlés cruellement. Enfin, l'on annonça que l'un de ces quatre, nommé Robert Jurée, s'était sauvé chez les Hollandais et était retourné en France ; et tous ces récits furent relatés :

A ces dix-sept héros chrétiens, on doit joindre le brave Anahontaha, chef des Hurons, comme aussi Metiwemeg, capitaine Algonquin, avec les trois autres braves de sa nation, qui tous demeurèrent fidèles et moururent au champ d'honneur ; enfin les trois Français qui périrent dès le début de l'expédition, Nicolas du Val, Mathurin Soulard et Blaise Juillet (*).

XXII.

Inventaire des biens mobiliers de plusieurs des dix-sept braves.

D'après M. de Belmont, l'affaire du Long-Saut eut lieu le 21 mai, qui, cette année 1660, fut le vendredi, dans l'octave de la Pentecôte, et cette date nous paraît être bien fondée (**). Le 25 du même mois, la nouvelle de la mort de ces braves étant déjà arrivée à Villemarie, M. de Maisonneuve, comme chargé de la justice par les seigneurs de Montréal, fit procéder à l'inventaire des défunts. Ce jour-là on inventoria celles de Jacques Boisseau, dit Cognac, restées en dépôt chez Fiacre Ducharme, dit La Fontaine. Le lendemain, on fit l'inventaire de celles de Jean Valets, trouvées en la maison de Jean Pichard, à la pointe Saint-Charles, et celui des effets mobiliers de René Doussin, sieur de Sainte-Cécile, soldat de la garnison, demeurant au Fort de Villemarie. Parmi ces actes, on trouve aussi l'inventaire des hardes et des meubles du brave Dollard des Ormeaux, restés au Fort en la garde de M. Picoté de Bélestre. On les

par M. Souart sur les registres des sépultures. Mais des informations plus exactes apprirent ensuite que, des quatre Français qui n'étaient pas morts en combattant, trois, étant déjà sur le point d'expirer lorsque les Iroquois entrèrent dans le réduit, furent brûlés au lieu même du combat. Aussi M. Dollier de Casson, qui avait sous les yeux le registre mortuaire de Villemarie, a-t-il eu soin, dans son *Histoire de Montréal*, de donner, de toutes ces circonstances controuvées, le correctif que la vérité rendait nécessaire, et M. de Belmont, dans son *Histoire du Canada*, a-t-il réduit ce correctif à sa plus exacte précision, à l'aide des relations qu'il eut longtemps avec les Iroquois, dont il possédait la langue. " Les dix-sept, dit-il, furent tués, hors quatre, dont trois moururent d'abord, et le quatrième fut brûlé."

(*) Blaise Juillet, dit Avignon, laissa d'Anne-Antoinette de Liercourt, sa veuve, quatre enfants mineurs : deux filles, dont la plus âgée avait neuf ans, et deux garçons, dont le plus jeune avait deux ans, auxquels M. de Maisonneuve donna pour tuteur Hugues Picart, dit *la Fortune*, qui épousa leur mère, et pour curateur Lambert Closse, major de l'île de Montréal.

(**) M. Dollier de Casson l'a fixée au 26 ou au 27 mai, sans doute d'après le registre mortuaire où M. Souart a écrit la déclaration du Huron Louis, faite le 3 juin, et d'après laquelle il semble que le combat aurait eu lieu huit jours auparavant, c'est-à-dire, le 26 ou le 27 mai. Mais cette date est évidemment fautive, puisque nous trouvons, au griffe de Villemarie, l'inventaire des biens du défunt Jean Valets, l'un des dix-sept, fait juridiquement le 26 mai 1660, et même celui de défunt Jacques Boisseau, autre de ces dix-sept braves, daté du 25 mai 1660 ; ces dates peuvent donc justifier celle que M. de Belmont assigne au combat définitif du Long-Saut, lorsqu'il dit qu'il eut lieu le 21.

vendit à l'enchère, aussi bien que ceux des autres, et nous remarquerons que les acquéreurs de la dépouille de Dollard furent Toussaint Hunault, Jacques Beauchamp, Nicolas Hubert dit Lacroix, Gilles Loson, Jean Gervaise, Laurent Archambault, et Pierre Raguideau, sieur de Saint-Germain. Ce dernier, qui était caporal dans la garnison de Villemarie, voulut avoir pour sa part le baudrier de ce brave. Par ces inventaires et d'autres semblables, on voit que chacun était fourni de raquettes, alors nécessaires pour aller en campagne l'hiver, et que les habitants ou les citoyens avaient un certain nombre de rabats de toile pour leur usage, conformément à la coutume suivie en France depuis longtemps.

XXIII.

M. de Maisonneuve se fortifie et écrit aux Trois-Rivières et à Québec le dessein des Iroquois.

L'un des Hurons échappés du Long-Saut, Louis, dont on a parlé, avait fait entendre à M. de Maisonneuve, le 3 juin 1660, que les Iroquois étaient en si grand nombre, qu'ils allaient prendre tout le pays, et que, comme il l'avait entendu de leur propre bouche, leur dessein était de revenir à l'automne de la même année ou au printemps suivant. M. de Maisonneuve profita de cet avis pour mettre Villemarie en état de les repousser aussitôt qu'ils viendraient à paraître ; et, indépendamment du Fort, il fit garder tous ses meilleurs postes ; l'Hôtel-Dieu, le moulin du coteau, les redoutes écartées, Saint-Gabriel, et surtout Sainte-Marie. Ce dernier étant le plus fort et pouvant opposer aux ennemis plus de résistance qu'aucun autre, il donna aux prêtres du séminaire M. de Bélestre, pour commander à tous les hommes qu'ils y entretenaient ; et après avoir ainsi sagement réglé et ordonné toutes choses, il dépêcha incontinent aux Trois-Rivières et à Québec. Il y annonçait la nouvelle de l'action du Long-Saut, et donnait avis du dessein que les Iroquois avaient arrêté entre eux, de revenir pour attaquer la colonie. Ces lettres arrivèrent à Québec le 8 de juin, vers l'heure de minuit, et furent apportées par les chaloupes que M. d'Argenson avait envoyées, dont on était en peine, qui amenèrent deux Hurons échappés des mains des Iroquois.

XXIV.

A Québec on cesse la garde. On chante le *Te Deum*.

Lorsqu'on eut appris qu'après la mort des dix-sept Français l'ennemi s'était retiré en son pays, cette nouvelle fit cesser la garde partout, excepté dans les Forts, et chacun commença à respirer ; car depuis cinq semaines on n'avait aucun repos à Québec, ni la nuit, ni le jour, tant pour se fortifier que pour faire la garde. " Enfin nous fûmes heureux d'être

“ délivrés de ce fardeau, dit la Mère Marie de l'Incarnation, et l'on
 “ chanta le *Te Deum* dans toutes les églises.” “ Il y a près de cinq mois,
 “ ajoutait-elle le 17 septembre suivant, qu'il se fait tous les jours un Salut
 “ solennel, où le Saint-Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de
 “ protéger le pays. Cet orage est passé, lorsque l'on croyait tout perdu.
 “ Vous voyez comme Dieu, par sa sagesse infinie, rétablit les affaires,
 “ alors qu'on les croit entièrement désespérées. C'est là sa conduite
 “ ordinaire sur ce pays, et elle fait que les plus éclairés s'y confessent
 “ aveugles.”

XXV.

Convoi de pelleteries très-utile à la colonie dans ces circonstances.

Une autre attention non moins remarquable de la Providence fut l'arrivée de soixante canots Outawais, à Villemarie, le 19 août. Ils étaient conduits par trois cents sauvages de cette nation, qui apportèrent pour deux cent mille francs de pelleteries, dont ils laissèrent le quart à Villemarie, et portèrent le reste aux Trois-Rivières, où ils arrivèrent le 24, et d'où ils repartirent trois jours après. “ Cette bénédiction du Ciel, dit encore la même Religieuse, est arrivée lorsque ces Messieurs (qui soutiennent la colonie par le trafic) voulaient quitter le pays, ne croyant pas (qu'à cause de la guerre) il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux. Car, sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister ici. Le pays peut bien se passer de la France pour vivre (en temps de paix), mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau-de-vie, et pour une infinité de petites commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic ; en sorte que l'arrivée de ces canots Outawais, chargés de castors, relève nos marchands de leurs pertes passées, et accommode la plupart des habitants.”

XXVI.

Ordre aux habitants de la campagne de se renfermer dans des réduits communs.

Mais comme on tenait pour certain que les Iroquois reviendraient à l'automne de cette année 1860 ou au printemps de l'année suivante, on se fortifia de plus en plus à Québec. Pour préserver de la mort les habitants de la campagne, M. d'Argenson prit même alors le parti de faire construire des réduits, ou villages fermés, en obligeant chaque chef de famille d'y bâtir une maison pour s'y retirer avec les siens, menaçant même de livrer aux flammes les maisons de tous ceux qui refuseraient d'obéir : et quelque sévère que parût être cette mesure, elle était impérieusement commandée par les circonstances, pour mettre à couvert la vie des particuliers

qui demeuraient à l'écart. Il ordonna ainsi la construction de neuf ou dix réduits, qui par ce moyen devaient être bien peuplés et en état de se défendre, et voulut enfin que tous contribuassent à y faire des granges communes, pour assurer le fruit des récoltes. Toutefois ces précautions, qui protégeaient la vie des particuliers, ne pouvaient les garantir de la famine, si les Iroquois ravageaient les moissons en paraissant à l'automne, comme ils l'avaient résolu, ou si, venant au printemps, ils empêchaient les semences ; car le Canada n'était pas en état de mettre en campagne assez d'hommes pour les repousser. Comme donc on craignait qu'ils ne revinssent cette année avant le temps des récoltes, et ne ravageassent les moissons, M. d'Argenson jugea nécessaire d'envoyer chercher des farines en France. " Nous sommes plus en guerre que jamais, et encore plus dans la famine, écrivait-il le 4 juillet 1660. Je renvoie ce vaisseau promptement, parce qu'il n'a pas de vivres pour son équipage, et qu'ainsi il diminue nos provisions tous les jours, mais particulièrement pour l'obliger à retourner, cette année, chargé de farines. Nous n'avons plus de blé ou fort peu, et il y a trois mois à attendre la récolte, que nous sommes en grand danger de ne pas faire, si les Iroquois exécutent ce qu'ils ont résolu pour ravager nos côtes."

XXVII.

M. de Maisonneuve fait saisir des Iroquois, et arrêté par là l'armée de ces barbares.

Ils auraient en effet exécuté ce dessein, si la Providence ne l'eut empêché par un événement qu'elle ménagea, et aussi par la rare prudence et le courage de M. de Maisonneuve. Au commencement du mois d'août de cette année 1660, seize Iroquois d'Oïsguen parurent à Villemarie ; mais, voyant que chacun y était sur ses gardes, quatre de ces barbares se détachèrent des autres, et feignirent de vouloir parlementer. Se confiant en la bonté ordinaire des Français, ils se présentèrent à M. de Maisonneuve, en lui demandant qu'il fût permis de descendre à Québec, afin de parler à M. d'Argenson. Ils avaient dessein, disaient-ils, de lui déclarer, de la part de leurs bourgs, que la guerre s'étant rallumée entre les Français et les Iroquois, ceux d'Oïsguen prétendaient garder la neutralité, dont ils assuraient avoir toujours fait profession, ajoutant même qu'ils n'étaient jamais venus en guerre vers les habitations Françaises ; et qu'enfin, pour plus grande marque de leur fidélité, ils voulaient demander au Gouverneur général le P. Ménard, qui avait été en mission chez eux pendant le séjour des Français à Onnontagué. M. de Maisonneuve vit aussitôt leur jeu, et les regardant plutôt comme des espions que comme des ambassadeurs, dont ils n'avaient pas, en effet, les marques ordinaires chez ces peuples, il crut que Dieu les lui mettait entre les mains pour en tirer deux avantages : le premier, de pouvoir faire la

récolte avec quelque assurance pendant qu'ils seraient détenus en prison ; le second, de délivrer les Français captifs chez les Iroquois, par l'échange qu'on en ferait avec ceux qu'il allait prendre. Il permit donc aux quatre prétendus députés de descendre à Québec, et les y fit conduire, dans le bac de Montréal, sous une bonne escorte qui accompagnait madame d'Ailleboust et le P. Ménard lui-même. Arrivés à Québec, ces sauvages se donnèrent comme envoyés de leur nation, pour porter des colliers au P. Ménard, leur ancien pasteur, et le ramener dans leur pays : ce qui d'abord mit les Jésuites et le Gouverneur dans une position fort embarrassante. Mais les nouvelles que sans doute ils reçurent peu après de Villemarie durent le tirer de cette pénible situation ; car, après le départ des quatre Oïsguens pour Québec, M. de Maisonneuve fit saisir adroitement les douze autres, qui s'étaient postés dans une île proche de Villemarie ; et, les ayant renfermés dans le Fort, il en renvoya deux ou trois dans leur pays, pour déclarer aux anciens que, s'ils voulaient recouvrer leurs compatriotes, ils eussent à renvoyer les Français qu'ils tenaient captifs depuis plusieurs années. Cependant les Iroquois, comme ils l'avaient projeté, vinrent, durant l'automne de cette année 1660, au nombre d'environ six cents, pour ravager les moissons. Mais ils s'abstinrent de tout acte d'hostilité, dès qu'ils eurent appris qu'il y avait à Villemarie tous ces Oïsguens détenus dans les fers, et résolurent de les tirer de là par ruse.

XXVIII.

Dessein des Iroquois contre Villemarie. Ils retournent dans leur pays.

Leur dessein était de paraître en petit nombre devant le Fort avec un pavillon blanc, qui était le signe ordinaire de la paix, pour feindre par là d'aller la demander eux-mêmes. Ils espéraient que les ecclésiastiques du lieu, voyant ce signe, ne manqueraient pas d'aller à leur rencontre avec quelques Français ; que, par ce stratagème, ils prendraient les uns et les autres afin de les échanger ensuite avec leurs prisonniers, et que, l'échange une fois faite, ils se jetteraient sur les colons, enlèveraient les enfants et les femmes pour les emmener dans leurs bourgs, et extermineraient ensuite tous les hommes ; car le dessein des Iroquois était de rester seuls maîtres du Canada, afin d'y vivre sans crainte d'aucun ennemi et d'avoir le monopole des fourrures pour les vendre aux Hollandais établis dans leur voisinage. Ce n'est pas qu'ils aimassent les Hollandais ; ils leur faisaient même mille indignités que les Français n'auraient jamais pu souffrir ; mais ils avaient besoin d'eux pour se procurer, par leur moyen, les fournitures d'Europe qui leur étaient nécessaires. Toutefois, l'armée dont nous parlons prit brusquement la résolution, sans avoir rien tenté contre Villemarie, de retourner sur ses pas, et cela à l'occasion d'un accident fortuit

qu'elle regarda comme un mauvais augure de l'issue qu'aurait cette campagne. Ces Iroquois se divertissaient en poussant à l'eau un cerf ou une vache sauvage, lorsqu'il arriva que l'un d'eux, qui voulait tirer sur la bête, tira sur le chef de l'armée et le tua. Ces barbares, fort adonnés à la superstition, conclurent de là, selon leur préjugé commun en pareille rencontre, que la guerre qu'ils allaient entreprendre leur serait funeste ; et il n'en fallut pas d'avantage pour les décider à ne pas poursuivre leur expédition et à retourner dans leur pays. Dieu détourna ainsi le malheur qu'on avait craint pour la récolte pendante, et les moissons se firent en paix. " C'est une grande faveur de la Providence pour ce pays, écrivait M. d'Argenson, le 4 novembre suivant, que les ennemis nous aient donné du repos pour nos récoltes ; car s'ils nous avaient molestés, la famine aurait été inévitable, et je crois même qu'on sera obligé de faire venir des farines de France par les vaisseaux, parce que je doute que nous en ayons assez pour passer l'année. "

XXIX.

Nécessité d'envoyer des troupes de France pour détruire les Iroquois.

Après tant d'hostilités, tant de trahisons, tant de ruptures de paix de la part des Iroquois, les Français, informés du dessein qu'ils avaient conçu d'éteindre la colonie, furent remplis de tant d'indignation, qu'ils demeurèrent convaincus de la nécessité de détruire ces barbares. Aux Trois-Rivières et à Québec, quand on en prenait quelques-uns, on les mettait ordinairement entre les mains des Algonquins, qui les traitaient alors comme les Iroquois les traitaient eux-mêmes lors qu'ils étaient pris, c'est-à-dire, qu'ils les faisaient périr par le feu. Ces exécutions barbares et cruelles devaient inspirer naturellement de l'horreur aux Français, surtout au commencement, et M. de Laval, en arrivant en Canada, ne put s'empêcher de les imputer comme excessives ; mais, l'année suivante, 1660, il changea entièrement de sentiment, et tomba d'accord avec toutes les personnes sages du pays qu'il fallait " ou exterminer les Iroquois, ou voir tomber la colonie. " Aussi M. d'Argenson, voyant que le dessein de ces barbares n'avait été que différé par l'affaire du Long-Saut, adressa immédiatement après cette action un mémoire à la Cour, pour montrer la nécessité d'envoyer des troupes, si l'on voulait, par le moyen d'une colonie établir la Foi catholique dans le Canada. " Il n'y a que cette colonie, dit-il, qui soit dans la Communion de la sainte Eglise. Dans tous les autres endroits (de l'Amérique septentrionale, habités par des Européens) règne la doctrine d'Angleterre ou celle de Hollande, autant différente qu'il y a de sujets qui l'embrassent. La religion catholique a tout son appui dans la colonie Française, et si la colonie est en péril, la religion court le même hasard. Il faut n'avoir point vu la situation de nos habitations Françaises, répandues le long du fleuve Saint-Laurent,

“ pour ignorer le danger qu’elles courent, soit par la famine, si les ennemis brûlent les blés et tuent les bestiaux, ce que nous ne pourrions pas présentement empêcher ; soit par l’armée des Iroquois, si elle se répand dans les campagnes, comme c’était son dessein, ce printemps. Elle était de sept cents hommes et s’est contentée de la défaite de dix-sept Français (et de celle de quelques sauvages), et par là a été détournée d’enlever et de brûler plusieurs habitations, tellement écartées les unes des autres qu’elles ne doivent pas attendre de secours. Les missions ayant une dépendance entière de la colonie, il ne faut pas espérer qu’elles subsistent après ces désolations. ”

XXX.

Projet d’aller attaquer les Iroquois. Lettres et ambassade au roi.

Ce Gouverneur faisait remarquer que les Agniers étaient ceux qu’il fallait aller attaquer les premiers, dans leurs bourgades, comme étant les plus insolents de tous les Iroquois et les principaux moteurs de la guerre contre les Français, ajoutant qu’Agnié se composait de quatre villages, dont deux fortifiés par des Hollandais, qui même leur avaient donné une pièce de canon. Proposant ensuite son plan de guerre, il dit que le Canada ne pouvait mettre en campagne plus de cent hommes ; d’où il conclut que le roi devait envoyer des troupes, des vivres et des munitions : que ces troupes devaient être commandées par trois capitaines, l’un à l’avant garde, l’autre à l’arrière-garde, le troisième au corps de bataille : qu’enfin l’attaque ne pouvait se faire l’hiver, que les Français périraient tous par le froid. L’ancienne France jouissait alors de la paix, à l’occasion du traité qu’elle venait de conclure avec l’Espagne, après une guerre de vingt-cinq ans, et du mariage du Roi avec l’Infante : et cette heureuse conjoncture faisait espérer l’arrivée d’un prompt secours. De leur côté, les Pères Jésuites en montrèrent aussi la nécessité dans la relation de cette année 1660 : “ Que la France, y lit-on, dise seulement : “ Je le veux, ” et avec ce mot elle ouvre le Ciel à une infinité de sauvages ; elle donne la vie à cette colonie, elle se conserve sa nouvelle France et s’acquiert une gloire digne d’un royaume très-chrétien. Saint Louis a autrefois planté les fleurs de lis dans le sein du Croissant ; ce ne sera pas aujourd’hui une conquête moins glorieuse de faire d’une terre infidèle une terre sainte, que de retirer la Terre-Sainte des mains des infidèles. Encore une fois, que la France veuille détruire l’Iroquois, il sera détruit. Deux régiments de braves soldats l’auraient bientôt terrassé. ” Comme on était donc convaincu que, si l’on n’allait humilier ces barbares, ils perdraient le pays en obligeant tous les Français à l’abandonner, après en avoir tué autant qu’il leur serait possible, on jugea qu’il fallait employer des moyens plus efficaces que de simples écrits pour obtenir ce secours, devenu absolument nécessaire, et l’on députa le Père Le Jeune, qui partit avant la fin de cette année. Dans l’espérance où l’on était de voir arriver bientôt des troupes Françaises, on construisit un grand nombre de petits bateaux propres à porter chacun quinze ou vingt hommes, afin que tout se trouvât prêt quand le moment de l’expédition serait venu ; mais il était éloigné encore. L’épître adressée au Roi par le Père le Jeune, qu’on voit en tête de la relation de l’année suivante, ne produisit pas alors l’effet qu’on s’en était promis, et la guerre se prolongea encore pendant cinq ans.

LA FILLE DU BANQUIER.

COMMENT GEORGES FIT FACE AU DANGER, ET VIT UN PORTRAIT DESCENDRE DE SON CADRE.

(*Suite.*)

M Schmitt fit entendre un coup de sifflet aigu et prolongé. Les individus qui étaient près de la mare répondirent au signal en traversant le pont sans hésitation.

Ils se réunirent autour de leur maître, et, après une conversation animée, à en juger par leurs gestes, ils se glissèrent du côté du château et disparurent dans l'ombre.

Georges sentit son cœur cesser de battre.

Le moment de l'attaque était proche ; les assassins se mettaient à la besogne.

Il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Georges rentra dans la chambre à coucher. La grandeur du péril lui avait rendu toute sa résolution. Son regard était calme, son pas assuré, et il était prêt à lutter jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Il examina ses pistolets.

Tous deux étaient déchargés.

Il s'expliqua alors aisément l'empressement que Mattéo le borgne avait mis à le s prendre et à les porter.

Il les rechargea soigneusement.

À peine [avait-il fini qu'il saisit un bruit de pas dans le corridor. Ils s'arrêtèrent à la porte.

—C'est ce misérable Schmitt, pensa Georges ; il vient se convaincre que je suis bien endormi.

Georges éteignit sa lumière, et se tint immobile dans l'ombre du lit.

Pas le moindre bruit. Le silence était si grand qu'il entendait les pulsations de son cœur.

Les pas s'éloignèrent tout doucement.

—Ils vont revenir dans une minute, se dit Georges.

Faisant un demi tour de façon à faire face à la porte, mais en ayant soin, en même temps, de se tenir dans l'ombre, Georges France, un pistolet dans chaque main, attendit l'approche des assassins.

Ce ne fut pas long.

Plusieurs pas s'avançaient dans le corridor, toujours avec précaution.

Une clef tourna doucement dans la serrure, mais la porte, hermétiquement fermée par les meubles que Georges avait empilés contre, refusa de s'ouvrir.

Il y eut alors une consultation en dehors. Il se fit un bruit de voix parlant bas, et puis on essaya de nouveau la porte ; mais cette fois, plus fortement que la première.

—Qui est là ? demanda Georges, en feignant de s'éveiller en sursaut.

—C'est moi, répondit le maître du château noir. J'ai un message pour vous, de la part de ceux que vous cherchez.

—Passez-le moi par dessous la porte, répliqua Georges. D'ailleurs, je n'ouvre à personne, à une pareille heure de la nuit.

—Je voudrais vous parler en particulier.

—Ah ! vraiment ! Pourquoi, alors, avez-vous amené si nombreuse compagnie ?

—Ouvrez la porte ! cria Schmitt, qui vit que tout subterfuge était inutile. Ouvrez la porte, ou je la brise.

—Essayez seulement, et je tire !

Il y eut une nouvelle consultation en dehors.

Georges s'approcha tout près et entendit l'un des hommes dire :

—Ses pistolets ne lui serviront à rien, j'ai vu Matteo en ôter la charge.

—Bon, répliqua Schmitt ; c'est sa peau qui sera percée, et non la nôtre. Allons, êtes-vous prêts !

—Quand vous voudrez, répondirent plusieurs voix.

Georges recula vers le lit, et levant son pistolet, visa la porte.

—Tonnerres ! voulez-vous ouvrir ? cria Schmitt.

—Non ! répondit France, avec calme.

—En ce cas, donnons de l'épaule, mes amis, dit Schmitt, et bien ensemble.

Ils firent alors un violent effort ; plusieurs meubles roulèrent, et la porte, quoique toute en chêne, trembla sur ses gonds et s'entrebailla.

Au même instant Georges tira par l'ouverture.

La détonation de son pistolet fut suivie par la chute d'un corps, et il entendit un gémissement.

Il y eut un moment de grande confusion, de jurements, de malédictions ; et puis on traîna quelque chose sur le plancher.

Quant à Georges, il resta droit au milieu de la chambre, le bras levé, et son second pistolet dirigé vers la porte.

Ce dernier coup tiré, toute lutte était désormais inutile, il était à la merci de ses ennemis. Mais il était déterminé à se défendre jusqu'à l'extrémité.

Un autre effort contre la porte la brisa en partie ; mais les meubles résistèrent encore.

Georges tira son second.

Il fut suivi du même résultat que le premier.

Les regards du jeune homme se reportèrent alors involontairement sur

un tableau, peint sur l'un des nombreux panneaux de la muraille. Soudain, il tressaillit, en voyant paraître dans le cadre, la figure de la jeune fille qu'il avait sauvée la veille.

XXIII.

POURQUOI BETTY CONSENTIT A NE PAS RETOURNER DANS LE CHATEAU NOIR.

Elle était pâle comme la mort, et tremblait de tous ses membres.

Georges, un peu revenu de sa surprise, allait parler ; mais elle leva vite le doigt à sa lèvre, pour lui faire signe de garder le silence.

Le bruit en dehors de la porte avait recommencé avec une nouvelle violence.

— Les bandits s'étaient décidés à recourir à de nouveaux moyens d'attaque.

— Apportez une poutre d'en bas, cria une voix que Georges reconnut être celle du propriétaire du château ; et tenez-vous un peu à l'écart, le plancher est couvert de sang et glissant.

Georges, qui s'était avancé près du tableau, restait indécis, une main posée sur le cadre.

— Vite ! vite ! monsieur, murmura la jeune fille d'une voix brisée ; suivez-moi, et vous êtes sauvé !

Elle recula un peu dans le passage pour faire place à Georges.

D'un bond il fut à côté d'elle.

Elle toucha un ressort, le panneau tourna de nouveau sur ses gonds, et le portrait reprit sa place.

Georges France se trouva dans un corridor long et excessivement étroit, habilement taillé dans l'épaisseur de la muraille.

La jeune fille passa rapidement, en tenant une petite lampe de façon à éclairer son compagnon.

— Hâtez-vous ! hâtez-vous ! dit-elle ; mais marchez doucement, bien doucement.

Ils n'étaient pas encore loin lorsqu'elle s'arrêta, baissa la tête et leva le doigt.

— Ecoutez ! murmura-t-elle.

— C'est le craquement de la porte ! répliqua Georges ; ils entrent dans la chambre.

La jeune fille frissonna.

— Une minute de plus, et je serais arrivée trop tard ! dit-elle.

Elle se mit presque à courir, et traversa le passage, suivie de près par Georges.

Ils avaient atteint une sorte d'escalier, qui descendait brusquement à travers l'épaisseur d'un autre mur, quand un bruit sourd et prolongé retentit dans le corridor, semblable à un tonnerre lointain.

Les bandits venaient de renverser les meubles que Georges avait accumulés contre la porte.

—Sans doute ils connaissent ce passage, dit le jeune homme en descendant l'escalier.

—Ce secret n'est connu que de moi, répliqua la jeune fille. Je l'ai découvert par accident, en époussetant les tableaux. Mon oncle n'occupe le château que depuis quelques semaines.

—Quelques semaines ! dit Georges ; il en parlait comme d'une propriété de sa famille.

—Sa famille ! dit la jeune fille avec amertume ; elle se composait de pauvres mais honnêtes gens, qui, s'ils vivaient, rougiraient du meunier du Pelham.

—Du meunier ?

—C'était le métier de mon oncle, avant qu'il fit la connaissance de Matteo le borgne. Le moulin n'est qu'à une demie lieue d'ici.

Tout en causant ainsi à voix basse, Georges et la jeune paysanne avaient traversé plusieurs passages et avaient descendu des escaliers qui, dans leur impatience, leur avaient paru innombrables.

Ils se trouvèrent alors dans une série de galeries souterraines, sombres et humides.

Après les avoir traversées avec précaution et sans bruit, ils atteignirent une sorte de porte basse, formée de madriers et couverte de gros clous.

Cette porte donnait accès à une petite tour, ou plutôt à un monceau de ruines, de l'autre côté de la pièce d'eau, où Georges avait vu les hommes passer, de la fenêtre de la chambre.

Au moment où ils sortirent du sombre et étroit passage et mirent le pied dans les ruines, la jeune fille éteignit la lampe.

—Une lumière nous trahirait tout de suite, dit-elle ; il y a des hommes qui veillent dans le jardin, et près du pont. Ils ne croiront jamais que nous ayons pu passer la pièce d'eau sans avoir été aperçus.

Elle se glissa vers une ouverture pratiquée dans les ruines, et qui avait vue sur le château.

—Regardez, dit-elle.

Georges se pencha en avant, et regarda dans la direction qu'elle lui indiquait.

La lune éclairait de ses rayons la partie du château où était située la chambre à coucher qu'il venait de quitter.

Une fenêtre, celle de la petite antichambre, était ouverte. Georges se rappela qu'il avait oublié de la refermer.

Cet oubli de sa part était un incident heureux.

Georges vit tout à coup un groupe d'hommes, parmi lesquels il reconnut

le meunier, s'assembler à la hâte sous la fenêtre, et commencer un examen attentif non-seulement des buissons, mais aussi du terrain.

—Ils s'imaginent, dit la jeune fille, que vous vous êtes échappé par la fenêtre et que vous êtes caché dans le jardin. Une heure de marche rapide vous mettra à l'abri de leur poursuite ; le jardin est grand, et ils chercheront longtemps.

Ils sortirent des ruines avec précaution, et se plongèrent dans le bois de sapins.

Ils n'avaient fait que quelques pas lorsque la jeune fille demanda à Georges à quel endroit il désirait se rendre.

—Au village de Merton, répondit-il.

Elle tressaillit et parut vivement alarmée.

—Ce serait, répliqua-t-elle, vous exposer à un danger aussi grand que celui auquel vous venez d'échapper.

—Pourquoi cela ?

—Ce village est près du moulin de Pelham, et sert d'asile à tous les misérables qui fréquentent cette partie de la côte. Vous feriez prudemment de l'éviter.

—Je ne le puis. Je suis venu exprès de Londres, pour trouver un endroit qui est de l'autre côté.

—Quel endroit ?

—La tour du phare.

La jeune fille leva les mains vers le ciel.

—De pire en pire ! dit-elle. La tour appartient à Matteo. Elle est en ce moment occupée par des étrangers, et parmi eux sont deux dames, deux Françaises, je crois.

Le cœur de Georges battit violemment.

—Ces dames, les avez-vous vues ? demanda-t-il.

—Oui ; elles se sont arrêtées au château pour prendre des rafraîchissements, elles paraissaient très-tristes ; mais ni mon oncle ni Matteo n'ont voulu me permettre de les approcher.

—Avez-vous entendu prononcer leurs noms !

—Oui, j'ai entendu appeler l'une d'elles, celle aux cheveux d'or, Emma.

—Emma ! et on les conduisait à la tour du phare !

Georges joignit ses mains tremblantes, et se détourna pour cacher son émotion.

Je la retrouve. Enfin ! murmura-t-il.

Ils avaient quitté le bois depuis quelque temps et étaient entrés dans une espèce de marais dont les hautes herbes les cachaient presque entièrement.

Betty s'arrêta brusquement.

—Marchez toujours dans la direction où le vent souffle actuellement, dit-elle ; au bout d'une demi-lieue vous apercevrez un sentier battu, suivez-le, il passe par un autre bois et aboutit à la jonction de trois routes. Prenez celui qui est à droite, il conduit à Merton. Je vous ai dit le danger que vous courez... et... et... adieu ! monsieur, lui dit-elle, les yeux pleins de larmes.

—Nous ne devons pas nous quitter ainsi, dit Georges doucement.

—Je ne puis plus vous être d'aucun service, répliqua-t-elle.

—Mais vous n'allez pas retourner au château ?

—Pour le moment, ... si.

—Parmi ces mirérables ?

Elle soupira.

—Au nom du ciel ! dit Georges, au nom de ces parents dont vous pleurez la perte ! je vous supplie de consentir à ce que je vais vous proposer.

—Parlez ! Monsieur ; je suis sûre que vous ne direz rien que d'honorable.

—Je vous demanderai de m'accompagner à Merton, et d'y demeurer cachée jusqu'à ce que j'aie exécuté le projet qui m'amène ici. Cela fait, je vous jure que je prendrai soin de votre avenir, et que vous n'aurez plus rien à redouter de votre oncle. Répondez, voulez-vous m'accompagner !

—Eh bien, oui, j'irai avec vous, dit-elle, à une condition.

—Parlez ! s'il est en mon pouvoir de vous l'accorder, c'est fait. Je vous engage la parole d'un homme qui n'a jamais trahi la confiance qu'on lui a donnée.

—Je voudrais être au service de la dame aux cheveux d'or.

Georges promit, promit d'autant plus volontiers que, Emma, une fois délivrée de ses persécuteurs, il était sûr que la pauvre enfant ne manquerait ni d'amis ni d'asile.

XXIV.

LE DOCTEUR NOIR REPARAIT.

Georges et sa compagne avaient presque traversé le second bois, lorsque l'idée du danger revint à son esprit.

—N'est-il pas étrange que nous ne soyons pas poursuivis ? dit-il.

—Mon oncle a perdu trop de temps à fouiller le jardin, répliqua la jeune paysanne. Quand il aura la certitude que vous avez échappé, il ne fera pas un pas de plus sans les ordres de l'Italien, Matteo, dont il est l'esclave en toutes choses.

—Et Matteo dort encore, vous croyez ?

—Il ne s'éveillera pas avant plusieurs heures d'ici. Je l'ai entendu parler à mon oncle de l'effet que devait produire la drogue qu'il vous destinait, et cela pendant qu'il la préparait.

Ils avaient quitté le sentier, et étaient entrés dans l'espace découvert, où les trois chemins mentionnés par la jeune fille formaient embranchement. Une large croix en pierre marquait leur jonction.

— Quel chemin devons-nous prendre ? demanda Georges.

— Elle avait levé la main pour indiquer la direction, quand elle recula en jetant un cri.

— Un homme s'était dressé soudainement au pied de la croix, et s'avança vers eux au milieu de la route.

Vous prendrez le chemin à gauche, Monsieur Georges France, dit-il ; celui à droite serait impossible, car il est soigneusement gardé et, une souris n'entrerait pas à Merton, inaperçue, dit le docteur Narjal, car c'était lui. Assurément, ajouta-t-il, vous courez de grands dangers dans ce village, et, pour cette raison, je vous conduirai dans une hutte près de la baie, qui est habitée par une vieille femme et sa fille, dont le père et le frère sont en mer. Vous resterez là caché jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles.

— Pourquoi ce délai ? demanda Georges avec impatience.

Parce que la ruse réussira où la force ne servirait à rien. La tour est bien gardée, trop bien gardée pour qu'on approche impunément pendant le jour.

— A quelle distance est cette chaumière de la tour ?

— Un demi-quart de lieue ; vous la verrez des fenêtres. Mais nous perdons du temps. Ce chemin conduit à la baie, et il faut que vous soyez rendu avant la chute du jour.

Ce disant, le docteur partit par un étroit sentier, qui serpentait à travers des bruyères, et descendit brusquement sur le rivage.

XXIX.

COMMENT GEORGES FRANCE PÉNÉTRA DANS LA TOUR DU PHARE.

La baie de Merton est l'un des endroits les plus désolés qu'on puisse rencontrer sur la côte d'Angleterre.

Des rochers gigantesques, que la mer a taillé en des milliers de formes fantastiques, dominent les vagues qui rugissent et écument à leur base.

Sur une portion de rocher qui s'avance au loin dans la mer et forme un des points du demi-cercle de la baie, s'élevait une construction aussi solitaire qu'elle était singulière, connue depuis le temps de son érection, c'est-à-dire depuis des siècles, sous le nom de la *tour du phare*.

Le toit, qui était plat et pavé de pierres, était surmonté d'une cage en fer.

C'est dans cette cage qu'on mettait le feu à des morceaux de bois, dont la lueur, grâce à l'élévation de la tour, se voyait de très-loin en mer.

Une chaîne de rochers, presque infranchissables à marée haute, reliait la tour avec la terre ferme.

Les habitants du village et de la baie de Merton avaient été dernièrement surpris de voir arriver Matteo, l'Italien borgne, devenu propriétaire de la tour, et plusieurs individus au visage noir, portant des turbans, des vêtements flottants, et escortant une voiture fermée qui renfermait deux dames.

Ces deux dames étaient, comme on l'a déjà deviné, Emma Keradeuc et son amie, que Mortagne avait envoyées dans la tour en attendant qu'il pût leur faire quitter l'Europe.

La pièce dans laquelle on les avait renfermées était bien petite, et communiquait avec deux autres, servant de chambres à coucher aux deux jeunes filles.

Une lampe de bronze était suspendue par une chaîne au plafond, et éclairait l'appartement. La fenêtre, taillée dans l'épaisseur du mur, avait vue, sur la mer, qui, de ce côté de la tour, battait perpétuellement sa base de granit.

Le seul moyen d'atteindre à cette fenêtre du dehors était de monter sur les rochers du côté de la terre, et en se tenant aux projections.

—Mais c'était une tentative que le plus hardi aurait hésité à faire ;

C'est à cette fenêtre que Emma Keradeuc était assise.

A ses pieds était assise Jeanne, tenant une de ses mains, et ses grands yeux rivés sur son doux visage.

—Prenez courage, dit-elle en rompant un long silence ; je sens, je suis sûre que Georges France n'est pas mort.

Emma secoua la tête.

—S'il était mort, je l'aurais su, reprit Jeanne.

—Toi ! Et pour la première fois depuis de longues minutes, Emma détacha ses yeux de sur la mer et le ciel, pour les porter sur son amie. Comment, Jeanne, dis-moi comment ?

Voyez-vous, mademoiselle, dans mes songes je vois les morts.

—Il ne faut pas avoir de pareilles pensées, Jeanne, dit Emma, avec bonté, de telles visions ne sont que le produit d'une imagination surexcitée.

—Je voudrais pouvoir vous croire, répliqua Jeanne, tristement ; mais je ne puis... je n'ose pas. J'ai vu ma mère ce matin à côté de mon lit, aussi clairement que je vous vois, mademoiselle. Elle avait le même sourire sur son visage, le même air aimable dans ses yeux, que quand j'étais près d'elle, mais en la regardant, j'ai vu autour d'elle comme un drap mortuaire, ma mère est morte.

(A continuer.)

NOTRE-DAME DE LOURDES

ET

SES MIRACLES RECENTS.

PRÉFACE.*

Lorsque des événements extraordinaires ont vivement préoccupé l'opinion publique, il se rencontre toujours des esprits observateurs, qui, après les premiers élans d'enthousiasme passés, sont naturellement entraînés à les étudier dans leurs causes, pour rechercher les liens qui les unissent et décrire les diverses phases qui en ont accompagné ou suivi la libre effusion.

Les merveilleux phénomènes qui s'accomplissent à Lourdes, depuis plus de treize ans, ont provoqué et provoquent encore dans les foules une sensation profonde.

La polémique ardente, qui dès le commencement, en a accueilli les prodigieux résultats, dans la presse libérale et les journaux catholiques, fit bientôt connaître, au monde entier, le prestige d'un nouveau nom dans la langue religieuse : celui de *Notre-Dame de Lourdes*.

Le calme s'est aujourd'hui établi sur tous ces irritants débats, parmi les organes du libre examen ; mais les masses chrétiennes ont accepté, par les plus imposantes manifestations, la sublime réalité de ces faits extraordinaires. Un Livre très-remarquable s'est produit, qui en retrace les multiples péripéties, en un style énergique, peignant des tableaux ravissants, dans lesquels l'intérêt palpite sous la plume convaincue et convaincante de M. Henri Lasserre. Cet ouvrage qui a déjà accompli un très-grand bien, a été publié dans l'*Echo du Cabinet de Lecture paroissial de Montreal* ; et ensuite tiré à part dans un beau volume de plus de 240 pages, même format de l'*Echo*. Et nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos Lecteurs que, dans chaque *Livraison*, nous mettrons sous leurs yeux, quelques-uns des nombreux événements les plus marquants, arrivés ou qui arriveront par l'intercession de NOTRE-DAME DE LOURDES. Nous dirons aussi quelque chose des nombreux et édifiants pèlerinages que des populations entières font à la Grotte célèbre.

“ Le fait éclatant de l'histoire actuelle de Notre-Dame de Lourdes,

* Cette Préface ainsi que le Prologue, sera en tête du second Volume que nous publierons sur Notre Dame de Lourdes.

lisons-nous dans le tome 3me. des *Annales*, le fait dont le retentissement domine ici tous les autres bruits, c'est l'extension des grands pèlerinages. De proche en proche, le mouvement a gagné tout le Midi de la France, et arrache, pour un jour, les populations à leurs foyers. Toulouse a vu ses paroisses s'y transporter une à une. Les Diocèses d'Auch, d'Agen, de Bayonne, de Bordeaux, de Carcassonne, de Montauban, etc, s'y précipitent de toutes parts. L'attraction de la Grotte, dans la direction des chemins de fer, devient irrésistible. Il y a une ardente émulation entre les paroisses. Le seul bruit d'un pèlerinage en fait éclore de nouveaux. Aujourd'hui, la Compagnie des chemins de fer du Midi ne peut suffire aux demandes, et les trains spéciaux pour Lourdes créent un surcroît très-pénible de fatigue pour tous les agents."

Quant à l'authenticité de tout ce que nous raconterons, nous osons en répondre. Rien, en effet, ne paraîtra, dans notre Revue, que sur des témoignages bien certains, et tirés, ou des *Annales* mêmes qui se publient par les RR. PP. Missionnaires de l'Immaculée Conception avec l'approbation de Mgr. l'Evêque de Tarbes, ou d'autres *Ouvrages* approuvés par quelque Evêque.

Toutefois, nous devons ajouter que, nonobstant l'appréciation de chacun, l'Eglise seule, même dans les cas les plus évidents, a le droit d'imposer la foi au Miracle. Aussi, notre prétention n'a été et ne sera jamais de le déclarer. Les Décrets formels du Saint-Siège se réservent cette décision ; et nous tenons à consigner ici notre entière soumission à son autorité suprême, qui sera toujours la règle invariable de notre foi.

Le lecteur est donc à l'aise, en cette circonstance. A lui de saisir, dans ces guérisons, l'action surnaturelle, en comprenant la gravité du mal, l'inutilité des réactifs employés pour le combattre, la soudaineté de la révulsion (1) et la simplicité des moyens qui l'opèrent. A lui de reconnaître et d'adorer la toute puissance de Dieu, qui suspend les lois scientifiques pour faire des miracles, au nom et en l'honneur de Marie qu'il veut voir glorifier à Lourdes, d'un culte spécial en sa plus admirable prérogative.

—Marie a, de tout temps, servi de médiatrice entre Dieu et l'homme coupable. Et à ce sujet, dit M. l'abbé Filhol, en terminant la Préface qui est en tête de son livre, il se présente à ma mémoire un souvenir qui date de loin, et que nos lecteurs nous pardonneront de consigner ici, quoiqu'il ne se rapporte pas directement au vocable de Lourdes.

"C'était en 1854, le 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge, après la bataille de Tractir, en avant de Sébastopol. Dix à douze mille Français

(1) *Révulsifs* ou *Dérivatifs*.—On entend par ces deux noms les divers moyens que l'art emploie pour attirer le sang et les humeurs vers une partie du corps plus ou moins éloignée de la partie malade, dans le but de favoriser la guérison.

et Piémontais, avaient soutenu le choc de l'armée russe, forte au moins de cinquante mille hommes. Le poste était heureusement solide ; il fut vaillamment défendu et la victoire nous resta. Mais à quel prix ! Je me trouvais, vers le soir, sur ce champ de carnage, cherchant, parmi les survivants, les blessés plus gravement atteints, pour leur offrir, à cette heure suprême, les consolations et les espérances de notre Foi. Tout prêt d'un monceau de cadavres, où la lutte avait été la plus acharnée, gisait un malheureux zouave, ses deux jambes broyées par un boulet, laissant échapper de sourds gémissements. On sonda ses horribles blessures, l'amputation était nécessaire.

“ Je m'approchai bientôt et je lui dis : “ Pensez au Bon Dieu, mon ami ; ”—à ces mots, le soldat lève sur moi un regard presque éteint. —“ Le Bon Dieu, me dit-il en balbutiant, il y a longtemps, Monsieur le Curé, que je ne lui parle plus.—“ Tant pis, mon ami ; mais si vous ne lui parlez plus, il vous parle, lui, par ma voix, et il vous adresse un de ses prêtres pour accepter votre repentir. Souvenez-vous de votre première communion.” Cette pensée produisit instantanément la plus salutaire impression sur ce mâle visage.—“ O ma pauvre mère, s'écria-t-il, presque sans souffle. ”

“ Sa mère, qu'il appelait à ce moment, était une brave et sainte femme qui s'était efforcée de l'élever dans les sentiments chrétiens.

“ Appelé par la loi, il était venu sur ce sol inhospitalier de Crimée sacrifier sa vie pour son pays. Il fit en partant une promesse à sa mère, et il l'avait religieusement tenue : c'était de ne jamais oublier sa prière. Il adopta, dans ce but, une formule on ne peut plus brève, qui consistait à dire, deux fois par jour : “ Sainte Vierge Marie, priez pour moi ; ” il n'y avait jamais manqué. A cette heure de la mort, Marie mettait dans son cœur des dispositions excellentes, et elle apparaissait par le ministère d'un prêtre qui laissait tomber sur cette tête les paroles de pardon. Dieu les aura ratifiées, sans doute, parce que, dans la balance de sa justice, la miséricorde l'emporte toujours, lorsque le pécheur se présente à lui avec le repentir sincère excité par une étincelle d'amour.

“ Quelques heures après, le pauvre soldat mourait, consolé par la Religion, au milieu d'atroces souffrances, pendant que les chirurgiens s'acharnaient sur ses membres épuisés.”

Pieux lecteur, vous avez peut-être pressenti la main de la Mère de Miséricorde en ce triste épisode. Eh bien ! vous la retrouverez encore sous la plus lumineuse évidence, dans les récits que nous aurons à vous raconter.

PROLOGUE.

Les œuvres de Dieu portent toujours avec elles le visible cachet de sa sagesse infinie et de sa toute puissance.

Dieu n'a pas besoin, pour les manifester aux hommes, des séduisants moyens qui attirent ordinairement ici-bas l'attention de la foule. La fragilité et la faiblesse des instruments qu'il emploie, lui suffisent toujours pour atteindre ses fins : c'est-à-dire, sa plus grande gloire et le salut de l'humanité.

Ainsi, lorsque Dieu veut donner à son peuple de prédilection, un guide sûr et un maître bienveillant, pour l'arracher à la servitude, et le conduire à la terre de promesse, il prend un homme obscur qu'il investit de sa puissance par le don du Miracle ; et Pharaon s'abaisse devant les prodiges que Moïse opère, et le peuple d'Israël est sauvé.

Ainsi, lorsque Dieu a décidé de promulguer sur la terre la nouvelle Loi de grâce, il va chercher au bord d'un étang inconnu douze pauvres pêcheurs, ignorants et grossiers dans l'art de bien dire. Il les transforme par son divin Esprit ; et ces hommes ainsi régénérés, dépositaires de sa puissance, commandent aux éléments qui obéissent, reconnaissant à leur voix les envoyés du Maître ; et le monde étonné, cédant devant la force du Miracle, accepte, après la lutte, la Loi du salut qu'ils ont enseignée.

Les œuvres humaines appellent à leur secours la science, la force et la richesse. Les œuvres de Dieu s'accomplissent presque toujours par l'intermédiaire des ignorants, des faibles et des déshérités. Et ces trois éléments, l'ignorance, la faiblesse et la misère, qui excitent partout la répulsion et le mépris, deviennent dans le creuset divin des instruments de puissance, d'où sortent les héros.

Il est vrai que satan ne laisse pas, sans contestation, attaquer son empire. Il leur déclare une guerre d'extermination. Et il compte, pour la terminer à son avantage, sur ses habiles soldats, qui se nomment de nos jours : Esprits-forts, Libres-Penseurs, Francs-maçons, Solidaires et Philosophes.

Leur arme défensive, c'est la négation *à priori*, c. à. d. *avant tout* ; et leurs manœuvres pour l'attaque, ce sont la calomnie, le persiflage et la persécution.

Les hommes qui appartiennent à cette armée, nombreuse il faut bien le reconnaître, ne peuvent paisiblement entendre prononcer un mot ; c'est celui de *Miracle*.

Ce mot les irrite ou les fait sourire. Ils vous regardent avec une certaine pitié, si vous avez le courage de le leur jeter à la face : “ Pauvre cervelle, semblent-ils vous dire, vous en êtes encore là. Assez : le Miracle n'est plus de notre siècle. C'était bon pour nos vieux pères : aujourd'hui la science en a fait justice, et ses progrès incessants nous en diront bien d'autres ! ”

Mais, si je ne m'abuse, la science et ses progrès incontestables, n'ont rien à faire dans cette question. Il s'agit d'une chose dont le mot miracle donne l'idée. Or, le miracle, c'est un fait visible qui a le caractère inhérent à sa nature de fait, et en vertu duquel il ne lui est point permis d'échapper à nos sens.

Et nos sens, comme ceux de nos pères, ont la facilité de percevoir la réalité de l'existence d'un fait sensible, c'est-à-dire, pouvant être vu, touché, discuté, soit en lui-même, soit en les agents ou moyens avec lesquels il s'est produit.

Quoi qu'il en soit, au reste, de la répugnance au Miracle, chez les hommes dont je parle, répugnance qui trouverait peut-être son explication dans *l'oubli volontaire de quelque loi du Décalogue*, c'est leur affaire. Et, malgré leurs dires, il n'en est pas moins certain que, de nos jours, comme du temps de nos Ancêtres, la vue du Miracle attire l'assentiment des foules ; et, toutes les fois qu'il leur apparaît avec ses lettres de créance, elles se prosternent devant le messager divin, et disent : Je crois, Seigneur, car vous êtes le seul Maître de toutes choses.

Un fait religieux, d'une prodigieuse importance, s'est accompli, de nos jours. L'instrument désigné pour le faire connaître au monde, a été choisi au fond d'une montagne, au milieu de l'ignorance, de la faiblesse et de la pauvreté.

L'incrédulité a accueilli sa parole par le persiflage et l'injure ; mais l'enfant, ignorante et méprisée, a produit ses lettres de créance, le *Miracle*. Les savants ont fini par se taire. A leur tour, les puissants et les forts se sont retirés, vaincus dans la lutte ; et la multitude, frappée par les prodiges qui se sont accomplis, est accourue des quatre coins du monde sur un rocher désert. Elle a bâti un monument commémoratif, avec le granit et le marbre, jetant à profusion son or ; et elle s'est prosternée dans sa foi, en disant : Je crois, Seigneur, car vous êtes le seul Seigneur et le seul Maître de toutes choses.

Nous avons raconté, en reproduisant l'ouvrage de M. Henri Lasserre, les gloires, les luttes et les péripéties de l'œuvre admirable des Roches Massabielle, où le surnaturel et le miracle se rencontrent pas à pas, et où la main de Dieu se montre avec la dernière évidence.

Désormais nous choisirons, ainsi que nous l'avons dit dans la Préface, les traits, les guérisons, les faveurs de tout genre, les plus propres à intéresser nos Lecteurs, en laissant dans leurs cœurs une touchante émotion.

III.

GUÉRISON D'UNE MIGRAINE. (1)

Au moment où, le 30 mai 1870, les nombreux pèlerins d'Agen arrivaient devant la Grotte, une femme de cette ville, venue la veille, s'écartait pour laisser à d'autres la place où elle priaît depuis quelque temps déjà. Si elle n'avait écouté que son cœur, elle aurait crié à ses compatriotes que la Vierge venait de l'exaucer tout-à-l'heure, et leur aurait demandé de la bénir pour elle. L'Agenaise s'en alla exhaler silencieusement sa reconnaissance et jouir de son bonheur. La foule se pressa, ne se doutant point que le pèlerinage avait déjà reçu dans une précieuse bénédiction, le gage des grâces qu'elle sollicitait. C'est seulement le 16 août suivant, à une nouvelle visite de cette personne à la Grotte, et depuis par un écrit du 1er septembre, que nous avons connu nous-même ce fait qui nous semble digne d'être raconté en détail.

“ Anne Rousse a trente-deux ans. Depuis sa septième année, elle endurait des maux de tête périodiques. Assez faibles et rares d'abord, ils s'accrurent avec l'âge ; à vingt ans, quand elle se maria, la migraine se faisait sentir toutes les trois ou quatre semaines, pendant quatre jours avec une grande violence. Quelque temps après, les fatigues de la maternité, la perte d'un enfant, d'autres douleurs de famille éprouvèrent cruellement et à la fois son âme et son corps. La migraine devint insupportable. Tous les quinze jours, la crise se renouvelait et alors, la tête dévorée et tous les membres en proie à une lassitude invincible, la malade restait clouée dans son lit sans mouvement. De longs évanouissements suspendaient de temps à autre la vie, son corps se glaçait. Impossible, tant que durait la souffrance, de donner le moindre soin au ménage ; elle était incapable d'une pensée. Il fallait écarter d'elle ses enfants, leur présence l'exaspérait. Et pourtant Dieu sait comme elle aime ses deux petites filles ! Cela durait plusieurs jours.

Par moments, la douleur du cerveau s'exaltait, il lui semblait qu'elle allait entrer dans la folie.—Dieu seul et moi, nous disait-elle, nous savons ce que j'ai pu souffrir. Comment ne mourais-je pas ? Je puis dire que

(1) *Extrait textuellement des Annales de Notre-Dame de Lourdes.*—T. III. 30 avril 1870.—Page 110.

chaque fois j'étais à l'agonie. Le désespoir venait, j'avais peur de moi, j'avais besoin d'en finir avec la vie. Oh ! sans la bonne Vierge Marie !..

La crise passée, il lui restait une fatigue habituelle, et elle était obligée à tout instant d'interrompre son travail pour s'asseoir. Un autre mal s'ajouta à la migraine. Le cœur se trouva atteint, des palpitations se déclarèrent et les difficultés de la respiration rendirent la langueur plus pénible encore.

Tel était le mal. Et on n'y pouvait opposer ni remède ni espérance. La médecine avait épuisé ses médicaments et renonçait à de nouveaux essais.—Ne vous fatiguez pas ; évitez tout chagrin, toute contrariété ; l'irritation aggraverait encore la maladie .. C'était depuis longtemps l'unique prescription qu'on sût faire. Anne Rousse ne croyait pas guérir.

Elle avait beaucoup prié, toujours en vain. Cependant sa confiance en Dieu ne l'abandonnait pas. Désormais certaine que les moyens humains ne lui réussiraient pas, elle avait accepté son sort avec un courage que la foi soutenait contre les défaillances de la nature. Elle se livrait en paix à la Providence, elle et sa famille, et ne demandait plus, dans sa prière, la guérison, mais seulement le bonheur des siens.

Le pèlerinage de Lourdes s'organisait à Agen pour le mois d'Avril. Le curé de sa paroisse l'engage à prendre un billet et à aller demander sa guérison aux pieds de la Vierge-Immaculée.—Si faible et si souffrante, répondit-elle, comment arriverais-je à bout de ce long voyage ? Puis, il y a trop à faire en moi. La Sainte Vierge aurait à me changer des pieds à la tête. Elle le pourrait bien, je le sais, mais je n'attends plus rien.

Elle résista. Depuis son enfance, Anne avait fréquenté les Sœurs de la Miséricorde. Ces bonnes religieuses la recevaient toujours avec amitié et avaient maintes fois prié pour sa guérison. Le pèlerinage se trouva retardé jusqu'au 30 mai. Les sœurs pressèrent vivement notre malade d'en profiter et d'aller chercher sa santé à la Fontaine de Lourdes. Elle dit que la Sainte Vierge ne lui permettait pas d'espérer. Elle avait fait le pèlerinage de Verdélais, et en était revenue plus souffrante. Sa décision était bien prise ; elle ne voulait point aller à Lourdes mourir loin de chez elle.

Mais le soir même une attaque de migraine, la plus douloureuse peut-être qui eût rongé sa pauvre tête, la saisit tout-à-coup. Elle était folle de douleur ; il lui semblait mourir.

N'était-ce pas la réponse à ses résistances contre l'invitation que la Sainte Vierge lui adressait par la voix des religieuses ? N'était-ce pas un appel de sa bonté qui voulait la forcer par l'excès de la souffrance à chercher une grâce préparée ?

Haletante et n'en pouvant plus, Anne se disait : Oh ! si Dieu me fait

vivre encore, j'irai à Lourdes, j'irai... ou il ne me reste que de mourir.

La crise s'apaisa enfin. Dès qu'elle fut un peu maîtresse de ses pensées, elle se mit en face de sa situation.

Tout souffrait autour d'elle. La mère, dans un ménage d'ouvriers surtout, est l'âme du bien-être. Elle manquait le plus souvent et ne pouvait presque rien. La vie de son intérieur était triste et comme paralysée.

Deux soucis se faisaient sentir plus cuisants à son cœur. Ses deux jeunes filles grandissent. Mère et chrétienne avant tout, elle voudrait les élever pour la vertu et la piété. C'est son devoir aimé, ce serait sa souveraine joie, elle ne voudrait vivre que pour accomplir cette vocation. Or, souvent il lui est même impossible de supporter la présence de ces chers enfants... Que deviendra leur âme.

Son mari, brave ouvrier marbrier, ne vit que de chagrins. Excellent chrétien autrefois, il a cessé de l'être. Dans les premières années de ces longues épreuves, il conserva son courage ; il priait, il envisageait avec l'espérance chrétienne l'avenir de la famille. Mais ensuite, se voyant comme repoussé de Dieu, il se découragea peu à peu et maintenant, abattu et irrité par la désorganisation du ménage, par les douleurs de sa femme, par la difficulté d'élever à lui seul les enfants, il a tout abandonné, il ne prie pas, ne se confesse plus, ne va point à la messe, il ne travaille qu'avec colère. Cette âme se perd...

Sous l'impression de la crise terrible qu'elle vient de subir, ces pensées habituelles deviennent plus pressantes. Anne se dit :—Je suis mère et épouse ; c'est à moi de sauver ces âmes, et ce n'est pas assez de me résigner. Il faut que je guérisse, il faut que j'aille à Lourdes !

Un sentiment qu'elle n'avait jamais éprouvé à ce degré remplit son cœur : une confiance profonde et ferme. Elle le sent, Marie la guérira.

Elle appelle son mari, et lui dit avec décision qu'elle veut aller à Lourdes et qu'il doit absolument l'accompagner. L'ouvrier s'irrite et laisse éclater l'amertume qui, depuis longtemps, s'accumulait silencieusement dans son cœur.—Elle n'ira pas à Lourdes, il s'y oppose entièrement. Il ne croit pas à cette histoire d'Apparitions ; et d'ailleurs il a certes assez longtemps prié Dieu, il ne priera plus. Qu'ont-ils à faire que de dévorer leur malheur ?

Sa femme parvient à le calmer. Mais il traite de folie un tel voyage en cet état de souffrance. Anne priait en son cœur et parlait de sa voix la plus douce. Elle assure qu'elle retournera guérie.

La grâce l'emporte, le voyage est décidé. Anne demande à partir la veille du pèlerinage d'Agen, pour pouvoir prier plus longuement et avec plus de recueillement et de liberté.

Le 29 mai, ils voyageaient tous deux vers Lourdes. " Oh ! écrit Anne Rousse, qu'il me tardait d'approcher de Celle qui allait mettre fin à mes

maux que rien n'avait pu soulager ! Il était près de neuf heures du soir quand ils arrivèrent en ville. Anne désirait ardemment aller de suite à la Grotte ; il était trop tard. Le roulis du wagon avait fatigué sa tête. La migraine se déclare. Elle s'inquiète, son mari s'assombrit et murmure. Anne recueille toute sa foi et dit d'une voix qui ne veut pas laisser de doute :—Mon ami, confiance ! demain matin je serai guérie !

Or, le lendemain, quand ce fut l'heure de partir, la migraine conservait sa violence et la pauvre malade, lasse et brisée, était travaillée par des vomissements très-pénibles. Dans un effort vaillant, elle se lève et prend le chemin de la Grotte. A sa grande joie et à la surprise du mari, sa marche est facile. Ce qu'elle attend semble commencer.

Ils entrent dans la Chapelle. Ce fut pour la pieuse femme un moment de bonheur ineffable. Son cœur s'ouvre et se dilate doucement. Après le premier instant toute occupé à cette effusion de son âme, elle offre sa prière à la Vierge sainte. Cette prière généreuse montre à quelle grandeur de dévouement la dévotion catholique peut faire monter l'âme d'une femme du peuple. Elle demande de guérir, mais non point pour elle-même ; pour ses deux enfants, afin de pouvoir les élever dans la piété, et les préparer à la vocation que Dieu leur donnera ; pour son mari à qui elle veut être une aide dévouée, non un fardeau, et dont à tout prix l'âme doit revenir à Dieu. Dans cette demande de sa propre guérison, elle s'oubliait elle-même. Et si bien qu'elle mit une mesure aux grâces de la Vierge.—*Guérir, dit-elle, non, je ne veux pas entièrement guérir. Je veux souffrir encore et toujours. Marie, laissez-moi ma migraine, seulement diminuez-la assez pour que je puisse accomplir en souffrant tous mes devoirs d'épouse et de mère. Que je souffre, mais que mes enfants et mon mari ne souffrent point !*

Anne était à genoux sur le bitume. Une messe commence, elle l'entend sans remuer, absorbée dans sa prière et le bonheur que la Vierge verse en son cœur. Une seconde messe est célébrée immédiatement ; elle y assiste dans la même position. Pour la troisième fois un prêtre monte à l'autel et cette femme si débile reste pendant cette messe encore, toujours à genoux, sans lassitude et sans douleur. Elle était là depuis environ deux heures ; pour son âme, ce ne fut que la durée d'un moment.

Je me sentais guérir, disait-elle, et je sentais aussi que la grâce de l'espérance m'était accordée pour mon mari.

En sortant, l'ouvrier était tout changé, son visage et sa voix montraient au dehors l'apaisement de l'âme.—Mais pourquoi donc, dit-il, es-tu restée si longtemps à genoux ? cela doit te faire mal.—Oh ! répondit sa femme, je n'en ai pas ressenti la moindre fatigue... je guéris, mon cher ami, je guéris.—Oh ! mon Dieu, si c'était vrai ! répondit le mari, mais enfin, je ne serai pas venu pour rien ; cette chapelle m'a fait du bien, je me sens plus fort, j'aurai en tout cas plus de patience à supporter notre malheur.

Ils descendaient vers la Grotte en s'entretenant. Là, les joies de la chapelle se renouvelèrent dans le cœur d'Anne Rousse. Elle abandonna son infirmité, sa vie, ses enfants, son mari à la Vierge-Immaculée, la pria d'achever son œuvre. Puis elle but l'eau miraculeuse et en lava son front. Sa prière continuait, quand arrivèrent les pèlerins d'Agen. Elle se leva pour faire place, mais son infirmité resta là... Le corps libre de toute douleur, l'âme pleine de joie et d'assurance, elle revint à Agen. Une de ses premières visites fut pour les Sœurs de la miséricorde, elle leur fit part de son bonheur et de la certitude de son espérance. Les devoirs du ménage furent accomplis quelques temps sans crise, et seulement avec un reste de faiblesse.

Un jour, Anne se présente chez les bonnes filles de Saint-Vincent.—
Mes Sœurs, j'ai la migraine !

Les Religieuses s'attristent.—Vous n'êtes donc point exaucée ?—Oh ! mes Sœurs, exaucée et pleinement exaucée, et je ne puis vous dire mon bonheur.—Mais la migraine !—J'attendais ce signe. La Sainte Vierge m'a donné tout ce que je demandais : je l'ai priée seulement de calmer mon mal assez pour que je puisse vaquer à tous mes devoirs. La migraine a commencé ce matin. Sans Notre-Dame de Lourdes, je serais dans mon lit, agonisante pour plusieurs jours. Et me voilà. Je souffre légèrement, c'est vrai, mais j'ai fait mon ménage, rien n'a manqué à mon mari ni à mes enfants, j'ai pu aller en ville, pour mes affaires et ce qui était plus impossible encore, j'ai pu réciter à genoux mon chapelet tout entier. Je vous dis que je suis sauvée et que c'est un miracle, un grand miracle, j'en suis assurée maintenant : je ne me reconnais pas.

Les bonnes Sœurs de la Miséricorde firent avec Anne une neuvaine d'actions de grâces. Depuis ce temps, toute la famille Rousse vit heureuse de la nouvelle vie que la mère trouva, le 30 mai, à Notre-Dame de Lourdes. Voilà cinq mois qu'elle n'a point dû garder le lit et que ses périodiques douleurs admirablement mitigées, après dix ans de tortures, lui permettent l'accomplissement de ses devoirs de mère, plus chers à cette pieuse femme que l'existence même.

Anne Rousse avait promis un pèlerinage de reconnaissance. Son cœur ne lui en laissa pas attendre l'époque trop éloignée. Elle vint pour l'Assomption avec son mari et une de ses filles. Le marbrier était redevenu chrétien en son âme et dans les habitudes de sa vie, l'espérance lui avait redonné du cœur à l'ouvrage. Il lui restait l'acte le plus nécessaire de sa réconciliation, c'était une dette sacrée ; il la paya à N. D. de Lourdes. Après en avoir été éloigné dix ans par le malheur et la colère, il s'asseyait, le jour de l'Assomption, à la Sainte Table, retrouvait son Dieu dans les joies de la famille que la Vierge lui avait rendues. Sa femme nageait dans le bonheur. Nous passâmes le lendemain une demi-heure avec les trois pèlerins, et nous pouvons dire que nous avons vu des heureux.

M. le curé de Sainte-Foi d'Agen et les Sœurs de la Miséricorde nous ont attesté la réalité des grâces accordées à Mme Anne Rousse.

LE SIEGE DE PARIS ET LA CHARITE CATHOLIQUE.

LE CLERGÉ ET LES RELIGIEUX.

Nous réunissons sous ce titre quelques documents qui constatent le dévouement du Clergé et des Religieux pendant la guerre.... Les esprits les plus prévenus se convaincront ainsi, que sans porter les armes, on peut affronter les dangers les plus sérieux et s'y conduire en brave.

—Lettre de Mgr. l'évêque d'Angers au Supérieur du Grand Séminaire :

“ Nous sommes arrivés à l'un de ces moments solennels dans la vie d'un peuple, où le salut de la patrie exige un effort suprême de tous ses enfants. Jusqu'ici, grâces à Dieu, le clergé s'est montré à la hauteur des circonstances difficiles que nous traversons : il est à son poste, sur les champs de batailles et dans les ambulances, recueillant les blessés sous le feu de l'ennemi, et leur prodiguant, avec les secours de son ministère, toutes les ressources de la charité chrétienne. Mais le devoir a grandi avec le péril : les dévouements ordinaires ne suffisent pas à la situation qui nous est faite par des capitulations désastreuses, et par les prétentions exorbitantes d'un ennemi qui semble vouloir se mettre au ban de la civilisation. Il faut que la nation se lève toute entière, pour repousser loin d'elle la honte et le déshonneur ; or, c'est au clergé à donner l'exemple, autant qu'il est en lui.

“ Sous l'empire d'une législation protectrice des droits et des intérêts de la religion, les Élèves du Sanctuaire ont joui jusqu'à présent du privilège d'exemption militaire. Mais en face de la patrie humiliée et meurtrie, je n'hésite pas à croire que nos braves Séminaristes sont tout prêts à renoncer d'eux-mêmes au bénéfice de la loi, jusqu'à ce que l'étranger soit chassé du territoire français. C'est pourquoi, voulant concilier le respect des saints canons avec le devoir qui incombe à chacun, de contribuer selon ses forces à la défense nationale, je vous charge, monsieur le supérieur, de veiller à l'exécution des mesures que je viens de prendre.

Ceux d'entre les élèves du séminaire qui sont engagés dans les rangs de la cléricature se tiendront à notre disposition, pour servir d'infirmiers dans les corps de troupes régulières ou auxiliaires. Quant aux autres, qui ne trouveraient pas d'empêchement dans l'état de leur santé ou dans la faiblesse de leur complexion, je vous prie de leur faire savoir, de ma part, que je les verrai avec grand plaisir s'engager dans la garde mobile, ou dans la garde nationale mobilisée, ou dans les légions de MM. Catho-

lineau et de Charette. Déjà une trentaine d'entre eux ont devancé mon appel, et je les en félicite. Ou ils tomberont martyrs de la patrie, et ils auront rendu à la religion le plus signalé des services ; ou ils reviendront au Séminaire avec l'auréole du dévouement, et le sacerdoce ne comptera pas de membres plus fortifiés par l'épreuve du sacrifice, ni plus honorés de la confiance des peuples. Et quoi qu'il puisse arriver, nous aurons fait tout ce qui dépendait de nous pour le salut de la France, notre mère à tous.

† CHARLES-ÉMILE, évêque d'Angers."

*
* *

On écrivait de Nantes : Ici chacun fait ce qu'il peut : les femmes travaillent, nos Etablissements religieux soignent les blessés, nos prêtres partent comme aumôniers avec les Volontaires des gardes mobilisées, nos Séminaristes comme infirmiers dans l'ambulance de Nantes, et un grand nombre de Séminaristes, non attachés dans les Ordres, se sont engagés dans l'armée de Charette : " Allez, leur a dit leur évêque, après avoir sauvé votre pays, si vous en revenez, vous n'en ferez plus tard que de meilleurs prêtres."

*
* *

Touchant épisode de l'immigration dans Paris des populations de la banlieue.

Une des portes de Paris était littéralement assiégée par les habitants des campagnes voisines qui allaient se réfugier dans cette ville. Il y avait plus de deux mille voitures de toutes sortes qui avaient passé la nuit dans la plaine de Saint-Denis, attendant, pour entrer, que les ponts-levis fussent baissés.

" A six heures du matin, chacun reprend sa place dans la file, et une fois dans Paris, on voit la scène touchante que voici :

" Un vieux prêtre, assis dans une charrette, prodigue des soins à un pauvre vieillard couché à côté de lui sur un matelas.

" Un habitant, conduisant une voiture remplie de pommes de terre, l'interpelle avec respect :

"—Comment ! vous voilà, Monsieur le Curé ?

"—Tous mes paroissiens sont partis, je tâche de les rattraper.

"—Et vous avez amené le père Gervais, le paralytique ? reprend l'habitant d'un air étonné.

"—Fallait-il l'abandonner ? répond simplement le bon Curé."

*
* *

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

" Il est convenu dans un certain monde, dit un journal de Paris, le *Figaro*, qu'il faut chasser les Frères des Ecoles pour en extirper l'igno-

rance, et y mettre à leurs places des Instituteurs laïques pour faire progresser l'instruction.

“ Les chiffres vont répondre.

“ On sait qu'à Paris, il y a à peu près le même nombre d'élèves dans chaque genre d'écoles, 40,000 chez les *Laïques* et 41,000 chez les *Frères*.

“ Or, dans les concours annuels entre les élèves de toutes les écoles pour les bourses aux écoles Turgot et Chaptal, depuis 1848 jusqu'en 1870, sur 767 bourses accordées, 654 ont été obtenues par les Elèves des Frères, 113 par ceux des Instituteurs Laïques.

“ On a dit, il est vrai, des Frères, ce qu'on a dit également des collèges de Paris qui avaient le plus de prix au concours général, qu'ils *chauffaient* leurs élèves privilégiés pour les bourses. L'Académie, pour s'assurer si ce grief était fondé, a établi en 1869 de nouveaux examens après lesquels est délivré un *certificat d'études* à tous les élèves méritants. En 1869, les élèves des Frères ont obtenu 274 certificats, ceux des Instituteurs Laïques 175. En 1870, les premiers en ont obtenu 461, les seconds 231.

Si l'on ajoute que l'enseignement des Frères ne coûte que 539,000 francs pour 548 maîtres, tandis que l'enseignement laïque coûte 966,000 francs pour 337 maîtres, on comprend l'avantage financier et pédagogique qu'il y a à satisfaire d'urgence. Ainsi chaque Frère coûte à Paris 985 francs ; et chaque maître laïque coûte 2866 francs, ou en piastre chaque frère coûte \$90.83 et chaque maître laïque \$280.66.

Les Frères des écoles chrétiennes et les morts sous la neige.

Après la bataille de Champigny et de Noisy, une suspension d'armes fut réglée sur le plateau de Villiers, entre M. de la Grangerie et un capitaine Wurtembourgeois pour procéder à l'enterrement des morts, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

Le convoi, garni des Frères des Ecoles Chrétiennes aux sombres costumes, avec les fourgons chargés de pioches et les sacs de chaux vive, traverse la route qui mène de Vincennes à Champigny. La neige était tombée en abondance pendant la nuit, une neige sèche et fine qui se glissait partout, garnissait tous les coins noirs, élargissait l'horizon et aveuglait le regard.

Arrivé à la Fourche, le capitaine Sarvey disposait ses escouades pour l'enlèvement des derniers cadavres ; on déblaya les fosses comblées par la neige de la nuit, et on reprit courageusement l'œuvre interrompue de deux premiers jours. Les morts commencèrent bientôt à arriver par charretées. On procéda à la vérification des numéros matricules à défaut

d'indications plus précises ; chaque rangée, aussitôt après avoir été reconnue, allait prendre sa place à côté des autres.

Ce pâle linzeul qui recouvrait le sol, ces arbres décharnés qui étendaient leurs bras vers le ciel, ces trous béants où les cadavres roidis et blêmes dormaient de l'éternel sommeil sur un lit de chaux—neige sur neige,—ces ombres noires qui se profilaient violemment sur le fond blanc, tout dans cette nature et dans ce mouvement concourait à une mise en scène extraordinaire, impossible à oublier pour le petit nombre de ceux qui l'ont vue.

Les Frères poursuivaient en silence leur triste mission ; ces Fossoyeurs chrétiens et résignés avaient quelque chose de surnaturel. Les officiers Prussiens eux-mêmes s'en montrèrent frappés : “ — Nous n'avons rien vu jusqu'ici de pareil ! disait l'un d'eux.

“ — A l'exception des Sœurs Grises, reprit un de ses collègues.”

“ — C'est vrai ; voilà d'admirables exemples pour notre population allemande démoralisée.”

On avait beau se hâter, il restait encore des cadavres au bord des fossés ; cinq heures approchaient, les pelles retentissaient sur la terre avec un bruit sourd, la fatigue des Frères devenait extrême.

Il fallait encore un vigoureux effort, on le donna. Les fourgons rentrèrent un à un et se rangèrent le long de la route, le sol fut nivelé, les Frères rentrèrent leurs outils, baissèrent leurs manches retroussées depuis le matin, reprirent leur sombre chapeau, rejetèrent leur sacs sur leurs épaules et remontèrent un à un, lentement, dans les voitures profondes.

Une bénédiction suprême tomba sur ces déplorables, humbles et héroïques victimes de la guerre.

On dit que nous sommes dans un siècle sans foi : les deux tiers de ces pauvres gens portaient des scapulaires et des médailles.

—“ LES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES, dit l'*Opinion Nationale*, venus mercredi et vendredi soir sur le champ de bataille, au nombre d'une centaine, ont vaillamment aidé à relever et à transporter les blessés ; ils se sont employés avec beaucoup d'ordre. J'ai remarqué un frère à cheveux blancs qui, modestement et simplement, faisait de la besogne comme quatrè ; on relayait pour le transport des brancards ; lui, infatigable, allait jusqu'au bout. Et cependant, malgré les drapeaux de l'Intercoloniale, il fallait franchir à découvert sous le feu un assez long espace. “ Voilà un bel et bon exemple ! ces choses là ne se louent pas, on les raconte ; cela suffit.”

On lit dans le *Soir* : C'est un devoir pour nous de rendre justice au zèle des religieuses pour nos malades, et particulièrement au courageux dévouement avec lequel les Frères des Ecoles Chrétiennes vont ramasser les blessés jusque sous les balles ennemies, rivalisant de stoïcisme avec le personnel admirable des médecins et des volontaires des ambulances.

“ Un des grands sujets de conversation parmi les soldats, c'est la conduite des frères. Ces hommes noirs, qui, calmes, stoïques, marchent au milieu des balles, portant les blessés, remplissent nos soldats d'admiration. Il faut dire que ces deux cents frères ont donné l'exemple d'un courage réel. Plus de dix fois nos généraux ont dû les forcer à attendre que la fusillade fut finie, pour aller relever les blessés.

“ Ainsi l'Institut des frères a fourni deux cents infirmiers dont la robe noire se montre partout au mépris du danger. Rendons hommage à leur bravoure. ”

La presse, du reste, ajoute une petite Revue, est unanime à faire l'éloge des bons Frères, qui se vangent si noblement des injures et qui opposent au cri de la haine le spectacle de leur charité.

Un Episode de la prise de Drancy.

“ A un certain moment de l'action, la fusillade paraissait suspendue de part et d'autre ; une longue file de Frères brancardiers se porta en avant, sous la protection du drapeau de Genève. Aussitôt les Prussiens ouvrent le feu, et comme au Bourget, tirent sur les ambulances. Ce jour là encore, le mot d'ordre de l'ennemi était *trahison*. Le Frère qui dirigeait l'escouade, homme de cœur et de résolution, renvoie son monde et, malgré l'accueil fait à son drapeau, continue sa marche jusqu'aux lignes ennemies. Dès qu'il est à portée de voix, il fait à ces barbares les reproches les plus vifs sur leur infâme conduite, ajoutant qu'ils déshonoraient leur cause en méprisant ainsi les traités les plus sacrés. Ceux-ci de balbutier des excuses : “ Nous voulions simplement tirer en l'air, nous sommes pleins de respect pour vos ambulances, pleins d'égards pour vos blessés, etc.” L'intrépide Frère, après avoir déchargé son indignation, part aussitôt pour rejoindre les siens sans écouter la réplique.

LES BRETONS.

“ L'aumônier du bataillon d'Ile et Vilaine accompagnait ses intrépides mobiles pendant l'engagement de Châtillon, et, tout en ramassant et consolant les blessés, n'épargnait aux combattants ni les encouragements, ni les conseils, ni les indications. On eût dit un officier de plus, moins les armes.

“ Cette bravoure est en quelque sorte traditionnelle chez les prêtres bre-

tons, et nous rappelle ce curé de Maine et Loire qui, pendant la bataille de Chollet, chargeait les fusils de ceux qui tombaient et les passait à ceux qui restaient debout.

“—Eh bien ! l'abbé, lui dit d'Elbée, et les canons de l'Eglise ?”

“—Monsieur le Marquis, répond le vaillant curé, les canons de l'Eglise nous défendent de tirer, mais non pas de charger.”

—La *Liberté* ajoute un épisode navrant de la bataille du 29 novembre : “Un prêtre que l'on retrouve toujours aux postes les plus périlleux, s'occupait à panser un blessé en avant de Créteil, pendant l'attaque de Montmédy. Tout à coup un obus enlève la tête de l'infortuné soldat, et du même coup meurtrit la main du charitable prêtre qui l'assistait.”

—Les aumôniers bretons, raconte une Revue, ne se contentent pas de relever les blessés sur le champ de bataille, ils accompagnent leurs jeunes gens au feu, les encouragent à faire leur devoir.

“M. l'abbé du Marhallac, qui a relevé le capitaine de Goësbriand, (le frère de Mgr. de Burlington,) a eu son chapeau transpercé par une balle et sa soutane trouée de six coups de feu.

“M. du Marhallac appartient à une illustre famille bretonne. Après avoir occupé une position éminente dans la magistrature, il entra au Séminaire et embrassa l'état ecclésiastique.

—On lit dans la *France* : “Appelé à visiter à l'ambulance du Louvre un malade à qui on avait pratiqué la veille une grave opération, j'ai pu voir avec quelle remarquable intelligence et avec quelle sollicitude le service est organisé. Ce sont les Sœurs de l'Espérance qui font le service d'infirmières, et qui là, comme partout où elles passent, en ces temps de misères profondes, éclairent la nuit sombre d'un rayon doux comme leur nom.

“J'ai surtout été touché des tendres soins que ces braves mobiles bretons se prodiguent les uns aux autres ; de l'ordre parfait qui règne dans les salles et de cet air de famille qu'on y respire. J'ai vu entre autres, deux mobiles du Morbihan qui visitaient un de leurs camarades gravement malade, et je n'oublierai jamais avec quelle émotion, quels regards humides de larmes ils se consolait, et recevaient ses dernières recommandations pour ceux qu'il a laissés au pays et qu'il ne doit plus revoir. Malgré moi, je me rappelais les vers de mon pauvre Brizeux, le poète des genêts et de la lande embaumée, un Breton, lui aussi, qui ne voulait pas mourir à Paris :

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
L'église où tout enfant, d'une voix douce et claire,
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère ;
Et la petite école, où traînant chaque pas
Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas !

Car une fois perdu parmi ces capitales,
Cet immense Paris aux tourmentes fatales,
Repos, douce gaité, tout s'y vient engloutir,
Et vous le maudissez sans en pouvoir sortir.

J'ai reconnu là les enfants de la vieille Bretagne, patrie des cœurs chrétiens, des cœurs vaillants, des courages indomptés, patrie de du Guesclin et de du Guay-Trouin, "terre de granit recouverte de genêts," et j'ai compris comment ces héros de vingt ans combattirent et tombèrent à Châtillon, sous les balles prussiennes, au cri de la vieille devise bretonne, de la devise de Trochu le vaillant : "Avec l'aide de Dieu, pour la patrie."

Quatre lignes du Comte de Quatrebarbes.

"J'ai dans ce moment un neveu tué et deux autres grièvement blessés ; ONZE sont sur le champ de bataille ; DEUX sont morts pour la Papauté. Que Dieu bénisse ces chers enfants et les récompense de leur admirable dévouement !"

Cela vaut mieux que tous les éloges.

Admirable trait de devouement d'un medecin.

"A l'ambulance du Grand-Hôtel, un blessé venait de tomber en syncope à la suite d'une hémorragie. Ne le voyant pas revenir à lui, le chirurgien, M. Maurice Reynaud, qui l'assistait n'hésite pas. Il ouvre sa propre veine, se tire du sang et le transfuse dans la veine du mourant, qui reprend ses forces.

Cette action du Docteur est aussi belle que l'action du soldat au feu, et sa blessure est aussi noble. De tels faits ajoutent à la profonde reconnaissance que Paris doit au corps médical.

— "Une petite caravane, composée de quinze hommes environ, conduite par M. l'abbé Valée, vicaire de Meudon, s'était rendue dans la plaine de Trivaux, pour donner la sépulture aux français tués. Lorsque ces braves gens arrivèrent sur le chemin de Trivaux à Villebon, une vive fusillade, partant de plusieurs points de la forêt à la fois, les met en complète déroute.

"L'abbé Valée, se dévouant au salut de tous, s'élance au milieu du chemin, en agitant d'une main fébrile le drapeau des ambulances.

"Les feux cessèrent, et un officier prussien s'avance à cheval et demande à M. l'abbé ce qu'il faisait dans le bois.

"Nous venons, répond le prêtre, pour enterrer nos morts."

"Cette besogne, réplique durement l'officier, nous regarde ; retirez-vous et promptement, il n'est que temps."

"En se remettant en route, la pieuse caravane s'aperçut qu'un homme manquait.

Messe de Noël.

Lettre d'un volontaire de marche, pendant qu'il était aux avant-postes de Vitry : "Je me rappellerai toute ma vie la nuit de Noël, nuit vrai-

ment solennelle, passée en grande garde en avant de Vitry. Il gélait à 10 degrés Rhéaumur, le vin même se congelait dans nos bidons ; mais nous n'y pensions guère ; nous étions tout au devoir militaire, avec l'âme inondée de souvenirs, des émotions, des graves pensées que réveille le jour de Noël passé loin de ceux qu'on chérit et de la patrie en deuil !

“ En descendant de notre grand'garde de 24 heures, nous avons eu la messe dite par le P. Ch. Perraud qui nous suit et partage toutes nos fatigues comme aumônier. Pauvre petite église de Vitry ! pauvre village abandonné ! Les fidèles de la paroisse étaient remplacés par des mobiles et des gardes nationaux. La messe était servie par deux gardes en capote grise et en ceinturon. Le Noël d'Adam et l'*Adeste fideles* ont été chantés dans le chœur par des gardes nationaux. Ce n'était pas la messe militaire que j'ai entendue souvent. C'était la messe des patriotes. On était sérieux, recueilli, soumis aux décrets sévères de Dieu ; on priaït pour la France.

Traité de dévouement.

Quarante-sept Sœurs de charité avaient été envoyées au grand Hôpital de Bicêtre (à Paris) pour soigner les varioleux qui y étaient hospitalisés. Onze ! succombèrent au hideux fléau. On en demanda onze pour les remplacer. Il s'en présenta immédiatement trente deux ! et l'on dû tirer au sort.

Testament d'un Zouave Pontifical Breton.

Pour la plus grande gloire de Dieu, à l'honneur du corps des zouaves pontificaux qui compte tant de nobles cœurs, d'âmes privilégiées, nous transcrivons le testament trouvé dans les papiers d'un Capitaine qui, après avoir donné dix ans de vie à la défense de l'Eglise, a versé son sang pour la France, dans les combats sous les murs du Mans.

La vie de ce vaillant soldat de l'Eglise peut se résumer en trois mots : *Bravoure, abnégation, humilité.*

“ *In nomine Patris, et filii et Spiritus Sancti. Amen.*

“ Moi, M. de B., après y avoir longtemps réfléchi, et en présence de ma madone de *Vico varo*, en qui j'ai toute ma confiance, je déclare que je désire toujours être soumis à la sainte volonté de Dieu.

“ Je veux 1o. que toutes les Indulgences que je pourrai gagner soient appliquées aux âmes du Purgatoire.—2o. Que tous les mérites que je pourrai avoir leur soient également appliqués.—3o. Que toutes les prières, ou messes que l'on pourra faire dire pour moi, avant ou après ma mort, servent aussi à leur soulagement.

“ Espérant de la bonté divine que ces âmes, pour lesquelles je me dévoue complètement, me serviront à leur tour de médiatrices auprès de Dieu et de sa sainte Mère, pour m'épargner les longues souffrances que m'auront méritées mes péchés, je désire néanmoins que ceux qui ouvriront ce papier, après ma mort, fassent célébrer toutes les messes qu'ils auraient fait dire sans cela.

“ En foi de quoi je signe ce papier après en avoir donné connaissance à mon confesseur seul.

“ Fait à Frascati, à la suite de mes réflexions, lors de la mort de Madame de Charette, ce 27 janvier 1865.”

NOTICE SUR LE DIOCESE DE CHATHAM, N. B.,

ET

SUR L'INSTITUT DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST. JOSEPH.

Nous nous faisons un bonheur de publier dans l'*Echo* la Notice suivante, adressée au Rév. Messire J. Toupin, prêtre de St. Sulpice, par la Révérende Sœur Davignon, fondatrice et supérieure de l'Hôtel-Dieu de Chatham. Ce petit aperçu sur le diocèse de Chatham en général, et en particulier sur les deux fondations établies par les Sœurs Hospitalières de Montréal, à Tracadie et à Chatham, et auxquelles M. l'abbé Toupin n'a pas été tout à fait étranger, mérite d'être conservé et ne manquera pas certainement d'intéresser nos lecteurs.

Le Diocèse de Chatham comprend la partie septentrionale du Nouveau-Brunswick, qui fut détachée du Diocèse de St. Jean en 1860. A cette époque, on n'y comptait que sept prêtres pour la desserte de plus de trente Missions. Ce nombre est aujourd'hui augmenté de deux tiers, grâce au zèle de Mgr. J. Rogers.

Mgr. Jacques Rogers est né à Mount-Charles, Co. Donegal, Prov. d'Ulster, en Irlande, le 2 juillet 1826. Ses parents émigrèrent à la Nouvelle-Ecosse, lorsqu'il n'avait que cinq ans. (1)

A la fin de son cours théologique au Grand Séminaire de Montréal il fut ordonné prêtre par Mgr. Walsh, à Halifax, le 2 juillet 1851. Neuf ans après, Mgr. l'Archevêque Connolly, le consacra premier Evêque du nouveau Diocèse de Chatham, le 15 août 1860, à Charlottetown, en même temps que Mgr. McIntyre, fut sacré Evêque de cette dernière ville. (*Ile du Prince Edouard.*)

Le 22 du même mois, Mgr. Rogers fut installé dans la Cathédrale de son pauvre Diocèse. C'était tout simplement la modeste église paroissiale, construite en bois, ainsi que le petit presbytère qui devint à son tour, le palais épiscopal. Celui-ci est une bâtisse de 36 pieds de longueur sur 25 de largeur. Le premier soin de Sa Grandeur fut de visiter le vaste Diocèse confié à ses soins, de s'informer des besoins de chaque localité et de réformer les abus qui avaient pu s'introduire parmi ses ouailles.

Outre quelques tribus de sauvages Malécites et Micmacs, les catholiques de cette contrée sont au nombre d'environ 35,000, d'origine Acadienne et Irlandaise, et forment en grande partie la classe ouvrière.

(1) Cette notice n'est point une biographie de Mgr. de Chatham, ni un exposé des œuvres qu'il a entreprises pour le bien de son diocèse; elle ne contient que quelques mots propres à faire apprécier la générosité du zélé Prélat.—NOTE DE L'EDITEUR.

On compte ici à peu près 20,000 protestants, Anglais et Ecossais de nation, appartenant aux différentes sectes séparées de l'Eglise. Ils possèdent quatre chapelles, dans la seule petite ville de Chatham, et autant à New-Castle, de l'autre côté du fleuve Miramichi à 3 milles de distance. Les catholiques n'avaient là pour chapelle que la maison d'école où le Missionnaire allait célébrer le Saint-Sacrifice de la Messe de temps à autre. Mgr. Rogers y fit bientôt jeter les fondations d'une église dont les travaux interrompus, durant un certain nombre d'années, ont été repris, en 1870, avec une nouvelle activité.

Il serait trop long de raconter les peines incroyables, que ce digne Pasteur se donna pour procurer les secours de notre sainte religion, à une multitude d'âmes qui en étaient si souvent privées. Il fit construire des églises dans plusieurs missions, y ouvrit des écoles pour l'éducation de la jeunesse, et fonda des couvents dans les villages plus considérables.

Vu le petit nombre de ses prêtres, Monseigneur dut se charger particulièrement de la desserte de plusieurs missions, ce qui l'obligea de voyager bien souvent, jour et nuit, comme un simple missionnaire. Que de fois, pendant ses longues et pénibles courses, Sa Grandeur n'a-t-elle pas songé aux moyens de multiplier les ouvriers évangéliques, dans ces régions où se rencontraient tant de cœurs avides de la parole du salut, et si bien disposés à la recevoir ! Mais les moments de la Providence n'étaient pas encore venus, et Monseigneur a dû semer dans les larmes ce qu'il commence déjà de moissonner dans la joie de son cœur.

On ne peut se faire une juste idée des fatigues et des travaux des Missionnaires dans cette partie du Nouveau-Brunswick, avant l'arrivée de notre digne Evêque. Bien que leur nombre soit considérablement augmenté depuis, il leur est ordinaire de parcourir de 30, 40 milles et plus, en toute saison, pour assister un malade ou pour célébrer la Sainte-Messe, tantôt dans une mission, tantôt dans une autre. Et que de fois, en certains lieux, le pauvre prêtre est-il obligé de conférer le Baptême, à l'issue du Saint-Sacrifice, et de confesser ensuite jusqu'à une heure avancée de l'après midi ; après quoi, il peut à la hâte, prendre sa frugale réfection (consistant parfois de pain et de melasse ou autres mets aussi splendides) pour se remettre au confessionnal jusqu'à dix, onze heures, et quelquefois jusqu'à minuit.

Nous avons eu l'honneur de soigner, l'hiver dernier, le premier prêtre natif du Nouveau-Brunswick. Epuisé par les travaux non interrompus des six missions dont il était chargé, il venait se reposer de ses fatigues à l'Hôtel-Dieu. Comme nous plaignions un peu sa position, il nous répliqua vivement : " Non, non, Mes Sœurs ne me plaignez pas, je ne fais rien auprès de ce que font tant d'autres " ! Puis, nous racontant la touchante histoire d'un missionnaire qui mourut martyr de la charité et du

dévouement, il ajouta : “ Voilà ce qui s'appelle faire quelque chose pour Dieu. ”

Il y a quelque temps, l'un de ces Révérends Messieurs fut appelé pour administrer les derniers sacrements à une vieille sauvagesse de la paroisse de Bartiboguc. Les alentours de la cabane, éloignée du chemin public, étaient tellement encombrés de neige que le bon Père ne savait comment y parvenir. Alors trois Indiens s'offrirent pour le traîner. L'un d'eux se plaça en avant du traîneau qu'il tirait au moyen d'une corde, tandis que les autres le poussaient. De cette sorte ils arrivèrent auprès de la malade, couchée sur la terre et enveloppée d'un lambeau de couverture. A côté d'elle, on avait placé un morceau de bois, en guise d'autel et une chandelle fichée sur une bouteille. Tout cet appareil était le trône où devait reposer le Roi des rois, avant que de se faire le Viatique de la pauvre enfant des bois.

Puisque nous sommes à parler des Sauvages, nous nous permettrons d'en dire encore quelque chose en passant. Ceux dont nous parlons sont remarquables par leur esprit de foi et leur attachement à notre sainte Religion. Quelqu'un d'entr'eux est-il malade, les autres se mettent en mouvement pour lui procurer les Sacrements, et sitôt que le Prêtre arrive au campement, tous le suivent jusqu'à l'entrée de la cabane du malade.

Les habitations des Indiens du Nouveau-Brunswick sont comme ailleurs, semblables pour la forme, aux Wigwams ou cabanes d'écorces décrites dans les Relations des premiers Missionnaires du Canada. Nous avons eu occasion de les visiter, lors de notre arrivée à Chatham. La vue de ces pauvres Sauvages, hommes, femmes, enfants, assis nonchalamment par terre et *fumant la pipe*, nous reporta tout naturellement à l'époque où nos premières Mères arrivèrent de France en Canada, pour fonder l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Plus de deux siècles se sont écoulés depuis ce temps-là, et nos Indiens ont conservé leurs habitudes de vie nomade, tout en perdant leur férocité sous la douce influence du Christianisme. Ils chantent et dansent encore, au son monotone du *Bouchecajou*, (espèce de tambour en écorce), non plus toutefois devant les crânes dépouillés de leurs prisonniers, mais autour d'un certain nombre de petites cuvettes, remplies d'une épaisse bouillie ou ragoût, composé de farine, d'eau, de melasse et d'huile d'esturgeon.

C'est le prix de la danse, et le sauvage fortuné qui l'emporte se fait un honneur d'en régaler tous les danseurs. Entre autres coutumes sauvages, ils conservent celle de décharger leurs fusils au-dessus de leurs wigwams, lorsqu'il y meurt quelqu'un et de faire retentir, autour du cadavre, leurs chants de guerre, entremêlés de pieux cantiques.

Voilà une trop longue digression de notre sujet ; nous nous hâtons de le reprendre.

Le principal objet de la sollicitude de Mgr. Rogers au retour de sa première visite pastorale, fut de procurer à la jeunesse, l'avantage d'une éducation religieuse, si nécessaire dans un pays mixte pour affermir dans la foi les générations qui en sont l'espoir.

Pour parvenir à son but, ce digne Pasteur établit les Catéchismes du Dimanche, fit ouvrir des écoles gratuites, afin de former, au plus tôt, de bons maîtres pour les enfants, *objets constants de sa prédilection*.

Préoccupé du grand dessein de former ensuite de bons prêtres, pour tant de paroisses qui en étaient privées, Mgr. conçut le projet d'un Collège et d'un Séminaire pour sa Ville Episcopale. Malgré toutes les difficultés d'une telle entreprise, il ne balança pas longtemps et se confiant en la Providence, son refuge ordinaire, il parvint à réunir quelques jeunes ecclésiastiques dans sa propre résidence. Tout en étudiant sous la direction de Sa Grandeur, ils instruisaient, à leur tour, une centaine d'élèves dont quelques-uns firent bientôt partie de ce Séminaire naissant, qui déjà a fourni plusieurs prêtres au Diocèse. Ces Messieurs vont finir leurs Etudes théologiques au Grand Séminaire de St. Sulpice de Montréal, avant leur ordination.

Cependant la maison dont nous avons parlé ne suffisant plus, pour le nombre toujours croissant des Etudiants, Mgr. se proposa de bâtir l'Evêché actuel, lequel sert aussi de Séminaire et de Collège, en attendant que l'on ait les moyens de faire construire une Eglise Cathédrale. L'intention de Sa Grandeur est de convertir alors la vieille Eglise en un Collège, et de donner pour résidence aux professeurs l'ancien Evêché.

La nouvelle construction fut commencée et achevée en l'année 1862 ; les Etudiants y entrèrent le jour de la fête de St. Michel qui fut choisi pour leur patron.

Voilà, une faible idée du bien qu'opère dans ce pays le zèle de notre vénérable Evêque, sans autre ressource que sa confiance inébranlable en la Divine Providence qui, certes, ne lui fait pas défaut, disposant si bien les cœurs de ses Diocésains qu'ils sacrifient avec joie leur temps, leurs forces et leurs petits moyens pécuniaires pour aider leur bien-aimé Pasteur. Une personne de confiance nous disait dernièrement : " Je ne crois pas qu'il y ait à Chatham un seul catholique, qui ne soit prêt à retrancher quelque chose de sa table afin de pouvoir offrir sa petite contribution à Monseigneur." Belle preuve de l'affection filiale et du dévouement de ce bon peuple envers son Evêque ! Il faut le dire, en passant, il serait difficile de rencontrer une foi plus vive, une piété plus sincère ni des mœurs plus pures, que parmi nos bons catholiques du Nouveau Brunswick. Ils poussent jusqu'à la vénération l'estime et le respect pour le clergé et pour l'état religieux. Que de fois ces braves gens nous ont couvertes de confusion en se jetant à genoux, comme des enfants, pour solliciter avec *importunité* la bénédiction des religieuses !

Que dire de leur respect pour notre vénérable Prélat ! Toutefois, il cède encore à l'amour et à la confiance qu'ils ont pour lui, et dont ils sont bien payés de retour ; car Monseigneur connaît et chérit ses ouailles comme un Père et un vrai Pasteur.

Laissant de côté une foule de détails intéressants sur ce Diocèse en général, nous raconterons simplement les faits qui se rattachent aux deux fondations de notre Institut de St. Joseph qui y sont établies depuis l'année 1868.

Lors de sa première visite pastorale, en 1860, Mgr. Rogers eut occasion de voir en détail le Lazaret des Lépreux, à Tracadie, et fut extrêmement touché du triste spectacle que lui offrit cette portion infortunée de son troupeau.

Relégués d'abord dans l'île de Sheldrake, située un peu au-dessous de Chatham, les Lépreux retournèrent ensuite à Tracadie, leur pays natal, sur la demande que firent, au gouvernement, quelques membres du clergé et autres personnes de considération, touchées de pitié, à la vue de tant de misère et d'abandon.

On leur bâtit un hôpital, à peu de distance de l'église de Tracadie, et on les y enferma, leur défendant toute communication au dehors, excepté avec le médecin chargé de les visiter, et le Rév. Mr. Gauvreau, curé de Tracadie, qui, pendant 15 ans, leur a prodigué, seul, les soins de son infatigable charité, en qualité de chapelain.

Ils avaient aussi à leur disposition, un cuisinier et une blanchisseuse.

Malgré tout ce que l'on put faire pour adoucir leur position, ces malheureux, au nombre de 20 à 30, arrachés à leurs familles, couverts de plaies infectes et si souvent abandonnés à eux-mêmes, avec la triste perspective de ne sortir de cette espèce de prison, que par une mort encore plus triste, se livraient quelquefois à des accès de fureur et de désespoir qui réclamaient toute la prudence et la charité du vénérable Chapelain pour les apaiser. Encore ne pouvait-il les visiter aussi souvent qu'il l'eût désiré, étant chargé de la desserte de plusieurs paroisses. C'est ce qui le faisait gémir depuis longtemps, et demander dans ses prières journalières qu'il plut à Dieu de lui envoyer du secours. Il exposa sa pénible situation à Mgr. Rogers qui y compatit vivement, et songea dès lors à lui procurer des Sœurs de Charité ; mais ses devoirs multipliés d'une part, et de l'autre, la nécessité de l'intervention du gouvernement civil dans cette affaire, en retardèrent l'exécution de plusieurs années. A son départ pour Rome, en 1866, Sa Grandeur confia la poursuite de ce projet au Rév. Mr. Paquette, son Grand Vicaire. Celui-ci, après plusieurs demandes infructueuses dans différentes Communautés, s'adressa à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux de nos Sœurs (1) furent aussitôt déléguées pour aller prendre connaissance de l'Hôpital des Lépreux de Tracadie.

(1) La Rév. Sœur Pagé, supérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal et la Rév. Sœur Davignon, supérieure actuelle de l'Hôtel-Dieu de Chatham. (*Note de l'Ed.*)

Le rapport qu'elles firent à leur retour, loin d'effrayer les esprits, ne fit qu'enflammer le courage des Religieuses. Déjà la fondation paraissait résolue, lorsque mille difficultés surgirent et la retardèrent de plusieurs mois.

Mgr Rogers, arrivant de Rome sur ces entrefaites, hésita lui-même s'il devait établir des Religieuses cloîtrées dans un village aussi pauvre et aussi isolé que Tracadie, sans assurance d'y être maintenues par le gouvernement. Enfin, ne voulant pas priver plus longtemps les pauvres Lépreux de leurs Hospitalières, ce digne Pasteur fit triompher la charité sans préjudice de la prudence, en offrant à notre Communauté, une seconde fondation dans sa ville Episcopale, afin que si jamais la maison de Tracadie venait à tomber, les Religieuses trouvassent un asile sûr dans celle de Chatham que Sa Grandeur s'engageait à maintenir.

Les choses étant ainsi conclues, six des Sœurs Hospitalières de Montréal furent envoyées pour commencer la fondation de Tracadie.(1) Elles s'embarquèrent le 12 septembre 1868, et essayèrent sur mer une tempête si violente que le capitaine avoua n'en avoir pas vue de semblable depuis dix ans. Il semblait que l'ennemi de tout bien voulut empêcher celui que l'on désirait faire dans cette pénible mission.

Nos Sœurs furent reçues à Tracadie par tout le peuple, et surtout par les Lépreux avec des transports de joie et de reconnaissance qu'il serait difficile d'exprimer. Les uns pleuraient de bonheur ou levaient les mains au ciel, en signes d'actions de grâce ; les autres tombaient à genoux pour solliciter la bénédiction de celles qu'ils appelaient *les saintes sœurs*. Beaucoup de ces braves gens n'ayant jamais vu le costume religieux se figuraient que nos Sœurs étaient des êtres d'une nature différente de la leur, et quasi des anges descendus du ciel tout exprès pour les soigner et les consoler. En peu de temps, l'Hôpital changea de face ; ces hommes que le malheur avait exaspérés au point que les autorités civiles ne pouvaient entrer dans le Lazaret, sans être armés, devinrent, sous l'influence de la charité, doux et traitables comme des agneaux. Les tristes grilles de fer furent enlevées des ouvertures, les salles réparées et nettoyées, et les Lépreux, loin de chercher à s'enfuir comme auparavant, s'attachèrent tellement à leur pauvre demeure qu'un médecin de Chatham, chargé de les visiter, eut beaucoup de peine à renvoyer dans leurs familles deux d'entre eux en qui il ne reconnut aucun symptôme de lèpre.

Quelques-uns cependant se raidirent contre la nouvelle discipline qu'on leur imposait, pour la bonne administration de l'hôpital et menacèrent leurs *saintes sœurs* ; enfin tous furent gagnés et depuis ce temps-là, nos sœurs continuent paisiblement leurs services auprès de ces pauvres déshérités de la terre, mais chéris de Celui qui, pour notre amour, s'est rendu semblable à un lépreux, un jour de sa douloureuse et sanglante Passion.

(1) La Sr. Pagé, supérieure, Sr. Quesnel, Sr. Reed, Sr. St. Jean de Gotão, Sr. Brault. (Note de l'Ed.)

Au dehors, cependant, l'ennemi commun n'a cessé, pendant longtemps, de susciter à nos Sœurs de Tracadie, des adversaires puissants, qui essayèrent de ruiner leur œuvre en représentant notre Institution sous les plus noires couleurs, aux yeux du gouvernement : mais elles furent justifiées de ces calomnies, même par des protestants qui prirent si énergiquement leur défense, que les accusations écrites contre elles furent jetées au feu, sans plus de considération.

Durant l'automne de cette même année, 1858, Mgr. Rogers fit un voyage à Montréal afin de prendre les mesures nécessaires pour fonder une maison de notre Institut [à Chatham, ainsi qu'il avait été décidé quelques temps auparavant.

Sa Grandeur aurait désiré que nos Sœurs se chargeassent de l'éducation des jeunes filles, outre le soin des malades, à raison de la pauvreté de la ville de Chatham qui ne pouvait guère soutenir deux Communautés. Mais ses vues ne furent pas remplies à cette époque, et les choses s'arrangèrent de telle sorte que cette branche de l'enseignement devait être confiée aux Sœurs de la Congrégation de Notre Dame qui devaient, par conséquent, s'établir à Chatham, l'été dernier. Cependant la Providence en ordonna autrement et les premiers désirs de notre Evêque ont été réalisés cette année 1871. Les Sœurs de la Congrégation l'ayant prié d'agréer qu'elles se démissent de leur engagement, nous avons consenti, de notre côté, à nous charger de l'éducation pour quelques années, c'est-à-dire, aussi longtemps que cette œuvre, au lieu d'être nuisible à celle qui est essentielle à notre Institut, l'hospitalité, contribuera au contraire à la soutenir et à la développer.

A son retour de Montréal, Mgr. s'occupa sérieusement des moyens à prendre pour loger convenablement les deux Communautés, ce qui n'était pas aisé après les dépenses énormes qu'avait entraînées la construction de l'Evêché, et l'achat des terrains nécessaires pour cela. Ce fut le jour de la fête de Notre Dame de Lorette, qu'après avoir longtemps réfléchi, Sa Grandeur conçut et arrêta le projet de bâtir les deux couvents, l'Hôtel-Dieu et la Congrégation, sur la hauteur qui limite les terrains appartenant à l'Evêché. Ce coteau est un site magnifique d'où la vue domine sur la ville de Chatham et les environs. Il est très-convenable à nos Institutions, étant assez solitaire quoique peu éloigné de la ville.

En attendant la réalisation de ce projet, Mgr. résolut d'agrandir immédiatement l'église actuelle, en y ajoutant deux ailes, l'une pour les Sœurs enseignantes et leurs élèves, l'autre pour l'Hôtel-Dieu dont les Religieuses auraient pour Monastère l'ancien Evêché, qui se trouvait lui-même joint à la nouvelle bâtisse.

Pour exécuter ce plan avec plus de symétrie, Mgr. proposa de tourner l'église en face de la ville et du fleuve Miramichi. Plusieurs personnes

essayèrent de démontrer que cette entreprise était impossible, mais une pieuse Dame qui était présente s'écria avec un sentiment de foi digne des vrais enfants de l'Irlande : Quoi ! Notre Seigneur a assuré que quiconque a de la foi, gros comme un grain de senevé, est capable de transporter les montagnes, et vous croyez que Mgr. n'en a pas assez pour tourner cette église" ? Elle avait raison, aussitôt que la saison le permit, Mgr. convoqua les ouvriers de bonne volonté et l'église fut changée de place en quelques heures, avec tout ce qu'elle contenait, même une troupe d'enfants que l'un des Rév. Mess. de l'Evêché y catéchisait.

La plus grande partie du bois nécessaire à la construction ayant été préparée pendant l'hiver, les premières pièces furent transportées sur la place le jour de St. Joseph, par les Etudiants du Collège St. Michel, qui prendront possession de cette nouvelle bâtisse, lorsque nous aurons nous-mêmes nos établissements sur le coteau déjà mentionné.

Nous arrivâmes à Chatham le 16 juillet 1869, pour commencer la fondation de l'Hôtel-Dieu (1) Alors la charpente de notre hôpital actuel était élevée. Cette charpente ainsi que les excavations sous l'édifice, sont le fruit de la bonne volonté et des travaux gratuits de nos bons catholiques qui, faute d'argent, mettent volontiers à contributions leur temps et leurs forces quand il s'agit d'une bonne œuvre. Nous avons vu, au temps des excavations, quelques vieillards septuagénaires, des malades, des enfants de 8 ans, manier le pic et la bêche et cela durant plusieurs jours. La générosité du bon peuple de Chatham est justement proverbiale, quoique le plus grand nombre soit des journaliers qui n'ont guère d'ouvrage ici que pendant l'été.

Nous sommes heureux de témoigner ici notre reconnaissance envers M. le docteur Benson, décédé depuis peu.

Quoique protestant, ce respectable médecin nous a rendu les services les plus signalés ainsi qu'à nos Sœurs de Tracadie. Son digne fils, le Dr. John Benson, nous témoigne la même sympathie, et la même bienveillance ; il a bien voulu, continuer à visiter et soigner nos malades, sans exiger la moindre rétribution.

Depuis que nous sommes ici, nous avons vu et soigné des milliers de malades, au dispensaire. Ils viennent souvent de très-loin pour trouver quelque soulagement *auprès des Sœurs de Charité*. C'est une chose admirable de voir l'esprit de foi dont ces braves gens sont pénétrés, esprit de foi qui opère plus de guérisons que les remèdes simples que nous pouvons leur donner. Nous en avons soigné 130 dans notre hôpital.

Bon nombre d'entr'eux ont été reçus dans notre propre Monastère avant l'achèvement de la nouvelle bâtisse dont nous n'avons pris possession que le 2 juillet 1870.

(1) La Rév. Sœur Davignon, supérieure, Sr. McGarthy, Sr. St. Louis. (*Notes de P. Ed.*)

La petitesse du logis rendait bien incommode et irrégulière la présence de ces malades, et des orphelins au milieu de nous ; mais nous passions volontiers par dessus toutes les inconvénients. Ce fut là que nous rendîmes les derniers devoirs au premier malade, mort dans notre maison. C'était un enfant de 13 ans que la misère avait conduit lentement au tombeau. Jamais il n'avait mis les pieds dans une église, à raison de sa pauvreté et de son éloignement. Ce cher petit malade a fait sa 1^{ère} Communion chez nous, et reçu les derniers sacrements avec une piété touchante. Ayant en même temps deux autres malades, nous l'avions logé dans notre réfectoire, nous réservant la cuisine pour nous-mêmes. La petite salle qui servait d'hôpital provisoire avait été cédée au bon Prêtre malade dont il a déjà été parlé, et une pauvre femme mourante avait son lit dans un étroit corridor. Cette dernière étant mariée à un protestant, ne pouvait recevoir que très-difficilement chez elle, les secours de la Ste. Eglise. Ayant satisfait ici à ce devoir, elle s'en retourna chez elle, et mourut au bout de deux jours.

D'autres faits de ce genre donnent lieu d'espérer que le chemin de l'Hôpital sera ici comme ailleurs, le chemin du ciel pour un grand nombre d'âmes. Cette pensée est une douce consolation pour une Hospitalière qui, en prodiguant ses soins au pauvre malade, se propose surtout de s'insinuer jusqu'à son âme, afin d'y préparer les voies du salut. Nous avons la douce espérance que les quatre malades morts dans notre hôpital, depuis sa fondation, ont passé heureusement de la terre au Ciel. Tous ont reçu les Sacrements avec de grands sentiments de piété, et ont fait une fin propre à donner envie de mourir.

Les protestants eux-mêmes ne font pas difficulté de se faire soigner à l'Hôpital. Les premiers qui y sont venus craignant de n'être pas bien reçus, se faisaient introduire par quelque catholique, et demeuraient sur le perron, de sorte qu'il nous fallait les obliger d'entrer.

Quelques mois après notre arrivée, nous reçûmes la visite du Chef des Indiens, Joseph Guenish, qui nous apportait un présent, pour nous remercier des remèdes et des soins que plusieurs de sa Tribu avait reçus de nous. Ce bon Sauvage nous apporta aussi du foin, pour nos bêtes à cornes qui en avaient grand besoin. La veille de Pâques, il nous fit présent d'une oie sauvage pour nous régaler, disait-il, au dîner du lendemain.

Quoique nous soyions ici sans revenus, sans aucune allocation du gouvernement ni pour nous, ni pour nos pauvres, nous pouvons toutes certifier que jamais nous n'avons manqué du nécessaire, sous la maternelle conduite de la Providence. Il serait trop long d'énumérer toutes les attentions de cette bonne Mère envers nous. Il suffit de dire qu'elles sont de nature à nous ôter l'ombre d'une inquiétude pour l'avenir. Nous avons

toujours des malades, en petit nombre, c'est vrai, mais suffisamment pour nos moyens. Nous avons eu occasion de remarquer que plus nous recevons d'aumônes, et plus les malades sont nombreux. Trois de ces derniers sont des enfants de parents convertis.

Nous ouvrirons, en Septembre prochain, notre Pensionnat dans l'ail droite de notre Maison, destinée d'abord aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Deux de nos Sœurs de Montréal viendront se joindre à nous, au mois de Juillet, pour commencer cette œuvre.

Nous sommes actuellement six Sœurs professes, à Chatham. Nous avons de plus une novice, native de ce Diocèse et d'origine Irlandaise. Une jeune Acadienne entrera, ces jours-ci, au Noviciat.

Nous osons espérer, Rév. Messire, que ces humbles détails concernant les Institutions religieuses établies dans le Diocèse de Chatham pourront vous intéresser, vous qui avez été l'un des premiers bienfaiteurs de ces fondations, et aussi, toutes les personnes charitables auxquelles nous les adressons. Connaissant leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ainsi que la bienveillante sympathie qu'elles nous portent, nous nous faisons un devoir et un plaisir de leur faire connaître les progrès de l'Œuvre pour laquelle elles ont bien voulu mettre leur générosité à contribution.

Daigne le Seigneur leur rendre au centuple le bien qu'elles nous ont fait !

Vous priant d'agréer l'hommage de notre vive et sincère gratitude, nous demeurons avec un profond respect, Rév. Monsieur,

Vos très-humbles servantes, les Religieuses Hospitalières de St. Joseph, de Chatham.

ARRIVEE DE SA GRACE L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC A MONTREAL, 2 mai 1871.

Une bonne nouvelle mettait sur pied hier matin une grande partie de notre population catholique. Sa Grâce l'Archevêque de Québec devait arriver à Montréal, où il devait faire sa première visite en qualité de Métropolitain de cette province. Aussi, pour lui montrer tout le dévouement que les catholiques de Montréal portent au Souverain Pontife, dont il est le délégué, pour lui donner un témoignage éclatant de leur respect pour le premier pasteur du Bas-Canada, les fidèles s'étaient portés en foule au débarcadère de la Compagnie du Richelieu.

L'heure de la réception était bien un peu matinale, la pluie abondante de la veille avait bien rendu les chemins boueux, mais rien ne put empêcher les catholiques, accourant de tous les quartiers, de s'associer à la grande manifestation dont nous avons été témoin. A six heures, le vaisseau de Québec, à bord duquel était Sa Grâce et tout pavoisé pour la circonstance, entra dans le port, et à sept heures, un immense cordon de spectateurs entourait tous les abords de la place. Parmi cette foule, on remarquait les membres et officiers de nos sociétés nationales et de bienveillance, portant leurs insignes diverses, les élèves de nos collèges, de l'École Normale et des écoles chrétiennes.

La température était des plus agréables et le soleil n'a pas manqué de répandre ses plus brillants rayons. Plusieurs corps de musique fesaient entendre sur la rive leurs plus joyeuses fanfares, et leurs notes argentines étaient répétées au loin par tous les échos du grand fleuve.

L'Archevêque mit pied à terre un peu après sept heures, accompagné de son secrétaire, de plusieurs prêtres de Québec, MM. les abbés Casgrain, Légaré et autres. Il fut reçu par Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, le curé de Notre-Dame, beaucoup de prêtres présents, Son Honneur le maire Coursol, les hons. MM. Ryan et Wilson, sénateurs, l'Hon. M. Gédéon Ouimet, Procureur-Général, M. le Juge Beaudry, M. C. S. Cherrier, M. Ryan, M. P., et plusieurs de nos citoyens les plus distingués. Toutes les cloches de la ville sonnaient à toutes volées et la voix majestueuse du bourdon de Notre Dame dominait l'imposant carillon.—*Minerve.*

Aussitôt que Sa Grâce mit pied à terre, l'hon. Ouimet, président de l'Association de St. Jean Baptiste, lui présenta l'adresse suivante :

Adresse de l'hon. Gédéon Ouimet, Président de la Société St. Jean Baptiste.

A Sa Grâce, Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,

Monseigneur,—C'est la première fois que les Catholiques de Montréal ont l'honneur de recevoir une visite officielle de leur Archevêque Métropolitain ; aussi s'empressent-ils de venir lui offrir le témoignage de leurs respects les plus profonds et de leurs hommages les plus sincères.

C'est en même temps pour eux, Monseigneur, une occasion favorable de vous féliciter personnellement sur votre élévation récente à cette éminente dignité, si bien méritée par une carrière consacrée au service de l'Eglise, dans l'enseignement et la direction de la plus importante Institution catholique du pays, l'Université-Laval.

Mais c'est aussi dans ce moment, comme Délégué spécial du Saint-Siège, que nous venons saluer votre arrivée parmi nous, et donner à Votre Grâce, l'assurance de notre dévouement parfait aux intérêts de la Sainte Eglise Romaine, et cette soumission entière à tout ce qui émane de cette source bénie.

Nous prions avec ardeur la divine Providence de procurer bientôt le triomphe de cette Eglise, sur les ennemis qui attendent à ses libertés, et de protéger spécialement le Saint-Pontife qui la gouverne aujourd'hui avec tant de sagesse, au milieu des persécutions épouvantables des impies et des puissances humaines.

Vous représentez ici pour nous, Monseigneur, l'autorité toujours si douce et si maternelle de l'Eglise. Cela nous suffit.

Nous savons que nos intérêts sont saufs. A l'exemple de notre vénérable Evêque, nous acceptons d'avance, avec joie, le résultat de la mission dont Votre Grâce a été chargée.

Nous faisons des vœux, Monseigneur, pour que tout concoure à rendre agréable votre séjour en cette Cité, et facilite la tâche qui vous incombe.

Sa Grâce répondit dans les termes suivants :

Aux Catholiques de la ville de Montréal,

Messieurs,—Vous donnez en ce moment une nouvelle et éclatante preuve de l'esprit de foi qui vous anime et de votre attachement à notre sainte Religion. Cet empressement que vous manifestez, cette joie qui brille partout, ces sentiments qui se font jour de tous côtés, ont leur source dans des cœurs profondément religieux. Je comprends parfaitement que toutes ces démonstrations ne font que passer par mon humble personne, pour remonter d'abord au Chef visible de notre sainte Eglise, et de là à celui qui règne dans les Cieux.

L'Eglise Catholique traverse en ce moment une des époques les plus orageuses de sa longue carrière : la Capitale du monde chrétien est aux mains d'ennemis implacables, le Souverain-Pontife est captif dans son propre palais et menacé, à chaque instant, de devenir la proie de leur fureur ; mais ayons confiance comme l'immortel Pie IX, et tenons-nous plus fortement attachés que jamais à ce centre d'unité, qui fera toujours notre force, à nous catholiques. Après l'orage qui obscurcit aujourd'hui le firmament, viendra le jour du calme, et bientôt le rayon étincelant éblouira nos yeux par sa beauté, en même temps qu'il récompensera notre confiance.

Ma mission dans cette ville n'est pas celle d'un juge qui puisse trancher par autorité les difficultés qu'on lui soumet ; l'Eglise est une mère qui aime, comme la sagesse éternelle, à tout disposer avec suavité, et votre adresse me confirme dans l'assurance que, si elle a besoin d'en appeler à votre cœur pour aider à faire disparaître quelque une de ces difficultés, sa voix maternelle vous trouvera toujours dociles. Que vos prières, s'élevant comme un encens d'agréable odeur vers le trône de la miséricorde, fasse

descendre sur vos pasteurs les dons de la grâce ; et, de notre côté, nous demanderons à Dieu qu'il vous accorde ses bénédictions les plus abondantes, et les plus capables de faire votre bonheur et celui de vos familles.

L'Hon. M. Ryan présenta ensuite l'adresse qui suit, au nom de la population anglaise catholique de la ville : (*Traduction de la Minerve.*)

A Sa Grâce E. A. Taschereau, Archevêque de Québec,
Délégué Apostolique, etc.,

Qu'il plaise à Votre Grâce,

Cela nous fait éprouver une vive joie d'avoir été choisi par les Catholiques, parlant la langue anglaise de cette ville, pour souhaiter une cordiale bienvenue à Votre Grâce.

A part toute autre considération, la visite de Votre Grâce, comme notre Métropolitain, serait un honneur que nous reconnâtrions avec toute la gratitude convenable. Mais l'union, dans la personne de Votre Grâce, de si nombreuses et rares qualités, avec la dignité que vous représentez, augmente beaucoup cet honneur, et mêle à notre reconnaissance un sentiment de profonde vénération.

L'admirable humilité qui a toujours induit Votre Grâce à fuir la renommée, et qui ne vous a permis de briller que par vos œuvres, ne pouvait nous cacher entièrement le nom du Vénéralble Supérieur du Séminaire de Québec, la pépinière fidèle de l'Eglise du Canada, ni celui du Recteur de l'Université-Laval, la dernière et la plus grande gloire de l'Eglise du Canada, pour la pureté de sa doctrine, la solidité et l'étendue de sa science.

Il n'y a aucun doute que notre Père commun, dans son amour de l'Eglise du Canada, a été induit par ces hautes considérations à vous élever au Siège Archiépisopal de Québec, illustré par les vertus et la science de tant de vos prédécesseurs ; et même avant que l'onction sainte descendit sur votre tête, le même Père commun, dans sa sollicitude pour cette même partie de son troupeau, vous a investi de la dignité de son propre Représentant, et vous a envoyé parmi nous pour la plus sainte des missions.

Veillez accepter, ainsi de vos enfants, Représentant vénéré de notre Père commun, l'hommage de notre gratitude pour la mission sainte que vous avez entreprise. Acceptez l'hommage de notre profonde vénération, de notre amour et de notre obéissance à vous comme Délégué du Premier Pasteur, à qui Jésus-Christ a confié la garde de tout ce troupeau — et pasteurs et peuples — et afin que ces sentiments se confirment de plus en plus dans nos cœurs, donnez-nous, ainsi qu'à ceux que nous représentons, votre paternelle bénédiction.

Signé de la part des catholiques parlant la langue anglaise de Montréal :

MICHAEL DONOVAN, Président de la Société St. Patrice ;
EDWARD MURPHY, Président de la Société de Tempérance
St. Patrice ;
GEORGE MURPHY, Président de la Société de Bienfaisance
St. Patrice ;
MYLES MURPHY, Président de la Société de Bienfaisance
Irlandaise Catholique ;

THOMAS FOX, Président de la Société des Jeunes Gens Catholiques ;

J. D. KENNEDY, Président de la Société de Tempérance de Ste. Anne ;

T. D. DONOVAN, Président de la Société de Tempérance de Ste. Brigitte ;

P. J. CURRAN, Président du Club de Crosse Shamrock.

Après une réponse fort appropriée, Sa Grâce prit place dans le magnifique carrosse de M. Coursol, ainsi que Sa Grandeur Mgr. Bourget, le secrétaire de l'Archevêque, et Son Honneur le Maire.

La foule commença alors à défiler par la Place Jacques-Cartier et la rue Notre-Dame. Les sociétés déployaient leurs bannières et drapeaux de distance en distance. Le portail de l'Eglise Notre Dame était fort bien décoré. Entre de larges draperies, que surmontait le drapeau pontifical, ayant à ses côtés les pavillons anglais et français, se détachait une grande inscription, sur laquelle était inscrit en lettres voyantes : *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

Le Révérend M. Baile, supérieur du Séminaire, avec plusieurs de ses collègues, vint recevoir Sa Grâce à l'entrée de la porte-principale de la Basilique et lui présenta l'adresse suivante :

A Sa Grâce. Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,

Monseigneur,—La population nombreuse qui se presse en ce moment autour de votre personne sacrée, témoigne hautement, par son attitude et son empressement, du vif intérêt qu'elle prend à la visite dont Votre Grandeur veut bien l'honorer.

Le clergé, la magistrature, la bourgeoisie, la classe ouvrière, tous les ordres en un mot de notre société, se trouvent ici confondus : et tous, mais les prêtres de St. Sulpice avant tous les autres, se font une fête de recevoir dans leur Eglise leur Archevêque, le Délégué du St. Siège, le Représentant du Souverain-Pontife.

La manière distinguée avec laquelle vous aviez occupé les postes élevés qui vous avaient été confiés jusqu'à ce jour, vous avait fait ici, Monseigneur, une réputation d'habileté, de droiture, de modération et de bonté tout à fait peu commune. En sorte que, lorsque la voix publique est venue nous apprendre que notre vénéré et bien-aimé Pontife, Pie IX, avait gracieusement accueilli le choix qui avait été fait de votre personne par Nos Seigneurs les Evêques, et que Sa Sainteté vous avait placé sur le Siège Métropolitain de cette belle et heureuse Province, les sentiments de haute estime de confiance, de respectueux dévouement, de pleine satisfaction qui étaient gravés dans les cœurs, se sont fait jour de tout côté, ont éclaté en mille manières, n'ont rencontré nulle part aucune sorte de contradiction. Preuve incontestable, surtout dans les temps mauvais que nous traversons, du mérite éminent de celui qui les a inspirés.

Je me réjouis singulièrement, Monseigneur, d'être ici l'interprète de ces sentiments si chrétiens et si consolants, dont se trouve pénétrée, je ne puis en douter, l'assemblée imposante qui nous environne.

Nous prions tous Notre Seigneur de continuer à éclairer et à diriger vos pas, dans la position nouvelle et si élevée, où il vous a établi, pour le

bonheur de tous, dans cette magnifique et religieuse Province. Et, après la visite que votre piété vous inspire de lui faire, au pied de son sanctuaire, qui est aussi celui de sa Divine Mère, l'Eglise paroissiale de Notre Dame de Montréal, Votre Grandeur mettra le comble à nos vœux, en nous donnant à tous, ouailles et pasteurs, sa première et paternelle bénédiction.

J. B. BAILE, Supérieur.

Réponse de Sa Grâce :

Monsieur le Supérieur,—En entrant sous les portiques de ce beau temple, le plus vaste de notre continent, je sens plus que jamais ma petitesse et mon indignité. Je viens adorer dans son temple le Dieu de toute Majesté, et reconnaitre que tout a en lui son principe et sa fin, et qu'à lui seul appartient la louange dans le temps et l'éternité. Je viens prier avec ceux qui ont bâti ces murailles sacrées, dans l'espérance que ma pauvre prière sera exaucée, à cause de leur zèle pour la gloire de Dieu et des sacrifices qu'ils ont faits pour élever ce monument en son honneur.

“ O Dieu éternel et tout-puissant, dont les miséricordes sont infinies, bénissez cette maison qui depuis plus de deux siècles vous honore et vous glorifie en ce lieu ; bénissez ce peuple fidèle qui, par son attitude et son empressement, témoigne de son respect et de son amour envers le Souverain Pontife dont je ne suis que l'indigne représentant.

“ Bénissez enfin la mission que je viens remplir en votre nom dans cette grande ville, dont les destinées sont si importantes pour le bien de notre religion et de notre patrie.

“ Voilà, Monsieur le Supérieur, quelle sera la prière de mon cœur au pied des saints autels ; en retour, je vous conjure de demander à Dieu qu'il me fortifie et m'éclaire, dans l'accomplissement des nombreux et importants devoirs qu'il m'impose, afin qu'au jour où il me demandera compte, je ne sois pas éternellement confondu.”

Sa Grâce l'Archevêque, Sa Grandeur l'Evêque de Montréal et toute la foule pénétrèrent alors dans la vaste Basilique, qui était remplie comme aux jours de grande solennité religieuse. Les distingués Prélats allèrent prendre place dans le chœur, où fut chanté d'abord le *Benedictus Deus Israel*, ensuite l'*Ave Maria Stella*, et la bénédiction du digne Délégué du St. Siège, accompagné des roulements harmonieux de l'orgue.

Après ces chants pieux, l'éminent Visiteur se rendit à l'Eglise de l'Evêché, où Mgr. Bourget, entouré de la plupart des Chanoines, lui souhaila la bienvenue. Sa Grandeur affirma son dévouement au St. Siège, et dit que si on ne trouvait pas sur le frontispice de sa chapelle cette inscription : *Benedictus qui venit in nomine Domini*, elle se trouvait au moins au fond de tous les cœurs.

Sa Grâce répondit que l'importante et difficile mission dont l'a chargée le Saint Siège aurait dû retomber sur un plus digne, mais qu'il ferait tout en son pouvoir, avec le secours des prières du clergé et des fidèles, pour donner une heureuse issue à cette mission.

CLOTURE DU MOIS DE MARIE

A NOTRE-DAME DE MONTREAL.

Dans notre dernier numéro, nous avons promis de donner dans la *Livraison* du mois de Juin, quelques détails sur la dernière quinzaine et spécialement sur la dernière soirée du Mois de Marie. Nous allons tâcher de remplir notre promesse, en traçant aussi sommairement que possible, nos impressions personnelles qui, nous en sommes bien persuadé, ont été celles d'un très-grand nombre.

Le même Prédicateur, M. Martineau, prêtre de St. Sulpice, le même sujet, les Litanies de la Ste. Vierge, la même manière de les expliquer et de les faire goûter, ont constamment maintenu autour de la chaire de l'Eglise Notre-Dame l'auditoire le plus sympathique, le plus empressé et le plus nombreux. Si nous avons remarqué quelques changements, ils n'ont porté que sur le chiffre qui a été grossissant chaque soir. Un journal l'a dit, le *Nouveau Monde*, et nous le répétons après lui : " le Mois de Marie à Notre Dame, a été un véritable, un admirable succès." L'attrait était là, le cœur était là, la piété était là, nous dirions presque l'enthousiasme était là. Toujours même affluence, toujours même religieux silence, toujours attention soutenue et pieuse ; toujours mêmes oraisons redites avec un nouvel élan et une croissante ferveur. Notre divine Mère nous paraissait, chaque soir, sourire avec plus de tendresse à de plus nombreux enfants ; et nous pouvons croire que son cœur si aimant a dû être content du spectacle que lui présentait tous les jours notre chère Eglise de Notre Dame ! Sans doute, nous l'avouons, et nous désirons, sous ce rapport, un changement aussi prompt et aussi heureux que possible, sans doute elle est bien nue et bien dépourvue intérieurement d'ornements artistiques, notre vaste Basilique ; mais quand elle est pleine de fidèles, comme elle l'était pendant le mois de Mai ; quand les cœurs y surabondent, elle est belle, elle est ornée mieux que les temples les plus splendides et les chapelles les plus chargées d'or et de peintures. Aussi, on l'aime cette chère paroisse, comme on aime le toit paternel le foyer domestique, où l'on a sucé le lait d'une mère et savouré le pain de la famille. Un nouvel attrait nous y a attiré encore en ce jour ; car elle a eu lieu, cette cérémonie finale que nous avons annoncée ; elle a eu lieu avec son accompagnement de piété, d'éloquence et de douces émotions que nous n'oublierons jamais.

L'Eglise était comble ce jour-là ; et le 31 mai 1871 n'a rien eu à envier à l'affluence des grandes manifestations religieuses de Montréal. Deux heures avant la cérémonie les places étaient occupées, les jubés remplis, et cependant jusqu'à sept heures et demi le flot augmenta toujours. Vers ce moment le calme complet se fit, et il se fit facilement ; un souffle de piété circulait sur cet immense auditoire. Puis l'Orateur était en chaire.

Après les recommandations accoutumées, avec cet air pénétré que nous lui avons vu tant de fois ; et ce soir-là avec plus de vie et d'ardeur encore, s'il est possible, il nous parla de la Reine que nous devons choisir. La force brutale, a-t-il dit, est la grande puissance du jour... Contre l'envahissement de cette force, il nous faut, à nous, si faibles et si timides, une protection spéciale... Etablissons sur nous-mêmes une royauté protectrice... Mille prétendants s'offrent à nous : L'orgueil veut régner ; la licence veut régner, l'intempérance veut régner... L'enfer, le

monde, nos passions demandent la couronne. Mais il est une Femme admirable que, pendant ce mois, nous avons proclamée grande, puissante, clémente, pure, aimable, fidèle : à qui mieux qu'à Elle confier nos intérêts ? Quelles mains mieux que les siennes seraient dignes de porter le sceptre ? A Marie donc la royauté : *Domnare nostri !* Régniez sur nous, ô Marie ! A vous la couronne, à vous pour jamais les cœurs de vos enfants ! . .

Cette pensée heureusement développée et appuyée d'un magnifique exemple, monta tous les cœurs, déjà si ardents, à la hauteur où les demandait le reste de la cérémonie.

A ce moment l'orgue tressaillit : les voix se mêlèrent à ses vibrations sonores et suaves ; le chant des Litanies commença. Et au milieu de la grande nef se mit aussi en mouvement toute une légion d'anges de la terre, douces petites enfants, sous la robe blanche de la première communion, assemblées là pour escorter le Cœur offert à Marie et le porter sur leurs triomphantes mains. Car il était là aussi lui, ce Cœur en vermeil pour lequel chacun avait si libéralement donné son offrande ; il était là avec cette richesse de matière, de brillants et d'ornements exquis qu'a si bien su fondre dans un admirable ensemble l'artiste chargé de ce travail, M. Ern. Chanteloup. Il était là ce Cœur aimé, suspendu sur un riche brancard et resplendissant à l'éclat des flambeaux. M. le Supérieur du Séminaire, le vénérable M. Baile, fit la bénédiction de ce Cœur, et la procession se déroula autour de l'Eglise, nous donnant une des plus douces et des fidèles images de celle que nous devons voir au Ciel. Enfants vêtues d'innocence, portant à la main la couronne de la charité ; ministres du Sanctuaire riches de vertus et d'années ; multitude recueillie et ondulante au passage du Cœur béni comme les épis sous le souffle du vent, rien ne manquait à cette délicieuse manifestation. Et quand la procession s'arrêta devant le trône de Marie, quand les voix enfantines chantèrent leur cantique où elles disaient :

Vierge, ta famille chérie
A toi se donne avec bonheur !

Et toi, pour le ciel, ô Marie,
Garde tous nos noms dans ton cœur !

Quand du haut de la chaire, M. l'abbé Martineau récita devant la statue vénérée que venait de couronner M. l'abbé Rousselot, curé de la paroisse, l'Acte de consécration composé pour la circonstance, on sentit bien qu'il n'y avait là plus qu'un cœur et qu'une âme. Et enfin nous n'oublierons jamais l'élan de ferveur avec lequel DOUZE MILLE voix répondirent aux cinq *Ave Maria* que le Prédicateur demanda pour le Pape, pour la France, pour l'Eglise du Canada, pour les pécheurs et pour les âmes du Purgatoire ! Oh ! quelle est belle cette grande voix de la prière s'élevant vers le Ciel du pied du trône de Marie, aussi forte que la voix de nos besoins. Après cela, le Rév. M. Martineau jugea à propos de remercier son auditoire : c'eût été bien plutôt à l'auditoire à dire merci à son Prédicateur . . . Que Dieu le conserve et lui rende le bien qu'il nous a fait !

La bénédiction du Très-Saint Sacrement mit le comble aux faveurs de cette soirée dont nous ne perdrons jamais le souvenir. Du reste, à ceux qui pourraient l'oublier, nous dirons : allez à Notre-Dame et au-dessus de l'autel, au cou de la statue de la Vierge, vous verrez suspendu le Cœur précieux qui renferme vos noms et vos serments. C'est le signe béni qui vous rappellera ce que vous avez reçu de Marie et ce que vous lui avez promis !!! Toutes ces choses sont dignes de Villemarie, et elles lui vaudront, nous l'espérons, les plus douces faveurs de la Reine du Ciel !!!

CELEBRATION DE LA FÊTE-DIEU. (1)

A MONTREAL.

La célébration de la Fête-Dieu a été marquée cette année par un caractère tout exceptionnel de pompe et de magnificence. Nous pouvons l'affirmer, il est rarement donné aux catholiques de cette cité d'assister à une manifestation religieuse, aussi grandiose et aussi propre à affermir davantage dans leurs cœurs l'amour de notre religion et à forcer l'admiration, et le respect de ceux qui ne partagent pas nos croyances. En effet, la célébration de la fête d'hier, par le déploiement de pompe extérieure et l'empressement des fidèles à lui donner ce cachet de grandeur qui l'a si hautement distinguée, a été digne en tous points du caractère de la solennité. Le succès de cette belle démonstration reflète beaucoup de crédit sur tous ceux qui ont y contribué, et atteste notre attachement au culte catholique.

L'ornementation des rues par où devait défilier la procession avait été faite avec un luxe et un apprêt extraordinaires. Nous passerons en revue les décorations de chacune de ces rues en commençant par la rue St. Sulpice. De longs courants de verdure traversaient cette rue et se croisaient en tous sens depuis Notre-Dame jusqu'à la bâtisse de la Fabrique.

En débouchant par la rue St. Paul, on voyait se dresser, élégant dans sa riche parure, un magnifique arc de triomphe de verdure flanqué de deux arcades. Le sommet principal et ceux des deux arcades latéraux étaient surmontés de superbes croix entourées de verdure. Une magnifique statue de St. Joseph avait été placée au milieu près du sommet, et sur les côtés l'on voyait également encadrées dans la verdure deux statues de dimensions plus petites. Des drapeaux flottaient au haut et leurs couleurs voyantes achevaient de donner le plus bel aspect à cette riche construction. Un joli tapis s'étendait depuis l'entrée dans la rue St. Paul jusqu'à plusieurs centaines de verges. Les façades des édifices sur tout le parcours de la procession étaient ornées de feuillage ; et des banderoles aux couleurs les plus variées s'entrecroisaient d'une fenêtre à l'autre de la rue.

Le deuxième arc de triomphe de verdure avait été érigé au coin de la rue St. Gabriel. On remarquait aux fenêtres du magasin élégamment orné, de M. Boivin, de jolis cadres et aussi une magnifique couronne au débouché de la rue St. Vincent.

(1) Extrait de la *Minerve*.

En face du magasin de M. Dubord s'élevait aussi une arche de verdure surmontée de deux croix et sur laquelle se déployaient de nombreux drapeaux.

A l'Eglise de Bonsecours on avait aussi érigé une arche de verdure et déployé de nombreux pavillons. La devanture du temple disparaissait sous un rideau de feuillage et de nombreuses banderoles et bannières y mêlaient leurs couleurs.

En face du No. 48 et à l'entrée de la rue Ste. Marie se dressaient également deux autres arches de verdure, sur lesquelles se déroulaient des drapeaux, et plus loin, un petit reposoir, au-devant de la résidence de M. Houle, ferblantier, qui, dans la disposition des ornements, avait fait preuve d'un goût exquis. Sur la rue Ste. Marie et à l'encoignure de la rue Campeau apparaissait une sixième arche de verdure, également bien ornée. Près de la rue Amherst et en face des Nos. 529 et 524, s'élevait une autre arche chargée de drapeaux et de magnifiques tableaux, représentant St. Jean-Baptiste et St. Patrice. De précieuses peintures superbement encadrées, ornaient aussi les côtés de l'arche et des arcades latérales.

Au débouché de la rue Montcalm, en face du magasin de M. T. D. Mercier, l'on n'avait rien épargné pour donner à l'arche qu'on voyait, toute l'élégance possible. Deux croix en couronnaient le sommet et il y avait profusion de drapeaux et de draperies, s'entrecroisant en tous sens.

A l'entrée de la Rue Visitation, qui était très-bien ornée, s'élevait une arche de verdure, et plus bas, l'on remarquait de jolies couronnes se balançant au-dessous des banderolles, courant d'un côté à l'autre de la rue. Mais la plus élégante construction de cette rue était celle que l'on voyait en face de l'Ecole Modèle, dirigée par les Revedes. Sœurs de la Congrégation de Notre Dame. Près du sommet d'où se déroulaient trois drapeaux, on lisait en exergue "Seigneur, bénissez vos Enfants," et plus bas : "Marie, présentez-nous à Jésus." Au centre, étaient fixés trois beaux tableaux, et deux autres sur les côtés de l'arche, un peu au-dessous des premiers. De jolies statuettes, entourées de fleurs apparaissaient à travers la verdure, et l'ensemble témoignait du bon goût des décorateurs.

Le reposoir élevé au coin des Rues Visitation et Dorchester était tout resplendissant avec ses larges miroirs, qui en recouvraient presque tout le fonds, et la profusion d'ornements qui y étalaient leur richesse et leur éclat. Autour des colonnes soutenant le dôme, surmonté d'une croix dorée et sur lequel se déroulaient au vent les drapeaux français et anglais, s'enroulaient des banderolles aux couleurs vertes et ornées de feuillage.

Sur la rue Dorchester la première arche s'élevait à l'encoignure de la rue Beaudry et occupait tout le carré. Des banderolles fixées aux angles allaient se rattacher aux fenêtres des édifices avoisinants en décrivant mille courbes gracieuses et sortaient aussi des quatre colonnes percées à jour qui appuyaient l'élégante construction.

La deuxième arche sur cette rue avait été construite en face des Nos. 233 et 234. Il y avait là aussi beaucoup de goût dans l'ornementation. Nous avons remarqué trois magnifiques tableaux dont l'un représentait Pie IX et les deux autres les Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie fixés à une large banderolle traversant la rue. Au-dessus de celui de Pie IX on lisait cette inscription : *Gloire à Pie IX qui a proclamé Marie Immaculée.*

Nous avons également remarqué en face de l'Institution des Révérendes Sœurs de Ste. Pélagie, une élégante petite construction enfoncée sous le feuillage et couronnée d'une croix. Au sommet avait été fixée une longue banderolle allant se rattacher de l'autre côté de la rue et à laquelle étaient suspendues au milieu deux riches bannières couvertes d'inscriptions latines et un beau tableau, celui de Marie, au bas duquel on lisait : *Mater Misericordiæ.*

La dernière arche élevée sur la rue Dorchester se trouvait à la rue St. Denis. Parmi les statues qui l'ornaient on remarquait celles de Notre-Dame de Pitié au milieu de St. Joseph et de Marie aux côtés. Avec la mesure dans les proportions et la beauté dans la forme, cette arche comptait parmi une des plus élégantes.

Nous voilà maintenant arrivés à la rue Sanguinet. C'est ici surtout, où il faudrait multiplier les couleurs pour en bien faire ressortir toutes nuances. Nous ne croyons pas être injuste et ne rien enlever au mérite de personne, en disant que les décorations de cette rue ont été admirées plus que partout ailleurs. Quatre arches de verdure y avaient été érigées, la première à l'entrée de la rue et la deuxième à son intersection avec la rue Lagauchetière. Sur le premier on lisait cette inscription : *Gloria in excelsis Deo*, et sur la seconde cette autre : *Reçois nos hommages.* Les drapeaux aussi flottaient en grand nombre sur ces arches embellies encore par de beaux tableaux disposés avec art.

Un joli reposoir érigé à la fenêtre de la résidence de M. le Grand Constable Bissonnette excitait l'admiration de tous les passants.

L'arche élevée en face du magasin d'épicerie de M. Dufresne en grande partie, nous assure-t-on, aux frais de ce dernier et de M. Monat a été admirée pour sa beauté et sa richesse. Élevée et de forme élégante, elle était surchargée d'ornements précieux. Audessus des deux arcades latérales, avaient été placées deux hautes et superbes statues de la Ste. Vierge et St. Joseph. Au dessous de la croix, entourée de verdure et émaillée de fleurs, couronnant le sommet, on voyait d'un côté un magnifique ostensor, et sous l'arche pendaient à égale distance trois splendides lampes en argent. Trois beaux tableaux ornaient l'autre côté de l'arche et à chacun des angles des drapeaux y déroulaient leurs couleurs.

Les autres arches étaient érigées, l'une à la rue Vitré et l'autre à l'entrée de la rue Craig. On voyait sur la première l'inscription suivante. *Hail King of Glory, Prince of Peace, Saviour of the World* en lettres dorées sur fonds bleu, et plus haut cette autre : *Marie conçue sans péché priez pour nous*, aussi en lettres dorées sur fonds blanc.

Au No. 14, il y avait aussi à la fenêtre, étalage de fleurs, de vases sur gradins. La facade des maisons et la rue étaient toutes ornées de branches d'érables. Les banderolles se rattachant à presque toutes les fenêtres se croisaient en mille sens, ainsi que les couronnes de verdure entrelacées de fleurs. Le coup d'œil était réellement magnifique. Un peu plus haut

que la belle arche de la rue Dubord, on pouvait admirer deux banderolles traversant la rue et sur lesquelles on lisait d'un côté : *Ego Sum Panis Vitæ*, et l'autre : *Lauda Sion Salvatorem*, en lettres saillantes formées avec des brindilles de sapin, et se détachant admirablement sur le fonds blanc des banderolles. Nous ne devons pas oublier de dire que les ornements d'argent ayant servi à l'ornementation de l'arche de la rue Dubord ont été généreusement fournis par M. Gadbois et les statues par M. Baccarini, ainsi que celles de l'arche au coin des rues St. Sulpice et St. Paul.

Sur la rue Craig nous n'avons remarqué qu'une arche à la rue St. Charles Borromée et quelques drapeaux déployés ça et là.

L'Eglise de Notre-Dame avait été décorée pour la circonstance.

Au-dessus de l'autel, on lisait en exergue d'un côté : "*Hoc est enim corpus meum—Quod pro vobis tradetur,*" et de l'autre : "*Ego sum panis Vivus—Qui de celo descendi.*"

Sous le porche, une belle couronne se balançait suspendue par des banderolles, et au milieu de la façade, sur une bannière, étaient inscrites les paroles suivantes : "Vive le Pape infallible !—Vive l'immortel Pie IX."

Sa Grandeur Mgr. Bourget n'ayant pu présider les cérémonies de la journée, le Rév. M. Aoustin officia à la messe, assisté de MM. Thibault et Carroll. Le sermon fut fait par le Rév. M. Rousselot, et le chant, exécuté sous une habile direction et par un chœur nombreux, fut beau comme toujours.

Aux vêpres, M. le Supérieur Baile officia assisté par les Révds. MM. Grandjeon et Campion.

Le défilé de la procession commença un peu après trois heures aux sons bruyants du carillon des cloches. Voici dans quel ordre : Les enfants des frères des écoles chrétiennes ; les Révdes Sœurs de la Congrégation ; les Petites Servantes des Pauvres ; la congrégation de la Ste. Vierge et de Ste. Anne ; la congrégation de Ste. Anne, St. Jacques ; la congrégation de l'Immaculée Conception ; la congrégation de Ste. Anne, quartier St. Joseph ; les demoiselles de Notre-Dame de la Victoire ; la Confrérie de la Bonne Mort ; les Dames de la Sainte Famille ; les sœurs de la Providence avec leurs orphelines ; les sœurs de l'Hopital-Général avec leurs orphelines ; les sœurs de la congrégation de Notre-Dame ; la congrégation des jeunes gens de Notre-Dame du Sacré-Cœur, faubourg Québec ; la Société St. Jacques ; les sociétés St. Pierre, des Charpentiers et Menuisiers ; l'Union St. Joseph ; l'Union de Tempérance ; les élèves de l'Ecole Normale, des Collèges Ste. Marie et de Montréal avec corps de musique ; les congrégations des hommes de la Ste. Vierge, de St. Joseph, St. Pierre, St. Jacques et Ville-Marie ; le clergé, qui était nombreux ; le dais ; le barreau et les notables ; et enfin, les différentes associations irlandaises.

La procession, suivie d'une foule immense, défila par les rues Craig, Sanguinet, Dorchester, s'arrêta au reposoir, à l'encoignure de cette dernière rue et de la Rue Visitation, puis continua par celle-ci, de là par les Rues Ste. Marie et la Rue St. Paul et enfin, la Rue St Sulpice jusqu'à Notre-Dame. Durant le défilé, il y eut prières, chant de circonstance et les corps de musique exécutèrent les airs les mieux appropriés.

Le chant du *Tantum Ergo* et la bénédiction du St. Sacrement vinrent clore les exercices de cette belle journée si bien remplie par la grande démonstration dont nous avons été les heureux témoins.

L'ÉVÉNEMENT DE PONTMAIN (1).

Plusieurs fois on nous a engagé à publier, dans l'*Echo*, l'Événement arrivé le 17 janvier dernier, à Pontmain. Nous avons cru, dans une matière aussi grave, devoir attendre la décision de l'Église. Aujourd'hui que Mgr. l'Évêque de Laval en a autorisé la publication dans une lettre remarquable adressée à son clergé, nous sommes heureux de reproduire le résultat des recherches faites à ce sujet consigné dans un petit écrit, rédigé et imprimé (avec permission de l'Évêque) sous ce titre : *L'Événement de Pontmain*.

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE LAVAL

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Au sujet de l'Événement de Pontmain.

Laval, le Samedi-Saint, 8 avril 1871.

Messieurs et biens chers Coopérateurs,

Avant d'ouvrir, dans quelques jours, la longue série de mes visites pastorales de cette année, je désire publier quelques lignes sur ce qui s'est passé dans nos murs le 20 janvier 1871 et sur le fait qui s'était produit, dès le 17 du même mois, dans la petite paroisse de Pontmain. Nous ne caractérisons ni ne qualifions les circonstances de ces faits ; mais nous les croyons dignes d'être, l'un et l'autre, relatés dans vos archives paroissiales, à côté et à la suite des cris de douleur que nous a tant de fois arrachés la triste époque que nous traversons et dont nous ne sommes encore qu'incomplètement sortis.

Ce fait de Pontmain, Messieurs, qui devait bientôt se répandre dans toutes les parties du diocèse, puis de la France entière et même au delà de nos frontières, nous était totalement inconnu, quand, dans la journée du 20, l'admirable élan des religieux habitants de notre ville nous entraînait avec eux aux pieds de Notre-Dame d'Avénières pour prononcer, du haut de la chaire, après nos humbles supplications, le vœu que faisaient avec nous les trois ou quatre mille personnes réunies devant son image vénérée, de restaurer la tour et la belle flèche de son église, si la protection puissante de la Vierge immaculée, Mère de Dieu, et notre Mère profondément aimée, daignait nous préserver de l'incendie et du pillage qui nous

(1) Ce récit a été publié à Laval et porte l'imprimatur de l'évêché. Nous le reproduisons, ci-après, page 465, sauf les notes qui donnent textuellement les réponses des enfants dans le français corrompu du pays.

menaçaient de si près. Qui ne se souvient, en effet, du trouble qui, dans ce moment, agitait toutes les âmes ? Les canons et les mitrailleuses couvraient les hauteurs et tous les points de défenses de la ville ; tous les ponts de la Mayenne étaient minés et prêts à sauter avec d'horribles dégâts sur ses deux rives. Les généraux avaient ordre de se défendre à outrance, et tous s'y préparaient. L'ennemi était proche. Déjà un premier combat avait eu lieu le 18, à 3 quarts de lieue à peine de Laval, et les premières victimes tombées avaient été ramenées sanglantes dans nos murs. De nouvelles attaques étaient attendues d'instant en instant. Un quartier-général était établi en avant de la ville, et une batterie d'artillerie avec des mitrailleuses et des troupes sous les armes étaient postés près de Saint-Michel. Il n'y eut rien cependant dans la soirée.

Le lendemain, aussi loin que les éclaireurs français purent se porter, ils n'aperçurent tout le long de la rivière, sur sa rive gauche, que d'innombrables soldats prussiens, dont il était impossible de découvrir les mouvements ou de deviner les intentions. De part et d'autre il n'y eut pas d'autre manifestation. Le surlendemain, vendredi, quatre coups de canon retentirent. On ne sut d'où ils venaient, et ils parurent jeter l'effroi dans presque toutes les âmes. C'est dans ces sombres circonstances, Messieurs, que commençait notre humble et ardente prière. Elle s'acheva dans le calme ; les cœurs chrétiens semblaient rassérénés. La nuit fut tranquille, la journée suivante le fut également. On allait à la découverte, on s'étendait dans toutes les directions, et l'on ne voyait plus rien. Quelques jours après, nous acquérions la certitude qu'il restait à peine quelques groupes de Prussiens, çà et là, aux extrêmes limites du département, du côté de la Sarthe et de l'Orne.

Je livre cet exposé, Messieurs, à vos appréciations individuelles et à celles de vos paroissiens, sans y joindre aucune observation. J'espère seulement que vous voudrez bien unir vos sincères actions de grâces à celles qui s'élèvent à Laval du fond de tous les cœurs vers l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu, notre Patronne et Protectrice spéciale depuis la première fête que nous célébrâmes en son honneur, peu de jours après l'installation définitive d'un siège épiscopal au milieu de vous.

Ce fut sur ces entrefaites, et durant les premières impressions de ce grand bienfait de notre délivrance, Messieurs, que nous vînt inopinément de Landivy, dans un récit très-détaillé, la première nouvelle des choses fort extraordinaires qui venaient de se produire, nous écrivait-on, dans la petite paroisse de Pontmain, le 17 janvier, vers six heures du soir, et qui s'étaient prolongées jusque vers neuf heures. Le prêtre judicieux et digne de toute notre confiance qui nous envoyait ce rapport, nous déclarait qu'invité par le bon curé de la paroisse à vouloir bien se rendre sur les lieux pour prendre connaissance de ce qu'aurait à lui dire quatre de ses

jeunes paroissiens, il n'avait pas cru devoir se refuser à un désir très-vivement exprimé, mais qu'en partant il était bien disposé à ne rien croire de ce qu'il entendrait.

Il en fut tout autrement néanmoins. Après avoir successivement et séparément entendu chacun de ces enfants, après leur avoir fait de très-nombreuses objections, et après avoir pris tous les moyens possibles pour les mettre en contradiction les uns avec les autres ou avec eux-mêmes, après les avoir vus, sur tous les points, affirmer invariablement, tous, les mêmes déclarations, avec les apparences les plus évidentes d'une intelligence remarquable et droite, et en même temps d'une conscience incapable d'inventer et soutenir imperturbablement une série de mensonges qui seraient horribles en matière si grave, le respectable doyen sentit, sans en rien manifester, des sentiments nouveaux se former dans son âme ; et sa lettre me les avouait.

Cette intéressante lettre pourtant resta quelque temps sans réponse. Il en vint d'autres, auxquelles il ne fut également rien répondu. Puis quelques explications furent demandées, quelques avis donnés ; et un peu plus tard, un nouveau rapport plus précis, plus complet me fut envoyé, mais sans rien changer d'essentiel ni rien ajouter au premier exposé. Ces renseignements, quelque estimables qu'ils fussent, ne pouvaient nous suffire, et il nous devint très-agréable que des prêtres connus de Laval et des professeurs de notre séminaire allassent, quoique sans mission formelle, visiter Pontmain, voir et faire parler les enfants. L'un de ces Messieurs y fit deux voyages, y passa tout le temps nécessaire pour recueillir auprès des enfants, de leurs parents, de leurs institutrices et de la population presque entière, tout ce qui pourrait répandre quelque lumière nouvelle sur l'ensemble des faits énoncés et sur la valeur qu'il convenait d'attribuer au témoignage rendu par les enfants. On a pu lire le résultat de ces recherches dans le petit écrit que l'auteur en a rédigé et fait imprimer (avec permission de l'Evêché) sous ce titre : *l'Événement de Pontmain*.

Enfin, tout récemment, M. Vincent, notre vicaire général, a été prié et chargé par moi de se rendre dans cette paroisse, avec M. l'archiprêtre d'Ernée et M. le doyen de Landivy comme assistants, à l'effet d'ouvrir une enquête canonique sur toute l'affaire et sur tout ce qui s'y attache. Cette enquête a eu lieu, aussi ample que possible. Elle ne contredit en rien d'important les récits antérieurs dont il est parlé plus haut. Elle redresse seulement et fait disparaître une légère inexactitude qui s'était glissée dans la première édition de la brochure livrée au public. Ce n'est qu'une simple nuance que l'auteur n'avait pas bien saisie, et dont il ne reste pas trace dans les éditions subséquentes.

Rien n'annonce d'ailleurs qu'il y aurait d'autres modifications à faire, et, en toute autre matière, nous n'hésiterions pas à prononcer que la

cause est suffisamment instruite. Mais l'Eglise n'a point l'habitude d'aller si vite dans ses jugements. Nous ferons comme elle a toujours fait. Tout le dossier restera provisoirement à l'étude entre nos mains. Et si le moment vient, comme nous croyons pouvoir l'espérer, où il sera possible et permis de déclarer que ce n'est pas un abominable concert de quatre jeunes enfants qui aurait inventé cette étrange histoire, mais que ces enfants, dont le plus âgé n'a que douze ans, appartiennent à de très-honnêtes familles, bien sincèrement chrétiennes ; qu'ils ne manquent pas d'intelligence, qu'ils sont vertueux et pieux, et qu'il n'y a pas ombre d'hallucination ni de mensonge dans leurs dires, cela sera très-certainement déclaré. Et si, en même temps, il devient possible et évidemment permis, comme nous osons également l'espérer, de prononcer en sûreté parfaite de connaissance et de conscience que c'est la Vierge immaculée, notre Mère et Patronne perpétuelle, qui a daigné se montrer elle-même pendant plus de deux heures à ces pieux et innocents enfants, au milieu d'une foule attentive et attendrie de chrétiens qui ne voyaient rien ; que c'est elle-même qui a daigné, le 17 janvier 1871, faire briller à leurs yeux, en grandes lettres d'or, successivement produites, ces mots :

MAIS PRIEZ, MES ENFANTS,

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

MON FILS SE LAISSE TOUCHER,

soyez sûrs que nous proclamerons avec bonheur cette vérité sur les toits ; car nous ne sommes pas du nombre de ces pauvres esprits qui supposent que Dieu ne s'occupe pas des choses de ce monde, ou qui croient que les miracles soient difficiles à Celui qui est la bonté même et à qui toute puissance appartient sur la terre comme au ciel.

Mais nous l'avons dit, nous attendrons que le moment de parler plus ouvertement soit venu. En attendant, nous ne voyons aucun inconvénient à faire savoir dès aujourd'hui que la manifestation précitée de Pontmain, et la croyance qu'on y accorde généralement n'ont donné lieu à aucun désordre d'aucun genre, qu'elles n'ont fait au contraire que donner un plus vif élan à la piété des populations, et que le désir manifesté par beaucoup de personnes, de voir s'élever un édifice sacré sur le point au-dessus duquel la céleste apparition se serait produite, peut être exécuté, à condition toutefois que le sanctuaire construit ne recevra aucun titre non autorisé par Nous. Ce ne sera par conséquent qu'un modeste autel, ou un temple de plus, érigé à la gloire de Dieu, en l'honneur de la miséricordieuse Mère de Dieu et des hommes, dont les innombrables bienfaits couvrent la terre.

Voilà ce que j'avais présentement à faire connaître.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, fidèles serviteurs de Dieu et de Marie, mes sentiments les plus vifs de dévouement tout affectueux en Notre-Seigneur et en sa sainte Mère.

† CASIMIR-ALEXIS-JOSEPH, *Evêque de Laval.*

L'ÉVÈNEMENT DE PONTMAIN.

A une lieue et demie au sud de Landivy, à une lieue environ à l'ouest de Saint-Mars-sur-la-Futaye, sur les confins du diocèse de Laval et sur la lisière du diocèse de Rennes, est situé le petit bourg de Pontmain.

Longtemps succursale de Saint-Ellier, Pontmain fut érigé en paroisse en 1840. Dès 1836, Mgr. Bouvier, évêque du Mans, y avait nommé curé M. l'abbé Guérin, né à Laval en 1801. Depuis trente-cinq ans, ce pieux pasteur donne ses soins à ce cher troupeau, qui compte 500 âmes. Ses efforts sont bénis.

Cette population est profondément chrétienne. On ne voit point à Pontmain le travail du dimanche ; il est bien rare d'y entendre un blasphème. Les enfants, élevés dans la crainte de Dieu, sont pleins de respect et de soumission pour leurs parents. Trois sœurs, religieuses adoratrices de la Justice de Dieu, instruisent les garçons et les filles.

Au milieu de ce petit bourg, sur la gauche en arrivant de Saint-Mars, un peu avant l'église située à droite, est une maison d'apparence moderne, quoiqu'on puisse lire, à l'intérieur, sur son immense cheminée, la date 1598.

C'est là qu'habite la famille Barbedette.

Un peu plus loin et y attendant, est une grange couverte en chaume très-vaste, avec un portail vert. Si, tournant le dos à ce portail, on regarde devant soi, on aperçoit, un peu à gauche, l'église. Juste en face, à environ soixante-dix pas, de l'autre côté de la route qui traverse le village, au-delà d'une aire entourée de murs peu élevés, est une maison habitée par un buraliste nommé Augustin Guidecoq, et par Adrien Boitin, sabotier. A droite est la maison d'un cordonnier nommé Rousseau. Elle empêche de voir l'établissement des sœurs, situé sur le même plan que l'habitation d'Augustin Guidecoq, et séparée de la route par un jardin et une petite cour, dans laquelle les enfants prennent leur récréation.

Que le lecteur veuille bien nous pardonner ces détails ; ils sont nécessaires pour l'intelligence du récit.

La famille Barbedette est composée de cinq membres : le père, la mère et trois garçons. L'aîné, mobile, est à l'armée depuis le 23 septembre. Le cadet, nommé Eugène, est âgé de douze ans ; il a une figure un peu souffreteuse ; l'air sérieux, intelligent, doux, naïf et bon.

Joseph, son jeune frère, âgé de dix ans, est pâle et délicat, mais vif et remuant. Nous avons été plusieurs fois surpris de ses réparties aussi promptes que spirituelles. Nés de parents vraiment et profondément chrétiens, ils sont très-pieux. Nos lecteurs en jugeront, en voyant comment ils passèrent le mardi 17 janvier 1871, jour dans lequel arriva l'événement prodigieux que nous allons raconter.

Leur père vint, comme d'habitude, les réveiller, à six heures, dans la grange où ils couchent. Après avoir offert leur cœur au Bon Dieu, ils se mirent à piler des ajoncs dont on a coutume de nourrir les chevaux dans ce pays, comme dans presque toute la Bretagne. Ils entrèrent ensuite à la maison, dirent tous deux, à haute voix, le chapelet pour leur frère qui est à l'armée, déjeunèrent et se rendirent à l'église pour y servir la sainte Messe.

En attendant M. le curé, ils firent la grande prière du matin, puis le Chemin de la Croix. Ils avaient l'habitude de ce pieux exercice, presque chaque jour, depuis le commencement de la guerre. A peine y ont-ils manqué une fois depuis le départ de leur frère pour l'armée.

Ils s'unirent, après la messe, aux prières publiques faites pour nos soldats, et allèrent ensuite à l'école.

Ce même jour, après la classe du soir, vers cinq heures et demie, tous deux entrèrent dans la grange avec leur père. A la lueur pâle et vacillante d'une chandelle de *résine*, ils saisirent les longs marteaux en bois et se mirent à piler les ajoncs, pour donner à leurs chevaux la ration du soir.

Ils avaient travaillé environ un quart-d'heure, quand la petite porte pratiquée dans le grand portail de la grange s'ouvrit, et une femme entra. C'était Jeannette Détais, qui, disent les enfants, *ensevelit le monde mort*. Elle venait effectivement de remplir ces pénibles fonctions; elle s'approcha et adressa la parole au P. Barbedette. Le bruyant travail fut donc interrompu. Profitant de ce répit, Eugène s'avança vers la porte restée entr'ouverte. *J'allais*, dit-il, *tout seulement pour voir le temps*.

La neige couvrait la terre, le ciel était pur et il faisait froid. Il lui sembla qu'il n'avait jamais vu autant d'étoiles, surtout au-dessus du chemin. Jetant les yeux en face de lui, et regardant du côté de la maison habitée par Augustin Guidecoq, il vit moins d'étoiles. Tout à coup, à vingt pieds environ au milieu et au-dessus du toit, il aperçut une belle grande Dame. Sa robe bleue parsemée d'étoiles d'or, sans ceinture et sans taille, comme un *sarrau d'enfant*, tombait du cou jusque sur les pieds. Les manches étaient larges et pendantes.

Elle avait des *chaussons*, bleus comme la robe, et au milieu, un ruban d'or formait un nœud en forme de rosette. Un voile noir, cachant entièrement les cheveux et les oreilles, et couvrant le tiers du front, retombait sur les épaules jusqu'à la moitié du dos. Immédiatement rejeté en arrière, il ne cachait pas la figure. Sur la tête, elle portait une couronne d'or, sans autre ornement qu'un petit liseré rouge, situé à peu près au milieu. Posée sur le voile, haute à peu près de vingt centimètres, elle ne montait pas tout droit, mais en s'élargissant comme un *cône renversé*. La figure de la dame était petite, très-blanche, d'une beauté incomparable. Elle

avait les mains étendues et abaissées, comme on a coutume de représenter Marie Immaculée. Elle regardait l'enfant et souriait.

Eugène pensa que c'était l'annonce de la mort de son frère qui était au service et dont ses parents n'avaient pas reçu de nouvelles depuis trois semaines. Il n'avait pas peur néanmoins, parce que la dame *ria*it.

Il y avait environ un quart d'heure qu'étonné, ému, il contemplait ce spectacle, quand Jeannette Détais sortit de la grange. Au moment où elle franchissait le seuil, Eugène lui dit :

—Jeannette, regardez donc sur la maison d'Augustin Guidecoq, si vous ne voyez rien ?

Elle jeta les yeux sur le point indiqué par l'enfant, et répondit : Hélas ! mon pauvre Eugène, je ne vois absolument rien.

Son père et son frère avaient entendu la question d'Eugène, et, frappés de l'expression avec laquelle il l'avait faite, ils vinrent vivement à la porte et jetèrent les yeux du côté qu'il leur montrait. Le père ne vit rien. Eugène dit à son frère :

—Vois-tu bien, toi Joseph ?

—Oui, dit l'enfant, je vois une belle grande Dame.

—Comment est-elle habillée ?

—Je vois bien une grande Dame qui a une robe bleue, des étoiles dorées sur sa robe, des chaussons bleus avec des boucles d'or.

—Dis donc, Joseph, continua Eugène, regarde donc bien si elle a une couronne ?

—Je vois bien une couronne dorée qui va en s'élargissant, et un petit fil rouge au milieu de la couronne, et un voile noir.

Le père, entendant ses enfants parler ainsi, ouvrait de grands yeux et ne voyait absolument rien. Enfin, il leur dit :

—Mes pauvres petits enfants, vous ne voyez rien ; si vous voyiez quelque chose, nous le verrions bien aussi, nous. . . Venez piler les ajoncs bien vite ; je crois que le souper est prêt.

Habités à obéir à la voix paternelle, les enfants, sans se permettre aucune réflexion, rentrèrent tout de suite dans la grange. Resté sur le seuil, leur père dit à Jeannette Détais :

—Ne dites rien de cela, Jeannette ; aussi bien le monde ne croirait point, et cela ferait peut-être du scandale.

—Soyez tranquille, dit-elle.

Elle s'éloigna, et le père Barbedette retourna auprès de ses enfants.

A peine avaient-ils donné dix coups de *piloche* que le père dit :

—Eugène, va donc voir si tu vois encore.

L'enfant obéit avec empressement, et de la porte cria :

—Oui, c'est encore tout pareil.

—Va donc, continua son père, chercher ta mère, pour voir si elle

apercevra quelque chose, et ne dis pas à Louise de venir. Dis à ta mère que j'ai affaire à elle.

Eugène partit.

—Maman, dit-il à sa mère, voulez-vous, s'il vous plaît, venir dans la grange : papa a affaire à vous.

Elle vint aussitôt.

Comme elle arrivait à la porte, Joseph, qui avait profité de l'interruption du travail pour sortir et regarder la belle Dame, frappait ses mains l'une contre l'autre avec rapidité en criant chaque fois :

—Oh ! que c'est beau ! oh ! que c'est beau ! . . .

Sa mère lui donna un coup sur le bras, en disant :

—Mais vas-tu te taire, mais vas-tu te taire ; voilà le monde qui nous regarde.

—Maman, dit Eugène, regardez donc sur la maison d'Augustin Guidecoq, si vous ne voyez rien.

—Mais non, dit-elle, je ne vois absolument rien.

Et Eugène et Joseph ensemble :

—Vous ne voyez pas une belle grande Dame qui a une robe bleue . . .

Et ils firent la description complète.

—Non, non, dit-elle je ne vois rien du tout.

Puis, frappée de l'accent de sincérité de ses enfants, qu'elle savait incapables de mentir, et de l'air ému de leur père :

—C'est peut-être la Sainte Vierge qui vous apparaît, dit-elle. Puisque vous dites que vous la voyez, disons cinq *Pater* et cinq *Ave* en son honneur.

Cependant les cris de joie et d'admiration des enfants avaient été entendus, et les voisins sortant sur le seuil de leur porte disaient :

—Que voyez-vous donc Qu'est-ce qu'il y a ?

—Holà, rien, dit le père Barbedette.

Et sa femme ajouta :

—Ce sont les enfants qui affolent ; ils disent qu'ils voient quelque chose, et nous autres, nous ne voyons rien.

Ils fermèrent alors la porte de la grange pour être plus tranquilles, et récitèrent pieusement cinq *Pater* et cinq *Ave*.

Cette prière finie :

—Regardez, dit la mère, si vous voyez encore.

—Oui, dirent les enfants, c'est encore tout pareil.

—Allons, continua-t-elle, je vais aller chercher mes lunettes ; peut-être bien qu'avec, je verrai quelque chose.

Elle revint bientôt, ramenant Louise. Elle mit gravement ses lunettes, mais en vain. Louise, non plus, ne put rien apercevoir. Alors la mère dit à ses enfants d'un ton rude ;

—Définitivement, vous ne voyez rien ; il faut finir de piler vos ajones ; vous êtes des petits menteurs et des petits visionnaires.

Ils rentrèrent dans la grange. Au bout de cinq minutes, la besogne était finie, et ils s'en allèrent souper. Ils contemplèrent de nouveau, en sortant, la magnifique vision. La belle Dame était à la même place, les regardant avec un doux sourire.

—Si vous me laissez libre, dit Eugène, je resterais là toujours. . . .

—Venez vite souper, dit leur père.

Les enfants le suivirent, mais à regret. Pour la première fois, il leur en coûtait d'obéir. Ils s'en allaient lentement, presque à reculons, regardant la belle Dame et disant à leurs parents :

Oh ! que c'est beau. . . Oh ! que c'est beau. . .

Il était six heures un quart.

Ils se lavèrent les mains, et, en les essuyant, retournèrent à la porte de la grange. C'était toujours le même spectacle. Entrés à la maison, ils ne voulurent pas s'asseoir pour prendre leur repas, et mangèrent leur soupe debout.

—Pressons-nous bien vite, Joseph, dit Eugène à son frère, pour aller voir si on voit encore.

—Puisque vous retournez voir, dit leur mère, récitez encore cinq *Pater* et cinq *Ave*, mais debout, parce qu'il fait froid.

Au bout de quelques minutes, ces prières récitées, ils revinrent à la maison et dirent :

—C'est tout pareil. . . La Dame est grande comme Sœur Vitaline.

—Allons, dit la mère, il faut aller chercher ma Sœur Vitaline. Les Sœurs sont meilleures que vous ; si vous voyez, elles verront bien aussi.

Alors Joseph rentra à la maison avec son père, et la mère, avec Eugène, se rendit à l'établissement des Sœurs, situé de l'autre côté de la rue, un peu à droite.

La bonne Sœur était en ce moment dans la classe, récitant son office.

—Ma Sœur, lui dit la mère Barbedette, voulez-vous s'il vous plaît venir chez nous, les enfants disent qu'ils voient quelque chose et nous, nous ne voyons rien.

Sœur Vitaline les suivit à la porte de la grange. Les enfants lui montrèrent la place où était la vision, et lui firent la description de la belle Dame.

—J'ai beau ouvrir les yeux, dit la Sœur, je ne vois absolument rien.

L'enfant insista, et d'un air contrarié :

—Comment, ma Sœur, vous ne voyez pas ? Voyez-vous bien ces trois étoiles qui forment un triangle ?

—Oui, dit la Sœur.

—Eh bien ! la tête de la Dame est juste au milieu.

—Je ne puis rien voir, dit-elle.

Et elle reprit le chemin de l'école avec Victoire, (c'est le nom de baptême de la mère Barbedette, et tout le monde dans le village l'appelle ainsi) qui lui dit :

Je vous en prie, ma Sœur, ne dites rien de cela ; les enfants affolent.

Sœur Vitaline, en rentrant, vit au coin du feu, dans la cuisine, Françoise Richer âgée de onze ans, née au Loroux, diocèse de Rennes ; Jeanne-Marie Lebossé âgée de neuf ans, née à Gonet, diocèse de Rennes, et une troisième pensionnaire.

—Petites filles, leur dit-elle, venez donc par là ; Victoire a quelque chose à vous montrer.

Françoise n'osait pas ; il faisait nuit et elle avait peur. Elle suivit néanmoins Jeanne-Marie. A la porte elles trouvèrent Victoire et lui dirent :

—Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que nous allons voir ?

—Venez, leur dit-elle, venez, vous allez voir ; je ne sais pas, pour moi, je n'ai rien vu . . .

Arrivée au pignon de la maison de Rousseau, cordonnier, Françoise Richer s'écria :

Moi, je vois bien quelque chose sur la maison d'Augustin Guidécoq, mais je ne sais pas ce que c'est.

Et elles coururent à la porte de la grange où les appelait Eugène. Là, Jeanne-Marie Lebossé et François Richer dirent immédiatement :

—Oh ! la belle dame . . . elle a une belle robe bleue . . . avec des étoiles d'or . . .

Et elles répétèrent tout ce qu'avaient dit les deux petits garçons.

En ce moment, Joseph sortit de sa maison et retourna à la porte de la grange. En même temps que lui, arriva Sœur Vitaline, suivi de l'autre religieuse, Sœur Marie-Edouard.

—Que voyez-vous, enfants, dit celle-ci ?

Et tous les quatre à la fois :

—Oh ! ma Sœur, nous voyons une belle grande Dame . . .

Et ils firent la description complète que nous avons déjà donnée. Sœur Marie-Edouard, elle aussi, eut le regret de ne rien voir.

—Puisque ces enfants voient, dit-elle, il faut en chercher d'autres plus jeunes.

Elle courut chez M. Friteau, et lui dit de conduire son petit-fils dans la grange de Barbedette. De là, elle entra au presbytère, situé tout à côté, et dit à M. le curé, d'une voix que l'émotion faisait trembler :

—Monsieur le curé, venez donc chez Barbedette ; il y a un prodige, une apparition . . . Les enfants voient la Sainte Vierge . . .

—Un prodige !! . . . Une apparition !! . . . La Sainte Vierge !! . . . répéta le bon vieillard tout ému ; ma Sœur, vous me faites peur.

Et il restait là immobile. Mais la vieille Jeannette, sa domestique, avait déjà allumé la lanterne en disant :

—Faut aller voir. . . .

Et ils sortirent. A la porte, ils trouvèrent le petit Eugène Friteau âgé de six ans et demi, que sa grand mère portait enveloppé dans sa mante.

Pendant ce temps, Sœur Vitaline, entourée des enfants et d'autres personnes qui accouraient de tous côtés, debout au milieu du chemin, récitait le chapelet des martyrs japonais. Elle avait à peine dit une dizaine, lorsque M. le curé arriva avec le petit Eugène Friteau et Sœur Marie-Edouard, qui, de loin, criait aux enfants :

—La voyez-vous encore ?

Holà oui, ma sœur, dirent-ils.

Eugène Friteau vit aussi là belle Dame ; ses réponses concordèrent avec celle des autres enfants.

La femme de Boitin le sabotier, attirée par le bruit, accourut, portant dans ses bras sa petite fille âgée de deux ans et un mois. Cette enfant jeta aussitôt les yeux vers l'apparition, et agitant ses mains innocentes, bégaya, à plusieurs reprises, ces mots que lui avait appris sa mère : *le Jésus, le Jésus !*

Le bon et digne curé interrogea en vain le ciel : il n'aperçut pas la vision. Il s'approchait de la porte de la grange, quand les enfants s'écrièrent tous ensemble :

—Oh ! voilà quelque chose qui se fait.

—Que voyez-vous, demanda le bon curé ?

Et tous, à la fois, dirent qu'ils voyaient un grand cercle, du même bleu que la robe, ovale, large comme la main dans toute son étendue, entourant la Dame à la distance d'un pied et demi environ, comme une immense auréole.

Quatres bougies, placées à l'intérieur du cercle bleu auquel elles étaient attachées, étaient situées, deux à la hauteur des genoux de la Dame, deux à la hauteur de ses épaules. Ils virent aussi, sur sa poitrine, une petite croix rouge grande comme le doigt.

Le nombre des curieux allait toujours grandissant. Près de cinquante personnes entouraient les enfants, leur adressant des questions sur la belle Dame. Les uns, touchés de l'accord et de l'accent de sincérité de cinq enfants, différents par l'âge et le caractère, ajoutaient foi à leurs paroles, et étaient vivement émus. D'autres étaient incrédules. Jean Guidecoq, frère du buraliste, dit même à Eugène :

—Tu vois, toi garçon ; pourquoi ne verrais-je pas aussi, moi ? Si j'avais une lunette ou un mouchoir de soie, je verrais aussi bien que toi.

—Rien de plus facile, dit Victoire, j'en ai justement un chez nous.

Elle revint au bout de quelques instants emportant un foulard.

—Essayez, dit-elle, en le remettant à Jean Guidecoq.

Celui-ci essaya, mais vainement, et son insuccès provoqua les rires de

tous les assistants, qui se mirent à parler bruyamment. Alors Eugène Barbedette qui était au milieu de la route, s'écria :

—Voilà encore qu'elle tombe dans la tristesse !

Les autres enfants confirmèrent son dire, et assurèrent que la Dame prenait un air profondément triste, quand les personnes qui les entouraient, ne s'occupaient pas d'Elle, parlaient très-haut, riaient ou émettaient des doutes sur sa présence.

Monsieur le curé, qui était entré dans la grange, demanda le silence.

—S'il n'y a que les enfants à voir, dit-il, c'est qu'ils en sont plus dignes que nous.

—Monsieur le curé, dit sœur Marie-Edouard, si vous parliez à la Sainte Vierge.

—Hélas ! dit le bon vieillard, d'une voix émue et avec une profonde humilité : Je ne La vois pas, que pourrais-je Lui dire ?

—Mais, si vous disiez aux enfants de lui parler ?

—Prions, dit le vénérable prêtre.

Tous se mirent à genoux ; les uns dans la grange, les autres à l'entrée. La petite porte seule était ouverte. A genoux sur le seuil, Sœur Marie-Edouard commença le chapelet, auquel tout le monde répondit. Pendant cette prière, la Dame sembla monter, et grandit tout à coup.

—Elle est, dirent les enfants, deux fois grande comme sœur Vitaline.

—Le cercle bleu s'étendit aussi lui-même en proportion. Les étoiles *du temps* parurent, aux yeux des enfants, se ranger vivement sur le passage de la Dame, et venir, deux à deux, se placer sous ses pieds. En même temps, sur sa robe, les étoiles se multipliaient.

—C'est, disaient les enfants, comme une fourmilière... Elle est bientôt toute dorée.

Sœur Marie-Edouard entonna le *Magnificat*. Elle n'avait pas chanté le premier verset, que les quatre enfants (Eugène Friteau était parti) s'écriaient tous ensemble :

—Voilà encore quelque chose qui se fait. Voilà un bâton... C'est comme un jambage d'M, un grand M comme dans les livres.

Un grand écriteau blanc, large d'environ 1 mètre 50 centimètres, apparut au-dessous des pieds de la Dame et du cercle bleu. Il semblait aux enfants qu'une main invisible, traçait lentement, sur ce fond d'une éclatante blancheur, de beaux caractères d'or.

Le *Magnificat* fut interrompu pendant quelques minutes. Pendant ce silence la première lettre était formée :

—C'est un M dirent les enfants ;

Puis :

—Voilà une autre lettre qui commence... C'est un A...

Ils ne quittaient pas des yeux, le point du ciel où ils voyaient ces mer-

veilles, et c'était à qui nommerait le premier, la belle lettre d'or. Ils épelèrent ensuite un I et un S.

Ce mot MAIS resta seul presque dix minutes.

En ce moment vint à passer un habitant du bourg, nommé Joseph Babin. Surpris de ce rassemblement et de ces chants :

—Vous n'avez qu'à prier, dit-il ; les Prussiens sont à Laval.

—Cette nouvelle, de nature à mettre en émoi toute la population, ne fit aucune impression sur la foule.

—Ils seraient à l'entrée du village, dit une femme, que nous n'aurions pas peur.

Joseph Babin entra dans la grange ; on lui raconta ce que voyaient les enfants. Alors il partagea la confiance et l'émotion des assistants, et se mit à prier avec eux.

Cependant les fidèles continuaient de chanter le cantique de la Sainte Vierge. A la fin du *Magnificat*, les enfants lisaient en lettres d'or, hautes de 25 centimètres :—MAIS PRIEZ MES ENFANTS.

Cent fois, les voyants, interrogés par leur bon curé, les sœurs ou les assistants, épelèrent les lettres, rassemblèrent les mots, il n'y eut jamais d'hésitation, encore moins de contradiction. Tout le monde ressentait une émotion religieuse profonde. Les incrédules n'osaient plus rire et la plupart pleuraient.

La belle Dame souriait toujours.

Il était environ 7 heures et demie.

On ouvrit alors le grand portail de la grange dans laquelle soixante personnes environ, cherchaient un abri contre le froid très-rigoureux. A l'entrée, on avait apporté des chaises, sur lesquels les enfants prirent place. Ils se levaient souvent, pour manifester, par des gestes animés et expressifs, les sentiments d'admiration que leur inspirait le spectacle de la vision qu'ils avaient, seuls, le bonheur d'apercevoir.

—Il faut, dit le vénérable curé, chanter les Litanies de la sainte Vierge, et La prier de manifester sa volonté.

Sœur Marie-Edouard commença les Litanies. A la première invocation, les enfants s'écrièrent vivement :

Voilà encore quelque chose qui se fait. Ce sont des lettres. C'est un D.

Et ils nommèrent successivement, et à qui le premier, les lettres des mots suivants complètement écrits à la fin des Litanies :

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

Ces mots étaient écrits sur la même ligne que les premiers, d'égale grandeur et en caractères d'or. Après le mot TEMPS, était un point aussi grand que les lettres, en or, et que les enfants comparaient à un soleil. On devine facilement la joie des assistants, en recevant cette promesse miséricordieuse :

Dieu vous exaucera en peu de temps.

On entendit des exclamations joyeuses au milieu des sanglots et des larmes que l'émotion faisait couler. La Dame regardait les enfants et souriait.

—Voilà qu'elle rit, s'écriaient-ils, en riant eux-mêmes avec bonheur, voilà qu'elle rit.

On chanta alors l'*Inviolata*. Aussitôt, les enfants annoncèrent que de nouvelles lettres apparaissaient sur le même écriteau blanc, mais sur une seconde ligne. Au moment où l'on finissait de chanter : *O Mater alma Christi, carissima ! O douce et bien-aimée MÈRE du Christ !...* les voyants avaient épelé, lettre par lettre, ces mots : MON FILS....

Il y eut dans la foule un frémissement, une émotion indicibles....

—C'est bien la sainte Vierge, dirent les enfants :

—C'est Elle ! répéta la foule.....

Pendant la fin de la prose *Inviolata* et le *Salve Regina*, qui fut chanté aussitôt après, la main mystérieuse et invisible traça de nouvelles lettres.

Les enfants lurent :—MON FILS SE LAISSE

Sœur Vitaline qui était assise au milieu d'eux leur dit alors :

—*Mon fils se laisse...* Cela n'a pas de sens. Regardez donc bien ; il y a sans doute : *Mon fils se lasse*

Et les enfants :—Mais non, ma sœur, il y a un I ...

Et tous ensemble, ils épelèrent le mot *laisse*....

Puis vivement :

—Mais, ma sœur, attendez donc, ce n'est pas encore fini, voilà encore des lettres :

Avant la fin du *Salve* ils lurent :—MON FILS SE LAISSE TOUCHER.

Un grand trait, doré comme les lettres, se forma lentement au dessous de cette seconde ligne.

Les chants avaient cessé. La foule émue et recueillie pria. Le silence n'était troublé que par la voix des enfants, qui répétaient à chaque instant l'inscription complète, que nous donnons ci-après, telle qu'ils la dépeignirent aux assistants, au moment même, et telle qu'ils l'ont reproduite plusieurs fois sous nos yeux :

Priez mes enfants Dieu vous exaucera en peu de temp. Mon fils se laisse toucher.

Chantez un cantique à la Sainte-Vierge, dit le vénérable curé.

Et Sœur Marie-Édouard chanta :

Mère de l'Espérance,
Dont le nom est si doux,
Protégez notre France,
Priez, priez pour nous.

Alors la Sainte Vierge éleva, à la hauteur de ses épaules, les mains qu'elle tenait abaissées et étendues, et agitant les doigts lentement, comme si elle eût accompagné le chant du cantique, elle regardait les enfants avec un sourire d'une douceur infinie :

—Voilà qu'elle rit, voilà qu'elle rit, s'écriaient-ils.

Et ils sautaient joyeusement, battaient des mains en répétant cent fois, avec une expression qu'on ne saurait rendre :

—Oh ! qu'elle est belle ! Oh ! qu'elle est belle !

Les assistants riaient et pleuraient à la fois. Ils voyaient sur ces visages d'enfants, si expressifs et si sincères, comme un reflet du sourire qui leur causait ces transports de joie.

Vers la fin du cantique, qui a huit strophes, l'inscription restée complète environ dix minutes, disparut. Il sembla aux enfants qu'un rouleau couleur du temps passant rapidement sur les lettres, les déroba à leurs yeux. On chanta alors :

Mon doux Jésus, enfin voici le temps
De pardonner à nos cœurs pénitents,
Nous n'offenserons jamais plus
Votre bonté suprême, ô doux Jésus !

La figure des enfants prit une expression de tristesse profonde. C'était un reflet de la vision.

—Voilà qu'elle retombe dans la tristesse, dirent-ils. Puis tout à coup :

—Voilà encore quelque chose qui se fait.

Ils virent, en même temps, une croix rouge haute de soixante centimètres environ, sur laquelle était un Christ de même couleur. Cette croix leur paraissait à un pied de la belle Dame. Abaisant ses mains, qui, pendant tout le cantique *Mère de l'Espérance*, étaient restées à la hauteur de ses épaules, elle saisit le crucifix, le tint de ses deux mains, un peu incliné vers les enfants, à qui elle semblait le présenter. Au sommet de la croix, sur un écriteau blanc très-long, était écrit en lettres rouges : —JÉSUS-CHRIST.

Après chaque couplet du cantique on chanta le *Parce Domine*. La Très-Sainte Vierge, triste et recueillie, semblait prier avec les assistants.

Tout à coup, une étoile partit de sous ses pieds, et, montant vers la gauche, traversa le cercle bleu et alluma la bougie qui était à la hauteur de ses genoux, puis la seconde située vis-à-vis de ses épaules. La même étoile, s'élevant au-dessus de la tête de la Sainte Vierge, passa au côté droit et alluma les deux autres bougies. Ensuite, elle remonta, franchit de nouveau l'auréole, et alla se placer au-dessus de la tête de la Dame, où elle demeura suspendue.

La foule silencieuse et émue priait toujours. Sœur Marie-Edouard chanta l'hymne : *Ave Maris stella*. Pendant ce chant le crucifix rouge disparut. La Dame, étendant les bras, reprit la pose de l'Immaculée-Conception. Sur chacune de ses épaules, apparut une petite croix blanche, haute de vingt centimètres.

Ces croix, disent les enfants, étaient plantées sur les épaules de la sainte Vierge.

La mère de Dieu souriait de nouveau aux voyants, qui s'écriaient tout joyeux :

—Voilà qu'elle rit !... Voilà qu'elle rit !

Il était environ huit heures et demie.

Mes chers amis, dit le bon curé, nous allons faire tous ensemble, la prière du soir. Tous se mirent à genoux.

Vers l'examen de conscience les enfants, qui ne quittaient pas des yeux la céleste vision, annoncèrent qu'un grand voile blanc partant de sous les pieds de la Sainte Vierge et montant lentement, la couvrait jusqu'à la ceinture. S'élevant ensuite peu à peu, il l'enveloppa jusqu'au cou.

Les enfants ne voyaient plus que la figure d'une beauté toute céleste de la Dame qui leur souriait encore.

Bientôt elle voila son visage ; la couronne resta seule visible avec l'étoile qui la surmontait, puis tout disparut avec le grand cercle bleu et les quatre bougies qui étaient restées allumées jusqu'à la fin.

M. le curé, du fond de la grange, où il était assis, appela les enfants . . .

— Voyez-vous encore, leur dit-il ? Et tous ensemble :

— Non, Monsieur le curé, tout a disparu. C'est tout fini.

Il était un quart avant neuf heures.

La foule se retira lentement, s'entretenant d'un événement si prodigieux et emportant une impression pleine de douceur, profonde et ineffaçable.

Ce fait merveilleux se répandit avec la rapidité de l'éclair. On ne trouverait pas dans la paroisse un seul incrédule.

— Nous connaissons les enfants, disent-ils ; ils ne sont pas capables d'inventer *de quoi comme ça*.

Chaque soir, du bourg et de tous les villages environnants, les fidèles accourent à l'église, trop petite pour contenir la foule pieuse. On récite le chapelet, on chante quelques-uns des cantiques ou des hymnes chantés dans la grange, le jour de l'apparition, et ceux-là seulement qui en ont été témoins, peuvent se figurer la foi ardente et la profonde piété de cette nombreuse assistance. Nous étions ému jusqu'aux larmes.

En sortant de l'Eglise, chacun interroge les cieux, pour voir si tout à coup la céleste vision ne va pas reparaître.

Des pèlerins venus, les uns des diocèses limotrophes, les autres de très-loin, arrivent chaque jour dans le village. Ils visitent la grange, voient et interrogent les heureux enfants, qui, malgré la fatigue et l'ennui que cela leur cause visiblement, se prêtent de bonne grâce à ce qu'on demande d'eux.

Bien des personnes, d'abord incrédules, ou attirées à Pontmain par un sentiment de simple curiosité, frappées de la naïveté et de la candeur des enfants, et des merveilles dont ils ont été les témoins, s'en retournent con vaincus de leur véracité, et de la consolante apparition.

Le diocèse de Laval, si profondément religieux, s'estime heureux dans la pensée que la Sainte Vierge l'a choisi pour la manifestation de sa bonté maternelle, et des desseins miséricordieux de son divin fils sur notre infortunée et trop coupable patrie.

Puissions-nous répondre à cette grande faveur, par un redoublement de foi, de confiance et d'amour, et une dévotion de plus en plus tendre, envers la mère de Dieu.

Puissent les offrandes généreuses des pieux pèlerins, permettre bientôt d'élever à Pontmain, sur le lieu de l'apparition, une chapelle qui porte jusqu'aux âges les plus reculés, avec le témoignage de notre filiale reconnaissance, le souvenir des miséricordes de Marie envers la France, son royaume.

Regnum Galliaë, regnum Mariaë.

25e ANNIVERSAIRE DE L'ELECTION DE PIE IX.

Le Pape de Marie !
 Le Pontife-Roi !
 Le Pontife Infaillible !
 Le Pontife-Martyr !

Les voilà donc venus, ô Vicillard magnanime,
 Toi que poursuit l'amour, Toi que poursuit le crime,
 Les voilà donc venus ces jours si glorieux,
 Tels que n'en ont point vu nos Pères, nos Ayeux !
 Cinq Lustres ont passé, depuis que la couronne
 Sur ton front, ô Pie IX, resplendit et rayonne !
 Mille fois cependant tes ennemis jaloux,
 Soulevant contre Toi les flots de leur courroux,
 Semblables à la mer dans ses moments d'ivresse,
 Ont battu le rocher de ta noble vieillesse !
 Et Tu les regardais d'un œil calme et serein.
 Et pendant qu'ils disaient : c'en sera fait demain... !
 Toi, tu leur répondais, souriant à leur guerre :
 (*) "*Je ne puis pourtant pas me tuer pour vous plaire !*"
 Et pendant qu'ils tramaient contre tes jours sacrés,
 Dieu te faisait braver leurs efforts conjurés.
 — Ils voulaient du Pontife effacer la devise :
 Et Toi, de nouveaux Saints tu peuplais notre Eglise....
 — Chaque jour sur Tes mains ils serraient les anneaux...
 Toi, de la liberté, tu dotais tes bourreaux...
 — De tes Etats sacrés ils brisaient les frontières :
 Et tes faveurs allaient jusqu'aux terres dernières....
 — Ils disaient : Par sa mort le Christ est abattu :
 Tu disais : Par ma mort triomphe la vertu !...
 — Guerre à la Vierge ! ainsi dit la foule aveuglée :
 Et Tu la proclamais la *Vierge Immaculée !*....
 — De l'Eglise, ils disaient, brisons tous les liens :
 Et d'un mot près de Toi tu rassemblais les tiens....
 — Un Concile ! oh ! jamais nous ne pourrons y croire !
 Et pourtant le Concile est inscrit dans l'histoire....
 — Du moins dépouillons-le de son autorité !
 Et ton front resplendit d'*Infaillibilité !!!*
 O mon Père, ô mon Roi, Pontife vénérable,
 Prolonge bien longtemps ta carrière admirable !
 Vingt-cinq ans... C'est trop peu... Le terme est dépassé :
 Nous vouons à l'oubli le Proverbe effacé.
 Aux plus affreux tourments Ton âme fut soumise :
 Resté pour voir bientôt triompher ton Eglise.
 Rome t'aime : et Tu vois, à tes pieds l'univers
 Pleurer de ta tristesse et vénérer tes fers.
 Martyr de Jésus-Christ ; de Pierre vive image,
 Tu seras le héros de notre dernier âge !
 Pontife octogénaire, oh ! daigne nous bénir :
 Et puis vis... car pour Toi nous saurons tous mourir !!!

LETTRE

DE MGR. DARBOY, ARCHEVEQUE DE PARIS. (1)

Monsieur le curé.—Je crois répondre aux sentiments religieux et patriotiques du clergé et des fidèles, en prescrivant qu'un service solennel soit célébré à Notre-Dame pour le repos de l'âme des Français tombés sur les champs de bataille et dans Paris, durant la guerre sanglante qui vient de s'arrêter. Sans doute la mort qu'ils ont trouvée en remplissant leur devoir est un titre à la miséricorde infinie de Dieu, qui est le père de la société humaine comme de la famille, et qui veut qu'on aime et qu'on défende sa patrie, puisqu'il nous met au cœur pour le sol natal quelque chose de si tendre et de si fort. Néanmoins, il est difficile que l'humaine faiblesse, en entrant dans l'autre monde, n'emporte pas de celui-ci des fautes inexpiables et qu'elle ne doive plus rien à la justice divine. Heureusement la religion nous enseigne, d'après le dogme de la communion des saints, que les prières et les bonnes œuvres des vivants peuvent soulager les âmes des défunts, en faisant descendre sur elles l'intelligence et le pardon avec les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi nous voudrions porter au pied des autels le souvenir de tous ceux que la guerre nous a ravis, et conjurer ensemble Dieu Tout-Puisant et bon de les recevoir dans la paix de son ciel.

Notre prière utile aux morts nous fera du bien à nous-mêmes, en donnant à nos pensées une direction plus haute, à nos sentiments et à nos actes un caractère plus chrétien. La nation tout entière a besoin d'un changement moral auquel le malheur ne paraît pas encore nous avoir amenés. Elle souffre de vices qui lui sont chers et dont elle ne consent pas à se déprendre. L'amour du travail, le respect du droit, le sentiment du devoir, la modération, l'esprit de concorde, la foi religieuse, principe de vertu, ne rentrent pas dans les cœurs et n'inspirent pas l'ensemble de la vie sociale. Légers et frivoles, nous sommes plus occupés de parler haut que d'agir avec constance, et plus occupés même de paraître agir que d'arriver à de durables résultats. Ni études ni discipline ; la réflexion est de trop, la loi nous pèse, les difficultés nous irritent : nous ne voulons admettre que des doctrines commodes, afin de nous composer une existence plus commode encore.

Pourtant, nous avons sous les yeux un spectacle bien propre à réveiller en nous les ardeurs d'un patriotisme généreux, et à nous faire sentir le besoin de chercher un refuge dans la grandeur morale. Au loin sont

(1) Cette Circulaire fut adressée à son Clergé, quelques jours avant d'être arrêté et jeté en prison par les émeutiers de Paris.

amoncelées des ruines que la fortune privée et publique ne pourra de longtemps réparer ; l'incendie, la destruction, le pillage attristent et désolent trente départements ; nos vieux drapeaux, chargés de tant de victoires, sont maintenant couverts de deuil, et l'étranger marche insolemment sur le corps de notre patrie mutilée. Jusqu'à présent, nos adversaires, quand ils avaient eu l'honneur de nous vaincre, ne nous empêchaient pas de leur accorder quelque estime ; celui-ci nous en dispense par le criant abus qu'il fait de sa force, et par les souillures qu'il imprime à son succès. Non, rien ne nous est épargné de ce qui peut déchirer l'âme d'un grand peuple.

Ne craignons pas de regarder en face l'ennemi de nos maux ; mesurons l'abîme, mais tâchons d'en sortir, et pour cela redevenons des hommes de foi et de vertu. Demandons au ciel ce qu'il nous manque et faisons ce qu'il nous prescrit. Que Dieu se laisse fléchir par nos supplications et nous envoie son esprit de conseil et de sagesse, de force et de piété, pour que la France sache ce qu'elle veut, veuille ce qu'il faut et fasse ce qu'elle doit. Puisse-t-elle se guérir promptement de ses blessures, qui sont surtout morales, et revenir aux croyances religieuses et, par suite, à la pratique des vertus solides, qui font la véritable force, le repos et l'honneur d'une nation !

Les malheurs de la France ne doivent pas nous faire oublier ceux de l'Eglise et de son chef visible. Cet hiver, des événements se sont passés à Rome qui créent au Souverain-Pontife une situation lamentable. La politique est fondée à s'en plaindre aussi bien que la religion ; car c'est un nouvel élément de trouble jeté dans les affaires de l'Europe, en même temps qu'une entreprise inique contre ces droits vénérables et sacrés. Qui voudra, dans l'état présent du monde, apporter un remède à ce désordre ? Nul ne peut le dire. Nous savons seulement que Dieu n'abandonne pas son Eglise, et qu'à un moment, connu de lui seul, il étendra le bras pour la sauver. Nous savons, en outre, que notre part, dans cette œuvre de salut, c'est d'implorer son secours providentiel et d'accélérer son intervention par la ferveur de nos prières et par la pureté de notre vie. Le Pape nous trace la route et nous donne l'exemple : par un décret du 8 novembre dernier, il s'est placé solennellement, lui et tous les fidèles, sous la protection de saint Joseph, et l'a proclamé patron de l'Eglise catholique.

Nous entrerons avec joie dans les sentiments du Saint-Père, et, pleins de confiance dans le crédit de l'auguste défenseur qui nous est donné aujourd'hui, nous appellerons, en l'invoquant et surtout en l'imitant, les bénédictions de Dieu sur l'Eglise et sur son chef vénéré. Puisse la justice reprendre enfin ses droits et la paix être rendue au monde religieux, depuis si longtemps troublé par de criminels attentats. A ces causes...

VISITE A MGR. DARBOY, A MAZAS,

Par un des Rédacteurs de la Vérité, à la suite du vote de la Commune.

En arrivant à Mazas, la pensée se reporte aussitôt, au plus marquant des prisonniers de cet établissement. Je veux parler de Mgr. Darboy, archevêque de Paris.

Grâce à l'obligeance du citoyen Michel, inspecteur général des prisons de la Seine, et du citoyen Gareau, directeur de la prison, j'ai pu pénétrer dans la cellule de l'archevêque. L'archevêque occupe la cellule No. 44.

Le geôlier fait grincer les clefs dans la serrure, la porte tourne sur ses gonds et je me trouve en présence de l'hôte illustre de Mazas.

L'inspecteur général me précédait :

“ Citoyen Darboy, dit-il d'une voix timbrée, j'ai l'honneur de vous présenter . . . ”

Le prisonnier se lève, nous salue, nous offre les deux seules chaises à sa disposition et s'assied sur son lit.

Sa cellule est comme toutes les autres ; quelques pieds carrés.

Sur les murs se trouve ce que l'on pourrait appeler en termes militaires l'état de casernement. Je le livre tout entier à la curiosité des lecteurs : Un petit lit en bois noir, une pailleasse, un matelas, deux couvertures laine belge, deux draps de toile grise, un gobelet, une cuillère en bois, une gamelle, un bidon, un balai en bouleau, un en chiendent, une table à tiroir, deux chaises ordinaires, trois tablettes de bois blanc, un crachoir.

Le prisonnier se trouvait tout aussi à l'aise dans ce réduit qu'il l'était autrefois dans les salons du palais archiépiscopal.

Mgr. Darboy est âgé de 60 ans environ ; depuis son entrée à Mazas, il a laissé pousser sa barbe, dont la couleur est presque blanche. Il porte le costume d'évêque, soutane violette, croix d'or au cou, anneau épiscopal à la main gauche.

La conversation a roulé d'abord sur l'état de sa santé ; il m'a dit que la veille il avait reçu la visite de sir Narkot, délégué du lord-maire de Londres pour la distribution à Paris des dons anglais. Ce gentleman lui avait apporté une foule de ces provisions de bouche telle que seuls les Anglais savent en trouver.

J'ai dit en deux mots à l'archevêque ce que je savais des délibérations de la Commune sur les ôtages. Il a levé les yeux au ciel et m'a dit doucement qu'il espérait, pour l'honneur de l'humanité, que l'on n'aurait pas recours à une mesure aussi extrême, mais que, si sa vie pouvait sauver celle de quelques-uns de ses malheureux co-prisonniers, il s'offrait comme victime. “ Que la volonté de Dieu soit faite, ” m'a-t-il dit tristement en me serrant la main au moment du départ. Quelques jours après, Mgr. Darboy était assassiné dans sa prison de Mazas, après avoir béni ses bourreaux et prié pour le salut de Paris et de la France. C'est toujours le Bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XVI.

SUITE DE LA QUATRIÈME GUERRE. HOSTILITÉS DES AGNIERS DEPUIS
VILLEMARIE JUSQU'À TADOUSSAC.
1661.

(*Suite.*)

I.

Les Agniers ravagent la Colonie.

Les Agniers frappés de terreur après le combat du Long-Saut, ne songèrent à se remettre en campagne qu'au commencement de l'année suivante, 1661, où ils résolurent de tirer une vengeance éclatante des échecs humiliants qu'ils avaient subis. Elle fut des plus cruelles : car en moins de quatre mois ils ravagèrent tout le pays dont ils firent une solitude, après avoir pris ou tué plus de soixante-dix Français. Ce qui fait dire à Marie de l'Incarnation : “ Les Iroquois ont encore fait pis cette année “ que les années précédentes, ayant tant tué que pris captifs plus de cent “ Français, depuis Montréal, où ils ont commencé leurs ravages, jusqu'au “ cap de Tourmente, qui est la dernière des habitations Françaises ; et de “ là ils sont allés au-delà de Tadoussac pour courir après nos nouveaux “ chrétiens sauvages, qui, au nombre de plus de quatre-vingt canots, “ étaient allés en traite. Mais Montréal a été le principal théâtre de leur “ carnage.”

II.

Irruption d'Iroquois qui enlèvent treize Montréalistes. Intrépidité de Madame
Du Clos.

Le 25 février 1661, un certain nombre de colons de Villemarie étant allés travailler dans les champs avaient négligé de porter leurs armes sur eux, nonobstant la défense faite à tous par M. de Maisonneuve de sortir ainsi. Comme on était dans la saison de l'hiver, ces travailleurs avaient pensé que cette précaution était alors inutile, sachant par expérience que

les Iroquois n'avaient pas coutume de paraître dans ce temps de l'année mais tout à coup ils se voient investis par cent soixante ennemis qui, les trouvant sans défense, font d'abord treize prisonniers. Les autres, incapables de repousser l'ennemi avec leurs instruments de travail, à l'exception de Charles Le Moyne, qui était armé d'un pistolet, prennent incontinent la fuite pour regagner l'habitation. Dans cette extrémité, tous ces colons, sur le point d'être pris, durent leur salut à une femme de cœur, madame du Clos, qui, les voyant poursuivis, sans armes pour se défendre, et n'ayant aucun homme chez elle pour aller les secourir, prend à l'instant une charge d'arquebuses sur ses épaules, et sans craindre une nuée d'Iroquois qu'elle voit répandre de toutes parts jusqu'à sa maison, elle court au-devant des colons, surtout au-devant de M. Le Moyne, que les ennemis étaient sur le point de saisir, et lui remet incontinent sa charge. Ce secours inattendu fortifia merveilleusement tous ces colons et diminua de beaucoup l'audace des Iroquois. " Il est vrai, ajoute M. Dollier, que, " si ces armes eussent été plus en état, on eût pu s'en servir pour faire " quelque coup de valeur ; mais toujours cette amazone mérite-t-elle nos " louanges d'avoir secouru les siens en leur donnant un moyen si nécessaire pour arrêter l'ennemi, en attendant une plus grande assistance."

III.

La plupart de ces captifs furent ensuite ramené à Villemarie.

Ce trait de courage a échappé à l'auteur de la relation de cette année. Il mentionne cependant la prise de treize Montréalistes qui, songeant plus à leur travail, dit-il, qu'à leur défense, furent enlevés sans coup férir. " Par un effet de leur manie enragée, ajoute-t-il, les Iroquois les menèrent " chez eux en triomphe. Les uns ont été assommés par la grêle des coups " de bâton qu'ils ont reçu à l'entrée du bourg, mourant sous le bois, qui " leur devait servir de bûcher ; et ainsi la rage de leurs bourreaux leur " fut douce et miséricordieuse pour leur avoir été précipitamment cruelle. " D'autres ont été brûlés avec les cérémonies ordinaires : barbare cérémonie ! qui fait son jeu d'un enfer de tourments, et qui trouve sujet de " rire des pleurs lamentables d'un pauvre patient. Enfin quelques-uns " furent dispersés pour gémir le reste de leurs jours dans une servitude " plus dure que la mort." Nous ferons observer néanmoins, avec M. Dollier de Casson que la plupart de ces captifs furent délivrés des mains des Iroquois, comme nous le raconterons dans la suite ; et ceci montre que l'auteur de la Relation, ayant écrit peu après, n'avait pas eu le temps de s'assurer de la vérité des récits qu'on faisait sur leurs prétendus tourments.

IV.

Vigoureuse défense de travailleurs de Villemarie, investis par les Iroquois.

L'enlèvement de ces treize colons, en affligeant vivement tous les autres, leur montra la sagesse du règlement prescrit par M. de Maisonneuve, et les rendit plus exacts à s'y conformer. Aussi, le 24 mars suivant, des travailleurs se voyant tout à coup investis par deux cent soixante Iroquois, et se trouvant tous munis de leurs armes, se défendirent avec beaucoup de courage et d'intrépidité. Il est vrai qu'au commencement de ce chaleureux combat les ennemis étant plus de vingt contre un des colons, ces derniers pensèrent être tous pris, vu leur petit nombre, ainsi que tous les autres, qui se trouvaient occupés au travail dans le voisinage du lieu attaqué ; mais la généreuse défense de ce petit nombre ayant donné le loisir à d'autres colons d'aller les secourir, on eut bientôt repoussé les barbares qui avaient déjà fait plusieurs prisonniers. Parmi ces braves auxiliaires se trouvait un vieillard, le plus ancien des habitants de Villemarie, qui se fit remarquer, dans cette action, par son adresse et son courage à toute épreuve, sans que personne pût modérer son ardeur. Tout cassé qu'il était de vieillesse, il maniait le mousquet et s'en servait contre l'ennemi avec la même activité et la même vigueur que s'il n'eût eu que vingt-cinq ans. C'était Pierre Gadois, dont on a déjà parlé dans cette histoire, remarquable par sa piété, son désintéressement, son zèle dans l'établissement du pays, et que le vote unanime des colons avait désigné, le 21 novembre précédent, pour occuper la charge de marguillier, conjointement avec deux des plus honorables citoyens, Jacques Le Ber et Charles Le Moynes. Son courage, dans cette occasion, fut un exemple très-efficace pour la jeunesse du pays.

V.

Autres hostilités à Villemarie.

Un autre de ces courageux auxiliaires, nommé Baudoin, se voyant environné par une multitude d'Iroquois et pensant qu'il ne pourrait s'échapper de leurs mains, tira sur un des principaux capitaines et le tua. La mort de ce chef fit craindre que les ennemis, par une vengeance furieuse, ne fissent périr tous les captifs dans les plus horribles tourments, et avec d'autant plus de raison que, dans la fausse opinion des Iroquois, ce capitaine passait pour être immortel. Cependant Dieu exauça les vœux des captifs et les prières ardentes qu'on lui adressa pour eux à Villemarie : car la plupart furent ensuite mis en liberté. La Relation de cette année, parlant de ces pertes, s'exprime en ces termes : “ Après la prise des treize Français, au mois de février, dix autres du même Montréal tombèrent dans la même captivité. Puis d'autres encore, et encore d'autres ; de sorte que, pendant tout l'été, cette île s'est toujours vu molestée par ces

“ lutins, qui tantôt paraissaient à la lisière du bois, se contentant de nous
 “ charger d’injures, tantôt se glissaient jusqu’au milieu de nos champs
 “ pour y surprendre les laboureurs, tantôt s’approchaient de nos maisons,
 “ ne cessant de nous vexer ; et comme des harpies importunes, ou comme
 “ des oiseaux de proie, fondaient sur nous, quand ils pouvaient nous sur-
 “ prendre, sans crainte d’être pris.”

VI.

Quatre Montréalistes horriblement massacrés.

Des dix colons, dont parle la Relation de cette année, au sujet du combat du mois de mars, une partie fut conduite en captivité, et quatre, au moins, périrent en combattant contre l’ennemi, à l’écart de leurs concitoyens ; ce furent : Vincent Boudreau, natif d’Olonne, âgé de 34 ans ; Sébastien Dupuis, né à la Rochelle ; Olivier Martin, des environs de la ville d’Auray, en Bretagne, âgé de 27 ans, et Pierre Martin, dit la Rivière. Il paraît que ces valeureux colons se défendirent avec tant de courage, d’intrépidité et de constance jusqu’à leur dernier soupir, que les Iroquois, dans leur vengeance cruelle, mirent en pièces leurs cadavres, au point que le corps de Pierre Martin, dont les restes épars furent inhumés avec ceux des autres, quatre jours après le combat, ne put être reconnu par aucun de ses concitoyens. La Mère Marie de l’Incarnation, dans sa lettre du mois de septembre de cette année, nous a donné quelques détails sur cette cruelle boucherie, qu’elle avait apprise de la propre bouche de madame d’Ailleboust dans un voyage qu’elle fit à Québec peu après l’événement. “ Elle m’a rapporté, dit-elle, des choses tout à fait lamentables ; “ que plusieurs habitants furent tués, par surprise, dans les bois, sans “ qu’on sût où ils étaient ni ce qu’ils étaient devenus. On n’osait aller les “ chercher ni même sortir, de crainte d’être enveloppé dans un semblable “ malheur. Enfin, l’on découvrit le lieu par le moyen des chiens, que “ l’on voyait, tous les jours, revenir souîs et pleins de sang. Cela fit croire “ qu’ils faisaient curée de corps mort : ce qui affligea sensiblement tout le “ monde. Chacun se mit en armes pour aller reconnaître la vérité. “ Quand on fut arrivé au lieu, on trouva çà et là des corps coupés par la “ moitié, d’autres charcutés et décharnés, avec des têtes, des jambes, des “ mains éparses de tous côtés, et chacun prit sa charge, afin de rendre “ aux défunts les devoirs de la sépulture chrétienne. Madame d’Aille- “ boust, qui m’a raconté ces détails, rencontra inopinément un homme qui “ avait attaché devant son estomac la carcasse d’un corps humain, et les “ mains pleines de jambes et de bras. Ce spectacle la remplit d’une si “ vive émotion, qu’elle pensa mourir de frayeur. Mais ce fut tout autre “ chose quand ceux qui portaient ces restes de corps entrèrent dans la “ ville : car l’on n’entendait que des cris lamentables des femmes et des

“ enfants de ces pauvres défunts. ” Ce ne fut que le 22 du mois de juin suivant, qu'on apprit par quatre prisonniers ramenés d'Oisguen à Villemarie, que Pierre Martin, dit la Rivière, dont on avait inhumé les restes, le 28 mars précédent, avait péri dans ce massacre (*). “ On ne saurait exprimer, dit à ce sujet M. de Casson, les afflictions que causèrent à Villemarie les pertes qu'elle fit, en ces deux occasions, de vingt-trois de ses citoyens. Mais Dieu, ajoute-t-il, qui n'afflige les corps que pour le plus grand bien des âmes, se servit merveilleusement de toutes ces disgrâces et de ces frayeurs pour tenir chacun dans son devoir à l'égard de l'éternité. Le vice était alors presque inconnu à Villemarie ; et dans ce temps de guerre, la religion y florissait de toutes parts, d'une toute autre manière qu'elle ne le fait aujourd'hui dans la paix. ”

VII.

Hostilités aux Trois-Rivières.

L'habitation des Trois-Rivières ne fut pas traitée avec moins de rigueur par les Iroquois. “ Le cœur lui saigne encore, lit-on dans la Relation, de la perte qu'elle a faite, presque en même temps, de quatorze Français enlevés tous à la fois, et de deux autres, avec une trentaine de sauvages du pays des *Poissons-Blancs*, nos alliés. ” Ces derniers étant allés en traite avec deux Français, dans les terres, rencontrèrent quatre-vingts Iroquois ; et animés, sans doute, par l'exemple héroïque de Dollard et de ses compagnons d'armes, ils se battirent si vigoureusement pendant deux fois vingt-quatre heures, et avec tant de chaleur et de résolution, qu'ils se laissèrent percer de coups, sans jamais vouloir se rendre, aimant mieux être ensevelis glorieusement dans leur propre sang que dans les feux des Iroquois. Les femmes sauvages, qui se trouvaient dans cette bande, ne le cédèrent pas aux hommes en courage, n'épargnant rien pour se faire tuer plutôt que de tomber vivantes entre les mains de l'ennemi. L'un des deux Français, fils de M. Godefroi, qui signala son courage par une longue et généreuse résistance, animait tous les autres par sa présence. Au milieu du feu continuel que faisaient sur lui ces barbares, il soutint le choc avec une constance qui le faisait paraître comme invulnérable, ne cessant d'encourager les siens par ses paroles et par son exemple, jusqu'à ce que, tout couvert de plaies, dont plusieurs étaient mortelles, il tomba enfin et se traîna, comme avaient fait les autres, vers un tas de corps morts, pour rendre le dernier soupir auprès de ses généreux compagnons d'armes. Vingt-quatre Iroquois demeurèrent sur la place, et tous les

(*) le récit que firent alors ces prisonniers porta M. Souart à ajouter au registre mortuaire cette déclaration : “ Pierre Martin, dit la Rivière, fut tué par les Iroquois le jour de sa prise, 24 mars ; et le 23 du même mois nous enterrâmes une partie de son corps, sans connaître pour lors à qui elle avait appartenu. ”

Algonquins firent merveille jusqu'au dernier soupir. La nouvelle de cette défaite fut, peu après, portée aux Trois-Rivières par un des prisonniers qui s'échappa des mains des vainqueurs. Ce fut une grande affliction pour tous les habitants ; pendant tout l'été, ils n'eurent pas plus de repos que ceux de Villemarie, voyant enlever sous leurs yeux, et quelquefois aux portes de leur bourg, tantôt des hommes, tantôt des enfants, sans pouvoir faire autre chose que de donner des larmes sur le sort de ces infortunés captifs.

VIII.

Hostilités près de Québec. Résolution du Sénéchal pour secourir son beau-frère.

Les Iroquois continuèrent leurs hostilités en descendant le fleuve Saint-Laurent, et se rendirent dans l'île d'Orléans, d'où les habitants se retirèrent presque tous pour éviter le carnage dont plusieurs autres avaient déjà été les victimes. Lorsqu'on eut appris à Québec la nouvelle des meurtres commis dans l'île d'Orléans et à la côte de Beaupré, M. Jean de Lauson, grand Sénéchal du pays, fils de M. Jean de Lauson, ancien Gouverneur, voulait aller attaquer les Iroquois ; mais comme on n'était pas en force pour leur faire tête, on l'en empêcha avec raison. Sachant cependant que le sieur Couillard de Lespinay, son beau-frère, était allé à la chasse proche de cette île, et que la femme de ce dernier n'avait point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour aller le dégager, M. de Lauson voulut, en cette rencontre, lui donner une marque généreuse de son amitié. Il part avec sept ou huit auxiliaires dans une chaloupe pour aller délivrer Couillard, qu'il pensait être investi dans sa maison. Mais, le 22 juin, le vent du nord-est l'ayant empêché de passer outre, il alla s'engager dans la petite rivière de René Maheu, et étant arrivé vis-à-vis de la maison de celui-ci qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il fit échouer la chaloupe à marée baissante entre deux rochers qui formaient un sentier pour aller à la maison. De là il envoya deux de sa compagnie pour découvrir s'il n'y aurait point d'Iroquois ; et la porte de la maison étant ouverte, l'un des deux y entre et trouve quatre-vingts de ces barbares qui le tuent et courent à l'instant après l'autre. Ce dernier, après s'être bien défendu, fut enfin obligé de se rendre.

IX.

Vigoureuse résistance du Sénéchal et des siens. Leur mort.

Incontinent les barbares vont attaquer ceux qui se trouvaient près de la chaloupe et qui tous étaient résolus de se défendre jusqu'au dernier soupir. Il reconnurent M. de Lauson, et désirant avec passion d'avoir un prisonnier de cette importance, ils le ménagèrent quelque temps, ne

cherchant qu'à le lasser. On dit même qu'ils lui firent trois sommations pour l'engager à se rendre, en lui promettant la vie sauve, et qu'il ne répondit à tous ces pourparlers que par des décharges de fusil. Enfin, voyant qu'il leur tuait beaucoup de monde, il parait que les Iroquois le frappèrent d'abord à coup de sabre, pour le mettre hors d'état de se défendre ; du moins lui trouva-t-on les bras tout meurtris et tout hachés des coups qu'on lui avait donnés. Mais, préférant une glorieuse mort à une captivité honteuse, il se défendit jusqu'au dernier soupir, et fut tué le premier de ceux qui étaient avec lui ; les autres se battirent avec le même courage, en sorte qu'il n'en demeura qu'un en vie ; encore était-il blessé à l'épaule et au bras. Il fut pris et mené par les vainqueurs dans leurs pays pour y devenir la victime de leurs fureurs. N'ayant pu prendre vivant M. de Lauson, ils lui coupèrent la tête qu'ils emportèrent avec eux, après avoir fait brûler les corps de leurs guerriers morts dans cette action, selon leur coutume, et laissé sur la place ceux des Français.

X.

Québécois tués dans cette action.

Le sieur Couillard de Lespinay, pour qui tous ces citoyens s'étaient ainsi voués à la cruauté des Iroquois, ayant entendu le bruit des décharges, sans en connaître encore le sujet, mit aussitôt à la voile et se rendit à Québec pour avertir qu'il y avait là des ennemis ; mais quand il sut que c'était pour lui que l'on s'était exposé et quel avait été le funeste résultat de cette tentative, il pensa mourir de douleur. Son frère Nicolas Couillard, dit Belle-Rive, âgé de vingt ans, avait accompagné le Sénéchal et eut le même sort que celui-ci. Le 24 juin, on ramena à Québec les corps des défunts. Trois furent enterrés le même jour dans l'église : ceux de M. de Lauson, Nicolas Couillard et d'Ignace Sévestre, dit Desrochers, âgé de vingt-quatre ans, que l'on mit dans la même fosse ; et, ce jour là, on inhuma aussi ensemble, dans le cimetière, les corps des quatre autres tués dans la même action : Elie Jacquet, dit Champagne, Jacques Perroche et deux serviteurs du sieur Couillard, l'un appelé Toussaint, l'autre François.

XI.

Qualités du Sénéchal.

Le Sénéchal, dont Québec eut à regretter la perte, était très-généreux, toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur : c'est le témoignage que lui rend la Mère de l'Incarnation. On pourrait peut-être ajouter pour avoir le portrait au naturel de M. J. de

Lauson, qu'il manquait cependant de quelques qualités nécessaires à un capitaine accompli. Nous avons déjà fait remarquer que son père, l'ayant d'abord nommé son lieutenant dès son arrivée dans le pays, ne le désigna pas néanmoins pour lui succéder lorsqu'il quitta le Canada, et qu'il laissa le Gouvernement à M. de Charny, quoique celui-ci fût étranger au métier des armes. On a vu que, dégoûté à son tour de l'administration du pays, M. de Charny, en quittant son poste, désigna pour l'occuper, non son frère le Sénéchal, mais M. Louis d'Ailleboust. Enfin M. d'Argenson se serait retiré de lui-même en France, s'il eut trouvé quelqu'un à Québec capable d'exercer les fonctions de Gouverneur général, comme il nous l'apprend dans une lettre du 16 novembre 1660. On ne voit pas même qu'il ait donné au Sénéchal aucun commandement subalterne : du moins nous avons raconté que, parlant de la nécessité d'avoir deux aides sous sa main, il ne fait aucune mention du Sénéchal. On pourrait donc inférer de là que M. Jean de Lauson, quoique brave et courageux, manquait ou de vues, ou de prudence, ou de quelque autre qualité nécessaire dans un parfait commandement.

XII.

Impression que laisse à Québec la perte du Sénéchal.

Il fut néanmoins très-regretté à Québec ; et quoique l'éloge que la Relation fait de ce gentilhomme, puisse être considérée comme un hommage de consolation et un compliment de condoléance offert à son père, l'ancien Gouverneur, qui vivait encore alors à Paris, la mort du Sénéchal fut regardée à Québec comme une calamité publique. On n'était pas accoutumé dans ce poste à voir massacrer les colons de marque : aussi regarda-t-on sa perte comme un malheur incomparablement plus grand que tous les autres désastres éprouvés précédemment ; et dès qu'on eût appris sa mort, " le désordre se mit de tous côtés, et le découragement laissa presque tout en proie à l'ennemi, qui, comme maître de la campagne, brûlait, tuait et enlevait tout avec impunité." Les Iroquois, après tous ces carnages, se retirèrent triomphants, emmenant avec eux un grand nombre de captifs Français et sauvages pour les tourmenter dans leur pays. " Quand on se fut bien assuré de leur retraite, nous retournâmes dans notre maison, dit la Mère Juchereau, et l'on nous rendit le très-saint Sacrement. Cependant, de l'avis de Mgr l'Evêque et de celui du Gouverneur, nous résolûmes de faire travailler à ce que l'on croyait être le plus nécessaire pour mettre notre maison en état de défense. Nous fîmes abattre alors les bois qui nous environnaient encore, et qui auraient favorisé les Iroquois en leur fournissant les moyens de se cacher. On jugea aussi qu'il fallait faire bâtir plusieurs guérites, nous

“ y consentîmes pour nous fortifier contre l'ennemi que chacun craignait
 “ beaucoup alors.

XIII.

Quatre prisonniers ramenés à Villemarie par les Iroquois.

Nous avons dit que les nations Iroquoises n'agissaient pas toujours de concert entre elles ; et que, tandis que les unes exerçaient de cruels hostilités, d'autres dans le même temps venaient traiter de paix et d'alliance. Ainsi, le même jour que le Sénéchal fut tué, 22 juin 1661, parurent au-dessus de Villemarie, deux canots d'Iroquois, qui, portant un pavillon blanc, venaient hardiment, sous les auspices de cet étendard, se mettre entre les mains des Français, comme si leurs propres mains n'étaient pas encore teintes du sang des colons, qu'elles avaient versé avec tant de cruauté et de perfidie. Il est vrai qu'ils portaient avec eux un passe-port qui pouvait leur donner partout une entière assurance : c'étaient quatre Français captifs qu'ils venaient rendre pour caution de leur sincérité. L'arrivée de ces captifs répandit l'allégresse dans Villemarie, et avec d'autant plus de raison, qu'on avait cru jusqu'alors ne plus les revoir. Après que chacun leur eut donné des témoignages empressés d'amitié et de félicitation, on les interrogea sur le sort des autres captifs pris à Villemarie et emmenés comme eux au pays des Iroquois. Ils racontèrent que l'un d'eux, Jean Millet, âgé de quarante ans, avait été tué à coups de bâton en arrivant à la bourgade Iroquoise ; que Pierre Cauvin, dit le Grand-Pierre, de la basse Normandie, avait aussi été tué ; que Pierre Martin, dit la Rivière, n'avait point été conduit au pays des Iroquois, ayant été massacré sur la place, dans le combat du 24 mars dernier, comme il a été dit ; que Pierre Pitre, Hollandais, s'était échappé des mains des ennemis ; et, comme depuis ce temps il n'avait pas reparu à Villemarie, on conclut qu'apparemment il était mort de faim dans les bois. Enfin, ils rapportèrent que Michel Messier, âgé de vingt et un ans, pris avec eux, [avait été brûlé par les Onneïrons, sans pouvoir préciser le jour de sa mort. Cette nouvelle surtout répandit le deuil dans Villemarie : Michel Messier étant allié aux familles les plus honorables. Il avait épousé Anne LeMoÿre, et par là était devenu beau-frère de Jacques et de Charles LeMoÿne et de Jacques LeBer. Mais heureusement la nouvelle de cette mort se trouva fautive : car quelque temps après on apprit avec certitude que Michel Messier vivait encore, et nous verrons, en effet, qu'il fut ramené à Villemarie. (*)

(*) Michel Messier, appelé peu après sieur de Saint-Michel, d'une seigneurie qu'il mit en valeur, est distingué de Jacques Messier, son oncle, dont il est fréquemment parlé dans les actes du temps.

XIV.

Propositions des Ambassadeurs Iroquois.

Les ambassadeurs Iroquois qui ramenèrent ces quatre captifs, s'annoncèrent comme envoyés par ceux d'Oïsguen et d'Onnontagué, pour porter les paroles de ces deux nations, et demandèrent audience. M. de Maisonneuve assigna le jour du pourparler, et en attendant, on les reçut sans défiance, comme s'ils eussent été innocents de tous les meurtres qui venaient d'être commis. Le jour étant venu, le chef de cette ambassade, l'un des plus considérables capitaines d'Oïsguen, étala vingt présents de porcelaine, qu'il accompagna de harangues pompeuses, dans le but d'obtenir la liberté de huit Oïsguens, ses compatriotes, détenus depuis un an à Villemarie ; et c'était là le point le plus important de sa commission. Pour déterminer plus sûrement les Français à relâcher ces captifs, il brisa les liens des quatre qu'il avait amenés ; et promit la liberté des autres restés à Onnontagué, au nombre de plus de vingt, en donnant mille assurances de la bonne volonté de cette nation envers les Français, nonobstant tous les actes d'hostilité commis les deux années précédentes. Par l'un de ces présents, il demanda qu'on envoyât chez eux des Religieuses, tant de celles qui prenaient soin des malades, que celles qui vaquaient à l'instruction des enfants, voulant parler des Hospitalières et des Ursulines ; enfin, par la dernière de ses paroles, qu'il porta d'un ton plus sérieux : “ Il faut, dit-il, qu'une robe noire vienne avec moi, sans cela point de paix ; et la vie des vingt Français captifs à Onnontagué est attachée à ce voyage. ”

XV.

M. de Maisonneuve renvoie les ambassadeurs au Gouverneur Général.

En disant cela, il produisit une feuille d'un livre, à la marge de laquelle étaient écrits les noms de vingt Français, comme pour donner plus de créance à cette ambassade. La réponse, comme on voit, était assez embarrassante : il s'agissait ou de laisser périr vingt Français, ou d'en exposer d'autres à la perfidie de ces traîtres qui venaient demander ainsi la paix les armes à la main. Mais la demande qu'on mettait pour condition à la liberté des captifs était de trop grande conséquence pour que M. de Maisonneuve, gouverneur particulier de Villemarie, pût y répondre de sa propre autorité, n'ayant pas le droit d'envoyer chez les Iroquois des Missionnaires ni des Religieuses. Il répondit donc aux ambassadeurs qu'il était nécessaire de donner connaissance de leur demande au Gouverneur général, et qu'en attendant sa réponse, ils pourraient rester en toute assurance dans le Fort de Villemarie, ce qu'ils acceptèrent. M. de Maisonneuve envoya donc en diligence ces nouvelles à Québec. “ La désolation y était alors si générale, à cause du sang qui coulait de tous côtés, et

“ des maisons brûlées par les ennemis, dont les restes fumaient encore, que, lorsqu'on apprit ce qui se passait à Villemarie, on fut contraint, dit la Relation, de faire comme font ceux qui se noient : ils se prennent à tout ce qu'ils rencontrent, jusqu'à un fer tout rouge, s'il se présentait ; ou comme les mariniers qui, dans la tempête, ayant perdu leur route, s'abandonnent au gré des vents, sans examiner s'ils leur sont favorables ou contraires. ”

XVI.

M. d'Argenson, dans l'état de faiblesse où il était, accorde aux ambassadeurs ce qu'ils demandent.

“ Tous les Français s'assemblent pour opiner sur les propositions de l'ambassade ; et quoiqu'ils sachent très-bien que la paix n'est demandée que par deux nations Iroquoises tant de fois infidèles à leurs alliances, et qu'on aura tout à craindre de la part des trois autres, surtout de celles des Agniers, on ne voit d'autre moyen pour suspendre le cours de tant d'actes tragiques qui désolaient les habitations Françaises, que d'exposer à la mort quelqu'un des Pères Jésuites, dans l'espérance d'obtenir par là la délivrance des Français captifs ; et le P. Simon Le Moyne fut désigné pour accompagner les Iroquois. M. d'Argenson répondit donc aux ambassadeurs qu'il ouvrait les prisons de Villemarie, et rompait les fers des Oïsguens qui y étaient détenus. Il ajouta, qu'il leur donnait le P. Le Moyne pour aller travailler sur les lieux à la délivrance des captifs ; enfin il les somma de garder la parole qu'ils lui avaient donnée, de retourner au bout de quarante jours avec les Français et quelques anciens de leurs nations, pour traiter à Québec des affaires publiques, pendant que le P. Le Moyne demeurerait en otage dans leur pays et vaquerait aux fonctions de sa mission. ” En conséquence, le 2 juillet 1661, le P. Chaumonot partit de Québec pour porter aux ambassadeurs Iroquois, à Villemarie, la réponse de M. d'Argenson ; et avec lui se trouvait le P. Le Moyne qui devait les accompagner à Onontagué pour travailler à la délivrance des Français captifs, qu'on estimait être au nombre vingt-cinq ou trente. On comprend sans peine combien l'issue du voyage du P. Le Moyne tenait tous les colons dans la crainte et l'anxiété. “ L'on fait des recherches, écrivait la Mère de l'Incarnation, pour savoir si ces sauvages, venus en ambassade, ne sont point d'intelligence avec les Agniers ; on n'a rien pu découvrir encore, et il a été résolu que le P. Le Moyne irait avec eux, pour tâcher de découvrir si la paix qu'ils demandent n'est point un piège pour nous surprendre. ”

XVII.

Nouvelle hostilité à Villemarie.

Mais quelques Agniers, qui rôdaient autour des habitations Françaises pour y exercer leurs brigandages ordinaires, ayant appris cette ambassade, en firent de grandes railleries, et assurèrent les Français qu'elle n'était qu'un jeu dont ceux d'Oïsguen s'étaient servis pour tirer des fers les captifs de leur nation détenus à Villemarie. Il est certain qu'après le départ du P. Le Moyne et la restitution des huit Iroquois prisonniers, on n'eut pas plus de calme qu'auparavant, et que, le 14 août de cette même année 1661, les Iroquois tuèrent à la Pointe Saint-Charles, proche de Villemarie, un brave colon, Jean Picard, âgé de vingt-neuf ans. C'était le même que, le 18 avril 1660, Jean Valets, l'un des héros du Long-Saut, avait fait par son testament, l'héritier de tous ses biens. Avant la fin de ce mois parut à Villemarie une bande d'Iroquois Onnontagués, conduits par Outreouati, capitaine renommé, qui, ayant été détenu, deux ans auparavant, dans les fers de Villemarie, et s'en étant échappé, avait résolu de venger sa détention par la mort de quelques Français de marque. Ce fut cette bande qui, le 29 août de cette même année, se rendit coupable du meurtre de l'un des prêtres du Séminaire, M. Jacques Le-maître, dont il a déjà été parlé.

(A continuer.)

LA FILLE DU BANQUIER.

XXV. (1)

(Suite.)

COMMENT GEORGES FRANCE PÉNÉTRA DANS LA TOUR DU PHARE.

Emma Kéradeuc chercha en vain à consoler Jeanne et à ébranler sa conviction ; ce n'est pas qu'elle fut obstinée, mais sur ce point elle était inébranlable.

—Ma mère est morte, répétait Jeanne. Elle était souffrante, lorsque cet homme, par sa terrible et mystérieuse influence, m'attira hors de la maison. Le choc que lui a causé ma disparition l'a tuée. Oui, dit-elle en se redressant soudainement, ce démon l'a tuée, et il me tuera bientôt aussi !

—Il n'oserait pas ! si misérable qu'il est, il n'oserait pas attenter à ta vie !

Jeanne sourit ; mais ce fut un sourire si plein de chagrin qu'il était plus triste que les larmes les plus amères.

—Je me meurs, dit-elle, mais non par le poison ou par le fer. L'huile de ma vie est presque épuisée, et la lampe va s'éteindre. Cet homme méchant le sait... il sait que, après chacun de ces horribles sommeils dont il a seul le secret,... je m'éveille pour ainsi dire chargée d'années ;... mais il n'a pas de pitié...

—Jeanne, chère Jeanne, tu es malade, dit Emma ;... viens à la fenêtre,... cet air qui souffle de la mer rafraîchira ton front.

Prenant une de ses mains dans la sienne, Emma la conduisit à la fenêtre.

—Vous ne croyez donc pas, dit Jeanne, qu'une voix, une voix amie, peut se faire entendre à nous jusque du fond du tombeau, pour nous adresser des paroles d'avertissement ou d'espérance ?

Comme elle parlait, un son, un nom, fut porté sur la brise qui entra comme un soupir par la fenêtre.

“ Emma ! ”

Les deux jeunes filles tressaillirent, et reculèrent, pâles, terrifiées.

Leurs oreilles les avaient-elles trompées ?

Une voix qui paraissait sortir de la mer au dessous d'elle avait murmuré le nom d'Emma ;... et ce nom fut répété et flotta vers elles dans l'ombre du soir.

* Dans le précédent numéro c'est par erreur que ce même paragraphe est indiqué XXIX, ce n'est que le XXVème.

—C'est une voix du tombeau, dit Jeanne, tout bas, et en tremblant de tous ses membres.

—Silence ! oh, silence ! murmura Emma, c'est la voix de Georges !

Elle s'élança en avant malgré les efforts de sa compagne pour la retenir.

Pâle, et la respiration suspendue, notre héroïne se pencha en dehors, en s'appuyant contre la muraille.

Elle poussa un cri de joie, et Jeanne se précipita à côté d'elle.

A deux brasses environ au dessous de la fenêtre était un homme, s'accrochant avec la tenacité d'une chauve-souris à l'angle de la tour, et pas à pas, en posant le pied d'un bord sur l'autre, montant vers la fenêtre.

—C'est un voleur ! cria Jeanne ; appelons au secours !

Elle se serait enfuie, mais Emma la retint avec fermeté.

—C'est Georges... il vient pour nous sauver...

—Vite ! vite ! dit-il... ; il n'y a pas de projection au dessus de celle où je suis... une écharpe... quelque chose... le pied va me manquer...

Emma n'en écouta pas davantage ; elle vit d'un coup d'œil le danger qu'il courait, et arrachant l'écharpe qu'elle portait, elle allait en nouer un bout à la barre de fer qui traversait la fenêtre horizontalement, quand Jeanne lui posa la main sur le bras.

—L'écharpe cassera ! dit-elle ; attendez ! attendez !... et, avec la promptitude de l'éclair, elle courut dans la chambre voisine, et en rapporta un châle de laine.

—Ceci supportera son poids, dit-elle, triomphalement.

—Vite ! vite ! Emma ! cria Georges... ces pierres sont aiguës, et j'ai les mains en sang ;... je n'y tiens plus !... ah ! merci !... il était temps !

Il avait saisi le châle, qui était fermement attaché à la barre, et grimant à la façon d'un marin, il fut bientôt au niveau de la fenêtre.

Un instant après il sauta dans la chambre.

Emma Keradec avait le cœur trop plein pour pouvoir parler. Il lui semblait que le tombeau avait rendu ses morts.

XXVI.

COMMENT TROP DE BONHEUR FAIT OUBLIER LA PRUDENCE.

Nous n'essaierons pas de décrire la joie, le bonheur que Georges France et Emma Keradec éprouvèrent, en se trouvant réunis, après tant d'angoisses et de périls. Le temps passa vite, et il s'écoula près d'une heure avant qu'ils songeâssent au danger de leur situation.

Tout à coup, Jeanne, d'un air alarmé, se leva, et s'approchant d'Emma, lui dit en baissant la voix :

—Il est bientôt l'heure où nos geôliers vont venir faire leur tournée. Ils ont des yeux de lynx, et ils découvriront M. France.

—Il est perdu ! s'écria Emma, qui, au milieu de sa joie, avait oublié leur danger commun. Il faut fuir, Georges, et tout de suite, ajouta-t-elle en indiquant la pendule ; vous n'avez que quelques minutes.

—Oui, dit-il, je vais vous quitter, mais pour quelques heures seulement. A minuit, quand les misérables habitants de cette tour dormiront, je reviendrai

—Oh, pas par ce chemin dangereux ! s'écria Emma, en indiquant la fenêtre.

—Il faut que ce soit par là ; mais il dépendra de vous, dit Georges, de le rendre moins périlleux.

—Comment cela ?

—Voyez ! et en même il tire de son paletot une échelle de corde.

—Ceci, dit-il, m'a été fourni par un ami.

—Quel ami ? demanda Emma.

—C'est un mystère. Dans tous les cas, il est un ami pour moi, et sans lui j'aurais pu bien peu de chose. Vous connaissez le cri de Charlot, ce cri qui nous a tant effrayés à Paris.

—Le cri de l'oiseau de mer ? oui.

—J'ai appris à le faire, dit Georges gaiement ; et quand vous l'entendrez, dans quelques heures d'ici, sortant de l'eau au-dessous de cette fenêtre, attachez cette échelle à la barre de fer. J'attendrai en bas dans un bateau qu'un pêcheur m'a procuré.

Aurez-vous le courage, ajouta-t-il, de vous confier à ces cordes si légères ?

Emma eut un sourire plein de confiance et répondit avec fermeté :

—Le danger fut-il cent fois plus grand que je n'hésiterais pas. A minuit, Jeanne et moi nous serons prêtes à descendre...

—Adieu, Emma, dit Georges France, adieu jusqu'à minuit, et alors...

Les paroles qu'il allait prononcer expirèrent au sortir de sa bouche, et ses yeux se fixèrent sur Emma.

Elle était pâle comme celle d'un cadavre : ses traits étaient rigides, ses pupilles étaient dilatées, comme si elle eût été soudainement changée en un masque de pierre.

Un cri perçant s'échappa de ses lèvres, et fut répété par Jeanne, qui, levant les bras, indiqua un coin éloigné de la chambre.

Là, droit et immobile, un sourire moqueur sur les lèvres, les bras croisés sur sa poitrine, se tenait Matteo, l'Italien.

Au même moment, deux bras nerveux entourèrent Georges France, et

avant qu'il fut revenu de sa surprise, il fut lié et réduit à l'impuissance.

—Le diable lui-même ne vous tirerait pas de là, à présent, quoiqu'il vous ait prêté des ailes la nuit dernière pour vous envoler du château noir.

Celui qui parlait ainsi était le meunier de Pelham, et son sourire de triomphe résonna à quelques pouces seulement de l'oreille de Georges.

Emma se remettant de sa stupeur allait s'élancer vers ce dernier, qu'on entraînait déjà, lorsque Matteo se plaça entre eux.

—Doucement, doucement ! ma jolie colombe, dit-il ; en voilà assez comme cela pour une fois. Croyez-moi, ne vous fâchez pas contre votre cage ; la porte en est bien fermée à présent, et vous vous feriez du mal si vous heurtiez vos ailes délicates contre ces barreaux.

L'Italien frappa deux fois du pied sur le plancher.

Au premier coup de pied de Matteo, la tapisserie qui couvrait une partie de la muraille s'agita comme si elle eût été soudainement secouée par le vent. Au second coup, les tentures se relevèrent ; et quatre personnages sombres se glissèrent comme des ombres dans la chambre.

Ces hommes,—car c'étaient des hommes, quoique leurs mouvements fussent plutôt de la nature du serpent ou du tigre—avaient le teint presque noir, et portaient une robe de toile blanche, arrangée de manière à laisser leurs longs bras complètement nus.

C'étaient des asiastiques, des Malais de l'Archipel Indien, des êtres qui ne connaissaient d'autre loi que la volonté de leur maître, des hommes aussi dépourvus de sentiment d'humanité, qu'ils étaient incapables de remords.

Georges France ne put réprimer un frisson en voyant ces ombres de mauvais augure sortir de derrière la tapisserie, et s'avancer sans bruit dans le cercle de la lumière.

Le premier tenait à la main un long sac, un de ces sacs en forte toile dont se servent les meuniers pour mettre le blé ou la farine.

Celui qui venait après portait une grosse pierre, qui, à l'apparence, devait être d'un poids énorme.

Ils avancèrent lentement et silencieusement, mais Georges lut dans leurs yeux de serpent un mot terrible.

Ce mot était : *Mort !*

C'était un meurtre qu'ils méditaient ; oui ! un de ces horribles assassinats, qu'on trouve fréquemment chez ces peuplades traîtres et vindicatives de l'Orient.

Matteo, d'un geste, arrêta les Malais qui n'étaient plus qu'à quelques pieds de Georges.

—Un moment, dit-il, puis se tournant vers notre héros, il ajouta : nous pouvons être patients, car nous sommes sûrs.

Il indiqua, d'un air moqueur, d'abord le sac et puis la pierre.

—Avez-vous deviné le but de ces préparatifs ?

Georges dédaigna de répondre ; et leva les yeux sur Matteo qui, dans ce regard clair et superbe, vit qu'il n'avait aucune crainte même d'une mort si effroyable.

—Vous avez deviné et deviné juste, je le vois, dit-il. Il y a longtemps que j'ai oublié mes prières ; mais dans un pareil moment je sais respecter les préjugés des autres. Je vous donne cinq minutes, il indiqua la pendule, et cinq minutes seulement, pour vous préparer à mourir !

Un cri retentit au milieu du silence de l'appartement, et Emma Kera-deuc, s'arrachant par un effort soudain des mains de l'Italien, se précipita vers Georges France.

Vous ne pourriez pas !... vous n'oseriez pas commettre un pareil crime ! s'écria-t-elle en tournant la tête vers le chef de la bande. Si bas tombé que vous soyez, si grande que soit votre cruauté, vous n'oseriez pas accomplir un si lâche forfait ! arrière ! ne le touchez pas ! si vous avez soif de sang, et, en parlant, elle plaça la main sur son sein, frappez là ! vous avez des armes... allons !... ne craignez pas que je recule. Frappez si vous voulez arriver jusqu'à lui.

Matteo fit un signe aux deux Malais qui se tenaient à l'arrière plan, et avec son même ricanement froid et moqueur, désigna Emma.

Enlevez-la, dit-il.

Les Malais s'avancèrent l'un à droite, l'autre à gauche de notre héroïne, qui recula avec un cri d'horreur.

—Emma ! murmura Georges, ces hommes sont sans pitié. Autant vaudrait attendre de la charité d'un tigre qui a déjà enfoncé ses dents dans la chair palpitante de sa victime, ou du serpent qui écrase sa proie dans ses replis, que de faire appel ici à des sentiments de compassion. Chère Emma ! du courage, nous nous reverrons pour ne plus être séparés, si ce n'est pas sur la terre, ce sera au ciel !

Emma essaya de parler, mais ses lèvres blanches refusèrent d'articuler les mots. L'horreur semblait l'avoir changée en pierre.

—Ne lui faites pas de mal, dit Georges, tandis que les Malais, l'emportaient par ordre de l'Italien, ainsi que Jeanne, dans l'autre appartement. S'il reste encore un grain de pitié dans votre cœur, ayez-en pour elles. Quant à moi, je ne vous en demande pas !

—Voilà qui est bravement parler, dit l'Italien, avec un sombre sourire. Les femmes ne courent aucun danger, soyez-en assuré. Un mouchoir bien fin et bien blanc pour étouffer leurs cris, voilà tout ce qu'elles ont à redouter. Vous voyez qu'elles se taisent déjà. Ces Indiens sont habiles et expéditifs dans leur besogne.

Les Malais reparurent calmes et silencieux. Matteo regarda la pendule.

—Les cinq minutes sont écoulées, dit-il ; êtes-vous prêt ?

Sur un signe de l'Italien, l'un des quatre Malais délia les cordes qui fermaient la bouche du sac.

Les autres posèrent les mains sur les épaules de Georges. A ce moment, le propriétaire du château noir se retira, mais pas avant d'avoir murmuré à l'oreille de notre héros :

—C'est le paiement de tes deux balles de la nuit dernière. J'ai juré que mes amis seraient vengés, et le meunier de Pelham tient toujours sa parole et paye ses dettes.

Georges ne répondit pas ; mais son visage s'illumina soudainement, comme s'il eût éprouvé quelque grande joie.

Il y avait encore de l'espoir !

Il se tourna vers l'Italien.

—Vous voulez me tuer, dit-il avec calme,... en me noyant ?...

Matteo fit un signe affirmatif.

—On me jettera par cette fenêtre ?

Matteo fit de nouveau un signe de tête affirmatif.

—Oui, dit-il, vivant et lié dans ce sac ! l'eau au dessous est assez profonde pour porter un vaisseau ; elle gardera bien notre secret, ne craignez rien.

Pendant que le misérable parlait, le cœur de Georges battait plus vite.

Il avait déjà formé un plan, un plan désespéré, il est vrai ; cependant, il y avait de l'espoir.

Son sang-froid fut remarqué de ses ennemis.

—Vous êtes brave, monsieur France, dit l'Italien, avec une sorte d'admiration involontaire. Vous êtes sur le seuil de l'éternité, et vous ne bronchez pas ! Tant de courage est rare. Vous devez mourir et vous mourrez ; mais s'il y a quelque chose que je puisse faire, un message à remettre.

—Aucun !.... cependant, je vous demanderai une faveur, une seule.

—Parlez.

—Evitez-moi l'indignité d'être serré dans ces cordes. Le dégoût que me cause l'idée d'être touché par ces misérables est pire que la mort elle-même.

Matteo réfléchit un moment.

—Promettez-moi, dit-il, que vous entrerez dans le sac sans résistance, et à mon tour, je vous promets que ces hommes ne vous toucheront qu'à la fin, lorsque...

Il indiqua d'un geste significatif la fenêtre ouverte, sous laquelle on entendait le bruit continu du clapotement des vagues.

Le sang de Georges se glaça, mais il ne laissa voir aucune émotion sur son visage, et répondit :

—Je le promets.

Sur un signe de l'Italien, les Malais reculèrent à droite et à gauche de Georges France, tandis que celui qui tenait le sac, le laissa tomber à terre, en ayant soin que sa large bouche fut toute grande ouverte.

Sans prononcer un mot, Georges fit un pas et se dressa, les pieds serrés l'un contre l'autre au milieu du sac.

Même les stoïques asiatiques ne purent retenir une exclamation de surprise en voyant la bravoure calme du jeune Français.

Georges baissa les bras, et les plaça droits de chaque côté de son corps.

Ses mains, comme par une contraction nerveuse des doigts, se relevèrent, et furent cachées dans ses manches.

Matteo fit un dernier geste.

Les Malais s'avancèrent et placèrent la pierre aux pieds de Georges ; puis, saisissant les bords du sac, ils le levèrent autour de notre héros, et le lièrent solidement au-dessus de sa tête.

Matteo regarda la fenêtre.

Le ciel s'était chargé soudainement ; des masses de nuages noirs cachaient la clarté de la lune, le vent s'était levé et agitait les vagues de la mer, qui venaient maintenant se briser contre la base de la tour, en sifflant avec une sorte d'impatience.

Elles semblaient réclamer leur proie.

Il y eut une pause d'un moment, un silence effroyable, qui n'était interrompu que par les gémissements de la chambre voisine.

Matteo montra la fenêtre.

Les bras des Malais s'enroulèrent comme des serpents autour du sac.

Ils le portèrent près de la fenêtre.

Puis, le balançant un instant, ils le lancèrent dans l'air.

La masse blanche, qui avait pris la forme du corps qu'elle contenait, passa à travers l'obscurité de la nuit, et descendit dans l'abîme.

On entendit un bruit sourd ! puis un gémissement ! et les vagues se redressèrent en rugissant plus fort qu'auparavant.

XXVII.

GEORGES FRANCE AU MILIEU DE LA MER.— UN ENNEMI SUR LEQUEL IL NE COMPTAIT PAS.

Nous avons dit que tandis que les assassins préparaient leur œuvre infernale, une espérance soudaine s'était ranimée dans l'esprit de Georges France.

Heureusement pour lui, il avait conservé sa présence d'esprit, même dans un péril où les plus braves auraient perdu la tête. Calme dans le danger, une pensée rapide comme l'éclair lui avait traversé le cerveau, au moment où ses regards s'étaient fixés sur le Malais qui tenait le sac et la corde.

Les pistolets qu'il avait placés dans sa poche de côté lui avaient été enlevés par le meunier de Pelham ; mais un petit couteau avait échappé aux recherches de ses ennemis. Il glissa donc ses doigts dans sa poche, en retira le couteau, qu'il ouvrit avec difficulté, et le cacha adroitement dans sa manche.

—Le sac est large, se dit-il, et j'aurai la possibilité de remuer les mains, en supposant qu'il ne me les lient pas.

Cette dernière précaution, comme on le sait déjà, ne fut pas prise.

—La mer au pied de la tour est profonde, continua Georges, . . . je nage comme un poisson, et si je puis seulement ne pas perdre connaissance sous l'eau, et faire usage de mon couteau, je me sauverai encore.

Au moment où on éleva la bouche du sac au-dessus de sa tête, il baissa légèrement la main, et serra la poignée de son couteau ; mais pour tous ceux qui l'entouraient, il demeura complètement immobile.

Il murmura une prière, et après avoir respiré longuement, il serra fortement les lèvres.

Un instant après, il fut lancé par la fenêtre. La rapidité de sa chute et le choc des eaux qui s'entrouvrirent sous son poids lui firent perdre connaissance.

Mais le froid de l'immersion opéra aussitôt une réaction, et son étourdissement ne fut que momentané.

Il était tombé heureusement sur une masse de plantes marines, d'une consistance suffisante pour supporter le sac et son contenu, et assez douces pour amortir la force de la chute.

Le premier mouvement de Georges fut d'enfoncer la lame de son couteau dans le sac.

Le premier coup réussit. . . . son bras droit était libre.

Il frappa de nouveau, et cette fois le sac fut ouvert d'un bout à l'autre.

Après s'être débarrassé de ses entraves, Georges, qui était un nageur hardi et expérimenté, fit un vigoureux effort. Il monta à la surface, aspira dans ses poumons épuisés une provision d'air frais, et puis redescendit immédiatement.

Il réfléchit, en effet, que l'Italien et ses amis pouvaient le guetter de la fenêtre.

S'abandonnant donc au flot de la marée, qui l'emportait loin de la tour, et craignant de perdre ses forces, il se jeta sur le dos, et resta plusieurs minutes sans faire de mouvement.

Alors, redoutant d'être emporté trop loin de la rive, il se retourna et nagea de nouveau.

Mais à peine avait-il fait quelques brasses, qu'il poussa un cri étouffé, et se rejeta sur le dos.

Une crampe venait de le saisir.

Quelques moments encore, et il allait couler au fond de la mer. Tout

effort était inutile... Il cessa de lutter contre la mort, et flotta à la merci des vagues de l'Océan.

Soudain il frappa contre quelque chose.

Une branche flottante, ... un morceau de bois quelconque, que les flots, dans leur fureur, avaient détaché du rivage.

Par un effort désespéré, il s'y attacha, et encore une fois échappa à une mort qui lui avait paru inévitable.

Se soulevant avec difficulté, de façon à ce que sa poitrine reposât sur le bois, il regarda autour de lui.

La lune avait disparu du ciel, l'horizon était noir partout. De larges vagues, dont les crêtes blanches se montraient menaçantes dans l'obscurité, bondissaient aussi loin que l'œil pouvait atteindre.

Le démon de la tempête s'apprêtait à livrer bataille, pour assurer, ... pour un temps... sa domination sur les éléments opposés.

Pour la première fois durant cette effroyable nuit Georges sentit le cœur lui manquer, et des larmes d'agonie mouillèrent ses joues.

Sa poitrine se tordait dans des convulsions, et il pleura et mêla ses cris aux bruits de l'ouragan.

Alors, appelant à son aide toute son énergie, il se souleva de façon à porter presque entièrement sur le morceau de bois ; et arrachant sa cravate de son cou, il noua son bras paralysé à cette planche de salut, en s'aidant de sa main et de ses dents.

Il y eut un moment de calme, et puis la tempête éclata dans toute sa force.

L'homme et l'épave furent poussés et repoussés par les vagues auxquelles ils servaient de jouet.

Georges France avait perdu connaissance.

XXVIII.

L'ENTREVUE DE LA VICTIME ET DU BOURREAU.

Le lendemain de l'attentat dont Georges France avait été l'objet, tout était en mouvement dans la tour du phare.

Rodolphe Mortagne était de retour.

La première personne qu'il manda auprès de lui fut l'Italien Matteo.

Il avait trouvé dans cet homme un auxiliaire prêt à toutes les infamies, et aussi adroit que peu scrupuleux.

Ce fut donc de Matteo que Mortagne apprit avec surprise, et non sans quelques remords de conscience, les événements des deux nuit précédentes.

Dans son voyage à Liverpool, Mortagne s'était assuré un navire, où il avait décoré une cabine avec une splendeur princière. Il croyait que l'or pouvait tout acheter, mais il se trompait : il y a une chose qu'on ne se procure pas toujours avec la richesse, c'est une affection pure et dévouée.

— Comment a-t-elle pu supporter le meurtre de Georges France ? demanda Mortagne après une pause, et lorsque Matteo eut fini son récit des événements que l'on connaît.

—Ca d'abord été des cris et des évanouissements, comme c'est toujours l'habitude chez les femmes ; mais enfin son chagrin est devenu moins violent, et elle est tombée dans une sorte d'apathie. Elle n'a recommencé que lorsqu'on l'a séparé de sa compagne.

—Ah ! Jeanne ! dit Mortagne.

Encore une fille bien ennuyeuse aussi, celle-là, reprit Matteo en riant. Je crois qu'elle est pire que sa maîtresse. Je n'aurais jamais cru que tant de force et de volonté pût être renfermé dans un si petit corps.

—Une fille bien étrange ! murmura Mortagne à part lui.

—Très-étrange ! répliqua l'autre sèchement. Elle semble rêver les yeux ouverts. Si ce n'est que je n'aime pas à agir sans ordres, j'aurais mis fin à ses bavardages et à ses prophéties, en l'envoyant dans ce monde des esprits dont elle parle tant, et par le même chemin que j'avais fait prendre au chevalier errant. Vous n'avez qu'à dire un mot, et si elle veut encore rêver, ce sera dans les vertes cavernes de l'Océan.

Il s'arrêta surpris, car Mortagne, avec un regard de colère et d'alarmes, avait bondi sur ses pieds.

—Si tu touches à un cheveu de la tête de cette fille, s'écria-t-il, tu en répondras sur ta vie.

La figure de l'Italien prit une expression sombre, et une lumière menaçante brilla devant ses yeux.

Mortagne vit l'effet de ses paroles inconsidérées, et se hâta d'en effacer l'impression.

—Je parle follement, dit Mortagne avec un rire forcé ; mais ta proposition, aussi, était bien singulière. Cette fille, Jeanne, m'a rendu et peut encore me rendre des services essentiels.

Matteo parut étonné.

—Je lui dois beaucoup, et comme j'attends encore beaucoup d'elle, la politique, pour ne rien dire de la reconnaissance, m'oblige à avoir grand soin de sa vie.

L'Italien haussa les épaules et puis s'inclina.

C'était comme voulait Mortagne : les intérêts de son maître étaient les siens.

Mortagne réfléchit quelques instants, et dit enfin :

—Ce meunier de Pelham, comment le nommez-vous ?

—Schmitt.

—Ce Schmitt, êtes-vous sûr de sa fidélité ?

—Comme de la mienne.

—N'est-ce pas étrange que ce jeune homme se soit ainsi échappé de ce repaire de voleurs, et cela sans laisser aucune trace ?

—Très-étrange, en effet, répliqua Matteo ; mais vous pouvez être certain que ce n'est pas la faute de Schmitt.

—Le château était-il entouré par ses hommes ?

—De tous côtés. Chaque avenue était gardée, et il n'y avait pas une issue par où un chat aurait pu passer inaperçu.

—Est-ce que le meunier avait des femmes sous son toit ? demanda Mortagne.

—Une, seulement.

—Une ! une femme suffit souvent pour briser la toile que dix hommes ont eu bien de la peine à tisser. Cette femme, est-ce la sienne ?

—Non ; sa nièce, ou quelque chose comme cela, une enfant. Quels que soient les moyens par lesquels il s'est échappé, elle n'y a certainement pas mis la main.

Quoique Matteo donnât cette assurance du ton le plus convaincu, ni lui ni Schmitt n'étaient bien persuadés de l'innocence de Betty. Au contraire, dès l'instant où ils avaient découvert qu'elle avait quitté le château noir, tous deux s'étaient dit qu'elle l'avait, sans aucun doute, accompagné.

Mais l'Italien crut prudent de ne pas communiquer ces détails à son maître ; car il pensait sagement que c'est le comble de la folie de déprécier les instruments qu'on a soi-même choisis.

La conclusion de tout cela fut que Mortagne félicita Matteo de sa conduite, en lui faisant cadeau d'une jolie somme d'argent, et en lui en promettant d'autre, s'il continuait à bien le servir.

—A qui avez-vous confié la garde de votre prisonnière ? demanda Rodolphe, au moment où le bandit, après s'être confondu en remerciements, s'appretait à se retirer.

—A votre serviteur Indien, à Kalu. N'est-ce pas l'ordre que vous m'aviez laissé ?

—Parfaitement ! parfaitement ! Kalu et ses compagnons me sont dévoués. Ils ne connaissent qu'une loi, ma volonté, et qu'un plaisir, m'obéir. Dites à Kalu de venir me trouver, j'ai besoin de lui.

L'Italien s'inclina et ferma la porte.

Il descendit par un escalier étroit, dans une pièce basse, où plusieurs des hommes de Schmitt, avec quelques-uns des serviteurs indiens de Mortagne, mangeaient, buvaient, ou passaient nonchalamment leur temps, couchés sur des bancs.

—Au moment où il entra, une main se posa sur son épaule.

C'était celle du meunier de Pelham.

—L'enfant perdu est retrouvé ! murmura-t-il avec un sourire de démon.

—Qui cela ? Ce n'est pas Betty ?

Schmitt fit un signe d'assentiment et se frotta les mains, d'un air triomphant.

—Elle est bientôt de retour au moulin à l'heure qu'il est. On l'a trouvée à moins d'un mille d'ici, errant sur le bord de la mer.

Et a-t-elle donné une raison de sa faute ? demanda Matteo.

• — Elle refuse de répondre à aucune question ; mais, dit le meunier, avec un rire brutal, je saurai bien lui délier la langue. Cependant ce qui m'intrigue, c'est de savoir comment elle s'y est prise pour sortir du château, avec ou sans ce maudit Français.

— Silence ! pas un mot de cela devant ces diables noirs, dit Matteo, en désignant Kalu, qui s'approchait silencieusement.

Puis, se tournant vers Kalu, il lui communiqua l'ordre de Mortagne, et le Javanais, sans répliquer, se glissa hors de la chambre aussi silencieusement qu'il était entré.

La conversation qui eut lieu entre Mortagne et Kalu eut particulièrement pour objet les préparatifs à faire pour les pays de l'Orient, où Mortagne le savait, ses immenses richesses lui assureraient un pouvoir sans limites, et feraient de lui un roi.

Le Javanais reçut ses instructions avec ce calme respectueux qui lui était habituel, et quand son maître eut fini, il demanda, en parlant comme d'une chose qui lui était totalement indifférente :

— Et que faire de Jaguarita ? Doit-elle nous accompagner ?

Les sourcils de Mortagne se contractèrent. Il arpenta l'appartement durant quelques moments sans répondre. Puis, après avoir jeté sur le Javanais un coup d'œil perçant, il dit : non !

Kalu s'inclina.

Rodolphe Mortagne se jeta sur une chaise.

Il était mal à l'aise et préoccupé.

Kalu avait évidemment touché un sujet qui était désagréable à son maître et qui l'irritait.

Mortagne appuya sa tête sur sa main, et regarda fixement le plancher.

Chez le Javanais aussi, il s'était opéré un changement étrange.

Sa figure entière semblait contractée ; sa peau jaune se ridait autour de ses yeux, qui, comme deux points enflammés brillaient d'une expression méchante et diabolique. Il avait l'aspect d'un reptile qui s'apprête à s'élançer. Il était alors vraiment Kalu " le serpent. "

Il eût été heureux pour Mortagne, de lever la tête en ce moment, car il aurait pu lire dans les yeux du Javanais toute la haine qu'il nourrissait contre lui.

Mais Mortagne était absorbé par ses propres pensées. Chaque pas qu'il faisait l'amenait plus près du bord du précipice ; mais il ne voyait que les fleurs qui lui cachaient le péril, et non le gouffre qu'elles dissimulaient.

Quand il releva la tête, la figure de Kalu avait repris sa placidité et son air d'indifférence pour tout ce qui n'était pas la volonté de son maître.

Mortagne parla de Emma Keradeuc.

A ces questions, Kalu répondit, comme Matteo, que le choc qu'elle avait reçu avait été terrible, mais que la violence semblait être passée, car elle

ne faisait plus retentir l'air de ses cris, et elle avait cessé d'accabler ses gardiens de ses reproches et de ses malédictions ; mais que, pâle et immobile, elle restait des heures entières les yeux fixés sur l'océan où avait péri celui qui s'était dévoué pour la sauver.

Mortagne, qui avait écouté attentivement, sourit.

—Bien, dit-il, lorsque Kalu eut achevé son récit, quand les femmes pleurent, le feu de la colère est bien près de s'éteindre. Il est bientôt temps, d'ailleurs, que je lui fasse une visite, et que je juge par moi-même de son état.

Le Javanais, avec son respect habituel, mais avec une véritable fermeté, protesta contre cette intention.

Il représenta à son maître que sa visite à un pareil moment serait en toute probabilité, dangereuse dans ses résultats pour la jeune fille. Il fit valoir que le choc qu'elle avait éprouvé était bien récent, que son chagrin qui avait été tel qu'on avait craint pour sa raison, s'était modéré, il est vrai ; mais que la vue de celui qui en était l'auteur pourrait occasionner une rechute déplorable.

Mortagne vit qu'il y avait du bon dans ces arguments, et il remit à plus tard sa visite.

C'était le soir du même jour que Emma, fatiguée de pleurer, et épuisée par la souffrance, était tombée sur les coussins d'un canapé, et s'était endormie. Sa joue mouillée de larmes reposait sur son bras, tandis que sa chevelure qui au milieu de son désespoir s'était détachée, tombait en riche profusion sur ses épaules, et la couvrait comme d'un manteau.

Une clef tourna doucement dans la serrure de la porte.

Mais, si léger que fut le bruit, il l'éveilla tout de suite.

Elle bondit sur ses pieds, et rejetant ses cheveux en arrière, elle regarda vers la porte.

Un homme enveloppé dans une longue robe de toile blanche entra vivement.

C'était Kalu, le serpent.

Emma recula en le voyant avancer vers elle, et elle aurait crié, si, d'un geste rapide, il n'avait posé un doigt sur ses lèvres.

C'était un signe d'avertissement.

Emma demeura debout et tremblante, car il y avait sur la figure de son visiteur une sombre expression qui ajoutait encore à sa fureur.

—Un grand danger menace la perle blanche, dit-il, d'une voix sifflante, et en regardant avec inquiétude vers la porte par où il était entré.

—Un danger ! hélas ! et Emma joignit les mains avec désespoir. Quelle nouvelle cruauté votre maître peut-il encore me réserver ?

—La pire de toutes. Il se propose de venir vous voir. Il indiqua une pendule placée sur la cheminée. Il est dix heures moins cinq minutes. Avant que le timbre ne résonne, il sera ici.

— Ici ! ce mot sortit comme un cri de la bouche de notre héroïne, et elle recula contre la muraille, presque évanouie de terreur. “ Ici ! répéta-t-elle ; oh ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! Et je n'ai point de refuge !

— Pour les braves il y a toujours un refuge contre le déshonneur : la mort !

L'animation monta aux joues d'Emma Keradec, et ses yeux lancèrent des éclairs.

— Donnez-moi une arme, dit-elle, si vous êtes l'ami que vous prétendez être.

— Je n'en ai pas, répondit-il ; cependant si vous étiez réduite à cette nécessité, vous auriez un moyen d'échapper.

— Lequel ?

— Là ! Et ouvrant la fenêtre, il montra la mer.

La nuit était sombre, le ciel était chargé de nuages ; la tempête qui avait mugit toute la journée s'était alors dissipée ; mais les vagues étaient encore agitées, et s'élevaient pareilles à des montagnes.

Il y avait dans ce vaste et immense tombeau assez de place pour contenir le monde entier ; et d'ailleurs, n'est-ce pas celui qui avait englouti Georges France ?

Emma regarda, un moment en silence, les nuages et les eaux encore courroucées ; quand elle se retourna pour adresser de nouveau la parole à son étrange visiteur, elle était seule.

Kalu, le serpent était parti.

La tapisserie, d'un côté de l'appartement, était encore faiblement agitée, et Emma allait s'élançer dans cette direction, lorsque la porte s'ouvrit de nouveau.

C'était Mortagne qui entra.

Sa démarche était incertaine, et il avait le visage animé.

Si audacieux et si pervers qu'il fût, il avait été obligé de boire beaucoup pour trouver le courage de traverser le seuil de la chambre d'une jeune fille sans protection.

Sans protection ! Comme nous venons de le dire, il avait été obligé de boire pour étouffer le peu de conscience qui lui restait, et s'armer contre ces gardiens invisibles qui, pour tous, excepté pour les hommes vicieux et cruels, étendent leurs ailes, comme une barrière infranchissable entre la vertu et le vice.

Mortagne lui-même s'arrêta irrésolu à la porte qu'il venait de refermer derrière lui, et, un moment, il recula devant l'air fier et superbe de cette jeune fille dont il s'était fait le bourreau.

Debout près de la fenêtre ouverte, elle le regarda fixement et le força à baisser les yeux devant les siens.

— Le motif de cette intrusion ? demanda-t-elle.

Mortagne, surpris de la hauteur méprisante d'Emma, d'Emma qu'il

s'était attendue à trouver soumise et pleurant, hésita à répondre, il ne murmura que des paroles inintelligibles. Il fit, toutefois, un pas en avant.

—Arrière, et n'approchez pas ! s'écria-t-elle, si vous ne voulez pas me forcer à me jeter par cette fenêtre.

La figure de marbre de Mortagne s'enflamma ; il serra un moment ses lèvres, et de ses yeux jaillirent des éclairs.

—Prenez-garde, Emma Keradeuc, dit-il d'une voix sifflante comme celle d'un serpent, et pleine de menace.

—A quoi ? demanda-t-elle audacieusement ; à vous, Rodolphe Mortagne ? Je ne vous crains pas ; vous ne pourriez qu'ajouter un autre meurtre à la liste de vos crimes, et quoique je ne sois qu'une femme sans défense, je vous défie.

Mortagne ne put s'empêcher de la contempler avec admiration ; et cet homme qui affectait de ne croire ni au bien ni à la vertu s'inclina devant une jeune fille dont la beauté lui semblait céleste.

—Ayez pitié de moi, dit-il. J'ai vu que je ne parviendrais jamais à conquérir votre cœur, et j'ai eu recours, pour vous forcer à être ma femme, à des moyens qu'aujourd'hui je condamne.

Emma Keradeuc détourna la tête, avec le mépris le plus prononcé.

Mortagne sentit l'aiguillon de la rage pénétrer dans son cœur. Un changement soudain s'opéra dans ses manières, et il fit un pas vers la jeune fille.

—Il serait inutile, dit-il, de lutter contre la force ; croyez-moi, ne me poussez pas au désespoir, et songez que vous êtes en mon pouvoir.

Il voulut la saisir.

Mais, vive comme la pensée, Emma bondit : et, droite et dédaigneuse, elle étendit une main vers lui et l'autre vers le bord de la fenêtre, au dessous de laquelle mugissaient les vagues.

—Je vous connais, Rodolphe Mortagne, dit-elle, et c'est pour cela que je ne vous crains pas.

—Prenez garde, cria Mortagne.

—A quoi ? répliqua-t-elle : je vous répète que je ne vous crains pas. C'est vous qui tremblez, votre main est agitée comme une feuille par le vent.

Son air et ses manières étaient empreints d'une telle fierté qu'il la regarda avec une sorte de stupeur. Il n'osa pas l'interrompre.

—Vous avez cru, continua-t-elle, parce que vous avez eu recours à la violence contre moi, que vous pourriez me plier à votre volonté ! Vous avez cru qu'une fois sur une terre étrangère, loin de tout secours et de toute espérance, j'accepterais des propositions que, —si j'étais libre,— j'aurais repoussées avec dédain. Les femmes sont faibles, dites-vous, et vous avez cru triompher par la force, mais vous vous êtes trompé.

Mortagne était horrible à voir : la menace brillait dans ses yeux, et un rire sauvage siffla entre ses lèvres convulsivement agitées.

—Ah ! c'est ainsi, s'écria-t-il ; je vous offrais la paix et vous me déclarez la guerre ! Vous avez oublié que vous êtes à ma merci, que vous n'avez aucun moyen d'échapper...

Il y avait des larmes dans les yeux de notre héroïne, mais ce fut d'une voix calme et ferme qu'elle répondit :

—Si, dit-elle, il y a entre vous et moi une barrière que vous ne pourrez franchir, un obstacle que, fussiez-vous mille fois plus fort, vous ne pourriez faire disparaître.

Mortagne fit entendre un rire moqueur.

—Quel est cet obstacle ? demanda-il.

Avec un mouvement rapide comme l'éclair, mais terrible dans sa menace, Emma avait sauté du plancher sur le bord de la fenêtre, et de là, elle in diqua la mer.

—La *mort* ! dit-elle.

Mortagne poussa un cri d'horreur.

Un moment il hésita, puis il s'élança vers elle.

Soudain, un cri retentit à ses oreilles, un cri auquel répondirent les voix de l'Océan.

Deux mains blanches et suppliantes se levèrent vers le ciel, un vêtement blanc flotta à travers l'obscurité, et Emma Keradec avait disparu.

XXIX.

LA HAINE DE KALU.—UNE DECOUVERTE INESPERÉE.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, qui a vue sur la mer, se tient Kalu, le Javanais, Kalu, le serpent.

La pièce à laquelle appartient cette fenêtre est vide. Il n'y a pas de lumière dedans, à l'exception de celle qui pénètre du dehors, et qui est juste suffisante pour rendre visible la forme de l'Indien.

Il était resté près de cette fenêtre attendant, attendant patiemment depuis l'instant où il avait quitté l'appartement occupé par Emma Keradec.

La pièce où était Kalu était située au rez-de-chaussée, et les panneaux de la fenêtre contre lesquels il s'appuyait tremblaient sous le choc des vagues.

Une pensée dominait toutes les autres dans l'esprit de l'Indien, et Emma en était l'objet.

“ Elle doit mourir ! murmura-t-il, en serrant sa longue robe autour de lui. Il l'aime avec une passion dont je n'aurais pas cru capable sa nature froide et égoïste. Oui, elle mourra ! afin que la flèche empoisonnée du remords se fixe dans son cœur.

Il s'arrêta et écouta.

Pas un son autre que le sifflement du vent sur la tour du phare, et le battement des vagues contre la muraille.

“ Le courage lui aurait-il manqué ? peut-être ; que je hais ces femmes au visage blanc de l'Occident, dont le sang lent et glacé n'a point été brûlé par les feux d'un soleil comme celui de notre patrie. Et cependant, il y avait dans le regard de cette jeune fille quelque chose qui ne pouvait tromper. Non ! les étoiles qui brillent au ciel seront précipitées dans l'Océan avant que cette enfant consente à écouter le langage décevant de cet homme ! ”

A peine avait-il prononcé ces mots qu'un cri plein d'agonie domina les bruits du dehors.

C'était le cri qu'Emma avait poussé en se jetant par la fenêtre.

Kalu avança la tête et regarda dehors.

La nuit était sombre, et au delà de quelques pas, il était impossible de rien distinguer.

Soudain un bruit faible arriva à son oreille, un bruit bien faible, mais qui pourtant était assez distinct pour qu'il fût possible de ne pas le confondre avec ceux de la mer.

Kalu le reconnut tout de suite.

C'était un bruit de rames.

Un bateau était quelque part près de là ! L'Indien ouvrit les yeux le plus qu'il put, et chercha à percer la muraille de ténèbres qui s'élevait de tous côtés.

Mais ce fut en vain.

Il prit le parti de descendre sur le rivage ; car il n'y avait pas un moment à perdre

Serrant sa longue robe blanche autour de lui, il quitta la chambre, et il courait vers un passage bas et voûté conduisant à un escalier de pierre ouvrant sur la baie, lorsqu'il fut arrêté par la voix de Rodolphe Mortagne, qui, le visage bouleversé par la crainte, et les cheveux hérissés, arrivait le plus vite qu'il pouvait.

—Kalu ! cria-t-il, appelle les domestiques, tous, tous ! Dis-leur d'apporter des torches, et de tâcher qu'on voit clair s'il est possible. Pourquoi me regardes-tu comme cela ? Obéis vite ! va donc ! te dis-je. Et poussant de côté le Javanais, il ouvrit violemment la porte, s'élança dans l'escalier, et disparut dans la nuit.

On se hâta d'exécuter ses ordres.

Tous les habitants de la tour furent bientôt réunis sur la baie.

Des torches couraient çà et là ; on alluma des paquets de résine, qui jetèrent sur l'eau de grandes ombres fantastiques, et se tordirent sous le souffle du vent.

Des hommes entrèrent dans l'eau jusqu'à la poitrine, en tenant des lumières au dessus de leurs têtes ; et parmi les plus audacieux se distingua Rodolphe Mortagne ; mais tout fut inutile.

Une heure s'écoula et on n'aperçut pas vestige d'Emma.

La rage et le désespoir de Mortagne étaient terribles à voir. Il était

comme un fou, se frappant les tempes à coup de poings, courant de tous côtés au milieu des vagues, des récifs, sans s'inquiéter du danger.

Une autre heure s'écoula et l'on ne découvrit rien encore.

Mortagne éprouvait une véritable angoisse : le remords l'avait saisi. Il se laissa tomber sur un rocher, et pleura comme un enfant.

Près de lui se tenait Kalu.

Ses yeux de reptile brillaient comme une émeraude dans l'obscurité, et sur ses lèvres minces erraient un sourire de triomphe.

« Jaguarita est vengée ! se dit-il ; mais ma vengeance à moi est encore à venir ! Elle est patiente, parce qu'elle est sûre !

Il s'éloigna inaperçu.

Le jour avait paru qu'on n'avait pas encore cessé les recherches. Mortagne rentra alors dans la tour.

Il appela le Javanais, et lui demanda dans quelle chambre était Jeanne, la somnambule.

— Dans une des chambres du bas, répondit Kalu.

— Conduis-moi près d'elle.

Kalu obéit.

La pièce où Jeanne était enfermée était une petite chambre taillée dans le roc, et très-pauvrement meublée. Elle contenait une table, quelques chaises et un lit.

Elle n'avait pour fenêtre qu'une étroite ouverture dans la muraille, construite plutôt pour donner de l'air que de la lumière.

Une lampe en fer brûlait encore suspendue au plafond.

Jeanne était assise près de la table, mais elle se leva quand elle vit Kalu entrer, suivi de son maître.

Elle laissa échapper un cri étouffé, lorsque ses regards se fixèrent sur le visage froid et sévère de Mortagne. Ce cri était comme celui que pousse l'oiseau lorsqu'il rencontre dans le feuillage l'œil fasciné du serpent.

Que venez-vous faire ici ? demanda-t-elle d'une voix que la crainte faisait trembler. Allez-vous en ! allez-vous en ! Je vous en supplie, ne me torturez plus !

Silence, folle ! on ne vous veut pas de mal. J'ai besoin de vous questionner, voilà tout.

— Parlez ! murmura-t-elle.

— Il faut que vous soyez endormie, Jeanne, répliqua Mortagne, d'un ton dur et froid.

— Dors ! ajouta-t-il, d'une voix pleine d'autorité. Je veux que tu dormes.

L'effet de ces paroles et du geste fut magique.

Elle dormait.

La figure de Mortagne exprima une sorte de joie sombre.

—Tu dors ? demanda-t-il.

—Oui ! murmura la victime.

—Emma Keradeuc ! La voyez-vous ?

Le sein de la somnambule se souleva convulsivement... ses mains s'agitèrent comme si elle eût voulu saisir un objet passant devant elle, et son visage exprima une indicible terreur.

—Que voyez-vous ?

—Un corps blanc flottant dans l'eau ! C'est une femme ; mais je ne puis distinguer sa figure.

De grosses gouttes de sueur roulaient sur le front de Mortagne, mais il maîtrisa son émotion, et continua d'un ton de commandement.

—Regardez ! je veux que vous regardiez bien. La voyez-vous maintenant.

—Non ! oui !... oui ! ils la soulèvent dans un bateau... je vois son visage !

Jeanne s'arrêta, et puis ajouta en joignant les mains comme pour rendre à Dieu des actions de grâces, sauvée ! elle est sauvée !

Il serait difficile de dire à quelle émotion était en proie Rodolphe Mortagne, en entendant ces paroles, de la véracité desquelles il était convaincu.

Il chancela en arrière, et plus d'une minute s'écoula avant qu'il pût redevvenir assez maître de lui pour recommencer ses questions.

—Emma Keradeuc est-elle vivante ? demanda-t-il.

—Oui, elle vit.

—Où est-elle maintenant... au moment où je parle ?

—A bord d'une barque de pêcheur. Un vieillard se penche sur elle,... un autre... un jeune homme est à côté d'elle. Je ne puis voir leurs visages.

—Je veux que vous voyiez ! dit-il... faites attention et regardez bien !

—Vous avez vu quelqu'un que vous connaissez ? dit Mortagne.

—Oui ! oui !

—Son nom ?

Elle hésita ; mais le merveilleux pouvoir de son persécuteur la domina, et elle répondit :

—Georges France !

Mortagne bondit comme si un serpent l'avait mordu.

—Impossible ! murmura-t-il ; regardez encore !

Il y eut une pause : les traits de Jeanne s'agitèrent convulsivement, et elle fit la même réponse.

—Il vit ! cria Mortagne ; il vit pour faire de moi un objet de risée ! Tu entends Kalu ! tu entends !

Mortagne se tourna vers le Javanais ; mais celui-ci s'était retiré dans l'ombre, et ses traits n'étaient pas visibles.

—Il vit ! il porta les mains à ses tempes, et les serra de toutes ses forces.

—Je deviendrai fou ! je deviendrai fou ! s'écria-t-il.

—Un homme peut échapper une fois, deux fois, trois fois, et cependant succomber enfin. Patience ! vous pourrez encore atteindre votre ennemi.

C'était le Javanais qui venait de parler ainsi, et Mortagne trouva de la consolation dans ses assurances.

—Je les poursuivrai jusqu'au bout du monde ! s'écria-t-il ; et cet homme, je le tuerai !.... Oui, je le tuerai, Kalu, dussé-je y perdre la vie.

Et, frappé d'une pensée soudaine, il s'adressa de nouveau à Jeanne et lui demanda :

—Vous parliez d'un autre homme,... d'un vieillard... voyez-vous son visage ?

—Oui.

—Vous le connaissez ?

—Oui.

—Qui est-il ?

Cette fois, elle répondit assez vite.

—Le pêcheur... Mathieu.

—Et le bateau ? dis-moi son nom.

—La *Marie-Rose* de Saint-Servan

Mortagne n'en attendit pas davantage, mais laissant la pauvre fille revenir comme elle pourrait de son sommeil magnétique, il s'enfuit, suivi de Kalu qui semblait glisser sous les pas de son maître comme une ombre.

Dans la salle commune, Mortagne rencontra Matteo, botté, éperonné, et prêt à se mettre en voyage.

—Parfait ! dit-il. J'ai besoin de vous.... vous partez dans une heure.

—Pour Liverpool ?

—Non, pour la France. Nous aurons bientôt de la besogne, et si vous êtes l'homme que je suppose être, vous serez content de la part de travail et de récompense que je vous réserve.

(A continuer.)

LETTRE DE MGR. DUPANLOUP.

SUR LES DERNIERS MALHEURS DE PARIS.

“ Ce ne sont plus seulement les prières, mes très-chers frères, ce sont des expiations que je viens vous demander, et qu'il faut offrir à Dieu pour notre malheureux pays.

“ Car des crimes ont été commis, sans nom et sans exemple dans l'histoire, crimes contre la patrie, contre la société, contre la civilisation, contre l'humanité, contre la religion, contre Dieu.

Un frisson d'horreur vous a saisis comme moi, mes frères, à cette dernière nouvelle qu'ils ont fusillé les otages : des magistrats, des religieux, des prêtres, l'archevêque de Paris ! Généreuse et sainte victime de nos anciennes guerres civiles, hélas ! “ votre sang n'aura pas été le dernier versé ! ” Non ; comme dit l'Écriture : Le sang a touché le sang, “ sanguis, sanguinem tetigit. ” Et ils ont mêlé ces assassinats à d'effroyables incendies. Paris est en flammes ! Ils ont mis le feu aux quatre coins de cette grande capitale : ils ont versé à flot le pétrole et les bombes incendiaires ; les maisons, les monuments, les palais, les musées, les bibliothèques, les chefs-d'œuvre du génie humain, les merveilles de l'industrie et des arts, les richesses privées et publiques, ils se sont acharnés à détruire tout !

“ Oh ! les oreilles tintent, comme dit le prophète, et les mains tombent à tout un peuple d'abattement et d'effroi ; “ tinnient aures... et manus populi terræ conturbabuntur. ” Devant de telles catastrophes on ne se sent plus la force que de courber la tête, de se frapper la poitrine, et de crier à Dieu : “ Seigneur, pardonnez à votre peuple et ne soyez pas irrité éternellement nous ! “ Parce, Domine, parce populo tuo, ne in æternum irascaris contra nobis ! ”

“ Voilà pourquoi, mes très-chers frères, je viens vous convoquer de nouveau au pied des autels. Oui, pleurons, expions, humiliions-nous sous la puissante main de Dieu. “ Humiliamini sub potenti manu Dei ! ” Et à des forfaits aussi monstrueux, qui mettent le comble à notre confusion devant le monde entier, et à nos désastres, opposons le cri de nos douleurs, nos larmes mêlées à nos prières, et ces humiliations de la pénitence qui appellent la miséricorde et le pardon.

“ Mais il faut plus, mes très-chers frères ; une voix sort de ces ruines, éclatante, formidable, secourable aussi, et il faut savoir entendre ce que crie cette voix : “ Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram ! ” Et maintenant, comprenez, instruisez-vous, et vous, peuples, et vous, princes des peuples, et vous tous qui gouvernez les hommes ! ”

..... Car, si nous avons toujours des yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour ne pas entendre, c'en est fait de nous, nous sommes un pays désespéré, et la France est perdue ; quels plus terribles enseignements pourrait-elle, en effet, attendre encore ?

Que les habiles cherchent ici les causes politiques, qu'ils signalent les fautes commises, les responsabilités encourues, soit ; mais ces vues, s'il n'y en avait pas d'autres, ces vues mortelles hébéteraient trop nos regards, comme disait cet ancien, " mortales hebietat visus." Il faut aller aux causes profondes, il faut regarder plus haut, jusqu'à " cette puissance supérieure " que nomment en ce moment ceux-là mêmes qui semblaient le moins y croire.

Par delà ces flammes qui dévorent Paris, il est impossible de ne voir que la main des hommes ; il faut y voir aussi ce que la religieuse antiquité voyait dans les grandes catastrophes, " numina magna Deum," et pour le langage chrétien, il faut y voir Dieu, nous châtiant par nous-mêmes, écrasant notre orgueil sous les coups d'une main qui semble implacable, et confondant enfin cette infatuation funeste qui détournait de lui nos pensées et nos cœurs, et qui nous a tous enivrés et perdus !

" Le doigt de Dieu est ici ! " qui peut maintenant ne pas le sentir ?

Ah ! déjà, en s'inclinant sous la main divine, en demandant à la religion de publiques prières, l'Assemblée nationale l'avait senti et proclamé.

Mais ces prières, je le dis avec confusion et douleur, il y en a qui les ont raillées ; ce grand et naturel mouvement d'un peuple qui se tourne vers Dieu dans le malheur, il y en a qui en ont ri : la presse irréligieuse et révolutionnaire n'a pas manqué de renouveler ici ses blasphèmes accoutumés.

Eh bien ! devant ces ruines fumantes de Paris, devant ces derniers éclats de la foudre, devant ces crimes accumulés, rirez-vous encore, Messieurs ?

Argumenterez-vous, sophistes ? Et blasphemerez-vous, impies ? Ah ! vous n'avez pas voulu voir le divin ; eh bien, le satanique vous est apparu.

Si vous le pouvez, niez-le. Est-ce que ce qui vient de se passer là n'est pas satanique ? Est-ce que le mal, la fureur du mal, la rage insensée de la destruction, le meurtre, le sacrilège, l'impiété peuvent aller plus loin ? Cette vaste et formidable association qui a mené et qui mène encore toute cette révolution, est-ce que son premier dogme, ce n'est pas l'athéisme ?

Lisez les statuts de l' " Alliance " :

" Art. 1er. L' " Alliance " se déclare athée. Elle veut l'abolition des cultes et en même temps l'abolition du mariage.

" Art. 2. Avant tout, l'abolition définitive des classes, l'organisation

politique des deux sexes. Avant tout, l'abolition du droit de l'héritage." (1)

Et comme il y a, outre la religion, deux autres colonnes qui soutiennent l'ordre social : la magistrature et l'armée, ils n'en veulent plus.

Ainsi, plus de religion ni de Dieu ; plus de cultes ni de prêtres ; plus de codes ni de magistrats ; plus de soldats ni d'armées ; plus d'hérédités ; plus de propriété transmise par le père aux enfants ; plus de hiérarchie dans la société ; plus de mariage ; plus de famille. Voilà ce qu'ils veulent.

Et qu'est-ce qui accomplira toute cette œuvre ? La Révolution ; et ils la définissent, l'un " une matière en fusion, pareille à la lave des volcans ; " l'autre " un coup de foudre qui éclairera, dit-il, ceux qu'elle frappera ?

N'est-ce pas ce que nous venons de voir à Paris ?

Voilà pourquoi, à tous leurs excès, vous avez vu se mêler, à un degré si prodigieux, la haine de la religion ; la Commune se hâter de proclamer et d'installer dans les écoles l'enseignement athée, profaner et piller les églises, emprisonner et fusiller les prêtres, toutes les saturnales enfin de de l'athéisme et de l'impiété.

N'ont-ils pas été jusqu'à faire monter dans la chaire de Saint-Sulpice profanée un enfant de douze ans, qui, aux applaudissements de leur club en délire, déclarait " qu'il n'y avait pas de Dieu, qu'ils n'en veulent plus."

" Nous biffons Dieu," avait dit l'un d'eux.

Oui, c'est l'impiété révolutionnaire, c'est le socialisme athée qui a tué Paris ; ce n'est pas l'huile enflammée, ce ne sont pas les bombes, ce sont les idées ; les idées impies, incendiaires, subversives de toute société, dont ce pauvre peuple a été saturé ! Voilà jusqu'où l'athéisme peut pousser les foules égarées. Ce n'est pas seulement la plus effroyable tyrannie imposant à une grande capitale la plus humiliante des servitudes ; c'est la barbarie s'emportant aux plus sauvages cruautés.

Et comme pour le montrer avec plus d'éclat au monde, Dieu a permis que ce fut à Paris même, à Paris, ce Paris si vanté de la civilisation moderne et des lumières, que l'impiété triomphante prouvât ce qu'elle sait faire.

Ah ! Dieu l'a-t-il assez humiliée et châtiée, cette ville ! En quelles mains, sous quel joug a-t-il permis qu'elle tombât ! Et les vils tyrans qui ont pu s'en rendre maître l'ont-ils déshonorée, souillée, ruinée !

Mais ce qui doit ajouter ici à notre confusion et à notre épouvante, c'est le nombre de ceux qui ont pris part à ces horreurs, qui se sont trouvés là pour résoudre, organiser et accomplir ces crimes abominables, ces impensables holocaustes.

(1) *Association internationale des Travailleurs*, par Oscar Testut, page 28.

C'est le nombre de ceux qui ont plus ou moins fait cause commune avec eux !

Qu'il y ait sur la terre des scélérats, hélas ! oui, mais tant de scélérats ! tant d'hommes, de vieillards, de femmes, d'enfants, enrôlés pour le meurtre et pour l'incendie !

Ah ! on voit maintenant le travail de perversion profonde qui s'est fait pendant vingt années impunément, chez ce malheureux peuple.

Il y a là un mystère effroyable d'iniquité.

On aurait voulu croire qu'ils n'étaient que quelques-uns avec la Commune !

Ils étaient les deux cent mille qui ont voté pour Garibaldi ! Pour moi, quand j'ai vu un tel vote, j'ai dès lors pensé qu'il fallait, sans faire la part égale, s'attendre à tout.

Que d'illusions se sont faites, sur tout cela, des honnêtes gens eux-mêmes, déplorablement abusés ! Par quelles pitoyables excuses ils cherchaient à atténuer, à l'origine, une révolution grosse de tant de calamités et de forfaits ! Ce n'était, à les entendre, qu'un dépit inexplicable, qu'une boutade parisienne de mauvais goût, sans conséquence. Non, non ! c'était profond, effrayant ; cela sortait des entrailles même de cette population gangrenée d'irréligion ; ce n'était pas ridicule, ni grotesque, comme on disait ; ce fut, ce devait être atroce. Et il n'était pas permis de voir là autre chose, et de se tromper à ce point sur les doctrines révolutionnaires et impies dont cette multitude était depuis si longtemps abreuvée.

Il fallait savoir qu'il y avait dans ce Paris des bas-fonds formidables ! et c'étaient ces bas-fonds ténébreux qui s'agitaient et montaient à la surface.

Et s'ils avaient triomphé,—et à quoi a-t-il tenu un jour qu'ils n'aient triomphé !—où en seraient aujourd'hui la France ?

A l'heure qu'il est, la France serait courbée, comme l'a été Paris, comme elle l'a été toute entière en 93, sous le joug de milliers de comités qui, dans les provinces terrorisées, auraient enfanté et établi partout la Commune, sous l'excitation de ces détestables journaux qui l'ont applaudie et l'applaudissent encore.

Car, il faut bien l'entendre, dans toutes nos plus ou moins grandes villes, il y a plus ou moins de ces bas-fonds qui bouillonnent sourdement, et, en temps de révolution, montent, et n'attendent que l'occasion pour déborder.

Ne le niez pas, la preuve est faite ; les scélérats de la commune ont reçu des encouragements et des adhésions qu'il est impossible d'oublier, ont été soutenus par des scribes audacieux qui ont tout à coup surgi, et qui dictent chaque matin des sommations menaçantes à l'Assemblée nationale et au pays.

Non, non, ne vous faites pas d'illusion sur cette situation de la France.

O vous, qui que vous soyez, qui êtes appelés à la gouverner, ne cherchez pas seulement à être habiles, quand vous pouvez, quand vous devez être grands !

Mais me sera-t-il permis de dire ici toute ma pensée ? Et pourquoi ne la dirais-je pas ? C'est l'heure ou jamais de se dire à soi-même, et à la France, les vérités qu'il faut que tous entendent.

Le "Temps" écrivait : " Avec tous nos concitoyens, nous sommes accablés sous le poids d'une malédiction que nous avons méritée avec eux. Quel Français en effet, peut se dire innocent de ces crimes abominables ? "

Oui, le "Temps" a raison, beaucoup ici sont coupables, et, je le dirai, plus ou moins complices de la Commune, sans l'avoir voulu ni prévu sans doute, mais ils le sont.

Vous l'êtes, malheureux journalistes, frivoles et élégants littérateurs, insoucians hommes du monde, philosophes incroyants, vous tous qui par la plume, par la parole ou par l'exemple, avez travaillé à démolir les croyances et la religion de ce peuple !

Et nous aussi, car nous ne devons pas nous innocenter nous-mêmes, nous aussi qui n'avons pas assez travaillé à les lui conserver !

Ah ! vous ne tiriez pas les conséquences des doctrines d'impiété, mais le peuple, lui, les tire avec une logique terrible.

Et prenez-y garde, il n'a pas fini.

Je vous le dis, moi ; si ce peuple demeure matérialiste et athée, si vous continuez à le corrompre par la presse, si, à force de labeurs, de dévouement, d'amour, vous n'en refaites pas un peuple croyant et chrétien, ce que vous avez vu n'est que le commencement. Et je le dirai avec le Maître suprême dont vous avez trop dédaigné les leçons : " Sunt hæc initia dolorum. "

Echappés à l'abîme aujourd'hui, vous y retomberez : et alors en sortirez-vous ?

Essayez encore de vous rassurer sur votre progrès, votre civilisation, vos lumières, vos mœurs douces et polies, après des horreurs qui dépassent 93, et la Sauvagerie elle-même : et cela à Paris, à Paris !

Eh ! quand vous avez brisé tous les freins, où voulez-vous que ne s'emporte pas un peuple ?

Ne l'oubliez plus jamais : c'est par la brèche de l'athéisme que " l'Internationale " monte à l'assaut de la société : et tout peuple sans religion, sans christianisme, tout peuple matérialiste et athée est son peuple.

Ces conséquences fatales, irrésistibles de l'athéisme et de l'irréligion, aveugle, très-aveugle qui ne les voit pas.

Hélas ! lorsque j'écrivais, il y a quelques années, " l'Athéisme et le Péril social " je les dénonçais, mais en vain.

En voyant monter le flot de l'impiété, l'athéisme et le matérialisme élever la voix jusque dans nos chaires d'enseignement public, et infecter la

jeunesse et le peuple ; en voyant, d'autre part, les attentats contre l'Eglise et le Siège apostolique marcher à leur consommation ; et quand les fléaux, précurseurs de nos calamités présentes, tombaient déjà sur nous, je m'étais écrié :

“ Dieu nous avertit, et on ne comprend pas ! Dieu nous frappe, et on ne comprend pas !.. On m'appellera, si l'on veut, prophète de malheur ; mais ce qui se prépare est effroyable ! ”

Nous étions alors en de tels temps que ce simple rappel de la Providence, fait par un évêque, excita des étonnements et des soulèvements étranges.

Je répondis : “ Aujourd'hui, c'est la guerre à Dieu, demain ce sera la guerre à la société.. L'athéisme vous fera un peuple effroyable.. Ces jeunes gens, ces ouvriers, dans dix ans peut-être, ils seront les maîtres. Les congrès de Liège et de Berne ont révélé les Saint-Just, les Hébert les Chaumette, les Carrier futurs d'une nouvelle révolution démocratique et sociale. ”

Quatre ans à peine se sont écoulés, et cette révolution s'est accomplie ; ces ouvriers, ces jeunes gens ont été les maîtres.

Et Paris est en cendres !

Et la France, haletante, éperdue, ne sait où ni à qui se prendre !

Voilà comment Dieu se rappelle aux peuples qui l'oublient.

“ Et nunc, intelligite, erudimini ! ”

Ah ! malheureuse société française, qui corromps ton peuple, et qui ensuite est obligée de le mitrailler, jusqu'à ce qu'il te mitraille à son tour, quand donc sortiras-tu de ce cercle fatal ?—Quand tu auras retrouvé Jésus-Christ, pas avant.

“ Non enim est aliud nomen sub cœlo datum hominibus, in quo oportet nos salvos fieri. ”

Ni les individus, ni les peuples ne peuvent se sauver sans le Christ.

Si la France ne redevient pas chrétienne, elle est perdue.

Mais non, j'ai meilleure espérance de mon pays. Eclairée enfin par l'excès même de ses malheurs, la France le comprendra, et, en ce moment, sur les lèvres de ceux-là mêmes qui croient n'avoir point la foi, et qui l'avouent avec regret, je surprends des accents qui me touchent jusqu'au fond de l'âme :

“ Perdue par l'universelle infatuation, s'écrie le publiciste que je citais tout à l'heure, la France ne peut être sauvée que par le repentir commun. ”

Nobles paroles ! Et un autre : “ Ah ! que l'avenir est triste !... C'est une de ces occasions où l'on est très-fâché de ne pas croire ; on se réfugierait au moins dans un recours consolant vers une puissance supérieure. ”

Ce sentiment dont ne peuvent se défendre de nobles esprits, qu'est-ce,

sinon le cri de la nature et de la vérité, ce témoignage de l'âme naturellement chrétienne, dont parlait Tertullien, le besoin profond de Dieu se faisant sentir à l'homme invinciblement, dans les grands malheurs publics, comme dans les grandes douleurs privées.

Est-ce qu'un tel besoin peut être trompé et ne répondre qu'à une illusion ? Non, non ; elle existe, " cette Puissance Supérieure " et secourable, que l'âme écrasée appelle. " Dans cet écroulement universel, haussons notre cœur, " Dites-vous. Oui, mais jusqu'à plus grand que nous. A nous relever de pareils renversements, à nous sauver d'aussi immenses périls, toutes nos forces ou plutôt toutes nos défaillances, ne suffisent pas. Il y faut Celui qui est la suprême puissance, le maître du monde et le père des hommes ; il y faut Dieu !

La force est fragile aux mains de l'homme, ses habiletés trompent les sages, les événements déconcertent toutes les humaines combinaisons.

Dans une situation comme celle où nous sommes, devant les menaces encore suspendues, quand les discordes civiles peuvent tout à coup nous res saisir, sachons donc tendre à Dieu les mains, adorer, prier, espérer.

Voilà les abaissements qui relèvent, les humilités qui réparent, les supplications qui sauvent.

A ces causes, etc.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

LETTRE DE M. WASHBURNE

MINISTRE DES ETATS-UNIS, A PARIS,

SUR MGR. DARBOY, PRISONNIER A MAZAS. *

Paris, 23 avril 1871.

“ Monsieur,—Vous savez que M. Darboy, archevêque de Paris, a été arrêté il y a quelque temps par ordre de la Commune, et jeté en prison pour y être gardé comme ôtage. Un pareil traitement infligé à ce très-excellent homme ne peut qu'avoir créé une sensation, particulièrement dans le monde catholique.

“ Dans la soirée de jeudi dernier, je reçus une lettre de M. Chigi, archevêque de Myre et nonce apostolique du Saint-Siège, ainsi qu'une communication de MM. Londner, chanoine du diocèse de Paris, Lazare, vicaire-général de Paris, Bousset et Allain, chanoines et membres du chapitre métropolitain de l'Eglise de Paris, faisant tous un chaleureux appel auprès de moi, au nom du droit des nations, de l'humanité et de la sympathie, pour interposer mes bons offices en faveur de l'archevêque emprisonné.

“ J'ai cru me conformer à ce que je pense être la politique de notre gouvernement, et exécuter ce que je supposais être votre désir dans ces circonstances, en faisant droit à la requête des gentlemen qui s'étaient adressés à moi. En conséquence, ce matin de bonne heure je me suis mis en communication avec le général Cluseret, qui semble être actuellement l'homme dirigeant les affaires ici. Je lui ai dit que je m'adressais à lui, non en ma qualité diplomatique, mais simplement dans un intérêt de bons sentiments et d'humanité, pour voir s'il n'était pas possible de relaxer l'archevêque de sa prison. Il me répondit que la chose n'était pas dans sa juridiction, et que, si désireux qu'il fut de voir relaxer l'archevêque, il ne pensait pas qu'il y eût possibilité, en considération de l'état des affaires. L'archevêque, ajouta-t-il, n'avait pas été arrêté pour crime, mais simplement comme ôtage, ainsi que beaucoup d'autres. Dans les circonstances actuelles, il croyait inutile de faire des démarches pour sa relaxation.

“ Je pensais moi-même que la Commune n'oserait pas, dans l'état actuel d'excitation du sentiment public à Paris, relaxer l'archevêque. Je dis néanmoins au général Cluseret que je désirais voir le prisonnier, pour m'assurer de sa situation réelle, de l'état de sa santé et des besoins qu'il pou-

* Cette lettre n'ayant pu entrer dans le numéro précédent, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la publiant aujourd'hui.

vait avoir. Il me dit qu'il n'y avait pas de difficulté à cela, et il vint immédiatement avec moi à la préfecture de police, où, sur ma demande, je reçus du préfet la permission de visiter l'archevêque librement et en tout temps.

“ Accompagné de mon secrétaire particulier, M. McKean, je me rendis à la prison de Mazas, où je fus admis sans difficulté. On m'introduisit dans une cellule vacante, et l'on amena bientôt l'archevêque. Je dois dire que je fus profondément touché à l'apparition de cet homme vénérable. Sa maigreur, sa taille un peu courbée, sa longue barbe—car il paraît qu'il n'a pas été rasé depuis son emprisonnement, son visage rendu en quelque sorte hagard par la maladie, tout en lui aurait ému le plus indifférent. Je lui dis avoir éprouvé un grand plaisir, sur les instances de ses amis, à intervenir en sa faveur, et que, bien que je ne puisse me promettre la satisfaction de le voir relaxer, j'étais très-heureux de pouvoir le visiter, pour m'assurer de ses besoins et adoucir la cruelle position dans laquelle il se trouvait.

“ Il me remercia avec effusion et cordialité des dispositions que je lui manifestais. La gaîté de son esprit et l'intérêt de sa conversation me tenaient sous le charme. Il appréciait parfaitement sa situation critique et était préparé aux pires éventualités. Il n'eut pas un mot d'amertume et de reproche pour ses persécuteurs, mais au contraire il fit la remarque que le monde les croyait plus mauvais qu'ils ne l'étaient réellement. Il attendait patiemment la logique des événements, en priant que la Providence trouvât une solution à ces troubles terribles sans nouvelle effusion de sang humain. Il est confiné dans une cellule de six pieds sur 10, peut-être un peu plus grande, avec le mobilier ordinaire de la prison de Mazas, une chaise de bois, une petite table de bois, un lit de prison. La cellule reçoit le jour par une petite fenêtre. Comme prisonnier politique, il lui est permis de se faire apporter ses repas du dehors. En réponse à l'assurance que je lui donnai que je serais heureux de lui envoyer tout ce qu'il pourrait désirer, ou de lui avancer l'argent dont il pourrait avoir besoin, il dit n'avoir aucun besoin actuellement. J'étais le premier homme du dehors qu'il eût vu depuis son emprisonnement ; il ne lui avait été permis ni de voir les journaux, ni d'avoir connaissance des événements qui se passaient.

Je vais m'adresser au préfet de police pour pouvoir lui envoyer des journaux et des livres, et je profiterai de la permission qui m'a été accordée de le visiter, afin de lui procurer toute l'assistance en mon pouvoir. Je ne puis cependant me dissimuler à moi-même le grand danger qu'il court, et j'espère sincèrement être l'instrument destiné à le sauver du destin qui semble le menacer.

J'ai l'honneur, etc.

ANNALES

DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUERISON INSTANTANEE DE M. HANQUET,

A LIEGE (Belgique) *

“ Je le proclame avec bonheur, c'est Marie, la Vierge Immaculée, qui m'a guéri. Aussi je sens que je serais un ingrat, si je ne venais déposer une petite fleur au pied de son trône. Je dirai donc, comme je pourrai, mes longues souffrances, puis ma requête auprès de cette “ Mère de miséricorde,” proclamée la “ Guérison des infirmes,” puis enfin ma subite guérison.

“ La main élevée vers le Ciel, je fais serment de dire la vérité.

“ Ma maladie date de plus de dix ans ; mais ce n'est qu'en mai 1862, que je m'aperçus de l'abandon presque total de mes forces. J'étais alors âgé de quarante et un ans et quelques mois. Il me fallut renoncer à toute fatigue et surtout au mouvement des bras. Plusieurs fois j'essayai de reprendre mon train de vie ; mais la chose n'était pas possible. C'est donc clopin-clopant que j'atteignis la fin de cette année 1862. J'avais consulté deux médecins ; mais je dois avouer que c'était avec le parti-pris de ne me soumettre à aucun traitement régulier. J'espérais en effet que l'hiver me remettrait sur pied, comme il l'avait déjà fait précédemment.

“ Au printemps de l'année 1863, ne voyant aucune amélioration dans mon état, je résolus de prendre l'avis de feu M. Michotte, médecin renommé. Il constata un ramollissement de la moëlle épinière, et m'ordonna des frictions à chaud, trois fois par jour. Je ne sais s'il en résulta quelque soulagement.

“ Le 29 décembre de cette même année, mon mal redoubla, et je reçus, pour la première fois, la sainte Communion dans ma chambre.

“ J'avais entièrement perdu l'appétit. On délayait, une fois par jour, un peu de farine dans du lait, et ce fut là ma nourriture pendant quelques semaines.

“ A partir du mois de février 1864 jusqu'au 6 juillet, outre un peu de thé ou de café, je ne pris rien ou presque rien.

“ Jusqu'à cette date, je pouvais encore quitter le lit et me tenir quelque temps assis ; mais après le 6 juillet, ce fut impossible. Je passai donc sur mon grabat les trois années suivantes, sans pouvoir me tourner ni à droite, ni à gauche. Seulement, lorsque l'air était très-pur, je parvenais

* La relation qu'on va lire a été écrite par M. Hanquet lui-même et publiée en brochure. Dans l'espace de dix jours, il s'en est vendu 1,100 exemplaires à la librairie ELISA DEL-FORGE (à Liège). Les journaux du pays l'ont reproduite. Notre correspondance témoigne chaque jour qu'elle a fait en Belgique une profonde sensation. Les demandes d'eau de la Grotte pour ces contrées en ont été considérablement augmentées.

à me mouvoir quelque peu ; mais c'était bien rare. Il faut bien qu'on me permette de dire ce qui aggravait extrêmement ce triste état : c'était la cessation complète, pendant quinze, vingt, voire même trente-six jours, d'une certaine fonction tout-à-fait nécessaire à la vie.

“ Cependant à l'aide des nouvelles prescriptions de M. le docteur Gilkinet, j'obtins quelque soulagement et je pus me nourrir un peu mieux. Je finis même par prendre un léger repas chaque jour. Cela me sustentait suffisamment, sans toutefois me donner la force de bouger du lit. La vie alors me devint supportable ; j'éprouvais même, grâce à la chaleur du lit, une espèce de bien-être dans la moëlle épinière.

“ C'est dans cet intervalle que M. le docteur Termonia vint aussi me donner ses soins avec un dévouement dont je suis encore touché. Il me fit, entre autres, deux longues visites, à la suite desquelles il ne put s'empêcher de m'avouer que j'étais atteint d'une foule de maladies. J'en constate de toutes les espèces, me dit-il amicalement. Un jour, à bout de moyens, il ajoute : Si je vous proposais l'application de quelques moxas,* y consentiriez-vous, et vos parents ne s'y opposeraient-ils pas ? Il leur en parla lui-même. Mais lorsqu'il vit leur extrême répugnance pour un traitement qui devait me causer des douleurs, il ne crut pas devoir insister. Avant de partir, il leur dit, avec tous les ménagements possibles, que sa présence serait désormais inutile.

“ Vers la fin de 1866, je reçus la visite officielle de deux médecins de la garde civique. On était vraisemblablement fatigué d'un garde qui, depuis tant d'années, ne figurait plus que sur les listes des exemptions, et il s'agissait de me mettre à la réforme. Après m'avoir bien examiné, ils me dirent que j'aurais mon congé définitif. Peu de jours après, l'un d'eux revint seul, c'était M. Davreux. Il y avait, ce me semble, dans son nouvel examen, une assez forte dose de curiosité scientifique ; mais à coup sûr, il y avait encore plus de sympathie et de bonté.

“ Au bout des trois premières années que je passai dans mon lit, mes anciennes tumeurs hémorroïdales dégénérent en horribles abcès. Pendant cinq à six mois, ces abcès se succédèrent sans relâche et me forcèrent à me tenir sur les côtés. J'y trouvai du moins le petit soulagement de ne plus être nuit et jour couché sur le dos.

“ Les abcès firent place, en 1867, à un érysipèle qui s'aggrava de jour en jour, et me causa de continuel tourments, surtout la nuit.

“ Cette nouvelle maladie jointe à la phthisie, fit de mon corps un foyer brûlant. Même en hiver, ma poitrine ne pouvait rester couverte que d'un drap de lit. Quant à mes jambes amaigries et privées de sang, elles ont dû être, pendant six ans, même au cœur de l'été, constamment réchauffées au contact d'un bassin plein d'eau tiède.

“ Pendant les deux dernières années, mon dos était courbé comme un

* Le terme *moxa* s'étend à toute substance qui, par une combustion graduelle sur ou près de la peau est employé comme contre-irritant.

cercle de tonneau. On ne pouvait me descendre du lit pour plus de cinq ou six minutes, et seulement tous les dix, quinze ou vingt jours ; c'est-à-dire lorsqu'il le fallait nécessairement pour le remuer et pour en changer les draps.

“ A partir du mois de février de cette année 1869, ces deux dernières maladies s'aggravèrent de plus en plus. L'une surtout, à raison de son siège principal, livrait mon âme à la plus sombre tristesse. J'avoue que je n'avais jamais prié pour demander ma guérison ; mais pendant le reste de l'année, je n'ai cessé de conjurer Dieu de déplacer ce mal, dussé-je, pour obtenir cette grâce, endurer d'autres douleurs bien plus grandes encore. Les âmes chastes comprendront mes inquiétudes et mes tortures morales, plus terribles que celles du corps.

“ Le mal empirait de jour en jour et gagnait du terrain, mon corps succombait à la pourriture. Plus un instant de repos ni le jour, ni la nuit ! Je compris enfin qu'il me fallait rendre mon âme à Dieu, et ce terme suprême fut désormais le terme de mes vœux. Calculant ce qui me restait encore de forces, je me persuadai que le mois de décembre viendrait opérer ma délivrance. Mes parents, à mon insu, étaient dans la même persuasion. Le ciel en avait décidé autrement.

“ Mon frère Dieudonné passant, le 15 octobre dernier, dans la rue de la Cathédrale, entra chez Mlle. Delforge, libraire, et lui demanda si elle n'avait pas quelque livre, capable de m'égayer. Cette demoiselle lui remit l'ouvrage de M. Lasserre : “ Notre-Dame de Lourdes. ”

“ Ce jour-là, je terminais une neuvaine de neuf vendredis, pendant laquelle j'avais demandé à Notre-Seigneur bien des grâces pour ma famille et pour moi ; mais ces grâces me paraissaient plus éloignées que jamais. J'en étais donc à désespérer presque d'être exaucé, quand mon frère, qui ne savait rien de ma neuvaine, vint m'apporter ce livre admirable.

“ Je me mis aussitôt à le lire et j'en fus remué jusque dans les dernières fibres de mon être. Chaque fois que j'en parcourais quelques pages, mes yeux se remplissaient de larmes. Je me couvrais alors le visage pour le cacher. Mais il m'était impossible de dissimuler mon émotion chaque fois que mon frère venait me demander compte de mes nouvelles lectures.

“ Lorsque j'en vins aux guérisons racontées dans ce volume, j'entendis par trois fois une voix intérieure qui me disait : Toi aussi, tu sera guéri.

“ Quelques jours après, mon frère me demanda s'il n'y avait pas moyen de se procurer de cette eau de Lourdes.—Sans doute, lui répondis-je.—En ce cas, dit-il, nous en aurons. Il se mit alors à écrire à M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes ; mais sa lettre ne fut expédiée que quinze jours plus tard.

“ A peine fut-elle partie, que je tombai dans un grand doute : Crois-tu, me disais-je, qu'une gorgée d'eau et qu'une simple lotion puissent guérir tes

maladies invétérées ? Comptes-tu que la Sainte-Vierge va faire un miracle pour toi ? Mais à quoi bon ! Serait-ce pour ta famille ? Mais ne peut-on pas facilement se passer de toi ?

“ Cependant toutes ces pensées disparurent à la vue de la bouteille d'eau de Lourdes, laquelle nous arriva le 27 novembre 1869. Lorsqu'on la déposa sur mon lit, je me mis à la baiser : Il me semble, disais-je, qu'elle me parle.

“ Vers six heures du soir, mon frère vint me demander si l'on ferait les lotions ce jour-là. Oui, lui dis-je, mais plus tard, lorsque tous se seront retirés, sauf mon père, vous et moi. Ma confiance était de nouveau ébranlée, et j'avais peur d'être moqué.

“ Ce n'est qu'à dix heures et demie du soir que nous fûmes seuls et tranquilles. Mon frère alluma un cierge béni et dit à haute voix les litanies de la Vierge Immaculée.

“ Peu auparavant, j'avais fait, dans le secret de mon cœur, un acte d'entière résignation à la volonté de Dieu. Vierge sainte, avais-je dit, je ne puis guère prier ; mais daignez demander pour moi à votre divin Fils la grâce qui me convient le mieux : ou mourir, ou souffrir, ou guérir, pourvu que ce soit à la plus grande gloire de Dieu, d'où dépend mon plus grand bien.

“ Maintenant vienne l'opération.

Mon frère débouche la bouteille et m'en verse un verre que je bois d'un trait. Il prend un linge qu'il imbibe de cette eau miraculeuse. Commencez, lui dis-je, par la nuque, et lotionnez l'épine dorsale et tous les os jusqu'aux pieds. Je l'arrêtai un instant pour lotionner moi-même le siège de l'érysipèle.

“ Quand il arriva aux régions du cœur, je perdis la parole et me mis à pousser des gémissements douloureux. Je râlais comme un homme à l'agonie. Mon bon frère se pressait et répétait, à chaque membre qu'il touchait : Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Mais au fond de son âme, il disait que ma dernière heure était venue, et qu'il n'allait plus avoir entre les mains qu'un cadavre.

“ Il se hâta donc de rajuster mes linges et voulut me couvrir. Je repoussai le drap de lit ; car mes douleurs étaient trop aiguës, me semblait-il, pour que je pusse les exhiler dans mon lit.

“ Je mis en ce moment le bout du pied par terre, puis toujours en gémissant, j'y mis le second pied. Ensuite me cramponnant de mes mains au lit, je me soulevai en criant de plus en plus fort, jusqu'à ce que je me fusse entièrement redressé. En ce moment solennel, mon frère m'abandonne un instant pour saisir une bouteille d'eau de Cologne ; mais je lui fis signe de la tête que je n'en voulais pas. C'est alors que mes cris cessèrent.

“ Mon vieux père qui, au commencement de l'opération s'était placé

dans un coin pour réciter son chapelet, était là devant moi, avec mon frère, dans une stupéfaction toujours croissante.

“ Tout à coup : Ne voyez-vous pas, m'écrierai-je, que la vie me remonte ?

—Mais oui, répondit Dieudonné, il y a bien des années que je ne vous ai pas vu aussi droit.

“ Quelques secondes après ces paroles, je m'élançai dans la chambre, je revins vers mon lit, j'endossai un paletot et je repris ma course.

“ Ma chambre me parut trop petite, j'allai faire le tour de la chambre voisine. Oh ! je me souviendrai toujours des cris de bonheur qui s'échappaient alors de ma poitrine : Vous voyez, disais-je, que la Ste. Vierge est toute-puissante ; vous voyez qu'il faut l'aimer et l'honorer, vous voyez que les impies sont des imposteurs, et autres paroles semblables. J'étais fou de joie.

“ En présence d'un pareil miracle, dit mon frère, nous ne pouvons rester seuls ici, et il partit pour chercher toute la famille.

“ J'oubliais d'indiquer le temps : il fallut environ cinq minutes pour faire les lotions. Quant à ma guérison qui suivit immédiatement, j'estime qu'elle s'est opérée dans l'espace d'une minute et demie.

“ Mon frère rentra vers onze heures, avec mes deux autres frères, Henri et Auguste, avec mon neveu Henri, qui courut presque aussitôt Outre-Meuse pour arracher de son lit M. O. Serrulier. Bref, ma chambre fut bientôt remplie de parents et d'amis.

“ L'un de mes frères, apercevant le fusil que Dieudonné, qui est garde civique, avait préparé pour l'exercice du lendemain : “ Pierre, me dit-il, puisqu'il en est ainsi, il faut que vous fassiez vous-même l'exercice, ” et voilà qu'à trois reprises on me fait manier l'arme ; ce que s'exécute avec facilité et même, dit-on, avec dextérité.

“ Nous restâmes sur pied jusqu'à trois heures du matin. Deux fois nous nous étions prosternés pour rendre grâces à Dieu et à la Vierge Immaculée. J'avais bu un petit verre de liqueur et un verre de vin ; j'avais de plus fumé une délicieuse pipe.

“ Je dormis fort peu. A sept heure et demie, j'étais debout. L'idée me vint alors d'aller faire le revenant chez ma belle-sœur et ses enfants.

Il fallait pour cela monter un escalier de dix-sept marches, ce que je fis lestement. Je descendis pour aller, par un autre escalier, réveiller mon excellent vieux père, âgé de 80 ans, moins quelques mois. Lui seul, à ce que j'ai appris depuis lors d'une parente, avait la conviction que je guérirais miraculeusement, et depuis longtemps, il priait tous les jours pour m'obtenir cette-grâce. Mais au moment où je l'éveillai en frappant à sa porte, il crut probablement qu'il avait été le jouet d'un songe ; car il se garda bien d'ouvrir, même après m'avoir demandé mon nom. Il ne reconnaissait pas ma voix. La vie m'était vraiment rendue.

“ Déjà le monde affluait pour me voir. Le vieux paletot que j'avais

endossé la veille était depuis longtemps l'unique pièce de mon trousseau ; tout le reste avait été donné aux pauvres. Il fallut donc que mes frères et mon neveu se missent en devoir de me prêter des pantalons, des souliers, etc.

“ Je restai sur pied, cette première journée, jusqu'à sept heures et demie du soir. Alors, d'après les conseils de mes amis, j'allai me coucher.

“ Je dormais encore fort peu. A deux heures du matin, je quittai le lit, parce que la faim me gagnait. Heureusement il y avait là tout près, un morceau de pain d'épice. J'attendis donc que le jour vînt, en mangeant, en lisant la feuille, et surtout en priant la sainte Vierge.

“ Le matin je déjeunai à la viande, ce qui me m'empêcha pas de faire encore trois repas semblables avant le soir. Le monde affluait de plus en plus. Je reçus entre autres MM., les docteurs Termonia et Davreux. Je me retirai à huit heures et je dormis parfaitement.

“ Tous mes maux se sont évanouis en un instant, comme un songe. Courbure, phtisie, érysipèle, gonflements et autres tortures du corps et de l'âme, tout a disparu. C'est à peine si je me reconnais moi-même.

“ Le mardi, je reçus encore plus de monde que les deux jours précédents. Nous convînmes en famille d'aller tous communier le lendemain en action de grâces.

“ Le mercredi, nous étions réunis, mes parents, quelques amis, et moi, dans l'église de Saint-Denis, où j'avais le bonheur de recevoir mon Dieu et d'assister, pour la première fois depuis si longtemps, à la célébration du saint Sacrifice. Une heure après, nous rentrions au logis, je me jetais dans les bras de mes chers parents, et nous nous mettions à table, pleins de gaieté.

“ Pendant les onze premiers jours, j'ai reçu, dit-on, plus de cinq cents personnes, à qui il fallait tout raconter et expliquer jusque dans les moindres détails.

“ Voilà quinze jours que je suis guéri. Je dors sept à huit heures d'un seul somme ; mon appétit est excellent ; je devrais remonter de vingt ans le cours de ma vie, pour trouver un bien-être semblable à celui dont je jouis. La seule difficulté que j'éprouve provient d'une petite enflure aux chevilles des pieds ; elle rend ma marche un peu engourdie, mais elle diminue de jour en jour.

“ Plus que jamais j'honorerai et j'aimerai Marie, la Reine du ciel et de la terre. C'est pour lui être agréable et pour lui payer un léger tribut de reconnaissance que j'ai fait cette relation. Que son nom soit à jamais béni !

Liège (Belgique), (rue Cheravoie, 17,) le 12 décembre 1869.

P. J. HANQUET.

“ Je soussigné CORNEILLE TERMONIA, docteur en médecine, domicilié à Liège, rue du Pot d'or, 16, certifie avoir pendant quatre ans et demi, M. Pierre-Joseph Hanquet, demeu-

rant en cette ville, rue Chérayoie 17, lequel était alité pour cause d'une maladie *parylytique* des deux membres inférieurs.

" Ce malade, abandonné par la science et considéré comme incurable, fit usage, après lecture du livre de M. LASSERRE, de l'eau de Notre-Dame de Lourdes ; la guérison s'est opérée d'une manière instantanée. Le malade a marché et, à la date de ce jour (sept semaines après sa cure,) il continue à marcher avec facilité et jouit de la plénitude de la santé. Chose remarquable au point de vue de l'art, c'est que un érythème intense et étendu, dû au coucher dorsal, a également disparu instantanément.

" La guérison si merveilleuse de ce malade ne peut être envisagée que comme étant le résultat d'une intervention tout à fait en dehors des lois scientifiques.

" Entoi de quoi le présent certificat a été signé.

" (S.) Dr TERMONIA—Liège, le 20 janvier 1870. "

" Je soussigné, M. DAVREUX, docteur en médecine, etc., déclare que ce qui suit est entièrement conforme à la vérité.

" M. Pierre-Joseph Hanquet, maître-maçon, âgé de 49 ans, domicilié à Liège, rue Chérayoie, 17, était atteint depuis la fin de l'année 1852 d'une maladie qui amena bientôt la paralysie de la sensibilité et du mouvement dans les membres inférieurs, ainsi que celle du rectum ; des douleurs très-vives dans toutes ces parties, de l'érysipèle au sacrum et au siège. L'appétit était presque totalement perdu, l'insomnie était complète, il lui était impossible de quitter le lit où il gardait une position toujours très-inclinée en avant (le malade était réellement accroupi) ; il y avait amaigrissement extraordinaire, dépérissement progressif qui alla jusqu'au marasme.

" A plusieurs reprises j'avais visité M. Hanquet ; j'avais cru, comme beaucoup d'autres médecins, son mal incurable, et en novembre 1866, je lui délivrai un certificat attestant qu'il était atteint de *myélite chronique* (*ramollissement de la moëlle épinière.*)

" D'après un certificat, qui était identique à celui délivré par un autre médecin, le Conseil de recensement exempta *définitivement* M. Hanquet du service de la garde civique (séance du 5 avril 1867.)

" A partir de cette époque, l'état du malade ne fit qu'empirer : aussi, réduit à l'état squelettique et en proie à un profond découragement, il attendait la mort comme une délivrance.

" C'est à ce moment, et alors qu'il n'usait plus d'aucun remède depuis près d'un an, que le malade s'est vu guéri *instantanément*, le 27 novembre 1869, à dix heures et demie du soir.

" Je m'abstendrai de tout commentaire à ce sujet ; je me bornerai à dire que le malade, qui était vraisemblablement perdu sans ressources, paraît devoir sa guérison à l'Eau de Lourdes qui a été employée à la fois et comme boisson et en frictions sur la nuque, le dos et les reins.

" C'est là un fait réellement inouï dans l'histoire du ramollissement de la moëlle épinière.

" Je certifie en terminant, que la guérison se maintient, et que M. Hanquet jouit actuellement d'une santé parfaite.

" Signé : M. DAVREUX, Dr.—Liège, rue André Dumont, 12.

" Le 24 janvier 1870. "

CHRONIQUE

DES ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

Le mouvement qu'a produit dans les contrées éloignées la diffusion du livre de M. Henri Lasserre, *Notre-Dame de Lourdes*, garde ses proportions et son caractère. Ce qui a le plus frappé les âmes, c'est la multitude et l'éclat des guérisons opérées par l'eau de la Grotte. Elles ont répandu une confiance générale dans l'efficacité miraculeuse de la Fontaine et de l'invocation de Notre-Dame de Lourdes. Les détresses désespérées se tournent de toutes parts vers la sainte Grotte. C'est surtout pour les malades qu'on a recours à cette puissance merveilleuse que la Sainte Vierge y a laissée. Il est peu de lettres qui ne recommandent une guérison reconnue très-difficile ou impossible aux moyens humains, et désirées de toute l'ardeur des affections de famille. Toute sorte de douleurs et d'intérêts sont en même temps rappelés aux bontés de la Vierge clémente. On écrit bien souvent pour solliciter des conversions qui réclament des prodiges de grâce.

Le nombre de lettres reçues, tant par l'intermédiaire de M. le Curé de Lourdes, que directement par le Supérieur des Missionnaires, s'élève par un jour à quatre-vingts, quatre-vingt-dix, cent . . .

Et ces lettres, avec le récit de souffrances profondément senties, expriment la confiance la plus tendre et la plus admirable pour la Vierge Immaculée. On apprend, en les lisant, combien la mère de Dieu est aimée, et quel don d'espérance et de joie Jésus fit aux hommes quand il établit Marie notre Consolatrice et notre Mère. Oh ! que de douleurs la seule pensée de Marie apaise, que de défaillances elle soutient !

Presque tous nos correspondants demandent de l'eau de la Grotte. Plusieurs personnes sont constamment occupées à en faire l'expédition, et il en part de la gare de Lourdes 70, 80 caisses par jour. Trois hommes suffisent à peine au seul travail des écritures, en s'y livrant la journée entière.

La plupart des lettres viennent de France ; c'est la France encore presque exclusivement qui exploite les richesses célestes de la Grotte, et Notre-Dame de Lourdes est surtout bonne à la France.

Depuis quelque temps, la Belgique s'est prise d'enthousiasme pour la Vierge Immaculée de la Grotte.

Le livre de M. Lasserre y a pénétré plus aisément que dans les autres pays. Mais la Vierge y a fait elle-même sa popularité. La guérison si étonnante de M. Hanquet, de Liège, que notre dernière livraison rapportait, remue la Belgique. Il en vient plus de dix lettres chaque jour,

et il s'est fait pendant quelque temps autant d'envois d'eau. La Vierge bénit la foi qui lui a répondu, et on nous parle de faveurs très-nombreuses semées çà et là dans ce royaume. La Belgique partage avec nous jusqu'ici les prédilections de Notre-Dame de Lourdes.

Les correspondances avec les autres contrées sont plus rares. Mais Notre-Dame de Lourdes gagne peu à peu, elle veut devenir joie et espérance universelle et faire arriver les sourires de l'Immaculée Conception à toute l'Eglise Catholique.

Elle trouve des apôtres.

Nous avons reçu deux numéros de l'*Ape Iblea*, de Palerme, un des journaux d'Italie les plus courageux, qui a souffert pour la défense du Souverain Pontife. Il a raconté avec amour l'histoire de Notre-Dame de Lourdes. Le dernier de ces numéros dit un mot de notre Archiconfrérie de la Félicitation à Marie Immaculée, et annonce que ces sanctuaires seront bientôt dédiés dans Palerme à notre-Dame de Lourdes. L'auteur de ces articles lit nos *Annales*. Qu'il veuille agréer nos humbles remerciements pour son apostolat, frère du nôtre et déjà béni. L'Immaculée Conception, connue et aimée si loin de sa montagne, grâce à lui, récompensera son zèle.

Un pieux Irlandais, M. Lawlor, ouvre sa patrie à Notre-Dame de Lourdes par son livre : *Les pèlerinages des Pyrénées*. Dans ce volume, écrit en anglais, l'auteur donne la plus grande place à notre sanctuaire. Il en avait été le pèlerin dévot et avait étudié, avec l'intelligence d'un cœur ardemment catholique, le mouvement religieux que la Grotte a provoqué. L'ouvrage a été déjà loué. Naguère on nous adressait un numéro du *Northern Star*, qui rendait compte du beau livre de M. Lawlor et donnait l'abrégé de l'histoire de Apparitions.

Les merveilles d'autrefois, celles d'hier publiées dans nos *Annales*, les voix diverses qui parlent par les journaux et les livres ne sont pas seules à porter la confiance au milieu des malades et des affligés. La plus puissante propagatrice de Notre-Dame de Lourdes, c'est Elle-même. Ses grâces, loin de tarir après douze ans ans d'une si étonnante abondance, coulent plus nombreuses que jamais. Elle surexcite la confiance, elle encourage les prières les plus hardies. Nous allons donner une idée de son action.

Tous les dimanches, à l'office de deux heures, avant les pratiques de la *Félicitation*, on lit publiquement à la Crypte les demandes de prières arrivées pendant la semaine, et l'on commence par rappeler les grâces dont nous avons reçu communication.

L'ÉGLISE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

A LA GROTTÉ DE LOURDES.

I.

VUE D'ENSEMBLE.

Le 23 février 1858, la Vierge Immaculée disait à Bernadette : “ Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle. ” Les prêtres et les fidèles ont obéi à cette parole ; et cette année 1871, si pleine d'ailleurs d'épreuves et de tristesses, nous porte la consolation de voir la roche saugave de Massabielle transformée en une église magnifique, qui ravit déjà la piété des pèlerins.

L'Immaculée Conception s'est donné ici trois sanctuaires : la Grotte, la Chapelle de la Crypte et la grande Église qui s'achève.

Dieu avait préparé le sanctuaire de la Grotte. C'est un temple immense dont la voûte est le ciel bleu ; les murailles, de vastes collines et l'horizon infini ; la décoration, des arbres et des fleurs ; l'orgue puissant et doux, le murmure de la Fontaine miraculeuse, l'oiseau qui chante, le vent qui soupire, et la voix solennelle du Gave qui jette en passant la prière des grandes eaux, bénissant le Seigneur.

L'homme, respectant l'œuvre de Dieu, s'est contenté de poser dans la niche des Apparitions le marbre blanc de l'Immaculée Conception, et de protéger la Grotte par une grille contre les pieuses déprédations.

Dans ce temple de la Grotte, les pèlerins viennent chaque jour s'agenouiller ; et, depuis cinq ans, dans les circonstances solennelles, le Saint-Sacrifice est offert en ce lieu devant les rangs pressés ?

Au-dessus du sanctuaire qu'ont fait les mains divines, s'élève celui qu'a bâti la piété des fidèles. Le style de l'église est du plus pur gothique.

Le rocher semble avoir germé une végétation superbe de grandes murailles de marbre, de piliers, de colonnes, de tourelles, de pinacles et de clochetons qui se perdent dans l'azur du ciel.

Du côté de l'Orient, la façade d'entrée, encore inachevée, paraît étroite jusqu'au jour où elle aura reçu son complément. Appuyée sur tous ces échelons, la flèche montera à la hauteur de plus de 325 pieds, et portera l'œil et la pensée vers le ciel.

L'église est achevée, à l'extérieur, des trois autres côtés.

A l'occident, l'abside ornée d'élégantes colonnes, surmontée de la Croix, encadrée par les pinacles et les tourelles du transept, s'élève gracieuse au-dessus des cinq chapelles absidales, également ornées de colonnettes sur toutes leurs faces. Ce chevet du sanctuaire, d'une grâce et d'une pureté remarquables, rappelait à un saint religieux le lys de l'Immaculée Conception.

Vu de loin, du côté du nord, l'édifice semble un orgue immense, suspendu aux flancs de la Montagne ; et le pèlerin, qui a gravi la montagne dominant l'église du côté du midi, la voit à ses pieds comme un beau navire, sillonnant une mer de verdure.

La Crypte forme le second sanctuaire de l'Immaculée Conception.

Le pèlerin qui a traversé une des deux galeries longues, et sévères de style, qui conduisent à la Chapelle souterraine, est saisi, en entrant dans ce lieu saint, d'un sentiment mêlé de respect et de joie. Au milieu de cette forêt de colonnes, qui forment trois nefs régulières ; sous ces voûtes basses et sombres, mais rendues gracieuses par des nervures de pierre blanche, qui se coupent et s'entrecroisent en tout sens, sans se heurter ; en face de ces cinq chapelles absidales, formant autant de petits sanctuaires, dont chaque autel attire l'œil et la prière, tout est recueillement, paix et joie ineffables. Le souffle de l'Immaculée a rempli d'allégresse ces mystérieuses catacombes.

Un chemin de ronde fait le tour de l'édifice au niveau de la Crypte. Couronné bientôt d'un garde-corps monumental, il permettra au pèlerin de contempler, de cette hauteur, le riant vallon de la Grotte, et aux processions d'envelopper l'église de leurs longues files, de leurs bannières et de leurs chants.

La Crypte communique, à l'intérieur, avec l'église supérieure par quatre escaliers en pierre, et, à l'extérieur, par un double escalier monumental.

Arrivé sur le perron devant la grande porte d'entrée, le pèlerin, qui se tourne vers l'Orient, voit un ravissant paysage.

On s'arrache avec quelque peine à ce spectacle pour entrer dans l'église.

En posant le pied sur le seuil, de bonnes gens ont jeté un cri de surprise, et les hommes de goût laissent souvent échapper une parole d'admiration. Tous s'arrêtent émus comme devant une vision du ciel ; c'est l'épouse des Saints Cantiques, la fille de Siou, leur apparaissant avec sa beauté qui est toute à l'intérieur.

Une nef vaste et haute déploie devant l'œil ravi ses proportions harmonieuses, la pureté de ses lignes, cet éclat de lumière joyeuse, qui rappellent le souvenir et l'impression de la Sainte Chapelle à Paris.

Toutes ces lignes blanches montant en piliers et colonnes, se courbant en arcs, encadrant les fenêtres, allant s'épanouir dans les voûtes, forment un poème harmonieux, où l'âme sent la vie circuler et la prière chanter un hymne d'amour.

Après le premier ravissement, l'œil se promène avec délices dans les dix chapelles latérales, séparées, ou plutôt unies entr'elles par une dentelle de pierre blanche, festonnée en rosaces et fenêtres géminées, en colonnettes et chapiteaux.

Il plonge ensuite avec bonheur dans les cinq chapelles absidales, où la richesse des colonnes et des arcatures se trouve encore multipliée avec un goût exquis.

Au-dessus des grands arcs des chapelles latérales, le plus élégant triforium règne tout à l'entour de l'église. Ses niches sans fin, encadrées avec une grâce parfaite, permettront à une longue procession de Saints de venir se déployer devant leur Reine Immaculée.

Plus haut, dix-neuf grandes fenêtres, richement encadrées aussi, laissent tomber à flots la lumière du ciel.

La voûte s'élançait hardie et majestueuse à la fois et étend ses nervures comme les branches des grands arbres de nos forêts.

Voici la maison de Dieu et de l'Immaculée. Le trône n'est pas encore dressé ; mais il le sera bientôt. Jésus établira sa demeure dans son Tabernacle ; et la Vierge de la Grotte apparaîtra aussi dans le lieu saint, remplissant de son regard et de ses sourires le temple qu'elle a demandé et inspiré.

L'IMMACULÉE CONCEPTION AU MILIEU DE NOS ÉPREUVES.

Des esprits légers ont dit : Que deviennent les espérances que fit naître la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ? Nous attendions le triomphe de l'Eglise et la paix sur la terre. — L'Eglise est partout opprimée, le Pape prisonnier au Vatican, et le monde plus troublé que jamais. Toutes les nations catholiques se précipitent vers une décadence irrémédiable ; et celle qui marchait à leur tête, la Fille aînée de l'Eglise, la France, vaincue, découronnée et avilie, est tombée dans un abîme qui semble devoir être son sépulcre à jamais.

“ Insensés et cœurs lents à croire, disait Jésus aux disciples d'Emmaüs, “ ne fallait-il pas que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans la gloire ? ” — Ne faut-il pas que le monde moderne expie par la souffrance tant d'erreurs et de mensonges, de crimes et de vices ?

Le mal est profond, l'expiation doit être grande. “ Les vérités ont été “ diminuées parmi les enfants des hommes. ” Les doctrines les plus folles et les plus perverses ont pris la place des enseignements de la Foi. L'illusion d'une liberté menteuse a séduit même les enfants de la lumière. Après avoir chassé le Christ de l'âme humaine, de la famille et de la société, on a essayé, aux applaudissements des grands, des savants et des lettrés, de lui enlever, même dans l'histoire, la couronne de sa royauté divine. Les passions, ayant secoué le joug de la Foi, se sont déchaînées sans obstacle. L'ambition est effrénée et l'avarice insatiable ; l'orgueil s'est exalté jusqu'au délire ; “ l'homme est devenu chair, et toute chair a corrompu sa “ voie. ” Le monde moderne doit être purifié par un nouveau déluge, s'il n'est sauvé par une effusion plus abondante du sang du Calvaire et du sang des martyrs, et par l'intervention miraculeuse de Celle qui est, avec Jésus, la grande ouvrière de la Rédemption.

Mais, nous l'espérons, la Vierge Immaculée sauvera ce siècle, plein de sa gloire et baptisé de son nom. Elle a préparé et déjà commencé la victoire,

En nous donnant PIE IX ;
 En suscitant des MARTYRS ;
 En multipliant les MIRACLES.

I.—PIE IX.

Pie IX est le Pontife de "l'Immaculée Conception." Elle est son étoile, et c'est Elle qui l'a fait.

Au milieu de la tempête qui obscurcit le ciel et agite la barque de Pierre, Pie IX n'a pas détourné un instant son œil ferme et confiant de cette "Étoile des mers" ; il n'a pas cessé de tourner vers Elle les regards inquiets des catholiques. Le 8 décembre 1854, il disait en face du monde :

" Nous nous reposons avec une " confiance entière et absolue dans la " certitude " de Nos espérances : la Bienheureuse Vierge, qui, toute belle " et immaculée, a brisé la tête vénéneuse du cruel serpent et a apporté le " salut au monde ; qui est la louange des prophètes et des apôtres, l'hon- " neur des martyrs, la joie et la couronne de tous les saints ; qui, refuge " assuré et auxiliaresse invincible de quiconque est en péril, médiatrice et " conciliaresse toute-puissante de la terre auprès de son Fils unique, gloire, " splendeur et sauvegarde de la sainte Eglise, a toujours détruit toutes les " hérésies ; qui a arraché aux calamités les plus grandes et aux maux de " toute espèce les peuples fidèles et les nations, et qui nous a délivrés " nous-mêmes des périls sans nombre dont nous étions assaillis, la Bien- " heureuse Vierge fera, par son puissant patronage, que tous les obstacles " étant écartés, toutes les erreurs vaincues, la sainte Eglise catholique, " notre mère, se fortifie et fleurisse chaque jour davantage chez tous les " peuples et dans toutes les contrées, qu'elle règne d'une mer à l'autre, " des rives du fleuve aux extrémités de la terre, qu'elle jouisse pleinement " de la paix, de la tranquillité, de la liberté, afin que les coupables " obtiennent le pardon, les malades le remède, les faibles la force de " l'âme, les affligés la consolation, ceux qui sont en péril, le secours ; afin " que tous ceux qui errent, voyant se dissiper les ténèbres de leur esprit, " reviennent au sentier de la vérité et de la justice, et qu'il n'y ait qu'un " troupeau et qu'un pasteur (1). "

Ces espérances ne seront pas trompées ; " la confiance entière et absolue " du Docteur infailible ne sera pas déçue ; et déjà le triomphe de l'Immaculée Conception s'accomplit en Pie IX.

Comme toujours, ce triomphe est le fruit de la Croix ; mais que cette croix est douce et glorieuse !

Dans son Encyclique du 4 juin, le grand Pontife remercie Dieu de

(1) Bulle *Ineffabilis*.

l'avoir jugé digne de souffrir persécution pour la justice. Cette gloire est incomparable.

Pendant un quart de siècle, il a été en butte à toutes les attaques et à tous les outrages, aux ingratitude et aux trahisons, aux violences et aux hypocrisies. Le résultat de cette persécution a été d'ouvrir son grand cœur à toutes les effusions de la charité la plus douce, la plus sereine et la plus invincible, et de tourner vers lui "cette merveilleuse ardeur de dévotion et d'amour qui sur toute la terre agite puissamment le peuple chrétien, et d'un zèle unanime le porte vers le Saint-Siège. (1)

Nul n'a plus souffert, nul n'a plus aimé et nul n'a été aussi aimé que le Pape de l'Immaculée Conception. "Il a bu en passant de l'eau du torrent et c'est pourquoi il lèvera la tête.

La Reine Immaculée du monde et de ce siècle, lui a dit : "Asseyez-vous à ma droite.

"Jusqu'à ce que je place vos ennemis en escabeau de vos pieds.

"Le Seigneur est à votre droite ; il a brisé les rois au jour de sa colère.

"Il jugera au milieu des nations ; il entassera les ruines, il brisera contre la terre les têtes de plusieurs.

"Pour vous, vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédecn." (2)

Au milieu de nos désastres, de nos abaissements et de nos ruines, Pie seul est grand, seul est roi.

Son royaume, agrandi par les ouvriers apostoliques qu'il a envoyés dans les régions lointaines et inhospitalières, atteint jusqu'aux extrémités de la terre.

Il a rétabli son autorité au sein des nations hérétiques et schismatiques, en constituant en plusieurs contrées l'ordre de la hiérarchie ecclésiastique. Il a préparé et commencé la réunion des églises orientales.

Maître de la vérité et de la lumière, dédaignant les vaines opinions qui passent, il a frappé de condamnation et de mort les "les erreurs contraires à la raison humaine et aux bonnes mœurs, à la société chrétienne et à la société civile." (3)

Roi des intelligences, des cœurs, des âmes, il a obtenu de l'amour le tribut du denier que César impose par la force.

Etendant jusqu'au ciel sa puissance infailible, "il a décerné les honneurs célestes à de nombreux héros de notre religion," (4) et placé sur la couronne de la Mère de Dieu le fleuron incomparable de son Immaculée Conception.

Pierre avait dit à Jésus : "Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant."

(1) Encyclique du 4 juin.

(2) Psaume 109.

(3) Encyclique du 4 juin.

(4) Encyclique du 4 juin.

Jésus répondit à Pierre : “ Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contr'elle. (1)

Pie IX a dit à la mère de Dieu : “ Vous êtes Immaculée dans votre Conception.” Et la Mère de Dieu a dit à Pie IX : “ Tu es Immaculé dans la foi ; tu es le Vicaire infallible de la vérité.”

Il fut donné à Jean, le disciple aimé de Jésus, le fils adoptif de Marie, de survivre aux persécuteurs et de voir de ses yeux le triomphe de Jésus sur la terre. Par un prodige inouï depuis dix-neuf siècles, dérogeant à une loi qui semblait devenir un article de foi, le nouveau Jean a atteint les années de Pierre ; et le Vieillard du Vatican contemple de son regard tranquille les “ frémissements des peuples et les complots des rois. Comme “ celui qui habite dans les cieus, il se rit de leurs vains efforts. Il leur “ parle dans sa colère et dans sa miséricorde. Car il a été établi roi en “ Sion, sa montagne sainte, pour leur annoncer la volonté du Seigneur. “ (2)”

Le Pape, vainqueur du monde, le délivrera. Véritable Noé, il porte dans sa barque la nouvelle famille humaine qui doit repeupler la terre. Pierre fondamentale, seule debout au milieu de tant de ruines, il sera la base indestructible de la famille et de la société. Le Pape relèvera et ressuscitera les nations catholiques ; il sauvera la France.

Depuis les siècles, la France a été le soldat du Christ et de son Eglise ; Dieu le lui rendra au centuple.

Le grand cœur de Pie IX aime singulièrement la France ; il espère pour elle ; il compte sur elle.

Tous les jours il dit à la Mère de Dieu :

“ O Marie, conçue sans péché, regardez la France, priez pour la France, “ sauvez la France ! Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre “ intercession. Un mot de Jésus reposant dans vos bras, et la France “ est sauvée.”

“ O Jésus, obéissant à Marie, sauvez la France.” (3)

Dans nos malheurs inouïs, le Pape a élevé la voix en faveur de la France ; il a trouvé dans sa pauvreté trente mille francs à envoyer à nos misères les plus pressantes, et un grand nombre de vases sacrés pour nos églises pillées.

Le navire de l'*Immaculée Conception* qui nous portait ces trésors de notre Père, a rencontré sur mer nos envoyés qui allaient lui présenter nos offrandes et nos vœux, à l'occasion du jubilé de la vingt-cinquième année du Pontificat. Le Pape et la France sont unis à jamais.

A milieu de toutes nos épreuves, il nous semble voir la Vierge Immaculée, prenant par la main son Pontife aimé, l'arrachant à tous les

(1) Luc, XVI, 17, 18.

(2) Psaume 2.

(3) Les journaux catholiques rapporte que PIE IX dit chaque jour cette prière.

dangers, l'établissant seul roi parmi les ruines de toutes les grandeurs de ce monde, par lui, conduisant l'Eglise militante à des triomphes de plus en plus glorieux, et, par lui, relevant toutes les nations catholiques et surtout son royaume aimé de France, le *plus beau après celui du ciel*.

Victorieuse de tous ses ennemis, écrasant leur tête superbe, la Mère de Dieu apparaît à la terre et au ciel, radieuse de la beauté ancienne et nouvelle de son IMMACULÉE CONCEPTION..

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LOURDES,

AU BAS DE L'EGLISE ST. JACQUES, A MONTREAL.

Montréal est bien toujours la ville de Marie. Il y a déjà un nouveau Sanctuaire dédié à N.-D. de Lourdes. C'est une petite et charmante chapelle au bas de l'Eglise St. Jacques. Quoique dans l'ombre et comme sous terre, chaque jour cependant, et particulièrement le dimanche, une foule considérable d'âmes pieuses s'y rendent pour prier. Rien n'est beau, n'est touchant comme la foi, la ferveur, le recueillement de ces milliers de personnes qui viennent là, frapper au cœur immaculé de la Reine du Ciel. On voit vraiment des enfants autour de leur bonne mère qui ne se fatiguent pas d'exaucer les supplications. Et ici, comme en France, comme en Belgique, nous pourrions raconter des prodiges de conversions, de guérisons, de protection, de faveurs diverses.

Nous prions les personnes et surtout Messieurs les Curés, qui connaîtraient quelques faveurs extraordinaires et bien constatées, reçues par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, de vouloir bien nous en envoyer le rapport, afin de donner à ces faits la publicité utile à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain, après en avoir obtenu nous-même l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques. Elles témoigneront ainsi de leur reconnaissance envers Dieu et envers sa puissante Mère.

Peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre que le Directeur de l'*Echo* du Cabinet Paroissial est en correspondance suivie avec le Supérieur des Missionnaires établis à Lourdes, et que ce bon Père a eu la bonté de lui envoyer une certaine quantité d'eau de la Grotte.

L'INSTITUT JACQUES-CARTIER.

(FONDÉ A MONTREAL, LE 20 OCTOBRE 1869.)

Une société de jeunes gens, sous le nom d'Institut Jacques-Cartier, ayant spécialement en vue de continuer de sérieuses études et de développer par le travail en commun, et par des assemblées fréquentes et de nombreuses lectures, les connaissances nécessaires à leur avenir, ont jait du Cabinet de Lecture Paroissial le lieu de leur réunion. Cette Ruche nouvelle est déjà riche d'un magnifique essaim. Pleins de foi, d'ardeur, de persévérance et d'une juste confiance en eux-mêmes fondée sur près de deux ans d'une ébranlable constance, malgré les plus décourageantes difficultés, les jeunes gens de la nouvelle Institution promettent à la Société des hommes sérieux dans les professions les plus importantes. Nous nous ferons un vrai bonheur de seconder un si noble élan. Nous mettrons prochainement et de grand cœur à la disposition de nos jeunes amis une Bibliothèque spéciale, composée d'ouvrages spéciaux dans une des salles de la bâtisse du Cabinet de Lecture Paroissial. Ce sera, quand ils le voudront, leur lieu de rendez-vous ; ils y trouveront des Auteurs qu'ils ne pourraient se procurer eux-mêmes, vu la rareté et le prix des volumes ; ils continueront ainsi leurs études, tout en prenant certain délassement que la lecture de nombreux Journaux et Revues choisis pourra leur procurer. Nous donnons ci-après quelques passages d'une intéressante lecture que M. Labelle, fondateur de l'Institut, a faite dans l'une des dernières séances. Nous pourrions désormais faire une plus large place aux Ecrits de cette intéressante Institution, si bien conditionnée, pour exciter l'émulation de la jeunesse, et la pousser dans le chemin des études sérieuses et chrétiennes qui, seules, peuvent aujourd'hui fournir le moyen de se faire une route au milieu de la foule de plus en plus compacte qui encombre les abords des professions libérales.

M. Labelle débute par une scène délicieuse de la vie d'un enfant, et s'empare de son auditoire par les charmes de la belle littérature dont il a conservé un si bon souvenir. Tantôt c'est une prairie émaillée de fleurs, un riant paysage ; c'est un papillon aux couleurs éclatantes, aux ailes de pourpre, de topaze et d'émeraudes ; c'est un jeune enfant qui, dans ses jours récréatifs, prend ses ébats dans la campagne, poursuivant à outrance les insectes ailés qui l'attirent par leurs brillants coloris, jusqu'à ce qu'il s'en soit rendu le joyeux possesseur.

C'est le jeune chasseur de retour au foyer paternel, brisé de lassitude,

la figure en sueur, le visage brûlé par le soleil, mais satisfait et content de son butin qu'il expose aux yeux de tous, plus heureux qu'un conquérant. Et cet enfant, ce conquérant, c'était celui-là même qui allait faire une lecture si intéressante sur les Insectes.

Restreint par notre cadre, nous nous voyons à regret obligé de glaner quelques-unes des descriptions qui nous ont paru devoir intéresser d'avantage nos lecteurs.

M. Labelle parle d'abord des Insectes en général, dont il a donné la division : puis, passant à la description du corps de ces petits êtres, voici ce qu'il dit en parlant de la tête :

“ La bouche se compose d'un seul tronçon ; quelquefois on y voit de fortes mandibules arquées et des mâchoires assez bien aiguës. Ces appendices affectent des formes très-variées qui sont constamment en rapports avec les besoins de l'animal. Ainsi le papillon, qui vit du suc des plantes, possède une espèce de trompe à l'aide de laquelle il suce le nectar qui repose au fond de la corolle des fleurs ; chez la punaise, c'est un bec pointu qui lui sert à percer l'écorce des plantes ; chez le cousin, c'est un dard que chacun connaît suffisamment sans doute ; chez la mouche, c'est un suçoir simple et charnu à l'aide duquel elle aspire les liquides qui lui servent de nourriture.

“ Outre ces mandibules, la tête porte encore les antennes et les yeux. Ce dernier organe présente chez les insectes un caractère tout particulier, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et qui fait l'admiration de tous ceux qui l'examinent attentivement. En effet, l'œil de l'insecte se compose d'une infinité de petites facettes très-régulières, dont chacune constitue un œil proprement dit. Elles sont quelquefois très-nombreuses ; chez le hanneton, par exemple, on en compte plus de neuf mille, et l'on connaît des Insectes qui en ont jusqu'à vingt-cinq mille. Outre ces deux yeux ainsi composés, les abeilles, les guêpes, les frelons en ont encore trois autres beaucoup plus petits, disposés en triangle sur le milieu du front.

Ensuite, M. le Lecteur arrive au thorax qui supporte les pattes constamment au nombre de six, et les ailes en nombre variable. Ces dernières, dit-il, varient et par le nombre et par la structure.

“ Tantôt, on n'en voit que deux, comme chez la mouche domestique ; tantôt, il y en a quatre comme chez le papillon. Quelquefois les ailes supérieures seront dures, coriaces ; d'autrefois elles seront transparentes comme de la gaze. Chez quelques insectes les ailes postérieures manquent, et alors elles sont ordinairement remplacées par deux petits filets mobiles terminés en massue que l'on nomme balanciers

“ L'abdomen ou le ventre des Insectes ne porte jamais ni pattes ni ailes, mais il est souvent muni d'appendices dont les formes et les usages varient beaucoup : Ici ce sera un simple stylet ; là ils constitueront des pinces puissantes ; ailleurs enfin, ils deviendront des armes offensives et défen-

sives d'autant plus terribles qu'elle sont empoisonnées : tel est le dard des guêpes et des abeilles.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici la belle citation que M. Labelle a faite en parlant de l'un des phénomènes les plus extraordinaires et les plus intéressants dans la vie de l'insecte, celui de ses métamorphoses :

“ Tous ces petits animaux qui nous charment par l'élégance de leurs formes, par l'éclat de leurs couleurs, par la grâce de leurs allures, par la bizarrerie de leurs instincts, par la singularité de leurs mœurs n'ont pas toujours présenté les mêmes dispositions organiques extérieures. Tous ont dû passer par un état humble, méprisé, trop souvent fatal à un grand nombre ; tous, au sortir de l'œuf, ont rampé sous la forme de larve, de ver ou de chenille. Cette chenille au corps velu, hérissé d'épines, couvert de tubercules, à la démarche paresseuse, aux goûts dépravés, inspire à tout le monde un dégoût involontaire. Bientôt cependant cette hideuse chenille, guidée par un merveilleux instinct, pressent une vie plus glorieuse et se prépare avec ardeur et joie un tombeau qu'elle regarde comme le berceau d'une existence nouvelle et brillante. Au sein de la mort s'opère un mystère de transformation. L'insecte déchire son linceul, étale ses ailes élégantes et prend son essor. Cette chenille que nous méprisions naguère voltige maintenant au milieu des fleurs, plus belle que les fleurs elles-mêmes. Sous la forme d'un gracieux et léger papillon, elle promène son inconscience à toutes les fleurs des champs et des prairies.”

“ Telle est en abrégé l'histoire des changements de tous les insectes ; tous ont été rampants, et après quelques jours d'un sommeil léthargique admirable, ils se sont éveillés pleins de vie et de beautés. On a donné le nom de métamorphose, à ces changements des insectes, mais ce sont moins des transformations, des métamorphoses que des évolutions de formes, que des développements successifs. Ce fut l'illustre Swammerdan qui démontra le premier cette proposition en mettant en évidence la nymphe ou la chrysalide sous les téguments de la chenille, et le papillon sous l'enveloppe de la nymphe. Il comparait gracieusement la chenille à un frais bouton de rose. “ Sous les sépales du calice, dit-il, on aurait peine à soupçonner la reine des fleurs et pourtant tous les pétales y sont repliés sur eux-mêmes et à l'état rudimentaire. Les douces influences d'une tiède température accélèrent le développement, et bientôt la belle fleur épanouit sa corolle et répand son parfum. De même le papillon aux ailes diaprées se trouvait dans le corps de la chenille, mais à l'état rudimentaire ; celle-ci se débarrasse successivement de plusieurs enveloppes grossières et laisse échapper de son sein le plus beau des insectes.”

Après cette belle citation, M. Labelle a parlé de la Classification des Insectes : Que ne pouvons-nous le suivre et reproduire la belle description qu'il a fait des Demoiselles ou Libellules, l'un des plus gracieux et des

plus élégants insectes que l'on connaisse ; celle des abeilles et des fourmis dont les mœurs ont tant de ressemblance ; ou bien encore celle du Ver-à-Soie dont le produit précieux alimente tant de riches et importantes industries ; mais l'espace nous manque. A la fin de sa Lecture si intéressante, M. Labelle s'est exprimé ainsi :

“ Nous voici, Messieurs, parvenu au terme de notre course : la route a été longue, difficile. Souvent nous avons rencontré des sentiers arides, sablonneux et hérissés d'obstacles ; plus d'une fois nous avons été tenté de céder au découragement et de nous arrêter. Mais enfin, nous sommes arrivé au but, un peu fatigué il est vrai, mais joyeux et content, je n'en doute pas, de l'excursion que nous avons faite dans les domaines enchantés de l'histoire naturelle. Le pèlerin qui, après une journée de marche pénible, arrive au terme de son voyage, éprouve une satisfaction bien naturelle à jeter un coup-d'œil sur le chemin qu'il vient de parcourir. Il se retourne, il regarde, il énumère tout ce qui l'a frappé ; il tient compte de tous les petits incidents qui sont venus parsemer sa route. Eh bien ! Messieurs, nous ferons comme lui, en terminant, nous jetterons un coup-d'œil en arrière et nous donnerons une dernière pensée, un dernier regard, à tout ce que nous avons aperçu en passant.

“ Dans cette lecture, nous avons parcouru le monde des insectes, et nous avons pu contempler les phénomènes sans nombre qu'il offre à celui qui l'étudie.

“ Nous avons même pénétré dans la retraite mystérieuse de quelques-uns d'entre eux ; et là, les ayant surpris dans leur vie intime, nous avons pu tracer à la hâte une légère esquisse de leurs mœurs. Nous avons examiné minutieusement cette multitude innombrable de petits êtres qui échappent à notre vue, dont le corps cependant renferme, dans des proportions infiniment réduites, les organes les plus compliquées. Nous avons pu admirer les rapports merveilleux qui existent entre ces organes et les besoins de l'animal ; la quantité prodigieuse des espèces qui nous sont utiles, et le nombre beaucoup plus petit de celles qui pourraient nous nuire :

“ En présence de tant de merveilles, l'âme demeure saisie d'admiration, et l'homme, cet être pétri d'orgueil et d'amour-propre, voit sa petitesse et son néant. A la vue de tant de prodiges, nous ne pouvons que tomber à genoux, baisser humblement la tête et adorer en silence le Souverain Maître de l'univers ! Car, Messieurs, dans le spectacle de la structure étonnante des insectes, nous contemplons en miniature le chef-d'œuvre de la puissance créatrice. Les anciens disaient : “ la nature est admirable dans les plus petites choses ! ” pour nous qui sommes plus instruits et plus reconnaissant, nous dirons : Dieu se reconnaît à son œuvre ! ”

LE SOUTERRAIN ET LA TÊTE DE LAPIN

DU SEMINAIRE SAINT-SULPICE DE PARIS.

La Commune de Paris avait caserné des gardes nationaux dans les bâtiments du Séminaire Saint-Sulpice. Un de ses gardes faisant l'entendu avait fini par persuader à ses camarades et aux officiers qu'il savait, de science certaine, qu'un souterrain partant des caves du séminaire débouchait dans la campagne au-delà des fortifications, et que par là on communiquait avec Versailles. Les têtes une fois montées, (cela n'était pas difficile,) on voulut profiter du séjour dans la place par y faire une complète exploration. On avait interrogé ceux des Directeurs qui logaient encore au séminaire, et nécessairement on n'avait pas cru à leurs dénégations. On voulut qu'un d'eux assistât à la perquisition. On se met en route dans les caves, on ouvre les portes, on explore tous les recoins, on sonde les murs, on frappe aux voûtes. Tout se fait lentement, longuement, sérieusement. Enfin un des explorateurs croit avoir reconnu quelque indice. C'est un homme du métier, et il certifie qu'à certain endroit qu'il désigne il y a un orifice bouché après coup.

Le Directeur est questionné, il ne peut rien répondre ; donc il ne veut rien dire. On se met à l'ouvrage de tout cœur : bientôt on entend résonner une cavité profonde : quelques pierres tombent, et un gouffre profond s'ouvre aux yeux. Plus de doute, c'est le souterrain. On n'a pas lieu d'être surpris s'il s'enfonce à de grandes profondeurs. Il faut mener jusqu'au bout une tentative qui s'annonce si bien. Mais qui descendra dans cette cavité ? On va chercher les pompiers de la rue du Vieux-Colombier. Il était minuit ; mais le premier succès avait redoublé les impatiences et surexcité les imaginations. Les pompiers avec leurs cordes et leurs engins descendent par l'orifice, explorent la cavité et déclarent que c'est le tube d'un puits bouché depuis longtemps et sans aucune issue.

Le mécompte n'est pas grand parmi les explorateurs, et les esprits avaient déjà pris un autre chemin, et une préoccupation plus grande les avait enlevés à leurs premières poursuites.

En furetant dans les caves ils avaient trouvé un crâne, un petit crâne d'enfant, disaient-ils. Dans les caves du séminaire ! Si M. Rochefort avait été instruit de l'aventure, quels mystères du séminaire Saint-Sulpice il eût écrit ! Les gardes nationaux n'ont pas tous la plume de M. Henri Rochefort, mais ont tous l'imagination de cet agréable canonnier.—A ce propos, à quelle batterie est-il attaché ? et s'est-il, selon l'ordre, rendu au Champ-de-Mars pour s'y tenir à la disposition du délégué à la guerre ?—Je ne puis dire ce que les cervelles des héros brodaient autour du petit

crâne accusateur. Le Directeur du séminaire se refusa tout à fait à examiner cette folie, et l'on ne manqua pas de tenir son refus pour de l'embarras. Toutefois, après réflexion, songeant qu'un cimetièrre avait existé sur l'emplacement du séminaire, le directeur se demanda si le fait qu'il avait rejeté comme tout à fait impossible ne pouvait pas présenter quelque fondement. Le lendemain donc il demanda à voir le crâne dont on avait fait grand bruit au moment des perquisitions. A son grand étonnement, les gardes nationaux ne paraissaient plus du tout désireux de pousser cette affaire, ils répugnaient tous à en parler et ils voulaient la laisser tomber. Enfin l'un d'eux avoua que ce prétendu crâne d'enfant trouvé la nuit dans les caves était un cervelet de lapin. Il y avait dans la troupe un homme de bon sens et de quelque culture, et il avait prévenu de la méprise. Hélas! quel bon numéro le *Mot d'ordre* a perdu à cette aventure! Cela eût fait un si beau pendant aux ossements des nouveaux-nés du couvent de Picpus.

(Univers de Paris.)

NOTICE SUR LOUIS BEAUDRY, ECUIER.

Nous avons aujourd'hui le pénible devoir d'enregistrer la mort de L. Beaudry, Ecr., Directeur-gérant de la Compagnie du Gaz, et administrateur de la succession Masson.

M. Beaudry, qui avait débuté à Montréal, en 1836, comme commis dans un magasin de tabac, s'était élevé par lui-même, par son propre mérite, au niveau des citoyens les plus marquants de Montréal. Pendant que la jeunesse instruite de son temps dédaignait l'arithmétique et l'usage des chiffres comme étant des "nugæ difficiles," M. Beaudry eut l'intelligence de s'emparer et de s'initier à tous les secrets de la comptabilité. Et dans cette carrière, considérée comme si aride, il arriva à une des positions les plus avantageuses dans le monde des affaires et dans la bonne société. Cette spécialité en avait fait un homme éminemment utile, et dans beaucoup de circonstances ses services furent requis comme arbitre en affaires commerciales, et comme auditeur de comptes.

On sait avec quel succès il administrait les affaires qui lui étaient confiées. Sous sa gestion la Compagnie du Gaz est devenue une des institutions les plus florissantes de notre cité, et la succession Masson a de même augmenté en valeur dans une proportion telle qu'un administrateur habile et consciencieux pouvait seul réaliser.

Il remplissait bien et avec zèle tous les devoirs dont il était chargé, usant avec une égale facilité des langues anglaise et française. La tenue de son bureau et de son domicile annonçait un homme d'ordre, d'une délicatesse et d'une propreté exquises. Enfin c'était un homme de goût et de bon ton.

M. Beaudry était Directeur de la Banque Jacques Cartier, et d'une compagnie d'assurance, et remplissait fréquemment les devoirs de juge de paix.

Il semblerait qu'un aussi grand nombre de charges dût absorber toute l'attention et tous les moments de M. Beaudry. Cependant, on le trouvait dans toutes les bonnes œuvres et dans tous les mouvements patriotiques. Peu de nos compatriotes ont fait plus que lui pour soutenir et donner de l'éclat à la Société St. Jean Baptiste, dont il serait aujourd'hui le président, si les avant-coureurs de la mort ne fussent venus contrarier les intentions des associés, au moment de l'élection générale.

Il était un des premiers membres de la Société de St. Vincent de Paul à Montréal, et le fondateur de la Conférence St. Laurent, dont il fut le président.

Il était un des fondateurs de la Société Bienveillante de Notre-Dame de Bonsecours, dont il fut aussi président.

M. Beaudry donna son concours à l'Œuvre du Cabinet de Lecture Paroissial, et notre Publication lui doit un témoignage tout particulier de gratitude parcequ'il était membre du comité de l'*Echo*.

Il était au nombre des fondateurs de l'Institut Canadien-français.

Il était du Comité de Zélateurs en faveur de l'Asile des Frères de la Charité de St. Vincent de Paul, fondé par le Commandeur Berthelet.

Il était Trésorier du Conseil de la Propagation de la Foi pour Montréal, et Vice-président du Comité Canadien des Zouaves Pontificaux.

Enfin son cœur était ouvert à tous les sentiments généreux, et il payait de sa personne et de sa bourse toutes les fois que pour des fins de charité ou de religion, on demandait le concours des citoyens. C'était, dans la force du terme, un homme de bonne volonté, prêt à rendre service à tout le monde, désirant le bien de tous, et n'ayant de haine que pour les mauvais principes. Aussi le jour des funérailles tout le monde sentait le besoin de dire du bien de lui.—“ Il a procuré à mon frère le moyen de faire ses études ” disait un de ses cousins de la campagne.—“ Sans lui, j'étais un homme ruiné, ” disait un autre.—“ Il m'a aidé dans le moment critique, et si je possède quelque chose aujourd'hui c'est à lui que je le dois. ”—Ces actes de bienveillance et de générosité étaient sans doute ignorés de sa main gauche.

Cette activité étonnante pour le bien, était l'œuvre d'une foi profonde; car M. Beaudry a prouvé que l'application aux affaires temporelles, quelques nombreuses qu'elles soient, s'allie très-bien à la pratique assidue des devoirs religieux. Il appartenait à la Congrégation des hommes depuis vingt-cinq ans.

On comprend quel amour et quelle tendresse devait avoir pour son épouse et ses quatre enfants un homme si bien doué de tant de vertus publiques et sociales. Cette perte est bien cruelle pour eux. Puissent le respect et l'estime dont la société entoure la mémoire de leur chef, leur apporter quelques consolations dans ce moment d'épreuves.

M. Ls. Beaudry n'était âgé que de 52 ans. Il était né à Québec le 5 Octobre 1819, et est décédé, 2 juillet 1871.—Après avoir été marchand à Québec et ensuite aux Trois-Rivières, son père, M. Ls. Beaudry, vint s'établir à Montréal en 1836, avec toute sa famille.

Le défunt était frère du Révd. M. H. Beaudry, curé de St. Rémi.

DISCOURS DU GENERAL TROCHU.

Ce Discours faisant connaître l'origine des désastres de l'armée française, les principaux faits de la Révolution du 4 Septembre et l'histoire du Siège de Paris, nous avons pensé faire plaisir à nos abonnés en le publiant dans l'*Echo*.

DISCOURS DU GENERAL TROCHU.

“ Messieurs, à l'occasion d'une pétition, vous avez autorisé notre illustre collègue, le général Changarnier, à vous exposer, au grand bénéfice des conquêtes à venir, l'histoire, telle qu'il l'avait vue, du douloureux épisode de la capitulation de Metz.

Permettez qu'à l'occasion d'un rapport qui est le résultat et comme le résumé de l'ensemble de nos désastres, je vous en fasse à mon tour le récit.

Vous m'avez précédemment autorisé à espérer que je pourrais vous présenter une page d'histoire qui comprend les causes de l'affaiblissement de l'armée française, l'origine de nos revers sur le Rhin, les faits principaux de la révolution du 4 septembre, et enfin le siège de Paris.

“ Messieurs, en 1867, après Sadowa, j'ai fait un petit livre intitulé “ l'Armée française en 1867. ” Il avait pour objet de montrer que, si la guerre éclatait, comme j'en avais la conviction, nous ne serions pas préparés.

Envisageant les situations respectives de la Prusse et de l'Autriche, je disais que l'Autriche avait péri parce que l'armée prussienne, préparée d'ancienne date par son gouvernement, et toujours concentrée, avait surpris l'armée autrichienne, incomplètement préparée, en flagrant délit de concentration, et j'annonçais que, si nous ne maintenions pas la paix pour réorganiser l'armée et faire des préparatifs qu'on disait exister et qui n'existaient pas, nous pourrions être, à notre tour, surpris en flagrant délit de préparation et de concentration.

Nous avons été surpris et c'est là l'origine des désastres que nous avons rencontrés sur le Rhin.

Au commencement du mois d'août, j'étais à Paris, seul entre tous les généraux de l'armée, attendant une destination, quand arrivèrent les douloureuses nouvelles des événements de Wissembourg, de Reischoffen et de Forbach.

A ce moment, messieurs, j'entrevis les conséquences redoutables qu'aurait pour les armées restées autour de Metz un effort trop longtemps continué sur ce point ; j'aperçus en même temps l'importance du siège de Paris, et je cherchai à faire arriver ce sentiment jusqu'à l'empereur, par un des officiers les plus autorisés de son entourage.

J'écrivis une lettre dont je vous demande la permission de vous donner lecture, parce qu'elle présente la question militaire sous un aspect d'ensemble qui montre à quel point la situation se serait améliorée si l'armée du maréchal Bazaine s'était repliée de Metz sur Paris :

“ Si haute que soit l'importance des événements qui paraissent devoir se passer entre Metz et Nancy, celle des événements complémentaires qui pourront se passer à Paris, au double point de vue politique et militaire, n'est pas moindre.

“ Dans cette idée, j'exprime l'opinion dont le développement suit : le siège de Paris peut être longuement disputé, à la condition nécessaire pour tous les sièges, impérieusement nécessaire pour celui-là, que la lutte soit appuyée par une armée de secours. Son objet serait d'appeler à elle tous les groupes qui seraient ultérieurement organisés dans tout le pays, d'agir par des attaques répétées contre l'armée prussienne, qui serait par suite incapable d'un investissement complet, et de protéger les chemins de fer et les grandes voies du sud, par lesquelles se ferait l'approvisionnement de la ville.

“ Cette armée de secours existe, dit-on au ministère. Mais ce sont là de futurs contingents tout aussi incertains que ce qu'on a espéré des régiments de marche, que ce qu'on a espéré des régiments de mobiles qui peuvent être et seront d'un grand secours plus tard, mais non pas dans le moment présent et immédiat.

“ Je crois qu'il faut que l'armée de secours de Paris soit l'armée qui est réunie devant Metz, et voici comme je l'entends : le répit que vous donnez à l'ennemi veut dire qu'il évacue ses blessés, fait prendre leur équilibre à ses têtes de colonne, et qu'il opère sa concentration définitive. Elle comprendra trois armées, dont l'une au moins aura la mission de vous tourner. L'effort lui coûtera cher, mais il sera soutenu par des forces considérables et incessamment renouvelées. Si vous tenez trop longtemps ferme devant Metz, il en sera de cette armée, qui est le dernier espoir de la France, comme il en a été du premier corps, qui a péri après de si magnifiques preuves. Je crois qu'il faut que cette armée de Metz étudie soigneusement et prépare la ligne d'une retraite échelonnée sur Paris, les têtes de colonnes livrant bataille sans s'engager à fond, et arrivant à Paris avec des effectifs qui devront suffire pour remplir l'objet de premier ordre que j'ai indiqué ; nous ferons ici le reste.

“ Adieu, bon courage et bon espoir ! ”

Quelques membres. La date !

M. le général Trochu.—Le 10 août 1870.

Si j'ai cité cette lettre, messieurs, c'est qu'elle a le caractère d'authenticité par les circonstances que voici : elle fut lue au cercle des officiers généraux qui entouraient l'empereur et approuvée unanimement ; elle fut portée à l'Empereur, qui l'approuva également, et des ordres étaient déjà donnés, quand des avis de Paris exprimèrent que cette retraite serait pleine de périls politiques, et l'armée de Metz resta dans la situation où elle a péri.

Je vous fais ce récit pour établir que l'idée première du siège de Paris reposait sur l'existence d'une armée de secours ; que cette armée de se-

cours aurait été l'excellente armée du maréchal Bazaine, de 150,000 hommes, à laquelle se serait jointe l'armée du maréchal MacMahon, de 100,000 hommes, ce qui aurait fait 250,000 hommes autour de Paris, qui aurait été le grand point d'appui de tous les efforts. Paris, dans ces conditions, n'aurait pu être investi, aurait indéfiniment tenu tête à l'ennemi. C'était peut-être la France sauvée.—Oui ! oui !

Et ce que j'ai voulu exprimer, c'est que cette armée manquant à Paris, c'était Paris gravement compromis.—C'est vrai ! très-bien !

Désigné par le ministre de la guerre pour prendre le commandement du 12e corps qui s'organisait après coup au camp de Châlons, avec l'infanterie de marine, des régiments de marche et les mobiles de Paris, j'arrivai à la gare de Châlons le 16 août au soir ; et à la même heure, à la même minute, le train impérial venant de Metz, y arrivait aussi.

Les officiers qui entouraient l'Empereur me racontèrent que la sécurité du train avait été un instant compromise entre Metz et Verdun, par suite du voisinage des colonnes ennemies.

Ainsi, à la date dont je parle, le mouvement tournant que j'avais redouté et annoncé était à peu près effectué ou s'effectuait.

Le lendemain, messieurs, le 17 août, il y eut une conférence chez l'empereur, à laquelle je fus appelé. Et ici commence l'histoire très peu connue du siège de Paris.

J'ai dit que, dans l'exposé que vous voulez bien entendre, je n'exprimerais pas un fait qui fut confirmé par des actes écrits.

A cette conférence assistaient l'empereur, le prince Napoléon, le maréchal MacMahon, le général Bertault, commandant des mobiles de la Seine, le général Schmitz, chef d'état-major général du 12e corps et le général Trochu.

Je crois me rappeler que, pendant la conférence, le général de Courson, préfet du palais, entra et demeura.

L'empereur demanda à ce petit conseil de guerre ce qu'il pensait de la situation et ce qu'il convenait de faire dans la situation.

A l'unanimité, par l'organe du prince Napoléon, qui parla le premier avec un esprit très-ferme, et aussi par son organe, la conférence exprima textuellement ce que je vais dire :

L'empereur a abandonné le gouvernement en allant prendre au loin le commandement de son armée ; il vient d'abandonner le commandement et de le remettre aux mains du maréchal Bazaine. Il est seul au camp de Châlons, sans armée. En fait, il a abdiqué le gouvernement et le commandement. S'il ne veut pas abdiquer tout-à-fait, il faut qu'il reprenne ou le gouvernement ou le commandement.

L'empereur reconnut que cet exposé était conforme à la réalité des faits. La conférence ajouta qu'il était impossible que l'Empereur reprit le commandement ; et que, dans ce cas, il ne lui restait plus qu'à ressaisir d'une main ferme le gouvernement.

L'empereur adopta ces vues.

Le prince Napoléon ajouta que, pour que l'empereur prit le gouvernement avec quelque sécurité, il fallait qu'il fut au préalable annoncé à la population de Paris, par un officier général qui l'y précéderait, prendrait le commandement, et préparerait moralement et militairement son arrivée ; qu'enfin, par suite de circonstances que le prince indiqua, j'étais l'homme expressément désigné à remplir cette mission difficile.

L'Empereur, se tournant vers moi, me demanda s'il me convenait de remplir cette mission. Je lui répondis : Sire, dans la situation pleine de périls où est le pays, une révolution le précipiterait dans l'abîme. Tout ce qui pourra être fait pour éviter une révolution, je le ferai. Vous me demandez d'aller à Paris, de vous y annoncer, de prendre le commandement en chef, je ferai tout cela ; mais il est bien entendu que l'armée du maréchal MacMahon va devenir l'armée de secours de Paris, car nous allons à un siège.

L'Empereur asquiesça : le maréchal MacMahon avait déjà déclaré qu'il croyait que c'était là la véritable destination de son armée.

Cette conférence fut levée à onze heures et demie. Elle avait abouti à la convention dont voici les termes :

“ Le général Trochu, nommé gouverneur de Paris et commandant en chef, partira immédiatement pour Paris, il y précédera l'empereur de quelques heures. Le maréchal MacMahon se dirigera avec son armée sur Paris.”

Et je recevais, à cette occasion, l'ordre que voici :

CHAMP DE CHALONS, 17 août, 1870.

“ Je vous nomme gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces chargées de pourvoir à la défense de la capitale. Dès mon arrivée à Paris, vous recevrez notification du décret qui vous investit de ces fonctions ; mais d'ici là, prenez sans délai toutes les dispositions nécessaires pour accomplir votre mission.

“ Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments d'amitié.

“ NAPOLÉON.”

Cette nuit-là, messieurs, dans la nuit du 18, j'arrivais aux Tuileries, auprès de l'impératrice régente. Je la trouvai pleine de fermeté, pleine de courage, mais exaltée et défiante de moi—Mouvement.

—Général, me dit-elle, et je cite textuellement —les ennemis seuls de l'empereur ont pu lui conseiller ce retour à Paris. Il ne rentrerait pas vivant aux Tuileries.

—Madame, lui dis-je, je suis donc des ennemis de l'empereur ? J'ai contribué avec le prince Napoléon, avec le maréchal MacMahon, avec tous les généraux qui formaient hier la conférence de Châlons, à faire considérer le retour de l'empereur comme un acte de virilité gouvernementale qui pou-

vait écarter une révolution. J'ai accepté le mandat, plein de périls pour moi-même et assurément imprévu, eu égard à mes précédents, de venir annoncer ici l'empereur à la population de Paris. L'armée du maréchal MacMahon vient à Paris ; il va se former un gouvernement de défense pour sauver le pays dans la crise effroyable où il est.

—“ Non, général, l'empereur ne viendra pas à Paris, il restera à Châlons.”

—“ Mais alors, madame, la convention en vertu de laquelle je viens ici n'a plus de cours. L'empereur m'envoyait pour le défendre, et il ne me suit pas.

—“ Vous défendrez Paris, vous remplirez votre mission sans l'empereur.”

Et en effet, messieurs, je venais à Paris avec l'ardente passion, fort ancienne dans mon esprit,—je vous l'ai montré par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous lire,—de défendre Paris. J'étais décidé, dans ce but, à ne reculer devant aucune amertume, devant aucun sacrifice.

—Madame, je défendrai Paris sans l'empereur, et j'apporte ici la proclamation par laquelle j'annonce à la population que je suis nommé gouverneur et commandant en chef pour le siège.”

Cette proclamation commençait ainsi :

“ Devant les périls qui menacent le pays, l'empereur m'a nommé gouverneur de la capitale en état de siège. . .”

—“ Général, me dit l'impératrice-régente, il ne faut pas que le nom de l'empereur figure dans une proclamation à l'heure présente—Mais, madame, je représente l'empereur, j'ai dit que je venais le défendre ; je ne puis pas parler à la population de Paris sans mettre l'empereur devant moi, et dire que c'est par son ordre que je viens défendre la capitale—Non, général, il y a, croyez-moi, des inconvénients dans l'état des esprits à Paris, à laisser subsister cette indication.”

Et l'indication disparut.

Je me présentai devant le ministre de la guerre. Il me reçut mal. Il me déclara qu'il était, devant le Corps législatif, en possession d'une situation, d'une autorité qui lui permettaient de conduire utilement les difficiles affaires du moment : que, dans cette situation, j'allais apporter le trouble.

Je lui répondis que je faisais un acte de dévouement et de sacrifice ; que je le faisais parce qu'on me l'avait demandé ; que je le faisais avec la ferme intention de remplir loyalement ma mission jusqu'au bout, que cette mission consistait à défendre Paris, qui allait devenir défendable, parce que la place serait soutenue par l'armée du maréchal MacMahon.

Le ministre se récria. Il dit que l'armée du maréchal MacMahon ne viendrait pas à Paris, qu'au contraire, de tous les points de la France, et de Paris en particulier, partiraient, pour le théâtre des opérations, toutes

les troupes, tout le matériel qui pourraient être réunis ; que ces troupes, que ce matériel, formant de nouvelles divisions, apporterait à l'armée en péril un appui qui la ferait sortir de ce péril.

Je combattis, avec toute l'énergie dont j'étais capable, ces résolutions. Je dis au ministre que tout ce qui serait expédié vers le théâtre des opérations, les hommes et le matériel, iraient disparaître dans le gouffre commun ; que Paris, dans les circonstances présentes, était le véritable centre de la défense nationale, et que c'était là qu'il fallait réunir toutes les forces disponibles.

Je me séparai du ministre de la guerre dans un état de dissentiment profond avec lui, dissentiment qui ne fit qu'augmenter tous les jours.

A cette époque, mes journées tout entières se passaient aux fortifications ; nous étions, eu égard à l'arrivée prochaine de l'ennemi, dans les conditions de retard les plus inquiétantes.

Le 3 septembre, au soir, en revenant des forts du Sud, un officier général me voyant passer à cheval dans la rue, la nuit, m'arrêta et me dit : " Un grand désastre à Sédan ! La nouvelle en est arrivée cette après-midi à Paris ! L'agitation est au comble. "

Le 4, vers une heure de l'après-midi, le général Lebreton, questeur du Corps législatif, se présenta à moi inopinément ; il était plein d'une vive émotion, et me tint ce langage, — je crois ici le général Lebreton (Les regards de l'assemblée se portent vers la tribune des anciens députés, où est assis M. le général Lebreton), il me contrôlera : — Général, le péril est à son comble, une foule immense se presse sur les quais et va envahir la Chambre ; les troupes se sont laissées immédiatement pénétrer par la multitude. Vous seul, par un effort personnel, pourriez peut-être écarter ce péril. "

Dix minutes après, je montais à cheval sous les yeux du général Lebreton, et je partis pour le Corps législatif.

J'étais accompagné de deux aides de camp. Je traversait facilement la cour du Carrousel, quoiqu'elle fut pleine de monde, parce que personne n'en voulait aux Tuileries ; mais arrivé au guichet, pénétrant très-laborieusement au milieu de cette foule immense qui commence au Pont-Neuf et au-delà des Champs Elysées, je fus le témoin, affligé et effrayé, d'un spectacle que je n'avais jamais vu jusque-là, quoique j'eusse été présent à la révolution de 1839 et à la révolution de 1848. Une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, absolument sans armes, irritée, effrayée, bienveillante, menaçante s'agitait autour de moi et m'empêchait absolument d'avancer ; des hommes à figures sinistres, dix fois, se jetèrent sur mon cheval, le saisirent par la bride, et me dirent : " Crie Vive la sociale ! " — Mouvement.

Oui ! " Vive la Sociale ! " Mes souvenirs sont très-précis. Je leur dis : " Je ne crierai pas ! je ne crierai rien : Vous voulez enchaîner ma liberté, vous ne l'enchaînez pas ! " Et, en même temps, d'autres hommes comprenant mon effort et ma situation s'écriaient : " Il a raison. " — Très bien ! Très bien !

Je parlementais, cherchant à m'ouvrir un passage. Un homme de grande taille parvint jusqu'à moi ; je ne le connaissais pas, il était très ému ; il me dit : " Général, où donc allez-vous ?—Je vais tâcher de sauver le Corps législatif.—A l'heure qu'il est, le Corps législatif a été envahi ; j'y étais, je vous l'affirme, je suis M. Jules Favre."—Mouvement.

M. Jules Favre ajouta : " Voilà le comble au désastre. Nous avons une révolution qui se consomme au milieu de la défaite des armées, et soyez sûr que la démagogie qui voudra en bénéficier, jettera la France dans l'abîme si nous ne nous y opposons. Quant à moi, je vais à l'Hôtel-de-ville : c'est là que doivent se rendre les hommes qui entendent contribuer à sauver le pays."

Je lui répondis : " Monsieur, je ne puis prendre à présent une telle résolution.

Et nous nous quittâmes.

Le 4 septembre, peu après mon séjour au Louvre, un groupe de personnes que je ne connaissais pas se présentaient à moi.

" Je suis, me dit la personne qui les conduisait, M. Steenackers, député . . . "—Sourires et chuchotements.—"Je suis envoyé vers vous avec ces messieurs pour vous dire qu'il se passe à l'Hôtel-de-ville un véritable drame ; la foule l'entoure ; des députés s'y sont réunis pour former un gouvernement provisoire ; mais il n'y a pas de troupes, il n'y a pas de soldats, il n'y a pas de sanction, quelques soient les dispositions qu'on arrête. On a pensé que votre nom serait une sanction et qu'il servirait de ralliement aux troupes dispersées dans Paris."

Je demande cinq minutes pour voir ma famille ; je lui dis : L'heure de ma croix est venue ; j'y vais, c'est mon devoir. Voulez-vous me suivre dans cette voie douloureuse ?—Oui, si c'est notre devoir.—Et je partis pour l'Hôtel-de-ville.

A l'Hôtel-de-ville, la situation était saisissante.

C'étaient les mêmes foules immenses que celles du matin ; mais déjà elles étaient bien plus mêlées. Des cris—les cris que vous connaissez, se faisaient entendre plus fréquemment, des interpellations malveillantes, furieuses, arrivaient de divers côtés. Quand il s'agit de pénétrer dans l'Hôtel-de-ville, ce fut une grande difficulté ; les cours, les escaliers, les salons étaient absolument remplis, et ce fut par la voie détournée de petits degrés inconnus que j'arrivai jusqu'au cabinet obscur, grand comme six fois cette tribune, où le gouvernement provisoire, éclairé par une lampe se tenait.—Légères rumeurs.

Je ne sais si les hommes que je voyais là pour la première fois—excepté M. Jules Favre, que j'avais vu le matin—je ne sais si ces hommes étaient véritablement des usurpateurs, se jetant sur la proie du pouvoir ; je dois dire qu'ils n'en avaient point l'apparence.—Sourires sur plusieurs points.

Livrés à la plus profonde émotion, ils sentaient, et je sentais moi-même, que nous étions en présence d'un grand péril. Un d'eux me dit : "Général, nous voudrions que, dans cette crise redoutable, le pouvoir ne tombât pas entre les mains de ceux qui sont là, à côté...—Mouvement—A l'heure qu'il est, surpris par la soudaineté de l'événement, ils sont tous réunis, mais ne sont pas encore armés ; ils le seront demain...—Nouveau mouvement.—Si vous consentez à être ministre de la guerre du gouvernement provisoire, demain à votre nom, se rallieront les officiers et les soldats, et il y aura dans Paris une sorte de sanction des dispositions d'ordre qui pourront être prises..."

Je répondis, avant de prendre une résolution définitive : "Je veux aller rendre compte de ce qui se passe ici au ministre de la guerre, mon chef," et, immédiatement, je me rendis au ministère de la guerre, où je trouvai le général Palikao encore présent dans son cabinet. Il était livré à une profonde douleur ; il croyait que son fils, le colonel Montauban, officier de mérite, avait été tué à Sedan, il me reçut cette fois avec la plus grande cordialité : "Général, me dit-il, la révolution est un fait accompli ; si vous ne prenez pas la direction des affaires, tout sera perdu ; si vous la prenez, tout sera peut-être perdu encore...—Mouvement, mais les soldats vous rallieront."

Je rentrai à l'Hôtel-de-ville, et je dis au gouvernement provisoire, qui s'était en mon absence augmenté d'un membre, M. Rochefort,—Ah ! ah ! Rire prolongé,—je dis au gouvernement provisoire : "Si vous voulez que, dans cette effroyable crise, je sois utile, il faut que je dirige les affaires—c'était M. Jules Favre qui était président—il faut que je sois ici président."

Telle est, messieurs, l'histoire très-abrégée du 4 septembre.

Messieurs, je puis vous assurer, en rappelant tous mes souvenirs des révolutions de 1830 et de 1848, que la révolution qu'on appelle le 4 septembre est sans aucune analogie quelconque avec ces deux-là.—Très-bien ! à gauche.

On en voulait au Corps législatif, parce qu'il avait voté cette guerre, croyez-le, malgré le pays et malgré lui-même.—Vives marques d'assentiment et applaudissements répétés à gauche, et sur plusieurs bancs à droite.

Messieurs, les hommes si différents entre eux par leur origine, par les précédents de leur vie, par leurs vues, par leur âge, qui se sont trouvés réunis ce jour-là, pour continuer, sous ma direction, l'œuvre de la défense contre l'invasion étrangère, de la défense interrompue et presque terminée par le désastre de Sedan, ces hommes là se vouaient à une entreprise désespérée. Quant à moi, j'y entrai tête baissée, ne prenant d'autre garantie que de dire à mes collègues—c'est la première parole qu'ils ont entendue de ma bouche, lorsque M. Steenackers m'a mené à l'Hôtel de

ville : — Affirmez-vous devant moi, Dieu, la famille et la propriété ? Ce fut M. Jules Favre qui me répondit ; et il me répondit par d'énergiques affirmations que personne, pas même M. Rochefort, présent, ne contredit. Voilà, messieurs l'unique garantie que j'ai prise ; et après celle là je me suis jeté à l'eau.

Croyez bien, messieurs, que je savais d'ancienne date la destinée où j'allais. Depuis quinze ans, j'avais dans l'armée française le rôle de Cassandre, et je devais finir comme elle ; je le savais bien. J'avais montré sous tous les aspects l'erreur immense qui faisait qu'on tenait pour la meilleure armée de l'Europe l'armée française ; la meilleure, en effet, mais qui n'était plus accompagnée de l'organisme nécessaire pour que les meilleures armées soient victorieuses.

Messieurs, à la fin de septembre, alors que l'investissement était défini, mes collègues qui n'étaient pas habitués à être investis (on rit) me mirent, comme on dit vulgairement, au pied du mur. Ils me sommèrent de dire ce que je pensais de l'entreprise. Ceux de mes collègues qui me tenaient ce langage étaient MM. Jules Favre et Ernest Picard. Je leur répondis—ils sont là pour m'entendre—ceci textuellement : “ C'est, non pas une vérité, non pas un principe, mais un axiome militaire absolu qu'une ville de guerre, quelle qu'elle soit, qui n'est pas soutenue opportunément par une armée pré-existante, tombe entre les mains de l'ennemi.

“ Comme il n'existe plus une seule armée française tenant la campagne, nous sommes réunis ici pour commettre ensemble une héroïque folie.

“ Mais cette héroïque folie est absolument nécessaire pour sauver l'honneur de la France.—Très-bien ! très-bien !—Applaudissements à gauche.— Elle est absolument nécessaire pour donner au monde, frappé de stupeur, le temps de se recueillir ; car, je le dis ici, je le dis alors, j'avais au fond de l'âme la pensée que l'Amérique se souviendrait des compagnons de Lafayette—Mouvements divers—que l'Angleterre se souviendrait d'Inkerman, que l'Italie se souviendrait de Solferino.—Très-bien ! très-bien !

On dira que c'est une naïveté. Je reconnais que c'est une naïveté militaire, et cette naïveté militaire n'atteignait pas les peuples que j'ai cités, elle atteignait seulement leurs gouvernements. (Très bien !)

Eh ! bien, cette naïveté militaire était peut-être plus respectable et l'avenir montrera qu'elle était plus politique que l'indifférence où les gouvernements se sont renfermés dans nos malheurs. (Nombreuses marques d'approbation.)

Je mets devant vous l'ensemble des accusations, sans en omettre une, dont la défense de Paris a été l'objet :

1. La garde nationale de Paris, par ses masses, vous offrait tous les moyens de percer les lignes d'investissement de Paris et de vous porter au dehors ; vous n'avez pas su, vous n'avez pas pu ou vous n'avez pas voulu utiliser ces grands moyens. Dans le premier cas, incapacité ; dans le second cas, trahison. Voilà le premier chef d'accusation.

2. Vous n'aviez pas de plan, et vous alliez au jour le jour des événements ;

3. Les lignes d'investissement de l'ennemi n'avaient pas la valeur que vous leur avez attribuée. L'ennemi n'avait pas l'effectif que vous avez annoncé. Enfin le patriotisme de Paris, son commerce, son industrie, mettaient à votre disposition des ressources de toute sorte dont vous n'avez pas pu tirer parti.

Voilà tous les chefs d'accusation.

Je déclare que je les passerai tous en revue, et que je n'en laisserai pas subsister un seul.

Je dirai peu de mots des travaux entrepris. Il s'agissait de lutter contre un énorme anachronisme, contre un anachronisme de fortifications ; car celles que nous avions à utiliser avaient été très-bien conçues assurément, très-bien exécutées par des hommes du plus haut mérite, mais pour un temps où la portée de l'artillerie était beaucoup moindre qu'aujourd'hui. Tout était donc à refaire, et comment le refaire ?

Paris, sur presque toute son étendue, était bordé par des hauteurs qui dominaient, quant aux canons, les hauteurs de Villejuif, de Châtillon, de Bellevue, de Saint-Cloud, de Montretout, d'Ormesson, de Pinson, d'Avron. Pour être en sécurité dans Paris, il aurait fallu occuper ces hauteurs ; pour les occuper il aurait fallu 100,000 hommes de troupes régulières de plus, et six mois de travaux. Nous n'avions pas alors ce complément de 100,000 hommes de troupes régulières ; et quant aux travaux, au lieu de six mois, ils étaient juste de six semaines. Bien plus, Paris n'ayant cru au siège qu'à partir du désastre de Sedan, c'est-à-dire à partir du 4 septembre, nos ennemis nous ayant investis le 17, il en résulte que le grand effort de l'esprit public dans le sens de ces travaux—cet effort a été admirable—n'a pu durer que treize jours.

Nous avons débuté, messieurs, avec un matériel bizarre, décousu ; des canons lisses, des canons rayés de marine, des canons de sièges ; par 500 pièces approvisionnées à dix coups chacune, par 1000 pièces approvisionnées à cent coups, et, dans le courant du siège, nous avons eu plus de 2,000 pièces en batterie, toutes approvisionnées à cinq cents coups chacune avec des réserves.

L'industrie de Paris nous fit des projectiles avec tous les genres de fonte, bonnes ou mauvaises, qu'elle put rencontrer. Nous fimes dans Paris, et c'était audacieux, une fabrique spéciale de poudre. Enfin, l'industrie parisienne alla jusqu'à vouloir aborder dans Paris la fabrication du canon de 7 en bronze, se chargeant par la culasse, pouvant par conséquent lutter avec avantage contre les canons prussiens. Les premiers efforts ont mal réussi ; les seconds mieux ; les troisièmes ont admirablement réussi, et au mois de décembre nous avions cent pièces françaises, faites dans Paris, se chargeant par la culasse et en état de lutter avec l'artillerie prussienne.—Très-bien ! très-bien !

Je n'hésite pas à dire que pendant la période que je viens de définir, la ville de Paris, qui avait fait pour ces travaux d'immenses sacrifices, des sacrifices d'argent qu'avait consentis la population, la garde nationale, tout le monde ; la ville de Paris avait donné un grand spectacle et un grand exemple.—Très-bien ! très-bien !

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.—C'est vrai ! c'est très-bien !

M. le général Trochu.—Quant aux troupes, c'étaient 60 bataillons de garde nationale de l'Empire, animés du meilleur esprit, à peu près 40,000 hommes ; c'étaient dans les forts les marins qui en occupaient six, les compagnies de dépôt d'infanterie venues de toutes parts, sans cadres, sans liens entre elles, faisant comme elles pouvaient ; les mobiles de Paris, dont la plupart ont donné l'exemple du désordre et de l'indiscipline ; les 13^e et 14^e corps, le 13^e en formation, le 14^e formé par le général Vinoy, offrait un commencement de cohésion.

Il y avait cent mille enfants de la province venus avec un bon vouloir remarquable. J'eus l'obligation de les répartir chez tous les habitants de Paris. Vous concevez que les résultats d'une éducation militaire qui débute ainsi sont bien incomplets, et plusieurs de ces excellents jeunes gens de la province recueillirent dans cette dispersion des exemples, des contacts qui les compromirent. Vous en jugerez, et je le dis ici, parce qu'au milieu de toutes les difficultés qui m'ont assiégé à Paris, ça été une de nos plus grandes douleurs. Au mois de décembre, près de 8,000 de ces jeunes gens de province étaient atteints de maladies constitutionnelles, qui montraient à quel point la civilisation de Paris les avait pénétrés.—Rumeurs diverses.

Il y avait encore dans la garnison de Paris des volontaires, des franc-tireurs, quelques-uns ont bien fait leur devoir ; d'autres ne l'ont pas fait et se sont habitués, dans des excursions lointaines, au désordre, quelquefois au pillage.

Et, enfin, au fond de cet ensemble se rencontraient plusieurs milliers de soldats échappés de nos désastres du Rhin, échappés de Sedan et démoralisés, et qui versèrent dans ce grand ensemble, tout à fait improvisé, comme vous le voyez, et fort décousu, des éléments de démoralisation, qui n'ont fait que s'accroître, avec le temps, pendant la durée du siège.

Le 17 septembre, les colonnes prussiennes, par un mouvement combiné, comme elles savent en faire, arrivaient toutes ensemble sur Paris.

Imaginez, messieurs, comme à ce moment l'armée de Bazaine et celle de McMahon se portant sur les têtes de colonnes prussiennes, ou coupant sur leur direction ces colonnes qui s'avançaient sur Paris, eussent agi vigoureusement tous les quatre ou cinq jours ! Je crois que le problème de la défense nationale eût été résolu.

Le gros des colonnes prussiennes vint passer la Seine au Sud de Paris

et se dirigea sur Versailles, objectif naturellement désigné à l'ennemi à cause de l'importance de cette grande ville ouverte, si rapprochée de la capitale, désignée à l'ennemi à cause du fouillis inextricable de hauteurs, de vallées profondes, de bois, de villages, d'habitations isolées, de murs de clôture qui forment sa défense du côté de Paris.

Cette colonne qui s'avancait de Paris sur Versailles, longeait le plateau de Châtillon. Je n'avais que 85,000 hommes disponibles pour essayer de combattre ; car il m'en fallait 100,000 pour la garde journalière des forts et des remparts de Paris ; cependant, je sentais qu'il fallait agir, et, de concert avec mon énergique et habile collaborateur le général Ducrot, nous résolûmes de disputer le passage de Châtillon à la colonne qui s'acheminait vers Versailles.

Telle est, messieurs, l'origine du combat de Châtillon, où plus de la moitié de nos jeunes troupes ne purent soutenir le feu de l'artillerie prussienne, et lâchèrent pied, malgré les efforts énergiques du général en chef, de l'état-major, et de plusieurs corps qui persistèrent à combattre jusqu'à la nuit.

La perte de Châtillon nous enfermait définitivement dans nos lignes et dans la défensive.

Nous étions enfermés dans la ville ; nous avions à bénéficier de cette situation de défensive forcée pour instruire les 100,000 mobiles et les jeter dans les rangs. Cet effort dura six semaines : pour porter de 60 à 260 les bataillons de la garde nationale, les habiller, les équiper, les armer, l'effort dura trois mois.

Eh bien, messieurs, pendant cet effort de six semaines destiné à former l'armée de Paris qui n'existait pas encore, destiné à compléter notre appareil défensif, pendant ces six semaines, l'ennemi, avec 260,000 bras de soldats ou travailleurs requis, construisit ses lignes d'investissement que, plus tard, quand nous avons voulu sortir de Paris, nous avons été impuissants à percer. Et l'ennemi, à son tour, par suite des travaux que, pendant le même espace de temps, nous avons multipliés dans Paris et autour de Paris, devint impuissant à entrer dans Paris soit de vive force, soit par un siège régulier ; de sorte que ces six semaines ont eu un double effet réciproque, qui a été, je le répète, de rendre Paris inabordable pour l'ennemi, et, de l'autre, les lignes de l'ennemi inabordables pour nous.

L'accusation dit que les travaux défensifs des Prussiens n'avaient pas la valeur que nous avons annoncée.

Il est bien certain que, dans Paris, un bruit, d'origine française, avait couru que les Prussiens avaient intercepté toutes les routes, détruit tous les ponts, établi partout des enceintes tantôt continues, tantôt à intervalles, mais qu'enfin l'appareil défensif était extrêmement redoutable.

Cela était faux ; c'était un bruit à la française, et c'est ainsi, en effet, qu'aux termes de nos traditions, nous aurions opéré. Les Prussiens, eux,

ont appliqué ce principe moderne que, pour défendre une voie, une route, il faut non pas se mettre dessus, mais à côté, et conserver la route pour les transports d'hommes, de munitions, de blessés, de fourrages, de vivres dont on a besoin. C'est sur ce principe que les Prussiens ont établi leurs lignes de défense.

Ces lignes de défense sont les plus redoutables qu'on ait jamais vues, quoiqu'elles ne frappent pas, au premier abord, les yeux des personnes non compétentes. Ils ont bordé toutes les voies d'abatis ayant non pas 20 mètres d'épaisseur comme les nôtres, mais 2, 3, 4, 500 mètres, parfois même un kilomètre. Puis, après avoir ainsi rendu inaccessibles les abords des routes, derrière ces abatis, ils ont établi des postes qui foudroient les routes, et, par contre, sur toutes les hauteurs, des batteries fixes, étagées, qui battent directement tous les points des sommets par lesquels une troupe peut se présenter.

Voilà ce qui fait qu'à la bataille de Buzenval, par exemple, bien que nous ayons assez facilement occupé la première crête, il nous a été impossible d'y mettre un canon en batterie ; tout canon qui arrivait sur la crête était à l'instant même détruit dans son personnel, dans son attelage, dans ses rouages.

Je parle ici devant les armées française et prussienne, qui sont compétentes ; les travaux défensifs des Prussiens sont les plus redoutables et les mieux entendus qu'on ait jamais vus.

Je bénis le ciel d'avoir permis que j'eusse la fermeté de résister aux violentes contraintes, que j'ai eu à subir pour mener les masses de troupes improvisées que j'avais derrière moi, au-delà de la première ligne, jusqu'à la troisième, car elles auraient péri entre la première et la deuxième ; elles n'auraient jamais vu la troisième, et je vous assure, quoique j'aie fait sur la première ligne de terribles efforts, que si, prochainement rentré dans mes foyers, j'y rencontre la paix qui vient de la conscience, c'est que j'aurai empêché le sacrifice inutile de plusieurs milliers d'hommes et épargné à plusieurs milliers de familles le deuil et la désolation.—Mouvement.—Très-bien ! très-bien !

LES FIDÈLES ET LES CLUBISTES

A L'ÉGLISE DE ST. SULPICE A PARIS LE 12 MAI.

Le bruit s'étant répandu, le 12 Mai, qu'un club de communards devait s'installer le soir dans l'église de Saint-Sulpice, les prêtres de la paroisse prirent leurs informations à la mairie.

On leur montra un ordre signé par un membre de la Commune, le citoyen Varlin, dit-on, enjoignant de livrer l'église Saint-Sulpice pour y installer un club. Les prêtres firent remarquer que dans ce moment les fidèles se réunissaient en grand nombre, au moins trois mille tous les soirs pour les exercices du mois de Marie, et qu'il n'était pas raisonnable de vouloir interrompre ces réunions sans qu'on ait eu le temps de prévenir personne. On les envoya ce qui s'appelle faire lanlaire, eux et leurs observations : on ajouta que le matin, ils avaient la liberté de faire dans l'église toutes leurs *grimaces*, mais que le soir la Commune y tiendrait un club.

Là-dessus, pour éviter autant que possible la profanation, le clergé fit enlever du milieu de la nef la statue de la sainte Vierge et tout l'appareil du mois de Marie. Le soir venu, cependant, bien que les cloches n'eussent pas sonné, les fidèles arrivèrent les uns de la paroisse, les autres des paroisses voisines, plusieurs mêmes des paroisses bien éloignées. Les exercices du mois de Marie étaient suivies à Saint-Sulpice en ce moment avec une dévotion extraordinaire, même pour cette pieuse paroisse. Tous les soirs, les trois nefs de l'église étaient pleines d'un peuple immense, à qui le vénérable curé adressait quelques paroles, et rien n'est admirable comme le chant des litanies répété par trois ou quatre mille voix, suppliant la vraie et toute puissante reine des Gaules de prier pour son peuple.

Ce peuple arrivait donc ce soir à la chute du jour pour prier encore une fois sa souveraine, et l'émotion du matin avait peut-être fait redoubler le zèle et augmentait l'affluence. Un cordon de gardes nationaux,—on disait que c'étaient des Bellevillois,—cherchait à barrer l'entrée de l'église. Grand tumulte alors sur la place et dans les rues voisines. Les femmes étaient en grand nombre. Les gardes nationaux leur disaient qu'elles n'entreraient pas.—Nous entrerons avec vous, disaient-elles, vos fusils ne nous font pas peur. De fait elles pénétrèrent dans l'église qui se trouva pleine ; les clubistes voulurent crier : Vive la Commune ! mais les cris énergiques répondirent, et toute la place éclata en vociférations : A bas la Commune !

Le peuple prit bientôt l'offensive ; les gardes nationaux furent vivement interpellés ; ils voulurent insulter, on assure même qu'ils voulurent user de leurs crosses. Ils y mirent en tout cas quelque discernement et ne s'attaquèrent point aux hommes : quelques femmes, prétend-on, ont été

frappées. En tout cas, elles ne se déconcertèrent pas, et plusieurs criaient qu'elles étaient prêtes à donner leur sang, mais qu'elles ne souffriraient pas qu'on profanât leur église. Aux mots de liberté qu'on voulait leur objecter, elles répondaient qu'elles voulaient la liberté de prier Dieu !

Finalement, tous ceux qui avaient pénétré dans l'église en sortirent, le club ne put tenir sa séance. Si les exercices du mois de Marie n'ont pas eu lieu, l'église au moins n'a pas été profanée, et, disons-le, Marie a encore été glorifiée. Les exercices de dévotion qui, les jours précédents, avaient lieu dans l'église ont été remplacés hier par une confession publique sur la place. Ah ! que cette confession était nécessaire et qu'elle a fait du bien aux âmes ! Dans l'état d'oppression où elles gémissent, quel épanouissement pour beaucoup d'entre elles de pouvoir, en face des soldats de l'athéisme et du brigandage, proclamer Dieu, la foi et la confiance en Marie !

Cette profession continuera ce soir encore, je l'espère, si les clubistes ont la folie de s'entêter. Tous les fidèles de Paris voudront se donner rendez-vous aux pieds de la sainte Vierge, ou tout au moins aux portes de son temple. Avec l'aide de Dieu, et sous la sauvegarde de sa mère, ils continueront l'admirable protestation contre la Commune, qu'ont si bien et si énergiquement commencée hier soir les ouvrières et les servantes, tout le petit peuple du quartier de Saint-Sulpice.

13 mai.—La résistance a persisté hier soir avec une grande énergie. Dans l'intérêt de la paix, et pour éviter les tumultes, le vénérable curé avait bien avancé l'heure des exercices du mois de Marie ; mais les fidèles n'avaient pu être prévenus, et d'ailleurs ils restaient décidés à protester énergiquement et à résister autant que possible.

Le soir donc, vers huit heures, quand la grande porte de l'église s'ouvrit sur la place pour inviter le peuple à entrer au club, les fidèles trouvèrent une partie de l'église occupée à l'avance par les clubistes, rangés au milieu de la nef, devant la chaire. Les flots de peuple pénétrèrent ; la foule était surtout composée de femmes : elles remplissent à peu près la grande nef. Beaucoup en entrant faisaient leurs prières, et l'indignation était grande à la vue des insulteurs de Dieu, réunis dans sa maison.

Parmi les clubistes assis devant la chaire, la plupart en vareuse de gardes nationaux, se trouvait quelque cuistre, en redingote noire, à côté de sa... citoyenne, et le chapeau sur la tête : un feutre noir de forme élevée. Un jeune homme enleva le chapeau et, en le faisant tomber, il dit au porteur qu'on devait être découvert dans les églises. Quelque altercation s'ensuivit, et le décoiffé, soutenu par sa citoyenne, voulait remettre son feutre ; mais les femmes s'y opposaient, et chaque fois qu'il reparaisait sur le chef, le faisaient retomber aussitôt. Un officier de la garde nationale voulut venir au secours du pauvre décoiffé et lui dit avec autorité de se couvrir, qu'il en avait *le droit*. Le

décoiffé invoquait la liberté. Tout ce débat, qui fut très-rapide, s'animait ; l'émotion croissait, lorsqu'un homme à cheveux gris, s'indignant à haute voix contre ces droits et ces libertés, déclara que l'église était aux fidèles, qui l'avaient bâtie pour Dieu. Il termina par un cri de *Vive Dieu!* qui retentit dans toute l'église. Ce cri était si bien dans tous les cœurs, qu'en un instant il se trouva sur toutes les lèvres. *Vive Dieu!* cria la foule. Les femmes étaient montées sur les chaises, elles levaient les bras, elles agitaient leurs mouchoirs : *Vive Dieu! vive Jésus-Christ! vive la Sainte Vierge!*

En ce moment, des voix entonnent le *Magnificat*, et toute l'église le répète avec un entrain et une force extraordinaires. A ce chant de triomphe, les clubistes décampèrent : ils abandonnèrent leur place dans la nef et ils se retirèrent dans l'ombre des bas côtés. Ils voulurent entonner la *Marseillaise* ; mais le *Magnificat* dominait et il put s'achever. Après le *Magnificat*, les fidèles chantèrent divers cantiques, le *Parce*, l'*Inviolata*, et ils revinrent une seconde fois au *Magnificat*. Pendant trois quarts d'heure, les chants ne cessèrent point. Les clubistes avaient décidément quitté la place, mais ils avaient laissé derrière eux une racaille de gamins, une débraillade de polissons de quatorze à dix-huit ans à peine, coureurs de rues, qui dans l'intervalle des chants jetaient dans l'église des cris de : *Vive la Commune!* Quelques-uns même escaladèrent l'escalier de la chaire ; un ou deux seulement parvinrent jusqu'à la chaire même, y agitant des ceintures rouges et criant : *Vive la Commune!* Quelques cris : *A bas la Commune!* répondirent ; mais la foule protesta surtout par le cri de *Vive Dieu!* et les chants religieux ne cessaient point.

Au bout de trois quarts d'heure, l'église était toujours pleine, toujours retentissante. Les clubistes revinrent alors escortés de gardes nationaux en armes. Les fidèles résistèrent ; l'assistance, avons-nous dit, était surtout composée de femmes, elles luttèrent énergiquement ; plusieurs ne furent emmenées que par la force. Il fallut employer la baïonnette. L'église fut évacuée vers dix heures du soir, et le club put s'y installer ; mais ce fut un club à huis clos, un bataillon de garde nationale gardant les portes et empêchant les femmes de pénétrer dans l'église.

Malgré ce triomphe de la force brutale, cette lutte de femmes du quartier Saint-Sulpice n'est pas seulement une protestation, c'est une consolation, c'est un acte de foi public, c'est une véritable confession. Honneur à toutes ces servantes, ces ouvrières, ces petites bourgeoises, ces marchandes du marché Saint-Germain, qui ont lutté pour l'honneur de la maison de Dieu, qui l'ont défendue avec tant de courage et de piété, qui viennent d'ajouter une belle page aux annales de cette grande et pieuse paroisse.

Elles ne sont pas découragées, d'ailleurs, et elles comptent bien, ce soir, encore rentrer dans leur église et protester contre sa profanation. Ah! pourquoi ces exemples de piété et d'énergie n'ont-ils pas été donnés, lors de la première tentative de souillure de nos églises!

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XVI.

SUITE DE LA QUATRIÈME GUERRE. HOSTILITÉS DES AGNIERS
DEPUIS VILLEMARIE JUSQU'À TADOUSSAC.

1661.

(*Suite.*)

XVIII.

M. Lemaître économiste du Séminaire de Villemarie.

Nous avons dit que M. Olier, demandant à plusieurs de ses disciples réunis autour de lui, qui d'entre eux était prêt de passer en Canada, M. Lemaître s'était déjà offert spontanément, en l'assurant qu'il était prêt à aller chercher les sauvages dans leur pays pour leur annoncer l'Évangile. A quoi M. Olier avait répondu : " Vous irez en Canada travailler à leur conversion, mais vous ne vous mettez pas en peine d'aller les chercher hors de Villemarie et de leur pays. Ils viendront bien eux-mêmes vous y chercher, et un jour vous vous trouverez tellement entouré par eux, que vous ne pourrez vous échapper." En entendant ce discours, M. Lemaître qui avait un grand désir de se dévouer à la conversion des sauvages, s'imagina qu'un jour ils viendraient le chercher eux-mêmes, pour être instruits par lui des vérités de la Foi. Cette pensée le consola beaucoup et lui fit entreprendre plus tard le voyage du Canada, avec une joie toute particulière. Il fut cependant un peu surpris qu'après son arrivée à Villemarie, on lui donna la charge d'économiste de la maison, qu'il accepta par pure obéissance, et qui semblait lui donner peu de facilité à la conversion des sauvages, et en particulier à celle des Iroquois. Il commença dès lors d'apprendre la langue, et par un effet de l'affection qu'il leur portait, il avait pour eux des entrailles de père ; quand il en paraissait quelques-uns à Montréal, il leur faisait l'accueil le plus gracieux ; et, usant alors de la liberté que lui donnait sa charge d'économiste, il aimait à leur faire quelque largesse, surtout à leur donner à manger. La sœur Morin ajoute que M. Lemaître avait une dévotion particulière envers saint Jean-Baptiste, et ce fut le jour anniversaire de celui où le roi Hérode avait fait trancher la tête à ce saint précurseur, que les Iroquois Onontagués dont nous parlons coupèrent celle de M. Lemaître, le 28 août 1661, ainsi que nous allons le raconter.

XIX.

Mort de M. Lemaître.

Après qu'il eut célébré ce jour-là la sainte Messe, il sortit de Villemarie, il s'achemina vers le lieu de Saint-Gabriel, l'esprit occupé sans doute, comme il est à présumer, de l'objet de la fête du jour, et, ainsi qu'ajoute M. Dollier, du désir de sacrifier sa tête pour Jésus-Christ, à l'imitation du grand saint Jean-Baptiste. Chargé du temporel de la communauté, il allait à Saint-Gabriel pour donner ses ordres aux ouvriers qui y étaient employés. Là il entra dans un champ avec quatorze ou quinze travailleurs qui devaient y tourner du blé mouillé, et qui se mirent, chacun de son côté, à l'ouvrage, sans prendre avec eux leurs armes, qu'imprudemment ils avaient déposées en plusieurs endroits ; d'autant plus blâmables en cette négligence qu'ils avaient eux-mêmes dit à M. Lemaître, quelques moments auparavant, qu'assurément il y avait des ennemis cachés tout auprès, à cause de quelque indice qu'ils avaient cru remarquer de leur présence. Pendant qu'ils travaillaient de la sorte, M. Lemaître, qui s'était posté en sentinelle, regardait de côté et d'autre dans les buissons, pour s'assurer s'il n'y avait pas quelque Iroquois caché ; et enfin, en recherchant de la sorte, il s'avança, sans y penser, presque dans une embuscade d'Iroquois, Il récitait alors les petites Heures de la décollation de saint Jean-Baptiste, et obligé de tenir fréquemment la vue sur son Bréviaire, il ne vit les ennemis que lorsque, après s'être approchés à petit bruit, ils sortirent tous du bois, et commencèrent à l'entourer pour le prendre vivant. Il paraît que, le voyant venir vers eux et se croyant découverts par lui, ils se levèrent tout à coup, et en poussant leur huée ordinaire se mirent à courir aussi sur les travailleurs. M. Lemaître, au lieu de prendre la fuite pour pourvoir à sa propre sûreté, résolut à l'instant de leur couper le passage, s'il le pouvoit, afin que ses hommes eussent le temps d'aller prendre leurs armes. Dans ce dessein, il se jette entre ses gens et les Iroquois, et, prenant un coutelas, il s'en couvre comme d'un espadon, en criant aux travailleurs d'avoir bon courage et de courir aux armes pour garantir leur vie. Il s'était ainsi armé de ce coutelas, non dans le dessein de blesser aucun des ennemis, mais pour les intimider par la crainte, les empêcher de le prendre vivant, et donner ainsi aux ouvriers la facilité de saisir leurs armes et de se retirer en bon ordre à la maison de Saint-Gabriel. Les Iroquois, voyant que par ce moyen il leur fermait le passage et les empêchait de prendre aucun des travailleurs, le tuèrent de dépit à coups d'arquebuse. Cependant, tout percé qu'il était, il eut encore le courage de courir à ses travailleurs, en les avertissant de se retirer ; et aussitôt il tomba mort.

XX.

Autres circonstances de la mort de M. Lemaître.

“ C'était trop peu pour notre malheur, lit-on dans la Relation de 1661, que tous les états, toutes les conditions, tous les âges et tous les sexes

“ eussent été cette année les victimes de la fureur de nos ennemis : il
 “ fallait, pour mettre le comble à nos infortunes, que l’Eglise eût part à
 “ ces sanglants sacrifices, et qu’elle mêlât son sang avec nos larmes par
 “ le massacre d’un de ses ministres sacrés, M. Lemaître, homme également
 “ zélé et courageux pour le salut des âmes. Ce bon prêtre, tenant com-
 “ pagnie à des travailleurs, et s’étant un peu retiré d’eux pour réciter son
 “ Office plus paisiblement, reçut soudain une décharge de fusils. Blessé
 “ à mort, il alla rendre l’âme au pied des Français, qui se trouvèrent in-
 “ continent chargés de toutes parts et investis de cinquante ou soixante
 “ Iroquois, qui, sortant du bois comme des lions de leurs cavernes, jetè-
 “ rent d’abord l’un des Français mort par terre, et en prirent un second
 “ en vie, bien résolus de n’en laisser échapper aucun. Mais les autres
 “ qui restaient mirent aussitôt la main à l’épée, et, animés d’un grand
 “ courage, se firent jour au travers de ces cinquante Iroquois et se sauvè-
 “ rent dans une maison voisine (Saint-Gabriel). Ainsi maîtres du champ
 “ de bataille, qu’on ne leur disputait pas, ces barbares tournèrent leur
 “ rage contre les morts, n’ayant pu le faire davantage sur les vivants.”
 Ils se jetèrent donc sur M. Lemaître et lui coupèrent la tête, ainsi qu’à
 celui des serviteurs qui venait d’être tué avec lui. C’était Gabriel de
 Rié, âgé de quarante et un ans, qui avait été marié en France. M. Jacques
 Lemaître, natif de Normandie, était âgé de quarante-quatre ans.

XXI.

Scène bouffonne des Iroquois en dérision des cérémonies de l’Eglise.

Nous avons fait remarquer plusieurs fois que la guerre des Iroquois
 contre les Français était, à bien des égards, une véritable guerre de
 religion ; et ce qui suivit immédiatement le trépas de M. Lemaître
 nous en fournit une nouvelle preuve. Après l’avoir ainsi cruellement tué,
 ces Iroquois firent des huées extraordinaires, pour marque de la joie qu’ils
 avaient d’avoir vu tomber sous leurs coups une *robe noire*. Ensuite un
 renégat de leur troupe dépouilla le corps de M. Lemaître, se revêtit de
 sa soutane, et ayant mis une chemise par-dessus en forme de surplis,
 faisait la procession autour du corps, en dérision de ce qu’il avait vu faire
 dans l’église aux obsèques des défunts. La Relation ajoute que ce misérable
 apostat marchait pompeusement, couvert de cette précieuse dépouille, à la
 vue de Montréal, qu’il bravait avec insolence.

XXII.

Meurtriers de M. Lemaître.

La Sœur Bourgeois, en rapportant les circonstances de la mort de M.
 Lemaître, ajoute qu’on regardait comme un fait constant que ce saint
 prêtre avait parlé après que sa tête eut été séparée de son corps. Sans

doute qu'à l'exemple du premier martyr saint Etienne, il demanda grâce pour ses meurtriers : car le sauvage qui lui avait tranché la tête, et qui s'appelait Hoandoron, eut le bonheur de se convertir et de mourir à la Mission des prêtres de Saint-Sulpice, aussi chrétiennement qu'il avait vécu depuis son baptême, ainsi que l'atteste M. de Belmont, chargé lui-même de cette Mission, qui fut établie plus tard à la Montagne. Ce sauvage do't être différent du capitaine Outreouati, qui, au rapport du P. Charlevoix, était chargé de chevelures et de dépouilles, et faisait surtout parade de la soutane de M. Lemaître. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après l'avoir mis à mort, les Iroquois en eurent un sensible regret, et que leur capitaine, qui avait commis le meurtre, en fut blâmé des siens. Ils ne pouvaient s'empêcher de lui dire qu'il avait fait un beau coup en tuant celui-là même qui les nourrissait lorsqu'ils se trouvaient à Villemarie. Aussi le capitaine dont nous parlons reçut-il des siens des avanies publiques, jusque-là qu'on ne voulait plus le regarder ; ce qui fut même cause, dit-on, que, pour éviter la honte qui lui revenait d'une si noire action, il quitta sa bcurgade et n'y revint que quelque temps après.

XXIII.

Circonstance Miraculeuse touchant la mort de M. Lemaître.

Cette honte pouvait avoir aussi pour cause un phénomène très-frappant et bien propre à faire impression sur l'esprit de ce barbare. Voici comment il est rapporté par les Hospitalières de Saint-Joseph, écrivant à leurs Sœurs de France, et par la Sœur Morin, dans ses annales : “ Après
 “ que les Iroquois eurent décapité M. Lemaître, ils mirent sa tête dans
 “ un mouchoir blanc, qui apparemment ils avaient pris dans la poche du
 “ défunt ; et l'ayant emportée ainsi dans leur pays, il arriva une mer-
 “ veille qui mérite d'être écrite, pour votre édification. C'est que la face
 “ de ce serviteur de Dieu, et tous les traits de son visage demeurèrent
 “ empreints sur la toile de ce mouchoir, en sorte que ceux qui avaient eu
 “ l'avantage de le connaître pendant sa vie, le reconnaissaient parfaite-
 “ ment. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on ne voyait plus de sang
 “ au mouchoir, qui était au contraire très-blanc ; mais il paraissait dessus,
 “ comme une cire blanche très-fine, qui représentait la face du serviteur
 “ de Dieu : ce qui ne peut pas être arrivé naturellement. Quelques-uns
 “ de nos Français, prisonniers dans cette nation, le reconnurent parfaite-
 “ ment. C'est ce que nous dit plusieurs fois M. de Saint-Michel, M.
 “ Cuillerier, personnes dignes de foi, ainsi qu'un Père Jésuite qui était
 “ prisonnier en ce temps-là dans une autre nation que celle qui avait tué
 “ ce saint homme. Il nous a dit en avoir ouï parler comme à'une chose
 “ très-vraie, quoiqu'il ne l'ai pas vue lui-même ; et que les sauvages en
 “ parlaient les uns aux autres avec étonnement, comme d'un prodige qu'ils
 “ reconuissaient très-extraordinaire. Ils ajoutaient que cet homme était

“ assurément un grand démon : ce qui veut dire parmi eux un homme
 “ excellent et tout esprit. Ils conçurent même une vive crainte de cette
 “ image, dans l’appréhension où ils étaient que le défunt ne se vengeât et
 “ ne fit la guerre à leur nation. Le Père Jésuite ajouta : J’ai bien fait
 “ mon possible pour avoir ce mouchoir, mais je n’ai pu y réussir. Les
 “ Iroquois se cachaient de moi à cause que j’étais une *robe noire* comme
 “ le défunt ; c’est pourquoi, pour se défaire de cette image, ils vendirent
 “ le mouchoir aux Anglais. Le Père Jésuite s’efforça de l’acheter de ces
 “ derniers, mais sans succès : les sauvages ayant menacé les Anglais de
 “ les détruire s’ils le lui donnaient.”

XXIV.

Témoin oculaire de cette circonstance.

A ce témoignage des Hospitalières nous ajouterons une déclaration, non moins remarquable, de la Sœur Bourgeoys, écrite par elle-même :
 “ M. Le Maître, dit-elle, eut la tête coupée par les sauvages, le jour de la
 “ Décollation de saint Jean-Baptiste, proche de Montréal ; et l’on rapporta
 “ que l’on avait vu sur son mouchoir, dans lequel les sauvages avaient
 “ emporté sa tête, les traits de son visage empreints si fortement qu’on
 “ pouvait le reconnaître. Quelque temps après, comme je me disposais
 “ pour aller en France, j’eus la pensée de m’assurer de ce fait ; afin que,
 “ si l’on me demandait si cela était véritable, je susse ce que je devais
 “ en dire. Je fus donc trouver Lavigne, que l’on avait ramené du pays
 “ des Iroquois : car il avait été pris et les sauvages lui avaient même arraché un doigt. Il me dit que cela était bien véritable, qu’il en était assuré, non pour l’avoir entendu dire, mais pour l’avoir vu ; qu’il avait promis tout ce qu’il avait pu aux sauvages pour avoir ce mouchoir, les assurant que, quand il serait à Montréal, il ne manquerait pas de les satisfaire : ce que cependant ils ne voulurent pas accepter, disant que ce mouchoir était pour eux un pavillon pour aller en guerre, et qu’il les rendrait invincibles.”

XXV.

Vérité de ce témoignage.

M. Dollier de Casson a parlé aussi de ce prodige dans son histoire de Montréal. “ On raconte une chose bien extraordinaire de M. Lemaître, dit-il, c’est que le sauvage qui emportait sa tête, l’ayant enveloppée dans le mouchoir du défunt, ce linge reçut tellement l’impression de son visage, que l’image en était parfaitement gravée dessus, et que voyant le mouchoir l’on reconnaissait M. Lemaître. Lavigne, ancien habitant de ce lieu, homme des plus résolus, comme on l’a vu dans cette histoire, m’a dit avoir vu le mouchoir imprimé, comme je viens de le

“ dire, lorsque, étant prisonnier chez les Iroquois, ces malheureux retournèrent chez eux après avoir fait ce méchant coup. Il assure qu'à leur arrivée, le capitaine de ce parti ayant tiré le mouchoir de M. Lemaître, et lui Lavigne reconnaissant ce visage, cria de la sorte au capitaine; Ah! malheureux, tu as donc tué Aaouandio (c'était le nom que les Iroquois donnaient à M. Lemaître), car je vois sa face sur ce mouchoir? ”

“ Alors ces sauvages, honteux et confus, resserrèrent le mouchoir, sans que depuis ils aient voulu le donner, ni même le montrer à personne, et même au R. P. Le Moyne, qui sachant la chose, fit tout son possible pour l'avoir. On m'a rapporté, ajoute M. Dollier de Casson, bien d'autres particularités assez extraordinaires touchant M. Lemaître, dont je serais assez autorisé à parler si je voulais en dire quelque chose. Mais je laisse le tout entre les mains de Celui qui est le maître des temps, des événements et des cœurs, et qui en donne la connaissance anticipée à qui il lui plait. ”

XXVI.

Nouvelles hostilités à Villemarie.

Le Religieux dont il vient de partir, le P. Le Moyne, était allé, comme on l'a dit, au pays des Iroquois; et l'on n'était pas sans inquiétude à Québec sur le succès de sa mission. On avait craint pour lui avant son départ; les craintes allèrent toujours croissant lorsqu'on vit expirer le terme que les Iroquois avaient marqué pour revenir à Villemarie, avec les vingt-cinq Français captifs. “ Ils n'avaient demandé que quarante jours de délai, dit l'auteur de la Relation, et en voilà déjà quatre-vingts de passés sans qu'ils paraissent. ” Bien plus, le 28 septembre 1661, un mois après la mort de M. Lemaître et celle de Gabriel de Rié, des Iroquois tuèrent un soldat de la garnison de Villemarie, François Bertrand, sieur de la Frémillière, sur la mort duquel on n'a aucun détail. On lit seulement dans le registre mortuaire qu'il était natif de Thouars, en Poitou, âgé d'environ vingt-trois ans, et qu'il fut enterré le lendemain au cimetière.

XXVII.

Garacontié part pour Villemarie, on il ramène neuf prisonniers.

Cependant un capitaine Iroquois des nations supérieures, nommé Garacontié, qui aimait les Français, et en avait recueilli jusqu'à vingt dans son bourg, en les tirant des feux des Agniers, entreprit de négocier la délivrance de ces captifs, par un traité de paix entre sa nation et la colonie Française. Il avait même disposé, dans sa propre cabane, une chapelle où les captifs pouvaient se réunir pour la prière, et participer aux autres exercices de la religion. Par la médiation de Garacontié, il fut donc résolu, entre les anciens de ces nations Iroquoises, qu'on relâcherait sept prisonniers Français qui étaient à Onnontagué, et deux qui se trouvaient

à Oïsguen ; et que les autres resteraient avec le P. LeMoyné pendant l'hiver, parce qu'on jugeait leur détention encore nécessaire pour des raisons d'Etat ; qu'enfin Garaontié ramènerait lui-même les captifs à Villemarie et serait le chef de l'ambassade qu'on enverrait au Gouverneur général, composée de députés Sonnantouans et Onnontagués. Les neuf Français s'embarquèrent vers la mi-septembre, à Onnontagué, pleins de joie d'aller se réunir à leurs compatriotes ; mais à leur grand étonnement ils rencontrèrent en chemin une bande de guerriers d'Onnontagué même, qui rapportaient comme en triomphe quelques chevelures Françaises, et dont l'un était même revêtu de la soutane de M. Lemaître, qu'ils montraient avec orgueil comme un illustre trophée.

XXVIII.

Malgré les instances des siens qu'il rencontre, Garaontié poursuit sa route.

A cette vue, comme s'ils eussent été frappés d'un coup de foudre, les captifs jugèrent que toutes leurs espérances allaient s'évanouir, et, de leur côté, les ambassadeurs ne furent pas moins déconcertés à cette rencontre. On fait halte, on tient conseil sur conseil, on délibère le jour et la nuit. “ Quelle assurance, disent les députés Sonnantouans, d'aller à Villemarie “ où le sang d'une robe-noire, tout fraîchement répandu, ne nous menace “ que des fers et de la prison ? ” Les députés Onnontagués avaient bien plus à craindre encore, puisque le meurtre de M. Lemaître avait été commis par ceux de leur nation. Pour se dégager donc d'une ambassade si périlleuse, les uns et les autres feignirent d'être malade ; ce qui faisait craindre aux Français d'être ramenés aux pays des Iroquois, et replongés au moins dans une dure captivité. Toutefois Garaontié, comme chef de l'ambassade, se détermina à passer outre, bien assuré que les Français qui restaient à Onnontagué étaient une assez bonne caution pour mettre sa propre vie en assurance, attendu qu'il ramenait à Villemarie neuf Français. Cette résolution remplit de joie les captifs, comme s'ils fussent sortis d'un naufrage. Ils continuèrent donc leur route, lorsqu'une nouvelle bande d'Iroquois Onneiouts, qui allaient faire la guerre aux Français, renouvela encore leurs inquiétudes. Garaontié, embarrassé lui-même, s'efforça de les détourner de leur dessein, jugeant bien que la paix qu'il allait négocier avec les Français serait assez mal accueillie si elle était mêlée de sang par cette nouvelle guerre ; et ce ne fut qu'à force de présents qu'il parvint à les déterminer à porter leurs armes ailleurs. S'étant ainsi ouvert un passage libre, il arriva enfin à Villemarie, le 5 octobre 1661, avec les neuf Français.

XXIX.

Arrivée des prisonniers à Villemarie, accueil fait à Garaontié.

Il serait difficile d'exprimer la vive allégresse qui éclata de toute part en les revoyant ; car on les reçut comme des morts qui seraient ressus-

cités du tombeau. Dès qu'ils eurent mis pied à terre, ils se rendirent immédiatement à l'église, pour protester, au pied des autels, qu'après Dieu ils étaient redevables de leur vie à la protection de Marie, leur puissante patronne, déclarant même à haute voix les vœux qu'ils lui avaient faits dans leur captivité, pour obtenir le miracle de leur délivrance, comme de jeûner tous les samedis, de réciter chaque jour certaines prières, ou de garder la chasteté en son honneur. Enfin, après qu'on leur eût donné mille témoignages d'amitié et de félicitation mêlés de larmes de joie qui coulaient de tous les yeux, chacun des captifs se mit à raconter ses aventures (*). Il était naturel que les colons de Villemarie fissent à Garaconté l'accueil le plus amical. On l'appelait à l'envie le *père des Français* ; et, après l'avoir traité le mieux que l'on pût, chacun s'empressa, lorsqu'il partit, de lui faire quelques présents en signe de reconnaissance. Il n'y avait pas jusqu'aux enfants qui ne s'empressassent de lui témoigner celle dont il était pénétrés pour lui, autant qu'ils en étaient capables ; et Garaconté était lui-même ravi de recevoir, de ces petits innocents, des poignets de farine ou des épis de blé d'Inde qu'ils lui apportaient pour en charger son canot. A son embarquement, il fut salué par une salve générale de mousquets, et, par honneur pour lui, on tira même le canon.

XXX.

M. de Laval envoie à Rome la relation des événements de cette année.

Le 21 octobre de cette année 1661, M. de Laval informa le Saint-Siège des événements que nous venons de rapporter ; nous placerons ici sa courte relation, comme un monument contemporain, qui confirme la vérité de ces récits, et y ajoute même quelques nouveaux traits. “ L'un des missionnaires a été envoyé au milieu des Iroquois, nos ennemis, malgré l'incertitude et le péril de l'issue de son voyage, ces barbares n'ayant jamais gardé avec nous aucune fidélité. Trois députés des ennemis étaient venus pour nous rendre quatre Français qu'ils avaient faits prisonniers, en demandant que nous leur remissions réciproquement huit de leurs compagnons que nous tenions captifs ; ils nous donnaient l'espérance certaine que, si l'un des missionnaires voulait aller au pays des Iroquois, ils ne le renverraient pas seul, mais lui rendraient plus de

(*) Nous lisons dans le registre mortuaire, sous la date de ce jour, 5 octobre 1661, cette note écrite de la main de M. Souart : “ Les Iroquois, qui sont venus aujourd'hui en ambassade et ont ramené neuf Français, nous ont dit que Pierre Goguet, âgé de trente-quatre ans, qui avait été pris par les Onneiouts, le 25 février, a été tué par eux d'un coup de fusil, étant à la chasse ; et le R. P. Le Moyne, qui est en ce pays, nous a assurés par lettre de la mort de Pierre Goguet. ” Malgré tous ces témoignages, cette nouvelle fut trouvée fautive par la suite. Aussi M. Souard ajouta-t-il plus tard à cette note les paroles suivantes : “ Pierre Goguet a depuis écrit de la Nouvelle-Hollande à sa femme, et j'ai vu la lettre. ”

“ vingt captifs, et que tous reviendraient avant l’hiver. Ils ajoutaient
“ qu’il y avait en captivité chez eux des Hurons chrétiens qui deman-
“ daient un prêtre pour les instruire, et que plusieurs Iroquois désiraient
“ aussi d’être instruits. Enfin, les prisonniers Français détenus par eux
“ nous écrivaient la même chose, et assuraient pieusement que les épis
“ blanchissants attendaient la moisson. Mettant notre confiance en Dieu,
“ et espérant contre toute espérance, nous avons envoyé un prêtre dans
“ ce pays. Il a été reçu avec beaucoup d’affection par ces barbares nos
“ ennemis, et n’est pas revenu chez nous ; mais il instruit en toute liberté
“ les Hurons chrétiens, aussi bien que les Français, et même beaucoup
“ d’Iroquois des deux sexes. La parole que ces barbares nous avaient
“ donnée relativement aux captifs Français n’a pas été cependant tout à
“ fait vaine ; il est vrai qu’ils ne les ont pas renvoyés tous ; ils en ont
“ rendu la moitié, en promettant le reste pour le commencement du prin-
“ temps de l’année prochaine. Quel sera l’évènement ? Dieu le sait.
“ Nous espérons pourtant que les travaux de cet ouvrier de la vigne du
“ Seigneur procureront la gloire de Dieu au milieu des ennemis, pendant
“ tout l’hiver, et que la foi chrétienne y fera de nouveaux progrès. ”

XXXI.

Précautions prises par les Iroquois à l’égard de leurs prisonniers.

Nous avons dit que les prisonniers, à leur débarquement, s’étaient empressés d’aller à l’église pour témoigner à Marie leur reconnaissance. C’est que, d’ordinaire, au moment de leur prise par les Iroquois, les colons avaient coutume de lui faire quelque promesse, dans l’espérance d’obtenir par ce moyen leur liberté. L’un d’eux, qui n’était pas au nombre des neuf dont nous venons de parler, recouvra la sienne d’une manière bien providentielle, rapportée dans la relation de cette année. Les Iroquois, qui l’avaient destiné au feu et qui le conduisaient dans leur prays, craignant qu’il ne s’échappât de leurs mains, avaient soin de le lier durant la nuit et de mettre, de plus, ses mains et ses pieds dans les fentes de grosses pièces de bois en forme d’entraves. Ces bois, ouvert avec violence, venant à se resserrer, étaient pour lui une torture des plus horribles, augmentée encore par la rigueur du froid ; car, ayant été pris vers la fin de l’hiver, il n’avait pour lit que la neige. Enfin, de peur qu’il ne s’échappât, malgré ces entraves, l’Iroquois auquel ce prisonnier était échu avait coutume de se coucher sur les pieds de son captif, afin d’être réveillé si l’autre venait à faire le moindre mouvement. Ce tourment dura un temps considérable, les vainqueurs s’étant détournés de leur route pour se livrer à la chasse ; et, pendant le jour, le prisonnier était encore obligé de porter sur son dos leur bagage, comme s’il eût été une bête de charge, ce qui pourtant lui était plus tolérable que le repos de la nuit.

XXXII.

Un colon, après avoir été pris et repris, arrive enfin à Villemarie.

On approchait du bourg où il devait terminer sa vie, lorsqu'il résolut de faire un dernier effort pour s'échapper, et, après avoir renouvelé ses vœux et ses promesses à Marie, il fit si bien, une nuit, qu'il parvint à détourner doucement son maître de dessus ses pieds sans qu'il s'éveillât, et, s'étant heureusement dégagé de sa torture, il prit incontinent la fuite et s'enfonça dans les bois. Mais, après avoir beaucoup couru, par des broussailles et des halliers, jusqu'à perdre haleine, il reconnut, à sa grande frayeur, qu'il se retrouvait précisément à la cabane d'où il était parti. Il s'élança au plutôt d'un autre côté, se met à courir avec plus de vitesse encore ; enfin, le jour commençant à poindre, il aperçoit de nouveau la cabane. Alors il monte sur un arbre, d'où il peut apercevoir les Iroquois ; il est témoin de leur étonnement, lorsqu'ils reconnaissent sa fuite ; et il les voit allant et venant tout autour de lui, suivant ses traces assez bien marquées sur la neige, mais tellement confondues à cause des tours et des détours qu'il avait faits, que les Iroquois s'y perdaient eux-mêmes et ne savaient de quel côté le poursuivre. Le jour et la nuit suivants se passèrent dans ces frayeurs mortelles ; mais, le lendemain, tout le bois d'alentour étant dans un profond silence, il jugea qu'il pouvait descendre avec assurance, dans l'espoir que sa fuite serait plus heureuse le jour qu'elle ne l'avait été la nuit. Il prend donc le chemin opposé à celui qu'avaient tenu les Iroquois à leur départ, et se met à marcher à grands pas ; toutefois, sans y penser, il va se jeter dans une autre bande d'ennemis, qui à l'instant ne manquent pas de le garrotter fortement comme un captif repris. Se voyant alors replongé dans son premier malheur, il s'adresse de nouveau à sa Protectrice, parvient une seconde fois à se remettre en liberté et se dirige du côté de Villemarie. Chemin faisant, il rencontre fort à propos un pied ou plutôt un os d'original, qu'il suce et qu'il ronge quelque temps : mais, quoiqu'il n'ait plus bientôt pour toute nourriture que les bourgeons des arbres, il est toujours plein d'espérance que Celle qui l'avait fait échapper de tant de périls le conduira enfin au port du salut. Après s'être ainsi sauvé deux fois, il gravissait une petite colline, lorsque la même bande d'Iroquois, des mains desquels il s'était échappé d'abord, montait de l'autre côté, revenant de Villemarie, où elle avait fait de nouveaux captifs. De sorte que, arrivé au sommet de cette petite montagne, il se rencontre avec eux et se voit repris par ses premiers bourreaux. Ils ne laissèrent pas de le garrotter de nouveau, quoiqu'il fût exténué de fatigue et qu'il ressemblât plutôt à un squelette qu'à un homme vivant. Enfin, pour se délivrer une seconde fois de leurs mains, il feignit d'être malade et de tomber en convulsions ; ce qui ayant déterminé ses maîtres à relâcher un peu ses liens, il s'échappa pour la troisième

fois ; et, par une suite de circonstances merveilleuses qu'il ne pouvait lui-même assez admirer, il arriva heureusement à Villemarie, où il s'acquitta de ses vœux envers sa libératrice, en témoignant publiquement les sentiments de fuste reconnaissance dont il était pénétré.

XXXIII.

Malgré la reddition des prisonniers, on doute des sentiments des Iroquois pour la paix.

Malgré la reddition des neufs prisonniers ramenés dans ce poste, les colons n'avaient pas pour cela plus de sécurité, et se trouvaient toujours exposés aux hostilités des Iroquois. “ Ceux qui tuent, écrivait la Mère Marie de l'Incarnation, sont les Agniers, et ceux qui demandent la paix sont les Onnontagués et ceux d'Oïsguen. . . S'il y a de la sincérité dans la recherche que les Iroquois font de la paix, on la conclura avec eux et avec trois autres nations qui leur sont alliées, parmi lesquelles il y a plus de quatre cents captifs. Cependant l'expérience que l'on a des trahisons de ces peuples, nous a fait craindre qu'ils ne se joignissent aux Agniers pour venir détruire nos habitations, lorsque nous nous reposerions dans l'attente de la paix ; ce qui a fait que l'on s'est toujours tenu sur ses gardes, comme si l'on eût été dans une pleine guerre. Et, en effet, nous avons appris que les Agniers ont fait des présents à celui qui conduisait le P. Lemoyne, afin de le tuer en chemin : ce qui pourtant n'a pas eu lieu. Si l'on avait la paix avec ces cinq nations, qui ont plus de seize cents hommes de guerre sur pied, l'on pourrait humilier les Agniers, qui n'en ont pas plus de quatre cents. C'est ce que l'on a dessein de faire l'an prochain, si le Roi envoie le régiment qu'il a fait espérer.” Mais ce secours était encore éloigné, et les plus sages ne comptaient, pour la conservation du pays, que sur l'assistance divine. “ Quoique l'intention des Iroquois, disait encore la Mère Marie de l'Incarnation, soit de nous chasser ou de nous détruire, je crois que celle de Dieu est de nous conserver, de nous retenir ici et de faire triompher cette nouvelle Eglise.” Pour obtenir cette grâce, la même Religieuse composa, à son propre usage, une prière au Sacré-Cœur de Jésus, l'un des monuments les plus anciens de cette dévotion, que communément l'on croit n'avoir pris naissance en France qu'au dix-huitième siècle.

(A continuer.)

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

XXX.

LE RETOUR.—HUIT JOURS DE GRACE.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis les incidents que nous avons racontés dans le chapitre précédent, lorsqu'une nouvelle tomba, comme un coup de tonnerre, sur le maître du château de Moidrey.

Emma Keradeuc était revenue !

Tout le village de Saint-Servan était dans la joie ; depuis le moment où le bateau du vieux Mathieu, qui l'avait ramené, avait abordé au rivage, l'ouvrage avait été suspendu. La population entière, qui la considérait comme sa fille adoptive, y compris les enfants, l'accompagna jusqu'aux portes du vieux manoir ; et quand ils la virent en sûreté auprès de celle qui lui servait de mère, ils accablèrent Mathieu de questions.

Mais ce que raconta le vieux pêcheur tenait plutôt de la fable que de la réalité. Georges France lui avait fait ses recommandations ; car on comprend qu'il n'était guère désireux de mettre le monde au courant de toutes ses aventures.

Madame de Moidrey, qui était encore trop faible pour quitter sa chambre, reçut Emma avec la plus vive effusion de tendresse ; et celle-ci, tout en pleurant entre ses bras, lui dit tout ce qu'elle devait d'affection et de reconnaissance à celui qui l'avait sauvée, à Georges France.

La bonne dame écouta, avec des émotions mêlées d'indignation et d'admiration, le récit qu'elle lui fit de sa captivité et des persécutions qu'elle avait endurées, d'indignation pour la cruauté dont elle avait été l'objet, et d'admiration pour le courage dont elle avait fait preuve.

—Il faut que je voie ce jeune homme ! dit madame de Moidrey, lorsqu'Emma lui eût raconté tout ce dont elle était redevable à Georges France. Dans quelques jours je serai, j'espère, assez bien pour descendre, et je joindrai mes remerciements aux tiens. J'avais un fils autrefois, qui, s'il vivait, ressemblerait beaucoup au portrait que tu fais de ce M. France. Ah ! ajouta-t-elle, avec un soupir, si ce fils vivait, c'est alors, Emma, que tu serais vraiment ma fille, quoique, cependant, il me serait impossible de t'aimer d'avantage.

En parlant ainsi, elle attira Emma à elle, et imprima un tendre baiser sur son front.

En même temps, la jeune fille sentit des larmes tomber sur ses joues.

—Mère ! chère mère ! s'écria-t-elle, car madame de Moidrey ne voulait pas qu'elle l'appelât autrement. . . . tu pleures !

—Le bonheur de t'avoir retrouvée a inondé mon cœur de joie. Mais pardonne-moi : car, vois-tu, quoique de longues années se soient écoulées depuis cette affreuse nuit où mon enfant me fut volé, je ne puis penser aux espérances que nous mettions en lui, car son père vivait alors. . . . sans verser des larmes.

Avec ce tact que les femmes possèdent si généralement, Emma, par degrés insensibles, changea de sujet de conversation, mais elle ne fut pas aussi heureuse qu'elle le désirait.

Elle parla de Varina Delagrave.

Aussitôt les manières de madame de Moidrey, ordinairement si douces et si gentilles, devinrent graves, presque sévères.

—Ne me parlez pas d'elle, mon enfant, dit-elle. Le nom qu'elle porte est de tous les noms celui qui m'est le plus pénible à entendre. Son père était l'ennemi de mon mari, et le mien.

—Le vôtre, ma mère !

—Oui, le mien ; et il le sera toujours, ainsi qu'à tous ceux à qui je prends intérêt. Son père, quoique j'aie des raisons de croire qu'il valait mieux que son fils, a poussé la méchanceté jusqu'au crime. Mais tout cela est passé, et il m'en coûte d'en parler. Qu'il me suffise de dire que, dans tous les malheurs qui ont rendu ma vie si amère, je retrouve la funeste influence de ces Delagrave.

Elle donna en jouant un petit coup sur la joue d'Emma, et dit en prenant un ton plus gai :

—Allons, parlons plutôt de M. Georges France : c'est un souvenir qui sera plus agréable pour nous deux. . . .

Emma rougit, et s'asseyant aux pieds de madame de Moidrey, elle recommença le récit de sa captivité et de sa délivrance.

Quelques mots nous suffirent pour dire comment elle avait été secourue. Georges France avait été sauvé de la mort au moment où, ballotté par les vagues, il semblait à jamais perdu.

Poussée par l'ouragan vers la côte d'Angleterre, la barque du vieux Mathieu avait, par un de ces miracles de la Providence qu'on ne trouve pas seulement que dans les romans, avait dérivé dans la direction de la tour du phare.

Les marins à bord, avaient aperçu quelque chose, une épave, sans doute, flottant sur l'eau, un canot fut aussitôt détaché ; à l'inexprimable étonnement du vieux Mathieu et de son équipage, ils reconnurent dans l'être inanimé qu'ils recueillirent, ce même jeune homme qui avait passé quelques jours à Saint-Servan, et qui, durant ce peu de temps, avait su se concilier l'estime et l'affection de tous les gens du village.

Pendant plusieurs heures, il demeura entre la vie et la mort, et quand enfin sa force et sa jeunesse eurent triomphé, il s'écoula encore bien du temps, avant qu'il pût raconter comment on avait voulu l'assassiner, et comment leur amie à tous, Emma Keradeuc, était retenue enfermée dans la tour du phare, qu'il leur désigna.

Sans hésitation, le vieux Mathieu tourna la tête de sa barque dans la direction de la côte anglaise ; et, après avoir longtemps lutté contre le vent, les pêcheurs, le lendemain du jour où ils avaient sauvé Georges France, arrivèrent en vue de la fameuse tour.

Connaissant le nombre et le scrupule des misérables que, grâce à son or, Mortagne avait rassemblés autour de lui, Georges avait décidé qu'on attendrait la nuit pour tenter de sauver Emma.

Ils se cachèrent en conséquence derrière la bande de rochers, et ne bougèrent que lorsque l'obscurité fut complète.

Alors un canot se dirigea doucement vers le rivage, et s'arrêta droit sous la fenêtre de Emma, dont la lumière leur servait de guide.

Georges, malgré sa faiblesse, non-seulement dirigeait l'expédition, mais il était résolu à tout hasard, à escalader encore une fois la chambre d'Emma, et à la sauver ou à périr.

Le canot se tenait immobile. Georges et le vieux Mathieu s'entretenaient à voix basse, en cherchant à pénétrer du regard à travers l'obscurité, quand, tout à coup, un cri déchirant retentit au-dessus de leurs têtes ; et, avant qu'ils fussent revenus de leur surprise un objet blanc traversa l'espace et plongea dans l'eau, à une distance de deux coups de rame de l'endroit où ils étaient.

C'était Emma Keradeuc.

La suite, le lecteur la connaît.

Nous allons maintenant reprendre le fil de notre histoire.

Après avoir vu Emma en sûreté dans la demeure de celle qui l'avait adoptée pour son enfant, et après lui avoir dit adieu, en promettant de revenir bientôt, Georges France se disposa à retourner à Saint-Servan.

Il n'avait pas encore quitté le manoir, et était debout au bas du grand escalier de chêne, attendant qu'on lui remit son par-dessus, dont il s'était débarrassé en entrant, quand une porte, une de celles qui donnaient dans les cuisines, s'ouvrit, et une femme apparut.

Elle s'arrêta un moment en voyant un étranger, salua, et allait traverser le vestibule, quand en passant près de Georges, elle leva les yeux sur lui. Elle tressaillit, réprima avec difficulté un cri prêt à lui échapper, et s'arrêta brusquement avec un air si effrayé que Georges ne pût s'empêcher de remarquer son émotion.

C'était une femme déjà avancée en âge, et sa position était évidemment celle d'une domestique supérieure.

Son visage était remarquable par sa blancheur, par sa teinte pâle et décolorée, qui s'étendait jusque sur ses lèvres ; ses cheveux étaient également argentés.

Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire chez elle, c'étaient des yeux d'une grandeur effrayante, et dont les pupilles, alors même que sa figure était au repos, étaient étrangement dilatés. Ils avaient une telle intensité de regard que ceux qui la voyaient pour la première fois se détournaient instinctivement pour chercher la cause de l'horreur qu'elle semblait éprouver.

Tel fut du moins le premier effet que cette femme produisit sur Georges France.

Il tressaillit et tourna la tête ; mais surmontant aussitôt une émotion dont il se sentait presque honteux, il sourit avec bonté, et lui adressant la parole :

—Je vous ai effrayée, dit-il ; mais j'espère que vous ne trouverez en moi rien d'assez alarmant pour que cette première impression ne se dissipe pas vite ?

Georges avait fait un pas ou deux vers elle, mais elle recula, les yeux toujours fixés sur son visage.

“ La même voix ! murmura-t-elle, en paraissant se parler à elle-même. Le même sourire ! Mais la figure est plus jeune, beaucoup plus jeune, et point encore altérée par le chagrin et les soucis.”

—Ma bonne femme ! dit Georges.

—Oui, reprit-elle, la voix est la même, mais les yeux sont plus brillants, et les cheveux sont plus bruns !

Et mue par une impulsion soudaine, elle lui demanda, mais d'un accent que quelque crainte mystérieuse faisait trembler, elle lui demanda son nom.

Georges le lui dit.

Alors elle respira longuement, et secoua la tête.

Quand elle parla de nouveau, elle était plus calme et sa voix était plus ferme.

—Pardonnez-moi, Monsieur, dit-elle, mais en vous apercevant j'ai cru voir le portrait de quelqu'un qui, lorsqu'il vivait, était très-bon pour moi, mais dont j'ai payé la bonté par . . .

Elle s'arrêta brusquement, et levant sa main maigre et blanche, elle la pressa contre son front.

—Vous êtes malade, ma pauvre femme, dit Georges avec bonté.

A ce moment, le domestique arriva apportant à Georges France son par-dessus et sa canne.

—Malade, non, répliqua la femme, avec un sourire triste ; je rêvais, voilà tout. Je vous prie de m'excuser ; je crois qu'il y a des fois que je n'ai pas bien la tête à moi.

Elle salua, traversa rapidement le vestibule, ouvrit une porte et disparut.

—Des fois ! dit le domestique, qui avait entendu sa dernière remarque et observé l'air étonné de Georges ; voilà près de vingt ans qu'elle n'a plus la tête à elle ; mais c'est une vieille domestique de la famille, monsieur, une très-vieille domestique.

—Pauvre femme ! dit Georges.

Puis, tandis que le domestique l'aidait à mettre son paletot, il demanda plutôt pour dire quelque chose que par intérêt dans la question :

—Quel est son nom ?

—Bernier, madame Bernier, répliqua le valet.

Et baissant la voix il ajouta :

—C'est une bien triste histoire, monsieur, que celle à laquelle elle a été mêlée ; mais il est défendu d'en parler ici.

—En ce cas, sois fidèle aux ordres qu'on t'a donnés, mon ami, et n'en parle pas.

En achevant ces mots, Georges mit une pièce d'argent dans la main du valet, et le cœur léger, parce qu'il aimait et se savait aimé, il sortit du manoir, et se dirigea par la route de Saint-Servan.

Bien différente était la situation d'esprit où se trouvait Henri Delagrave, le sombre propriétaire du château de Moidrey.

Il était assis dans son cabinet, réfléchissant au passé, au présent qui apparaissait menaçant, et à l'avenir plus effrayant encore, lorsque la porte s'ouvrit avec violence. L'ancien homme d'affaires, Mouton dont tous les cheveux avaient blanchi, se présenta devant lui.

L'avocat, vu sous son plus favorable aspect, n'avait jamais eu une figure engageante ; mais aujourd'hui qu'elle était traversée de milliers de lignes qui lui donnaient un faux air de vieille pomme de reinette, c'était la face la plus laide, la plus rusée, la plus vicieuse qu'on pût rencontrer sur une paire d'épaules humaines.

Il entra, comme nous avons dit, sans se faire annoncer, et, refermant la porte derrière lui, aussi violemment qu'il l'avait ouverte, il s'avança droit vers la table.

Delagrave, étonné de cette façon de s'introduire chez lui, bondit sur ses pieds, et le regarda avec une expression de colère.

—N'ai-je donc pas de domestiques, pour que vous ne vous fassiez pas annoncer ? s'écria-t-il. Vous ne vous gênez guère, monsieur Mouton.

Des domestiques ! oh, si, vous en avez, et en quantité ! répliqua l'avocat, en ricanant, et en même temps fixant ses yeux gris sur Delagrave. J'en ai rencontré une demi-douzaine qui flânaient dans l'antichambre et dans les corridors. Vous menez un train princier à Moidrey : l'argent n'est pas une affaire pour les gens riches ; non, non ! on le jette à pleines mains ; on le prodigue ici, là, et partout ! voilà ce qui s'appelle être grand, être superbe, aristocrate, voilà ce qui . . .

—Monsieur Mouton ! cria Delagrave, en frappant un coup de poing sur la table, je vous ordonne

—Ne m'effrayez pas, ne cherchez pas à me faire peur ! répliqua l'avocat avec une rage qui aurait été ridicule, si elle n'avait pas été si terrible dans sa vivacité. Ne cherchez pas à me faire peur ! répéta-t-il ; cela ne réussirait pas avec moi, vous le savez bien ! je me demande ce que le vieil Isaac Delagrave, mon ancien ami, le prêteur sur gages, penserait de son fils devenu si grand seigneur, de sa belle-fille qui se donne des airs de reine, et de sa fille, la princesse, de tout le bagage en un mot !

Qu'osez-vous dire ? s'écria Delagrave, tout à la fois surpris et irrité au suprême degré.

Mais la voix aiguë de l'avocat domina la sienne, tant il y avait chez lui de fiel et de dépit.

—J'ai dit ce bagage, cria-t-il, et je répète le mot, je le répèterai tant que vous voudrez. Une jolie famille que la vôtre, comme si je ne pouvais pas faire de vous tous, demain, oui, pas plus tard que demain, un tas de mendiants ! vous entendez Henri Delagrave ? des mendiants, des mendiants ! Je n'aurais qu'un mot à dire pour cela !

—Il est fou ou il est ivre ! murmura Delagrave en le regardant gesticuler comme un possédé.

Mouton saisit ces deux mots.

—Fou ! s'écria-t-il, en riant ; fou, moi ! ce n'est pas dans ma famille que sont les fous.

—Serait-ce donc dans la mienne ? demanda Delagrave, d'un ton dédaigneux.

L'avocat tira un billet tout froissé de sa poche, et le jeta sur la table.

—Lisez cela, dit-il, si votre fille avait la tête saine, elle n'aurait pas écrit un billet doux comme celui-ci au fils d'Ephraïm Mouton, votre maître ! vous entendez, monsieur Henri Delagrave ? votre maître et le sien !

Il n'est pas douteux que Delagrave n'entendit pas les vociférations de l'avocat ; mais son étonnement était si grand qu'il le paralysa, et ce fut à cette circonstance qu'il dut de ne pas l'écraser d'un coup de poing.

Mais il parvint à se modérer par un puissant effort, et ce fut avec calme que déployant le billet, il dit :

—J'ignorais que Varina eût écrit à votre fils.

—Lisez, lisez ! cria l'avocat en frappant avec force ses mains sèches l'une contre l'autre. Lisez !

Le billet était l'écriture de Varina, et Delagrave lut ce qui suit, tout haut, comme le voulut Ephraïm Mouton :

“ A monsieur Joseph Mouton.—Monsieur, j'ignore sur quel droit vous basez votre insolence, en osant vous adresser à moi, comme vous l'avez fait, ou plutôt, comme un pareil droit ne saurait exister, je cherche vainement à me rappeler quel acte inconsidéré de ma part a pu vous autoriser à avoir une telle présomption. Le cadeau que vous avez eu l'impertinence de m'envoyer.....

—Impertinence ! s'écria l'avocat, en interrompant Delagrave, un collier de diamants, en vrai diamants, faites attention ! J'ai dit à mon fils qu'il était un fou, comme si du faux n'aurait pas produit le même effet. Mais pourquoi vous arrêtez-vous ? continuez ! il y a mieux que cela encore... Ah ! ah ! beaucoup mieux.

Delagrave reprit sa lecture.

“ Le cadeau que vous avez eu l'impertinence de m'envoyer, je vous le retourne et si vous avez désormais l'audace de m'adresser encore des mots, si j'ose profaner ce mot, d'amour, je me chargerai d'aller moi-même vous porter ma réponse ; car, quoique je ne sois qu'une femme, je saurai bien vous châtier comme vous le méritez.

Telle était la lettre que Varina Delagrave, car nous continuerons à lui donner ce nom, avait écrite au fils de M. Mouton.

La main de Delagrave trembla en replaçant le papier sur la table, où l'avocat s'empressa de le reprendre.

—Et ne saviez rien de cela ? cria-t-il en l'élevant en l'air.

Je vous dis, une fois pour toutes, que j'ignorais qu'il y eût aucune correspondance échangée entre Varina et votre fils. J'ajouterai même que je regrette infiniment la folie qu'elle a faite. Mais vous ne devez pas oublier que Varina n'est pas habituée à voir contrôler sa volonté, et que son sang méridional se révolte contre des obligations auxquelles nous savons nous plier... nous autres ; que dois-je faire ? Indiquez-moi un chemin possible, et je le suivrai. Mais Varina est sa maîtresse ; je puis bien tâcher de guider ses inclinations, et je le ferai ; mais je ne puis lui imposer ma volonté ; je le voudrais que je ne pourrais pas.

—Pourquoi cela ? vous n'êtes pas homme à vous laisser arrêter par des bagatelles.

—Voudriez-vous donc que je la traîne à l'autel ? s'écria Delagrave, qui sentait la patience lui échapper. Enfin, je ne puis faire que ma fille aime votre fils !

—Mais vous pouvez faire qu'elle l'épouse, répliqua Mouton, avec un rire diabolique.

Mais supposons, dit Delagrave, que Varina continue à répondre, non ?—c'est une fille étrange, et qui a une volonté de diamant.

—Demandez-lui, répliqua Mouton, lequel ira le mieux à son orgueil,—car Lucifer n'en avait pas plus qu'elle,—demandez-lui, dis-je, ce qu'elle préférera,—ou de devenir la femme de l'homme le plus riche de ce pays, ou de voir une certaine demoiselle prendre sa place comme héritière de Moidrey,—tandis que son père, Henri Delagrave ira, aux galères comme fauss... .

L'avocat tressaillit, et ses joues parcheminées pâlirent un moment :

Delagrave lui avait saisi le bras, et le lui tordait.

—Prenez garde ! lui souffla-t-il à l'oreille ; prenez garde de me réduire

au désespoir ! S'il est en mon pouvoir de décider Varina à devenir la femme de votre fils—elle sera la femme de votre fils ! Je n'épargnerai rien pour cela—quelle garantie exigez-vous de ma sincérité.

—Je suis suffisamment garanti par le danger de votre situation.

—Soit ! Mais si j'échoue—répondez-moi,—et répondez-moi franchement, maître Mouton—quels sont vos projets ?

—Vous me demandez ma résolution,—vous allez la connaître ;—et je vous jure qu'elle sera immuable comme le destin ! Je vous donne une semaine pour vous retourner comme vous pourrez, et faire ployer votre fille sous *ma* volonté. Si au bout de ce temps elle refuse de signer le contrat, je remettrai le testament de votre père dans les mains de la fille de votre frère,—d'Emma Delagrave,—et un coup de vent emportera votre maison de cartes.

—Une semaine, dites-vous ?

Mouton fit un signe affirmatif.

—Juste d'aujourd'hui en sept, dit-il. Vous brûlerez vous-même le testament,—ou Moidrey changera de propriétaires. Pendant sept jours, je ferai le mort, et vous aurez tout le temps d'agir. Jusque là, donc, je vous dis adieu !

Il sortit, attira vivement la porte derrière lui, comme s'il eut craint un mouvement de la part de Delagrave ; mais celui-ci ne fit aucune tentative pour le retenir. Il resta, plusieurs minutes immobile comme une statue, les mains jointes, et les yeux fixés sur l'endroit que venait de quitter l'avocat.

Puis soudainement, secouant sa léthargie, il bondit sur ses pieds, en repoussant la chaise avec une telle violence qu'elle roula sur le plancher.

—Misérable ! cria-t-il, en étendant son poing fermé dans la direction de la porte—mon cou n'est pas encore sous ton pied,—et tu ne m'as pas encore arraché ces propriétés de Moidrey.—Ce n'est pas mon destin que tu viens de sceller, mais *le tien* !

Il traversa l'appartement, et, saisissant un cordon de sonnette, il le tira violemment ;—puis, il alla se jeter de nouveau dans son fauteuil.

—Allons, dit-il, le moment d'agir est venu,—et, si je ne me trompe, l'homme aussi doit être arrivé.

Il se retourna vivement en entendant un pas lourd.

—Oui, ajouta-t-il, il est déjà ici.

Comme il parlait, une portion de la bibliothèque tourna sur des gonds invisibles, et livra passage à un homme, qui, d'un pas ferme et assuré, s'avança au milieu de l'appartement.

C'était le messenger de Rodolphe Mortagne, Matteo, l'Italien.

LE PRIX DU SANG.—LA FEMME AUX DEUX MARI.

Matteo Cordiani était arrivé de la veille à Moidrey, avec des lettres de son maître pour Henri Delagrave.

Il n'y avait, à l'exception du faux testament, que peu de secrets entre Delagrave et Mortagne. Ces deux hommes se connaissaient à fond l'un et l'autre, et s'ils portaient un masque en publique, ils se hâtaient de s'en débarrasser dès qu'ils se trouvaient entre eux.

Mortagne, dans ses lettres, racontait avec des expressions de rage, tous les événements que le lecteur connaît déjà. Mais il n'était pas homme à se tenir pour battu, quelque grand qu'eût été son échec. Il avait juré de ne s'arrêter que lorsque ses odieux projets auraient été réalisés ; et c'est dans ce but qu'il avait envoyé Matteo pour observer le terrain et préparer une nouvelle tentative.

Passant ensuite à Matteo, il le peignait à son ami comme un homme dont il pouvait user en toute confiance, qui servait fidèlement son maître, tant qu'on le payait bien,—mais qui, le terme de son engagement une fois expiré, n'hésitait pas,—pour une somme quelconque, à lui plonger dans le cœur l'arme dont il s'était précédemment servi pour le défendre.

C'était, il faut l'avouer, un terrible instrument dans des mains comme celles de Henri Delagrave.

La conférence entre eux, dans le cabinet, fut longue et animée.

Ce fut avec beaucoup de prudence, et par degrés, que Delagrave, aborda la question qu'il avait tant à cœur.

Enfin il exposa à Matteo qu'Ephraïm Mouton, dont il indiqua la demeure, située à une certaine distance de Moidrey, était possesseur d'un document,—sans bien entendu en expliquer la nature—qui donnait à l'avocat un pouvoir sur lui Henri Delagrave,—un pouvoir dont il pouvait cruellement abuser.

—Pour avoir ce document, ajouta Delagrave, je suis prêt à payer n'importe quel prix.

—Encore ? demanda Matteo.

Delagrave mentionna une somme—qui devait être bien considérable,—car l'Italien, malgré son empire sur lui-même, ouvrit des yeux d'étonnement.

—Corpo di Bacco ! murmura-t-il ; mais ce document doit avoir beaucoup de prix !

—Beaucoup de prix ! Et pour moi plus que pour personne ! répliqua Delagrave. Il en a tellement que si on me l'apporte d'ici trois jours, je doublerai la somme.

Les yeux de l'Italien brillèrent d'envie.

Il se leva de son siège.

—Vous l'aurez, dit-il, coûte que coûte.

Delagrave le regarda fixement ;—leurs yeux se rencontrèrent, et ils échangèrent un regard sinistre et plein d'une terrible signification pour Ephraïm Mouton. Il était clair que ces deux hommes se comprenaient.

—*Coûte que Coûte!* répliqua Delagrave, lentement. Il faut que j'aie ce document, à tout prix.

—Il suffit ! soyons explicites :—la nature, quelle en est-elle ? dit Matteo.

—Un testament—le testament d'Isaac Delagrave, mon père.

—Où le trouverai-je ?

—Ce sera à vous de le découvrir. Il est quelque part dans la maison de l'avocat,—car Mouton est vieux—très-vieux, et plein d'excentricités ;—et bien certainement il ne s'en séparera pas, ne fût-ce que pour avoir le plaisir d'en repaître ses regards.

—Je le dénicherai, dit l'Italien, après une pause, et jusqu'à ce que je l'aie trouvé, cet homme aura deux ombres, la sienne et la mienne.

La conversation entre ces deux misérables devint encore plus positive et plus confidentielle, et quand ils se séparèrent, une confiance réciproque les unissait.

Lorsque Matteo Cordiani quitta Delagrave, ce fut par une petite porte qui conduisait dans les jardins réservés du château, car il avait été convenu entre eux que, dans leur intérêt commun, il importait que les visites de l'Italien fussent les plus rares et le plus secrètes possible.

Matteo se dirigeait par les allées les plus retirées, de manière à longer une partie des bâtiments, et à atteindre une porte dérobée, dont Delagrave lui avait donné la clef, quand le son d'une mélodie douce, et qui lui était bien connue, frappa son oreille.

Il tressaillit, et regarda autour de lui avec égarément, comme s'il eût douté de ses sens.

Le chant, qui était lent et plaintif, continua.

La figure de Matteo était presque livide, et, tandis qu'il s'appuyait contre le tronc d'un arbre qui se trouvait à sa portée, cet homme au corps si robuste tremblait de tous ses membres, comme un enfant effrayé.

Il resta ainsi, les lèvres ouvertes, la tête avidement penchée en avant. Toute son âme semblait écouter.

Le chant cessa.

Il respira longuement, comme s'il se fût senti soulagé, et puis, levant la main, il essuya la transpiration qui baignait son front.

—Cette chanson ! dit-il ; cette chanson !—c'est celle que j'ai composée il y a de longues années, lorsque—lorsque . . .

Il leva les deux mains, et les pressa violemment contre ses tempes, comme s'il eût voulu broyer les pensées qui traversaient son cerveau.

—Suis-je fou ?—oui, je dois être fou, ou je rêve ! Cette chanson, il n'y a qu'une personne à qui je l'ai apprise, c'est à celle qui . . .

Il tressaillit, car le chant recommença.

—Dieu du ciel ! murmura-t-il,—cette voix ! . . je ne me trompe pas !

Alors, tombant à genoux, il se glissa silencieusement, comme un serpent, dans la direction d'où venait la voix.

Il entr'ouvrit avec précaution les branches des arbustes, et regarda.

Le fourré où il était caché n'était qu'à quelques pas d'un balcon en pierre, sur lequel donnait une chambre, dont on apercevait le riche ameublement par la porte ouverte.

Sur ce balcon était assise une femme.

Son bras était appuyé sur la balustrade, et sa joue reposait sur sa main.

Sa chevelure, longue et brune, dans laquelle brillaient quelques bijoux, était partiellement détachée, et tombait en anneaux sur ses épaules.

Une guitare était posée à côté d'elle ; mais elle ne touchait pas à l'instrument.

Elle chantait plutôt, comme accompagnement de ses tristes pensées, que par plaisir.

Son attitude était celle d'une personne vivement préoccupée, et sa joue était humide de larmes.

La figure de Matteo, tandis qu'il la regardait, était celle d'un démon.

—C'est elle ! murmura-t-il, en grinçant des dents ; oui c'est elle !

Il approcha plus près encore, sans quitter les yeux de sur elle.

—Qui aurait jamais cru que c'est là que je la retrouverais ! se dit-il. Elle n'est pas changée ! C'est toujours la même beauté fière, et, sans doute, le même cœur froid et cruel ! Je ne vivais que pour ce moment ;—l'heure que j'ai tant désirée est enfin venue !

Tout en parlant, il avait tiré de dessous sa veste un poignard, dont la lame mince et effilée brilla aux rayons du soleil. Puis aussitôt, il se coucha au milieu du gazon et des fleurs, comme une bête fauve, qui guette l'instant de s'élancer sur sa proie. Mais tout à coup, une voix claire et sèche appela de l'intérieur de l'appartement :

—Maman ! ma mère !

Le chant cessa ;—la mère se leva vivement, se tourna vers sa fille, qui, dans toute la magnificence de sa beauté, apparut à la fenêtre.

Il y eut un moment de conversation à voix basse, et puis toutes les deux rentrèrent dans l'appartement.

L'Italien replaça son poignard dans sa gaine, et s'éloigna avec la même précaution, jusqu'à ce qu'il fût hors de portée d'être vu ou entendu.

Alors, avec un éclat de joie presque sauvage, il bondit sur ses pieds.

—Madame Delagrave ! s'écria-t-il ; elle a su bien placer ses actions. Mais pour faire ce marché, il lui fallait le consentement d'un autre, de Matteo Cordiani !

Il rit à haute voix, et se frotta les mains.

—Cette vengeance, continua-t-il vaut mieux que celle que j'espérais.

Vous avez bâti un palais sur ma tombe, et vous vous êtes réjoui avec la certitude que la mer garderait ses secrets, et que les morts ne reviennent pas. En cela, du moins, le proverbe a menti.

Il se tourna pour chercher la porte par où il devait sortir.

— Cette clef m'a été remise par Henri Delagrave ; elle me permettra d'entrer, à toute heure, et sans être vu, dans ces jardins particuliers.

XXXIII.

MATTEO DANS L'ANTRE DU LION.

Après avoir quitté les jardins particuliers de Moidrey, Matteo s'occupa à recueillir tous les renseignements qu'il crut nécessaires pour l'exécution de ses projets.

Dans un jour, l'Italien avait fait deux grandes découvertes :

D'abord, qu'Henri Delagrave était au pouvoir d'Ephraïm Mouton, par la raison qu'un important document était dans la possession de ce dernier ;—secondement, que la femme qui lui avait causé tant de misère,— qui, d'un mot, l'avait envoyé aux galères, comme assassin, vivait encore ; qu'elle vivait dans le luxe et la splendeur, et qu'elle était mariée à ce même Delagrave, aux affaires duquel il était maintenant si vivement intéressé.

Il ne fut pas long à prendre une résolution.

Cette résolution consistait à se rendre maître de cet important document, et d'exercer ainsi un double pouvoir sur Delagrave. Puis, de faire connaître son existence à la comtesse, qui, dès lors, deviendrait, entre ses mains, un instrument soumis et obéissant.

C'était le soir du sixième jour après l'entrevue de l'avocat avec Henri Delagrave, que Matteo Cordiani se présenta chez M. Mouton.

M. Ephraïm Mouton, lui dit le portier est allé à Rennes, pour des affaires particulières, et il ne reviendra que tard dans la soirée.

— Je le sais bien, répliqua Matteo, mais c'est le fils que je désire voir... ou plutôt, c'est M. Mouton, fils, qui désire me voir.

— Quel nom dois-je annoncer ? demanda le portier.

Matteo tira de son carnet un carte glacée, sur laquelle étaient imprimés en lettres d'or, ces mots, surmontés d'une couronne :... *Comte Andrea Pescara*.

Le portier sonna une cloche, et Matteo gravit les marches blanches qui conduisaient au principal corps de logis.

Un domestique, en livrée grise, prit la carte, et s'inclina respectueusement.

— Monsieur... vous attend, monsieur, dit-il : si vous voulez prendre la peine d'entrer dans la bibliothèque, je vais l'informer de votre arrivée.

Cette bibliothèque était certainement... comment dirons-nous

plus juridique que littéraire. D'énormes rayons de livres de droits, de grandes boîtes contenant des monceaux de paperasses, et quelques cartes sur les murailles, avec des meubles d'un style sévère, des chaises en cuir et ornées de gros clous, complétaient l'ensemble.

Telle était la pièce dans laquelle le faux comte fut introduit, et il ne se trouva pas plus tôt seul, qu'il se mit à en faire un examen rapide mais complet.

—Un soir seulement pour agir, murmura-t-il ; voilà ce qui me reste.

Le vieux renard était trop rusé pour garder sur lui un pareil document. Demain est le jour où il a promis de produire le testament, et il est allé le chercher à Rennes, où il l'avait déposé en sûreté. Diavolo ! dit-il en serrant les dents ; je lui aurais bien fait son affaire sur la grande route... mais le coquin s'est fait accompagner du notaire de Rennes et de son clerc, et ils sont tous les trois bien armés. Bon ! bon ! tout n'est pas encore perdu ; je connais ses habitudes, et il est trop vieux pour ne pas leur être fidèle. Oui... et l'Italien se frotta les mains,.... le testament d'Isaac Delagrave sera en ma possession cette nuit !

Il s'était approché de la fenêtre, et, poussant de côté les larges rideaux qui la cachaient, il examina attentivement l'espagnolette.

—Très-facile à ouvrir du dehors, dit-il,.... si... ah !... j'ai une idée !

Une petite table était dans l'embrasure.

Il la heurta,.... comme par accident, juste au moment où le domestique rentrait :

La table alla frapper la fenêtre, et brisa un carreau.

Le comte Andrea Pescara fut au désespoir.

—Son pied s'était pris dans quelque chose, dit-il. " Ah ! c'était cela,.... et ; se baissant, il releva un livre qui se trouvait très à propos sur le tapis.

Le domestique pria le comte de ne pas se tourmenter de si peu de chose. Il était trop tard pour faire remettre le carreau ce soir, ajouta-t-il ; mais, demain il n'y paraîtra plus.

Mais, bien certainement le lendemain ne devait pas remédier aux projets qui fermentaient dans le cerveau de l'Italien.

Il y eut un éclair de sombre triomphe qui traversa son œil sombre, tandis que le valet arrangeait les plis des rideaux de manière à cacher la fenêtre.

—Il y a un proverbe, dit-il, lorsque le domestique se tourna de nouveau vers lui,.... " celui qui casse les verres les paye."

Et il mit une pièce d'or dans la main du valet, et arrêtant d'un geste, l'expression de sa gratitude, il lui demanda s'il avait informé son maître de son arrivée.

Le valet répondit affirmativement.

—Monsieur attend le comte Pescara dans le petit salon, dit-il. Et tout en marchant devant, il ajouta : M. Ephraïm doit amener des amis avec lui et on leur réserve la bibliothèque.

L'Italien suivit le domestique, mais non sans avoir jeté un dernier coup-d'œil sur les rideaux. Il n'y avait pas de vent, et pas un mouvement ; des plis ne pouvaient faire soupçonner qu'il y eut là une vitre brisée.

Matteo eut, pour la seconde fois, un rire infernal.

—Ce soir, se dit-il, quoiqu'il arrive, j'aurai ce fameux document, et

puis, . . . il ferma ses mains si fort que les ongles de ses doigts pénétrèrent dans la paume, . . . et puis, nous réglerons nos comptes madame Delagrave et moi.

XXXIV.

COMMENT MATTEO MIT A EXÉCUTION LE PREMIER DE SES PROJETS.

Le même soir où le carreau de vitre avait été cassé par le faux comte Pescara, le maître de la villa était revenu de Rennes, accompagné de deux personnes, M. Doré, un notaire de campagne et son clerc.

Après avoir pris quelque chose, le notaire de Rennes et son clerc, tous deux fatigués de leur voyage, étaient allés se coucher, et c'était aussi ce qu'avait fait toute la maison, car "se coucher tôt et se lever tôt" était une règle qu'on exécutait ponctuellement chez maître Mouton.

Seul, l'avocat était debout, actif, inquiet, et ne se sentant nulle disposition à dormir. Dormir ! Il était comme une bête fauve dans une cage, ne quittant jamais des yeux la proie qu'elle compte dévorer le lendemain.

Le lendemain ! L'horloge d'une église du voisinage sonna l'heure.

Une heure !

L'avocat tressaillit, leva la tête et se frotta les mains.

Onze heures encore ! Onze heures seulement, et le destin de Henri Delagrave allait être scellé !

"Henri Delagrave, qui veut se faire appeler baron, baron *vraiment* s'écria le vindicatif vieillard, en frappant un coup sur la table. Sorti d'un prêteur sur gages ! ne voilà-t-il pas une belle origine ! Je ferai payer la tête à ces gens-là, à sa femme, à sa fille ! oui, nous verrons si, malgré toute leur fierté, elles ne tombent pas à genoux à mes pieds, aux pieds de Mouton, le pauvre misérable avocat . . . ha ! ha ! ce sera drôle !

Le plaisir qu'il savourait ainsi était celui d'un démon.

— Delagrave ne pourra pas dire que je n'ai pas tenu ma parole, continuait-il. Doré lui-même ignore le contenu des papiers qu'il a gardés tant d'années. Mais dans quelques heures, j'aurai la langue déliée, et je pourrai parler. Tout est préparé . . . tout ! Doré fera le plus déplaisant de la besogne . . . ha ! ha ! Il est payé pour cela, tandis que j'irai voir Mlle Emma et faire mes conditions de ce côté. Charmante jeune fille, et ce qui vaut beaucoup mieux, à mon idée, riche héritière ! quelle chance pour mon fils ! J'avais toujours eu le projet que si je pouvais de ce côté, mon fils l'épouserait. Elle ne peut pas le refuser ; elle ne serait pas assez folle pour cela. Ah ! ah ! mon fils aura le château et ses belles dépendances.

Au moment où il parlait ainsi, dans les plis des rideaux de la fenêtre, derrière lui, il se fit un mouvement soudain et imperceptible, comme s'ils eussent été touchés par une main cachée.

Le vieillard, toutefois, ne vit rien que la pendule de bronze dont il regardait les aiguilles.

La chambre à coucher de Mouton était adjacente à la bibliothèque, qui, comme il aimait à le répéter, représentait, en quelque sorte, son champ de bataille ; et c'est pour cela qu'il aimait à en être toujours le plus près possible.

Pour une fois, il montra une extrême répugnance à aller dormir.

(A continuer.)

LA GUERRE.

CHANTS EN PROSE. (1)

La balle prussienne.—Elle est sortie de l'arme maudite : elle vole en liberté, elle est joyeuse, elle siffle, elle va tuer, elle tue . . .

Suivez-la du regard : là voilà qui entre dans une tête française, et là, plus loin, dans un cœur français. O douleur, indicible et incomparable douleur !

Ce qu'elle tue, je vais le dire.

Ce morceau de plomb est en train de tuer ce qu'il y a de plus grand en ce monde. Elle tue le bon sens ; elle tue la générosité ; elle tue l'enthousiasme, le prosélytisme, l'amour du grand. Elle tue toutes les vertus qui caractérisent la race française, cette élite du genre humain.

Elle continue sa besogne, la balle prussienne. Et demain, quand elle sera enfin tombée à terre, il y aura ici-bas une lacune immense, un trou béant que rien ne saura combler.

Les nations effarées se diront : “ Où donc est celle qui triait les idées de tous les peuples et ne gardait que les justes ? Où est ce vieux bon sens, cette clarté si nette, cette synthèse si lumineuse de la France et de l'esprit français ? ”

—Tués par la balle prussienne.

Les peuples se diront encore : “ Où donc est cette flamme d'enthousiasme qui était toujours allumée, toujours vivante au milieu de nous ? Où donc est celle qui se passionnait immortellement pour les choses vraies, belles et bonnes ? Où est la générosité à l'état de nation ? où est l'amoureuse des faibles, la gardienne des petits, la libératrice des opprimés ? ”

—Tuée par la balle prussienne.

Et l'Eglise dira : “ Toi qui m'a sauvée cinq fois, France de Clovis, de Charles Martel, de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc ; toi qui te tenais près de moi, si fière avec ta formidable épée ; toi dont les destinées sont inévitablement liées aux destinées de l'immortelle Vérité ; qui ne peux mourir sans qu'on ne craigne sa mort, ma France, ma pauvre France, où es-tu ? ”

—Tuée par la balle prussienne.

Nos alliés.—La France est là, seule, abandonnée, perdant tout son sang. Le sabre d'un uhlan lui a coupé les deux bras. Elle n'a plus de vivant que la voix, pour appeler à son secours.

(1) Ces pages ont été composées en septembre-octobre, au milieu de la guerre entre la France et la Prusse.

“Italie, Italie ! Je ne te nommerai pas ma sœur, mais ma fille. Je t’ai donné la vie, je t’ai véritablement enfantée à Solferino. Sans moi, tu aurais encore le canon des Autrichiens braqué sur tes rues de Milan et sur ta place Saint-Marc. Ne te souviens-tu pas de Palestro et de Magenta, de mes zouaves que tu couvrais de fleurs, de tous mes soldats que tu chargeais de lauriers ? Quelles protestations d’amour ! Quelles promesses de reconnaissance éternelle ! L’heure, l’heure est venue. Je me meurs.”

L’Italie répond : “ Quand je serai à Rome, j’aviserai.”

—“ Et toi, ma sœur l’Autriche. Je t’ai longtemps fait la guerre, je t’ai voué une haine dont je me répons très-amèrement. Mais songe que nous sommes catholiques toutes deux, que nous sommes appelés à être les deux boulevards de la Vérité universelle. D’ailleurs, l’ennemi qui me tue, va se tourner vers toi et te tuera demain. Aide-moi, ma sœur, aide-moi à ne pas mourir.”

L’Autriche répond : “ M. de Beust ne le permet pas.”

—“ Angleterre à mon secours ! Nos vieilles haines sont depuis longtemps éteintes. Nos intérêts sont les mêmes. Ma maison est en flamme, mais prends garde, la tienne va brûler. Ne sommas-nous pas les deux peuples anciens, les maîtres de toute civilisation, les diffuseurs de toute lumière ? Tu as de mon sang dans les veines et de ma langue dans ton parler. Tu n’es pas uniquement germane. Me laisseras-tu fouler aux pieds par les envahisseurs germains ? J’agonise.”

L’Angleterre répond : “ La récolte du coton est magnifique cette année.”

“ Eh bien ! s’écrie la France demi-morte, malheur, malheur à vous ! A Dieu ne plaise que j’invoque d’autre secours ! Non, je ne ferai pas appel à la Russie schismatique qui a tué la Pologne ; je ne descendrai point jusque là. Les Etats-Unis sont trop occupés de leur prospérité ; ils ont oublié, eux aussi . . . L’Espagne, la très-catholique Espagne, a les mains liées par les ennemis de l’Eglise, qui sont aussi les miens : elle essaye, mais en vain, de briser ces liens. Je resterai, je reste seule . . . Mais malheur à vous ! ”

“ Malheur à toi, naissante Italie ! L’ingratitude ne porte pas bonheur. Tu as connu l’orgueil german ; tu sera peut-être, hélas ! appelée à le connaître une dernière fois. Et plus de France pour t’en délivrer ! La France sera morte, dans l’isolement, abandonnée de tous, et de toi aussi, ma fille ! ”

“ Malheur à toi, multiple empire d’Autriche ! Tu va voir demain se dresser devant toi l’empire, le véritable empire d’Allemagne, qui cette fois sera protestant. Chacune de nos défaites est une bataille que tu perds, et, par un prodige très-réel, une goutte de sang autrichien tombe à terre chaque fois qu’il y tombe une goutte de sang français. Ce coin de fer im-

placable qui entre en ce moment dans ma chair, il entrera tout à l'heure dans la tienne, et tu en sentiras le froid mortel. Ah ! tu abandonnes à la fois l'Eglise dont tu déchires le Concordat, et la France que tu laisses mourir à Wœrth et à Forbach ! Demain, tu seras punie ; demain Vienne sera la seconde capitale de l'empire allemand de Berlin."

" Et toi, ne te réjouis pas si bruyamment, Ile anglaise. Que feras-tu le jour où ton petit territoire sera envahi par un million, par deux millions d'Allemands ? Ils t'écraseront comme on écrase une couvée, et tes vaisseaux ne te pourront pas défendre. Puis, la Prusse et la Russie se ligueraient contre toi. La Russie est là-bas, en Asie, tout près de l'Inde. Elle n'en est plus séparée que par quelques lieues ; elle les franchira, et te volera tes colonies. Quant à Constantinople, tu peux désormais y renoncer : ce sera le premier prix avec lequel on achètera l'alliance russe. Malheur à toi ! "

" Pour moi, je meurs."

L'Enfant.—L'enfant est malade. Depuis deux mois, sa mère passe auprès de lui tous ses nuits, retenant son souffle, écoutant celui du malade.

Et voilà la cinquième maladie que fait l'enfant. Il est né délicat et pâle, presque mort. La mère, à force de tendresse intelligente, lui a donné une seconde fois la vie. Il est deux fois son fils.

Cependant que de soins encore ! L'éducation commence. C'est la mère qui, le matin, le conduit elle-même à l'école ; c'est elle qui, malade et sans voix, fait repasser chaque soir ses leçons à l'enfant.

Le voici grandet, enfin ; le voici grand. Sa mère rôde affectueusement autour de son âme pour la préserver du plus petit scandale, de la tache la plus légère. Elle s'y dépense, elle y use le reste de sa vie, elle en meurt. . . .

Et où aboutissent tant de soins héroïques, tant de nuits passées au chevet de cet enfant. Tant d'heures uniquement occupées près de cette chère âme, tant de prévoyance douloureuse ? Où aboutissent vingt ans de préparation délicate, d'éducation chrétienne ?

Le Prussien entre en France, et, d'un de ses premiers coups, brise cette jeune tête si aimée ! C'est affreux, n'est-ce pas ? Et cependant rien n'est plus vrai. C'est ce qui s'est vu mille fois hier, c'est ce qui demain se verra dix mille fois encore.

Eh bien ! qu'importe. Continuons à préserver les corps bénis de nos enfants, continuons à orner leurs âmes. Multiplions-nous dans le labeur de leur éducation ; mourrons à la tâche, s'il le faut.

Quand Dieu verra tomber tant de jeunes catholiques, dans toute la blancheur de leur pureté, dans toute la flamme de leur foi, Dieu peut-être aura pitié de nous. Il y a de l'émotion au ciel quand un adolescent pur et chrétien périt en défendant la France.

La charge des Cuirassiers.—Ils étaient deux mille, plus héroïques peut-être que les “trois mille cinq cents de Waterloo. On leur a dit : “Chargez.” Ils ont chargé. On leur a dit : “Mourez.” Ils sont morts.

Il fallait que deux ou trois mille hommes périssent pour en sauver trente mille, pour sauver un corps d'armée français. Il ont très-simplement consenti à périr. Entends, Histoire, entends bien et ne commets pas le crime d'oublier cette Réalité glorieuse qui passerait trop aisément pour une Légende !

Ils étaient deux mille, ils ne sont plus que deux cents. Les survivants envient les morts. Sous la mitraille, ces magnifiques régiments se reformaient comme autrefois au camp de Châlons, avec une régularité et une correction artistiques. Ils étaient beaux dans l'agonie et dans la mort. O beauté qui nous a sauvés !

Le premier qui tomba pensait à sa mère peut-être, qu'il venait de quitter ; le second avait une petite fille dont le sourire lui traversa le cœur ; le troisième murmura le nom de sa femme. Tous pensèrent à Dieu.

O miséricorde de mon Dieu, vos abîmes sont mystérieux. Mais combien vous devez pardonner à un homme qui se dit : “Je vais mourir pour sauver les miens.” Et qui se jette, les yeux ouverts, dans le gouffre d'où l'on ne sort pas !

L'élément german.—“Nous sommes dans le monde les représentants de l'élément german :” voilà ce qu'ils nous disent tous les jours. Eh ! n'avons-nous donc pas, nous aussi, de ce sang-là dans les veines ?

Clovis n'était-il pas un très-noble Germain ? Les Franks n'étaient-ils pas une très-libre tribu germane ?

N'avons-nous pas eu des Goths au midi de notre France, qu'ils faillirent même rendre arienne ? Est-ce qu'une de nos provinces, vierge encore de l'invasion de 1870, ne s'appelle pas la Bourgogne ?

Pendant plus de mille ans, notre droit ne s'est-il pas inspiré des législations barbares ? Notre poésie épique du Moyen-Age n'a-t-elle pas célébré des héros germains avec des Mœurs germanes ? La féodalité toute entière n'est-elle pas d'origine germanique ? Notre langue elle-même ne porte-t-elle pas la trace du germanisme, et le mot *guerre* n'est-il pas german ?

Oui, nous avons du sang german dans les veines. C'était un sang jeune, et nous y avons retrempé notre jeunesse. Mais il y a Germains et Germains.

Il y a ceux qui continuent la barbarie militaire, le militarisme dans la société moderne. Il y a ceux qui forcent l'Europe à armer tous ses enfants et qui veulent reprendre aujourd'hui la tradition interrompue des invasions germanes.

Nous ne voulons pas être, nous ne serons pas de ceux-là. Et ceux-là, nous les repousserons !

Espoir en Dieu.—Dans une église d'Alsace, certain dimanche, pendant ce magnifique office de vêpres, une inconnue entra. Or, c'était une grande cantatrice ou plutôt c'était la grande Cantatrice du moment. Elle était née catholique, et n'avait pas tout-à-fait oublié ses prières. La vue de cette église l'émut. Là-bas, tous les fidèles chantent en chœur et chantent bien. Elle se mêla bravement au chant, et voici qu'au-dessus de toutes ces voix populaires, on entend soudain une voix d'une élévation, d'une étendue, d'une sonorité, d'une pureté incomparables. Ce fut un émerveillement universel.

Par une sorte d'instinct, il arriva que toutes les voix, l'une après l'autre, s'éteignirent pour laisser briller l'admirable Voix dans tout son éclat. Ce fut involontaire et rapide. Alors, toute seule et presque sans savoir qu'elle était seule, la voix de la grande cantatrice acheva le psaume au milieu d'un recueillement solennel. Puis, elle sortit, inconnue, comme elle était entrée.

Eh bien ! Français, j'oserai, de cette histoire très-véritable, tirer une leçon pour nous. En ce moment, toutes les voix du pays se font entendre à la fois. L'une est pleine d'une confiance téméraire, l'autre d'un découragement profond ; dans l'une éclate la vantardise, et dans l'autre le désespoir. Je ne dis pas que le tout forme un Chœur très-harmonieux.

Mais je dis qu'aujourd'hui, sur toute la surface de la France, il ne faut plus laisser chanter qu'une seule voix. Et cette voix c'est celle de l'Espérance. Que toutes les autres se taisent devant elle. Silence, silence...

Oui, espérons. Espérons en Dieu tout d'abord, qui va tout à l'heure retirer le poids terrible de sa main abattue sur nous, qui nous trouve sans doute assez humiliés par sa justice et nous va relever par sa miséricorde ; espérons en Dieu qui s'est accoutumé pour ainsi parler à faire tant de grandes choses avec et par la France, et qui peut-être ne changera pas ces divines habitudes.

Espérons en la Vierge, espérons en Notre-Dame de France. C'est son propre Royaume qui est envahi. Qu'elle marche, blanche et lumineuse, à la tête de nos bataillons plusieurs fois décimés. Nous n'aurons pas l'audace de lui demander des conquêtes, car elle se détournerait de nous ; mais nous avons le droit de lui demander le salut et l'honneur de notre pays. Et elle nous les accordera.

Espérons dans les légions des Saints et des Anges, qui voudront peut-être s'abattre dans les plaines françaises, et combattre dans nos rangs au jour des nouveaux combats.

Enfin, ne désespérons pas de nous-mêmes. Ne mollissons pas : soyons de pierre. Ne fléchissons pas : soyons de fer. Ne tiédissions pas : soyons de feu.

LÉON GAUTHIER.

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS EN 1870. (1)

Le R. Père Ollivier, religieux dominicain, a prêché cette année les Conférences du Carême dans l'Église métropolitaine de Paris. Les sujets abordés par l'éloquent orateur ont une importance dont l'actualité n'échappera à personne. Cette considération, jointe à la hauteur des vues auxquelles s'est élevé le jeune Conférencier de Notre-Dame, nous a déterminé à publier dans l'*Echo* une analyse complète de chacune de ces conférences, sûr d'intéresser nos lecteurs et de leur être utile.

Ire CONFÉRENCE.

La première Conférence (26 février) traitait des *convictions religieuses dans la société française*.

Après avoir constaté d'une manière générale que nos malheurs sont venus de ce que, comme individus, nous avons manqué de foi et de vertu ; comme famille, nous avons laissé rompre les liens et livré l'éducation au hasard ; comme société, nous sommes demeurés dans une indifférence funeste en face des doctrines et dans une inertie coupable en face des devoirs, le P. Ollivier s'est attaché à montrer l'absence de la foi dans la société où nous vivons et les dangers ou mieux les ruines que cette absence a produites.

L'absence des convictions religieuses a produit l'affaissement de la vie intellectuelle, et la ruine de toute morale exacte et généreuse.

“ O France, s'est écrié l'éloquent Conférencier, terre des héros et des saints, comment se fait-il qu'à l'heure présente vous n'ayez plus ni force, ni espérance ? Comment se fait-il que votre peuple, composé d'autant d'hommes qu'autrefois, n'ait pas les mêmes victoires à raconter ni les mêmes destinées à remplir ? Comment se fait-il que cette capitale, où toutes les splendeurs étaient réunies, est aujourd'hui le rendez-vous de toutes vos douleurs ? O France ! comment se fait-il que, parlant de vous et croyant encore que vous pouvez renaître, puisque après tout Dieu ne peut pas vouloir se séparer de vous, nous osions à peine vous demander quand viendra le lendemain de ce jour douloureux ? O France, comment cela s'est-il fait ?

“ Ah ! c'est que depuis longtemps on préparait la dissolution de ce que les siècles avaient agrégé. On avait brisé le lien qui retenait en un faisceau sublime les éléments divers, mais intimement unis, dont se composait, après quinze siècles, la monarchie française. Et ce lien c'était la *Foi* !

(1) (Extrait de la Revue du Monde Catholique.)

“ Clovis vous avait déposée dans un berceau étroit encore, mais déjà glorieux, au pied de l'autel du Christ, dans une foi qui s'indignait de n'avoir pu se trouver au Calvaire.

“ Philippe-Auguste vous demandait s'il y avait un cercle qui pût étreindre vos armées tant que votre roi gardait une épée ; mais, aussi, avant de livrer bataille, il vous demandait si les clercs de vos églises et les moines de vos cloîtres priaient pour le succès de ses armes.

“ Henri IV vous rendait aussi cette splendeur que Jeanne d'Arc avait déjà restaurée ; mais il la refaisait comme Jeanne d'Arc, en apportant au pied des autels un cœur humilié qui ne croyait pas les fleurs de lis étrangères à la croix.

Louis XIV avait des heures dans sa vie où il vous compromettait par ses faiblesses ; mais il lui restait assez de simplicité d'esprit et de générosité de cœur pour reconnaître que les principes oubliés, la foi méconnue, restaient les principes et la foi, contre lesquels l'orgueil de son intelligence et de sa volonté ne pouvait prévaloir.

“ Napoléon pouvait—en passant,—dans l'extase d'une volonté folle d'elle-même, mais si largement satisfaite, oublier la France et ses œuvres ; mais il revenait, par une pente naturelle du bon sens qui le caractérisait et par cette grandeur d'âme qui marque toujours le génie, vers le Dieu qu'il avait rendu et qui, méconnu de sa prospérité, devait être la dernière joie de son exil.

“ Aujourd'hui, rien de pareil ; tout cela s'en est allé. Cherchez dans ceux qui commandent et dans ceux qui obéissent, —dans ce qui est l'impulsion et dans ce qui est le mouvement,—cherchez la foi ! Vous ne l'y trouvez plus.

“ Voilà le danger, Messieurs, je ne dis pas que ce soit la ruine, parce que j'ai confiance en vous. Plusieurs de ceux qui m'écoutent, tous même auront une part dans les destinées de la France, puisque nos sociétés modernes ne mettent personne en dehors du mouvement à donner. Eh bien, je le répète, j'ai confiance en vous, j'espère que vous referez en vous cette foi qui s'y est amoindrie. Je dis amoindrie et non pas morte, et c'est pourquoi je vous prie moins encore de la refaire que de la développer. ”

2^{me} CONFÉRENCE.

Le sujet de la deuxième Conférence (5 mars) était l'absence de vertu dans la société française.

On ne pratique plus la vertu parce qu'on ne l'estime plus, et on ne l'estime plus parce qu'on n'a plus même la notion qui la produit.

Les conséquences de cette déchéance de la vertu ont été l'invasion et le triomphe du sensualisme, l'envahissement de l'égoïsme et la déchéance du patriotisme dans les âmes.

“ Les peuples, a dit le P. Ollivier, où meurt l’amour du bien ; les peuples qui ne tiennent plus en honneur, en suprême honneur, l’effort vers le bien ; les peuples où ce qui se pense, ce qui se dit, ce qui se fait, est étranger à cet effort, ce sont les peuples finis. C’est à ce moment que se commence, ou mieux c’est à ce moment que se consomme leur décadence ; c’est à ce point de décrépitude que se rencontrent les Bas-Empires. ”

Puis, concluant avec un accent d’éloquence émue qu’on ne relit pas sans un frisson, le Conférencier de Notre-Dame a dit !

“ Ah ! Messieurs, puisqu’il faut conclure, laissez-moi évoquer la pensée de l’heure présente. Je sais que les chaires chrétiennes ne sont guère faites pour ces leçons ; mais il y a des heures où les chaires sont les seules tribunes d’où la vérité puisse encore arriver au peuple, ce sont les heures où la chaire devient pour ainsi dire l’arche où se réfugie tout ce qu’il reste d’intelligence, de noblesse et d’énergie dans une nation. Eh bien, que de ce lieu où la vérité s’assied délaissée, s’élève au moins une voix, la voix *qui crie du désert* comme celle de Jean-Baptiste, avec l’espoir de préparer la régénération. Messieurs, depuis que, pour la première fois, j’ai abordé cette chaire, notre humiliation s’est complétée, et le calice non-seulement s’est rempli, mais il a débordé. Nous avons vu, dans cette capitale de la civilisation, le vandalisme moderne étaler ce qu’il appelle sa victoire. Nous avons subi cet affront, et l’on nous l’a imposé avec raison, puisque le contraire eût été une folie ; l’on a imposé de tout voir sans frémir, et d’entendre sans protester ! On nous a interdit de jeter à la porte cette tourbe sans honneur qui violait notre seuil. On nous a mis sur ce cœur, qui n’avait pas toujours su battre de cette palpitation, une main qui en comprimait les battements. Ah ! Messieurs, pourquoi Dieu nous a-t-il livrés à cette ineffable douleur ? Pourquoi cette profanation de nos foyers ? Pourquoi ce silence imposé ? Pourquoi cette mort (agonie serait trop peu dire), pourquoi cette mort apparente de la France ?

“ Pourquoi ? vous le savez ! Parce que la vertu nous a manqué hier, aujourd’hui la honte et la douleur nous abreuvent. Nous avons laissé ravir deux de ses provinces sœurs dont se constituait la famille française ! Nous avons laissé arracher à notre écusson deux des lis ou des abeilles historiques ! Nous avons laissé emporter des lambeaux de l’oriflamme ! Nous avons laissé déchirer le drapeau d’Austerlitz ! Encore une fois, pourquoi, Messieurs ? Parce que, depuis longtemps, le patriotisme nous manquait avec la vertu, et que l’effort de la dernière heure n’a pu racheter les défaillances du passé.

“ Eh bien, Messieurs, protestons que s’il nous faut subir cette honte dans le présent, nous n’entendons pas la subir longtemps dans l’avenir ! Ecartons, je le veux bien, tout ce qui est souvenir, puisque tout y est

amertume ; mais protestons que nous ne voulons pas sacrifier l'espérance ! On nous les prend ! Non pas ! nous les reprendrons. Non pas, on ne les a pas prises. Notre main n'est pas sortie de là, puisque notre volonté n'en n'est pas partie. Il faut qu'on le sache, il y aurait une fraude indigne de nous, à laisser croire le contraire. Nous les reprendrons—le plus tôt possible ; c'est là notre intention. Mais, sachez-le bien aussi, Messieurs, nous ne les reprendrons que si le patriotisme nous jette sur elles, comme l'aigle sur sa proie ; non plus l'aigle vieilli, blessé, condamné au silence et à l'inaction, mais l'aigle dont la jeunesse se refait dans la gloire, selon la parole du Psalmiste. Nous les reprendrons dans un irrésistible patriotisme, mais à condition que nous les réclamerons dans la vertu. Jamais, s'il plaît à Dieu de déchirer ces traités sanglants, comme nous l'attendons de sa justice et de sa miséricorde :—jamais, s'il plaît à Dieu de rattacher au cœur de la patrie ces parties de l'héritage paternel perdues par notre faute, jamais l'Alsace et la Lorraine ne rentreront dans la vieille France que par la porte ouverte, dès l'heure présente, de la foi vivante dans la vertu. ”

3me CONFÉRENCE.

Dans sa troisième Conférence (12 mars), le R. Père Dominicain a parlé de *la déchéance de l'esprit de famille*.

De tous les attachements dont l'homme est capable, celui-ci est le plus logique, il a la primauté sur les autres par l'étendue et la durée de son action. Il fait la prospérité de la famille, la force de chacun de ses membres.

A l'heure où nous voilà, le malheur semblait avoir fait l'œuvre indiquée par le comte de Maistre : “ Nous avons besoin, disait-il au commencement de ce siècle, nous avons besoin d'être broyés afin d'être fondus. ” Broyés, nous l'avons été ; fondus, nous ne le sommes pas. Et la raison pour laquelle nous ne sommes pas fondus, c'est la défiance qui nous sépare.

Or, cette défiance vient de ce qu'il n'y a plus entre nous de liens d'amour et de respect. Et le respect et l'amour sont partis, parce que le père les a jetés à la porte, les a forcés de s'en aller. Le père, dans notre société moderne, a fait bon marché du sérieux des pensées, de la gravité des paroles, de la dignité des œuvres, de la splendeur de la vie ; passez-moi le mot, car le plus vulgaire des pères doit resplendir devant son fils. Le père n'a pas compris que c'était la garantie de son autorité et, par conséquent, la base de la vie de famille.

Mais si le respect a cessé, l'amour est parti, et vous en êtes les douloureux témoins. Pères, vous n'avez plus d'ascendant, vous n'êtes plus aimés. Vos fils vous mettent de côté, comme des camarades trouvés le long de la route, alliés d'un instant, serviteurs d'une passion changeante. On vous a relégués dans l'oubli ; et lorsque vous essayez de revenir, vous revenez

comme il vous convient, avec des plaintes, avec des reproches ; mais précisément c'est là ce que ces âmes sont les moins capables de porter, parce que c'est là ce que vous leur avez le moins appris.

Il faut donc que l'esprit de famille renaisse.

Dans les sociétés antiques, quand on célébrait les funérailles de quelque patricien romain, sa dépouille mortelle était suivie des images des ancêtres, destinées à disparaître avec lui dans les flammes du bûcher. Comme si tout ce qu'il avait été non-seulement par lui-même, mais aussi par ses pères, devait s'abîmer dans la mort, qui ne le frappait pas seul, mais frappait de nouveau avec lui toute sa famille, sans distinction du présent ou du passé. C'était une pensée intelligente, un hommage rendu à tous ces hommes, grands par l'esprit et par le cœur, qui avaient, à leur tour, fait grand, par l'esprit et par le cœur, l'homme que la société pleurait. Eh bien, Messieurs, faisons comme les romains des temps antiques. Hélas ! nous allons, nous aussi, vers le bûcher funéraire ! Nous sommes, par anticipation, je ne sais quel cadavre que l'on conduit à la tombe ! Eh bien, au moins, pour rendre cette mort moins méprisante, pour lui donner s'il est possible quelque dignité, si nous renonçons à l'espoir généreux d'une résurrection, convions, encore une fois, le souvenir et les vertus de nos ancêtres à nous accompagner. O pères, revenez ! ô mères, reparez ! Mais, je vous en supplie, mon Dieu, faites que ce que j'ai dit ne soit pas exact ! Que ce ne soit pas seulement un cortège funéraire où reviennent nos ancêtres, comme un reproche mérité ; qu'ils soient encore pour nous un gage d'espérance. O pères, reparez avec votre amour si longtemps infécond ! O pères, ô mères, reparez avec votre dignité et avec votre amour qui peuvent encore nous ressaisir, nous refaire, et nous rejeter, hommes, chrétiens, Français d'autrefois, dans les vieilles destinées, abdiquées un instant, mais retrouvées désormais ; des hommes que vous avez engendrés, des chrétiens présentés par vos mains au baptême, et des Français formés à l'école de vos vertus.

4me CONFÉRENCE.

La quatrième Conférence du R. P. Ollivier (19 mars) traitait de *la mauvaise éducation des enfants*.

L'esprit de famille n'existe plus. Le père et le fils aiment à vivre séparés. La mère et la fille rapprochées forcément par les exigences de la vie matérielle, se tiennent, par la volonté, aux extrémités opposées de la vie morale. Les frères, s'ils ne sont pas ennemis, ne sont plus les amis d'autrefois. Les sœurs n'ont plus la douce et grave mission dont elles étaient jadis honorées, celle de relier entre eux les membres de la famille par le charme de leur tendresse et de leur dévouement. La société perd ainsi sa meilleure garantie : l'union, qui la ferait puissante, ne lui venant plus de la famille, elle est désorganisée et compromise par la

défiance qui sépare ses enfants et les armes trop souvent les uns contre les autres.

Ce mal profond vient surtout de la mauvaise éducation des enfants.

L'enfant devra, plus tard, être un homme, un chrétien, un Français. Or, on n'est pas un homme, sans se gêner dans la vie morale ; on n'est pas chrétien, sans s'imposer plus d'une mortification dans la vie religieuse ; on n'est pas un Français, sans qu'il en coûte beaucoup d'abdication dans la vie sociale.

L'enfant n'a que ce qu'on lui donne ; il reçoit par les leçons, par les encouragements, par les exemples, par les corrections, au besoin par la compression qui l'empêche d'agir. Il n'a, en un mot, que par toutes les influences que vous pouvez exercer sur lui ; et c'est là ce qui constitue l'éducation.

L'éducation atteint l'homme de trois formes : l'enseignement proprement dit, les mœurs publiques, et les mœurs domestiques ou l'action de la famille.

Hélas ! nulle part la certitude du vrai ; nulle part la certitude du bien ; nulle part, par conséquent, la possibilité d'être homme, d'être chrétien, d'être Français. Tel est, en trois mots, le résumé de notre situation. Eh bien, Messieurs, après l'avoir constatée, faudra-t-il s'en aller ainsi, et graver sur la porte où s'engage notre triste vie, la parole du poète : *Lasciate ogni speranza !* “ *Laissez toute espérance !* ” Oh ! non, Messieurs, nous ne laisserons pas l'espérance. Après nous être frappé à la poitrine, sachons ce qui nous reste à faire, et commençons-le dès aujourd'hui, il faut que l'enfant revienne entre vos mains et qu'il se rapproche de votre cœur. Il faut que vos paroles, à vous, soient la première et la dernière leçon, la préparation et le complément de l'enseignement extérieur. Il faut que toute vos exemples soient le prélude et l'achèvement des exemples du dehors. Il faut que toute votre vie soit le modèle, la vie de l'enfant ; que ce qui vous reste encore de sève française, quoique bien appauvrie, entre dans ses jeunes branches que vous laissez se dessécher. S'il faut que nous succombions à la tâche, qu'importe ? Eh bien, soyons sacrifiés ! Nous le sommes du reste, Messieurs. Le présent est perdu, c'est incontestable, faisons-en notre deuil. Le présent, c'est nous ; il est déjà dans la tombe. Mettons-y une pierre. Pas d'inscription ; notre ombre rougirait d'y lire le peu que nous y aurions fait écrire par notre vie. Mettons-y une pierre, et qu'il n'en soit plus question. Le passé et le présent sont de même condition maintenant.

Mais l'avenir ? C'est à lui qu'il nous faut donner. Sacrifions-nous à l'avenir, c'est-à-dire aux enfants ; et si nous devons être entraînés par le torrent qui passe, si notre sang même doit être versé, que notre sang devienne une semence non pas de martyrs, il n'est plus nécessaire, mais une semence d'hommes, une semence de chrétiens, une semence de Français.

5^{me} CONFÉRENCE.

La cinquième Conférence (26 mars) avait pour sujet *l'indifférence devant les doctrines*.

Le fait de cette indifférence est patent. « Ah ! Messieurs, vous êtes ici peu nombreux, encore que vous soyez beaucoup ; car, dans la cité, vous êtes le petit nombre. Loin de vous en faire reproche, je vous en félicite. Certes, s'il est vrai de dire que les minorités sont, à certaines heures, une espérance, c'est bien vrai de vous, et il fait bon se rencontrer au milieu de vous, dans le temps où nous sommes. Vous êtes le petit nombre : mais, par vous, je puis faire arriver ma pensée à la cité tout entière. Eh bien, comment se fait-il que les idées mauvaises aient atteint les plus grand nombre des esprits ? Comment se fait-il qu'on puisse remplir la cité de sang et de tumulte ?

Comment se fait-il qu'il puisse y avoir deux Frances, — l'une violente, au centre de la patrie, l'autre sans force, en dehors de cette capitale ? Comment se fait-il, Messieurs ? Cela se fait par vous, parce que vous avez laissé arriver jusqu'à vous, jusqu'à votre foyer toutes les idées malsaines.

Il y a de mauvais journaux ! Mais si vous ne les lisiez pas ? ...

Il y a de mauvais livres ! Mais si votre enfant ne les avait pas sous la main ? ...

Il y a des romans immoraux ! Mais si votre femme et votre fille ne s'en repaissaient pas ? ...

Il y a des doctrines perverses ! Mais si vous n'envoyiez pas toute votre famille, même vos filles, recueillir ces leçons...

Est-ce que tout cela fe.ait son chemin ? Non non, Messieurs ; leur marque distinctive est de discourir beaucoup. Voulez-vous me permettre un mot — indigne de la chaire, c'est vrai ; — mais enfin nous ne sommes pas à une heure quelconque, et le langage qui convient maintenant semble ne pas exclure ces expressions ; on est volontiers tribun quand le club est partout. Eh bien, ce sont des *bavards*. Ils ont besoin de parler beaucoup, d'imprimer beaucoup : pourvu qu'ils aient semé beaucoup de paroles, ils sont contents, leur œuvre est faite : *verba, voces, pratereaue nihil*. Voilà leur histoire. »

Les idées mauvaises se font jour dans le journal, dans le roman, dans le livre. Or, ces journaux ne vivraient pas un jour, si les hommes d'ordre ne leur permettaient pas de vivre ; ces romans ou ces revues n'auraient jamais deux éditions, si les chrétiens et les gens honnêtes ne leurs faisaient pas quelquefois vingt ou trente éditions. Ah ! certes, il n'y aurait pas besoin d'en faire des éditions populaires, si les classes élevées n'avaient excité l'attention des classes inférieures à ce point qu'il soit devenu nécessaire de gâter celles-ci pour ne pas les rendre

jalouses. N'est-il pas vrai que les choses se passent toujours ainsi ? Dès qu'il arrive à l'opinion publique de faire cet acte de justice qui consiste à ne plus écouter ces faiseurs de discours, leur influence cesse et les voilà qui meurent de faim.

Les résultats de ces faits sont la légèreté dans les esprits et l'immoralité dans les mœurs.

Il y a, Messieurs, dans votre bouche, une singulière explication du travers que nous venons d'étudier : " Je dis tous cela sans aucune espèce de remords, parce que tout cela ne me fait rien. " Messieurs, je ne vous prendrai pas au mot ; car, si je devais vous en croire, la conclusion serait celle-ci : vous n'avez ni esprit, ni cœur. En effet, pour que le faux ne révolte pas l'esprit, il faut qu'il n'y ait pas d'esprit : et pour que le mal ne soulève pas la cœur, il faut qu'il n'y ait pas de cœur. Le raisonnement est fort simple : je doute, Messieurs, que la conclusion vous fasse plaisir.

Mais enfin, admettons-le si vous voulez. Vous êtes ainsi constitués que, n'étant point fils d'Adam, vous n'avez pas la raison mobile de l'homme, mais cette infallible raison divine qui voit toutes les erreurs sans être troublée : vous n'avez pas le cœur de chair des fils de l'homme tombé, mais le cœur toujours épris du beau et du bien qui appartient à l'homme nouveau, Notre Seigneur Jésus-Christ ; vous n'avez rien à craindre de cet abord du faux et du mauvais. Puisque vous croyez qu'il en est ainsi, passons. Mais, prenez garde, à côté de vous, il y a trois classes d'êtres qui ne peuvent pas se targuer de la même indifférence ; ce sont les enfants, les femmes et la foule.

Cette décadence morale et intellectuelle, nous en souffrons ; nous nous en plaignons ; nous pouvons y périr. Eh bien, tâchons au moins de descendre dans la tombe avec quelque dignité. Je ne dis pas, Messieurs, que vous essayiez d'enrayer cette course fatale. Il est trop tard ! Quand le fleuve est déchaîné, ce n'est plus le moment d'élever les digues. Il fallait qu'elles fussent élevées plus tôt. Mais si le fleuve s'en va et qu'il ne soit pas possible de lui mettre une digue, il est au moins possible d'utiliser son passage sur les terres ravagées. Nous y pouvons acquérir l'expérience qui ne permettra plus au torrent de jeter sur nos champs cette couche épaisse de cailloux et de fange. L'eau s'épure en courant ; c'est la loi. Le fleuve laissera tomber dans ses profondeurs ce que la première commotion avait amenée à la surface. C'est l'heure alors de le ressaisir ; c'est l'heure de lui rendre son lit et de l'endiguer. Mais, il ne faut pas attendre cette heure pour faire les plans de la digue et dessiner le lit où le fleuve reposera. C'est maintenant, — pendant qu'il passe, — au lieu de gémir et de se désoler, qu'il faut songer à ce plan.

L'abbé A. RICARD.

ANNALES

DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

NOTRE RESPONSABILITE DANS LE RECIT DES GUERISONS ATTRIBUEES
A NOTRE DAME DE LOURDES. (1)

Les guérisons que nous avons déjà racontées ou que nous serons à même de rapporter à l'avenir, sont-ce autant de miracles ? Dieu le sait. Ici-bas, l'Eglise, seule, à le pouvoir de déclarer les miracles, dans les cas même les plus certains. Ce que peut penser et dire chaque fidèle, n'a que l'autorité du témoignage humain et de la conviction personnelle.

Pour nous, nous n'avons nullement à nous prononcer ; notre rôle est celui de rapporteur ; notre unique devoir, la fidélité. Nous sommes les secrétaires de ceux qui croient avoir reçu en invoquant Notre-Dame de Lourdes, une faveur extraordinaire de la Sainte Vierge et que leur reconnaissance presse de faire connaître. Quand nous trouvons la sincérité, la gravité, les marques de la vérité chez les témoins, et dans les faits, la soudaineté, l'énergie de l'action, une marche en dehors des procédés communs de la nature, en même temps que, au fond des âmes, la foi et cette force de prière qui font agir Dieu, alors, après une étude attentive des circonstances extérieures et du travail des cœurs, nous prenons la plume et nous racontons.

Il nous est permis de porter un jugement en notre conscience, et il nous serait souvent difficile pour ne pas dire impossible, de ne pas penser comme ceux qui nous disent des merveilles palpables. Après avoir entendu cet accent irrésistible d'âmes qui éclatent de certitude et de reconnaissance, comment ferions-nous pour en étouffer l'écho dans notre parole ? Mais quoique nous pensions, quoique nous paraissions affirmer, jamais notre prétention ne sera de décider la réalité d'un miracle. Les décrets de la Cour Romaine interdisent cette témérité, et notre soumission à la puissance apostolique est entière.

Nous nous efforcerons de mettre nos lecteurs à notre place, leur montrer ce que nous avons vu, leur faire tout entendre, animer la scène devant leur regard. Notre devoir et notre droit finissent là. C'est aux lecteurs à juger par eux-mêmes.

Mais comment, aujourd'hui, dans la pleine lumière produite par tant de faits irrécusables, dans le concert de témoins sans nombre, comment ne pas croire à la multitude et à la facilité des prodiges ? Leur rareté étonnerait plutôt ceux qui suivent, avec l'attention de l'amour, l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes. Les bontés connues de la Vierge ont mis ici la présomption du côté du miracle.

(1) Tome II des *Annales de N. D. de Lourdes*, p. 191.

Quand une lettre nous annonce une faveur de Notre-Dame de Lourdes, généralement, si la chose nous semble digne de la publicité, nous demandons des détails plus amples et plus précis, et en même temps nous réclamons des témoignages, si la signature apposée au bas de la lettre ne suffit pas à nous donner une confiance entière.

Du reste, l'exposé des circonstances fait par les personnes mêmes favorisées, ou par des témoins oculaires, porte presque toujours un caractère de véracité à l'abri du soupçon. Il y a dans ces lettres un accent qui n'est pas celui du mensonge et qui se sert du témoignage à lui-même.

Celles que nous publierons, on pourra donc les accueillir comme nous les offrirons, sans défiance. Il n'est pas toutefois impossible que l'on ne puisse être trompé ; ce serait pour nous un regret amer ; mais évidemment la meilleure volonté ne peut nous mettre complètement à couvert de ce péril. Quant à la nature miraculeuse des événements, encore une fois, nous ne courons point de risque, puisque jamais, et pour les correspondances moins encore que pour nos propres récits, jamais nous ne l'affirmerons. Notre responsabilité ne peut être engagée au-delà de cette mesure.

BERNADETTE APRES LES APPARITIONS. (1)

I

Les récits merveilleux des apparitions, le jaillissement de la Fontaine, le retentissement des efforts hostiles tentés par les hommes du Pouvoir, les luttes de la Presse sur ce nouveau champ de bataille, les affirmations sans cesse répétées des miracles, les négations des Incrédules, en un mot, tout ce bruit de contradictions où dominait cependant la voix immense de la Foi toujours grandissante, étendait au loin la soudaine célébrité de Lourdes, et faisait désirer partout de voir cette terre devenue comme le rendez-vous du ciel et la terre. Les Pyrénées qui à partir de juillet, sont un faubourg de Paris, de Londres, de Rome, de Berlin, n'avait pas de site plus recherché, ni observé avec un intérêt pareil. Il y avait là comme des courants de voyageurs ; attirés, les uns par une croyance déjà formée, d'autres par des doutes respectueux et sincères. Des libres-penseurs, des incrédules déterminés d'avance à tout nier y accouraient aussi afin de pouvoir crier ensuite à la superstition.

Tous interrogeaient avidement les gens de la ville et sondaient la pensée de la population. Mais tandis que les personnes du pays racontaient sur le lieu même les diverses scènes de l'apparition et indiquaient la place de la Dame dans le rocher, les points occupés sur le sable par Bernadette, presque tout le monde sentait le besoin de prier, les yeux plongés dans ce creux du rocher où vivait pour jamais le souvenir de la Vision radieuse.

(1) Tome II, des Annales de N.-D. de Lourdes, p. 1.

Avant de quitter ces lieux à jamais bénis, la plupart ramassait de petits cailloux, un peu de sable. On détachait des brins d'herbe pour les emporter, mais l'objet le plus envié après l'eau de la fontaine, était l'églantier dont les branches, supportant les pieds de la Vierge, avaient été couvertes des plis de sa blanche robe. Ces rameaux dépouillés quand la Vierge était apparue, se couvrirent au printemps de feuilles et de roses. Mais roses et feuilles étaient enlevées une à une. Les tiges pendantes furent coupées ensuite et partagées par une dévotion excusable sans doute en ce moment-là, mais dont on regrette aujourd'hui le ravage. Quand il n'eut plus de branches, on monta jusqu'à la roche pour enlever la racine. Les fragments dispersés de ce bois ont opéré, dit-on, des guérisons ; mais pourquoi faut-il que cet arbrisseau consacré, dont la Vierge Immaculée se fit un piédestal aérien, n'embellisse plus aujourd'hui la Grotte ? Combien n'est-il pas à regretter que, tous les printemps, le rosier de Marie ne puisse donner aux pèlerins sa moisson de feuilles et de roses, pour être, avec l'Eau de la Fontaine, leur souvenir plus aimé ?

Toutefois ces froids témoins ne pouvaient suffire à la curiosité ardente qui cherchait les traces de la Vierge Immaculée. Il en existait un qui se souvenait, qui pouvait parler et qui pouvait dire : J'AI VU.

II.

Aussi après la Grotte, et ordinairement plus que la Grotte même, ce que les visiteurs ambitionnaient le plus, c'était de voir l'enfant bienheureuse qui était le témoin vivant.

Les esprits *incertains* demandaient à la vue de Bernadette la solution de leur doute et attendaient l'impression que produirait sur eux cette vue pour juger l'apparition.

Ceux qui *croyaient* étaient plus avides encore de contempler ce visage qu'avaient épanoui les sourires de la Vierge et qui s'était éclairé des reflets de la lumière céleste ; d'entendre cette parole qui avait conversé dans le secret de l'extase avec la Mère de Dieu.

Personne à Lourdes, et peut être au monde en ce temps-là, ne fut plus visité comme cette chétive et presque indigente enfant, vivant d'abord dans une pauvre habitation située sur une rue étroite de la ville, et ensuite dans un moulin caché au fond d'un ravin au-dessous de l'ancien fort de la ville, où son père alla s'établir pour demander du pain à un travail nouveau.

Bernadette fit sa première communion l'été qui suivit les événements de la Grotte de Massabielle. On la trouva docile et empressée pour la préparation de ce grand devoir. Elle fut pieuse quand le jour approcha, mais rien ne la distinguait entre celles des jeunes filles qui étaient bien disposées.

Des personnes pensant que cette solennelle réception de Notre-Seigneur renouvellerait l'extase et la transfiguration des visites de la Vierge, obser-

vèrent attentivement Bernadette au moment où elle reçut la sainte hostie et pendant son action de grâces ; mais elles ne purent remarquer dans toute sa personne, aucune faveur, aucune marque de dévotion extraordinaire, si ce n'est le recueillement et la paix qu'on voyait sur les traits de ses compagnes les plus pieuses.

La Congrégation des Enfants de Marie l'admit dans son sein quelques mois plus tard.

Bernadette demeura ensuite deux ans avec ses parents et continua de fréquenter l'école. Ses progrès y furent très-lents ; arrivés à sa quinzième année elle ne savait pas encore lire ; elle finit pourtant par lire et écrire, grâce aux leçons particulières que des personnes charitables voulurent bien lui donner après les classes.

Après ces deux années passées dans sa famille, elle fut comme adoptée par les Sœurs de Nevers qui ont, à Lourdes, le soin des malades et un pensionnat de demoiselles ; et elle fut admise parmi les pensionnaires.

III.

Les Apparitions n'avaient rien changé dans l'ensemble de la vie de Bernadette. La Sainte Vierge qui daigna s'approcher d'elle si souvent et de si près, et l'employer pour une si auguste mission, lui laissa toutes ses infirmités corporelles et spirituelles qu'elle avait apportées en naissant. Aucune qualité naturelle l'élevait au-dessus des enfants de son âge. Et quoique sa mère ait déclarée que Bernadette avait montré, dès son enfance, des goûts de piété un peu plus sensibles que les autres enfants, aucun signe toutefois ne faisait présager une de ces vertus éminentes que plusieurs saints ont annoncées dès leurs jeunes années.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que après la venue de la Dame, sa dévotion enfantine s'éclaira et grandit peut-être un peu plus que dans les autres jeunes filles de son âge ; mais sa piété ne s'éleva pas à la hauteur que beaucoup de personnes pensaient lui voir atteindre après la grâce inouïe de ses dix-huit visions ; en un mot Bernadette édifiait, mais n'étonnait pas.

Voilà quel témoin la Vierge Immaculée se donnait devant un monde que la foi de l'Evangile fatigue. Voilà quelle bouche devait établir, au milieu de notre siècle, un des plus grand et des plus incroyable prodiges. On pense involontairement aux pêcheurs de Galilée, à ces hommes d'intelligence rebelle que Jésus chargea de porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre.

IV.

Tout le monde pouvait voir Bernadette, et tout le monde voulait la connaître, l'entendre et la juger. Ses parents ne la dérobaient pas à la curiosité générale, qu'elle qu'en fût l'importunité, et l'accès de leur modeste habitation était sans cesse ouvert aux étrangers.

Elle fut moins cachée encore à l'hospice, et elle ne devait par l'être. *L'Œuvre* de Notre-Dame de Lourdes avait un caractère essentiel de publicité. Commencée en pleine lumière, au milieu des foules, elle devait s'affermir sous les regards du monde et triompher par la lumière.

Pauvres, paysans, homme du monde, militaires, grandes dames, prêtres, tous allaient demander à voir Bernadette : une religieuse l'appelait pour tous indistinctement.

La jeune fille se présentait, vêtue comme les paysannes des Pyrénées, coiffées d'un mouchoir, modeste, sans timidité, sans embarras, mais pas le moins du monde composée, toute simple, toute candide. Dans le premier silence de l'entrevue, elle regardait sans curiosité ni étonnement, et les regards des visiteurs ne semblaient pas la gêner : elle ne paraissait pas se douter qu'on pût venir pour la connaître ni qu'elle fût un spectacle. Sa physionomie agréable, ses yeux grands et doux, une teinte de mélancolie souvent jetée sur ses traits par l'oppression de son asthme, prévenaient bientôt en sa faveur, et on n'échappait pas généralement à un premier sentiment de surprise, de bienveillance et même de respect. Si connue, si recherchée, se disait-on, et cependant elle se tient si petite, si modeste !

Elle attendait qu'on l'interrogât. Et les visiteurs emportaient d'auprès d'elle des impressions diverses. Elle faisait sa narration à peu près toujours la même, nue, sèche, et puis se taisait. Interrogée de nouveau, elle répondait avec lucidité et très-complaisamment, mais sans abondance.

Si les interrogations étaient rares et languissantes, si on ne savait pas lui faire déployer le détail des Apparitions et raviver ses impressions personnelles, l'enfant demeurait silencieuse et comme indifférente. Et alors ces visiteurs s'en allaient disant que Bernadette était une enfant avenante, douce, mais insignifiante ; et sa vue laissait entières les mêmes pensées qu'on avait apportées auprès d'elle.

Mais qui pourrait dire combien de visiteurs se sont retirés ravis d'auprès de la Voyante, lorsque, après son récit monotone, on sentait le besoin de mieux voir, de pénétrer plus profondément dans les mystères de la Grotte, et que l'on savait faire à Bernadette des questions qui la forçaient à se bien souvenir ; alors on avait toujours des réponses très-satisfaites et lumineuses.

Enfin, chose bien remarquable, cette enfant dont l'intelligence manquait de souplesse, et l'imagination de vivacité, cette enfant si peu expansive et dont le récit était bref, froid, incolore, n'était plus la même, dès qu'on essayait de la combattre et d'opposer des impossibilités à ses dires. Il se faisait une étonnante métamorphose en elle, lorsqu'elle avait à défendre la vérité et l'honneur des souvenirs sacrés dont elle était le témoin ; elle trouvait toujours à répondre et elle avait des traits frappants de soudaineté et de justesse.

Que de fois cette jeune bergère, qui ne pouvait apprendre son alphabet,

a étonné et réduit au silence, par des éclairs de bon sens et d'esprit des hommes instruits qui luttèrent contre elle avec l'avantage d'une parole exercée. Les plus habiles n'ont pu venir à bout de la soudaine sagesse qui inspirait l'ignorante enfant. Dans plusieurs circonstances, au milieu de réunions vraiment imposantes, où elle avait à combattre contre des adversaires opiniâtres, on a battu des mains à ses répliques imprévues et vives comme des étincelles.

On a maintes fois essayé de surprendre sa vigilance sur les *Secrets* que la sainte Vierge lui avait confiés, et par des artifices de parole on a cherché à lui en arracher l'aveu. Mais tous les pièges l'ont constamment trouvé sur ses gardes, et elle y a échappé avec un rare bonheur, sans jamais rien laisser entrevoir de ce qu'elle doit toujours garder caché.

Cette transformation, qui s'opérait ainsi dans la personne de Bernadette, a frappé tous les esprits réfléchis qui ont pu l'apprécier. Serait-il téméraire de voir l'assistance divine et comme une grâce d'apostolat dans cette sagacité instantanée et constamment victorieuse, qui n'existait et n'illuminait l'esprit bien vulgaire de Bernadette que pour la défense de ses visions ?

Aussi, en général, il n'y eut guère que l'incrédulité préconçue et systématique qui résista à l'accent irrécusable de sa sincérité. Quand elle s'apercevait que c'était un parti pris de ne rien croire, elle fuyait la contestation, en disant sans amertume et presque avec indifférence : "voilà ce que j'ai vu et ce que je sais, si vous ne voulez pas m'en croire, qu'y ferai-je ?" Et elle se taisait.

Dans les commencements, quand la police essayait par des menaces de lui faire avouer qu'elle mentait, nos lecteurs savent quelle indomptable énergie elle montra en cette circonstance solennelle, en présence du fameux commissaire de police, M. Jacomet.

—Faites tout ce que vous voudrez ; moi, plutôt que de dire que mes paroles ne sont pas vraies, j'irai en prison.

Enfin, combattue ou applaudie, Bernadette n'allait jamais à l'émotion ni à l'enthousiasme. Seulement quelquefois, quand elle était amenée à dire des choses dont le souvenir était en son cœur plus vivant et plus doux, son visage se recueillait et elle paraissait toute pénétrée.

Ce qui a peut-être le plus frappé dans Bernadette et qui ne s'explique pas sous une préservation attentive de Dieu, c'est qu'elle a gardé sa simplicité originelle, et n'a jamais perdu sa modestie des premiers jours.

Elle s'est vu recherché par le plus grand monde ; l'admiration lui a été prodiguée, mille fois ses oreilles entendirent des paroles les plus étourdissantes pour une âme ordinaire. On la vénérât à l'égal d'une sainte ; il lui a été demandé de poser sa main sur des objets pieux pour les consacrer par ce contact et en faire comme des objets bénits, elle a toujours répondu : "*Je ne sais pas bénir.*" La pauvre enfant n'a pas laissé voir un seul sentiment de complaisance, elle avait l'air de ne pas com-

prendre, oubliait tout, et si une glorification trop ouverte la forçait de parler, elle attribuait ce qui s'était passé à la bonté unique de la Très-Sainte Vierge.

Cette simplicité si difficile et si parfaite, cette modestie invincible, cet entier oubli d'elle-même, cette candeur si exposée et persévérante était pour les esprits sérieux un prodige aussi manifeste que toutes les guérisons racontées ; et un quart d'heure passé avec Bernadette a suffi à un grand nombre pour tout croire.

Souvent l'impression allait plus profondément qu'à l'esprit, et atteignait même le cœur. Cette pauvre enfant a eu le don d'attendrir et de convertir. Des hommes du monde, éloignés de Dieu, venus à elle par complaisance pour leur compagnie et sans la moindre foi au surnaturel de la Grotte, ont subi cet ascendant jusqu'à la croyance entière et soudaine, et par fois jusqu'aux larmes.

Un fait dont nous garantissons tout le détail donnera la mesure de cette inexplicable influence.

Un magistrat protestant, savant juriconsulte, alla, au sortir d'une controverse religieuse dans laquelle il ne s'était pas avoué vaincu, visiter Bernadette avec un prêtre catholique qui avait été témoin de la discussion. L'enfant était alors chez ses parents au moulin.

Tous deux l'interrogèrent. Le magistrat écoutait avec un intérêt profond ; peu à peu l'émotion le gagnait.... Il pleura.

—M. l'abbé, dit-il en sortant, on peut contester, on peut essayer d'expliquer les guérisons attribuées à l'eau de la Grotte. Pour moi, la force de conviction est ici ; cette enfant m'étonne et me touche. Il y a là quelque chose.

Bernadette était pauvre. C'était une tentation pour elle et un péril pour la belle mission que lui donnait la Sainte Vierge. La pauvreté n'a servi qu'à glorifier l'enfant et sa mission. L'aumône l'a sollicitée sous toutes les formes ; pour se faire accepter, elle a pris tous les déguisements, elle a été délicate et affectueuse. Bernadette s'est maintenue dans un désintéressement que rien n'a pu faire fléchir, pas même l'extrême besoin. Jamais, sous aucun prétexte, elle n'a voulu accepter un don. Ses refus étaient si accentués, qu'on a soupçonné qu'un des trois choses recommandées à son secret par la Dame de la Grotte, était la défense de recevoir de l'argent.

Une dame connaissant la rigueur de sa délicatesse et en même temps la misère où vivaient ses parents, glissa furtivement un jour, dans sa poche, deux pièces d'or. Bernadette le sentit ; sa main retira vivement les deux pièces, et avec un sentiment de dignité blessée, elle dit :

—Madame, je vous remercie, mais je ne garderai pas votre or.

—Mais, mon enfant, vos parents sont pauvres, reprit la dame avec tendresse, je vous donne cela de tout mon cœur. Pauvre petite, vous n'avez peut-être pas toujours du pain.....

—Eh ! madame, pas toujours . . . mais il m'en faut si peu !

La généreuse femme dut reprendre son or.

Ce n'est pas la seule fois qu'on a tenté la noblesse de son désintéressement par l'amour de sa famille. Le bonheur de donner un peu de bien-être à ceux qu'elle aimait tant, n'a pu la vaincre.

Il a été même impossible de la décider à recevoir des objets pieux, s'ils avaient de la valeur.

On avait beau lui affirmer qu'on les lui donnait à titre de souvenirs, qu'on serait heureux de les savoir entre ses mains : sans laisser percer la moindre convoitise ni le plus faible regret, elle disait :

—Qu'en ferais je ?—remerciait poliment et s'obstinait dans son refus. Elle acceptait quelques médailles de cuivre. Une fois elle a gardé un chapelet de prix ; mais il y fallut la haute intervention de M. le Curé de Lourdes, pour qui elle avait une obéissance religieuse.

V.

Telle fut Bernadette après les Apparitions, telle on la trouve vivante encore et aimée dans le cœur du peuple de Lourdes, des personnes surtout qui se mêlèrent plus intimement à sa vie. Telle la virent des milliers et des milliers de pèlerins.

Cette enfant a exercé un apostolat immense. Il est impossible d'apprécier combien d'âmes ont reçu son influence, et combien par elle ont plus aimé la Vierge Immaculée. Ce n'est pas sans fatigue qu'elle a fait le bien. Les visiteurs se pressaient, surtout depuis qu'il fut plus facile de la trouver à l'hospice. Aux jours de fête, les Sœurs devaient prendre, à la dérobée, le temps de la faire manger. On attendait devant le portail de l'établissement avant le lever de la communauté ; et jusqu'au soir, elle appartenait aux étrangers. Paraître, paraître encore, dire les Apparitions, répondre à des millions de questions, promettre sa prière, subir la contradiction, la louange, l'humiliation, c'était sa vie. Elle se dérobaît aussitôt qu'il lui était possible pour revenir la minute d'après, rappelée par la même tyrannie. Il lui en coûtait de se montrer toujours, à tous, à toute heure, elle souffrait de sa liberté perdue ; pauvre enfant malade, sa poitrine s'épuisait. Mais elle était l'apôtre de la Vierge Immaculée.

Elle se prêtait sans murmure, sans marque d'ennui ; son souffle laissait sentir la fatigue de ses poumons, elle ne ménageait pas sa présence ni sa parole. C'est à peine si on a quelquefois surpris un mouvement involontaire d'épaules, et une contraction de visage à l'annonce d'une visite nouvelle.

Bernadette, lorsqu'elle était transfigurée à la Grotte, étonnait les foules et les ravissait. La foi commença devant elle. Son extase, sa beauté surhumaine étaient les témoins. On pouvait croire devant ce visage angélique. Et pourtant combien restèrent incrédules ou hésitants ?

Mais quand cet enfant retomba dans la vie vulgaire, quand elle redevint bien elle-même, la petite Bernadette, la pauvre et ignorante fille du pauvre petit peuple, ce fut alors qu'elle fit croire ceux qui, ayant vu, ne croyaient pas encore, et ceux qui n'avaient pas vu ; alors elle imposa et répandit le respect pour le mystère de la Grotte, elle le fit aimer.

Quelles forces la Vierge Immaculée lui avait-elle données pour ce triomphe ?

Ce ne fut pas la puissance des grâces extérieures, ni la vivacité de l'intelligence, ni l'éclat de la parole, ni l'émotion contagieuse, ni même la sainteté extraordinaire qui semblait devoir être le fruit et le signe resplendissant des visites de la Reine du Ciel ; non, rien de tout cela ; à peine quelques éclairs d'une sagacité jusque-là absente, le faible charme de la modestie dans une enfant du peuple...

Est-ce assez pour expliquer l'influence de la pauvre jeune fille ?

Devant l'immensité de l'œuvre et la faiblesse de l'instrument, qui l'oserait dire ? non, Bernadette n'est pas, elle, la raison de ce qui s'est accompli par elle.

L'action de cette enfant est une manifestation de Dieu ; toutes ses infirmités, toutes ses ignorances, tous ses néants ont été saisis et transformés par la grâce, et c'est la grâce qui, en Bernadette, a été force, science, et vie. C'est la grâce qui abaissait les esprits et ouvrait les cœurs. Bernadette ne pouvait autant.

Comme Dieu autrefois *regarda la petitesse* de Marie, ainsi l'Immaculée a regardé à son tour la petitesse de Bernadette et a *fait en elle de grandes choses*.

En parcourant les *Annales* de Notre-Dame de Lourdes, voici ce que nous avons pu recueillir sur les parents de Bernadette :

Sa mère, Louise Castérot, mourut en priant, le 8 décembre 1866, à l'heure même où l'on chantait, pour la première fois dans la chapelle de la Crypte, les Vêpres de l'Immaculée Conception.

Le père François Soubirous, homme simple et droit, bon et plein de foi, rendit sa belle âme à Dieu, un samedi, le 4 mars dernier : c'était le treizième anniversaire du dernier jour de la quinzaine des Apparitions. Il y a d'autres coïncidences semblables dans lesquelles la main de la Vierge Immaculée paraît visible.

Le frère de Bernadette, Jean Marie, est entré dans la milice dévouée des Frères de l'Instruction chrétienne. Et Bernadette, devenue Sœur Marie-Bernard, est dans la maison-mère des Sœurs de Charité de Nevers, où elle vit très-simplement, de la vie commune, sans avoir jamais été, depuis le miracle de Lourdes, l'objet d'aucune nouvelle grâce extraordinaire. C'est ce qu'a attesté M. Lamolie, Vicaire-Général de Nevers, en octobre 1870, à l'occasion d'un faux bruit, généralement répandu en dehors de ce diocèse, que la Sainte Vierge aurait apparu de nouveau à Bernadette, et

lui aurait fait des révélations importantes sur l'issue des événements présents.

GUÉRISON DU R. P. HERMANN, CARME DÉCHAUSSÉ,
RACONTÉE PAR LUI-MEME. (1)

Bagnères-de-Bigorre, 6 novembre 1868.

Je viens de recevoir un nouveau gage de la tendresse de la Sainte Vierge envers ses enfants, et mon cœur surabonde de joie en vous le faisant connaître.

Depuis l'an dernier, ma vue, fatiguée par le travail, allait en s'affaiblissant chaque jour. Ayant passé les six derniers mois dans la délicieuse solitude de notre Désert du Carmel à Tarasteix, dans les hautes Pyrénées, j'y fus atteint d'une ophtalmie si grave, que l'obéissance me fit partir pour Bordeaux, afin d'y consulter un célèbre oculiste. Déjà depuis un mois avant mon départ, on avait dû m'interdire toute lecture, même celle du Saint Bréviaire. Le savant oculiste examina mes yeux avec la plus sérieuse attention et avec la plus cordiale sollicitude ; il les trouva dans un état fort alarmant, disant qu'il y avait remarqué de véritables obnubilations, une excavation de papilles optiques, une teinte grisâtre sur le fond de la lame criblée. De l'ensemble de ces faits, il conclut à l'existence d'une maladie que la science appelle le *glaucome* ; il me déclara que nul remède ne pourrait empêcher l'inflammation d'y survenir, et qu'à la moindre inflammation, il fallait immédiatement avoir recours à une excision de l'iris ; (2) opération inventée par l'illustre docteur Graefe, de Berlin, (le même qui a opéré avec succès mon frère, M. Louis Cohen, de la cataracte).

Cependant, mon mal empirait chaque jour ; je quittai Bordeaux, armé de conserves, de verres biconvexes, d'une visière verte, et d'une foule d'autres précautions. Les sandales du Carme Déchaussé durent faire place à une chaussure garni de fourrures ; la tonsure monastique dut s'abriter sous une coiffure aussi chaude que possible. L'organe de la vue était devenu si sensible que je ne pouvais plus supporter l'éclat de la lumière d'une lampe ordinaire ou d'une bougie : pas même la simple clarté du jour. Ce n'était plus que par intervalles que je parvenais à lire quelques mots, et cela, en faisant violence au nerf optique par des efforts douloureux.

Sur ces entrefaites, on me suggéra l'idée d'une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, qui avait déjà guéri miraculeusement plusieurs personnes atteintes de cécité.

Cette proposition me sourit beaucoup plus que la perspective d'une opération chirurgicale dont le résultat était loin d'être assuré. Je me souvins

(1) Tome 1, des Annales de N.-D. de Lourdes, p. 123.

(2) *Iris*, cercle de couleurs diverses qui entoure la pupille des yeux.

qu'il y a vingt-deux ans, Marie avait obtenu pour moi du Dieu de l'Eucharistie une guérison infiniment plus importante que celle des yeux charnels en m'affranchissant de l'aveuglement judaïque ; qu'elle avait plus tard, par son intercession, retiré plusieurs membres de ma famille des ténèbres de la synagogue, qu'elle avait, il y a treize ans, par ses instances auprès de son Divin Fils, obtenu le salut de ma mère sur le lit de la mort où celle-ci gisait, non encore baptisée ; et je pensai que ces prodiges de l'ordre spirituel étant bien plus difficiles à opérer que celui d'une guérison dans l'ordre corporel, je ne devais pas hésiter à en espérer le bienfait de sa bonté si miséricordieuse.

La Neuvaine fut commencée le 24 octobre, fête de l'ange Raphaël qui, lui aussi, avait guéri Tobie de sa cécité. Chaque jour j'imprégnai mes yeux dans l'eau salutaire puisée à la Grotte miraculeuse, et chaque jour je priai la Vierge Immaculée, et un grand nombre de saintes âmes la priaient avec moi.

Le sixième jour de la Neuvaine, je me rendis à pied de notre couvent de Bagnères à Lourdes, désirant accomplir ce pèlerinage dans les conditions qui me donneraient le plus de chance de succès. Déjà, à Bagnères, j'avais éprouvé, chaque jour de la Neuvaine, du soulagement dans l'ophtalmie dont je souffrais, et cela au moment où l'eau de la Grotte était venue baigner mes yeux. J'avais même pris le soin de faire constater cette amélioration par l'ophtalmoscope (1), au moyen duquel le médecin put voir que la congestion dans les organes visuels diminuaient graduellement, tandis que je n'employais pas d'autre remède que cette eau miraculeuse.

Enfin, le dernier jour, Fête de la Toussaint, pendant que j'étais à genoux devant la Grotte, et auprès de la fontaine, récitant le dernier chapelet de la Neuvaine, tout-à-coup un sentiment vif et profond envahit mon âme. Je n'en fus pas le maître, et sans calculer ce que je faisais, j'interrompis ma prière, et me tournant vers un prêtre et une dame qui étaient non loin de moi agenouillés, je leur dis :—“ Je sens que la Sainte Vierge me guérit maintenant, ” et je guérissais.

Depuis lors, en effet, je n'ai plus éprouvé aucun des symptômes ; j'écris et je lis tant que je veux, sans lunettes, sans précautions, sans efforts, sans fatigue ; je fixe le regard sur la lumière du soleil, du gaz ou des bougies, sans ressentir la moindre lésion ; j'ai repris les sandales, j'ai laissé refaire la tonsure : j'ai obtenu ce que je désirais avant tout : c'est-à-dire, de pouvoir continuer la vie érémitique dans notre cher Désert ; en un mot, je suis radicalement guéri, et, dans ma conviction intime, cette guérison est un miracle dû à l'intercession de la Sainte Vierge.

C'est pourquoi j'ai besoin de publier, autant qu'il dépend de moi, la

(1) *Ophthalmoscope*, instrument pour examiner l'intérieur de l'œil.

Bonté du Cœur de Marie, et je supplie toutes les âmes qui aiment cette tendre Mère, de rendre grâces à Dieu pour moi, comme aussi je conjure tous ceux qui souffrent d'avoir recours, en toute confiance, à Celle que nul n'a jamais invoquée en vain ! (1)

Le Père Hermann, allemand de nation, fut obligé, au commencement de la guerre entre la France et la Prusse, à s'exiler de cette France qu'il chérissait comme une mère adoptive. Il demanda et obtint du gouvernement prussien le service religieux des prisonniers français internés à Spandau. Il se dévoua au milieu de la peste selon la magnanimité de sa foi et de son cœur. Son apostolat était béni. Il mourut en février 1871, de la petite-vérole noire, au champ de bataille où combattent et tombent les apôtres, martyr de la France, martyr des âmes, martyr de la charité de Jésus-Christ.

Tout ce qui a paru dans l'*Echo* depuis le mois de mai dernier, ou qui paraîtra dans la suite, concernant Notre-Dame de Lourdes, ne se trouve pas dans le magnifique ouvrage de M. Henri Lasserre, et formera plus tard la matière d'un second volume sous le titre des *Annales de Notre-Dame de Lourdes*. Nous espérons qu'on trouvera dans ce second volume, les récits les plus édifiants et les relations les plus authentiques des guérisons, des événements, etc., arrivés à la Grotte ou ailleurs par l'intercession de la Vierge Immaculée.

AVIS IMPORTANT.

Nos lecteurs savent déjà qu'au bas de l'Eglise St. Jacques à Montréal, il existe une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes, érigée, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr. Bourget, par les soins et le zèle du Rév. M. Aug. Lenoir. Les personnes qui désireront avoir un peu de l'Eau de la Fontaine de la Grotte, sont priées de s'adresser directement à ce Monsieur et en son absence au Rév. M. Mercier.

(1) Cette lettre du R. P. Hermann a été publiée par la plupart des journaux religieux de France.

SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

LÉGENDE.

I. LES FIDÈLES DE ROME.

Un beau soleil de printemps se levant sur les collines de Tibur redonnait la vie et la beauté à la vallée de l'Aniène et aux délicieux coteaux de Tusculum, et, pénétrant au milieu des magnificences de Rome, illuminait l'ancienne rue Patricienne au pied de la colline où se trouve actuellement Ste. Marie-Majeure. Là, étaient autrefois groupées les rustiques demeures des Patriciens Romains, aux temps du roi Servius Tullius ; mais à l'époque de Néron, non-seulement la petite rue, mais toute la région de l'Esquilin, ne respirait que la grandeur, le luxe et le faste. Elle était devenue le siège des hôtelleries tumultueuses où affluaient les riches étrangers ; (1) aux hôtels succédaient les palais, aux palais les temples, aux temples les thermes les basiliques, les forums, les aqueducs, les jardins de Mécène dessinés sur les anciens sépulcres du peuple, (2) et les autres villas splendides des délateurs et des affranchis enrichis par les Césars.

C'était l'heure de la visite du matin ; aussi l'on voyait la foule se presser et faire queue auprès des vestibules des citoyens opulents. Les portiques des plus riches demeures étaient encombrés de clients parasites, en habits de cérémonie, et au milieu d'eux, circulaient quelques esclaves de la maison, fiers de leur importance, qui, avisant les toges plus ou moins rapées, répartissaient les malencontreux clients en différentes classes, à savoir en *amis* de première, de seconde ou de troisième réception.

(1) Juven. Sat. III. 69.

(2) Horat. lib. I Sat. VIII. vers. 8.

En même temps dans le *triclinium*, (1) on préparait les paniers de provisions, plus abondants pour les plus dignes, plus maigres pour les autres ; et l'opulent patron, fort peu désireux de recevoir les devoirs empressés des *amis du vestibule*, ronflait en même temps sous l'influence de l'ivresse et des orgies de la nuit passée.

Il n'en était pas ainsi du palais du sénateur Cornélius Pudence, (2) quoique l'*atrium*, y fut aussi rempli d'une nombreuse clientèle. Là, l'esclave, gardien de la porte, n'était point enchaîné dans sa loge et ne menaçait point les visiteurs de son bâton noueux ; il n'avait point à sa droite, le chien hargneux, compagnon ordinaire du portier. Les clients, quoique de la basse classe et mal vêtus, passaient le seuil de la porte sans crainte et étaient accueillis avec dignité et générosité. Il n'était pas rare de voir les plus pauvres du peuple en simple tunique de travail, emporter les paniers beaucoup plus remplis que les faméliques en toge des autres riches patrons. C'est ce qui ne manquait pas d'arriver lorsque deux jeunes et compatissantes vierges, filles du Sénateur, descendaient pour aider les servantes à préparer les paniers. Praxède et Pudencienne, avec leurs parents Pudence et Claudia, étaient au nombre des plus belles fleurs qui avaient cru par les soins de l'apôtre Pierre.

Pendant que le Sénateur parcourait l'*atrium*, en distribuant ses salutations, plutôt avec la douce bienveillance d'un frère qu'avec la rigide fierté d'un patron romain, un messenger descendait de cheval dans la cour, devant le vestibule où se trouvait la statue de Pudence, et criait au portier :

—Le patron est-il ici ?

—L'esclave lui répondit : oui, il est avec les amis ; le voici !

Le courrier s'approcha avec un profond respect et, se tenant à quelque distance, il dit :

—“ Très-illustre Cornelius Pudence, des lettres d'Asie.”

Et il remet le pli cacheté. Le Sénateur regarde le sceau, il représentait un Pasteur portant la brebis sur ses épaules. Pudence, sans autre réponse, fait signe à l'affranchi qui se trouvait à sa droite, et lui dit à voix basse.

—“ C'est un des nôtres ; appelez Claudia et faites-lui honneur.”

Il remet le paquet à l'affranchi et leur indiqua à tous deux la porte de la salle de réception à l'extrémité de l'*atrium*. Lui même ne se fit pas attendre longtemps, ayant promptement expédié la cérémonie de la réception, il courut à la salle d'attente, où il trouva le messenger déjà assis auprès d'une table de marbre et se remettant de ses fatigues par une copieuse collation, que l'affranchi lui avait fait servir, et parlant avec Claudia, qui était accourue pour lui faire honneur.

(1) Salle à manger des Romains.

(2) Saluant te Eubulus et Pudens, et Linus et Claudia. (*II Tim. IV. 21.*)

Toute la famille du Sénateur chrétien était remplie de joie, quand elle pouvait donner l'hospitalité à un frère. La pieuse matrone voyant entrer son mari, lui dit toute joyeuse :

—“ Savez-vous, Pudence, que c'est un envoyé de l'Eglise de Séleucie, nous aurons des nouvelles de l'Asie.”

Le Sénateur sourit, et regardant le courier, il le reconnut pour un esclave fugitif converti à Rome, par Paul, et par l'entremise de l'apôtre, grâcié par son maître Philémon, il s'appelait Onésime. Il le presse sur sa poitrine, et le baisant au front, lui dit :

—“ Que la grâce de Jésus-Christ et sa paix soit avec vous ! Vous êtes l'ami de Paul et par conséquent vous êtes mon ami.”

—“ Mais je suis l'esclave de Philémon.”

—“ Vous êtes libre de la liberté de Jésus-Christ. J'ai lu la lettre par laquelle Paul vous recommandait à votre maître. Ce que vous avez fait pour Paul vous rend cher à toute l'Eglise de Rome.” (1) En parlant ainsi, il brisait un à un les sceaux de l'enveloppe et examinant les lettres :

—“ Celle-ci est pour Pierre, disait-il,—celle-ci pour Paul—pour Luc—pour Clément,—pour Lin—celle-ci. (Il fixe ses yeux sur l'adresse avec surprise) pour Praxède et Pudencienne filles de Cornélius Pudence. Oh ! qu'est-ce que cela veut dire ? Lisez Claudia : *A Praxède et à Pudencienne filles de Cornélius Pudence*. Quelle fête pour nos enfants quand elles apprendront que les Saints de Séleucie leur écrivent. Envoyez-les vite chercher, faites-leur dire que je les attends ici.

Puis se retournant vers le courier :

—“ En attendant que j'aie fait parvenir ces lettres et reçu les réponses, vous serez notre hôte. Pierre et Paul ne sont point à Rome ; la sollicitude de toutes les églises les appelle au secours des chrétientés naissantes ; mais je saurai bien apprendre où ils sont et leur faire tenir ces lettres, ainsi que les autres qui, chaque jour, me sont remises pour eux. Clément est dans la ville ; Lin est dans notre maison, et la nuit dernière, il a distribué le pain dans notre assemblée. Faites attention ami, *dans la nuit !* que cet avis vous serve de règle : nous ne sommes plus au temps de Burrhus et de Sénèque, nous avons Tigellin pour préfet ; Dieu veuille que lui aussi parte avec César pour l'Achaïe et que l'Eglise respire quelque temps. Vous savez combien de sang a été versé sur le Vatican, et combien chaque jour il en est répandu depuis l'édit de proscription. Oui nous

(1) St Paul écrivant à Philémon, appelle Onésime son fils et il supplie tendrement son disciple de recevoir l'esclave fugitif, non comme un esclave, mais comme un frère, et comme il recevrait Paul lui-même, à cause du baptême qu'il a reçu et des services qu'il lui a rendus pendant qu'il était dans les chaînes.

vivons au milieu des supplices et des morts, comme a coutume de dire notre Paul.”

En ce moment la jeune Pudenticienne avec sa sœur Praxède venaient en courant par le parterre intérieur ; la plus jeune dit en entrant :

—“ Papa, nous vous avons fait trop attendre ; mais nous étions dans l'oratoire à finir les prières.”

Et l'on pouvait le reconnaître même à leur vêtement, elles avaient en effet une robe toute unie, qui ne traînait point à terre ; sur les épaules un léger manteau, leur chevelure n'était point ornée de perles et de bijoux, mais ramassée sur la nuque elle était nouée par une simple tresse de laine terminée par un gland, et sur la tête elles avaient un voile blanc qui descendait sur le front et sur les épaules, assurément comme le leur avaient enseigné les Apôtres leurs catéchistes.(1) Pudence embrassa ses filles et dit à la plus jeune

—Vous arrivez tard, mais cependant vous arrivez à temps. Regardez quelles lettres vous sont adressées. Je ne savais pas que vous, encore si petite, aviez des correspondants aussi éloignés. Voilà qui est beau ! Ce messenger vient de Séleucie et il nous porte des dépêches pour ma petite méchante Pudenticienne ! Et moi, je ne sais pas qui lui écrit !”

Et en disant ces paroles, il lui tendit la lettre cachetée. La jeune fille, confuse, retire la main, son visage s'enflamme et, toute tremblante, elle répond :

—“ Je ne sais pas non plus, qui m'écrit d'au-delà des mers ; ouvrez-la, vous, Papa.”

—“ Non, non : ouvre-la toi-même, mon enfant, reprit Claudia (en la rassurant et lui donnant un baiser) ; ne vois-tu point que votre père plaisante ? Elle est venue avec d'autres lettres des Saints d'Asie.”

Pudenticienne respira, et regardant tout autour avec étonnement : “ Est-il possible ?”

Elle rompit le sceau et lut à haute voix :

—“ Thècle à Praxède et Pudenticienne, ses sœurs bien-aimées, salut.”

—“ Mais quelle est cette Thècle ? demanda Pudence au messenger Onésime. Est-ce Thècle la martyre de Jésus-Christ ?”

—“ C'est elle-même.”

Les jeunes filles furent bien plus étonnées : et Pudenticienne continua :

—“ Souffrez, mes très-chères sœurs, qu'une de vos sœurs qui vous est inconnue vous écrive. Parce que si je vis ignorée du monde dans ma retraite de Séleucie ; pour vous, la bonne odeur de vos vertus est répandue dans toutes les Eglises d'Orient. Nous bénissons Dieu de ce que la mai-

[1] 1 Pier. III. I et suiv.—I Tim. II. 9. St. Lin, disciple de St. Pierre et de St. Paul, a ordonné qu'aucune femme n'entrât dans l'église sans un voile sur la tête. (Baron. ann. 80 n. 4.)

son de Cornélius Pudence est l'asile des Apôtres de Jésus-Christ, et le refuge des frères de Rome, et de ce que ses filles sont la gloire de l'Évangile.

Bien-aimées sœurs, je vous prie de me donner des nouvelles de Paul qui m'a donné l'Esprit-Saint. Si vous saviez avec quelle sollicitude il a formé le Christ en moi, en me distribuant d'abord le lait et ensuite la nourriture de l'esprit, vous me pardonneriez sans doute mon importunité. Pour moi, j'allais m'égarant dans les ténèbres de l'erreur, attirée dans les affections du siècle, et il m'a évangélisé la vérité, et il m'a révélé les joies de celles qui se consacrent vierges chastes au Seigneur. Je suis faible et timide, et il m'a assuré que Dieu ne permettra point que je sois tentée au-dessus de mes forces, et que la tentation elle-même serait plutôt un bien qu'une perte.

Je lui ai demandé de le suivre pour entendre ses instructions, mais il ne l'a point permis. Que vous êtes heureux, vous frères de Rome, qui pouvez entendre ses paroles ! Ici, tous l'aiment tendrement et ils se plaignent tous de sa longue absence. La dernière fois que je le vis à Milet, il nous dit que l'Esprit de Dieu l'appelait à Jérusalem, et lui annonçait des chaînes et des tribulations, et que nous ne le reverrions plus. Après ce triste adieu, il se mit à genoux, pria avec l'assemblée et fut conduit au navire. Tous les frères l'embrassaient, tous pleuraient et principalement à cause de cette parole : vous ne me verrez plus. (1)

Pendant tout le voyage les prophètes des Eglises lui renouvelaient l'annonce de ses épreuves ; et les frères le dissuadaient d'aller plus loin ; mais le généreux Apôtre, au lieu de s'arrêter, hâtait sa marche et déclarait que bien volontiers il donnerait sa tête à la hache, ses bras aux chaînes, pour le nom de Jésus-Christ, dans la cité où le Sauveur avait souffert pour notre amour. (2) Que de tourments il a eu à souffrir à Jérusalem et partout ailleurs, et sur terre et sur mer ! Les Saints de l'Italie le savent, eux qui l'ont vu aborder sur leurs rivages, chargé de lourdes chaînes et y vivre deux ans prisonnier. (3)

Enfin Dieu, qui a délivré Pierre, a brisé les chaînes de Paul : et les Eglises de la Grèce et de l'Asie ont pu le revoir. Mais il nous a été plutôt montré que rendu : et je n'ai pu m'agenouiller aux pieds de mon doux maître, et pour comble de malheur, (si l'on peut appeler malheur les dispositions de la Providence), j'entends dans nos assemblées se répandre le bruit alarmant, que l'Esprit le rappelle à Rome pour qu'il consomme sa course et qu'il reçoive la couronne de la justice. (4) Ah ! peut-être y est-il déjà arrivé !

(1) Act. XX. 17-18.

(2) Act. XX. 13. Souvent dans les assemblées des premiers chrétiens quelques-uns se levaient pour prophétiser, c'est-à-dire pour exposer le sens des Ecritures, et les lumières surnaturelles, qu'ils recevaient de l'Esprit-Saint, et aussi pour révéler des choses utiles à l'édification commune. Voir sur ce point le ch. XIV de la première épître aux Corinthiens.

(3) Act. XXVIII 1s-30.

4 II Tim. IV. 2-8.

déjà dans les chaînes ! déjà dans la bouche du lion ! O Pudencienne et Praxède, mes sœurs, fortifiez ma faiblesse, par quelque heureuse nouvelle, et consolez l'amertume de ma douleur ! Et si Dieu ne vous permet pas de faire davantage, au moins baisez pour moi les chaînes de Paul, et recommandez-moi à ses prières.

Rappelez-vous la charité de Jésus-Christ, qui en nous appelant des ténèbres à la lumière, nous a unies par les liens d'une alliance éternelle : rappelez-vous que les Apôtres du Seigneur n'ont jamais méprisé ma douleur : que la mère même de Jésus-Christ ne l'a point méprisée, elle, qui plusieurs fois, avec sa bienveillance maternelle, m'a accueillie à Ephèse. Ne rejetez donc point non plus, vous les servantes de Dieu, les larmes d'une servante du même Dieu. Que la grâce soit avec vous et avec tous les vôtres. Amen.

—“ Et qui suis-je, s'écria Praxède, pour que Thècle, l'illustre Thècle de Jésus-Christ, se souvienne de moi ?”

Pudencienne était tombée à genoux et imprimait ses lèvres sur la lettre, toute confuse de voir que son nom fut connu de la martyr si renommée, et qu'elle lui demandât des nouvelles d'un Apôtre. Pudence la releva, tout joyeux de découvrir une si noble humilité dans ses filles, et se tournant vers Onésime.

—“ Mais vous, pourquoi ne nous dites-vous rien de Thècle ? Parlez-nous de sa sainte vie.”

—“ Que pourrai-je vous dire que vous ne sachiez déjà ? Elle est le modèle des vierges chrétiennes : et chacun dit que Paul en la convertissant lui a communiqué son esprit d'apostolat. Elle sert l'Eglise et les pauvres, lave les pieds des saints, et va de maison en maison évangéliser Jésus-Christ aux personnes de son sexe : comme le fait ici l'illustre Claudia Sabinilla, et comme le font vos jeunes filles avec leurs . . .”

—“ Mais nous, reprit Pudencienne, nous n'avons pas souffert pour Jésus-Christ le fer et le feu ; nous, nous n'avons pas affronté les lions du cirque comme Thècle. (1)”

Pendant ces discours, l'Evêque Lin, sortant de sa chambre, (il habitait la maison de Pudence durant la persécution) s'avancait lentement par les galeries de l'atrium vers le vestibule. Le Sénateur l'ayant aperçu, alla le prier de vouloir bien passer un instant dans la salle de réception pour recevoir les dépêches et voir le messenger. Le saint y étant entré, donna le baiser fraternel à Onésime, puis ayant parcouru la lettre, dit vivement ému :

(1) Aucune femme des temps apostoliques n'a été plus illustre que Ste. Thècle ; aucune n'a été aussi louée par les Pères Grecs et Latins. St. Grégoire de Nazianze la citait aussi bien que les apôtres, comme un témoin, qui aurait dû inspirer le respect à Julien l'apostat. Voir Baronius an. 47 n. 1 et suiv. et les Bollandistes, 27 sept. Elle a été très-renommée à cause de sa constance dans les supplices, qu'elle a endurés par amour de la virginité, par les miracles que Dieu opéra pour la conserver à l'Eglise et par son dévouement envers St. Paul, qui l'avait convertie dans la ville d'Icone, quand il y prêcha l'Evangile. Act. XIV. 1. 6.

“ Priez Dieu, mes frères, pour qu’il ait pitié de nous dans nos tribulations. Timothée, le disciple de Paul, m’écrit les ravages que causent chez lui les doctrines de Simon, (il voulait parler de Simon le magicien), et il demande les conseils des Apôtres. Pauvre Evêque d’Ephèse ! il ne sait point que Pierre et Paul sont loin de Rome, et que nous sommes agités par les mêmes tempêtes ; nous ne savons si nous devons les supplier de venir à notre secours, ou s’il faut les engager à se dérober au danger, et à se conserver pour l’Eglise.”

Puis, reprenant son calme, il entendit la lecture de la lettre de Thècle aux filles du Sénateur et ayant vu leur trouble :

—“ Pourquoi vous étonnez-vous, mes filles ? Ne savez-vous point que nous sommes tous frères en Jésus-Christ ? Quelle merveille donc que Thècle vous écrive et vous demande des nouvelles de l’Eglise de Rome ? Que l’une ou l’autre de vous prenne la plume et raconte avec simplicité ce que vous savez, comme si vous écriviez à l’illustre Claudia, à sa villa de Baïes. Dites-lui que l’Eglise Romaine est soumise aux plus rudes épreuves, que le sang chrétien est chaque jour répandu sur le Vatican et en dehors de toutes les portes de la ville ; que de semblables nouvelles nous parviennent des Eglises d’Italie, que Pierre et Paul”

—“ Ici, Lin détourna le visage, interrompit son discours et sortit en toute hâte, deux grosses larmes sillonnaient ses joues. Il n’osa dire qu’à Pudence qui l’accompagnait :

—“ Pierre et Paul annoncent dans les Eglises que leur martyre est proche ! Oh ! que deviendra l’Eglise de Rome, dans une persécution si furieuse, au milieu des scandales excités par Simon le magicien, parmi tant d’apostasies ? Que Jésus secoure notre barque si agitée et si proche du naufrage.”

Et l’Evêque Lin se rendit dans la région du Trastevere, où quelques néophytes devaient recevoir le baptême, pour passer ensuite dans la prison Tullienne, où étaient détenus beaucoup de chrétiens, qui attendaient la couronne du martyre.

II.—LES PAYENS DE ROME.

Cornelius Pudence, quoique profondément affligé des paroles de Lin, sortant de sa demeure se mit à monter lentement vers les carènes pour éviter la Subura, et descendit ensuite avec tout le cortège de ses clients dans la voie Sacrée et dans le Forum, où il était obligé de passer la matinée. Là, malgré le tumulte du peuple pressé autour de la chaise curule du préteur, les éclats de voix des orateurs, les cris des charlatans du haut de leurs tréteaux, la confusion du peuple et des grands auprès des tables des changeurs, sous tous les portiques des basiliques et dans les galeries intérieures, il ne pouvait se distraire de la crainte, que lui inspiraient les dangers de l’apôtre Pierre et la prévision des malheurs imminents de l’Eglise de Rome.

Chaque heure lui semblait un siècle, jusqu'au moment où la clepsydre du Capitole indiquant midi, il pourrait se débarrasser des affaires du Forum et se retirer seul pour gémir et prier.

Déjà il avait ordonné sa litière, et s'étant délivré, non sans violence, des instances de ses amis, il s'y plaça, et dit aux porteurs.

—A la maison.

Mais aussitôt, il lui vint une pensée ; Pierre est sur le point de revenir, de toutes parts de nouveaux nuages s'amoncellent contre lui ; au moins reconnaissons le terrain et tâchons de nous assurer des desseins des courtisans. Il tendit la tête hors des rideaux et dit :—A la bibliothèque Octavienne.

Les rues de la ville commençaient à devenir silencieuses et désertes, chacun s'empressant d'aller jouir de la sieste : mais l'Octavienne ne désemplissait pas ; parceque les philosophes désœuvrés, les littérateurs en grève, les rhéteurs d'aventure n'ayant pas de meilleur dortoir, s'y rendaient en foule pour y prendre leur repos. Pudence espérait y trouver quelque nouvelliste, qui le mettrait sur la piste des manèges de la cour. Il rencontra mieux qu'il n'espérait. Car à peine descendu près du portique, il vit venir à lui Démétrius, philosophe cynique de profession, et de plus ennemi secret de Néron, qu'il méprisait cordialement. (1)

Le cynique connaissait très-bien le sénateur, l'ayant souvent rencontré chez Traseas, sénateur odieux au prince. Il le salue avec un visage joyeux.

—Salut, Cornelius Pudence, quels nouveaux décrets nous fabriquez-vous dans les basiliques du Forum.

—Vous en savez autant que tout sénateur, lui répondit Pudence.

—Allons, allons, César est bon ; il ne veut pas vous accabler de besogne : quelle douce existence ! ne jamais suer ! et n'avoir d'autre soin que de porter la chandelle devant Tigellin, Policlète, Elius, Ninfidius et les autres mignons qui nous dispensent la félicité !

—Doucement ! chut ! les délateurs . . .

—Je connais mes gens, répondit Démétrius. Avec d'autres je serais plus muet qu'Harpocrate. Je fuis la cour plus que les portes du Tartare.

—C'est bon à dire : mais du reste, vous savez pêcher jusqu'au fond du palais, et vous autres cyniques vous y avez vos entrées et vos accointances.

—Il ne faut pas s'y fier.

—Qui craignez-vous ?

—Je les crains tous.

—Qui règne aujourd'hui au palais ?

(1) Sénèque et Epictète font mention de Démétrius et de ses sarcasmes contre les Césars. Tacite dit qu'il assista aux derniers moments de Traseas. Nous le faisons parler selon son caractère historique et ses préjugés contre les chrétiens.

—C'est toujours Tigellin, et sous lui règnent en sous ordre, les saltimbanques, les histrions, les joueurs de flûte, toute la canaille de Baïes et sa queue. Cependant depuis quelques jours le sceptre est tombé aux mains d'un circoncis.

—Qu'est-il ?

—Il est philosophe, dialecticien, magicien, aruspice, devin, dieu. Notre César l'adore, parceque le filou lui a promis de lui révéler de telles sorcelleries et de tels parjures, qu'il en pourra revendre au roi Jupiter lui-même et à tous les dieux infernaux.

—Et il s'appelle.

—Les juifs l'appellent Simon, mais à la cour il se fait passer pour Icare.

—Quoi ? prétendrait-il voler ?

—S'il le prétend ! il l'a promis à Lucius Domitius Néron Claude Auguste, Germanique, etc., etc : il l'a juré, et rejuré.

—Et s'il ne réussit pas ?

—A demain les affaires sérieuses : en attendant, il est sur le pinacle, il se graisse la patte, et ensache l'or à boisseaux. Pour familiariser César avec les prodiges, il lui en montre chaque jour un nouveau, et toujours plus extravagant. Les philosophes lui viennent à la rescousse, et lui tiennent le sac, pour plonger aussi leur museau dans l'auge de Midas.

—Et vous de quel côté vous êtes-vous rangé ?

—Du côté le plus éloigné : parceque si Néron venait à travers les branches à avoir vent de certaines de mes plaisanteries, sa première caresse serait de me faire goudronner le cuir, et mettre une mèche pour me planter au Vatican et me faire servir de flambeau pour ses courses nocturnes. [1]

Pudence ne put contenir un profond gémissement : mais voulant sonder le terrain, il continua avec la même désinvolture :

—D'après ce que vous dites, je vois bien que vous n'êtes pas entiché de briller avec tant de splendeur. Pourquoi alors ne pas vous donner comme client à Simon le juif, pour qu'il vous protège ?

—Je me donnerai plutôt comme client aux Furies et à toutes les trois. Et même je me ferai leur ami et leur esclave, si elles voulaient faire à ma tête pour une certaine chose. Suffit, je me comprends moi dans mes supplications à Dame La Lune.

—Mon pauvre cynique ! Nous ne sommes plus au temps de Diogène et d'Alexandre.

Si ; nous y sommes, et encore mieux. Le mal est que vous autres sénateurs

(1). Chacun sait que là, où s'élève l'Eglise de St. Pierre, sur la place et le long des rues du Borgo, étaient autrefois le cirque et les jardins de Néron et que c'est là qu'ont eu lieu les premières exécutions des chrétiens. Les uns étaient dévorés par les bêtes, les autres enduits de poix et brûlés. Tacite, Suétone, Sénèque, Martial, Juvénal le rapportent, ainsi que les écrivains ecclésiastiques.

teurs d'étoupe, vous ne savez plus que vous bercer sur vos sièges d'ivoire ; je lui en veux furieusement à ce lourdeau de Montanus. Par Pluton ! Il a eu la balle au bond... Mais c'est assez !

—Que voulez-vous dire ?

—Vous faites l'ignorant ! Ne savez-vous pas que la semaine dernière, ici dans cette Rome, un mari sénateur surprit César déguisé pour faire ses expéditions nocturnes ? Ne savez-vous point qu'il lui a appliqué une volée de coups de bâton et qu'il l'a frappé si bien que l'ami est demeuré plusieurs jours chez lui, pour étudier le luth, disait-il : mais nous, nous disions qu'il étudiait les enfures et écorchures. (1). Et voici le tort impardonnable de Montanus. Pourquoi se contenter de quelques balafres ? Le sot ! Il aurait dû jeter le sire la tête la première dans un cloaque.

—Mais qu'en auraient dit les gazettes. (2)

—Les gazettes ? L'histoire, deviez-vous dire. Les provinces et l'armée auraient décrété les insignes du triomphe pour Montanus. Les Juifs eux-mêmes auraient célébré deux sabbats dans une semaine.

—Cependant, vous me disiez, il n'y a qu'un instant, que les Juifs règnent dans la maison de Néron.

—Vous aussi vous êtes bien simple ! La faction de Simon Icare règne, mais le gros du Trastevère (3) est furieux de sa faveur. Ceux de *Chestus* menacent d'appeler contre lui les sorciers les plus huppés qu'il y ait en Judée...

—Par exemple ?

—Que sais-je ? ils en ont des masses : Céphas, Simon, Bar Jona, Pierre, Paul, Saul, et le reste.

—Et Simon Icare que dit-il ?

—Il promet de provoquer devant l'empereur, tous les magiciens opposés, de les vaincre, de les confondre et de les envoyer à l'écorchoir.

—Réussira-t-il ? Qu'est-ce que le cœur vous en dit ?

—Je me moque de tous : que ce soient ceux de Simon qui l'emportent, ou ceux de *Chestus*, que la teigne reste pour les chiens. Du reste Tigellin et sa clique sont pour Simon, Néron est pour Simon, il faudra s'y mettre tout de bon pour le démonter. Savez-vous comme Tigellin sait vaincre : il envoie un centurion avec quatre prétoriens ; une saignée, et bonne nuit.

Pudence avait assez appris de nouvelles du palais ; malgré les paroles obscures et les noms estropiés par le philosophe payen, mal au fait des

1. Pline. 43 mentionne l'emplâtre dont se servit l'auguste coureur pour se guérir.

(2) J'entends les *Acta diurna*, ou Actes de chaque jour, que l'on envoyait de Rome, et qui se lisaient dans les provinces et les armées.

(3) Les Juifs avaient leurs habitations principalement dans le Trastevère. Baronius ann. 69. n. q.

choses chrétiennes, il vit clairement la trame de Simon le Magicien. (1) Ayant donc pris congé du fougueux Démétrius, qui voulut l'accompagner jusqu'aux degrés du portique, il monta dans sa litière, tandis qu'on voyait les jeunes gens et les autres oisifs repeupler les rues et se diriger vers le Champ de Mars. Et cependant, ce n'était encore que trois heures. Il alla visiter quelques-uns des principaux chrétiens des plus nobles familles ; entre autres, l'illustre Pomponia Grécina, que les fidèles appelaient Lucine, et Plantilla, de la maison des Flaviens, qui devait dans peu de temps donner des empereurs et des consuls à Rome, et qui dès lors renfermait des saints et préparait des martyrs à l'Eglise. Pudence, aussi bien que les autres fidèles, ignoraient ces mystères de la Providence. Tous étaient en proie à la douleur, aux angoisses et à la consternation. Les uns portaient le deuil de leurs amis proscrits, d'autres de leurs parents égorgés : tous pleuraient les frères chrétiens qui, à Rome et dans toute l'Italie, avaient été massacrés. Et en entendant de la bouche du Sénateur le récit des conjurations contre Pierre, ils éclataient tous en sanglots, levaient les mains au ciel et imploraient miséricorde.

Dans de telles pensées et de tels discours, Pudence passa plusieurs heures, et chemin faisant, il était vivement affecté de l'aspect de Rome payenne. De toutes parts, il voyait la foule plongée dans ses amusements, sans s'inquiéter de la hache de Néron, qui ne tombait que sur les grands, les riches et les chrétiens. Le Champ de Mars qui n'était point témoin des gémissements de l'Eglise florissait comme par le passé, il était rempli de lutteurs, de joueurs de disques et de balles, d'écuyers : les portiques, les bibliothèques, les parcs, les bains retentissaient de la voix des déclamateurs ; dans les carrefours, les corybantes de Cibèle frappaient leurs tambours et armés de couteaux se taillaient les chairs pour gagner quelques sous ; le peuple écoutait dissenter les philosophes cyniques : les diseurs de bonne aventure d'Isis et d'Anubis vendaient leurs inscriptions mystérieuses ; et les charlatans annonçaient à son de trompe leurs amulettes contre la morsure des serpents. Peuple lâche, corrompu et cruel, qui passait de cette manière les jours et les années, à charge au monde entier, qui devait fournir à ses dépenses.

—Quelle vie mènent les Romains d'aujourd'hui, disait Pudence en gémissant, tandis qu'il entendait le bruit retentissant du bronze des Thermes, qui invitait le peuple au bain. Après le jeu vient le désordre, puis l'orgie bien avant dans la nuit ; et demain ce sera à recommencer, rien ne sera changé si ce n'est que celui qui, aujourd'hui, a passé la journée dans la poussière du Champ de Mars, demain la passera dans le sang du cirque,

(1) Les payens confondaient souvent les Juifs et les Chrétiens, ainsi que le prouvent les textes si connus de Tacite et de Suétone. Nous voyons aussi dans les écrits de St. Clément que St. Pierre était accusé de magie par les Juifs et par Simon. *Recognit. X. 54.*

celui qui s'est souillé dans des spectacles sanguinaires, demain nagera dans le Tibre en face du Champ de Mars !

Telle était en effet la Rome avilie des Césars, et sous Néron plus que jamais par le passé, les provinces étaient saccagées pour satisfaire le prince et le peuple de Rome, toujours inondés d'or et toujours mendiants, toujours repus et toujours faméliques. Et le prince n'envoyait aucun magistrat en province sans lui dire : Souvenez-vous que j'ai besoin d'argent, prenez tout. De vastes édifices s'élevaient, il est vrai, chaque jour et donnaient à la capitale un aspect majestueux : on ne voyait que palais, temple, forums, thermes, colonnes, statues, marchés, théâtres. Le marbre, les métaux, les pierres précieuses y étaient répandus avec profusion. La seule Maison d'or de Néron, qui se terminait vers ce temps, occupait trois monts, le Palatin, la Célius, le Quirinal, et elle renfermait, à elle seule, plus de chefs-d'œuvres, que n'en contiennent aujourd'hui tous les musées de l'Europe. Et cependant les habitants de la Rome de Néron étaient le peuple le plus misérable du monde. Les neuf-dixièmes étaient esclaves, c'est-à-dire des instruments dont on se servait, des choses non des hommes, sans patrie, sans famille, sans droit à l'honneur, à la vertu, à la vie. Les autres étaient citoyens, mais la plupart étaient des clients dans une condition bien peu au-dessus de celle des esclaves ; quelques riches et ceux-ci étaient esclaves du prince, et surtout esclaves de leurs passions.

Peut-être, dans le lointain, voyait-on poindre l'aurore de jours plus heureux et quelque espérance d'une amélioration sociale ? Non. La foule, loin d'espérer des temps meilleurs, ne savait pas même les imaginer. Et y eut-elle pensé, elle les aurait craints. Elle aurait détesté ceux qui auraient dit : Demain seront fermés les abbatoirs de chair humaine ; peuple, oubliez les amphithéâtres : Demain les lupanars seront détruits ; peuple, oubliez les théâtres. De fait ; chacun dans sa propre demeure, s'efforçait autant que possible, de reproduire le théâtre et le cirque. Et ceux qui ne le pouvaient, le désiraient.

Les délits même de Néron devenaient un agréable passe-temps pour le peuple : Ce peuple était digne de Néron et Néron était digne de ce peuple. Les sénateurs eurent beau le condamner, comme ennemi de la patrie ; le vulgaire n'osant se promettre des monstruosité plus effrontées que celles de Néron, l'a longtemps regretté. Il a orné sa tombe de guirlandes, porté ses bustes en triomphe, et pour acclamer un de ses successeurs, il n'a pas trouvé de titre plus flatteur, que de le saluer du nom de *Nouveau Néron*.

On entendait bien ça et là, le cri rauque des stoïciens et des cyniques qui blâmaient cette barbarie toujours croissante : mais ce n'était pour eux qu'un exercice de style et un passe-temps pour les veillées. La superstition venait encore ajouter à cet abrutissement par des mystères honteux

et exécrables, et éteindre dans les cœurs les dernières étincelles de justice et d'honneur. Quelle restauration pouvait-on demander à la philosophie ou à la religion romaine, tandis que peu auparavant, lorsque le même Néron retournait dans la cité les mains teintes du sang de sa mère Agrippine, et Burrhus et Sénèque, les hommes estimés les plus honnêtes de l'empire le complimentaient sur son heureux forfait ; le sénat et le peuple couraient à sa rencontre, lui élevaient des arcs de triomphe, l'acclamaient avec fureur, les temples s'ouvraient et fumaient d'un horrible encens, et le parricide montait au Capitole remercier les Dieux pour avoir versé le sang de sa mère. (1)

Un seul point lumineux apparaissait au milieu des ténèbres, accumulées par les hommes et les démons, c'était la graine de sénévé de l'Evangile répandue par Pierre auprès du Capitole. Presque jusqu'à ce jour la petite semence y croissait et se changeait en une plante verdoyante et pleine de vigueur, sans autre opposition, que celle que lui présentent les passions humaines. Pudence avait vu les apôtres baptiser un bon nombre de Juifs et une grande multitude de Gentils : plusieurs églises s'élevèrent en face des temples profanes, l'Evangile pénétra jusque dans la demeure des Césars, où un disciple de Jésus-Christ versait le falerne dans la coupe de Néron ; Pudence lui-même avait introduit le christianisme dans le sénat. C'était un riant et heureux commencement, comme une étoile amie dans une nuit de tempêtes. Mais pour l'obscurcir avait eu lieu l'incendie de Rome, dont l'auguste incendiaire voulait laver l'ignominie dans le sang des Chrétiens ; et pour exterminer la foi romaine s'avancait un ennemi plus astucieux, Simon le Magicien.

— Qui empêchera Simon d'en venir aux dernières extrémités ? pensait Pudence : il est l'ennemi personnel de Pierre, il connaît nos écrits, peut-être a-t-il déjà résolu la mort des Apôtres, il a pour lui Néron et Tigellin, l'or, la faveur, les complices, tout ! Que Dieu sauve l'Eglise de Rome !

Accablé de pensées aussi cruelles, le sénateur put à peine prendre quelque nourriture, et se levant de table il dit à Praxède et à Pudencienne :

— Mes enfants, c'est maintenant le temps de prier.

— Celles-ci comprirent que quelque nouveau désastre menaçait les frères, et elles se retirèrent pleines de tristesse, pour prier avec leur mère.

Elles ne savaient pas que leur père, pendant cette journée, n'avait fait que se consulter avec les anciens de l'Eglise sur le parti à prendre pour préserver Pierre et Paul de la fureur de la persécution. Enfin, ils étaient convenus, que cette nuit même, ils tiendraient conseil dans sa maison, dans le lieu choisi pour la réunion des fidèles. C'était une salle grande et ornée, dans la partie la plus solitaire du palais, où l'on pouvait parvenir par une poterne secrète, veillée par les esclaves chrétiens les plus fidèles. A l'heure indiquée, y étaient arrivés, outre Lin, hôte de la maison, l'Evêque

(1) Tacite Ann. XIV. 10. 14.

Clément, Luc évangéliste, Flavius Clément, illustre depuis dans le monde, comme neveu et cousin d'empereurs, mais devenu plus célèbre dans l'Eglise, parce que il était frère, époux, oncle de saints, et qu'il devint martyr de Jésus-Christ. (1) Torpès ministre de la maison de César s'y trouvait, ainsi que plusieurs autres prêtres et laïques.

La consultation ne fut pas longue, parceque en réunissant tous les renseignements l'on vit clairement que Simon le Magicien avait si bien ourdi sa trame, que Pierre et Paul ne pourraient lui échapper. Néron était cruellement entiché de magie, depuis la venue de Tiridate, roi et magicien d'Arménie, à un tel point qu'il passait des jours et des nuits à ouvrir les veines à des femmes, à des enfants, à les couper et les tailler avec une rage toujours croissante, seulement pour étudier l'art. Simon étant ensuite arrivé à la cour, avec ses prodiges vraiment merveilleux, César, ne voyait plus que par les yeux de Simon. Tigellin ne faisait qu'un avec le magicien. Il ne pouvait y avoir de doute sur l'inimitié féroce de Simon contre l'apôtre ; parceque dans la Samarie, dans la Phénicie, et par toute l'Asie, Pierre et Simon avaient été en lutte perpétuelle. Par conséquent, quel autre parti prendre, sinon de se soustraire à une perte autrement inévitable ?

Lin, qui remplaçait Pierre, dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, conclut en disant : Eh bien ! puisqu'il a paru bon aux anciens, j'enverrai un diacre exprès pour arrêter Pierre et Paul, s'il est possible. S'il est possible ; car le cœur me dit que pendant que nous délibérons, ilson t mis à la voile pour venir d'Achaïe à Rome, et même si le vent leur a été favorable, ils peuvent être déjà en Italie.

—J'enverrai des courriers à Brindisi, dit Pudence.

—Moi j'en dépêcherai par la voie Appienne, jusqu'à Pouzzoles, ajouta Flavius Clément.

Et Torpès :—Il faut prendre tous les moyens pour les faire échapper, tenir averties les églises d'Italie, afin que de quelque côté qu'ils abordent, ils sachent où nous en sommes à Rome. Certainement la présence de nos Apôtres serait d'un secours inappréciable ; mais croyez-moi, je vois les choses de près, nous ne pouvons nous aveugler au point de ne pas voir qu'ils ne pourraient venir ici, sans tomber le lendemain de leur arrivée sous la hâche du bourreau. C'est donc plus que jamais le moment de nous rappeler la parole du Christ ; *soyez prudents comme le serpent*. En conséquence au nom des frères de la maison de César, je vous supplie, nos pères et maîtres en Jésus-Christ, de ne rien épargner pour éloigner Pierre et Paul, au moins jusqu'à ce que Simon ait perdu de son crédit sur César.

Torpès avait à peine achevé ces paroles, que l'esclave gardien se précipite dans la salle, ouvre les deux battants de la porte, et crie comme hors de lui-même : Pierre et Paul !—

Les deux Apôtres en effet se présentaient à l'assemblée. Ils étaient arrivés à Rome à la fin de la journée, et ils étaient venus à la faveur des ténèbres à leur refuge ordinaire dans la maison hospitalière de Pudence.

C. C.

(A continuer.)

(1) Neveu de Vespasien, cousin de Titus, frère de Ste. Plautille, époux de Ste. Flavia Domitilla, oncle d'une autre sainte Flavia Domitilla ; il a été martyrisé sous Domitien, en 95.

SEANCE DU 2 JUILLET,
A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE VERSAILLES,
SUR LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission des pétitions.

M. Pajot, 1er rapporteur.—Messieurs, le cardinal archevêque de Rouen, l'évêque d'Alger, les évêques de Sées, de Coutances, de Bayeux et d'Evreux, l'archevêque de Cambrai et son suffragant, l'évêque d'Arras, adressent à l'Assemblée nationale deux pétitions sur la situation intolérable que le gouvernement italien a faite au souverain pontife et sur la nécessité d'y apporter un prompt remède.

Depuis, se sont joints à leurs collègues l'archevêque de Bourges, l'évêque d'Autun et un grand nombre de membres de l'épiscopat.

Par l'importance des sujets qu'ils traitent, par la position élevée des pétitionnaires, ces documents ne manqueront pas d'attirer la sérieuse et bienveillante attention de l'Assemblée. Et, hâtons-nous de le proclamer, si le malheur du temps ne vous avait imposé une douloureuse réserve, l'initiative de l'Assemblée nationale eût déjà attiré, nous en avons la confiance, l'attention du gouvernement sur une cause toujours si intimement liée, à travers les siècles, à celle de notre pays, sur la cause de Pie IX, si aimé, si vénéré des catholiques français.

A droite et au centre. Très-bien ! très-bien !

M. le rapporteur. “ Les éminents prélats qui s'adressent à vous ont pensé, qu'en présence de l'occupation de Rome et des mesures qui en ont été la conséquence immédiate, il ne leur était pas permis de garder plus longtemps le silence ; organes naturels des catholiques qui réclament sous toutes les formes la liberté du souverain pontife, pour assurer la liberté de conscience de deux cents millions d'âmes, ils tournent leurs regards vers cette assemblée, ils lui expriment les douleurs des catholiques, ils espèrent en elle, parce qu'elle représente la France.

“ C'est l'honneur de la France, disent-ils, et sa gloire la plus pure, d'être demeurée toujours fidèle, au milieu même de ses plus cruelles épreuves, aux nobles causes qu'elle a prises sous sa protection. Il est dans son histoire des traditions de dévouement et de loyauté, qu'elle ne répudie jamais, et qui lui ont assuré dans le monde une mission providentielle.

“ Ainsi, depuis qu'elle a pris, avec Clovis, le premier rang parmi les nations chrétiennes, elle a toujours été considérée comme la protectrice naturelle de l'Eglise, en même temps qu'elle a prouvé maintes fois qu'elle était la sauvegarde des états faibles et opprimés.

“ Les malheurs qui sont venus fondre sur elle ont ébranlé, pour un moment, sa puissance, mais ils n'ont pu atteindre son âme qui sera d'autant plus grande et plus forte qu'elle sera plus profondément dévouée aux intérêts éternels de la conscience, de la justice et de la vraie civilisation.”
(Très-bien ! très-bien !)

“ Et quelle était, messieurs, la sauvegarde de ces graves intérêts ? Nous l'affirmerons sans grande hésitation après l'expérience de plus de dix siècles, après l'affirmation des hommes politiques les plus considérables,

après la déclaration des évêques réunis à Rome le 8 juin 1862 et représentant les nations les plus diverses, c'était la souveraineté temporelle du Pape.

“ Cette souveraineté, disent encore nos évêques, non seulement repose, comme toutes les autres, sur la garantie du droit, des traités et des lois internationales, mais elle touche encore aux intérêts les plus élevés et les plus vastes qui soient dans le monde, parce qu'elle concerne le chef spirituel de deux cent millions d'âmes et avec lui leur liberté de conscience. Il ne s'agit donc pas d'une question locale ou d'une institution étrangère, la papauté n'étant pas plus italienne qu'autrichienne, espagnole ou française, mais d'une institution de droit public et universel, dont le maintien importe au maintien même des intérêts religieux et moraux de l'humanité.” (Approbation au centre et à droite.)

“ Ce ne sont pas seulement, messieurs, les évêques, les catholiques fervents qui proclament cette vérité. Voici ce que disait aux politiques du Piémont, en 1861, un écrivain intelligent et honnête, mais peu sympathique à l'Eglise, M. Prévost Paradol ; “ Entre vous et la possession de Rome, il y a toute l'épaisseur du problème qui consiste à attirer aux nations catholiques et à leur gouvernement la pleine indépendance du Pape, devenu l'hôte et le premier sujet du roi d'Italie.” — “ Je ne pense pas, ajoutait-il, qu'un pape possédant un château ou même tout un quartier de la capitale du roi d'Italie, paraisse assez indépendant dans ses actes et dans ses choix, pour que les églises d'Autriche, d'Espagne, de Portugal et de Bavière acceptent ses décisions. Qu'est-ce donc, si l'un de ces Etats est en querelle avec le roi d'Italie, il n'en est pas moins forcé de s'entendre tous les jours avec le pape son hôte, pour la nomination des évêques et pour l'administration de l'Eglise.

“ Permettez-nous, messieurs, une dernière citation, et celle-là vous ne pouvez en récuser la valeur et l'importance, car elle émane de l'éminent homme d'Etat, qui a toute notre confiance, et à qui vous avez justement remis dans ces temps difficiles la conduite des affaires du pays.

“ Que fera-t-on, messieurs, disait M. Thiers, au Corps législatif de France en 1865, quand on aura consommé la révolution qui se prépare ? on fera descendre le Pape du trône pontifical, et alors l'autorité centrale de l'Eglise universelle sera brisée. On dit, on répète, je le sais, que le Pape descendu du trône restera indépendant. . . . Selon moi, quand le Pape sera descendu du trône, il ne sera plus libre. Aucune nation n'acceptera l'autorité romaine devenue dépendante, ou seulement supposée de l'être ; l'unité du commandement sera brisée, les débris de cette autorité se transporteront pour l'Espagne à Tolède, pour la France à Paris, pour l'Autriche à Prague, à Gran, peut-être à Vienne.

“ Ce serait, en vérité, pour les amis de la liberté une singulière solution de la question romaine que de voir l'autorité religieuse transportée à Paris. Quant à moi, j'ai eu l'honneur de connaître presque tous les prélats qui ont siégé dans notre temps sur le siège archiépiscopal de Paris ; j'ai même eu l'honneur de connaître celui qui est mort sur les barricades en 1848. Je professe, pour eux tous, pour l'élévation de leur caractère, pour leurs vertus, pour leurs talents, un grand respect, et cependant je n'aurais voulu voir aucun d'eux chef de l'Eglise catholique en France, et savez-vous pourquoi ? parce qu'il y a trop près de Notre-Dame aux Tuileries.”

Un membre à gauche. Il n'y a plus de Tuileries.

M. le rapporteur. Vous le voyez donc, messieurs, le pouvoir temporel est une nécessité pour assurer la liberté de la papauté et, en même temps la liberté du catholicisme ; il est aussi un gage de paix et de sécurité pour les Etats de l'Europe qui, tous, renferment dans leur sein des sujets catholiques.

Si le pouvoir temporel est nécessaire, il n'est pas moins légitime. Le pape régnait sur les Etats romains au même titre que les autres souverains sur leurs propres Etats ; il ne commandait pas, il est vrai, à de nombreuses armées, mais il avait pour lui la force du droit ; où en seraient les faibles, si la maxime contraire pouvait prévaloir ? (Très bien ! très-bien !) Il y a plus, messieurs, ce pouvoir, le pape ne pouvait pas en consentir l'abandon ; il l'avait reçu, non pas pour lui, mais au profit de la chrétienté et j'en trouve encore la démonstration dans le discours de l'homme d'Etat que je citais tout à l'heure.

“ Le pape a reçu la tiare à quelle condition—vous connaissez son serment—à quelle condition, dis-je ? à la condition de maintenir au profit de la chrétienté l'autorité temporelle jointe à l'autorité spirituelle. Voilà la condition.

“ Il a prêté serment de maintenir cet état de choses en montant sur le trône pontifical.

Eh bien, vous venez demander au souverain pontife, qui a des droits au moins égaux à ceux des autres souverains en Europe, car il est le plus ancien d'entre eux, vous venez demander au souverain temporel d'abandonner tous ses Etats et puis vous demandez en outre au souverain spirituel d'abandonner la loi, de violer son serment.”

Cependant, messieurs, ses droits sacrés ont été foulés aux pieds, la politique astucieuse et fatale du gouvernement déchu a amené pour la papauté une situation intolérable et pour les catholiques de graves appréhensions et de grandes douleurs.

Des traités avaient été solennellement consentis, traité de Zurich, convention du 15 septembre, ils portaient la signature de la France ; ils ont été violés, et le gouvernement italien, qui devait tant à la France, profitant des malheurs qui accablaient notre pays, s'est emparé de cette ville de Rome que les siècles avaient assignée comme patrimoine et comme résidence à la papauté. A la vérité, nous n'étions plus là ; l'empire, continuant jusqu'au bout la même politique, avait rappelé les quelque mille hommes qui formaient l'armée d'occupation. Quel fruit en avons-nous retiré ? Vous le savez, messieurs, et ici nous ne pouvons nous empêcher de le remarquer avec tristesse, de ce rappel datent nos premières défaites. (Sensation.)

Quel est cependant, messieurs, le souverain que l'on abandonnait ainsi ? c'est Pie IX, celui qui a donné à la France tant de preuves de sa profonde affection et qui, alors que nous étions abandonnés de tous, alors que les autres puissances ne nous manifestaient qu'indifférence, seul élevait la voix et conjurait le vainqueur d'arrêter l'effusion d'un sang précieux. (Applaudissements.)

Et en faveur de qui cet abandon était-il consenti ? En faveur de ce royaume d'Italie qui nous a coûté tant d'or, de sang et de si cruelles défaites et de qui nous n'avons reçu jusqu'ici que déloyauté et délaissement. [Très-bien !]

Victor Emmanuel est donc à Rome, le Pape est dépouillé de ses Etats, il ne lui reste plus rien, la porte de l'exil est ouverte devant lui. A la vérité, le gouvernement italien et le sénat ont voté une loi dite de garantie, qui concède à Sa Sainteté la jouissance des palais du Vatican et de Latran, plus la villa de Castel-Gandolfo avec une pension. Mais outre que le Pape ne peut accepter ces conditions—vous savez pourquoi—cette prétendue loi de garantie, ne garantit rien absolument, car les pouvoirs publics qui les ont consenties pourront, quand ils le voudront, au moindre dissentiment qui pourra naître, et les causes en seront faciles à trouver, la modifier ou même l'abroger dans toutes les parties.

Et quant à l'inviolabilité de la personne du souverain pontife, elle sera sauvegardée par un recours à des tribunaux dont le gouvernement italien réglera la composition. Nous croyons en avoir dit assez sur cette loi qui ne saurait rassurer les consciences, maintenir les libres rapports du pape avec la catholicité, ni surtout empêcher les cris de mort, qui déjà retentissent aux portes du Vatican.

A cette heure suprême, la France ne saurait abandonner la papauté. Il y a là pour elle une question de devoir, une question d'intérêt supérieur, une question d'honneur et de dignité nationale. (Très-bien ! très bien ! à droite et au centre droit.)

La France est faible, sans doute, en ce moment ; et qui de nous pourrait ou voudrait l'oublier, mais elle reste assez forte pour ne pas renier le droit et la justice.

Laissant à d'autres l'exemple des défaillances et de la désertion, la France a en même temps pour s'en défendre ses souvenirs anciens et ses souvenirs récents. Elle a le souvenir de ces quatorze siècles pendant lesquels, bouclier de la papauté, elle a trouvé dans cette haute mission l'élément essentiel de sa vitalité et de sa grandeur. Et dans ses souvenirs les plus rapprochés, n'a-t-elle pas ceux mêmes que nous a laissés la république de 1848, s'élevant à la voix de Cavaignac pour la délivrance de Rome et du Pape. (Très-bien !) Ceux de ces dignes enfants, vos fils peut-être, qui l'ont si noblement représentée, et qui, derniers défenseurs de la souveraineté pontificale, ont montré à leur pays comment on sait combattre lorsqu'on porte sacrée dans son cœur cette devise : Dieu et Patrie ! (Très-bien ! Applaudissements à droite.)

La France a d'ailleurs un devoir tout particulier de réparations à l'égard de Rome. N'est-ce pas elle qui, par son gouvernement, a appelé sur la papauté les malheurs et les catastrophes, et ne serait-ce pas à ajouter à nos propres infortunes que de répondre par des paroles d'abandon, alors que les regards sont tournés vers notre pays ?

Mais nous l'avons dit, il y a, messieurs, une question de dignité et d'honneur pour la France, nous ne pouvons la résoudre par une abnégation absolue. Entre la lutte armée qui ne nous est pas permise, que personne ne réclame, et une résignation inerte, il doit se présenter une autre solution. (Mouvement.)

Est ce que de nos malheurs, de notre faiblesse même ne peuvent pas sortir le droit de la plainte, l'accent plus écouté de nos protestations, alors qu'il sera entendu de l'Europe tout entière, à qui nous ferons appel, pour restituer à la question romaine le caractère qui lui appartient en réalité, à savoir : le caractère d'un intérêt universel auquel aucun gouvernement de l'Europe ne saurait être étranger ni refuser son concours. (Très-bien !)

Il faut quitter ce terrain d'isolement où nous a entraînés une politique astucieuse et où toutes perfidies et trahisons ont pu s'accomplir de la part d'un gouvernement qui ne se posait en défenseur exclusif et jaloux de la papauté que pour mieux la livrer. (Très-bien !)

Il faut substituer à cette action isolée, l'action collective des puissances ; c'est le champ ouvert aux efforts de notre diplomatie, c'est à elle qu'il faut confier la solution des questions qui intéressent à un degré si élevé, si intime la France et l'Europe, — l'indépendance absolue du souverain pontife.

Ce sera notre conclusion, sous l'empire des circonstances que le pays subit en ce moment ; et, sans engager l'avenir, elle sera acceptée par les éminents pétitionnaires, qui remettent avec confiance à l'Assemblée une cause qui leur est si chère ; ce sera, messieurs, la vôtre.

La 4^e commission des pétitions vous propose en conséquence de renvoyer les pétitions de NN. SS. les évêques, à M. le ministre des affaires étrangères. (Très-bien ! très bien ! — Applaudissements sur plusieurs bancs.)

La 4^e commission propose les mêmes conclusions pour les pétitions ci après, savoir :

—947—Du sieur de Chaulnes, au château de l'Emerillon, près Cléry (Loiret), demandant que la France intervienne pour la délivrance du saint père et le rétablissement de son pouvoir temporel.

—979—Des habitants du Morbihan demandant à l'Assemblée de faire entendre la voix de la France pour protester contre les violences dont le saint père est la victime, et qui l'ont dépouillé du territoire qui lui était resté comme la sauvegarde de son indépendance spirituelle.

—980—Des habitants du Finistère demandant à l'Assemblée de faire entendre la voix de la France pour protester contre les violences dont le Saint Père est la victime, et qui l'ont dépouillé du territoire qui lui était resté comme la sauvegarde de son indépendance spirituelle.

—1005—Des habitants des Côtes-du-Nord demandant que l'Assemblée nationale proteste contre les spoliations et la violation des droits dont Pie IX est la victime, et que les pétitionnaires regardent comme une sanglante injure pour la France, attaqué par là dans son honneur et dans sa foi.

—1074—Des habitants de la commune de Pierrelatte (Drôme), qui adjurent l'assemblée de faire respecter et réintégrer le pape dans la plénitude de son pouvoir temporel, afin qu'il puisse exercer librement et pleinement son ministère apostolique.

—1182—Des habitants de Gex (Ain), demandant que la France, défenseur-né du Saint-Siège, ressaisisse son épée pour replacer le Saint-Père à la tête de ses Etats.

—1372—Des habitants du département de la Mayenne demandant à l'assemblée de protester à la face du monde, au nom de la France catholique, contre les spoliations et les violences dont le Souverain Pontife se trouve victime.

—1381—Des habitants de Bayonne demandant à l'assemblée de protester hautement, au nom de la France catholique, contre les spoliations et les violences dont le Saint Père se trouve victime.

M. le président. La parole est maintenant à M. de Tarteron au nom de la 5^e commission des pétitions.

M. de Tarteron, 2^e rapporteur. Messieurs, votre 5^e commission des

pétitions a dû examiner et vous présenter aujourd'hui, le rapport d'un certain nombre de pétitions exactement semblables, quant à leur objet, à celles qui viennent de vous être soumises, afin que vous puissiez par un seul vote manifester l'accueil que vous croirez devoir leur faire.

Ces pétitions sont au nombre de vingt et une. Huit émanent des archevêques et des évêques des provinces ecclésiastiques suivantes : Tours, Toulouse, Auch, Chambéry, Rennes, Sens, Aix, Bourges, Bordeaux, une de l'évêque de Versailles. Les autres sont signées presque exclusivement par les laïques. Elles seront mentionnées par leur numéro à la suite du rapport.

Toutes ces pétitions se fondent sur les mêmes motifs et tendent aux mêmes conclusions, l'analyse de l'une d'elles devant les faire connaître toutes, elles peuvent être présentées par un seul rapport.

Les évêques et les autres pétitionnaires signalent avec une profonde douleur la situation du Souverain Pontife et témoignent des vives alarmes qu'elle leur inspire, soit pour l'indépendance et même la sûreté du monarque, soit pour la liberté des membres de la société catholique.

Pie IX a cessé d'être un souverain et n'est plus qu'un prisonnier. (Mouvement). Il est réduit à la possession, tout à l'heure contestée, d'un palais et d'un jardin, d'où il n'est pas sûr qu'une active vigilance sache toujours éloigner les manifestations coupables.

Les garanties promises au pontife suprême sont insuffisantes, mal observées, à coup sûr illusoires ; ses relations avec les nations chrétiennes ne sont plus libres, elles ne peuvent s'exercer que sous le contrôle et avec la tolérance d'un pouvoir dépourvu de toute autorité légitime, en ce qui touche la direction des âmes.

Le chef d'une religion universelle, indépendante de toute forme politique, pour laquelle tout ce qui divise les peuples n'existe point, ni les frontières, ni les institutions, ni la langue, dont les membres peuvent vivre avec la même liberté dans la république et dans la monarchie (Très-bien !), devient lui-même le sujet d'un gouvernement, qui acquiert par là, l'intolérable privilège d'étendre indirectement sa main sur des citoyens de toutes les nations du monde. (Très-bien ! très-bien !)

Aussi les évêques protestent au nom de la liberté de conscience compromise, de ce droit qui touche aux régions les plus intimes de l'âme, et de la défense duquel c'est la préoccupation de notre temps de se montrer particulièrement jaloux.

Ils protestent contre l'invasion de ce domaine de la conscience, inviolable et sacré, contre la spoliation qui en est la cause et l'origine, et ils demandent à l'assemblée de s'associer à cette protestation. Ils le demandent au nom des promesses qui n'ont point été tenues, au nom de la foi des traités qui n'ont pas été respectés, au nom du droit des nations qui est lésé, au nom de la liberté de l'Eglise qui est la liberté religieuse elle-même, dans sa plus haute et sa plus féconde manifestation. (Très-bien !)

Le gage indispensable de cette liberté pour le monde c'est, suivant une parole célèbre qui, si elle était contredite ici, y trouverait sans doute un éloquent défenseur, la réunion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel à Rome, afin que ces deux pouvoirs puissent être séparés ailleurs. (Vive approbation au centre et à droite.)

Avec la protestation, les pétitions ont encore un autre objet. Elles supplient l'Assemblée d'inviter le Gouvernement à se concerter avec le s

puissances étrangères, afin de rétablir le souverain pontife dans les conditions nécessaires du libre gouvernement de l'Église catholique.

Il n'est pas une seule de ces pétitions qui sollicite une intervention d'un autre genre. Si elles ne dissimulent pas une vive émotion devant les attentats dont la souveraineté de Pie IX est l'objet, si elles expriment une douloureuse anxiété pour l'avenir de l'Église, pour ses droits et sa liberté, elles témoignent aussi que les difficultés et les complications de la solution désirée ont été jugées d'un œil aussi ferme que clairvoyant. Les éminents prélats de qui ces pétitions émanent, unissent à leur dévouement à l'Église, un ardent amour pour la France, et, chez eux, nul entraînement, nulle illusion du zèle religieux ne trouble le jugement, n'égare le patriotisme. (Nouvelles marques d'approbation.) Tous apprécient justement que la question d'indépendance du pontife suprême n'est pas une question uniquement française, qu'elle est universelle ; qu'impliquant le droit de toutes les nations chrétiennes, elle doit être résolue par leur universel concours, afin qu'elle le soit pour toutes et pour toujours.

Tous manifestent qu'à leurs yeux il est un autre droit que celui de la force, et, fidèles à la doctrine dont ils sont les ministres, ils mettent plus fermement leur confiance dans la puissance de la vérité et de la justice que dans celle du glaive. Par où l'on peut voir combien ont manqué d'intelligence ou de loyauté ceux qui ont accusé les membres de l'épiscopat et les catholiques de vouloir pousser de nouveau la France dans des hasards et des épreuves qu'ils sont les plus ardens à prier Dieu de lui épargner. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements au centre et à droite.)

Non, ce seraient des nations bien abaissées et des temps bien endurcis, ceux où l'on en viendrait à douter si le droit peut triompher seulement par sa force intime et le respect qu'il impose, dans le secret de leur âme, à ceux-là qui le prétendent nier. (Très-bien !)

C'est du moins le devoir, et c'est aussi l'honneur de ceux qui croient à sa puissance, d'oser la proclamer hautement, sans illusion comme sans faiblesse. (Très-bien ! très-bien !)

Ce devoir est ici rigoureux et à la fois facile, si l'on se souvient qu'il s'agit de Pie IX, de ce souverain, toujours ami de la nation française, et dont le trône fut cependant ébranlé par la politique aveugle et funeste qu'imposait à cette nation un chef, esclave lui-même d'un pouvoir occulte et inflexible; (mouvements divers) de Pie IX le seul parmi les souverains qui ait élevé la voix pour la France pendant qu'elle était accablée sous les revers.

Lorsque Pie IX, encore à l'apogée de sa puissance, s'efforçait, à travers des obstacles, des résistances, des perfidies de plus d'un genre, d'initier son peuple à la liberté, une voix illustre lui criait : Courage, saint-père ! courage ! (mouvement marqué.—Très bien !) Ne serait-ce pas l'honneur de la France, qu'au milieu des malheurs et des tristesses qui l'accablent, le noble prisonnier du Vatican entendit encore, au moins comme un écho de cette voix aujourd'hui plus autorisée et plus respectée que jamais, lui répéter : Courage, saint-père ! courage ! (Très-bien ! très-bien ! — Vifs applaudissements sur plusieurs bancs.)

La commission, en présence de pétitions qui soulèvent une question aussi grave, vous propose de les renvoyer au ministre des affaires étrangères, par respect pour la liberté de conscience et la foi des traités.

(Très-bien ! très-bien ! - Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Les pétitions dont il s'agit sont les suivantes :

—1480—L'archevêque de Tours, les évêques du Mans, de Laval, d'Angers et de Mantes.

—1474—L'archevêque de Toulouse et les évêques de Carcassonne et de Pamiers.

—1584—L'archevêque d'Auch et les évêques de Bayonne, de Tarbes et d'Aires.

—1712—L'archevêque de Chambéry et les évêques de Maurienne, d'Annecy et de Tarentaise.

—1746—L'archevêque de Rennes et les évêques de Quimper, de Saint-Brieuc et de Vannes.

—1766—L'archevêque de Sens et les évêques de Moulins, de Nevers et de Troyes.

—1856—L'archevêque d'Aix et les évêques de Digne, de Fréjus et de Toulon, de Nice, de Marseille et de Gap.

—1869—L'archevêque de Bourges et les évêques de Limoges, de Clermont, de Saint-Flour et du Puy.

—1844—L'archevêque de Bordeaux.

—1791—L'évêque de Marseille.

—1658—Les habitants d'Hauterive (Allier.)

—1669—Des habitants du département de la Manche.

—1637—Des habitants du département du Jura.

—1777—Des habitants du département des Vosges.

—1808—Des habitants de Lavour et de Rabastens (Tarn)

—1821—Des habitants de la commune de Meximieux (Ain).

—1841—Des habitants d'Oloron (Basses-Pyrénées).

—1842—Des habitants du département de la Gironde.

—1879—Des habitants du département de l'Allier.

—1904—Des habitants des départements de Vaucluse et des Basses-Pyrénées.

—1436—Des habitants des arrondissements de Bourg et de Belley (Ain.)

—1762—Des habitants de Bagneux (Marne).

(M. le rapporteur en descendant de la tribune est entouré et félicité par un grand nombre de ses collègues.)

M. le président.—La parole est à M. le président du conseil, chef du pouvoir exécutif.

M. Thiers, chef du pouvoir exécutif. (Mouvement général d'attention, profond silence.)—Messieurs, je suis trop sincère pour ne pas vous exprimer le regret que j'éprouve d'être obligé de traiter aujourd'hui la grave question qui vient de vous être soumise de nouveau : non pas que j'aie à désavouer aucune de mes opinions passées ; vous allez voir que ce que j'ai pensé, je le pense encore et je le penserai toujours. (Très-bien ! très-bien !) ; non pas que j'aie à renier aucun de mes actes, à cacher aucune de mes intentions. J'agis devant mon pays, j'agis devant des honnêtes gens, je puis tout dire et à mon pays, et aux honnêtes gens qui m'entourent. (Très-bien ! très-bien !). Cependant, vous êtes trop expérimentés pour ne pas comprendre qu'il est de grands intérêts que, dans certaines circonstances on sert bien plus par le silence que par la publicité,

«Assentiments à gauche), et cependant, messieurs, comme après tout nous sommes obligés de le faire, il faut que nous puissions tout dire ; puisque l'on m'y contraint, je vais dire ce que fait le gouvernement.

Peut-être, messieurs, si vous appréciez la nécessité, vous ne me demanderez pas davantage ; si vous ne l'appréciez pas, même avec une parfaite bonne foi, je le reconnais, vous éprouverez du déplaisir, mais quand vous connaîtrez toutes les raisons de mon patriotisme, vous me pardonnerez le déplaisir que vous ressentirez, parce que vous saurez que ce n'est pas à moi qu'il faut l'imputer. (Mouvement.)

Oui, messieurs, je puis déclarer que je n'ai rien à dissimuler de mes opinions passées, car elles étaient sincères, et de terribles résultats en ont proclamé bien haut, je crois, le modeste bon sens.

J'ai souvent fait à mon pays, que j'aime, et que j'aime assez pour pouvoir quelquefois lui infliger le blâme qui sort de ma conviction et de ma conscience ; j'ai souvent fait à mon pays le reproche d'être sous le joug de l'opinion du moment. Oui, disons nous cette vérité : lorsqu'en France une opinion s'élève, personne ne sait y résister. (C'est vrai !)

Il faut vous le dire aujourd'hui, messieurs, car tous les jours nous avons l'exemple, le funeste exemple de l'empire irrésistible des idées du moment. C'est à cet aveugle empire que nous devons l'abandon de la politique traditionnelle de la France, abandon puni aujourd'hui par de cruels revers. (Mouvements.)

Oui, j'ai vu un moment où cette vieille politique de l'équilibre européen, qui était la conclusion de toute notre histoire, l'œuvre de nos plus grands hommes, a été voué au plus absurde ridicule. (Très-bien ! très-bien !)

On nous disait, à propos de cette politique qui était l'œuvre d'Henri IV d'abord, — le plus profond et le plus attrayant des hommes, — qui était l'œuvre de Richelieu, le grand homme d'Etat de la force ; de Mazarin, le grand homme d'Etat de la patience ; de ces grands hommes qui avaient conduit la France à cette admirable paix de Westphalie, on nous disait que cet équilibre, rétabli en 1815 par les coups de la Providence, qui semblait vouloir nous dédommager de nous ôter la puissance du territoire, en nous donnant celle de l'influence . . (Très-bien ! très-bien !), que ce grand et bel équilibre mettait la France, non pas en mesure de dominer le monde, mais de le contenir, de le modérer par son influence pacifique, mais irrésistible.

Sur le continent, elle était placée entre la Prusse et l'Autriche ; elle pouvait, en se portant vers l'une ou l'autre, maintenir la paix du continent.

Dans l'ensemble de l'Europe, elle était placée entre l'Angleterre et la Russie : en se portant vers l'une ou vers l'autre, elle pouvait arrêter des projets ambitieux.

Telle était la situation, qui était l'œuvre du temps, du génie de nos grands gouvernants, de nos rois, de nos ministres, et que le spectacle de la puissance de la France, vaincue, mais toujours redoutable, avait fait renaître dans le congrès de Vienne. (Très-bien ! très-bien !)

C'est cet équilibre que, par un moment de folie, nous avons voué au ridicule et que nous avons tous contribué à détruire. (Nombreuses marques d'assentiment.)

Eh bien, messieurs, j'ai pensé alors que, changer cet état de l'Europe pour céder à une doctrine puérile et funeste, celle des nationalités, que c'était préparer à la France des jours funestes et à jamais déplorables. (Approbatton sur un grand nombre de bancs.)

Je ne fais aucun reproche à l'Italie de vouloir devenir une puissance une ; je ne lui ai pas contesté le droit de le devenir par sa propre force, mais j'ai trouvé que, pour la France, c'était une faute insigne de vouloir faire de ces Etats séparés une puissance unique. (Assentiment.)

Que les Italiens voulussent créer l'unité, c'était leur droit et nous n'avions pas de reproche à leur faire ; mais employer le sang de nos soldats et nos trésors à détruire en Europe cet équilibre qui semblait fait pour nous, c'était insensé et aveugle tout à la fois. (Vive approbation et applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Je n'ai jamais su incliner ma raison ni devant l'opinion régnante ni devant l'opinion de mes amis. Les hommes assis sur ces bancs (l'orateur désigne le côté gauche de l'Assemblée) et qui, avec moi combattaient le despotisme impérial, je n'ai pas craint de me séparer d'eux et de leur dire : La politique des nationalités sera un jour la perte de la grandeur française ! " (Marques d'approbation à droite et au centre.)

Je n'étais pas d'avis de l'unité italienne, — je l'ai dit récemment à l'Italie elle-même, — non seulement parce qu'on ne doit pas créer volontairement à côté de soi une grande puissance, mais parce que j'étais certain que l'unité italienne engendrerait l'unité germanique par l'exemple et par le secours matériel.

Il y avait encore une autre raison, c'est que, pour moi, toucher à une question religieuse est la plus grande faute qu'un gouvernement puisse commettre. Il était impossible de créer l'unité italienne sans renverser le gouvernement temporel du Saint-Siège. Eh bien, pour moi, affliger quelque nombre que ce soit de consciences religieuses est une faute qu'un gouvernement n'a pas le droit de commettre. (Très-bien ! très-bien !)

Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, l'homme est libre, heureusement ; le plus haut degré de philosophie, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui sous quelque forme qu'elle se présente, quelque caractère qu'elle revête (Bravo ! bravo ! — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Quant à moi, désoler les catholiques, désoler les protestants, est une faute égale : les protestants ne veulent pas qu'une seule communion chrétienne puisse dominer les autres : c'est leur croyance et c'est leur droit.

Les catholiques croient qu'une seule communion dans le christianisme doit dominer les autres pour maintenir ce grand et noble phénomène religieux, l'unité des croyances ; ils le croient et ils ont raison : c'est leur droit, et tout gouvernement qui veut entreprendre sur la conscience d'une partie quelconque de la nation est un gouvernement impie aux yeux même de la philosophie. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements.)

J'ai dit au gouvernement impérial sans esprit d'opposition, je ne fais d'opposition que sous l'impulsion d'une conviction profonde et ardente, comme il est inévitable que je fasse avec la nature que Dieu m'a donnée. Dans les derniers temps, j'ai fait de l'opposition, non pas à la dynastie ; on pourrait se vanter aujourd'hui de lui en avoir fait ; elle a commis assez de fautes et assez d'erreurs. Eh bien ! je lui ai dit, vous le savez tous, et je ne le répète que pour prouver à ceux qui m'écoutent et au pays que mes opinions passées sont présentes à ma mémoire et à ma conscience, et qu'à cette heure je n'en désavoue aucune, et je n'en désavoue aucune parce que je les crois justes, et qu'aujourd'hui, comprenant les intérêts de mon pays, comme je les comprends, je n'oublie pas mes opinions passées

je les ai présentes ; j'ai donc dit au gouvernement impérial : " Vous détruisez l'équilibre européen en faisant l'unité italienne, vous faites naître l'unité germanique. Vous allez toucher à une grande et redoutable question religieuse, vous allez affliger les consciences, ébranler peut-être le catholicisme, et de plus vous portez une atteinte à la vieille politique de la France, qui était de conserver soigneusement la clientèle catholique. "

Messieurs, nous voyons tous les jours une grande puissance, la Russie, faire comme un des principaux moyens de sa politique, la protection des Grecs ; vous savez tout ce que font les Anglais pour la protection du protestantisme ; depuis que l'Autriche n'était plus l'empire de Charles Quint, c'était à nous, messieurs, qu'était échu le rôle de protecteurs du catholicisme, (Très-bien ! très-bien !) Le gouvernement impérial a abandonné un des plus grands moyens d'influence et des plus efficaces de la politique française. (C'est vrai !)

Eh bien, messieurs, tout ce que j'ai dit alors a dû succomber devant l'idée du moment. L'idée du moment était comme une fatale ivresse montée à la tête du pouvoir ; en descendant des Alpes pour faire cette campagne glorieuse pour nos armes, déplorable pour notre politique, on a dit que la France avait toujours du sang à verser pour une idée. Eh bien, l'Italie est devenue une. Soyons justes, impartiaux, c'était sa destinée à elle, et elle faisait bien de la poursuivre, ce n'est pas à nous de lui en faire un reproche, je le répète, c'est à nous qu'il faut le faire. (C'est cela.— Très-bien !)

L'Italie a conquis l'unité et, non-seulement elle a apporté à l'Allemagne la puissance de l'exemple, elle a fait pire ; elle a apporté le secours de son bras à la Prusse et, dans le moment où la Prusse hésitait à tenter cet acte si hardi d'agression contre l'Autriche, elle lui a offert de diviser les forces de l'Autriche en s'unissant à elle, et, après avoir enfanté l'unité germanique par son exemple, elle l'a élevé par son bras : la Prusse a dû la victoire de Sadowa au génie de ses généraux, à la bravoure de ses soldats et aussi à la diversion qu'a faite l'Italie. (C'est vrai ! c'est vrai !)

Il est donc vrai que l'unité italienne a fait l'unité germanique ; et de plus elle a soulevé cette grande et redoutable question religieuse dont il lui était si facile de prévoir l'avènement. Oui, cette question s'est élevée sur l'Europe et vous pouvez voir ce qu'elle produit déjà. Je le dis tous les jours aux Italiens, car c'est le meilleur moyen de diplomatie à employer auprès d'eux. Je leur dis : Prenez-y garde, la conscience religieuse est une des plus formidables puissances de ce monde, et c'est l'honneur de l'humanité que ce ne soient pas seulement les intérêts matériels qui la meuvent, mais que ce ne soient aussi des questions religieuses, des idées profondément désintéressées. (Bravos et applaudissements.)

Eh bien, cette immense question s'est élevée ; le roi d'Italie est à Rome : il est dans le capitale de la Péninsule, et Pie IX, le chef de cette grande Eglise catholique, est au Vatican ; il est entre le Vatican et Saint Pierre, séjour sublime, sans doute ; mais le pontife est là entouré de la douleur des catholiques et du respect du monde entier ; enfin, il est enfermé dans cet asile, tous les catholiques se demandent avec raison, avec un droit incontestable, s'il y est libre. (Sensation.)

Eh bien, messieurs, soyez francs : ne nous imposez pas, sous des termes couverts, une tâche que notre loyauté ne nous permettrait pas d'accepter, que vous n'accepteriez pas vous-mêmes, une tâche qui, pour être ardemment

religieuse, pourrait courir le danger d'être peu patriotique. (Très-bien ! très-bien !)

Voyez notre situation. J'aurais bien aimé, messieurs, à n'être pas trop sincère, quoique, pour ce qui me regarde, ce soit un grand soulagement qu'une entière sincérité ; mais voyez bien notre situation. Cette Italie, je n'en suis pas l'auteur ; je puis avec vérité le dire au monde, de tous les hommes du temps, je suis celui qui aura le moins contribué à cette unité. [C'est vrai.] Mais enfin elle existe, elle est faite ; il y a une Italie, il y a un royaume d'Italie qui a pris place parmi les puissances considérables de l'Europe. Que voulez-vous que nous fassions ? Il faut parler net ; il ne faut pas nous imposer une diplomatie qui aboutirait à ce que vous désavoueriez publiquement, c'est-à-dire la guerre. [Mouvement.]

Cette Italie, voyez le spectacle que donne l'Europe à son égard : la Russie, cette puissance qui a peu à craindre en ce monde, cette puissance elle est flatteuse pour l'Italie depuis que la cour de Rome, par un entraînement généreux, irréféchi peut-être, a touché à la question polonaise : la Russie, essentiellement conservatrice, a délaissé Rome ; elle est parfaitement courtoise avec l'Italie ; l'Angleterre l'a toujours été ; mais elle n'est pas fâchée—ce n'est pas un reproche que je lui adresse,—elle n'a pas été fâchée de voir s'élever dans la Méditerranée une marine qui pourrait par des raisons de voisinage être, non pas la rivale, mais l'ennemie de la nôtre.

L'Autriche, certes, l'Autriche est une puissance éminemment catholique, mais elle a réfléchi à sa situation, et l'homme d'Etat sage et habile qui la gouverne s'est dit que, quoique la grandeur italienne se soit faite des dépouilles de l'Autriche, la sagesse était de se rapprocher d'elle ; le cabinet de Vienne a compris que les provinces italiennes n'avaient jamais été pour l'empire d'Autriche qu'un fardeau qui lui coûtait plus qu'il ne lui rapportait : et avec une sagesse que, pour ma part, je reconnais et que je proclame hautement, il s'est dit : “ Puisque nous ne devons pas ambitionner de retourner en Italie, d'y reprendre ce que nous y avons perdu, il faut vivre bien avec l'Italie.” Et la Prusse, qui n'est pas vaniteuse, mais victorieuse, la Prusse cherche à s'ouvrir des passages dans les Alpes, pour se rapprocher elle aussi de l'Italie. L'Espagne a pris un roi de sa main.

Voilà donc toutes les puissances protestantes, schismatiques, catholiques mêmes, qui vivent dans les meilleurs termes avec l'Italie, et les motifs de cette bonne harmonie, vous les devinez tous, vous devinez ceux de l'Autriche, vous devinez ceux de la Prusse : il n'est que faire d'y insister.

Eh bien, que nous demanderiez-vous ? Mettez-vous à la place d'un homme qui pense ce que j'ai pensé, ce que je pense encore, qui regarde comme une faute du gouvernement passé d'avoir changé et bouleversé la face de l'Europe, d'un homme qui regarde comme un malheur d'affliger les catholiques de France, lesquels, après tout, sont 36 millions sur 37, et représentent le grand culte national. Oui, messieurs, mettez-vous à la place de l'homme qui pense tout ce que je pense sur ce sujet et à qui vous avez donné votre confiance. Et interrogez-vous : quand toutes les puissances entretiennent de bons rapports avec l'Italie, que voulez-vous que je fasse ? Je m'adresse à vous tous, je vous pose cette question : vous catholiques les plus fervents, que je respecte profondément, car je suis heureux de trouver dans l'état moral du monde des hommes qui croient sincère-

ment et profondément. [Très-bien ! très-bien !—Applaudissements.]

Je m'adresse à vous, et vous mettant à ma place dans ces lieux où je vis de soucis, je vous interroge à mon tour : que feriez-vous ? Vous me dites de ne pas accepter cette doctrine avilissante du fait accompli ! Comme vous, ma conscience se révolte contre cette doctrine du fait accompli : mais lorsque toute l'Europe, les yeux sur l'avenir, compte avec une des grandes puissances, que le malheureux aveuglement du gouvernement déchu a créé, lorsque tout le monde compte avec elle, vous voulez que, seul, je prépare contre elle des rapports qui pourraient compromettre l'avenir ! Eh bien, messieurs, non ; je ne puis pas en prendre l'engagement. Certainement, vous ne me demandez pas la guerre, mais vous me conseillez une diplomatie dont le résultat serait de tenir en défiance, en éveil une puissance qui, dans l'avenir, peut jouer un rôle considérable ; oh ! ne le demandez ni à ma prudence ni à mon patriotisme ! Vous avez autre chose à me demander, et je vous le dirai tout à l'heure ; mais compatissez, j'ose employer ce mot, avec les nécessités de situation : abstenez-vous de me demander une politique qui ne serait pas conséquente, si je voulais la pousser jusqu'au bout. [Très-bien ! très-bien !]

Que l'on ne croie pas comme on le dit imprudemment en France, méchamment hors de France, que dans tout cela il entre des pensées de guerre prochaine, ou future ; non, messieurs, je le dis pour que cela soit entendu partout. Oui, la politique du gouvernement auquel vous avez accordé votre confiance, qui ne veut la conserver qu'autant que ses actes la lui méritent, pas un jour, pas une heure de plus, la politique de ce gouvernement, c'est la paix ! (Très-bien ! très-bien !)

Ah ! sans doute on nous verra, mettant à profit les leçons du malheur, emprunter à nos vainqueurs ce qu'ils peuvent avoir de bon.—non pas autant qu'on le voudrait dans certaines écoles, — mais nous saurons emprunter à nos voisins, partout où il le faudra, des leçons utiles.

On nous verra—et je le dis bien haut—appliquer tous nos soins à réorganiser l'armée française et tâcher de réunir en elle, à ses qualités admirables qui n'ont pas fléchi, l'application, l'étude et la discipline. On nous verra essayer de suppléer ce qui lui manque sous le rapport du matériel : on nous verra, zélés et confiants, accomplir la tâche de refaire la véritable armée française. [Très-bien ! très-bien !]

C'est là notre droit de grande nation qui veut conserver sa grandeur ; ce n'est pas la politique astucieuse de ceux qui voudraient, au premier prétexte, recommencer une guerre intempestive. (Non ! non ! Vives et nombreuses marques d'approbation.)

Nous ne voulons pas rouvrir le chemin des combats, mais nous voulons rendre la France digne du rôle qu'elle a toujours rempli dans le monde, qu'elle est capable d'y remplir : car, si elle a fait des pertes, je le déclare en toute sincérité, sans arrogance, sans vanterie, avec la plus sérieuse conviction, le fond de la grandeur de la France reste intact. La France a encore tout ce qu'il faut pour être toujours la France ! (Bravos et applaudissements.)

Si nous suivions une politique de prévoyance, ce n'est pas pour cela une politique de guerre. Et quant je pense, et quand je vous fais penser avec moi à toutes les éventualités de la politique ce n'est pas que je cherche là-dedans des chances de guerre, ni que je veuille vous y pousser, c'est

parce qu'il faut que vous vous mettiez comme nous, comme votre gouvernement, en présence de toutes les éventualités possibles. Eh bien ! aujourd'hui, entretenir de mauvais rapports avec une puissance voisine qui pourra avoir sur l'avenir une influence décisive, ce serait une politique malhabile ; il ne suffit pas, pour entretenir la grandeur d'un pays, de réorganiser son armée ; il faut avoir une politique sensée et qui se procure, partout où elle pourrait en avoir besoin, des appuis qui ne lui manquent pas.

Voilà pour mon devoir de citoyen.

Maintenant voici nos devoirs envers les catholiques, je dis envers la plus grande partie, la presque totalité de la nation.

En bien, oui, nous avons un appui à donner au chef de ce grand culte, le plus noble que les hommes aient professé ; oui, il reste des devoirs à remplir envers lui, et nous en avons de plus d'un genre. Tous nos respects, nous les prodiguons à son siège, à ses malheurs, à ses vertus. Il y a quelques jours, Pie IX a présenté ce grand phénomène historique du seul Pape dont le pontificat ait dépassé en durée celui du premier pontife.

Toute l'Europe l'a félicité, et j'ai saisi cette occasion pour lui rendre hommage. La France n'a pas été en arrière : et, en votre nom, je lui ai témoigné nos respects, notre gratitude pour sa bienveillance, pour cette affection dont on parlait tout à l'heure avec vérité ; car, dans le moment où nous recevions peu de témoignages—ce serait une ingratitude de dire aucun—Pie IX a, dans sa détresse, trouvé le denier de Saint Pierre pour secourir nos blessés. (Acclamations et applaudissements à droite.) Dans sa faiblesse matérielle, il a du moins élevé la voix pour demander la paix. Je lui ai exprimé, avec un profond respect, les sentiments de la France ; mais je n'ai pas écrit la lettre étrange qu'on m'a prêtée. (Marques nombreuses d'assentiment.)

Je veux, messieurs, vous faire connaître les détails de nos relations, pour que vous puissiez juger si le gouvernement s'est conduit d'une manière conforme à vos sentiments. (Parlez ! parlez !)

Non-seulement je n'ai pas écrit au pape une telle lettre mais je ne me crois pas même quand je vous représente dans une question si grave, je ne me crois pas le droit de donner un conseil au chef de l'Eglise catholique. Aucun souverain en Europe, aucun gouvernement représentant pour le moment la souveraineté nationale, ne doit élever la voix pour donner un conseil sur un sujet de cet ordre.

Toutefois si je me permettais, non pas de donner un conseil, mais d'exprimer le sentiment de la France, je dirais : Si ce prisonnier, comme on l'a qualifié, devenait un exilé, oh ! je me bornerais à lui déclarer à la face du monde : La France vous sera toujours ouverte. (Très-bien.)

Mais Dieu me garde de lui insinuer à quelque degré que ce soit, un conseil ! Ce serait manquer de respect, et je n'en manquerai jamais, à cette puissance si vénérable. Je lui dirais seulement : Ménagez la paix des âmes car nous avons besoin de la paix, de la paix religieuse comme de la paix politique.

Ainsi nous adoptons et nous pratiquons tous les jours la politique la plus respectueuse et la plus conciliante : nous avons à nous entendre sur des choix d'une grande importance, et nous mettrons toujours un soin extrême à respecter toutes les convenances dans nos choix à n'en faire aucun qui

puisse blesser une autorité qu'il faut d'autant plus respecter qu'elle est moins heureuse et moins puissante aujourd'hui. (Très-bien ! très-bien !)

Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi, messieurs, à maintenir l'indépendance religieuse du chef du catholicisme ; oui, en cela, il y a un grand devoir à remplir, un devoir supérieur que nous ne négligerons point.

Nous sommes assez heureux pour être liés avec l'Eglise par un traité, le plus sage que les puissances catholiques aient jamais conclu avec le Saint Siège : je veux parler du Concordat.

Ce traité, il existe, il nous lie : il faut savoir en être heureux, car toutes les puissances qui n'ont pas un traité semblable ont tous les jours avec la cour de Rome des difficultés presque résolues d'avance par ce traité du Concordat.

Vous le savez, le Concordat a établi que, lorsqu'il y a des prélats à nommer, le souverain territorial, quel qu'il soit, depuis le souverain dynastique et héréditaire jusqu'au dépositaire passager de la souveraineté, a le droit de désigner les citoyens français qui joignent aux vertus de l'honnête homme et aux vertus du prêtre, les qualités de l'administrateur religieux. Le gouvernement ne présente pas,—il est utile que je le dise hautement aujourd'hui,—le gouvernement ne présente pas, il nomme les évêques et les archevêques. Mais, d'après le traité qui nous oblige, lorsque nous avons fait choix de ce bon citoyen, de l'habile administrateur, du bon prêtre, l'église se prononce et déclare que le candidat que nous avons nommé, que nous avons fait évêque, réunit les qualités d'orthodoxie, les vertus chrétiennes que l'église seule peut admettre dans son vaste gouvernement. Les deux autorités concourent donc ; de là, messieurs, il résulte la nécessité pour nous non-seulement la nécessité, mais le droit de veiller avec une défiance jalouse à l'indépendance du chef religieux dont nous acceptons à ce degré le concours dans le gouvernement moral de la France.

Le Concordat est l'œuvre du grand homme qui a versé sur nous tant de gloire et tant de malheurs : mais il est aussi l'œuvre morale de Bossuet. Je le répète, ce traité, en réglant ainsi la nomination des prélats, nous crée le droit et le devoir de veiller avec un soin scrupuleux, avec un soin défiant, à l'indépendance du prince religieux avec lequel nous concourons à une œuvre aussi délicate et aussi difficile.

Aussi, messieurs, nous n'avons cessé de demander que cette indépendance fût garantie. On nous l'a promis ; on nous le promet tous les jours : mais l'expérience seule peut décider si cette indépendance est réelle, ou si elle n'est qu'un mot, et si elle deviendra un fait auquel l'Europe catholique puisse avoir confiance.

Messieurs, comme dans une œuvre aussi difficile, aussi délicate, être seul n'est pas la meilleure des positions, nous nous unissons à toutes les nations catholiques pour que cette indépendance soit défendue non pas seulement, par la France—je parle de l'indépendance religieuse—mais par la catholicité toute entière. (Très-bien !)

Fiez-vous en donc à notre patriotisme et au respect que nous devons au grand culte national. Nous tâcherons de remplir, comme je viens de vous le dire, le double devoir qui nous est imposé.

En deux mots, je résume cette courte allocution que je tâche d'abrégier autant que je puis.—car chaque instant, sans le vouloir, avec la plus par-

faite intention, on peut commettre une faute,—j'abrège cette allocution et je la résume en deux mots.

Une grande puissance s'est élevée en Europe :—ce n'est pas ma faute, ce n'est pas la vôtre—elle existe. Mon devoir de Français, de citoyen, de représentant du Gouvernement français est d'entretenir de bons rapports avec elle et de ne soulever aucune question qui pourrait les altérer. Mais nous avons de grands intérêts religieux à sauvegarder : ces grands intérêts, je crois les connaître, je crois les comprendre, je les défendrai, eux aussi, dans la mesure des ressources que la situation me fournira. Je ne vous promets pas de traverser heureusement, comme tous vous le souhaiteriez, toutes les difficultés de cette situation : Je vous promets de faire de mon mieux ; je vous promets d'apporter dans ces relations, ce qu'y doit apporter un gouvernement de raison : nous n'avons pas la prétention d'être autre chose. Issus de la nécessité qui nous domine dans le moment, produit modeste mais dévoué de cette nécessité, nous ne pouvons nous vanter que d'une chose, c'est, je le répète, d'être un gouvernement de raison, et nous tâchons de nous conduire sous cette inspiration qui, je le crois est celle que les gouvernements dans le monde entier devraient toujours prendre pour leur guide et leur directrice. (Bravos et longs applaudissements).

AVIS AUX ABONNÉS.

Un certain nombre parmi nos abonnés sont plus ou moins en retard pour leur abonnement. Le gérant leur fait aujourd'hui un nouvel appel, tout en les prévenant qu'il a obtenu l'autorisation de donner *gratis* la belle PRIME de Notre-Dame de Lourdes, (texte de M. H. Lasserre,) à quiconque aura payé son compte d'ici au mois d'octobre prochain.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

(Suite.)

CHAPITRE XIX.

SUITE DE LA QUATRIÈME GUERRE. NOUVELLES HOSTILITÉS. M. DE
MAISONNEUVE CONSIDÉRÉ COMME JUGE. DE 1661 A 1662.

I.

Nouvelles hostilités à Villemarie. Contagion.

Au commencement du mois d'août de l'année 1662, la Mère Marie de l'Incarnation écrivait : " Nous n'avons pas été trop inquiétés dans ces " quartiers de Québec par les Iroquois, toute leur attention étant à Mon- " tréal, où ils ont recommencé leurs meurtres, nonobstant leurs beaux pour- " parler de paix." Ce fut sans doute pour donner aux colons de Ville- marie plus de facilité à repousser les attaques de ces barbares, que Dieu les préserva d'une maladie générale qui, l'année 1661, désola le Canada. C'était une espèce de contagion, qui gagna toutes les familles ; en sorte qu'il n'y en eut pas une seule d'exempte. Presque tous les enfants des sauvages et une grande partie de ceux des Français en moururent. " On " n'avait pas encore vu une semblable mortalité, ajoute la même Religieuse. " Nous en avons été attaquées toutes. Enfin, je ne crois pas qu'il y ait " eu vingt personnes dans tout le Canada qui en aient été exceptées." Il paraît cependant que Villemarie fut entièrement préservée de ce fléau ; du moins, sur dix-sept personnes qui moururent cette année, une se noya, deux finirent leurs jours d'une mort naturelle, et toutes les autres périrent par le glaive des Iroquois. Ces victimes n'apaisèrent pas néanmoins la fureur de ces barbares, qui, au contraire, dès l'automne de cette année 1661, attaquèrent de nouveau Villemarie, avec autant et plus d'acharnement et de rage qu'auparavant.

II.

M. Vignal conduit des travailleurs à l'Île-à-la-Pierre.

Après la mort de M. Lemaître on avait nommé M. Guillaume Vignal pour lui succéder ; et l'un de ses premiers soins, dans la charge d'écono- me, fut de continuer le bâtiment commencé par son prédécesseur pour loger ses confrères. Depuis leur arrivée à Villemarie, les prêtres de Saint-

Sulpice, comme on l'a dit, demeuraient provisoirement à l'Hôtel-Dieu, en attendant que la maison du Séminaire, qu'ils faisaient construire proche et en face du fleuve, fût en état de les recevoir. Le nouvel économiste, désireux de la faire achever promptement, résolut d'aller avec un certain nombre d'hommes dans une petite île du Saint-Laurent, située au-dessus de celle de Sainte-Hélène, afin d'en tirer des pierres qu'on y trouvait sans beaucoup de travail : ce qui l'avait fait appeler *l'Île* ou *l'Îlet-à-la-Pierre* (1). Mais pour y protéger ses travailleurs en cas d'attaque, il prit avec lui treize hommes en tout, et demanda à M. de Maisonneuve la permission de les conduire à cette île, le 25 octobre 1661. Comme, la veille de ce jour, d'autres y étaient allés déjà pour le même dessein, M. de Maisonneuve craignit qu'ils n'eussent été aperçus par les Iroquois, et qu'en y allant ainsi, le lendemain, M. Vignal et les siens ne tombassent dans quelque embuscade que ces barbares auraient pu dresser tout exprès pour les surprendre. Aussi ne donna-t-il cette permission qu'avec peine, et uniquement pour céder aux instances pressantes de M. Vignal. Celui-ci partit donc pour l'Île-à-la-Pierre, ayant parmi ceux qui l'accompagnaient deux jeunes gens de famille ; l'un, Jean-Baptiste Moyen, né à Paris, âgé d'environ dix-huit ans, qui, selon toutes les apparences, était frère des deux demoiselles de ce nom, amenées à Villemarie après avoir été prises par les Iroquois ; l'autre, Joseph Duchesne, né à Dieppe (2), parent de Charles Le Moyne. Il avait aussi avec lui Jacques Le Prestre, âgé de trente ans, domestique du Séminaire, Jacques Dufresne, âgé d'environ vingt-huit ; René Cuillier, déjà nommé dans cette histoire ; et, entre plusieurs autres, un jeune gentilhomme, Claude de Brigeac, âgé de

(1) L'Îlet-à-la-Pierre appartenait, en 1677, à la seigneurie de Laprairie, de la Magdeleine qui, s'étendant depuis l'île Sainte-Hélène jusqu'à deux lieues au-dessus, comprenait l'Îlet-à-la-Pierre et les battures adjacentes. Il paraît qu'il fut cédé à M. Le Moyne de Longueuil, à qui appartenait l'île Sainte-Hélène. Du moins voyons-nous qu'en 1713 M. de Longueuil céda à son tour l'Îlet-à-la-Pierre à Jean Caillon, qui, de son côté, la donna aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Mais comme cette île leur était à charge, elles prièrent, en 1771, M. Joseph Fleury-Deschambault, ancien agent de la Compagnie des Indes, et alors tuteur de la baronne de Longueuil, de la réunir aux terres de la baronnie de ce nom, en les tenant quittes de tous droits : ce qu'il fit le 3 décembre de cette année.

(2) Sur le registre mortuaire de Villemarie on lit que Joseph Duchesne était âgé d'environ vingt ans ; mais on doit conclure du registre de la paroisse de Saint-Jacques de Dieppe, où il avait été baptisé, que le 25 octobre 1661, jour de sa mort, il n'avait point encore achevé sa dix-neuvième année, étant né le 14 novembre 1642. Il était fils de noble homme François Duchesne et de Madeleine Dablon, dont la famille avait aussi été noblie. François Duchesne fut d'abord assesseur et ensuite conseiller à Arques ; il était allié par sa femme à noble homme Simon Dablon, conseiller échevin de la ville de Dieppe.

trente ans (1). Ce dernier, né à Ligny en Barrois, était venu comme soldat à Villemarie, par pur motif de religion, dans l'intention d'y sacrifier sa vie pour l'établissement de l'Eglise catholique, et M. de Maison-neuve avait en lui une si parfaite confiance, qu'il en avait fait son secrétaire particulier.

III.

M. Vignal blessé par les Iroquois ; ses travailleurs prennent la fuite.

S'étant donc tous embarqués sur un bateau plat et sur quelques canots, ils se dirigèrent vers l'Ile-à-la-Pierre, et quelques-uns, y étant arrivés avant les autres à force de rames, allèrent chacun de son côté pour se délasser un instant avant de se mettre au travail. Mais, comme l'avait craint M. de Maison-neuve, des Iroquois d'Agné et d'autres d'Onneiout, au nombre de trente-cinq, s'étaient cachés en embuscade derrière cette île, et y attendaient les travailleurs. M. Vignal, venu des premiers, s'éloigna de ceux-ci pour quelques moments, et alla, sans le savoir, se jeter de lui-même dans l'embuscade ; ce qu'il ne reconnut que lorsqu'il se sentit percé d'un coup d'épée. Prenant aussitôt la fuite, il court en toute hâte vers les siens, qui à l'instant voient paraître l'ennemi et l'entendent pousser ses huées ordinaires. Malheureusement le sieur de Brigeac était encore sur l'eau avec d'autres. S'il eût pu arriver des premiers à terre, il eût mis tout ce monde en état de défense, et pris les précautions que la prudence exigeait ; mais n'étant pas là, les autres furent tellement effrayés, que ceux qui avaient déjà mis pied à terre, aussi bien que les autres qui n'étaient pas débarqués, ne songèrent qu'à prendre la fuite, à l'exception du sieur de Brigeac, qui se jette à terre et se met à appeler les Français. Ils ne le secondèrent pas dans cette occasion, et comme le remarque M. Dollier, s'oublèrent de leur bravoure ordinaire ; sans cela, ajoute-t-il, les Iroquois auraient été défaits.

IV.

Intrépidité du sieur de Brigeac, qui fait fuir trente-cinq Iroquois.

Quoique seul au commencement, Brigeac ne laisse pas de faire tête à tous ces barbares, et les empêche pendant quelque temps d'avancer ; ce qui favorise la fuite des autres, qui autrement eussent tous été pris. Honteux d'être ainsi arrêtés par un seul homme, les Iroquois se déterminent

(1) D'après la Relation de 1662, page 9, ce gentilhomme signait ainsi son nom *Brigeac* ; dans celle de 1665, page 20, nous lisons cependant *Brigeart*, et c'est peut-être ce qui a porté M. Dollier à suivre lui-même cette orthographe. Dans le registre mortuaire, on a écrit *Brigard*, sans doute par inadvertance, car à la marge du même acte on lit *Brigeard*. Cependant la Sœur Bourgeoys, qui le connaissait apparemment et vivait alors à Villemarie, l'appelle *Brisac*, ce qui peut donner à penser que la véritable orthographe de son nom, dénaturée sans doute par cette prononciation vicieuse, était *Brigeac*, ainsi que le suppose la signature de ce dernier, rapportée dans la Relation de 1662.

enfin à aller sur lui pour l'investir et le tuer. Leur grand nombre ne l'intimide pas, il ajuste son arquebuse et tire sur leur capitaine, qui tombe à l'instant. Cette mort si brusque et si inattendue effraye tellement les autres, que d'abord ils sont incertains s'ils doivent se retirer ou essayer encore la décharge d'un pistolet que Brigeac tenait à la main. Bientôt, l'épouvante les ayant saisis, ils commençaient à fuir, lorsque l'un d'eux se mit à les haranguer en leur disant : " Eh quoi ! où sont donc le cœur et la gloire de notre nation ? Quelle honte que trente-cinq guerriers Iroquois s'enfuient devant quatre Français ! " Il n'en restait en effet alors que ce nombre sur l'Île-à-la-Pierre, les autres s'étant embarqués et se laissant aller au courant de l'eau.

V.

Départ des Colons. De Brigeac blessé et pris avec plusieurs autres.

Fortifiés par ce discours, les Iroquois font de furieuses décharges sur le bateau plat, qui gagnait le large, estropient plusieurs des Français, et blessent mortellement Jean-Baptiste Moyen. Sur ce bateau était aussi Joseph Dufresne, qui, voyant son camarade grièvement blessé, se met à l'exhorter à la mort, sans penser au danger qu'il court ; et il est atteint par une balle qui le tue à l'instant même. Les Iroquois, voyant que le sieur de Brigeac n'était pas soutenu, font aussitôt sur lui des décharges, dont une balle lui casse le bras droit et fait tomber de sa main le pistolet qu'il tenait. Il paraît qu'il eut assez de force pour le reprendre, et qu'il opposa d'abord une grande résistance aux Iroquois avant d'être pris par eux. Du moins, d'après la relation de 1665, il ne laissait pas de leur présenter encore le pistolet, quoiqu'il eût le bras rompu. Mais, n'ayant pas la force de le tirer, il se jette dans l'eau ; les Iroquois s'y jettent après lui, et, l'ayant pris, le traînent sur les rochers, la tête et le visage en bas, presque tout autour de l'île. M. Vignal, voyant tous les siens en déroute, voulut, malgré sa blessure, monter dans le canot de René Cuillerier, dont il saisit le fusil pour s'aider à monter, et par un mouvement inconsidéré le trempa dans l'eau. Les Iroquois, qui remarquèrent cette circonstance, sachant que Cuillerier n'avait plus le moyen de leur résister, s'empressèrent de tirer sur le canot avant qu'il eût pu prendre le large, et ce moyen leur réussit si fort à leur gré, que M. Vignal fut percé d'outré en outré, et pris ensuite avec Cuillerier.

VI.

M. Vignal, blessé et pris, exhorte ses compagnons d'infortune.

Ainsi percé et tout couvert de sang, M. Vignal, qu'on avait jeté rudement dans un canot, se levait de temps en temps avec beaucoup de peine et de vives douleurs, et adressait aux autres prisonniers, qui étaient dans des canots proches du sien, des paroles de consolation et d'encouragement. " Tout mon regret, leur disait-il, est d'être moi-même la cause qui vous a

mis dans l'état où vous êtes ; mes amis, prenez courage, endurez pour l'amour de Dieu." Et ces paroles, prononcées par un homme aussi digne lui-même de compassion que l'était alors M. Vignal, perçaient le cœur de tous ses compagnons d'infortune. Ce jour-là, 25 octobre, les Iroquois tuèrent Jacques Le Prestre dans l'île à-la-Pierre, où ils brûlèrent son corps ou peut-être le jetèrent dans le fleuve ; car, après cet événement, on ne put rien en retrouver. Celui de Joseph Duchesne fut inhumé le lendemain à Villemarie. Jean Baptiste Moyen mourut de ses blessures et reçut aussi les honneurs de la sépulture ecclésiastique le 29 du même mois. Quant à MM. Vignal et de Brigeac, ils furent faits prisonniers, ainsi que René Cuillerier et Jacques Dufresne ; ces deux derniers n'avaient reçu aucune blessure, malgré les décharges faites sur eux.

VII.

Les Iroquois tuent M. Vignal et mangent sa chair.

Ayant traversé le fleuve avec leurs prisonniers, les Iroquois allèrent débarquer à la prairie de la Madeleine, en face même de Villemarie. Là, ils construisirent un réduit à la hâte, pour s'y mettre à couvert des attaques des Français, et médicamentèrent leurs blessés, afin de les mettre en état de faire le chemin de leurs bourgades, où, selon leur coutume, ils se proposaient de les donner en spectacle et d'en faire autant de victimes de leur cruauté. Mais ils ne traitèrent pas longtemps M. Vignal : voyant qu'il était trop grièvement blessé pour pouvoir être guéri, ils le tuèrent au bout de deux jours, c'est-à-dire le 27 octobre, firent rotir son corps sur un bûcher et le mangèrent. Il paraît qu'ils brûlèrent ses os ; du moins ni dans ce lieu, ni aux environs, les Français, malgré toutes leurs recherches, ne purent rien retrouver de ses restes après cette affreuse et cruelle grillade.

VIII.

De Brigeac, Dufresne et Cuillerier emmenés captifs.

Quant au sieur de Brigeac, ils lui donnèrent beaucoup de soin pour le guérir de ses blessures, et le mirent en état de faire avec eux le chemin de leur pays. Les deux autres prisonniers, René Cuillerier et Jacques Dufresne, qui n'avaient reçu aucune blessure, furent liés chacun à un arbre dans le réduit que ces barbares s'étaient construit. Là, Cuillerier s'étant mis à prier Dieu tout bas, un sauvage qui l'aperçut lui demanda ce qu'il faisait ; et l'autre, ayant répondu qu'il priait Dieu : " Prie donc à ton aise, lui dit le sauvage en le déliant, et mets-toi à genoux." Ils passèrent ainsi la nuit dans ce retranchement, et le lendemain, après avoir mangé le corps de M. Vignal, dont ils avaient enlevé la chevelure, ils partirent en remontant vers le Saut Saint-Louis. Après ce repas cruel et horrible, les Iroquois se divisèrent en deux bandes. Ceux de la nation

d'Agnié emmenèrent avec eux Jacques Dufresne, et ceux d'Onneiout, en plus grand nombre que les autres, prirent pour eux le sieur de Brigeac et René Cuillerier.

IX.

Regrets causés par la perte de M. Vignal.

Ce fut une grande désolation à Villemarie lorsqu'on apprit le triste résultat de cette excursion si désastreuse. “ La vie de M. Vignal, lit-on dans la relation, était d'une très-douce odeur à tous les Français, par la pratique de l'humilité, de la charité et de la pénitence, vertus qu'il possédait à un degré rare, et qui le rendaient aimable à tous; et sa mort a été bien précieuse aux yeux de Dieu, puisqu'il l'a reçue de la main de ceux pour lesquels il a souvent voulu donner sa vie.” “ M. Vignal, qui avait été notre confesseur, écrivait Marie de l'Incarnation, et à qui nous avons des obligations incroyables, et a été mis à mort par les Agniers, avec trois hommes de sa compagnie.” Les Hospitalières de Saint-Joseph, dont M. Vignal était le supérieur et le confesseur, devaient surtout être sensibles à sa perte. Elles en écrivaient ainsi à leurs sœurs de France : “ Nous nous flattions de posséder longtemps M. Vignal, qui nous avait été donné en remplacement de M. Lemaître ; mais Dieu en a disposé autrement, et lui a fait éprouver le même sort qu'à ce dernier. Etant allé, avec plusieurs ouvriers, à l'*Ile-à-la-Pierre*, il fut aperçu par les Iroquois, qui le prirent et le tuèrent. Ces malheureux, non contents de cela, firent rôtir sa chair et la mangèrent. Ce sont là des circonstances bien douloureuses pour ses amis, mais particulièrement pour nous, qui en sommes vivement affligés; car, quoique nous eussions fait choix de M. Lemaître pour notre confesseur, nous avons reçu néanmoins M. Vignal de la main de notre évêque comme de celle de Dieu (*). Il était très-porté pour nos intérêts, et nous affectionnait beaucoup.”

X.

De Brigeac et Cuillerier conduits à Onneiout.

Cependant les Iroquois qui emmenaient à Onneiout les deux captifs dont nous avons parlé, firent huit journées par terre, durant lesquelles René Cuillerier fut toujours chargé de leurs bagages, comme s'il eût été pour eux une bête de somme, et presque sans vêtement, malgré la rigueur de la saison. Le sieur de Brigeac ne suivait qu'avec peine, ne pouvant presque marcher, à cause des blessures qu'il avait reçues non-seulement au

(*) Pour entendre ces paroles, il faut savoir qu'avant leur départ de la Fleche, les Hospitalières avaient choisi, de l'agrément de l'évêque d'Angers, M. Lemaître pour leur supérieur; mais qu'après leur arrivée à Québec, M. de Laval leur donna M. Vignal à la place de M. Lemaître; parce que peut-être il jugeait celui-ci trop porté à les fortifier dans la résolution ou elles étaient de persévérer dans leur Institut, au lieu d'embrasser celui des Hospitalières de Québec, comme on le disait alors.

bras droit, mais à la tête, aux pieds et par tout le corps, ce qui ne l'empêchait pas pourtant de prier Dieu sans cesse. Les Iroquois, s'étant aperçus que Cuillerier avait un livre de prières et qu'il le lisait souvent, voulurent lui couper l'un des deux pouces, pour l'empêcher de s'en servir, et lui défendirent même de se trouver auprès du sieur de Brigeac, parce qu'ils avaient remarqué qu'ils priaient Dieu ensemble. Après avoir cheminé huit jours séparément, les deux bandes d'Iroquois vinrent à se rencontrer ; là, ayant dressé leurs cabanes, ils se livrèrent à des réjouissances, comme pour célébrer leur victoire, firent grande chère de leur chasse, et deux d'entre eux se détachèrent des autres et allèrent porter aux bourgades Iroquoises la nouvelle de la venue prochaine des prisonniers. Lorsque les sieurs de Brigeac et Cuillerier furent enfin arrivés à Onneiout, on les dépouilla d'abord, et on leur peignit le visage à la façon ridicule des sauvages; ensuite on se mit en état de leur donner la salve, qui consistait à faire passer les prisonniers comme entre deux haies d'assaillants, dont chacun les frappait rudement de coups de bâton à leur passage ; mais l'un des anciens d'Onneiout voulut qu'on les conduisit au carrefour de ce bourg, où on les fit monter sur un échafaud. Là, un Iroquois, après avoir donné sept ou huit coups de bâton à Cuillerier, lui arracha les ongles ; après quoi on fit descendre les deux captifs, et on les mena dans une cabane où se tenait le conseil des anciens.

XI.

Lettre que de Brigeac écrit avant son supplice.

Ce fut peut-être alors que le sieur de Brigeac, qui avait été guéri de ses blessures, sachant que le P. LeMoine était à Onnontagué, environ à vingt lieues d'Onneiout, lui écrivit la lettre suivante : “ Nous sommes
 “ deux prisonniers de Montréal à Onneiout, où nous arrivâmes le premier
 “ dimanche de décembre en pauvre équipage. Mon camarade a déjà eu
 “ deux ongles arrachés. Nous vous prions, pour l'amour de Dieu, de
 “ vous transporter jusqu'ici, et de faire votre possible, par des présents,
 “ pour nous retirer auprès de vous ; et puis nous ne nous soucions plus
 “ de mourir. Nous avons fait alliance entre nous pour faire et pour
 “ souffrir tout ce que nous pourrons pour la conversion de ceux qui nous
 “ tuent, et nous prions Dieu tous les jours pour leur salut. Nous
 “ n'avons trouvé ici aucun Français, ce qui nous aurait grandement con-
 “ solés, comme nous l'espérions. M. Vignal a été tué par les barbares,
 “ n'ayant pu marcher que deux jours, à cause de ses blessures. Je vous
 “ écris de la main gauche. Votre serviteur BRIGEAC. ”

XII.

Horrible supplice du sieur de Brigeac. Sa charité, sa patience invincible.

Toute la nuit qui précéda le supplice des deux prisonniers, on voulut les obliger à chanter, conjointement avec un Algonquin, pris chez les Outawais

par une autre bande, et même à se dire des injures et à se tourmenter les uns les autres avec des charbons ardents. Les Français refusèrent cependant d'obéir à des commandements si cruels ; en sorte qu'un capitaine Iroquois, voyant qu'ils ne voulaient point faire de mal à l'Algonquin, quoiqu'ils fussent fort maltraités par ce dernier, fit asseoir les deux Français auprès de lui, comme pour les mettre en assurance. Enfin le conseil ordonna que les deux Français périraient par le feu. Le sieur de Brigeac fut horriblement tourmenté auparavant. D'abord ils lui arrachèrent les ongles, puis le bout des doigts, en y appliquant des tisons enflammés ; ensuite ils lui coupèrent des morceaux de chair, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, l'écorchèrent ainsi cruellement, le chargèrent encore de coups de bâtons, et appliquèrent des tisons ardents et des fers rougis au feu sur sa chair ainsi dépouillée. Pendant les vingt-quatre heures que dura son supplice, ce martyr de Jésus-Christ, par sa patience admirable et invincible, les mit dans un tel transport de fureur et de rage, qu'ils inventèrent, pour le faire souffrir davantage, les genres de tourments les plus inouïs. Voici ce qu'on lit dans la relation de l'année 1665 : “ Il fut “ brûlé toute la nuit, depuis les pieds jusqu'à la ceinture ; et le lendemain “ on continua encore à le brûler, après lui avoir cassé les doigts. Durant “ cette sanglante et cruelle exécution, il ne cessa jamais de prier Dieu “ pour la conversion de ces barbares, offrant pour eux toutes les douleurs “ qu'ils lui faisaient endurer, faisant à Dieu cette prière : *Mon Dieu,* “ *convertissez-les,* et répétant toujours ces paroles sans pousser un seul “ cri de plainte, quelque affreuses que fussent ses tortures. ” “ Les sau- “ vages, ajoute la Sœur Bourgeoys, le firent souffrir à leur volonté, avec “ toutes les cruautés imaginables ; mais sa patience et l'amour de Dieu “ étaient tels, qu'il témoignait bien de la joie de souffrir ainsi, et donnait “ de l'admiration tant aux sauvages eux-mêmes qu'à d'autres Français “ qui avaient été pris. ” Elle parle ici de René Cuillerier, merveilleusement surpris d'un tel prodige de vertu et d'une patience si héroïque. Parmi les Iroquois ses bourreaux, plusieurs en étaient tout hors d'eux-mêmes, ne sachant que penser d'un homme qui se montrait ainsi supérieur aux plus horribles tourments. Enfin les barbares, ennuyés de le brûler, l'un d'entre eux lui donna un coup de couteau, lui arracha le cœur et le mangea. Ils lui coupèrent le nez, les lèvres et les joues, burent le sang, et l'ayant haché en pièces le mirent dans la chaudière et le mangèrent.

XIII.

Cuillerier et deux autres prisonniers s'échappent et retournent en Canada.

René Cuillerier avait d'abord été condamné au feu, aussi bien que de Brigeac ; mais la sœur du capitaine tué par ce dernier s'opposa à la mort de René, et le demanda pour qu'il lui tint la place de son frère. L'un des vieillards jugea que cette demande était raisonnable, et Cuillerier fut

adjudé à cette femme, non sans peine toutefois. Après dix-neuf mois de cette dure captivité, étant à la chasse avec ceux d'Agnié et d'Onneiout, il résolut de s'échapper, et demanda à son camarade Dufresne, qui était parmi les Agniers, s'il ne voudrait pas se sauver avec lui. Sur sa réponse négative, Cuillerier se joignit à deux autres Français du même bourg, déterminés comme lui à s'exposer à tout le ressentiment des Iroquois, s'ils étaient repris dans leur fuite. Ils marchèrent ainsi pendant neuf jours pour aller d'abord à la Nouvelle-Hollande, n'ayant pour toute nourriture que les herbes qu'ils trouvaient sur leur chemin. Quoiqu'ils eussent jeté leurs paquets pour être plus lestes à la course et qu'ils ne marchassent que la nuit, ils furent plusieurs fois en grand danger de tomber entre les mains de ces barbares, passant, sans y penser, tantôt auprès de leurs cabanes, tantôt se trouvant tout proche de quelque bourg. Quatre ou cinq fois ils furent poursuivis, et, dans une de ces circonstances, presque toute la jeunesse de la seconde bourgade d'Agnié courut après eux. Malgré plusieurs dangers éminents, ils arrivèrent enfin chez les Hollandais, sans se faire connaître d'abord ; mais, ayant appris qu'il ne s'y trouvait aucun Iroquois, ils se déclarèrent pour Français et furent reçus à bras ouverts. Le Gouverneur du Fort d'Orange, qui les accueillit avec bonté, leur fit donner des habits et fréta une chaloupe pour les conduire à Manathe, de peur qu'ils ne fussent découverts et enlevés par les Iroquois. De Manathe ils se rendirent à Boston, et de là à Québec, en suivant toujours la côte. Ainsi se termina leur captivité. René Cuillerier remonta à Villemarie, où son retour excita la plus vive allégresse ; il y vécut encore fort longtemps, et nous aurons plusieurs fois occasion de parler de lui dans la suite de cette histoire.

XIV.

Mort du major Closse.

Mais, avant son retour, et quelques mois seulement après sa prise par les Iroquois, Villemarie essaya la perte incontestablement la plus grande qu'elle eût faite depuis son établissement : ce fut la mort du brave Major Lambert Closse, arrivée le 6 février 1662, qui périt avec trois autres colons. C'est ce qui fait dire à Marie de l'Incarnation, dans sa lettre du 10 août de la même année : " M. Lambert, Major, un des plus vaillants hommes qui aient été en ce pays, a été tué dans un combat, et douze Français avec lui. " Elle veut dire, sans doute, que huit d'entre eux furent faits prisonniers et conduits en esclavage. Voici, d'après M. Dollier de Casson, comment ce brave Major, si intrépide dans les combats, et qui s'était illustré par tant de beaux faits d'armes, succomba lui-même et fut enlevé à la colonie, qu'il couvrit de deuil par sa mort. Ce jour-là, M. Closse, toujours prêt, selon sa coutume, à exposer sa vie pour protéger celle des colons qu'il savait être en danger, s'était porté avec plusieurs autres dans un endroit attaqué par des Iroquois, où se trouvaient quelques

travailleurs ; et parmi ceux qui le suivirent était un Flamand, attaché comme domestique à son service. Le feu non interrompu des Iroquois ébranla le courage de ce lâche auxiliaire, qui en vint jusqu'à prendre la fuite et à abandonner le Major ; tandis qu'un autre serviteur de ce dernier, appelé Pigeon, d'une taille au-dessous de la médiocre, déploya dans cette même action un courage vraiment héroïque, et alla si avant au milieu des ennemis que, s'il n'eût été extrêmement lesté à la course, il aurait dû être atteint par leurs balles, auxquelles il eut le bonheur d'échapper. Mais la fuite du Flamand haussa le cœur aux Iroquois, qui attaquèrent avec plus de hardiesse le Major. Ainsi délaissé, il ne perdit rien de son sang-froid ordinaire, ni de son intrépidité dans cette occasion ; et si Dieu n'eût permis que ses deux pistolets ne fissent feu l'un après l'autre, il eût vraisemblablement changé la fortune du combat, ou du moins eût fait éprouver à l'ennemi de nouvelles pertes ; mais, avant qu'il eût pu remettre ses armes en état d'être tirées, il fut atteint lui-même et perdit la vie.

XV.

Eloge du Major Closse.

M. Dollier de Casson fait remarquer que le Major tirait le pistolet avec une adresse et une justesse incomparables, et que la généreuse intrépidité de son cœur lui donnait une si grande présence d'esprit, qu'il n'était nullement troublé au milieu des dangers les plus imminents. “ Au reste ajoutez-t-il, si le Major de Villemarie périt en cette rencontre, il mourut en brave soldat de Jésus-Christ et de notre Monarque, après avoir mille fois exposé sa vie, sans jamais craindre de la perdre, n'étant venu dans ce pays que pour la sacrifier à Dieu. ” Nous devons ajouter qu'il n'était pas moins remarquable pour ses vertus chrétiennes que pour son courage. Dans les différends survenus au sujet de la Compagnie de Montréal, ce brave Major, en se dévouant tout entier au soutien de Villemarie, à laquelle il s'était donné, sut pourtant se conserver toujours l'amitié des Membres de la grande Compagnie, spécialement celle des RR. PP. Jésuites, qui, de leur part, lui témoignèrent constamment une confiance particulière bien méritée. C'est apparemment pour ce motif que, dans la Relation de 1662, ils lui ont donné ces éloges justement dus à sa mémoire : “ C'était un homme dont la piété ne cédait en rien à la vaillance, et qui avait une présence d'esprit tout à fait rare dans la chaleur des combats. Il a tenu ferme à la tête de vingt-six hommes seulement contre deux cents Onnontagheronnons, combattant depuis le matin jusqu'à trois heures après-midi, quoique la partie fut si peu égale. Il leur a fait souvent lâcher prise, les repoussant des postes avantageux et même des redoutes dont ils s'étaient emparés, et a justement mérité la louange d'avoir sauvé Montréal et par son bras et par sa réputation. Aussi a-t-on jugé à propos de tenir sa mort cachée aux ennemis, de peur qu'il

“ n'en tirassent de l'avantage. Nous devons cet éloge à sa mémoire,
“ puisque Montréal lui doit la vie.

XVI.

La veuve Closse. Autres colons tués avec le Major.

Lambert Closse avait épousé, comme il a été dit, Elisabeth Moyen, qui se trouva veuve à dix-neuf ans. La mort prématurée de son mari occasionna quelque embarras dans ses affaires, et mademoiselle Mance, sa mère adoptive, qui l'aima toujours comme son enfant, voulut bien s'obliger à payer annuellement aux créanciers les intérêts des sommes qui leur étaient dues. Madame Closse détacha pour la même fin dix arpents de son fief ; et lorsque le Séminaire eut succédé à la Compagnie de Montréal, comme nous le dirons bientôt, il remit gratuitement à la veuve Closse tous les droits qu'il avait à percevoir sur ce fief ; et cela, est-il dit dans l'acte, *en considération des bons et agréables services que son mari a rendus à l'établissement de cette colonie, où il a été tué par les Iroquois en la défendant.* Il ne laissa d'Elisabeth Moyen, son épouse, qu'une fille, Jeanne Cécile Closse, alors âgée de deux ans, dont nous parlerons dans la suite. Avec ce brave Major périrent trois courageux colons, Jean Le Comte, de la ville d'Orléans, paroisse de Notre-Dame de Recouvrance, âgé de trente et un ans ; Louis Griffon, de la Rochelle, âgé de vingt et un ans, et Simon Leroy, qui tous reçurent les honneurs de la sépulture, le lendemain 7 février, avec le Major, et furent inhumés au cimetière. Les communications étaient alors si difficiles, qu'on ne connut à Québec la mort du Major Closse qu'environ deux mois après, c'est-à-dire à la fin de mars.

XVII.

M. du Puis Major. M. de Bélestre commandant à Sainte-Marie.

Pour le remplacer à Villemarie, M. de Maisonneuve établit Major M. Zacharie du Puis, comme étant le plus digne d'occuper cette place, et même, en cas de besoin, de le remplacer lui-même en qualité de Gouverneur. Après M. du Puis, l'homme de la colonie le plus propre au métier des armes était, M. Picoté de Bélestre, qui commandait les travailleurs de la maison de Sainte-Marie ; et excités par l'exemple et la bravoure de ces chefs, les colons, malgré les pertes qu'ils avaient faites, ne cessèrent pas de montrer toujours le même courage dans les attaques que leur donnaient fréquemment les Iroquois. Trois mois après la mort du Major Closse, jour pour jour, le 6 mai de cette année 1666, eut lieu à Sainte-Marie un fait d'armes où M. de Bélestre eut occasion de faire éclater sa bravoure. M. Dollier, qui nous a conservé les circonstances de cette action, fait remarquer que la Reine du ciel, sous l'invocation de laquelle ce poste avait été placé, semblait l'avoir pris sous sa sauvegarde, en préservant constamment

de la mort et même des blessures ceux qui le défendaient, quoiqu'ils fussent attaqués souvent. Il est vrai que la plupart étaient des hommes de cœur qui avaient fait preuve de leur courage et étaient singulièrement redoutés par les Iroquois.

XVIII.

Embuscade des Iroquois à Sainte-Marie.

Le 6 mai, cinquante de ces barbares, venus pour surprendre quelques-uns des hommes de Sainte-Marie, se cachèrent dans les bois voisins, et y restèrent tout ce jour, en attendant le moment de fondre sur ceux des travailleurs qu'ils pourraient trouver à l'écart. Par une protection visible du ciel, un prêtre du Séminaire, accompagné de quelques serviteurs, avait rôdé tout ce jour dans le même bois, et tout proche de l'embuscade, sans être aperçu par les ennemis. Il est même à remarquer qu'ayant voulu allumer du feu, dont la fumée l'eût fait découvrir par les Iroquois, qui eussent pu s'approcher de lui et des siens sans être vus, la Providence voulut que le bois ne prit point feu, malgré toutes les tentatives qu'on fit pour l'allumer. Le soir de ce même jour, après que les hommes se furent retirés du travail pour retourner à Sainte-Marie, il arriva que trois de ces braves, Truteau, Roulier et Langevin, étaient encore au chantier, où il ne restait plus qu'eux et un nommé Le Soldat, posté en sentinelle dans un méchant trou qui méritait à peine le nom de redoute. Ces trois hommes, regagnant enfin eux-mêmes la maison, étaient arrivés près de cette redoute, lorsque tout à coup les cinquante Iroquois, restés cachés jusqu'alors à la distance d'une portée d'un fusil ou environ, se lèvent sans bruit et courent sur eux, afin de les prendre vivants pour les mener prisonniers dans leurs bourgades.

XIX.

Quatre colons assiégés par cinquante Iroquois.

Dans le même moment, l'un des trois braves, levant la tête et les apercevant, s'écrie : *Aux armes ! voici les ennemis sur nous.* Aussitôt chacun prend son fusil ; et la sentinelle, qui s'était endormie, réveillée par ce cri d'alarme, commence, au contraire, à prendre la fuite. Les Iroquois, se voyant déçus dans leur attente, font sur les nôtres une décharge à brûle-pourpoint ; mais les trois Français, sans avoir été atteints par cette grêle de balles, quittent aussitôt les champs où ils se trouvaient encore et courent à toutes jambes pour se jeter dans la redoute. Le sieur Truteau, d'une grande taille, très-fort et d'un courage à toute épreuve, rencontrant la sentinelle qui fuyait, la fait entrer dans la redoute à coup de pieds et à coups de poing, lui reprochant son indigne lâcheté, et produit sur elle une si efficace impression, qu'il semble lui rendre le courage. Alors commence, d'une part, l'attaque la plus vive, et, de l'autre, la résistance la plus vigoureuse : les Iroquois faisant sur la redoute de furieuses décharges, et

es assiégés répondant, de leur côté, avec une constance intrépide et toujours avec dommage pour les Iroquois qui, après avoir tiré sur la redoute deux ou trois cents coups de fusil, n'eurent d'autre avantage que d'avoir coupé en deux le fusil de Roulier.

XX.

M. de Bélestre délivre les assiégés avec perte pour les Iroquois.

M. de Bélestre, entendant la fusillade, sort au plus vite de Sainte-Marie, avec tout ce qu'il peut y conduire d'hommes, pour dégager les assiégés ; et chemin faisant il rencontre les travailleurs dont une partie fuyait et l'autre courait vers la redoute. Il arrête les fuyards, leur reproche une conduite si indigne des hommes de Sainte-Marie et les conduit tous avec lui au combat. Dès leur arrivée, ils commencèrent à répondre aux ennemis en faisant sur eux leurs décharges et en s'efforçant de les investir. Mais les Iroquois, s'apercevant qu'on allait leur couper le passage, s'enfuirent aussitôt dans les bois, emportant avec eux leurs blessés, dont l'un mourut peu après de ses blessures. Enfin on tira tant de coups de part et d'autre dans cette action, qu'à Villemarie, en entendant ces décharges, on jugea que tous les hommes de ce poste avaient été pris ou tués. On y courut en toute hâte, et on fut merveilleusement surpris, en arrivant, de voir le contraire de ce qu'on avait craint.

XXI.

M. de Maisonneuve considéré comme juge de Villemarie.

Pour inspirer à ses soldats cette intrépidité de courage dont nous avons raconté tant d'illustres exemples, et ce mépris de la vie au milieu des dangers, le moyen qu'employait M. de Maisonneuve était de procurer et de maintenir dans la colonie l'intégrité des mœurs ; et parce qu'il était convaincu que rien ne pouvait les rendre plus impropres au métier des armes que les vices grossiers qui dégradent l'homme et déshonorent le chrétien, c'était surtout contre ces vices qu'il déployait l'énergie de son caractère et sa sage et inflexible fermeté. C'est ce que nous allons admirer dans sa conduite, comme juge particulier de l'île de Montréal, et l'on nous permettra de faire ici cette digression pour ne pas lui dérober une partie notable de la gloire qu'il s'est acquise. On est surpris qu'ayant passé toute sa vie dans le métier des armes, il ait su allier ensemble et réunir en sa personne, le caractère décidé et résolu d'un Gouverneur militaire toujours prêt à marcher à l'ennemi, et celui d'un juge consommé dans l'exercice de la justice, par la sagesse qui reluit dans toutes ses sentences, et qui même peut nous laisser incertains s'il a été supérieur comme Gouverneur de place ou comme juge (*).

(*) Appelé et choisi par la divine Providence pour exercer la justice, M. de Maisonneuve se rendait digne, par la droiture invariable de ses vues et par la sainteté de sa vie, de servir d'organe à Dieu dans les jugements qu'il portait ; et la sagesse de ses sen-

XXII.

Funestes effets des jeux de hasard et de la boisson.

La passion des jeux de hasard, celle de la boisson, presque inséparables l'une de l'autre, et le blasphème, lui parurent être des germes destructeurs de la colonie, qu'il devait extirper dès qu'ils commencèrent à y paraître. Trois de ses soldats, s'étant laissés aller au jeu et à la boisson, et se trouvant ensuite incapables d'acquitter les dettes qu'ils avaient contractées, prirent le parti de déserteur de la garnison et d'abandonner le pays. Informé de leur fuite, il les fit aussitôt arrêter, et, par la diligence de ses émissaires, ces fuyards, atteints à quatre lieues seulement de Villemarie, furent ramenés au Fort et mis aux fers, le 8 janvier 1658. Pour retrancher la cause de si graves désordres, qui auraient pu causer la ruine du pays, en le privant des soldats nécessaires à sa défense, il rendit l'ordonnance suivante, le 18 du même mois : “ Depuis l'établissement de cette
 “ colonie, nous avons toujours travaillé de tout notre pouvoir, suivant le
 “ pieux dessein de MM. les Associés seigneurs de cette île, à y établir les
 “ bonnes mœurs, en prévenant toute sorte de scandale et d'excès, tant par
 “ nos soins que par nos ordonnances, et cela en nous servant des voies les
 “ plus douces et les plus favorables aux intérêts des particuliers, qu'a pu
 “ nous suggérer l'inclination que nous avons de procurer leur avancement.
 “ Trois soldats de notre garnison, ayant contracté des dettes excessives
 “ pour favoriser leur penchant au vin, et désespérant de pouvoir satisfaire
 “ leurs créanciers, n'ont point trouvé d'autre moyen, pour se dérober aux
 “ poursuites de ceux-ci, que de s'évader par une fuite aussi dangereuse
 “ pour eux-mêmes que préjudiciable à la sécurité publique et à l'établis-
 “ sement de la colonie de Villemarie. Après l'évasion de ces soldats,
 “ personne ne peut douter que nous ne soyons obligé, par le devoir de
 “ notre charge et pour l'acquit de notre conscience, d'apporter à ce mal
 “ le dernier remède, qui ne peut être que le retranchement entier des
 “ occasions qui y ont donné lieu.

tences peut justifier à bon droit ces paroles de M. Olier, sur les qualités que devraient avoir tous les juges : “ S'ils étaient bien purs, ils auraient dans leurs cœurs la sagesse et
 “ la force de Dieu, véritable juge de tout le monde, dont ils ne doivent être que de
 “ simples organes extérieurs. Les hommes étant corporels et visibles, Dieu se sert de la
 “ personne sensible des juges pour rendre par eux ses arrêts. Dans ces magistrats on
 “ devrait donc voir paraître non-seulement sa sagesse pour rendre à chacun ce qui lui
 “ appartient, selon que Dieu le sait et le voit en lui-même, mais encore sa force pour
 “ ordonner tout ce qui est de la justice et que la sagesse leur montre, sans jamais se
 “ laisser subjugué par qui que ce soit, comme tenant la place de Dieu, qui est indépen-
 “ dant et ne peut être forcé par personne. Ainsi le juge est au-dessus de tout, incor-
 “ ruptible pour les présents, ne recevant jamais rien de ses parties, des biens desquelles il
 “ est roi, pour en disposer dans l'équité et la justice. En un mot, il doit juger comme
 “ Dieu jugerait, s'il occupait la charge extérieure que le juge tient ; et porter des arrêts
 “ tels que Dieu même les prononcerait, si la cause était plaidée devant lui.”

XXIII.

Ordonnance contre les jeux de hasard, la boisson et le blasphème.

“ En conséquence, nous défendons : 1o A toute sorte de personne, de quelque qualité ou condition qu'elle soit, habitant de ce lieu ou autre, d'y vendre ou débiter, en gros ou en détail, sous quelque prétexte que ce soit, sans un ordre de nous, exprès et par écrit, aucune boisson enivrante, sous peine d'amende arbitraire, à laquelle on sera contraint par corps.—2o De plus, nous interdisons tous jeux de hasard.—3o Nous cassons et annulons toute promesse, par écrit ou verbale, directe ou indirecte, faite ou à faire, tant pour ce sujet que pour tout autre sorte de jeu, avec défense aux créanciers de faire aucune poursuite en justice pour le recouvrement de ces sortes de dettes, sous peine de vingt livres d'amende et de confiscation des sommes ainsi demandées. —4o Quant à ceux qui seront convaincus d'avoir fait des excès de vin, d'eau-de-vie ou d'autres boissons enivrantes, ou d'avoir juré ou blasphémé le saint nom de Dieu, ils seront châtiés, soit par amende arbitraire, soit par punition corporelle, suivant l'exigence des cas.—5o Pour obvier aux évasions mentionnées ci-dessus, nous déclarons, par la présente ordonnance, que tous les fuyards seront par là même convaincus du crime de désertion ; et, de plus, que tous ceux qui les favoriseront dans leur fuite, soit en les recélant, soit en les aidant de quelque manière que ce soit, seront aussi censés être coupables du même crime.” Le syndic des habitants, Marin Jeannot, et d'autres officiers de la colonie furent chargés de tenir la main à l'exécution de cette ordonnance, et le greffier de la justice seigneuriale la publia à l'issue des Vêpres, et l'afficha, près de la porte de l'église paroissiale, le même jour, 18 janvier 1658.

XXIV.

Blasphémateurs punis par M. de Maisonneuve.

Il ne suffisait pas de l'avoir rendue ainsi obligatoire, il fallait surtout la faire observer, et ce fut ce que procura M. de Maisonneuve par sa vigilance et sa fermeté ; car, dans toutes les minutes du greffe, nous ne trouvons aucun autre cas de désertion arrivé sous son gouvernement que celui que nous venons d'indiquer, ni d'autre contravention au reste de cette ordonnance que les deux cas suivants. Un individu fut convaincu d'avoir, à la suite de quelques excès de boisson, blasphémé le saint Nom de Dieu, tant en la redoute de Sainte-Marie que dans la maison d'un particulier, la nuit du 16 au 17 février 1663. Pour venger l'honneur dû à Dieu, M. de Maisonneuve condamna à vingt livres d'amende envers l'église paroissiale, tant le blasphémateur que l'individu dans la maison duquel le blasphème avait été ainsi réitéré ; et cela conformément à la déclaration du Roi, qui obligeait les témoins de ces scandales à les dénoncer dans les vingt-quatre heures aux juges des lieux : obligation que le maître de la maison avait

négligé de remplir. Ce dernier ayant été convaincu d'avoir aussi blasphémé contre Dieu, et proféré des paroles sales et scandaleuses, M. de Maisonneuve le priva, pour l'espace d'une année, de l'usage d'un arpent de la terre qu'il lui avait donnée au nom des seigneurs, et en attribua la jouissance à l'église de Villemarie. En même temps il ordonna aux marguilliers de choisir, sur cette terre, l'arpent qui serait le plus à leur gré et de le louer à quelque colon, en leur défendant de transiger avec le blasphémateur lui-même. Enfin, pour prévenir les dégâts que celui-ci y aurait pu faire par dépit, il l'obligea à l'avoir en sa garde pendant cette année, et à réparer tous les dommages qui y seraient faits, sauf à lui d'avoir recours contre les malveillants.

XXV.

Adresse de M. de Maisonneuve pour rétablir l'union entre les parties divisées.

Dans les différends survenus entre les particuliers pour des intérêts matériels, lorsque M. de Maisonneuve, après avoir bien examiné leurs prétentions respectives, jugeait que leurs droits étaient incertains, il les engageait à se désister de leurs poursuites; et, par l'efficacité de ses paroles, leur faisait désirer à eux-mêmes le désistement, afin de conserver entre eux l'union et la concorde. Ainsi, dans un litige au sujet d'une succession, il termina le différend en ordonnant, du consentement exprès des deux parties, qu'elles demeureraient entièrement quittes l'une de l'autre. Si quelque particulier en injurait un autre de paroles, il condamnait toujours le coupable à une réparation en présence de témoins, ou à une déclaration de désaveu devant notaire pour satisfaire au prochain outragé; et, en outre, le plus souvent, à une amende envers l'église, pour expier l'outrage fait à Dieu. Une femme ayant maltraité et injurié M. Louis-Arthur de Saily, il la condamna à lui faire réparation dans trois jours, en présence des témoins que M. de Saily choisirait, et à une amende de vingt livres envers l'église, sous peine d'être saisie et mise en prison après les trois jours expirés. Pareillement, Louis Loisel et sa femme ayant été offensés de paroles par un individu, M. de Maisonneuve, après avoir fait examiner l'affaire par son Major, M. du Puis, condamna le coupable aux frais de la procédure, à dix livres d'amende envers l'église et à fournir dans les vingt-quatre heures, à Loisel, un acte de réparation devant notaire. Deux femmes s'accusèrent mutuellement d'avoir mal parlé l'une de l'autre; quoique le tort fût des deux côtés, M. de Maisonneuve condamna l'une d'elles à déclarer dans les vingt-quatre heures, en présence de deux témoins et du greffier, qu'elle avait offensé l'autre de paroles par pure colère. Il porta aussi contre la seconde un semblable jugement; et, afin de les obliger à l'exécuter sans délai, il déclara que, après les vingt-quatre heures écoulées depuis la signification de cette sentence, si l'une ou l'autre n'avait pas satisfait, elle donnerait cinquante livres à l'église

paroissiale et serait en outre, contrainte par corps à la déclaration ordonnée (*).

XXVI.

Ordonnance pour prévenir les paroles injurieuses.

Il paraît que, à mesure que la colonie devenait plus nombreuse, ces sortes de querelles étaient aussi plus fréquentes qu'elles ne l'avaient été auparavant, surtout parmi les femmes. Pour les prévenir, M. du Puis, chargé du commandement en l'absence de M. de Maisonneuve, rendit l'ordonnance suivante, le 20 septembre 1662: " Etant pleinement
" informé des désordres et des scandales occasionnés par les injures et les
" paroles infamantes qui se disent pour le moindre sujet, et désirant, pour
" la gloire de Dieu et pour le bien public, empêcher de tout notre pouvoir
" qu'une si damnable coutume s'établisse, qui infailliblement attirerait la
" colère de Dieu sur cette colonie: nous défendons très-expressément les
" paroles injurieuses, pour quelque cause ou prétexte que ce soit, sous
" peine de punition pécuniaire pour la première fois, et, en cas de récidive,
" de peine corporelle, sans exception d'âge ni de sexe; et, afin que les
" maris ne prétendent pas cause d'ignorance, comme la loi les établit sei-
" gneurs de leurs femmes, nous les sommons de tenir la main à ce qu'elles
" ne tombent pas dans cette faute, s'ils veulent éviter l'infamie d'un châ-
" timent aussi sévère qu'équitable."

XXVII.

Jugements de M. de Maisonneuve à l'occasion de batteries.

Lorsque le coupable, non content d'injurier quelqu'un de paroles, en venait à le frapper de coups, dans ce cas, M. de Maisonneuve le condamnait toujours à une amende pécuniaire envers l'offensé. Une femme en ayant battu une autre, il condamna la première à une amende de cinquante livres envers la seconde, sous peine d'être mise en prison si elle n'avait satisfait dans huit jours. Une autre qui avait frappé un homme, fut condamnée à une amende de vingt-cinq livres et, en outre, à une pareille somme envers l'église paroissiale. Un particulier ayant battu un soldat de la garnison, qui fût assez maître de soi-même pour ne pas rendre l'offense, M. de Maisonneuve condamna le coupable à trente livres d'amende envers l'offensé et, en outre, à défrayer le chirurgien Bouchard, qui, pendant quinze jours, avait logé, nourri et médicamenté ce soldat. Un serviteur, frappé par un individu, fut mis par là hors d'état, pendant quelques jours, de servir son maître; M. de Maisonneuve, par sa sentence, n'attribua aucun dédommagement personnel à ce serviteur, qui sans doute n'était pas tout à fait innocent dans le conflit; mais, sur la visite du chirurgien, il condamna l'agresseur à douze livres envers le maître.

(*) Ce moyen eut l'effet qu'il s'en était promis: l'une et l'autre firent cette déclaration, en présence de Jean Gervaise, de Jean Lemercher et de Basset, greffier, qui en dressa l'acte pour le conserver au greffe, où on le voit encore.

XXVIII.

Sagesse et équité de M. de Maisonneuve dans ses sentences.

Voici une preuve remarquable de la sagesse de M. de Maisonneuve, dans les appréciations qu'il faisait de la culpabilité des prévenus, et de la parfaite équité qui présidait à ses sentences. Un soldat des plus braves de sa garnison, qui s'était distingué dans plusieurs faits d'armes, nommé Saint-Jacques, venait d'assister à la sainte Messe, sans doute dans des dispositions très-chrétiennes, lorsqu'il fut assailli à la porte de l'église par une femme qui, se jetant sur lui, se mit à le frapper à coups de bâton, pour le punir, disait-elle, d'avoir noirci sa réputation par une atroce calomnie. Ce soldat se laissa injurier et frapper sans en tirer par lui-même aucune vengeance, quoiqu'il l'eût pu aisément, et se contenta de porter sa plainte à M. de Maisonneuve, en protestant qu'il n'avait jamais eu la pensée d'inventer sur cette femme la calomnie qu'elle lui imputait. M. de Maisonneuve la fait comparaître ; elle se présente avec assurance, avouant qu'elle a battu Saint-Jacques pour se venger d'une calomnie qu'il a inventée contre son honneur ; et comme M. de Maisonneuve lui demandait devant qui Saint-Jacques avait donc proféré cette calomnie, elle articule le nom d'un autre soldat, qu'elle assure la lui avoir rapportée à elle-même, en ajoutant que celui-ci la tenait de la propre bouche de Saint-Jacques. Là-dessus, M. de Maisonneuve fait comparaître ce soldat, qui avoue sans détour avoir tenu ce propos à la femme en question, mais en déclarant en même temps qu'il l'a inventé lui-même par légèreté, et qu'il n'a jamais entendu dire rien de semblable à Saint-Jacques. Voici quelle fut la sentence de M. de Maisonneuve. D'abord, de l'aveu des parties, il déclara que Saint-Jacques était innocent, et qu'il avait été injustement opprimé. Quant au soldat calomniateur, il jugea qu'il avait offensé tout à la fois et Dieu, qui défend la calomnie, et cette femme, dont il avait voulu noircir malicieusement la réputation. Il le condamna donc, d'abord, à vingt livres d'amende envers l'église paroissiale, pour satisfaire à Dieu, et ensuite à cinquante livres pour réparation envers la femme outragée ; mais celle-ci ayant entrepris de se venger de ses propres mains, et même de frapper un innocent, il la condamna à son tour à vingt livres au profit de l'église paroissiale, pour réparer l'injure faite à Dieu, et à donner à Saint-Jacques les cinquante livres que le calomniateur était tenu de lui donner à elle-même.

XXIX.

Sentences de bannissement pour procurer les bonnes mœurs dans la colonie.

Lorsqu'il s'agissait des délits publics contre les bonnes mœurs, M. de Maisonneuve, en condamnant les coupables, ajoutait aux amendes le bannissement perpétuel, de peur qu'ils ne devinssent contagieux en demeurant dans la colonie. Nous trouvons aux archives judiciaires de Villemarie trois cas de ce genre, arrivés sous son gouvernement. Un soldat de sa garnison, qu'il avait chargé de veiller à la garde de la Pointe-Saint-Charles, fut accusé d'abandonner journellement la redoute, et d'aller tenir à plusieurs femmes honnêtes des discours fort messéants. Pour s'assurer de la vérité, il usa d'un stratagème qui lui réussit, par le moyen du major Closse, encore vivant, et de son aide-major, M. Du Puis, qu'il avait mis l'un et l'autre dans le secret. Saisi et conduit en prison, ce soldat confessa lui-même sa mauvaise conduite ; et sur ses propres aveux, fut

condamné au bannissement. “ Pour réparation du scandale qu’il a donné à toute l’habitation de Villemarie, dit M. de Maisonneuve dans sa sentence, nous l’avons cassé de notre garnison, et condamné à deux cents livres d’amende, applicables à des filles pauvres, pour les aider à se marier à Villemarie ; et, afin d’éviter la continuation du scandale, nous l’avons banni pour toujours de toute l’étendue de notre gouvernement. ”

Un autre qui avait défriché et mis en valeur trois arpents et demi de terre sur le domaine des seigneurs, ayant été convaincu d’avoir cherché à porter atteinte, quoique sans succès, à l’honneur d’une mère de famille, M. de Maisonneuve le déposséda de cette terre, dont il donna la moitié à l’église paroissiale, en réparation de l’offense faite à Dieu, et le reste aux enfants de la femme qu’il avait voulu outrager. Une femme, ayant eu le malheur de tomber dans une faute contre les mœurs, et le bruit s’en étant répandu parmi les colons, M. de Maisonneuve, après avoir convaincu le coupable, le condamna à une amende de six cents livres envers le mari, et au bannissement perpétuel, après trois mois pour régler ses affaires ; et sur l’aveu de la femme, il la priva de son douaire, cassa toutes les autres conventions matrimoniales faites à son profit, et permit à son mari de la rendre à ses père et mère, ou de la tenir renfermée le reste de ses jours. On lit dans le journal des Jésuites que, vers le mois de septembre 1648, on amena de Villemarie à Québec un tambour, condamné à mort pour un crime détestable qu’on ne spécifie pas, en ajoutant que les Missionnaires, résidant alors à Villemarie, s’opposèrent secrètement à l’exécution du criminel et demandèrent qu’il fût conduit à Québec, où d’ailleurs celui-ci avait droit d’appeler de la sentence de M. de Maisonneuve. C’est la seule sentence de mort portée par celui-ci, à en juger du moins par tout ce que nous avons pu trouver des actes de son Gouvernement. Le procès de ce condamné ayant été revu à Québec, on commua la peine en celle des galères, en lui offrant cependant sa liberté, s’il voulait accepter l’office d’exécuteur public, ce qu’il fit.

En terminant ce chapitre, nous ferons remarquer, qu’à toutes ses autres qualités comme juge, M. de Maisonneuve joignait une impartialité que sa grande religion, son désintéressement parfait et sa fermeté de caractère rendirent toujours invariable (1). L’un des individus dont on vient de parler, quoique des plus considérables de la colonie, fut néanmoins condamné par lui au bannissement perpétuel. Il est vrai que plus tard il reparut à Villemarie, peut-être parce qu’il appela de cette sentence, et que le jugement fut reformé ; du moins fit-il une fondation perpétuelle à l’Eglise paroissiale, sans doute en réparation du scandale qu’il avait donné à ses concitoyens. Ce fut la fondation de six messes en l’honneur du Très-Saint-Sacrement, qu’on devait célébrer le premier jeudi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, à huit heures et demie du matin (2).

(1) C’est, comme le fait observer M. Olier, l’un des attributs divins qui devrait reluire dans les juges de la terre. “ Dieu, dit-il, ne considère point si la personne est grande ou petite pour lui faire bon droit, si elle est pauvre ou riche ; il regarde à l’équité et à rendre à chacun ce qui lui appartient, ne voyant goutte pour faire acception de personne. *Non est personarum acceptor D. us.* Ainsi le vrai juge doit être aveugle à toute condition. ”

(2) Du consentement de M. Souart, curé de la paroisse, les trois marguilliers alors en charge, Charles Le Moyne, Pierre Gadois et Jacques Le Ber, acceptèrent la fondation, en promettant de faire sonner ces jours-là la cloche en branle une demi-heure avant la Messe.

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

XXXV.

LE SECOND PROJET DE MATTEO.

Quelques heures après l'événement dont la demeure de maître Mouton avait été le théâtre, madame Delagrave était nonchalamment renversée sur un canapé dans son magnifique boudoir.

Henri Delagrave venait de la quitter. Depuis la tombée de la nuit jusqu'au lever du soleil, ils s'étaient entretenus ensemble, discutant l'imminence du danger qui les menaçait, et cherchant dans leur cerveau les moyens de le détourner.

Le résultat de cette longue conversation peut s'exposer en quelques mots.

Si Pescara, car Mattéo n'était pas connu sous un autre nom à Delagrave, si Pescara, disons-nous, échouait dans sa tentative pour s'emparer du testament d'Isaac Delagrave, deux chances seulement d'échapper leur restaient.

L'une : un dernier appel à Varina.

L'autre : la mort même de Varina.

Le premier moyen, l'Italienne qui ne connaissait que trop bien sa fille, sentit qu'il était inutile d'y songer ;—quant à l'autre, les événements en décideraient.

Ils se séparèrent la torture au cœur, l'Italienne pour faire une dernière tentative auprès de Varina et l'amener à consentir à épouser Ephraïm Mouton ; Delagrave, pour attendre l'arrivée de son agent, le comte Andréa Pescara.

Tout-à-coup, un bruit pareil à celui que ferait quelqu'un en escaladant le balcon, frappe ses oreilles ; elle écoute attentivement. Impossible de conserver le moindre doute : quelqu'un passait doucement derrière les volets. D'un pas ferme, elle avance sur le balcon ; mais aussitôt elle recule en jetant un cri de surprise et d'alarme.

Assis sur la pierre du balcon et à quelques pieds seulement de la fenêtre, était un homme. Son visage était tourné vers elle, mais il était couvert d'un masque de velours noir.

La comtesse n'était guère accessible aux émotions de la crainte ; mais quand ses yeux rencontrèrent ceux du mystérieux visiteur, son sang se glaça dans ses veines, et le cœur lui manqua. Pendant plus d'une minute, elle resta comme dominée par un pouvoir qui lui enlevait la force de parler et d'agir.

L'étranger fut le premier à rompre le silence : il fit entendre un rire triomphant, et le charme se dissipa.

Ce rire, en effet, avait un tel accent railleur, que la fière Italienne se redressa avec un geste de colère et de défi.

— Qui êtes-vous, quel est votre nom ?

— Un Italien né dans la Calabre.

— Dans quel nid de bandits ? demanda la comtesse avec un sourire hautain, qui toutefois ne servit qu'à provoquer un sourire de la part de l'étranger... Mais enfin, vous avez un nom, j'imagine.

— Plusieurs ! répondit-il froidement.

— Lequel vous convient-il de prendre en ce moment ?

— Celui de Andréa Pescara, au service de Henri Delagrave et j'en ai d'autres qui sont tout entièrement au vôtre.

— Eh bien, monsieur Pescara, Henri vous attend avec anxiété. Je vais l'appeler ; sa chambre est là, à l'autre bout du corridor.

Elle allait passer devant Matteo, qui, toujours masqué, se tenait droit à côté de la table, lorsque par un mouvement, il se plaça entre elle et la porte, et lui dit : restez ici, Madame ; c'est vous qui devez, la première, connaître les nouvelles que j'apporte.

— Moi ! Pourquoi cela ?

— C'est vous qu'elles intéressent le plus.

— Quelles nouvelles apportez-vous donc, est-ce de maître Mouton ?

— Oui, et très-bonnes.

— Avez-vous le testament d'Isaac Delagrave ?

— Le voici, dit Mattéo, en tirant de sa poche un papier plié.

— Mais Mouton, murmura-t-elle, l'avocat Ephraïm Mouton ?

— Mouton, voyez... là ! et tirant de sa poche un petit poignard, il le jette sur la table.

— Du sang !... misérable ! vous l'avez tué ?

— Mes instructions étaient de m'emparer de ce testament *coûte que coûte*. Je n'avais pas le choix des moyens. J'ai pris le plus expéditif.

Alors, avec la vivacité d'une tigresse, la comtesse, de la main droite, saisit le poignard, tandis que de la gauche elle enleva le testament.

— Vil et misérable assassin, s'écria-t-elle, regarde... La fenêtre par laquelle tu es entré, est encore ouverte... reste, et je te dénonce comme étant, d'après ton propre aveu, l'assassin de l'avocat Mouton.

Mattéo, qui n'avait pas bougé, durant cette tirade, fit un pas vers elle.

Droite et fière, la main armée du poignard, l'Italienne le défia d'approcher d'avantage.

— Je veux passer par cette porte, dit-elle, si vous cherchez à me retenir, je vous plonge dans le cœur la lame de ce poignard !

— La même, — toujours la même ! elle n'a pas changé ! dit l'étranger à voix basse, et comme se parlant à lui-même. Puis, toujours immobile, l'Italien d'une voix de tonnerre :

—Restez ! Varina Cordiani ! cria-t-il ; je vous l'ordonne.

—Ordonner ! de quel droit employez-vous un mot pareil vis-à-vis de moi ?

—En vertu d'un droit qu'il vous sera difficile de contester. Regardez et tremblez !

Il arracha son masque et la lumière des bougies éclaira son visage.

—Femme, cria-t-il, me reconnais tu maintenant ?

La figure de l'Italienne était rigide, tant était grande et soudaine sa frayeur.

—Femme ! répéta Mattéo, me reconnais-tu ?

Elle leva les mains comme pour échapper à une horrible vision.

—Vivant ! mon mari. . . Mattéo Cordiani, vivant !

Ces paroles s'échappèrent en un long gémissement de sa poitrine, et puis elle tomba à genoux, en jetant un cri.

Mattéo s'approcha d'elle, et se penchant, il plaça une main sur chacune de ses épaules, et la força à le regarder en face.

—Oui, femme cruelle et sans remords, dit-il, le tombeau que tu avais creusé pour moi était large et profond, et cependant je vis encore ! On fit feu sur moi, lorsque je m'évadai de la prison où toi et les tiens m'aviez fait enfermer pour le restant de mes jours ; mais le coup qui aurait pu me tuer, ne fit que m'écorcher, et j'en fus quitte pour la perte d'un œil. Je trouvai le cadavre d'un homme parmi les rochers. Comment était-il venu là, je l'ignore. J'échangeai mes vêtements contre les siens, et je m'enfuis ! Tu entends, femme ; je m'enfuis. Il n'y avait pas de sécurité pour moi en Italie ; aussi, je me réunis à quelques individus dont la situation était aussi désespérée que la mienne. Nous volâmes un bateau, et nous fîmes voile vers l'Espagne. De là, je m'embarquai pour le Brésil, et dans le Nouveau Monde j'oubliais bientôt l'ancien. J'oubliai tout. . . . excepté toi ! Je restai fidèle à un souvenir, et jamais, un seul instant, je n'ai oublié la dette que je te devais !

Il la lâcha, et se baissa pour ressaisir le poignard et le papier, que, dans sa frayeur, elle avait laissé tomber.

—Que voulez-vous faire de moi ? dit la comtesse à voix basse, tandis que ses yeux et chacun de ses traits exprimaient la haine et la crainte.

—Les événements décideront de ma conduite. Mon premier acte sera de trouver le propriétaire légitime de la fortune d'Isaac Delagrave, la jeune fille que je vois mentionnée dans le testament.

A défaut de cette fille ; je chercherai un autre trésor. . . . Je réclamerai ma femme ? Ainsi choisissez ; ou faites-moi connaître cette fille, ou résignez-vous à partager la fortune avec moi !

La comtesse frissonna. Vous êtes, dit-elle, mon mauvais génie. . . mon destin.

—Justement ! répliqua-t-il en souriant. Le tombeau est un gardien jaloux, et ce n'est pas pour rien qu'il rend ses morts !

—Je vous ai dit mon intention ; je vous demande maintenant votre confiance en retour.

La comtesse baissa la tête, et resta silencieuse.

—Je veux donc savoir, madame, où est la fille qui, sans moi, aurait été, avant le coucher du soleil, maîtresse de Moidrey.

—A Saint-Servan.

—Saint-Servan ! c'est un village dont je ne désire pas approcher de trop près. Elle a, j'imagine, un autre nom que celui de Delagrave.

—Oui, celui de Emma Keradeuc.

Ce fut une révélation si grande et si inattendue pour le bandit qu'elle lui coupa la respiration.

—Vous la connaissez ? demanda l'Italienne également surprise.

—Si je la connais ! . . . puis prêtant l'oreille et reculant vers le balcon, c'est le pas d'une femme, dit-il ; et il ajouta, en entendant une voix douce et harmonieuse, qui chantait tout bas et en italien : j'ai déjà entendu cette voix-là. C'est la fille de Henri Delagrave.

—Henri Delagrave n'a pas de fille ! dit la comtesse ; c'est Varina Cordiani qui va entrer tout à l'heure.

—Le bandit la regarda un moment comme s'il eut été paralysé. Deux fois il essaya de parler, et deux fois les paroles expirèrent sur ses lèvres. Enfin, il murmura d'une voix tremblante, et si faible, qu'elle arriva à peine à l'oreille de la comtesse :

—Ma fille ! dit Mattéo.

—Oui, votre fille !

On entendit une main se poser en dehors sur le bouton de la porte. La comtesse fit un signe à Mattéo. Et alors la figure pâle et décomposée, le bandit ouvrit les volets, et sauta dans le jardin. Un instant après, Varina entra chez sa mère, qui la saisit dans ses bras, la serra convulsivement contre son cœur, et laissant tomber sa tête sur l'épaule de sa fille, versa des torrents de larmes.

XXXVI.

LE PAQUET DE LETTRES.

Le meurtre de l'homme d'affaires, Mouton, était le sujet de toutes les conversations, non-seulement dans le voisinage, mais dans les départements voisins.

C'était vainement qu'on cherchait à découvrir les motifs d'un tel crime.

Aucun vol n'avait été commis.

On avait trouvé sur la table la superbe montre de l'avocat, ainsi que plusieurs autres objets de prix auxquels on n'avait pas touché.

La fenêtre était restée ouverte, d'où l'on avait conclu naturellement que c'était par là que l'assassin s'était introduit dans l'appartement ; et le

lendemain du meurtre, en examinant le jardin, on trouva une échelle de corde, dont les crochets étaient encore fixés sur le haut du mur.

Immédiatement après la découverte du crime, on avait envoyé un télégramme à Rennes et à Paris ; dès le lendemain, un agent de police, "habile et expérimenté," au dire des journaux, arriva à l'habitation de l'avocat.

Comme toujours en pareils cas, on attendait beaucoup de l'habileté et de l'activité bien connue de l'agent de police ; et, comme il arrive aussi très-souvent, ses recherches aboutirent à fort peu de chose.

Après avoir soigneusement examiné l'échelle de corde, après avoir pris la hauteur du mur, avoir mesuré la longueur et la largeur des pas et de chacune des taches de sang, l'agent prit un air des plus profonds et déclara qu'il avait ses soupçons.

Quant à la nature de ces soupçons, c'est ce qu'il garda pour lui-même, — ce qui n'empêcha pas les journaux de dire, selon leur habitude, que des indices, que des raisons particulières ne permettaient pas de dévoiler, avaient été découverts, etc., etc., ou, nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que l'actif et intelligent agent de police, envoyé de Paris, est en possession de certains renseignements qui, nous l'espérons, amèneront l'arrestation de . . . etc., etc.

Grâce à ces paragraphes à sensation et autres semblables, deux résultats fort désirables furent obtenus. Les journaux, pour un temps, doublèrent leur vente, et la confiance du public dans la sagacité de la police fut plutôt accrue que diminuée.

Néanmoins, comme cela se voit tous les jours, la police était en défaut.

L'agent n'avait pas trouvé la piste, et il est probable qu'un plus habile que lui n'aurait pas été plus heureux.

Mais quelqu'un dont l'odorat était plus subtil et dont la vue était plus perçante, était à l'œuvre ; et, quoique l'agent de police eût été invité à s'installer à la maison, ce ne fut que bien rarement qu'on fit appel à ses services.

Cet autre était le fils de l'homme d'affaires, Ephraïm Mouton, qui avec toutes ses facultés aiguisées par la douleur et la soif de la vengeance, était décidé à remuer ciel et terre pour découvrir le meurtrier de son père.

De toutes les créatures humaines pour lesquelles l'avocat avait eu de l'affection, son fils était en première ligne, peut-être même était-il le seul être qu'il eût jamais aimé. Pour lui, son fils, avec sa nature grêle, rusée, était l'idéal de la perfection ; et nous sommes tenté de croire que, — d'après le principe posé par Dante, que "ce qui se ressemble s'assemble," — son amour lui avait été rendu avec intérêt.

Le vieil avocat, si dur et si intraitable pour les autres, avait toujours été d'une douceur incroyable pour son fils.

Ephraïm, de son côté, ne s'était pas montré ingrat sous le rapport de

l'affection,—de sorte que, comme deux porcs-épics, ce père et ce fils, quelles que fussent, d'ailleurs, leurs aspérités extérieures, présentaient au monde le spectacle de deux êtres unis par les liens de l'attachement le plus chaud, le plus absolu.

Que son père avait été possesseur d'importants documents qui lui donnaient un pouvoir immense, presque sans limites, sur Delagrave, c'était là un fait bien connu du fils Mouton.

Ces documents, il les rattacha naturellement aux allusions que le vieillard avait souvent faites, dans ces derniers temps, concernant une autre jeune fille,—une jeune fille pauvre ;—mais qu'il était en son pouvoir, à lui, de rendre une riche héritière et de placer dans une position aussi haute, sinon plus haute que celle qu'occupait la fille hautaine de Henri Delagrave.

—J'ai fait choix d'une femme pour toi, mon fils, avait-il coutume de dire, en clignant de l'œil, —d'une femme aussi belle que celle du château de Moidrey, quoique l'une soit aussi blanche que l'autre est brune ; mais pour un garçon raisonnable comme toi, du moment que la fille a de belles propriétés et de l'argent en quantité, qu'importe qu'elle soit brune ou blonde ?

Dans le premier accès de rage où l'avait mis le refus que Delagrave avait opposé à ses propositions d'alliance, l'avocat était allé jusqu'à dire à son fils que si Delagrave ne changeait pas de résolution durant les sept jours qu'il lui avait donnés pour réfléchir, il avait dans les mains de quoi le faire tomber dans la poussière, et faire fleurir une autre plante au lieu et place de l'impérieuse Varina. “ Voilà près de vingt ans que je garde ce parchemin, avait-il ajouté, en se frottant les mains ; mais enfin, le moment est venu d'en user. Dans sept jours, ce sera le cadeau de noces que tu offriras à ta femme, mon fils ! — Oui, il fera crouler la grandeur et l'orgueil des Delagrave. Tandis que tu dormais, Ephraïm, ton père, lui, était à l'œuvre. J'ai fait une découverte, il y a longtemps, et je n'attendais plus que quelques renseignements que j'ai fait demander à Batavia. Le dernier bateau me les a apportés, et dans sept jours Varina Delagrave signera le contrat de mariage, ou Ephraïm Mouton, le vieil et misérable avocat, comme l'a appelé un jour mon ami Delagrave, trouvera *une autre* propriétaire des domaines de Moidrey.

C'était le matin du septième jour, —de ce jour que le vieillard avait attendu avec tant de patience, que le coup était tombé.

Au moment où il allait jouir de son triomphe si laborieusement préparé, le fer de l'assassin lui avait percé le cœur.

Ne sachant comment agir, et cependant n'abandonnant jamais l'idée que Delagrave était l'instigateur, sinon l'auteur du crime, Ephraïm fit les recherches les plus minutieuses parmi les papiers de son père, dans l'espoir de découvrir quelque document de nature à éclairer la sombre obscurité qui l'environnait.

Le notaire de Rennes ne put que lui mentionner un certain paquet contenant un papier ou des papiers que son vieil ami avait jadis confié à sa garde, et qu'il lui avait rendu la veille même du jour où le meurtre avait été commis.

Ce paquet dont l'enveloppe était parfaitement connue du notaire, on ne le trouva nulle part.

Ephraïm, par une conclusion logique, se dit que ce devait être ce paquet qui donnait à son père le pouvoir qu'il s'était souvent vanté de posséder sur le propriétaire de de Moidrey.

Et ainsi, en partant de cette supposition que Delagrave était l'auteur ou l'instigateur du crime, il avait trouvé une cause à sa perpétration.

Quelle pouvait être la nature de ce document ?

Quelle était cette jeune fille dont le vieillard avait tant vanté les charmes, et qui était capable d'exercer une si grande influence sur la fortune des Delagrave ?

C'étaient là deux faits qu'il restait encore à découvrir.

Et Ephraïm, avec toute sa ruse naturelle, excitée par le désir de la vengeance, était justement l'homme qu'il fallait pour diriger de pareilles recherches. Il ne laissa pas un coin de la maison sans y fouiller à plusieurs reprises, et rien n'échappa à ses investigations.

Malgré tout, il avait presque perdu tout espoir de rien découvrir pouvant servir de solution au mystère, dans les monceaux de papiers et de parchemins qu'il retira des meubles, quand un accident vint à son aide.

Tandis qu'il replaçait un paquet de papiers dans un tiroir, dans une vieille table rongée par les vers, qui avait occupé le coin de l'ancien cabinet de travail de son père, il lui sembla que le bois formant le fond du tiroir était détaché.

En tirant vivement et avec force, le tiroir lui échappa des mains et tomba à terre.

Le choc le brisa en morceaux, et, à la joie inexprimable d'Ephraïm, un paquet lié avec une ficelle, s'échappa d'une espèce de compartiment secret.

Il le ramassa aussitôt, détacha la ficelle, et examina les papiers avec anxiété.

C'étaient une douzaine de lettres, portant le timbre de Batavia, et de dates dont plusieurs remontaient à de nombreuses années.

Il les lut l'une après l'autre, et sans en passer une ligne.

À mesure qu'il avançait dans sa lecture, ses petits yeux brillèrent de triomphe, et il s'arrêta à la fin de chaque lettre, pour se frotter les mains avec un air sinistre.

“ Ainsi, dit-il, voilà la correspondance sur laquelle mon père comptait tant, et qui devait, selon lui, nous assurer tous les avantages de la lutte. Pauvre père ! Les choses ont bien mal tourné pour lui, mais— et ici les

sourcils d'Ephraïm se contractèrent, et il grinça des dents de rage,— mais je ne m'arrêterai ni jour, ni nuit avant que ces meurtriers ne soient montés sur l'échafaud.

Les lettres étaient écrites en réponse à des demandes faites par le vieil avocat, concernant un certain Ernest Delagrave, ancien habitant de l'île de Java, et associé de la maison, depuis longtemps éteinte, de Vandrusen et Cie.

Les réponses étaient vagues, très-vagues, mais pour Ephraïm Mouton, elles étaient suffisamment explicites.

La date du départ du navire sur lequel le marchand, sa femme et sa fille avaient pris passage pour revenir en France, était exactement indiquée.

Le navire, on n'en avait plus jamais entendu parler.

On donnait aussi un portrait d'Ernest Delagrave et de sa femme, du moins d'après les anciens résidents dans l'île, qui les avaient connus.

Le nom de la femme d'Ernest Delagrave était Emma Vandrusen.

Voilà ce que contenaient ces lettres si soigneusement conservées, et rien de plus. On y faisait bien l'éloge du marchand, mais il y avait si longtemps qu'il avait disparu de Batavia, que les habitants ne se rappelaient plus guère que son nom, synonyme de probité et d'honneur.

Néanmoins, Ephraïm Mouton, comme nous l'avons dit, était ou croyait être sur la trace qu'il cherchait.

Les fréquentes visites de son père à Saint Servan, l'intérêt qu'il prenait à tout ce qui concernait le passé et le présent de la protégée de madame de Moidrey, Emma Keradeuc, tout commençait à lui paraître clair. La date donnée par l'agent de Batavia comme étant celle où le navire avait quitté le pont, correspondait parfaitement—en tenant compte de l'intervalle exigé pour le voyage,—avec celle du grand ouragan qui avait jeté la jeune fille de l'Indienne sur le rivage hospitalier de Saint-Servan.

Serait-il possible qu'Emma Delagrave et l'enfant du naufrage fussent la même personne ?

En admettant qu'il en fût ainsi, Ephraïm n'avait pas grand'peine à deviner qu'elle devait être la nature du document qui, au dire de son père, devait mettre la fille du jeune frère à la place occupée par celle de l'aîné, c'est-à-dire du fils illégitime d'Isaac Delagrave.

Ce fut le lendemain de cette découverte, de bonne heure, qu'Ephraïm Mouton se présenta au château de Moidrey, et demanda à parler au propriétaire.

Delagrave, qui était à déjeuner, tressaillit quand on lui annonça ce nom, et, en dépit de son sang-froid, pâlit visiblement.

—M. Ephraïm Mouton ! dit-il, qu'est-ce qu'il peut me vouloir, à une pareille heure ?

Cette question, c'était plutôt à lui-même qu'à sa femme, qu'il l'adressait ; mais, comme elle était faite à haute voix, l'Italienne y répondit.

Il y avait sur son visage, une sorte de sourire dédaigneux.

—Vous menacer, accuser, peut-être ! dit-elle. Mais le vieil avocat mort, il ne peut plus rien. Accusations et menaces seraient dérisoires.

—Comment cela ? le testament, et Delagrave baissa la voix en prononçant ces mots, le testament existe toujours !

—Mais pas dans ses mains. Croyez-vous que celui qui l'a privé de la vie l'ait fait avant de s'assurer la possession du document pour lequel il risquait tout ?

—C'est vrai, c'est vrai, dit Delagrave, en cherchant à se remettre. Mais où est cet homme, ce Pescara ? Depuis le jour où je l'ai fait mon confident dans cette affaire,—il n'est pas revenu, ni pour me remettre le papier, ni pour réclamer sa récompense.

—Il *viendra*, répliqua l'Italienne, avec le plus grand calme.

Delagrave tressaillit, ses sourcils se contractèrent, comme si le soupçon fût entré dans son esprit, et son regard se fixa sur le visage froid et impassible de sa femme.

—Comment savez-vous cela ? demanda-t-il sèchement. Ce Pescara est-il un de vos compatriotes. Connaissez-vous cet homme, que vous répondiez si positivement de sa fidélité ?

La comtesse leva ses grands yeux, où se lisait le mépris, et soutint hardiment le regard de son mari.

—Je ne réponds de la fidélité de personne, Henri Delagrave, dit-elle. Et, malgré son empire sur elle-même, elle ne put s'empêcher d'hésiter, et je ne sais de ce Pescara que ce que vous m'en avez dit vous-même. La certitude que j'ai qu'il tiendra sa parole a pour base ce fait qu'il est plus en votre pouvoir que vous n'êtes au sien. Il a dépassé vos instructions.

—Mes instructions ! Etes-vous folle ? je ne lui en ai donné aucune.

Delagrave s'était levé, et avait prononcé ces paroles avec une excitation extraordinaire.

Sa femme continua avec le même calme imperturbable :

—Accordé. Cet homme, alors, ce Pescara, a agi sous sa seule responsabilité ?

—Entièrement.

—Par conséquent, une fois en possession du document, sur lequel reposent tant d'intérêts, il serait en position de vous dicter des conditions.

Delagrave resta silencieux.

—Tel étant le cas, reprit l'Italienne, nous pouvons être sûrs qu'il ne manquera pas de venir réclamer une récompense proportionnée au service qu'il croira nous avoir rendu.

—Qu'il croira ! dit Delagrave, avec un frisson. Je suis donc à la merci de cet homme !

L'Italienne dressa la tête, et eut un sourire de mépris.

—Si nous nous y prenons bien, dit-elle, c'est lui qui sera à notre merci

Patience et courage, Henri, et nous pourrons détourner l'orage, et écraser nos ennemis.

Delagrave regarda sa femme avec admiration.

— Vous avez le cœur brave ! dit-il, presque avec tristesse.

— J'ai eu besoin de courage, répondit l'Italienne, car, depuis mon enfance, j'ai été sévèrement éprouvée. Mais M. Mouton va s'impatienter. Voyez-le, Henri, et, ajouta-t-elle, en posant la main sur le bras de son mari, avec plus de bonté qu'elle n'en témoignait d'habitude, en cas de besoin, je serai là !

XXXVII.

L'ACCUSATION.—UNE ALLIANCE OFFENSIVE ET DÉFENSIVE.

En entrant dans le salon où l'on avait conduit Ephraïm Mouton, Delagrave trouva ce dernier occupé à regarder par la fenêtre qui donnait sur l'ancien parc. Ses tapis de gazons étaient enrichis de myriades de lumières et d'ombres, à travers lesquelles bondissaient une multitude de biches.

Delagrave eut peine à retenir une exclamation de surprise, lorsque Ephraïm, en l'entendant entrer, se tourna vers lui.

Le changement que quelques jours avaient produit chez le fils de l'ancien homme d'affaires était effrayant.

Sa figure était cadavéreuse, d'une teinte presque livide ; ses joues étaient creusées, et surmontées de deux grosses pommettes osseuses ; sa mâchoire s'allongeait d'une manière démesurée, et les traits amaigris de sa bouche n'exprimaient plus que la ruse et la cruauté.

Les quelques jours qui s'étaient écoulés depuis le meurtre de son père avaient produit sur lui un effet analogue à des années de souffrance et de maladie.

Bas et petit par nature, faux et rusé par éducation, Ephraïm n'avait qu'une chose dans laquelle il fût sincère, c'était son affection pour son père ; et il avait besoin de tout son sang-froid, de tout son empire sur lui-même, pour paraître calme devant l'homme qu'il croyait être au moins l'instigateur du meurtre de ce père.

Delagrave, aussi, avait recouvré son sang-froid.

Les deux hommes se regardèrent fixement, comme deux gladiateurs cherchant à deviner le jeu l'un de l'autre, et le moyen de parer les attaques.

Mais tous deux étaient sur leurs gardes, et restèrent imperturbables.

Delagrave s'excusa d'avoir fait attendre si longtemps M. Mouton, en donnant comme raison l'heure matinale, et l'obligation où il était d'achever sa toilette.

Il se disposait à exprimer à Ephraïm sa sympathie pour le malheur terrible dont il avait été récemment frappé, quand celui-ci, avec une brusquerie extraordinaire, coupa court à l'expression de ses doléances.

—Moins vous en direz là-dessus, mieux vaudra, monsieur, s'écria-t-il. Je sais très-bien de quel côté est la perte, et ce n'est pas pour réclamer votre compassion ni celle de personne que je suis venu ici.

—J'ai trop de respect pour les grandes douleurs, dit Delagrave, sentant l'impertinence et se mordant les lèvres; j'ai trop de respect pour les grandes douleurs pour essayer de vous adresser même des condoléances. Puis-je donc vous demander quelle est l'affaire qui me vaut, à une pareille heure, l'honneur de votre visite ?

Et il appuya sur ce dernier mot.

Ephraïm attira une chaise à lui, et s'assit sans cérémonie; puis, se penchant en avant, les mains posées sur ses genoux, il fixa ses petits yeux sur Delagrave.

—Cette visite, dit-il, est la conséquence de celle que vous fit mon père, sept jours avant qu'on ne le trouvât baigné dans son sang, mort, assassiné dans son fauteuil !

—Eh bien ?

—L'objet de la visite de mon père m'était connu.

—Naturellement, répliqua Delagrave avec un sourire. C'était au sujet d'une proposition de mariage que, au nom de ma fille, je déclinai.

—Mais à propos de laquelle mon père vous donna sept jours pour réfléchir, promettant que, le septième jour, il reviendrait au château de Moïdrey recevoir votre réponse finale.

—Je n'ai qu'un vague souvenir de ce qui se passa à notre entrevue : votre père, monsieur Mouton, était entêté, trop entêté même dans les affaires qu'il avait prises à cœur. Dans ce cas, comme dans bien d'autres, il est possible qu'il ait refusé d'accepter ma réponse comme un refus définitif.

Ephraïm fit un signe de tête affirmatif.

—C'était le septième jour qu'il avait fixé pour sa seconde visite, n'est-il pas vrai, monsieur Delagrave ?

—C'est possible. Comme ma résolution était déjà prise sur cette question, je ne fis pas grande attention à ses menaces.

Ephraïm leva vivement la tête, et ses yeux s'illuminèrent.

—Vous avouez donc qu'il y eut des menaces ? s'écria-t-il. Ah ! vous ne niez pas la parole qui vient de vous échapper ; et vous ne pourrez pas la rétracter. Attendez un peu !—car, Delagrave, le visage rouge de colère, s'appêtait à parler.—Ecoutez-moi une minute. Mon père avait des documents, ou—car il vit un éclair passer dans le regard de Delagrave—un document qui lui donnait prise, une très-forte prise sur vous et votre fortune. Pouvez-vous nier cela, monsieur Delagrave ?

Ce dernier fit une contenance admirable ; pas un muscle de son visage ne trahit son émotion, et il haussa les épaules en répondant :

—A quoi bon me donnerais-je la peine de nier toutes les assertions qu'il

plaît aux fous et aux insensés de mettre en avant ! Si un pareil document existe, produisez-le. La vie est une trop sérieuse affaire, monsieur Mouton, pour qu'on perde son temps et ses paroles à se battre contre des ombres !

— *L'aurait-il ?* se demanda Ephraïm en écoutant ces paroles de défi, et en voyant l'air dédaigneux de son visage.

— *Il ne l'a pas !* se dit Delagrave en observant l'inquiétude de son adversaire.

Ephraïm se décida à jouer une carte hardie, et à se fier aux effets de la surprise pour tâcher de s'assurer que ses soupçons étaient bien fondés.

Se levant brusquement, il frappa un coup de poing sur la table, et s'écria, en regardant fixement Delagrave en face :

— Ce document existe ! je l'ai !

L'effet que produisirent ces paroles sur Delagrave fut magique, sa mâchoire inférieure tomba ; ses yeux se dilatèrent, tant furent grandes sa surprise et ses craintes ; de grosses gouttes de sueur perlèrent sur son front, et il chancela.

— Vous . . . vous avez . . . murmura-t-il.

Mais avant qu'il pût achever sa phrase, une voix ferme et claire, la voix d'une femme l'interrompit :

— Rien . . . Cet homme n'a *rien* qui puisse nuire à Henri Delagrave !

Et, sortant de l'ombre de l'appartement, où elle était entrée sans bruit par une autre porte, l'Italienne s'avança entre les deux hommes.

— Vous me surprenez, Henri, dit-elle, en jetant en même temps un regard de dédain sur Ephraïm, vous me surprenez de vous voir perdre ainsi votre temps à écouter les folies de cet homme qui croit pouvoir obtenir par des menaces ridicules ce qui lui a déjà été refusé avec mépris..

— Obtenir ! je ne cherche certes pas à obtenir la main de Varina Delagrave ! s'écria Ephraïm en se remettant promptement de sa surprise. Je n'en voudrais pas, les propriétés de Moidrey fussent-elles deux fois ce qu'elles sont, et chaque hectare fût-il couvert de pièces d'or. Henri Delagrave, continua-t-il en se retournant vers ce dernier, qui était retombé sur sa chaise, je ne vis plus que pour une chose, pour découvrir le misérable ou les misérables qui ont assassiné mon père !

En parlant ainsi, son corps maigre et mince se redressa, et l'excès de la colère lui prêta une majesté qui effraya l'Italienne elle-même.

Il continua sur le même ton, plein de haine et de menace, et en promenant ses regards de l'un à l'autre.

— Vous le haïssez, vous me haïssez ; mais vos craintes vous faisaient ramper devant l'homme que, n'eût été l'arme qu'il avait en réserve, vous eussiez repoussé de votre porte comme un chien. Vous aviez refusé l'alliance qu'il vous avait offerte ; mais ce n'a été qu'après que votre fille vous y eût forcés, prouvant ainsi que son arrogance et sa volonté sont plus fortes que les vôtres. Mais c'est en tremblant que vous avez proféré votre

refus, car vous saviez que le nuage se formait, et qu'en éclatant, il détruirait votre maison et jetterait le déshonneur sur votre nom. Le pouvoir dont mon père était possesseur, il avait juré d'en user le septième jour après avoir quitté Moidrey, à moins que vous ne revinssiez sur votre décision. Le papier était dans ses mains, les agents de sa vengeance étaient tous prêts ; mais deux choses pouvaient arrêter le coup qui vous menaçait : votre consentement aux conditions proposées, ou la mort de l'homme qui les avait faites !

Mouton s'arrêta un moment ; il était affreusement pâle, et il essuya la sueur qui couvrait son front ; il tremblait de tous ses membres, mais c'était la rage et non la crainte qui l'agitait ainsi.

—Le sixième jour arriva et s'écoula, et cependant vous ne donnâtes pas un signe de vie, continua-t-il. Une nuit seulement étendait son voile sombre entre vous et la ruine. Durant cette nuit, mon père fut cruellement, traîtreusement assassiné. Le jour en se levant, le lendemain, trouva Delagrave parfaitement à son aise. L'avocat Mouton n'était plus qu'un cadavre.

—Et qui accusez-vous ? demanda Delagrave qui avait secoué sa stupeur, et était enfin, dans une certaine mesure, redevenu maître de lui-même.

—Je n'accuse personne *encore*, répondit Ephraïm ; mais, et ne perdez pas mes paroles, monsieur Delagrave, avant qu'il soit longtemps, j'aurai des preuves. Je suis riche, et je ne craindrai pas de jeter ma fortune aux vents ; je suis jeune, et je serai content de mourir, si je puis atteindre le but que je me propose. A partir d'aujourd'hui, je ne vis que pour une chose. Je n'ai plus qu'une ambition, qu'un désir, livrer à la justice le meurtrier de mon père, le voir lui et ses complices monter à l'échafaud.

Il lança de nouveau un regard acéré sur Delagrave et sa femme ; et puis, avec un geste plein de menace, il sortit de l'appartement d'un pas tellement rapide, qu'ils n'auraient pu le retenir, lors même qu'ils l'eussent voulu.

Delagrave fut le premier à recouvrir la parole.

—L'échafaud ! dit-il. Jamais ! jamais ! Je pourrai du moins échapper à cette honte !

La comtesse avait les yeux baissés, et elle réfléchissait à ce qu'elle venait d'entendre. Elle releva vivement la tête.

—Honte ! échapper à la honte ! murmura-t-elle ; à quoi pensez-vous, Henri ? Honte, en effet, si les divagations d'un fou peuvent vous émouvoir ainsi.

Elle s'approcha de lui, et posant la main sur son épaule, elle lui parla, presque dans l'oreille, d'un voix assurée.

—Le vieux Mouton est mort, dit-elle, poignardé comme un chien méritait de l'être. Ayez donc un peu de courage, Henri ; ce danger, du moins, est passé.

Delagrave secoua la tête.

—Le testament ! dit-il, où est-il ?

—Dans les mains de Pescara, soyez-en sûr. Je connais mes compatriotes.

—Pourquoi n'est-il pas ici ? Il n'est l'objet d'aucun soupçon ; pourquoi tarde-t-il tant ?

—Il viendra. . il viendra ! répondit la comtesse avec assurance. Je puis même vous prédire qu'avant que ce jour ne soit écoulé, Andréa Pescara sera ici.

—Mais vos raisons ? sur quels motifs se fonde une pareille certitude ?

Ayez confiance en moi, Henri, notre fortune est la même, nos intérêts ne sauraient être divisés. Laissez-moi m'arranger avec ce Pescara. Fiez-vous à moi, vous dis-je, et avant qu'il soit longtemps, vous brûlerez de vos propres mains ce misérable papier qui renferme la fortune des Delagrave.

—Oui, c'est entre nous, une alliance offensive et défensive, je me fie à vous, Varina, lui dit son mari.

—Vous faites bien, répliqua-t-elle. Je me charge de régler la dette de mon compatriote Andréa Pescara.

Au bout d'une demi-heure, la comtesse, avec la démarche majestueuse d'une reine, passa dans son appartement ; tandis que Delagrave, rassuré par la résolution dont sa femme faisait preuve, mais, cependant, le cœur agité de ce tremblement qui ne quitte guère les criminels, descendit dans les jardins pour réfléchir aux menaces du présent, et se préparer à détourner les dangers de l'avenir.

XXXVIII.

UNE RÉVÉLATION INATTENDUE.

La tête penchée sur sa poitrine, et les mains derrière le dos, Henri Delagrave arpenta longtemps les allées ombreuses du jardin.

Mais la brise n'avait pas fraîcheur pour son front enflammé ; il ne trouvait point de parfum aux fleurs, point de plaisir dans les mille beautés qui l'environnaient. Ses tempes battaient avec violence sous le poids de ses mauvaises pensées, et les feux de l'enfer lui brûlaient le cœur.

Le poète l'a dit avec raison : pour le meurtrier, le *passé* n'existe pas ; il n'y a pour lui qu'un *présent* éternel.

La conscience de son crime est toujours avec lui, et la crainte qu'on le découvre n'est jamais absente de ses pensées.

—Ce n'est pas ma main qui a frappé le coup, se répétait le malheureux homme. Je suis du moins innocent de ce dernier crime.

Mais sa conscience n'était pas dupe d'aussi pitoyables sophismes ; et dans la liste de ses forfaits que l'ange vengeur déroulait à ses regards, Henri Delagrave voyait écrit à côté du nom de Jarry assassiné, celui de Mouton.

Celui qui entre dans la voie du crime est comme celui qui glisse sur la glace ; il lui est presque impossible de revenir en arrière. Le premier coup une fois porté, la crainte loge à ses côtés, et le pousse, sous le spécieux prétexte d'assurer sa sécurité, à en commettre d'autres.

Il en était ainsi pour Delagrave.

— Si, se disait-il, le testament était une fois dans mes mains, si j'étais sûr qu'il fût détruit, je trouverais bien moyen de me débarrasser pour toujours de ce bravo Italien, de ce Pescara !

Delagrave s'interrompit soudainement, et son visage prit une expression de surprise et d'alarme.

Il avait pénétré insensiblement dans une allée étroite, formée par des arbrisseaux en fleurs et conduisant à un petit espace découvert, où étaient les restes de ce qui avait été autrefois un pavillon. Au milieu de fragments de pierres couvertes de gazon et de fleurs, était encore une statue sur son piédestal.

Delagrave allait sortir des fourrés pour mettre le pied sur cet espace, quand une voix frappa ses oreilles, et, instinctivement, il recula derrière les arbustes.

C'était la voix de l'Italien, Andréa Pescara.

Il parlait à une personne que Delagrave ne pouvait voir, et d'un ton de supplication, presque de désespoir.

Craignant de bouger, de peur de l'alarmer, Henri Delagrave écouta de toutes ses oreilles.

— Mon affection ! Oh ! ne doute pas de mon affection pour toi ! disait l'Italien d'une voix qui était pleine de chagrin. Voir, presser sur mon cœur le seul être qui m'appartient, c'est la grande espérance qui m'a soutenu durant mes longues années d'aventures et de souffrances. Je savais que celle qui t'a donné le jour était aussi cruelle que la louve pour tous ceux qui se mettent en travers de son chemin ; mais je me rappelais aussi que, même la louve a la tendresse d'une mère pour ses petits. Tu n'es pas heureuse, je le sais, car je t'ai observée dans tes promenades, à ta fenêtre, alors que tu te croyais seule. Pour que tu sois heureuse, je donnerais ma vie, je la donnerais pour entendre tomber de tes lèvres un mot, un seul, afin de pouvoir toujours garder son écho dans mon cœur. Mais ici, en ce moment, aucune oreille autre que la mienne ne t'écoute, ce mot, dis-le . . . appelle-moi ton père !

Une voix répondit, et elle était entrecoupée par des sanglots convulsifs. Oh ! malheureuse que je suis ! plût au Ciel que la main de la mort m'eût fermé les yeux tandis que j'étais au berceau ! Il n'y a plus de paix, plus de bonheur pour moi, que dans la tombe !

— Plus de paix ! plus de bonheur que dans la tombe ! dit Matteo d'une voix compatissante. Voilà de bien tristes paroles dans une bouche si jeune.

Il lui prit la main, sans résistance de sa part, quoique, toutefois, elle détournât la tête pour cacher ses larmes.

—Dis-moi, carissima, cet homme qui a usurpé ma place, l'aimes-tu ?

Il y eut une pause... Delagrave sentit de grosses gouttes de sueur couler sur son front ; il n'y avait pas à en douter pour lui : Andréa Pescara et Mattéo Cordiani, le premier mari de sa femme, ne faisaient qu'un !

Enfin, répondit la jeune fille, et le mot qui tomba de ses lèvres fut la mort des espérances de Delagrave.

—Non ! dit-elle.

Les yeux sombres du bandit brillèrent d'une joie sauvage. Il se contraignit, cependant, et reprit avec calme.

—Et elle ? Parle-moi d'elle, Varina.

—Elle est ma mère ! répondit la jeune fille avec fermeté, et je n'en dirai rien, même à vous.

Le bruit de quelqu'un qui approchait les fit tressaillir, et mit fin à leur mystérieuse entrevue. Après avoir prononcé encore quelques mots que Delagrave ne put saisir, l'italien Matteo Cordiani s'enfonça à travers les arbustes, heureusement, dans une direction opposée à celle où Delagrave était caché, et disparut.

Pendant quelques secondes après son départ, Varina demeura froide et immobile comme la statue contre laquelle elle s'appuyait ; mais comme les pas approchaient de plus en plus de son côté, elle jeta un regard de terreur autour d'elle, comme quelqu'un qui s'éveille d'un songe hideux, et elle glissa vite par une des allées conduisant au château.

Delagrave se releva alors, et s'avança dans l'espace découvert où se trouvaient la statue et la fontaine.

Tout en réfléchissant à ces nouveaux événements, Delagrave rentra dans son cabinet de travail, où il trouva une lettre sur la table, sur le coin de l'enveloppe était le mot *pressé*. Il rompit le cachet, et lut :

“ Cher monsieur Delagrave, en ma qualité de magistrat, j'ai été informé d'une découverte faite ce matin sur votre propriété, le ravin du diable.”

Delagrave s'arrêta ; un brouillard lui passa devant les yeux, et il eut peine à respirer. Il se passa quelques instants avant qu'il pût se remettre suffisamment pour continuer sa lecture.

“ Durant l'orage de la nuit dernière, l'un des arbres a été brisé par la foudre, et, chose étrange, on a trouvé dans l'intérieur du tronc un squelette humain qui...”

Un brouillard s'étendit de nouveau devant les yeux de Delagrave, mais, cette fois, c'était un brouillard de sang.

“ Mon Dieu ! murmura le malheureux ; les morts eux-mêmes sortent de leurs tombeaux pour m'accuser !”

La lettre lui échappa des mains, et il tomba privé de connaissance.

ANNALES

DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUÉRISON DE JEAN PUCHEOU.

Le samedi, 18 juillet 1868, vers six heures du soir, un spectacle touchant excitait à Lourdes la pitié publique. Deux étrangers portaient par les rues une chaise, chacun d'une main. Sur la chaise, un enfant de quinze ans était assis, appuyant ses bras au cou des porteurs. L'un de ces hommes était son père. L'enfant se tenait avec peine, sa tête était branlante, ses jambes pendaient sans ressort, balancées au mouvement de la marche. Où allaient-ils ? Tout le monde à Lourdes le devinait :

—Ils vont à la Grotte, disait-on : Pauvre enfant ! pauvre père !

Ils y allaient, à cette Grotte où courent les misères désespérées, où Marie attire, parce qu'elle y est bonne, parce qu'elle y exerce la puissance de sa bonté.

I.

Cet enfant, Jean Pucheou, originaire de Gouze, canton de Lagor, arrondissement d'Orthez (Basses-Pyrénées), était d'un naturel tranquille, doux, aimant, droit, il n'avait jamais eu grande vivacité.

Depuis près de deux ans, sa santé déperissait. Il éprouvait d'étranges et invincibles répugnances pour la nourriture ordinaire. Il maigrissait rapidement et sa faiblesse était devenue très-grande.

Le jour de Pâques, 12 avril 1868, avant vêpres, Jean, debout en ce moment, s'affaissa tout d'un coup sur lui-même et tomba. Il ne put pas se relever. Sa mère le prit entre ses bras et le posa sur un lit. Depuis lors il ne fut guère qu'un cadavre.

Ses jambes fléchissantes se refusaient à le soutenir ; sa tête roulait sur ses épaules sans pouvoir ordinairement se fixer : les avant-bras avaient seuls gardé leur mouvement ; selon l'expression de son père, tous ses membres étaient dénoués. Il fallut le porter comme quand il était au berceau. Ce pauvre enfant devint un fardeau, aimé sans doute, mais terrible pour ses parents, dont le travail était la seule richesse. Son père ou sa mère durent se constituer comme prisonniers auprès de lui. Il ne pouvait rester au lit pendant le jour, et on le plaçait sur un petit fauteuil de paille. Mais là, il lui était impossible de se soutenir sur son épine dorsale. Il se courbait sur lui-même et l'on devait s'asseoir à son côté pour lui donner un appui.

Un jour, le visage du malade bien-aimé prit une expression étrange. Sa

bouche s'ouvrait ; il semblait faire effort pour parler, il ne sortait de son gosier qu'un bruit saccadé d'haleine poussée fortement. Sa langue s'était pelotonnée au fond de la bouche. Pauvre enfant ! il devenait muet.

Ses parents furent navrés. C'était leur fils aîné ; il avait eu toujours pour eux une rare tendresse. Ces braves gens n'ont ni terres, ni maison, ni métier ; le père est simplement ouvrier des champs, sa femme n'a jamais appris que les travaux de ménagère. Le jeune garçon, en âge de se suffire et d'aider sa famille, devait être bientôt placé comme domestique. L'avenir devenait sombre.

Cependant l'intelligence ne s'était point paralysée. Jean put se mettre en communication avec ses parents par ses signes et les expirations violentes qu'il faisait pour attirer sur lui l'attention. Mais son mutisme, en affligeant leur cœur, rendait les soins plus difficiles et alourdissait une charge déjà si pesante.

Le jeune malade était souvent tourmenté de douleurs lancinantes au ventre. Quand elles devenaient bien fortes, il les sentait monter dans son corps et arriver à la tête. La souffrance de la tête lui faisait oublier tout. C'était alors pitié de le voir. Son souffle bruyant et harassé, la seule plainte possible pour lui, désolait le cœur de ses parents. Ne sachant que faire pour obtenir un apaisement à son mal, il frappait son front de ses poings restés libres. Si la crise durait longtemps, à un certain moment, il portait avec des marques de détresse sa main sur la poitrine, et faisait signe vers son lit. On le prenait promptement et on l'étendait. Il restait immobile, les yeux fermés, la bouche entr'ouverte, dix ou douze minutes ; puis revenu à lui-même, il indiquait son fauteuil de paille où on l'établissait de nouveau. Ceci se présentait une ou deux fois par jour.

A l'attitude du médecin qui le visita, les parents s'étaient persuadé qu'il ne comprenait rien à ce mal singulier et si grave, et qu'il n'avait pas le moindre espoir de sauver l'enfant. La mère avait préparé le linge pour l'ensevelissement qu'ils croyaient prochain.

Voilà l'histoire de la malheureuse famille pendant plus de deux mois.

II.

Vers la fin de juin, l'enfant appelait souvent par le bruit de son souffle, et se mettait à faire une gesticulation très-animée, qui dérouta l'intelligence de ses parents. Il faisait signe d'un lointain qu'on ne pouvait deviner, puis il manœuvrait ses deux bras comme s'il se fût aspergé d'eau, figurait l'action de boire, joignait ses mains comme pour une prière en se recueillant, et, avec une vivacité extraordinaire, indiquait ses jambes, imitait la marche par ses gestes, puis agitait ses lèvres pour simuler la parole. Pendant toute cette pantomime, il témoignait une joie inexprimable. Ses parents, qui interprétaient ses besoins et ses pensées de tous les jours, étaient désorientés devant les manifestations impuissantes d'idées, qu'ils

ne pouvaient découvrir. Et quand après avoir suivi d'un œil attentif, ils disaient : nous ne comprenons pas... l'enfant se chagrinait et montrait un profond découragement. Le père et la mère se demandaient souvent quel pouvait être le désir du malade.

Un jour après le renouvellement de cette scène pénible, l'un d'eux eut tout-à-coup la pensée de lui dire : Peut-être que tu veux aller à Notre-Dame de Lourdes ?

Aussitôt une joie immense éclate dans l'être tout entier de l'enfant. Il était enfin deviné, il triomphait. Il agita longtemps sa tête, il sourit, il exhala son bonheur en haleinées bruyantes.

—Que veux-tu aller faire à Lourdes ?

Il répondit par ses signes : Me laver, boire, prier.

—Pourquoi ?

Son geste dit :—Je pourrai marcher, je pourrai parler . . . Si je n'y vais point, je ne guérirai pas non plus.

Il faut dire que le nom de Notre-Dame de Lourdes est populaire dans ces contrées, et qu'avant sa maladie l'enfant avait ouï parler des guérisons qu'opère l'eau de la Grotte.

Depuis qu'il eut été compris, il réitéra tous les jours et plusieurs fois dans la journée sa demande de pèlerinage. On eut la pensée de lui poser cette question :

—Qui t'a dit d'aller à Lourdes pour guérir ?

L'enfant, sans hésitation, leva son doigt vers le ciel.

—Est-ce la Sainte Vierge qui te l'a dit ?

Il fit un signe d'assentiment.

Nous avons multiplié nous-même nos questions sur ce sujet. Il a soutenu que jamais depuis son infirmité nul ne lui avait parlé de Notre-Dame de Lourdes. C'est une inspiration entièrement personnelle, et très-remarquable par la justesse de l'idée surnaturelle qu'y attachait cet enfant d'une intelligence peu ouverte. Jean savait qu'il devait guérir par la prière, et que ce n'était pas l'eau seule, mais la Sainte Vierge donnant puissance à l'eau qui le délivrerait de son mal.

On lui promettait de le porter à Lourdes, sans que l'intention en fut bien arrêtée. La foi n'était pas encore venue dans l'âme des parents. Mais l'insistance de l'enfant augmentait chaque jour ; la prière devenait plus attendrissante dans son regard, et quelquefois ses gestes étaient pressants et vifs jusqu'à l'impatience. Son père réfléchit alors à une espérance qu'il traitait de caprice et d'enfantillage.

Il se dit :—L'enfant a toujours été sage, il s'est gardé innocent : la Sainte Vierge l'entendra.—Et le voyage de Lourdes fut résolu dans son cœur. Il fixa le jour à son fils. Ce fut une allégresse ; l'enfant donna des démonstrations animées de confiance en sa guérison, et depuis lors, à chaque instant, il faisait signe pour dire :— Nous irons !.. et je serai guéri !..

Mais le jour convenu arrivé, le père dit qu'il était impossible de partir. Le garçon, vivement contrarié, roula de son fauteuil à terre. On l'abusa plus d'une fois encore et cet accident se renouvela toujours.

Enfin le voyage fut arrêté pour le samedi, 18 juillet, et une cariole louée. Jean ne se posséda pas de joie en apprenant que son pèlerinage était bien certain. Il n'en put dormir de toute la nuit du vendredi. A plusieurs reprises il réveilla son père du bruit violent de son haleine, et ce ne fut pas sans peine qu'on le maintint au lit jusqu'au matin. Quand il fut installé avec son petit fauteuil sur le véhicule, sa jubilation fut au comble.

III.

La cariole roulait depuis plusieurs heures, lorsque une haleine articulée dit :—Papa ! Je vais guérir !..—Et il allongea sa langue hors de ses lèvres. Le père tressaillit et se sentit rempli d'espérance. Il remercia Dieu de cette première bénédiction. L'enfant n'avait pas plus de mouvement que la veille, sa gorge ne donnait aucun son, mais il articulait son souffle, il remuait sa langue, et il paraissait ravi. Depuis ce moment il pria en prononçant les mots, en joignant les mains avec ferveur. De temps en temps il s'interrompait pour dire :

—Papa, je vais guérir.. La Sainte Vierge va me guérir... je marcherai, je parlerai.

Chacune de ces paroles accroissait la confiance du père.

On touche enfin à Lourdes. Le pauvre estropié est porté sur son fauteuil par les mains de son père et du voiturier. Beaucoup de personnes rencontrèrent ce cortège de douleur. Devant la Grotte, le fauteuil posé sur les dalles, les porteurs s'agenouillèrent et ils prièrent tous. L'enfant murmurait son *Notre Père* et son *Je vous salue, Marie*. Les entrailles de son père criaient vers la Vierge miséricordieuse. L'infirme est transporté sur son siège dans l'un des cabinets qui cachent le bassin rempli par l'eau de la Fontaine miraculeuse. Les deux hommes le déshabillent et son père le prend entre ses bras, plus inerte qu'un enfant qui vient de naître, disloqué, se ployant en tout sens. Il le plonge dans l'eau et le maintient sur son séant. L'enfant prie, son père prie, plein d'anxiété et d'espérance. Pendant sa prière, il jette de l'eau sur la tête de Jean. Peu de minutes après, un mot éclate, sonore, clair, sous la voûte du rocher.

—Papa ! tu peux m'ôter, je suis guéri.

L'enfant avait senti la vie renaître dans ses jambes, elles se raidissaient, elles faisaient ressort sur le fond du bassin ; en même temps le reste du corps se raffermissait ; il parla sans y penser, et comme d'instinct.

Il se soulève, porté par l'eau, il se dresse sur ses jambes.

Deux grandes larmes tombent des yeux du père dans cette eau qui lui rendait son enfant tout entier.

—J'avais le cœur *verrouillé*, nous disait son père, les larmes m'empê-

chaient de voir mon fils.—Il le prend par la main, et l'enfant, pour la première fois depuis trois mois, est là, debout devant lui, se tenant seul, parlant et souriant. L'enfant s'habille et se chausse lui-même. Le voiturier, sorti quelque temps, rentre en ce moment :—Mon Dieu ! s'écrie-t-il, oh ! ceci est un miracle ! !

Ils vont tous s'agenouiller devant la Grotte ; et bientôt l'enfant, sans être soutenu, arrive à la maison des missionnaires.

Quand dîmes au père :—Vous êtes bien heureux ?—Il ne put nous répondre que par un son inarticulé ; sa parole et son regard restèrent un moment perdus dans les larmes.

L'émotion étouffait à chaque instant sa voix lorsqu'il nous raconta ces détails. Ce qu'il ne pouvait pas dire, c'était sa reconnaissance envers Celle qui le sauvait du deuil et de la misère.

L'enfant répondait à nos demandes, mais il fallait le presser. Son esprit semblait être comme à la première surprise du réveil après un sommeil fatigué. Il rentra en ville à pied, sans le secours d'aucun bras. Le mouvement de ses jambes extrêmement grêles était lent et peu assuré. Le lendemain il avait fait encore le trajet de la ville à la Grotte. Il se confessa et communia.

Nous le revîmes après la sainte messe pour étudier le fait plus ample-ment dans une seconde information. La pensée était beaucoup plus ouverte que la veille, il souriait, la parole avait acquis de la facilité, et il ne restait rien de ses répugnances pour la nourriture ordinaire. Ses jambes gardaient encore un peu de faiblesse, mais la vie physique et morale avait reçu déjà un notable accroissement.

Tandis que nous prenions nos notes, un ouvrier entra et offrit une aumône assez considérable pour la construction de la chapelle. Pucheou père regardait les pièces d'argent que venait de donner l'ouvrier, —ah ! dit-il, comme ils sont heureux ceux qui peuvent donner ! Je voudrais bien pouvoir donner, moi aussi, pour la Sainte Vierge. . mais, pauvre journalier, je n'ai rien !

Jean retourna sans soutien encore à la ville. A onze heures de la nuit, les pèlerins arrivaient devant la porte de leur maison. Tandis qu'au bruit de la cariole, la mère, qui attendait impatiente, allumait un flambeau et venait recevoir les voyageurs, Jean descendait à peine aidé. La mère arrivait le trouve devant elle. En face de cet enfant debout, elle s'arrête.

—Maman, je suis guéri ! dit Jean.—La pauvre femme se sentit défaillir et crut tomber. Cette périlleuse émotion passée, elle regardait silencieuse, elle n'en pouvait croire ses yeux. C'était pourtant lui, mais sortant des bras de son autre mère, la Sainte Vierge.

Au bruit de la cariole, à la voix de la mère, dont les premières paroles furent des cris de bonheur, plusieurs voisins se levèrent et vinrent prendre

leur part de cette joie. Eux non plus ne savaient pas se figurer que l'enfant qui marchait, parlait, riait sous leur regard, fût l'enfant parti la veille paralysé et muet, voué à une mort prochaine. En quelques jours, toute cette contrée savait la guérison de l'enfant de Gouze et bénissait Notre-Dame de Lourdes.

Jean retourna environ deux mois après à la Grotte, ne portant plus qu'une faible trace de sa cruelle infirmité. Déjà il avait fait de longues courses et commençait de petits travaux. Nous le vîmes dans une gaieté et un bien être qui charmaient son père.

Jean aime bien la Sainte Vierge et se plaît à la prière. Il quitte quelquefois son repas et disparaît. Son père, cherchant inquiet, l'a trouvé avec admiration dans un coin, agenouillé et priant. La main puissante et douce qui a guéri le corps, a laissé son empreinte dans cette âme d'enfant.

APERÇU GÉNÉRAL

DE L'ÉTAT DE L'ŒUVRE DE N. D. DE LOURDES EN 1868.

Le 11 février 1858, trois enfants de Lourdes descendaient le Gave, à une faible distance de la ville, pour aller ramasser quelques débris de bois abandonnés sur la rive. Parvenus en face d'une roche creuse, les deux plus agiles allèrent dans l'excavation pour compléter leur petit fagot. Tandis qu'elles faisaient ce travail facile, leur compagne, tombée tout-à-coup à genoux, l'œil fixe et illuminé, regardait au-dessus d'elle et récitait son chapelet. Une dame, souriante, admirablement belle et resplendissante de lumière, lui était apparue.

Pendant les deux alertes glaneuses, qui n'avaient rien vu, portèrent sur leur tête leur léger butin, et partirent. L'enfant qui venait de prier, délicate et malade, n'avait rien ramassé et se mit à les suivre, l'âme chargée d'un poids bien lourd mais aussi bien doux. Son *secret*, et surtout cette image ravissante qui la remplissait encore de lumières, d'inquiétudes, de joies, de désirs.

BERNADETTE s'en allait, emportant avec elle, vers sa pauvre demeure, le germe des merveilles et des pèlerinages de Lourdes !

Celui qui visite aujourd'hui ce bord du Gave, s'il fût venu s'asseoir à ce moment sur la pierre où Bernadette s'appuyait, n'aurait pas deviné quel spectacle il pourrait un jour y contempler.

La grotte était obstruée de sable et de fragments de roche ; une végétation sauvage en tapissait la partie supérieure, un sentier rapide, difficile, permettait seul d'y aborder. Pas de lieu plus abandonné, plus solitaire et plus triste.

Dix ans se sont écoulés ; nous sommes en 1868, qui le reconnaîtrait ! La

solitude a fleuri, le désert s'est peuplé, la voix de la prière et des cantiques se fait entendre, la roche sauvage semble avoir des sourires, et la gloire l'habite. Le ciel a dû venir là!

Un grand quai, embelli de jeunes arbres, ouvre une voie large et commode. Les pèlerins peuvent s'accumuler par milliers dans la place libre ménagée à grands frais devant la grotte.

Les pentes, affreuses naguère, se sont *vêtues d'allégresse* ; elles offrent une gracieuse colline de verdure ; un sentier d'inclinaison très-douce, en se repliant quatre fois sur lui-même, fait monter sans fatigue ces raides flancs de la montagne jusqu'aux abords de la chapelle.

A la grotte, il n'a été fait que les modifications indispensables au pèlerinage. On a respecté tout ce que l'Apparition marqua pour l'associer à sa glorieuse histoire, et on le garde à la vénération des âges, tel qu'elle l'a consacré.

Une grille protège le rocher contre les convoitises de la piété, qui le mutilerait souvent pour s'enrichir d'un fragment de ces pierres bénies.

La fontaine miraculeuse vient offrir au dehors, par trois jets murmurants, qui s'échappent d'un modeste monument de marbre, son eau abondante et limpide. Un léger filet est conduit vers un bassin caché dans des cellules, où les infirmes peuvent s'enfermer pour laver librement leurs membres.

La grotte conserve son caractère agreste ; et la roche, restée dans sa nudité primitive, offre exactement l'aspect qu'elle avait aux yeux de Berdette, le premier jour du prodige. Rien n'y altère les traces de la divine histoire. Une chose pourtant a été ajoutée, qui n'était pas nécessaire, mais dont on regretterait l'absence aujourd'hui ; et il semble en effet que, dans cette rustique simplicité c'était la seule chose à laquelle des souvenirs si glorieux pouvaient faire une place.

Quand le pèlerin touche pour la première fois cette terre, son regard est aussitôt attiré vers la voûte de la grotte ; ses yeux s'y fixent, son pas se ralentit, un respect religieux envahit son âme au milieu de ces rochers, dans l'ombre mystérieuse de la niche où la Vierge souriait, radieuse, à la petite Bernadette, une madone apparaît, blanche et souriante aussi. Ce fut vraiment une pensée bien inspirée de mettre à cette place l'image de la Vierge Immaculée. Elle est là, cette magnifique statue du plus beau marbre, montrant Marie, telle que l'enfant la vit, quand, joignant ses mains dans un geste innénarrable, et regardant le ciel avec un divin sourire, elle lui dit ; JE SUIS L'IMMACULEE CONCEPTION. Pour l'âme du pèlerin, la statue semble vivre. Elle raconte à tous et à chacun les merveilles de la Grotte, elle ouvre la confiance, elle répand un doux recueillement dans ce temple à ciel ouvert, elle éclaire d'un reflet céleste les eaux transparentes du Gave et la verdure des prairies.

La Crypte. Soutenue dans le vide, du côté du Gave, par des fondations gigantesques, dont la hardiesse les fait ressembler aux remparts d'une

citadelle aérienne, la *Chapelle* que la Vierge demanda, s'est assise aux sommets du rocher. Ceux qui n'ont pas vu les lieux dans leur état primitif, ne peuvent pas comprendre les difficultés et la grandeur des travaux qu'il a fallu exécuter avant de lui donner seulement son assiette.

Ce monument, de style gothique, est formé de deux églises superposées. Dans le numéro de juillet dernier, page 531, nous avons donné la description de la grande chapelle, nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

Quant à la petite chapelle souterraine, connue sous le nom de Crypte, elle est achevée. Le 19 mai 1866, elle fut bénite et ses cinq autels furent consacrés par Mgr. Laurence, évêque de Tarbes; on y pénètre par deux larges galeries voûtées, fort larges et le plus ordinairement sombres. Le caractère général de la Crypte est une gravité sévère. Elle produit sur les âmes une profonde et religieuse impression. La prière s'y trouve facilement recueillie et douce.

LES MISSIONNAIRES.— A l'est de la chapelle, sur un plan inférieur, dans l'angle formé par le chemin qui monte vers l'église et la voie plane de la grotte, une maison de construction légère, en brique et en bois, s'est rapidement élevée à la fin de 1866. C'est la résidence des Missionnaires de l'Immaculée Conception de Lourdes, attachés au pèlerinage. Ces révérends Pères acquittent dans la Crypte, en célébrant les Messes annoncées par Mgr. l'évêque de Tarbes, en son mandement du 18 janvier 1863, la dette de la Très-Sainte-Vierge envers les Fondateurs et les Bienfaiteurs de l'œuvre. (1)

Leur mission est aussi d'aider au bien spirituel du pèlerinage, et de favoriser les desseins de l'Immaculée sur les âmes, par la célébration des saints mystères, par la distribution des sacrements, par la propagation des pratiques de dévotion envers Marie, et particulièrement la FELICITATION A

(1). EXTRAIT DU MANDEMENT DE MGR. L'ÉVÊQUE DE TARBES.

ART. 5.— Toute paroisse, toute corporation, tout pensionnat, toute communauté religieuse, toute confrérie, toute personne qui offrira pour elle-même, ou au moyen de dons qu'elle aura recueillis, une somme de 500 fr. et au-dessus, aura le titre de *Fondateur du Sanctuaire de la Grotte de Lourdes*.

Si les dons offerts, comme il est expliqué ci-dessus, sont de 20 fr. et au-dessus, le titre sera celui de *Bienfaiteur principal*.

Les noms des Fondateurs et Bienfaiteurs principaux nous seront envoyés avec les offrandes, ils seront précieusement conservés dans un registre à ce destiné, de plus, les noms seront déposés dans un cœur de vermeil, qui sera placé au maître-autel du Sanctuaire.

Chaque semaine et à perpétuité, il sera célébré dans le sanctuaire, le MERCREDI, deux messes pour les fondateurs et bienfaiteurs principaux, et le VENDREDI, une messe pour tous ceux qui auront, par leurs offrandes, si minimes qu'elles soient, contribué à cette construction.

Donné à Tarbes, le 18 janvier, 1863.

BERTRAND-SÈRE, EVÊQUE DE TARBES.

N. B.—Les dons peuvent être adressés à Mgr. l'Evêque de Tarbes, à M. le Curé de Lourdes, ou aux RR. PP. Missionnaires qui déservent la chapelle.

M. Le Directeur de l'Echo du cabinet de lecture est en correspondance suivie avec M. le Supérieur des Missionnaires établis à Lourdes.

LA CONCEPTION IMMACULEE de Marie, par la prédication de la parole sainte, toutes les fois qu'il y a concours de fidèles.

Pèlerinages.—La merveilleuse attraction de la sainte Grotte accroît d'année en année sa puissance. Le voyage de Lourdes est, à la vérité, facile et même plein d'agrément. Notre-Dame a voulu descendre à la portée des foules, là où passent les misères ; elle est venue au devant de la foi ; elle a voulu pouvoir être beaucoup visitée, pour beaucoup bénir. Si elle bénit, des multitudes pourraient le dire. Visitée, elle l'est immensément.

Les longs jours de l'année sont de longs pèlerinages, le chemin un peu tortueux de la ville semble le lit d'un fleuve roulant des flots de pèlerins. Jamais peut-être une heure de suite, la Grotte ne se trouve solitaire. Les fidèles, en se succédant, y tiennent en permanence l'admiration pieuse, la prière, l'action de grâces. Ordinairement, le groupe des visiteurs est nombreux, la plupart sont à genoux, les yeux vers la blanche statue de l'Immaculée, d'autres qui ont déjà répandu leurs prières, debout ou assis sur le bord du Gave, se disent le charme de leurs impressions, en regardant encore le rocher béni et le paysage. Ils s'approchent tour à tour de la fontaine, boivent de l'eau miraculeuse, et y trempent leurs membres endoloris. On en voit prendre au loin leur repas sur la pelouse qui borde le torrent, pour pouvoir multiplier leurs visites à la Grotte et prolonger les joies du pèlerinage.

La diversité des conditions disparaît dans le sentiment commun de la foi et de la piété. Les visages, les attitudes témoignent d'un même respect, attestent dans les âmes la même confiance. Tous les cœurs sont touchés. La Vierge était là ! . on prie, on prie encore. Il est bien rare que les touristes eux-mêmes, ceux qu'amène une curiosité sans pensée supérieure, ne laissent pas comprendre qu'ils ont ressenti des impressions inattendues, et qu'en face de cette Vierge, dans ce sanctuaire en plein vent, la prière de leur enfance a fait entendre des accents peut-être oubliés.

On ne peut guère évaluer la moyenne du pèlerinage ordinaire. Les voitures qui conduisent les riches et les infirmes arrivent en grand nombre sur le terrain de la Grotte. La plupart des jours de la belle saison, les visiteurs se comptent par centaines, et presque tous, sont de vrais pèlerins, portant un tribut de prières confiantes et d'amour à la mère de Dieu.

Les missionnaires sont très occupés au tribunal de la pénitence ; les messes sont très-fréquentées ; il est peu de matinées où les communions ne soient demandées en grand nombre. Même dans la froide saison, le courant du pèlerinage ne tarit jamais entièrement.

Le concours des prêtres est remarquable. Le prix qu'ils attachent à célébrer la Sainte Messe dans la Crypte, témoigne que les Apparitions de l'Immaculée ont conquis partout, dans le clergé, une foi et une confiance

entières. Certains jours, pendant plusieurs heures, ils occupent à la fois tous les autels ; souvent, les messes se succèdent presque sans interruption jusqu'à midi.

La fontaine.— La fontaine est surtout l'objet de l'empressement des visiteurs. Parmi ceux qui en connaissent l'histoire et en ont entendu raconter la puissance, peu se retirent sans emporter de l'eau pour eux et pour leurs amis. C'est le souvenir de pèlerinage que l'on tient le plus à offrir.

Bien souvent, des lettres dictées par la douleur et par la foi, viennent de loin, demandant de l'eau de la sainte Grotte. Il en a été fait des envois sans nombre, dans toutes les directions et à toutes les distances. Quelquefois l'annonce d'une guérison merveilleuse sert d'accusé de réception. Les cures surprenantes ne sont point rares ; et combien n'ont pas été divulguées ? Nous en apprenons fréquemment qui, sans des hasards que la Providence fait naître pour la glorification de sa Sainte Mère, devaient rester ignorées.

Dévotes pratiques des pèlerins.—Un grand faisceau de cierges brûlent toujours devant la blanche madone dans la Grotte. Ce sont comme des prières que les pèlerins laissent allumées après eux aux pieds de Marie, et qui brillent pour lui redire des misères déjà confiées à son cœur, pour lui rendre grâces des faveurs obtenues. On n'imagine pas qu'elle quantité en a été consumée à la Grotte même depuis l'apparition, et aussi, après l'ouverture de la Crypte, devant l'autel de la Vierge.

Un touchant usage révèle délicieusement, à Lourdes, quelle grande place la mère de Jésus tient dans la pensée des familles chrétiennes, et combien l'on sent que de douces espérances sont descendues, avec l'Immaculée, sur cette terre bénie. Des bégaïements et des pleurs font souvent retentir le recueillement de la chapelle. Une multitude de petits enfants sont portés, quelquefois de loin, par leurs mères, pour être voués à Marie. Dans la bonne saison, il n'est point de jour où les missionnaires n'aient à renouveler plusieurs fois la consécration des enfants à la Sainte Vierge.

Beaucoup de grandes personnes demandent d'être consacrées, comme les enfants, à la Vierge Immaculée, par le ministère des missionnaires et témoignent publiquement leur confiance en baisant sa sainte image.

Les processions de pèlerinage.— L'année 1867 sera une date signalée dans l'histoire de Notre-Dame de Lourdes. Au commencement de l'été, le chemin de fer de Lourdes à Bayonne par Pau, passant en face de la grotte, était livré à la circulation. Bientôt il s'ouvrait aux saints voyages, et conduisait à l'Immaculée de magnifiques tribus de gloire.

Ils étaient beaux aux temps anciens, les lents pèlerinages des chrétiens qui cheminaient à pied vers les madones ou les saints tombeaux, et demandaient à la fatigue et aux privations des longues routes un mérite de

plus pour leur grande foi et leur prière. Ils sont beaux encore ; et Lourdes voit souvent ce spectacle de courage chrétien. Le pèlerinage individuel ou par familles, en des commodes voitures, est moins laborieux et de moindre mérite, sans doute, néanmoins inspiré par la foi et si multiplié aujourd'hui à la sainte grotte, il est une immense et continuelle manifestation de piété envers Marie.

Mais quelle gloire pour Dieu et sa sainte Mère, quel puissant exemple, que tout un peuple enlevé ensemble par la vapeur avec ses familles entières, avec ses enfants, de distances lointaines, pour porter aux pieds de l'Immaculée la multitude de ses nécessités et de ses espérances, et lui donner, par l'honneur de ses chants, de ses prières, d'hommages de toutes sortes, une magnifique et grande fête !

Douze fois, en 1867, Lourdes a eu ce spectacle. Douze fois, plus de 800 personnes ensemble ont été amenées par des trains spéciaux de pèlerinage. La procession se formait au sortir de la Gare, traversait la ville en la remplissant de cantiques, de bannières, de fleurs, de prières. Elle trouvait, sur le terrain de la Grotte, un autel dressé. La foule était rangée avec ordre, et la sainte Messe commençait là, dans ce sanctuaire à ciel ouvert, à l'ombre fraîche du rocher, sur le bord du Gave, en face de la statue de l'Immaculée ; et Notre-Seigneur descendait au milieu de ce peuple de pèlerins, tout près de la Grotte, où sa virginale Mère était descendue ; et c'est en ce lieu béni, au murmure de la fontaine miraculeuse, sous les sourires de la Madone blanche, que les fidèles recevaient la divine communion. Ils se dispersaient ensuite pour leur repas. A l'heure du départ, ayant visité la Crypte, étudié le paysage, prié, puisé l'eau des miracles, ils se réunissaient pour recevoir le Salut du Saint-Sacrement. Là encore, là où la Vierge avait parlé, on leur parlait d'elle, et ils repartaient en chantant. Ils ont tous dit : Au revoir.

SEANCE DU 2 JUILLET 1871

A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE VERSAILLES, SUR LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.

(*Suite.*)

DISCOURS DE MGR. DUPANLOUP.

MESSIEURS,—Je suis heureux de monter à cette tribune pour rendre hommage à M. le président du conseil. Oui, sans le suivre dans toutes les hautes considérations politiques où il est engagé, je suis heureux de le remercier de tant de bonnes paroles qu'il vient de prononcer en faveur d'une cause qui depuis longtemps m'est chère. (Très-bien ! très-bien !)

J'en suis heureux et ému, car, à vingt années de distance, c'est la même voix que j'entendais dans une autre enceinte, sous une autre république, mais toujours pour cette même cause. Et cette rare fidélité, malgré les difficultés manifestes de l'heure présente et les craintes de l'avenir, lui vaut toute ma reconnaissance. (Très-bien ! très-bien ! —Applaudissements à droite.)

A l'époque dont je rappelle la mémoire, M. Thiers parlait seul, et plusieurs de ceux qui l'assistent aujourd'hui ne partageaient pas ses pensées sur cette grave question. Pourquoi me serait-il défendu de croire que le désordre des temps et nos malheurs nous ont tous plus ou moins éclairés et rapprochés. . (Très bien !) et que je trouverai dans toute cette Assemblée sans exceptions pour la cause de la religion et de la société, enfin mieux comprise, le silence, les passions et le respect ? . (Vive adhésion.)

Du reste, je ne vous entretiendrai pas longtemps, messieurs; mais si je ne vous parlais un moment en faveur de la pétition des évêques mes collègues, pour l'indépendance du siège apostolique, je me manquerais à moi-même et à une cause qui a tenu et a dû tenir une grande place dans ma vie, et dont la justice est telle, que rien, jamais, jusqu'à mon dernier soupir, ne saurait pour elle refroidir mon âme. (Nouveaux applaudissements à droite.)

Et si je ne m'adressais à vous, je manquerais aussi à ce qui a été, dans ma longue carrière de lutte, la règle constante de ma conduite. Même aux jours les plus difficiles et dans les causes les plus désespérées, j'ai tant estimé mon pays que toujours je me suis adressé à lui avec confiance (Très-bien ! très-bien !)

Je viens donc, messieurs, m'associer aux pétitions de mes vénérés collègues, dans les termes mêmes dont ils se sont servis et dans la mesure qu'indiquait M. le président du conseil.. (Vive approbation et applaudissements sur un grand nombre de bancs.) Et je viens, dans cette mesure, saisir l'Assemblée, la souveraineté nationale, la conscience publique, l'honneur français.. (Mouvement à droite), de la cause la plus sacrée, la plus juste et la plus haute qui fut jamais, et aussi la plus délaissée. (Assentiment et applaudissements à droite.)

Messieurs, vous n'attendez pas de moi un long discours; les longs discours vous conviennent peu, et j'ai moins que personne le droit d'en faire ici. Mais, après les paroles que nous venons d'entendre, il n'y a qu'un orateur digne d'être écouté, c'est l'histoire, l'histoire dont M. Thiers a écrit les premières phases et dont les derniers et formidables mouvements depuis une année, dominant toute voix humaine. (Sensation.—C'est vrai! c'est vrai!)

Le cours rapide des temps nous ramène précisément, en ce mois, à ces jours de lamentable souvenir, où un ministre, que de loin, il me permette de le lui redire,—où un ministre, au cœur trop léger, serviteur du maître à trop légère conscience aussi.. (Léger mouvement.—Très-bien! très-bien!) au même moment et d'une même main, a provoqué l'Allemagne et abandonné Rome! (Oui! oui! —Applaudissements.)

Dix années auparavant, la souveraineté temporelle du pape avait été tout d'abord ébranlée par nos victoires mêmes; puis bientôt le pape fut dépouillé par notre complicité et nos faiblesses.

Un membre à droite. C'est cela!

Mgr. Dupanloup. Et enfin, il a été achevé par nos désastres.. (C'est vrai! —Très-bien! très-bien!) dont l'ingrate Italie a si courageusement épilé et saisi l'heure pour se jeter bravement sur sa proie. (Vive marques d'adhésion à droite.)

Et, il y a peu de jours, nous avons couru le danger,—je rends grâce à M. le président du conseil de nous avoir épargné ce spectacle,—nous avons couru le danger de voir nos deux ambassadeurs, en face l'un de l'autre, se regardant tristement d'une rive du Tibre à l'autre, l'un au Vatican, près de l'auguste vieillard spolié et captif, l'autre au Quirinal, près du roi galant homme.. (Mouvement), et représentant ainsi non plus la France, mais la politique à double face de son ancien gouvernement. (Très-bien! très-bien!)

Et c'est ainsi, messieurs, que la souveraineté pontificale ayant été la première victime des fautes et des désastres de la France Impériale, il est simple, il est juste que les évêques français en appellent à la France, mieux inspirée, des douleurs de l'Eglise.

C'est une démarche naturelle, et qui nous est glorieuse aussi, car, de longue date c'est l'habitude, en Europe, quand la justice souffre trop quel-

que part, qu'on se tourne vers la France. (Sensation marquée.— Très bien ! très bien !)

Et ne vous plaignez pas, s'il est encore quelques cœurs, ici-bas, en qui cette confiance survive à nos malheurs ! (Applaudissements.)

Quand la France a souffert, on s'est peu tourné vers elle. Malgré un voyage célèbre et des efforts dont, quoi qu'il arrive, on n'oubliera jamais le patriotique dévouement. . (Nouveaux applaudissements,) tous ces grands cœurs de souverains furent alors de glace. . sauf le Pape, comme vous l'e disait affectueusement et respectueusement M. le chef du pouvoir exécutif, il n'y a qu'un moment. Dans sa détresse, il a trouvé des secours généreux pour nos blessés, et, dans son âme, des sympathies toujours fidèles pour notre malheureux pays, et si la voix de sa faiblesse n'a pas été entendue, il l'a du moins élevée, pour empêcher qu'on ne viole indignement le territoire de notre patrie. (Oui !—Très-bien ! très-bien !)

Mais la France, quoique misérablement abandonnée au jour de ses plus mortelles angoisses, sera toujours la nation généreuse et secourable à ceux qui souffrent ; elle ne délaissera pas celui qui n'a cessé d'espérer en elle, et elle le fera d'autant plus volontiers que tous aujourd'hui le trahissent et le délaissent.

Et maintenant, que vous demandent les évêques ? Le voici, et je n'ai que trois mots à répondre à trois adversaires que je rencontre sur mon chemin ; et qui ne sont pas méprisables par le temps qui court, car ils s'appellent la calomnie, le découragement, l'ingratitude. (Très-bien très-bien !)

Et d'abord vous voulez la guerre, nous dit-on.

Je réponds : Non, nous ne voulons pas la guerre ! . . (Applaudissements à droite et au centre), et je renvoie cette contradiction formelle aux calomnieateurs qui, dans les dernières élections, nous ont poursuivis de ce mensonge impudent. (Vives marques d'approbation et applaudissements redoublés sur les mêmes bancs.)

Dans cette lugubre année, le sang français, le sang humain n'a-t-il donc pas assez et trop coulé ? La guerre ! mais nous, prêtres et évêques, nous en avons vu de trop près et trop longtemps les horreurs pour ne pas la maudire. . (Applaudissements.) Et quand vous n'avez que cette calomnie à faire contre nous, c'est que vous n'avez rien à dire. . (Très-bien ! très-bien !) . . Nous avons vu les villages ravagés, nos pauvres diocésains ruinés, les chaumières incendiées, les villes bombardées, les veuves désolées, les orphelins abandonnés. . Ces infortunés, nous les recueillons, nous les soulageons, nous les adoptons de concert avec vous, et c'est en mêlant nos larmes à leur désespoir que nous avons appris de plus en plus à détester la guerre, la guerre étrangère, et surtout les horreurs impies de la guerre civile. (Très-bien !—Bravo !)

Non pas, messieurs, qu'il n'y ait ici-bas, dans ce triste monde, des

guerres justes et nécessaires : après Sédan, vous combattiez pour la justice, car vous combattiez pour le sol menacé de la patrie ! (Très-bien ! très-bien !) Qui ne sait d'ailleurs, que la guerre n'est pas l'unique raison des nations civilisées, et que souvent la Providence dénoue autrement les questions les plus difficiles !

Il y a dans la sainteté du droit méconnu une force immortelle. . (vif assentiment) qui appuie mystérieusement et invinciblement à la longue les revendications pacifiques et les protestations solennelles de la conscience humaine. (Nouvel assentiment et applaudissements.) Et, grâce en soit rendue au Dieu qui nous a faits, c'est l'honneur de l'humanité que la force brutale ne décide pas toujours tout ici-bas. (Très-bien ! très-bien !)

Les plus superbes vainqueurs, il ne faut quelquefois qu'eux mêmes et leurs fautes pour les châtier et les dompter, et qu'un souffle pour briser leurs plus gigantesques desseins. (C'est vrai ! c'est vrai !) Cet orgueilleux, qui se croyait infailible dans la paix et dans la guerre, et qui l'a fait croire un moment, se trouve parfois accablé tout à coup et de ce qu'il a fait de trop et de ce qu'il n'a pas fait assez. Dans ses prétentions démesurées, il perd l'équilibre : c'est alors que l'esprit de vertige et d'erreur tombe du ciel sur lui, sur ce fort qui a tout osé contre le faible, sur ces rois et ces peuples durs, cupides, — je les ai vus, — sans pitié, sans entrailles pour leurs ennemis vaincus. . Et c'est en Prusse même qu'un publiciste courageux a écrit, non sur le *væ victis* ! mais sur le *væ victoribus* ! malheur aux vainqueurs ! (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements !)

Quoi qu'il en soit, messieurs, de ces choses cachées dans le secret de Dieu, et aussi dans les profondeurs et la fécondité d'une grande politique, grande parce qu'elle est patiente, et enfin dans la vertu des expiations, si notre légèreté nous permet jamais d'expier quelque chose, quoi qu'il en soit, nous accuser ainsi, c'est une ignoble et absurde calomnie.

Mais, nous dit-on, derrière la restauration du pape, vous poursuivez d'autres restaurations, celle des dîmes, celles des corvées. . (Légères rumeurs sur divers bancs.)

Permettez, messieurs, je l'ai lu dans tout Orléans, et la France entière en a été remplie. Vous cherchez, nous dit-on, la restauration des dîmes, des corvées, des billets de confession. . (Mouvements en sens divers.)

Je suis confus, messieurs, de parler de telles choses dans une Assemblée française ; mais, je le répète, la France entière a été remplie de ces calomnies. . (Parlez ! parlez !)

Sans aucun doute, je ne puis prendre un plaisir quelconque à parler de ces indignités dont on n'a pas craint d'agiter aux yeux des masses populaires le ridicule et odieux fantôme ; mais enfin, messieurs, ne serait-il pas temps de ne plus abreuver de toutes ces sottises ce grand peuple français, si grand quand il n'est pas livré aux déclamateurs démagogues ? (Très-bien ! — Applaudissements.) Et j'ajoute si digne de compassion, même, quand ses nobles qualités le livrent sans défense à ceux qui l'égareront.

Messieurs, laissez-moi vous le dire,—il en vaut la peine en ces temps où tous les honnêtes gens, dont parlait tout à l'heure si bien M. Thiers, doivent travailler d'un commun accord à l'apaisement et non pas à l'irritation des esprits.. (Très-bien ! très-bien !)—laissez-moi vous le dire : il n'y a pas loin de ceux qui calomnient les prêtres à ceux qui massacrent les otages ! (Sensation profonde.—Très-bien ! très-bien !) Non ! messieurs ! (Bravos et applaudissements.) Nul ne peut plus se faire illusion sur la portée de ces vieux mensonges.. (Assentiment.) Dans les temps de fermentation où nous sommes, il suffit d'un homme crédule pour faire un criminel. (Nouvel assentiment. Tout menteur peut inspirer un meurtrier et un incendiaire. (Applaudissements.)

Eh bien, je le dis, ils ont menti, ceux qui ont accusé nos bons prêtres, si bons, si dévoués, si pauvres, si désintéressés, issus presque tous des familles populaires, de rêver je ne sais quelle domination féodale insensée !

Ils ont menti ceux qui nous accusent de semer l'ignorance, car nous la tenons avec le vice pour la source de tous les maux. (Nouveaux applaudissements.)

Ils ont menti, ceux qui nous accusent de vouloir ramener les hommes à la barbarie, car, sans le christianisme, ils y seraient, et ils y retournent. (Applaudissements redoublés.)

Mais parce que la France ne veut pas faire la guerre, est-ce donc qu'elle ne peut rien ni pour le pape, ni pour personne ? Vous seriez, messieurs, trop humbles si vous le croyiez.

Le Gouvernement et l'Assemblée ont remis debout la patrie ; la France, encore meurtrie, n'excite pas encore la crainte, mais elle ne demande plus la pitié. (Non ! non !—Bravo !)

Elle mérite, elle obtient le respect, elle compte de nouveau, et qu'elle me permette de le dire,—c'est un de ses dévoués serviteurs qui lui parle, si elle sait être tout à la fois forte et molle, elle passera désormais encore tout ce qu'elle vaut dans les destinées du monde. (Très-bien ! à droite et au centre.)

Eh bien, que faisons-nous aujourd'hui, nous, évêques, en nous adressant à elle ? Nous disons à la France : Si vous n'avez plus la puissance d'être seule à sauvegarder le saint père envers et contre tous, donnez-nous du moins l'honneur d'être la première à demander que l'Europe le garde avec vous.. (Mouvement), la première à demander pour ce représentant de Dieu sur la terre, pour le chef suprême de ce noble culte dont parlait tout à l'heure si éloquemment M. Thiers, l'entente et la protection commune de tous ceux qui croient en Dieu, à l'Evangile et à la justice.

Que fera l'Europe, messieurs ? quel système adoptera-t-elle ? Je l'ignore ; mais je sais deux choses : la première c'est qu'il sera infiniment honorable au Gouvernement français de prendre ici l'initiative, et la seconde, c'est,

vous le savez comme moi, que la situation actuelle est intolérable, inqualifiable, et ne peut durer ; et qu'il faut trouver moyen d'y mettre un terme pour l'honneur des nations et la paix des consciences. (Très-bien ! à droite.)

C'est ce que proclamait une voix généreuse, éteinte ici-bas dans la douleur, et dont l'absence et le silence se fait souvent ici vivement sentir.

“ La paix des consciences, disait M. de Montalembert, la liberté religieuse des catholiques, a pour condition *sine qua non* la liberté du pape ; car si le pape, juge suprême, tribunal en dernier ressort, organe vivant de la loi de la foi des catholiques, n'est pas libre, nous cessons de l'être : (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Direz-vous : “ Oui, il y a là un grand intérêt catholique et social ; mais nous avons trop à faire chez nous, et c'est une question étrangère.”

Je réponds en deux mots.

Etrangère ? non, car c'est une question universelle : elle préoccupe les deux mondes ; les îles de l'Océanie n'y sont pas indifférentes. Et quand on sait, comme on vous le disait tout à l'heure, que tous les plus hauts intérêts de la France catholique y sont engagés, qui donc pourrait la dire étrangère à la France ?

Ah ! messieurs, cela est vrai ; oui, je le reconnais avec mes honorables contradicteurs. Et si je vous disais ici, non-seulement toutes mes pensées à cet égard, mais tous les renseignements qui affluent de tous côtés, vous seriez effrayés. Vous me permettrez peut-être de vous le dire quelque jour, de déchirer, ou plutôt d'écarter, d'une main respectueuse, le voile que nous jetons sur les plaies profondes qui sont au cœur de notre pays.

Avant tout, ce que vous m'accorderez dès aujourd'hui, c'est que, parmi toutes les choses que nous avons à faire, il y en a une qui doit dominer et inspirer toutes les autres.

Avant tout, par dessus tout, nous devons relever l'ordre social et moral ; sans cela rien de fait. (Approbation)

Et pour moi, messieurs, silencieux témoin jusqu'à cette heure, j'admire chaque jour vos efforts, vos travaux, votre zèle au milieu même des controverses les plus violemment agitées parmi vous, je me dis : il y a là au moins des hommes qui croient à quelque chose ; mais laissez-moi l'ajouter : qui que vous soyez, vous ne fonderez jamais ni une république, ni une monarchie, ni une force quelconque de société régulière, sans relever les âmes et les caractères, les mœurs et les familles . . (Très-bien ! très bien) et vous ne les relèverez pas sans les rattacher à Dieu. (Très-bien ! très-bien !)

Sans Dieu, vainqueurs ou vaincus, vous ne sauriez que vous écraser et vous dévorer les uns les autres : témoin 93 et la commune. (Vive approbation à droite et au centre.)

Pas de liberté, pas de moralité, pas d'égalité, pas de société sans Dieu. (Mouvement.) Sur ce point, je fais à cette Assemblée, ou plutôt je fais à moi-même l'honneur de dire qu'il n'y a ni gauche ni droite ici. (Très-bien ! très-bien !) Nous n'avons tous qu'un cœur et qu'une âme ; j'en appelle à tous les esprits libres et honnêtes.

C'est par là qu'au fond, et malgré de trop longs et trop vifs dissentiments, et quelles que soient les ébullitions d'impiété qu'on aperçoit de temps à autre à la surface, c'est par là que vous répondez tous aux vœux et aux aspirations de la France. La France attend Dieu... et Dieu attend la France aussi !. (Bravo !—Applaudissements !) Il est son premier et infaillible prétendant, et son drapeau est incontesté..

M. de Gavardie. Très-bien ! —Bravo ! bravo ! (Rires et acclamations à gauche et au centre gauche.)

Mgr. Dupanloup. . C'est la croix, la croix secourable pour tous, la croix qui a sauvé le monde, et dont l'illustre chef du pouvoir exécutif disait si noblement et si éloquemment : “ Cette puissante religion qu'on appelle le christianisme, montra Dieu souffrant pour nous sur une croix, et subjuguera les hommes parce qu'elle a fait leur raison par l'unité de Dieu, et touché leurs cœurs par la déification de la douleur.” (Mouvement, Très-bien.)

Tel est le Christianisme.

Ah ! vous vous plaignez quelquefois que la religion vous menace ! Non : elle vous manque (Applaudissements.)

Voilà pourquoi le relèvement de la nation française, de toutes les nations catholiques, et si M. Guizot était ici, il ajouterait de toutes les nations chrétiennes, est essentiellement lié à la cause du christianisme, et, par là même à l'indépendance du chef suprême de l'Eglise : c'est parce que le pape est la clef de voûte du christianisme, que sa cause est la cause même de l'avenir moral des peuples et de la liberté des âmes.

Qui n'entend pas ces choses n'a pas compris l'histoire et n'aime pas la vraie liberté. Je le sais bien, messieurs. je ne le dissimulerai pas à aucun de vous, tout cela se dit facilement dans des discours, mais ne se traduit pas si facilement dans les faits. Tout cela, pour devenir l'or pur des nations, doit passer quelquefois dans des creusets terribles. Et nous, l'Eglise de France, depuis quatre-vingts ans, nous avons passé tour à tour par le creuset, et tout récemment nos victimes en ont souffert le feu le plus ardent.

Il me permettra de dire de loin : le souverain pontife lui-même n'est-il pas dans le creuset ? Pouvez vous imaginer le cœur d'un vieillard, d'un père plus douloureusement saisi par des angoisses inexprimables entouré qu'il est des Italiens, qui sont là ?

Donc, messieurs, car il faut conclure : Il faut que le souverain pontife soit libre et indépendant. Il faut que son indépendance soit souveraine ; car, ainsi que le disait encore l'homme d'Etat dont j'ai déjà cité les paro-

les : “ Pour le pontificat, l'indépendance, c'est la souveraineté.” Il faut qu'il soit libre et qu'il le paraisse ; il faut qu'il soit libre et indépendant au dedans et au dehors.

Et malgré les nuages inévitables même autour des institutions divines, lorsqu'elles sont aux mains humaines, il est impossible que dix-huit siècles de grandeurs et de bienfaits aboutissent à faire du successeur de Saint-Pierre, le chapelain, plus ou moins mal payé, de Victor-Emmanuel. (On rit.—Très-bien ! très bien ! —Applaudissements au centre et à droite.)

Je dis que cela est impossible. Oui, il y a des impossibilités. En 1862, je me souviens, vous me permettez de rappeler ce souvenir, qu'en arrivant à Rome, je me rendis à Saint-Pierre, et dans son admirable solitude, dans cette splendeur, dans cette lumière, dans cette immensité, quand je m'agenouillai là et que je contemplai le spectacle sublime qui m'entourait et m'enveloppait de toutes parts, je venais de traverser le Piémont ; Quoi ! ils veulent venir se poser, s'établir ici ? C'est impossible ! (Rumeurs à gauche.)

Vous pensez le contraire, soit ; mais nul n'y a tenu, ni les grands empereurs Constantin et Théodose ; ils sont allés s'établir ailleurs et ils étaient les maîtres ; ni les plus fiers vainqueurs Attila et Genséric ; après l'avoir pillée, ils ont fui ; et ce pauvre Victor-Emmanuel, ce .. Nouvelles rumeurs à gauche.)

Permettez ! (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Je ne fais que raconter ce qui est. Il a à peine osé y paraître ; il est arrivé le matin et parti le soir ; il a senti qu'il ne pouvait faire son lit là. (Rires à droite.)

Un homme qui a compté pour beaucoup dans la politique et le gouvernement des choses humaines, M. de Talleyrand, disait : Qui ne sait pas attendre n'est pas capable de grandes choses. Ce qui fait que l'Eglise catholique est grande, même à travers tous ses malheurs, c'est qu'elle a su attendre et souffrir en attendant quand il le fallait. (Très-bien ! très-bien !)

Je m'arrête ici, messieurs, et je m'associe aux évêques, mes vénérés collègues, qui ont eu l'honneur de vous adresser les pétitions dont on vous a fait le rapport. Je vous supplie de ne pas marchander à la religion la place qui lui convient dans la régénération de la société ; je vous supplie de ne pas diminuer, sans le vouloir, le rang de la France dans le conseil des nations européennes ; je vous supplie d'écouter la voix des évêques parlant au nom de leurs devoirs et des vôtres.

Je supplie l'Assemblée de vouloir bien renvoyer leurs pétitions à M.M. les ministres et, par eux, à l'illustre président du conseil. Placé au sommet des honneurs par la confiance universelle, et arrivé aussi par le cours des années au sommet de la vie, il sait, dans ces hauteurs, mesurer le prix des choses éternelles. (Approbaton et bravos à droite.)

Je remets avec une pleine confiance, que vingt années de fidélité n'ont fait qu'affirmer, de tels intérêts entre ses mains, après les avoir recommandés, messieurs, à vos sentiments les plus profonds, à votre respect pour le malheur, à votre religion et à votre justice. (Applaudissements à droite et au centre.—Aux voix ! aux voix !)

Une longue agitation succède à ce discours.— Un grand nombre de représentants de la droite et du centre droit se lèvent et viennent entourer et féliciter l'orateur.

LES RECEPTIONS AU VATICAN.

Les réceptions se succèdent en tel nombre au Vatican qu'il est impossible de les enregistrer toutes. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui la réponse que Pie IX a faite à l'adresse de l'*Académie de la jeunesse catholique de Naples* :

“ Je vous remercie des beaux sentiments que vous venez de m'exprimer. Le renouvellement de ferveur et de foi qui se manifeste dans la jeunesse catholique est vraiment un prodige de la Providence, et chaque partie du monde tient à m'envoyer des témoignages comme vous-mêmes, aujourd'hui.

“ Votre présence me rappelle ce jeune homme de l'Évangile, qui, nu et enveloppé seulement dans un linceul, suivit constamment jusqu'à la fin les traces glorieuses mais sanglantes du Sauveur. Ce linceul est une image de ce que vous devez faire pour me suivre fidèlement. Il faut que vous vous dépouilliez de toutes les passions humaines, afin d'être libres, forts, persévérants dans la pratique des vertus chrétiennes et des enseignements de notre très-sainte Religion.

“ Ce n'est pas sans un but important que la Providence a voulu cette manifestation universelle de la jeunesse catholique, à Naples et hors de Naples, en Italie et hors de l'Italie. Cela montre que, malgré l'apparence mauvaise de nos temps, il reste un grand fonds de bonté et de foi, donnant un appui solide à nos espérances. Et si ce but important n'apparaît point encore aux yeux, il n'en existe pas moins. Espérons que le Seigneur ouvrira enfin le trésor de ses miséricordes. Cependant je vous bénis du fond du cœur. *Benedic' o Dei, etc.* ”

Au dire d'un témoin, l'enthousiasme de la députation napolitaine était arrivé à un tel point, sur la fin du discours pontifical, qu'après la bénédiction tous entourèrent Pie IX avec une sorte d'ivresse, baisant ses pieds, sa main et jusqu'à son front auguste.

Nous oublions de remarquer, que M. Polistina, ayant offert, au nom de l'Académie, une somme de 600 fr. en or dans une gracieuse petite bourse d'argent, Pie IX s'est écrié : “ Pauvres chers enfants, jusqu'à l'obole ! ”

AUTRE RÉPONSE DE PIE IX A LA DÉPUTATION DE LA PROVINCE DE VITERBE :

“ Les fidèles des premiers temps avaient l'usage de déposer des dons aux pieds du Prince des Apôtres, portant leurs biens ou le prix de ces biens. C'est de ces offrandes faites à Pierre et à ses successeurs qu'a été formée peu-à-peu cette propriété sacrée qu'on a appelée du doux nom de *Patrimoine de S. Pierre*.

“ Or certains modernes bien différents des anciens volent et ravissent au lieu de donner. Lui, le Pape, n'a pas la parole puissante du Prince des Apôtres qui foudroyait les voleurs et les frappait d'une mort instantanée, mais son droit est le même, sa puissance spirituelle est la même, et si ses coups n'atteignent pas les corps, ils atteignent aussi fortement les âmes des coupables et les lient... Mais la fidélité de ses bons Viterbais n'a pas été ébranlée par le succès de l'iniquité : ils sont demeurés dignes d'eux-mêmes. Le Pape se souvient encore avec complaisance que lors des soulèvements de 1831, quand il était archevêque de Spolète, un contadin lui apporta secrètement une lettre de Mgr. Pianetti, plus tard cardinal, qui l'informait que tout était tranquille à Viterbe et dans le Patrimoine, et que les Viterbais demeureraient fermes dans la foi au Seigneur, comme dans leur fidélité au Souverain.

“ Tels vous fûtes, a ajouté Pie IX, tels vous êtes aujourd'hui et tels vous vous maintiendrez toujours, je l'espère.

“ Je vous bénis de tout mon cœur, vous, vos familles, vos amis. Que Dieu vous conserve et vous augmente ses dons. ”

Après avoir reçu la bénédiction, les membres de la députation, s'étant approchés du trône, ont baisé le pied et la main de Sa Sainteté, qui a eu pour chacun d'eux des paroles bienveillantes et aimables.

Sa Sainteté a également reçu une députation de 100 jeunes filles, élèves d'un pensionnat romain tenu par les Dames de S. Joseph. Comme l'une des jeunes filles avait à la main une palme aux feuilles de laquelle pendaient des pièces d'or, offrande du pensionnat, Pie IX, en entrant dans la Salle où se trouvait la députation, a remarqué cette palme.

—“ Est-ce la palme du martyr que vous m'apportez, mes enfants, a-t-il dit aussitôt, d'un ton moitié mélancolique et moitié souriant. ”

“ Oh ! non, Très Saint Père, se sont écriées tout d'une voix les jeunes filles, oh ! non ; c'est la palme de la victoire. ”

Lundi Pie IX a admis en audience, dans la Salle du Trône, le chapitre de S. Laurent *in Damaso*. L'Adresse, dont la délicatesse de sentiments égalait la beauté de langage, établissait un gracieux parallèle entre le pontificat de S. Damase et celui de Pie IX. Le Pontife s'en est montré fort touché dans sa réponse. Il a remercié les chanoines d'une telle pensée, les a encouragés à la persévérance dans l'accomplissement si fidèle qu'ils observent de leurs devoirs, et leur a dit qu'aujourd'hui, plus que jamais, la prière devait être la source de notre espérance. Enfin, après les avoir admis tous au baisement du pied, Sa Sainteté a daigné s'entretenir, pendant quelques instants, avec chacun en particulier.

Dans une salle voisine se trouvaient beaucoup de religieux de divers Ordres, nombre de capucins et divers prêtres italiens et étrangers. Après les audiences de S. Laurent, Pie IX s'est présenté au milieu d'eux et a reçu leurs hommages. Comme un prêtre lui demandait un secours, le

Pape, s'inclinant, a dit à voix basse au pauvre ecclésiastique : " Mon Maître de Chambre vous verra quand vous sortirez ; " puis, tourné vers ce prélat, il a donné des ordres en conséquence. Vraiment Pie IX est le Père universel dans la large et belle signification du mot.

Cependant une nouvelle députation attendait dans la Salle du Trône : c'étaient les anciens officiers de l'armée pontificale avec leurs familles.

D'abord M. Fiorletta, major d'artillerie, a lu un noble et bref discours où étaient exprimés les sentiments de fidélité et d'obéissance qui avaient étroitement attaché les officiers et les soldats au drapeau tant que ce drapeau était demeuré debout. Aujourd'hui ils ne peuvent plus combattre que par la prière, mais ils le font sans relâche et sans découragement.

Puis, une dame, femme de quelqu'officier, s'est approchée du trône, et a lu, elle aussi, de tendres paroles au nom de ses compagnes. Ces deux lectures terminées, la salle a retenti d'acclamations enthousiastes.

Alors le Saint-Père s'est levé, a, du geste, demandé le silence, et d'une parole facile et sûre, avec cette voix harmonieuse qui connaît si bien le chemin des cœurs, il a dit en substance qu'il agréait les sentiments exprimés en si bon langage et qu'il les savait sincères. Il a ajouté qu'ils devaient continuer à marcher dans la voie de la fidélité et de l'honneur parce qu'ainsi ils servaient d'édification au monde et de consolation à sa personne même.

Cependant le Pape allait dire une chose qui les affligerait. Il se trouvait parmi eux une personne qui professait non leurs principes, mais les principes opposés et qu'elle était venue non avec des intentions bonnes, mais avec des intentions mauvaises.

A ces mots un frémissement a couru par toute l'assemblée.

— " Non, Saint-Père, non, c'est impossible. "

Et des exclamations, des cris, des sanglots ont éclaté. On eût dit d'assister à l'*Unus ex vobis tralet me* de la Cène et au *Numquid ego ?* des Apôtres.

" Je ne nommerai pas cette personne, a ajouté le Pape. Mais qu'elle sache que je la connais.

" Je vous bénis tous cordialement, vous, vos familles et vos biens, et je prierai pour cette personne malheureuse afin qu'elle se convertisse et qu'elle vive."

Puis, il a admis au baisement du pied et de la main un grand nombre de fidèles, encore que la foule se pressât autour de lui et que la chaleur de la salle fût étouffante.

A vrai dire, Sa Sainteté avait exprimé le désir charitable que cet incident ne sortit pas du Vatican. Mais considérant qu'il y avait une centaine de dames, je crois que la défense doit s'entendre avec l'épikie, car *ad impossibilia nemo tenetur*. Je ne dis pas que contraindre cent femmes

au silence surpasse la toute puissance divine, mais je tiens que c'est au-dessus de la puissance humaine, même au-dessus de la puissance du Pape qui est souveraine.

D'après ce que j'ai pu savoir, il paraît que cette brave personne était venue pour remplir le noble office de l'espionnage. Mais les espions perdent leur temps au Vatican, et le gouvernement qui les paie perd son argent. Ces espions ne voient certainement pas les papiers et les affaires. Quant aux actes et aux discours quotidiens du Pape, si on ouvrait toutes les portes et fenêtres du palais Apostolique, le monde n'aurait que des sujets d'édifications. Pie IX peut s'appliquer ce que le Christ, dont il est le Vicaire, dit de lui-même : *Ego palam loquutus sum mundo*.

—“ Grâces à Dieu je n'ai rien à cacher, ” disait-il aujourd'hui même (19 juillet) à ceux qui l'entouraient.

D'où il suit que si le gouvernement italien employait l'argent qu'il jette aux espions à payer ses dettes ou au moins à payer les pauvres retraités auxquels il a déjà volé un mois de solde et auxquels il vole, chaque mois, 12 sous pour le certificat de vie et deux journées de travail, l'une pour aller chercher le dit certificat, l'autre pour toucher cette misérable solde, il ferait une bonne chose ; —mais parce que cette chose serait bonne il ne la fera pas.

Nous avons emprunté le récit de cette audience à Mgr. Nardi, dans la *Voce della verità*, et nous croyons devoir y ajouter un détail qui précise davantage l'incident et donne pleine satisfaction aux catholiques.

La personne à laquelle il a été fait allusion s'était introduite parmi les dames fidèles, et le Pape, prévenu de cet outrage, au moment même où il parlait, avait usé d'une charité extrême en contenant son indignation et n'ordonnant pas qu'on l'expulsât sur le champ.

On dit, au reste, que cette femme, qui a appartenu aux polices impériale et italienne, après avoir été compromise à Rome dans un procès célèbre de conjuration, s'est fait justice elle-même. Elle s'est enfuie quand le Pape descendant de son trône a voulu se mêler à la foule et aller au devant des fidèles qui ne pouvaient l'approcher.

Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que le gouvernement italien ait envoyé expressément cette femme au Vatican, mais nous tenons pour certain que l'acte impudent de cette femme se retourne contre le gouvernement en ce sens qu'il marque le mépris que peut concevoir pour lui une des créatures les plus abjectes.

Jeudi, le Saint-Père a reçu dans la Salle du Trône la députation de l'Académie de la Religion catholique présidée par S. Em. le cardinal Asquini. Le secrétaire, qui est le R. P. Cirino, a lu une Adresse où étaient exprimés les sentiments les plus élevés de reconnaissance et de vénération pour le Pontife.

Sa Sainteté a répondu qu'il agréait l'expression de ces sentiments et

louait le zèle et la doctrine des membres de cette Académie si ardente à défendre la vérité et à combattre les erreurs. Elle les a engagés à anéantir dans leurs travaux académiques les efforts de ceux qui veulent fausser l'idée de l'Infaillibilité, en disant qu'elle comprend le droit de déposer les souverains et de délier les peuples du devoir de la fidélité. Ce droit a été quelquefois exercé dans des circonstances suprêmes par les Papes, mais il n'a rien de commun avec l'*Infaillibilité* et sa source n'est pas dans l'infailibilité mais dans l'autorité même du Vicaire de Jésus-Christ. D'après le droit public et ancien et à cause de l'accord des nations chrétiennes qui révérait dans le Pape le Juge suprême de la Chrétienté, cette autorité s'étendait à juger même civilement les princes et les Etats. Mais les conditions présentes sont absolument diverses et la malice seule peut confondre les choses et les temps, comme si le jugement infailible sur un principe de révélation avait la moindre affinité avec un droit que les Papes jadis appelés par le vote des peuples avaient dû exercer quand le bien général le demandait. Mais on voit clairement pour quel motif on répand une idée si absurde à laquelle personne ne songe et le souverain Pontife moins que personne. C'est afin d'exciter les princes contre l'Eglise.

“ Quelques-uns voudraient, a ajouté Pie IX, que j'exprime et que j'éclaircisse la définition conciliaire, mais je ne le ferai pas : elle est claire d'elle-même et n'a nul besoin de commentaires et d'explications. Il suffit de lire avec un esprit sincère le décret, son vrai sens se présente facile et propre.

“ Cependant rien s'oppose à ce que vous, avec votre doctrine et votre talent, vous combattiez les erreurs qui peuvent tromper les illusionnés et égarer les ignorants.

“ Que Dieu bénisse vos travaux et les dirige vers la fin que vous vous proposez et qui est la diffusion de la vérité, de la gloire de Dieu et de son Eglise. ”

Dans la salle voisine était réunie une députation des jeunes romains de la *Société de la prière perpétuelle*. Le Saint-Père, ayant attendu la lecture de leur Adresse, a loué leur piété et répète qu'il faut attendre surtout de la prière la fin des maux qui nous oppriment.

Arrivé, enfin, dans la Salle Consistoriale, Pie IX y a vu réunis les cardinaux préfets, les secrétaires et les officiers des diverses Congrégations qui sont comme les ministères à l'aide desquels le Saint-Père gouverne l'Eglise. L'Eme card. Patrizi, en sa qualité de secrétaire de la suprême Congrégation du S. Office, a dit comment les membres des Congrégations, bien que chargés d'offices divers, ont un égal amour envers le Saint-Père et une égale reconnaissance pour tout ce qu'il fait à la gloire et à la grandeur de l'Eglise.

Le Pape a répondu qu'il savait leur zèle dans les branches diverses du

gouvernement ecclésiastique. Cependant tout zèle et tous travaux seraient vains, comme Dieu disait à Moïse, si Dieu même ne les dirigeait pas. Il faut donc, avant tout, que l'esprit et le cœur soient tournés vers Dieu et invoquent l'assistance qu'il ne refuse jamais et dont ils ont tant besoin dans la vaste administration ecclésiastique. Bien qu'énergique et incessante, cette administration est accusée de lenteur par des hommes qui n'ont pas une idée même légère de l'immense quantité d'affaires confiées à des mains si peu nombreuses. Il ne faut point s'arrêter à ces accusations, mais persévérer dans l'exercice fidèle du devoir.

Puis les ayant bénis, Sa Sainteté a admis l'assistance au baisement de la main et du pied.

Réponse des Etudiants catholiques de l'Université Romaine, aux Etudiants de l'Université Catholique de Louvain.

“ Nobles amis, merci de l'acte très-cordial par lequel vous nous honorez ; merci de vos paroles de félicitations et de louange.

“ Cet acte nous est d'autant plus agréable que vous en avez conçu la pensée précisément au moment où un nombre restreint de nos condisciples applaudissait un groupe d'étudiants de Bruxelles qui ont osé troubler les fêtes par lesquelles l'immense majorité de vos concitoyens solennisait le Jubilé Pontifical.

“ Nous sommes fiers de vos éloges parce qu'ils ne sont pas moins un témoignage de la noblesse de vos sentiments, qu'un stimulant pour nous de ne reculer point dans la lutte que nous soutenons.

“ Nous ne nous départirons jamais de la voie qui nous est tracé epar nos pères, lesquels, en témoignage de la vérité de la foi catholique, ont arrosé de tout leur sang le sol de la Rome des Papes.

“ L'héroïsme et la sainteté du Vieillard Infaillible qu'un gouvernement illégitime et sacrilège retient prisonnier, nous animent et nous rendent forts. Les décisions de la Chaire de vérité contenues dans le *Syllabus* et les décrets du Concile Œcuménique du Vatican, sont pour nous le flambeau qui nous conduira sûrement au port de la victoire. La victoire ne peut manquer ; elle est certaine. Hâtons-la par l'union dans la lutte.

“ Excellents amis,

“ Notre cœur bat avec le vôtre. Nous vous étions reconnaissant depuis que vous aviez accueilli avec une extrême courtoisie nos concitoyens et amis qui venaient achever chez vous le cours tranquille de leurs études. Aujourd'hui nous étreignons avec vous une amitié indissoluble fondée sur la communauté des principes.

“ Généreux fils de la Belgique, rappelez-vous toujours des étudiants catholiques de Rome qui vous saluent fraternellement.

Rome, 12 juillet 1871.

VACANCE DE 89 DIOCÈSES EN ITALIE.

—Quatre-vingt-neuf diocèses en Italie sont sans pasteur, et la *Perseveranza* demande pourquoi le Pape ne pourvoit pas à la vacance de tant de sièges, aujourd'hui que l'article 15 des fameuses *garanties* lui accorde la faculté de nommer des évêques.

Nous répondons à la *Perseverance* que si le Pape agit ainsi c'est qu'il a raison de le faire.

Et puis qu'est la *liberté* dont parle la feuille de Milan ? Les évêques en Italie n'ont plus de quoi vivre : comment le Pape peut-il envoyer un évêque sans savoir où le loger et avec quoi le maintenir ? D'ailleurs l'évêque ne devrait-il pas, avant de prendre possession de son siège, demander le *placet* royal, reconnaissant ainsi les spoliateurs de l'Eglise ? Et si le dit évêque venait à ne pas plaire au gouvernement, ce dernier ne le saurait-il pas empêcher d'entrer dans le diocèse ou ne le forcerait-il point d'en sortir, avec les jolis moyens que l'on connaît ?

Enfin comment Pie IX peut-il nommer des évêques, quand lui, Evêque des évêques, est prisonnier, connaît les hommes auxquels il a affaire, et sait, qu'en multipliant les pasteurs, il ne ferait que multiplier les victimes ?

LE 2 JUILLET 1871.

Au mois d'octobre 1847, naissait à Victor-Emmanuel, alors duc de Savoie, une fille. Ce prince était l'héritier présomptif de la couronne ; c'est pourquoi la naissance de son enfant fut pour tout le royaume l'occasion d'une grande joie. Déjà Victor-Emmanuel avait fait demander à Pie IX s'il ne daignerait pas l'honorer en tenant la princesse sur les fonts baptismaux et le Pape avait accueilli sa demande avec cette bienveillance qui ne l'a jamais quitté. Il chargea donc Mgr. Antonucci, nonce apostolique à la cour de Turin, de le remplacer dans la cérémonie religieuse, et en même temps il faisait présenter à la duchesse mère la Rose d'or traditionnelle que l'on conserve encore à Turin dans le trésor du Saint-Suaire.

Tous les journaux de la péninsule saluèrent cet acte de Pie IX comme un gage d'union entre l'Italie et le Saint-Siège. Victor-Emmanuel lui-même écrivit au Pape une lettre chaleureuse pour le remercier de son précieux présent, et il déclarait en même temps " que si jamais on attendait au pouvoir temporel du Pape, lui, Victor-Emmanuel, tirerait son épée pour combattre les ennemis du Pape-roi qu'il considérait comme les ennemis de l'Italie même. Les ministres d'alors faisaient chorus. On n'avait pas assez de malédictions contre l'Autriche qu'on accusait d'en vouloir au domaine pontifical, et, à l'unanimité, ils déclarèrent " infâme " quiconque mettrait la main à cette sacrilège entreprise.

Malgré ces protestations on commençait déjà dans le royaume subalpin à recueillir les épines dont on devait faire une couronne pour Pie IX, et que le Victor-Emmanuel d'aujourd'hui enfonce dans la tête du parrain de sa fille. Si l'on rapproche ces faits du passé avec ceux du présent, le cœur se soulève d'indignation. En attendant que quelque main vengeresse grave sur le vase qui renferme la Rose d'or cette simple date : 2 juillet 1871, nous transcrivons ici, à la honte du parjure, le bref que Sa Sainteté adressa à son Auguste épouse en cette occasion.

A NOTRE BIEN-AIMÉE FILLE EN JÉSUS-CHRIST.

Marie-Adélaïde, duchesse de Savoie,

Princesse royale de Sardaigne,

PIE IX, PAPE.

Très-chère fille, en Notre Seigneur, salut et bénédiction apostolique.

Notre bienveillance envers votre Altesse Royale est telle que nous désirons vous en donner un spécial témoignage. Ce témoignage le voici : la première *Rose d'or* que nous avons solennellement bénite le 4e dimanche du carême, selon la coutume et la tradition de nos prédécesseurs les Pontifes romains, nous en faisons présent à Votre Altesse Royale, et nous donnons l'ordre à notre cher fils Mgr. Santucci, notre camérier secret et auditeur de notre vénérable frère, archevêque de Tarse et nonce apostolique auprès de Notre cher Fils en Jésus-Christ, Charles-Albert, illustre roi de Sardaigne, de la porter et de la transmettre en Notre nom à Votre Altesse Royale.

Et maintenant, Très-Chère Fille en Notre Seigneur, Nous voudrions que vous remarquiez non pas le prix de notre cadeau, mais bien la sainteté des mystères qui sont admirablement rappelés dans les cérémonies de la bénédiction de cette Rose. Elle a été ointe du saint chrême et parfumée, afin qu'elle symbolise la bonne odeur du Christ que tout le monde doit répandre par ses actions et ses mœurs conformes à la justice et à la piété, ceux-là surtout qui n'ont été placés dans une position élevée qu'afin d'exciter et d'enflammer les autres à la vertu et à la religion. Il y a un salutaire et mystérieux enseignement aussi dans le jour même où s'accomplit la bénédiction ; nous y sommes conviés à la joie (1) afin qu'après avoir vécu dans la tristesse, nous nous réjouissons à l'approche de Pâques, de ce grand événement où le Christ en domptant la mort mit un terme à notre long et malheureux esclavage.

En outre, la Rose étant entre toutes les fleurs la plus belle à voir et la plus suave par son parfum, elle rappelle à l'esprit le élément rédempteur du genre humain, que les prophètes surnommèrent la Fleur des Champs, et même la Fleur des Roses aux jours d'hiver. De plus, en contemplant

(1) Le 4e dimanche du Carême s'appelle aussi *Lætare*, du premier mot de son introit.

cette Rose, nous ne pouvions nous empêcher de nous reporter par la pensée à la Rose sacrée que Jéricho étendit son parfum jusqu'au ciel, c'est-à-dire à l'Immaculée Mre de Dieu ainsi saluée par l'Ange et que nous saluons et glorifions avec le même respect.

Cette Rose donc, remplie de tant de mystères, que Votre Altesse Royale daigne l'agréer, non seulement comme un témoignage de notre spéciale bienveillance pour vous, mais surtout comme un gage de la protection céleste, afin qu'à Vous, à votre auguste époux et à toute la famille royale il n'arrive rien que de bon, d'heureux et de salutaire ; tel est le désir ardent de notre cœur.

En attendant, c'est avec affection intime de notre cœur que nous vous accordons amoureusement la bénédiction apostolique à vous, très-chère fille, à votre auguste époux et à toute la famille royale.

Donné à Rome, près Sain-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le 1er novembre 1847, l'année deuxième de notre pontificat.

PIE IX, PAPE.

Nous ne ferons qu'une simple observation, c'est que le lieu voisin de Sainte-Marie-Majeure d'où ce bref est daté, n'est autre que le *Quirinal* que l'auguste époux en question a volé brutalement au Pontife signataire de tant et de si belles bénédictions paternelles, et où il signe lui-même maintenant ses attentats sacrilèges contre Pie IX. *Et nunc erudimini!*

LE CONCLAVE DE 1846.

L'heureux événement du Jubilé Pontifical nous a fait croire que nos lecteurs trouveraient plaisir à connaître l'histoire véridique de la prodigieuse élévation de Pie IX sur le trône de S. Pierre. Ils verront ainsi que l'anniversaire auguste concorde bien avec le commencement du Pontificat.

§ 1.

Quand Grégoire XVI rendit son âme à Dieu, le Sacré Collège comptait 62 cardinaux, à savoir : 6 cardinaux évêques, dont le doyen était S. Em. le cardinal Ludovic Micara, évêque d'Ostie et Velletri, 48 cardinaux prêtres et 8 cardinaux diacres. Entre ces cardinaux, 57 habitaient Rome ou les Etats de l'Eglise, 8 l'Italie, 3 la France, et 4 l'Autriche, l'Espagne, le Portugal et la Belgique. Il y avait encore parmi eux 2 créatures de Pie VII et 7 de Léon XII, tous les autres avaient reçu la pourpre des mains de Grégoire XVI.

Dans la soirée du 1er juin 1846, où le Pape mourut, le cardinal doyen appela, selon l'usage, les cardinaux de l'ordre des prêtres et de l'ordre

des diacres près de lui, ainsi que le carlingue, qui, par hasard, se trouvait en même temps à la tête des diacs, et, de concert avec eux, au nom de l'auguste sénat de Rome, il ordonna les funérailles du défunt et intima l'ouverture du Conclave pour le 14 du même mois. Dès lors le Sacré Collège se prépara uniquement à ée un digne Pontife et à procurer la tranquillité des Etats afin qu le Conclave ne fût point troublé.

Aussi mit-on en particulier des hommes ergiques à la tête des Marches et des Romagnes, où l'on craignait des soulèvements, non sans cause, puisque l'Emilie notamment préparait une véritable révolution. Il est vrai que les plus autorisés parmi les libéraux d la partie modérée déconseillaient la voix des armes. Les Suisses, disaient ils, étaient fidèles, et les Impériaux prompts à venir au premier appel. Ce qu'il fallait donc encourager et provoquer, c'était des pétitions, dont on avait vu les avantages à Forli l'année précédente, et qui, ayant éussi admirablement à Pise, auraient le même bonheur dans les Etats d l'Eglise, si elles étaient bien préparées.

Un tel conseil plut généralement et fut mis à exécution avec tant de rapidité que les cardinaux d'Osimo et d'Anone furent chargés de présenter au Sacré Collège les vœux de la secte qui avait su gagner les municipes. A Bologne, Ferrare, Forli et Ravenne, les machinations furent moins habilement préparées, et le gouverneur, Mgr. Savelli, pensa un instant à punir les promoteurs des adresses. Quoi qu'il en soit, toutes les réclamations furent envoyées secrètement à Rome et communiquées aux ambassadeurs et ministres accrédités près du Saint-Siège.

Le teneur des adresses était généralement semblable : pardon pour les politiques et ceux que des raisons d'Etat retenaient en exil ou en prison, institution de conseils provinciaux chargés de présenter au gouvernement les vœux des peuples.

Il est vrai que le peu de durée du Conclave ne permit pas au cardinal camerlingue de prendre connaissance de toutes les pétitions ; quelques-unes pourtant lui tombèrent entre les mains, et d'ailleurs les cardinaux savaient de reste les dangers qui menaçaient. Mais il est bon d'ajouter que le Sacré Collège trouva, d'autre part, deux protecteurs, l'empereur d'Autriche, Ferdinand I, et le roi de France Louis-Philippe, le premier avec plus de loyauté, le second avec moins de noblesse peut-être, quoique fidèle pourtant au principe du maintien du pouvoir temporel et à l'indépendance des Etats du Saint-Siège.

Ainsi il arriva que, malgré les intrigues et de véritables menaces, jamais Sacré collège se trouva plus uni et plus tranquille au milieu d'un Conclave. Puis chacun comprenant que la tiare était, en ces temps, une véritable couronne d'épines, elle ne fut vraiment ambitionnée de personne. Seul l'Esprit-Saint dirigea les votes, dont le résultat s'obtint au bout de 48 heures, sans manœuvres, ni disputes.

§ 2.

Il n'a pas manqué d'hommes qui, pour expliquer la brièveté du Conclave, ont dit et affirmé que les cardinaux y étaient entrés seulement pour la forme, que le Pape était déjà choisi auparavant, et que la réclusion dans le Quirinal fut une simple mesure d'apparence. Tout cela est on ne peut plus faux. Les cardinaux connaissaient parfaitement l'état des esprits, et ils voulaient ne pas perdre un temps aussi nécessaire à l'Eglise qu'il aurait pu être funeste à nombre d'entre eux déjà avancés en âge. Cependant le principal mobile de leur conduite fut de ne rien précipiter : la promptitude vint seulement de ce que ceux qui hésitaient, voyant que chaque tour de scrutin augmentait les voix en faveur du cardinal Mastai, donnèrent aussi leur vote à l'archevêque-évêque d'Imola, lequel obtint de cette façon, au quatrième scrutin, une majorité plus que suffisante pour être élu, et trompa l'opinion universelle qui s'attendait à un long Conclave.

En effet, chaque paroisse avait son candidat ou ses préférés : les Légations pensaient à l'archevêque de Ravenne, au légat apostolique de Forli, à l'archevêque-évêque d'Imola ; les Marches proposaient l'archevêque de Formo ou l'évêque d'Osimo ; enfin Rome penchait pour le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat de Grégoire XVI ; et tous ces candidats eurent d'abord plus ou moins de voix. Les puissances elles-mêmes croyaient à des retards, si bien que l'Autriche ne trouva plus le temps d'envoyer son *exclusive*.

Comme les particularités de l'élection sont de leur nature choses secrètes, ce que l'on a pu seulement savoir sur les motifs qui réunirent si promptement les voix des cardinaux, c'est que l'on cherchait surtout un sujet, lequel, aux qualités ordinaires d'un Pontife, unît la force et la vigueur d'un âge non pas trop avancé, né dans les Etats Romains, éloigné des emplois civils, et bienvenu en particulier des Marches et de l'Emilie. On voulait, chez le Pape futur, une disposition à octroyer des faveurs et des largesses de l'ordre civil que Grégoire XVI n'avait pu accorder, se trouvant, comme il l'était, entre des révoltes intérieures perpétuelles et des arrogances extérieures, qui auraient compromis sa dignité s'il leur avait cédé quelque peu. Mais les temps étaient changés, l'amnistie désirée, le Pontife pouvait introduire à sa guise les réformes jugées utiles dans les administrations publiques, d'autant que les ennemis de la Papauté n'étaient pas tous des sectaires et le nombre des séduits était plus grand que celui des séducteurs. Bref, les Etats de l'Eglise avaient besoin, pour les gouverner, d'un Prince ferme et doux, et le Pontificat d'un Chef saint, capable de dissiper les haines accumulées autour de la Chaire de Pierre. Voilà si nous ne nous trompons, les motifs qui déterminèrent l'élection du nouveau Pape, lequel, comprenant de telles raisons, recourut dès le commencement,

comme depuis, aux conseils et aux avis de ceux qui l'avaient élu, afin de rester toujours fidèle aux devoirs qu'il avait assumés en prenant la tiare.

§ 3.

Donc le 15 juin, à 9 h. du matin, les cardinaux s'étant réunis dans la chapelle Pauline, entendirent la messe du Saint-Esprit célébrée par le sous-doyen, et reçurent la communion. Cette Eminence leur fit ensuite un bref discours, que suivit la lecture des bulles de Grégoire X ainsi que celle du cérémonial de Grégoire XV, puis commença aussitôt l'opération du vote. Cette opération, d'après un usage très-ancien, comprend deux parties : le scrutin proprement dit et l'*accessoire*, consistant en une seconde collation des suffrages où chaque électeur est libre de changer son vote.

Au premier tour Lambruschini obtint 15 voix, 9 au scrutin et 6 à l'*accessoire* ; Mastai 13, c'est-à-dire 8 au scrutin et 5 à l'*accessoire* ; Falconieri 5. Les autres votes furent divisés, mais on remarqua qu'ils recherchaient particulièrement les sujets jeunes, nés sur les domaines de l'Eglise, et, à part Lambruschini, éloignés jusqu'alors du gouvernement des affaires.

A la seconde épreuve, qui eut lieu le même soir, le résultat ne varia guère, seulement Lambruschini perdit deux suffrages et Mastai en gagna 4. Philippe Gualterio parle des intrigues qui remplirent la nuit suivante, mais il est le seul à les avoir connues, ou plutôt il les a inventées, car tout resta tranquille dans le Quirinal jusqu'au matin du 16. Alors eut lieu un troisième vote, mais il fut annulé parce que le billet d'un des cardinaux se trouva décacheté. Parmi les plus chauds partisans de cette annulation on cite Mastai. Le scrutin fut donc renouvelé et l'archevêque-évêque d'Imola obtint 27 suffrages, c'est-à-dire plus de la moitié. Pareil résultat ouvrit les yeux des électeurs. Falconieri, d'ailleurs, surnommé l'ange du Conclave, et qui avait eu 7 voix, pria ceux qui l'avaient désigné de reporter leur choix sur son ami Mastai. C'est pourquoi, vers le soir, au moment du dernier scrutin, on remarquait une certaine allégresse parmi les membres du Conclave, lesquels sentaient que la fin approchait. A l'examen des votes étaient proposés LL. EE. Vanicelli-Casoni, Fieschi et Mastai. Ce dernier avait eu 27 voix au scrutin, mais à l'*accessoire* d'autres s'y joignirent à la file, si bien que l'archevêque-évêque d'Imola se troubla en signant la trentième et fit signe à Fieschi de se taire. Mais ce fut en vain, d'une voix plus forte encore Fieschi annonça jusqu'à 36 suffrages, plus qu'il n'en fallait pour l'élection canonique. Aussi les membres du Sacré-Collège, se tenant debout, confirmèrent-ils aussitôt par acclamation Jean-Marie des comtes Mastai Ferretti, archevêque-évêque d'Imola, légitime Pontife de l'Eglise romaine. Pour lui, baigné de larmes, il demanda de ne pas prendre part à la vérification des votes, et se retira dans sa

chambre. Quand il y fut entré, il se prosterna humblement au pied du Christ, vers lequel montait sa prière. Le nouvel élu avait 54 ans.

Pendant que s'accomplissait ce dernier scrutin, une colombe allait se poser sur la corniche de la chapelle à l'endroit auquel correspondait à l'intérieur le siège de Mastai. C'était là une chose rare, et les conclavistes, qui attendaient, dans une salle, le résultat des votes, en tiraient déjà un heureux augure, quand retentit la clochette appelant les maîtres des cérémonies et le secrétaire du Sacré-Collège à remplir les formalités habituelles pour l'élection de Mastai lui-même.

Il serait impossible de dépeindre la confusion joyeuse qui remplit alors la chapelle : les maîtres des cérémonies furent eux-mêmes admis à accueillir l'acceptation authentique de l'élu. D'autre part les cardinaux s'empressaient d'enlever le baldaquin suspendu sur leur siège en signe d'autorité, tous faisaient foule autour du nouveau Pape, le félicitaient et l'embrassaient tendrement, tandis que lui soupirait et pleurait. Cependant le sous-doyen lui avait demandé s'il acceptait son élection canonique au Souverain Pontificat, et Mastai avait répondu, les yeux et les mains élevés au ciel, qu'il se soumettait à la volonté de Dieu ; puis, comme il était prié de se choisir un nom, il avait ajouté qu'en honneur de Pie VII, aussi évêque d'Imola, il prenait celui de Pie. Vive Pie IX, s'écria aussitôt le Sacré Collège, lequel attendit à peine que l'élu eût revêtu les habits pontificaux et se fût assis près de l'hôtel pour lui rendre l'obédience. On l'accompagna ensuite jusqu'à ses appartements, et, comme l'heure était trop avancée, on remit au lendemain la promulgation solennelle en présence du peuple.

§ 4.

Pendant le temps du Conclave, il est d'usage de brûler les votes après le scrutin, et la fumée, qui sort par l'ouverture pratiquée à cet effet dans la chapelle, sert de guide au peuple réuni sur la place du Quirinal pour savoir si un Pape est élu ou non. Comme la fumée tardait à se montrer, le soir du 16, on en conclut que le Pontife était nommé, et comme d'ailleurs on sut que le garde-robe des Sacrés Palais avait été prévenu de faire préparer un vêtement plutôt pour un homme de taille petite, on pensa que le choisi était le cardinal Gizzi. A cette nouvelle les libéraux qui estimaient le cardinal de leur parti parce que Massino d'Azeglio l'avait loué, on ne sait pourquoi, dans un de ses ouvrages, se mirent en fête ; en fête également se mirent les serviteurs du légat apostolique de Forli ; on envoya même une estafette à Ceccano, sa patrie.

Pendant Mastai, ou plutôt le Saint-Père, enfermé dans ses appartements, écrivait à ses frères la lettre suivante, où apparaissent les sentiments qui l'animèrent aux heures de son élévation sur le siège de Pierre :

“ Le Seigneur, qui humilie et exalte, a voulu élever ma misère à la plus sublime dignité de ce monde. Que sa très-sainte volonté soit toujours faite ! Je connais la gravité presque immense d'une si haute charge, je connais également la pauvreté, pour ne pas dire la vraie nullité de mon esprit. Priez et faites prier pour moi. Le Conclave a duré quarante-huit heures. Si la commune voulait faire quelque dépense pour des démonstrations, procurez, car telle est ma volonté, que la somme à dépenser soit consacrée tout entière en choses utiles à la ville, selon le jugement du gonfalonnier et des anciens. Pour vous, chers frères, je vous embrasse de tout cœur en Jésus-Christ, et, loin d'être dans la joie, ayez plutôt compassion de votre frère, lequel vous donne à tous la bénédiction apostolique.”

Donc le peuple romain s'endormit avec la persuasion que le cardinal Gizzi était Pape, et le lendemain, quand le camerlingue proclama, du balcon du Quirinal, Jean-Marie Mastai Ferretti, sous le nom de Pie IX, il se trouvait encore des gens qui doutaient. Cependant la proclamation ne recueillit que des applaudissements. On avait ouvert, pour le mieux, le mur provisoire élevé dans le vide du grand balcon dont nous venons de parler, mais comme la foule restait stationnaire au-dessous et semblait attendre la bénédiction de l'élu, Pie IX dut se montrer à son tour aux Romains et il les bénit pour la première fois, revêtu seulement de la soutane blanche, de la mozette et de l'étole. Quand le Pape se rendit en grande pompe au Vatican, pour y recevoir les deux autres obédiences du Sacré-Collège, de bien plus grandes preuves d'allégresse l'accueillirent. Il est vrai que sa munificence envers les pauvres en particulier, sut lui concilier tous les cœurs, comme l'abrogation des lois d'exil lui gagna, du moins en apparence, les libéraux.

D'ailleurs le monde entier, les catholiques et leurs pasteurs, les princes et leurs cabinets, frappés de la promptitude avec laquelle avait été élu le Pontife, s'empressèrent de faire parvenir au Vatican des congratulations, des vœux ou des témoignages d'amour.

Hélas ! n'était-ce point là une preuve de la prédestination de Pie IX, et l'autorité incomparable dont il jouit dans le monde n'est-elle pas chose nécessaire au milieu du délaissement déloyal et des assauts féroces qui en forment aujourd'hui la contre-partie.

(*Civiltà Cattolica*).

ECHOS DE PARTOUT.

La presse hostile au Saint-Siège se remet de nouveau en campagne, et va publiant chaque matin que Pie IX est dangereusement malade. Non contente de l'accabler d'injures, de l'avoir spolié, brûlé en effigie, elle le voudrait mort. Mais notre Saint-Père, cette fois encore, trompera l'at-

tente de ses ennemis et déconcertera leurs iniques désirs. Il jouit, grâce à Dieu, de la meilleure santé possible ; le ciel lui conserve visiblement ses forces, et, si quelquefois elles semblent le trahir, c'est uniquement à des excès de fatigue qu'il faut attribuer ces indispositions momentanées. Non, rien ne justifie en ce moment les alarmes dont pourraient s'affecter les catholiques : le bien-aimé Pontife est en possession de toute sa vivacité, et surtout de cette admirable sérénité d'âme et d'esprit, qui l'a toujours si hautement caractérisé, qui l'a toujours montré égal à lui-même et supérieur à toutes les tribulations.

*
* *

La plupart de nos lecteurs connaissent quelques-uns des articles de la fameuse Loi dite " des garanties papales " votée par les chambres italiennes, et réglant les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Veut-on savoir de quelle manière le gouvernement du roi galant-homme exécute ou laisse exécuter cette loi ? Voici des faits :

Le vendredi 30 juin, une douzaine de vauriens se sont transportés sous les fenêtres du Vatican, portant sur leurs épaules un énorme mannequin qu'ils avaient coiffé d'une tiare, et vociférant à tue-tête : " Rendez-moi mon pouvoir temporel ! Ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre, c'est à ce coquin d'Antonelli, qui a tout fait ! etc., etc. " Eh bien, le croirait-on ? Le gouvernement italien, qui a déclaré Pie IX *souverain et inviolable* comme la personne du roi lui-même, ce gouvernement avait là ses hommes, ses agents, et aucun d'eux n'a bougé, aucun n'a protesté de la voix ni du geste contre cette scandaleuse et honteuse scène.

*
* *

Autre fait. Un jeune ouvrier sortait du Vatican, où il venait d'apporter à l'une des personnes de la maison pontificale un travail qui lui avait été commandé. Arrivé à la porte, il est arrêté et fouillé avec la dernière rigueur par les Gardes de la Sûreté publique. Les Communeux de Paris étaient gens passablement soupçonneux, passablement vexants et irrévérencieux. Avouons que les nouveaux maîtres de Rome ne sont guère plus confiants ni mieux élevés. Après tout, ainsi le veut sans doute quelque article secret de la loi " des garanties. "

*
* *

Ceci est mieux encore.

Le Cardinal-Vicaire a publié ces jours-ci, par ordre de Sa Sainteté, une instruction concernant les mauvais journaux et prescrivant aux curés de Rome d'en interdire la lecture à leurs paroissiens. A peine connue, la lettre de l'éminent cardinal a porté ses fruits : une multitude de désabonnements se sont produits instantanément, les collections des livraisons reçues ont été brûlées, et nombre de petits marchands, qui prenaient des

numéros, en dépôt, se sont empressés de les renvoyer, avec refus formel d'en recevoir d'autres. Blessé au vif dans son amour-propre et dans ses intérêts, le directeur du *Don pirlone figlio* a imaginé de citer le Cardinal-Vicaire devant les tribunaux pour lui demander réparation du préjudice dont il est atteint par l'interdiction de son journal ! Burlesque ! Burlesque ! mais douloureux aussi !

*
* *

S'il faut en croire les bruits qui commencent à courir et qui prennent de plus en plus consistance, la suppression des Pères jésuites serait décidée en principe. La *Nouvelle Rome* est même très-formelle sur ce point.

“ Il résulte de nos informations, dit ce journal, que le ministre de grâce et de justice met la dernière main à un projet de loi pour étendre à Rome et aux provinces romaines la loi relative à la suppression des corporations religieuses. ”

Il est vrai que l'article 13 du statut sur les garanties s'exprime en ces termes :

“ Dans la ville de Rome et dans les six évêchés suburbicaires, les séminaires, les Académies, les collèges et les autres instituts, fondés pour l'éducation et la culture des ecclésiastiques, continueront à dépendre uniquement du Saint-Siège, sans aucune ingérence des autorités scolastiques du royaume. ”

Mais ces bons, ces candides Italiens, paraissent tenir absolument à se jouer de leur parole. Rome disait des Carthaginois : *Fides punica* ; ils veulent qu'elle dise d'eux : *Fides Italiana* !

*
* *

On me rapporte à ce sujet un bien joli mot de Pie IX.

Un des cardinaux de son entourage exprimait au Saint-Père sa peine de le voir réduit à vivre au Vatican et à s'incliner devant le pouvoir usurpateur.

—Hélas ! Saint-Père, ajouta le cardinal, quand tout cela finira-t-il ?

—Patience, mon cher fils, répliqua Pie IX ; tout cela n'est qu'une affaire d'argent. L'Italie tiendra tant que sa caisse sera pleine ; la caisse vide, plus d'Italie ! ”

SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

LÉGENDE.

(Suite.)

III.—LA PIÉTÉ ROMAINE AU TEMPS DE PIERRE ET DE PAUL.

L'apparition inattendue des apôtres Pierre et Paul dans le sacrarium de Pudence, fut comme un rayon de soleil et un coup de foudre au milieu d'une tempête. Les assistants se jetaient pêle-mêle à leurs pieds, avec un mélange de joie et de bonheur inexprimable, espérant et tremblant en même temps.

Et les saints voyageurs pressaient sur leur poitrine chacun des frères, et leur donnaient le baiser du Seigneur avec la salutation solennelle : *que la paix soit avec vous !* non sans verser quelques larmes de consolation paternelle en se retrouvant au milieu de fils si dignes et si dévoués. Mais après les premiers épanchements de la charité, Lin se mit à exposer brièvement les conditions de l'Eglise Romaine et le vœu des anciens, ici réunis : la présence de Pierre et de Paul était désirée des frères de Rome, néanmoins tous pensaient qu'il fallait céder pour un temps à la force accablante des ennemis de Dieu ; et ils priaient les Apôtres d'avoir pitié d'eux-mêmes et des leurs, et de se conserver à l'amour et à l'utilité de l'Eglise entière.

Pierre laissa proposer la résolution, et il reprit avec une douce et sereine majesté :—Béni soit Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, par sa grande miséricorde, nous a reconduits au milieu de vous. Vous savez, mes frères, quelle guerre longue et obstinée, Simon le magicien a faite contre l'Eglise, et que depuis le jour où je l'ai excommunié dans la Samarie, (1) il a envoyé des faux prophètes et des maîtres menteurs dans la Syrie, et dans toute l'Asie ; qu'il y a introduit des sectes de perdition, et séduit un grand nombre de sectateurs, qui suivent les voies de la luxure et blasphèment la voie de la vérité. Vous ne pouvez ignorer qu'il cherche encore ici à former et à grossir son parti, en rôdant partout et en attirant par l'appât trompeur des passions, nos frères, récemment sortis de la Gentilité.

Il leur promet la liberté, tandis que lui et les siens sont esclaves de la corruption ; et déjà, plus d'un malheureux, détourné du droit chemin, est retombé dans une condition pire que la première, accomplissant en lui ce proverbe véritable : le chien est retourné à son vomissement, le pour-

(1 Act. VIII. 29 etc.

ceau à la fange. Or comment pourrai-je plus longtemps souffrir, qu'il pervertisse ici sans opposition ? qui me consolerait s'il parvenait à souiller l'Eglise de Rome, jusqu'à présent chère à Jésus-Christ, sans tache et sans ride, dont la foi est célébrée dans tout le monde ? Je sais bien que vous, par la vertu de Dieu, vous vous êtes conservés dans la foi ; mais je sais aussi que l'heure de la tribulation est proche et que votre foi sera éprouvée par le feu, comme l'or est purifié dans le creuset. Je sais que vous ne manquez pas d'aides courageux dans le bon combat, je connais Lin et Clément ; mais il est écrit : Pais mes agneaux, et Dieu a dit aux apôtres : Malheur ! si vous n'évangélisez pas !

Pour moi, je suis certain que bientôt je déposerai mon tabernacle terrestre ; il faut donc que je me hâte de frapper par la parole cette pierre d'achoppement et que je la brise. Que s'il plaît à Dieu que je retrouve ici celui qui doit me ceindre, comme l'a dit Notre Seigneur Jésus-Christ, et me conduire là, où la chair infirme répugne d'aller : que sa volonté soit faite.

Et vous, fils d'obéissance, ne vous laissez pas aller aux désirs charnels, comme lorsque vous étiez dans l'ignorance ; mais soumettez-vous plutôt au pasteur et à l'évêque de vos âmes. Au reste, personne ne pourra nous nuire, si nous sommes zélateurs de la justice ; rappelez-vous que les yeux du Seigneur se reposent sur les justes, et que ses oreilles se penchent avidement pour écouter leurs prières ; mais la vengeance divine veille sur les prévaricateurs. Soyez donc prudents et veillez dans la prière. Que la grâce soit avec vous tous, qui êtes en Jésus-Christ.

Ainsi parla Pierre. (1).

Paul qui était assis à ses côtés, approuvait modestement par un signe de tête ; et le discours terminé, il demanda à parler, imposant silence avec la main. Il ne s'étendit pas longuement, mais il déclara qu'à lui aussi l'Esprit avait ordonné de retourner à Rome, pour y rendre témoignage à Jésus-Christ en présence de César, et pour recevoir la couronne de justice ; il engagea les fidèles à s'abstenir de retarder son bonheur, parceque déjà la victime était prête pour le sacrifice et dans peu il attendait le moment si désiré d'être délivré des liens mortels, pour être uni à Jésus-Christ.

A ces paroles de Paul, encore plus manifestes que celles de Pierre,

(1) Voyez ses épîtres d'où sont tirés les sentiments ici exprimés. Que St. Pierre soit retourné à Rome pour s'opposer à Simon le magicien, on peut l'affirmer avec raison, à cause des immenses ravages, que les hérésies de Simon causaient alors dans toute l'Eglise et même à Rome. Le saint apôtre, dans sa seconde lettre, écrite de Rome précisément dans ce temps, et probablement dans la maison de Pudence, ne fait presque que combattre le Simonisme. On découvre le même but dans les lettres de St. Paul, de St. Jean, de St. Jacques et de St. Jude, écrites à peu près vers la même époque. Déjà, à la même occasion avait eu lieu le premier voyage de St. Pierre à Rome, sous l'empereur Claude. Petrus..... secundo Claudii imperatoris anno ad expugnandum Simonem magum pergit. St Jérôme. De viris ill. cap. I.

comme si un voile venait d'être déchiré et que déjà l'on vit le supplice imminent des apôtres bien aimés, un gémissement universel éclata dans l'assemblée, et ce qui augmentait encore la désolation, personne n'osait s'opposer aux desseins de Dieu. Il ne restait d'autre parti à prendre que d'incliner la tête, et de remettre l'avenir au Seigneur. En ce moment, Claudia, ses filles Praxède et Pudenticienne, ainsi que les autres sœurs de la maison de Pudence, ayant été introduites pour rendre leurs devoirs aux apôtres, ces âmes tendres et dévouées, toutes ensemble, se laissant aller à une douleur démesurée, le vieillard si aimant fut touché de compassion ; et voulant autant que possible calmer leur peine, il condescendit un peu à leur faiblesse et promit de rester quelques jours caché dans la demeure du Sénateur. (1)

Lin, Clément et les autres prêtres eurent ordre de renouveler l'esprit de la grâce dans les fidèles, en les invitant au jeûne et à la prière. (2) L'apôtre Paul, comme chef de la prédication et maître de la parole, (3) sans s'inquiéter des embûches de Simon, se mit à parcourir avec un zèle ardent, les nombreuses églises déjà fondées par lui, celles qui, avaient été formées par le magistère de Pierre et beaucoup d'autres, qui comme de nouveaux rejetons, se multipliaient dans chaque quartier de Rome. Quelquefois il célébrait les mystères dans la maison d'Aquila et de Priscilla sur l'Aventin, près de la fontaine des Faunes, et il y fortifiait cette sainte famille d'hôtes affectionnés, auxquels il devait la vie ; à elle seule elle formait une église qui pouvait servir de modèle aux autres assemblées chrétiennes ; (4) d'autrefois il réunissait les fidèles dans son hôtellerie, chez la généreuse Sabina, dans la *Via Lata*, et là, aidé par Luc, il baptisait les néophytes dans la fontaine miraculeuse qui avait jailli auparavant par sa prière, lorsqu'il y habita comme prisonnier. (5)

Souvent il se rendait vers les pauvres habitations des Juifs de Trastevere, où il distinguait les humbles et chères demeures des frères chrétiens.

A la tombée de la nuit, il montait sur le sommet du Janicule, et par la porte Aurelia descendait dans la vallée du Vatican, où il célébrait

(1) La pieuse condescendance de Pierre pour les fidèles de Rome a été attestée par St. Ambroise. Serm. cont. Aux. No. 13. Christianæ animæ deprecatae sunt, ut paulisper cederet. Et quamvis esset cupidus passionis, tamen contemplatione populi precantis inflexus est, etc.

(2) Tradition romaine très-ancienne. Aug. ep. XXXVI ad Casulum n. g.

(3) Act. XIV II.

(4) I Cor. XVI 19. Rom. XVI 3-5. Leur habitation, selon la tradition romaine, s'élevait au lieu où est aujourd'hui l'église de Ste. Prisque. Il ne faut pas confondre Priscilla de l'Aventin, avec une autre Priscilla du même temps, mère de St. Pudence dont il est fait mention dans les actes de Ste. Pudenticienne, et qui a donné son nom à un cimetière sur la voie Nomentane.

(5) Au lieu où s'élève actuellement l'église de Ste. Marie in *Via Lata*. On dit que St. Pierre y a aussi demeuré quelque temps, et que de là il a envoyé St. Martial prêcher dans les Gaules. Cette fontaine est encore visitée aujourd'hui par les pèlerins ainsi que l'image de la Ste. Vierge peinte par St. Luc. Moron. dict. vol. XII p. 172.

les fonctions saintes au milieu de ces bons ouvriers, vignerons, potiers, maçons, briqueteurs, dans le lieu de retraite déjà institué par Pierre ; il écoutait en pleurant, le récit de la mort des saints massacrés dans les environs et déposés dans le cimetière du Vatican, ou dans les arénaires de la pieuse Lucine sur la voie Aurelia. (1) Il aimait à passer la nuit avec les fidèles dans de saints entretiens, à donner l'onction aux infirmes, (2) et à distribuer les aumônes aux familles pauvres ou persécutées. Et il n'oubliait jamais dans ses courses intrépides de prêcher hautement, la pénitence, comme le remède le plus puissant dans les douleurs de l'Eglise.

Pierre, en même temps, réunissait en secret l'élite de l'Eglise romaine, au milieu des petits sépulcres, hors la porte Collina, où la piété de familles illustres et l'inviolabilité des tombeaux lui donnait la facilité de prêcher et de baptiser. Pudence lui-même tenait à sa disposition ses fermes le long de la voie Nomentane. (3)

Cependant l'apôtre résidait plus habituellement dans le palais du sénateur, dont l'atrium, toujours ouvert aux nombreux clients, servait à couvrir comme d'un manteau commun le libre accès des frères. C'était un admirable spectacle que présentait à chaque heure, ce sanctuaire retiré. La nuit, les fidèles de toutes les conditions venaient par la porte secrète pour les sacrés mystères, le jour était réservé pour ceux qui avaient quelque affaire à traiter avec l'apôtre et particulièrement pour les conférences avec les sœurs. La première à se présenter était la vénérable Claudia Sabinilla, conduisant par la main ses deux filles Praxède et Pudencienne, déjà consacrées à la virginité perpétuelle, et suivie des esclaves et des affranchies chrétiennes. Et Pierre sachant que c'étaient les dernières marques d'attachement, qu'il devait recevoir de la sainte famille de Pudence, faisait à chacune d'elles un accueil plein de tendresse et toutes ses paroles étaient animées d'un feu céleste. Le bon vieillard ne se lassait pas s'entretenir avec la jeune vierge Pudencienne, qu'il voyait, quoique à peine âgée de quinze ans, déjà comblée de mérites, mûre pour le ciel, et sur le point, comme une chaste colombe, de monter vers la demeure du divin époux. (4)

Bien souvent les deux sœurs employaient leur journée à copier l'Evangile que Marc avait écrit, pour l'usage des Romains ; et les pieuses vierges

(1) Nous croyons qu'au Vatican il y avait des habitations de chrétiens, un hospice, un lieu de retraite pour l'apôtre Pierre et une salle pour les assemblées chrétiennes, selon l'ancienne tradition romaine, mentionnée par Bosius, Rome souterr. II. 2.

(2) Ep. St. Jac. V. 14.

(3) C'est ce qui a donné lieu au cimetière de Priscilla, mère de Pudence, et tout auprès à celui d'Ostiano, où selon la tradition, St. Pierre baptisait, ce serait à Ste. Emérentienne, à peu de distance du célèbre cimetière et de la basilique de Ste. Agnès. De Rossi. Rome souterr. tom. 1 p. 134. Act. de Ste. Pudencienne, Boll. 19 mai.

(4) Les actes de Ste. Pudencienne supposent qu'elle mourut à l'âge de seize ans.

ne transcrivaient jamais l'histoire détaillée de la chute de Pierre, sans se sentir attendries et sans admirer l'humilité du prince des apôtres, qui de sa bouche l'avait dictée. (1) Lorsqu'elles en avaient terminé une copie, elles la gardaient en réserve pour Pierre, qui la donnait aux évêques en les consacrant. Les saintes copistes en éprouvaient une grande joie, en voyant que leurs fatigues devenaient utiles, non-seulement à Rome, mais à toute l'Eglise : puisque l'apôtre dans la maison de Pudence ordonna Apollinaire pour l'église de Ravenne, Romulus pour Fiesole, Eutrope pour Vérone, Sirius pour Pavie et d'autres pour l'apostolat de la Sicile, de la Gaule, de l'Espagne, de la Bretagne et de l'Orient. D'autrefois aussi elles transcrivaient les Epîtres écrites par Paul et les donnaient aux familles des néophytes, qui, demeurant loin de la cité, ne pouvaient qu'avec peine en entendre la lecture dans les assemblées.

Mais leurs fatigues s'étaient démesurément augmentées durant les deux dernières années, à cause de la fureur de la persécution. Dans le quartier de Claudia Sabinilla, sous prétexte de devoirs de civilité, les dames se réunissaient fréquemment pour s'entendre sur les œuvres de charité chrétienne : et elles se partageaient entre elles les sépultures, chacune prenant pour soi, le soin des morts et des martyrs les plus rapprochés de son habitation (2). Claudia, pour sa part, s'était principalement réservé les chrétiens persécutés, qui se trouvaient le long de la voie Salaria et de la voie Nomentane ; elle envoyait chaque jour quelques esclaves dévoués sous la conduite du généreux affranchi Eubulus pour s'informer des exécutions qui avaient eu lieu ; ils portaient avec eux les linceuls pour recueillir les saintes reliques (3), les vases pour recevoir le sang versé, les éponges pour n'en perdre aucune goutte. De sorte que les jeunes filles, Praxède et Pudentielle, avaient la charge de tenir prêts à toute heure, les vases, les bandelettes, les aromates, etc., pour des sépultures. Outre cela, il leur arrivait souvent de passer les nuits sans fermer l'œil, parce que les brancards chargés des dépouilles des morts pour le Christ, arrivaient à l'improviste ; et alors le doux repos des vierges, unies avec leur mère Claudia, et leur aïeule Priscilla, était de recueillir les reliques bénies, de laver, en pleurant, ces restes glorieux et de baiser les blessures encore chaudes et saignantes des martyrs. Priscilla les envoyait ensuite dans les arénaires de son domaine, qui pour cela a reçu le nom de cimetièrre de Priscilla ; et lorsque le nombre était trop grand, les pieuses femmes leur donnaient un asile momentané dans l'arénaire de leur maison. De cette manière, au milieu de l'immense multitude des martyrs de son temps,

(1) Tradition ancienne. Voir Tillement, tom. 2, p. 89.

2 Pour preuve de ce que nous avançons, nous trouvons que les cimetières des temps apostoliques et même des siècles suivants, sont presque tous connus sous le nom de quelques saintes dames, et il n'y a rien de plus fréquent dans les actes des martyrs, que l'intervention de quelque pieuse matrone pour ensevelir les corps des martyrs.

(3) Un de ces linceuls, encore teint de sang, est exposé chaque année dans la basilique de St. Pierre

la pieuse Pudentienne a rendu les derniers devoirs à un nombre incalculable de saints (1).

Parmi de telles occupations ces riantes fleurs de la charité chrétienne se développaient et répandaient au loin l'odeur de leurs vertus : et il ne faut point s'étonner, si, dans les églises éloignées, on en faisait mention, et si la très-noble apôtre (c'est ainsi que l'on désignait Thècle) leur demandait des nouvelles des apôtres. Pudentienne, après avoir joui pendant quelque temps des instructions de Pierre et de Paul, s'empressa de répondre à la lettre qu'elle avait reçue.

“ Pudentienne de Cornelius Pudence, à Thècle, servante de Dieu, salut. Que la paix de Jésus-Christ et sa grâce croissent toujours dans votre cœur, ô Thècle notre sœur. Je vous réponds au nom de Praxède ma sœur et de toute notre famille, que vous avez daigné honorer de votre très-chère lettre. Pierre et Paul sont à Rome, réjouissez-vous dans le Seigneur, ils y sont arrivés sains et saufs, mais non sans nous causer de l'inquiétude à cause des tribulations toujours croissantes des frères.

“ Mais ils en écriront eux-mêmes, aux églises d'Asie ; et Onésime, qui nous a apporté votre lettre, devra séjourner quelque temps, jusqu'à ce que les apôtres aient pu faire les réponses. (2) Je m'empresse de vous écrire par le tabellaire de mon père, pour ne vous point faire soupirer trop longtemps après l'heureuse nouvelle, que Paul votre maître et le nôtre dans la foi, lève la défense, qu'il vous avait faite de venir le voir : seulement pour ne point vous exposer aux dangers de la persécution présente, il vous recommande de retarder votre navigation, jusqu'aux nouveaux consuls. Telles sont ses paroles.

“ En attendant Cornelius Pudence, mon père, me charge de vous offrir dès à présent, un asile dans notre maison. Quelle joie pour nous toutes d'être avec Thècle, la martyr de Jésus-Christ ? Venez donc, notre bien-aimée sœur, venez, pour que je puisse imprimer mes lèvres sur vos cicatrices, et me confondre moi-même de ce que jusqu'à présent j'ai été jugée indigne de souffrir pour notre Sauveur et notre Dieu. Vous y aurez aussi votre consolation si désirée, la parole ardente de Paul, et les discours enflammés de Pierre.

“ Ecoutez, et partagez notre bonheur. Les deux bienheureux apôtres, sont arrivés ici pendant la nuit, à l'improviste, et quelque heures plus tard, ils ont présidé à la fraction du pain. Représentez-vous notre joie ! Les jours suivants, Paul, selon sa grâce, se mit à visiter les églises de cette *Babylone* (c'est ainsi que Pierre appelle notre cité) ; (4) Pierre, pour le

(1) Priscilla a été elle-même ensevelie dans son domaine ainsi que Pudence, son fils et pendant quelque temps Ste. Pudentienne y a été déposée. Quant au nombre des chrétiens qui ont péri sous Néron, Tacite lui-même l'appelle *multitudo ingens*.

(2) St. Paul en effet écrivit vers ce temps la IIe Epître à Timothée, évêque d'Ephèse, et Pierre la seconde et dernière aux chrétiens d'Orient.

(3) Les actes de Ste. Thècle font mention de cette défense.

(4) I Epit. de St. Pier. C. V. v. 13.

moment. se tient caché dans notre demeure, et fait face aux affaires des saints répandus dans tout le monde. Mais les frères de Rome plus que les autres ressentent le bienfait de sa présence. Si vous voyiez quel concours ! Les hommes viennent à toutes les heures, comme s'ils étaient ou les clients du papa, ou les fermiers de ses domaines, ou comme s'ils avaient à traiter des affaires du Forum : les dames et les jeunes personnes font semblant de visiter ma mère, ou mon aïeule Priscilla, et ainsi elles sont admises dans les appartements intérieurs. Et nous, nous les recevons avec joie et nous leur tenons compagnie jusqu'à ce qu'elles soient réunies au nombre de quinze ou vingt, avec leurs servantes et leurs suivantes. Alors nous en donnons avis à notre bienheureux apôtre, qui se rend aussitôt au sanctuaire pour les recevoir, et nous les y accompagnons.

Le St. Vicillard ne se montre jamais fatigué : il est assis sur sa chaise les yeux tournés vers le ciel, et nous, nous approchons, le front incliné et nous lui baisons la main, qu'il tient ordinairement voilée sous l'orarium, dont il essuie ses larmes. Car, vous le savez, son visage, alors même qu'il sourit, porte presque toujours des traces de ses pleurs. Alors celles qui ont à lui parler en secret, se placent à sa droite, et en même temps nous prions pour notre sœur jusqu'à ce qu'elle s'agenouille pour l'imposition des mains. Quand toutes sont satisfaites, nous formons un cercle autour de notre père et nous écoutons ses avis. Le plus souvent il demande, si, parmi nous, il ne se serait point élevé de dispute, et il nous recommande la charité ; enfin, avant de nous séparer, il nous souhaite la paix de Jésus-Christ.

“ J'ai entendu Paul l'apôtre, dire qu'il n'a jamais vu un si grand concours de fidèles. Chaque jour, ceux qui s'étaient laissés séduire par les artifices de Simon, viennent trouver les apôtres pour confesser et manifester leurs actions, et un grand nombre de ceux qui étaient tombés dans les pièges du magicien, et qui avaient transcrit ses livres, les apportent et les brûlent en présence des frères. En un mot, ici se renouvelle, ce qui a lieu dans toutes les églises, lorsque Dieu les visite par ses ministres. (1)

“ Ce que fait Pierre dans notre maison, Paul le fait, ainsi que Lin, Clément et les autres dispensateurs des mystères de Dieu dans chaque église de Rome. Vous le savez, nous en avons beaucoup, Dieu soit loué, dans la région de la *Via lata*, sur l'Aventin, l'Esquilin, le Celius, dans le Trastevere, dans le territoire du Vatican, et ailleurs (2). Les apôtres nous recommandent le jeûne et la prière, et ils nous pressent de nous détacher du siècle. Mais je crains de vous attrister en vous faisant part de nos joies, qui surpassent tout sentiment. Eh bien ! sachez que ces roses ont aussi leurs épines, mais il y en a une surtout bien pénible, c'est que les bienheureux apôtres du Seigneur, en nous exhortant à la piété, nous laissent souvent entrevoir, que désormais leur carrière est achevée et quelquefois on dirait qu'ils prennent déjà congé de nous pour le ciel.

“ Maintenant que je vous ai fait participer à nos douleurs, je veux aussi vous communiquer quelque peu de nos consolations, en vous répétant les paroles, qu'aujourd'hui même, j'ai entendues de la bouche de Clément en présence de Pierre.

(1) Act. XIX. 17. 19. *Les constit. apostol.* parlent des livres de magie, composés par Simon.

(2) Nous faisons allusion aux églises qui subsistent encore à présent, et qui revendiquent une origine apostolique, comme Ste. Marie in *Via lata*, Ste. Prisque, St. Pierre aux Liens, St. Clément, etc.

— Mes sœurs, nous disait-il, la possession du ciel ne s'acquiert point par l'éloquence, par la gloire, la noblesse du sang, la beauté, ou la force, de simples désirs ne suffisent pas pour l'obtenir ; le ciel est ravi par la vertu de la foi manifestée par les œuvres. Celui donc qui aspire à ces sublimes et bienheureuses demeures du ciel, doit mourir au monde, s'en tenir séparé afin de mener une vie céleste et divine, comme celle des anges, et garder sa conscience pure et sans tache ; et il doit avec la grâce de l'Esprit Saint, servir le Dieu Tout Puissant, dans l'espérance de gagner le ciel par les mérites de Jésus-Christ. Si vous voulez entrer dans la voie et parvenir au terme de cette vocation, combattez la chair, domptez ses appetits, surmontez le monde par l'Esprit de Dieu.

Ici le prédicateur fut interrompu par un bruit assourdissant de cris et d'éclats de rire désordonnés, qui se fit entendre jusque dans notre sanctuaire : c'était une troupe de nos malheureux citoyens, qui accouraient au cirque voisin de (1) ah ! je n'ose point écrire ce nom diabolique. Clément élève la voix, et plein d'indignation, continue : Combattez les caduques, honteuses et abominables vanités du siècle. Mais pour vaincre le dragon, le lion, le serpent antique, Satan, il faut se serrer auprès du Christ, fortifier l'esprit par la céleste doctrine, et l'âme par la divine Eucharistie.

Puis, il nous enseigna la manière de visiter les frères infirmes, les orphelins et les pauvres veuves, les obsédés du malin esprit, et les infidèles. Enfin il conclut :—Allons, mes sœurs, soyons de bonnes brebis de Jésus-Christ, observant toute justice et prouvant la sincérité de notre foi par des mœurs pures et saintes. Prenez pour modèles, celles qui se distinguent par leur conduite régulière, leur modestie et leur piété, et soyez pour elles pleines de respect, honorez aussi dans le Seigneur, nos coopérateurs. Si vous demeurez ainsi en Jésus-Christ, si, en toutes choses avec son secours, vous vivez pieusement et fidèlement, vous serez notre joie, notre espérance et notre vie. Amen.—(2)

Pierre, en entendant ces dernières paroles de son fidèle ministre, les approuvait et les confirmait par ses gestes. Il nous semblait que nous renaissions et que l'Esprit Saint renouvelait en nous la grâce primitive, infuse dans le sacrement de la régénération ; qu'il serait doux pour moi d'entendre de tels discours à vos côtés pour réchauffer ma froideur à votre feu. Mais s'il ne vous est pas donné pour le moment de vous embarquer pour Rome, pour moi je vole vers vous de tout mon cœur. Je vous embrasse dans le baiser de la sainte dilection, et avec moi ma sœur Praxède et les autres sœurs de notre église domestique. Aurélia Pétronilla, la fille bien aimée de Pierre, vous salue aussi. Que la grâce de Jésus-Christ croisse dans votre cœur.

Pudentienne avait plié la lettre, mais avant d'y mettre le sceau, elle se rendit avec sa sœur pour la lire à sa mère. Et Claudia l'ayant écoutée avec attention leur dit :—Mes enfants, attendez avant de l'envoyer, parce que je crains bien qu'il n'y ait à y ajouter un postscriptum douloureux.

—Et lequel, maman ?

—Je ne saurais vous le dire ; mais je vois que Pierre est plus alarmé

(1) De Flore. Le cirque de Flore se trouvait près de la maison de Pudence, quelques anti-
quaires croient même qu'il se trouvait sur la rue Patricienne.

(2). Ce discours de Clément est tiré de ses *homélies*, ou *lettres aux Vierges* qu'il écrivit à
peu près au temps de notre récit. Le rite que nous décrivons pour ces assemblés auprès de
l'apôtre est confirmé par le même Clément : lettres (II, 4.) Voir aussi St. Basile (Reg. brev.
110) Le P. Marchi archi. christ. p. 130 et 182. De Rossi Rom. Sout. tom. I p. 184 pour le
rite de la confession.

que jamais ; il ne parle d'autre chose que des grands maux de l'Eglise et des périls de Paul. L'esclave gardien de la porte secrète, m'a dit qu'aujourd'hui les messagers se succédaient sans relâche auprès de Pierre et qu'ils étaient hors d'eux-mêmes et consternés. Le cœur me dit qu'il doit y avoir eu quelque malheur : d'autant plus que Pierre a ordonné de doubler le nombre des sièges pour l'assemblée.

—Il est certain que depuis plusieurs jours, Paul ne se laisse plus voir ; peut-être s'est-il enfui ?

—Plût à Dieu, répondit Claudia.

Les jeunes filles n'osèrent poursuivre leurs questions, et elles se tenaient assises sur des escabeaux aux pieds de leur mère sans faire de mouvements. Pudentienne tenait la lettre dans ses mains, et tantôt elle baissait la tête, tantôt elle levait les yeux vers sa mère partagée entre la crainte et le désir d'éclaircir ses doutes. Aussi Claudia voulant faire diversion à ces tristes pressentiments, leur dit :—Courage, mes filles, allez préparer la salle ; prenez soin que le pain soit frais et qu'il en y ait deux fois plus qu'à l'ordinaire.

Praxède alla pétrir la farine et Pudentienne se rendit dans la salle, disposer tout pour la réunion de la nuit. Elle étendit une nappe blanche sur la table de bois et sans l'aide des esclaves, disposa les sièges pour les hommes et pour les femmes séparément ; elle mit d'un côté la chaise curule pour l'homélie, et comme pendant la longue absence de Pierre l'or et l'ivoire s'était ternis, elle se mit en devoir de repolir minutieusement chaque partie.

Ce siège était le seul meuble précieux de ce sanctuaire caché, parce que Pierre, dès le commencement, n'ayant pas encore baptisé toute la famille, craignait de faire soupçonner la destination de cet appartement en y laissant mettre des ornements de prix. Cependant il n'avait pu refuser le don que Pudence lui avait fait de sa chaise curule, afin qu'il put paraître dignement, lorsqu'il présidait l'assemblée des frères, et principalement quand il consacrait des évêques.

Pudentienne commença par essayer avec un linge le dossier, les bras, le siège, les portoirs, puis elle frotta avec soin les petits pilastres, qui ayant leur base sur les traverses des pieds, courent tout autour pour porter le siège, mais surtout elle désirait voir briller les trois colonnettes de bois, qui avec les barres soutiennent le dossier. Elle n'oublia point même l'enfoncement des petits arceaux, qui se posent sur les colonnes et portent gracieusement sur leur sommet l'architrave et le tympan orné de trois petites rosaces percées à jour et surmonté d'une corniche en forme de fronton.

Puis mettant la main à une éponge, elle se mit à blanchir l'ivoire avec l'écume de savon marseillais, et d'abord les marqueteries, qui revêtent le fond du fronton et couronnent le dossier ; puis elle passa aux bandes le long des supports et des bras, ce qui lui coûta beaucoup de travail, parce que ces bandes sont enrichies de fleurs, de figures, de représentations d'animaux fantastiques, qui ressortent en relief dans une guirlande continue de feuillage large de deux doigts. Mais l'ouvrage le plus long fut de rendre leur lustre à dix-huit petits cadres, qui ornent le devant du siège, il fallait minutieusement faire briller chaque saillie et pénétrer chaque retrait des nombreux sujets, qui y étaient sculptés, ainsi que la moulure qui les relie et la bordure à évasement, qui forme l'encadrement et les sépare.

Dans ce travail ingrat, la jeune fille, obligée de passer en revue la variété des monstres capricieux imaginés par les poètes payens et les indignes mythologies des travaux d'Hercule (car tels étaient les sujets de ces tableaux), s'indignait contre les malheureuses superstitions idolâtriques et contre Satan leur auteur. C'est bien là ta place, disait-elle, tu dois servir d'escabeau aux serviteurs du Seigneur. Il est écrit contre toi, que nous foulerons aux pieds le lion et le dragon.

Enfin prenant une brosse, elle la trempa dans un peu de terre de Samos (1) et se mit à brunir les ornements d'or enchassés dans les encadrements et au milieu des personnages, pour leur redonner leur éclat un peu voilé, elle n'oublia pas non plus les anneaux destinés à recevoir les barres porteurs.

Après avoir terminé cette œuvre fatigante, la pieuse vierge, comme si elle eut prévu que ce siège serait un jour l'objet de la vénération du monde entier et la gloire de Rome, s'agenouilla, joignit les mains et baisant le bois, pria en disant : Béni soit Dieu, qui sur ce siège dans la maison paternelle, a fait que Pierre s'est assis pour nous enseigner la vérité ! (2) En ce moment une servante vint, de la part de Claudia, appeler Pudencienne.

—Ma maîtresse, quand finirez-vous de faire la Samienne ! La maman vous attend. Claudia la rappelait pour le souper.

Quand la nuit fut venue, les frères, plus nombreux qu'à l'ordinaire, accouraient timides, incertains et effrayés des terribles nouvelles qui circulaient de bouche en bouche.

Pierre s'étant assis pour faire l'homélie dit : " les jours de la grande tribulation sont arrivés. Paul est par ordre de César enchaîné dans la prison Mamertine. (Ici on entendit un gémissement universel, des pleurs et des sanglots). Priez Dieu pour qu'il s'apaise envers nous et qu'il brise les liens de l'apôtre ; priez pour qu'il nous donne la force d'arrêter les scandales de l'ennemi de l'Eglise, qui est aujourd'hui transporté de furie et triomphe. Allez en paix.

Pierre ne put rien ajouter, son cœur débordait d'amertume, et cependant l'arrestation de Paul n'était que le premier coup de la tempête.

(1) Espèce de tripoli dont on se servait pour brunir l'or. Ceux qui polissaient les métaux étaient appelés Samiens. Pline XXVI. 40.

(2) La table sur laquelle la tradition rapporte que St. Pierre a célébré la Ste. messe, dans la maison de Pudence est conservée en partie dans l'église de Ste. Praxède, l'autre partie est dans la basilique de St. Jean de Latran. Quant à la *sedia gestatoria*, ou chaise curule, c'est celle même qui est conservée dans la basilique du Vatican et est exposée dans la magnifique représentation de l'abside ; elle est de tout point conforme à la description que nous en avons faite et porte tous les caractères de l'époque de St. Pierre, comme le remarque le cardinal Wiseman.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE XVII.

SUITE DES HOSTILITÉS DE LA QUATRIÈME GUERRE. LE ROI
N'ENVOYANT PAS LE SECOURS PROMIS, M. DE MAISONNEUVE
S'EFFORCE DE POURVOIR A LA SUBSISTANCE ET A
LA CONSERVATION DE VILLEMARIE
DE 1662 A 1663.

I.

Malgré leurs promesses, les Iroquois ne ramènent pas le P. Le Moyne ni les autres prisonniers.

Malgré leurs continuelles hostilités, les Iroquois, toujours semblables à eux-mêmes, ne laissent pas d'envoyer de temps en temps des ambassadeurs, comme s'ils eussent désiré de faire la paix. Cette même année 1662, on en reçut quelques-uns, le 25 de mars, qu'on congédia, à la fin du même mois, avec des présents, pour les engager à ramener le P. Le Moyne et les autres Français encore détenus chez ces barbares. On demandait aussi qu'ils amenassent des petites filles sauvages, qui seraient élevées par les religieuses, qu'ils établissent le mai des conseils et un magasin à Villemarie, et on leur promettait que le P. Chaumonot serait présent aux pourparlers. Mais, quelque assurance qu'eussent donnée ces barbares d'accomplir leurs promesses, ils ne s'empressèrent pas de les exécuter. "Le R. P. Le Moyne, qu'ils avaient promis de ramener, écrivait, le 10 août de cette année 1662, la Mère Marie de l'Incarnation, est aussi captif parmi eux que les captifs eux-mêmes; et à présent on ne sait s'il est mort ou vif. Au commencement de l'été, un de leurs capitaines ramena un captif français; on envoya à Québec ce capitaine, pour voir M. le Gouverneur, qui reconnut à sa contenance et à celle de ses gens qu'il y avait dans eux quelque fourberie cachée. Cela fit qu'on s'en défia et qu'on les traita avec réserve, ce qu'ils remarquèrent bien, et fut cause qu'ils s'en retournèrent assez mécontents. Nous ne savons encore ce qui est arrivé au R. P. Le Moyne, ni à nos captifs français, non plus qu'à R. P. Mesnard, qui est chez les Outawais, avec lesquels il devait descendre dans nos quartiers. Les Iroquois, qui en ont eu vent, se sont cantonnés dans toutes les avenues, afin de tomber sur eux et d'enlever toutes leurs pelleteries."

II.

Garacontié ramène le P. Le Moyne et dix-huit autres captifs.

Garacontié, ce capitaine Iroquois, ami des Français, que nous avons vu ramener des captifs à Villemarie, s'arrêta à Agnié, en retournant à Onnontagué, sa patrie. Dans son séjour à Agnié, il eut occasion d'y voir un crucifix, d'environ deux pieds de hauteur, que les sauvages de cette nation avaient enlevé, l'année précédente, à Argenteuil, dans l'île d'Orléans, quand ils y firent les dégâts que nous avons racontés. Sachant le respect que les Français portaient à de semblables images, Garacontié n'eut pas de repos, qu'il n'eut retiré celle-ci des mains des Agniers. L'ayant obtenu d'eux, au moyen d'un riche présent, il porta ce crucifix à Onnontagué, et le plaça honorablement sur l'autel de la petite chapelle, où tous les jours les captifs avaient la liberté de se réunir pour prier Dieu. Il n'oublia pas de raconter aux siens le bon accueil qu'il avait reçu à Villemarie, et de se louer des présents qu'on lui avait faits, entre autres d'un beau collier de porcelaine, travaillé, disait-il, par les mains des Ursulines, toutes disposées à recevoir des petites filles sauvages à Québec, quand on voudrait leur en envoyer. Il ajoutait que, si les Onnontagués voulaient y aller eux-mêmes, ils trouveraient encore d'autres filles saintes (c'étaient ainsi qu'ils nommaient les Hospitalières de Québec), qui les recevraient en leurs maladies, dans un grand hôpital bâti pour eux, et leur rendraient les mêmes services que les Hospitalières de Villemarie avaient prodigués tout récemment à quelques-uns de leur nations. Enfin, Garacontié ménagea si efficacement la délivrance des Français captifs, que dix-huit de ceux-ci obtinrent leur liberté, et partirent d'Onnontagué, accompagnés du P. Le Moyne, sous la conduite de vingt Iroquois de cette nation, qui leur servirent de matelots.

III.

Arrivée des captifs à Villemarie.

Il serait difficile d'exprimer quels furent les transports de joie de ces captifs, au sortir de la bourgade, qu'ils avaient regardée jusqu'alors comme devant être leur tombeau ; et surtout, lorsque, le dernier jour du mois d'août de cette année 1662, ils aperçurent de loin Villemarie. L'un des canots, portant un pavillon blanc, en signe d'amitié, parut au-dessus du Sault Saint-Louis et annonça aux colons cette heureuse nouvelle, au bruit de plusieurs décharges de fusils. Tous les captifs débarquèrent aux acclamations des colons, qui leur donnèrent des témoignages empressés de l'affection la plus vive : et immédiatement ils se rendirent tous à l'église paroissiale, pour rendre leurs actions de grâces à Dieu de leur délivrance, et témoigner à Marie leur reconnaissance de sa protection sur eux, car tous avaient senti les effets d'une assistance tout extraordinaire, comme ils aimaient eux-mêmes à le raconter, ainsi qu'on en voit le détail

dans la relation déjà citée. “ Il y a quelque chose de bien merveilleux, dans leur délivrance, disait le P. Lalemant, les uns ayant évité les feux, les autres les naufrages, par l'assistance sensible de Marie. Ce ne fut pas sans merveille, qu'en descendant d'Onnontagué, pour tirer à Villemarie, l'un des canots ayant versé au milieu d'un saut, deux Français, qui étaient dedans, demeurèrent un temps notable sous les eux, sans être étouffés. Et ce qui est plus admirable encore, c'est que l'un d'eux vint paisiblement à terre par le milieu des précipices, pendant que l'autre faisait, du dos du canot renversé, un oratoire, et consacrait ces torrents, par la prière qu'il adressait à Dieu et à la Sainte Vierge, au milieu de leurs bouillons.”

IV.

Les Iroquois ne cessent de dresser des embuscades aux colons.

Malgré tous ces pourparlers de paix, les Iroquois, toujours acharnés contre Villemarie, attaquaient les colons, tantôt à force ouverte en fondant sur eux, tantôt en se cachant durant la nuit auprès des maisons, pour faire main basse sur ceux qui viendraient à franchir le seuil de leurs portes. Dans l'une de ces rencontres, quinze ou seize Iroquois s'étant approchés de la maison de Sainte-Marie, durant la nuit, se mirent en embuscade tout auprès. Le sieur de Lavigne, qui se leva cette nuit, comme sans dessein, eut la pensée de regarder dehors par une croisée, et, les ayant aperçus, il en donna incontinent avis à ses compagnons d'armes. Tous se lèvent aussitôt, s'approchent des fenêtres sans bruit, et voient au clair de la lune les Iroquois se cacher proche de la porte de la maison. Ayant eu toute la nuit à délibérer et à se concerter entre eux, ils prirent si bien leurs mesures que le lendemain ils investirent tous ces barbares, et que, les ayant fait prisonniers dans ce lieu même, ils les conduisirent au Fort de Villemarie pour les mettre aux fers. Les Iroquois dressèrent une multitude de fois de ces sortes d'embuscades nocturnes, à côté des maisons des particuliers; et c'était pour prévenir leurs surprises que M. de Maisonneuve avait ordonné, le 18 mars 1658, comme on l'a dit, que chacun se retirât, le soir, dans sa maison, dès que la cloche du Fort viendrait à sonner, et fermât aussitôt sa porte, avec défense de sortir la nuit, hors le cas d'une absolue nécessité.

V.

Embuscades à l'Hôtel-Dieu et à la Congrégation.

Les Filles de Saint-Joseph, quoique renfermées à Hôtel-Dieu, n'étaient pas plus en sûreté que les autres citoyens. Depuis l'établissement des maisons de Saint-Gabriel et de Sainte-Marie, et la construction de diverses redoutes qu'on était obligé de garder nuit et jour, elles n'avaient à l'Hôtel-Dieu, sauf les cas extraordinaires, qu'un seul homme, incapable d'ailleurs d'en venir aux mains avec l'ennemi. Mademoiselle Mance, leur plus

proche voisine, dont la maison était contiguë à la leur, était dans l'impuissance de les secourir, n'ayant avec elle que des filles et un seul homme, son cuisinier, qui était un vieillard ; en sorte que, si les Iroquois ne se portèrent à aucun excès, à l'égard des Hospitalières, ce fut par une assistance manifeste de Dieu, qui veillait à leur conservation. Il est certain que, de leur part, ils firent diverses tentatives pour s'emparer d'elles. Quelques-uns de ces barbares passèrent plusieurs fois la nuit dans la cour de l'Hôtel-Dieu, cachés dans de grandes herbes appelées moutardes, pour saisir celles qui viendraient à sortir. Ils couchèrent aussi dans la cour et près des croisées de mademoiselle Mance, ainsi que dans celle des Sœurs de la Congrégation ; et quoique les Hospitalières surtout eussent de fréquentes occasions d'aller la nuit dans leurs cours pour le service des malades, la Providence ne permit jamais qu'elles se trouvassent dans ce besoin quand des sauvages y étaient cachés. Il eut été d'ailleurs très-facile à ces barbares d'incendier l'Hôtel-Dieu, dont les bâtiments n'étaient alors que de bois. " Mais Dieu, dit la Sœur Morin, leur ôta la con-
" naissance du mal qu'ils auraient pu nous faire ; très-assurément sa pro-
" vidence nous gardait et sa puissance nous défendait."

VI.

Colon assassiné la nuit sur le seuil de sa porte. Autres pertes.

Cette année 1662, dans la nuit du 23 au 24 juin, la mort tragique et cruelle de l'un des colons dut faire comprendre à tous les autres l'importance et la sagesse des mesures de précaution prescrites par M. de Maisonneuve. Michel Louvart, dit Desjardins, ayant voulu sortir de sa maison pendant cette nuit, fut assassiné sur le seuil de sa porte. On conjectura d'abord que des sauvages de la nation des Loups, alors en assez grand nombre à Villemarie, avaient pu être seuls les auteurs de ce meurtre, quoiqu'ils ne fussent pas en guerre avec les Français ; et le jour même on connut avec certitude qu'il avait été commis par quelques-uns de ces sauvages tombés en ivresse. Peu après, comme les dangers étaient toujours renaissants, M. Du Puis, alors commandant à Villemarie, en l'absence de M. de Maisonneuve, qui était descendu à Québec, crut être obligé de rendre un arrêt des plus sévères. Après avoir réitéré l'ordonnance faite précédemment de ne tirer aucune arme à feu sans besoin dès que la nuit serait venue, il défendit pareillement d'aller sans lumière après que la retraite serait sonnée, donnant même permission à tous de tirer sur ceux qui contreviendraient à cette ordonnance. Outre ces dangers nocturnes, on avait encore à repousser l'ennemi pendant le jour, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; et quelque courage que déployassent les colons pour se porter mutuellement secours, plusieurs ne laissèrent pas d'être blessés et d'autres tués dans ces rencontres. Trois jours seulement après l'assassinat de Desjardins, deux autres colons périrent par les mains des

Iroquois, dans une action dont nous ignorons les circonstances : Guillaume Pinçon, natif de Rouen, âgé d'environ quarante ans, et Jean Hasté, né à Paris, paroisse Saint-Nicolas des Champs, âgé de vingt-cinq ans.

VII.

La sœur Morin entre à l'Hôtel-Dieu de Villemarie.

Ce fut cette année 1662, et dans ces circonstances alarmantes, que la Sœur Marie Morin quitta Québec, son pays natal, pour entrer dans la communauté des Sœurs de Saint-Joseph à Villemarie, dans l'intention d'y souffrir le martyre, auquel on était plus exposé alors dans ce lieu que partout ailleurs. Comme elle avait une grande facilité pour l'étude et beaucoup de mémoire, et qu'elle n'était âgée que de seize ans, elle apprit en très-peu de temps les langues des sauvages, et se mit à catéchiser avec beaucoup de zèle ceux qui venaient à l'Hôtel-Dieu. Elle rendit un un autre notable service à cette maison en composant ses *Annales*; et comme elle vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt cinq ans, elle put recueillir un grand nombre de traits précieux pour l'histoire de la Colonie. Elle nous apprend que, depuis l'année 1660 jusqu'en 1666, la guerre des Iroquois contre les colons étant plus animée que jamais, l'Hôtel-Dieu fut toujours rempli de malades. " Le plus souvent, dit-elle, ils avaient des plaies
" considérables, et étaient presque tous blessés à la tête, car c'était là
" surtout que les Iroquois s'efforçaient de porter leurs coups. Le soin de
" nos malades nous obligeait à des veilles continuelles, ce qui, avec les
" travaux du jour, les offices du ménage et les observances de la règle,
" devenait accablant pour nous, à cause de notre petit nombre.

VIII.

Combats fréquents. Frayeur des Hospitalières.

" Mais quelque pénible que fût ce service, j'ose dire qu'il n'était rien
" ou peu de chose, comparé aux frayeurs continuelles d'être prises par les
" Iroquois. Nous avions tous les jours sous les yeux l'affreux spectacle
" des traitements cruels qu'ils faisaient souffrir à nos voisins et à nos amis,
" qui venaient à tomber entre leurs mains. Tout cela imprimait tant de
" terreur de ces barbares, qu'il faut s'être trouvé dans cette extrémité
" pour s'en former une juste idée. Pour moi, je crois que la mort aurait
" été plus douce de beaucoup qu'une vie mélangée et traversée de tant
" d'alarmes pour nous-mêmes, et de compassion pour nos pauvres frères,
" que nous voyions traiter si cruellement. Toutes les fois que quelques-
" uns des nôtres étaient attaqués, on sonnait aussitôt le tocsin pour inviter
" les habitants à aller les secourir, et pour avertir ceux qui travaillaient
" en des lieux dangereux de se retirer promptement, ce que chacun faisait
" au premier signal de la cloche. Ma Sœur de Brésoles et moi montions

“ au clocher, afin de ne pas employer un homme, qui allait courir sur
 “ l’ennemi. De ce lieu élevé nous voyions quelquefois le combat, qui nous
 “ causait beaucoup de frayeur, lorsqu’il était fort proche, et nous faisait
 “ redescendre au plus tôt, toutes tremblantes, croyant être arrivées à
 “ notre dernier moment. Quand on sonnait le tocsin, ma Sœur Maillet
 “ tombait aussitôt en faiblesse, et ma Sœur Massé demeurait sans parole,
 “ dans un état à faire pitié ; l’une et l’autre allaient se mettre alors dans
 “ un coin du jubé, devant le Très-Saint Sacrement, pour se préparer à la
 “ mort, ou se retiraient dans leurs cellules. Dès que j’avais appris que
 “ les Iroquois s’étaient retirés et qu’ils ne paraissaient plus, j’allais le leur
 “ dire, ce qui les consolait et semblait leur redonner la vie. Ma Sœur de
 “ Brésoles était plus forte et plus courageuse, et la juste frayeur dont elle
 “ ne pouvait se défendre ne l’empêchait pas de servir ses malades, ni de
 “ recevoir ceux qu’on apportait, blessés ou morts, dans ces occasions.
 “ Quand les ennemis étaient plus éloignés et nos gens plus forts, c’était
 “ une grande satisfaction pour nous de monter alors au clocher, et de voir
 “ tous les hommes courir au secours de leurs frères, et exposer généreu-
 “ sement leur vie pour les sauver. Les Prêtres du Séminaire ne man-
 “ quaient pas de courir un ou deux au champ de bataille, pour confesser
 “ les moribonds, et ceux-ci ne conservaient le plus souvent de vie qu’autant
 “ qu’il leur en fallait pour être en état de recevoir les sacrements, et
 “ expiraient sur la place aussitôt après. Ces messieurs exposaient ainsi
 “ leur vie, toutes les fois que le service du prochain le demandait, sans
 “ prendre aucune arme pour se défendre, ce qu’on doit regarder comme
 “ un zèle excellent et une charité très-sublime.”

IX.

Difficultés extrêmes pour cultiver les champs et éviter la famine.

On comprend qu’au milieu de ces hostilités toujours renaissantes, les
 colons de Villemarie n’auraient pu vaquer aux travaux de la campagne
 sans s’exposer, chaque jour, à être pris ou tués par les Iroquois. L’année
 1661, la prudence ne leur permettant plus de cultiver leurs champs comme
 à l’ordinaire, ils se trouvèrent, vers le milieu de l’année suivante, dans une
 grande disette de blé. On doit même être étonné qu’ils aient pu se suffire
 à eux-mêmes les années précédentes, si l’on considère les précautions qu’ils
 étaient obligés de prendre pour n’être pas surpris au milieu de leurs champs.
 Le trait suivant en est une preuve curieuse et touchante. L’un de ces
 braves et pieux colons, Mathurin Jouaneaux, de la paroisse d’Aubigné, en
 Anjou, venu en 1653 avec M. de Maisonneuve, reçut, après ses cinq ans
 de service envers la Compagnie de Montréal, quinze arpents de terre au
 lieu dit la *Contrée Saint Joseph*, que M. de Maisonneuve lui donna, au
 nom des seigneurs, le 9 mai 1659, à la charge pour lui de les défricher,
 d’y bâtir une maison, et de payer, tous les ans, trois deniers de cens pour

chaque arpent de terre. Jouaneaux en mit d'abord cinq en valeur ; et comme ce défrichement l'exposait aux surprises des Iroquois, qui se cachaient partout, il se creusa une retraite sous terre dans son champ. Ce réduit obscur ne recevait de jour que par une petite porte ; un vieux tronc d'arbre creusé par le laps du temps, qui se trouvait au-dessus, servait de tuyau à la fumée du foyer ; et pour mettre sa vie en sureté, Jouaneaux demeura seul pendant plusieurs années dans cette cachette souterraine.

X.

Secours de blé procuré à Villemarie par Québec.

Mais en 1662, les colons de Villemarie qui n'avaient pu cultiver leurs champs, eurent recours à Québec, où l'on avait pu, sans les mêmes dangers, faire les semences et la moisson ; et, le 2 juin 1662, on leur envoya la chaloupe du nommé Toupin, chargée de cent minots de blé. Pour former la somme nécessaire à l'achat de ce secours, les Pères Jésuites donnèrent soixante livres ; M. de Laval fournit le reste ; et, de son côté, le gouverneur détacha quatre soldats de sa garnison pour accompagner et protéger le convoi, qui fut conduit par le P. Chaumonot. C'est ici l'un des premiers secours que Villemarie ait reçus du reste de la Colonie, en retour des services qu'elle rendait depuis vingt ans en sacrifiant ses hommes pour la défense du pays, et en particulier pour procurer, comme elle l'avait fait constamment, la sûreté de Québec. Peut-être même ce secours ne fut-il que l'acquittement d'une dette dont ce dernier poste s'était trouvé chargé. Du moins M. de La Dauversière, avant sa mort, ayant remis à M. Bourdon huit mille livres pour procurer à Villemarie des hommes et des munitions, trois mille livres de cette somme n'avaient pas été employées à cet usage ; et le Conseil de Québec avait obligé la communauté des habitants de ce lieu à restituer cette somme aux seigneurs de Montréal. Quoi qu'il en soit, le P. Chaumonot accompagna le convoi dont nous parlons, ce qui fait dire au P. Dablon, parlant de ce dernier : " Il fut choisi pour aller secourir les habitants de Montréal, qui étaient dans une extrême disette de vivres."

IX.

M. de Maisonneuve excite efficacement les colons à la culture des Terres.

Il était cependant nécessaire de pourvoir à la subsistance de la Colonie par la culture des terres ; et cette même année 1662, M. de Maisonneuve usa de toute son influence pour déterminer ceux des colons dont les terres étaient plus écartées à en défricher de nouvelles sur le domaine des seigneurs. Il fit plus, il engagea ceux qui n'étaient point cultivateurs à prendre aussi et à cultiver des terres, afin que de la sorte tous concourussent, par leur travail, à la conservation de la Colonie, en lui procurant les vivres absolument nécessaires à sa subsistance. Ce sage et habile gouverneur sut même

intéresser au bien général ceux qui, jusqu'alors, avaient été nourris par le travail des autres, savoir : les soldats de sa garnison et les serviteurs ou engagés. Il est bon de remarquer ici que la colonie Française se composait alors de quatre classes de personnes : des soldats, des habitants, des engagés ou serviteurs, et des travaillants appelés aussi volontaires. On nommait *habitants* ceux qui avaient promis de demeurer dans le pays et y subsistaient par eux-mêmes ; eux seuls avaient le privilège de faire avec les sauvages la traite des pelleteries. Les *soldats* composaient les garnisons proprement dites. Quant aux *engagés*, c'étaient des serviteurs qui se liaient, pour un temps déterminé, au service de certains habitants ; et comme ils devaient s'obliger ou s'engager, par contrat, à les servir le temps convenu sans pouvoir se donner à d'autres maîtres, de là vint la coutume de les appeler *engagés*. Enfin on nommait *travaillants* ou *volontaires* les simples journaliers. Pour déterminer donc les soldats et les engagés à se livrer à la culture des terres, M. de Maisonneuve rendit, le 4 novembre de cette année 1662, une ordonnance par laquelle il déclara que tous les soldats et tous les serviteurs qui, sans préjudicier à leurs engagements, défricheraient des terres sur le domaine des seigneurs, jouiraient de ces terres jusqu'à ce qu'on leur en eût donné autant ailleurs également défrichées ; que, de plus, s'ils promettaient de défricher sur le domaine, seulement quatre arpents de terre quand ils le pourraient, ils jouiraient comme les habitants, du privilège de faire la traite des pelleteries avec les sauvages ; mais que ceux qui ne feraient pas cette promesse ne pourraient trafiquer avec ces derniers, sous peine d'une amende arbitraire et de confiscation des pelleteries traitées, qui seraient données secrètement et très-fidèlement aux dénonciateurs de l'un ou de l'autre sexe, quels qu'ils fussent. Cette sage invitation fut si efficace, qu'avant la fin de la même année soixante-deux particuliers se présentèrent à M. de Maisonneuve et prirent des terres sur le domaine des seigneurs aux conditions indiquées (1). De ce nombre, quatre engagés du Séminaire, ainsi qu'un autre de l'Hôtel-Dieu. Outre ces concessions de terres sur le domaine, M. de Maisonneuve en donna d'autres à la contrée Saint-Joseph ; chacune de douze arpents seulement, afin que les cultivateurs pussent se secourir plus aisément les uns les autres. Enfin il en donna d'autres situées près de la maison fortifiée de Saint-Gabriel ; et M. de Bélestre prit de son côté, une concession de trente arpents, proches de Sainte-Marie, avec promesse d'y bâtir une maison pour se mettre à couvert des Iroquois.

(1) Entre autres, Antoine Lafontaine, Pierre Nafrechou, Barthélemy Verreau, Simon Cardineau, Antoine Beaudry, Pierre Desautels, René Filiastreault, Pierre Tessier, Antoine Brunet, Claude Marcout, Jean Cadieux, Jacques Dufresne, Tèle Cornélius. Ce dernier était Irlandais, et dans l'acte de sa concession il est qualifié : *serviteur domestique de la Sainte Vierge*.

XII.

Dessein de construire une chapelle sur la montagne.

Après avoir pris les précautions que nous avons dites pour assurer la subsistance des colons, en les déterminant à cultiver des terres dans le voisinage des lieux de défense, M. de Maisonneuve s'occupa des moyens de protéger leur vie pendant le travail auquel tous devaient se livrer. Ce sage gouverneur, en qui la foi égalait le courage, comprenait trop bien la vérité de cette maxime du Psalmiste : *Si le Seigneur ne bâtit lui-même la maison, c'est en vain qu'on entreprend de la construire*, pour ne pas s'appuyer avant tout sur le secours d'en haut, spécialement sur la protection de la Reine du Ciel, à qui l'île de Montréal était irrévocablement consacrée. Aussi avait-il conçu le projet de bâtir à Marie, lorsque les circonstances le permettraient, une chapelle sur la montagne ; et désirant que ce monument fût censé être l'ouvrage de tous les colons, il destina, pour fournir à la dépense, les rentes seigneuriales dues à la Compagnie de Montréal, qu'on n'avait point cru devoir exiger depuis l'établissement de Villemarie. Le 19 novembre 1661, il avait publié pour ce sujet l'Ordonnance suivante : “ Ayant une entière connaissance du zèle et de l'action
 “ du sieur de Saint-André, pour l'établissement de la foi en ce pays ; nous,
 “ en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par MM. les Associés,
 “ seigneurs de cette île, lui avons donné commission de recevoir toutes les
 “ censives qui leur sont dues, avec pouvoir de faire profiter l'argent qui
 “ proviendra de cette recette, pour être employé, suivant nos ordres, à
 “ la construction d'une chapelle sur la montagne de cette île en l'honneur
 “ de la Très-Sainte Vierge, le tout sous le bon plaisir de M. l'Evêque de
 “ Pétrée. ”

XIII.

Les Iroquois résolus de s'emparer de Villemarie.

Mais comme la protection du Ciel, sur laquelle ils comptaient avec tant de raison, ne devait pas dispenser les colons d'employer leur industrie personnelle pour se garantir, et leur courage pour se défendre contre l'ennemi, M. de Maisonneuve chercha les moyens que pouvait lui fournir la prudence pour protéger la vie des travailleurs. Il s'y erut d'autant plus obligé que, d'un côté, le secours promis par le Roi n'arrivait point, et que, de l'autre, les Iroquois étaient plus résolus que jamais de ruiner de fond en comble Villemarie. Déjà l'été de cette année 1662, quelques-uns de ces barbares qui s'étaient arrêtés dans ce poste, et se trouvaient dans un état de gaieté qui les fit sortir de leur dissimulation ordinaire, avaient déclaré aux colons que quatre cents sauvages de leur nation devaient, sous prétexte de ramener les captifs qui leur restaient, faire main basse sur toute la colonie Française. D'autres Iroquois, il est vrai, entendant ce discours, et voyant leur dessein découvert, s'étaient efforcés de faire passer les

premiers pour des menteurs ; ce qui n'avait pas empêché le gouverneur général, informé de cet avis, de grossir sa garnison, ainsi que celle des Trois-Rivières, et de se tenir sur ses gardes. Indépendamment de cet aveu, M. de Maisonneuve apprit peu après que les Iroquois étaient résolus de tomber sur Villemarie en particulier, de s'en emparer, et de s'établir dans ce poste, comme étant le plus important de la Colonie. Il résolut, avec le peu de monde qu'il avait, de leur faire tête en cas d'attaque ; et de telle sorte que, sans contraindre les colons, ni être à charge à aucun d'eux, il eût toujours sous la main un corps de valeureux soldats, une sorte de camp volant prêt à se porter partout où l'ennemi se montrerait et à protéger les travailleurs. Il réussit si bien dans l'exécution de ce dessein, que depuis le mois de juin 1662 jusqu'à l'été de 1665, où arrivèrent enfin les troupes du Roi, c'est-à-dire dans l'espace de plus de trois ans, il ne perdit en tout que dix hommes, dont huit furent tués et les deux autres emmenés captifs, quoique pendant cet intervalle de temps les hostilités eussent été continuelles. On voit par-là que, dans le courant de ces trois ans, le nombre moyen des hommes tués par les Iroquois, comparé à celui de ceux qui avaient péri annuellement dans les dix-neuf années précédentes, depuis les premiers massacres, en 1643, fût moindre d'un tiers, ou plutôt, pour parler avec plus de vérité, la moyenne relative fut bien moindre encore, puisque dans ces trois dernières années, Villemarie, ayant reçu de France diverses recrues de colons, en exposait un plus grand nombre qu'auparavant au feu des barbares.

XIV.

Pour conserver Villemarie, M. de Maisonneuve établit la milice de la Sainte Famille.

On se demande comment M. de Maisonneuve, sans recevoir aucun secours ni du Roi, ni de la grande Compagnie, a pu, par ses propres ressources, conserver ce poste avancé et protéger ainsi la vie des travailleurs, malgré les attaques ouvertes des Iroquois, leurs tentatives secrètes, leurs continuelles embuscades. C'est ici une preuve nouvelle de ce que nous avons dit déjà tant de fois : que le zèle pour établir l'Eglise catholique en Canada, ayant donné naissance à Villemarie, était aussi le motif qui inspirait à M. de Maisonneuve et à ses braves compagnons d'armes tant de résolution et de courage pour défendre ce poste et le conserver, au prix même de leur sang. Et qu'on ne s'imagine pas que nous parlions ici par conjecture et que nous attribuions à cet habile gouverneur des sentiments qu'il n'ait pas eus ; on va l'entendre les exprimer lui-même dans l'ordonnance qu'il publia à cette occasion le 27 janvier 1663, et qu'on voit encore en original au greffe de Villemarie. Les associés de Montréal s'étaient proposés comme on l'a vu, de consacrer cette île à la Sainte Famille, et l'avaient mise sous la spéciale protection de Marie, lui en donnant pour toujours la propriété. M. de Maisonneuve, chargé de la garde et de la défense de

cette même île, avait d'abord établi une conférie militaire composée de soixante-douze colons ; mais cette année 1663, où les Iroquois voulaient y mettre tout à feu et à sang, il proposa aux habitants d'en former une nouvelle, sous le nom de *Milice de la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph* ; et, ce qui plus étonnant, il trouva à l'instant près de cent quarante braves qui s'offrirent spontanément, résolus de sacrifier généreusement leur vie pour ce noble dessein. Aussi voulut-il que leurs noms fussent écrits à la suite de son ordonnance et déposés aux archives publiques, pour servir du mémorial à la postérité de leur immortel dévouement. Nous accomplirons son juste et religieux désir en rapportant dans son entier ce monument national, si honorable au pays, et en particulier à plusieurs des anciennes familles, à qui nous sommes heureux de révéler ici ce titre de leur gloire.

XV.

Invitation de M. de Maisonneuve aux colons.

“ Paul de Chomedey, gouverneur de l'île de Montréal et des terres qui en dépendent : sur les avis qui nous ont été donnés de divers endroits, que les Iroquois avaient formé le dessein d'enlever de surprise ou de force cette habitation, et le secours que Sa Majesté nous a promis n'étant point arrivé encore : nous, attendu que cette île appartient à la Sainte Vierge, avons cru devoir inviter et exhorter ceux qui sont zélés pour son service de s'unir ensemble par escouades, chacune de sept personnes ; et après avoir élu un caporal à la pluralité des voix, de venir nous trouver pour être enrôlés dans notre garnison, et en cette qualité suivre nos ordres pour la conservation de ce pays. Nous promettons de notre part que, dans les dangers qui pourront se rencontrer aux occasions militaires, les intérêts des particuliers nous seront toujours chers, et que nous serons prêts à ôter du rôle ceux qui se feront inscrire pour les fins susdites, toutes les fois qu'ils nous en requerront. Ordonnons au sieur Du Puis, major, de faire insinuer le présent ordre au greffe de ce lieu, et ensemble les noms de ceux qui se feront enrôler, pour leur servir de marque d'honneur comme ayant exposé leur vie pour les intérêts de Notre-Dame et le salut public.

“ Fait à Villemarie, le 27 janvier 1663.

“ PAUL DE CHOMEDÉY.”

Le lendemain, 28 janvier, cette ordonnance fut lue, publiée et affichée à l'issue de la grand'messe paroissiale, et la major de l'île la fit insinuer au greffe. Rien ne montre mieux l'autorité de M. de Maisonneuve sur les esprits et les cœurs des siens, que l'empressement avec lequel ils répondirent à ses désirs et à son attente. L'ordonnance avait été publiée le 28 janvier, et quatre jours après, le 1^e. de février suivant, il se trouva

vingt escouades formant ainsi un camp volant de près de cent quarante hommes (*).

XVI.

M. de Maisonneuve fait garder nuit et jour les redoutes établies dans les champs.

Pour protéger sûrement les colons dans leurs travaux et veiller à la conservation du pays, M. de Maisonneuve jugea qu'il était nécessaire encore de tenir en bon ordre les redoutes construites çà et là dans la campagne, et de les faire garder nuit et jour par des hommes armés. Dans ce dessein, il donna la propriété de ces redoutes à des habitants connus pour leur courage et leur valeur, qui commencèrent à y faire leur

(*) ROLE DES ESCOUADES DE SOLDATS FAIT A LA DILIGENCE DU SIEUR ZACHARIE DU PUIS, **BOUYER**, MAJOR DE LA GARNISON DE L'ILE DE MONTREAL, EN CONSEQUENCE DE L'ORDRE DE M. DE MAISONNEUVE, 1er FEVRIER 1663.

1re ESCOUADE.

Jean de Lavigne, caporal.
Mathurin Rouillé.
Robert Péroy.
Julien Averty, dit Langevin.
Thomas Monnier.
Isaac Nafrechou.
Michel Guibert.

2e ESCOUADE.

Urbain Bodereau, dit Graveline, caporal.
Jean Aubin.
Pierre de Vauchy.
Jean Guerrin.
Jacques Hordequin.
Claude Marcout.
Louis de la Porte.

3e ESCOUADE.

Pierre Bonnefons, caporal.
Pierre Gadoys.
André Pilet.
Jean-Baptiste Gadoys.
René Langevin.
François Cail ou Caille.
Antoine Lafontaine.

4e ESCOUADE.

Gabriel Lesel, dit le Clos, caporal.
Maurice Averty, dit Léger.
François Le Ber.
Michel Morreau.
Jean Cadieux.
Pierre Richomme.
Pierre Malet.

5e ESCOUADE.

Jean Gasteau, caporal.
Etienne de Saintes.
André Trajot.
Barthélemy Verreau.
Pierre Coisnay.
Guillaume Hôllier.
René Peron, dit le Carme.

6e ESCOUADE.

Gilbert Barbier, caporal.
Etienne Truteau.
Jean Desroches.
Nicolas Godé.
Paul Benoist.
Pierre Pappin.
François Bailly.

7e ESCOUADE.

Pierre Raguideau, dit Saint Germain, caporal.
Tèle Cornelius.
Antoine Baudet.
Pierre Desautels, dit Lapointe.
Jean Beaudoin.
Honoré Langlois, dit Lachapelle.
Jean de Niau.

8e ESCOUADE.

Claude Robutel, caporal.
Robert Lecavalier, dit Deslauriers.
Bénigne Basset.
Jean Gervaise.
Urbain Tessier, dit Lavigne.
Jacques Le Ber.
Charles Le Moyne.

9e ESCOUADE.

Jacques Mousnier, caporal.
Jacques Roulleau.
Estienne Champeau.
François Tardivel.
Antoine Brunet.
François Leboulanger.
Robert de Nuemance (Hollandais.)

10e ESCOUADE

Jacques Testard, dit Laforest, caporal.
Charles Testard.
Jacques Millot.
Laurent Archambault.
Jacques Dufresne.
André Charly, dit Saint-Ange.
Pierre Dagenest, dit Lespine.

résidence ordinaire. Ainsi trois d'entre eux, qui s'étaient distingués dans plusieurs faits d'armes, Urbain Tessier dit Lavigne, Jacques Archambault et François Bailly, eurent pour leur partage celle dite de l'*Enfant Jésus*, située à une des extrémités de la concession de La *igle*, et voisine du lieu appelé aujourd'hui la place d'Armes, comme il a été dit. Les trois propriétaires, ayant désiré ensuite de se fixer ailleurs, substituèrent à leur place Jean Auger dit Baron, à qui ils donnèrent la propriété de la redoute, et, afin qu'il la tint en assurance contre les incursions des Iroquois, lui imposèrent toutes les charges qu'ils avaient eux-mêmes acceptées. " Le sieur Baron sera tenu, " disent-ils dans l'acte de cette cession, " de la garder ou de la faire garder à ses frais et dépens, incessamment, tant de jour que de nuit, et cela de telle sorte qu'elle puisse être défendue en cas d'attaque. Si la redoute est prise, démolie ou brûlée,

11e ESCOUADE.

Jacques Le Moyne, caporal.
Jean Quentin.
Julien Blois ou Benoist.
Grégoire Simon.
Laurent Glory.
Michel André, dit Saint-Michel.
Guillaume Grenet.

12e ESCOUADE.

Louis Prudhomme, caporal.
Henri Perrin.
Hugues Picard, dit Lafortune.
Louis Chevallier.
Jacques Beauvais, dit Saint-James.
Jean des Carryes.
Jacques Mousseau, dit Laviolette.

13e ESCOUADE.

Mathurin Gayer, dit Laviolette, caporal.
Jean Leduc.
François Roisnay.
Pierre Gagnier.
Guillaume Estienne.
Pierre Pigeon.
Laurent Bory.

14e ESCOUADE.

Le sieur de Saily, caporal.
Gilles Lauson.
Guillaume Gendron.
Jean Chevalier.
Antoine Courtemanche.
Pierre Tessier.
Pierre Saulnier.

15e ESCOUADE.

Pierre de Lugerat, dit Desmoulins, caporal.
Jean Lemercher, dit Laroche.
Mathurin Langevin, dit Lacroix.
Simon Galbrun.
Michel Paroissien.
Pierre Chicouanne.
Antoine Renault.

16e ESCOUADE.

Honoré Dasny, dit le Tourangeau, caporal.
Mathurin Thibaudeau.
Jean Renouil.
Charles Ptolomel.
Mathurin Jouaneaux.
Michel Théodore, dit Gilles.
Jean Scellier.

17e ESCOUADE.

Nicholas Hubert, dit Lacroix, caporal.
Pierre Lorrain.
Louis Loisel.
Marin Jannot, dit Lachapelle.
Mathurin Lorion.
Jean Chaperon.
Nicolas Milet, dit le Beauceron.

18e ESCOUADE.

Jean Cicot, caporal.
Mathurin Jousset.
Jacques Beauchamps.
Elie Beaujean.
Fiacre Ducharme.
Simon Cardinal.

19e ESCOUADE.

Jean Valliquet, caporal.
Urbain Geté.
Jacques Delaporte.
Pierre Gaudin.
Simon Desprez.
René Fillastreau.
Louis Guertin.

20e ESCOUADE.

Descolombiers, caporal.
Brossard.
Brunier.
Léger Hébert.
Lavallée.
Pierre Charon.
René Fèzeret.

“ il sera obligé de la reconstruire au même lieu, à ses dépens, et il ne pourra la vendre ni la transporter ailleurs, qu'au préalable, il n'ait bâti sur la concession qui est au bout de celle de Lavigne une maison qui soit de défense contre les ennemis.” Au reste, la plupart des maisons que les colons construisaient pour leur usage étaient, ainsi qu'on l'a dit, comme autant de redoutes où l'on pouvait se défendre. Le 4 mars de cette année 1663, le Sieur Ducharme, voulant faire bâtir une maison, il fut stipulé, dans le compromis entre lui et l'entrepreneur, qu'elle serait construite avec des mâchicoulis. (1)

XVII.

L'un des miliciens de la Sainte-Famille pris par les Agniers.

Pour ôter aux Iroquois le moyen de s'approcher trop près des travailleurs, en se cachant dans les broussailles ou derrière les arbustes qu'on voyait çà et là, à côté des champs cultivés, qui n'avaient point encore de bornes ni de démarcations fixes, M. de Maisonneuve ordonna, le 14 juin de cette année 1663, que Bénigne Basset mesurerait les terres de tous les particuliers, et poserait des bornes à chacune, afin que les habitants, sachant l'étendue précise de leurs concessions respectives, fissent disparaître tous les arbustes qui s'y trouvaient. Cette précaution était d'autant plus nécessaire que, le 12 mai précédent, veille de la Pentecôte, une troupe de quarante Iroquois, les uns d'Agnié et les autres d'Onneiout, profitant de la facilité de se cacher que leur donnait cette disposition des champs, fondirent à l'improviste sur les travailleurs. Poussant, selon leur coutume, un cri effroyable pour jeter la terreur dans l'esprit de ceux qu'ils attaquaient, ils firent une décharge de fusils et saisirent deux de ces colons. L'un de ces captifs, qui eut un œil crevé en cette rencontre, venait de s'enrôler dans la milice de la Sainte-Famille, et il ne fut pas plus tôt saisi, qu'élevant les mains au Ciel, il adressa à Marie une prière pleine de foi et de ferveur, la conjurant de ne pas permettre qu'un des enfants de sa famille périt par le feu des Iroquois. (2) Cette prière achevée, il se

(1) On comprend assez qu'au milieu de ces hostilités continuelles, les colons pouvaient, chaque jour, être blessés ou tués, et il n'est pas étonnant que, dans leurs contrats, ils prévissent les cas d'accidents auxquels ils se voyaient exposés sans cesse. Nous avons sous les yeux l'acte de société, par lequel Jean Chevalier et Guillaume Pinchon s'unirent entre eux ; il y est déclaré : que, si l'un des deux vient à être blessé, il sera pansé et médicamenté aux frais de leur société, et que, si l'un meurt, ses biens appartiendront à l'autre.

(2) Le P. Lalemant, dans la Relation de cette année, dit que cet homme s'était associé depuis peu à plusieurs autres familles des plus dévotes et des plus exemplaires de Montréal, pour se mettre tous ensemble sous la protection particulière de la Sainte Famille, de Jésus, Marie et Joseph. Cet écrivain nous a servi de guide, dans ce que nous avons dit sur le même sujet, dans la *Vie de mademoiselle Mance*, quoique nous eussions de la peine à comprendre comment l'homme dont il s'agit avait pu être reçu de la Sainte-Famille avant le 12 mai 1663, attendu que cette confrérie ne fut établie pour les familles

trouva rempli d'une parfaite confiance au secours de sa Protectrice, et se mit à suivre ses bourreaux aussi volontiers que s'il eût été dans la compagnie de ses concitoyens. Le soir, lorsqu'on l'étendait sur la terre et qu'on le liait à des pieux par les pieds, les bras et le col, pour l'empêcher de s'enfuir durant la nuit, il présentait aux sauvages ses pieds et ses mains et disait : " Les voilà, liez, serrez : Jésus-Christ en a souffert pour moi bien davantage, quand on l'étendit sur la croix ; je suis content de vous obéir, et d'imiter ainsi l'obéissance que mon bon Maître a rendu à ses bourreaux." Quoiqu'on fit à Villemarie beaucoup de prières pour lui, et que lui-même, par un effet de sa grande confiance, regardât sa délivrance comme assurée, il ne voyait aucun moyen humain de s'échapper des mains des Iroquois. Ils le tenaient toujours également serré, et faisaient nuit et jour, autour de lui, une garde continuelle. Cependant, pour jouir plus tôt du plaisir cruel de brûler les deux captifs à petit feu, dans leur pays, ces barbares se séparèrent en deux bandes, qui se dirigèrent vers leurs villages respectifs, par le plus court chemin, chacune emmenant l'un des deux prisonniers. Celui dont nous parlons était en la possession des Agniers, qui, étant en bien plus grand nombre que ceux d'Onneiout, lui laissaient moins d'espérance de s'échapper ; aussi n'y pensait-il pas, voyant que la chose était naturellement impossible, quoique pourtant il se confiât toujours à l'assistance de sa puissante Protectrice ; et sa confiance ne fut pas trompée.

XVIII.

Les Agniers attaqués et battus par les Algonquins.

Des Algonquins chrétiens de la Mission de Sillery, qui s'étaient retirés au cœur de Québec, dans le Fort construit par M. d'Ailleboust, appelé depuis *Fort des Algonquins*, avaient conçu, depuis quelques jours, le dessein d'aller tenter quelque coup contre les Iroquois. Après avoir remonté, au nombre de quarante, la rivière de Richelieu et être arrivés au lac Champlain, à peine s'étaient-ils mis en embuscade, qu'ils aperçoivent les Agniers, au nombre duquel était notre captif. Ils les suivent des yeux, remarquent leur gêne, et prennent aussitôt la résolution d'aller tomber sur eux, à l'improviste pendant la nuit. Ils s'approchent, en effet, à la faveur des ténèbres, environnent sans bruit le lieu où les ennemis étaient campés ; mais quelque précaution qu'ils prennent, l'un des chefs Iroquois nommé *le Fer*, en grande réputation pour son courage et ses exploits, s'éveille soudain, donne

dévotes que le 31 juillet suivant, comme nous le dirons bientôt. C'est qu'alors nous ignorions encore que M. de Maisonneuve eût institué la milice du même nom dès le mois de janvier précédent. Il faut donc conclure que cet homme était, non de la confrérie, mais bien de la *milice de la Sainte-Famille* ; et comme la confrérie prit naissance immédiatement après et se répandit partout en peu de temps, le P. Lalemant aura confondu l'une avec l'autre.

l'alarme à tous les siens, qui prennent à l'instant leurs armes, et sont aussi prêts à combattre que les assaillants. Aussitôt les Algonquins font brusquement sur les autres une décharge de fusils, puis, se précipitant l'épée et la hache à la main, frappent à droite et à gauche, et font couler le sang de tous côtés. Au milieu de ce carnage, le chef des Algonquins reconnaît dans la mêlée le fameux *le Fer*, le saisit par sa grande chevelure, et veut l'obliger de se rendre ; l'autre résiste avec fierté et saisit à son tour par les cheveux son adversaire ; mais comme il était prêt à lui porter le coup de la mort, il est prévenu par l'Algonquin, qui lui décharge sa hache sur la tête, si rudement, que l'Iroquois tombe à terre, et sa mort fait prendre la fuite à tous ceux de sa nation.

XIX.

Délivrance du milicien. Sa reconnaissance envers Marie.

Pendant cette scène d'horreur, le milicien de la Sainte-Famille, étendu par terre, les pieds et les mains liés, n'attendait plus que le coup de la mort, et allait la recevoir de la main d'un des Algonquins, qui frappait en aveugle, lorsqu'il s'écrie : “ *Je suis Français !* ” A ces mots on s'arrête, on se hâte de le délivrer ; et à peine voit-il ses liens rompus que, se jetant à genoux sur la terre trempée du sang ennemi, il rend à sa puissante Libératrice ses justes actions de grâces. La protection du Ciel ne parut pas avec moins d'éclat sur les Algonquins. Quoiqu'ils eussent tué dix Iroquois et fait trois prisonniers, ils ne perdirent pas un seul homme ; et, ce qui est plus extraordinaire encore, aucun d'eux ne reçut la moindre blessure dans ce furieux combat. Il serait difficile de représenter la vive allégresse que firent éclater les colons de Villemarie au retour de leur concitoyen, surtout lorsqu'ils lui entendirent raconter les circonstances de sa délivrance, bien propre à ranimer dans tous les cœurs la confiance en Marie. “ Il n'a pas été méconnaissant de ce bienfait, ajoute le P. Lalémant, “ ne pouvant entendre parler de la Sainte Vierge sans fondre en larmes, “ et publiant sans cesse les merveilles qu'elle a opérées pour sa délivrance ; “ car il devait périr dans cette attaque, par la grêle de balles, qui sifflaient “ à ses oreilles, et qui jetaient par terre tous ceux qui étaient autour de “ lui.”

XX.

Legs en faveur de l'Eglise Paroissiale.

Nous dirons ici, pour faire connaître les mœurs de ces heureux temps, que ces pieux colons n'ayant d'autre ambition sur la terre que de s'assurer la possession du Ciel, ceux qui n'avaient pas d'enfants laissaient ordinairement leurs biens à Dieu, en les léguant par testament à l'Eglise de leur paroisse, à laquelle tous se montraient très-attachés. Au commencement

de février de l'année 1658, Gilles Trottier, interprète de Villemarie, qui mourut à l'âge d'environ trente ans, laissa à l'Eglise de ce lieu, par testament, tout ce qu'il avait de biens en Canada. L'année suivante, Pierre Lefebvre laissa pareillement son bien à l'Eglise. Jean Tavernier, l'un des braves qui donnèrent leur vie avec tant de résolution et d'héroïsme dans l'immortelle action du Long-Sault, laissa également ses biens à l'Eglise paroissiale. L'un des colons dont nous avons parlé, Pierre Cauvin, dit le Grand Pierre, de la basse Normandie, pris par les Iroquois d'Onnontagué, avait déclaré à plusieurs de ses concitoyens, également captifs dans ce pays, que, s'il venait à être mis à mort, ou condamné à un esclavage perpétuel, il donnait son bien à l'Eglise de Villemarie. Cauvin périt, en effet, par le supplice du feu ; et comme il n'avait pu faire de testament avant sa mort, plusieurs de ses compagnons de captivité, ramenés ensuite, s'empressèrent de faire connaître ses pieuses dispositions (1). Outre des biens-fonds, on léguait aussi, ou même on offrait volontairement des biens mobiliers, qui consistaient le plus souvent en marchandises les plus nécessaires alors. Ainsi, dans l'inventaire des objets remis par Jean Gervaise à Pierre Gadois, du 9 décembre 1661, appartenant à l'Eglise, il est fait mention de haches, de tranchets, de fers de flèche, de couteaux, de poinçons, de fers de harpons, comme aussi de toile, de bas, de bonnets, de chemises, de braies, de capots bleus ou rouges, enfin de poudre, de fusils ; et tous ces objets mobiliers, qui se montaient à la somme de deux mille deux cent cinquante livres, provenaient de dons pieux, ou avaient été laissés par testament. (2).

(1) Le 12 octobre 1661, Tèle Cornélius, Irlandais, déclara, qu'étant prisonnier à Onnontagué avec plusieurs autres, Pierre Cauvin lui avait témoigné qu'en cas de mort il donnait son bien à l'Eglise. Marin Jannot, dit Lachapelle, conduit aussi dans le même village, au printemps de 1661, assura avoir appris de la bouche d'Urbain Tessier, dit Lavigne, que telle était l'intention de Cauvin ; ce qui fut confirmé encore par Michel Paroissien, natif de Saumur en Anjou, paroisse Saint-Pierre, également pris par des Iroquois, et à qui Lavigne avait fait la même déclaration.

(2) Ainsi Louis Fontaine, en donnant ses biens immeubles à son filleul, institue la fabrique de Villemarie pour héritière de ses meubles. Cette même année 1663, Jacques Boivin, qui n'avait pas non plus d'enfant, donna la moitié de ses biens, par testament, à l'église paroissiale. Enfin d'autres lui donnaient de petites rentes : Jacques Millot, dit Lavallée, et Jeanne Hébert, sa femme, lui assurèrent, le 16 août de cette année, trente-deux livres dix sous de rente perpétuelle, et deux ans après, François Bailly, dit Lafleur, lui légua une rente de onze livres deux sous.

(A continuer.)

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

XLIX.

LE NID DE L'HIRONDELLE ET LA PANTHÈRE DE JAVA.

Cependant Georges France et Charlot étaient sortis pour aller à la recherche d'Emma Kéradeuc qui avait disparu. Arrivés au *Nid de l'Hirondelle*, ils la trouvèrent sur le point d'être étranglée par une troupe de bandits :

Obéissant aux ordres de son chef, le plus sauvage de la bande, arrache sa cravate, et la passe avec toute l'adresse d'un étrangleur expérimenté, autour du coup d'Emma.

Celle-ci perdait visiblement ses forces, mais cependant elle continuait à se débattre avec le courage du désespoir ; et, au moment où on lui passait le nœud fatal, elle poussa un cri encore plus perçant que les autres.

—Vite, Jean ! cria Jacques Bernier avec un geste d'impatience ; donne un coup sec et fort, et tout sera dit.

Avant qu'il eût achevé sa phrase, un objet lourd fut lancé du dehors, avec une telle force, contre la fenêtre, que volets, vitres, tout tomba dans l'appartement.

Puis il y eut un filet de lumière, suivi d'une détonation, et Jean, celui-là même qui était en train d'étrangler Emma, poussa une espèce de rugissement, et tomba le front percé d'une balle.

Au milieu des fragments brisés de la fenêtre se tenait debout Georges France, un pistolet à la main.

A côté de lui était notre ami Charlot.

A cette apparition inattendue, les bandits demeurèrent un instant paralysés. Une véritable panique les saisit.

Se serrant les uns contre les autres, comme un troupeau de moutons effrayés, ils regardèrent Georges France et son compagnon, avec stupéfaction, s'attendant à voir sauter par la fenêtre les hommes dont ils les supposaient suivis.

Mais, quand ils virent que personne autre n'apparaissait, ils commencèrent à reprendre courage.

Jacques Bernier fut le premier à recouvrer son sang-froid.

—Comment ! s'écria-t-il en s'adressant à ses amis, ce seraient de pareils oiseaux qui vous feraient peur ? Ça fait cinq contre deux ! Merci, mon petit, dit-il à Georges ; tu as touché mes favoris, mais rien de plus.

En achevant ces dernières paroles, il se jeta de côté, car Georges France déchargea sur lui son second coup de pistolet, et la balle siffla à une ligne de son oreille

Le bandit leva son pistolet à son tour, mais avant qu'il pût tirer, une bouteille lancée par un des misérables, vint frapper Georges en pleine poitrine.

Le coup fut si violent qu'il chancela, et puis trébuchant sur des fragments de la fenêtre, tomba lourdement par terre.

Cette chute, d'ailleurs, lui sauva la vie, car la balle de Jacques Bernier passa dans l'air sans le toucher, et sortit par la fenêtre.

Le bandit poussa un jurement de rage, et rapide comme l'éclair, il tira de sa poche un large couteau mexicain, le brandit au-dessus de sa tête, et s'élança sur son antagoniste.

Mais il recula violemment, car en se baissant, il aperçut à deux lignes de sa tête le canon d'un pistolet.

Près de lui se dressait Emma Kéradeuc, qui, le pistolet à la main, le doigt sur la détente, la tête rejetée en arrière, et les yeux dilatés, s'apprêtait à faire feu.

Au moment de l'arrivée inattendue de Georges et de Charlot, Jean l'étrangleur avait lâché la cravate avec laquelle il lui serrait la gorge ; et, ainsi que nous avons dit, était tombé frappé à mort.

La jeune fille, étourdie par le bruit, épuisée par la lutte qu'elle avait soutenue, s'était affaissée sur elle-même ; mais la voix de Georges l'avait rappelée à elle, et saisissant le pistolet tombé de la main du bandit, elle s'était relevée d'un bond.

Elle était ainsi arrivée à temps pour détourner le coup qui menaçait Georges France, car un instant après, Charlot, armé seulement d'un couteau, s'était jeté sur Jacques Bernier. Les amis de ce dernier vinrent au secours de leur chef, et alors il se livra entre les deux partis un combat des plus inégaux.

Georges, qui était parvenu à se remettre sur ses jambes, prit le pistolet des mains d'Emma, et s'élança auprès de Charlot qui était serré de près.

Il fit feu, et un autre bandit, l'aubergiste du *Nid-de-l'hirondelle*, tomba en poussant un cri, et l'épaule brisée. Il y eut alors une horrible mêlée au milieu des bancs et des tables renversés, et dans une obscurité complète, car Charlot, par un coup en arrière, avait éteint la lampe.

Le combat, ainsi que nous l'avons dit, était trop inégal pour durer longtemps, et tout aurait été bientôt perdu, s'il n'était arrivé du secours.

A travers le bruit de la lutte et les rugissements de la tempête, on distinguait le galop de plusieurs chevaux.

Emma fut la première à saisir ce bruit ; et, levant vivement la barre qui était en travers de la porte, et tournant la clef dans la serrure, elle s'élança au milieu de la tempête qui mugissait autour du *Nid-de-l'hirondelle*, comme si elle eût voulu l'arracher de ses fondements.

— Au secours ! au secours ! cria-t-elle, de toutes ses forces, en courant dans la direction d'où venaient les sons.

Des voix répondirent à son appel, et continuant toujours à courir, elle se trouva bientôt entourée par une troupe composée de gendarmes et de villageois de Moidrey.

Leur chef, un grand et beau jeune homme, qui montait un superbe cheval gris, s'écria en apercevant la jeune fille courant au milieu de la tempête, sans s'inquiéter de la pluie et sans chapeau.

—Mademoiselle Kéradeuc ! s'écria-t-il ; enfin nous vous trouvons ; mais quoi ! ajouta-t-il aussitôt en voyant ses cheveux en désordre et sa figure bouleversée ;—qu'avez-vous ? au nom du ciel ! que vous est-il arrivé ?

Et, détachant à la hâte son manteau, il le lui jeta respectueusement sur les épaules.

Sans penser à elle, Emma joignit les mains :

—Capitaine Dauville, cria-t-elle, car ce n'était autre que le jeune officier dont nous avons fait la connaissance dans un des premiers chapitres de notre histoire,—capitaine Dauville, hâtez-vous, hâtez-vous. M. France, Charlot ! Ils vont être assassinés dans cette horrible maison !

—Le *Nid-de-l'hirondelle* ! cria l'un des gendarmes. C'est le pire endroit qu'il y ait à cent lieues à la ronde !

—En avant ! mes amis, cria le capitaine. Nous en aurons bientôt raison. Martin, dit-il à un des gendarmes, prenez mademoiselle Emma Kéradeuc derrière vous. N'ayez pas peur, mademoiselle, nous allons tomber sur les misérables comme une avalanche.

Pendant ce temps, la bataille devenait de plus en plus acharnée dans l'auberge.

Brandissant un banc au-dessus de sa tête, avec la force d'un géant, Jacques Bernier l'avait abattu sur Charlot, heureusement qu'il l'avait manqué, mais il lui avait fait sauter son coutelas des mains.

Il s'apprêtait à recommencer, lorsque Georges France se jeta sur le bandit, et le saisit à la gorge. Tous deux tombèrent et roulèrent en luttant avec la rage du désespoir.

Les deux misérables qui restaient se précipitèrent, de leur côté, sur Charlot, qui, bondissant par-dessus une table, s'en servit comme d'un rempart, et, s'armant d'un escabeau à trois pieds, les défia d'approcher.

L'un des bandits eut alors l'idée de chercher la lampe, la ralluma ; mais en voulant la poser sur la table, il se heurta contre une chaise brisée, et renversa la bouteille d'eau-de-vie qui, jusqu'alors, par une espèce de miracle, était restée intacte.

—De la lumière ! criait Jacques Bernier aux prises avec Georges, de la lumière, vite ! nous sommes quatre contre deux ; c'est l'obscurité qui les protège !

De la lumière, il en eut, car les flammes de la lampe mirent le feu à l'eau-de-vie, et en une seconde, toute la surface de la table fut embrasée ; une lueur vive et rouge illumina toute la pièce.

Près de la fenêtre, Jacques Bernier, par un suprême effort, avait réussi à mettre sous lui Georges France, et il cherchait son couteau que, dans la lutte, il avait laissé tomber quelque part.

Tous deux avaient leurs vêtements en lambeaux. Georges avait son gilet et sa chemise déchirés, et sa poitrine était à nu.

Jacques Bernier avait trouvé son couteau, et, les yeux brillants de la fureur du tigre, il le leva pour frapper.

Le couteau du bandit s'abaissait déjà, quand, avec un cri d'étonnement, Bernier, s'arrachant soudainement des mains de Georges, bondit sur ses pieds.

Sur la poitrine de Georges France, il avait vu, distinctement tracée, une croix de Malte.

—Que je sois pendu, s'écria-t-il, si ce n'est pas là l'enfant que j'ai laissé, il y a vingt ans, dans son berceau !

Le galop des chevaux retentit à quelques pas de la porte.

—Alerte ! mes amis, cria le bandit en s'élançant vers la fenêtre ; voilà les Philistins !

Et, d'un bond, il sauta par la fenêtre, et courut de toutes ses forces dans la direction des marais. Un coup d'œil, toutefois, qu'il jeta derrière lui, le convainquit qu'on s'était mis à sa poursuite.

Le reste de la troupe, mettant pied à terre, entra dans la maison à temps pour aider Georges France et Charlot à arrêter les autres bandits, qui, paralysés par cette arrivée inattendue, ne résistèrent que faiblement. Prenant de préférence par des terrains coupés et accidentés, qui devaient offrir aux chevaux de très-sérieux obstacles, Jacques Bernier n'eut pas de mal à échapper à ceux qui le poursuivaient, et ce fut avec une véritable jouissance qu'il les entendit s'appeler les uns les autres, chaque fois que leurs chevaux s'abattaient contre les pierres et dans les fossés qui abondaient de toutes parts.

L'orage continuait avec une violence plus grande que jamais, et ce n'était qu'en apercevant le fugitif, à la lueur des éclairs, que les gendarmes parvenaient à garder leur ligne.

Le bandit se dirigea résolûment, mais en faisant une multitude de tours et de détours, vers les bois de Moidrey, qu'il atteignit en moins d'une heure.

Sans chapeau, sans souliers et mouillé jusqu'aux os, mais se sentant comparativement en sûreté, Jacques Bernier se plonge dans les fourrés les plus profonds, sans s'inquiéter de la tempête qui faisait autour de lui un vrai ravage des branches et des arbustes.

Chaque fois qu'il se faisait un moment de silence dans les rugissements de la nature, il s'arrêtait et prêtait l'oreille, mais rien n'indiquait que l'on fût encore sur ses traces ; et quand enfin, car instinctivement il s'était dirigé de ce côté, il arriva dans l'espace découvert que surmontaient les

branches du chêne maudit, il se jeta sur l'herbe, et, d'une main impatiente, essuya l'eau qui ruisselait de ses cheveux, de ses sourcils et de sa barbe.

—Encore revenu à l'ancienne place ! murmura-t-il. Il faut qu'il y ait là dedans un sort ; le vieux que j'ai coffré-là, il y a une vingtaine d'années, a sans doute besoin de compagnie ; car, n'importe où que j'aille, c'est toujours là que je reviens.

Pendant que la lueur des éclairs illuminait le feuillage, et que le tonnerre grondait sur sa tête, le bandit se leva sur ses genoux et, par une espèce de bravade, frappa le tronc de l'arbre avec le manche de son couteau mexicain.

—Ton logement est plus confortable que le mien ! cria-t-il en riant ; si les gendarmes ont perdu ma piste, pour le moment, ils n'attendent que des renforts pour fouiller ce bois d'un bout à l'autre et j'aurais bien envie de voir si ton habit de bois ne pourrait pas nous couvrir tous deux ! voilà une idée capitale ! Je pourrai rester caché là jusqu'à ce que Delagrave ait vent de l'affaire : et, comme c'est ici que nous devons nous rencontrer demain, il me trouvera exact au rendez-vous. Quelle surprise j'ai éprouvée tout à l'heure ! Je ne pouvais en croire mes yeux, quand j'ai aperçu cette croix de Malte. Mais, si je puis sortir de mes difficultés actuelles, je ferai suer de l'or à Delagrave par tous les pores. A présent, debout, attrapons une branche, et nous voilà dedans.

Il recula de plusieurs pas pour prendre son élan, et dit, tout en sautant :

—Il y a longtemps que le vieux, qui est là dedans, n'a reçu de visite, mais vaut mieux tard que jamais ; y eût-il vingt squelettes comme le sien dans le tronc, qu'il faudrait bien qu'ils fassent de la place à un vivant !

Il avait déjà fait quelques pas, lorsqu'il s'arrêta soudainement, et, avec un cri d'horreur, tomba lourdement à terre.

Au moment même où il achevait son exclamation sacrilège, un éclair brilla au sommet de l'arbre et, se déroulant comme un serpent, vint frapper le tronc du chêne, et réduisit en fragments le géant qui avait bravé les ouragans de plusieurs siècles.

Un effroyable fracas de tonnerre suivit, et le bandit, tremblant de tous ses membres, resta sans connaissance sur l'herbe.

Quand il revint à lui, l'orage s'était dissipé ; les nuages avaient disparu, et la lune, calme et paisible, glissait dans l'azur du ciel.

Engourdi par le froid, et saturé de pluie, car il était resté plusieurs heures dans la même position, le bandit eut de la peine à se remettre sur ses pieds, et ce ne fut pas sans terreur qu'il regarda autour de lui.

L'œuvre de destruction avait été complète.

La terre était partout couverte de fragments noircis.

Le tronc du chêne maudit avait été déchiré en deux, comme par les

ains de quelque puissant géant, et, horreur ! dans ses entrailles noueuses, un squelette brillait d'un effet fantastique, sous les rayons de la lune.

On aurait dit que c'était par l'effet d'une volonté supérieure que la foudre en brûlant et noircissant tout sur son passage, avait respecté ce témoignage des crimes d'un homme.

Il s'écoula plusieurs minutes avant que le bandit, si endurci qu'il fût, pût secouer son étonnement et sa terreur, et trouver le courage d'approcher du squelette.

Il y arriva pourtant ; et, faisant un effort sur lui-même, il reprit l'air et le ton de bravade qui lui étaient habituels.

— Comment ! dit-il, tu es sorti pour me souhaiter le bonjour ; il faut avouer, toutefois, que la porte est un peu trop large pour la maison ; après cela, ajouta-t-il, je ne suis pas homme à me laisser effrayer par une poignée d'os blanchis, qu'il me serait facile de réduire en poudre.

Il leva son couteau, et allait frapper le crâne avec le manche, lorsqu'il fut arrêté par un hurlement qui retentit tout près de lui, et qui était si plein de menace, qu'il fit un bond en arrière.

— Qu'est-ce que cela ? murmura le bandit, qui sentit ses cheveux se hérissier sur sa tête, et dont les dents claquaient de frayeur. On dirait que l'enfer a fait irruption, cette nuit, dans les bois de Moidrey. J'ai bien entendu des hurlements comme cela dans les forêts et dans les prairies de l'Amérique du Sud, mais en France ! jamais.

Le hurlement recommença, et cette fois plus près encore, et plus menaçant.

Le bandit se tourna vers la direction d'où il provenait, et, malgré son intrépidité, il poussa un cri de frayeur.

Il avait aperçu, se glissant de dessous une quantité de broussailles, un animal noir, avec une tête ronde, et des oreilles toujours en mouvement.

Son poil était hérissé, ses énormes mâchoires étaient ouvertes, montrant ses dents blanches et pointues, tandis que ses yeux enflammés étaient sur le bandit.

C'était Saleck, la panthère, l'amie de Jaguarita, qui s'était échappée, après l'assassinat de sa maîtresse par les sicaires de Rodolphe Mortagne.

Pendant toute la nuit, l'animal, dont les instincts sauvages avaient été éveillés par le goût du sang, et que la perte de sa maîtresse avait rendue folle de rage, avait erré dans les bois, sous la pluie et les éclairs.

Lorsque les yeux de l'animal et ceux de l'homme se rencontrèrent, la panthère s'arrêta, se coucha sur le ventre, le museau posé sur ses pattes, et les hanches légèrement élevées.

Le bandit, instruit par les expériences qu'il avait faites dans les forêts de l'Amérique, comprit qu'elle se disposait à bondir sur lui, et se jeta vite sur un genou, il saisit son couteau, et attendit, le cœur ému.

Ce ne fut pas long.

Les hanches de l'animal s'élevèrent de plus en plus, à mesure qu'il baissait davantage la tête, et puis il s'élança avec une force et une agilité incroyables.

Bernier fut renversé par le choc ; mais, au moment où la panthère posa la patte sur lui, il la saisit d'une main par le gosier et de l'autre enfonça son couteau, jusqu'au manche, dans l'épaule.

L'animal se sentit blessé ; mais la douleur parut ne faire que redoubler sa férocité, et il déchira horriblement le bras qui s'étendait devant lui comme une faible barrière.

Le combat durait déjà quelques minutes, et le bandit sentait ses forces l'abandonner. Affaibli par la perte de son sang, étourdi par la respiration chaude et fétide de la panthère, et se tordant sous les blessures qu'elle lui faisait avec ses dents et ses griffes, il se regardait comme perdu, quand un bruit de voix frappa ses oreilles.

Il ne vit plus d'autre danger que celui qui pesait en ce moment sur lui.

—Au secours ! au secours ! cria-t-il de toutes ses forces. Je meurs ! au secours ! sauvez-moi de cette bête maudite !

La voix lui manqua ; la panthère l'avait saisi à la gorge.

Il y eut un bruit confus de voix, un bruissement à travers les branches, et puis plusieurs coups de fusil partirent à la fois.

Lorsque la fumée se fut dissipée, on vit Saleck, la panthère, étendue morte sur le corps ensanglanté de Jacques le bandit.

L.

LES DERNIERS MOMENTS D'UN BANDIT.

Parmi ceux qui s'étaient rassemblés autour de Jacques Bernier, gisant ensanglanté, et ayant le cadavre de la panthère en travers de la poitrine, était Kalu, le Javanais, ou plutôt, il portait son ancien déguisement, Narjal, le docteur noir.

Monté sur un cheval puissant, qu'il dirigeait avec l'adresse et l'audace d'un parfait écuyer, il s'était joint tout-à-coup à Georges France et à ses amis dans leur poursuite après le bandit, et c'est parce qu'il avait reconnu les hurlements de la panthère Saleck, qu'ils étaient ainsi arrivés au moment opportun.

Les paysans tirèrent la panthère par une patte, et Narjal, sur l'invitation que lui adressa Georges France, mit pit pied à terre, et examina les blessures du bandit.

—Est-ce qu'il est mort ? demanda Georges avec anxiété.

Nous disons avec anxiété, car les dernières paroles de Jacques Bernier résonnaient encore à son oreille :

“ —Que je sois damné, si ce n'est pas l'enfant que j'ai laissé, il y a près de vingt ans, dans son berceau.”

Était-il donc possible que ce misérable eût la clef du mystère qui enveloppait Georges depuis son enfance.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que la voix de ce dernier tremblât lorsqu'il répéta sa question :

—Est-ce qu'il est mort ?

—Non, répondit le Javanais, en se redressant lentement. Chez un homme de cette trempe la vie est tenace. A présent, je ne saurais dire s'il vivra, il y a autant de chance pour que contre. Je vais panser ses blessures ; mais il faut l'enlever d'ici tout de suite, tout délai pourrait être fatal.

—Le château de Moidrey est l'endroit le plus près. Si quelqu'un de vous voulait se charger de le transporter, j'irai demander à M. de Delagrave . . .

Il s'arrêta brusquement, en voyant le docteur noir lui poser la main sur le bras.

—Si vous voulez que cet homme vive, dit ce dernier à voix basse, et en tirant Georges à part, faites qu'il n'approche pas de Moidrey. Le tombeau est ce qu'il y a de plus sûr pour les secrets dangereux et, entre ce misérable et Henri Delagrave, il en existe plusieurs.

—Serait-ce possible ? exclama Georges d'un air de doute.

—Nous n'avons pas besoin d'aller bien loin pour en trouver un. Regardez !

Et levant le doigt, Narjal indiqua l'arbre frappé de la foudre, autour duquel s'était formé un cercle de paysans qui contemplaient le squelette avec effroi.

—Les chênes de Moidrey produisent autre chose que des glands, paraît-il, dit une voix près d'eux.

Et, en même temps, le jeune Mouton, se frayant doucement un chemin à travers la foule, s'approcha de l'arbre.

Il était suivi par un homme petit, épais, dont les yeux noirs et brillants se promenaient alternativement sur les objets et les personnes qui l'entouraient.

C'était l'agent de police que l'on avait envoyé de Rennes, à la demande du jeune Mouton. Le sergent Fine-Mouche, comme on l'appelait, était habitué aux scènes les plus étranges, et il se mit immédiatement, de l'air le plus flegmatique, à prendre des notes, tout en examinant l'arbre avec le plus grand soin.

Le squelette du malheureux Jarry était, comme nous l'avons dit, enveloppé d'une couche de poussière accumulée par les années, et il était posé droit quoique le chêne eût été brisé en morceaux.

—Je vous demande pardon, monsieur Mouton, dit l'agent de police, en arrêtant la main du jeune homme, qui s'apprêtait à toucher le squelette, je vous demande pardon, mais il ne faut pas qu'on touche à rien ici avant l'arrivée d'un magistrat. Qui est-ce qui nous en indiquera un ?

—M. de Beauchamp, crièrent plusieurs personnes à la fois.

—Eh bien, que quelqu'un de vous monte vite à cheval, et aille lui présenter mes compliments, en lui racontant ce qui s'est passé. Ou, plutôt, attendez.—Et, tirant de sa poche son volumineux portefeuille, le sergent Fine-mouche traça au crayon quelques mots à la hâte, sur son genou, et puis, déchirant la feuille, il la tendit à l'individu qui s'était offert pour faire la commission. Tenez, dit-il, cela lui donnera toutes les explications nécessaires. En attendant, avec votre permission, monsieur Monton, ajouta-t-il, je fumerai une pipe, cela donnera le temps au magistrat d'arriver.

Et, avec le calme que procure l'habitude, Fine-Mouche tira une pipe de sa poche, s'assit au pied du chêne, et, la figure tournée vers le squelette, se mit à fumer d'un air tranquille et réfléchi.

Durant ce temps, Georges France avait déterminé son mode d'action.

Après le château de Moidrey, l'endroit le plus proche où l'on pût le transporter, et lui procurer des secours, était le manoir de la protectrice d'Emma Kéraudeau.

C'est là qu'il résolut de le faire porter. Il avait deux raisons pour cela.

La première était d'apprendre du bandit lui-même à l'instigation de qui avait eu lieu l'attaque dont Emma avait été l'objet; l'autre, d'avoir, s'il était possible, la solution du mystère contenu dans les paroles dont le bandit s'était servi à son égard.

Il n'eut pas, d'ailleurs, le loisir d'hésiter, car, ainsi que l'avait dit Narjal, Jacques Bernier perdait son sang, et tout délai pouvait être fatal.

Après avoir prié quelques-uns des paysans de faire un brancard avec les branches du chêne qui jonchaient la terre, Georges et le docteur noir y placèrent soigneusement le blessé, et, après avoir échangé quelques paroles à voix basse avec l'agent de police, ils prirent par un sentier qui les conduisit directement aux portes du vieux manoir.

Narjal, qui marchait à côté du brancard, administra, de temps à autre, au bandit, certain cordial qui produisit un effet presque magique.

Les yeux du blessé s'ouvrirent, et brillèrent d'un éclat subit; ses lèvres pâles reprirent des couleurs, à mesure qu'il lui faisait respirer des parfums ou qu'il versait dans sa bouche quelques gouttes d'un flacon.

Quand ils arrivèrent aux portes du manoir, un grand changement s'était opéré chez Jacques Bernier.

Cet homme avait une telle constitution, qu'il aurait été capable de guérir des blessures dont la moindre eût été mortelle pour tout autre.

Quelle chose comme un éclair de raison avait passé sur son visage, et plus d'une fois il avait soulevé la tête, et avait jeté sur ceux qui l'entouraient un regard sombre et inquiet.

—Les chances que cet homme peut avoir de vivre, dit Narjal, en se

plaçant en arrière de la litière, et en s'adressant à Georges, dépendent du plus ou moins de tranquillité qu'on lui laissera. Le moindre choc, en troublant trop soudainement la torpeur du cerveau, le tuerait.

—Il n'aura pas de choc à redouter là où nous le portons. Le misérable aura tous les soins possibles jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour décharger son âme du crime qui doit l'étouffer.

Quelques minutes après, ils dépassèrent les portes du manoir.

Ils trouvèrent tout le monde sur pied.

Emma, escortée de Charlot, était déjà arrivée.

Madame de Moidrey, que la nouvelle de l'enlèvement de sa fille adoptive avait rendue presque folle de chagrin, était, en ce moment, enfermée avec Emma, écoutant, en pleurant, le récit de ses aventures.

Dès qu'elle avait reçu le message de Georges France, madame de Moidrey avait donné l'ordre de préparer immédiatement une chambre pour recevoir le bandit ; elle avait recommandé, en outre, de servir des rafraîchissements à ceux qui l'escortaient, et, en un mot, de leur témoigner toutes les attentions.

Elle avait aussi chargé madame Bernier d'aider, autant qu'elle pourrait, la docteur étranger. Le fait est que madame Bernier était célèbre dans la manoir, et même dans le village, pour l'adresse avec laquelle elle avait pansé toutes sortes de blessures.

On plaça le blessé au rez-de-chaussée, dans une petite pièce, et Narjal et Georges France veillèrent eux-mêmes à ce qu'il fût bien installé sur un lit.

Le vieux médecin du village était venu, comme tous les autres, dès qu'il avait appris ce qui se passait ; et lui et madame Bernier entrèrent ensemble dans la chambre.

Cette dernière, tandis que le docteur s'avancait auprès du lit, resta debout près de la porte, dans une attitude respectueuse, attendant qu'on l'appelât ou réclamât son aide.

Georges, en la regardant, tressaillit.

Il vit la même femme blanche, dont le visage pâle et sans couleur, et la chevelure argentée avaient produit un si curieux effet sur lui, la première fois qu'il l'avait rencontrée dans le manoir.

Il était évident qu'elle ne l'avait pas vu, car, outre qu'elle tenait les yeux baissés sur le parquet, il était lui-même presque entièrement caché par les rideaux du lit.

Le vieux médecin reconnut le docteur noir, et, comme sa bonne et généreuse nature était incapable de jalousie, il lui tendit cordialement la main.

Il était occupé, sous la direction de Narjal, qui lui indiquait la situation et le caractère des blessures du bandit, à donner son avis sur leur plus ou moins de gravité, quand Jacques Bernier se dressa soudainement sur le coude, et regarda confusément autour de lui.

—Où suis-je ? dit-il d'une voix rauque. Est-ce toi, Pierre ?

Puis, après une pause d'un instant, il ajouta :

—Qu'est-ce que tu cherches-là, derrière les rideaux ? Où est Jean ?... où sont tous les autres ? Qu'est-ce qu'ils ont fait de la fille ?

Il s'arrêta brusquement, et tous tressaillirent involontairement quand le cri perçant d'une femme retentit dans l'appartement.

Un instant après, Madame Bernier s'était précipitée auprès du lit, et, penchée en avant, elle scrutait avec anxiété le visage du bandit.

—Il est revenu ! s'écria-t-elle ; oui, après de longues années d'absence, cet homme cruel et méchant est revenu ! Il est revenu pour apporter de nouveau dans cette maison, le malheur et le désespoir !

—Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que cela veut dire ? répliqua le bandit en se dressant et en la regardant en face. Qui êtes-vous, —je voudrais le savoir, —pour trahir ainsi un camarade ? —C'est là votre pitié et votre affection ? Vous...

La voix lui manqua, et, poussant un gémissement, il retomba en arrière sur l'oreiller.

Son visage était devenu livide de rage et de douleur, et ses blessures, qui avaient été bandées avec tant de soin, recommencèrent à saigner abondamment.

—Jacques ! Tu ne me reconnais pas ? Il faut que tu me reconnaises. Il est trop tard pour nier, à présent. Il y a de longues années que j'attends ce moment, et la vérité doit être connue enfin !

Le bandit demeura silencieux ; ses dents étaient serrées les unes contre les autres, tellement ses souffrances étaient grandes : mais ses yeux brillaient d'un feu étrange, sous ses sourcils touffus, et il y avait de la rage dans la façon dont il regardait cette femme qui tendait vers lui des mains suppliantes.

—Ma chère madame Bernier, est-ce que vous connaissez cet homme ? demanda le vieux docteur.

—Trop ! malheureusement ! répondit-elle tristement.

—Qui est-il ? et qu'est-il ?

—Mon mari, monsieur, il est mon mari !

—C'est un mensonge ! murmura le bandit ; et, en parlant, il se souleva sur l'oreiller, et essaya de menacer sa femme du poing.

—Ce n'est point un mensonge ! c'est l'exacte vérité, messieurs, dit madame Bernier.

Et, se penchant sur lui, elle lui demanda d'un air suppliant :

—Où est l'enfant ?

—Quel enfant ? répliqua le bandit. Cette femme est folle ; que quel qu'un m'en débarrasse ! vous entendez ? Je vous dis qu'elle est folle !

—Non ! non ! messieurs ; ne le croyez pas. J'ai été folle, autrefois, je le sais ; mais je ne le suis pas en ce moment. Cet homme, cet homme

méchant et cruel est mon mari, Jacques Bernier, qui a volé, il y a des années, de longues années, l'héritier de Moidrey, et qui, si ce que j'ai appris est vrai, se disposait, il a seulement quelques heures, à ajouter le meurtre de ma jeune maîtresse à tous ses autres crimes.

La pauvre femme se laissa tomber à genoux auprès du lit, et joignit les mains dans un élan d'agonie et de désespoir.

—Pendant de longues années, Jacques, dit-elle, j'ai attendu ton retour. Il est impossible qu'il ne te reste pas dans le cœur une étincelle d'humanité. Tu sais que tu m'avais juré de rendre l'enfant, de le rendre à sa mère, à moi, à nous tous !

Le bandit se leva sur le lit, et respira difficilement. Ses yeux avaient perdu leur éclat, et ils étaient pleins d'une expression d'indicible terreur.

—Je me meurs, dit-il. Entendez-vous ! vous autres ? Je perds tout mon sang !

—Oh ! parle, Jacques ! Tandis qu'il en est encore temps, répare le mal que tu as fait.

—Parlez ! si vous tenez à vivre, dit Narjal, en lui posant la main sur l'épaule.

—Parler ! que voulez-vous que je dise ? murmura le bandit.

—L'enfant ! où est l'enfant ? cria sa femme. Je t'en conjure, par tes espérances de salut, Jacques, dis où est l'enfant que tu as volé ? Où est l'héritier de Moidrey ?

La poitrine du bandit se souleva ; il s'accrocha aux draps avec ses mains tremblantes, et il roula autour de lui des yeux injectés de sang.

Soudain il poussa un cri,—un cri si plein d'étonnement et de crainte que tous les assistants reculèrent.

Se mettant à genoux dans le lit, il indiqua du doigt Georges France, qui s'était avancé de derrière les rideaux, et se tenait, en ce moment, au pied du lit.

—Où il est ? cria le bandit, avec une sorte de rugissement. Où est le propriétaire, l'héritier du nom de Moidrey ! Il est là ! Vous entendez ?— Il est là ! là !

Et, le bras toujours tendu vers Georges, il poussa un long gémissement ; et retomba dans les bras du docteur noir.

LI.

LA CONFESSION DE JACQUES BERNIER.

Narjal administra de nouveau quelques gouttes de son flacon au bandit, et ce dernier, au bout de quelques instants, rouvrit les yeux.

Il était mourant, car, comme l'avait prédit le docteur noir, le choc qu'il venait d'éprouver lui avait été fatal. Les blessures s'étaient rouvertes, et les bandages, même le lit, se teignirent rapidement de sang.

—Il n'a plus que quelques minutes à vivre, dit Narjal, de sa voix calme et froide.

Le vieux médecin fit un signe d'assentiment.

Ces paroles, quoique proférées à voix basse, arrivèrent jusqu'à l'oreille du mourant.

Il se dressa par un effort désespéré, et regarda autour de lui avec égarement.

—Qui dit que je vais mourir... ? s'écria-t-il. Je ne veux pas mourir !— Je ne peux pas mourir !—Je n'ose pas mourir !

Il saisit le bras du docteur Narjal, et le pressant entre ses doigts faibles et tremblants, il lui demanda avec un accent rauque :

—Combien de temps ai-je encore à vivre ?

Le Javenais, dont le visage sombre n'exprimait ni émotion, ni intérêt, répondit en indiquant la pendule sur la cheminée.—Trente minutes au plus.

Jacques Bernier eut un frémissement qui lui courut par tout le corps.

Ce misérable avait vu la mort sous cent formes diverses, il lui avait fait face et l'avait bravée ; mais se trouver ainsi faible et écrasé, couché sur un lit, attendant minute par minute son approche, c'était autre chose que de lutter plein de force et de santé prêt à frapper ou à être frappé ; car, dans l'excitation du combat, la mort perd la moitié de ses terreurs.

Le bandit tremblait comme un enfant effrayé, en promenant son regard sur les visages froids et sévères qui l'entouraient.

Une main serra la sienne avec douceur ; avec bonté. C'était la main de sa femme.

—Jacques, dit-elle, cher Jacques ! Tu as encore le temps de dire la vérité. Oh ! je t'en conjure, parle et répare, autant que cela est possible, le mal que tu as fait.

Il ne répondit pas, mais il respira longuement, péniblement, et poussa un gémissement.

Madame Bernier se leva à demi sur ses genoux, et désigna Georges, qui se tenait, très-pâle, au pied du lit, attendant, avec anxiété, l'explication de cette scène étrange.

—Comment saurons-nous que ce jeune homme est ce que tu veux nous faire croire ? dit-elle.

Jacques Bernier répondit d'une voix éteinte, mais cependant tellement distincte que tous les assistants l'entendirent :

—Une croix de Malte sur le côté gauche de la poitrine, et sur l'épaule droite les cicatrices laissées par les dents du chien.

—Ces marques, je les ai ! dit Georges vivement.

—Cela, c'est sûr, répliqua le bandit. Je les ai vues, il y a quelques heures, au moment où j'allais te frapper.

—J'en avais la conviction ! s'écria madame Bernier, en bondissant sur

ses pieds avec une sorte de joie folle et en s'approchant de Georges. J'en ai eu la persuasion la première fois que j'ai entendu le son de sa voix, la première fois que j'ai vu son sourire, et que j'ai observé l'expression de son visage.

Les traits des Moidrey sont trop profondément gravés dans mon cœur pour que je puisse les oublier.

—Dieu me pardonne ! s'écria à son tour le vieux docteur, en ajustant ses lunettes sur son nez et en contemplant Georges. C'est étrange que je ne l'aie pas remarqué auparavant, la ressemblance est certainement extraordinaire. Était-ce vous,—en supposant que cette histoire fût vraie,—était-ce vous, dit-il au bandit, qui aviez volé l'enfant de mon mari, quand. . . .

—Non ! ce n'était pas moi ! Non pas que je n'eusse la volonté de le faire, car j'avais eu plus d'une querelle avec Moidrey et sa femme, et j'aurais réglé mon compte avec eux sans ce maudit chien.—C'est l'autre qui emporta l'enfant.

—Qui l'autre ? demanda tout le monde une seconde fois. . . .

—Henri Delagrave ! monsieur Henri Delagrave, si vous aimez mieux.

—Monsieur Henri Delagrave ! s'écrièrent tous ceux qui étaient présents, à l'exception du docteur Narjal, qui, indifférent à toute cette scène, soutenait le mourant dans ses bras, et lui administrait, par intervalle, des gouttes de son cordial.

—Oui, Henri Delagrave et pas d'autre ! dit Bernier ; et puisque j'ai commencé à parler, je ferai aussi bien d'aller jusqu'au bout. C'est Delagrave qui vola l'enfant, la même nuit, ou plutôt le même soir qu'il assassina Jarry dans les bois de Moidrey.

Il y eut un murmure d'horreur, et le vieux docteur, d'une voix émue, s'adressa à Georges.

—Ce sont là de terribles accusations, monsieur France ; et dans la situation où est ce malheureux, il serait bon que ces déclarations fussent écrites, et cela en présence d'autres témoins. Je vais chercher du papier, une plume, et. . . .

—Ne vous dérangez pas, docteur, dit une voix derrière eux, nous avons là tout ce qui est nécessaire.

Et le jeune Mouton, suivi de près par Fine-Mouche, s'approcha du lit du bandit.

—Mille pardons ! continua Ephraïm en saluant la compagnie, mais, mon ami que voici, ayant laissé un de ces hommes garder le squelette dans le bois, a cru qu'il était de son devoir de venir recevoir la déposition de ce moribond. La loi, ajouta-t-il, en faisant un signe de tête significatif, la loi n'a pas de respect pour les affaires privées.

—Nous n'avons rien à cacher ni à dissimuler, monsieur Mouton ! dit le

vieux docteur d'un ton assez sec ; au contraire, la déposition que nous demandons à ce malheureux ne saurait être entendue de trop de témoins.

Tous ceux qui assistaient à cette étrange scène, se serrèrent autour du lit, et prêtèrent une oreille attentive au récit du bandit, que le sergent Fine-Mouche écrivit tout au long.

La demi-heure fixée par le docteur Narjal était sur le point de sonner. Le sergent Fine-Mouche venait de poser sa plume.

Comme les dernières paroles de sa terrible confession tombaient de la bouche du bandit, les assistants, pâles et frappés d'horreur, se regardèrent les uns les autres avec épouvante. Alors le mourant, dont la tête était retombée sur l'oreiller, par un effort soudain se dressa tout droit, et, les yeux dilatés, étendit les mains avec égarement. Ses cheveux, ses sourcils étaient hérissés de terreur, et de grosses gouttes d'eau roulaient sur son front, déjà glacé par la mort.

— Emmenez le chien ! cria-t-il ; ôtez-le de là ? Je n'ai jamais voulu faire de mal à l'enfant ! Emmenez-le, vous dis-je ! puis sa voix prit un accent de frayeur plus grande encore.

— Je ne suis pas mort ! vociféra-t-il ; pourquoi m'enterrez-vous avec lui ? Un tronc d'arbre n'est pas une tombe convenable pour des vivants. Il est mort, je le sais, mais c'est Henri Delagrave qui l'a tué, et pas moi !

Il se renversa sur le lit et se blottit contre la muraille comme s'il eût voulu se mettre à l'abri d'un péril.

— Voyez ! voyez ! l'horrible chose qui s'avance en rampant au milieu des buissons ! ses yeux brillent comme des émeraudes, et sa peau est noire comme le diable ! Elle s'élançe ! Oh ! Dieu ! débarrassez-moi de son poids !—Elle déchire mes chairs,—elle me brise les os ! le chien se joint à la panthère, et . . . et . . . et ils me saisissent à la gorge ! Au secours ! au secours ! Grâce ! grâce !

Il étendit les bras, poussa un cri, retomba . . . mort.

(A continuer.)

ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES,

GUERISON D'UN ANCIEN GENDARME, ONZE NOVEMBRE 1867. (1)

I.

Jean-Marie Fosses, originaire de Trébons (Hautes-Pyrénées), gendarme en retraite et alors aubergiste à Arzacq (Basses-Pyrénées), a été guéri soudainement, le 11 novembre 1867, à la Grotte de Lourdes.

Il était relevé, depuis deux mois, d'une maladie qui l'avait affligé cruellement.

Le premier jour du mois d'août 1867, Fosses, assis devant la porte de sa maison, se délassait de la pesanteur du jour à la fraîcheur d'une soirée agréable. Tout-à-coup il sentit une vive chaleur lui monter au visage, puis une sueur froide suinter à son front, et son cou se raidir. Bientôt une atroce douleur se mit à fouiller sa tête avec une sorte de rage. Le pauvre malade, surpris dans la pleine joie de son rétablissement, ne connut plus de repos.

Le médecin reconnut une névralgie de la face et de la tête très-caractérisée et d'une acuité terrible. Il la combattit avec le plus louable zèle, mais sans succès. Pour comble d'ennui, la pensée du malade fut bientôt atteinte ; il ne se repaissait que d'imaginaires sombres et fatigantes ; l'inquiétude, l'impatience le gagnèrent ; il entra dans une exaspération permanente. Sympathique, bon, aimant, maître de son humeur autrefois, il gémissait de se trouver ainsi, malgré lui, méchant et brutal ; et l'impuissance de se dominer le rendait encore plus malheureux.

Il acceptait cependant toute sorte de remèdes ; mais les médicaments se multipliaient, les semaines s'écoulaient, et jamais, jamais le moindre apaisement.

D'essai en essai, de déception en déception, et toujours avec les mêmes souffrances, le malade arriva au mois d'octobre. Ne mangeant presque pas, dévoré par son incessante douleur, n'ayant que de rares sommeils, il n'avait fait que dépérir, et se trouvait dans un délabrement affreux.

Ses deux enfants étaient au loin chez les parents de leur mère. Sentant que la vie diminuait et qu'il entrait dans la période des dangers, le père Fosses éprouva le besoin inquiet de les avoir près de lui, et leur fit écrire ; il pensait les appeler pour assister à ses derniers moments.

Mais bientôt les nécessités de la famille maternelle rappelaient la fille de Fosses. Les adieux furent poignants.

—Pauvre enfant, lui dit-il en l'embrassant tendrement, tu ne peux pas rester ; va ! . . . Ah ! qu'il m'en coûte de te laisser partir . . . je ne te reverrai plus ! . . .

Et il pleura, l'enfant pleurait aussi. La jeune fille emportait ce baiser et cette parole pour dernier souvenir de son père. Et lui, comme si la moitié de son cœur s'en allait, resta brisé par l'émotion. Il subit une crise névralgique terrible. Jamais encore, douleurs si atroces n'avaient labouré cette pauvre tête, où depuis huit mois le travail acharné du mal n'avait eu de repos.

Le découragement gagnait le malade. Il avait jusque-là obéi au médecin, malgré ses répugnances et malgré la persistante inutilité des remèdes. Voyant que le soulagement ne venait jamais, il songeait à tout abandonner et à se livrer au seul travail de la nature.

Cependant une nouvelle potion fut ordonnée par le médecin ; il n'y toucha pas. Son fils, en revenant d'accompagner sa sœur, trouvant la fiole intacte, dit à son père :—Encore un nouveau remède ?

—Oui, répliqua vivement le malade, et ce sera le dernier, aucun ne m'a fait le moindre bien ; ils m'ont torturé, voilà tout. . .

—Vous avez raison, dit le jeune homme ; papa, voulez-vous que je le jette ?

—Non, ce ne serait pas loyal... je veux en avertir le médecin.

Le lendemain, à l'arrivée du docteur, Fosses déclare sa résolution en termes énergiques.

—Docteur, je frémis quand je vous vois écrire une ordonnance : je n'en veux plus ; vous êtes, vous, bon et dévoué ; mais, de tous vos remèdes, pas un ne m'a soulagé ; ils me tuent ; inutile que vous en ordonniez encore.

Le médecin plaida avec tout son dévouement. Rien n'ébranla une résolution qui pouvait être fatale, mais que l'impuissance du traitement justifiait trop. On versa la potion, et ce fut la dernière des préparations de pharmacie qui entra dans la maison de Fosses. Depuis quelque temps, du reste, il comptait peu sur son rétablissement, et, dans ses moments d'espérance, il se disait avec conviction : Si je guéris, ce ne sera pas par les médecins.

II.

Sur ces entrefaites, un colporteur s'arrête à l'auberge.

Le voyageur, en soupant, entend des amis de la maison parler avec l'aubergiste de son long mal, de l'inutilité des remèdes. Après le repas, il s'approche et se mêle à la conversation. Fosses lui raconte sa triste histoire et son découragement.

—Eh bien ! dit le voyageur, j'ai été comme vous, comme vous bien malade, comme vous désespéré. J'ai consulté les médecins, fait des remèdes trois ans entiers ; mais en vain. Et je suis guéri. Mais ce ne sont pas les hommes qui m'ont guéri, je ne dois rien aux hommes.

J'avais au cou une vieille plaie affreuse d'où coulait une suppuration abondante. Je souffrais cruellement. Mon état et mon peu de ressources

me forçaient à voyager, Dieu sait avec quelles peines. J'ai été aux eaux de Canterets, de Bagnères-de-Bigorre, de Bagnères-de-Luchon ; j'ai beaucoup dépensé d'argent. Argent et courses inutiles.

En dernier lieu, je me décidai d'aller à Barèges. Là, on me parla du pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes et des guérisons miraculeuses opérées par l'eau de la fontaine.

Ce que j'entendis me donna une très-grande confiance, et me décida à rester deux jours dans cette ville. Quand je vis les foules qui passaient vers la Grotte, ma confiance redoubla. Les eaux de Barèges avaient laissé ma plaie tout aussi hideuse. J'allai donc à la Grotte, je priai, je bus, je me lavai. A l'instant je me sentis mieux. Je pus ôter l'appareil qui couvrait mon mal ; les chairs étaient rapprochées, la suppuration tarie, la douleur disparue. Je recommençai le lendemain ; c'est à peine s'il resta un peu de plaie. J'étais guéri. Imaginez mon bonheur.—Et, voyez, dit-il en découvrant son cou tout-à-fait sain, y a-t-il là quelque mal ? Eh bien, là, là, était ma vieille et horrible plaie. Ayez confiance en Notre-Dame de Lourdes ; je peux vous le dire, moi. Allez à la Grotte, allez-y. . . .

Ce fut le message du ciel.

Fosses est un fidèle chrétien. Soldat et gendarme, jeune homme et père de famille, il avait filialement invoqué la Sainte-Vierge et l'avait aimée toujours. Quand le voyageur eut parlé, quand il eut fait palper le miracle, Fosses crut à sa guérison par Notre-Dame de Lourdes, avec une confiance immense qui le pénétra de joie.

Un pèlerinage à la Grotte fut résolu, et dès lors la pensée du saint voyage se mêla à toutes ses préoccupations. Son désir le pressait. Mais quand partir ? et comment arriver ? Il se sentait si faible, les souffrances étaient si cruelles. . . Sa tête pourrait-elle supporter le cahotage des voitures ? Ces craintes affaiblissaient un peu sa joie et faisaient fléchir l'espoir qui, au premier moment, était presque une conviction.

III.

La Sainte Vierge lui envoya un autre message.

Fosses est aimé à Arzacq. On l'aimerait partout. Il a cultivé par l'usage de la vie la petite instruction primaire reçue au village. Son esprit est facile et souple ; il a vu, observé, retenu ; il a toujours aimé à lire, et il sait parler. Son français de régiment sabre sans remords la grammaire ; mais c'est une langue claire, vive et pittoresque ; quand le sujet provoque l'expansion de son beau caractère, amène un éclat de sa loyauté, sa parole captive. Les hommes d'une condition supérieure à la sienne se plaisent avec lui. Il était visité dans sa maladie.

Bientôt après le passage du voyageur, il recevait le maître d'une école secondaire de l'endroit, M. Dussau.

Fosses lui raconte ce qu'il avait appris de Notre-Dame de Lourdes et son projet de pèlerinage.

—Ah! quel plaisir vous me faites! répondit M. Dussau, d'un air ouvert et heureux. Il y a longtemps que j'hésite à vous parler de cela: je craignais de vous trouver incrédule; vous m'enhardissez.

Je sais, moi aussi, ce que peut et ce que fait la Sainte Vierge à la Grotte de Lourdes. J'étais dans la ville pour y prendre quelques jours de repos parmi des parents. Voyant les étrangers ruisseler vers la Grotte, j'y allai aussi; voyant prier, je priai moi-même. Ces jours-là, je traînais une indisposition sans gravité qui me fatiguait beaucoup cependant. Devant la foi des pèlerins qui buaient et se lavaient à la fontaine, le cœur me dit de les imiter; j'avoue que je demandais mon soulagement sans grande ferveur. Mais je bus et je me lavai. A l'instant mon malaise disparut. Ce fut soudain, comme si je me dépouillais d'un vêtement et le jetais là. Je n'ai guère parlé de ce petit événement; mais il m'a donné une pleine foi. Mon cher Fosses, je suis votre ami, croyez-moi. Les médecins ne vous guérissent pas... adressez-vous à la Sainte Vierge, allez à Lourdes.

M. Dussau est un homme grave, religieux, considéré. Fosses, dont l'intelligence et le caractère sont faits pour connaître et honorer le mérite, avait pour lui du respect et de l'affection. Cette confiance inattendue qui donnait une nouvelle autorité au récit du colporteur, jeta son âme dans une invincible espérance. Toutes les hésitations tombèrent.

Mais pour se mettre en chemin, il attendait des forces; et son implacable névralgie continuait à dévorer sa tête, sa poitrine se fatiguait toujours sous une oppression constante, ses jambes fléchissaient.

Un jour enfin, par une soudaineté décisive comme en ont les caractères forts, il tranche toutes les difficultés.

—Quoi qu'il arrive, j'irai à Lourdes, dit-il. Femme, nous partons demain; va louer une voiture.

Sa femme, au ton de sa voix, comprit que c'était une de ces volontés réfléchies et résolues sur lesquelles elle savait bien que son mari ne revenait pas. Elle arrêta la voiture et l'on partit de bonne heure pour Pau.

Le voyage fut pénible. Le malade, sans énergie et sans ressort, courbé dans le fond de la voiture, faisait tomber sur sa poitrine sa tête, qu'il était impuissant à soutenir. Son corps et son âme étaient dans le plus profond accablement; il n'avait pas la force d'articuler une syllabe.

A Pau, Fosses et sa femme prirent le chemin de fer. Par moments, l'espérance tirait le malade de sa léthargie.—Je vais guérir, pensait-il, et il sentait un tressaillement de joie.—Mais non, j'en suis trop indigne. Est-ce que j'ai droit, moi, d'attendre un miracle de la Sainte Vierge?... Pourtant, le colporteur a été guéri... espère, espère, tu guériras!....—Et il invoquait Marie, tant que durait ce réveil d'activité.

Il était absorbé dans ces réflexions, lorsque le mot de "Grotte de Lourdes," prononcé par un voyageur, produisit en lui la douce émotion que le mot "Terre" apporte dans le cœur du marin qui aperçoit, après un long voyage, le sol toujours aimé de la patrie.

Quelques *milles* avant d'entrer en gare de Lourdes, la voie présente une rampe très-rapide qui oblige la locomotive à ralentir sa vitesse ; elle s'avance lentement, soufflant en cadence, et, comme épuisée par la remorque pénible d'une longue suite de wagons. Le train traverse alors la colline qui domine Massabielle. Toutes les portières s'animent de têtes curieuses et de bras agitant simultanément des mouchoirs blancs ; c'est la foi des voyageurs qui s'affirme de loin, devant ce rocher célèbre, et qui lui envoie, en passant, un souvenir ou un salut amical.

Fosses regardait et saluait plus ardemment que tout autre. Jamais son cœur ne s'était trouvé saisi aussi soudainement, avec une telle puissance, par autant de sentiments à la fois. C'était donc là, pensait-il, le terme désiré de ses malheurs, c'était en cette nouvelle Grotte que le guidait l'Etoile, où les anges, comme à Bethléem, annonçaient la paix aux hommes de bonne volonté. Lui aussi était l'homme de bonne volonté, et il demandait la paix : la paix en son âme agitée, la paix en ses membres révoltés par la douleur. Il apportait, comme les mages, non de l'or et de l'encens, mais la myre de sa prière, pour l'offrir à Marie, en sa Grotte de Lourdes, où elle avait choisi un trône non moins humble qu'en la Grotte de Bethléem.

—C'est donc là, se disait-il, qu'apparaissait la Sainte Vierge...C'est là que se trouve la source miraculeuse, et c'est là que je guérirai...

La vapeur entraînait rapidement le convoi et fuyait sur le flanc de la colline. Le cœur de Fosses était resté devant le saint rocher, admirant, priant, espérant. On arriva en gare sans qu'il s'en aperçût. Après avoir pris un potage pendant le court repos qu'il se donna à l'auberge, il s'achemina lentement vers Massabielle.

En le voyant partir si pâle, si délabré, les personnes de l'auberge dirent : —Que va-t-il faire, ce malheureux ? Il n'arrivera pas à la Grotte ; du moins, il n'en reviendra pas.—Fosses marchait avec beaucoup de peine.

IV.

Il se croyait loin encore, quand on lui dit qu'il n'avait que quelques pas à faire pour voir la Grotte. Il avançait avec respect, tout plein de la pensée de sa guérison.—Si près ! si près du lieu où la Sainte Vierge s'est montrée !... se disait-il tout ému.

Enfin la Grotte s'ouvre devant son regard, la statue blanche apparaît dans sa niche de rocher, la fontaine coule et murmure. Il s'arrête ; il regarde immobile. Quelque chose de solennel et d'inouï se passait en son âme.

A sept mois de distance, quand dernièrement il nous racontait son histoire, les souvenirs de ce moment le faisaient palpiter encore. Il nous dit :

—Je fus pris d'une émotion indicible. J'étais là, saisi ; j'étais joyeux,

j'étais tremblant. C'est comme si j'avais eu à me présenter devant un souverain. Je sentais un grand respect, plus que dans un palais et plus que dans une église. En même temps, j'avais une crainte, mais très-douce. J'étais comme ébloui. . . . Mais, ajoutait-il, d'une voix qui s'altérait, je ne sais pas vous le faire comprendre ; si c'était quelque chose de naturel, je pourrais l'expliquer ; j'aurais des mots ; ceci, je ne peux pas le dire. . . .

Il ploya ses genoux devant la Vierge. Mais il ne savait pas prier ; dans ce trouble religieux, sa pensée était impuissante à se fixer, et il ne trouvait pas de paroles. Tout priait en lui, sans qu'il le sentit.

La fatigue l'obligea bientôt à se relever, et il lava à la fontaine sa tête et son cou. Aussitôt il éprouva un allégement sensible. Il essaya encore de prier.

Le souvenir de l'Apparition remplissait son cœur.—La Sainte Vierge ici ! pensait-il, oh ! bienheureuse l'enfant qui l'a vue. . . . Il nous disait : je sentais si profondément la vérité de l'Apparition, qu'il me semblait à tout instant que j'allais la voir. . . .

Puis il revenait à lui-même :—Je guérirai ! je le sens. . . mais pourtant, je suis si malade. . . et je suis si indigne ! Alors il s'humiliait et priait.

Pour mieux préparer son âme aux faveurs de Marie, il alla se confesser à la Chapelle, et il descendit vers la Sainte Grotte plus joyeux, se sentant moins indigne. Il fit brûler des cierges devant la Madone, et demeura longtemps à prier, confiant et heureux de se trouver là, mais avec des impressions moins vives qu'à sa première visite.

Il partit pour la ville. Sa démarche était lente, gênée ; mais il se trouvait moins endolori.—Il me semble que j'ai plus de force, disait-il à sa femme. Oh ! je crois bien que la Sainte Vierge me guérira.

—Bah ! répondait sa femme, c'est que tu as cette idée.—Elle espérait peu.

v.

Le matin, Fosses eut un réveil agréable. Le soulagement de la veille persistait ; mais le malade voyait bien que ce n'était qu'un apaisement passager ; il sentait vivante encore et dans toute sa puissance, la racine de sa névralgie, à la tête, au cou, dans la profondeur de sa poitrine, le long de la moëlle épinière.

A cinq heures et demie, il entendait la messe dans la Crypte et faisait la sainte communion. Puis, il descendait à la Grotte, où il retrouva les émotions de la veille. Il se prosterna sur les dalles et pria un bon moment, non autant que son cœur l'eût voulu, mais à la mesure de sa faiblesse. Il but à la fontaine avec une foi entière dans la bonté de Marie. Il nous disait :

—On m'aurait crié qu'il y avait du poison, j'aurais bu sans crainte, tant me confiais en la Sainte Vierge.

L'un des cabinets de bain lui est ouvert.

C'était le 11 novembre 1867. Sept heures n'avait pas sonné ; le soleil se montrait à peine au sommet des collines ; une gelée profonde avait durci les bords du Gave : A ce moment le courageux malade se jette résolument dans le bain.

Un froid intense et subit glace immédiatement tous ses membres ; ses dents claquent et s'entrechoquent : il gémit, il souffre, et cependant il prie avec une ferveur surhumaine : femme, dit-il, d'une voix étouffée, prie, prie avec moi . . . aide-moi à prier.

En présence de ce courage, sa femme qui jusqu'à ce moment n'avait point partagé sa foi, se sent pénétrée de confiance ; elle verse des larmes, et les yeux fixés vers le ciel, elle demande à la Sainte Vierge de se montrer propice envers son malheureux mari. Bientôt celui-ci se soulève, il gelottait anéanti par le froid : c'était la mort ou la vie qui le travaillait à cette heure solennelle. Poussé par une force invisible, le malade se plonge de nouveau jusqu'au cou dans la piscine, et aussitôt ses douleurs disparaissent, ses membres se raffermissent, il était guéri . . .

Il sort ; il s'agenouille, il prie, il prie longtemps. Sa femme le presse, il se relève, il va boire à la fontaine, il prie encore ; son âme était toute inondée de joie.

—Je ne savais pas m'en aller, nous disait-il, je partais, je revenais encore, et une voix me parlait au-dedans : Reste ici, reste ici . . . et j'aurais voulu rester, rester toujours, être le gardien de la Grotte.

Ma femme m'entraîna, je me retournai encore, je regardai aussi longtemps que je le pus.

Pendant le trajet de la Grotte à la ville, Fosses marchait avec l'agilité des premiers jours, répétant à sa femme, à chaque instant : Je suis guéri... oh ! mais entièrement guéri . . . j'ai une force toute nouvelle.

—Ne te vante pas trop, et sois sage, répondait-elle.

Ils arrivaient en un endroit où le chemin monte légèrement.—Eh bien ! ma femme, pour te montrer que je suis guéri, veux-tu voir comme je cours ? Et ce malade tout-à-l'heure chancelant, effrayant de maigreur et de lividité, se précipite et court agilement. Sa femme, de plus en plus étonnée, lui crie :—Oh ! vraiment tu es guéri ; mais, de grâce, pas de folies, arrête . . . Il courut une trentaine de pas.

La restauration de la santé se fit rapidement, sans convalescence. Depuis ce temps, pas une pointe de névralgie ; l'appétit, le sommeil, le bien-être se sont soutenus. Le chagrin noir et l'humeur ont disparu entièrement.

VI.

La petite ville d'Arzacq étonnée s'occupa de cette cure incontestable, soudaine, accomplie en des circonstances si étranges.

La plupart bénirent la Vierge Marie et dirent avec admiration : Mi-

raclé ! D'autres expliquaient ce fait singulier par cette philosophique et lumineuse parole : Il devait guérir Le docteur dit d'un air malin.

—C'est la Sainte Vierge oui ! et les remèdes

Le pharmacien, plaisanta avec Fosses :—Ne publiez pas ceci, je vous en prie. Que deviendrais-je ? La Sainte Vierge me ferait une trop forte concurrence.

Voici ce que dit Fosses, l'ancien soldat, l'ancien gendarme, le brave chrétien, l'homme d'intelligence et de foi, l'homme de toute loyauté, dont la parole vaut un serment.

—J'ai souffert horriblement plus de trois mois. Le médecin m'avait déclaré que j'en avais au moins pour trois ans avant de recouvrer ma santé. Les remèdes m'ont dévoré : j'avais laissé les remèdes. A Lourdes, par un bain de quelques instants, j'ai été guéri *instantanément, radicalement*, et depuis neuf mois ma guérison est *persévérante*.

Il est revenu à Lourdes à la fin du mois de juin 1868, environ sept mois après sa guérison. On ne le reconnaissait pas.—C'est moi, disait-il, qui ai été guéri en novembre, l'an dernier, au bassin de la Grotte. On regardait avec ébalissement cet homme de belle taille, droit, ferme : ce visage ovale encadré de longs cheveux, blonds encore, et dont une moustache légèrement grisonnante relève le teint blanc et la fraîcheur ; ces yeux bleus, intelligents et doux ; cette allure martiale et élégante qui dissimule ses cinquante-cinq ans.

Un médecin étranger, après avoir interrogé Fosses, disait hautement devant nous, à la Grotte même, qu'une telle guérison, instantanée, sans convalescence, radicale, ne s'explique pas en dehors du miracle.

Miracle ! Ce mot se lit dans l'âme de l'ancien gendarme : la guérison des membres y a opéré un secret mais admirable prodige de grâce. Cette âme, depuis lors et par cette œuvre, est transformée, agrandie, étonnamment pleine de Dieu et de sa sainte Mère. Le souvenir du bienfait y habite, vivant, attendri. A tout instant, Fosses remercie la Sainte Vierge. Quand il est solitaire, sa joie est de rêver de l'Immaculée, de la Grotte, du bonheur de Bernadette. Passionné autrefois pour les lectures curieuses, les distractions de l'esprit, maintenant il préfère, à tout, les livres qui parlent de Marie.

Et c'est une ferme et vaillante piété.

—Je suis naturellement bon, disait-il, aux missionnaires dans sa dernière visite, mais j'avais des vivacités ; je n'y faisais seulement pas attention. Maintenant, une grande idée m'arrête : La Sainte Vierge ne serait pas contente Ça me retient ; et s'il m'arrive un *coup de promptitude*, je lui demande pardon.

Il craint de ne pas se maintenir digne du nom de Dieu et de ne pas le reconnaître assez ; il demande à vivre aussi longtemps qu'il le faudra pour payer à la Sainte Vierge sa dette sacrée, et pour réparer les fautes de sa vie. A l'égard de ses enfants, son unique ambition est le salut de leur âme ; pour lui-même, il ne fait plus qu'un rêve en ce monde : c'est de posséder une petite fortune qui lui permette de s'établir à Lourdes, pour pouvoir tous les jours bénir et prier sa mère bien-aimée, en cette Grotte à Elle est venue, où Elle l'a guéri, et qu'il habitera toujours par son cœur.

SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

(Suite.)

IV.

LA LUTTE.

Le jour qui suivit l'emprisonnement de l'apôtre Paul, fut un jour de joie et de cruelles réjouissances, pour les nombreux partisans de Simon le magicien. Circoncis et prosélytes de toutes les conditions se rendirent en foule à son splendide hôtel dans le Trastevere et le saluèrent comme un vainqueur. Beaucoup de femmes, ses disciples, vinrent aussi avec un grand appareil de litières et de suivantes présenter leurs félicitations à sa compagne, et lui demander en grâce d'être admises dans le temple domestique pour y brûler quelques grains d'encens, devant les portraits de Simon et d'Hélène, placés sur l'autel, dans lesquels ils étaient représentés sous la forme de Jupiter et de Minerve. (1). Cette malheureuse courtisane en avait un orgueil monstrueux et en prenait occasion d'exciter son perfide mari à en finir aussi avec Pierre, afin de dominer sans conteste sur la foule des adorateurs.

Simon, de son côté, n'avait pas besoin d'encouragement : mais il voulait d'abord confondre Pierre, dans quelque débat solennel, et détruire ainsi l'autorité du Christ, que prêchait l'apôtre. (2) En attendant, il s'occupait à grossir son parti, et à augmenter le pouvoir irrésistible et despotique qu'il exerçait sur ses disciples. Pour cela, il les fascinait par des prestiges, sans cesse renouvelés, et il les enchaînait par les liens encore plus forts d'une honteuse lubricité, leur fournissant dans ses secrètes réunions tous les moyens de se livrer aux excès les plus dégradants.

Les fidèles, au contraire, étaient dans le deuil, les larmes, et la consternation. Ils se lamentaient sur le sort de Paul et ils en redoutaient un semblable pour Pierre. Toutes les entrées de la cour étaient ouvertes au magicien, la faveur de Néron lui était assurée pour les plus grands attentats, les courtisans l'élevaient jusqu'aux nues, comme l'ami intime du prince et le conseiller de ses plaisirs. Il suffisait donc pour perdre Pierre, que Simon, fatigué de la lutte inégale qu'il soutenait contre l'apôtre, employât son crédit effrayant, pour demander son sang à Néron.

—Or, comment ne le ferait-il point, se disaient entr'eux les chrétiens, quand il voit que chaque jour Pierre démasque et anéantit tous ses plans, lui enlève ses affiliés à peine initiés ; obscurcit sa gloire par des miracles jour-

(1) Cette particularité est attestée par les livres dits de St. Clément.—Recogn.

(2) Act. VIII, 10-11,—Iren. Contrà hæreses. I, 23 ;—Euseb. Hist. eccl. II, 13.

naliers, et que Pierre lui fait la guerre, jusque dans le palais de l'empereur ?

Quelques-uns, plus timides, ou plus pauvres de cœur, ajoutaient :—Oh ! si Pierre cédait pour un peu de temps ! S'il consentait à se retirer parmi les fidèles de Ferentino, (1) ou dans quelque bourgade éloignée de la Campanie.

Mais bien loin de fuir le péril, Pierre songeait à renouveler la guerre, ou plutôt à continuer la lutte non interrompue, et à prendre ouvertement sur lui-même tout le poids du combat. Il n'ignorait pas de quelle main partait le coup qui avait frappé Paul. Cet apôtre, en effet, ayant arraché d'auprès de César, les plus aimées de ses concubines, pour les rendre à l'amour de la pudeur chrétienne, Simon en avait profité pour le faire condamner par l'empereur. D'ailleurs, il savait que tous les gens du palais étaient cruellement irrités contre lui-même ; mais loin de reculer, il ne songeait qu'à gagner du terrain et à multiplier les victoires. (2) Cependant Simon, enorgueilli par le succès et n'entendant plus l'écho de la voix de Paul, était transporté d'une joie infernale, et il se flattait d'avoir fait un coup de maître, et d'avoir assuré désormais le fondement de sa fortune divine. Il avait étudié avec une perspicacité très-subtile l'économie de la religion du Christ ; et il se proposait de refaire cette œuvre sublime, en s'appliquant à lui-même les prophéties, en singeant les actes, les miracles et les doctrines du Messie. (3) Mais rusé comme l'était le magicien, il s'efforçait d'aplanir toutes les voies à ses partisans, en caressant leurs préjugés, en flattant leurs passions ; et enfin il ne faisait à chaque classe de personnes que des discours agréables et assortis à leurs idées.

Il se glissait dans les maisons des nouveaux convertis par les apôtres, et changeant de langage à chaque cas particulier, il se montrait plein de compassion pour leur vie austère et leur disait : “ Dieu a eu pitié du monde, et à plusieurs reprises, il a daigné le visiter, en élargissant toujours la voie et en condescendant à la fragilité humaine. La personne du Père céleste, ajouta-t-il, a apparu aux Samaritains, mais leur loi avait le caractère de la rigueur ; la loi des chrétiens apportée aux Juifs par le Fils était plus douce, mais enfin le divin Paraclet est descendu du ciel pour la consolation du monde. Quelques soient les noms que l'on me donne, je ne demande d'autre honneur, que celui de Dieu, et vous devez savoir que parmi toutes les incarnations des divines personnes, je suis *Celui qui subsiste*, la grande *Vertu de Dieu*, apparue dans le monde sous diverses formes ; qu'en un mot je suis l'Être sans principe et sans fin. (4)

(1) L'Eglise de Ferentino fait remonter son origine jusqu'aux temps apostoliques, quoique communément elle ne soit point nommée parmi les églises fondées par St. Pierre.

(2) Tradition ancienne et fondée. Voir Baronius an. 68, No. 25.

(3) Plusieurs ont eu cette sacrilège ambition de se donner pour le Messie et de contre-faire Jésus-Christ. Origène, traité XXVII sur St. Matt., attribue en particulier ce dessein à Simon.

(4) Irénée contra hæreses. I. 23. etc.

“ Ma loi est un joug suave, elle consiste à aimer Dieu et à s'unir en esprit au premier Etre. Tous les préceptes sont abrogés pour ceux qui croient à l'Esprit-Saint, comme les préceptes Mosaiques ont cessé en faveur de ceux qui croient au Fils. Cependant vous pouvez conserver la foi à Jésus-Christ comme à un homme saint et à un prophète, mais vous devez croire en moi qui suis l'Esprit promis et le porteur de la pleine révélation.

“ C'est pour cela, concluait-il, que j'ai envoyé mes apôtres, non plus une misérable douzaine, mais un nombre incalculable, pour montrer plus de miséricorde. Que les mortels le sachent donc, les temps de la loi de rigueur sont passés, l'âme n'a que faire de craindre le jugement dernier ; et pourvu que vous conserviez la foi, il vous est permis de satisfaire tous vos appétits sensuels ; plus de jeûnes, plus de vaines terreurs de mortification, plus de continence odieuse ; mais un amour très-pur et la liberté des enfants de Dieu. (1) L'idolâtrie elle-même n'est point défendue, à celui qui conserve une foi vive dans son cœur ; pourquoi donc se livrer sans raison à tant de supplices pour l'éviter. Recourez à mon Hélène, l'apôtre souveraine, toute céleste, issue de Dieu, envoyée pour la purification du monde, et sous sa conduite vous suivrez la lumière. Je l'ai enlevée au déshonneur, je l'ai sanctifiée de ma main, après avoir reconnu son origine divine ; vénérez-la ; bienheureux qui croit en elle.”

Il s'informait ensuite adroitement s'ils auraient par hasard, quelques papiers, de ceux que Marc avait publiés pour les Romains (il voulait parler de l'Évangile de St. Marc), il se les faisait consigner et leur rendait en échange un volume précieux, disait-il, qui contenait la moëlle des Ecritures, et qui les abrogeait toutes. — Lisez la *Grande Explication*, voilà le nouvel évangile, la dernière apocalypse, voilà la parole de Dieu. (2)

Tels étaient les discours du négromancien avec les initiés à la foi chrétienne, mais avec les Juifs, il se conformait encore mieux à leurs traditions : s'ils étaient Samaritains, il exaltait l'adoration sur le mont Garizim et il rappelait le nombre incroyable de disciples qu'il y avait laissés, avec les temples et les autels dédiés en son nom. (3) Et pour enlever de leurs esprits le sinistre souvenir des défaites que les apôtres lui avait fait subir, il ajoutait que s'il était abouché avec Pierre, c'était pour mettre fin à ses sorcelleries et en montrer la malice. (4)

(1) Quoique le soin principal de Simon fut pour ses compatriotes, il n'oubliait cependant point les Gentils. Avec eux c'était une toute autre affaire ; il se présentait avec le manteau brun et sévère des philosophes,

(1) Recogn. II. 8. St. Irén. contra hæres. I. 23.

(2) D'après les *Philosophumena* cet ouvrage a été composé par Simon, comme la contrefaçon de l'Évangile.

(3) Les Samaritains en grand nombre reconnaissent Simon pour leur Dieu, St. Justin I apol. chrét. No. 26.

(4) Recogn.

parlait le dialecte attique et affectait le genre platonicien. Il tenait académie sous les ombres silencieuses de quelque villa de la colline de Cinna, ou le long de la voie Nomentane : et là se plaçant sous un platane, à l'imitation de Platon, il se lançait dans des théories transcendantes et s'élevait jusqu'aux régions de l'Être incompréhensible. Puis descendant de ces nuages inaccessibles, où il s'était perdu pendant quelque temps, il se rabattait sur lui-même, et se disait descendu du ciel pour l'illumination des intelligences humaines si longtemps aveuglées ; et pour avoir une aide dans son œuvre, il s'était uni à la sagesse ; à Héléne, la sagesse cachée, déjà adorée sous le nom de Minerve ; plusieurs fois, disait-il, elle a paru dans le monde, mais les misérables mortels ne l'ont point reconnue. Elle s'est manifestée dans les temps anciens, elle est cette Héléne qui a mis en guerre les Grecs et les Troyens, et les hommes n'ont pas su reconnaître dans sa beauté le rayon divin : mais mon œil l'a découverte dans son infortune, oui moi, je l'ai retirée de la fange, cette perle si précieuse, et je l'ai replacée sur l'autel qui lui est dû, en lui donnant la main d'époux. A elle donc offrez l'encens qu'elle mérite ; déjà l'encens brûle pour moi, et la Syrie, la Palestine et l'Ionie sacrifient à Simon.

Toutes ces élucubrations d'une philosophie mensongère, faisaient une profonde impression, sur un peuple accoutumé aux monstrueuses théologies d'Hésiode et d'Homère, et dernièrement encore nourri des fables extravagantes du grand favori d'Octave Auguste, Caius Julius Igin. Mais à peine Simon le magicien s'était-il retiré que Pierre apparaissait comme conduit par la divine Providence. Il savait se faire comprendre des savants et des ignorants, son extérieur était grave, mais il n'avait point ce maintien de Sybille et de Pythonisse ; il combattait par des raisonnements de la philosophie surnaturelle les mensonges répandus par Simon et en faisait palper l'incroyable absurdité. Puis passant insensiblement des raisonnements philosophiques aux discours évangéliques, il prêchait Jésus-Christ crucifié, et faisait sonner bien haut l'annonce du terrible jugement, que Dieu a placé entre le temps et l'éternité, pour réfrèner et arrêter les désordres de cette vie si fugitive, et pour commencer et constituer un état permanent et immuable.

Les auditeurs se sentaient saisis d'une admiration profonde, et comparant les vains discours des philosophes parasites avec les paroles du sage Juif, ils se regardaient tout étonnés ; et selon l'esprit qui les animait, les uns gravaient ses maximes dans leurs cœurs et se disposaient à devenir ses disciples ; d'autres, à la tête légère, criaient : voudrais-tu nous rendre des cyniques comme toi ?—Non, il n'est pas philosophe, c'est un des suppôts de Chertes, échappé au gibet ; c'est un incendiaire ?

—Par Hercule, c'est un beau discoureur, mais sa grande science lui a fait tourner la tête.—Bah ! ce sont des contes et des sornettes de circoncis.—Savant parleur, répliquait un jeune fat, expliquez-nous pourquoi les four-

mis ont six pattes et quatre ailes, tandis que les éléphants n'ont que quatre jambes ? Et la foule de rire aux éclats. (1) Pierre, cependant, ne perdait point courage, mais reprenant son discours, il continuait l'exposition de la doctrine, et il ne se retirait presque jamais, sans que quelque nouveau disciple ne vint le trouver en secret, touché de repentir, pour lui demander ce qu'il devait faire pour se sauver.

Si l'Apôtre apprenait que Simon s'était introduit dans quelque synagogue, comme il arrivait souvent, il ne manquait pas de s'y trouver lui-même à la réunion suivante. Il tenait entre ses mains la Sainte Ecriture et en peu de paroles, il foudroyait les hérésies de Simon, et démontrait visiblement que loin d'être le Christ promis, il n'était qu'un vagabond, un esclave de Satan, de qui il tenait le pouvoir d'opérer des prestiges. Puis prêchant le véritable Christ, il passait rapidement en revue, les promesses des patriarches et des prophètes, et montrait en traits de feu, qu'elles étaient réalisées et accomplies en Jésus de Nazareth, et il concluait : " Fils des prophètes et héritiers du Testament, faites pénitence ; recevez le baptême de Jésus-Christ, car il n'y a point d'autre nom au ciel ou sur la terre par lequel nous puissions être sauvés. " Quelque fois, transporté de l'esprit prophétique et élevant la voix, il disait : " Ne mettez point votre confiance dans le temple ; dans peu de temps il sera nivelé avec le sol. Oui, déjà je le vois ! Un conquérant tourne contre les murs de Sion ses bannières vengeresses ; la famine, l'esclavage, la destruction et la désolation l'accompagnent. Jérusalem tu pleureras autant que tu t'es réjouie de la mort du Fils de Dieu. "

A cette annonce effrayante, l'assemblée se levait en tumulte, les rabbins, les pères et les mères des synagogues se ruaient furieux contre lui, et en voulaient à sa vie, comme blasphémateur ; et ils en seraient venus aux derniers excès, si la terreur des lois et le récent souvenir des rigueurs de Claude César, ne les avaient retenus.

Mais la scène était encore plus bruyante, lorsqu'il arrivait que Simon le magicien, au beau milieu de son discours, voyait apparaître au fond de la synagogue, son rival redouté. Alors l'apostat déconcerté et en même temps furieux, tremblait de tous ses membres, et la bouche pleine d'écume, il accablait son adversaire d'invectives et s'efforçait de l'enlacer dans les liens de sa dialectique. Pierre le laissait se glisser, à son gré, se tordre et se décharger ; puis en quelques paroles et sans effort, dénouant un à un

(1) Les philosophes avaient alors l'habitude de parler en public dans les Thermes, sur les places publiques. Les Actes nous apprennent que les apôtres se servaient de cet usage pour annoncer Jésus-Christ, et ils nous font connaître les jugements que l'on portait de leurs discours. *Hic auditis, compuncti sunt corde, et dixerunt ad Petrum : quid faciemus ? Stupebant autem omnes : alii autem irridentes, dicebant, quia musto pleni sunt isti. — In modico suades me christianum fieri — Multæ te literæ ad insaniam convertunt.* Quant à la question des fourmis et des éléphants elle a été proposée, disent les Recognitions, à St. Barnabé pendant qu'il prêchait à Rome.

les replis trompeurs de sa dialectique, il le frappait inexorablement par quelque raison triomphante, de sorte que le malheureux sentait la parole expirer sur ses lèvres ; et comme un serpent écrasé sous les pieds, il dévorait son venin en silence, et frémissait de rage. Une majesté secrète environnait tellement la personne de l'apôtre ; une telle puissance se manifestait dans tous ses traits, que malgré ses efforts, le négromancien ne pouvait renouveler le combat, il ne trouvait plus de discours, et il finissait par rompre la discussion, en injuriant grossièrement l'apôtre et en le provoquant à faire des miracles. Le plus souvent il lui tournait le dos et avec un rugissement sinistre lui criait : Vieillard décrépît, à la première occasion une croix d'esclave ne te manquera point.

Simon quoique vaincu tant de fois, conservait cependant un grand crédit sur ses sectateurs fascinés par ses prestiges. Néron lui-même était suspendu à ses lèvres, et son admiration alla si loin qu'il lui éleva une statue avec cette inscription, à Simon Dieu saint. (1) Et il n'était pas éloigné de lui bâtir un temple et de lui faire offrir des sacrifices.

Pour ses sortilèges, le magicien se servait de l'image d'un enfant, qu'il jurait avoir formé, non de la terre comme le premier homme, mais par une plus grande puissance d'un air très-pur, il ajoutait qu'il l'avait ensuite fait périr en vertu de sa divine autorité, et qu'il en conservait l'image pour sa gloire. En fait avec cette tablette à la main, il conjurait les esprits et les faisait paraître, à son gré, dans les assemblées ténébreuses de ses disciples les plus affidés, et surtout en présence de Néron. (2)

D'autres fois, accompagnant César avec ses amis à travers les interminables galeries de la maison d'or, il s'arrêtait tout-à-coup, et par une force diabolique, il faisait mouvoir les statues environnantes, qui s'ébranlaient sur leurs bases, et paraissaient incliner la tête devant leur maître, à la grande stupeur de Néron.

L'empereur, à la vue de ces prodiges et autres du même genre, ne mettait plus de bornes à sa vénération pour le Dieu, assis à la même table que lui ; et il le flattait et il le suppliait de lui faire part de ses secrets.—Dis-moi, divin magicien ce que tu désires de moi ? Je suis prêt à te l'accorder. Veux-tu de l'or ? Mon trésor est ouvert. Veux-tu des victimes humaines ? des enfants encore à la mamelle ? De jeunes vierges ? elles seront immolées.

(1) St. Justin, I apol. N. 26. Eusèbe, etc., en font mention.

(2) Cette évocation des esprits de ténèbres, est à proprement parler la *nécromancie*. Tertullien et les livres Clémentins l'attribuent à Simon. Nous ne donnons pas tous ces faits, comme d'une certitude historique absolue, mais nous pensons que le démon peut certainement produire de telles illusions. L'Écriture en rapporte de semblables des magiciens d'Égypte et de la Pytonisse d'Endor. Les actes des apôtres parlent de Simon en ces termes : *« tous l'écoutaient depuis le plus petit jusqu'au plus grand et disaient : Celui-ci est la Vertu de Dieu qui est appelée Grande. »* Ils s'attachaient à lui, parce que depuis longtemps il les fasciail par sa magie. Act. VIII. 10. 11. Si l'on donne à ces faits le nom de *sorcellerie*, les esprits forts s'irritent et les traitent d'absurdités. Appelez ces mêmes faits du Spiritisme du Mesmerisme, et alors ils hochent la tête et froncent le sourcil avec étonnement.

Fais seulement que je puisse pénétrer les embûches de mes ennemis, prévoir l'avenir, et avoir empire sur les dieux, voilà mon ambition. " (1)

Et le magicien souriant, lui répondait : oui, je vous enseignerai ce que vous demandez, ô divin César, et mieux encore, quand vous aurez passé par les degrés inférieurs de la science. Mais il faut auparavant que je vous montre la puissance de mon bras. Et alors se tenant debout, au milieu de la salle du festin, tout environné d'une flamme infernale, il étendait la main et s'écriait : Oui, je puis à mon gré me rendre invisible à ceux qui me poursuivent ; s'il me plaît de fuir, les montagnes s'ouvriront pour me donner passage ; si je me précipite du haut d'une montagne, les génies me porteront doucement sur la terre ; si je passe au milieu des flammes le feu n'a point d'ardeur pour moi ; je fais paraître à mon gré, de nouvelles forêts, la nature embellit mon chemin de fleurs ; je puis changer de forme quand il me plaît ; la voie du ciel m'est connue, comme celle de la terre. Heureux celui qui m'élève des idoles et m'adore.

Au milieu d'une si grande fortune, le prestidigitateur ne pouvait goûter aucun repos ; le souvenir des triomphes des apôtres du Christ était pour lui comme un trait acéré, qui renouvelait sans cesse ses anciennes blessures. Il est vrai que sa rage secrète éprouvait quelque soulagement à la pensée que déjà Paul avait disparu, et qu'il était réservé au gibet ; mais il ne pouvait se consoler, quand il voyait Pierre se substituer à Paul dans la lutte publique, se multiplier, apparaître en tous lieux, combattre partout et triompher partout, sans qu'il fut possible de pénétrer les ténèbres mystérieuses de sa demeure. Les amis de Simon, dans leurs secrètes réunions, lui rapportaient qu'ils avaient surpris Pierre errant près des Septi Julii dans la *via Lata*, (2) d'autres disaient qu'ils l'avaient rencontré, rôdant sur les hauteurs de l'Aventin, qui dominant le grand cirque.

—C'est trop vrai, répondait le magicien, il y a là un vieux nid de nos ennemis et de Juifs apostats. (Il voulait parler de la maison d'Aquila et de Priscilla.)

—Et moi, reprenait un autre, je l'ai surpris traversant le Tibre, près du Mausolée d'Auguste, et se jetant par des rues obscures dans les prés de Cincinnatus. (3)

—Pour moi, ajoutait un autre, je l'ai trouvé à une heure avancée, se glissant comme une ombre importune, derrière l'enceinte du cirque de Néron, j'ai essayé de suivre sa piste, il se rendait vers le pont Cestius, là il s'est jeté dans les petites rues du Trastevere et je l'ai perdu de vue.

(1) La frénésie de Néron pour l'art magique et la nécromancie, les victimes humaines sacrifiées dans ces évocations des esprits, sont des faits historiques. Voir Suétone, Néron 34. 56 ; Pline, Hist. nat. XXX. 5-7. L'intimité de Néron et de Simon est attesté par le livre de la *prise de Jérusalem* II. 2, que les uns attribuent à Hégésippe, d'autres à St. Ambroise.

(2) A peu près au palais Doria, près de l'Eglise de Ste. Marie *in viâ lata*.

(3) En face du Port de Ripetta.

Enfin, une des plus opulentes matrones juives, l'une de celles que l'on appelait mères des synagogues, ne pouvant plus contenir son dépit, dit en soupirant :—Si les choses continuent de ce train, nos synagogues seront bientôt fermées. Déjà celle de l'Esquilin est vide, celle de la porte Capène est déserte, et....

—Et pourquoi et comment ?

—Céphas les ruine.

Simon, à ces paroles, ne put se contenir, et se tournant avec indignation vers ses amis : scélérats, s'écria-t-il, oui, ce sont des scélérats tous ceux qui le reçoivent dans les synagogues. Ceux qui l'écoutent sont des impies en délire ! Ils devraient l'enchaîner et me l'amener mort ou vif... Mais non ; il faut d'abord que je le confonde, que je le démasque, que je le couvre de honte une bonne fois. Pour vous, il suffit que vous fermiez l'oreille à ses perfides enchantements.

—Et comment y réussir ? répondit la matrone ; il fascine de son regard et par son geste ; son œil est de feu, sa voix comme un tonnerre. Rien ne lui résiste. Ne l'ai-je pas vu plusieurs fois dans nos rues au bas du Janicule ! tous le connaissaient et personne n'osait le toucher.

—Ames viles et lâches !

—Et ce qui est pire encore, beaucoup l'invitaient à entrer dans les maisons, l'accueillaient près du lit des malades, les mères lui portaient leurs enfants pour les ensorceler....

—Et lui ?

—Il entrait hardiment ; faisait sur chacun ses signes magiques, et les laissait sains et maudits. Malheureuse maison de Jacob, si la *Vertu de Dieu* ne vient à son secours !

—Oui, je la secourerai, répondit le magicien, et je ruinerai la faction chrétienne. Qu'est-ce que Pierre espère dans cette Rome, qui est à moi ? Ici, j'ai des statues élevées à mon nom, César m'obéit, bientôt j'aurai des temples et des autels, et alors j'aurai fourni ma carrière mortelle. Mais auparavant, j'ai résolu de le couvrir de honte, ensuite d'en finir avec ce gueux de Galiléen, qui me dispute l'encens dans toutes les parties du monde : c'est à Rome qu'il subira le dernier affront.

Déjà, je ne comprends pas comment ils ne le chassent point de leur maison, comme un chien enragé. Que peut-il promettre aux Romains ? aux riches, il dit : appauvrissez-vous ; aux pauvres, baïsez vos haillons ; aux opprimés par les tyrans, obéissez ; aux esclaves, rivez vos chaînes ; aux femmes, rejetez les plaisirs, pourrissez dans la stérilité : à tous, jeûnez ; veillez, mourez aux joies du monde. Insensé ! Et avec cela, il espère pouvoir résister au Paraclét, qui apporte le bonheur et la liberté ? Je le découvrirai dans ses repaires, fut-il enfoncé dans les entrailles de la terre. Déjà, je sais qu'il est sorti de la maison des grands et qu'il se retire au milieu des mendiants du Vatican. Mais les ténèbres sont pour mes yeux, comme

le jour ; comme j'ai trouvé Paul, je trouverai Céphas ; leur sang ne me suffit plus ; non, je veux d'abord jouir de leur ignominie, me rassasier de leur défaite, boire à longs traits la vengeance ; puis le ciel m'attend et j'y retourne.

Les assistants se levèrent, adorèrent le Magicien, et crièrent :—Mort à Céphas !—Aux Gémonies.—Céphas à la croix.

V.

L'ACCUSATION DEVANT NÉRON.

Un matin à une heure avancée, le prince sortait de la Maison d'Or, où il avait passé la nuit dans l'orgie sous une pluie de fleurs, et dans un nuage de parfums ; et désirant varier ses plaisirs, il se dirigeait vers le palais du Vatican, où, après un court repos, il avait coutume d'entrer dans le cirque et d'y finir la journée.

Mais lorsque le cortège débouchait de la Voie Sacrée sur le Forum, un peu au-delà du Janus inférieur, Néron vit venir au-devant de lui, des Stations du Municipale, une foule de peuple, Juifs pour la plupart, et Simon s'avancant au devant d'eux, lui dit :—Très-Clément César, je vous demande justice, pour un fait capital.—Ce n'était plus le temps où Néron, à l'imitation de ses prédécesseurs, passait de longues heures, sur sa chaise curule, près de l'arc de Fabien, pour écouter les plaintes, rendre justice et faire admirer la sagesse de ses sentences. (1) Toutefois poussé par Tigellin, Elius et le reste de la clique des affranchis (Simon s'était entendu avec eux), il se laissa vaincre et eut le caprice de monter au tribunal, et de donner audience à l'ami, qui en appelait avec tant de solennité à la justice impériale.

Il descendit donc de litière et montant les degrés des comices près du figuier Ruminal, (2) il parcourut avec une majestueuse lenteur le portique latéral de la basilique Julia, et il se dirigea vers la porte Majeure en face du temple d'Opis, au pied du Capitole.

La foule se précipita sur les pas d'Auguste. C'était l'heure la plus tumultueuse pour les affaires du Forum : partout des jugements, des procès, des contrats, des accords, des comptes à régler ; les portiques des basiliques, les alentours des municipales, les agences des banquiers, regorgeaient de monde et formaient un pêle-mêle vertigineux, accru encore, par la foule démesurée des riches désœuvrés, qui avaient coutume de flâner pendant la matinée sur le pavé du Forum. Aussi, à peine Néron eut-il mis pied à terre, qu'une foule compacte et serrée encombra la voie, de sorte que la garde prétorienne pouvait à peine ouvrir un passage. Les témoins plantaient là leurs plaideurs et le banc des juges ; les curieux qui lisaient les Actes du jour montaient pas à pas la colline du Capitole ; en pliant leurs feuilles ; les nouvellistes qui jouissaient de l'ombre sous l'arc de Tibère,

(1) Suétone, Néron XV.

(2) Il s'agit du fameux figuier sous lequel on prétendait que Romulus et Rémus avaient joué dans leur enfance.

Les scribes de l'école Xanta, les employés des temples et des cent édifices qui se trouvaient à l'entour, couraient de toute leur force. Même de la rue Jugaria, les marchands enfilant leur toge sur la tunique brune se précipitaient vers les basiliques ; les jeunes gens qui jouaient auprès des Rostres, ramassant en toute hâte leurs osselets, poussaient pour se faire un passage, les femmes même, qui puisaient l'eau à la fontaine Servilia, abandonnant leur amphore en garde à l'Hydre sculptée par Agrippa, détroussaient leur robe relevée et rajustant leurs cheveux, s'enfonçaient dans la foule.

Mais les gardiens de la basilique, qui s'étaient donné le mot, se placèrent en un clin d'œil à toutes les entrées pour retenir la foule qui se pressait pour l'envahir. Les portiers coururent ouvrir la balustrade du prétoire, ceux qui étaient de garde levèrent les rideaux autour de la tribune, étendirent les tapis sur les degrés du tribunal, y placèrent la chaise curule, remirent en place l'écrivoire et les tablettes ; d'autres essayèrent les sièges et coururent mettre ordre au secrétariat.

Dans le même moment, la garde impériale entrait à pas retentissants dans l'intérieur de la basilique, en occupait la nef du milieu et environnait le prétoire d'une haie épaisse de hallebardes et de piques, et attachaient au montant des balustres les insignes de la pourpre. Néron suivi du cortège franchit le seuil et, entre deux files de prétoriens, s'avança solennellement dans l'enceinte réservée, monta sur le tribunal et s'assit : les amis et les suivants se rangèrent des deux côtés au coin de l'Hémicycle, de telle sorte que Tigelin et Elius se trouvassent auprès du maître.

Alors seulement on donna libre accès à l'onde populaire ; et en un instant les nefs furent envahies, les escaliers ne suffisaient point à la foule qui montait dans les tribunes. Hommes, femmes et enfants s'y pressaient en tumulte ; la tunique grossière de l'homme du peuple se trouvait confondue avec le laticlave du sénateur et l'angusticlave du chevalier, les robes à larges manches des matrones avec les robes rapées des femmes du peuple, les voiles se froissaient, se déchiraient, s'en allaient en lambeaux, tant était grand l'empressement pour occuper les tribunes et jouir du spectacle ; de nouveaux curieux accouraient de tous côtés, de sorte que non-seulement les nefs de la basilique étaient remplies, mais encore les vestibules, les portiques regorgeaient de monde.

On distinguait au milieu de la multitude, plus près du prétoire, un homme revêtu du manteau grec et entouré d'une bande de ses suppôts ; ils avaient suivi le cortège impérial, et s'étaient arrêtés à la balustrade. Le peuple attendait d'eux quelque nouvelle scène, car, pour les jugements ordinaires de condamnation à mort, auxquels Néron présidait, ils se tenaient à huis clos dans les chambres du Palatin. Ils se disaient donc l'un à l'autre : C'est l'ami de César !—Le Juif-magicien !—Simon.—Simon.—Icare.—Icare.

L'huissier mit fin à ces chuchotements par deux coups de trompette, et il appela Icare pour présenter sa cause. Les balustres s'ouvrirent, et Simon, avec grand appareil, s'avança au milieu du prétoire, suivi de ses témoins et des autres accusateurs. Il salua Auguste et l'assemblée, et fit signe de commencer sa harangue. Mais César, qui ne se sentait pas le goût de prolonger la séance, lui fit dire à l'oreille par un huissier :—Dépêche-toi.

Simon se tint pour averti, et il résuma en peu de paroles l'accusation contre Pierre et les chrétiens : “—Je suis rempli d'espérance, dit-il, moi philosophe Juif, en plaidant ma cause, en présence du très-excellent César, qui de tout temps a favorisé la nation Juive et qui la protège contre la faction chrétienne, perturbatrice éternelle du repos public.

“ En cela, Néron Auguste se montre digne de ses divins ancêtres, le divin Jules, le divin Octave, le divin Claude, protecteurs très-cléments de cette nation. Les Juifs conservent leurs propres mystères, sans outrager les dieux de la grande Rome, sans introduire de nouvelles religions condamnées par les édits ; ils restent dans les prescriptions de la loi.

“ Il n'en est pas ainsi des chrétiens incorrigibles qui sèment partout le scandale. Déjà, ils ont provoqué le courroux du divin Tibère, excité des tumultes sous le divin Claude, et dernièrement ils ont osé commettre le plus exécrable des parricides, en mettant le feu à la patrie universelle du monde. Les ruines accumulées de tant de florissants quartiers, crient contre le sacrilège attentat, et sans la pieuse munificence du divin Néron, ils seraient encore ensevelis sous leurs cendres.

Les justes condamnations qu'ils ont subies ne suffisent pas pour refréner leur audace : Paul, citoyen romain, a soufflé le feu de la discorde dans les synagogues des Juifs de Rome, il a prétendu qu'un homme justicié par Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, était ressuscité, et qu'il devait usurper l'honneur dû à Jupiter Très-bon et Très-grand et aux autres divinités. Déjà envoyé une première fois à Rome couvert de chaînes, il a été grâcié par la clémence d'Auguste et pour reconnaître ce service, il s'efforce de détourner les Romains d'honorer la divine Poppée. (1)

“ La peine de la prison ne suffit pas pour Paul, son sacrilège et la loi Julienne, le condamnent à mort.

“ Quant à Céphas, ce bandit de Galilée, qui s'affuble du nom de Pierre, sans s'inquiéter de la prison de Paul, il envenime les discordes déjà soulevées par son compère, il ne respecte rien et viole toutes les lois divines et humaines : il méprise souverainement la divine Poppée, assise entre Junon et Minerve, il veut détruire tous les dieux, il leur préfère un malfaiteur puni par les lois romaines et il ne tient point à lui, que Jupiter Capitolin ne soit détrôné et sa statue renversée de sa base.

(1) Néron ayant tué à coups de pieds sa femme Poppée, voulut en faire une déesse, et parmi les chefs d'accusation portés contre le sénateur Thraséas, était celui-ci : il ne croyait pas à la divine Poppée. Tacite ann. XVI 22.

Pour opérer ses maléfices, Pierre se sert des moyens les plus infâmes, ses mains distribuent le poison et les sorts ; et déjà dans ses repaires secrets, il prépare de nouvelles torches pour un second incendie. Quoique absent, il est convaincu par son propre aveu ; parce qu'au lieu de se montrer en plein jour dans cette cité, comme un honnête citoyen, il recherche les ténèbres, et mène une vie errante, comme une bête malfaisante. Sans toit, ni lieu, il paraît à l'improviste, comme une ombre néfaste, dans les assemblées des Juifs, y jette le feu, la flamme et la fureur, et il s'enfuit. A tous ces titres, je demande l'observation des saintes lois et j'implore la justice du très-clément Auguste."

Néron se redressa et prenant un air grave, dit à ses assesseurs :—Ici, il n'y a rien à faire : Paul est déjà en prison, n'est-il pas vrai Tigellin ? Tigellin fit un signe de tête affirmatif) Pierre est un oiseau hors de cage, allez l'attraper.

—En tout cas, suggéra Tigellin, on peut enrégistrer les noms des coupables, et lancer un mandat d'arrestation contre Céphas : ce sera à moi de le dénicher ; et alors il sera ajourné à temps fixe.

L'avis plut à Auguste et il fit dire par l'huissier : que l'on souscrive l'acte d'accusation. Simon l'avait préparé d'avance et sa tablette portait :

“ Je, Simon Icare, certifie que Paul, citoyen Romain de Tharse, et “ Céphas, surnommé Pierre, galiléen, ont parlé et agi contre les dieux, “ contre la divinité de la divine Poppée, contre la majesté de César, “ contre la sécurité et la vie des citoyens ; qu'ils ont prêché des supersti- “ tions nouvelles et défendues : en conséquence je demande contre Paul “ et contre Céphas, la rigueur des lois.”

Outre Simon, ses affidés, Menandre, son compatriote de Samarie, An nubion, philosophe, Cléobius, un de ses disciples fanatiques, et d'autres signèrent l'accusation et ils présentèrent la tablette à un actuaire. Alors Auguste fit baisser les rideaux, écrivit quelques mots, et les donna à l'huissier. Quand la toile fut levée, un grand silence régna dans la basilique et le crieur public lut : “ Il paraît bon à César de charger Tigellin, “ préfet du prétoire, d'informer, d'ajourner les coupables, de connaître de “ la cause et de procéder selon le droit. Retirez-vous.”

La première action était finie, la foule commençait à s'écouler, et chacun faisait ses commentaires.—Tiens ! le caprice de juger lui est revenu.—Voilà un bon coup, déclarer coupable un absent sur la parole d'un fripon de Grec.—Passe encore pour le Juif ; mais cet autre qui est citoyen Romain, pourquoi ne pas le faire comparaître, puisqu'il est en prison ?—On entendait un bruit confus de voix dans toute la basilique. Le plus grand nombre ne se souciant ni des accusés, ni des accusateurs, cherchait à prendre place sur le passage du prince.

Néron, étirant tout à son aise et l'une après l'autre ses jambes longues et grêles, qui pliaient sous son poids, descendit les degrés du tribunal et

ayant fait signe familièrement à Simon, qui s'approcha lui dit en continuant sa marche.—Je t'ai servi à ton gré, n'est ce pas ?

Jupiter n'aurait pas mieux jugé, répondit Simon ; il ne vous reste plus qu'à prendre en main la foudre, qui frappe les impies.

—Vulcain déjà la fait chauffer : pour toi pense à l'aigle de Jupiter, tu te souviens de tes promesses ?

—Oui, je m'en souviens, je promets et j'attends.

—Quand ?

—Le premier jour des Néronides.

—Bah ! dit Tigellin, d'ici aux jeux Néroniens, il y a trop longtemps, et vous savez qu'Auguste, en attendant, va en Achaïe. . . .

—Non, non, interrompit Néron, il n'y a pas beaucoup de temps ; parce que j'ai résolu de les anticiper, avant de quitter Rome. (1) C'est donc une affaire conclue, il volera le premier jour des Néronides.

Dans de telles conversations, ils étaient arrivés au vestibule et la suite d'Auguste allait descendre l'escalier du côté du Forum, lorsque Simon, s'arrêtant sur le plus haut degré et élevant la voix pour être entendu du peuple :—César, dit-il, contemplez le chef couronné de Jupiter Capitolin (et il le montrait), voici le dieu qui nous regarde et nous entend. Là, à ses pieds, je sacrifierai un tureau, le premier jour des Néronides, à la troisième heure, (2) et après m'être conseillé avec ma Minerve, je prendrai le chemin du ciel, je traverserai les airs au-dessus de ce Forum que vous voyez, et m'élevant au-dessus des basiliques, je saluerai votre colosse, qui brille dans le lointain, digne pendant du Jupiter Capitolin, je dirai adieu aux Lares de votre Maison d'or, et de nuée en nuée, j'irai trouver mon repos dans le ciel. (3)

(1) Suétone remarque que les jeux institués par Néron furent anticipés avant le voyage d'Achaïe l'an 66 de l'ère vulgaire.

(2) Neuf heures du matin.

(3) La grande statue de Jupiter regardait le forum, le colosse de Néron s'élevait par derrière les basiliques et les municipes, on en voit encore les bases près du Colysée.

(A continuer.)

MONSEIGNEUR GUIBERT,

ARCHEVEQUE DE PARIS.

Mgr. Joseph-Hippolyte Guibert naquit à Aix (Bouche-du-Rhône), le 13 décembre 1802. Il fit ses premières études dans le petit séminaire de cette ville, nouvellement rétabli. Admis un des premiers dans le *congrégation de la Jeunesse*, qu'avait fondée M. l'abbé Mazenod, il en devint bientôt un des membres les plus zélés.

De bonne heure il voulut se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique ; mais sa famille ayant apporté quelque opposition à ce projet, le jeune étudiant, qui plus tard devait affirmer si énergiquement le respect dû à l'autorité, préféra se soumettre et attendre un moment plus favorable.

Ce moment tarda peu, et Joseph-Hippolyte Guibert put entrer jeune encore dans la société naissante des *Missionnaires de Provence*, devenue plus tard la congrégation des *Oblats de Marie immaculée*. Il y acheva ses études ecclésiastiques, y reçut les ordres sacrés et commença, n'étant encore que diacre, à se consacrer à l'œuvre des missions. Digne, dès le début, de remplir les premiers postes, humble et modeste comme s'il devait vivre aux derniers, il laissa dans le sanctuaire de Notre-Dame du Laus les traces les plus fécondes de son ministère apostolique.

C'est de là qu'il fut envoyé en Corse pour y fonder et y diriger un grand séminaire. Dans cette haute et délicate fonction, le jeune supérieur révéla de remarquables aptitudes pour l'administration, jointes à une véritable science théologique. En peu d'années, le grand séminaire d'Ajaccio était devenu florissant, quand une ordonnance du roi Louis-Philippe, en date du 30 juillet 1841, désigna le R. P. Guibert pour l'évêché de Viviers.

Etonné d'être poursuivi par les honneurs, lui qui les aimait si peu, l'humble religieux fit à cette nouvelle nomination la plus vive et la plus sincère résistance, et il ne céda enfin que sur l'ordre formel de son supérieur général Mgr. Mazenod, évêque de Marseille, qui le sacra lui-même dans sa cathédrale, le 11 mars 1842.

Mgr. Guibert gouverna pendant quinze ans l'église de Viviers. A peine âgé de quarante ans, il se montrait déjà le champion infatigable de la sainte Eglise et le défenseur de ses droits méconnus. Déjà on le regardait comme un des grands évêques de France, et le gouvernement d'alors, qui pourtant n'était pas épargné par la plume du prélat, pensa plusieurs fois à lui confier un siège plus important.

En 1857, quand le cardinal Morlot fut transféré à Paris, un décret impérial du 4 février nomma Mgr. Guibert à l'archevêché de Tours. L'évêque de Viviers n'accepta cette élévation que sur un nouvel ordre de de Mgr. Mazenod, son supérieur.

Le diocèse de Tours, qui devait être pendant une seconde période de quinze années le théâtre du zèle pastoral de Mgr. Guibert, a donné par ses regrets universels, la mesure de l'affection respectueuse qu'y avait conquise son premier pasteur.

Après avoir exprimé ses regrets, la *Semaine religieuse* de Tours résume ainsi les travaux du prélat dans ce beau diocèse :

“ Nous sera-t-il permis de faire taire un instant notre douleur pour rappeler en quelques mots tout ce que Mgr. Guibert a fait pendant les quinze années de son épiscopat ? . . .

“ On sait que, pour ce qui regarde la situation financière des établissements diocésains, il a non-seulement réparé le passé, mais pourvu largement aux besoins de l'avenir, en sorte que notre diocèse n'a plus à craindre aujourd'hui de voir compromise l'existence matérielle de ses séminaires.

“ La caisse de secours pour le clergé a été organisée avec tant de prévoyance et de sagesse, qu'à l'heure présente elle peut venir largement en aide à tous les prêtres malades ou infirmes. Les conférences ecclésiastiques ont reçu une impulsion nouvelle, les examens des jeunes prêtres ont produit les plus sérieux résultats, toutes les œuvres pieuses et charitables ont été efficacement protégées. . . Telles sont, en partie, les œuvres entreprises et menées à bonne fin par Mgr. l'archevêque.

“ Parlerons-nous maintenant du rôle que Mgr. Guibert a joué pendant les jours si douloureux que l'Eglise traverse depuis 1866 ? Avec quel accent prophétique n'a-t-il pas fait voir aux gouvernements l'abîme où les conduisait leur politique imprévoyante et antichrétienne ! Qui a parlé plus que lui et mieux que lui, en public et en secret, avec force et modération, pour défendre les droits de l'Eglise, les prérogatives du saint-siège et la dignité épiscopale ? . . .

“ Tel est le prélat que nous allons perdre. Nous savons avec quel déchirement de cœur il va s'éloigner de cette Eglise de Tours qu'il a tant aimée et si grandement honorée. . . ”

Nous ajouterons à cette esquisse quelques traits relatifs à l'époque néfaste où, par suite de l'occupation des provinces du nord par les Prussiens, la ville de Tours devint le second centre du gouvernement français. Cette situation dura depuis les premiers jours de septembre jusqu'au 8 décembre 1870, où la délégation de Tours dut s'appeler la délégation de Bordeaux. Pendant ces trois mois qui furent des mois d'angoisses pour la France, Mgr. Guibert, par son attitude ferme et vraiment patriotique, sut tirer parti, dans l'intérêt de la religion, de la position exceptionnelle qui lui était faite.

En effet, bien que son caractère et ses convictions ne la rattachassent en rien aux gouvernants du 4 septembre, il crut agir conformément à sa qualité de pasteur en offrant par avance aux ministres envoyés de Paris

l'hospitalité de son palais archiépiscopal. Ces personnages étaient MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourrichon. M. Gambetta ne vint que plus tard. L'offre de Monseigneur fut acceptée, et M. Crémieux, le plus ancien des délégués, s'installa à l'archevêché. Grand fut alors l'étonnement de la ville de Tours, plus grand encore dut être celui de Mgr. Guibert, lorsqu'il se vit sous le même toit et à la même table que ce vieux fils de Jacob devenu soudain ministre de la guerre, de la justice et des cultes (1), garde des sceaux, etc. L'archevêché de Tours devint alors le véritable centre de la France. Ce fut là que presque chaque jour se tenaient ces fameux conseils d'où sortaient tant de belles promesses, tant de bulletins de victoire, dont le dernier mot fut la ruine et l'humiliation du pays.

Quoi qu'il en soit de ce triste passé, ceux qui ont eu l'honneur de voir Mgr. Guibert pendant ces jours lugubres savent avec quelle énergique franchise ce véritable évêque exposa plus d'une fois ses craintes à M. le ministre. L'amour de la religion ne paraissait pas être, en effet, la passion dominante de MM. les délégués, et l'on pouvait redouter que quelque acte contraire à la liberté de l'Eglise ne leur fût inspiré par leurs passions politiques ou du moins par le parti qu'ils représentaient.

Déjà quelques députés de l'Assemblée y avaient soulevé la question de l'enrôlement des séminaristes, et un décret dans ce sens paraissait imminent. Monseigneur, qui avait plus que personne des pressentiments de cette nature, avait fait promettre à M. le garde des sceaux qu'il ne sortirait de la maison d'un évêque aucun acte hostile à la religion ou à ses ministres. M. Crémieux avait déclaré que, pour sa part, il ne ferait rien qui pût déplaire à monseigneur ; car il ne pouvait s'empêcher d'admirer ses profondes convictions, sa vie si austère et son exquise bonté. Mais nos désastres allaient croissant, l'ennemi s'avancait comme un ouragan sur notre sol, les levées d'hommes se multipliaient, et M. Gambetta, le nouveau ministre de l'intérieur et de la guerre, crut que les séminaristes et les prêtres opposeraient au torrent germanique une digue irrésistible. Le décret pour l'enrôlement des clercs, élaboré à l'archevêché, à quelques pas du cabinet de monseigneur, allait paraître lorsque le prélat, averti à temps, alla trouver M. Crémieux pour supplier et protester, avec cette éloquence qui ne saurait jaillir que de l'âme d'un juste, outragée dans ce qu'elle a de plus cher. Le décret ne fut pas promulgué, et les ministres de Dieu demeurèrent pour prier, offrir des hosties de paix, assister les orphelins et promulguer aux blessés les consolations de la religion.

Il n'est pas sans intérêts que les séminaristes et le jeune clergé de France, réguliers et séculiers, sachent à qui ils doivent, après Dieu, leur vie, leur liberté, leur avenir.

(1) Il est bon de faire remarquer que la création d'une division des cultes est due à l'initiative de Mgr. Guibert. MM. du 4 septembre n'avaient pas pensé qu'une république devait avoir ce souci. Dans cet état de chose, ni les nominations aux cures, canonicats, etc., n'auraient pu être agréées, ni les mandats ecclésiastiques être touchés.

Un autre fait, d'une moindre portée sans doute, mais qui donna lieu aux plus sottes calomnies, doit trouver place ici. Nous voulons parler de la conduite de monseigneur à l'occasion de la gracieuse visite de l'illustre *général* Garibaldi à la ville de Tours. Heureusement ou malheureusement, il ne fit que passer, car les zouaves de Charette, qui étaient arrivés la veille, auraient pu lui faire un mauvais parti. Mais enfin Garibaldi vint à Tours pour organiser la victoire avec M. le ministre de la guerre. Mgr. Guibert, prévenu de l'arrivée de cet ennemi cynique de Pie IX, du christianisme et des prêtres, déclara à M. Crémieux que si Garibaldi mettait le pied sur le seuil de son palais, il le quitterait à l'instant même avec éclat. Grâce à ce ferme langage, une souillure fut épargnée à la maison de l'évêque, et la chère visite se fit ailleurs. Telle est la vérité sur ce fait si étrangement dénaturé par une méchante feuille anglaise, qui fut aussitôt copiée par nos petits journaux de la presse mécréante. C'est le procédé de Voltaire : Mentez, mentez toujours, il en reste toujours quelque chose.

Il restait à Mgr. l'archevêque de rendre à son cher diocèse, au milieu de tous nos malheurs, un service matériel et qui par conséquent put être apprécié de tous. C'était au moment de l'occupation de Tours et du département par l'armée ennemie. Vers la fin de janvier 1871, une contribution de *sept millions* avait été imposée à la ville, et malgré les protestations les plus énergiques, on avait obtenu à grand'peine qu'elle fut réduite à quatre millions. Le prince Fritz, fils aîné de l'empereur, vint sur ces entrefaites passer quelques heures dans la ville de Tours. Aussitôt monseigneur lui écrivit pour intercéder en faveur de ses malheureux diocésains. Le prince impérial, touché des termes simples et dignes dans lesquels un évêque faisait appel à son humanité, fit répondre que la première affaire dont il s'occuperait dès son retour à Versailles, serait de plaider la cause du département d'Indre-et-Loire. Le lendemain même, on recevait par le télégraphe, une dépêche qui réduisait la contribution à un chiffre relativement acceptable, à savoir les deux douzièmes de l'impôt, soit environ 1,200,000 francs. Par le fait, grâce aux démarches du prélat et aux délais qu'elles entraînaient, il ne fut versé à l'ennemi qu'une somme de 500,000 francs. Et il y aura encore des gens, au cabaret ou dans la presse, pour se demander à quoi sert un évêque !

Nous avons relevé à dessein ces derniers détails de l'administration de Mgr. Guibert, parce que, mêlés aux souvenirs de nos malheurs, ils nous touchent d'une manière plus sensible, et aussi parce qu'ils nous montrent mieux que tous les discours ce que nous devons attendre, dans les jours troublés où nous sommes, de la sagesse, de la fermeté, de la charité tout évangélique d'un si grand prélat.

Les armoiries de monseigneur représentent, au-dessous du chapeau et de la croix archiepiscopale, un agneau et un lion entourés de ces deux

devises : *Pauperes evangelizantur—Suaviter et fortiter*. En bas de l'écusson on voit ces trois lettres, O. M. I., qui signifient *Oblatus Mariae Immaculatæ*. Car, ainsi que nous l'avons dit, monseigneur, quoique évêque, fait toujours parti de la congrégation des Oblats de Marie. Il est et demeure religieux, et sauf ce qui est incompatible avec ses fonctions épiscopales, il observe la règle de son ordre. Il assiste aux chapitres généraux où il a sa voix, il peut être élu supérieur général de l'ordre, et il a droit, après sa mort, aux suffrages de la province à laquelle il appartient.

Ainsi se trouve réalisé le vœu qu'émettait un journal catholique de voir un religieux missionnaire s'asseoir sur le siège épiscopal de Paris.

Avant de terminer ces quelques notes sur Mgr. Guibert, nous ne pouvons tout empêcher de reproduire ici une conversation intime, un entretien tout paternel de Sa Grandeur avec les membres des conférences de St. Vincent de Paul, réunis dans son palais de Tours, le 23 juillet. S'il est vrai que dans les épanchements de l'amitié, l'âme laisse échapper le meilleur d'elle-même, ces simples paroles de Mgr. l'archevêque de Paris, auront dû être une consolante révélation pour ses nouveaux diocésains :

“ Vous avez tous, messieurs, dans vos rapports si intéressants, fait allusion aux circonstances dans lesquelles je me trouve placé et à l'avenir qui me menace. Je ne vous parlerai pas longuement de ces choses, parce que je veux éviter des émotions qui me seraient pénibles. Je veux cependant vous en dire quelques mots, parce que nous sommes en famille et qu'il y a ici des représentants de toutes les parties de mon diocèse, et je ne suis pas fâché qu'ils sachent et qu'ils fassent savoir que si je les quitte, ce n'est pas moi qui les abandonne, mais que je serai contraint de plier sous des ordres supérieurs.

“ Je savais depuis quelque temps que mon nom avait été prononcé pour le siège de Paris, et quand je vis que la chose prenait un peu de consistance, je me crus en droit d'écrire et de faire connaître les impossibilités où je me trouvais de remplir dignement un tel poste. Non pas que j'eusse peur ; à mon âge, on ne craint pas de mourir ; d'ailleurs ma vie appartient à l'Eglise, et s'il me faut la donner dans un an, dans six mois, je ne demande pas mieux. Mais je me disais devant Dieu qu'il ne pouvait pas se faire que je fusse capable de remplir une mission si difficile, et que les intérêts de ce grand Paris seraient mal placés entre mes mains. J'écrivis tout cela, non pas au gouvernement, dont je n'avais rien reçu d'officiel, mais à des amis qui entourent le gouvernement, afin qu'ils lui fissent part de mes dépositions.

“ Il paraît que cela n'a rien fait, car on m'a député ici, dimanche, le ministre des cultes, M. Jules Simon. J'ai passé avec lui une heure et demie, et pendant tout ce temps, je me suis débattu à outrance pour ne pas livrer le consentement qui m'était demandé. Je suis vieux, ai-je dit à M. Jules Simon, j'ai soixante-neuf ans, je n'ai pas de santé et je suis épuisé par trente ans d'épiscopat. Dans vos administrations, admettriez-vous des hommes de mon âge, et ne donnez-vous pas leur retraite à ceux qui ont travaillé pendant trente ans ? Telle est ma situation, et vous voudriez pour retraite m'offrir le siège de Paris ; ce n'est pas possible. ” M. le ministre ne voulut rien entendre : “ Aujourd'hui, répliqua-t-il, tout se

fait par les vieillards. ” Il m’apportait une lettre de M. le chef du pouvoir exécutif, qui me tendait un piège avec sa finesse ordinaire. Croyez-vous qu’il me parlât de la haute dignité qu’il m’offrait, de l’éclat de la gloire de l’Eglise de Paris ? Point du tout. Il me disait : “ Monseigneur, je crois l’anarchie vaincue pour longtemps ; mais le siège de Paris n’en demande pas moins un homme de dévouement et de sacrifice. et c’est parce qu’il en est ainsi que nous vous prions d’accepter ce siège. ” Que pouvais-je répondre à cet argument ?

“ Je voulus mettre en avant une autre objection tirée de ma manière de vivre, de mes habitudes de retraite et de simplicité, de mon éloignement naturel des grandes réunions. Je disais au ministre : “ A Paris, il vous faut un évêque, je ne dis pas mondain, il n’y en a pas, je pense ; mais enfin il vous faut un évêque qui aille dans le monde, qui fréquente la société, qui aille dans les réceptions officielles, etc., et moi je me suis toujours abstenu de toutes ces choses. A mon âge, on ne change pas ses vieilles habitudes.—Oh ! maintenant, monseigneur, c’est justement comme cela qu’il nous faut un archevêque à Paris, ” répondit M. Jules Simon.

“ J’étais à bout d’arguments, et je me voyais entre deux difficultés énormes : accepter simplement, c’était une évidente témérité ; refuser, je craignais que ce ne fût une lâcheté. Alors je dis : Il faut écrire au Pape, et je ferai ce qu’il décidera.

“ Je fis comme les bons curés de mon diocèse, quand ils ont quelques difficultés dans leur paroisse avec le maire ou les membres de la fabrique. Ils viennent me trouver et me consultent, parce que j’ai plus de lumières et de grâces à cause de mon caractère épiscopal, et généralement ils s’en vont avec une solution. Eh bien, moi aussi j’ai un supérieur, c’est le pape, qui, en sa qualité de chef de l’Eglise universelle, a plus de lumières et de grâces que moi. Il me dira son avis, et je le suivrai.

“ Le ministre voulait publier dès le lendemain le décret ; mais j’ai exigé qu’on attendît la réponse de Rome.

“ Je n’ai pas parlé à M. Jules Simon de la douleur que j’aurais de vous quitter. Bien que cette séparation soit ce qu’il y a de plus pénible pour mon cœur, ces considérations ne pouvaient trouver place dans un débat de ce genre. Mais ce que je n’ai pas dit au gouvernement, je vous le dis à vous. .

“ J’oubliais de vous dire qu’une de mes grandes objections a été la nécessité où je suis de poursuivre la grande œuvre de Saint-Martin. Après mes explications, et lorsque j’eus dit au ministre que j’avais entre les mains 1,400,000 franc, il me répondit : Si vous avez cette somme, tout est fait ; le reste, monseigneur, est l’affaire des maçons. ” J’étais encore battu sur ce terrain.

“ Enfin, mes chers messieurs, si je supporte l’épreuve à laquelle je suis soumis en ce moment, c’est que je serai encore bon à quelque chose. On va me traiter comme on traite les ponts suspendus avant de les livrer au public. On les charge d’un poids énorme, et s’ils le supportent, c’est une preuve qu’ils peuvent servir. C’est ce qui va m’arriver. Les premiers jours, la peine physique et morale sera à son comble ; mais si j’y résiste, c’est que je pourrai aller encore un certain temps et que je pourrai servir de pont pour conduire les Parisiens de la capitale au paradis. Eh ! mon Dieu, un évêque n’est pas autre chose ; comme son nom l’indique, *pontifex*, c’est un homme qui fait un pont, qui tient lieu de pont. .”

LE FRÈRE NÉOMEDE-JUSTIN,

MORT LE 25 MAI, A LA BARRICADE DU PONT D'AUSTERLITZ.

Accipietis gloriam magnam et nomen æternum.

Il est du devoir des catholiques de recueillir les cendres de ceux qui sont tombés en haine de la foi chrétienne.

Après Mgr. Darboy et les victimes de la Roquette ; après les dominicains d'Albert le Grand, dont, le premier, nous avons recueilli les corps et compté les blessures, voici un nom ignoré du grand nombre, un nom de saint, qui se détache doucement illuminé du martyrologe de 1871.

Chacun sait le dévouement et l'héroïsme des frères des Écoles chrétiennes pendant le siège de Paris. A Champigny, au Bourget, à Buzenval et dans les ambulances de la presse, les modestes disciples du vénérable de la Salle ont donné au monde le plus beau et le plus touchant spectacle de la piété religieuse unie à l'amour du pays. Sur les champs de bataille, ils marchaient en première ligne, sans crainte des balles et de la mitraille, pour ramasser les blessés. Dans les ambulances, ils s'inclinaient avec respect sur la couche des malades qu'ils consolait, qu'ils entouraient le jour et la nuit de tendresse et d'égards infinis ; ils pansaient les plaies, ils soignaient les corps ; ils relevaient les âmes et aidaient à mourir ceux de nos braves soldats que Dieu rappelait à lui. Les chers frères ne comptaient jamais avec la fatigue et le danger ; ils eussent tous donné leur vie de bon cœur pour le salut de la France. Dans un travail en préparation, nous dirons la part que les frères ont eue dans les sacrifices et les expiations de la patrie. Aujourd'hui, qu'il nous soit permis d'honorer en quelques mots le mémoire du frère Néomède-Justin mort le 25 mai, à sa sortie de Mazas.

Saguet Philippe—en religion frère Néomède-Justin—naquit le 8 mai 1836, aux Hermaux (Lozère), d'une famille dévouée à l'Église et craignant Dieu. Le 28 août 1856, dans tout l'épanouissement de la jeunesse, à l'âge où les rêves chantent dans la tête, il dit adieu au monde et entra au noviciat des frères des Ecoles chrétiennes, au Puy (Haute-Loire). Après sa probation, le fervent religieux fut envoyé à Paris par ses supérieurs. Dans cette capitale, qui devait plus tard, dans une épouvantable orgie, massacrer ses prophètes et incendier ses monuments, le frère Néomède exerça son zèle, pendant quinze ans, à l'instruction gratuite des enfants pauvres. Ses leçons n'avaient rien de chagrin ni d'amer. Il donnait des soins égaux à tous les enfants confiés à sa responsabilité ; il était un père pour ses élèves dont le cœur s'ouvrait au bien et devenait souple sous le vent léger et chaud de son habile direction.

Pendant le mémorable siège de Paris, il continua ses soins à ses chers élèves d'Issy-sur-Seine, réfugiés dans le quartier de Vaugirard. Chose admirable, il se délassait de ses fatigues scolaires en allant, par un froid de sept degrés, avec un grand nombre de ses frères, ramasser les blessés ou inhumer les morts sur le champ de bataille. A Champigny, au plus fort de la mêlée, il marchait plein d'ardeur, plein de courage, n'évitant jamais le danger pour être utile à nos pauvres soldats. Le bon Dieu le préserva de toute atteinte dans ces rudes et sanglantes journées ; l'heure de la mort glorieuse du cher frère Néomède n'avait pas encore sonné.

Rentré, après l'armistice, dans sa communauté d'Issy, le frère Néomède dut encore la quitter pour éviter d'être enrôlé dans les bataillons des fédérés. Il se réunit à ses confrères de la maison de Saint-Nicholas ; mais là aussi la position devint intenable. Notre jeune et héroïque armée de Versailles enfermait le village et le fort d'Issy dans un cercle de fer ; plus de deux cents obus tombèrent sur l'établissement ; la prudence commanda de l'évacuer. Le directeur de l'orphelinat, qui avait eu l'occasion de rendre quelques services à l'état-major des fédérés, en obtint facilement un laissez-passer collectif, et même une escorte pour les frères, les employés de la maison et plusieurs apprentis, dont quelques-uns avaient moins de quatorze ans. La colonne allait se diriger sur Igny, dans la vallée de la Bièvre, quand elle fut arrêtée près de la porte de Montrouge. Ceux qui la composaient furent dépouillés des objets en leur possession et soumis aux plus mauvais traitements. Le frère Néomède supporta tout avec une patience et une résignation évangéliques. Après une longue attente, les prisonniers, escortés par une cinquantaine de gardes nationaux, furent dirigés sur la préfecture de police.

Ce long trajet, au milieu d'une multitude égarée, rappela dans plusieurs circonstances la marche douloureuse du divin maître dans les rues de Jérusalem. Le frère Néomède entendait sans effroi les cris de : " Mort aux calotins ! mort aux Versaillais ! " Il buvait avec courage le calice d'humiliations et d'outrages que lui présentait la populace en délire. Il trouvait sans doute sa force dans la récitation du rosaire et dans la méditation des souffrances de Notre-Seigneur conduit au Calvaire. Arrivé à la préfecture de police, il fallut subir un nouvel interrogatoire qui devint l'occasion de nouveaux outrages ; les sectaires au service de la commune déversèrent sur lui leur vocabulaire de blasphèmes et d'insultes et allèrent jusqu'à le frapper ; le calme du frère ne faisait qu'ajouter à la colère de ces forcenés.

Le frère Néomède fut emprisonné, avec ses compagnons, dans une salle commune où étaient déjà plusieurs de ses frères. Le nombre des détenus, en y comprenant les employés de l'orphelinat de Saint-Nicolas et quelques élèves, dépassait le chiffre de cinquante.

Le jeudi 14 mai, presque tous les frères des Ecoles chrétiennes furent

transférés de la préfecture de police à la prison cellulaire de Mazas et placés dans la première division ; la frère Néomède eut pour cellule le No. 98. Plein de foi, il supportait avec une patience admirable les rigueurs et les privations de la captivité.

Un de ses supérieurs, prisonnier comme lui, avait pu, pendant le transfert de la préfecture à Mazas, l'encourager au sacrifice et lui donner un secours d'argent. La pensée de ce double service touchait son cœur et l'occupait dans sa cellule ; il écrivit, à ce sujet, deux billets dans lesquels il épanchait sa reconnaissance et manifestait ses saintes dispositions. Malheureusement, la crainte d'une sérieuse perquisition, dont on était menacé, a porté à détruire ces lignes qui seraient aujourd'hui un précieux souvenir.

Pressentant le coup qui allait le frapper, l'héroïque prisonnier écrivait en substance à son directeur : " Je m'abandonne à la divine providence, il ne peut m'arriver que ce qui m'est le plus avantageux. La vie cellulaire est bien pénible : la journée est longue ; nos privations sont nombreuses. Je regrette la compagnie de mes confrères ; il m'est bien douloureux de ne pas vous voir et de ne plus entendre quelques-unes des bonnes paroles que vous m'avez adressées au dépôt de la préfecture. Que la volonté de Dieu soit faite ; la mort m'est un gain si Dieu veut m'appeler à lui. Je trouve ma consolation dans la prière. Je m'applique de tout mon cœur à nos exercices spirituels, et le temps me paraît moins long : il le serait bien moins encore, si j'avais mon Nouveau Testament, dont je sens vivement la privation. Je suis bien touché des soins que les supérieurs ont pour nous ; j'ai reçu les petites provisions qu'on nous a envoyées. Que Dieu bénisse ceux qui s'occupent des pauvres prisonniers."

Enfin l'armée de Versailles est dans Paris, chassant de barricade en barricade, de quartier en quartier, les bataillons insurgés. Dans la matinée du 25 mai, les obus éclatent avec fracas au milieu des vastes bâtiments de Mazas. Le directeur de la prison, Garreau, était en ce moment au comité de salut public, où il recevait l'ordre de faire fusiller les prisonniers et d'incendier les bâtiments. En son absence, les gardiens délibèrent, et la brigadier chef doyen donne l'ordre de faire ouvrir toutes les cellules. Les prisonniers, réunis au rez-de-chaussée, restent là une heure environ dans la crainte et dans l'attente. Vers dix heures, on les fait sortir par groupes successifs pour les conduire à la barricade de la rue de Lyon. Le frère Néomède réussit d'abord à se cacher pendant deux heures environ chez un marchand de vin, avec un de ses confrères, membre comme lui de la communauté d'Issy ; mais des perquisitions furent faites dans cette maison : un capitaine délégué de la commune, ayant découvert les deux fugitifs, les traita de lâches et les contraignit, le revolver au poing, de marcher devant lui.

Le frère Néomède et son confrère refusèrent de prendre le fusil qu'on leur présentait ; mais ils furent contraints de porter successivement des

pierres, des vivres aux barricades, puis de traîner, affublés d'une capote de garde national, un chariot de munitions.

L'un et l'autre épiaient le moment favorable pour s'échapper des mains des insurgés et découvrir un asile sûr. Sentant toute la gravité de la situation, ils recouraient tous deux à la prière et mettaient leur confiance dans le Seigneur. Le frère Néomède disait à son compagnon : " C'est fini pour nous ; notre mort est certaine ; que la volonté de Dieu soit faite ! " Ce sont les dernières paroles qu'il ait prononcées !

Pendant les troupes régulières avançaient toujours : le sifflement des balles et le crépitement des mitrailleuses donnaient à la lutte un caractère effrayant.

Vers trois heures, un obus éclata auprès de la barricade du pont d'Austerlitz où se trouvaient nos deux frères. Sept à huit gardes nationaux furent horriblement mutilés ; le frère Néomède-Justin, atteint par un éclat, mourut instantanément. Son confrère, blessé lui-même, put se traîner jusqu'à lui, constater sa mort et prier pour son âme. Providentiellement recueilli par des gardes nationaux, le compagnon du frère Néomède fut porté à l'hôpital Sainte-Eugénie, où pendant quatre jours les bonnes sœurs lui prodiguèrent leurs soins charitables. C'est de lui que nous avons eu les détails si pleins d'intérêt sur notre généreux martyr.

Le frère Néomède-Justin a été conduit en prison, puis à la mort, en haine de la foi catholique. Soldat de l'Evangile, il est tombé au champ d'honneur après avoir dépensé ses sueurs au service de l'enfance : son sang—le sang du juste—a coulé en expiation de nos fautes et de notre orgueil. C'est un martyr de l'Eglise et de la patrie, et rien n'a manqué à sa gloire, pas même l'ignoble insulte de ceux qui ont creusé son tombeau. Avant lui, son compatriote, le frère Néthelme, avait été tué au Bourget, victime de son dévouement pour les blessés. Vo à leur trépas dont l'institut des Ecoles chrétiennes a droit d'être fier et qui seront une éloquente réponse à toutes les attaques de ses ennemis. Les institutions qui enfantent les saints et les martyrs sont les véritables institutions établies par Dieu pour l'accomplissement de ses œuvres en ce monde.

Le monde ne sera relevé que par ceux qui ont mission de le relever. Les mercenaires et les ambitieux, tous ceux dont le regard n'est pas tourné en haut, sont impuissants à établir quelque chose de durable ici-bas ; nous en avons fait la triste expérience.

L'avenir de notre pays n'est pas dans la répression nécessaire du moment ; il est tout entier dans la forte et chrétienne éducation des générations naissantes. Que les frères des Ecoles chrétiennes aient donc une place d'honneur dans notre société, et qu'on n'oublie pas que quand le crucifix est arraché des écoles, la terre n'est bientôt qu'un lieu de débauche ou de supplice.

LA POLITIQUE DE DIEU.

Il est une vérité qui n'est pas assez reconnue par les hommes d'Etat qui dirigent les destinées d'un peuple, *c'est que l'homme s'agite et que Dieu le mène.*

Dans tous les événements qui se sont succédé en France et en Europe, les hommes se sont beaucoup agités et rien n'a réussi.—Pourquoi ? Parce que nous n'étions personne dans la politique de Dieu.—La politique de Dieu est une politique d'ordre et de discipline.

Un peuple est devant Dieu comme un membre d'une grande famille : le père a les yeux sur ses fils, et chacun a son rôle à jouer ; ce qu'on appelle la mission.

Dans la nature, chaque plante a sa destinée, chaque être de la création a sa place assignée ; et personne ne peut ôter ni cette mission ni cette destinée.—L'or mêlé d'alliage sera toujours l'or. La plante aura toujours sa propriété bien qu'étiolée par les ardeurs du soleil, ou souillée par la poussière du chemin.

La France, comme peuple, comme fille aînée de l'Eglise, a sa mission et sa destinée. On ne peut pas changer cette destinée et cette mission sans la volonté d'en haut, car Dieu est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. On a pu l'humilier, mais dans cette humiliation elle s'épure pour devenir plus brillante et plus forte, mais quant à bouleverser ses destinées, c'est une chose impossible.

Voici ce que disait, dans ce sens, le savant évêque de Poitiers :

“ S'il est vrai que la principale force et la sécurité d'un peuple reposent dans ses alliances, heureux le peuple dont Dieu lui-même s'est constitué l'allié ! A quelques vicissitudes qu'il soit soumis à cause de ses péchés, *ce peuple ne périra point qu'il n'ait achevé sa mission sur la terre.* (1)
“ Tel est le noble peuple de France. Le Seigneur l'a adopté dès sa naissance. Par la bouche prophétique, par la parole augurale de son pontife Remi, il a signé un pacte avec lui dans le baptistère de Reims ;

(1) Baronius rapporte le texte suivant, aux années 494 et 512 de ses *Annales ecclésiastiques*. Hincmar, archevêque de Reims, affirme que ces paroles furent dites à Clovis par St. Remy, la veille du baptême de ce prince. Vincent de Beauvais et d'autres historiens s'en sont faits les échos :

“ Apprenez, mon fils, que le royaume de France est prédestiné par Dieu à la défense de l'Eglise romaine, qui est la seule véritable Eglise du Christ. Ce royaume sera un jour grand entre tous les royaumes de la terre, et il embrassera toutes les limites de l'empire romain et soumettra tous les autres royaumes à son sceptre ; il durera jusqu'à la fin des temps ; il sera victorieux et prospère tant qu'il restera fidèle à la foi romaine et ne commettra pas un de ces crimes qui ruinent les nations ; mais il sera rudement châtié toutes les fois qu'il sera infidèle à sa vocation.”—(Rosier de Marie.)

“ et ce pacte tiendra, ce pacte durera. Assurément, les infidélités dont
 “ le peuple français se rendra coupable ne seront pas impunies ; au con-
 “ traire, elles seront châtiées durement, mais elles ne changeront pas les
 “ conseils de Dieu, toujours fidèle à son serment. Car voici ce que dit le
 “ Seigneur : “ Si l'on peut rompre mon pacte avec le jour et mon pacte
 “ avec la nuit, et empêcher que le jour et la nuit ne viennent chacun en
 “ son temps, alors on pourra rompre aussi mon pacte avec David mon
 “ serviteur.”

“ Le David envers qui le Roi des nations chrétiennes s'est engagé, il
 “ s'est appelé Clovis, il s'est appelé Charlemagne, il s'est appelé saint
 “ Louis. Les saintes femmes qui ont mêlé leur action à celle des grands
 “ monarques, on les a nommées Clotilde, Radegonde, Bathilde ; et de
 “ combien d'autres noms on les a appelées dans la suite des âges ! Et
 “ parce que la cause de Dieu a été généreusement servie, largement
 “ défendue par ces illustres chefs de race, par ces membres éminents de
 “ nos familles régnantes, à tout jamais il suffira d'en appeler à leur mé-
 “ moire pour nous rendre Dieu propice et favorable. Le Seigneur, aussi-
 “ tôt, se souviendra de son alliance, et il pardonnera aux générations les
 “ plus reculées en faveur de ces pères, de ces mères, de la patrie, qui
 “ ont travaillé pour sa gloire, qui ont préparé et étendu son règne ici-
 “ bas.

“ Ce n'est donc pas sans fondement qu'aujourd'hui, sur ce sépulcre
 “ glorifié et toujours vivant, sur cette tombe mérovingienne qui nous
 “ reporte à nos premières origines nationales, nous demandons à la sainte
 “ reine Radegonde de crier avec nous vers le Seigneur pour le conjurer
 “ de se souvenir de son alliance : *Deus meminerit testamenti sui*, et de ne
 “ pas nous abandonner dans le mauvais temps : *Nec deserat in tempore*
 “ *malo*.

“ Car, il est bien vrai, le temps présent est mauvais à divers égards,
 “ c'est le plus mauvais qu'ait traversé la France depuis quatorze siècles.
 “ Considérez et voyez qu'il ne reste rien debout. Cette Rome qui est la
 “ clef de voûte du monde européen, parce qu'elle est la capitale du
 “ Christ ; cette Rome des Pontifes qui saluaient dans Clovis l'apparition
 “ d'un nouveau et perpétuel soutien pour le Siège apostolique, cette Rome
 “ a été asservie par un sceptre odieux et ignoble. Et parce que la France,
 “ sans qu'elle s'en doutât peut-être, n'était plus gardée, n'était plus pro-
 “ tégée depuis longtemps que par son rôle de protectrice de Rome, de
 “ gardienne du tombeau des saints apôtres et du trône de leur successeur,
 “ nous avons vu la fille tomber aux abîmes à l'heure même où y descen-
 “ dait sa mère.

“ Depuis lors, celle qui se glorifiait à juste titre d'être la première
 “ nation du monde a marché de désastres en désastres ; elle a été ren-
 “ versée de son rang et de sa prééminence. Car voici, Seigneur, que
 “ nous sommes amoindris, diminués plus que toutes les autres nations :
 “ *Quia, Domine, immuniti sumus plus quam omnes gentes*. A mesure
 “ qu'elles ont grandi, nous avons été abaissés, et nous sommes aujour-
 “ d'hui petits et humiliés aux yeux de toute la terre, à cause de nos
 “ péchés : *Sumusque humiles in universa terra hodie propter peccata*
 “ *nostra*.

“ Nous qui dictions nos volontés dans tous les conseils de l'Europe ;
 “ nous qui parlions haut et ferme dans le monde entier, nous n'avons plus

“ présentement le droit d'élever la voix ; même pour la défense des intérêts religieux les plus essentiels, nous déclarons sans détour que nous ne pouvons plus ouvrir la bouche : *Et nunc non possumus aperire os* ; et ainsi nous sommes devenus un sujet de confusion et de mécompte pour tous les catholiques de la terre, qui n'espéraient et n'attendaient, qui n'espèrent et n'attendent encore le secours divin que par notre entremise : *Et nunc non possumus aperire os ; confusio et opprobrium facti sumus servis tuis et his qui colunt te*. Les principes manquent, la disette d'hommes est devenue si grande dans le camp de l'ordre, qu'on ne voit surgir en ce temps ni chef politique, ni chef militaire, ni prince, ni prophète qui nous fasse trouver le salut : *Et non est in tempore hoc princeps, et dux, et propheta.... ut possimus invenire misericordiam*.

“ Oui, le temps est mauvais, mes très-chers frères ; et pour ceux-là qui n'ont pas la foi dans leur âme, qui n'ont pas l'espérance surnaturelle dans le cœur, il n'y a désormais de fondé, il n'y a de logique que le désespoir. Aussi, que de désespérés autour de nous ! Certes, si je ne croyais pas *aux destinées surhumaines de l'Eglise, et si la France ne m'apparaissait*, par tout l'ensemble de son histoire, par le spectacle de l'état présent du monde, par les pressentiments des bons et les oracles des saints, si la France ne m'apparaissait comme *l'instrument réservé de la régénération religieuse de la terre*, moi aussi je dirais adieu à l'espérance, et je croirais mon pays désormais voué aux furies infernales.”

PIE IX.

Le pape, qui, au dire de la *Capitale*, “ a reçu le viatique et se meurt, entouré des médecins qui ne le quittent plus”, se porte à merveille, et l'on peut dire qu'il est *rajeuni*. Depuis que, selon la belle expression de M. Louis Veillot, “ Pie IX a doublé glorieusement, toutes voiles dehors, et à travers tous les orages, ce cap de la durée que la barque éternelle n'avait jamais franchi”, on dirait qu'il commence une vie nouvelle. Sa démarche, son regard, le timbre de sa voix sont d'un homme dans la vigueur de l'âge, et à juger même humainement de l'état de santé du pape, il n'y a plus, à cette heure, de raison de douter qu'il n'enterre ses plus grands ennemis.

Voici un nouveau trait de la charité de Pie IX. On sait dans quels embarras se trouvait l'Eglise latine de Constantinople. Privée de revenus suffisants pour l'exercice du culte dans les conditions même les plus modestes, et n'ayant rien à attendre des fidèles, réduits pour la plupart à la pauvreté, cette Eglise avait été obligée d'emprunter des sommes considérables et se voyait dans l'impossibilité de les payer. On comprend qu'elles pouvaient être les suites d'une pareille situation et quel effet déplorable pour le nom catholique aurait produit dans tout l'Orient une catastrophe financière. Le saint-père l'a prévenue en envoyant un million, afin de payer immédiatement toutes les dettes de ce vicariat apostolique.

Un certain nombre de Romains, ne consultant que la générosité de leurs sentiments, avaient eu la pensée d'offrir au saint-père un trône d'or et de lui faire décerner le titre de *grand*. Déjà une commission s'était formée pour organiser un appel aux catholiques du monde entier pour centraliser les offrandes et les suffrages. M. le marquis Cavaletti, sénateur,

président de cette commission, crut devoir faire connaître au pape ce double projet. Il en reçut la noble réponse qu'on va lire, et dans laquelle Pie IX, tout en louant les bonnes intentions de la commission, se déroba modestement aux hommages nouveaux dont elle voulait l'honorer.

L'*Osservatore romano* du 11 août publie le texte italien de la lettre du saint-père au marquis Cavaletti. En voici la traduction :

Cher marquis sénateur et fils en Jésus-Christ,

Les preuves multipliées d'affection filiale qui, chaque jour, me parviennent de tous les points du monde catholique produisent en moi la plus vive émotion et m'obligent à une gratitude sincère que je cherche à satisfaire par la prière en faveur de tant et tant de fils de l'Eglise, au profit desquels j'applique chaque semaine le sacrifice dont le prix est infini, la sainte messe. Pour me rendre au commun désir, je m'appliquerai aussi, s'il plaît à Dieu, le 23 de ce mois, demandant à Dieu de délivrer notre Italie des maux si nombreux qui l'oppriment chaque jour davantage. En ces derniers jours, j'ai été surpris, fils très-cher en Jésus-Christ, qui avez été toujours si attaché à ce saint-siège, j'ai été surpris, dis-je, de la nouvelle que vous m'avez communiquée que les bons catholiques se disposaient à manifester leur amour filial par deux traits nouveaux et vraiment inattendus : l'offrande d'un trône pontifical d'or et l'adjonction du titre de Grand au nom de Pie IX. Le cœur sur les lèvres et avec la sincérité d'un père qui aime affectueusement ses enfants en Jésus-Christ, je répondrai touchant l'une et l'autre de ces offrandes.

Quant au don précieux d'une chaire d'or, la pensée s'est aussitôt présentée à mon esprit d'employer la somme provenant des oblations catholiques au rachat des jeunes clercs, qu'une loi ténébreuse et inouïe contraint de subir le service militaire. Le clergé est le siège d'or de l'Eglise, et c'est pourquoi les dominateurs actuels dirigent principalement leurs efforts contre le clergé, en le dépouillant, en le persécutant, et surtout en rendant très-difficiles les vocations au sanctuaire, afin de réduire à un nombre toujours plus restreint les substitutions dans la hiérarchie ecclésiastique, laquelle, décimée chaque jour par la mort et par les amertumes, laisse des vides continuels qui ne peuvent être remplis, au grand détriment de l'Eglise de Jésus-Christ.

Il semble que ces dominateurs ont pris l'engagement de tout détruire, spécialement ce qui se rapporte à la religion et à l'Eglise. Prodiges de louanges et de subventions pour encourager les ecclésiastiques désobéissants aux évêques et apostats de la foi, ils persistent dans leur système infernal d'hostilité contre le grand nombre des bons, uniquement parce que ceux-ci sont contraires aux doctrines des persécuteurs et à leurs dispositions antichrétiennes. Mais laissons ces dominateurs aveugles suivre la voie de la perdition ; devenus sourds aux premiers cris de la conscience et se moquant des saines doctrines que l'on met sous les yeux, ils se précipitent sur la pente qui les conduit à l'abîme profond.

Quant au second dessein, de joindre le mot *grand* à notre nom, une sentence du divin Rédempteur me revient à l'esprit. Comme il parcourait, revêtu de la nature humaine, les contrées de la Judée, quelqu'un admirant ses vertus divines l'appela " *Bon Maître*." Mais Jésus répondit aussitôt : " *Pourquoi m'appelles-tu bon ? Dieu seul est bon.*" Or, si Jésus-Christ, parlant de lui-même comme homme, a déclaré que Dieu seul est bon,

comment son indigne vicaire ne devra-t-il pas dire que Dieu seul est grand ? Grand par les faveurs qu'il octroie à ce même vicaire, grand par l'appui qu'il accorde à son Eglise, grand par la patience infinie dont il use envers ses ennemis, grand par les récompenses qu'il prépare à ceux qui abandonnent les voies du péché pour s'appliquer à l'exercice de la pénitence, grand par les rigueurs de sa justice pour le châtement des incrédules et de tous les ennemis obstinés de son Eglise.

Cela posé, je sens le besoin de confirmer ce que je viens d'indiquer. L'argent recueilli devra être consacré non à l'achat d'une chaire, mais au rachat des clercs, et l'on continuera de prononcer mon nom comme auparavant, en répétant cette parole à la gloire de Dieu : *Magnus Dominus et laudabilis nimis*.

C'est là le désir que le père exprime à ses fils très-chers, et en l'exprimant il leur renouvelle ses assurances d'amour et de gratitude.

Il est vrai qu'à trois papes véritablement *grands* ce titre fut donné ; mais cela advint après leur mort, les jugements des hommes étant alors plus sûrs et plus calmes. Que ces trois papes restent grands sur les lèvres et dans le cœur de tous ; pour moi, je vous donne avec toute l'effusion de mon âme, à votre famille et à tous les bons catholiques, la bénédiction apostolique.

PIE IX, PAPE.

Du Vatican, le 8 août 1871.

Voici d'après la *Voce della verità*, un résumé du discours de Sa Sainteté à la députation de l'Académie de la religion catholique :

“ Dans la variété des questions qui surgissent, il importe surtout de repousser les tentatives de ceux qui cherchent à fausser l'idée de l'infaillibilité pontificale. Entre les erreurs répandues à ce sujet, l'une des plus venimeuses est celle qui représente l'infaillibilité comme renfermant le droit de déposer les souverains et de délier les peuples de l'obligation de leur rester fidèles. Ce droit a été, en des circonstances suprêmes, exercé par les souverains pontifes ; mais il n'a rien de commun avec l'infaillibilité. Sa source n'était pas l'infaillibilité, mais l'autorité pontificale. D'après le droit public alors en vigueur, et par l'accord des nations chrétiennes qui voyaient dans le pape le juge suprême de la chrétienté, cette autorité s'étendait jusqu'à juger, même civilement, les princes et les Etats. La situation présente est tout autre ; la mauvaise foi seule peut confondre des choses et des temps si divers, comme si le jugement infaillible sur un point de la révélation avait quelque affinité avec un droit que les papes, sollicités par le vœu des peuples, ont dû exercer lorsque le bien commun l'exigeait. Le dessein de ceux qui répandent une idée aussi absurde et à laquelle nul ne songe aujourd'hui, le souverain pontife moins que personne, est assez clair. On cherche des prétextes, mêmes les plus frivoles, les plus éloignés du vrai, pour exciter les princes contre l'Eglise.”

Sa Sainteté a ajouté :

“ Quelques-uns voudraient m'entendre expliquer et éclaircir la définition conciliaire ; je ne le ferai pas ; elle est claire par elle-même et n'a besoin ni de commentaires ni d'explications. Il suffit de lire avec un esprit sincère le décret ; son vrai sens se présente tout naturellement. Mais vous, avec votre doctrine et votre talent, vous n'en devez pas moins combattre les erreurs qui peuvent tromper les gens sujets à tomber dans l'illusion et égarer les ignorants.”

C'est un mercredi, 23 août, que le saint-père a véritablement atteint les *années et les jours* de Pierre; c'est-à-dire qu'il a régné, comme le prince des apôtres, vingt-cinq ans, deux mois et huit jours.

Ce jour-là, sur la demande de la jeunesse catholique, le pape a célébré la messe pour obtenir de Dieu le salut de l'Italie. Comme le Christ, en effet, il semble dire à sa patrie et au monde : " Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants; parce que voici venir le jour où ils diront aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : En-sevelissez-nous, car si on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on du bois sec ? "

LES PETITES SERVANTES DES PAUVRES.

Au moment où le clergé de Paris se trouvait en butte aux perquisitions domiciliaires, accomplies pour la plupart sans mandat, par zèle gratuit et à l'aventure, Dieu permit que la première communauté de femmes visitée par les communards fût une maison des petites sœurs des Pauvres. Tout en haut du faubourg Saint-Antoine, dans le quartier de Piepus, rue Beccaria, n^o. 10, vers les sept heures du soir, lorsque les vieillards se couchaient et que les petites sœurs allaient prendre leur collation, un coup de feu retentit à la porte de la maison hospitalière. Le coup de feu était le signal ordinaire par lequel ces sortes d'expéditions s'annonçaient. Qu'on juge de l'émoi de la petite communauté et de la terreur qui se répandit dans tout l'asile. On ouvre les portes, et une troupe composée d'une centaine d'hommes se précipite avec tumulte dans la maison. Leur allure est menaçante, et l'officier qui les commande paraît surtout échauffé et terrible. " Fermez les portes, hurle-t-il avec fureur, placez des factionnaires, et si une seule de ces femmes essaye de sortir, fusillez-la ! "

La supérieure de la maison, celle que l'usage de la petite famille religieuse appelle la bonne mère, était présente. De ce ton insolent qui n'admet aucune réplique, l'officier lui demande à visiter la caisse. La bonne mère le conduit auprès d'un vieux meuble, en ouvre le tiroir et expose à ses yeux le trésor de la communauté. Je n'en sais pas le chiffre, mais il est certain que ce chiffre étonna le capitaine. " Vous n'avez que cela ? dit-il d'un air de défiance et d'interrogation.—Pas davantage, répondit la supérieure ; c'est là tout ce que nous possédons : les petites sœurs des Pauvres sont comme les oiseaux du ciel, elles vivent au jour le jour. Du reste, monsieur, vous pouvez chercher partout." L'officier ne refusa pas ; elle le conduisit à travers la maison et jusque dans le dortoir, où quelques vieillards se disposaient à se coucher, tandis que d'autres étaient déjà dans leurs lits. Les oreilles de l'officier entendent dès lors un concert auquel elles ne s'attendaient pas. Les prières et les supplications partent de tous côtés et se mêlent aux injures et aux malédictions.

" Que voulez-vous faire à nos bonnes petites sœurs ? C'est indigne, c'est une honte, vous êtes des lâches ! Mon bon monsieur que deviendrons-nous, si vous nous les envelez ? " Les vieilles femmes étaient furieuses, quelques vieillards pleuraient. L'officier se sent troublé et s'efforce de rassurer tout ce pauvre monde. " N'avez pas peur, bonnes gens, nous ne ferons aucun mal aux sœurs ", leur dit-il. Il avance ainsi quelque temps ; mais plus il avance, plus il a à multiplier les promesses, et

plus il s'engage. Il s'arrête enfin. "Ma sœur, dit-il, vous n'avez pas fermé votre tiroir.—C'est vrai, monsieur, répliqua la bonne mère; mais je n'en ai pas l'habitude: chez nous, vous savez, c'est bien inutile!.. Du tout, du tout, reprend l'officier, il faut le fermer, cela vaut mieux, je ne connais pas tous les gens qui sont là." Et d'un geste dédaigneux il montrait sa troupe. Il rebrousse chemin vivement, ferme le tiroir sans toucher à ce qu'il contenait, et en remet la clef à la bonne mère. Le loup furieux était devenu mouton. Emu et tout à fait radouci, il ne peut s'empêcher de dire:

"Je ne savais pas ce que c'était que les petites sœurs; c'est bien beau, ce que vous faites... se dévouer ainsi à tous ces pauvres vieux!.."

En le voyant si bienveillant, une petite sœur, des plus effrayées dans le principe, une sœur simpliciennne, comme il y en a dans toutes les communautés, se hasarde d'approcher et de dire:

"Monsieur l'officier, nous avons grand'peur. On nous a dit que les rouges voulaient venir chez nous faire des perquisitions. Vous serez assez bon pour nous protéger!—Certainement, répond l'officier. Donnez-moi la main, ajouta-t-il en tendant la sienne, je vous promets que si quelqu'un veut vous tourmenter, il aura affaire à moi!"

Cependant la supérieure offrait à boire aux fédérés. Quelques-uns seulement acceptèrent, le plus grand nombre refusa, et toute la troupe prit congé d'un tout autre air qu'elle n'était entrée. "Je ne savais pas, murmurait encore l'officier, ce que c'était que les petites sœurs!" Hélas! combien d'autres de ces malheureux égarés l'ignoraient aussi! *Pater, dimitte illis!*

MGR. HAMON, CURE DE ST. SULPICE A PARIS.

On lit dans la *Semaine de Clermont*:

Le prédicateur de la retraite pastorale, M. Hamon, avait été supérieur du grand séminaire de Montferrand, quelques années avant de devenir curé de Saint-Sulpice à Paris. Il avait passé parmi nous cinq ans. Vingt-quatre ans s'étaient écoulés depuis son départ. Son souvenir nous restait cher, et depuis longtemps nous désirions le voir et l'entendre.

Le voici enfin. Son visage a pâli, ses cheveux ont blanchi, son front s'est dépouillé. On dirait le saint curé d'Ars. Parle-t-il: nous retrouvons tout entier l'orateur de nos retraites du séminaire. Mêmes élan dans le cœur, même abondance de doctrine, même sûreté de mémoire, mêmes accents d'apôtre.

Un respect profond de la parole sainte est la première loi de M. Hamon. Détails et ensemble, tout est préparé avec soin. L'inépuisable richesse du fond est distribuée dans un ordre parfait. La forme réunit la grandeur et la grâce, la simplicité et l'énergie, la correction et le goût. On sent l'écrivain dans ses discours comme l'orateur dans ses écrits. Nul mélange profane. Chaque trait respire la sainteté de la source où il fut puisé. C'est la substance et la moelle des écrivains sacrés, des docteurs de l'Eglise, des grands théologiens, des auteurs ascétiques.

La force et l'onction le caractérisent. A quelle hauteur il nous emporte et quel horizon il déploie autour de nous dans ses considérations sur le divin sacrifice, sur le saint office, sur le zèle pour le salut des âmes! A quelles douces effusions il s'abandonne dès qu'il s'agit de ses amis pré-

férés, les pécheurs, les malades, les pauvres, les petits enfants ! Quels sanglots dans sa voix quand, avec les paroles mêmes de Jérémie, il nous montre la patrie abaissée et souffrante, et nous appelle à travailler selon nos forces à briser les chaînes que lui forgea l'impiété !

En quel orateur avez-vous rencontré une autorité pareille à celle de ce vieillard de soixante-quatorze ans, qui, après avoir été, depuis l'enfance, un modèle de dévouement pour les autres et d'abnégation pour soi-même, se présente dans une assemblée de prêtres, s'incline confus, se frappe la poitrine et tremble à la pensée du compte qui lui sera demandé pour les *dix-neuf mille* messes qu'il a dites jusqu'à ce jour !

A la suite de chaque entretien on éprouvait le regret de ne pouvoir graver en sa mémoire, ou plutôt en son cœur jusqu'aux moindres paroles de ce qu'on venait d'entendre. Plusieurs disaient : avec quel bonheur on lirait et on relirait ces excellentes choses présentées sous une forme aussi saisissante ! Les discours et conférences de M. Hamon formeraient un code complet des devoirs du sacerdoce.

Une remarque nous a frappés. Après avoir passé par les vicissitudes qui ont aigri ou assombri tant de caractères des mieux trempés, après avoir assisté au pillage, à l'incendie, à l'assassinat, à la profanation des choses saintes, aux mille horreurs que l'on sait, M. Hamon nous est arrivé avec un calme et une sérénité d'âme incroyables. En lui, point de découragement. Au milieu des affaissements et des défections de tout genre, son zèle est resté aussi aimable et aussi aimant ; sa conversation est toujours affectueuse, douce, enjouée et charmante.

ANDRE SABOUL, SERGENT AU 6e. DE LIGNE.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt le récit suivant rapporté par la *Semaine Religieuse* de Paris.

C'était le 18 août 1871 au soir ; l'heure avançait et le jour commençait à baisser. Deux fois déjà nous avons dû changer de place à notre ambulance, pour essayer de la mettre à l'abri des éclats d'obus et de la mitraille. Nos derniers blessés allaient prendre le chemin du village de Châtel-Saint-Germain, et nous nous apprêtions à les suivre, lorsque nous vîmes arriver un sergent du 60e de ligne, dont le bras avait été broyé par un éclat d'obus. Il venait du champ de bataille, seul, et il marchait d'un pas ferme, supportant d'une main son bras cassé, qui ne tenait que par un lambeau de chair et par un fragment d'étoffe. " Qu'on l'emène au village avec les autres, dit notre médecin-major en le voyant arriver. " J'intercédai pour qu'on lui appliquât de suite un premier pansement. " Docteur, je vous en prie, voyez quelle horrible blessure, et il est venu seul, à pied, du champ de bataille.— En bien, mon cher abbé, dit aussitôt le major, voulez-vous m'aider à le tenir, et quoi qu'il se fasse tard, nous allons le tirer d'embarras ? " Nous le fîmes asseoir un peu, à l'abri, contre le talus. M. Allaire, avec la merveilleuse dextérité qui le distinguait, eut vite fait de rectifier la blessure, de scier les pointes de l'os brisé, et il acheva de détacher le bras. Le sergent était admirable d'énergie, me regardant fixement, car M. Allaire lui avait défendu de tourner la tête de son côté. Quand tout fut fini, nous lui mîmes sur les épaules sa capote en glorieux lambeaux. Il refusa de prendre place sur un cacolet : " Si le village est à dix minutes, j'irai bien à pied.— Je vais vous conduire à

travers la prairie et vous mettre sur le chemin, ” lui dis-je en le prenant par son bras restant. A peine avions-nous fait quelques pas qu’il s’arrêta, un obus venait à quelques pas d’enfoncer un caisson, tuant un cheval et blessant deux hommes. Jusqu’à ce moment, la douleur avait été si vive qu’il ne s’était pas aperçu de l’effroyable canonnade qui nous couvrait de projectiles. “ Est-ce qu’ils en voudraient à mon autre bras ? s’écria-t-il en tournant ses regards vers la ferme de Moscou, que l’artillerie prussienne battait avec fureur.—Quel beau soldat vous êtes, lui dis-je avec admiration ; quelle force et quel courage vous avez ! ” L’héroïque soldat tira alors de sa poche un petit livre tout couvert de son sang versé pour la patrie : “ Voilà, monsieur l’aumônier, dit-il, ce qui me donne la force et le courage. ” C’était *l’Imitation de Jésus-Christ*.

Assez d’autres ont combattu et sont tombés en héros ; l’histoire ne dira pas leurs noms et la postérité ne sera pas leur gloire ; pourquoi ne pas sauver de l’oubli un de ces obscurs héros du 14, du 16 et du 18 août ? Il s’appelait André Saboul, sergent au 60e de ligne.

M. L’ABBÉ HARTMANN ET LE CITOYEN PAGET A L’HOTEL-DIEU DE PARIS.

Le jeudi 27 avril, le citoyen Paget (Lupicin), accompagné d’un économe et de quatre autres employés, vint s’emparer de la direction de l’Hôtel-Dieu. Après avoir consacré les deux premiers jours à visiter les caves et à désorganiser le service, ces messieurs firent venir le premier aumônier, M. l’abbé Hartmann, pour lui signifier qu’ils n’avaient pas besoin de ses services. “ Vous peut-être, messieurs, reprit l’aumônier ; mais tous ces malades, croyez-vous qu’ils aient les mêmes sentiments, et n’êtes-vous pas pour la liberté de conscience ?—Oui certes, repartit le directeur ; aussi je vous autorise à revenir voir vos malades.—Mais cela ne suffit pas ; voulez-vous supprimer le culte ici, dans l’*Hôtel-Dieu* ? La commune, que je sache, n’a pas encore fait de décret dans ce sens. ”

Au lieu de répondre, le citoyen Paget s’écria : “ Voyons, êtes-vous pour la commune ou pour les Versaillais ?—Mais, dit l’aumônier, je n’ai pas à me prononcer sur cette question ; je suis ici sur un terrain neutre.

—Celui qui n’est pas pour nous est contre nous, c’est l’Evangile qui l’a dit.

—L’Evangile a dit aussi qu’il faut avoir la simplicité de la Colombe et la prudence du serpent ; je vous ai répondu simplement et prudemment, qu’exigez-vous de plus ?

—Bien répondu, dit alors un des assesseurs de cet étrange tribunal ; oui, M. le curé a raison. ”

Le directeur grommela quelque chose entre ses dents et congédia “ M. le curé. ”

Celui-ci crut devoir rester en possession de son appartement jusqu’à nouvel ordre ; mais le lendemain dimanche 30 avril, étant sorti, après sa messe, pour assister à un service funèbre, il fournit aux communeux, sans le vouloir, l’occasion qu’ils épiaient. Aidés d’un serrurier, ces bons administrateurs pénétrèrent chez M. l’aumônier, enfoncèrent le secrétaire, prennent l’argent qui s’y trouve, mettent les scellés sur le reste, et disent bien haut que *M. le curé s’est sauvé*.

Deux heures après, celui qu’ils croyaient bien loin revient, s’étonne du désordre qui règne dans son logis, et va s’en plaindre au citoyen direc-

teur. " Je devrais vous faire arrêter, lui dit celui-ci ; sachez que désormais vous ne devez ni entrer chez vous ni sortir de la maison.

Le cas était embarrassant et la sentence inattendue.

Cependant le prêtre prisonnier va chanter la grand'messe comme à l'ordinaire et fait son prône comme si l'on eût été aux meilleurs jours. C'était le troisième dimanche après Pâques. Les premières paroles de l'évangile étaient celles-ci : *Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus, et un peu de temps encore, et vous me reverrez.* L'allusion, fortuite en apparence, portait l'espoir dans les âmes. Dans toutes les persécutions, en effet, l'Église a pu dire à ses enfants, comme son divin fondateur, *un peu de temps encore et vous me reverrez.* Et toujours elle a tenu parole, car le droit et la vérité ne sauraient périr.

A partir de ce jour, le pauvre aumônier dut s'installer comme il le put dans la maison, et passer la nuit au milieu des malades, puisque, de par la liberté communale, il lui était interdit de rentrer chez lui.

Le jeudi 4 mai, un commissaire de police, qu'on crut être Dacosta, vint bouleverser le logement et les meubles de M. l'aumônier pour y chercher des armes, car on vous accuse, lui disait-il, d'avoir conspiré contre la commune. " C'était l'éternel grief contre tous les honnêtes gens. L'aumônier a beau protester que pour toute arme il ne possède qu'un canif, on visite tous ses papiers, on renverse tous ses tiroirs, on met tout sans dessus dessous. Mais d'armes point. Alors l'économe demande la clef du tronc de l'église. On lui répond qu'il faut trois clefs pour l'ouvrir et qu'elles sont en diverses mains. Cela l'étonne ; il n'aurait pas, quant à lui, imaginé, dans l'intérêt de sa caisse, une telle précaution. Il n'insiste pas, et, toute réflexion faite, il fait rendre à l'aumônier son argent, puis le conduit chez le citoyen Paget (Lupicin).

" Au nom de la commune, dit cet homme au prêtre, vous devez sortir de l'Hôtel-Dieu. " Puis mêlant, comme tous ses pareils, l'ironie à la cruauté, il ajouta : " Du reste, vous devez vous estimer heureux ; grâce à moi, vous voilà persécuté !

—Je vous demande deux choses, dit l'aumônier, d'abord l'autorisation de venir dans la journée voir mes malades, et ensuite un ordre formel, signé de vous, de quitter la maison, afin qu'il soit bien constaté que je cède à la force et que je n'abandonne pas mon poste.

—Très-volontiers, reprit le citoyen, et il se mit à son bureau.

Là, d'une main mal assurée, il rédigea l'étrange billet que l'on va lire et qui n'est pas une des pièces les moins curieuses de cette époque néfaste. Nous avons pu nous procurer cet autographe dont voici le *fac-simile* parfaitement exact :

ADMINISTRATION GENERALE
DE
L'ASSISTANCE PUBLIQUE
A PARIS.

HOTEL-DIEU,

Paris, le 4 mai 1871

Monsieur,

Je vous donne l'ordre de quitter immédiatement l'appartement que vous occupez dans l'hôtel-Dieu, à titre de premier aumônier.

Partisan de la liberté de penser, je vous permets de venir tous les jours

de dix à 4 heures visiter les malades qui croient avoir besoin de votre ministère.

Salut et Egalité,

Le Directeur,

PAGET LUPICIN.

Monsieur Hartmann, 1er Aumônier.

Le grotesque ici le dispute à l'odieux. C'était un signe du temps. Néanmoins il fallut s'exécuter. A partir du jeudi 4 mai jusqu'au dimanche 14, M. l'abbé Hartmann dut loger au dehors et revenir dans les salles de dix à quatre heures pour y accomplir son ministère.

Pendant ce temps, l'administration Paget (Lupicin) exerça contre la religion et les personnes qui la représentaient toutes les vexations possibles. Le crucifix, les statuettes, les autels des salles, l'eau bénite, tous ces emblèmes de la superstition furent enlevés. Les religieuses durent déposer leurs voiles et revêtir un habit séculier ; on les obligea même, dans les derniers jours, à porter une ceinture rouge. Elles subirent toutes ces indignités pour ne pas abandonner leurs chers malades. Un peintre dévoué aux idées de la commune fut chargé d'effacer, devant le nom des saints, au-dessus des portes et dans les escaliers, la lettre S. Une seule, paraît-il, résista à l'opération, celle qui précédait le nom de *Landri*, évêque de Paris, fondateur de l'Hôtel-Dieu au septième siècle. Ce fait, qui ne tenait en rien du prodige, fut rapporté à ces messieurs. Ils en furent frappés et ordonnèrent qu'on écrivit en lettres rouges le nom et le titre du saint évêque. Quant aux autres saints, ils furent tous sacrifiés. On substitua à leurs noms ceux des médecins célèbres et de quelques grands hommes tels que Voltaire, Rousseau, Gustave Flourens, etc.

Quand tout fut bien *en ordre*, les amis vinrent visiter la maison. C'était d'abord les *dames déléguées* pour venir inspecter les salles. Elles étalèrent aux yeux des malades leurs ceintures rouges et se déclarèrent satisfaites. Puis ce fut le tour des notabilités plus ou moins marquantes. Le père Duchesne lui-même, l'ami des bons patriotes, vint honorer de sa visite l'asile de la souffrance. Il fut cynique là comme ailleurs. Une sœur lui ayant dit : " Vous en voulez donc bien aux prêtres ? "

—Non, dit-il, j'amuse le public et... je gagne de l'argent. Ces deux mois de commune m'ont valu 20,000." Voilà les amis du peuple !

Au milieu de toutes ces impiétés, il se produisit chez les malades un mouvement religieux très-sensible. Jamais ils ne s'approchèrent autant des sacrements, jamais, autant que ces mauvais jours, ils ne *crurent avoir besoin du ministère* du prêtre. Le but du directeur, et de l'économe, et du peintre était manifestement manqué. Ils avaient pu dépouiller et gratter les murs ; ils ne pouvaient effacer dans les âmes les traces de leur baptême ; ils ne pouvaient surtout composer pour la douleur des consolations meilleures que celles de Dieu.

Le 14 mai, lassés de voir tous les jours, pendant six heures, la soutane du prêtre se promener dans les salles, honteux peut-être de leurs procédés et de leur insuccès, les cinq hommes de la commune décidèrent qu'il fallait en finir avec cet homme noir et le conduire à son archevêque. Heureusement un infirmier fidèle entendit cette délibération et en fit part en temps utile à M. l'aumônier, qui dès lors jugea prudent de ne plus revenir avant le moment de sa délivrance. Le second aumônier, M. l'abbé Hurteaux, qui jusqu'alors avait été souffrant et à cause de cela laissé libre, fit

les derniers efforts pour remplir avec ses propres fonctions celles de son collègue absent. Son zèle dut suppléer à ses forces, car cet état de choses dura jusqu'au 27 mai.

Ce jour-là, la commune agonisait dans des flots de sang, Paris rentrait dans l'ordre, et l'Hôtel-Dieu voyait partir sans regret son zélé directeur, le citoyen Paget (Lupicin) (1).

CHRONIQUE DU MOIS.

Depuis l'envahissement du domaine pontifical, Rome est devenue un repaire de voleurs, d'incendiaires et de brigands. Tous les jours les passions révolutionnaires viennent jeter leur écume immonde autour du Vatican. Voilà un digne complément de l'usurpation Italienne. Accourez tous, désœuvrés de tous les pays, bohêmes ivres de pillage, bêtes fauves à face humaine ! La ville où s'étaient réunis les évêques du monde catholique assemblés en concile est aussi la ville où se donnent rendez-vous toutes les turpitudes et toutes les infamies. Accourez tous, Victor-Emmanuel vous accorde sa protection qui n'en est pas moins réelle pour être latente et non-avouée. Venez l'aider à marteler l'édifice de la Papauté. Sus aux hommes de l'ordre ! Car la populace est là menaçante et prête à les frapper. Sus aux corporations religieuses ! car les décrets d'expropriation arrivent et l'on commence à démolir les monastères ! Sus aux prêcheurs de la vérité ! Car des feuilles jettent à la face du monde entier les mensonges les plus hideux et les calomnies les plus basses.

Comme elle est transformée cette ville imposante par ses souvenirs, par ses monuments et par ses ruines ! Le Pape n'est plus qu'un prisonnier là où il était le plus paisible et le plus auguste des souverains. Là où fleurissaient tant de grandes institutions religieuses, scientifiques et artistiques, on voit surgir des associations secrètes et des clubs de libres-penseurs. Tout change : il semble que c'est une époque de ruines, et les couvents de religieux s'effondrent sous le marteau révolutionnaire.

Il vient de se fonder à Rome une association nouvelle ayant nom *Société Alfieri*, et " quiconque désire être reçu sociétaire doit avoir les " certificats suivants :—L'unité nationale pour base de ses principes poli- " tiques ; la libre-pensée pour ses principes religieux ou du moins appar- " tenir à un schisme quelconque combattant le catholicisme.—En politique, " il faut soutenir, propager et répandre l'idée que l'alliance entre l'Alle- " magne et l'Italie est un devoir, comme en religion, combattre par tous " les moyens le catholicisme en appuyant le protestantisme.—On doit s'ef- " forcer de procurer l'abolition de la Papauté, l'éloignement du Pape de " Rome, et que les droits civils enlevés aux prêtres.—Au cas de " guerre avec l'étranger, la société doit descendre sur le champ de l'action " avant même que la guerre soit formellement déclarée : en brûlant le plus " d'églises possible et spécialement le Vatican ; en forçant à émigrer " tous les prêtres et tous ceux qui ont des principes manifestement hostiles " à la nation ; en excitant les masses aux traditions historiques des " vèpres. "

(1) Pour être juste, nous devons ajouter, à l'honneur du citoyen Paget, qu'il ne voulut jamais consentir à l'incendie de l'Hôtel-Dieu. Cette bonne action lui vaudra peut-être son acquittement. Il est des temps où c'est un vrai mérite que d'éviter d'être un incendiaire ou un assassin.

Voilà un programme qui se manifeste crûment et sans ambages. Ses prétentions sont clairement affichées : consolidation de l'unité Italienne, et renversement de l'Eglise et de la Papauté. Ce n'est certes pas à la Société Alfieri qu'on pourrait faire le reproche d'agir à la sourdine et par biaisements. Elle est sinistrement sincère.

A côté de cette société qui est un produit indigène est venu s'établir une autre association d'importation étrangère, mais plus terrible encore parce qu'elle a des ramifications dans les états les plus puissants de l'Europe. L'Internationale a bâti l'un de ses château-forts à Rome aux applaudissements des révolutionnaires. Elle s'est déjà mise à l'œuvre ; les grévistes, les mécontents de tous les partis, les associations de travailleurs viennent se ranger sous son contrôle, et c'est sous sa direction que les sociétés ouvrières d'Italie doivent venir s'assembler en congrès. L'Internationale a ses organes chargés d'éclairer les esprits dans son sens. L'encens s'échappe en énormes tourbillons autour de cette nouvelle Déesse. On la prône comme ces majestés débonnaires qui ne veulent que du bien aux peuples et aux individus. Dans son enthousiasme, l'un des journaux de Rome s'écrie : " Mazzini était un astre, mais l'Internationale " est un soleil, et le soleil fait pâlir tous les astres. " — " Pardon, réplique " un organe modéré, l'Internationale que vous appelez un soleil n'est qu'une *lampe à pétrole*. "

Ainsi l'idée révolutionnaire se popularise tous les jours de plus en plus. On veut abattre l'Eglise, et l'on crie : " A bas les prêtres ! à bas le Pape ! " On veut renverser l'ordre social et politique, et l'on crie : " Vive Garibaldi ! Vive Mazzini ! " On veut détruire les temples et les monuments, et l'on crie : " Vive le pétrole ! On veut frapper de mort ces hommes que des feuilles impies appellent " les vils mercenaires du Pape, ces souteneurs felons du trône et de l'autel. " Tous les partis se mettent à l'œuvre. Les vociférations et les blasphèmes retentissent de tous côtés les coups de feu se multiplient et des torches enflammées promènent l'incendie sur les édifices.

Il y aurait tout lieu de croire que Rome se trouve transformée en une géhenne, si à côté de ce bourbier humain il n'y avait un grand nombre d'âmes d'élites, d'ardents défenseurs de la foi, d'appuis zélés de la Papauté, et au-dessus de tous l'auguste Pie IX, la plus grande figure du XIX^{ème} siècle.

Le noble vieillard voit tous les jours se déchaîner contre lui les tempêtes humaines. Il voit ses défenseurs tomber sous le poignard ou les balles des assassins ; il voit les Communautés religieuses prendre le chemin de l'exil ; il voit un gouvernement inique s'emparer de la propriété ecclésiastique que la munificence des chrétiens a fondée depuis dix-huit siècles. Mais il voit aussi les hommages du monde catholique converger vers lui. Il donne audience aux députations de toutes sortes, aux enfants comme aux ministres et aux ambassadeurs.

Malgré ses malheurs, cet homme providentiel regarde l'avenir avec confiance, guidé par l'amour de son Dieu et par sa confiance inaltérable aux promesses du Christ. " Oui, dit-il, la durée de mon pontificat, par mille épreuves des jours précédents, est extraordinaire, mais elle me " porte à croire que le Seigneur aura encore des vues sur moi et me réserve " peut-être la joie de voir triompher sa cause. " Oui, le jour du triomphe viendra. Alors le chant du Te Deum retentira dans toutes les églises catho-

liques du monde, et Dieu pourra permettre alors à son fidèle serviteur de quitter cette terre avec une âme ivre de joie et de reconnaissance.

* *
*

S'il arrivait à l'une de nos planètes de dévier de sa ligne de rotation autour du soleil, et de diriger sa course à travers les Cieux vers un point fixe, aussitôt on verrait tout le monde des astronomes braquer leurs lunettes vers le firmament et suivre à travers les Cieux l'astre vagabond. Ce phénomène étrange deviendrait le sujet d'une foule de théories nébuleuses et l'on se demanderait quelles perturbations vont s'opérer dans le mécanisme céleste. Il en est de même pour le monde diplomatique. Dès qu'un souverain s'achemine à travers ses Etats vers le territoire d'une puissance voisine pour rencontrer un autre souverain, aussitôt on se demande quel est l'objet d'une pareille démarche. N'est-ce qu'un simple voyage recommandé par des précepteurs d'hygiène ? S'agit-il d'une visite de convenance et de courtoisie ? S'agit-il d'une de ces alliances secrètes à la faveur desquelles on peut lancer des armées sur un champ de batailles sans crainte d'être molesté par un voisin ? Vent-on essayer, par un funeste contre-poids, de renverser l'équilibre des pouvoirs ? On s'interroge, et chacun résout à sa manière ces questions d'une importance problématique.

Que n'a-t-on pas dit à propos de l'entrevue des Empereurs d'Allemagne et d'Autriche ? Un prétexte avait été mis en avant pour leurrer l'esprit du public : celui de régler certaines difficultés financières sur un chemin de fer de Roumanie, petit royaume où règne un prince de la maison de Hohenzollern. Le but apparent était de défendre les intérêts des prussiens, porteurs d'obligations de ce chemin de fer. Mais comment croire que le Chancelier d'Allemagne n'a pas eu intention de faire de cette difficulté une complication internationale, puisqu'il a demandé au Sultan de Turquie d'exercer sa suprématie nominale sur la Roumanie, puisqu'il a mis en cause un pays limitrophe, celui de l'Autriche. N'est-ce pas là un moyen employé pour faire reprendre à la Prusse une attitude plus saillante dans la question d'Orient ? Mais de quel œil la Russie verrait-elle une telle ingérence ? Et puis on parlait alors d'une alliance austro-française, et ne voulait-on pas la détourner ? Des petites causes on peut faire jaillir de grands effets, et Bismark doit connaître cet art-là mieux que tout autre.

Ces fameuses conférences de Gastein et de Salzbourg ont eu lieu. Les principaux articles du mémoire soumis à François-Joseph se résument comme suit :—une constitution militaire uniforme pour les deux pays au moyen de laquelle on assurera le maintien de la paix en Europe, et l'on combattra l'élément social qu'on commence à considérer comme une puissance ; action commune contre la restauration du pouvoir temporel du Pape, et lutte contre l'ultra-montanisme en faveur des intérêts protestants ; consolidation de l'Alsace et de la Lorraine dans l'Empire germanique ; couronnement solennel de Guillaume comme Empereur d'Allemagne en présence de François-Joseph. Dans ces articles, tout semble à l'avantage de l'Allemagne, et l'on fait entendre à l'Autriche qu'elle pourra s'étendre jusqu'aux bouches du Danube.

Par quels arguments l'Autriche serait-elle entraînée ? M. de Bismark lui dit : " Je ne puis laisser derrière moi un empire qui n'est pas lié à ma

“ politique, et qui, d'un moment à l'autre, pourrait me prendre entre deux
 “ feux. Il me faut l'appui cordial, absolu de la Russie ou de l'Autriche.
 “ Comme Allemand, j'aime mieux m'attacher à l'Autriche avec qui tant
 “ de sentiments nous sont communs. Unis, nous défions la Russie et la
 “ France. Si vous hésitez, je ne perdrai pas mon temps, et je ne laisserai
 “ pas la France reprendre ses forces : immédiatement j'appelle à mon aide
 “ la Russie et nous dépeçons l'Empire d'Autriche.”

Comment résister à ce brutal argument. Il fallait choisir ou la paix ou la guerre. Or la maison des Hapsbourg menaçait ruine sous le dualisme plus accentué que jamais qui existe entre les Allemands et les Slaves d'Autriche. Il était donc d'importance majeure d'arrêter avant tout le travail de dislocation qui se fait à l'intérieur, et de ne pas s'engager dans une querelle d'équilibre européen. Il fallait donc se résigner et accepter les conditions du chancelier d'Allemagne, et c'est ce qu'on a fait.

Il y a loin de là à la question des chemins de fer roumains. Mais voici ce qui se prépare. Depuis que la maison des Hohenzollern domine sur l'Empire germanique, la Prusse veut compléter l'unité nationale des populations tudesques. Elle poursuivra l'exécution de ses desseins avec ténacité. Et il viendra un jour où l'Autriche, précipitée dans une crise, abandonnera les provinces allemandes qui lui restent. D'ailleurs, ce sont là les aspirations de ces provinces depuis les immenses succès de la campagne de France, et depuis que des savants d'Allemagne ont essayé de constater que la race germanique est supérieure aux autres races moralement et physiquement.

*
* * *

L'ajournement de la session semble avoir produit un calme relatif dans les affaires françaises. Plus de ces véhémentes discussions, plus de ces débats passionnés dont retentissait la chambre Législative. Aux journaux seuls maintenant il appartient de donner le coup de dent aux honorables Députés à propos des mesures qu'ils ont fait adopter. Le silence ne peut se faire complètement autour des questions nationales. Car les journalistes se sont donné pour mission sans trêve de les commenter à leurs points de vue multiples ; et trop souvent on considère ces questions comme une proie que chacun peut gruger ou dévorer à son gré.

L'Assemblée Nationale a certainement fait beaucoup. Voici comment M. Thiers, dans un message qu'il lui adressait le 14 septembre dernier, résume l'exposé des travaux législatifs :—“ Conclure la paix, ressaisir les rênes du gouvernement éparées ou brisées, transporter toute l'administration de Bordeaux à Versailles, dompter la plus terrible insurrection qui fut jamais, rétablir le crédit, payer notre rançon à l'ennemi, veiller chaque jour sur les incidents de l'occupation étrangère pour en prévenir les suites quelquefois très-inquiétantes, entreprendre une nouvelle constitution de l'armée, rétablir nos relations commerciales avec tous nos voisins, arriver enfin à la libération du sol qui, chaque jour, s'avance, essayer d'établir l'ordre dans les pensées après l'avoir rétabli dans les actes ; voilà depuis près de huit mois ce que nous faisons ensemble.”

La France n'a pas osé choisir une forme de gouvernement définitive. Elle est sortie du provisoire pour tomber dans le transitoire ; elle devra attendre trois ans, terme de la prorogation des pouvoirs de M. Thiers, avant

de prononcer sur la grave question de la République ou de la Monarchie.

Les espérances de la droite de l'Assemblée ont été grandement déçues. Mais rien n'est perdu encore. Les monarchistes devront travailler avec plus d'énergie et avec plus d'ensemble pour préparer le triomphe de leur cause. La France peut encore revenir aux traditions séculaires du passé et sortir de cette voie d'indécisions, d'instabilité et de tourmentes révolutionnaires où elle est engagée depuis plus de 80 ans.

Il faut tenir compte à l'Assemblée de Versailles des travaux qu'elle a accomplis, comme des mesures qu'elle a adoptées pour réprimer l'insurrection communiste, pour le désarmement graduel des gardes nationaux qui étaient presque tous des hommes de révolte, pour la réorganisation de l'armée, pour l'établissement des lois pénales contre l'*Association internationale des ouvriers*, pour le prompt paiement de l'indemnité de guerre afin de reculer de plus en plus les bornes de l'occupation prussienne.

Il fait bon de voir le pays se relever de ses désastres avec une rapidité dont tout le monde s'étonne. Les cadres militaires se remplissent, les ruines se relèvent, les finances font merveille aux yeux de messieurs les Teutons, et tout se trouve dans un immense travail de reconstruction. Ce n'est certes pas le patriotisme qui fait défaut à la France, mais il lui faut l'unité politique.

*
* *

La session du Parlement anglais qui est close depuis assez longtemps a été orageuse et semée de difficultés pour le Cabinet de Gladstone qui est au pouvoir. Ce dernier et M. Disraëli se jettent réciproquement le blâme sur l'insuccès général des mesures qui ont été présentées, mesures qui, pour la plupart, ont rencontré des délais considérables ou même ont été entièrement renversées. Il est étonnant que le ministère, malgré la majorité notable qu'il possède, ait subi autant d'échecs. Ainsi les bills sur le scrutin secret, les licences, la marine marchande, l'éducation en Ecosse et autres, ont dû être abandonnés, non à cause de leur peu de mérite, mais à cause de l'esprit d'antagonisme des partis politiques.

La lutte, est surtout faite sur une grande échelle entre la chambre des Lords, qui représente la noblesse, et la Chambre des Communes qui représente le peuple. L'une et l'autre ont des idées et des principes différents. L'une marche sur les brisées des ancêtres et veut conserver les institutions du passé, tandis que l'autre s'achemine vers le radicalisme. Il y a deux écueils à éviter ; et il faut qu'un terme moyen de conciliation se produise pour établir l'harmonie entre ces deux forces gouvernantes de la nation.

C'est probablement à cause de cet esprit d'antagonisme qui a régné durant toute la session que le bill relatif à l'abolition de l'achat des grades dans l'armée a rencontré tant d'opposition. En présence des désastres de la France, le cabinet de Gladstone avait jugé, qu'il fallait opérer de grandes réformes militaires. Le système d'achat des commissions était une préférence donnée aux privilégiés de la fortune et tendait à exclure les hommes d'un mérite supérieur, mais pauvres. Les nobles Lords qui étaient ouvertement adversaires à ce changement ont tellement et si longtemps entravé cette mesure, que M. Gladstone,

faisant brusquement litière de leurs votes, la fit sanctionner par la Reine. On dit que cette manière de trancher une difficulté était un véritable coup d'Etat.

Dans l'ensemble, la session anglaise a été témoin des efforts du gouvernement de marcher en avant à grandes enjambées, tandis que l'opposition a travaillé avec persistance pour le maintien du *Statu quo*.

Un tel état de choses ne saurait durer longtemps. L'Angleterre a assez de dangers à redouter à l'extérieur, sans établir dans son sein des éléments de troubles. Il y a tout lieu de croire que ce ne fut qu'une crise passagère et que le peuple anglais, avec cet esprit éminemment pratique qui le distingue, rétablira avant tout cette harmonie qui a fait sa force politique et sa richesse matérielle par le passé.

* * *

Les évènements en Canada n'ont rien de particulièrement saillant. La question des chemins de fer préoccupe toujours les esprits. Des comités souscrivent libéralement pour obtenir ces voies faciles de communication qui portent la richesse dans les localités les plus éloignées. L'amélioration de nos voies navigables est plus que jamais à l'ordre du jour en vue du commerce croissant. C'est là une des conditions essentielles à remplir si l'on veut que les produits de l'Ouest s'écoulent en grande quantité par les eaux canadiennes.

La politique générale du pays chôme en attendant que la session prochaine du Parlement fédéral s'ouvre. Il y a eu plusieurs conférences à propos des moyens à prendre pour attirer sur nos bords l'émigration étrangère. Assurément c'est là une œuvre dont on peut attendre d'excellents résultats. Notre Province ne peut pas se vanter d'avoir été heureuse jusqu'à présent en fait d'immigration. Cependant nous devons constater qu'il y a eu progrès cette année ; et l'on nous fait espérer qu'il y aura bientôt un courant considérable d'émigrés Belges et Alsaciens. Tant mieux ! Ce n'est pas le territoire qui nous fait défaut. Ils auront leur place au soleil et un sol généreux pour leur procurer l'aisance.

Ontario et Québec ont eu respectivement leur exhibition provinciale. Les visiteurs ont afflué par milliers et ont su apprécier hautement les perfectionnements qui ont été faits dans les arts, l'industrie et l'agriculture.

Il importe de bien connaître nos ressources multiples. Voilà pourquoi on a mis en avant l'idée de fonder une exposition générale pour toute la Puissance. On aura par ce moyen une vue d'ensemble plus large, une arène plus étendue offerte aux concurrents, un plus puissant stimulant pour rivaliser de progrès. Si ce projet se réalise, il convient que Montréal devienne le siège de cette exposition. Cela lui appartient à plus d'un titre. Elle est la métropole commerciale et elle représente aussi le plus effectivement le mouvement progressif du pays.

E. PRUDHOMME.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

(*Suite.*)

CHAPITRE XX.

DÉSORDRES ET DIVISIONS OCCASIONNÉS PAR LA TRAITE DES LIQUEURS
FORTES AUX SAUVAGES. TREMBLEMENT DE TERRE.
DE 1662 A 1663.

I.

Sauvages passionnés pour les liqueurs enivrantes.

L'année 1662 éclatèrent en Canada de grands démêlés touchant la vente des boissons fortes aux sauvages. Ce n'est pas que ce désordre commençât des lors à s'introduire dans la colonie : il la désolait depuis longtemps ; mais, cette année, il occasionna une rupture ouverte entre M. d'Avaugour, d'une part, et M. de Laval et le clergé de l'autre ; et c'est ce qui nous a fait différer d'en parler jusqu'ici. Dès que les Européens fréquentèrent le Canada, ils jugèrent que ces liqueurs, l'eau-de-vie surtout, leur devenaient plus nécessaires dans ce pays que partout ailleurs, à cause de la rigueur excessive du froid, qui y règne six mois de l'année ; et les sauvages, à qui ces liqueurs étaient alors inconnues, en eurent d'abord du dégoût et même de l'horreur. Plusieurs en ayant cependant goûté, et ayant éprouvé les effets ordinaires de ces boissons sur les personnes qui n'y sont point accoutumées, les recherchèrent bientôt avec passion, non pour le plaisir qu'ils auraient pu y prendre, mais, ce qui est assez étrange, pour tomber par là dans l'ivresse, désordre qu'ils ne connaissaient pas avant l'introduction de ces liqueurs. Quoique très-vindictifs de leur nature, les sauvages avaient soin de cacher leur rancune ; jusque-là que, parmi eux, un individu se serait déshonoré dans l'estime de ceux de sa nation, s'il s'était vengé de ses ennemis. Voyant donc que, par les boissons fortes, ils perdaient la raison, et que, dans cet état, ils n'étaient plus maîtres d'eux-mêmes, ils se mirent à les rechercher pour se venger sans déshonneur : estimant que, quand ils avaient frappé ou tué quelqu'un dans leur ivresse, c'était la boisson, et non pas eux, qui avait fait le coup ; et si des Européens le leur reprochaient, ils leur répondaient qu'ils en étaient eux-mêmes la cause. Les Anglais, durant leur séjour à Québec, ayant vendu

des liqueurs fortes à des sauvages, dont l'un, dans son ivresse, fit cruellement massacrer un Iroquois en 1632, le ministre lui en fit des reproches, et ce sauvage lui répartit : " C'est toi et les tiens qui l'avez tué ; car si tu ne nous donnais point d'eau-de-vie, ni de vin, nous ne ferions point des actions semblables." Le P. Paul le Jeune, qui se trouvait alors à Québec, rapporte que les sauvages, après s'être battus et blessés les uns les autres, étaient entre eux aussi grands amis qu'auparavant, dès qu'ils avaient cuvé leur vin, se disant l'un et l'autre : " Ce n'est pas moi qui t'ai blessé, mais la boisson qui s'est servie de mon bras ;" et que c'était pour se venger qu'ils recherchaient avec passion les liqueurs fortes. " Il est très-certain, disait pareillement M. Boucher, que les sauvages ne boivent point par délicatesse, ni par nécessité, mais toujours pour quelque mauvais dessein. Aussi n'avait-on jamais vu, ni entendu parler, parmi eux, des excès auxquels ils se sont portés depuis qu'on leur a donné de ces sortes de liqueurs." Enfin cette passion devint chez eux si effrénée et si tyrannique, que plusieurs réduisaient leurs familles à la mendicité, et d'autres vendaient jusqu'à leurs propres enfants pour se procurer des liqueurs fortes.

II.

Par avarice, les Européens procurent des liqueurs fortes aux sauvages.

L'avarice ne manqua pas de favoriser cette inclination, en offrant de ces sortes de boissons aux sauvages, pour tirer de leurs mains des pelleteries. Les Hollandais leur vendirent du rhum de bière, et les Français de l'eau-de-vie de vin, d'où il arriva que tous les sauvages qui demeuraient près des Européens devinrent ivrognes, et qu'enfin les autres se mirent à porter des liqueurs dans les bois ou dans leurs villages, pour s'y livrer impunément à l'ivrognerie. La Compagnie des Cent Associés, de qui dépendait le commerce, eût pu retrancher la source de ce mal ; mais il paraît qu'elle le favorisa d'assez bonne heure, puisque nous voyons Champlain défendre ce commerce peu après la restitution de Québec à la France, et que dès l'année 1642, où commença l'établissement de Villemarie, les sauvages de l'île de Miscou, dans le golfe Saint-Laurent, à qui des Français avaient vendu de l'eau-de-vie, en portèrent des barils à Tadoussac, et de là à Québec, où ces liqueurs occasionnèrent de très-grands désordres parmi les sauvages. Aussi demandaient-ils eux-mêmes aux Jésuites d'écrire aux membres de la grande Compagnie, qu'on ne leur apportât plus de ces poisons, qui, disaient-ils, les perdaient, leur ôtaient l'esprit et les faisaient mourir avant le temps. Comme la Compagnie de Montréal renonçait à toute espèce de trafic, et que d'abord elle entretenait les colons à ses frais, nous ne voyons parmi eux aucun exemple de ce commerce qu'après que plusieurs se furent établis pour travailler à leur propre compte ; et encore n'en trouvons-nous aucune trace dans les premières années.

III.

Commencement de ce commerce à Villemarie.

Mais en 1657, pendant le séjour que M. de Maisonneuve fit en France pour emmener à Villemarie les prêtres du Séminaire, il sollicita apparemment l'arrêt que le Roi rendit le 7 mars, qui défendit de vendre aucune boisson enivrante aux sauvages, et le major Closse, à qui il avait laissé le commandement en son absence, se porta alors à une mesure qui semble indiquer que déjà il y avait quelques exemples de ce détestable commerce à Villemarie. Ce fut d'assembler, le 13 mai, les habitants pour délibérer entre eux sur les moyens d'empêcher qu'il ne s'y introduisît ; et ils convinrent d'un commun accord que personne n'y traiterait de l'eau-de-vie, ni d'autres liqueurs fortes aux sauvages. Un particulier, nommé Jean Aubuchon, leur en ayant vendu malgré cette résolution générale, le major le condamna à cinquante livres d'amende ; et ce même individu étant retombé dans cette contravention, comme il l'avoua lui-même, il le condamna à une autre amende de cent livres, avec injonction de la payer en trois jours. Ce sont ici les premiers désordres de ce genre que nous offre la colonie de Villemarie ; et nous ne voyons pas, à en juger par les ordonnances de M. de Maisonneuve, en assez grand nombre, que ce commerce, qui s'y accrédita beaucoup par la suite, eût pris alors racine parmi les colons. Cependant, le jour de la Pentecôte 1659, ce Gouverneur fit publier et afficher, à l'issue de la grand'messe, la défense faite par le Roi deux ans auparavant, ce qui doit donner à penser que cette précaution commençait à devenir nécessaire.

IV.

M. d'Argenson n'avait pas défendu la vente des boissons aux sauvages.

Mais les autres, qui avaient en main l'autorité temporelle, négligeant d'apporter un remède efficace au mal, les Missionnaires crurent devoir en appeler à la conscience des colons ; et, le 31 mars 1658, M. de Queylus, qui résidait alors à Québec comme grand vicaire et curé, s'expliqua publiquement en chaire sur ce point de morale : déclarant qu'il y avait péché mortel à vendre de l'eau-de-vie aux sauvages, attendu qu'ils n'en demandaient que pour s'enivrer, ou pour faire quelque mauvais coup dans leur ivresse. M. d'Argenson, chargé de veiller aux intérêts de la grande Compagnie, toléra cependant ces abus. Dans un mémoire déjà cité de M. de la Chenaie, celui-ci fait remarquer que ce Gouverneur eut le malheur de se brouiller avec les Jésuites, surtout au sujet de la traite des boissons aux sauvages, ayant, malgré ses sentiments très-religieux, son opinion particulière sur ce point ; et les lettres que nous conservons de M. d'Argenson montrent que cette inculpation était fondée. Dans une consultation sur ses démêlés avec M. de Laval, dont on a parlé, il proposait la question suivante : " Le vicaire apostolique peut-il jeter l'excom-

“munication contre les habitants en ce qui regarde la police, le bien de l'Etat et le Gouvernement, et empêcher les choses permises par le Gouverneur pour le bien publique.” Pourtant, si M. d'Argenson ne condamnait pas ce commerce, nous n'oserions assurer qui l'ait approuvé ouvertement, puisque la Mère Marie de l'Incarnation a donné de si grands éloges à ce Gouverneur, après même qu'il eût quitté la Nouvelle-France.

V.

Désordres des sauvages adonnés aux boissons fortes.

A la faveur de cette connivence, le mal fit de jour en jour de nouveaux progrès ; en l'année 1662, il avait gagné toutes les contrées que les Français connaissaient alors, c'est-à-dire depuis Gaspé jusqu'au pays des Iroquois. Il était même commun à tous les membres des familles sauvages qui pouvaient se procurer de ces sortes de liqueurs, aux femmes aussi bien qu'aux hommes, aux jeunes garçons et même aux filles : chacun étant maître dans sa cabane quand il s'agissait de boire ou de manger. Comme ils n'étaient point accoutumés à ces sortes de liqueurs, ils tombaient tout aussitôt en ivresse et devenaient comme furieux. L'on en voyait courir nus par Québec, la nuit et en plein jour, avec des épées ou d'autres armes à la main, faisant fuir tout le monde, sans que personne pût les arrêter ; ce qui donnait lieu à des meurtres et à des brutalités monstrueuses et inouïes. Les filles sauvages qui fréquentaient les classes externes des Ursulines n'étaient pas exemptes de la contagion : “ Nous leur avons fait voir, dit Marie de l'Incarnation, le mal où elles se précipitaient en suivant l'exemple de leurs parents, et depuis elles n'ont pas remis le pied chez nous. Tel est le naturel des sauvages ; ils font tout ce qu'ils voient faire à ceux de leur nation en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale chrétienne.” “ Je ne veux pas décrire les malheurs que ces désordres ont causés, ajoutait le P. Lalemant ; mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre de leur couleur véritable, et il faudrait du fiel de dragon pour exprimer ici les amertumes que nous en avons ressenties.”

VI.

M. d'Avagour et M. de Laval défendent la vente des boissons.

Personne n'en éprouva de plus cuisantes, ni de plus mortelles que celles dont fut abreuvé M. de Laval. Il fit tout ce qu'il put imaginer pour détourner les Français de ce malheureux commerce, qui mettait un obstacle insurmontable à la conversion des sauvages païens, et replongeait les nouveaux chrétiens dans tous leurs anciens désordres ; et il avait la douleur de voir qu'on méprisait ses remontrances, sous le prétexte que la vente des boissons était permise partout. Il avait beau leur représenter qu'elle ne devait pas l'être parmi des peuples non encore policés, puisque l'expérience montrait que ces boissons empêchaient la propagation de l'E-

vangile et ruinaient les bonnes mœurs dans les nouveaux chrétiens : ses représentations furent inutiles, ou du moins n'arrêtèrent pas les partisans du commerce des boissons. Pour les intimider et les réduire à la raison, M. d'Avaugour, témoin du spectacle hideux de ces désordres, joignit son autorité à celle de l'Evêque, et, sans s'arrêter à la ligne de conduite qu'avait tenu son prédécesseur, défendit à tous les Français de vendre ou de donner de l'eau-de-vie ou d'autres liqueurs fortes aux sauvages, en décrétant des peines très-sévères contre ceux qui enfreindraient son ordonnance sur un point si capital. Il semblait que les efforts réunis des deux puissances, agissant ainsi de concert, allaient arrêter le torrent ; mais on eût dit qu'elles ne s'étaient réunies de la sorte que pour en augmenter ensuite la violence par le désistement volontaire de l'une, sans le secours de laquelle l'autre n'eut plus de résistance à y opposer.

VII.

M. d'Avaugour permet de vendre des liqueurs fortes aux sauvages.

M. de Laval avait lancé l'excommunication générale contre les traiteurs d'eau-de-vie aux sauvages, en exceptant néanmoins de sa censure quelques personnes de la modération desquelles il se tenait assuré. Une femme de Québec, leur en ayant vendu une bouteille, fut sur-le-champ conduite en prison. Le P. Lalemant, par charité pour elle, voulut intercéder auprès du Gouverneur ; et celui-ci, par une résolution bien contraire à son ordonnance, lui répondit brusquement que, puisque la traite de l'eau-de-vie n'était pas une faute punissable pour cette femme, elle ne le serait pour personne à l'avenir, et que tous en profiteraient également. Le peuple eût bientôt appris que le Gouverneur laissait la traite libre à chacun, et le désordre devint extrême ; ce qui porta M. de Laval à renouveler l'excommunication contre les traiteurs. Alors on commença à invectiver de nouveau, on cria de toutes parts que les consciences étaient gênées, et on n'écouta plus ni évêque, ni prédicateurs, ni confesseurs : le commerce de l'eau-de-vie étant ouvertement toléré par le Gouverneur général, qui seul pouvait le réprimer efficacement. Le désordre s'étendit même si loin, que plusieurs chefs de sauvages, après avoir mis tout en usage pour en arrêter le cours, allèrent enfin trouver M. d'Avaugour, le suppliant de garder lui-même ses propres ordonnances et d'interposer son autorité contre ce furieux débordement ; mais ils ne gagnèrent rien sur son esprit. Un capitaine Algonquin alla s'en plaindre aux Religieuses Ursulines. " M. le Gouverneur nous tue, leur dit-il, en permettant qu'on nous donne des boissons ; " et comme ces Religieuses lui représentaient qu'il devait aller lui porter ses plaintes à lui-même : " Je lui ai parlé déjà deux fois, répartit-il, et cependant il n'en fait rien. " Par ménagement pour M. d'Avaugour, la Mère Marie de l'Incarnation, qui nous a donné ces détails, a évité de le nommer dans celles de ses lettres où elle rappelle ces tristes démêlés ; mais elle le désigne équivalement dans ces paroles : " Les

“ Français ont méprisé les remontrances de notre Prélat, parce qu'ils sont
 “ soutenus par une puissance séculière qui a la main forte.”

VIII.

M. de Maisonneuve proteste contre la permission donnée par M. d'Avaugour.

Dans les dispositions où était le Gouverneur général, la position de M. de Maisonneuve à Villemarie était devenue extrêmement difficile et embarrassante. Jusqu'alors il avait défendu aux colons la traite des boissons aux Sauvages, et il n'était pas homme à prendre une autre ligne de conduite par complaisance pour M. d'Avaugour. Il n'ignorait pas cependant qu'en interdisant à Villemarie ce que l'on autorisait à Québec, il attirerait sur soi sa colère, et provoquerait un conflit d'autorité qui ne pourrait tourner qu'au désavantage de la sienne, si ceux qu'il condamnerait pour avoir fait cette traite, appelaient de ses sentences au jugement du Gouverneur général, comme ils en avaient le droit. Mais cette considération ne l'empêcha pas d'être toujours fidèle à son devoir, et de suivre invariablement le mouvement de sa conscience. Il jugea même qu'après ce qui venait d'avoir lieu à Québec, il devait protester respectueusement contre la liberté de la traite, en rappelant adroitement à M. d'Avaugour ses propres ordonnances, et en s'appuyant sur ces ordonnances mêmes, aussi bien que sur celles de M. de Laval, pour la défendre de nouveau. Un accident funeste arrivé sur ces entrefaites lui en fournit naturellement l'occasion. Depuis que M. d'Avaugour avait retracté ses défenses, quelques-uns à Villemarie s'étaient crus suffisamment autorisés à traiter de ces liqueurs à des sauvages Loups qui se trouvaient alors dans ce lieu ; et il arriva que, dans leur ivresse, ces barbares assassinèrent, dans la nuit du 23 au 24 juin 1662, le sieur Michel Louvard, dit Desjardins, sur le seuil même de sa porte, comme il a été raconté déjà.

IX.

Ordonnance de M. de Maisonneuve contre la vente des boissons aux sauvages.

A l'occasion de ce meurtre, M. de Maisonneuve défendit donc, ce jour même, à tous les colons, de vendre aux sauvages aucune liqueur enivrante, en attendant que M. d'Avaugour et M. de Laval eussent fait un règlement sur cette matière. Il donna pour motif de sa défense, non des raisons de conscience, qu'il aurait pu alléguer, mais la nécessité urgente où il était de veiller à la conservation de la Colonie, menacée d'un massacre général de la part des sauvages, si on leur vendait de ces sortes de liqueurs. L'ordonnance dont nous parlons était conçu en ces termes :
 “ Vu l'assassinat commis, la nuit dernière, en la personne du nommé
 “ Desjardins, par des sauvages ivres, causé à l'occasion de la vente de
 “ boissons fortes, nonobstant les ordres ci-devant donnés, tant de la part
 “ de M. le baron du Bois d'Avaugour, lieutenant général de Sa Majesté,
 “ que de Mgr. l'Evêque de Pétrée, Vicaire Apostolique ; après avoir
 “ considéré les dangers d'un massacre général des habitants par les sau-

“ vages, en conséquence de la vente de ces sortes de boissons, massacre
 “ dont les présomptions sont violentes, eu égard aux insolences ordinaires
 “ de ces sauvages ; et considérant d’ailleurs les crimes commis à ce sujet
 “ par les Français, dont nous donnerons au plus tôt avis à M. le baron
 “ d’Avaugour et à Mgr. de Pétrée, afin qu’il soit établi un bon ordre au
 “ sujet de la vente des boissons, tant pour la satisfaction des habitant
 “ que pour celle des sauvages ; nous, en attendant cet ordre, et en vertu
 “ du pouvoir que nous avons de Sa Majesté, avons fait et faisons défense
 “ à toutes sortes de personnes, de quelque qualité et condition qu’elles
 “ soient, de vendre, de donner, ou de traiter aucune boisson enivrante
 “ aux sauvages, sous telles peines et punitions que nous jugerons à propos
 “ d’infliger, pour procurer le service de Dieu et le bien de cette habita-
 “ tion.”

X.

M. d’Avaugour se plaint à humilier M. de Maisonneuve.

Cette ordonnance, quelque sage et mesurée qu’elle fût, devait irriter M. d’Avaugour, déjà fort prévenu contre M. de Maisonneuve. La grande réputation que celui-ci s’était acquise parmi les colons Français et chez toutes les nations sauvages, l’habileté et la prudence de son administration, sa bravoure personnelle, et les services qu’il avait rendus tant de fois au pays depuis près de vingt ans, n’avaient pas inspiré à M. d’Avaugour l’estime qu’il aurait dû faire d’un homme de ce mérite. Peut-être même M. de Maisonneuve lui faisait-il quelque ombrage, ce qu’on aurait pu soupçonner par la manière froide dont il avait coutume de le traiter depuis son arrivée dans le pays. Mais, après cette ordonnance, il ne garda plus de mesure. La déclaration que M. de Maisonneuve y avait faite, de défendre le commerce de boissons en vertu des *pouvoirs* qu’il tenait du Roi, avait surtout blessé M. d’Avaugour, qui, en permettant ce même commerce, semblait opposer son autorité à celle du Monarque. Aussi, étant monté ensuite à Villemarie, il s’oublia un jour jusqu’à dire à M. de Maisonneuve qu’il ne pensait pas que le Roi lui eût jamais donné aucun pouvoir. Surpris de cette demande, l’autre ne crut pas, dans un défi si déplacé, devoir produire ses lettres de commission et garda le silence. De là M. d’Avaugour conclut qu’il n’en avait aucun ; et quoique plusieurs personnes de mérite l’assurassent que les pouvoirs de M. de Maisonneuve étaient en bonne forme et signés du Roi, il ne voulut rien en croire ; il n’avait même aucun égard pour sa personne, et saisissait toutes les occasions de l’humilier. “ M. le baron d’Avaugour, dit la Sœur Morin que nous laisserons ici
 “ parler, lui fit de grandes peines ; il ne lui donnait pas le rang qu’il
 “ devait avoir, quoique M. de Maisonneuve fut très-assidu auprès de lui
 “ lorsqu’il montait à Villemarie, et se rendit complaisant à tout ce qu’il
 “ souhaitait sans jamais le contrarier en rien. Il se contentait de lui faire
 “ remarquer les choses qu’il n’approuvait pas, et puis lui laissait faire tout

“ ce qu’il lui plaisait. De sorte que M. d’Avaugour crut qu’il ne savait pas se défendre, ou qu’il le craignait ; et sur cela il se rendit plus hardi à le mépriser en sa présence, et même devant les colons de Villemarie. Il faisait faire dans ce lieu des publications à l’insu de M. de Maison-neuve, et même contraires aux sentiments de ce dernier bien connus des colons ; ce qui n’était propre qu’à lui attirer leurs reproches et à faire perdre tout respect pour son autorité. Toutefois M. de Maisonneuve ne fit jamais aucune plainte de procédés si offensants, et les reçut toujours avec les sentiments d’une humilité vraiment chrétienne. Cette persécution dura deux ans, pendant lesquels il ne perdit rien de sa belle humeur, et souffrit tout cela comme aurait pu le faire un fervent novice. ”

XI.

M. d’Avaugour peu bienveillant envers les prêtres de Villemarie et la compagnie de Montréal.

Les prêtres du Séminaire de Villemarie, qui, à l’exemple de l’Evêque et des Jésuites, défendaient à leurs paroissiens la traite des liqueurs fortes, furent aussi l’objet du ressentiment de M. d’Avaugour. C’était apparemment pour les en punir qu’en 1662 il voulut, par le moyen du Conseil qu’il avait établi à Québec, lever une taxe sur les denrées qu’on leur envoyait de France et sur les autres effets nécessaires à leur entretien, en exigeant qu’ils payassent un prétendu droit de deux sous par livre. M. de Laval, choqué d’une mesure si arbitraire et si odieuse, qu’on aurait pu étendre bientôt à tout le clergé, s’en plaignit à M. d’Avaugour lui-même. En vertu des lettres du Roi données à Fontainebleau le 24 mai de l’année précédente 1661, ce prélat aurait dû avoir entrée et voix délibérative au Conseil de Québec : mais il paraît que, le Gouverneur l’ayant composé de personnes toutes disposées à entrer dans ses propres vues, l’Evêque s’abstenait de paraître aux séances. Il adressa donc au Gouverneur une requête, le 13 du mois de juin, pour se plaindre du tribut imposé aux prêtres de Villemarie. “ Ce procédé, qui n’a encore été pratiqué jusqu’à présent dans ce pays, disait-il, est injuste et contraire à tous les droits et privilèges de l’Eglise ; et nous avons jugé à propos de vous demander la cassation des actes qui ont été donnés sur ce sujet par le Conseil que vous avez établi. ” Nous ignorons le résultat de cette démarche ; mais tout porte à croire qu’elle dut avoir son effet, ou qu’au moins elle fut l’occasion d’un édit rendu par le Roi le 24 décembre de l’année suivante en faveur non-seulement des Ecclésiastiques, mais de tous les colons en général. Il défendit de rien exiger, ni en argent, ni en espèces, sur les boissons et les autres denrées, sous peine de concussion et d’être contraint à la restitution des sommes ou des denrées extorquées de la sorte. Outre ce que nous venons de dire, M. d’Avaugour, ou par surprise, ou autrement, suscita une querelle également injuste à la compagnie de

Montréal, en lui disputant la propriété du magasin qu'elle avait à Québec, ou plutôt en renouvelant ce qu'avait déjà fait M. de Lauson sur le même article. Celui-ci, comme on l'a raconté, attribua à Couillard de Lespinay, son parent, un titre de concession pour une partie du terrain sur lequel ce magasin était bâti ; et M. d'Avaugour, de son côté, donna, par un autre titre, au sieur Pierre Normand, taillandier, une portion de ce même terrain, quoique depuis vingt-deux ans la Compagnie de Montréal l'eût possédé d'une manière constante et publique.

XII.

M. de Laval va se plaindre à la cour de la conduite du Gouverneur.

Cependant les désordres occasionnés par la vente des boissons enivrantes allaient toujours croissant, tant du côté des Français que de celui des sauvages, malgré le zèle des Jésuites pour en arrêter le cours. " Il y a eu des contestations très-grandes sur ce sujet, rapporte la Mère Marie de l'Incarnation, et je ne parle de cette affaire, qui m'opresse le cœur plus que toutes les hostilités des Iroquois, que parce que j'y vois la majesté de Dieu déshonorée, l'Eglise méprisée, et les âmes en danger imminent de se perdre. Notre prélat a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le voit sécher sur pied. Les affaires étant en cette extrémité, il s'embarque pour passer en France, afin de chercher les moyens de pourvoir à ces désordres qui tirent après eux tant d'accidents fustes. Je crois que, s'il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas, ce qui serait une perte irréparable pour cette nouvelle Eglise et pour tous les pauvres Français. Il se fait pauvre pour les assister, et porte les marques et le caractère d'un saint." M. de Laval partit, en effet, pour la France le 12 du mois d'août 1662, avec le P. Ragueneau, par le bâtiment du capitaine Poulet.

XIII.

M. de Maisonneuve veut faire un voyage en France.

Le mois suivant, M. de Maisonneuve désira d'aller lui-même en France pour représenter, de son côté, les besoins de la Colonie, toujours harcelée par les Iroquois ; et il était plus capable que personne d'inspirer toute confiance à la Cour, et d'obtenir enfin l'envoi des troupes réglées que le Roi avait promises. Son intention était aussi d'engager la Compagnie de Montréal à exécuter la résolution qu'elle avait prise depuis longtemps, de substituer à sa place le Séminaire de Saint-Sulpice ; et mademoiselle Mance résolut de l'accompagner dans ce long voyage, pour ménager, de son côté, le succès de cette substitution qu'elle avait grandement à cœur. Mais comme il craignait que, durant son absence, les hostilités des Iroquois n'obligeassent les colons d'abandonner la culture de leurs terres, il donna à M. Du Puis, qu'il établit commandant en sa place, le même pouvoir de disposer des terres du domaine qu'il avait conféré autrefois au brave Closse, son major, en semblable occasion. A cette fin, il rendit l'ordon-

nance suivante : “ Etant obligé de faire un voyage en France pour le secours de cette habitation, où beaucoup de personnes ont le désir de demeurer et de cultiver des terres ; et considérant que c'est le vrai moyen de procurer l'établissement solide de ce lieu, à quoi nous désirons de contribuer de tout notre possible, nous donnons pouvoir à toute personne, durant notre absence, de défricher ou de faire défricher des terres dans le domaine réservé pour MM. les seigneurs de Montréal, suivant l'ordre qui leur en sera donné, par écrit, par le sieur Zacharie Du Puis, que nous établissons pour commandant à notre place, à condition qu'ils jouiront de ces terres jusqu'à ce qu'on leur en ait donné une pareille quantité mise dans le même état, sur les concessions qu'ils possèdent présentement, ou sur celles qui leur seront délivrées dans la suite. ” Cette ordonnance fut lue, publiée et affichée le même jour, à l'issue de la messe paroissiale, par Bénigne Basset, greffier des seigneurs.

XIV.

M. d'Avaugour empêche M. de Maisonneuve de passer en France.

M. de Maisonneuve partit immédiatement pour Québec, où il arriva le 16 septembre avec M. Souart et mademoiselle Mance ; mais M. d'Avaugour, qui peut-être prit ombrage de son voyage en France, l'empêcha de passer outre. Il lui commanda de retourner à Villemarie, sous prétexte d'informer contre les auteurs d'une sédition, qui aurait eu lieu au mois de juillet précédent, au sujet d'un magasin public qu'on voulait y établir, comme le désiraient les agents de la grande Compagnie, afin d'augmenter par ce moyen le prix du castor. (*) Nous n'avons pu trouver aucune trace de cette mutinerie, ni dans les actes de M. de Maisonneuve, ni au greffe de Villemarie, ni ailleurs, si ce n'est dans le Journal des Jésuites, où elle est mentionnée en passant. Quoiqu'il en soit, si elle eût lieu réellement, et qu'on dût informer contre les auteurs, il n'était pas nécessaire que M. de Maisonneuve renonçât pour cela à son voyage de France, puisque M. Du Puis, son lieutenant, qu'il avait établi commandant en sa place, aurait pu procéder lui-même à cette information. M. d'Avaugour fit plus encore : M. Jacques le Ber avait conduit M. de Maisonneuve dans sa barque, et arrivait ainsi à Québec avec lui ; craignant apparemment qu'il ne partit aussi pour la France, il le fit arrêter prisonnier, comme s'il eût été l'un des auteurs de la sédition, et ordonna même de saisir ses biens. Un traitement si étrange à l'égard de M. le Ber, l'un

(*) “ Notre pauvreté procède, en partie, de l'avitilissement de la traite, écrivait M. d'Argenson. *Il faut absolument y remédier*, ajoutait-il, *en obligeant de faire la traite en commun.* ” Ces dernières paroles pourraient peut-être donner à penser que M. d'Avaugour, chargé des intérêts mercantiles de la grande Compagnie, avait voulu de son chef en venir *absolument* à l'exécution de ce dessein, en obligeant les colons à adopter ce nouveau mode de traite ; et qu'ayant éprouvé de leur part une juste résistance, il les accusait pour cela de rébellion.

des hommes les plus honorables de la Nouvelle-France, élu en 1660, par le suffrage de ses concitoyens, conseiller de Québec, et enfin l'ordre abusif de saisir ses biens, peuvent jeter quelque doute sur la justice du procédé de M. d'Avagour en cette rencontre, et donner à penser que le motif allégué par lui, pour les arrêter l'un et l'autre, n'était qu'un prétexte dont il voulut se servir pour colorer cet acte arbitraire et violent. Néanmoins, M. de Maisonneuve renonça sur-le-champ à son voyage ; il repartit même de Québec le lendemain de son arrivée, et se sépara de mademoiselle Mance, qui fit voile, le 20 du même mois, par le dernier vaisseau de cette année.

XV.

Désordres dans la Colonie.

Après le départ de M. de Laval, les désordres occasionnés par la traite des boissons persévérèrent, et peut-être avec plus d'excès qu'auparavant. Les Jésuites de Québec, voyant que le mépris de l'excommunication lancée par le Prélat continuait toujours, jugèrent à propos de la renouveler, mais il s'ensuivit peu d'amendement ; ou plutôt, d'autres désordres, non moins détestables, déshonorèrent alors la Colonie. La nuit du 23 au 24 janvier 1663, la maison d'un particulier de Québec fut volée, et, pour couvrir son crime, le voleur osa bien y mettre le feu. Il fut saisi, convaincu et condamné à la potence. Dans le même temps, on découvrit d'autres vols, dont les auteurs, quoique convaincus, furent cependant peu châtiés. Enfin, les moyens ordinaires ne suffisant pas pour faire rentrer les coupables en eux-mêmes, on regarda généralement dans le pays comme un avertissement salutaire du Ciel un épouvantable tremblement de terre, qui fut plus puissant sur les consciences que ne l'avaient été toutes les foudres de l'Eglise et toutes les menaces des prédicateurs.

XVI.

Tremblement de terre, avertissement du ciel : sa durée, son étendue.

Ce qu'il faut considérer avant tout dans ce phénomène, quoique naturel, ce sont trois circonstances fort extraordinaires, bien propres à établir dans tous les esprits les convictions qu'elles y laissèrent, que Dieu ne l'avait ordonné que pour opérer la conversion des cœurs, savoir : le temps que dura ce tremblement de terre ; l'étendue de pays où il se fit sentir ; enfin, la protection visible de Dieu sur les sauvages et les Français, au milieu de ce désastre. Il dura depuis le 5 février jusque dans les mois d'août et de septembre, quoique les secousses ne fussent pas également rudes. En certains endroits, le mouvement de la terre fut continu pendant un temps considérable ; dans d'autres, il se renouvelait d'ordinaire deux ou trois fois par jour, avec grande violence, surtout dans les pays plats. Quant à l'étendue de terres qu'il agita, il se fit sentir depuis l'île Percé et Gaspé, qui sont à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, jusqu'au delà de l'île de Montréal, comme aussi dans la Nouvelle-Angleterre, dans

l'Acadie et en d'autres lieux fort éloignés. De sorte que la terre fut agitée, au même jour et au même moment, sur deux cents lieues de longueur et sur cent de largeur, ce qui fait une étendue de vingt mille lieues en superficie. Enfin, la protection visible de Dieu sur les habitants, au milieu de ce bouleversement, est un fait aussi incontestablement démontré que la vérité du tremblement de terre lui-même.

XVII.

Protection de Dieu sur les Colons dans ce tremblement de terre.

“ Pas un n'y a perdu la vie, écrivait cette même année, le P. Lalemant ; nous voyons proche de nous de grandes ouvertures qui se sont faites, et une prodigieuse étendue de pays toute dévastée, sans que nous y ayons perdu un enfant, non pas même un cheveu de nos têtes. Nous nous voyons environnés de bouleversements et de ruines, et toutefois nous n'avons eu que quelques cheminées démolies, pendant que les montagnes d'alentour ont été abimées.” Ce que ce religieux atteste ici, la Mère de l'Incarnation le confirme dans sa lettre du 20 août 1663 : “ Un honnête homme de nos amis, dit elle, avait fait bâtir une maison, avec un fort beau moulin, sur la pointe d'une roche de marbre : la roche, dans une secousse, s'est ouverte, et la maison et le moulin ont été enfoncés dans l'abîme qui s'est creusé ; mais, ce qui est admirable, parmi des débris si étranges et si universels, nul n'a péri, ni même n'a été blessé. C'est une marque toute visible de la protection de Dieu sur son peuple, qui nous donne un juste sujet de croire qu'il ne se fâche contre nous que pour nous sauver.” M. Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, en rendait, de son côté, ce témoignage à Colbert, dans l'épître dédicatoire de son *Histoire naturelle de la Nouvelle-France*, du 8 octobre de la même année : “ Depuis environ trente ans que je suis dans ce pays, je n'avais jamais rien vu de semblable à ce tremblement de terre, qui a duré plus de sept mois ; nous en avons eu des atteintes aux Trois-Rivières, dès le commencement ; mais Dieu nous a tellement conservés au milieu de ce désastre, que pas une seule personne n'en a reçu la moindre incommodité.” Il en fut de même à Villemarie, où, comme on le voit par les registres de la paroisse, il ne mourut personne depuis le 3 février, deux jours avant le tremblement de terre, jusqu'au 25 mai suivant.

XVIII.

Signes qui parurent dans le ciel avant le tremblement.

Ajoutons que, pour disposer les esprits à reconnaître, dans ce phénomène, un avertissement miséricordieux de sa justice, Dieu fit paraître auparavant des signes extraordinaires dans le ciel. Ce fut la conduite qu'il tint autrefois sur les Juifs de Jérusalem, avant leur dernière catastrophe, comme le Seigneur le leur avait prédit dans l'Évangile, et comme l'historien Josèphe l'a montré en détail après l'événement. Pareillement,

du temps des Machabées, il avait donné aussi des signes avant-coureurs des massacres dont Antiochus, le fléau de sa justice, devait remplir Jérusalem ingrate et criminelle : “ On vit pendant quarante jours, de tous les points de cette ville, des hommes à cheval, qui couraient dans les airs, richement vêtus et armés de lances, comme des troupes de cavalerie ; des chevaux, rangés par escadrons, qui couraient les uns contre les autres ; des combattants qui en venaient aux mains ; des boucliers agités, une multitude de gens armés de casques et d'épées nues ; des dards lancés, des armes d'or étincelantes et des cuirasses de toute espèce ; c'est pourquoi, remarque l'historien sacré, tous priaient Dieu que ces prodiges tournassent à leur avantage.” Avant le tremblement de terre dont nous parlons, on vit, en Canada, des signes extraordinaires qui tinrent aussi tous les esprits en suspens ; et le P. Lalemant, entre autres, en parle ainsi dans sa relation de cette année, répandue bientôt après parmi les colons, qu'il donne pour témoin oculaire de la plupart de ces signes. “ Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an : c'était un langage aimable et inconnu, qui nous jetait en même temps dans la crainte et l'admiration. Le ciel a commencé par de beaux phénomènes : dès l'automne dernier, nous avons vu des serpents embrasés, qui s'élançaient les uns dans les autres en forme de caducée, et volaient par le milieu des airs, portés sur des ailes de feu. Nous avons vu sur Québec un grand globe de flammes, qui faisait un assez beau jour pendant la nuit, si les étincelles qu'il dardait de toutes parts n'eussent mêlé de frayeur le plaisir qu'on prenait à le voir. Ce même météore apparut sur Montréal, mais il semblait sortir du sein de la lune, avec un bruit qui égalait celui des canons ou des tonnerres ; et s'étant promené en l'air, fut se perdre enfin derrière la montagne dont cette île porte le nom.” Le 7 de janvier suivant, une vapeur presque imperceptible s'éleva du fleuve, et, frappée des premiers rayons du soleil, devint transparente ; de sorte, néanmoins, qu'elle avait assez de corps pour soutenir deux parhélies, qui parurent aux deux côtés de cet astre. Ainsi l'on vit, en même temps, comme trois soleils rangés sur une ligne parallèle à l'horizon, éloignés les uns des autres en apparence de quelques toises, et chacun avec son iris, dont les couleurs, variant à chaque instant, tantôt étaient semblables à celles de l'arc-en-ciel, et tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avait eu un grand feu derrière. Ce spectacle dura deux heures entières ; il recommença le 14, mais fut moins sensible ce jour-là.

XIX.

Connaissance du tremblement de terre avant qu'il arrivât.

Outre ces signes et d'autres encore, on demeura persuadé que plusieurs personnes avait eu une connaissance surnaturelle du tremblement de terre, qui arriva le 5 février suivant. On cite l'exemple de deux femmes sau-

vages qui l'annoncèrent avant qu'il commençât (1). L'une d'elles, très-bonne et excellente chrétienne, étant éveillée dans sa cabane, le troisième jour de février (*), entendit une voix distincte et articulée qui lui dit : " Dans deux jours il doit arriver des choses étonnantes et merveilleuses ; et le lendemain la même femme, étant dans la forêt, avec sa sœur, pour sa provision journalière de bois, entendit la même voix qui lui dit distinctement : " Ce sera demain, entre cinq et six heures du soir, que la terre sera agitée et tremblera d'une manière étonnante. " Elle rapporta ce qu'elle avait entendu à ceux de sa cabane, qui le prirent avec indifférence, comme un effet de son imagination ; et cela avec d'autant plus de raison, que le temps fut assez calme ce jour-là, et encore plus le jour suivant, jusqu'au moment du tremblement de terre.

Parmi les Français, on cite le témoignage d'une personne recommandable et d'une vie irréprochable, qu'on croit être Marie de l'Incarnation, qui, ayant eu les mêmes pressentiments de ce qui arriva, s'en était ouverte, comme le remarqué le P. Lalemant, à qui elle était obligée de le faire ; c'est de lui-même que parle ici ce Religieux. " Le cinquième jour de " février, jour du lundi gras, vers cinq heures et demie du soir, elle se " sentit portée à demander justice à Dieu contre les péchés qui se com- " mettaient alors ; et pendant qu'elle offrait ses prières, afin que la jus- " tice ne fût pas sans miséricorde, elle eût une assurance certaine que " Dieu était près de punir le pays pour les péchés qui s'y commettaient, " surtout pour le mépris qu'on y faisait des ordonnances de l'Eglise. Quoi- " que cette personne n'eût aucune vue de ce que pouvait être ce châti- " ment, incontinent après, et peu de temps avant que le tremblement " arrivât, elle crut apercevoir quatre spectres effroyables, qui occupaient " les quatre côtés des terres voisines de Québec, et les secouaient, comme " voulant tout renverser. Il lui semblait même qu'ils en fussent venus à " bout, si un personnage d'une beauté admirable et d'une majesté ravis- " sante, qu'elle vit au milieu d'eux, et qui de temps en temps lâchait la " bride à leur fureur, ne l'eût retenue lorsqu'ils étaient sur le point de " tout perdre. "

XX.

Effets du tremblement de terre à Québec.

Au même instant, c'était le 5 février 1663, par conséquent au cœur de l'hiver, le pays étant alors couvert de neige et toutes les rivières gelées, on entendit dans toute l'étendue du Canada un bruit sourd et confus, quoique le temps fut parfaitement serein ; et ce bruit, assez semblable à celui

(*) Dans l'édition des *Lettres* de Marie de l'Incarnation publiée à Paris, en 1696, il s'est glissé une omission dans la date de ce récit. Au lieu de ces mots : *Le troisième jour de cette année 1663*, on doit lire : *Le troisième jour de février de cette année 1663* ; la preuve en est que, dans la même page 575, où l'on a fait de nouveau la même omission, on lit ces mots : *Le cinquième jour, fête de sainte Agathe*, ce qui suppose manifestement qu'il s'agit du mois de février, cette fête tombant le cinquième jour de ce mois.

du feu qui aurait pris aux maisons, en fit sortir tout le monde pour fuir un incendie si inopiné. Mais, au lieu d'apercevoir la fumée et la flamme, on fut bien surpris de voir les murailles se balancer, toutes les pierres se remuer, comme si elles se fussent détachées les unes des autres, et les toits s'incliner d'un côté, puis se renverser de l'autre ; d'entendre les cloches sonner d'elles-mêmes, les poutres, les soliveaux et les planches craquer en même temps, de sentir enfin que la terre bondissait et faisait sautiller les pieux des palissades d'une étrange manière. Chacun sort de chez soi, les animaux s'enfuient, les enfants pleurent dans les rues, les hommes et les femmes, saisis de frayeur, ne savent où se réfugier, pensant à tout moment devoir être ou accablés sous les ruines des maisons, ou ensevelis dans quelque abîme qui allait s'ouvrir sous leurs pieds. Les uns, prosternés à genoux sur la neige, crient miséricorde ; les autres passent en prière le reste de la nuit : car la terre continua d'être agitée d'un certain branle assez semblable à celui des navires sur mer.

XXI.

Autres effets du tremblement dans les forêts et dans les rivières.

Le désordre était bien plus grand encore dans les forêts, où il semblait qu'il y eût combat entre les arbres. Non-seulement leurs branches se heurtaient ensemble, mais on eût dit que leurs troncs mêmes se détachaient de leurs places pour se jeter les uns sur les autres avec un fracas et un bouleversement qui firent dire aux sauvages que toute la forêt était ivre. La guerre semblait être même entre les montagnes, dont les unes se déracinaient pour se jeter sur les autres, laissant de grands abîmes aux lieux qu'elles quittaient. Tantôt elles enfouaient leurs arbres bien avant dans la terre et jusqu'à la cime, et tantôt elles enfouissaient les branches dans la terre, laissant paraître les racines en haut, en sorte qu'on ne voyait plus qu'une forêt de troncs renversés.

Pendant cette confusion générale sur la terre, les glaces épaisses de cinq ou six pieds se fracassaient, sautant en morceaux ; et souvent, de ces glaces ainsi rompues, s'élevaient ou des fumées épaisses, ou des jets de sable et de boue qui montaient fort haut dans l'air. Les fontaines ne coulaient plus ou n'avaient que des eaux engouffrées. Les rivières ou quittaient leur lit, ou changeaient la couleur de leurs eaux, les unes devenaient jaunes, les autres rouges, et le grand fleuve Saint-Laurent parut tout blanchâtre, pendant huit jours, jusque vers Tadoussac, prodige bien étonnant et capable de surprendre ceux qui savent la quantité d'eau que ce fleuve roule au-dessous de l'île d'Orléans et ce qu'il fallait de matières pour le blanchir. A cinq ou six lieues des Trois-Rivières, les crêtes de montagnes d'une prodigieuse hauteur qui bordaient de part et d'autre le fleuve Saint-Laurent s'abaissèrent jusqu'au niveau de l'eau, en sorte que ces deux montagnes, avec toutes leurs forêts ainsi déracinées et renversées

dans la rivière, y formèrent une puissante digue qui obligea ce fleuve à changer de lit (*).

XXII.

Effets de ce tremblement de terre attribués aux malins esprits.

“ Si la terre nous donnait tant d’alarmes, dit la Mère Marie de l’Incarnation, le ciel ne nous en donnait pas moins, tant par les hurlements et les clameurs qui retentissaient en l’air que par des voix articulées qui donnaient de la frayeur à tout le monde. L’on entendait des bruits tantôt comme de canons, tantôt comme de tonnerre. On a vu dans l’air un feu en forme d’homme qui jetait des flammes par la bouche, et l’on a vu des spectres épouvantables. ” Le P. Lalemant ajoute, de son côté : “ L’on a vu des fantômes de feu portant des flambeaux en main. L’on a vu des piques et des lances de feu voltiger, et des brandons allumés se glisser sur nos maisons, sans néanmoins faire d’autre mal que de jeter la frayeur partout où ils paraissaient. On entendait même comme des voix plaintives et languissantes se lamenter pendant le silence de la nuit, et, ce qui est bien rare, des marsonins blancs jeter de hauts cris devant les Trois-Rivières, faisant retentir l’air de meuglements pitoyables ; et soit que ce fussent de vrais marsouins ou des vaches marines, comme quelques-uns l’ont estimé, une chose si extraordinaire ne pouvait pas arriver d’une cause commune. ” C’est ce qui fait dire à la Mère Marie de l’Incarnation : “ Comme les démons se mêlent quelquefois aux effets naturels, on a facilement cru qu’ils se sont mêlés dans ce tremblement de terre pour accroître les frayeurs que la nature agitée devait nous causer. ” Remarque pleine de sagesse et de solidité, puisque les esprits de ténèbres, que saint Paul n’appelle pas sans raison les *puissances de l’air*, peuvent, par la permission de Dieu, user de leur pouvoir naturel sur les choses matérielles pour nuire à l’homme, ainsi que le montre l’histoire des épreuves du saint homme Job. Dans ce sens, ils peuvent exciter des tempêtes et faire tomber le feu du ciel : les prières de l’Eglise supposent certainement en eux ce pouvoir.

(*) “ L’on voit de nouveaux lacs, dit encore le P. Lalemant, là où il n’y en avait jamais eu. Certaines montagnes, que l’on voyait, ne paraissent plus aujourd’hui ; plusieurs sauts sont aplanis, des rivières ont disparu, la terre s’est fendue en bien des endroits et a ouvert des précipices dont on ne trouve point le fond. Vers la baie dite de Saint-Paul, il y avait une petite montagne, sur le bord du fleuve, d’un quart de lieue ou environ de tour, elle s’est abîmée ; et comme si elle n’eût fait que plonger, est est ressortie du fond de l’eau pour se changer en islet, et faire d’un lieu tout bordé d’écueils, comme il était auparavant, un havre d’assurance contre toutes sortes de vents. Et plus bas, vers la pointe aux Allumettes, une forêt entière, s’étant détachée de la terre ferme, s’est glissée dans le fleuve, et elle fait voir de grands arbres droits et verdoyants qui ont pris naissance dans l’eau du jour au lendemain. Enfin il s’est fait une telle confusion, qu’on voit à présent des campagnes de plus de mille arpents toutes unies, et comme si elles avaient été labourées fraîchement, là où auparavant il n’y avait que des forêts.

XXIII.

Effroi qu'excite dans les cœurs ce tremblement de terre.

On fut si effrayé à Québec, au moment où la terre trembla, et à la première secousse qui dura près d'une demi-heure, que l'on crut être à la veille du jugement de Dieu, et en voir déjà les signes effrayants. Cet accident si inopiné, dans un temps où les jeunes gens se préparaient à passer le carnaval dans des excès, fut un coup de tonnerre, ou plutôt ce fut un coup de la miséricorde de Dieu sur tout le pays. On courut aussitôt aux églises, qui ne désemplirent pas ni le jour ni la nuit, les confesseurs étaient sans cesse occupés à entendre les pénitents ; car, sur les huit heures du soir, le tremblement de terre recommença et se renouvela deux fois dans l'espace d'une heure. Enfin, le concours des pénitents aux confessionaux dura depuis la nuit du 5 février jusqu'au milieu du mois suivant, les secousses continuant toujours, quoique avec inégalité entre elles. “ Parmi toutes ces terreurs, on ne savait à quoi tout aboutirait ; quand nous nous trouvions à la fin de la journée, dit Marie de l'Incarnation, nous nous mettions dans la disposition d'être ensevelies durant la nuit dans quelque abîme ; et le jour étant venu, nous attendions la mort continuellement, ne voyant pas un moment assuré à notre vie. Le mal ne nous quittait que pour fondre sur nous de nouveau : à peine avions-nous eu le loisir de faire réflexion sur le malheur qui nous avait menacés, qu'il nous surprenait tout d'un coup. En un mot, on s'était dans l'attente de quelque malheur universel. Un mois se passa de la sorte, dans la crainte et dans l'incertitude de ce qui devait arriver ; mais enfin les mouvements vinrent à diminuer, étant plus rares et moins violents, à l'exception de deux ou trois qui furent très-forts.

XXIV.

Ces frayeurs sont l'occasion d'un grand nombre de conversions.

Ces frayeurs furent le moyen efficace dont Dieu se servit pour exciter dans les pécheurs des sentiments de pénitence : Français et sauvages, fidèles et infidèles, tous, à Québec, donnèrent aux Missionnaires les plus justes sujets de consolation par la vivacité de leur repentir. On ne saurait croire, rapporte la même Religieuse, le grand nombre de conversions que Dieu a opérées, tant du côté des infidèles qui ont embrassé la foi, que de la part des chrétiens qui ont quitté leur mauvaise vie. En même temps que Dieu ébranlait les montagnes et les rochers de marbre de ces contrées, on eût dit qu'il prenait plaisir à ébranler les consciences. Les jours de carnaval ont été changés en des jours de pénitence et de tristesse ; les prières publiques, les processions, les pèlerinages ont été continuels ; les jeûnes au pain et à l'eau, fort fréquents ; les confessions générales, plus sincères qu'elles ne l'auraient été pendant l'extrémité des maladies. Un seul Ecclésiastique, qui gouverne la paroisse de Château-Richer, nous a assurés qu'il a fait faire,

“ lui seul, plus de huit cents confessions générales. Je vous laisse à penser ce qu’ont dû faire les Révérends Pères, qui, jour et nuit, étaient dans les confessionaux. Je ne crois pas, que, dans tout le pays, il y ait eu un habitant qui n’ait fait, à cette occasion, une confession générale. On a vu des réconciliations admirables, les ennemis se mettant à genoux les uns devant les autres pour se demander pardon avec tant de douleur, qu’il était aisé de voir que ces changements étaient plutôt des coups du Ciel et de la miséricorde de Dieu que de sa justice. Au Fort de Saint-François-Xavier, qui est à un quart de lieue de la paroisse de Sillery, un soldat de la garnison, le plus abominable et le plus méchant homme du monde, fut saisi d’une frayeur si étrange lorsque le tremblement de terre commença, qu’il s’écria devant tous ses camarades : “ Qu’on ne cherche point d’autre cause de ce que vous voyez que moi ; c’est Dieu qui veut châtier mes crimes.” Il confessa ensuite tous ses péchés, avant même de faire sa confession à un prêtre ; et Dieu a fait en lui une si heureuse et si entière conversion, que cet homme est aujourd’hui un modèle de vertu.” (*) Les sauvages Algonquins, et les restes des Hurons, anciens habitants de Sillery retirés à Québec, ne furent pas moins sensibles que les colons à ces avertissements du Ciel. Il n’était pas nécessaire de les inviter à se confesser. Ils y allaient d’eux-mêmes, avec des sentiments qui donnaient bien à connaître que la grâce parlaient à leurs cœurs. L’Eglise était leur asile ordinaire, où ils se tenaient en assurance devant le Très-Saint Sacrement. Enfin plusieurs sauvages infidèles firent paraître à cette occasion tant d’ardeur pour être instruits, qu’on ne crut pas devoir leur refuser le baptême.

XXV.

Effets de ce tremblement de terre à Villemarie.

A Villemarie, le tremblement de terre se fit sentir le 5 février avec la même violence qu’à Québec. Au moment où il commença, on faisait, selon l’usage, la prière du soir dans l’église de l’Hôtel-Dieu, qui servait alors de paroisse, où quantité de personnes se trouvaient réunies. Après que le bruit confus dont on a parlé eut duré cinq ou six minutes, la terre

(*) On eut cependant la douleur de voir que ce fracas, quelque épouvantable qu’il eût paru, avait été trop doux encore pour porter dans le cœur d’un misérable colon l’horreur du mal, par la crainte des jugements de Dieu. Le 29 mai, sur les neuf ou dix heures du soir, le sieur de Beaulieu fut brûlé dans sa maison, à l’île d’Orléans, avec un de ses domestiques. On crut d’abord que l’incendie était arrivé par accident, et que l’un et l’autre étaient morts de cette sorte, au milieu des flammes ; mais bientôt l’on reconnut qu’ils avaient été assassinés par un valet qui, pour couvrir son crime, mit ensuite le feu à la maison. Ce scélérat, ayant été saisi et convaincu, fut condamné à avoir le poing coupé, à être pendu, et son corps livré aux flammes ; le gouverneur général, M. d’Avaugour, se contenta pourtant de la potence et de la fusillade. Mais ce fait particulier n’empêcha pas que ce bouleversement ne fut très-salutaire, par le changement général dans les mœurs qui s’opéra en cette occasion.

trembla tout à coup avec tant de violence, qu'au rapport de la Sœur Morin, les plus grandes maisons étaient aussi agitées que le serait une petite maison de cartes exposée au gré du vent. M. Souart, qui présidait à la prière, et les colons qui se trouvaient là sortirent aussitôt de l'église, pour n'être pas écrasés sous ses ruines ; et parmi les malades de l'Hôtel-Dieu, ceux qui eurent assez de force pour se soustraire au danger évacuèrent promptement la salle et allèrent dans la cour, pendant que les autres plus faibles conjuraient à grands cris la miséricorde de Dieu, pensant que leur dernière heure fût arrivée. Ceux qui étaient sortis se couchaient sur la neige ; car les mouvements de la terre étaient si violents, qu'il était impossible de se tenir sur ses pieds, et qu'on se voyait contraint de s'étendre à plat pour ne pas tomber de sa hauteur. Au moment où le tremblement de terre commença, madame d'Ailleboust, retirée à l'Hôtel-Dieu depuis la mort de son mari, et alors retenue au lit par quelque légère indisposition, se leva précipitamment, sans prendre le temps de s'habiller, sortit aussitôt sans souliers, n'ayant qu'un mantelet sur ses épaules, tandis que sa femme de chambre courait après elle avec une jupe en main pour l'en revêtir, ce qu'elle ne put faire à cause de l'agitation de la terre qui creusait des précipices sous ses pieds. Cette dame entra ainsi dans la grande salle, criant de toute sa force à M. Souart : " Confession, mon Père, confession." Au milieu de cette épouvante générale, la Mère de Brésoles, la Sœur Macé et la Sœur Maillet demeurèrent en prière devant le Tabernacle sans songer à chercher leur salut par la fuite.

XXVI.

Dispositions des colons de Villemarie avant le tremblement de terre.

A Québec, dit la Sœur Morin, les églises furent pleines de monde toute la nuit du lundi au mardi gras, et du mardi au mercredi, et les prêtres occupés à confesser. La dévotion ne fut pas aussi grande à Villemarie, chacun demeura chez soi, et la porte de notre église fut fermée ; il n'y en avait point d'autre, pour lors dans toute l'île de Montréal. Peut-être n'avait-on pas besoin d'aller à confesse ; car en ce temps on y vivait bien et dans une grande innocence." Cette réflexion de la Sœur Morin est le commentaire naturel de ce que rapporte, de son côté, la Sœur Bourgeois, au sujet du père Chaumont, qui résidait alors à Villemarie : " Il encourageait tout le monde, en disant que c'était le diable qui enrageait de ce que Dieu était si bien servi. En effet, tandis qu'ailleurs on se livrait alors aux dissipations du carnaval, les colons de Villemarie, plus exposés que jamais à la cruauté des barbares, n'étaient occupés que de pensées sérieuses et chrétiennes, à cause du danger continuel de voir leur place enlevée par les Iroquois. Car c'était quelques jours seulement avant le tremblement de terre que M. de Maisonneuve avait fait à leur piété généreuse et à leur bravoure l'appel dont nous avons parlé, en les invitant à s'enrôler dans la milice de la Sainte-Famille, et à exposer coura-

geusement leur vie pour les intérêts de Notre Dame et le *salut public*. Le 28 janvier de cette année 1663, il leur avait fait cet appel auquel ils répondirent avec tant d'empressement, et le 5 février au soir commença le tremblement de terre. Tous ces pieux colons étant donc prêts à répandre leur sang, et par conséquent tout disposés à paraître avec confiance devant Dieu, on comprend, comme le rapporte la sœur Morin, que chacun demeura chez soi et que la porte de l'église resta fermée.

XXVII.

Durée de ce tremblement ; il ne nuit ni aux récoltes, ni à la santé des colons.

“ Le tremblement de terre, qui commença le lundi au soir, ajoute de son côté la sœur Bourgeoys, redoubla neuf fois en neuf heures, non pas également, ni pour la force, ni pour la durée. Le premier coup fut si fort, que notre cloche de la porte (nous n'avions alors que celle-là) sonnait avec la plus grande vitesse que l'on puisse sonner.” — “ Le lendemain, 6 février, à quatre heures du matin, eut lieu un autre tremblement de terre très-violent, dit la Sœur Morin. Il nous balança dans nos lits bien plus rudement que ne l'avaient fait nos mères nourrices dans notre enfance ; et, malgré cela, aucune de nous ne se leva du lit, se confiant en la protection de Notre Seigneur, de la Très Sainte Vierge et du grand Saint Joseph.” Ces secousses se renouvelèrent pendant sept ou huit mois, et l'on voit, par des lettres écrites le 1er septembre 1663, qu'elles se faisaient sentir encore alors de temps en temps, bien qu'elles ne fussent pas violentes. Nous devons ajouter, comme une nouvelle marque de la protection divine, qu'on fût délivré de la peste et de la famine, qu'on craignait avec raison après un tel bouleversement. A la suite de ces grandes secousses et des feux qui étaient sortis par les ouvertures de la terre, une extrême sécheresse avait comme brûlé la surface des champs, et consumé toutes les semences ; et, en outre, les pluies tombèrent en si grande abondance, que les torrents semblaient avoir emporté tout ce qui restait d'herbes et ôté l'espérance de faire aucune moisson. “ Le contraire est arrivé, dit la Mère Marie de l'Incarnation, car la moisson a été si abondante, que jamais l'on a recueilli tant de blé ni d'autres grains dans ce pays. Pour les maladies, il n'y en a eu aucune ; vous voyez par là que Dieu ne blesse que pour guérir, et que ces fléaux, que nous avons expérimentés, ne sont que les châtimens d'un bon père.”

XXVIII.

Origine des confréries de la Sainte-Famille. Le P. Chaumonot.

L'effet le plus salutaire et le plus durable que produisit ce tremblement de terre fut de disposer les colons à entrer dans la pieuse confrérie de la Sainte-Famille, qui fut établie à la suite de cet événement, et dont il est nécessaire de raconter ici l'origine. Comme le P. Chaumonot et madame d'Ailleboust en furent les instruments principaux, nous dirons d'abord un mot de l'un et de l'autre. On a vu que les Prêtres de Saint-Sulpice,

envoyés par M. Olier à Villemarie, y prenaient le titre d'*Ecclésiastiques associés pour la conversion des sauvages*, motif principal qui les y avait amenés ; et que M. le Maître, dès son arrivée, s'était appliqué à l'étude des langues de ces barbares pour être plus tôt en état de les instruire. Madame d'Ailleboust, qui possédait celle des Algonquins, avait même procuré officieusement à ces Prêtres des manuscrits que les PP. Jésuites avaient composés, pour faciliter l'étude de ces langues à ceux de leurs Pères qui arrivaient nouvellement dans le pays. Mais, comme ces Religieux étaient déjà en possession de diriger toutes les missions sauvages, M. de Laval jugea, dès le commencement, qu'on y conserverait plus d'unité s'ils en avaient seuls la direction. Il voulut donc que les Prêtres de Saint-Sulpice bornassent leurs travaux à la conduite spirituelle des Français de Villemarie, et qu'ils eussent avec eux un Missionnaire Jésuite, pour l'instruction des sauvages qui fréquentaient ce lieu. M. Souart descendit à Québec, au mois de septembre 1662, et traita alors de cette affaire, quoique déjà les PP. Jésuites eussent envoyé le P. Chaumonot à Villemarie dès le mois de juin précédent. Il y vivait en communauté avec ces Ecclésiastiques, et les jours de dimanche et de fêtes, rapporte-t-il lui-même, " nous officions tour à tour. "

XXIX.

Madame d'Ailleboust propose la dévotion à la Sainte-Famille.

Madame d'Ailleboust, retirée depuis la mort de son mari à l'Hôtel-Dieu de Villemarie (1),^r était, dit la Sœur Morin, " une personne d'un entretien fort dévot et fort religieux, étrangère à l'esprit du monde, vivant humble et rabaisée, comme si elle ne l'avait jamais connu, quoiqu'elle fût fort avantagée de talents naturels, tant de corps que d'esprit. Elle gardait la clôture fort régulièrement, ne sortant jamais, et ne recevant personne du dehors dans sa chambre. " En se retirant ainsi à l'Hôtel-Dieu, elle se proposait d'y finir ses jours et d'y laisser tous ses biens à cet établissement, et comme elle n'avait d'autre ambition que de s'y préparer à la mort par une sainte vie, elle assura, pour elle-même et pour son mari, des prières à perpétuité (2). M. de Maisonneuve venait d'établir, au

(1) Madame d'Ailleboust occupait à l'Hôtel-Dieu une chambre assez incommode, qui avait d'abord servi aux prêtres du Séminaire. En se retirant ainsi chez les Hospitalières, elle leur donna deux vaches, diverses marchandises, et une somme d'argent qui leur servit à faire construire un premier bâtiment sur leur terre de Saint-Joseph, et à y tenir une ferme, d'abord peu considérable, à cause des incursions des Iroquois.

(2) Par une pieuse fondation qu'elle fit l'année 1662, elle ordonna que, tous les ans, le 1er de juin, on chanterait dans l'église paroissiale de Villemarie une grand'messe, avec diacre et sous-diacre, à laquelle assisteraient, en outre, six prêtres, autant que les circonstances le permettraient. Elle voulut qu'à l'Offrande de cette messe on présentât un pain de trois livres et une pinte de vin ; qu'on fournit à chacun des six prêtres une petite bougie ou un cierge, et qu'après qu'ils auraient reçu un *sou marqué*, ils allassent à l'Offrande le déposer dans le bassin, comme c'était alors l'usage, et comme on le pratique encore à Paris, dans les services de grand appareil. Le contrat de cette fondation fut assés le 6 septembre de cette année, et déposé au greffe, où on le voit encore en original

commencement de cette année 1663, la milice de la Sainte-Famille, et madame d'Ailleboust était, sans le savoir, l'instrument dont la Providence voulait se servir pour répandre la même dévotion dans toute la Colonie, par la confrérie dont nous parlons. " J'eus le bien, rapporte le P. Chau-
 " monot, dans sa propre *Vie*, de faire sa connaissance dès mon arrivée à
 " Montréal. Elle m'avait été recommandée par le P. Jérôme Lalemant,
 " notre Supérieur, qui, ayant été son directeur lorsqu'elle était à Québec,
 " voulut que je tinsse sa place auprès d'elle. Cette dame, pendant que
 " j'étais à Villemarie, eut la pensée de trouver quelque puissant et efficace
 " moyen de réformer les familles chrétiennes sur le modèle de la Sainte-
 " Famille du Verbe incarné en instituant une société ou confrérie où l'on
 " fût instruit de la manière dont on pourrait imiter Jésus, Marie et Joseph
 " dans le monde ; les hommes imitant Saint Joseph, les femmes, la Très-
 " Sainte Vierge, et les enfants, l'Enfant Jésus. Je découvris ce dessein
 " à M. Souart, mon directeur, qui le confirma par son approbation. Mais,
 " comme nous ne pouvions y réussir si nous n'avions aussi celle de Mgr.
 " l'Evêque, et même des Indulgences de Notre Saint-Père le Pape, je
 " proposai à M. Souart, à madame d'Ailleboust, à la Mère Supérieure de
 " l'Hôtel-Dieu, et à ma Sœur Marguerite Bourgeoys, Supérieure de la
 " Congrégation (car en cette affaire nous agissions de concert), de recom-
 " mander une si grande entreprise à Saint Ignace, en faisant, pour son heu-
 " reux succès, une neuvaine à ce digne fondateur de la Compagnie de
 " Jésus."

XXX

Etablissement de la Sainte-Famille. Elle se répand dans toute la colonie.

Tous ayant applaudi à cette proposition, le P. Chaumonot dressa un acte par lequel ils promirent de faire chacun neuf communions, et de procurer que toutes les personnes qui seraient admises dans l'association de la Sainte Famille récitassent, immédiatement après leur réception, neuf fois *Gloria Patri*, etc. M. Souart, le P. Chaumonot, la Supérieure de l'Hôtel-Dieu (qui était alors la Sœur Macé,) la Sœur Bourgeoys, ainsi que la Sœur Crolo, madame d'Ailleboust et mademoiselle Mance signèrent cet acte le 31 juillet 1663. La délivrance déjà rapportée du soldat milicien pris à Villemarie par les Iroquois, le 12 Mai précédent, accrédita aussitôt cette dévotion ; et Dieu, pour la faire naître dans les cœurs, se plut à l'autoriser par des événements providentiels tout à fait merveilleux, comme il avait déjà fait pour répandre la dévotion envers Ste Anne après la construction de la chapelle de ce nom, à la côte de Beaupré. Le P. Henri Nouvel, de la Compagnie de Jésus, fut un des premiers qui éprouvèrent les effets salutaires de cette dévotion. " Ayant commencé ma première campagne sous les favorables auspices de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, " écrivait-il, j'ai expérimenté en diverses rencontres combien Dieu agréé " qu'on lui demande des grâces par la médiation de Jésus-Christ, qui nous " les a toutes méritées, et qu'on s'adresse à la Sainte Vierge et à Saint " Joseph comme aux plus puissants avocats que nous puissions avoir auprès " de cet adorable Sauveur." Ce religieux fait ensuite le récit de plusieurs événements où il crut être délivré de la mort d'une manière miraculeuse par l'invocation de la Sainte Famille ; enfin d'autres délivrances semblables, regardées comme miraculeuses, accréditèrent en peu de temps cette dévotion dans le Canada ; ce qui fait dire à la Mère Marie de l'Incarna-

tion, dans une lettre du mois d'août de l'année suivante : “ *Tout le pays a une dévotion très-grande à la Sainte Famille pour beaucoup de raisons* ”

XXXI.

Sainte-Famille à Québec, pour les colons et les Hurons de ce lieu.

Alors commencèrent diverses associations pieuses formées sur le modèle de celle de Villemarie, qui toutes contribuèrent efficacement à la réformation des mœurs et au salut des âmes. A Québec, on loua, pour y tenir les assemblées, une maison qui appartenait aux Ursulines, et la Confrérie fut d'abord commune aux hommes, aux femmes et aux enfants. “ L'on a institué en ce pays, rapporte Marie de l'Incarnation, une Congrégation de la Sainte-Famille, pour la réformation des ménages, dans laquelle les hommes sont conduits par les RR. PP. Jésuites, les femmes par les Dames de pitié, et les filles par les Ursulines. Les filles se réunissent le dimanche chez nous, où l'une des Religieuses a soin de leur faire l'instruction, dont le but est de conserver en elles les sentiments et les pratiques qu'on leur avait déjà enseignés dans la maison ; car il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains, et cela réforme toute la Colonie en faisant régner dans toutes les familles la religion et la piété.”

L'institution de cette Confrérie chez les sauvages chrétiens ne produisit pas de moindres fruits. “ Depuis qu'on a introduit chez les Hurons de Québec, dit le P. Lalemant dans la relation de cette même année, une dévotion qui fait de grands fruits parmi les Français de ce pays, et qu'on leur a inspiré le dessein de régler leurs familles sur celle de Jésus, Marie et Joseph, on ne peut croire jusqu'où va la ferveur de ces barbares. Ceux qui sont admis dans la Sainte-Famille ne souffrent point chez eux de discours messéants, et l'on voit à présent de pauvres femmes, qui n'eussent pas auparavant osé ouvrir la bouche, s'élever comme des lionnes contre ceux qui veulent mal parler en leur présence, ce qui est bien rare et bien à admirer parmi des nations barbares où la licence de tout dire et de tout faire règne avec impunité.

XXXII.

Dessein de la Providence dans cette institution.

Telle fut l'origine des Confréries de la Sainte-Famille, qui persévèrent depuis deux siècles dans toutes les paroisses du Canada, et sont encore aujourd'hui en grande honneur chez les sauvages chrétiens. Madame d'Ailleboust, pour céder aux influences qui lui furent faites, alla se fixer à Québec dans l'unique dessein de diriger l'association des Dames de cette ville et de leur en communiquer le véritable esprit, et rien assurément ne pouvait mieux répondre que cette institution pieuse aux désirs de la Compagnie de Montréal. Elle s'était crue appelée de Dieu à répandre dans la Nouvelle-France la dévotion envers la Sainte Famille, et dans cette vue avait consacré cette île à Jesus, Marie et Joseph, le 2 février 1642, pour faire honorer et imiter ces trois augustes personnes par tous les sauvages et par tous les colons ; et parce que tel était, en effet, le dessein de la divine Providence sur le Canada, personne ne contribua plus efficacement à répandre cette même dévotion que ne le fut M. de Laval depuis son retour de France jusqu'à la fin de son épiscopat.

ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUERISON DE GUILLAUME JAFFARD.

Le récit suivant a été fait à la Grotte de Lourdes devant les Missionnaires, par Guillaume Jaffard lui-même. On l'a reproduit, autant qu'il a été possible, dans la langue du narrateur.

“ Je m'appelle Guillaume Jaffard, garde barrière sur la ligne du Midi, Station de Lespouey-Laslades, maisonnette 149, (Hautes Pyrénées.)

“ J'ai été toujours robuste, mais des travaux prolongés au mauvais temps, me donnèrent, il y a plus de sept mois, des douleurs qui m'empêchèrent bientôt d'agir. Le médecin dit que c'était un rhumatisme chronique. Je restai au lit, incapable de bouger, trois mois entiers. Quand je voulais remuer une jambe, j'appelais ma femme ou un de mes petits enfants, qui montait sur le lit. Mes souffrances étaient atroces. Je pus enfin me lever et marcher à l'aide de crosses, mais c'était avec grande peine ; je me traînais en faisant glisser mes pieds par terre.

“ La position était cruelle. Rien que notre travail pour vivre, et point de journées. Ma femme gagne 10 francs par mois à la barrière ; nous avons trois enfants tout petits. Un jour, ils demandaient du pain, il n'y eut pas... Je me suis vu là ! J'ai fait plus de mauvais sang pour eux que pour mes douleurs. La charité m'a aidé... M. l'abbé me donnait du bouillon et de temps en temps quelques pièces de quarante sous qui venaient à propos toujours ; le château m'a fourni de bois l'hiver, et le chef de station, de pain depuis longtemps ; sans cela, que serions-nous devenus ?... Ah ! j'ai souffert !... .

“ Je sortais donc un peu depuis trois mois. Un chef cantonnier, qui lit les *Annales* de Notre-Dame de Lourdes, publiées tous les mois, par les soins des Missionnaires, chargés du service religieux à la chapelle de la Grotte, ma parla d'un gendarme guéri.. en se baignant dans l'eau de cette Grotte ; mon barbier me raconta que sa sœur, institutrice, avait laissé son mal d'yeux à la fontaine. Mes collègues de la ligne me disaient :

—Jaffard, il y a un Etre Suprême, vous êtes malheureux, il faut prier et aller à Lourdes. Si vous n'avez pas confiance, n'y allez pas ; mais Dieu peut tout, ayez confiance et allez avec ça.

“ Je ne pensais pas beaucoup à Dieu, je ne priais pas souvent. Mais quand le malheur vous tombe dessus, on s'en souvient. Tout cela me faisait réfléchir, j'avais de l'espoir, et je me mis à prier Dieu et nous fîmes prier les petits enfants avec nous, : “ Que de fois n'ai-je pas dit ; mon Dieu,

guérissez-moi par Notre-Dame de Lourdes, guérissez-moi pour mes pauvres petits enfants qui ont faim." Quelquefois je me décourageais.—Ce n'est pas possible, pensais-je, tu ne guériras jamais, tu es condamné au malheur.—Mais la bonne idée reprenait le dessus et je me disais : Nous savons qu'il y a un Etre Suprême, ayons confiance.—Je résolus de partir ; quelque chose me disait : tu seras guéri. . . Deux ou trois jours avant, je ne faisais que réciter des *Je vous salue*. Enfin je pars ; je faisais pitié à tout le monde à la gare de Lourdes. On m'avait donné un peu d'argent, une voiture me porta à la Grotte.

" Je priais, je pensais : cette petite Bernadette qui vit la Sainte Vierge est bien heureuse ; ça ne me serait pas arrivé, à moi, je ne vaux pas assez. Je voulus laver mes pieds. Un homme m'aida ; j'étais incapable de me déchausser. Il me soutint pour me plonger dans le bassin. Oh ! que je priai donc ! je croyais laisser là mes crosses. J'éprouvai peut-être un peu de soulagement, presque rien. Cela ne me découragea pas. Je dis : Eh bien ! je reviendrai. En me voyant avec mes crosses encore, ma femme fut triste.

" J'avais emporté une bouteille d'eau de Lourdes. Avant d'aller nous coucher, nous en mîmes dans un vase et ma femme m'en baigna encore les pieds. Je priais, vous pouvez le croire. Quand ce fut fini, j'essaie de me lever. Je me tiens debout sans béquilles. Alors je me lance à marcher, je marche facilement. Je crie :—Femme, je suis guéri ! je suis guéri !—Ma pauvre femme était là étonnée, elle regardait. Enfin elle dit :

--Ah ! pauvre Sainte Vierge ! il y en a qui ne veulent pas y croire. Oh ! Elle est bonne !—Elle se mit à pleurer de contentement.

" Alors, tant j'étais heureux, je lui dis :—Il faut que j'aille chez le voisin.

—Mais tu tomberas ?

Non, je ne crains pas, je marcherai aussi bien que toi.—Je pris ma lanterne de service et nous voilà partis. La femme me dit : et tu veux que nous laissions les enfants tout seuls ?—La Sainte Vierge les gardera !—Nous arrivons chez le voisin, à quelque 600 pas de chez moi, par un mauvais chemin. Ils se levèrent, jugez s'ils furent surpris, il fallait voir. . . . Ce sont des gens très-bons et religieux ; je leur fis boire à tous un peu de l'eau que j'avais emportée.

Le lendemain, j'arrivais sans bâton à la station de Lespouey ; j'avais fais environ une demi-lieue. En me voyant, la dame du chef cria :—Est-ce possible, voilà Jaffard, il marche sans béquilles. Oh ! c'est un grand miracle !—Tout le monde s'étonna. J'allai aux environs sur la ligne. Mes camarades me regardaient, ils ne pouvaient pas croire que ce fût moi. Ils me disaient :—Vous avez bien fait d'aller à Lourdes, Jaffard, on peut dire ce qu'on voudra, il y a un Etre Suprême.—La confiance est tout. Vous en avez eu à la Sainte Vierge. Voilà un miracle.

“ En quittant Lourdes, j'avais promis de venir rapporter les échasses, j'arrive aujourd'hui.

“ Les collègues m'ont félicité sur toute la ligne. A Lourdes, quand ils m'ont vu avec les crosses dans ma main, ils ont dit :—Voilà Jaffard qui porte ses crosses à la Grotte. Pas un n'a eu un mot de travers. La première fois, l'un d'eux me dit que je ferais mieux de partir pour l'hôpital de Valence-d'Agen, dans mon pays.—Je ne l'écoutai seulement pas. J'ai marché depuis la ville en portant mes deux bâtons à la main.

“ Je souffre encore un peu, je ne suis pas bien leste, mais j'espère. Mes pieds étaient énormes, les voilà desenfés. Je ne pouvais pas du tout courber le dos, j'étais raide comme un pieu ; tout-à-l'heure je me suis jeté dans le bassin et depuis, je me plie jusqu'à terre... voyez... Oh ! la Sainte Vierge me mettra en état de gagner ma vie et de nourrir ces pauvres enfants. Maintenant je prierai toujours, et il ne faudra pas nous dire à ma femme et à moi, je vous en réponds, de faire nos devoirs de bons chrétiens. Oh ! je guérirai entièrement, et tous les ans je reviendrai ici, où j'ai retrouvé une seconde vie par ma guérison.

SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

(Suite.)

VI.—CRAINTES.

L'apôtre des nations, le chef de la prédication, le grand Paul était dans les fers. On n'entendait plus dans les synagogues des Juifs, dans les maisons, sur les places cette voix puissante qui secouait les multitudes et amenait chaque jour de nouveaux croyants au bercail du Christ. Mais Pierre, quoique privé de son bienheureux frère, ne faisait pas défaut à l'œuvre divine. Dès les premiers jours, après avoir apaisé la colère de Dieu par la prière et par le jeûne, Pierre se décida à quitter la sûre et tranquille demeure du Viminal, d'où il se rendit en pèlerinages aux différentes églises, décidé à porter son quartier général au cœur du terrain de la guerre. Simon le Magicien n'avait donc que trop raison, lorsqu'il se plaignait à César, de ce que son implacable rival n'avait point de retraite fixe. Pierre, en effet, campait tantôt au Vatican, tantôt au Transtévère, tantôt ailleurs ; il était partout où se trouvait un groupe de chrétiens ; il apparaissait soit en plein jour, soit pendant la nuit obscure, dans les demeures particulières et dans les basiliques de la voie Sacrée et du Forum, dans les quartiers les plus populeux comme dans les moins habités, dans le palais de Néron même, où il allait encourager les fidèles de la maison de César : pourtant, personne n'aurait pu dire où Pierre recevait l'hospitalité.

Les adieux qu'il fit en quittant la demeure hospitalière des Pudence furent des plus tendres. Un soir, au coucher du soleil, pendant que l'apôtre priait, l'esprit élevé dans une haute contemplation, Claudia Sabinilla vint frapper à la porte de la cellule secrète qu'il habitait et l'avertir que l'heure du repas était arrivée. Elle remplissait toujours en personne cet office, pour ne manquer aucune occasion d'offrir l'hommage de son respect à son bienheureux hôte ; elle était ordinairement accompagnée par Pudence, et, le plus souvent, suivie des chrétiennes de la famille ou d'autres frères qui sollicitaient cette faveur. Ce soir-là, elle était seule avec ses filles : elle portait plusieurs petits pains bruns, enveloppés dans une nappe très-blanche. Praxède tenait une carafe d'eau, plongée dans un rafraîchissoir, et une coupe d'argent. Pudencienne tenait un plat rempli de lupins doux. C'était le régal ordinaire de l'apôtre. (1) Le saint pénitent, comme s'il

(1)

Un pauvre plat d'insipides lupins

Était pour Pierre un des meilleurs festins.

C'est ainsi que s'exprime Saint-Grégoire de Nazianze, *Eloge de la vertu*, poème II, vers 550. (Œuvres, édition Migne, t. III, p. 720.) Il est à remarquer qu'on cite cet exemple de Pierre, comme chose aussi connue que la vie austère de Saint Paul, de saint Jean-Baptiste et d'autres saints.

voyait placer devant lui un mets délicieux, sourit à la jeune fille et lui dit :

—Que Dieu vous bénisse, ma chère petite nourricière, et vous aussi, bonnes sœurs !

Les femmes s'inclinèrent pour baiser la main de l'Apôtre, et Claudia parla ainsi :

—Père, il m'est bien pénible de vous voir refuser toute autre nourriture, et pourtant. . . .

—Oh ! non, ma sœur, ne vous en tourmentez pas ; tout autre aliment me serait nuisible. Nous sommes en un temps d'affliction et de larmes, et le temps du sang ne tardera pas à venir. Avec cette nourriture-ci, on court plus léger à la lutte.

Les femmes se mirent à pleurer et Pudencienne cacha son visage dans ses deux mains. Pierre lui dit :

—Pourquoi vous affligez-vous ? C'est là une promesse de notre Sauveur, ce sera pour mon bien et celui de l'Eglise. Voudriez-vous que je n'allasse pas à la rencontre de ceux qui doivent me lier ? J'ai assez fui les ennemis, il faut maintenant que j'imite le divin Maître.

—Oui ! répondit la jeune vierge en tremblant, mais le divin Maître n'a pas fixé le temps, et vous le hâtez.

—Ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui le hâte. Il a permis que la colonne de l'Eglise, notre Paul, fut brisée. . .

Ici, une grosse larme tombait des yeux de Pierre.

—Je ne puis plus me cacher, continua-t-il ; il faut absolument que je quitte cette retraite pour porter secours à Israël en ruines.

—Est-ce que vous ne le faites pas tous les jours ? s'écria Claudia. Ne sortez-vous pas tous les jours pour aller prêcher ? Si notre hospitalité vous a déplu en quelque chose, ordonnez, vous serez obéi ! Vous savez bien, ô mon père, que vous êtes le seul maître de la maison. Pudence serait inconsolable, si vous nous quittiez pour aller ailleurs fixer votre demeure.

—Non, répondit Pierre, je ne quitte pas votre famille ; je la porte dans mon cœur ; de temps en temps je reviendrai dans cette cellule. Mais Rome toute entière doit désormais être ma maison.

Pudence, qui était survenu, ne réussit pas à ébranler la détermination prise par l'Apôtre. Comme il lui racontait que, ce jour-là même, il avait reçu de Démétrius de nouveaux avertissements touchant les pièges ourdis par Simon le Magicien, et notamment sur le dessein de cet homme d'accuser Pierre devant Néron, l'Apôtre répondit :

—Raison de plus pour sortir au plus vite de cette demeure. Je ne voudrais pas être pris dans la maison d'un homme tel que vous. Vous savez jusqu'à quel point César est irrité contre les sénateurs.

—Je le sais, il les destine à la mort, l'un après l'autre. (1) Je le sais : mais si c'était pour ce motif que vous quittiez ma demeure, vous feriez le plus grand tort à votre fils.

Et il posait sa main sur son cœur et regardait l'Apôtre d'un air suppliant.

—Vous savez bien que je ne fais pas grand cas de cette vie.

—Vous n'êtes pas seul, répondit Pierre en faisant allusion au danger de toute la famille.

A ces mots, Claudia et ses filles répondirent à la fois en se prosternant au pied du saint. Claudia disait :

—Hélas ! saint Père, qu'il ne soit jamais dit que notre péril, si péril il y a, vous éloigne de notre maison. Plût à Dieu que je fusse digne de souffrir pour Jésus-Christ comme nos frères !

Praxède répétait les mêmes paroles. Pudencienne, n'osant prendre part à la conversation à cause de sa jeunesse, restait agenouillée, les mains étendues, regardant pieusement le doux Père. Les larmes de ses yeux parlaient pour elle.

—Voyons, dit Pierre, ne vous affligez pas outre mesure. Je sais bien que tous, tant que vous êtes, vous considérez comme un gain de souffrir pour Notre-Seigneur. Mais je dois éviter à mes enfants toute occasion de souffrance inutile. Si je suis arrêté sur la place publique ou dans la demeure des pauvres gens, je ne mets personne en danger ; mais si j'étais pris ici, je compromettrais le sort de l'Eglise romaine. Soyons donc prudents comme le serpent. Ensuite, vous l'avez compris, ce n'est pas là ma seule raison. En tout cas, consolez-vous ; je viendrai souvent vous rendre visite, spécialement à l'heure où votre église sera rassemblée.

A cette promesse, ils respirèrent un peu.

—En attendant, continua le saint vieillard, je vous laisse le soin de veiller sur Paul, et de le consoler dans ses fers.

—O père ! s'écria Pudencienne qui ne put se contenir d'avantage, nous avons tant prié, nous avons envoyé tant de personnes, nous avons tout tenté... et cette prison ne peut s'ouvrir !

—Cela n'est que trop vrai, ajouta Claudia ; nous avons essayé de cent moyens pour lui faire parvenir quelques secours. Les gardiens sont inexorables. Tigellinus l'a désigné au centurion de garde comme coupable de lèse-majesté, et l'a fait mettre au secret le plus absolu. Oh ! si la pauvre Thècle le savait !

—Précisément, écrivez-le-lui, dit Pierre avec calme ; écrivez-lui en mon nom et dites-lui qu'elle vienne à Rome dès qu'elle le pourra. Ce sera pour elle une consolation.

Les jeunes filles se sentirent soulagées par cette lueur d'espérance. Pierre fit le signe de la croix sur la table, et commença à manger les

(1) Suétone, Néron, 37, 39.

lupins, tout en continuant de causer courtoisement avec ses hôtes. Mais c'était pour la dernière fois. Lorsque la nuit fut entièrement venue, Pierre acheva ses prières, et réunissant autour de lui la bienveillante famille du sénateur, il donna à chacun de ses membres une bénédiction spéciale, tandis que les larmes coulaient de tous les yeux. Il prit ensuite le chemin des vallées du Vatican.

—Où est Pierre, demandaient les jours suivants les fidèles.

—On ne le sait, répondit quelqu'un.

—On sait seulement, reprenait un autre, que la nuit dernière il a officié dans l'église de l'Aventin.

—L'autre jour, il a tenu assemblée et a baptisé au cimetière Ostrianus.

—On l'a vu aux arènes de Lucine, dans la voie Aurélia, catéchant les néophytes. On disait qu'il passerait la journée au Viminal, dans la maison de Pudence.

—Eh bien ! non : ce matin, à l'aube il parcourait déjà les rues du Vatican, dans les carrefours qu'habitent les chauffeurs de fournaise.

—A la sixième heure. je l'ai vu se promener librement dans les rues du Transtévère.

—Et personne ne l'importunait ?

—Bah ! il entre partout, toutes les maisons lui sont ouvertes. On m'a dit que le Juifs eux-mêmes l'entourent et le vénèrent. Ils lui présentent des malades, des aveugles, des sourds, des perclus ; Pierre bénit tout cela, et c'est une pluie de guérisons. . . Ceux qui ne peuvent arriver jusqu'à lui, tâchent de toucher au moins le bord de son manteau, et il en sort des merveilles. Quand il passe, son ombre même guérit les infirmes.

—Bien plus que les infirmes ! Dernièrement, elle a ressuscité un mort !

—Qu'en dit Simon le Magicien ?

—Il grince des dents et sèche de jalousie. D'autant plus que le mort était un tout jeune homme, dont le nom de famille m'échappe en ce moment, mais qui est un parent éloigné de César.

—En somme, Rome est remplie des miracles de Pierre (1) ; on en parle partout : c'est bien autre chose que Simon Icare !

—Aussi beaucoup de gens frémissent de colère.

—Oui, l'empereur, le diable et leurs affidés. Quant à moi, vive Pierre ! Frémisse qui voudra, pourvu que Jésus-Christ triomphe !

(1) Les miracles continuels de saint Pierre sont divinement attestés par les *Actes apostoliques*, II, 43 ; III, 7 ; v. 12-15, etc. Les miracles qu'il a opérés à Rome, ceux que laissent présumer les Actes des Apôtres sont confirmés par divers auteurs, notamment par Lactance, *Morts des persécuteurs*, n. 2 ; par l'auteur de la *Ruine de Jérusalem*, II, 2 ; dans les Œuvres de saint Ambroise, édit. Migne, t. I, p. 2068. Orosius, *Hist.* VII, 6, dit expressément : *Petrus Romam venit et salutem cunctis credentibus fidem fidei verbo docuit, potentissimisque virtutibus approbavit.* Cette résurrection d'un mort se trouve rapportée dans les livres Clémentins et dans d'autres anciens mémoires.

C'est ainsi que les fidèles étaient pleins de joie et d'espoir au sujet des glorieuses de l'apôtre. Mais lorsque le bruit de l'accusation portée contre lui par Simon le Magicien, dans la basilique Julienne, commença à se répandre, et qu'on ajouta que Tigellinus avait été chargé de mettre la main sur le saint, la vive affection filiale de néophytes pour leur cher père, changea en quelques instants toutes leurs pensées. Pierre ne pouvait se présenter dans aucune famille, et moins encore aux assemblées des églises sans être assiégé par mille affectueuses supplications de se soustraire au péril qui le menaçait. Paul était déjà prisonnier. Qu'advierait-il du troupeau, si l'on parvenait à lui enlever son suprême pasteur ? Quel avantage y aurait-il à se jeter à l'aventure entre les mains d'ennemis cruels, perfides, brutaux, outrecuidants ? On le suppliait de se retirer pendant quelques mois. Durant ce temps, Simon le magicien tomberait de lui-même en disgrâce. César, changeant comme il l'était, changerait peut-être d'intention et de desseins, au milieu des scènes et des frénésies de la Grèce. Alors, Pierre rentrerait dans le champ libre de la prédication. Le saint apôtre accueillait les craintes de ses enfants avec un visage paternellement doux et bienveillant, et répondait presque toujours par un sourire, qui semblait dire : " Le temps n'est plus où Pierre tremblait devant les ennemis de Jésus-Christ. "

En attendant, la saison favorable pour le voyage dans l'Achaïe approchait, et Néron avait ajourné à jour fixe les jeux Néroniens, et, avec eux, la fameuse promesse de Simon Icare de monter au ciel. Tout le monde comprenait très-bien que si, par un moyen quelconque, le magicien parvenait à montrer à César une merveille si grande et si désirée, cet homme aurait libre carrière dans tous ses désirs les plus effrénés, et que nulle puissance au monde ne pourrait parvenir à tirer Pierre des griffes cruelles du charlatan. Les Juifs, ses partisans, qui, en ce moment, étaient humiliés par la renommée de Pierre, reprendraient de l'audace et ne craindraient plus de le livrer entre les mains de Simon, vivant ou mort. Héléne, sorcière verimeuse et implacable, tenait déjà en lesse cent limiers tout prêts à se lancer sur l'ennemi détesté de son digne époux. C'est ainsi que les chrétiens tremblaient. On redoublait donc, dans l'Eglise romaine, de prières à Dieu et d'instances pressantes auprès de l'apôtre bien-aimé, pour qu'il se mit en garde contre la terrible tempête. Mais Pierre ne pouvait se résoudre à céder un pouce de terrain dans la bataille qu'il livrait pour le nom et la gloire de Jésus-Christ. Il se défendait donc énergiquement, n'admettait aucune raison et encourageait son âme à la constance. L'auréole du martyr qui lui était promise resplendissait doucement à ses yeux. (1)

Pendant les jours qui précédèrent les jeux Néroniens, Rome était agitée et en proie à une anxiété inexprimable. Dans les théâtres résonnaient

(1) Jean, XXI. 18. S. Ambroise, *Sermon contre Auxence*, n. XIII, édit. Migne. t. II, p. 1010.

les répétitions des chœurs et des joueurs de guitare ; on accordait les instruments pour les scènes ; les chanteurs exerçaient leurs gosiers aux cadences, aux fugues, aux vocalises, aux trilles, aux points d'orgue impossibles ; on ornait les chars pour les courses, on dressait les coursiers destinés au spectacle ; dans les écoles et dans les gymnases, on entendait le fracas des luttes *palestriques*, et, au milieu de ce bruit, le sifflement du fouet des *Eumolpes* ; dans les bibliothèques, les orateurs et les poètes suaient à composer de fastidieuses apologies d'Auguste ; et chaque citoyen attendait anxieusement les impures journées et les nuits impures de l'orgie néronienne. Plusieurs se procuraient les manteaux et les pantouffes à la mode grecque, ou les chlamydes et les couronnes, afin que leurs vêtements fussent en rapport avec la lience grecque transportée à Rome. (1) Le peuple, en flots onduleux, se précipitait pour aller visiter les superbes monuments élevés dans les théâtres, mais les bavardages et l'ardeur populaire s'enflammaient surtout au sujet de l'ascension du nouvel Icare, ascension qui causait une stupeur universelle.

Pudence, dissimulant sa dignité de sénateur (c'était alors une politique nécessaire pour conserver sa vie), apprenait les bruits populaires, soit en se glissant sur la place entre les groupes des plébéiens de bas étage et des piliers de tavernes, soit par le rapport de fidèles explorateurs païens ou chrétiens, qu'il envoyait à la découverte dans les Thermes et dans les boutiques. Démétrius le cynique était son meilleur instrument ; il venait souvent lui rendre compte de ce qu'il avait entendu, car il savait qu'en retour il prendrait place à la table du sénateur, chose qui, même pour un prédicateur de vertu de fine trempe, n'était pas à dédaigner.

— Eh bien ! demandait Pudence le voyant errer dans l'*atrium* de son palais ; que se passe-t-il sur la place ?

— Des comédies et des parades.

— Mais des parades nouvelles ?

— Non ; du vieux, de l'archi-vieux comme la barbe du dieu Tibre.

— Je le sais, tu n'auras la langue bien déliée, qu'après avoir humecté ton gosier.

Pudence se tourna vers un *tricliniaire*, qui sortait d'une salle à manger voisine : (2)

— Maure, fait placer un siège en face de moi pour notre Diogène.

Puis revenant vers Démétrius, et lui tirant l'oreille :

(1) Suétone, Néron, 12 ; Domit., 4 ; Tacite, année xiv, 20-21. Même en ce temps-là, les païens honnêtes avaient horreur des excès commis dans les fêtes Quinquennales de Néron, pendant le jour et pendant la nuit : mais quoi ? *Pluribus ipsa licentia placebat, ac tamen honesta nomina prætendebant*, et, entre autres excuses, alléguaient l'éducation du peuple ! Nous aussi, nous avons eu de semblables spectacles tout récemment à l'exposition de Paris, et entendu de pareilles raisons. *Nihil sub sole novum !*

(2) Les salles à manger ou cénacles donnaient, pour la plupart, sur l'*atrium* ou cour d'honneur.

—Voyons, lui dit-il, d'où viens-tu ?

—De six cents endroits : du Champ-de-Mars, du portique d'Octavie, du théâtre de Pompée, des thermes d'Agrippa, du cirque de Maxime, du Forum, des carrefours, du Transtévère, des Septa-Julia . . .

—Assez ! assez ! grand merci ! Il est heureux que tu ne reviennes pas de l'Arménie et de l'Inde d'une seule traite. Allons, que nous apportes-tu de savoureux ?

—C'est de toi que j'attends le doux et le savoureux ; n'est-il pas l'heure de dîner ?

—Oui, mais non pas l'heure de dîner gratis, dit le Sénateur ; ici l'on n'a pour dîner que du pain et un couteau, si l'on n'apporte pas les nouvelles de la journée.

—Oh ! la bonne plaisanterie ! Mais ne vois-tu pas de tes propres yeux les préparatifs des Quinquennales ? N'entends-tu pas le mugissement des bœufs aux Septa-Julia ? N'entends-tu pas les Pindares et les Homères qui s'évertuent à confire le Jupiter de l'égoût ? N'es-tu pas suffisamment assourdi par ce tintamarre d'hommes, de femmes, de bêtes et de demi-dieux, qui se parent et se fardent pour aller disputer le prix dans l'arène ? Vous autres seigneurs de la laticlave, couchés mollement dans vos litières, vous ne touchez pas la terre, vous ne savez pas ce que broutent ici-bas les vils mortels. Mais je le sais, moi, qui ai heurté l'un de mes tibias contre les bans du Forum. Que Jupiter foudroie ceux qui les ont placés là !

—Ouf ! ouf ! respire donc un peu ! La belle affaire, qu'une meurtrissure au tibia. En attendant, cela ne t'a pas empêché de jouir de la magnifique vue de la Maison d'Or . . .

—Puisse-t-elle s'écrouler ! déclama le cynique : “ Rome devient une maison de Néron ; faites donc vos paquets, allez à Véies. Mais non : car Véies aussi est englobée dans la maison (1). ”

—Farces de place publique ! Tu aurais mieux fait de prendre langue sur l'*oiseau* de demain. Que dit-on du Magicien, au palais ?

—Je ne sais rien, sinon que demain il volera ou il se rompra le cou. Tout le monde le dit.

—Mais y crois-tu, toi ? Serais-tu aussi un nouvel oiseau ?

—Par les dieux ! répondit Démétrius en respirant bruyamment, j'y crois et j'en suis convaincu ! Puisse Simon Icare emporter en croupe son patron avec lui !

—Et où ?

(1) Pasquinade du temps faisant allusion à l'immense étendue de la Maison d'Or, qui embrassait une partie du Palatin, du Cœlius et de l'Esquilin, y compris les vallées qui se trouvent entre eux. Comme le rapporte Suétone, Néron, 39.

Roma comus fiet : Veios migrate, Qu'rites ;

Si non et Veios occupat ista domus.

—Au ciel, au plus haut de l'Olympe, sur les genoux de Jupiter.. pourvu qu'ils prissent, pour y aller, le chemin de la roche Tarpéienne ou des Gémonies, les pauvres petits innocents !

—Il n'y pas de danger ! dit Pudence. Nul ne se cassera la jambe, pas même un petit poussin. Demain matin on cherchera Simon. Simon n'y est pas ! Où est-il allé ? On n'en sait rien. De quel côté a-t-il décampé ? Hum ! Et vous autres, là-bas, dans le Forum, le nez en l'air, vous entendrez un crieur qui trompetera ! “ Quirites, allez-vous en. L'oiseau a battu des ailes, cette nuit : imbéciles, vous qui avez cru en lui. ”

—Quant à cela, non !.. Non, certainement ! Je parie ma tête. Ou voler au ciel ou tomber en enfer : ou le char de Phaéton, ou la barque de Caron ! Tu connais le sire. Lorsqu'il a dit : “ Prenez la lune avec les dents, ” il faut la prendre ; il n'y pas de raison qui tienne.

—Raison ou déraison, si cette nuit l'oiseau s'évapore à petit bruit, s'il prend sa volée, est-ce que vous lui mettrez demain un grain de sel sur la queue ?

—Tout est possible, hormi cela. L'affaire se traite entre voleur et filou. Pense que depuis le jour où Icare a débité sa fanfaronnade dans le Forum, jurant et rejurant qu'il volerait au ciel, Néron se l'est tenu pour dit. Maintenant il faut, comme dit le proverbe, ou avaler la pâtée, ou sauter par la fenêtre !

—Quoi ! le tient-il à la chaîne ?

—Oh ! non, il le tient sur l'autel, comme un dieu : mais la porte est fermée à clef. Bref, il garde doucement son poulet en cage. Il a, si tu veux, une mangeoire d'or, un juchoir d'or, de l'or pour nourriture, de l'or partout, mais malheur à lui s'il fait semblant de chercher à sortir de la volière ! Il lui tort le cou sur-le-champ ou le donne aux lions du cirque (1).

—Et Simon, comment prend-il cela ?

—Avec désinvolture, tu le devines ; la désinvolture d'un fin courtisan : il becquette son gésier, il s'épluche, il bat les ailes et il remercie le Sire, feignant d'accepter son encens. Il est enfermé toute la journée avec son auguste ami et lui fait la leçon.

—La leçon ! que lui apprend-il ?

—Tout. Il se targue d'être grammairien, rhétoricien, géomètre,

(1) Nous supposons que Néron tenait le magicien dans un sorte de captivité, et voici pourquoi. Dion Chrysostôme, écrivain contemporain, dit expressément (Discours XXI) : “ Personne ne pouvait contredire Néron en quoi que ce fût, ni répondre que ce qu'il commandait était impossible. De sorte que, s'il avait donné ordre à quelqu'un de voler dans les airs, il fallait qu'il fût obéi même en cela, et l'individu était pendant longtemps retenu et nourri dans le palais impérial, toujours près de lui (*Ενδόν παρ' αὐτῷ ἐν τοῖς βασιλείοις*) comme si effectivement il dut voler. ” Ceci nous paraît une allusion assez probable à l'affaire de Simon le Magicien, et à ce qu'il fut gardé à vue jusqu'au jour de l'entreprise.

peintre, il se connaît en pommade et sait jeter des sorts ; il se fait passer pour funambule, médecin, magicien ; il jure sans cesse qu'il volera (1).

—Bon ! nous allons voir ce qu'il en adviendra, dit Pudence.

Et il se rendit au bain, préliminaire habituel du repas.

Les fidèles en général, qui avaient été tant de fois témoins des enchantements diaboliques de Simon, n'étaient pas exempts de graves soucis, car si l'épreuve réussissait, ce serait au grand détriment de la foi. Leur crainte redoubla et fit battre leurs cœurs lorsque, dans la lcturgie de la sixième féerie, ils entendirent ordonner dans toutes les assemblées qu'on redoublât de prières et de jeûnes. L'apôtre Pierre parut sans être attendu à l'église de Pudence, et y prescrivit de sa propre bouche la pénitence, particulièrement pour le samedi qui précédait l'ouverture des jeux (2). Mais s'il trouva tous ses enfants disposés à obéir respectueusement à cette injonction, il les trouva insoumis sur un autre point. Après avoir achevé les cérémonies sacrées, au moment où il faisait connaître à Pudence que son intention était de rester chez lui pendant toute la durée des Quinquennales, les principaux chrétiens de Rome l'environnèrent, et, se prosternant à ses pieds, le conjurèrent de sortir de la ville. Les sœurs surtout fondaient en larmes et leurs gémissements auraient attendri le marbre. Les prêtres, comme les simples fidèles, se pressaient autour de l'apôtre, avec une angoisse si amère, que Pierre se sentait presque vaincu.

—Que voulez-vous donc de moi, ô mes enfants ? répondit Pierre ; que je fuie devant la mort ? Mais comment pourrais-je contredire ce que je vous ai tant de fois répété : que la douceur est grande de souffrir pour Jésus-Christ ? Vous le savez, la résurrection vaut mieux que la mort. . . . Puis-je refuser les tourments, après avoir encouragé mes frères à supporter ces tourments, par mes exhortations ? De quoi me servirait de fuir, si le divin Maître m'a promis une passion semblable à la sienne ?

Mais ces âmes affligées, tremblant pour leur cher père, n'admettaient point ces raisons, et, à défaut d'arguments, ils se reprenaient à verser des

(1) Grammaticus, rheto, geometres, pictor, aliptes,
 Augur, schœnobates, medicus, magus : omnia novit.
 Græculus esuriens in cœlum, jusseris, ibit.
 Ad summam non Maurus erat, neque Sarmata, nec Thrax,
 Qui sumpsit pennas, mediis sed natus Athenis."

Ainsi parle Juvénal (Sat. III, v. 76-90) ; ce poète contemporain semble décrire Simon le Magicien à la cour de Néron, en changeant seulement sa patrie et son nom. Nous inclinons d'autant plus à le croire, que pendant beaucoup de vers qui suivent ceux que nous venons de citer, le poète continue ses allusions mordantes aux turpitudes de Néron, et que, d'un autre côté, cette éthopée poétique de Simon s'accorde parfaitement avec l'histoire.

(2) Le jeûne ordonné par saint Pierre la veille du jour où Simon devait voler dans les airs est une ancienne tradition, rapportée par saint Augustin et dont nous avons déjà parlé.

larmes, de sorte que, dans toute l'assemblée, on n'entendait que des sanglots et des gémissements douloureux. Au milieu de ces pleurs, quelques voix s'écriaient :

—Ainsi donc, ô père, pour ne pas nous quitter pendant quelques jours, vous voulez nous abandonner à jamais? Qui nous défendra contre tant d'embûches si vous nous êtes enlevé? Père, prenez pitié de nous, si vous n'avez pas pitié de vous-même!

Une longue heure se passa au milieu de cette désolation. La journée qui suivit fut une nouvelle série d'attaques. La dernière soirée qui précédait les jeux Néroniens étant arrivée, Pierre se sentit vaincu : vaincu non par les discours, mais par les larmes.

Il se rendit à la séance nocturne et annonça qu'il se rendait au désir universel du clergé et du peuple. A ces mots, une joie bruyante éclata, accompagnée de louanges au Seigneur et d'une allégresse spirituelle. Chacun pensait avoir sauvé son père, par ses propres prières, et en avoir acquis le mérite devant Dieu et devant l'Eglise. L'apôtre mit fin aux démonstrations de joie en commençant la liturgie sacrée. Après avoir distribué le Pain divin, il pria pendant quelque temps, puis se relevant, il dit :

—Frères, je vais partir. Que Jésus-Christ Notre-Seigneur vous conserve dans sa grâce, et que le Saint-Esprit soit avec vous!

—Et avec votre esprit, répondirent tous les assistants.

—Père, nous allons avec vous, crièrent plusieurs voix.

—Non, mes frères : je dois partir seul, et le lieu de ma retraite doit rester inconnu. Vous persévérerez dans la prière, afin que Dieu confonde la témérité de ses ennemis.

Et il sortit de l'église.

A la porte extérieure, il trouva Pudence et les femmes de sa famille agenouillés. Pudencienne, qui était allée chercher le bourdon apostolique, le lui présenta. L'apôtre lui donna, ainsi qu'à toute l'hospitalière famille du sénateur, une tendre bénédiction, et, affermissant ses pas à l'aide du bourdon, il s'éloigna avec rapidité. (1)

VII.—LE VOL ET LA CHUTE.

L'aurore tant désirée qui annonçait l'ouverture des jeux Néroniens se levait enfin, et la plèbe romaine, ainsi que son maître, se souvenaient de la promesse de Simon Icare. Quoique le fameux vol ne fut annoncé que pour midi, le Forum commença, dès la troisième heure, à se remplir d'une

(1) Les paroles de saint Pierre et celles des fidèles, prononcées dans cette circonstance, sont rapportées par saint Ambroise ou par l'auteur, quel qu'il soit, de la *Ruine de Jérusalem*, II, 2, qui conclut ainsi : *Victus fletibus Petrus, cessit : promisit se urbe egressurum. Proxima nocte salutis fratribus et celebrata oratione* (l'Εὐχὴ des Grecs, liturgie sacrée; S. Messe), *proficisci solus cepit.*

foule inusitée. César avait déjà quitté sa couche moelleuse. Simplement vêtu d'une robe de dessous, avec une cravate négligemment nouée autour du cou, sans ceinture, sans chaussure, (1) il se promenait sous les arcades de la royale Palatine. Il causait familièrement avec Simon, et, de temps à autre, il se mettait aux balcons qui donnaient sur la Voie Sacrée et sur le Forum, examinant le flux du peuple toujours croissant. Parfois, il s'arrêtait tout à coup et disait à son ami, en lui montrant le Capitole :

—Fais attention ! il est d'une hauteur raisonnable . . .

Et Simon répondait :

—Je l'ai mesuré. Je monterai plus haut encore. Vois-tu, César, ce nuage qui flotte là-haut, au-dessus de ton colosse ? Il m'attend. Mais souviens-toi sur la terre de faire justice de mes calomnieurs. Nous nous reverrons, lorsque tu m'attendras le moins. La terre et le ciel sont tour à tour ma demeure.

Ainsi parlait le Magicien dont le visage affectait une assurance inébranlable, tandis que son cœur était rongé par un dépit amer, à cause de la défiance mal dissimulée d'Auguste. Son âme superbe et orgueilleuse éprouvait une blessure non moins cruelle en pensant à la renommée, plus florissante de jour en jour, dans laquelle il laissait Pierre. Il délibéra cent fois s'il ne demanderait pas à Néron, avant de monter au Capitole, le sang de son ennemi ; cent fois il se décida pour l'affirmative, et cent fois il retint l'expression de ce désir entre ses dents. Il lui répugnait de paraître craindre un homme du vulgaire. (2)

—En outre, disait-il, Pierre est caché ; peut-être est-il loin de Rome ? Sortons avec honneur de l'entreprise de ce jour, et plus tard ce sera un jeu pour moi que d'écraser ce misérable.

Il se faisait déjà tard. Le Forum devenait un océan de têtes humaines, et la foule augmentait encore à chaque instant. Outre la voie Sacrée qui roulait un fleuve de monde, la voie Nœve, les ruelles Turaria, Jugaria, Tusca et Mamertina, enfin tous les débouchés regorgeaient de peuple. Les portiques des basiliques, les perrons des temples capitolins étaient couverts de spectateurs ; les lucarnes, les belvédères et l'étendue des toits jusqu'au delà des Forums de César et d'Auguste fourmillaient de curieux qui demandaient Icare à grands cris. Alors Simon, suivi de César, se dirigea vers la colonnade qui joignait le Palatin au Capitole, en longeant un des côtés de la basilique Julienne. Arrivé là, de la hauteur, il harangua la multitude immense en faisant des gestes magnifiques, et, prononçant de ronflantes paroles, il prit congé pour l'Olympe. Ses com-

(1) *Adeo pudendus (Nero), ut.....plerumque synthesinam indutus, ligato circa collum sudario, prodierit in publicum, sine cinctu et discalceatus.* (Suétone, Néron, n. 51 ; Dion Cass. *Histoire romaine*, LXIII, 15.)

(2) *Torquebatur magnus Apostoli (Petri) gloriis.* *Histoire de la ruine de Jérusalem*, II, 3, dans les *Œuvres de Saint-Ambroise*.

pagnons et ses disciples les plus dévoués, l'attendaient au bas de l'escalier et le reçurent avec une salve d'applaudissements, répétés par les tourbes du Forum. Alors, comme pour mettre un frein à sa présomption, il vit se dresser juste devant lui la roche Tarpéienne, mais il secoua le frisson glacé qui parcourut ses membres, et raffermi son âme dans sa témérité impie, en s'abandonnant au démon avec lequel il avait juré des pactes de ténèbres.

Il commença à gravir lentement les pentes du Capitole et de la Voie Sacrée. (1) Il portait un grand manteau de philosophe, blanc comme la neige ; il était couronné de laurier et entouré d'un nombreux cortège de disciples et de sacrificateurs. Il s'avavançait superbe, et s'arrêtait de moment en moment devant la foule rangée sur son passage, pour lui offrir le spectacle de sa présence. Il portait haut son front, qui semblait resplendir d'une sombre majesté, et, découvrant dans la foule des Juifs crédules, il leur disait :

—Je monte vers le Père : restez-moi fidèles, et je vous préparerai un siège au pied de mon trône. De là, je verserai sur mes élus, au ciel et sur la terre, mes divines richesses.

Parfois, il ajoutait d'un air menaçant :

—Malheur, éternel malheur aux insolents chrétiens ! Je leur laisse ma malédiction !

Il jurait aux plus fanatiques :

—En vérité, je vous le dis : qui croit en moi, ne verra pas la vieillesse et ne goûtera pas la mort ; en moi est la fontaine de la vie éternelle.

Il répétait avec orgueil à tout le monde :

—Souvenez-vous que vous voyez le Verbe de Dieu, et il posait la main sur sa poitrine : je suis le spécieux, je suis le paraelet, je suis le Tout-Puissant, je suis le grand pain, le Tout de Dieu.

La multitude, toujours aveugle, se jetait à ses pieds et baisait le bord de son manteau. (2) C'est ainsi que blasphémant son Créateur et son Sau-

(1) *Conscendit statuto pie montem Capitolinum.* (Ibidem, lien cité.) Suétone, Caligula, n. 22, parle de la loge qui joignait la demeure des Césars au Capitole. Il paraît que cette loge passait sur la nef latérale de la basilique Julienne, et que c'est de cet endroit que Caligula jetait des pièces de monnaie au peuple, comme le rapporte Suétone, n. 37. Pour compléter le passage, on construisit aussi un pont en viaduc, qui, s'il existait encore, traverserait la rue de la Consolation. Mais ce pont étant tombé peu de temps après, on était forcé, sous Néron, de descendre par l'escalier intérieur de la basilique, d'entrer dans le Forum, et de prendre ensuite la montée ordinaire, c'est-à-dire la plus rapprochée des deux rampes, appelée le *clivus Capitolinus*.

(2) Les promesses, les menaces et les blasphèmes de Simon, sa couronne de laurier et les applaudissements populaires sont mentionnés dans les Constitutions apostoliques, vi, 9 ; dans l'Histoire de la Ruine de Jérusalem, c. 1. ; dans saint Justin, I, Apologie chrétienne, n. 26 ; S. Jérôme, S. Matthieu, c. xxiv, 5 ; Maxime de Turin, Homélie LXXV, édit. Migne ; Isid. de Séville, Chronique, édit. Migne, t. III.

veur, reniant le Judaïsme et le paganisme, apostat et hérésiarque, émule de Lucifer, le maudit montait. Il entra dans le Capitole par la porte Saturnia, passa sous l'arc de Scipion et sous l'arc de Néron et apparut sur le palier de l'escalier de Jupiter Capitolin. Là, au milieu du silence religieux du peuple qui l'admirait de toutes parts, Simon sacrifia un taureau blanc à Jupiter. (1) Après cela, il congédia ses compagnons, excepté les plus discrets et les plus entendus dans la théurgie diabolique, et se retirant dans le bois de l'Asile, il commença l'œuvre de ses exécrables conjurations. (2)

Le soleil seréin brillait dans les hauteurs du ciel ; il était presque arrivé à la moitié de sa carrière. Mais, du sommet de la montagne, commença à s'élever un nuage sombre et épais, bordé de fumée et déchiré par des éclairs d'une lumière sinistre. A travers ce nuage artificiel, on vit s'avancer, jusqu'au bord extrême de la roche Tarpéienne, un quadrigé de feu, traîné par quatre coursiers ailés étincelants. Simon y monta triomphalement et s'y tint debout, la tête entourée d'un nimbe lumineux. Sa main gauche soutenait les rênes, et sa droite montrait le ciel. Sous ses aisselles, avaient subitement poussé deux grandes ailes, resplendissantes de mille couleurs et de mille perles précieuses, sur les plumes desquelles brillaient toutes les richesses de l'arc-en-ciel. Dans le Forum, toutes les lèvres étaient rendues muettes par une sainte horreur, et c'était à peine si l'on osait lever l'index, pour se montrer réciproquement le prodige. Néron, lui-même, placé sur le balcon le plus en saillie de la loge Palatine, et garantissant ses yeux avec la main, fixait son regard sur le dieu sans remuer la paupière. Icare vint placer son char à l'extrême pointe de la roche, un nuage l'enveloppa, et, de ce nuage, on vit le quadrigé flamboyant s'élançer et s'élever dans les champs du ciel. Les chevaux semblaient courir impétueusement à travers le liquide horizon et nager sans obstacles dans leur propre élément. Alors tous les assistants poussèrent un cri immense ; et cette foule, enivrée de cette merveille, applaudit avec frénésie et fit entendre des exclamations* qui montèrent jusqu'aux étoiles. Beaucoup de gens se prosternaient contre terre, comme s'ils eussent été en présence d'une divinité, et, lorsqu'ils se relevaient, ils portaient à leurs lèvres le bout de leurs doigts, envoyant dans les airs, sous forme de baisers, l'hommage de leur adoration. Les mères levaient vers le ciel leurs petits enfants, pour qu'ils pussent recueillir les der-

(1) Le récit d'un sacrifice d'un taureau blanc, offert par Simon, se trouve dans l'*Épître des Actes de saint Pierre*, n. 54. (Œuvres de saint Clément, édit. Migne, t. II).

(2) *Collegit sese, atque omnem excitans suorum carminum potentiam*, etc. Ainsi parle l'auteur de la *Ruine de Jérusalem*, c. I. Le bois de l'Asile n'était formé que de quelques troncs d'arbres sur l'emplacement de la place actuelle du Capitole ; l'escalier de Jupiter Capitolin doit coïncider à peu près avec celui qui monte de la place susdite à l'Ara-Cœli ; au pied de l'escalier s'élevait l'arc de Néron.

nières influences du dieu qui s'envolait. Les disciples du magicien mêaient leur joie bruyante à celle qui éclatait de toutes parts.

Au milieu d'une si grande émotion, parmi tant de cris et de gestes, personne ne faisait attention au vieillard à cheveux blancs, au visage sévère et au regard terrible, qui se tenait à deux genoux courbé sur une grande pierre, placé en face du vestibule de la royale maison Palatine. Ce vieillard tenait ses deux mains jointes appuyées sur un bourdon de pèlerin et restait immobile ; mais, de moment en moment, il levait les yeux au ciel et murmurait une parole. Simon planait au haut des airs et se tenait en équilibre, au-dessus de la tête même de Néron. Le vieillard, c'était Pierre, se leva et étendit les mains dans l'acte de la prière ; ce mouvement à peine produit changea complètement la scène. La flamme qui enveloppait le prodige s'éteignit. On entendit un bruit semblable à un éclat de tonnerre, et tous les yeux, levés vers le ciel, virent le char et ses coursiers s'en aller en fumée. Aussitôt, celui qui planait dans les airs, fut précipité en tournoyant à travers l'espace, vint se heurter en tombant contre une saillie du balcon où était César, roula sur les dalles aux pieds du vieillard (1), et resta étendu par terre, à moitié couvert de son manteau et de son sang.

(1) Il est inutile d'insister sur la possibilité du vol de Simon le Magicien, car de nombreux écrivains l'attestent et le rapportent avec plus ou moins de détails. Il est à remarquer, au contraire, que trois écrivains païens contemporains, et un quatrième postérieur de peu de temps, semblent y faire ouvertement allusion. Suétone rapporte (Néron, 13), que certain Icare, essayant de voler dans les airs, en fut précipité et arrosa Néron de son sang ; Juvénal (Sat. III, vers 74 et suivants), parle d'un Panurge qui fait le funambule, l'augure, le magicien, et enfin, *qui in caelum ibit...sumpsit pennas* ; Dion Chrysostôme (Oraison 21) rappelle les ordres cruels de Néron, qui forçait certaines gens à voler ; Lucien (Philos. 13-14), cite un Hyperborée, auquel il attribue les mêmes prestiges que les saints Pères ont attribués à Simon, y compris la sorcellerie de l'image d'un enfant, et le vol dans les airs. Disons maintenant un mot du fondement sur lequel reposent les circonstances que nous avons introduites dans notre récit. C'était en plein midi (Constitutions apostoliques, VI, 9 ; S. Isidore de Séville, c. 1) ; au Capitole, à l'extrême arrête de la Roche Tarpéienne (Ruine de Jérusalem, c. 1). on vit briller des flammes, puis le char de feu ; des démons le portaient ; Simon avait des ailes, et sa chute eut lieu aussitôt après la prière de Pierre, en présence de Néron (Constit. apostol., c. 1, et les autres livres Clémentins dans plusieurs passages. Arnobe *Contre les Gentils*, II, 12, cite ces faits comme publics et incontestables pour les païens. Citons aussi saint Cyrille de Jérus. *Catéchisme*, VI, 15. Saint Maxime de Turin, c. 1. *Poèmes*, dans les œuvres de Tertullien, édition Migne, t. II, p. 1059 ; Sulpice Sévère, *Histoire sacrée*, t. II, 28 ; Saint Epiphane, *Hérésies*, XXI, 5 ; Saint Philastre, *Hérésies*, 29 ; Théodoret, *Heret. Fab.* I, 1 ; Saint Isidore, *Épître* I, 13, édit Migne : Draconzius, poète du IV^e siècle, *Poème sur Dieu*, III, vers 217-241, etc. Dans la basilique vaticane, où chaque œuvre est réglée par la science ecclésiastique la plus exquise, on n'hésita pas à admettre pour tableau d'un autel mineur l'histoire de Simon le Magicien, précipité du haut par les prières de saint Pierre. La peinture est exécutée sur une plaque de lavagne (1) ; c'est une des meilleures œuvres de Vanni. Le tableau a été placé en cet endroit comme un souvenir de l'événement et une menace contre les ennemis de l'enseignement apostolique. On tenta jadis d'y substituer une mosaïque, représentant le pouvoir des Clefs, chose dont on parla beaucoup à cette époque. Le conseil de la fabrique avait pris cette décision, et le dessin avait déjà été commandé au peintre Philippe Agricola. Toutefois, le projet n'eut pas d'autre suite, et les dévots à saint Pierre font des vœux pour que la peinture antique soit conservée.

(1) Espèce d'ardoise qu'on trouve près de Naples.

—Il est mort !

—Non, il remue encore.

—Il vit !

—Il est mort !

Ainsi criaient tous les spectateurs d'alentour ; et ces cris se répandaient de bouche en bouche, mais avec des sentiments divers. Les uns plaignaient le magicien, les autres se réjouissaient, d'autres se moquaient de lui. Ces derniers furent bientôt en majorité : la fable d'Icare et celle d'Apsès (1) étaient sur toutes les lèvres. Néron, sans vouloir prendre de plus amples informations, sans même jeter un dernier regard sur le dieu déplumé, lui tourna le dos et demanda d'autres habits, car ceux qu'il portait étaient tachés du sang de Simon, qui avait jailli au moment où il s'abîmait sur le pavé. Tout le monde s'éloignait silencieux et désenchanté ; par les rues où la foule s'écoulait, on entendait un murmure sombre et confus : tous étaient honteux de leur crédulité.

Ceux qui avaient vu le vieillard prier à genoux, puis se lever tout à coup, et au même instant Icare tomber à ses pieds, revenus de leur première stupeur, commencèrent à se dire les uns aux autres :

—Que faisait-il donc là ce vieillard si attentif ?

—Avez-vous remarqué qu'il s'est redressé subitement comme une bête fauve ?

—Ne serait-il pas un ennemi d'Icare, un sorcier ?

—Certes, son visage sombre me le ferait croire.

—Retournons sur nos pas, allons voir !

Ils revinrent en effet, cherchèrent l'endroit, étudièrent le terrain : le vieillard s'était perdu dans la foule.

—Ah ! voilà la pierre sur laquelle il se tenait, s'écria l'un d'eux ; je me trouvais placé près de lui : voici le sang d'Icare.

—Oh ! voyez ces trous, les genoux du vieillard ont creusé la pierre.

Un homme de la troupe plaça ses genoux dans les creux, et s'écria :

—Quel prodige ! les deux genoux sont gravés dans le granit. Mais, par Hercule ! cette pierre est pourtant semblable à toutes les autres de la voie. . Toutes sont unies et lisses, excepté celle-ci !

—C'est un sorcier ! Sus au Magicien (2) !

(1) Apsès de Lybie tenta aussi de se faire dieu. Son histoire mythologique est rapportée, à propos de Simon le Magicien, dans les *philosophumena*, VI c. 1, 18.

(2) La place où se trouvait saint Pierre, *fixis genibus*, comme le disait saint Maxime de Turin, c. 1, et les bras étendus, selon les *renseignements*, c. 1, n'était pas un théâtre, proprement dit. Ce mot théâtre, employé par les écrivains, doit être pris ici pour un lieu quelconque, consacré pour un moment à un spectacle. Saint Epiphane nous apprend que cet endroit se trouvait au milieu de la ville : *εν μέση τη των Ρωμαίων πόλει*. Par la tradition romaine, nous savons que la place exacte du miracle est le lieu qu'occupe maintenant Sainte-Marie-Nouvelle, vulgairement appelée Sainte-Françoise-Romaine ; située juste vis-à-vis de l'accès principal du Palatin. Or, quoique cet accès donnât sur la voie Sacrée et non sur le Forum, on peut très-bien admettre que Néron, du haut d'une terrasse, pût voir le vol de Simon qui commençât à monter dans les airs, de ce point très-élevé du Capitole. Cette tradition est très-ancienne, puisque saint Paul Ier, pape, y fit élever une église, *in quo loca*

Pierre était déjà loin. Bien avant le jour, il était sorti de la maison de Pudence, et marchant d'un bon pas, il s'était dirigé vers la porte Capène, et, par la voie Appienne, avait passé l'Almone⁽¹⁾ au lever de l'aurore. Il marchait tellement absorbé en lui-même qu'il ne voyait rien de ce qui l'entourait. Toutes ses pensées étaient concentrées sur le choix du lieu de son refuge. Il se décidait tantôt en faveur des Herniques, tantôt il penchait pour le *Latium*, tantôt un désir invincible le poussait vers les florissantes colonies chrétiennes de la Campanie où son cœur se reposait au milieu de ses enfants de Naples et de Pouzzoles. Mais tout à coup, il se sentit comme envahi par la présence divine, et levant les yeux sur l'étendue de la route, il vit son divin Sauveur venir à sa rencontre, du pas d'un voyageur pressé et portant sur son visage cette expression de bienveillante familiarité, avec laquelle durant sa carrière mortelle, il conversait avec ses disciples.

— Seigneur ! s'écria Pierre consolé par cette vision ; où allez-vous ?

En prononçant ces mots, il tomba à genoux aux pieds du souverain maître, qui répondit :

— Je vais à Rome, pour être crucifié de nouveau.

Il disparut. Une lumière d'en haut, à ces mots, éclaira l'esprit de Pierre. Il comprit que sa condescendance à s'éloigner de Rome n'était pas agréable au ciel. Après avoir longtemps prié et pleuré sur la route où les pas divins avaient laissé leur empreinte, il retourna en arrière, rentra dans la ville, désirant plus que jamais le martyre qui lui avait été promis⁽²⁾. Il revenait pour mourir et son pas était ferme et accéléré : il ne s'arrêta que lorsqu'il fut parvenu au centre du Forum. Là, se confiant dans la parole du Maître, il attendit l'ennemi qu'il avait tant de fois vaincu, et il le défit pour la dernière fois.

Le soir de ce jour, qui était un dimanche, on racontait diversement dans les églises de Rome ce qui était arrivé. La chute mortelle de Simon le magicien était universellement attribuée aux prières de Pierre et de Paul. Mais comment concilier les nouvelles si différentes apportées par quelques fidèles ? Les uns affirmaient qu'ils avaient vu l'apôtre, prendre la voie Appienne, se dirigeant vers Naples ; les autres l'avaient rencontré sur la voie Appienne où il allait entrer à Rome. Un bruit confus et incertain se répandait parmi les Juifs et courait de bouche en bouche : Pierre, disait-on, s'était trouvé sur la voie Sacrée, en face de César : les disciples de Simon prétendaient l'avoir vu se perdre dans la foule, au moment même où il relevait le corps de leur maître. On allait jusqu'à dire que Pierre avait été arrêté par ordre de Néron et jeté, comme Paul, dans la prison Mamertine. Personne ne savait la vérité. Pierre ne paraissait point et ne donnait aucune nouvelle. Néron, qui avait déjà oublié son ami Simon ou Icare, pressait les préparatifs de son départ pour l'Achaïe.

(A continuer.)

usque hactenus (donc c'était en 767 comme de nos jours) *eorum genua pro testimonio postremo venturæ generationis in quodam fortissimo silice licet esse noscentur designata* (Anastase, *Vita Rom. Pontif. S. Paulus*.) Avant saint Athanase, il est parlé de ce caillou vénéré dans saint Grégoire de Tours (*Mirac.* 1, 28), qui mourut en 595.

(1) L'Almone est une petite rivière qui se décharge dans le Tibre et que l'on nomme actuellement l'*Acquatuccio* (vilaine eau.)

(2) La vision de St. Pierre sur la voie Appienne est rapportée par l'auteur de la *Ruine de Jérusalem*, c. 1 ; par St. Ambroise, *Sermon contre Auxence*, n° 3, édition citée par la tradition de l'Eglise romaine, qui jusqu'à présent en vénère la place, et par l'Eglise qu'on y a édiflée, sous le titre de *Domine quo vadis*, ou de Sainte-Marie-des-Traces. En effet, les traces du Sauveur restèrent empreints sur une pierre vénérée dans l'antiquité, et que l'on conserve aujourd'hui dans la basilique de Saint-Sébastien.

UNE SIMPLE LEÇON DE CATECHISME

AU TEMPS PRÉSENT.

Demande.—Que veut la Révolution ?

Réponse.—Piller, voler et tuer afin de jouir.

D.—La Révolution de 1871, comme ses devancières, a-t-elle montré qu'elle haïssait les prêtres ?

R.—Oui, elle en a odieusement assassiné autant qu'elle a pu.

D.—Mais le clergé était-il actuellement pour elle, comme autrefois en 98, par ses biens temporels, un objet de haine et de cupidité ?

R.—Cela ne pouvait être : le clergé ne possède plus rien, il est pauvre : la Révolution le sait bien.

D.—Pourquoi, alors, la Révolution de 1871, comme ses aînées, a-t-elle emprisonné et assassiné les prêtres ?

R.—Elle l'a fait uniquement en haine de Jésus-Christ ; les disciples haïssent et mis à mort à cause du Maître seul, suivant l'infaillible parole du Maître lui-même.

D.—Pourquoi la Révolution n'a-t-elle persécuté que les prêtres seuls, et non pas aussi des ministres des autres prétendues religions ?

R.—Parce que Jésus-Christ ayant déclaré, dans l'Évangile, que son Église seule serait toujours persécutée par les impies dans le monde, cette Église seule, dès lors, a toujours été et sera toujours persécutée, qui est la véritable Église de Jésus-Christ, savoir : la sainte Église catholique.

D.—Cette persécution elle-même démontre donc que l'Église catholique est la seule véritable Église de Jésus-Christ ?

R.—Oui, et il n'est pas possible même d'en douter puisque d'une part Jésus-Christ a prédit que son Église serait toujours persécutée, et qu'ensuite les impies de nos jours, comme ceux de tous les temps, ont constamment persécuté l'Église catholique, et l'Église catholique seule : l'histoire est là qui l'atteste.

D.—Par la haine seule que lui portent les impies l'Église catholique peut donc prouver qu'elle est la seule et véritable Église de Jésus-Christ ?

R.—Oui, assurément, l'Évangile en main, elle le peut. Dieu tire ainsi le bien du mal lui-même.

D.—La Révolution a-t-elle touché, par exemple, aux ministres protestants ?

R.—Oh non ! elle s'en est bien gardée . . .

D.—Mais pourquoi cette différence, puisque les ministres protestants, eux aussi, prétendent être et se disent ministres de Jésus-Christ ?

R.—Parce que cette bonne Révolution ne leur en veut certes pas ; qu'elle n'aurait assurément pas raison ; mais qu'elle aurait même grand tort de leur en vouloir : parce qu'enfin, s'il en eût été autrement, Satan se fût alors divisé contre lui-même : il est trop rusé pour cela.

D.—Les ministres protestants ne seraient donc pas eux-mêmes ministres de Jésus-Christ ?

R.—Assurément non, ils ne le sont pas. Rien même n'est plus manifeste que contraire, d'après l'Évangile. Un seul fait, du reste, le démontre sans réplique. Si les ministres protestants, en effet, étaient, ainsi qu'ils le disent, véritablement ministres de Jésus-Christ, ils seraient alors, eux aussi, selon que Notre-Seigneur l'a prédit, persécutés par les impies. Or, comme ils ne sont jamais persécutés, bien loin de là, il en ressort incontestablement que ni eux ne sont ministres de Jésus-Christ, ni leur prétendue religion, la véritable et unique religion de Jésus-Christ. Voilà un grand enseignement donné par la Révolution et un grand bien que Dieu en tire pour la confirmation de son infaillible parole et pour le salut des âmes.

MISSION DU PRÊTRE

DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.

Il est certain que le prêtre seul possède le secret de changer les peuples, car c'est à lui qu'il a été dit : *Vos estis sal terræ, vos estis lux mundi*, vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde. Non-seulement son enseignement est le plus profondément politique et social, mais il est en même temps universel, *vos estis lux mundi*, vous êtes la lumière du monde entier.

Quel philosophe, quel sage de la terre a jamais eu une telle mission ? Quel orgueil eut osé ce que Dieu a confié aux pauvres bateliers de Génésareth, à de pauvres prêtres ?... —Le prêtre est établi la lumière du monde par son enseignement catholique, mais aussi par les actes de son ministère de tous les jours.

Je ne m'étonne plus des éloquents paroles tombées des lèvres autrefois si pures du malheureux Lamennais :

“ La religion est l'unique éducation des peuples ; sans religion, il ne saurait rien, rien surtout de ce qu'il importe le plus à la société qu'il sache et à lui de savoir. Il ignorerait également et les devoirs de l'homme et sa destinée.—Sans religion, il végéterait au milieu des académies et des gymnases dans un état, dans un féroce abrutissement cent fois pire que l'état sauvage. La religion civilise le peuple, elle nourrit le pauvre de vérité, comme elle le nourrit de pain ; elle éclaire, elle agrandit son intelligence, et le dernier des petits enfants instruits à son école, est plus véritablement philosophe qu'aucun des prétendus sages, confondrait, le catéchisme en main, cette raison altière par la sublimité de ses enseignements.”

Mais ces enseignements sublimes deviennent plus célestes encore et plus admirables quand, quotidiennement, ils se révèlent par des actes angéliques. Qu'est le prêtre lorsqu'il met en pratique cette divine doctrine ? Il est par état l'ami, la providence vivante du peuple, le consolateur des affligés, le défenseur de l'opprimé, l'appui de la veuve, le père de l'orphelin, le réparateur de tous les désordres et de tous les maux qu'engendrent nos passions politiques et nos funestes doctrines ; sa vie entière n'est qu'un long et héroïque dévouement au bonheur des hommes et de l'humanité. Aussi, tous les ennemis de la société lui jurent-ils une haine éternelle et placent-ils entre lui et eux une implacable inimitié.

Où le prêtre recueille-t-il cette semence de vie ? Dans l'Évangile, dans ce livre que Tertullien signale aux premiers tyrans.—“ Nous nous réunissons pour lire les *Écritures* où nous puisons, selon les circonstances, les lumières et les avertissements dont nous avons besoin.—Cette divine pa-

role nourrit notre foi, relève notre espérance, affermit notre confiance, resserre le nœud de la discipline et inculque le précepte.—Indifférents aux honneurs et à la gloire, vos assemblées publiques n'ont pour nous aucun attrait.—Nous renonçons à vos spectacles à cause de leur origine superstitieuse. Nous n'avons rien de commun avec les extravagances du cirque, les obscénités du théâtre, les barbaries de l'arène, la frivolité du gymnase. . . . Nous prions pour les empereurs, pour leurs ministres, pour l'état présent de ce monde, pour la paix, pour le retardement de la fin de l'univers. — Nous faisons le bien, sans acception de personne, parce que nous le faisons pour Dieu, attendant notre récompense non des hommes, mais de Dieu qui nous fait un devoir de cet amour universel."

Qui de vous, mondains, hommes du monde, consentirait à être cet apôtre de bien et de céleste enseignement ? Qui de vous consentirait à échanger comme lui les joies domestiques de la famille, toutes les jouissances pures du pays, tous les biens que les hommes recherchent si avidement, contre des travaux obscurs, des devoirs pénibles, des *déboires quotidiens*, des fonctions dont l'exercice brise le cœur et rebute les sens pour ne recueillir souvent que *l'ingratitude*, le *dédain* et *l'outrage* ? Qui de vous, par une vertu surhumaine, irait arroser de son sang les contrées sauvages et lointaines pour civiliser des hommes inconnus ?

Le prêtre, c'est l'homme de Dieu, c'est l'Évangile en actions.—Vous êtes encore plongés dans un profond sommeil, et déjà l'homme de charité, devançant l'aurore, a recommencé le cours de ses bienfaisantes œuvres. Il a soulagé le pauvre, visité le malade, essuyé les pleurs de l'infortune, ou fait couler ceux du repentir, instruit l'ignorant, fortifié le faible, affermi dans la vertu des âmes troublées par les orages des passions. Après une journée toute remplie de pareils bienfaits, le soir arrive, mais non le repos. A l'heure où le plaisir vous appelle aux spectacles, aux fêtes, on accourt en grande hâte près du ministre sacré : un chrétien touche à ses derniers moments, il va mourir, et peut-être d'une maladie contagieuse ; n'importe, le bon pasteur ne laissera pas expirer sa brebis sans adoucir ses angoisses, sans l'environner des consolations de l'espérance et de la foi, sans prier à ses côtés le Dieu qui mourut pour elle, et qui lui donne à cet instant même, dans le sacrement d'amour, un gage certain d'immortalité.

Voilà l'enseignement catholique du prêtre. Mais écoutons encore ce qui tombe de sa bouche du haut de la tribune sacrée, lorsque, comme les Chrysostôme et les Augustin, il explique l'Évangile du Christ : "Rendez à César ce qui est à César ; mais à Dieu ce qui est à Dieu." Y a-t-il un code de lois plus explicite ? Y a-t-il une législation plus fondamentale : Aimez votre prochain comme vous-même, aimez même vos ennemis ?—Y a-t-il une loi sociale plus sublime : Amassez des trésors qui ne périssent point.

LES PREVISIONS DE M. DE MAISTRE.

Dès 1818, l'Allemagne frappait les regards de notre philosophe catholique :

“ La fermentation germanique (écrivait-il alors) est au comble : le protestantisme chancelle visiblement sur ses bases... Les plus grandes conversions ont frappé tous les yeux... Les préjugés se dissipent ; les haines s'éteignent.

“ Tout annonce un changement général, une révolution magnifique, dont celle qui vient de finir (*à ce qu'on dit*) ne fut que le terrible et indispensable préliminaire.”

Comme le disait tout récemment un homme d'esprit : “ Dieu laisse au diable le soin de démolir,—puis sur la place nette, le grand architecte élève un palais dont le plan était tracé de toute l'éternité. C'est ce que nous venons de voir et ce que nous verrons encore avant peu ; car, tout n'est pas fini ; tant s'en faut !... ”

En 1819, M. de Maistre écrit ces lignes dont la vraie date serait plutôt 1871 : jugez-en par la citation que voici et qui mérite d'être profondément méditée :

“ L'état présent de l'Europe fait horreur, et celui de la France en particulier est inconcevable. La peinture d'un seul département convient en plus ou en moins à tous les autres. *La révolution est debout*, sans doute, et non-seulement elle est debout, mais *elle marche, elle court, elle rue.*

“ La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du *grand Robespierre*, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. J'ai peine à croire que l'état actuel ne finisse pas de quelque manière extraordinaire *et peut-être sanglante.*”

N'est-ce pas là ce que nous venons de voir il y a à peine deux mois et au sein même de Paris, le centre de la civilisation, en un siècle qui se glorifie d'avoir à peu près aboli la peine de mort, sans doute pour la voir remplacer par l'assassinat !..

Mais suivons, et à la date de 1819, écoutons encore les étonnantes paroles que voici :

“ Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ; mais que ce spectacle n'ait ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain. L'esprit religieux, qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort disproportionné à la compression qu'il éprouve, suivant la nature de tous les fluides élastiques. Il soulèvera les montagnes, il fera des miracles. Le Souverain-Pontife et le sacerdoce français s'embrassent, et dans cet *embrassement sacré*, ils étoufferont les maximes galli-

canes. Alors le clergé français commencera une nouvelle ère et reconstruira la France, et la France prêchera la religion à l'Europe, et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande..."

Il faut s'arrêter; car, si on se laissait entraîner au charme irrésistible de ces citations, on ne s'arrêterait plus, et il faut savoir se borner, même dans les meilleures choses telles que celles-ci.

"Tout me porte à croire que les affaires de la France se lient à des événements généraux et immenses qui se préparent et dont les éléments sont visibles à ce qui regarde bien; mais ce majestueux abîme fait tourner la tête."

Il y a plus de cinquante ans que M. de Maistre consignait cette étonnante et si lumineuse prévision dont il était donné à ces derniers temps de saluer (car, ils sont prochains) les splendides et miraculeux résultats.

On éprouve, en lisant ces oracles, une sensation étrange indéfinissable, mais non sans charme et sans attrait.

L'homme, naturellement curieux de l'avenir (c'est là un des caractères les plus remarquables de sa nature complexe), aime à sonder les mystérieuses profondeurs de sa destinée; plus il se pénètre de la vérité et de l'amour des choses de Dieu et plus aussi s'épure, en s'élevant et en grandissant, son espérance: la foi est son flambeau que nul souffle impur ne saurait éteindre, car il puise sa flamme dans le ciel même d'où descend toute lumière véritable. L'espérance que guide la foi mène à l'amour par excellence, la charité, et ce grand maître, l'amour, en sait et en apprend plus à l'âme que toutes les sciences et les doctrines du monde et des philosophes.

Voilà pourquoi ces prévisions ont été inspirées à M. de Maistre, pourquoi (sauf la date précise que Dieu se réserve à lui-même) on les lit avec un intérêt si puissant, en dépit de mille distractions involontaires qui offusquent parfois l'esprit, comme ces vapeurs qui précèdent l'aurore et semblent même l'annoncer,—bien différentes des noirs nuages que l'erreur ou l'obstination érigées en système cherchent à opposer au rayonnement de la vraie lumière qui éblouit leurs faibles yeux.

"L'homme,—c'est encore M. de Maistre qui parle,—l'homme, dans son ignorance, se trompe souvent sur les fins et sur les moyens, sur la force et sur la résistance, sur les instruments et sur les obstacles. Tantôt il veut couper un chêne avec un canif, et tantôt il lance une bombe pour briser un roseau; mais la Providence ne tâtonne jamais, et ce n'est pas en vain qu'elle agite le monde.

"Tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons *saluer de loin*, pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes douloureusement et bien justement broyés; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes *broyés* que pour être *mêlés*."

L'humilité de M. de Maistre, et peut-être aussi la date où il traitait ces lignes si remarquables et plus d'une fois citées, lui ont fait employer une expression qui n'a plus aujourd'hui la justesse qu'elle avait en 1821, époque où il écrivait ; oui, alors, on pouvait *saluer de loin* l'avenir glorieux de la France par le triomphe complet des idées religieuses ; mais aujourd'hui, au lendemain du Concile œcuménique, de la proclamation solennelle du dogme de l'infaillibilité du Souverain-Pontife, les distances se sont rapprochées. D'ailleurs, nous avons été bien *broyés* et nous le serons peut-être encore jusqu'à ce que le *mélange* fécond dont parle M. de Maistre ait donné ses fruits dont le germe est si prometteur.

Et pour terminer ces quelques considérations sur l'avenir et le présent par une suprême citation, qu'il nous soit permis de transcrire encore une de ces ingénieuses et si profondes pensées dont la plume de M. de Maistre était la source intarissable :

“ La Révolution française, *qui va son train*, ressemble à la lance d'Achille qui avait la vertu de guérir les plaies qu'elle avait faites.”

ENTREE A ROME DE SAINT PIERRE ET DE VICTOR-EMMANUEL.

L'an 44 de l'ère vulgaire, un pauvre voyageur parcourait la voie Aurélienne et s'approchait des murs de Rome. Il s'appelait Pierre et il venait prendre possession de la Ville Eternelle. Il n'était porteur ni de notes diplomatiques, ni de lois de garanties. Il n'avait point d'armées, il ne pouvait donner de banquets somptueux. Il portait une simple croix.

Un Père de l'Eglise nous représente Pierre rencontrant un païen à la porte du Janicule et met dans leur bouche le dialogue suivant :

Le païen.—Où vas-tu, étranger ?

Pierre.—Je viens prêcher à Rome un Dieu inconnu et y renverser le trône de Satan.

Le païen.—Et qui es-tu ?

Pierre.—Un de ces juifs que vous détestez tant.

Le païen.—Tu es sans doute quelque grand et riche juif ?

Pierre.—Je suis un très-pauvre pêcheur.

Le païen.—Mais tu es un vaillant homme de lettres ?

Pierre.—Je n'ai jamais étudié.

Le païen.—Alors il doit avoir bien des attrait, le Dieu dont tu viens prêcher aux Romains la religion ?

Pierre.—C'est un Dieu mort pour tous les hommes, et crucifié entre deux voleurs.

Le païen.—Et que viens-tu prêcher au nom de ce Dieu ?

Pierre.—Humilité et sacrifice ; guerre à l'orgueil et à la chair.

Le païen.—Et tu prétends établir à Rome cette doctrine insensée ?

Pierre.—A Rome et par toute la terre.

Le païen.—Et pour combien de temps ?

Pierre.—Pour tous les siècles.

Le païen.—Mais alors tu as César pour toi ?

Pierre.—César?... Je viens le dépouiller du Souverain Pontificat et établir mon siège dans cette Rome qui désormais sera ma Rome.

Le païen.—Il te fera mourir.

Pierre.—Et je mourrai pour Jésus-Christ.

Le païen.—Va, pauvre insensé : on ne peut imaginer plus solennelle folie.

Pierre continua sa route et se mit à prêcher l'Évangile. Après vingt-cinq ans de pontificat, il fut crucifié ; mais il lui succéda un autre Pierre qui s'appelait Lin, puis un autre, et un autre et un autre encore par une série jamais interrompue, jusqu'à Pie IX. Et les Césars disparurent ; disparut l'empire, disparurent cent dynasties ; le Pape resta roi de Rome.

Cette royauté durait depuis douze siècles, et voilà qu'un roi piémontais s'en vient dans la Ville Eternelle pour dépouiller définitivement le Successeur de saint Pierre. A son entrée en ville, ce roi nouveau laisse échapper une parole de satisfaction ; un catholique lui répond et le dialogue suivant s'engage :

Le roi.—Me voici finalement à Rome. J'ai promis d'y venir pour le 2 juillet et j'y suis.

Le catholique.—Par quels moyens y êtes-vous entré ? Combien de temps y resterez vous ?

Le roi.—Qu'importe les moyens, la fin les justifie. Je suis à Rome, et le trône de l'Italie, une et indivisible, restera jusqu'à la fin des temps.

Le catholique.—En êtes-vous bien convaincu ?

Le roi.—Très-convaincu. L'Italie est achevée. Malheur à qui la touche !

Le catholique.—Et que voulez-vous faire à Rome ?

Le roi.—Refaire ce qu'a défait saint Pierre.

Le catholique.—Et vous vous croyez de force, ô Sire ?

Le roi.—Oui, j'ai cent choses qui manquaient à saint Pierre.

Le catholique.—Cent choses !

Le roi.—J'ai de l'argent, et saint Pierre n'en avait pas. J'ai des canons, des fusils et des soldats, et saint Pierre n'en avait pas. J'ai des gardes civiques, des journalistes, des employés, des députés, des sénateurs, des plébiscites, et saint Pierre n'avait rien de tout cela.

Le catholique.—Et vous n'avez rien autre, ô prince très-puissant ?

Le roi.—J'ai tous les francs-maçons de l'univers, qui m'applaudissent et qui m'aident.

Le catholique.—Et puis rien autre ?

Le roi.—J'ai les gouvernements, les uns complices, les autres indifférents ou ne pouvant rien faire.

Le catholique.—Et c'est tout ?

Le roi.—Non ; j'ai l'étoile d'Italie, des commandeurs et des chevaliers, j'ai des agents de police, j'ai pour moi toutes les passions humaines, j'ai tous les révolutionnaires morts et vivants.

Le catholique.—Mais DIEU, l'avez-vous avec vous ?

Le roi.—Non, je laisse Dieu au Pape.

Le catholique.—Eh bien, Sire, vous ferez fiasco.

Le roi.—J'ai réussi jusqu'ici et je réussirai encore.

Le catholique.—Vous ne réussirez pas, je vous l'assure. Saint Pierre a pu prendre la place des Césars, parce que, privé de tout moyen humain, il avait Dieu pour lui. Victor-Emmanuel ne prendra pas la place des Papes, parce qu'il a tous les moyens humains, mais qu'il lui manque l'aide de Dieu.

En entendant cette réflexion, le roi se prit à rire et s'en fut. Car, autant la conquête de Rome par saint Pierre paraissait une impossibilité, autant elle semble facile à Victor-Emmanuel.

Et cependant, l'insuccès de l'excommunié est aussi certain qu'est indéniabie le triomphe de saint Pierre. Le gouvernement italien croit que son œuvre a reçu son couronnement le 1er juillet ; du 1er juillet au contraire datera sa ruine. Nous l'écrivons en un jour où l'écrire semble une folie. Mais nos paroles resteront et nous les citerons plus tard. L'hymne pour la prise de possession de Rome est déjà composé depuis longtemps ; c'est l'hymne que les réprouvés répètent dans les abîmes : *Nos insensati !* “ Insensés que nous étions ! ” Néron l'a dit en blasphémant ; Victor-Emmanuel s'apprête à le redire.

LE PAPE-ROI ET LE ROI-PAPE.

Parmi les déclarations de principes, au moins étranges, dont Victor-Emmanuel a illustré son court passage au Quirinal, il en est une qui, plus que toutes les autres, a révolté les Catholiques par l'énormité qu'elle renferme et l'insanité d'esprit qu'elle décèle chez celui qui l'a faite. Nous voulons parler de la réponse qu'il adressait, il y a quelques années, à quelques Professeurs dévoyés de l'Université romaine, et dans laquelle on remarque cette phrase inqualifiable : “ Je ne puis consentir à la déclaration de l'infaillibilité qui a rencontré l'opposition de tous les laïques exempts de préjugés.”

Victor-Emmanuel, chef ostensible de la révolution italienne, a toujours prétendu qu'en faisant la guerre à la royauté de Pie IX, il n'avait d'ail-

Leurs que respect, déférence et soumission pour son autorité spirituelle. " Il se voyait dans la nécessité de lui arracher la couronne, ainsi le voulaient les aspirations nationales, mais il n'en serait que plus zélé à consolider la tiare. Grâce à lui, le Pouvoir spirituel, débarrassé du Pouvoir temporel, comme un or dégagé d'un vil alliage, serait plus pur, plus libre, plus précieux aux yeux des peuples, et, dans Rome devenue la Capitale du Royaume péninsulaire, nul ne serait pour le Pape un fils plus dévot, nul n'écouterait d'une oreille plus docile les enseignements du Pasteur suprême que le Roi qui l'aurait pour sujet." Que de fois les théoriciens du vol et du sacrilège ont répété ces odieuses ritournelles qu'ils résumaient dans ces deux cris : Vive le Pape ! à bas le Pape-Roi !

Aujourd'hui la scène est changée. Le Roi, celui qui se flatte d'avoir conquis pour lui seul le droit de porter ce titre en Italie, le Roi a mis enfin le pied dans Rome. Nous n'avons rien à dire, en ce moment, de cette violation nouvelle des droits d'un Souverain qui, fût-il Pontife, n'en est pas plus inhabile à porter un diadème royal. Cette fonction sacrée ne saurait créer une incapacité, à moins que quelqu'un n'arrive à démontrer qu'il existe quelque part une loi qui défend le cumul de la Royauté et du Sacerdoce. Quoi qu'il en soit, à peine ce prétendu Roi d'Italie est-il venu asseoir son trône ambulante à côté de ce trône immuable, enraciné là depuis plus de quinze siècles, qu'il se sent pris de la manie de dogmatiser. L'infailibilité qu'il dénie au Pape, il se l'arroe. Il lui déplaît qu'un Concile définisse des dogmes, et il en fabrique. C'est un crime d'Etat, en Italie, de crier : Vive le Pape-Roi ! mais il permet, il veut même qu'on reconnaisse en lui-même le Roi-Pape.

Il y aurait pourtant quelque différence, pour le bien des âmes et leur liberté, entre un Roi qui n'a de Royauté que juste assez pour qu'il puisse être librement Pontife, et un Pontife qui, avant tout, serait Roi, pour lequel le Pontificat ne serait que l'accessoire d'une puissance temporelle aussi redoutable aux consciences par son ambition que par l'étendue de son territoire et le nombre de ses sujets. Un Pape-Roi a été, depuis Charlemagne, un bienfait et une garantie de sécurité pour l'humanité. Un Roi-Pape en serait le fléau et le plus monstrueux des tyrans.

Constituer cette tyrannie, c'est donc le véritable objet de cette longue guerre faite, au nom de la liberté, à force de guets-apens et de parjures. Ce n'est pas seulement au trône temporel qu'on en voulait ; des débris de celui-ci on prétendait se faire un escabeau pour escalader le trône spirituel. Les consciences catholiques se trouvent ainsi confisquées. Les arrêts d'un Concile œcuménique sont sommairement révisés et biffés d'un seul mot. Ce gendarme, vieilli dans les corps de garde, usé à la poursuite des sangliers et des chamois, ou d'autres plaisirs innommés, se constitue théologien suprême, s'improvise docteur.

Il procède, comme a coutume de procéder l'erreur, par une négation : " Je ne puis consentir," dit-il. Voilà son *non possumus* à lui. Il a pu consentir à friponner les Etats de ses voisins et de ses propres parents. Il a pu consentir à violer tous les serments qu'il a prêtés. Il a pu consentir à se vendre corps et âme, et argent comptant, à une Secte qui, par les mains de ses Ministres, le mène en laisse. Il peut consentir en ce moment-ci à souiller la Capitale sacrée du monde catholique, à insulter de sa présence un vieillard, un Pontife, un Père qu'il tient prisonnier dans son propre palais. Mais voici que soudain cette conscience timorée s'alarme d'une définition à laquelle tout le reste de l'Eglise a consenti. Cette foi jalouse de sa pureté prend ombrage, il ne peut consentir.

Le Concile, par hasard, attendait-il son consentement ? Lui a-t-on demandé son *placet* ? Non, mais toutefois sa conscience ne lui permet pas de consentir. Qu'empêchera-t-il par ce refus de consentement ? Le Pape va-t-il douter de son privilège ? Les Evêques vont-ils revenir sur leur décision unanime ? L'univers catholique qui, depuis plus d'un an, s'incline et croit, va-t-il, parce que Victor Emmanuel refuse de consentir, rétracter son adhésion et rejeter la croyance admise ? Enfin le Saint-Esprit va-t-il se déjuger ? Tout cela n'est guère probable, et vous en serez, Sire, pour votre refus de consentement.

Il est vrai qu'il aura, pour s'étayer, le témoignage " des laïques exempts de préjugés." Laïque veut dire simple membre du peuple chrétien, simple agneau du troupeau de Jésus-Christ. La voix des laïques ne compte pas pour beaucoup dans la direction du troupeau tout entier. Sans doute, leur croyance, quand elle est unanime, qu'elle se rattache à une tradition vénérable, peut avoir la valeur d'un témoignage et attester le sentiment de l'Eglise. Mais le Royaume du Christ n'a aucune ressemblance avec le Royaume d'Italie. Il ne suffit pas de quelques centaines de gredins qui vocifèrent, avec une guenille quelconque en guise de bannière, et une écriteau au dessus en guise de symbole, pour faire l'opinion d'un Concile, pour créer une aspiration, pour constituer une force à laquelle la tête de l'Eglise obéisse docilement. Cela ne marche pas, suivant la mode italienne, à coups de démonstrations et de plébiscites. Donc les laïques ne font rien à l'affaire.

Qu'ils soient " exempts de préjugés," cela n'importe pas d'avantage. On sait ce que préjugé veut dire dans la langue révolutionnaire. Ce mot signifie principes solides, convictions sérieuses, croyances sincères, soumission humble et filiale à un Père, respect à la parole de Dieu. Exempt de préjugés, c'est donc tout bonnement, selon Victor-Emmanuel, être dégagé de toute foi religieuse et empêtré dans toutes les crédulités, libre de tout principe et esclave de toutes les passions. Ces témoins-là sont du nombre de ceux que l'Eglise ne compte pas, qu'elle anathématise.

La déplorable parole du Sire piémontais à ses professeurs rebelles de l'Université romaine a donc tout juste la portée d'une niaiserie et la valeur d'un blasphème. Le Pape-Roi, tout captif et tout faible qu'il est, conserve, malgré tout, les clés du bercail de Jésus-Christ ; abaissé, opprimé dans le présent, il est assuré du triomphe dans l'avenir. Le Roi-Pape, au contraire, sans pouvoir sur les âmes, porte sur l'arche sainte une main téméraire ; mais sûr de n'être jamais Pape, est-il sûr d'être toujours Roi ? Sa couronne glisse déjà sur son front, prête à rouler dans le sang et la boue, où il a piétiné si longtemps. Veuille le ciel que la tête n'aille pas un jour suivre la couronne.

(*Correspondance de Genève.*)

LES TRAITS DE LA JUSTICE DIVINE A ROME ET A PARIS.

Le 6 septembre, l'ingénieur Morelli, chargé de la direction des travaux au palais Beleani, transformé en cour des comptes, monte sur les échafaudages extérieurs pour y surveiller les travaux et presser les travailleurs, qui n'allaient pas aussi vite qu'il le désirait. On lui fait observer que le 8, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, nombre d'ouvriers manqueront à l'appel, car ce jour est fête solennelle dans le calendrier romain. "Il n'y a pas de Sainte-Vierge qui tienne, répond l'ingénieur : ceux qui se dispenseront du travail sous ce prétexte seront renvoyés pour toujours." Cela dit, le pied lui glisse et il tombe du troisième étage. On s'empresse autour de lui, il était mort sur le coup.

A Paris, sous le règne de la Commune, la justice divine a frappé aussi d'une manière éclatante des impies. Nous citerons le fait suivant.

A Gentilly, il y avait une statue de la Très-Sainte-Vierge qui était placée assez haut. Deux gardes nationaux étaient là au pied, l'un d'eux s'écria avec rage : "Je veux renverser cette statue." L'autre fit ses efforts pour le détourner de ce funeste dessein. Mais tout fut inutile. Le malheureux impie prit une échelle, l'appliqua contre le mur et monta ; arrivé près de la statue il la jeta à terre en blasphémant. Au même instant la justice de Dieu châtia son crime ; saisi d'un vertige subit, il chancela et tomba à terre ; il était mort. Dieu l'avait traité sans miséricorde pour son crime.

LA FILLE DU BANQUIER.

(Suite.)

LII.

UNE CONSULTATION ENTRE MARI ET FEMME.

Lorsque Henri Delagrave reprit connaissance (1), il se trouva dans sa chambre à coucher, étendu sur un divan, la tête supportée par des oreillers, et il aperçut près de lui une personne qui se tenait immobile.

Cette personne ne lui apparaissait qu'indistinctement, car le jour avait fait place à la nuit, et les ombres enveloppaient successivement les divers objets dans l'appartement.

Au premier mot qu'il prononça, cette personne se leva vivement et s'approcha du divan. C'était Varina Rosati.

—Où suis-je ? demanda Delagrave, en se soulevant avec difficulté et en regardant confusément autour de lui.

—Dans votre chambre à coucher, répondit l'Italienne, avec ce ton calme et simple qui est si bien de nature à tranquilliser.

—J'ai donc été malade ? reprit Delagrave. Je ne me rappelle rien. Cependant il faut que j'aie été malade, continua-t-il en se parlant à lui-même et en réfléchissant :—ou pourquoi serais-je ici ?

—Vous avez été dangereusement malade, et cela durant quelques heures. La soirée commence même à s'avancer. On vous a découvert, ce matin, dans votre cabinet de travail, étendu sur le parquet.

Une lumière soudaine traversa le cerveau de Delagrave, et avec le souvenir lui vint une terrible pensée, une crainte terrible.

—Découvert ! dit-il ; par qui ?

—Par moi, heureusement.

Il y avait quelque chose dans le ton dont fut faite cette réponse, quelque chose de si particulier que la frayeur de Delagrave en fut augmentée.

Ce fut, cependant, avec un certain effort pour paraître gai qu'il répliqua :

—Ah oui, je me rappelle, à présent, que la chaleur était très-oppressive. Il faut que j'aie été frappé de quelque chose comme d'un coup de soleil.

Varina Rosati demeura silencieuse.

Delagrave, qui avait attendu sa réponse avec anxiété, continua :

—C'est vainement que je cherche une autre cause.

—Faut-il vous aider ? demanda l'Italienne.

(1) On se rappelle sans doute que, dans la livraison du mois de septembre, nous avons laissé Henri Delagrave sans connaissance, à la suite de la lecture d'une lettre.

Delagrave tressaillit.

—Le pouvez-vous ? dit-il.

La voix lui manqua en proférant cette question.

—Oui, je le puis.

—Impossible.

—Pourquoi cela ? Quand je vous ai trouvé étendu sur le plancher, les mains crispées, et les traits affreusement contractés, comme si un fantôme vous eût apparu, et fût sorti de sa tombe pour vous révéler un secret terrible, j'ai ramassé ceci à côté de vous.

Et elle montra un papier qu'elle tenait à la main.

Delagrave laissa sa tête retomber sur les coussins et poussa un gémissement.

Il avait reconnu la lettre qui lui annonçait la découverte du squelette dans le chêne du ravin du Diable.

—Cette lettre, dit Varina Rosati, parle d'une trouvaille bien étrange qu'on a faite dans une partie du bois de Moidrey, durant le dernier orage, et on vous demande de vouloir bien assister à l'enquête.

—Je n'irai pas ! s'écria Delagrave ; et, par un violent effort, il se leva et parvint, quoique avec difficulté, à se mettre sur ses jambes.

J'aimerais mieux mourir que d'y aller ! dit-il ; la vue de quelques ossements tombant en poussière peut leur être indifférente, à eux ; mais à mes yeux, à moi, ces os se couvriraient de leur chair, et l'homme reviendrait à la vie. Aucun pouvoir humain ne me contraindra à y aller ! Entendez-vous, madame ? entendez-vous ? Non, je n'irai pas.

Il y eut un moment de silence, durant lequel ils se regardèrent l'un l'autre.

Mais quelle différence il y avait dans leurs regards !

Celui de Varina Rosati était hautain et plein de mépris.

Celui de Delagrave était soupçonneux, craintif et confus.

—Vous n'irez pas ! dit enfin Varina avec un accent dédaigneux. Mais il y a un pouvoir plus fort que votre volonté.

—Quel pouvoir ?

—La loi !

Delagrave trembla.

—Henri, dit l'Italienne,—et, s'avançant tout près de lui, elle posa la main sur son bras,—Henri, sois sage et fie-toi à moi. Je n'ai pas une de ces natures froides et craintives qui, en présence du but à atteindre, reculent devant les moyens. Je le répète, fie-toi à moi ! N'es-tu pas mon mari, et ne suis-je pas ta femme ?

—Non ! s'écria Delagrave. Tu es la femme de Matteo Cordiani,—de Cordiani le bandit,—de Matteo le galérien ! Une noble alliance, en vérité, et dont je complimente la noble maison des Rosati !

Le visage de Varina s'assombrit, et ses sourcils se contractèrent d'une façon alarmante.

—Henri Delagrave, dit-elle, de quel droit osez-vous m'insulter ainsi ? Quand Matteo Cordiani vivait. . .

—Quand ! s'écria Delagrave en l'interrompant avec un rire moqueur. *Quand* il vivait ! Que signifie cette expression ? Cordiani, votre mari, est vivant, —oui, vivant, et il est en ce moment en France.

—Comment savez-vous cela ? demanda Varina avec émotion.

Delagrave baissa la voix, et, s'approchant tout près d'elle, lui murmura à l'oreille :

—J'ai vu et j'ai entendu. Ce matin, j'ai assisté, inaperçu, à une entrevue qui a eu lieu entre lui et Varina, la fière Varina, votre fille et la *sienne*.

Le dernier coup, en effet, avait frappé juste. Varina Rosati, que nous continuerons à appeler ainsi, était stupéfaite de voir son secret connu de Delagrave, et il se passa plusieurs minutes avant qu'elle ne fût en état de répondre. Quand elle prit la parole, ce fut d'une voix où le chagrin luttait contre l'orgueil.

—Je ne vous ai trompé en rien, dit-elle, et je ne m'abaisserai pas à vous tromper. Il y a seulement quelques jours encore, je croyais cet homme mort ; mais son ombre est venue de nouveau traverser mon chemin.

—Et le mien, murmura Delagrave, qui, succombant à l'épuisement, se laissa tomber sur le divan. Ma vie est dans les mains de cet homme ; ma vie et ma fortune.

—Non, Henri Delagrave, non ! Soyons hardis et résolus, et c'est nous qui serons maîtres de sa vie. Le papier qu'il possède, il faut l'avoir, —il le faut.

Puis, et sans restriction, elle raconta à Delagrave étonné toute l'histoire de son entrevue avec son mari, le lendemain du jour où avait été commis le meurtre de l'avocat Mouton.

C'était alors que Matteo avait appris l'existence de Varina.

C'était alors que le bandit s'était vanté de posséder le testament d'Isaac Delagrave, et de pouvoir, à son gré, sauver ou ruiner les propriétaires du château de Moidrey.

C'était alors qu'il avait jeté, d'un air de défi, le poignard rougi du sang de sa victime, et qu'il s'était glorifié d'un crime qui forcerait ses ennemis à s'humilier à ses pieds.

Delagrave écouta ce récit avec une stupéfaction bien naturelle. Il mesura, d'un coup d'œil, toute l'étendue du péril, sans découvrir les moyens d'y faire face.

Mais il n'en fut pas de même de Varina Rosati.

Son courage grandit avec le danger, et, fidèle à sa nature, elle se pré-

para à lutter jusqu'à la mort, plutôt que de céder d'un pied à un homme qu'elle savait être un ennemi implacable.

LIII.

COMMENT VARINA ROSATI MIT SES PLANS A EXECUTION.

L'horloge du château de Moidrey sonnait l'heure solennelle de minuit, lorsque Varina Rosati, descendant par un escalier étroit, qui conduisait aux jardins réservés, ouvrit une petite porte, et avança la tête avec précaution.

Le ciel était sombre et sans étoiles ; le vent qui s'élevait et mugissait à travers les arbres, secouant les branches et dispersant les feuilles, faisait prévoir un nouvel orage.

Tout à coup une personne se détacha de l'ombre projetée par la muraille, et s'avança vers elle.

Varina Rosati recula, et puis demanda à voix basse :

— Est-ce vous, Matteo ?

— Oui, à votre service, *bella donna*, lui répondit-on.

Il n'était pas possible de se tromper à l'accent de la voix : le ton demi-moqueur et demi-caresseur alla au cœur de l'Italienne et la fit bondir.

Toutefois, elle sut se contenir, et ce fut d'un air charmant qu'elle dit :

— Vous pouvez entrer sans crainte ; toute la maison est endormie, et cette fois j'ai choisi une chambre plus sûre que la mienne, — où nous n'aurons pas la peur d'être troublés.

— Pourquoi cela ? demanda le bandit d'un air soupçonneux.

— Parce que c'est de cette chambre que l'héritier des Moidrey disparut si mystérieusement, il y a une vingtaine d'années ; c'est, depuis ce temps, à qui n'y entrera pas dans la maison.

— Très-bien ! comme cela, dit-il avec le rire cynique qui lui était habituel, c'est là la chambre d'où l'on a enlevé, une nuit, l'héritier des Moidrey, — et enlevé si adroitement qu'on n'a jamais pu découvrir ses traces !

Une lampe brûlait sur la table, il abaissa la lampe et examina attentivement le parquet.

— Oui, ajouta-t-il, voici les taches de sang, noires et indélébiles, comme doivent l'être toujours de telles taches, si l'on en croit les contes de bonnes femmes.

Varina Rosati frissonna, puis s'approchant de la table, elle versa du vin dans un des verres de cristal.

— Buvez ! dit-elle, buvez, Matteo ! Notre proverbe italien nous dit qu'un verre de bon vin vaut mieux qu'un sermon pour reconforter le

corps et réchauffer le cœur. Pourquoi hésitez-vous ! C'est du meilleur vin qu'il y ait dans les caves des Moidrey.

Le bandit qui avait par deux fois approché le verre de ses lèvres, le replaça sur la table sans y avoir goûté.

—Je ne doute pas de la qualité du vin, dit-il avec un sombre sourire et en fixant sur Varina un regard pénétrant ; mais rarement je bois seul, et quand je me trouve à la table d'étrangers, j'ai pour règle d'attendre que mon hôte boive le premier. C'est une habitude que j'ai prise au Brésil,—une habitude folle, peut-être, mais je me fais vieux, et quand on a des habitudes, il est si difficile de s'en corriger.

Un sourire de mépris passa sur les lèvres de Varina Rosati.

—Je vous comprends, dit-elle ;—et prenant la bouteille, elle emplit un autre verre jusqu'aux bords.—Vous êtes Italien en tout, Matteo Cordiani, ajouta-t-elle.

—Vous me flattez, répliqua celui-ci en s'inclinant. J'agis seulement d'après mes faibles talents, et, ajouta-t-il en appuyant sur ces mots, d'après mon expérience.

Il leva son verre et le choqua contre le sien.

—A votre santé, *bella donna* ! Puisse le présent devenir meilleur pour nous deux, et l'avenir être plus heureux que le passé.

Tous deux burent, mais le verre de Varina Rosati était vidé avant qu'une seule goutte eût mouillé les lèvres de Matteo.

—Vraiment, s'écria Cordiani, je n'ai jamais goûté de meilleur vin de ma vie ! Versez encore, *cara*, car ce maudit climat me glace jusqu'à la moëlle des os.

Son verre fut rempli, et cette fois, il n'hésita pas à le vider.

Puis, faisant claquer ses lèvres, de l'air d'un fin connaisseur, il se renversa dans sa chaise et alluma une cigarette, qu'il avait roulée dans ses doigts avec une promptitude merveilleuse.

—A présent, aux affaires ! dit-il. Entre de vieux amis comme vous et moi, Varina, on peut se passer de préliminaires. Vous avez une proposition à me faire. C'est sur votre désir que je suis ici. Que me voulez-vous ?

Varina leva la tête, et fixant sur lui ses grands yeux noirs, elle dit lentement, mais distinctement :

—Je désire que vous me rendiez votre affection, —oui, votre affection, Matteo Cordiani.

Le bandit laissa échapper sa cigarette de ses mains, et comme s'il eut été mû par un ressort, il bondit sur ses pieds.

Il recula d'un pas, comme on recule devant un serpent, pour se mettre sur la défensive.

—Est-il possible qu'une femme vous fasse peur, Matteo, dit-elle.

—Diavolo ! oui ! répondit Cordiani ;—et il n'y a pas de honte à l'avouer, quand cette femme se nomme Varina Rosati.

—Metteo ! vous m'aimiez autrefois.

L'Italien haussa les épaules, et fit de la main un geste d'impatience.

Varina Rosati donna à sa voix triste et harmonieuse une expression encore plus accentuée de désespoir.

—Vous avez le droit, dit-elle,—vous ne l'avez que trop, hélas ! de me traiter comme un monstre de bassesse, d'hypocrisie, mais la mort purifie tout.

L'Italien, qui avait roulé une cigarette avec ses doigts agiles, l'alluma avec un calme imperturbable.

—Mourir ! dit-il ; vous, mourir ! Et bien, peut-être avez-vous raison.

Varina Rosati regarda cet homme dur, cruel, — cet homme qui l'avait aimée autrefois,—de l'air d'une tigresse enfermée dans une cage et dédaignant la main qui la frappe.

Mais Matteo, tout entier au plaisir de fumer sa cigarette, et suivant des yeux les spirales de fumée qui montaient au plafond, ne s'aperçut de rien.

Quand leurs regards se rencontrèrent de nouveau, Varina était devenue plus calme, et ses griffes prêtes à déchirer avaient disparu sous une couche de velours.

Elle leva la main, et la pressa contre son cœur avec un geste d'extrême souffrance.

—Ecoutez-moi, Matteo ! dit-elle, écoutez-moi, et ne m'interrompez pas, Il se peut que ce soit la dernière fois que nous causions ensemble.

Matteo fit un signe d'assentiment, mais sans ôter la cigarette de sa bouche.

Varina Rosati continua :

—Je n'ai pas l'intention de défendre le passé ; —ce serait impossible.

Matteo fit un nouveau signe de tête affirmatif.

—Et cependant, dit-elle, quelque singulière, quelque cruelle, quelque lâche que ma conduite ait pu paraître, je—si incroyable que vous semble cet aveu,—je vous aimais, Matteo ! vous êtes le premier homme que j'aie aimé, comme vous serez le dernier !

Elle s'arrêta brusquement, interrompue par un éclat de rire moqueur de l'Italien.

—Admirablement joué ! cria-t-il ; si admirablement que si nous n'étions pas de si anciens amis, j'aurais cru moi-même à la réalité de cette scène. Il y a des personnes qui porteraient un masque jusque dans le tombeau, et vous êtes de celles-là, *carissima*. Allons, versez-moi un autre verre de vin, et faisons tomber le rideau sur cette comédie.

A ce moment gronda sur la mer un coup de tonnerre, précurseur de l'orage qui s'amassait.

—Ecoutez, s'écria l'audacieuse Italienne en élevant la main et en se

dressant dans toute la sublimité de sa beauté ; écoutez, je prends le ciel à témoin, le ciel dont la voix est si terrible dans sa colère, à témoin de la vérité de mes paroles !

— Et moi aussi, je le prends à témoin que je ne vous crois pas ! répliqua Cordiani avec sarcasme.

Des larmes, de grosses larmes roulèrent des yeux de l'Italienne, et sa tête tomba sur sa poitrine.

— Hélas ! murmura-t-elle, vous êtes sans pitié. Vous détruiriez tout dans votre rage aveugle, pour le plaisir de satisfaire une puérole vengeance. Vous tueriez la mère et ruinerez l'enfant.

— L'enfant !

— Varina ! votre enfant et le mien !

Le visage de Matteo changea. Le nom seul de sa fille avait agi sur lui comme un charme. Son sourire moqueur disparut en un instant, et la méchanceté s'évanouit de son cœur.

— Ruiner Varina, dit-il au bout d'un instant, ne croyez pas cela. C'est son bonheur que j'ai en vue. C'est à cause d'elle que j'épargne actuellement cet homme, votre mari, et vous-même.

— Croyez-vous donc que vous soyez seul à l'aimer ? Etes-vous fou, Matteo, de penser que vous pourriez m'enlever l'affection de ma fille. Non, il ne sera pas dit que vous seul étiez préparé à tout sacrifier pour elle, pour elle que, si j'en crois ce que vous dites, nous aimons tous deux si tendrement.

— Quel sacrifice êtes-vous prête à lui faire, demanda l'Italien froidement.

— Le sacrifice de ma vie !

Matteo sourit d'un air incrédule.

— Je voudrais bien savoir quel avantage cela lui procurerait, dit-il.

Varina Rosati s'approcha de lui, et posa la main sur son bras.

— Vous avez voulu vous venger de ceux qui, il y a des années, vous ont beaucoup fait souffrir, n'est-ce pas ?

— Oui, et, ajouta Cordiani, je tiendrai mon serment.

— Je vous offre ma vie en expiation, mais épargnez Henri Delagrave.

— Pourquoi cela ? Est-ce que vous l'aimez ?

— Non ; mais je connais cet homme, et je sais que toutes ses affections sont concentrées sur notre enfant.

— Eh bien ? dit Cordiani.

— Eh bien, répliqua Varina, en supposant qu'Emma Keradeuc disparaisse, et le testament d'Isaac Delagrave une fois détruit, notre fille deviendra l'héritière de Moidrey et de toute la fortune de Henri Delagrave. Elle a une nature fière et aime le luxe ; sans richesses, il n'y

aurait pas de bonheur pour elle. Je ne vous demande pas pitié pour moi, mais à genoux, je vous supplie d'avoir pitié de notre enfant.

Les yeux levés et les mains jointes, elle s'agenouilla aux pieds du bandit, et il y avait une si grande sincérité dans sa voix, tant de naturel dans ses gestes suppliants, que Matteo, sur qui le nom de sa fille avait déjà produit l'effet que nous savons, sentit s'éveiller dans son cœur tout ce qui lui restait de bons sentiments, et fut véritablement ému.

—Sûrement, Matteo, dit-elle, ma vie suffira pour apaiser votre vengeance. Prenez-la ! Je vous l'offre librement, volontairement. Mais détruisez ce papier qui seul sépare Varina de la fortune ! Oh ! croyez-moi, pour Varina Delagrave, il y a en perspective de la joie et du bonheur, mais Varina Cordiani ne rencontrerait que misère et désespoir. Répondez, faut-il qu'elle aussi soit sacrifiée à votre vengeance.

—Non, dit Matteo d'une voix qui, pour la première fois durant cette entrevue, était agitée par l'émotion ; je voudrais la voir heureuse, je veux qu'elle soit heureuse. Levez-vous, continua-t-il d'un ton qui avait perdu quelque chose de sa brusquerie première, et nous parlerons de tout cela. Pour tout ce qui concerne Varina, je suis comme une cire molle, on fera de moi tout ce qu'on voudra, mais pour les autres, je serai de fer.

Mais l'Italienne, toujours agenouillée aux pieds du bandit, et levant vers lui ses mains tremblantes, continuait à l'implorer du regard.

—Et ce papier ! cet horrible document qui la réduirait à la mendicité, où est-il ? demanda-t-elle. Oh ! prenez garde, Matteo ! prenez garde ! l'endroit où vous le cachez, une fois découvert, un accident, le moindre hasard pourrait le faire passer dans d'autres mains que les vôtres, et alors, Varina, tout serait perdu.

Matteo sourit dédaigneusement.

—Craintes puérides, dit-il ; voyez, le paquet est là ;—et déboutonnant son gilet, il montra un petit sac placé sur sa poitrine.—Jamais il ne me quittera, soyez-en sûre, sans ma libre permission, ou avant qu'on m'en ait payé le prix.

—Ce prix, dites-le ?

Matteo partit d'un éclat de rire.

—Vous l'avez vous-même fixé, dit-il : votre vie. Ta !!! *Bella donna* ! La scène a été bien jouée, mais je ne suis pas un enfant pour me laisser prendre par un chagrin simulé ou par des paroles dramatiques.

Il se disposait à refermer son gilet sur le précieux paquet, lorsque Varina Rosati, levant son poing fermé, se frappa le front. Mon Dieu ! s'écria-t-elle, ayez pitié de moi, car c'est en vain que j'implorerais la compassion des hommes ! Et d'un bond elle fut sur ses pieds.

—Vous demandez ma vie, dit-elle, ma vie comme prix du bonheur de ma fille ! Eh bien, soit ! vous serez juge vous-même de la façon dont je la donne.

Elle s'élança vers la fenêtre, et l'ouvrant toute grande, elle s'avança sur le balcon de pierre, ou plutôt sur la terrasse qui faisait presque le tour de ce côté de la maison.

Le tonnerre, pendant qu'elle parlait, éclata au-dessus de sa tête, et la pluie, qui tombait à torrents, inonda sa chevelure qui s'était détachée, et roula le long de ses vêtements.

—Adieu ! Matteo ! cria-t-elle. Adieu ! La mer est là ! Adieu ! adieu, pour toujours !

Surpris, confondu par la soudaineté de ce mouvement, Cordiani s'était précipité après elle, et d'une main de fer avait saisi sa robe, au moment où elle allait se jeter par-dessus le parapet.

—Vous êtes folle ! cria-t-il ; je ne faisais que plaisanter ! vous êtes folle !

Et il l'attira vers lui.

—Oh ! Matteo, dit-elle, c'est vous qui êtes fou de n'avoir pas encore connu la femme que vous venez de pousser à un acte de désespoir. Mais l'émotion m'a brisée, ajouta-t-elle, et je sens que les forces me manquent.

Cordiani la soutint dans ses bras, tandis qu'elle s'attachait à lui, et laissait tomber sa tête sur sa poitrine.

Au moment où il se baissait pour l'enlever et la porter sur un canapé, un éclair sillonna la nue, et à sa lueur, il crut voir un infernal sourire passer sur le visage de l'Italienne, et aussitôt ces paroles résonnèrent ou plutôt sifflèrent à son oreille :

—Misérable fou ! C'est ta vie qui payera l'enjeu. Goûte, pour la seconde fois, la vengeance d'une Rosati.

Et soudain, avec la rapidité de l'éclair qui brillait au-dessus de leur tête, il reçut dans le gosier un coup de dague, et, poussant un cri étouffé, il tomba lourdement sur le parapet, et disparut dans l'abîme au-dessous.

Varina Rosati resta seule debout sur la terrasse ; dans une main elle tenait l'arme qui lui avait servi à frapper, une petite dague maltaise ; dans l'autre, le petit portefeuille qu'elle avait arraché du gilet de Cordiani.

—Il est à moi ! murmura-t-elle. Il est à moi ! Enfin, je tiens dans mes mains le *Testament d'Isaac Delagrave*.

LIV.

LE COMMENCEMENT DE LA CATASTROPHE.

Le lendemain du jour où avaient eu lieu les incidents que nous avons racontés dans le chapitre précédent, Varina avait fait une promenade à cheval dans les environs. Nous pourrions rapporter à ce sujet un événement dont elle faillit être victime, et comment le hasard voulut que

George France se trouvât là, à propos, pour lui sauver la vie ; mais nous passerons sur ces incidents pour arriver vite au dénouement de notre histoire.

Après sa rencontre avec Georges France et Emma Keradeuc, rencontre qui lui causa des émotions indicibles, Varina passa toute la journée à errer sur le rivage de la mer, dans les parties les plus solitaires et les plus sauvages des grèves.

Elle n'avait pas pris la moindre nourriture depuis le matin, et, épuisée de besoin et de fatigue, ce fut d'un pas lent et tremblant qu'elle rentra enfin dans le parc de Moidrey.

Elle se dirigea vers le château, en arrivant devant la porte de la grande cour, elle rencontra plusieurs hommes à cheval, que Varina reconnut à leur uniforme être des hommes de police.

D'autres personnes aussi, n'appartenant pas au château, étaient réunies par groupes, causant avec animation, mais à voix basse, comme si le sujet qui les occupait, quoique n'étant plus un secret, n'était cependant pas de nature à être traité trop haut.

Varina traversa la cour et ouvrit une petite porte latérale, qui, tout en donnant sur la cour, communiquait aussi avec les offices des domestiques.

Autour des différentes portes étaient groupés plusieurs des domestiques du château, qui, comme ceux qu'elle avait remarqués à l'entrée de la cour, causaient avec animation, et également à voix basse.

Tous se retirèrent vite, dès qu'ils aperçurent Varina, et s'empressèrent de se disperser dans toutes les directions, pour se soustraire à toute question.

Qu'est-ce donc qui était arrivé ?

Varina sentit le cœur lui défaillir.

En ce moment, la femme de chambre elle-même de Varina, sortant des cuisines, passa près d'elle, et, sans voir sa jeune maîtresse, elle s'éloigna précipitamment, lorsque Varina la saisit par la manche de sa robe.

—Ernestine ! Ernestine ! Où allez-vous si vite ? qu'est-ce qui est arrivé ?

—Oh ! mademoiselle !—Tout cela c'est des mensonges, je le sais ; nous répétons tous que cela ne peut pas être vrai, mais c'est bien effroyable, n'est-ce pas ?

—Qu'est-ce qui est effroyable ? Est-ce que cette fille est folle ?

Et, la secouant avec violence, elle fit perdre à cette pauvre fille le peu de bon sens qui lui restait.

—Qu'est-ce qui est effroyable ? répéta-t-elle.

La femme de chambre regarda partout, excepté du côté de sa maîtresse, et se mit à pleurer.

—Est-ce qu'il est rien arrivé à ma mère ? demanda Varina.

—Non, mademoiselle, répondit Ernestine en sanglotant. Madame va bien. C'est M. Delagrave qu'ils ont arrêté.

—Arrêté !

—Il a été arrêté sur un mandat délivré par les magistrats, dit la vieille Brigitte ; mais, Seigneur-Dieu, mademoiselle, il n'y a personne de nous qui puisse croire . . .

Varina répéta sa question.

—Henri Delagrave est arrêté : pourquoi ?

Les lèvres d'Ernestine tremblèrent, son visage pâlit encore davantage ; et, se penchant vers sa maîtresse, elle murmura d'un accent plein d'effroi :

—*Meurtre !*

Poussant un cri, Varina lui lâcha le bras, et chancelante, elle porta les deux mains à son front.

—Impossible ! murmura-t-elle.

—Oui ! c'est ce que dit Brigitte, mademoiselle, et naturellement aucun de nous ne croit . . .

Mais avant qu'elle eût achevé sa phrase, sa jeune maîtresse était partie, et déjà elle montait les escaliers, le cœur ému, et les jambes tremblantes.

Voyons ce qui s'était passé durant l'absence de Varina.

Nous avons laissé Henri Delagrave, le soir précédent, étendu sur un sofa, dans sa chambre à coucher, cherchant, mais cherchant en vain, le sommeil qui n'appartient qu'à ceux dont la conscience est calme et sans reproche. (Voir chapitre LII.)

Le malheureux n'avait pas fermé les yeux de toute la nuit.

Sa couche avait été pour lui une couche de feu, et ces quelques heures comme une éternité de souffrance.

Terribles, en effet, étaient les pensées qui avaient torturé son cerveau.

Le testament, ce testament pour lequel il avait tant risqué, et qui lui avait été si étrangement ravi,—voilà qu'il se trouvait, à présent, dans des mains plus redoutables, même que celles du vieil avocat. Avec Mouton, il était possible de s'entendre, d'arriver à une composition ; mais Delagrave tremblait à l'idée d'être à la merci d'un être qu'il savait aussi cruel qu'altéré de vengeance.

Puis vint pour le tourmenter le souvenir de l'accusation formulée par Ephraïm Mouton, et la déclaration faite par celui-ci de n'avoir pas de repos avant d'avoir découvert le meurtrier et d'avoir eu sang pour sang.

Enfin, ce fut l'effroyable découverte faite dans le chêne maudit.

Cent fois, durant cette horrible nuit, il repassa par les diverses péripéties de l'acte, qui, en le rendant maître de Moidrey, avait épaissi autour de lui les ténèbres de la terre et lui avait fermé pour toujours la lumière du ciel.

Il sentit de nouveau une main lui arracher son masque, et il s'imagina

revoir les yeux se fixer sur lui, et entendre le cri d'étonnement de Jarry qu'il laissa échapper en le reconnaissant.

Mais enfin le jour se leva, et avec la lumière se dissipèrent, en partie du moins, les terreurs qui avaient assailli son esprit coupable.

Malheureux ! combien peu il songeait que, pendant qu'il frissonnait à l'idée de ses crimes passés, et que cependant il en méditait encore de nouveaux,—combien peu il pensait, disons-nous, que la planche sur laquelle il comptait, avait déjà glissé de dessous ses pieds ;—que l'édifice qu'il avait bâti, ne reposait que sur du sable qui allait l'ensevelir, au moment même où il s'occupait de le consolider.

Delagrave, après avoir envoyé quelques lignes d'excuses au magistrat, s'enferma dans sa chambre, et attendit que les ombres du soir fussent redescendues sur la terre.

Alors il alla dans la bibliothèque du château,—attendant toujours des nouvelles.

Varina Delagrave l'avait vu fréquemment durant la journée, mais elle n'avait pas jugé à propos de lui rien dire de la mort de Matteo, ni du testament dont elle s'était emparée.

Elle, aussi, réfléchissait à ce qu'elle avait à faire.

Avant d'agir, elle voulait voir Varina. Ses intérêts passaient avant ceux de tout autre. Ainsi donc, avant de montrer ses papiers à Henri Delagrave, elle était décidée à attendre et à examiner les mains de ses adversaires.

Elle était décidée à agir, mais le *comment* dépendrait des événements. Tous deux, donc, attendaient des nouvelles, qui arrivèrent *enfin*.

Elles étaient déjà arrivées,—terribles et épouvantables,—quand Varina, que nous avons laissée montant rapidement les escaliers, entra dans la bibliothèque, où,—lui avait dit un domestique,—sa mère et Henri Delagrave se trouvaient avec leurs visiteurs.

Ces nouveaux venus ne la précédaient que de quelques minutes.

La porte, qui était entr'ouverte, glissa sans bruit sur ses gonds, et Varina, qui était entrée inaperçue, se tint dans l'ombre, et promena ses regards étonnés sur la scène qu'elle avait devant elle.

Près d'un fauteuil en chêne et tout recouvert de velours, était debout Henri Delagrave.

Son attitude était fière et même défiante ; mais ses lèvres tremblaient lorsqu'il parlait, et ses joues avaient la pâleur livide de la mort.

Sa main gauche, fortement serrée, était posée sur la table ; l'autre était enfoncée sous son gilet, et semblait, d'après les mouvements convulsifs de ses doigts, être violemment pressée contre son cœur.

A une petite distance de lui était Varina Delagrave.

Sa taille, haute et superbe, était mise en relief par la lumière des can-

délabrés posés sur la table ; et, la tête droite, l'air fier, et un sourire de dédain sur les lèvres, elle semblait dominer les autres.

De l'autre côté de la table était un petit homme, gros et court, avec des yeux pénétrants, qui, sans perdre un seul des mouvements de Delagrave, se promenait, alternativement et sans cesse, sur tout ce qui l'entourait.

Sur le plan en arrière, c'est-à-dire un peu en dehors du cercle de lumière projeté par les bougies, étaient trois hommes. Deux portaient l'uniforme de gendarmes ; le troisième, Varina le reconnut en frissonnant, c'était Ephraïm Mouton.

Delagrave parlait au moment où elle était entrée.

—Je proteste contre cette arrestation, disait-il ;—je proteste avec toute l'indignation que peut et doit éprouver un honnête homme, en se voyant arraché de sa demeure sur une accusation aussi absurde.

—Je le regrette beaucoup, monsieur Delagrave, dit le personnage aux regards pénétrants, et d'une voix qui prouvait son entière indifférence dans la matière ;—je suis toujours très-fâché d'arracher quelqu'un à sa famille ;—mais le devoir, vous savez, madame, le devoir ne doit pas être subordonné aux sentiments.

—Et ainsi, s'écria Delagrave, en éclatant, parce que de misérables ossements ont été trouvés sur ma propriété, on me soupçonne du meurtre de ce Jarry.

Il s'arrêta, plein de confusion, averti par le regard étonné de sa femme et le coup d'œil que le gros personnage jeta, par-dessus son épaule, à ses compagnons.

C'était la première fois que le nom de Jarry était mentionné durant cette entrevue.

(A continuer.)

ROME ET PIE IX.

—Je veux vous donner des nouvelles fraîches et des plus positives de N. S. P. le Pape. Je reviens à l'instant du Vatican, où j'ai eu encore une fois le bonheur de l'accompagner, avec une vingtaine d'autres personnes, dans sa petite promenade journalière. Sa santé est toujours excellente, sa démarche ferme et prompte, il a un bâton, mais plus pour la forme que pour s'en servir. Il a trouvé en rentrant des Loges, dans l'escalier, sa chaise à porteurs ; mais il l'a laissé remonter par ses *sediarî*, et est monté lui-même avec l'agilité d'un jeune homme par le milieu de l'escalier, au lieu de chercher un appui sur les côtés.

—Le Saint-Père a reçu, le 8 août, l'Académie de théologie de Rome et lui a adressé un discours où, en quelques mots, il a fait justice du grossier sophisme que les feuilles officieuses de M. de Bismark ont emprunté à Doellinger pour justifier les attaques des gouvernements allemands contre l'Eglise. Nous trouvons la traduction de ce discours dans la *Correspondance de Genève* :

“J'entends avec grand plaisir ces sentiments exprimés par une réunion aussi distinguée que celle-ci et consacrée à l'étude de la théologie. Je conviens que le Seigneur a daigné faire en moi de grandes choses, mais je conviens aussi que je n'ai été qu'un instrument bien faible entre les mains de Dieu, et je sens mon peu de valeur personnelle, ma faiblesse et tout ce que vous voudrez. . . Cependant il faut comprendre dans son vrai sens ce que Dieu a daigné faire en faveur de son Eglise et du Saint-Siège, et ne pas imiter ceux qui, faute de bien comprendre ma misère, veulent faire de moi un géant.

“Des ministres de hautes puissances ont osé dire que depuis le décret du concile du Vatican ma personnalité est changée, et qu'ainsi les conventions, les traités faits avec moi avant cette époque, n'ont plus de valeur, parce que, disent-ils, le Pie IX d'avant le décret n'est plus celui d'aujourd'hui. A cela répond très-bien ce que disait le bon évêque d'Ermerland (que je rappelle ici avec honneur) à quelqu'un qui voulait discuter avec lui sur l'infaillibilité. Il disait au ministre, car c'en était un : “Monsieur, je vous dirai une chose bien moins forte que ce que vous dites du Chef de notre sainte religion. Votre Souverain, de roi est devenu empereur. Donc je ne le reconnais pas. Admettez-vous cet argument ? Si vous ne l'admettez pas, parlez raison.”

“On voit cependant que le diable n'est pas le plus fort, car malgré ses efforts nous voyons persister la piété, la fermeté de beaucoup de bons catholiques et tout particulièrement des évêques.

“ Nous espérons donc au milieu de toutes ces difficultés d'arriver au triomphe, parce que nous sommes avec Dieu. *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* On a toujours enseigné dans l'Eglise que Dieu choisit les personnes et les choisit par lui-même. Dieu a donc voulu que je fusse son Vicaire ici-bas, sur cette terre, et j'ai fait avec son aide ce que j'ai su faire: Sans lui je n'aurais fait que des fautes; avec lui tout ira bien.

“ Que le Seigneur soit toujours votre appui, votre secours dans les tribulations où nous nous trouvons. Qu'il soit toujours votre consolation, et prosternés devant lui demandons-lui chaque jour plus de lumières pour pouvoir combattre toujours ses ennemis, qui sont ceux de son Eglise. Je vous bénis. *Benedictio Dei.*

— On écrit de Rome au *Journal de Florence* :

“ Me trouvant hier dans une de nos meilleures familles romaines, j'entendais M. Viale-Prelà, médecin de Sa Sainteté, raconter la surprise croissante qu'il éprouve en voyant le Pape se porter de mieux en mieux et rajeunir.

Ce ne sont pas seulement les forces physiques, mais les forces intellectuelles qui semblent en renaissance chez l'auguste Pontife.

— Un M. Brugo, joaillier, qui a exécuté le *rationale* offert par la *Société romaine pour les intérêts catholiques*, étant à l'audience, le Pape lui a dit “ Je vous ai toujours su gré d'avoir pris parmi vos ouvriers, des enfants de Tata Giovanni (établissement de charité dont Pie IX s'est beaucoup occupé daas sa jeunesse). En avez-vous encore que j'ai connus ? ” Comme M. Brugo hésitait à répondre et cherchait dans ses souvenirs, Pie IX a repris : “ Vous devez avoir un tel ? ” — Oui, Saint-Père. ” — “ Etes-vous content de lui ? A-t-il de la famille ? Se trouve-t-il à l'aise ? ” Et sur ce, Pie IX s'est mis à raconter des faits relatifs à cet ouvrier, qu'il avait connu tout enfant. M. Brugo était abasourdi.

Quand un octogénaire jouit d'une telle lucidité d'esprit, et en fait preuve, chaque jour, devant des centaines et des milliers de personnes, certaines feuilles sont vraiment mal venues à le présenter comme mourant.

— Voici d'intéressants détails sur la manière dont Pie IX a célébré la grande journée du 23 août :

“ Le jour béni où Pie IX voyait véritablement les jours de Pierre sur le siège de Rome, Sa Sainteté a célébré le saint sacrifice de la messe pour le salut de l'Italie.

“ Vers les huit heures, Pie IX entonna l'Introit, et continua les oraisons avec grande ferveur jusqu'au *Gloria in exelcis Deo*. Il prononça le céleste cantique avec la plus grande émotion. Aux paroles *Laudanuste, Benedicimus te, Propter magnam gloriam tuam*, la voix lui manqua pendant quelques instants.

“ Il lut l'épître de la manière la plus sainte et la plus expressive. Les

paroles étaient toutes de circonstance : “ Nous sommes donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. Nous sommes appelés insensés à cause du Christ, et vous vous dites prudents ; nous sommes faibles, et vous êtes forts ; vous êtes pleins de gloire, et nous couverts de déshonneur. Nous souffrons la faim et la soif, nous sommes nus et méprisés, nous n'avons pas où nous reposer. Maudits, nous bénissons ; persécutés, nous avons patience ; blasphémés, nous élevons les bras pour prier. Nous sommes devenus comme le rebut du monde, nous sommes pour tous comme un objet de mépris

La plus profonde émotion était peinte sur tous les visages. Le saint sacrifice s'accomplit ainsi tout entier au milieu de la plus touchante ferveur. Le Souverain-Pontife distribua lui-même la sainte Communion à toute l'assistance. Après avoir déposé les ornements sacrés, il entendit la messe d'action de grâces pendant laquelle il resta presque toujours à genoux.

La seconde messe étant finie, Pie IX nous donna sa bénédiction et rentra dans ses appartements. Il est plus facile d'imaginer que de décrire les sentiments qui remplissaient nos cœurs. Quand nous sortîmes de la salle des Gardes, des larmes de joie et de consolation s'échappaient de tous les yeux.

—Le même jour, les catholiques de Rome ont fait chanter à Saint-Jean-de-Latran un *Te Deum* pour remercier Dieu d'avoir accordé à Pie IX *les jours de saint Pierre*.

De la place de Venise à Saint-Jean-de-Latran il y a environ une demie-lieue ; des voitures allant au pas entre deux rangs pressés de fidèles de toute condition, remplissaient tout cet espace.

Les cinq vastes nefs de l'église étaient comble, littéralement, et les derniers arrivés ont dû rester sur le seuil pour s'unir au chant dont retentissaient les voûtes du temple.

Rien ne saurait rendre l'émotion de tout ce peuple en récitant la prière sublime : *Oremus pro Pontifice nostro Pio*. Nous ne croyons pas exagérer en disant que vingt mille voix envoyaient à Dieu cette prière comme une seule voix.

Là était la vraie Rome, la Rome du Pape. Cette imposante démonstration sera la joie du monde catholique et la confusion de nos ennemis.

—Encore le même jour, le Saint-Père a reçu de nombreuses députations et entendu la lecture de diverses adresses, notamment des associations catholiques. L'*Osservatore Romano* publie celle qu'a présentée le docteur Jean Acquaderni, président du conseil supérieur de l'association de la jeunesse catholique italienne, et ajoute : “ Nous résumons aussi bien que nous le pouvons les paroles prononcées par Sa Sainteté après la lecture des adresses. ”—Nous traduisons ce résumé :

“ Dieu, a dit Pie IX, est celui qui humilie et qui élève, et en moi se réalise

aujourd'hui ce trait admirable de la providence divine. Je puis dire que notre situation et celle du Saint-Siège rappelle l'homme de la parabole de Jésus-Christ : *Un homme allant de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, le laissant à demi-mort.* C'est précisément l'état où nous nous trouvons maintenant. Mais à quoi bon se plaindre de ceux qui, employant les engins de guerre et les mensonges publics (*tormentis bellicis et publicis mendaciis*) ont pris possession de cette ville ? Il ne faut pas s'en étonner : Dieu a voulu, par ce fait, manifester la grandeur de sa bonté, de sa miséricorde, pour nous faire connaître ensuite la grandeur de sa toute-puissance.

“ Le samaritain compatissant survint et pensa ses plaies, payant à l'hôtelier tout ce qui était nécessaire pour qu'il lui donnât asile, le soignât et lui rendit la santé. Messieurs, n'est-ce pas le samaritain qui aujourd'hui inspire à tant de millions de catholiques la pensée de nous offrir leurs dons, de nous exprimer les vœux de leur cœur, de leur âme et de leur esprit, et la résolution de maintenir les principes qui, dans cette malheureuse révolution, sont obscurcis et presque perdus. Qu'il est consolant de lire ce que nous apprenons d'un si grand nombre d'associations de jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, qui, dans cette vigueur de l'âge, en des moments si difficiles et si périlleux, offrent des prières, prennent des engagements, exposent même leur vie, pour maintenir intact le dépôt sacré de la foi, de la charité et de l'espérance d'un meilleur avenir. Que la providence de Dieu soit béni ! Puisse de la force dans cette espérance que nous sommes destinés à voir les effets de sa toute-puissance.

“ Si j'ai toujours béni de cœur cette troupe choisie de mes fils, je la béni avec d'autant plus d'affection en ce jour, et avec elle les absents, les amis, leurs familles, leurs patries, leurs zélés pasteurs et tous ceux qui, dans cette ville, ces jours derniers ont fait retentir de leurs prières les églises, et spécialement le grand temple de la très-sainte Vierge Marie.

—Ce n'est pas seulement le même nombre d'années qui rapproche dans une coïncidence providentielle le Prince des apôtres premier chef infaillible de l'Eglise et le premier de ses successeurs proclamé infaillible comme lui ; leurs derniers temps se ressemblent aussi.

Comme Pierre dans la prison Mamertine, Pie IX est prisonnier au Vatican, et il entend à Rome les mêmes cris de mort qui retentirent près du Capitole contre le prisonnier de Néron. Néron règne encore sous diverses figures. César ici, peuple là ; également ennemi des chrétiens et persécuteur de l'Eglise.

En prison, Pierre écrivit la seconde épître catholique, qui convient particulièrement au temps de Pie IX. Le chef de l'Eglise y donne ses derniers conseils aux chrétiens et fait entendre au monde de suprêmes avertissements. C'est comme un testament pour la suite des siècles. Après avoir recommandé aux fidèles la pratique des vertus qui manquent

le plus aux chrétiens d'aujourd'hui, "oisifs et stériles en la connaissance de Jésus-Christ", parce qu'ils ne les ont pas, il les avertit que de même qu'il y eut autrefois de faux prophètes dans le peuple de Dieu, il y aura un jour de faux docteurs dans l'Eglise, "lesquels introduiront des sectes de perdition, et à cause d'eux, la voie de la vérité sera blasphémée." En même temps, l'apôtre rappelle les antiques châtimens qui ont puni les anges révoltés contre Dieu, le monde ancien abîmé dans le déluge à cause de ses péchés, les villes coupables de Sodome et de Gomorrhe condamnées à un renversement total et réduites en cendre pour être un exemple aux villes impies.

M. G. E. DESBARATS.

M. G. E. Desbarats, ce citoyen généreux, au cœur large et entreprenant qui, depuis déjà nombre d'années, dans la vue d'enrichir son pays d'un véritable trésor artistique par la publication illustrée de deux journaux, l'impression de luxe de plusieurs ouvrages considérables, et qui pour cela ne recule devant aucun sacrifice et s'impose une correspondance immense avec les principaux centres d'art de tous les pays, se propose de faire cadeau à ses abonnés d'une Estampe au procédé de Leggotypie.

Cette Estampe reproduit avec une rare fidélité le tableau de Thomas, célèbre peintre de l'Ecole française, et gravé par Danse, représentant la Vierge appuyée au pied de la croix. On sait la magnifique expression de cette peinture, le caractère noble que l'artiste a su donner à cette figure où respire avec tant de calme la douleur de Marie au pied de la croix : *Stabat juxta crucem Jesu, Maria mater ejus*, etc. Les mains amaigries et crispées sont remarquables, les draperies d'un excellent effet y sont traitées avec la vigueur et la souplesse qui n'appartiennent qu'aux maîtres. Or tout cela, disons-nous, est fidèlement reproduit dans l'Estampe Leggotypique sortie des ateliers de M. G. E. Desbarats et dont nous avons reçu une copie.

Honneur à l'Artiste inventeur de cet ingénieux et utile procédé ! Honneur au citoyen honorable qui l'a encouragé et qui, par ce moyen, a déjà commencé et veut continuer à doter son pays de la reproduction d'un foule de chefs-d'oeuvre dus au pinceau ou au burin des plus grands artistes.

UN ANGE DU CIEL A SA MÈRE DE LA TERRE.

Ma mère!!! pour ton cœur elles furent
cruelles
Les heures du dernier adieu...
Mais sais-tu bien qu'alors avec de grandes
ailes
J'ai pris mon vol vers le bon Dieu.

J'ai vu les chérubins sous de riches bannières
Accourir pour me recevoir ;
J'ai reçu les baisers de mes deux petits frères
O maman qu'ils sont beaux à voir !

Ils ont mis sur ma tête une belle couronne
De roses qui ne meurent pas.
Oh ! que ne peux-tu voir l'éclat qui m'envi-
ronne.
Un jour, maman, tu le verras...

Une brillante Dame, au front plein de no-
blesse,
Bien bonne et douce comme toi,
Me prenant dans ses bras, m'a dit avec ten-
dresse :
" Tu seras mon enfant à moi.

" Ta mère de là-bas, tout en pleurs, se désole
" " De ne plus voir son chérubin,
Mais moi j'ai le secret d'un baume qui con-
sole,
" Et j'adoucirai son chagrin. "

Maman, tu souffres bien, mais ta douleur
amère
Est précieuse au Roi des rois ;
Lui-même, tu le sais, il avait une mère
Qui pleurait au pied de sa croix.

Et puis, tu ne sais pas ! un ange plein de
charmes
Dans une riche coupe d'or
Recueille avec respect chacune de tes larmes
Et Dieu les met dans son trésor.

On aime dans le ciel bien mieux que sur la
terre :
Tous les jours plus de mille fois
Je pense avec bonheur à ma petite mère
Et je l'aime plus qu'autrefois...

Où, je t'aime bien fort, toi, puis mon petit
frère
Ainsi que la bonne maman,
Trois noms qu'auprès de Dieu je veux dans
ma prière
Unir toujours étroitement.

Mes frères m'ont appris à chanter les lon-
gages
Et la beauté de l'Éternel,
Puis j'ai fait connaissance avec les petit
anges
Et nous jouons aux jeux du ciel.

Dans des prés émaillés de fleurs toujours
nouvelles
Nous prenons nos ébats joyeux,
Et moi, parmi ces fleurs, je choisis les plus
belles
Pour toi, quand tu viendras aux cieux

Je veux l'un de ces jours demander une
grâce
Au bon Jésus qui m'aime bien,
C'est d'aller près de toi tenir l'heureuse place
De ton bon ange gardien.

Invisible à tes yeux, je te ferai connaître
La présence de ton enfant,
Car durant ton sommeil Jules veut t'appa-
raître
Dans un doux rêve bien souvent.

Maman, sèche tes pleurs... dans la région
sainte
Nous serons tous unis un jour ;
Heureuse à tout jamais, tu n'auras plus de
crainte
Qu'on m'enlève à ton amour.

T'ON PETIT JULES AU PARADIS.

CHRONIQUE DU MOIS.

Rien d'instable et de mouvant comme la politique internationale en Europe. Hier encore, on parlait d'un rapprochement marqué qui s'était opéré entre la Prusse et l'Autriche dans les conférences de Gastein et de Salzbourg. Et, par contre, on annonçait une alliance Franco-Russe pour faire face aux éventualités. Aujourd'hui, on appréhende qu'il se fasse un traité entre la Russie et l'Allemagne, parce que le prince Gortschakoff a eu quelques entrevues avec l'Empereur Guillaume et avec Bismark. - Cependant rien n'a encore transpiré. Demain, sur quoi les esprits porteront-ils leurs préoccupations ? Nul ne le sait.

Les sympathies entre nations jouent un rôle à peu près nul dans la diplomatie. C'est toujours la question des intérêts qu'on envisage ; et la politique Européenne est une politique d'intérêt. A mesure que les relations internationales se modifient, de suite la politique générale en subit le contre-coup. C'est un jeu de haute-basoule qui se fera tant que les alliances seront sujettes à mille variations.

Le mieux ce semble, est d'être toujours prêt à faire face aux complications ; et comme il n'est guère possible de faire respecter ses opinions, voire même ses ultimatums, sans avoir la puissance militaire, alors il faut pouvoir mettre sur pied d'immenses armées. Cette vérité s'affirme plus que jamais depuis le triomphe de l'Allemagne sur la France. On est écouté et on est redouté en proportion du nombre de canons qu'on peut faire tonner et en proportion du nombre de soldats qu'on peut mettre en campagne.

Si ce siècle est le siècle du progrès dans les sciences utiles, il est aussi le siècle du canon, de qui relèvent les prépondérances nationales. C'est le canon qui grandit un peuple et qui en humilie un autre ; c'est le canon qui donne la gloire dont on s'éblouit le plus volontiers, la gloire militaire ; c'est le canon qui impose la prédominance de la matière sur l'esprit. C'est tellement vrai aujourd'hui que, si une nation veut conserver son autonomie, sa liberté, son indépendance et son intégrité, elle doit être une nation armée. C'est le seul moyen de se tirer des impasses. Il faut être continuellement sur le qui-vive ; sinon, l'on s'expose à être précipité dans la servitude étrangère.

Aussi, voyez dans toute l'Europe, quelle activité ! Quel branle-bas formidable ! Quels cadres militaires innombrables on crée ! La Prusse n'est pas contente des perfectionnements acquis et dont elle a si bien profité dans la dernière campagne de France, et elle fait refondre ses canons sur un autre type. La Russie, craignant à son tour de subir le sort de la France, a organisé l'armée la plus considérable du monde. L'Autriche, malgré le travail de désagrégation qui la ruine, a grandement amélioré

son système militaire et peut montrer un effectif de quinze cent mille hommes. L'Angleterre amoncelle dans ses arsenaux un immense matériel de guerre et réorganise ses armées. La France, malgré ses effroyables désastres, prend à peine le temps de panser ses blessures pour s'occuper de la formation d'une armée plus gigantesque et plus redoutable que jamais.

C'est là une position pleine de dangers. C'est là une position contraire aux lois économiques. Mais c'est aussi une position inévitable dans les temps actuels, à moins de renoncer à la sécurité et d'abdiquer sa place dans le conseil des nations.

* * *

Pendant que l'Europe recherche la suprématie militaire et en affirme pratiquement la nécessité, une association ayant nom " Le Congrès de la Paix," cherche à s'opposer à ce débordement des idées. La Ligue de la paix a ouvert cette année ses conférences à Lausanne. Assurément son titre seul affirme de grandes idées philanthropiques : Rechercher les moyens de retrancher la guerre du code des nations, c'est une brillante idée dont la réalisation mériterait la reconnaissance de l'humanité. Mais cette réunion, qui se formait sous un principe des plus pacifiques, comme son nom l'indiquait, ne nous a donné qu'un spectacle de querelles et de zizanie. C'était vouloir arrêter la marche de l'incendie avec des torches enflammées.

Le Congrès de la Paix a répudié toute idée de nationalité et a prôné le Cosmopolitisme, tout comme le fait l'Association Internationale.

Il y eut là des femmes-orateurs, comme Mesdames André Léo et Paule Minck qui ont glorifié la lutte des prolétaires contre les capitalistes, et qui ont fait l'apothéose de la Commune de Paris et du socialisme. On a parlé de l'union républicaine des femmes et de leur émancipation. Mme Delhomme a dit que " *le Congrès est la fête de toutes les mères du globe terrestre,*" et a lu une poésie sur les femmes, devant les rires moqueurs de l'Assemblée.

Voici qui est hors de doute à présent : les femmes se régénèrent et vont jouer un rôle incomparable parmi les peuples ! Pour s'en convaincre, qu'il suffise d'apprendre que l'une d'elles a proposé " *de nommer une commission pour étudier les principes de l'humanisme végétarien.*"

Beaucoup d'hommes aussi, entraînés par de si nobles exemples, ont donné dans les mêmes errements. Cependant ajoutons que la majorité du Congrès a réprouvé les horreurs de la Commune de 1871. Cela ne signifie pas toutefois qu'il soit résulté quelque chose de bien de cette conférence. Leurs conclusions tendent toutes au renversement du droit politique ou du droit international.

M. Gambetta a refusé de prendre part aux délibérations de la Ligue, parce que, dit-il, " les idées et les principes du Cosmopolitisme ont pour

“ effet le plus certain d'effacer ou d'amoinrir l'amour de la patrie ; et il importe, au contraire, au salut de la France, que les âmes s'attachent plus que jamais à des principes de dévouement national.” M. Gambetta mérite des éloges pour avoir répudié ces utopies qui conduiraient les peuples au nom de la paix, dans des luttes effroyables. On ne peut pas plus retrancher la guerre qu'on ne peut retrancher les passions humaines. Le mieux qu'on puisse faire, c'est de la prévenir quelquefois au moyen d'arbitrages. C'est là ce que les Etats-Unis et l'Angleterre ont fait l'an dernier dans ce qu'on est convenu d'appeler le traité de Washington ; et c'est là aussi un précédent qu'il serait important d'imiter.

* *
*

Ils sont terribles les ravages du feu quand il passe comme un ouragan à travers d'immenses étendues de terre. Partout, sur son passage, il ne laisse que des cendres et des ruines, et l'on s'étonne qu'il puisse détruire, aussi promptement qu'il le fait, et les constructions les plus solides que l'industrie humaine érige sur le sol, et ces beaux grands bois ombreux qui témoignent de la luxuriante richesse de la nature.

Les Etats-Unis ont payé un large tribut à l'élément destructeur. Qui n'a pas été frappé de stupeur en apprenant l'effroyable incendie de Chicago ? Jamais il ne fut donné au Nouveau-Monde d'avoir un pareil spectacle. Conflagrations terribles qui ont converti en quelques heures d'innombrables édifices en d'innombrables décombres ! Dix mille maisons en feu, quel spectacle !

Maintenant, la “ Cité des Lacs ” ressemble à une cité des ruines. Ses plus beaux temples, ses hôtels, ses banques, ses cours de Justice, ses bureaux publics ne sont plus qu'un amas de pierres calcinées. Ils sont là sur le sol offrant à tous les regards leurs lugubres débris comme ces guerriers valeureux, tombés sur le champ de bataille, dont le corps est criblé de meurtrissures.

Après un pareil désastre, on serait tenté de croire que Chicago est une ville dont l'avenir est à jamais brisé. Pour qui ne connaît pas l'histoire de Chicago cette pensée serait assez rationnelle. Mais quand on songe que des trappeurs Canadiens de l'Ouest, qui sont encore nos contemporains, ont passé sur cette partie du sol américain qui devait être Chicago ; quand on songe qu'il y a à peu près quarante ans cette grande ville n'était qu'une misérable bourgade composée de quelques huttes en écorce et en troncs d'arbres : bourgade bâtie sur un terrain marécageux et à l'embouchure d'une petite rivière chargée d'exhalaisons putrides ; quand on songe qu'au jour de l'incendie, Chicago était déjà sans contredit une des plus belles villes du continent américain et contenait une population de 300,000 âmes ; quand on songe que là se trouvait l'entrepôt de grains le plus consi-

dérable du monde ; alors on est aussi étonné de sa rapide et gigantesque fondation qu'on le fut de sa chute.

Chicago s'est élevé comme par enchantement au milieu des immenses solitudes de l'Ouest. En peu d'années, de nombreux réseaux de chemin de fer et des lignes de vapeur l'ont mis en communication avec toutes les autres villes du continent. Ces avantages existent encore tout entiers. Sa position, qui la relie avec tant de districts agricoles, lui assure, la prépondérance dans le commerce des grains. Et, en outre de cela, ses citoyens sont doués d'une merveilleuse activité.

L'échec subi ne lui fera qu'un tort passager. Déjà on s'est mis à l'œuvre avec une rare énergie, pour reconstruire ce qui est tombé. Avant peu, Chicago recouvrera sa prospérité et redeviendra une ville plus belle et plus florissante que jamais. " Ces Chicagoens, dit le *Commercial Advertiser*, sont des gens dont on peut être fier. Ce sont de vrais américains. L'indomptable courage qu'ils montrent dans leur calamité et la mâle gaieté qu'ils déploient au milieu des ruines de leurs fortunes, sont un grand spectacle. Ils auraient aussi bien le droit de s'asseoir et de gémir que l'eut Caius Marius de pleurer sur les ruines de Carthage. Mais il ne se trouve pas un seul Caius Marius dans tout Chicago. Aucun d'eux ne pense à s'asseoir ; et quant à pleurer, ils n'en ont pas le temps. Ils sont incendiés, mais ils refusent de continuer à l'être. Ils sont appauvris, mais ils ne veulent pas rester pauvres. De tous côtés ils se relèvent et agissent. L'activité avec laquelle ils couvrent de constructions nouvelles la plaine noireie et fumante ; la vigueur avec laquelle ils arrachent les caaveaux des banques des cendres chaudes et reprennent leurs paiements avec des espèces non encore refroidies ; la tranquillité philosophique avec laquelle les ouvriers continuent à porter leur argent dans les caisses d'épargnes, au lieu d'en faire le siège ; la prompte décision avec laquelle le millionnaire d'hier, mendiant aujourd'hui, se remet aux affaires en écrivant son nom sur un bardeau qu'il suspend en dehors de sa hutte ; l'énergie avec laquelle le marchand en gros, trouvant son magasin détruit, ouvre les fenêtres de son salon et annonce qu'il est prêt à y détailler les marchandises aux prix habituels,—sont autant d'illustrations d'un esprit qu'aucune infortune ne peut effrayer."

Il est remarquable comme l'élan de générosité et de sympathie qu'a suivi ce désastre a été considérable. " De par les mers, les magnifiques Capitales de l'Europe,—Londres, Berlin, Vienne et même Paris, aussi cruellement frappé,—ont expédié leurs sacs d'argent à la capitale dévastée des Prairies. " Les grandes villes des Etats-Unis, New-York, Boston, San-Francisco, St. Louis, Cincinnati, Milwaukee, etc., se sont montrées d'une magnificence qui leur fait honneur. La métropole commerciale du Canada s'est aussi montrée à la hauteur de sa position dans ce grand tournoi de charitable libéralité. Et il n'y a aucun doute que si Montréal venait à être frappé de quelque grande calamité, Chicago saurait se souvenir des magnifiques dons que nous lui avons faits.

Le chapitre des incendies a embrassé un cadre plus large que jamais mentionné dans l'histoire de l'Amérique. Dans les Etats du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota, de formidables ouragans de feu ont envahi d'immenses territoires. Des cités et des villages ont été réduits en cendres et ont disparu dans cette tempête de flammes comme le noble navire

disparaît et sombre dans la tempête des flots. Dans des districts entiers où l'incendie s'est promené, rien n'est resté debout. Constructions de toutes sortes, clôtures, forêts : tout a disparu, tout a été balayé.

Ce serait une lamentable histoire s'il fallait décrire les ravages de ce fléau. " A Peshtigo, dit le *Courrier des Etats-Unis*, il n'est resté que quelques hommes, occupés à rechercher et à enterrer les morts. Le feu qui a détruit ce village a commencé dans la soirée du 8 courant (octobre) et s'est annoncé, à l'heure où les habitants revenaient du service religieux du soir par un bruit étrange semblable au grondement lointain de la mer. Bientôt des globes de feu, pareils à des météores, s'abattirent sur divers points du village, embrasant tous les objets qu'ils touchaient. A cette vue, la panique s'empara de la population entière, et chacun se disposa à fuir en emportant ce qu'il avait de plus précieux, mais soudain une lumière brillante parut à l'horizon, dans la direction du Sud-Ouest, le firmament se trouva illuminé et des tourbillons de flammes enveloppèrent le village, brûlant ou suffoquant tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de chercher un asile dans la rivière. Un feu pareil ne s'était jamais vu ; au milieu de l'immense masse de flammes sans cesse ravivée par le souffle de la tempête, on discernait les étincelles électriques qui s'élançaient du sol par millions et allaient se perdre dans l'embrasement général. Le lendemain, les survivants purent connaître l'étendue de leur malheur. Plus d'un tiers des 2000 âmes qui composaient la population de Peshtigo a péri dans cet effroyable nuit, et vingt un résidents du village adjacent de Birch Creek ont partagé cette mort horrible. Les survivants n'ont dû leur salut qu'à la précaution qu'ils ont eue de rester toute la nuit enfoncés dans les marais ou dans la rivière, se tenant accrochés aux débris flottants, et obligés à chaque instant de plonger la tête sous l'eau pour n'être pas rôtis. Beaucoup se sont noyés, ayant lâché prise soit au contact des boules de feu, soit sous le piétinement des animaux domestiques qui, fuyant l'incendie, s'étaient précipités aussi dans la rivière. "

L'embrasement a dévoré non seulement les maisons et les forêts, mais le sol lui-même, composé de tourbe et de détritux végétaux, a brûlé. Des milliers de familles ont été chassées de leurs résidences et ont dû fuir à plusieurs milles de distance.

Trop heureux ceux qui n'étaient pas circonvenus par l'incendie. Les flammes se répandaient comme une marée, poussant devant elles tous les êtres vivants qu'elles rencontraient. Les animaux sauvages comme les êtres humains se précipitaient dans un effroyable pêle-mêle, les uns jetant leurs lugubres rugissements et les autres leurs cris d'effroi.

Ces grands malheurs ne doivent pas être oubliés, pas plus que ne le furent ceux de Chicago. Les désastres ne sont pas moins considérables. L'esprit de tous s'en est ému. La charité publique doit venir au secours de ces malheureux, si l'on veut qu'ils ne périssent point de faim et de froid. Voici l'hiver avec son ciel inclément, et il importe beaucoup qu'ils soient secourus avec diligence.

*
* *

A part les incendies nombreux qui ont embrasé l'Ouest, les Etats-Unis ont pour le présent deux difficultés épineuses à régler, celle des fraudes pratiquées sur la municipalité New-Yorkaise et celle du Mormonisme.

Depuis plusieurs semaines on ne parle que des spoliations municipales à New-York, qui ont atteint des proportions effrayantes. On ne pratique

pas de dilapidations plus colossales sur le trésor d'un grand pays qu'on ne le fait sur le trésor de cette ville. Les chefs d'accusations commencent à pleuvoir contre une clique de coquins millionnaires qui se sont enrichis aux dépens du public. Pour la construction seule d'un palais de Justice qui n'est pas encore terminé, on a fait sortir des caisses municipales \$13,500,000 ; et lorsqu'il sera fini, tout le monde avoue que ce monument ne vaudra pas plus de \$3,000,000. Commission au profit des dilapidateurs : \$10,500,000. Voilà des messieurs qui font payer chèrement les honneurs qu'on leur décerne.

O vertus républicaines ! Si de pareilles avaries, si de pareils détournements de deniers venaient à s'effectuer sous un gouvernement monarchique, on soufflérait peut-être la royauté, parce qu'elle n'aurait pas fermé la voie à tous les brigandages. On veut que la monarchie soit un argus qui ait les yeux ouverts sur tout ce qui se passe. Mais lorsque le peuple lui-même est son propre maître et choisit ses chefs pour un terme fixé à l'avance, alors on se garde bien de jeter les torts sur son propre compte, et l'on accuse des individualités. Ceci n'est pas une thèse générale, mais tend à faire voir que la monarchie se trouve souvent dans une position défavorable qui fait qu'on lui jette plus volontiers le blâme à cause des serviteurs malhonnêtes qui la grugent, tandis que de l'autre côté on est plus porté à flétrir les personnalités elles-mêmes qui sont coupables.

C'est grâce aux chemins de fer si la patrie des *Saints* du Lac Salé se trouve sitôt troublée dans ses institutions polygames. Il est rare qu'un chemin de fer emporte la civilisation dans ses flancs et nous devons lui donner cette bonne note. Les chemins de fer rapprochent les distances, et ce qui n'était qu'une colonie isolée, devient tout-à-coup une contrée reliée aux autres Etats.

L'Utah devra dorénavant respecter et suivre les lois de la Grande Fédération Américaine. Deux lois contradictoires ne peuvent être en force dans un même pays. Autrement ce serait la confusion, l'anarchie, l'Etat dans l'Etat. Il faut donc que la polygamie périsse ou que les Etats-Unis la légalisent. Cette dernière alternative ne peut certainement être acceptée ; car ce serait un crime de lèse-moralité.

La campagne judiciaire dirigée contre les Mormons se précipite vers une solution. Dans une poursuite intentée contre un mari polygame, le jury a rendu un verdict de culpabilité. Plusieurs mandats d'arrestation ont été lancés contre des chefs d'Eglise. Les autorités fédérales prennent les mesures nécessaires pour abolir la polygamie. Si elles n'attaquent pas à brûle-pourpoint, si elles ne prennent pas encore des mesures radicales, c'est qu'il vaut mieux arriver graduellement au but par des moyens judiciaires que de trancher le nœud gordien avec une épée.

Devant les mesures du gouvernement américain, les ministres du culte ont pris une attitude de dignité froissée. Ils affirment que Dieu protège les *Saints* des derniers-jours et punira leurs persécuteurs. Leur église est éternelle, et au milieu des luttes ils ne seront qu'affermis et glorifiés. "O Dieu d'Israël, s'est écrié l'un d'eux, sauve ton prophète Brigham et place ses ennemis dans la fosse qu'ils creusent pour lui." Et la foule recueillie des Mormons écoute ces oraisons avec ferveur ; car, c'est bien le temps de le dire : "Dieu seul est grand, et Brigham Young est son prophète."

Mais ciel ! quel prophète étonnant que ce M. Brigham Young ! On dit qu'actuellement il chevauche et par monts et par vaux pour échapper à la

justice. Sans aucun doute, s'il venait à être arrêté, Dieu enverrait à ce serviteur fidèle un char de feu qui le transporterait au ciel, comme le prophète Elie.

Des nouvelles reçues de Rio Janeiro nous annoncent que l'émancipation des esclaves au Brésil a été décrétée. C'est le 27 de septembre dernier que ce Bill a été adopté. Il pourvoit à ce que tout fils d'esclave, né à partir de cette dernière date, et tous les esclaves au service du gouvernement, soient affranchis. On a aussi établi un fond d'émancipation et diverses mesures pour effectuer l'affranchissement graduel des esclaves.

La législature du Brésil a fait un grand acte d'humanité et de justice. Le décret d'émancipation n'a occasionné aucune crise sociale. Pas d'appel aux armes, pas de révolutions, pas de menaces de sécession. Rien que des acclamations enthousiastes dans les Chambres du Sénat et au dehors. Aussitôt que le vote sur l'adoption finale du Bill eût été prise, une pluie de fleurs et de couronnes est tombée sur les têtes des Honorables Députés ; la satisfaction de tout le monde s'est manifestée par une joie bruyante, assourdissante même.

Cette loi est vue avec tant de faveur, annonce-t-on, que déjà des corporations religieuses ont mis leurs esclaves en liberté, et que des grands propriétaires prennent aussi des mesures pour libérer les leurs à l'expiration de quelques années de service.

Les expédients pacifiques sont toujours les meilleurs. Les Brésiliens peuvent se vanter d'avoir accompli une grande réforme sociale, non-seulement avec calme, mais aussi avec honneur. Ils ont bien fait de rejeter les vieilles notions des temps barbares pour s'en tenir aux grandes idées du Catholicisme et de la civilisation.

Une seconde expédition militaire a été dirigée sur Manitoba. La nouvelle province en est redevable à une invasion féniennne de cinquante soldats, qui s'étaient emparés d'un poste de commerce appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qui désiraient en sus conquérir tout le Nord-Ouest. Oh ! les braves ! ils avaient dans le cerveau une ambition aussi demesurée que celle des Alexandre et des César. C'était bien le temps de chanter avec toutes ses variantes la vieille chanson de

Malborough s'en va-t-en guerre,
Mironton, mironton, mirontaine !

Mais plus heureux que Malborough, l'illustre O'Neil, leur chef, est revenu de la conquête plein de vie et couvert de gloire : gloire de n'oser point se battre, gloire de se constituer prisonnier, gloire d'oublier son épée pour n'avoir pas à la rendre, comme Napoléon à Sédan.

Ces conquérants ont introduit une innovation considérable dans l'art de faire la guerre et qu'il serait opportun d'utiliser en cas de luttes internationales. C'est un expédient fort peu compliqué et qui consiste tout simplement à fuir à l'approche de l'ennemi. Par ce moyen, pas de morts, pas de blessés. Ceci ne vient-il pas au secours des théories humanitaires de certains utopistes ?

Dernièrement, deux petites républiques de l'Amérique du Sud avaient résolu de se déclarer la guerre. Aussitôt les armées se mettent en marche et se dirigent réciproquement sur le territoire ennemi. Toutes précautions avaient été prises à l'avance pour que les combattants n'eussent pas à se rencontrer sur la route. Ainsi l'un des deux pays a conquis l'autre et *vice versa*. Et puis les troupes sont revenues dans leurs foyers

respectifs, enivrés par le triomphe ; et finalement la paix a été conclue.

Les guerres philanthropiques sont donc une réalité sur laquelle on ne peut plaisanter sans pécher gravement. Il serait du devoir des deux Amériques de déléguer en Europe l'un des représentants de ces deux pays et le général O'Neil à leur tête pour assister aux conférences du Congrès de la paix. Nul doute qu'ils émettraient des idées neuves et pratiques dont l'ancien-monde profiterait énormément.

* * *

La première session du second Parlement de Québec s'est ouverte le 8 courant. Sir Narcisse Fortunat Belleau énumère ce qui a été fait dans les sessions précédentes du premier Parlement ; passe en revue les diverses mesures qui ont été adoptées relativement à la colonisation, aux chemins de fer, à l'immigration, à la vente et à la coupe des bois qui ont grandement accru les revenus de la Province.

Le gouvernement a tout lieu de s'applaudir des résultats obtenus. En effet, depuis que le pays jouit de la nouvelle constitution, une foule d'entreprises ont été mises en mouvement. On a construit des voies ferrées ou à lisses de bois, qui vont relier aux grands centres les cantons les plus reculés. De suite la colonisation va transformer en campagnes fertiles les forêts qui bordent ces lignes de communication, et l'on verra s'implanter sur le sol une population vigoureuse qui saura mettre à profit les produits généreux de la terre.

Les questions de colonisation sont depuis longtemps à l'ordre du jour. Il a fallu attendre longtemps avant d'obtenir des résultats tangibles. A présent que l'élan est donné on peut espérer beaucoup. On ira se grouper dans les différents districts à coloniser. Et Dieu veuille qu'il vienne bientôt le jour où, par toute la Province, une armée de bûcherons livrera bataille aux arbres de la forêt. Chaque coup de hache qui retentit dans les grandes solitudes est une harmonie magnifique dont s'enivre la patrie.

Les ressources de notre Province ont été trop longtemps ignorées dans les vieux pays d'Europe. On a eu des idées fausses sur le climat, sur le sol, sur la topographie, sur la population elle-même. Grâce à l'attention particulière qu'on a portée à cette question, grâce à l'activité de quelques agents d'immigration, on peut constater aujourd'hui que la lumière se produit. Des délégués Belges, Alsaciens et autres viennent examiner eux-mêmes le pays. On peut s'attendre à ce qu'il nous arrive quelque bon jour un nombre considérable d'émigrés.

Sous ces circonstances, le gouvernement a parfaitement raison de se féliciter et de promouvoir davantage ce qui est déjà en si bonne voie.

Vraiment, la session actuelle s'ouvre sous d'heureux auspices. A part la question de l'Arbitrage Provincial qui est toujours suspendue sur nos têtes comme une épée de Damoclès, la situation semble on ne peut meilleure. Les finances sont dans un bon état, nous dit-on. Et puis, l'opposition même a fait assaut d'amabilité dès le début, en marchant à la rescousse du gouvernement pour faire nommer l'Orateur actuel de l'Assemblée Législative : C'est là une tactique parlementaire qui ne tire pas à conséquence. Aussi faut-il être bien certain que ceux-là qui vous accueillent aujourd'hui, le sourire sur les lèvres, seront ceux-là même qui vous fulmineront demain le plus qu'il leur sera possible. C'est dans l'ordre des choses. Si l'on veut jouir des splendeurs de la nature dans tout son épanouissement, il faut qu'il éclate de temps à autre un orage dans l'atmosphère.

E. PRUD'HOMME.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

(Suite.)

CHAPITRE XVIII.

SUPPRESSION DE LA COMPAGNIE DES CENT ASSOCIÉS ET DE CELLE
DE MONTRÉAL. ÉTABLISSEMENT D'UN CONSEIL
SOVERAIN A QUEBEC. 1663.

I.

La Compagnie des Cent Associés supprimée ; le Roi reprend le Canada.

M. de Laval était parti pour la France, le 12 août 1662, avec le P. Ragueneau, ainsi qu'il a été dit, pour se plaindre à la Cour des désordres occasionnés par la traite des boissons enivrantes données aux sauvages. Il y eut sur ce sujet des démêlés en France, comme l'assure la Mère de l'Incarnation, c'est-à-dire que les membres de la Compagnie, à qui ce commerce était devenu très-lucratif, durent faire tous leurs efforts pour le maintenir ; mais ayant appris que le Roi, peu satisfait de leur conduite dans l'établissement du pays, qu'ils négligeaient entièrement, avait dessein de le leur ôter et de s'en remettre en possession, ils se déterminèrent à le prévenir en lui offrant leur démission ; ce qu'ils firent, le 24 février 1663, par une renonciation pure et simple que le Roi accepta au mois de mars suivant. “ Depuis qu'il a plu à Dieu, dit ce prince dans ses lettres sur ce sujet, de donner la paix à notre royaume, nous n'avons rien eu plus fortement à cœur que le rétablissement du commerce, comme étant la source et le principe de l'abondance que nous nous efforçons de procurer à nos peuples. C'est ce qui nous a porté à nous informer de l'état où est le pays de la Nouvelle-France, dont le Roi, notre très-honoré seigneur et père, avait fait don à une compagnie composée de cent personnes par traité de l'année 1628. Mais, au lieu d'apprendre que ce pays était peuplé comme il devait l'être, vu le long temps de cette possession, nous avons reconnu avec regret que non-seulement le nombre des habitants est fort petit, mais même qu'ils sont tous les jours en danger d'en être chassés par les Iroquois. Considérant d'ailleurs que cette Compagnie de cent hommes était presque anéantie par le désistement volontaire du plus grand nombre, et que le peu qui en restait n'était pas assez puissant pour soutenir ce pays et pour y envoyer les forces et les hommes nécessaires, tant pour l'habiter que pour le

“ défendre, nous avons pris la résolution de le retirer des mains de cette
 “ Compagnie, qui en a fait démission à notre profit. A ces causes, nous
 “ déclarons que tous les droits de propriété, justice, seigneurie, accordés
 “ par notre très-honoré seigneur et père, en conséquence du traité du
 “ 29 avril 1626, soient et demeurent réunis à notre Couronne, pour être
 “ dorénavant exercés en notre nom, par les officiers que nous nommerons
 “ à cet effet.”

II.

La Compagnie de Montréal songe à se dissoudre.

Dans le même temps où les associés de la grande Compagnie se démissionnaient ainsi de la propriété du Canada, ceux de la Compagnie de Montréal songeaient, de leur côté, à dissoudre leur Société et à mettre à leur place le Séminaire de Saint-Sulpice. Les personnes de qualité qui avaient formé l'établissement de Villemarie “ jugèrent dès le commencement, dit la
 “ Mère Juchereau, que, pour le rendre durable, elles ne pourraient mieux
 “ faire que de donner l'île de Montréal à cette communauté fondée par
 “ M. l'abbé Olier, qui était de leur association.” C'était ce qui, en 1643, leur faisait dire dans l'exposition des vrais motifs de cette Société :
 “ Quant à la prophétie que vous faites de la rupture de notre Compagnie,
 “ pensez-vous qu'une Société appelée de Dieu à l'établissement d'un dessein particulier ait besoin d'être perpétuelle ? Nous savons qu'elle se
 “ dissoudra quelque jour, et nous faisons des vœux à Dieu pour que cela
 “ soit.” Ce fut donc l'année 1663 que leurs vœux furent exaucés, et en partie sur les instances de mademoiselle Mance, venue à Paris pour ce dessein. Outre que plusieurs des associés les plus zélés étaient morts, d'autres s'étaient volontairement retirés (*), depuis que le Séminaire de Saint-Sulpice avait pris sur lui une partie considérable des frais de l'œuvre et qu'il entretenait des Ecclésiastiques à Villemarie ; en sorte que, si l'on en excepte M. de Maisonneuve et quelques directeurs du Séminaire de Paris, la Compagnie de Montréal ne se composait plus, en 1663, que de cinq membres (**). Voyant donc la difficulté qu'il y aurait par la suite d'entretenir dans leur société la pureté d'intention et le désintéressement parfait qu'elle s'était proposés dès le commencement ; que d'ailleurs plusieurs, parmi eux, n'avaient pas les moyens de soutenir plus longtemps cette œuvre ; persuadés enfin de l'inutilité de leurs efforts et des grandes dépenses nécessaires pour la continuer, ils résolurent d'engager les prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice à en prendre seuls la charge. C'était le

(*) Entre autres, nous voyons dans ce nombre M. de Vantadour, chanoine de Paris, qui avait été directeur de la Compagnie de Montréal, M. le prince de Conty, qui occupa aussi cette place, et se rendait aux assemblées de la Compagnie que l'on tenait alors au Séminaire de Saint-Sulpice, dans la chambre où était mort M. Olier.

(**) C'étaient M. le baron de Fancamp, M. Jean Garribal, maître des requêtes et président au grand Conseil, M. Antoine Barrillon de Morangis, conseiller d'Etat, M. Christophe Duplessis, de Montbar, aussi conseiller, et M. Bertrand-Drouart, écuyer.

parti le plus sage, après l'expérience qu'on avait faite du zèle et de la générosité de ces Ecclésiastiques depuis six ans qu'ils étaient établis à Villemarie ; ce qui fait dire au P. le Clercq : " L'on aurait peine à croire, " comme je l'ai su de personnes dignes de foi, jusqu'à quelle somme se " montent les fortes contributions de la communauté et des particuliers du " Séminaire pour cette bonne œuvre."

III.

Le Séminaire de Saint-Sulpice chargé de l'œuvre de Montréal.

Sur les instances des associés de Montréal, les directeurs de cette maison tinrent entre eux plusieurs assemblées ; et considérant que M. Olier avait eu le dessein d'accepter l'île de Montréal, ils conclurent qu'ils ne pouvaient pas avoir de marques plus assurées de la volonté de Dieu que les vues de ce saint prêtre. Ils résolurent donc unanimement d'accepter l'offre qu'on leur faisait, en exigeant toutefois que l'affaire demeurât secrète, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement consommée. En conséquence, le 9 mars suivant, les cinq associés de Montréal dont on vient de parler signèrent le contrat de donation de l'île au Séminaire de Saint-Sulpice, du consentement de M. de Maisonneuve, quoique absent, et de celui de mademoiselle Mance, qui était présente. " Considérant, disaient-ils dans cet " acte, les grandes bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur l'île " de Montréal, pour la conversion des sauvages et l'édification des Français, par les soins de MM. Olier, de Renty et autres, depuis vingt " années ; et combien, dans ces derniers temps, Messieurs du Séminaire " de Saint-Sulpice ont travaillé, par leurs soins et par leur zèle, pour soutenir cette bonne œuvre : ayant exposé leurs personnes et fait de fortes " contributions pour le bien de la Colonie et l'accroissement de la gloire " de Dieu : les associés désirant, d'ailleurs, contribuer de leur part pour " seconder les pieux desseins de Messieurs du Séminaire et honorant la " mémoire de l'abbé Olier, leur instituteur et l'un des promoteurs et des " bienfaiteurs de l'œuvre de Montréal, ils ont, après plusieurs conférences " sur ce sujet, et pour la plus grande gloire de Dieu, donné à ces messieurs tout le droit de propriété qu'ils ont en l'île de Montréal, comme " aussi la maison seigneuriale, dite le Fort, la métairie, les terres défrichées, et tous les droits qu'ils ont dans ce pays. (*)"

IV.

Conditions auxquelles le Séminaire est soumis par les Associés de Montréal.

Les conditions imposées au Séminaire furent : 1o. Que le domaine et la

(*) Quoique, dans cette énumération, il ne soit pas fait mention expresse de la seigneurie de Saint-Sulpice, elle a été néanmoins comprise dans le contrat comme faisant un tout avec l'île de Montréal.

propriété de l'île seraient inséparablement unis à cette communauté, sans pouvoir en être séparés pour quelque cause ou occasion que ce fût (*). 2o. Comme subrogé par là aux associés de Montréal, le Séminaire fut chargé d'acquitter toutes leurs dettes, tant en France qu'en Canada. Il paraît qu'elles étaient alors très-considérables ; du moins, c'est une tradition constante que, par leur acquittement, le Séminaire paya la seigneurie deux fois ce qu'elle valait au moment de la donation. 3o. Il fut stipulé que si, après toutes ces charges acquittées et après les dépenses nécessaires pour la conservation de l'île, il restait du revenant bon provenant des terres alors défrichées, il serait employé pour le bien de l'œuvre, selon le zèle et la prudence des prêtres du Séminaire ; mais que, quant aux terres qui n'étaient point défrichées encore, et que le Séminaire pourrait mettre en valeur par la suite, comme aussi quant aux améliorations, augmentations et acquisitions qu'il ferait, il pourrait en disposer selon son bon plaisir. Le Séminaire n'a cependant jamais tiré aucun avantage de cette dernière clause, qui aurait tourné à la ruine de l'œuvre et à l'abandon de la Colonie ; car le revenu net des terres défrichées alors ne s'élevait pas au-delà de cent écus par an : celles de Saint-Gabriel et de Sainte-Marie appartenant en propre aux Ecclésiastiques de Saint-Sulpice, qui, par l'entretien des hommes qu'ils y avaient placés pour garder le pays, dépensaient chaque année beaucoup plus que ces terres ne pouvaient produire (†).

(*) L'on a toujours conclu de là que le Séminaire ne pouvait ni vendre, ni donner, ni échanger la seigneurie de Saint-Sulpice, non plus que l'île de Montréal.

(†) Par cette donation, M. de Maisonneuve devait se trouver dépossédé de tout droit de propriété sur l'île ; aussi mit-on dans cet acte une clause en sa faveur. " Le sieur de Maisonneuve, y est-il dit, l'un des associés, et qui a très-utilement servi l'œuvre, demeurera, sa vie durant, Gouverneur et capitaine de l'île et de la maison seigneuriale de Montréal, où il est présentement établi par les associés ; néanmoins, sous le bon plaisir et les ordres de Messieurs du Séminaire, comme propriétaires de l'île. Il aura donc son logement dans la maison seigneuriale ; et, en outre, il jouira de la moitié de la métairie et des revenus du moulin, sa vie durant, à la charge de les entretenir en bon état, pendant le temps de la jouissance. Il sera toujours considéré comme ayant été de la Compagnie, et ayant rendu de très-grands services pour l'établissement de la colonie de Montréal. Le logement et le revenu dont on vient de parler lui tiendront lieu d'appointements ; et néanmoins les Messieurs du Séminaire auront droit, dès à présent, de loger dans la maison seigneuriale, comme seigneurs et propriétaires du pays, en laissant toutefois pour le Gouverneur le logement convenable."

Il fut stipulé, comme on le voit ici, que M. de Maisonneuve demeurerait Gouverneur sa vie durant, sous le bon plaisir et les ordres de Messieurs du Séminaire ; c'était une conséquence nécessaire de la cession que la Compagnie leur faisait de tous les droits qu'elle avait elle-même reçus. Aussi, en explication de cette clause, déclara-t-elle, le même jour 9 mars : " Que le Séminaire pourrait changer le Gouverneur pour de justes raisons," quoiqu'il n'y eût aucune apparence que jamais il fût question d'ôter le gouvernement de l'île à un homme si capable et si digne de l'exercer. C'est pourquoi M. de Bretonvilliers, comme représentant les nouveaux seigneurs, en sa qualité de Supérieur du Séminaire, envoya-t-il à M. de Maisonneuve des lettres pour le confirmer dans la charge de Gouverneur.

V.

Le Séminaire met en délibération s'il n'abandonnera pas l'œuvre de Montréal.

Mais à peine le Séminaire eut-il accepté cette donation, qu'il mit sérieusement en question s'il n'abandonnerait pas tout à fait l'œuvre de Montréal, quelque zèle qu'il eût fait paraître jusqu'alors pour en procurer le succès. Cette œuvre devait occasionner de grandes dépenses, et il semblait que le Séminaire ne pût y suffire sans le concours de M. de Queylus, toujours exilé du Canada. D'ailleurs, M. Olier l'ayant choisi pour Supérieur de l'établissement des Ecclésiastiques de Villemarie, on jugeait que sa présence était nécessaire dans ce pays. On tenta donc toutes sortes de moyens pour qu'il put y retourner et y reprendre l'exercice de ses fonctions. Comme les difficultés venaient uniquement de M. de Laval, qui se trouvait alors à Paris, l'Evêque d'Angoulême lui fit les plus vives instances, mais inutilement. M. de Bretonvilliers alla aussi le trouver pour le fléchir : tout fut inutile ; non-seulement M. de Laval ne voulut point consentir au retour de M. Queylus au Canada cette année 1663, il refusa même de donner aucune espérance pour les années suivantes. Là-dessus, les prêtres du Séminaire crurent devoir examiner entre eux si les oppositions persévérantes du prélat n'étaient pas une marque d'improbation que Dieu donnait à leurs travaux à Villemarie, et s'il ne serait pas à propos de rappeler ceux de leurs confrères qui s'y trouvaient alors. Dans ces circonstances, le désistement du Séminaire eût dû entraîner tout à la fois la ruine de la Congrégation de Notre-Dame et même de toute la Colonie, qui, au défaut de la Compagnie de Montréal déjà dissoute, se serait vue destituée de tout soutien. Aussi M. de Fancamp écrivit-il aux Hospitalières qu'elles eussent à repasser en France, si les Ecclésiastiques du Séminaire venaient à quitter Villemarie. Il paraît même que M. de Queylus, lassé par les oppositions de M. de Laval, si fermement résolu à lui interdire le Canada, envoya alors sa procuration à M. de Bélestre pour qu'il procédât à la vente des biens qu'il possédait dans ce pays. Il s'agissait apparemment des maisons et des terres de Sainte-Marie et de Saint-Gabriel ; mais cette vente n'eut pas lieu, par suite de l'opposition que M. Souart y mit le 21 août de cette année, en conformité aux ordres qu'il reçut de M. de Bretonvilliers, comme nous allons le dire.

VI.

Le Séminaire se détermine à continuer l'œuvre de Montréal.

L'assemblée du Séminaire de Paris se réunit donc le 15 mars 1663, et, considérant les suites de la délibération qu'elle allait prendre, fut unanimement d'avis qu'auparavant chacun de ses membres vaquerait pendant trois jours à la prière, pour qu'il plût à Notre Seigneur de faire connaître sa volonté sur une affaire si importante, et qu'ensuite on se réunirait de nouveau, pour la conclure à la pluralité des voix. Mais, ce terme ne

paraissant pas sans doute suffisant, on s'assembla enfin le 31 mars, qui fut le jour de la conclusion. Tous convinrent que, puisque l'œuvre de Villemarie avait été entreprise suivant les desseins de M. Olier, et après beaucoup de prières pour connaître la volonté de Dieu, le Séminaire ne devait la détruire que dans la dernière extrémité, et lorsqu'il serait évident que Dieu en demandait la suppression. Ils conclurent donc que, n'ayant pas encore des marques assez manifestes de sa volonté pour la rompre, il fallait la conserver en attendant, et qu'ainsi on écrirait aux Ecclésiastiques qui résidaient à Villemarie de continuer leurs travaux comme par le passé, au moins pendant l'année courante.

VII.

Faveur de M. de Laval à la Cour.

M. de Laval était d'autant plus ferme dans son refus, qu'il se sentait alors plus appuyé dans toutes ses demandes à la Cour, où la réputation de sa sainteté le rendait considérable. Déjà même avant son passage en France, la Reine Marie-Thérèse, dans une lettre qu'elle lui avait écrite le 15 avril précédent, s'était recommandée à ses prières, en ajoutant qu'elle voulait s'occuper de son solide établissement à Québec. Le Roi, de son côté, après l'arrivée de M. de Laval à Paris, avait réitéré ses instances pour l'érection du siège du Canada, et nommé ce prélat à Sa Sainteté pour être fait premier évêque. Dans ce dessein, il l'avait pourvu de l'abbaye de Maubec, au diocèse de Bourges, qui vaquait alors ; et quoique l'érection du futur siège rencontrât de nouveaux obstacles et restât encore suspendue bien des années, le déplaisir que le Roi en ressentit ne diminua en rien son estime envers M. de Laval, qu'il s'empressa, au contraire, de satisfaire dans toutes ses demandes.

VIII.

Rappel de M. D'Avaugour : M. de Mézy.

Pour contenter ce prélat, et pour se rendre en même temps aux représentations des PP. Jésuites, qui avaient aussi de justes motifs de se plaindre de M. d'Avaugour, le Roi révoqua ce Gouverneur avant même que le temps de sa commission fût expiré ; car il ne l'exerça que deux ans au lieu de trois que marquaient ses lettres, et quitta même le Canada avant l'arrivée de son successeur. (*). En reprenant le Canada, ce prince avait déclaré qu'il nommerait lui-même aux principaux emplois du pays ; et, pour le mettre sur un bon pied, il avait résolu d'y envoyer un Gouverneur qui aurait le commandement des troupes, et un intendant qui serait chargé de la justice, de la police et des finances. Le 21 mars 1663, il nomma intendant M. Robert, qui pourtant n'alla point en Canada. Quant au Gouverneur, comme déjà M. de Laval avait eu de vifs démêlés avec

(*) M. d'Avaugour, de retour en France, alla combattre les Turcs, et fut tué en défendant avec beaucoup de valeur contre eux le fort de Serein, sur la frontière de Croatie.

M. d'Argenson et qu'ils s'était cru obligé de demander le rappel de M. d'Avaugour, " le Roi, dit la mère Juchereau, voulut qu'il nommât le " Gouverneur qui devait être envoyé. Le prélat s'en excusa longtemps, " mais les instances du Roi furent si pressantes qu'enfin, vaincu, il choisit " le chevalier de Mézy, duquel il espérait avoir toute sorte de satisfaction." M. de Mézy, alors major de la ville et du château de Caen, avait été intimement lié avec le chef de l'Ermitage de cette ville, M. de Bernières, qui n'avait pas peu servi à le gagner à Dieu. M. de Laval, ayant passé lui-même plusieurs années dans ce lieu de retraite, ainsi que nous l'avons dit, estimait beaucoup M. de Mézy pour sa piété sincère et son désintéressement. Il voulut donc l'amener avec lui à Québec, persuadé que, sous un tel Gouverneur, tous les abus qui l'avaient fait repasser en France disparaîtraient du Canada, et que le règne de Dieu n'y rencontrerait plus d'obstacles. M. de Mézy s'excusa d'abord, alléguant pour motif de son refus les dettes dont il se trouvait alors chargé, et qui ne lui permettaient pas d'accepter un emploi de cette nature. Sans être arrêté par cette considération, M. de Laval témoigna un si vif désir au Roi d'avoir M. de Mézy pour Gouverneur, que ce prince paya lui-même de sa cassette les dettes qui mettaient obstacle à son départ, et lui fit en outre de grosses gratifications, tant il avait à cœur de donner à M. de Laval un homme qui lui fût agréable. Se voyant ainsi sollicité par le monarque lui-même, qui le prévenait d'une manière si délicate et si généreuse, M. de Mézy accepta le gouvernement général du Canada dans la seule vue de s'y sanctifier, en procurant la gloire de Dieu, le service du Roi et le bien de la Colonie.

IX.

Conseil souverain ; autorité donnée à M. de Laval.

Après avoir donné à M. de Laval un Gouverneur en qui il eût pleine confiance, le Roi voulut procurer au Canada une forme d'administration qui assurât le bien public, et en particulier le repos et la liberté de l'Eglise. Pour cela, il rendit un édit, au mois de mars 1663, par lequel il créa un Conseil souverain dont il fixa le siège à Québec, en se réservant pourtant de le transférer ailleurs, s'il le jugeait convenable. Jusqu'alors le Conseil de Québec, chargé de délibérer sur les affaires du pays, avait été composé de membres choisis, en grande partie, par le Gouverneur, sans que l'Evêque prît aucune part à leur nomination. Toutes les prérogatives de ce prélat consistaient à avoir entré au Conseil et voix délibérative, avec charge pour le Gouverneur de l'appeler aux séances et de le considérer comme conseiller. Aussi avons-nous vu que M. d'Avaugour avait composé ce Conseil de personnes déterminées à entrer dans toutes ses vues, opposées à celles de M. Laval. Pour remédier donc à cet inconvénient, le Roi ordonna qu'à l'avenir les conseillers seraient choisis et nommés par le Gouverneur et par l'Evêque, agissant de concert, et que le Conseil souve-

rain se composerait du Gouverneur général, de l'Evêque, ou, à son défaut, du premier Ecclésiastique qui serait sur les lieux, de cinq conseillers et d'un Procureur du Roi. Enfin, pour que M. de Laval eût toute liberté d'exclure du Conseil ceux mêmes qu'il y aurait fait entrer, s'il arrivait qu'ils ne répondissent pas à son attente, le Roi ordonna que ce prélat, de concert avec le Gouverneur, pourrait changer les conseillers tous les ans ou les continuer, selon qu'il le jugerait plus à propos. M. de Laval profita des dispositions si favorables de la Cour pour aviser aux moyens d'établir solidement le clergé de la Nouvelle-France. Le 26 mars 1663, il érigea un séminaire et l'unit à celui des Missions-Etrangères à Paris, d'où il espérait pouvoir tirer des Missionnaires, et au mois d'avril suivant, il obtint du Roi un édit relatif aux cures et aux dîmes. Suivant le désir de ce prélat, il fut ordonné que les dîmes seraient fixées à la treizième partie des récoltes, de quelque nature qu'elles pussent être, tant de ce qui naît par le travail des hommes que de ce que la terre produit d'elle-même, et que ces dîmes seraient affectées à l'entretien du clergé, à celui des églises et au soulagement des pauvres ; qu'enfin tous les curés seraient révocables à la volonté de l'Evêque et de ses successeurs, conformément à la pratique des premiers siècles.

X.

Le Roi envoie M. Gaudais et cinq cents personnes en Canada.

Le Roi fit expédier, le 1er de mai, des lettres de commission de Gouverneur (*) à M. de Mézy, qui, le lendemain, prêta le serment d'usage ; et il nomma, en outre, M. Louis Gaudais, sieur Dupont, pour visiter le Canada et obtenir par lui des éclaircissements sur plusieurs points dont il le chargeait de l'informer en secret. " Voulant être éclairci au vrai de
 " la conduite de M. d'Avaugour, lit-on dans l'instruction qui lui fut remise,
 " le Roi ordonne expressément au sieur Gaudais de s'informer, avec
 " esprit de désintéressement, de la manière dont ce Gouverneur s'est
 " comporté dans son emploi, pour lui en rendre un compte fidèle quand il
 " sera de retour ; surtout il tâchera de découvrir les véritables raisons qui ont
 " obligé à se plaindre du sieur d'Avaugour, et si c'est avec justice ou non." Enfin il le chargeait de prendre des éclaircissements sur les moyens les plus propres à procurer l'établissement du pays et le défrichement des terres. Cependant, en reprenant possession de la Nouvelle-France et en érigeant un Conseil souverain, le Roi ne put, malgré la promesse qu'il en avait faite, y envoyer des troupes pour réduire les Iroquois, en étant alors empêché par les guerres qu'il avait à soutenir. Mais il fit passer, cette

[*] Dans ces lettres, le Roi dit, au sujet de M. d'Avaugour : " Nous désirons le rappé
 " représentation en France, quoique le temps de trois années, porté par sa commis
 " sion, ne soit pas encore expiré ; et nous commettons, par les présentes, le sieur de
 " Mézy, pour trois ans seulement qui commenceront du jour où il arrivera à Québec."

année 1663, cent familles formant en tout cinq cents personnes, et les défraya pour un an, afin qu'elles pussent subsister sans incommodité et s'établir ensuite.

XI.

Arrêts contre les traiteurs de boissons aux sauvages.

L'évêque de Pétrée s'embarqua pour la Nouvelle-France avec M. de Mézy et M. Gaudais, et ils arrivèrent heureusement à Québec le 15 du mois de septembre. " Les navires du Roi, écrivait la Mère Marie de " l'Incarnation, nous ont ramené Monseigneur notre prélat, qui a fait le " voyage en la compagnie d'un nouveau Gouverneur, gentilhomme de " Normandie, très-pieux et très-sage." A peine l'un et l'autre furent-ils arrivés qu'ils nommèrent les six conseillers destinés à composer avec eux le Conseil souverain. Ce furent M. Rouer de Villeray, M. Juchereau de la Ferté, M. Ruette d'Auteuil, M. Legardeur de Tilly, M. d'Amours et M. Bourdon, qui fut établi Procureur du Roi. Ce choix dut être l'ouvrage de M. de Laval, qui connaissait déjà le mérite des six conseillers ; puisque M. de Mézy, arrivé seulement depuis quelques jours, n'aurait pu le faire avec assez de connaissance de cause. Comme le désir de remédier à l'abus des boissons qu'on donnait aux sauvages sous M. d'Avaugour avait été le principal motif du voyage de M. de Laval en France, ce fut aussi l'un des premiers objets de sa sollicitude et de celle du Conseil. Ce prélat et M. de Mézy étaient arrivés à Québec le 15 septembre, et le 28 du même mois ils rendirent, conjointement avec les nouveaux conseillers, un arrêt qui, en conformité de celui du Conseil d'Etat donné le 7 mars 1657, défendit de traiter aux sauvages aucune boisson enivrante. " Ce mal- " heureux commerce, dit le Conseil, n'a pas laissé de continuer ; et, sur- " tout depuis deux ans, plusieurs s'y sont licenciés à l'envi les uns des " autres, parce qu'on n'a point puni les délinquants." Pour extirper ce désordre par la crainte du châtement, le Conseil défendit de donner aucune de ces boissons aux sauvages, ni directement, ni indirectement, pas même un seul coup, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce fût, sous peine, pour la première fois, de trois cents livres d'amende, dont un tiers serait applicable au dénonciateur, un autre tiers à l'Hôtel-Dieu, et le dernier au fisc ; et, en cas de récidive, sous peine du fouet ou bannissement, selon que les circonstances pourraient l'exiger. Cet arrêt fut publié à Québec, aux Trois-Rivières et à Villemarie. L'année suivante, le 17 avril, le Conseil souverain renouvela cette défense, sous peine pour les contrevenants de la confiscation de tous leurs biens et du bannissement. Et enfin, le 15 juillet 1665, il la renouvela encore, sous peine de cinq cents livres d'amende et de telle autre punition qu'il jugerait à propos. (*)

(*) Les domestiques étaient alors assez rares en Canada, comme il a déjà été dit ; et plusieurs de ceux que des particuliers avaient fait venir de France quittaient ensuite leurs maîtres pour en servir d'autres, qui leur offraient de plus forts émoluments ; ce qui

XII.

Ordre établi pour le temporel et pour le spirituel.

“ Le Roi, écrivit la Mère Marie de l'Incarnation, a envoyé, avec le nouveau Gouverneur et notre Evêque, un intendant qui, depuis son arrivée, a réglé toutes les affaires du pays. (Elle parle ici de M. Gaudais.) Il a établi des officiers pour rendre la justice selon les règles du droit, et a fait des réglemens pour le commerce et pour l'entretien de la société civile. Il s'est fait rendre foi et hommage des habitants du pays qui ont confessé tenir (leurs terres) du Roi, à cause de son château de Québec. Dans les réglemens qui ont été faits, Québec se nomme *ville*, et la Nouvelle-France, *province* ou *royaume*. L'on a élu un maire (M. Legardeur de Repentigny) et des échevins (MM. Jean Madry et Claude Charron), et généralement tous les officiers, qui sont gens d'honneur et de probité, ont été choisis par élection. On remarque entre tous une grande union. Mgr. l'Evêque et M. le Gouverneur sont nommés les chefs du Conseil ; et on parle de faire bâtir un palais pour rendre la justice, ainsi que des prisons pour enfermer les criminels, les lieux qui servent à cela étant petits et incommodes. L'on a pareillement établi l'usage des dîmes qui sont destinés pour l'entretien d'un séminaire fondé par notre Evêque, qui doit, par ce moyen, faire bâtir des églises partout où il sera nécessaire, et y entretenir des prêtres pour les desservir. Ces églises seront comme des paroisses ; mais ceux qui y présideront, au lieu d'être nommés curés, seront appelés supérieurs, dont l'Evêque sera le chef. Le surplus des dîmes doit aller à l'entretien des pauvres. Ce digne prélat a déjà fait bâtir une maison à Québec pour l'Evêque et pour loger le gros de son Séminaire. Voilà l'état du Canada, tant pour le spirituel que pour le temporel.”

XIII.

Réclamations contre la dîme ; M. de Laval la met au vingtième.

“ Tout cela sonne gros et commence bien, ajoute la Mère Marie de l'Incarnation ; mais il n'y a que Dieu qui voie quelles en seront les issues, l'expérience nous faisant voir que les succès sont souvent bien différents des idées que l'on conçoit.” De la réflexion que fait ici cette sage Religieuse, il paraîtrait que plusieurs à Québec doutaient si ces réglemens auraient tous les résultats qu'on s'en était promis. Celui qui concernait la dîme fut regardé comme trop onéreux et excita d'abord des réclamations assez vives. M. de Laval, voyant le mécontentement que la taxe portée à la treizième partie des récoltes faisait naître, et voulant calmer

faisait naître des procès entre les colons et des troubles dans les familles. Pour les prévenir, le Conseil souverain défendit, le 1er décembre de cette année 1663, de retirer aucun domestique à son maître sans le consentement de ce dernier, par écrit, sous peine d'une amende arbitraire, et de payer au maître chaque journée d'absence ou du temps perdu, à raison de cinquante sous par jour.

l'agitation des esprits, la réduisit à la vingtième pour l'espace de six ans, le 10 novembre, environ deux mois après son retour de France. Il remit, en outre, les dîmes de l'année courante 1663, à l'exception de celles de la côte de Lauzon et de la pointe de l'Île d'Orléans, destinés à bâtir les églises paroissiales de ces lieux. Toutefois ce terme de six ans ne contenta pas les colons, qui craignirent que la dîme ne fût ensuite remise au treizième. M. de Laval, pour les satisfaire, étendit la taxe du vingtième à toute sa vie, et comme cette limitation ne les contentait pas non plus, il permit enfin aux particuliers de s'adresser au Roi et de lui exposer eux-mêmes leurs raisons. De plus, quelques personnes, par une crainte mal fondée ou par quelqu'autre motif, voyant que, dans les lettres d'établissement de la dîme, il était dit qu'elle aurait pour objet *tout ce qui naît par le travail des hommes et ce que la terre produit d'elle-même*, semèrent dans l'esprit des peuples des bruits faux et calomnieux, assurant qu'on voulait exiger la dîme des œufs, des légumes, des planches, du bois à brûler, et généralement de tous les produits de l'industrie des colons. Comme ces bruits pouvaient susciter des obstacles au zèle de M. de Laval, il publia, le 10 mars 1664, une troisième déclaration pour les dissiper, en faisant connaître que, selon la coutume universelle et l'intention de l'Église, *par le travail des hommes* on ne devait attendre autre chose que le labour des terres. Nous ajouterons que les nominations de M. Legardeur de Répigny à la place de maire de Québec, et de Jean Madry et Claude Charron à celles d'échevins, ne furent pas d'un heureux augure ; elles avaient eu lieu le 6 octobre 1663, et, le 14 du mois suivant, un arrêt du Conseil révoqua l'élection du maire et des deux échevins, et ordonna de procéder à celle d'un syndic.

XIV.

Saint-Sulpice prend possession de l'île de Montréal. Prétentions du Conseil.

Le Séminaire de Saint-Sulpice, en consentant à se charger seul de l'œuvre de Villemarie, avait désiré, comme il a été dit, que les Associés de Montréal tinssent l'affaire secrète jusqu'à ce qu'elle eût été consommée, afin d'éviter les obstacles qui auraient été à craindre si elle eût été connue auparavant. En conséquence, M. de Bretonvilliers, le 5 mai 1663, donna pouvoir à M. Souart de prendre possession de l'Île de Montréal au nom des nouveaux seigneurs, et celui-ci exécuta cette commission avec les formalités d'usage, le 18 août de la même année, près d'un mois avant l'arrivée de M. de Laval et de M. de Mézy en Canada. Mais, à peine le Conseil souverain eut-il été installé, qu'il voulut dépouiller le Séminaire, sinon de la propriété et de la seigneurie, au moins des droits que le Roi avait donnés aux seigneurs par ses lettres patentes, et dont ils avaient joui constamment, savoir : du droit de justice et de celui de nommer le Gouverneur de l'île de Montréal. Dans l'édit de création du Conseil sou-

verain, rendu au mois d'avril de cette année, on avait mis une clause peu conforme à ces lettres patentes, puisqu'on donnait au Conseil le pouvoir d'établir à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières et ailleurs, des personnes qui jugeraient en première instance, sans longueur de procédures, afin, est-il dit, d'ôter, autant qu'il se pourra, toute chicane dans le pays de la Nouvelle-France, et que prompt et bonne justice y soit rendue. Si cette clause avait été mise sans dessein et de bonne foi, il est manifeste qu'elle n'était pas applicable aux seigneuries particulières, dont la justice avait déjà été attribuée par le Roi aux seigneurs de ces lieux, comme l'expérience le montra : ces seigneurs ayant conservé leur droit de justice après l'édit comme auparavant.

XV.

Le Conseil ôte la justice de l'île de Montréal au Séminaire.

Mais, de quelque manière qu'elle eût été insérée, le Conseil voulut s'autoriser de cette clause pour dépouiller de leur justice les seigneurs de Montréal. "A peine le séminaire fut-il en possession de la seigneurie, dit M. Dollier, qu'on lui ôta la justice, et cela sans fondement. C'était bien mal reconnaître six ou sept cent mille livres dépensées par les seigneurs, et la perte de tant d'hommes qui s'étaient sacrifiés pour le pays. On forma donc un certain fantôme de justice royale qui régna quelque temps sous ce nom contre tout droit et raison, et même contre l'autorité du Roi." C'est qu'en effet ce prince, par ses lettres patentes, ayant donné la justice de l'île de Montréal à la compagnie de ce nom, le juge qu'elle chargeait de l'exercer dans ce ressort recevait son autorité du Roi par cette Compagnie, ou par ceux à qui elle venait de céder ses droits ; c'était donc *contre l'autorité du Roi* qu'on donnait la justice de ce même ressort à d'autres juges. Aussi l'un des successeurs de M. de Mézy, dont il sera longuement parlé dans la suite, M. de Fontenac, ayant établi des échevins à Québec et leur ayant donné le pouvoir de juger de la police, Colbert lui écrivit qu'il avait outrepassé ses pouvoirs, en donnant aux échevins un droit qui appartenait au premier juge établi par la Compagnie des Indes. "Vous n'avez pu, disait-il, lui ôter une partie de sa juridiction qu'il tient du Roi, en conséquence du pouvoir que Sa Majesté a donné à la Compagnie, et la donner à un autre juge que vous avez établi sans autorité." C'est ce que firent aussi M. de Laval et M. de Mézy, en s'attribuant le pouvoir d'établir, pour l'île de Montréal, une justice nouvelle. Ils étaient arrivés à Québec le 15 de Septembre, comme il a été dit, et, le 28 du même mois, ils créèrent pour cette île une sénéchaussée royale, dont ils nommèrent immédiatement les officiers par provision, en attendant que le Conseil leur eût donné des pouvoirs en forme. Ils attribuèrent la place de juge à M. Arthur de Sailly, celle de procureur du Roi à Charles Le Moyne, et pour greffier en chef et notaire de

la sénéchaussée, ils nommèrent Bénigne Basset, qui l'était déjà de la justice des Seigneurs. Le 9 octobre suivant, le sieur Gaudais délivra des provisions aux nouveaux officiers et reçut d'eux le serment, et, le 18 du même mois, le Conseil souverain confirma ces nominations.

XVI.

M. d'Ailleboust établi juge par le Séminaire.

Surpris de la création de cette nouvelle justice, M. Souart crut devoir faire des remontrances pour en empêcher l'exercice ; et comme jusqu'alors M. de Maisonneuve avait exercé simultanément la charge de Gouverneur et celle de juge, le séminaire institua un juge différent du Gouverneur et nomma Charles d'Ailleboust des Musseaux, qui, au titre de lieutenant de la garnison de Montréal qu'il portait, joignit alors celui de juge des Seigneurs. C'est ainsi qu'il est qualifié dans un contrat de mariage du mois de novembre de cette année 1663. Bénigne Basset, qui, depuis longues années, exerçait l'office de greffier de la Seigneurie, ne crut pas devoir renoncer à ce titre, et dans un acte du 16 novembre de la même année, il se qualifie tout à la fois *greffier en la sénéchaussée royale, notaire royal et commis greffier pour les seigneurs*. Ce fut peut-être pour le punir d'avoir pris ce dernier titre que M. de Mézy et M. de Laval, dans un voyage qu'ils firent peu après à Villemarie, lui ôtèrent la nouvelle charge de *greffier en chef* et nommèrent, pour de *bonnes considérations*, comme ils s'expriment eux-mêmes, le sieur Nicolas de Mouchy au même office de greffier et de notaire. Enfin, pour remplir les fonctions de sergents royaux dans la sénéchaussée, ils établirent les sieurs Anicet et Raguideau, qui, avec le précédent, prêtèrent le serment d'usage et furent confirmés dans leurs charges, le 26 du mois de mai, par le Conseil souverain. (*)

XVII.

M. de Mézy entreprend de nommer le gouverneur de Montréal.

M. de Mézy fit plus encore : jugeant apparemment que les pouvoirs dont il était revêtu comme gouverneur général, avaient anéanti tous les autres privilèges donnés jusqu'alors par le Roi, ou qu'en reprenant la propriété du Canada, ce prince avait aboli tous ces privilèges, il s'arrogea à lui-même le droit de nommer le Gouverneur de l'île de Montréal. Le 23 octobre de cette année 1663, où il semble que M. de Maisonneuve s'était rendu à Québec avec M. Souart, pour faire leurs représentations sur la

(*) Malgré cette nomination, Nicolas de Mouchy n'a pas laissé, à proprement parler, de minutes comme notaire, et n'est point mentionné dans la liste des notaires de Montréal. Nous avons cependant sous les yeux un acte qu'il passa, comme *notaire royal*, par lequel Claude Robutel de Saint-André vendit une terre, en se réservant l'usage de la redoute qui y était construite. L'existence de cet acte pourrait donner à penser que, si Nicolas de Mouchy n'a point laissé de minutes, c'est que peut-être le public ne s'adressait pas à lui, nonobstant sa nomination à l'office de notaire royal.

création de la nouvelle justice, M. de Mézy expédia à M. de Maisonneuve des lettres pour le gouvernement de l'île de Montréal, et d'autres à M. Pierre Boucher pour celui des Trois-Rivières. Celles de M. de Maisonneuve étaient conçues en ces termes : “ Le pays de la Nouvelle-France étant
 “ maintenant dans les mains et sous la protection du Roi, par la démission
 “ des sieurs de la Compagnie qui en étaient ci-devant seigneurs, et Sa
 “ Majesté nous ayant établi Gouverneur et lieutenant général dans toute
 “ l'étendue de ce pays, nous avons cru qu'il était du bien de son service
 “ de pourvoir des personnes capables pour commander dans les lieux éloi-
 “ gnés, et notamment dans l'île de Montréal, poste plus exposé aux incur-
 “ sions des Iroquois nos ennemis, à cause de la proximité de leur demeure ;
 “ et que, pour cet effet, nous ne pouvions faire un meilleur choix que celui
 “ de votre personne, étant bien informé des services que vous avez rendus
 “ depuis plus de vingt ans que vous commandez dans ce lieu. Pour ces
 “ causes et plein de confiance en votre fidélité au service du Roi, en votre
 “ valeur, en votre expérience et votre sage conduite au fait des armes,
 “ nous vous commettons et députons pour exercer la charge de Gouverneur
 “ de l'île de Montréal, tant et si longtemps que nous le jugerons utile pour
 “ le service du Roi. ”

XVIII.

Protestations du Séminaire de Saint-Sulpice.

On comprend qu'à la place de M. de Maisonneuve, qui, depuis vingt-deux ans, avait servi le pays et en avait été le soutien par sa prudence et son courage, tout autre que lui se fût montré blessé d'un procédé si offensant et si injuste, surtout de la part d'un Gouverneur nouveau venu, tel que M. de Mézy, qui n'était guère que depuis un mois dans la Nouvelle-France. Mais, toujours semblable à lui-même, il reçut avec calme la commission nouvelle qu'on lui donnait, et la fit même enregistrer à Québec en déclarant qu'il l'acceptait sans préjudice du droit des seigneurs, et il supplia le Conseil souverain de trouver bon qu'il en donnât avis aux intéressés et à leur procureur dans ce pays. Ce procureur était M. Souart, qui, s'étant présenté devant le conseil, déclara qu'il n'avait à la vérité de procuration de la part des seigneurs que pour prendre possession en leur nom de l'île de Montréal, mais qu'il savait de science certaine que le Roi, par des lettres patentes de l'année 1644, leur avait donné le droit de nommer le Gouverneur. Le Conseil, sachant bien qu'il ne pouvait porter atteinte aux privilèges accordés par le Roi, ordonna ce même jour, 23 octobre, aux intéressés, de produire dans huit mois leurs titres de propriété de l'île et leurs lettres patentes. “ Cependant, ajoute le Conseil, le sieur
 “ de Maisonneuve exercera la commission de Gouverneur de l'île de
 “ Montréal (qui lui a été donnée par M. le Gouverneur général, en date

“ de ce jour) jusqu'à ce que le Roi en ait ordonné autrement. ” Cette ordonnance fut signée par M. de Mézy et par M. de Laval. (*).

XIX.

Saint-Sulpice veut conserver la justice, pour l'avantage des Colons.

M. Souart, obligé par le Conseil souverain de produire les titres du Séminaire, qui se trouvaient en France, s'empressa d'en écrire à M. de Bretonvilliers. Celui-ci, avant de les lui envoyer, réunit ses confrères pour examiner de concert s'il ne serait pas plus utile au bien des colons de Villemarie d'abandonner la justice que de la conserver, malgré les oppositions qu'on rencontrait et celles qui pourraient naître par la suite. Ils convinrent tous qu'en y renonçant, le Séminaire se délivrait de charges très-onéreuses, entre autres de la nécessité d'avoir toujours des juges capables et de les salarier, et de salarier aussi les autres officiers indispensables pour l'exercice de la justice ; de l'obligation de répondre des sentences que ces juges porteraient et de payer les amendes auxquelles ils pourraient être condamnés pour leurs jugements ; enfin de l'assujettissement où l'on serait d'entretenir les prisons, de fournir le pain aux prisonniers et d'être chargé de la nourriture, de l'entretien et de l'éducation des orphelins. Néanmoins, après s'être assemblés plusieurs fois, ces Ecclésiastiques demeurèrent convaincus qu'il était plus utile au bien du pays qu'ils retinssent la justice, et ils résolurent de faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour la conserver. Les motifs de cette délibération furent les inconvénients plus graves encore qu'on aurait à subir si la justice était rendue aux colons par des juges intéressés, incapables ou vicieux, sans que les seigneurs pussent apporter à ce mal aucun remède efficace.

XX.

Le Conseil enregistre les titres du Séminaire.

M. Souart, ayant donc reçu des copies collationnées des titres de propriété du Séminaire et des lettres patentes du Roi de l'année 1644, déjà citées dans cette histoire, se rendit à Québec. Le 12 juillet 1664, il mit sous les yeux des conseillers les pièces dont nous parlons, afin de rentrer

(*) Le Conseil souverain ne se montra pas plus favorable à d'autres demandes que firent les seigneurs de Montréal, quelque justes qu'elles pussent leur paraître. On a vu que M. de Lauzon, ayant égaré le titre du terrain sur lequel leur magasin de Québec était construit, avait donné à Couillard de Lespinay un titre pour une partie de ce même terrain, et que M. d'Avaugour, de son côté, avait accordé, le 29 mars de cette même année 1663, une autre partie de ce terrain au sieur Le Normand. Les seigneurs s'étant présentés pour obtenir justice, le Conseil ordonna, le dernier jour d'octobre de cette année, que le Séminaire produirait son titre de concession, c'est-à-dire le même qui, ayant été remis à M. de Lauzon, avait disparu. Enfin, ce qu'on a de la peine à comprendre, le 21 juillet suivant, M. de Mézy eut la complaisance de ratifier encore le titre accordé contre toute justice au sieur Le Normand par M. d'Avaugour, son prédécesseur.

L'année suivante, mademoiselle Mance étant revenue de France, le 25 mai, ainsi que M. Robutel de Saint-André, l'un et l'autre portèrent leur plainte au Conseil souverain contre

en possession de la justice, et, quelques jours après, leur présenta, en outre, un Mémoire composé par M. de Maisonneuve sur le même sujet ; mais le Conseil, sans avoir égard à ces copies, comme si elles eussent été des pièces fabriquées à plaisir, ordonna que M. Souart présenterait les originaux mêmes des titres de propriété et de droit de justice de l'île de Montréal. Voyant le mauvais vouloir du Conseil, M. de Bretonvilliers, qui n'osait pas se dessaisir des originaux, prit alors le parti de s'adresser au Conseil du Roi à Paris, en représentant qu'il ne pouvait les exposer au péril de la mer. M. Bourdon, dont on a parlé, se trouvait alors à Paris ; le Conseil du roi ordonna, le 24 mars 1665, qu'il se présenterait en personne devant Henri Daguesseau, maître des requêtes, pour examiner avec lui l'original des titres et en vérifier les copies, qui en seraient faites sous ses yeux, ajoutant que ces copies mériteraient la même foi que les originaux eux-mêmes. Daguesseau fit signifier à M. Bourdon qu'il eût à se rendre chez lui le 30 pour le dessein ordonné ; mais celui-ci, jugeant sans doute que ces précautions étaient déplacées, ne parut pas à l'assignation, et Daguesseau, après s'être assuré de l'authenticité des originaux, certifia la vérité des copies, entre autres de la concession du 24 décembre 1640, qui donnait à perpétuité toute justice dans les terres concédées, et celle des lettres patentes par lesquelles le Roi permettait aux seigneurs de mettre à la tête de leur île de Montréal tel capitaine ou Gouverneur particulier qu'ils voudraient lui nommer. M. Souart, ayant reçu ces copies ainsi rendues authentiques, les présenta au Conseil souverain, aux registres duquel elles furent insinuées le 27 septembre 1666, et c'est de cette source qu'on les a tirées pour les reproduire plusieurs fois dans les *Edits et Ordonnances* concernant le Canada, où on les voit dans leur entier.

XXI.

Le Séminaire fait toujours exercer la justice en son nom.

Mais, dans le long intervalle de temps qui s'écoula avant l'arrivée de

le capitaine du navire qui les avait conduits ; et qui, voyant qu'il n'y avait pas d'autre vaisseau pour le Canada, avait fixé le fret de leurs marchandises à un prix exorbitant, et extorqué d'eux la promesse de ce prix. Ils demandèrent donc que ce fret fût réduit au prix ordinaire, montrant que sans cela ils souffriraient l'un et l'autre une perte considérable. Mais, par son arrêt du 12 juin, qui fut publié et affiché, le Conseil condamna mademoiselle Mance et M. de Saint-André à donner tout le prix qu'exigeait le capitaine ; en déclarant toutefois que, pour empêcher à l'avenir les abus, le prix du fret serait réglé par le Conseil.

Cette disposition si peu bienveillante, surtout à l'égard de ceux qui commandaient à Villemarie, pouvait bien servir de prétexte à quelques esprits inquiets et turbulents pour se porter à des actes d'indépendance, dans l'espérance d'être soutenus par le Conseil. On ne peut imaginer d'autre motif pour expliquer la démarche que firent, cette année, trois colons de Villemarie, qui osèrent bien accuser, devant le Conseil, M. de Maisonneuve de ne leur avoir point payé à chacun la somme de cinq cents livres, qu'il leur avait promise lorsqu'ils étaient devenus habitants, le 2 février 1654. Mais il était difficile de faire droit à leurs prétentions, puisque M. de Maisonneuve avait en main les actes qui certifiaient la solution de cette somme reçue par chacun des trois plaignants.

ces pièces, le Conseil souverain et M. de Mézy ne se désistèrent pas de leurs prétentions, et M. de Maisonneuve, de son côté, regardant les seigneurs comme toujours en possession de la justice, agit en conséquence dans ses actes comme Gouverneur. A Villemarie, les habitants se plaignaient de ce qu'on leur vendit les marchandises à des prix excessifs, par suite, à ce qu'il paraît, du peu de liberté qu'à Québec le Conseil laissait aux marchands de monter à Villemarie et aux Trois-Rivières, peut-être pour obliger les habitants de ces lieux d'aller se pourvoir à Québec des choses nécessaires à leurs besoins. Du moins, le 9 juillet de cette même année, le Conseil défendit aux marchands d'emporter, tant aux Trois-Rivières qu'à Villemarie, aucune marchandise, sous peine de confiscation et d'amende arbitraire, et ne leur permit de prendre avec eux que les denrées et les effets nécessaires à leurs propres besoins ; encore devaient-ils en faire auparavant la déclaration au Conseil, sous peine de confiscation et d'amende. Il résultait de cette espèce de monopole, qu'à Villemarie, les marchandises se vendant à haut prix, à cause de leur rareté, plusieurs pères de famille avaient de la peine à pourvoir à la subsistance de leurs enfants. Dans cette espèce de calamité, qui pouvait donner lieu à quelque sédition populaire, M. de Maisonneuve ordonna, le 15 février 1664, que les habitants s'assembleraient le 24 suivant, au lieu dit le Hangard, pour y élire, à la pluralité des voix, cinq personnes notables, dont quatre réunies pourraient juger toutes les matières concernant la police, conformément à l'ordonnance du Roi ; que ces juges tiendraient leurs assemblées tous les lundis, dans le lieu où l'on rendait la justice, et que M. d'Ailleboust des Musseaux, juge ordinaire de l'île de Montréal, exécuterait les jugements de police ainsi rendus par eux. Cette ordonnance ayant été lue, publiée et affichée à l'issue de la grand'messe, le dimanche 17 février, on s'assembla au Hangard le dimanche 2 mars, et l'on élut, à la pluralité des voix, cinq des plus notables habitants pour juge de police, qui furent : Louis Prudhomme ; Jacques Le Moyne (frère de Charles) ; Gabriel Le Sel, dit Leclos, Jacques Picot, dit Labrie, et Jean Leduc, qui tous acceptèrent cette charge. Après quoi, M. de Maisonneuve leur fit prêter serment devant M. d'Ailleboust des Musseaux, qualifié dans le procès-verbal de ce jour *juge civil et criminel de la terre seigneuriale*, et devant Jean-Baptiste Migeon, procureur fiscal des seigneurs, avocat au Parlement de Paris. Ce dernier, né à Moulins, en Bourbonnais, était neveu de M. Souart, qui l'avait déterminé, ainsi que plusieurs autres de ses parents et de ses amis, à passer dans la Nouvelle-France, par zèle pour la religion.

Malgré l'exercice non interrompu de la justice des seigneurs, celle de la sénéchaussée subsistait néanmoins toujours ; et ces officiers, selon les occurrences, tenaient à honneur de remplir les fonctions que leur avaient assignées le Conseil souverain. Il existe aux archives judiciaires de

Villemarie un petit cahier qui a pour titre : *Régistre des audiences civiles de la sénéchaussée royale de l'île de Montréal*, qui servait tout à la fois pour enregistrer des actes émanés du Gouverneur général ; il commence le 2 janvier 1665 et finit le 31 décembre de la même année. On est surpris de la brièveté des sentences, toutes signées par de Saily, juge, et de Mouchy, greffier ; elles ne contiennent guère que les noms des parties et les conclusions du juge : c'est qu'apparemment celui-ci n'était pas exercé, non plus que le greffier, aux formes ni au style du barreau (*).

(*) Après que M. Talon, en vertu de pouvoirs extraordinaires, eut remis le Séminaire en possession de tous ses droits, comme il sera dit, et même pendant près de vingt ans, plusieurs des officiers de la seigneurie continuèrent à prendre le titre de notaires et de sergents royaux. Ces titres avaient apparemment pour eux quelque chose de flatteur ; et quoique le Séminaire eût pu aisément les obliger d'y renoncer, et qu'alors il eût seul le droit incontestable d'instituer des notaires et des sergents, il les laissa se qualifier de la sorte. Bien plus dans l'acte de décès de M. de Saily, les prêtres du Séminaire lui donnèrent eux-mêmes le titre de juge royal de ce lieu. Pourtant, au mois de juillet 1668 Charles Le Moyne, moins jaloux que les autres de conserver ces titres honorifiques, se qualifiait simplement : *ci-devant procureur du Roi*.

(A continuer.)

SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.

(Suite.)

VIII.—LE TESTAMENT DANS LA PRISON MAMERTINE.

Un édifice sans ornementation, bâti en pierres carrées, portant sur son fronton une inscription sévère, s'élevait au pied du Capitole, à l'endroit où le Forum s'ouvrait sur la voie Mamertine. L'inscription était ainsi conçue : C. VIBIUS. FILS. DE. CAIUS. RUFINUS. M. COCCEIUS. NERVA. CONSULS PAR. SENATUS. CONSULTE ; (1) et ceux qui la lisaient, la complétaient ainsi : RESTAURÈRENT. CETTE. PRISON. Aucune fenêtre n'égayait cette grande muraille lisse, qui semblait froncer le sourcil d'un air menaçant contre les malfaiteurs, et tenir en respect par sa présence le Forum et le Comice. La nuit de la caverne placée derrière ce fronton sourcilieux, n'était éclairée que par une petite porte étroite, surmontée à son sommet de barreaux de fer. Le côté gauche s'appuyait à l'escalier des Gémonies ; un long souterrain creusé dans le vif du mont Capitolin, aux rudes parois de tevertin et de peperin, formait la voûte et les murs de l'édifice ; dans le sol, s'ouvrait une sorte de citerne, par laquelle on voyait les profondeurs du *Robur*, ou, si l'on veut, de la prison Tullienne. Ce cachot était un profond sépulcre, creusé dans les entrailles de la terre, entouré d'aspérités rocheuses, et sans autre ouverture que le soupirail de la voûte.

Dans la prison Tullienne ont péri Jugurta, les complices de Catilina, et, en dernier lieu, à l'époque de Tibère, Séjan et d'autres coupables. Sous Néron, les innocents et les saints de Jésus-Christ y enduraient de longs et affreux tourments. Celui qui eût pénétré, une torche à la main, dans cette secrète latomie, aurait pu y voir deux vénérables vieillards, assis sur la dalle, les épaules appuyées à un tronçon de colonne, d'où pendaient leurs chaînes. Ils s'entretenaient tranquillement de leur supplice prochain et exaltaient la gloire du divin Rédempteur. Tous deux étaient maigres et portaient des cheveux blancs : l'un, d'assez haute taille, au visage osseux et carré, aux traits rigides, portait une barbe courte et crépue : toute sa personne respirait une austère majesté. L'autre, d'une taille au-dessous de la moyenne, un peu courbé, au visage ovale et doux, au nez aquilin et proéminent, avait les joues et le menton couverts d'une longue barbe frisée, les traits prononcés mais agréables et doux ; son front vaste et chauve n'avait point de rides, et, sous ses épais sourcils, brillaient

(1) La muraille et l'inscription subsistent encore : *G. Vibius. C. F. Rufinus. M. Cocceius. Norva. Cos. Ex. S. C.* On voit par là que la prison Tullienne ou Mamertine fut restaurée ou agrandie l'an du règne d'Auguste.

deux yeux resplendissants d'un doux éclat. Celui-ci était Paul, l'autre était Pierre. (1)

Le premier était en prison depuis près d'un an ; le second depuis neuf mois. Pendant ce temps-là, ils avaient changé cet antre infect en un temple lumineux, rempli des merveilles de Dieu. Une poignée de soldats, c'est-à-dire Processus, Martinien et leurs compagnons, furent les témoins de la puissance divine, descendue dans le cachot avec les apôtres. Ils avaient enchaîné Simon Pierre, le jour même de la mort de Simon le Magicien : tel avait été l'ordre de Néron, lorsqu'il eut appris que Pierre était l'auteur de cette mort (2). Les soldats n'eurent pas grand-peine à arrêter l'apôtre : averti par miracle, de la croix que Dieu lui avait préparée, loin de cacher sa présence aux fidèles, il alla à la rencontre de ses persécuteurs. Mais bientôt les persécuteurs se trouvèrent eux-mêmes au pouvoir de leur prisonnier. Ils commencèrent par l'admirer, puis ils devinrent ses disciples et ses confidents. Enfin, entièrement vaincus par la grâce, ils tombèrent à ses pieds, lui demandant avec supplication le céleste baptême. Pierre y consentit.

—Eh bien ! disaient les néophytes, à quoi bon différer ? Nous irons chercher de l'eau.

—Cela n'est pas nécessaire, répondit l'apôtre : si Dieu vous trouve dignes de son baptême, il pourvoira au sacrement.

Il dit, et, s'inclinant vers la terre, il fit avec le pouce le signe de la croix sur le dur rocher. Sous le doigt du thaumaturge, le rocher se

(1) Tel était l'extérieur des deux saints apôtres, d'après les anciens monuments écrits et onographiques. Leur concordance est un sérieux indice de leur véracité. Plusieurs auteurs ont écrit sur ce sujet. Nous nous contenterons de renvoyer ceux qui désireraient de plus amples renseignements à la Dissertation de Rossi, publiée récemment dans *l'Homage catholique aux princes des Apôtres* (Rome, 1867, in-80, p. 233). Nous ajouterons qu'il existe, tout le monde le sait, une empreinte de visage humain dans la muraille de la prison Mamertine, à l'endroit où l'on descend dans le cachot, empreinte que la tradition dit être le profil de saint Pierre, qui s'y grava miraculeusement au moment où l'un des sicaires jeta brutalement le saint apôtre contre le mur. Cette empreinte confirme les autres monuments, mais ne s'accorde pas avec les antiquaires qui ont attribué au saint un nez fort et aplati, car dans le profil en question, le nez est droit et assez pointu. C'est du moins ce que nous avons cru constater, après un sérieux examen.

(2) Il est presque impossible de dresser la chronologie des derniers actes de saint Pierre. Les Actes de saint Processus et Martien disent que ces deux saints favorisèrent la fuite de Pierre, pendant qu'ils le gardaient. Au contraire, l'auteur de la *Ruine de Jérusalem*, I, 2, affirme que le saint quitta Rome après la chute du Magicien, comme l'écrivit aussi saint Ambroise, *Sermon contre Auxence*, no. 13 ; l'une et l'autre version peuvent être vraies. Tous les auteurs cités et beaucoup d'autres conviennent, qu'immédiatement après la mort de Simon le Magicien, saint Pierre fut arrêté. Nous nous sommes contenté d'une chronologie vraisemblable, ne pouvant en composer une certaine. Quant à la connaissance que Néron pût avoir de la cause du malheur de son ami le Magicien, la chose est par elle-même très-probable, vu la renommée de saint Pierre et le bruit qu'avaient fait ses luttes avec Simon. Les écrivains déjà cités l'affirment, du reste, ainsi que saint Maxime de Turin (*Homélie LXXII*, édit. Migne), Arnobe, *Contre les Gentils*, II, 12, ajoute que l'événement fut public et connu même par les Gentils : *Viderant enim currum Simonis, et quadrigas igneas Petri ore distatis, et nominato Christo evanuisse*. De là, Arnobe conclut et démontre qu'ils sont inexcusables dans leur aveuglement.

creusa en forme de coupe large et profonde. On vit sous la roche couler une veine d'eau, qui, jaillissant vive et limpide, ne tarda pas à remplir le bassin jusqu'aux bords (1). A ce prodige, les légionnaires stupéfaits poussèrent un cri : ils attirèrent leurs frères d'armes autour du bassin. L'eau sortait de la terre et la grâce descendait du ciel. La prison Tullienne devenait une église de Rome, fondée dans les entrailles du Capitole, comme une menace contre le démon qu'on adorait à son sommet. Pierre et Paul étaient les prêtres et les prédicateurs de ce temple caché ; les soldats de Néron en étaient le fidèle troupeau. C'est ainsi que les mystères de la divine miséricorde s'accomplissaient dans un cachot qui avait été jadis le receptacle du désespoir et des crimes des hommes.

Du jour où Pierre fut entouré d'une réunion si belle d'amis du Seigneur, la solitude de la prison cessa et il fut permis aux apôtres de recevoir les néophytes qui désiraient entendre la parole sainte et leurs divins conseils. On vit souvent accourir, aux pieds de Pierre et de Paul, Lin, déjà désigné comme futur Vicaire du Christ, Luc, Clément et Cornelius Pudence, ainsi que d'autres saints de Rome. Ils venaient recevoir des encouragements et éclaircir leurs doutes à la lumière apostolique cachée mais non éteinte. Au milieu de la nuit, ils étaient introduits par les gardiens, plus fidèles aux préceptes de Dieu qu'à la tyrannie de César. Ils descendaient au fond du cachot à l'aide d'une petite échelle, que les geôliers eux-mêmes leur fournissaient et qui les suivaient tour à tour, afin de participer aussi aux cérémonies sacrées.

C'était, sans doute, un spectacle bien doux pour le ciel, que de voir dix frères, quelquefois un plus grand nombre, se ranger autour des noires et sombres parois du cachot, à la triste lumière d'une lanterne suspendue ; que de contempler Pierre et Paul, se levant de leur misérable couche placée au pied de la colonne, étendant les mains enchaînées sur les têtes de ces nouveaux croyants, invoquant pour eux du trône de l'auguste Trinité la vive flamme de l'Esprit-Saint, et souvent, sur un escabeau de bois dressé par les robustes légionnaires, célébrant les divins mystères et distribuant le Pain de Vie à tous les fidèles assemblés (2). Parfois, à la faveur du silence de la méridienne (3), quelque pieuse matrone, sous le costume d'une suivante, venait s'agenouiller sur le bord de l'ouverture du cachot et apportait aux apôtres quelques mets choisis pour adoucir les rigueurs de

(1) Voici le commencement du dix-neuvième siècle depuis que cette fontaine jaillit à la prière de saint Pierre ; elle n'a jamais cessé de remplir son bassin, et tout le monde sait qu'on a beau y puiser des milliers de verres ou de tout autre vase, ce qui arrive tous les ans dans les grands concours des fêtes de saint Pierre et de saint Paul, cette source ne diminue jamais, comme elle ne déborde jamais lorsqu'on n'y touche pas.

(2) Actes des saints Processus et Martinien, d'après Surius, 2 juillet.

(3) L'heure de la sieste *hora sexta* des latins, en usage à Rome, à Naples, et en général dans les climats chauds, était une chose sainte et sacrée dans les temps anciens, ainsi qu'on le voit dans les écrivains classiques ; elle était assimilée aux heures de la nuit, et l'on suspendait alors les affaires, et les rues demeuraient désertes.

leur captivité, heureuse d'en recevoir en échange un paternel avertissement ou quelque soulagement pour les malades et la bénédiction apostolique. O vénérable Claudia ! ô généreuse Lucine ! ô Priscille, si charitable envers les morts ! ô Pétronille, ô Praxède, ô Pudentienne, gracieuses-colombes de Jésus-Christ ! ô vous toutes, antiques sœurs de la chrétienté romaine ! avec quels doux gémissements vous avez consacré cet horrible cachot ! De quelles larmes amères vous avez arrosé le bord de cet affreux sépulcre, qui renfermait vivants vos évangélistes et vos pères ! Que de fois, prosternées sur ce gouffre béant, avez-vous cherché à entrevoir anxieusement les visages tant désirés de Pierre et de Paul, qui s'approchaient de vous autant que leurs chaînes le permettaient et vous consolait par de célestes paroles ! Alors, les gardiens affligés, enfants eux aussi de Pierre, pleuraient à chaudes larmes avec les saintes femmes, et descendaient dans la fosse pour embrasser les fers et les plaies des apôtres (1), au nom des visiteuses, et leur rapportaient en haut une coupe de l'eau miraculeuse. Combien de fois ces tendres fils dirent à Pierre et à Paul :

—Père, permettez-nous de briser vos fers.

—Non, répondaient les saints ; non, ce n'est pas la volonté de Dieu.(2)

Les oracles apostoliques sortaient du concile secret de la Mamertine, et les soldats de César en étaient devenus les messagers. De là, Paul soutenait dans la vertu les victimes qu'il avait arrachées à la dépravation de Néron (3). De là, Pierre bénit pour le martyre de nombreuses phalanges de néophytes, et enfin encouragea ceux qui n'étaient déjà plus ses geôliers mais ses compagnons de captivité, ses frères dans le martyre. Mais en attendant que les choses en fussent venues à cette extrémité, le tumulte de la Rome profane ne pénétrait point dans le cachot ; il n'y arrivait que les nouvelles nécessaires aux intérêts de l'Eglise.

L'été venait de commencer : Néron courait les gymnases de la Grèce, toujours vainqueur, toujours applaudi, toujours triomphant. Mais pendant ce temps on machinait dans Rome de sourdes conjurations, et de vastes conspirations s'organisaient secrètement. A la vérité, le gouvernement impérial laissé à Rome en avait largement répandu les semences. Hélius et Polyclès, qui gouvernaient au nom de Néron, multipliaient tour à tour les injustes supplices et les confiscations, et commettaient toutes sortes de monstruosités intolérables, un peu par une coupable habileté, un peu par la nécessité de subvenir aux énormes dépenses de leur maître. S'apercevant que leur pouvoir chancelait et que les rênes du gouvernement leur échappaient des mains, ils pressèrent Néron de revenir au plus vite pour voir de ses propres yeux où en étaient les affaires de l'empire. Auguste sentit enfin qu'il était empereur, et pour ne pas perdre la couronne impériale

(1) Actes des saints Processus et Martinien, au commencement.

(2) Ibidem.

(3) Tradition ancienne et fondée, dans Baronius, an. 68, no. 25.

romaine, il abandonna les couronnes des jeux Helléniques ; il ordonna de préparer les cent galères qui devaient le ramener aux bords aimés de l'Italie. Cette nouvelle arriva à Rome en compagnie de la terreur.

Au milieu de ces craintes publiques, Démétrius le cynique venait presque chaque jour chez Cornelius Pudence. Celui ci, dissimulant les angoisses cruelles de son cœur, lui faisait mille caresses, désireux qu'il était de connaître et de recueillir les nouvelles de Rome, afin d'en informer les saints apôtres captifs.

—Je t'attendais avec impatience, dit un jour Pudence au philosophe : lorsque je dîne sans toi, le *triclinium* me fait l'effet d'un désert, je ne trouve rien de bon, rien de cuit à point.

—Tu fais trop d'honneur à la besace d'un cynique ! Mais aujourd'hui je le mérite, et plus encore !

—Y a-t-il du nouveau ?

Démétrius fit la moue et joua des castagnettes avec ses doigts :

—Oui, certes, répondit-il. Donne-moi des cachets de table gratis jusqu'aux nouveaux consuls, et cette faveur sera encore au-dessous de ce que je mérite.

—Voyons ! ouvre ton sac . . . Qu'y a-t-il de si important ?

—César, dit Démétrius, en scandant les syllabes, César est peut-être, à l'heure où nous parlons, dans la gueule de messieurs les poissons.

—Dis-tu vrai, illustre menteur ?

—Puissé-je dire vrai ! En tout cas, la chose est probable.

—D'où le sais-tu ?

—Il arrive des avis de toutes les côtes de la mer Intérieure, qui disent que jamais on n'a vu une plus épouvantable tempête. Le rivage est couvert d'algues, de planches, d'arbres, de mâts brisés, de gouvernails, d'agrès et d'ustensiles de toutes sortes. Si l'ami *Cerise* s'était embarqué, bonsoir la compagnie. A cette heure, il a certainement jeté l'ancre dans le palais de Neptune.

—Mais Hélius et Polycèles ont-ils reçu des nouvelles ?

—Ma foi ! ils en ont sans doute, mais ils font les muets.

—Ecoute, dit Pudence. Il est hors de doute qu'il soit parti, nous l'avons lu dans les *Actes diurnes*.

—Le tout est, qu'il ait pris la mer en temps utile pour recevoir la tempête. Je vois dans les Actes d'aujourd'hui, que nos maîtres sérénissimes s'égosillent à chanter une idylle : que la mer était calme comme de l'huile, que les dieux dirigeaient la proue, que les Tritons guidaient la poupe, que les Néréïdes sautillaient le long des flancs de la nef et venaient se jouer entre les bancs des rameurs, et regarder avec admiration le divin museau d'Auguste ; tout cela me fait un peu de bon sang, car je prends toujours à rebours les nouvelles de ces messieurs.

— Donc, selon toi, il est tout à fait perdu ?

—D'après cette petite scène du Sénat, on ne peut encore trop le croire.

—De quelle scène parles-tu ?

—Toi, sénateur, tu me le demandes ? Faut-il que je la tire de ma besace, pour la jeter dans ta laticlave ?

—Que veux-tu ? je ne fréquente guère le sénat ; je reste ici, entre mon lit et mes divans.

—Quoiqu'il en soit, tu sauras qu'on y a dit un mot du danger qui pourrait menacer la tête du dieu navigateur.

—Cela, je l'ai entendu.

—Tu as donc aussi entendu et vu, qu'à ce mot les sénateurs s'élançèrent de leurs chaises curules en poussant des cris désespérés : « Mon sang se change en vinaigre rien que d'y penser.—Si César est en péril, je ne veux pas lui survivre !—Je suis perdu, mort, détruit, si cela est.—Malheur à la république, si César souffre n'importe quel mal. » Bref, ils reniaient le monde à qui mieux mieux, et voulaient se donner aux chiens. Donc, j'en conclus qu'ils tenaient cette nouvelle pour fausse, et qu'ils croyaient tout danger réduit en fumée.

—Coquin de cynique !

—Quoi donc ! mon bel innocent, s'ils avaient tenu cette nouvelle pour certaine, ils eussent envoyé sur-le-champ aux fourches patibulaires Hélius, Polyclès et tous les autres, dont ils lèchent les semelles : je crois même qu'ils les auraient dévorés tout vifs dans la basilique même. Rien que d'avoir entendu ce mot de naufrage possible, cela me fait craindre que notre homme n'ait déjà abordé la terre ferme. Personne ne m'ôtera de la tête, que cette histoire est une ruse de César, pour reconnaître les indifférents des fervents zélateurs du prince (1).

—Pourquoi donc me demandes-tu une gratification ?

—Que dis-tu ? La seule espérance de le voir au plus tôt mis au nombre des dieux est-elle à mépriser ? Il y a, si tu veux, du pour et du contre, mais c'est toujours une consolation pour ma pitié.

Un autre jour, le cynique arriva à l'*atrium* du sénateur, et, le visage gonflé, rembruni, et soufflant comme un aquilon, il s'écria :

—Maudits soient tous les dieux et toutes les déesses de la mer ! ils n'en font pas d'autres ! Sais-tu ce qui arrive ? Le naufrage est une frime ! Il a touché terre à Brindes, et l'on dit qu'il marche sur Naples. On voit que les chiens de mer eux-mêmes n'en ont pas voulu.

—Plus bas !

(1) « On espérait que, par suite de la tempête (*χειμώνος*), Néron pourrait périr. Mais cette espérance fut vaine, puisqu'il échappa au danger, et, pour un assez grand nombre, ce fut une cause de mort que d'avoir désiré et espéré que Néron courût ce danger. » Ainsi s'exprime Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLIII, 19. Plusieurs auteurs concluent de ces paroles, que Néron navigua vers l'Italie en hiver, mais c'est une supposition sans fondement, car le mot *χειμών* dont se sert Dion, répond au mot latin *hiems*, et signifie aussi bien tempête qu'hiver.

—Oui ! oui ! que les dieux infernaux emportent les chiens de mer ! Ils avaient le morceau à la bouche, et ils n'en ont pas voulu ! Que Protée en fasse une friture !

—Ne t'échauffe pas, mon Cerbère : le meilleur parti que tu pourrais prendre, serait d'aller à sa rencontre comme les autres, et, par de beaux salamalecs et de belles manières...

Démétrius poussa un rugissement.

—Ah ! je sais bien les petites manières que je voudrais lui faire ! Après tout, il n'est pas besoin d'aller le trouver, il vient lui-même à ma rencontre. A Antium, à Albane, on lui prépare des honneurs divins, des arcs-de-triomphe, des autels dressés çà et là sur la route, des victimes, des nuages de fleurs, des musiques, de l'encens. Ici, on ne parle que de sacrifices, de vœux, de jeux, qu'on célébrera pour rendre grâce aux dieux. On a mis à sec les magasins de safran, pour dorer la route sur son passage (1).

—Tu trouves que c'est trop ?

—Ma foi, non ! je voudrais dorer sa route de poudre d'or, si elle pouvait s'ouvrir sous ses pas.

—Bah ! quelle rage de le voir mourir ! Est-ce qu'il ne pourrait pas nous en arriver un pire ?

—Je ne le crois pas.

—En attendant, tu vis ici avec toutes les bouffonneries que tu dérites à ses dépens. Qui t'arrache un seul cheveu ?

—C'est parce que je coasse dans la vase comme les grenouilles, et qu'il ne m'entend pas crier. Si quelquefois je hausse la voix pour me faire entendre, je sais qui m'écoute.

—De toute manière tu as tort. Si tu appelles sa mort si bruyamment, que devraient faire ceux qui sont en prison et sur la tête desquels la hache est suspendue ?

—Pendant ces jours-ci, ils peuvent respirer à pleins poumons. Sois certain que la hache ne rôde pas autour du Mamertin. Il n'a pas le temps d'y penser, il a encore la tête farcie des tapages de la Grèce : c'est tout au plus si l'on va tordre le cou à quelques paires de chapons gras, pour célébrer la fête (1).

—Tu veux parler des sénateurs, hein ?

—Qui sait ? Hélius ne prend pas garde au plumage, il ne s'occupe que de la chair grasse. Il s'adressera aux consulaires qui se sont engraisés en gouvernant les provinces.

—Parlons de choses plus gaies, dit Pudence en interrompant la conversation.

L'heure même que Néron avait choisie pour faire son entrée triom-

(1) Suétone, Néron, No. 25.

(1) Dion Cassius, *Histoire romaine* LXIII, 43.

phante dans Rome, Pudence le choisit, pour conférer avec Pierre et Paul. Il n'était pas facile d'en trouver une plus convenable et moins susceptible d'éveiller les soupçons. Rome entière se précipitait, à perdre haleine, pour aller souhaiter la bienvenue à son Auguste bien-aimé. Personne ne songeait en ce moment, ni à la prison, ni à ceux qui s'y consumaient à petit feu. L'immense et interminable cortège fit halte, un peu après avoir passé l'Almoné, afin de régler la marche. En attendant, les pionniers de l'avant-garde avaient abattu la porte Cadène, et d'autres soldats, avec des machines de siège, démolissaient l'une des arcades du cirque Maxime, pour livrer passage, comme aux antiques héros *isélastici*, à Néron quatre fois *isélastique*, car il avait remporté le prix aux jeux olympiques, pythiques, isthmiques, néméens, et cent autres prix d'un ordre inférieur (1).

Le cortège s'ouvrait par plusieurs milliers d'*Augustains*, jeunes ribauds insolents, satellites ordinaires de Néron, enrôlés pour l'applaudir en tous lieux. (2) Ils portaient, sur des plateaux d'or, près de dix-huit cents couronnes gagnées, disait-on, par Auguste, dans les combats de l'Hellénie entière. A côté de chaque couronne se dressait un écriteau au bout d'une pique, sur lequel était désigné le genre de la victoire : " Néron, le premier des Romains, couronné au ceste, au saut, au javelot, au pugilat, à la lutte, au disque, au pancrace, à la bige, au quadrigé, à la course, à la satire, à la tragédie, à l'éloquence, au chant, à la cithare, à la flûte, à la danse." Bref, il n'y avait pas de couronne hellénique qu'il n'eut gagnée, y compris celle d'avoir roulé en bas de son char et d'être rudement tombé sur le ventre en pleine lice olympique, roulant dans la poussière comme une boulette dans la chapelure. Malgré cela, la couronne d'incomparable olympien ne lui fit pas défaut, et Néron portait sur la tête cette couronne, tressée de verts rameaux d'olivier, tenant dans sa main droite le laurier pythique. Il se pavanait sous sa chlamyde d'or, sur laquelle il portait un manteau de pourpre constellé d'étoiles. Le char sur lequel il était monté était le même qui servait jadis aux triomphes d'Octavien-Auguste. (3)

Le long de son chemin, il rencontrait des arcs de gloire, surmontés d'inscriptions pompeuses et plus qu'admiratives, et, dans certains endroits, des autels de gazon, sur lesquels étaient étendus les victimes fumantes, offertes à sa divinité. Sur un chemin parcouru par un dieu, la jonchée ordinaire qu'on répandait sous les pas des triomphateurs mortels n'était plus suffisante ; joncher ce chemin de roses effeuillées était trop peu de chose. Aussi, des groupes de jeunes garçons et de jeunes filles, issus des familles les plus illustres, jetaient à pleines mains sur la voie la poudre pré-

(1) Suétone, c. 1 ; Dion, No. 20. On appelait tournois *isélásticos*, les jeux majeurs, que nous avons nommés, et dont les vainqueurs rentraient dans leur patrie par une brèche faite dans les murs d'enceinte, sur un char triomphal, couronnés, portant dans leur main la palme victorieuse, et ayant conquis le droit perpétuel de vivre aux dépens du public.

(2) Tacite, ann. xiv, 15.

(3) Suétone, c. 1 ; Dion, c. i.

cieuse du safran, de sorte que le terrain en était entièrement couvert ! Toutes les maisons, depuis la porte Capène jusqu'au Vélabre et au Forum, étaient garnies de festons, de rameaux fleuris, de guirlandes. Sur chaque appui de balcon ou de fenêtre, brûlaient les parfums les plus exquis, et de chaque ouverture pleuvait, sur les soldats du triomphe (César nommait ainsi ses Augustains), un nuage de dragées et de fleurs, au milieu desquels on voyait voltiger des centaines de petits oiseaux, dont les pattes étaient entourées de rubans de pourpre, et des banderolles flottaient dans leurs ailes. (1.)

Les spectateurs se pressaient et formaient une foule compacte ; les chevaliers romains et les sénateurs criaient bien plus fort que le menu peuple, et, avec une sorte de fureur, ils vociféraient :

—Vive Néron l'olympien !—Vive le Néméen !—Vive Auguste pythique !—Gloire à l'Isthmique !—Vive Auguste !—Salut à Néron, le nouvel Hercule !—A Néron Apollon !—Auguste, Auguste ! Veix divine !—Heureux celui qui a pu l'entendre !

Les Augustains qui précédaient et suivaient le cortège répétaient ces cris frénétiques avec plus d'énergie encore. Un cithariste grec, qui avait surgi aux côtés du triomphateur, chantait tout haut ses louanges, s'agenouillait de temps en temps et le regardait d'un air inspiré, comme s'il était envahi par les rayons de la divinité présente à ses yeux (1.)

C'est ainsi que Néron montait vers le Jupiter du Capitole, par la Coline sacrée. C'est ainsi que, passant sous l'arc Néronien, il descendait les pentes de l'Asile ; c'est ainsi qu'il s'avavançait le long de la muraille du Mamertin, avant d'entrer dans le Forum, pour se diriger de là vers l'Apollon du palais. (2.) A la vue de ce fronton sévère, à peine orné de quelques guirlandes, parmi les applaudissements qui descendaient vers lui du haut des toits de la prison, Néron se souvint que les triomphateurs avaient coutume de faire mourir là les chefs des ennemis vaincus. Se tournant vers Tigellinus, il lui dit :

(1) Suétone et Dion, c. 1.

(2) Dion Cassius, c. 1. Ce peuple ne méritait-il pas un tel roi.

(3) Suétone, Néron, no. 25, ne fait pas mention du triomphe au Capitole et dit seulement : *Dehinc diruto circi Maximi arcu per Velabrum, Forumque, Palatinum et Apollinem petiit.* Mais Dion, c. 1., dit expressément " qu'il monta au Capitole, et de là se rendit au Palatin. Certes, puisqu'il s'agissait d'un triomphe artistique et non militaire, la pompe devait tout naturellement s'achever à l'autel du dieu des arts, et non devant celui de Jupiter Capitolin. On pouvait conduire le triomphe au sommet du Capitole par deux chemins : par le *Clivus Capitolinus*, plus proche pour celui qui arrivait du Vélabre, et, de l'autre côté par le *Clivus* de l'Asile, mais les deux montées partaient du Forum. Pour deviner le chemin choisi par Néron, il faut réfléchir qu'il venait d'Albane et qu'il était entré par la porte Capène. De là, négligeant la voie sacrée, le chemin ordinaire des triomphateurs, qui passait entre le Cœlius et le Palatin, il alla droit au cirque Maxime, puis au Vélabre et enfin au Forum, passant par les rues *Tusca* ou *Jugaria*, qui conduisaient du Vélabre au Forum. Il se trouva donc devant l'arc de Tibère auquel aboutissait la voie *Jugaria*, ainsi que la voie sacrée, et qui n'est pas loin de l'endroit où fut élevée la petite église de Sainte-Marie-des-Grâces-à-la-Consolation. A l'arc de Tibère commençait égale-

—Aujourd'hui, je n'ai pas d'ennemis ; fais en sorte que pour demain nous en trouvions !

Il oubliait que tandis qu'il courait comme un forcené sur son char de triomphe, tout à côté de lui, les divins apôtres, Pierre et Paul, gémissaient par ses ordres au fond d'un cachot. Une lampe de terre, suspendue à une petite corde, dont le bout était roulé autour d'un caillou posé sur le bord du soupirail, répandait une faible lumière dans le souterrain de la prison Tullienne. Cette lumière fumeuse suffisait à Pudence qui, assis devant une petite table en face des apôtres, écrivait sous la dictée de Pierre, sa dernière épître à la chrétienté naissante (1). Sûr qu'au milieu du tumulte universel qui régnait au Forum et au Capitole, aucune alarme nouvelle ne viendrait le troubler, Pierre tournait son esprit vers l'Église universelle et lui faisait son dernier adieu, un testament durable, une irréfutable prophétie. Debout au pied de la colonne, ayant Paul à ses côtés, il dictait :

—“ Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont la même foi que nous en la justice de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ.”

Croisant ensuite les mains sur sa poitrine, levant la tête, et le front rayonnant comme s'il lisait les secrets du Ciel, il résuma les différents points de la loi évangélique. Il rappela que si l'homme observe cette loi, il persévère dans la grâce divine et s'élève jusqu'à la hauteur de la nature divine ; il ajouta qu'on ne doit pas mettre son espérance dans une foi morte, mais qu'il faut assurer, par les bonnes œuvres, son salut éternel.

—O père, interrompit ici avec anxiété et modestie le bon néophyte Pudens, j'ai entendu souvent soulever cette difficulté par plusieurs de nos frères, qui tremblaient pour leur salut éternel. Et si nous n'étions pas destinés au ciel ? Si nous devons un jour retomber dans le péché, comme

ment la montée du *Clivus Capitolinus*, qui prenait, sur la hauteur, le nom de *Clivus Sacce* ou *Suprema Via Sacra*. Il était tout naturel que Néron montât par cette voie. Cela posé, il était nécessaire qu'il traversât l'*Intermons*, c'est-à-dire, la place actuelle du Capitole, et qu'il descendit par le *Clivus* de l'Asile. Cette route descendait de l'*Intermons*, à peu près comme descend aujourd'hui l'escalier à l'usage des piétons ; seulement, pour devenir accessible aux chars, elle se déployait un peu sur la gauche, suivant la direction de la rue de Saint-Pierre-ès-Liens, d'où ensuite elle revenait vers le Forum et y entra à peu près à l'endroit où l'on éleva l'arc de Sévère, que nous voyons encore aujourd'hui. D'où il suit que la pompe triomphale dut passer devant la façade de la prison Mamertine, avant de revenir du Capitole au Forum, le traversa diagonalement, en suivant le parcours de la moderne allée d'arbres, et monta à son palais sur le Palatin, en face de l'église de Sainte-Françoise-Romaine.

(1) A propos de la deuxième Epître de saint Pierre, qui est précisément celle que nous rapportons ici en résumé, Cornelius à Lapide s'exprime ainsi dans l'*Argument* au commentaire : *Liquet scriptam esse Romæ, e carcere, ut videtur, Mamertino*. Qui écrivit sous la dictée de saint Pierre ? Nous pouvons supposer avec raison que ce fut saint Pudence. Saint Clément d'Alexandrie n'est pas contraire à ce sentiment dans les *Strom*, VII, 17, où il fait mention d'un certain Glaucias, qui fut l'interprète de saint Pierre ; car ici, ni le temps ni le lieu ne sont déterminés.

Simon le Magicien, après avoir reçu le baptême ? A quoi nous servirait-il d'avoir été appelés à la grâce de la foi ?

Pierre répondit avec un doux sourire :

— Pour votre consolation et pour dissiper ces vaines frayeurs, ajoutez ceci : “ Frères, appliquez-vous toujours à assurer votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres : car en agissant ainsi, vous ne pêcherez jamais. De cette manière, l'entrée du royaume éternel de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera largement ouverte.” Etes-vous satis fait, mon fils ?

Pudence répondit :

— Père, je vous remercie. Cette seule parole tombée de vos lèvres me fait bénir l'heure à laquelle je suis descendu dans cette prison ! Cette parole, je la répèterai à tous. Quand j'entendrai prononcer ce triste dilemme : “ Si Dieu prévoit que je me sauverai, de quelque façon que j'agisse, je serai sauvé. Si Dieu prévoit que je me damnerai, quelle que soit ma conduite, je serai damné ; donc, il est inutile de s'appliquer à faire le bien ou le mal ; ” insensé, tu tires de justes prémisses, une conséquence absurde. C'est à toi qu'il appartient, en usant ou en abusant de la grâce, en faisant de bonnes œuvres ou en en commettant de mauvaises, de déterminer ce que Dieu doit prévoir : cherche donc à assurer, au moyen de bonnes œuvres, ta vocation et ton élection (1).

Pierre continua. Il dit que sa mort était imminente, mais que, malgré cela, il devait, jusqu'à son dernier soupir, renouveler le souvenir des vérités qu'il avait apprises de la bouche même de Jésus-Christ, en la contemplant de ses propres yeux dans la gloire du Thabor. Il ajouta que, du haut du ciel, il continuerait de rappeler ces vérités aux fidèles. Il rendit ensuite témoignage aux Ecritures, affirmant qu'elles étaient inspirées par l'Esprit-Saint, et données à l'Eglise comme une lampe allumée par la lumière incréée, au milieu des ténèbres du monde. Mais qu'il était nécessaire de bien comprendre, avant tout, que l'exposition des Ecritures n'est pas soumise au bon plaisir des interprétations privées (2). Ayant ainsi résumé la révélation divine, en indiquant sa double source, la tradition et l'Ecriture, il se mit à frapper le dernier coup contre ceux qui ont altéré le chaste dépôt de la foi, c'est-à-dire les hérétiques.

Jamais on n'avait lancé contre les rebelles à la parole divine tant et

(1) Voir Cornelius à Lapidé, commentant ces paroles de saint Pierre, dans sa deuxième Epître, 10 : *Salutate ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis; hæc enim facientes non peccabitis aliquando*. S'appuyant sur les Pères et les Docteurs de l'Eglise, il développe en détail la doctrine qui n'est ici qu'effleurée.

(2) *Hoc primum intelligentes, quod omnis prophetia scripturæ propria interpretatione non fit* II Petrus, 1, 20. *Prophetia scripturæ*, cela est dit ici par saint Pierre, dans le sens où l'emploient saint Luc et saint Paul, c'est-à-dire, exposition, commentaire, explication. (Voir Actes des Apôtres xxi, 9 ; I Cor., tout le chap. xiv.) Dans la primitive Eglise, le don de prophétie, quoique fréquent parfois, n'était pas commun : *Numquid omnes prophetæ ?* I Cor. xii, 29.

d'aussi puissants anathèmes que ceux contenus dans le court testament de Pierre. Il ne les écrivit pas en paroles, mais en caractères de feu. Il flétrissait leur honteuse origine, leur mauvaise nature, leurs mœurs exécra- bles, et il en annonçait la ruine certaine, l'imminente condamnation, le châ- timent irrémissible. La plume tremblait entre les doigts de Pudence. Paul, le front caché dans ses deux mains, attendait la fin. Tout à coup on entendit l'approche bruyante de Néron triomphant, qui descendait le Capitole. Les cris confus et frénétiques montaient au-delà des étoiles, et le bruit des roues des chars retentissait jusque dans les profondeurs de la prison Mamertine. Pudence achevait en ce moment d'écrire ces mots : " Les cieux et la terre, placés dans les trésors du même Verbe, sont des- tinés au feu dans le jour du jugement et de l'extermination des impies."

Le sénateur déposa la plume et regarda Pierre d'un air effrayé, qui semblait vouloir dire :

—Mais en attendant, ces impies-là triomphent, et nous souffrons ; Dieu ne vient pas en aide à sa cause.

Pierre lui dit alors :

—Pourquoi vous étonner ? La fortune momentanée d'un impie vous scandalise ? Ecrivez : " Mes bien-aimés, je ne veux pas que vous ignoriez que devant Dieu un jour vaut autant que mille années, et que mille années ne valent pas plus qu'un jour. Le Seigneur ne retarde pas sa promesse, ainsi que le pensent plusieurs. Il use de patience, par égard pour vous, car il veut que personne ne périsse et que tout le monde vienne à se repentir. Le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; en ce jour-là les cieux tomberont en ruines, et l'ardeur du feu dissoudra les éléments ; la terre avec ses œuvres sera brûlée par la flamme. Or donc, toutes ces choses devant être détruites, combien n'est-il pas nécessaire que vous soyez saints et pieux et que vous attendiez et désiriez le jour de la venue du Seigneur, jour dans lequel les cieux se dissoudront en brûlant, et les élé- ments disparaîtront par la force du feu ? Selon la promesse, nous attendons de nouveaux cieux et une terre nouvelle, dans lesquels la justice aura sa demeure (1)."

—Père, dit enfin Pudence, par ces paroles tu as arraché une épine de mon cœur, et je l'arracherai aussi du cœur de bien d'autres. Je comprends qu'un châtement inévitable et éternel ne vient jamais trop tard.

—Est-ce que notre Paul n'avait pas déjà écrit cela dans plusieurs épîtres, et même dans une lettre adressée aux Romains ? (2)

—Il m'en souvient, répondit Pudence, mais *repetita juvant*, et mainte- nant je le comprends beaucoup mieux.

Paul dit alors en souriant :

—Vous savez déjà, Pierre, que tous n'entendent pas mes épîtres à la

(1) Il Petrus, iii, 7-14.

(2) Cor. iii, 13-16 ; Hébr. iii et iv ; i, 34-39 ; Rom. ii, 4-8.

première lecture. Il ne faut donc pas s'étonner si notre Pudence ne les a pas entièrement comprises. Hélas ! s'il n'y avait que cela... Certains hommes en torturent le sens et le dénaturent de manière à leur faire dire absolument le contraire de ce que nous enseignons.

—Oui, répondit Pierre ; je connais quels sont ces hommes-là. Mais à présent, notre Pudence pourra appliquer le collyre nécessaire à la guérison de leurs yeux.

Et il continua à dicter :

—“ C'est pourquoi, mes très-chers, en attendant ces choses, appliquez-vous afin que ces événements vous trouvent immaculés, purs et dans la paix. Que la longanimité du Seigneur serve à votre salut. C'est dans le même sens que vous a écrit notre bien-aimé frère Paul, avec cette sagesse qui lui est propre et qui brille dans cette épître comme dans toutes celles qu'il vous a adressées. Il s'y trouve quelques passages difficiles à comprendre, passages que les ignorants et les esprits légers dénaturent comme ils font des autres Ecritures, et ce à leur propre perdition ! Donc, mes frères, étant avertis, tenez-vous sur vos gardes, pour ne pas vous fourvoyer sur les traces des ignorants et laisser s'amoindrir votre fermeté. Augmentez plutôt dans la grâce et dans la connaissance du Seigneur, notre Sauveur Jésus-Christ. Gloire à lui maintenant, et dans le jour de l'éternité. Ainsi soit-il (1).

—Béni soit Dieu, s'écria Paul, qui vous inspire de prémunir les fidèles contre les corrupteurs des paroles sacrées, paroles qui ne sont pas de nous, mais qui sont celles de l'Esprit-Saint. Vous ne pouvez croire jusqu'à quel point je me consumais de douleur en voyant ces nouveaux docteurs, les livres saints à la main, devenir une pierre d'achoppement pour tant et tant de personnes.

—Les insensés ! dit Pudence.

Et rappelant les paroles de Paul, dont il savait presque toutes les épîtres par cœur, il ajouta :

—Vous avez écrit de ces gens-là, lorsque vous avez dit : “ Ils se sont fourvoyés et se sont perdus dans de vains bavardages, voulant se faire passer pour des docteurs de la loi, sans comprendre ni ce qu'ils disent ni les choses qu'ils donnent pour certaines. La loi est bonne, mais pour ceux qui en font un légitime usage (2). ”

(1) II Petrus, III, 14 et suiv.

(2) Saint Paul écrivait ces mots, I Timothée, I, 6-9. Il est à remarquer que, dès le commencement des temps apostoliques, les hérésies s'introduisaient au nom de la Bible. Simon le magicien et ses sectateurs la citaient largement dans tous leurs discours, ainsi que l'affirment les livres Clémentins, qui ont sur ce point une valeur historique incontestable, car ils représentent tout au moins la tradition de leur temps. Au reste, que les premiers hérétiques aient protesté contre l'autorité de l'Eglise, en s'appuyant sur la Bible, c'est une remarque de saint Augustin, et les anciens historiens, qui ont traité de chaque hérésie en particulier, confirment cette remarque. Il ne faut donc pas être surpris de ce que saint Paul en ait averti les chrétiens, et que saint Pierre, en faisant à l'Eglise ses derniers adieux, ait mis les fidèles en garde contre une telle corruption.

—Souvenez-vous, dit Pierre à Pudens, souvenez-vous qu'il n'appartient pas à un jugement particulier de prophétiser sur les Ecritures. Les Ecritures sont un glaive à deux tranchants, et il ne faut pas mettre un glaive dans des mains inexpérimentées. Le pain et le vin sont bons, c'est à la mère qu'il appartient de donner l'un et de verser l'autre à ses enfants.

—O mon Père ! je ne l'oublierai pas de si tôt. J'ai encore l'âme toute troublée par les interprétations blasphématoires de Simon le Magicien.

—C'est bien, dit l'apôtre. Portez ce parchemin à mes frères, à Lin, à Clet, à Clément. Si vos pieuses jeunes filles veulent bien en multiplier les copies, Dieu les récompensera et elles acquerront du mérite auprès des églises.

—Et auprès de vous et de Paul, mes maîtres vénérés, dit Pudence.

Se jetant alors à leurs pieds, il baisa les chaînes des deux apôtres, qui l'embrassèrent étroitement et le bénirent ainsi que toute sa sainte famille.

Le sénateur chrétien quitta la prison Mamertine et se perdit dans la foule, qui sortait en ce moment du Forum. Rentré dans le palais du Palatin, Néron commença à penser aux proscriptions et aux emprisonnements nécessaires pour payer la dépense de ses folies et de ses prodigalités.

(A continuer.)

LA FILLE DU BANQUIER.

LIV.

LE COMMENCEMENT DE LA CATASTROPHE.

(Suite.)

Delagrave vit trop tard la terrible faute qu'il avait commise. Mentionner le nom de sa victime à un pareil moment, n'était-ce pas, en parti avouer le crime ?

De grosses gouttes de sueur roulèrent sur son front, et chacun des muscles de son visage trahit son émotion.

Rien de tout cela n'échappa aux assistants.

L'homme aux yeux pénétrants fut le premier à rompre le silence, et ses paroles furent accompagnées d'un imperceptible haussement d'épaules.

— Je crois de mon devoir de vous avertir, monsieur, et cela pour la seconde fois, que tout ce que vous direz sera soigneusement recueilli, et que rien n'en sera perdu.

— Je nie, commença à dire Delagrave. . .

Le petit homme l'arrêta de nouveau.

— Nier ou avouer serait également inutile avec moi. Mon devoir est de vous arrêter, en vertu du mandat dont je suis porteur.

Delagrave se redressa, et répliqua avec un retour de son ancienne hauteur :

— Il suffit, monsieur. Puis-je vous demander où vous devez me conduire ?

— A Rennes, monsieur Delagrave, à Rennes, pour être mis en cage jusqu'à ce que vous ayez répondu à une double accusation de meurtre, — une double accusation, vous entendez, monsieur, — et aussi à celle d'avoir contribué à l'enlèvement et à l'assassinat dont a été l'objet une nommée Emma Keradeuc, une jeune fille résidant à Saint-Servan.

Et Ephraïm Mouton, — car c'était lui qui venait de parler ainsi, — s'avança près de la table, en se frottant les mains et en grimaçant un sourire de triomphe.

— Emma Keradeuc ! Est-elle morte ? murmura Delagrave frappé d'épouvante.

Varina, pour la première fois, sortant de l'ombre, prêta l'oreille pour ne rien perdre de la réponse.

— Morte ! Non, non ; elle est vivante, et bien portante. Le misérable qui a attenté à ses jours est à présent dans l'autre monde ; — voilà tout.

Delagrave respira longuement et se sentit soulagé.

— Enfin je suis tranquille de ce côté si Jacques Bernier est mort.

— Il est mort, continua Ephraïm répliquant presque aux pensées de

Delagrave, il est mort sous le toit de madame de Moidrey, et ses dernières paroles ont été murmurées à l'oreille de son fils !

— Son fils !

Delagrave chancela comme s'il eut été frappé de paralysie.

Ses yeux roulèrent convulsivement dans leur orbite, et ses bras tombèrent inertes à ses côtés.

— Mon Dieu ! murmura-il, mon Dieu, ayez pitié de moi !

Et, poussant un cri sourd, il tomba sur le plancher.

L'Italienne et Varina se précipitèrent simultanément vers lui.

Les gendarmes le relevèrent, et le plaçant dans un fauteuil, lui administrèrent tous les secours possibles.

Le choc, toutefois, avait été rude, et il se passa quelque temps avant que Delagrave reprit connaissance.

L'Italienne se tourna vers le principal officier, qui avait échangé quelques paroles rapides avec Ephraïm Mouton.

— Mon mari est malade, dit-elle ; voilà quelques jours qu'il est souffrant, et des accusations comme celles-là, faites si brutalement, ébranleraient les nerfs les plus solides. Il est impossible qu'il quitte la maison ce soir.

Le magistrat lança un coup d'œil à Ephraïm Mouton.

— Ces hommes, dit ce dernier, de sa voix la plus dure et la plus sévère, feront leur devoir, — et leur devoir est de loger Henri Delagrave, le plus tôt possible, dans la prison de Rennes.

Varina Delagrave, qui, maintenant comme toujours, semblait regarder Mouton avec une hauteur dédaigneuse, s'adressa de nouveau à l'officier.

— Je vous supplie, monsieur, dit-elle, de remettre votre départ à demain.

— Cela n'est pas en mon pouvoir, répondit celui-ci. En face du devoir, madame, un homme doit sacrifier son..

— Assez ! dit-elle, d'un air superbe. Dois-je comprendre que vous refusez ?

— Précisément.

— Et quoiqu'il soit dans un état véritablement alarmant, vous persistez à vouloir l'emmener, pour le jeter dans une prison, au milieu d'assassins et de misérables !

— Pas du tout, répliqua le magistrat poliment. Une chambre très-convenable sera mise à la disposition de M. Delagrave, et tant qu'il ne sera que prévenu, on aura pour lui tous les soins.

— Tous les soins ! Le luxe d'un prince ne saurait faire qu'une prison soit autre chose qu'une prison.

Le magistrat haussa de nouveau les épaules.

Ephraïm Mouton se frotta les mains d'un air de triomphe.

Delagrave, avec une énergie aussi soudaine qu'elle était surprenante, se dressa sur ses pieds.

— Je n'irai pas ! dit-il avec une sorte d'excitation furieuse, je n'irai pas ! Tuez-moi si vous voulez, mais on ne m'arrachera pas ainsi de ma maison !

— Silence ! calmez-vous, Henri, dit l'Italienne en posant sa main, avec un geste d'avertissement, sur le bras de Delagrave.

Mais celui-ci, avec une exaltation croissante, la repoussa et se tourna vers Mouton et les gendarmes.

— Qui sont ces hommes qui se sont ainsi introduits dans mon intérieur ? s'écria-il. Qu'est-ce que ces accusations dont on me parle ?—Ils sont fous.— Je vous dis qu'ils sont fous !— Ils m'enveloppent dans un réseau de mensonges, qui, si je ne le brise pas tout de suite, me rendra aussi fou qu'eux.

Le magistrat regarda Varina Delagrave d'un air significatif.

— Je dois vous répéter, madame, dit-il, que j'ai un devoir à remplir, un devoir bien désagréable, j'en conviens, mais c'est un devoir ; et, quelque désagrément qui puisse en résulter pour moi, et, ajouta-il en appuyant sur ces mots, pour les autres, je l'accomplirai.

— Je vous dis, cria Delagrave, les yeux flamboyants et avec une agitation de plus en plus effrayante, je vous dis que je ne sortirai pas volontairement de cette maison ; et que celui qui voudrait m'y contraindre prenne garde à lui. Arrière ! Je suis armé. Arrière ! vous dis-je, où vous pourriez avoir un autre meurtre à ajouter à votre catalogue.

Il s'arrêta, et ouvrant rapidement un tiroir, il en tira une paire de pistolets ; et, avec un rire qui fit frissonner les assistants, tant il était plein de folie, il les arma et les leur présenta.

Il y eut un mouvement de surprise et d'alarme.

Alors, l'un des gendarmes, sans s'inquiéter de sa personne, du moment où il se trouvait en face de son devoir, se disposait à s'avancer, lorsqu'il se produisit un changement encore plus extraordinaire chez Delagrave.

Sa voix, qui toute à l'heure était si retentissante, prit un accent d'effroi, et la menace qui brillait dans ses yeux fit place à une fixité et à une dilatation singulière.

— Que vois-je ! murmura-t-il ; qui sont ces gens que vous avez amenés avec vous ? Et pourquoi se tiennent ils là dans l'ombre, me montrant du doigt, et se moquant de moi, avec leurs regards froids et vitreux ! Je les connais maintenant, tous, tous ! Celui-ci est mon ancien camarade de collège, qui m'a volé l'affection d'une jeune fille que j'aimais, et je me suis vengé en leur volant leur fils ! Oui, froncez les sourcils, si vous voulez ; j'avais juré de me venger, et je me suis vengé. A présent, je me moque de vous, et je vous défie.

Il abaissa légèrement ses pistolets, mais ses doigts touchaient toujours la détente.

— Oui, dit-il, les voilà qu'ils viennent tous, formant une procession lugubre. Mais c'est vous que je crains le plus, mon père ! mon père ! murmura-t-il. Vous m'aimiez autrefois ! Ne me regardez pas comme cela !

Détournez les yeux, ils me brûlent le cerveau : oui, mon cerveau est en feu, et les flammes de l'enfer le consomment !

Les pistolets lui échappèrent des mains, et il tomba épuisé et tremblant dans un fauteuil.

Le magistrat, qui avait ramassé les pistolets, fit un signe à ses hommes, qui se placèrent de chaque côté de Delagrave.

Tandis que s'opérait ce mouvement, l'Italienne avait vivement tiré de petites tablettes d'ivoire, et avait tracé dessus quelques lignes.

Puis, les tenant cachées dans sa main, elle se tourna vers le magistrat.

— Je désirerais accompagner mon mari, dit-elle.

— Tels étaient mes ordres, répliqua le magistrat avec calme.

— Comment, monsieur ! Est-ce à dire que je suis prisonnière ?

— Prisonnière, non pas exactement, madame ; mais on m'a enjoint d'exercer la plus stricte surveillance sur vos mouvements. Le fait est, ajouta-t-il avec une sorte d'embarras, que je ne dois pas vous perdre de vue avant que nous soyons arrivés à Rennes. Nous avons une chaise de poste à la porte, et vous pouvez être assurée qu'on vous témoignera tous les égards possibles.

— Je vous remercie, répondit-elle avec ce sourire dédaigneux qui lui était habituel. Peut-être vos instructions s'étendent-elles jusqu'à ma fille ? — C'est, sans doute, toute la maison que vous voulez emmener ?

L'officier secoua la tête d'un air de bonne humeur.

— Non, non, dit-il ; mademoiselle Delagrave est libre d'aller et de venir comme bon lui semblera. Je voudrais que les ordres qui vous concernent fussent aussi favorables.

L'Italienne s'inclina.

— Mes préparatifs seront bientôt faits, dit-elle avec une sorte de résignation dédaigneuse. Permettez-moi seulement d'appeler le valet de mon mari, et ma femme de chambre. Ou, plutôt, Varina va se charger de cela. La moindre chose pour cette nuit, est tout ce dont nous aurons besoin, jusqu'à ce que tu viennes nous voir demain. Jusque-là, mon enfant, ma chère enfant, ajouta-t-elle, bon courage. Et, approchant ses lèvres de la joue de sa fille, elle lui murmura à l'oreille, en l'embrassant : " Souviens-toi d'Emma Keradeuc ! "

Au même moment elle glissa dans la main de Varina les tablettes sur lesquelles elle avait tracé quelques mots.

Une demi-heure après, Henri Delagrave et sa femme prirent place dans la chaise de poste qui devait les conduire à Rennes.

On fut obligé de porter Delagrave, dont toutes les facultés semblaient être momentanément paralysées.

L'Italienne, elle, marcha d'un pas ferme, et s'assit à côté de lui.

Quant à l'officier, en s'excusant, comme à l'ordinaire, et en prétextant

son devoir, il se plaça sur le siège en face, et donna l'ordre aux postillons de partir.

La voiture, alors, s'ébranla et s'enfonça dans l'obscurité.

Au moment où Varina se retirait de la chaise de poste, après avoir embrassé sa mère, elle se trouva face à face avec Ephraïm Mouton, qui se préparait à monter à cheval et à suivre la voiture, qui, pensa-t-il, contenait l'assassin de son père.

Varina, dont les regards s'étaient fixés sur son visage qu'illuminait un infernal triomphe, se détourna avec dégoût. Mais Ephraïm s'avancant vivement, posa la main sur son bras.

Elle le repoussa avec horreur, et lui demanda avec fierté ce qu'il voulait.

— Oh ! rien de particulier, répondit-il, rien qui me concerne personnellement. Seulement j'ai pensé que, comme il y a aux propriétés de Moidrey un héritier aussi bien qu'une héritière, il vous serait peut-être agréable de savoir son nom.

Elle lui lança un regard de mépris, et monta les marches de l'escalier.

Mais Ephraïm Mouton n'était pas disposé à laisser sa vengeance lui échapper ainsi.

— Ce n'est pas drôle, hein ? Ou, peut-être n'osez-vous pas laisser voir votre curiosité ! Eh bien ! pour une fois, je vous dirai mes nouvelles sans que vous me les demandiez. Cet héritier, c'est un de vos amis, George France, oui. . . ha ! ha !

Il s'arrêta en voyant Varina chanceler et saisir la balustrade pour se soutenir, sans que, toutefois, elle se retournât.

— J'avais pensé, reprit-il, que ces nouvelles vous offriraient de l'intérêt, quoiqu'elles ne doivent pas vous être aussi profitables qu'à Emma Keradec !

Tout en parlant, il avait sauté en selle, et restait la tête et le cou tendus vers elle.

— Vous me méprisiez, mademoiselle Varina, dit-il : je n'étais que poussière, qu'un misérable insecte qui ne valait pas la peine d'être écrasé sous vos pieds. Sans votre orgueil, mon père vivrait encore, et ce serait vous, et non une autre, qui posséderiez Moidrey.

Puis, faisant entendre un rire moqueur, il fit un signe de la main, éperonna son cheval et galopa après la voiture qui était déjà bien loin.

Quand Varina fut entrée dans son appartement, elle ordonna à sa femme de chambre de se retirer, en disant qu'elle se passerait de ses soins.

Celle-ci ne fut pas plus tôt sortie, que, fermant la porte, elle ouvrit en tremblant les tablettes d'ivoire que sa mère lui avait glissées.

Voici ce qu'elle lut, tracé d'une manière à peine visible :

“ Le testament qui fait Emma Keradec maîtresse de Moidrey, et héritière de la fortune d'Isaac Delagrave, tu le trouveras derrière le vase de

chêne, dans mon boudoir. Son nom et sa fortune sont dans tes mains.'

— Dans mes mains ! murmura-t-elle.

Les tablettes glissèrent de ses doigts, et elle fit entendre un rire, un rire terrible dans son amertume.

— Son nom et sa fortune sont dans mes mains ! répéta-elle ; dans mes mains ! Avant qu'une heure se soit écoulée, le feu aura consumé l'un, et le vent aura emporté les cendres de l'autre.

LII.

UNE ERREUR DE MATTEO LE BANDIT.

La nuit, cette mère des songes aux sombres ailes, avait étendu son noir manteau sur toutes choses. Pas une lumière n'apparaissait aux fenêtres du château de Moidrey. Nous nous trompons,—il y en avait une, qui brillait au milieu de la sombre obscurité. Elle brillait faiblement, bien faiblement, comme l'espérance dans un cœur au désespoir. Le vent, qui s'était élevé, mugissait tristement, et les arbres, en agitant leurs bras sombres, faisaient entendre des gémissements plaintifs.

Tout était silencieux au dehors, lorsqu'une clef tourna dans une petite porte dont on n'usait que rarement, et un homme entra dans les jardins particuliers du château. Il marchait lentement et lourdement, s'arrêtant parfois,—quoique la nuit fût presque froide.—pour essuyer la sueur qui couvrait son front, ou s'appuyer contre un arbre ou une statue. Il était évident qu'il marchait avec difficulté, comme quelqu'un qui est en proie à une grande souffrance physique. Il était aisé de voir, toutefois, que le terrain lui était connu, car il s'avança directement sous le boudoir de Varina Delagrave.

Là, il s'arrêta quelques moments, et réfléchit ; puis, saisissant d'une main ferme le balcon, et s'aidant des pieds, il monta lentement et péniblement. Quand il fut en haut, quelque chose qu'il tenait en travers, entre ses dents, brilla dans l'obscurité. C'était un poignard. Se couchant comme un animal sauvage, il se glissa jusqu'à la fenêtre, et posant la main sur un des boutons, il le tourna tout doucement. A son grand étonnement, la fenêtre, qui était de plein pied, s'ouvrit.

—C'est étrange ! murmura-t-il, les volets ne sont pas fermés cette nuit ! Folle ! Elle s'imagine que le péril est passé !

Il avança en tâtonnant et en étendant avec précaution les mains devant lui, jusqu'au moment où il rencontra la porte d'une chambre intérieure. Cette porte était fermée.

—Bon ! murmura-t-il, elle est là. Et il retourna tout de suite près de la table. Tirant de sa poche une petite fiole, il inséra dedans une allumette, qui immédiatement prit feu.

Il prit une petite lampe sur un coin de la table, tira un peu la mèche, l'alluma, ensuite, tenant la lampe dans la main gauche et son poignard dans la main droite, il glissa de nouveau vers la porte.

Posant la lampe, un moment, sur une chaise, il tourna le bouton. La porte s'ouvrit.

—Diavolo ! murmura-t-il, il faut avoir une fameuse conscience pour dormir ainsi, sans plus de précautions ! Je savais qu'elle était brave ; mais c'est là de la folie !

Il entra. Mais il revint presque immédiatement. La chambre était vide. Le bandit, jetant la dague sur la table, poussa une malédiction et se laissa tomber dans une chaise.

—Partie ! dit-il ; mais où ? . . . où ? Le lit n'est pas défait ; pas un meuble n'est dérangé de sa place ; il est clair qu'on n'a pas touché à cette chambre, cette nuit.

Il s'arrêta, réfléchit, et puis reprit avec un accent de désespoir : Ce testament, il faut que je le trouve : il me le faut ! il est ici ! il doit y être. Je connais trop bien cette diablesse pour croire qu'elle l'ait remis à Henri Delagrave. J'étais le seul ennemi qu'elle craignît,—et cet ennemi une fois disparu, comme elle le pense, elle croyait avec raison n'avoir pas d'autre sujet de crainte.

Il ferma les poings et les agita avec violence.

—Mais me voici, cria-t-il, et ma vengeance sera aussi grande que ma haine.

Lorsque nous avons quitté Varina Delagrave, après une entrevue avec Matteo Cordiani, son père, elle s'acheminait au château de Moidrey,

Lorsque nous la retrouvons, elle est debout près de la table, un flambeau à la main.

Son visage est pâle, et ses joues portent encore la trace de ses larmes ; mais elle a les lèvres serrées, l'œil froid et dur, les sourcils froncés et l'air résolu.

—Cette nuit, dit-elle d'une voix si étrangement altérée, qu'elle-même ne put s'empêcher de tressaillir, cette nuit décidera du sort d'Emma Kéradeuc, ma rivale. Et, d'un pas ferme, elle sortit de sa chambre et referma la porte derrière elle.

Puis, silencieuse comme l'ombre que sa bougie projetait sur les murs, elle traversa les longs corridors, descendit les escaliers, et se dirigea vers les appartements de sa mère.

Au moment où sa main toucha la serrure de la porte, Matteo était debout devant un meuble sculpté, dont il avait forcé les tiroirs les uns après les autres. Un grand désordre régnait partout dans l'appartement. Les tiroirs étaient ouverts, et leur contenu était répandu sur le plancher. Le bandit avait tout fouillé, mais en vain. Le bruit des pas de Varina, si légers qu'ils fussent, frappa l'oreille de l'Italien. Une sombre lumière brilla dans son œil, une lumière effrayante où apparaissait la mort dans toute sa laideur.

—Elle vient ! murmura-t-il. Et d'un bond rapide comme celui d'un tigre, il saisit le poignard qui était sur la table. Au même moment il éteignit la lampe.

—Elle vient, la traîtresse ! elle vient au-devant de son destin ! Il se jeta derrière la porte, qui tournait lentement sur ses gonds, et, la tête droite et rigide, il leva le bras pour frapper. La porte s'ouvrit. La jeune Varina entra. Son premier regard tomba sur le meuble bouleversé et sur les objets dont était couvert le plancher. Un voleur était venu là... peut-être même y était-il encore. Dans une glace placée presque en face d'elle, elle aperçut vaguement et indistinctement la figure d'un homme derrière la porte. Un homme, avec une dague levée, et dont les yeux brillaient dans l'obscurité.

Le flambeau lui échappa des mains. Elle ouvrit la bouche pour crier, —pour appeler au secours. Trop tard ! Elle n'eut pas le temps de pro-

férer un cri,—de faire un pas en arrière. La dague descendit promptement comme l'éclair. Horreur ! elle disparut jusqu'au manche dans son sein. Au même moment, elle vit la figure de l'assassin.

—Mon père...

Ce mot, qui parut être étouffé dans le sang, monta jusqu'à ses lèvres, et elle tomba sur le plancher. Comme le peintre des temps passés, qui, désespérant de représenter l'agonie d'un père pleurant sur le corps de son enfant, tira un voile sur le visage d'Agamemnon, de même nous tirerons le rideau sur la scène qui suivit. Nous n'essayerons pas de peindre le désespoir de cet homme, l'agonie de ces heures effroyables que, dans l'obscurité de la nuit, il passa auprès du corps de sa fille. C'est durant des heures comme celles-là que l'âme semble réaliser une éternité de tourments, et que l'amère angoisse du cœur blanchit les cheveux, ride la peau, laissant la vieillesse à la place de la jeunesse, une ruine enfin à la place d'un homme.

Quand le jour parut, Varina était toujours dans cette chambre fatale, sa belle tête appuyée sur des coussins, et couchée sur un lit dont la couverture de satin était rougie de son sang.

Mais Matteo Cordiani n'était plus là. Il était à peine parti qu'un changement étrange et effrayant s'opéra chez Varina. Le sang avait cessé de couler, et pendant quelques instants, la vie, qui avait paru éteinte, revint au cœur. Ses yeux s'ouvrirent lentement, et chose merveilleuse, son cerveau reprit son activité. L'esprit confus, d'abord, comme quelqu'un qui s'éveille d'un songe pénible, elle reprit peu à peu confiance ; ses idées devinrent de plus en plus claires ; et, aidée par les objets qui l'entouraient, elle se rappela la scène qui s'était passée. Se soulevant avec une extrême difficulté, elle regarda autour d'elle.

—Ce n'est pas un songe, dit-elle. Je me meurs, et c'est lui qui m'a frappée ! Hélas ! malheureuse que je suis,—jusqu'à la main de mon père qui s'est levée contre moi ! moi qui étais née pour aimer et être aimée !

A ce moment, une pensée soudaine traversa son esprit, et, par un effort désespéré, elle se leva sur ses pieds. Le testament ! dit-elle ; le testaments ! je meurs,—je meurs si vite que même, tandis que je parle, les ombres de la mort m'enveloppent. Cependant, je veux tenir le serment que j'ai fait. La destinée de cette fille, de mon ennemie mortelle, est dans mes mains, et je mourrai vengée ! Elle s'approcha en chancelant de la cheminée sur laquelle était le vase de Chine auquel on n'avait pas touché. Lorsqu'elle arriva près de la cheminée, la mort était dans chacune des lignes de son visage frémissant ; la mort était dans son pas chancelant, dans sa main presque inerte ; mais son âme fière luttait encore. Avec une énergie sauvage, et un dernier effort, elle poussa le vase de Chine, et pressa un bouton qui marquait la position de la cachette.

Un ressort s'ouvrit... Le testament était là ! Un moment de plus, et elle allait le toucher de ses mains ! Mais non. La porte de la chambre s'ouvre, et Ernestine, qui avait frappé plusieurs fois sans obtenir de réponse, recule en poussant un cri. Appuyée en avant, contre le marbre de la cheminée, dont la blancheur est souillée de sang, se tient Varina Delagrave, les traits déjà raidis par la mort. Son front était chargé de menaces,—ses yeux étaient dilatés et ses doigts rigides indiquaient la cachette dans laquelle était le parchemin jauni, cause de tant de chagrins et de crimes.—Le testament du vieil Isaac Delagrave !

A continuer.

QUINZE JOURS EN IRLANDE.

Le 16 août dernier, une députation française, conduite par M. le comte de Flavigny, président de la Société de secours aux blessés, abordait en Irlande, au port de Kingstown, pour remercier les comités irlandais des subsides nombreux qu'ils avaient envoyés aux blessés de France. Cette députation, apportant des remerciements ardemment souhaités, fut aussitôt saluée par des manifestations extraordinaires. Elle rencontra partout la foule sur son passage, et reçut, au nom de la France, des témoignages spontanés de fidélité éternelle et d'admiration sans bornes. Fut-il jamais un temps où de pareils témoignages aient pu venir plus à propos, un jour plus opportun pour aimer à remercier par un sourire de reconnaissance même nos plus faibles amis ? Nous ne marchons pas la tête haute ; à l'étranger, nous trouvons l'insulte ou les soupirs d'une commisération fausse ; on dit : " La pauvre France ! " en levant les yeux au ciel. Je voudrais que tous mes compatriotes découragés eussent entendu avec moi un peuple fidèle, un peuple intelligent, acclamer comme à nos jours de victoire " la belle France, " et, ne doutant pas de notre résurrection prochaine, exalter nos gloires, au lieu de larmoyer toujours sur nos malheurs. " La belle France, " c'est ainsi qu'avec leur accent du Nord ces braves gens appellent notre patrie. Indépendante et catholique, libre dans sa nationalité et dans sa foi, elle est encore et toujours leur rêve et leur idéal sous le joug de l'Angleterre et l'oppression des protestants.

" Vive la France ! vive Mac-Mahon ! vive l'évêque d'Orléans ! vive le Pape ! "

Ces cris, répétés par des milliers de voix enthousiastes, faisaient retentir la rade de Kingstown à l'arrivée des envoyés français ; les quais, les toits des maisons, les mâts des vaisseaux, étaient chargés de monde ; le drapeau tricolore, attaché à toutes les fenêtres de la ville, à toutes les vergues du port, agitait ses joyeuses couleurs.

Quand le paquebot aborda, les heureux du premier rang, sur la marge extrême du quai, tendaient leurs bras couverts de haillons, penchaient au-dessus de l'eau leurs têtes souffrantes, et appelaient ardemment les Français.

Les Français se montrèrent : M. de Flavigny et M. Ferdinand de Lesseps, chefs de la députation, montèrent ensemble sur la plateforme qui surmonte les roues des steamers anglais, et reçurent au nom de la France une première ovation de véritable enthousiasme, sans apprêts, sans intentions politiques, sans discours.

De Kingstown à Dublin, nos voitures achevèrent à grand'peine un trajet

de deux lieues en quatre heures. Le bois des portières craquait sous la pression d'épaules et de poitrines humaines ; les chevaux, à demi renversés, ruaient pour se faire place ; on s'étouffait pour nous entrevoir, et, après des heures de luttes périlleuses, une poignée de mains du plus obscur d'entre nous était la suprême récompense. Lors de notre entrée dans les rues de Dublin, la nuit était tombée et le tumulte augmentait. Naviguant au hasard sur un véritable fleuve humain, nous apercevions, à la lueur des illuminations, les maisons pavoisées de drapeaux tricolores et des rameaux verts de l'Irlande.

Devant et derrière nous marchaient les grandes voitures des corporations, portant chacune leur étendard et un orchestre très-discordant. La musique irlandaise se compose principalement de sifflets et de tambours ; les chefs d'orchestre montrent l'esprit le plus libéral dans l'exercice de leur gouvernement : ils ne se préoccupent jamais de modérer l'ardeur des artistes qui jouent trop vite ou trop haut. Malheureusement, ces indépendants artistes ont une prédilection marquée pour *la Marseillaise*, le plus difficile des airs nationaux, et je ne sais par quel hasard ils en sont toujours au cri célèbre de : " Aux armes, citoyens ! "

Au milieu de la foule, des cris, des lumières, des drapeaux des hommes et même des mouchoirs des dames, chaque membre de la députation française a pu être justement étonné de se retrouver lui-même, saluant d'un air tout à fait royal. Qui de nous eût pensé, le matin de cet illustre jour, qu'il y avait tant de gloire à être né de l'autre côté du détroit ?

Devant l'hôtel Shelbourne, où l'on nous conduisit, tant de monde s'était aggloméré pour nous souhaiter la bienvenue, qu'il ne nous restait plus de place. Entre les voitures et la porte, continuant le rôle d'idoles du peuple, nous risquâmes, pendant un quart d'heure de luttes, d'être broyés par nos adorateurs. C'est en vain qu'on appelait à son aide les policemen de Dublin ; une douzaine de ces gardiens de la prudence étaient assis dans le vestibule de l'hôtel, dissimulant de leur mieux leur couvre-chef, en forme de bombe verdâtre, que le peuple aime tant à défoncer.

Arrivés au port après une seconde traversée beaucoup plus émouvante que celle du canal Saint George, les Français n'eurent pas le loisir de s'abandonner à un long repos. La foule les rappelait, comme elle rappelle de bons acteurs quand la toile est tombée trop tôt pour son plaisir. Il fallut reparaître au balcon, au-dessus d'un océan de figures brillantes de joie et rougies par la lueur incertaine des torches. M. de Flavigny remercia la foule ; M. John Martin la congédia.

M. John Martin, député de Cork, est certainement l'un des plus curieux personnages de la Chambre des communes. Il est l'homme le plus populaire d'Irlande et peut-être d'Europe, car je ne crois pas qu'aucun autre

peuple monte à un pareil degré d'enthousiasme envers ses idées ou ses chefs. Les parisiens sont de glace comparés aux Irlandais.

Cependant, quand on voit M. John Martin seul, on ne s'explique guère que tant d'adorations viennent échouer à ses pieds. Il est réellement bossu, mais on ne s'en aperçoit pas d'abord, car le devant de sa personne n'en souffre pas. Il y a quelque affectation dans la simplicité de ses vêtements, et surtout dans son grand chapeau de feutre mou, qu'il a, dit-on, porté à la Chambre des communes, malgré les représentations des huissiers. Sa barbe grise, un peu inculte, couvre sa poitrine et une bonne partie de sa figure laissant peu de place sous le chapeau pour un nez crochu et deux petits yeux des plus brillants. Quand il ôte son chapeau, ce qui est rare, il découvre un front élevé et chauve ; alors j'ai entendu dire qu'il ressemblait à Socrate, mais je ne voudrais pas garantir la ressemblance de cette changeante physionomie.

M. John Martin cause peu ; en public il a ce genre de parole qu'on est convenu d'appeler *flandrette* ; il ne ménage ni les phrases ni les parenthèses ; mais, à travers ces ambages, il poursuit son but avec une étonnante fermeté. Chacun s'étonne qu'il ait tant dit, sous une apparence de pesanteur un peu paysanne qui est admirablement jouée, sinon naturelle. Il aime beaucoup parler de l'indulgence qu'on a pour son humble mérite et sa médiocre situation : il affirme souvent qu'il n'est pas digne du respect qu'on lui montre, mais il accepte les démentis avec bienveillance. Il saisit volontiers l'occasion de s'excuser de sa religion presbytérienne, et assure que, pour être protestant, il n'en est pas moins bon irlandais ; mais alors ses adorateurs paraissent moins convaincus, le froid se répand, et, sur cet effet manqué, M. John Martin montre qu'à la rigueur il sait sauter sans phrases à un autre sujet.

Le bras droit, l'aide-de-camp de M. John Martin ou de "Honest John," comme dit le peuple, est M. O'Sullivan, le rédacteur en chef du journal *the Nation*. Ce n'est pas un ami de l'Angleterre, tant s'en faut ; il a déjà fréquenté les prisons publiques, qui sont, en Irlande, le chemin du Parlement ; personne ne doute que M. O'Sullivan n'arrive l'année prochaine à la Chambre des communes, s'il n'est pas en prison. Le gouvernement le redoute à bon droit, car sa vie est irréprochable et son éloquence entraînant. La justice, les principes, les droits méconnus, sont le thème de ses improvisations chaleureuses et chimériques. Sa parole ardente s'emporte sans cesse, même en conversation. Il ne sera jamais chef de parti au Parlement anglais ; car on y sépare communément la politique et la justice, et M. O'Sullivan ne paraît pas comprendre que le juste soit jamais impraticable. Mais il pourra rester un merveilleux instrument de M. John Martin, s'il veut mettre son cœur enflammé au service d'une raison froide. Ces deux hommes réunis formeraient un homme trop parfait pour cette terre, un homme éloquent et logique, bouillant et sensé. Je souhaite pour leur parti qu'ils restent toujours amis.

La députation française les accepta pour guides et se présenta partout sous leurs auspices, au grand déplaisir du parti plus aristocratique et plus anglais qui prétendait avoir également contribué à envoyer des secours en France, également mérité les remerciements que nous apportions. Je ne me fais pas juge de ces réclamations. Il y a beaucoup de bons Français en Irlande ; il y en a dans tous les partis politiques, même parmi les rares amis de l'Angleterre.

Les Irlandais adorent la France ; il lui ont envoyé de l'argent, malgré leurs misères ; des hommes, malgré la surveillance anglaise. Ils souhaitent ardemment d'être remerciés de leurs services ; ils nous ont témoigné leur joie avec un naïf enthousiasme. Si quelques meneurs ont conçu le dessein caché de faire servir cet enthousiasme à la très-respectable utopie de l'indépendance nationale, c'est peut-être à "Honest John," mais ce n'est pas au peuple d'Irlande qu'il en faut demander compte.

Après une nuit longtemps troublée par les cris de la foule que les volets fermés ne décourageaient pas, la députation française retrouva au réveil ses bruyants amis. Le grand jour ne leur était pas favorable : jamais cœurs plus ardents ne battirent sous des haillons plus sales ; jamais pavés boueux ne portèrent plus de monde et moins de souliers. Les voitures, quelque peu disloquées par le triomphe de la veille, reparurent ; M. de Flavigny obtint à grand'peine un étroit passage pour ses compagnons ; et nous nous précipitâmes à nos places respectives, entre deux haies de peuple et au milieu d'innombrables "Vive la France !" Un quart d'heure après, nous étions très-gracieusement reçus à un premier banquet, chez M. Lombard, président du comité irlandais de secours aux blessés de France. Ce banquet fut sans discours, et n'en fut que plus agréable. Il est vrai qu'on nous destinait, un quart d'heure après, à une séance de discours sans banquet.

Certes, aucun acrobate illustre, aucune écuyère de galante renommée ne fit jamais affluer tant de monde au grand cirque de Dublin. L'arène, les banquettes, les fenêtres étaient encombrées ; malheureusement, l'estrade réservée ne l'était pas moins. A toutes les portes on distinguait nettement la pression croissante et convergente des curieux du dehors, qui ne désespéraient pas, pour se faire place, de diminuer le volume des heureux du dedans. Je ne sais où ceux du centre trouvaient la place et la force de crier à gorge déployée. Mais rien ne ralentit ni ne retient l'enthousiasme irlandais.

Quand M. de Flavigny et M. de Lesseps parurent, les cris et les trépidations durent produire dans les parois de l'édifice des craquements horribles ; mais, par un tel ouragan de bruit, on n'eût pas entendu le toit s'écrouler. C'était un vrai meeting à l'irlandaise.

Cependant, malgré la confusion de mes souvenirs, je crois vraiment avoir reconnu un *crescendo* distinct dans ce que j'avais cru d'abord le

superlatif du tumulte ; je crois que les cris redoublèrent, que plus de rubans verts s'agitèrent, que plus de mains applaudirent quand M. O'Sullivan, amenant par la main un homme à la figure modeste et reconnaissante, présenta au peuple M. O'Neill de Tyrone.

C'était le dernier descendant de l'un de ces valeureux chefs de clans irlandais que la conquête de Cromwell dépouilla de leur populaire royauté et de leurs biens héréditaires. Jadis ces rois patriarches donnaient leur nom à leurs sujets : beaucoup de paysans du comté de Tyrone s'appellent encore O'Neill ; Dublin est peuplé de Mac-Mahon ; les O'Brien remplissent Limerick ; les O'Donoghue, le comté de Kerry. Les seigneurs, respectés par piété filiale, étaient des chefs de famille plus que des maîtres, et laissaient partager à leurs sujets leur juste fierté de race. J'ai entendu dans un hôtel, à Killarney, un cocher et un valet discuter ardemment les gloires des O'Sullivan et des O'Donoghue, leurs clans respectifs. Cromwell remplaça cette aristocratie populaire et catholique par une aristocratie anglaise et protestante à laquelle il livra toutes les terres confisquées, ayant soin de les déclarer, pour l'avenir, inaliénables. Les nouveaux maîtres durent bâtir des forteresses ; on voit encore partout, au milieu des champs, des tours isolées, appuyées de la domination anglaise, et semblables, par leur forme et leur usage, à de gros clous retenant sur un mur les lambeaux d'une draperie déchirée. Cette nouvelle aristocratie possède encore presque tous les biens fonciers ; les paysans habitent de misérables huttes pour lesquelles ils payent rente au seigneur, sans devenir jamais propriétaires. Longtemps le seigneur a pu, à son gré, les jeter dehors ; depuis trois ans seulement, il doit une faible indemnité au "tenant" qu'il congédie. Depuis trois ans aussi les paysans n'ont plus à entretenir le pasteur protestant, qui vivait grasement dans des villages où il ne trouvait pas un seul adepte et prêchait, de par la loi, dans un temple vide. Depuis vingt ans, ils ont la permission de bâtir des églises ; malgré la misère, malgré les frais inutiles du culte protestant, ces gens, qui ne possèdent pas de maisons, ont élevé dans tous les hameaux des chapelles, dans toutes les villes des cathédrales magnifiques. Les abus de la domination anglaise diminuent ; je le crois, mais je ne puis accuser le ressentiment d'un pauvre peuple conquis violemment, qui depuis deux cents ans n'a pas cessé de pratiquer ce conseil sublime d'une femme du peuple à son mari qui tremblait de voter pour O'Connell : "*Remember thy soul and liberty.*" Nous n'avons pas le droit de blâmer leur persistant patriotisme, nous qui savons bien que l'Alsace fera comme eux.

Ces souvenirs de patriotisme et de fidélité se réveillèrent tumultueusement dans le peuple à la vue du chef des O'Neill. Au temps de la conquête de Cromwell, quelques seigneurs se laissèrent séduire par les Anglais, et regagnèrent leurs biens en sacrifiant leur religion et leur popularité : un O'Brien, devenu protestant, se fit rendre son château d'Inchi-

quin et celui de Garrick O'Gonell, dont les ruines grandioses dominent Limerick. Mais les O'Neill, fidèles à leur patrie et à leur foi, furent exilés et durent profiter de l'hospitalité française. Depuis deux cents ans on ne les vit plus en Irlande ; l'enthousiasme du peuple à la venue de leur descendant prouva que leur renommée n'était pas oubliée.

Le meeting dura près d'une heure, dont trois quarts d'heure au moins de bravos et de cris. Cependant M. de Flavigny eut le temps de parler en excellents termes, remerciant et encourageant chaudement la foule sans compromettre le caractère de sa mission.

Le soir, nous sortîmes de notre hôtel à travers la même foule ; notre faveur n'avait pas baissé. On nous transporta au palais de l'Exposition, où nous attendait un banquet homérique avec musique et discours assortis. Au bout d'une très-vaste salle rectangulaire, s'élevait une très-longue estrade, et sur cette estrade une table magnifique destinée aux visiteurs français et présidée par le lord mayor. Derrière la table étaient les gradins de l'orchestre ; devant, un vaste parterre de mangeurs irlandais, et, plus haut, des balcons suspendus aux murailles, encombrés d'un triple rang de curieux qui avaient payé leurs places, sans doute, pour voir comment des Français faisaient honneur aux vins de France. Chacun de nous dut se montrer chauvin et boire par fierté patriotique. Vers le dessert, les toasts commencèrent ; ils étaient annoncés d'avance, et nous avions reçu le menu des discours avec le menu du dîner.

L'usage anglais veut qu'à tout banquet la santé de la reine soit portée la première. Le personnage qui préside se lève, verre en main ; chacun se lève comme lui, et, après quelques paroles et quelques applaudissements respectueux, on boit au son du *God save the Queen* entonné par l'orchestre. Le lord mayor de Dublin était forcé, par son rang, d'entreprendre cette tâche difficile ; il se leva résolument, et je ne suis pas bien sûr qu'un ou deux sifflets n'aient pas troublé son exorde ; mais il se boucha les oreilles et continua sans faiblir. Tout allait bien, et le nom de la reine, claremont prononcé, n'avait excité aucun trouble sérieux, quand un bruit soudain, si puissant que le pauvre mayor fut bien forcé de l'entendre, surprit l'assistance. Par une double erreur, l'orchestre commença avant la fin du discours, et entonna *God save Ireland* au lieu de *God save the Queen*, l'air national au lieu du cantique anglais. Un geste impérieux du pauvre orateur arrêta dès les premières notes cette séditeuse mélodie, mais les unanimes applaudissements du public prouvèrent qu'on l'avait reconnue. Je suppose que le lord mayor prit pour lui ses applaudissements, car il se rassit tout satisfait d'avoir accompli un devoir pénible. C'est ainsi que fut portée la santé de la reine au grand banquet de Dublin, le 17 août.

M. O'Sullivan, pendant une demi-heure, prononça un vrai cours d'histoire, mais ne fatigua personne, car il énumérait les gloires de la France

avec un enthousiasme tout français. Parmi nos gloires militaires, l'expulsion des Anglais au temps de Jeanne d'Arc ne fut pas oubliée. M. de Flavigny répondit en très bon anglais, avec son tact habituel et sa modération de bonne compagnie.

Je suis forcé, comme don Ruy Gomez, de dire : "J'en passe, et des meilleurs," car à minuit on parlait, on écoutait encore. Si jamais les soldats de l'Irlande indépendante égalent en nombre les phrases qu'on débite en sa faveur, ils seront assez nombreux pour investir Londres ; je leur souhaite pourtant de marcher plus droit que certains orateurs de banquets.

À une heure du matin, la foule attendait notre retour ; à dix heures, elle attendait notre lever ; mais on s'habitue à tout, même à se voir acclamé en anglais ; ce n'était plus une surprise. Une aventure bien plus singulière nous était réservée au salon ; ce fut la plus extraordinaire de nos aventures, car l'enthousiasme populaire, les triomphes, les banquets, ne sont pas sans exemple à Paris : les cris de la foule, quoique moins aigus qu'en Irlande, ne laissent pas de s'y faire entendre quelquefois. Au contraire, est-il un Parisien qui, prenant son café après un repas confortable, ait vu soudain, par la porte ouverte à deux battants, entrer la tête en avant une masse dorée et un sabre colossal, puis des perruques, des bonnets de fourrure, des robes rouges à foison, le tout si grand, si gros, si long, qu'on n'en puisse pas distinguer d'abord les porteurs écrasés ? D'abord l'étonnement craintif, puis une attaque de fou rire, puis un retour au moyen âge, où l'imagination rejette volontiers tout ce qui lui semble trop bizarre pour notre siècle ; ne serait-ce pas là les sentiments du spectateur ?

Ce furent les miens, que je cachai de mon mieux, car tout ce bizarre équipage s'étalait bien réellement devant moi et ne couvrait rien moins que la municipalité de Dublin. Sous une perruque plus avenante que les autres, je reconnus le lord mayor, vrai irlandais remuant, et gêné par la roideur de son costume. Des profondeurs de sa robe il tira une proclamation toute enluminée qu'il déchiffra et offrit à M. de Flavigny. Ce fut le premier échantillon d'une collection de louanges qui doit être aujourd'hui bien riche. M. de Flavigny, qui n'est jamais pris au dépourvu, remercia gracieusement. La visite fut trop courte pour une si solennelle entrée ; car, un instant après, la municipalité distribuait ses poignées de mains d'adieu et disparaissait, nous laissant rêver de robes rouges et de bonnets de renards. Je me frottai les yeux et me précipitai à la fenêtre. Le cortège des voitures municipales s'ébranlait. Par les fenêtres de la première sortaient le sabre à droite et la masse à gauche. La foule, toujours attentive, n'avait garde de manquer une si belle occasion de crier "du plus haut de de sa tête."

Le soir de cette visite mémorable, un dîner chez le lord lieutenant d'Irlande termina dignement le cours de nos aventures à Dublin.

Le lord lieutenant, ou lord vice-roi, est le représentant de la reine en Irlande, le gouverneur du pays conquis. La loi veut qu'il soit Anglais et protestant. Il a des troupes nombreuses, avec le plein pouvoir de réprimer les émeutes à sa guise. Il est traité d'après les règles les plus strictes de l'étiquette royale.

Lord Spencer, qui occupe maintenant cette suprême dignité, n'a que trente-huit ans. Il est haut de six pieds et porte une longue barbe rousse. Il a le front élevé et les yeux bienveillants, l'apparence d'un grand seigneur intelligent. Cependant sa haute taille ne manque pas d'une certaine roideur qui conviendrait mieux aux armures de fer d'autrefois qu'à nos vulgaires habits noirs. Aussi lord Spencer est-il condamné à habiter l'hiver Dublin-Castle, le plus froid et le plus sombre des donjons féodaux, flanqué de tours sans ogives, et d'autant plus morose qu'il est entouré de rues sales, au lieu de dominer quelque seigneurial rocher. J'ai vu depuis le trône du vice-roi dans la plus solennelle des salles de ce triste palais, et j'ai trouvé le vice-roi tout à fait prédestiné par sa tournure à occuper ce trône.

La maison d'été de Phoenix-Park, où nous fûmes reçus, présente un aspect moins sévère. Phoenix-Park, à la fois le bois de Boulogne des désœuvrés, le lieu de réunion des agitateurs politiques, le siège de l'autorité anglaise, offre, dès les portes de Dublin, de magnifiques ombrages ; jamais parc plus naturel ne s'étendit devant une grande ville : on n'y reconnaît pas d'arbres transplantés, de lacs creusés, de mamelons entassés par des ouvriers humains ; ses chênes puissants, ses eaux profondes, ses abondants gazons, ne rappellent pas la brouette et l'arrosoir. D'un côté s'élève une pyramide en l'honneur de je ne sais quel héros inconnu, devant laquelle, huit jours plus tôt, nos amis, MM. O'Sullivan et John Martin, à la tête des fidèles qui n'avaient pas voulu rester témoins de l'entrée du prince de Galles dans les rues de Dublin, recevaient de la main des policemen, et, je le crains, par ordre du lord lieutenant, une grêle de coups de bâtons ; de l'autre côté se cache sous les chênes la demeure de notre hôte tout-puissant, vers laquelle nous nous dirigeâmes en toute impartialité politique, non sans jeter un regard d'adieu à la pyramide, le mont Sacré des vaincus irlandais.

Dans le vestibule, un grand tableau représente au milieu des champs, sous une ombrelle, lady Spencer, dont la beauté est célébrée par toute l'Angleterre, enviée de toute l'Irlande. A ses pieds, en costume de chasse, est couché tout de son long lord Spencer, qui a l'air fort satisfait, malgré son attitude si peu royale.

Le dîner se passe en musique, éclairé par de magnifiques lustres en verres de Venise, servi par des gens en habit rouge avec des épauettes de colonel. Au fond de la salle, en face du vice-roi, se dresse une gigantesque pièce d'argenterie, héritage maternel, aux armes de Marlborough,

qui a, dit-on, appartenu au général que ses hauts faits et les chansons du peuple ont rendu si fameux.

Au dessert, le lord lieutenant se lève le verre en main, et dit simplement : *The Queen!* Chacun l'imité en silence, et l'orchestre commence : *God save the Queen.*

Après cette cérémonie, les dames sont poliment conduites à la porte, suivant l'usage anglais, et les hommes restent seuls, comme au bon vieux temps où l'on buvait, usage sans aucune raison en des jours plus civilisés.

Lord Spencer montra à M. de Flavigny la plus déférente politesse, paraissant ignorer toute la part anti-anglaise des manifestations récentes. M. de Flavigny n'avait rien fait pour exciter les explosions de haine, et le vice-roi d'Irlande savait que pour les éviter il n'avait rien à faire. Je ne suppose pas qu'il se flatte d'être populaire à Dublin : des querelles si anciennes ne s'apaisent pas devant l'équité et la modération d'un seul homme.

Ces premiers jours de fêtes un peu trop officielles furent suivis par deux jours de vrai plaisir. Au sud de Dublin, à une demi-heure de chemin de fer, la petite ville de Bray et sa magnifique plage reçoivent tout l'été les baigneurs élégants. La marée monte jusqu'au pied des hôtels, rangés en amphithéâtre autour de la baie, comme des loges d'opéra devant la plus magnifique de toutes les scènes. Les montagnes du comté de Wicklow enveloppent cette oasis de leurs masses arrondies et grisonnantes comme celles des gros nuages, et s'avancent à droite et à gauche dans la mer. Le 19 août, nos quatre voitures gravissaient gaiement les premières côtes de ces montagnes, et nous tournions le dos aux jardins, aux maisons blanches, à la charmante baie de Bray.

A mesure qu'on s'élève, en Irlande, on assiste à une rapide décroissance de la végétation. Les rares rayons de soleil ne profitent qu'aux champs bien abrités que les montages protègent et que le *Gulf-stream* fertilise par sa chaleur humide. Là, le jour est doux et la température uniforme. Les chênes verts, les magnolias, les tulipiers, poussent en pleine terre ; les pêches et les raisins ne mûrissent qu'en serre. Plus loin de la mer et plus près des cimes, on arrive à la région des prairies et des chênes ; plus haut encore, à celle des bruyères. Je n'ai pas vu en Irlande de région de neiges ; leur éclat conviendrait mal à ce pays de lumière terne et de couleurs grises. Les neiges étalent à bon droit leur blancheur entre le bleu des lacs et le bleu du ciel ; elles sont la parure des Alpes italiennes, comme les moissons dorées sont l'ornement des plaines de France, sous la lourde et éblouissante chaleur d'août. L'Irlande ne réjouit pas la vue par ces teintes brillantes ; elle plaît et elle repose par des aspects un peu sombres, des paysages nuageux et vagues, des nuances infiniment délicates dans leur uniformité.

Au fond de l'oasis de Bray, l'amphithéâtre des montagnes est rigoureu-

sement fermé, et laisse à peine une étroite issue à la route qui monte péniblement avec mille détours, et au lit d'un torrent tout enroulé autour des rochers et des flots chargés de grands arbres. En haut, s'ouvre une large et vaste vallée très-verte sous le ciel gris. C'est le domaine de lord Powescourt. Un mille plus loin, on découvre son château, orné de créneaux guerriers et de tourelles féodales. La route traverse son parc, immense enceinte remplie d'arbres magnifiques, de pièce d'eau, de cascades, et peuplée de daims. Deux heures de voiture mènent d'une grille à l'autre.

Les villas ont depuis longtemps disparu ; les chaumières, les arbres même, deviennent rares ; cependant, au milieu d'une belle vallée sauvage, on rencontre encore le travail merveilleux des hommes. C'est un lac artificiel qui recueille les eaux perdues de la montagne, et les envoie aux fontaines de Dublin. Au bord du lac se dresse une seule maison, d'aspect très-moderne et très-confortable, qui semble tout étonnée de se trouver bâtie dans un lieu si sauvage. Nous y fûmes introduits et invités à un excellent dîner par M. Robinson, l'ingénieur en chef des travaux du lac. M. de Lesseps entama la série réglementaire des toasts, décrivit les travaux avec une lucidité dont les convives ignorants lui surent gré, et accorda des éloges mérités aux ingénieurs, qui rougissaient de plaisir. Il nous quitta ensuite, et retourna à Dublin avec le lord mayor, qui nous avait fait l'honneur de nous accompagner si loin.

Le reste de notre course se fit la nuit, et fut assez fantastique. Plusieurs fois, tandis que le roulement monotone de la voiture commençait à nous jeter dans un demi-sommeil, des cris soudains nous réveillèrent brusquement, des feux de paille, des torches, des lanternes agitées en tous sens éblouirent nos yeux et effrayèrent nos chevaux, puis nous retombions dans la nuit et le bruit endormant des roues. C'était la traversée des hameaux. Les pauvres paysans avaient veillé et illuminé pour nous crier au passage : Vive la France ! Vive le Pape ! et nous rappeler que parmi les bruyères perdues de l'Anglais Powescourt, la France catholique avait encore d'ardents amis.

Nous arrivâmes à minuit à la meilleure auberge du village de Seven-Churches, ou les Sept-Eglises. Toute la population était sur pied, et criait en se pressant autour de nous son joli mot de " Well come ! "

Le lendemain matin, par une pluie battante, la pauvre chaumière avait vu ses habitants quitter leurs haillons ordinaires, et partir proprement vêtus pour la messe du dimanche. Le village des Sept-Eglises ne possède plus maintenant qu'une très-humble chapelle, bien belle, si l'on considère le misérable état des huttes éparpillées autour d'elle, bien belle aussi par le nombre et la ferveur des fidèles.

Près du hameau est un petit lac d'un violet sombre, bariolé par les crêtes blanches des vagues, que le vent soulève en longues bandes régulières,

enserré dans de hautes et sévères montagnes dont les cimes arrondies et grises se confondent de forme et de couleur avec les nuages pluvieux. Au bord du lac, dans un lugubre isolement, se dresse un monument sans grâce, mais bâti de façon à garder à travers les siècles sa rudesse toujours jeune quoique antérieure à tous les styles du moyen âge. C'est une très-petite chapelle que les antiquaires font remonter au troisième siècle, temps de la première évangélisation de l'Irlande, deux cents ans avant saint Patrick. Les quatre murs, la grosse colonne qui figure le clocher, le toit même sont faits de larges pierres juxtaposées, et si dures que le temps ne les ébrèche pas ; la mousse même se dessèche, et le lierre qui, partout ailleurs, enveloppe les ruines irlandaises de touffes si abondantes, n'a pu y trouver prise. Tout autour sont couchées d'antiques dalles tumulaires ; une haute croix de pierre porte bonheur, dit-on, à ceux qui l'embrassent ; et tout près de l'eau une sorte de tourelle étroite ou de large cheminée s'élève à perte de vue ; monument mystérieux, dont les voyageurs se demandent en vain l'usage et que les savants prétendent avoir servi, avant le christianisme, aux adorateurs du feu. Mais cette pile oubliée n'a même plus de légende. La vieille chapelle est restée vivante par les traditions et les souvenirs de respect, malgré l'abandon de cette vallée perdue, malgré des siècles écoulés et des persécutions souffertes, elle est demeurée le monument d'une foi plus durable que les dures pierres de ses murailles, elle a été renouvelée dans la jeune église du village ; elle se tient debout, abritant son autel informe, au bord du Glendalough, le vieux lac au nom celtique, pour rappeler aux arrière-neveux la sainte foi des ancêtres.

Au retour, la route de Dublin traverse des contrées absolument désertes. Quittant les maisons et les champs, elle monte vers les bruyères, puis tourne brusquement, et suit en serpentant le flanc de la montagne, dominant à une hauteur prodigieuse une large et profonde vallée.

A la sortie de ce désert, les premiers champs fertiles sont cultivés par une colonie d'enfants détenus. Le respectable Father Fox, qui la dirige, conduisit au-devant de nous sa jeune troupe, musique en tête et bannières au vent, en costumes bleus, rouges et verts. Au dîner qu'il nous offrit, assistait M. Smith, membre du Parlement. Father Fox porta un toast à M. de Metz, le généreux fondateur de Mettray, dont il s'efforce de suivre les traces.

Après ces deux jours de promenades recommença la série des triomphes annoncés et officiels. Descendant un chemin de fer vers le sud de l'Irlande, M. le comte de Flavigny ne traversa pas une station sans recevoir des adresses enthousiastes au milieu des cris, de poussées furieuses jusqu'aux roues des wagons, de poignées de main implorées comme des faveurs spéciales. A Tipperary, des mains suppliantes passèrent, par le trou des lampes, à travers le toit des wagons. M. O'Neill de Tyrone vit s'agiter devant lui les drapeaux verts et croître comme une nuée montante les

souhaits pour la renaissance de la vieille Irlande. A Mallow, nous n'atteignîmes l'hôtel qu'après avoir passé au moins sous trois arcs de triomphe ornés de drapeaux et de tableaux pleins d'à-propos : l'Irlande en robe verte, appuyée sur sa harpe, saluait l'arrivée de notre paquebot. A Cork, notre entrée dura deux heures, rappelant absolument celle de Dublin. Depuis deux jours, les paysans des environs affluaient dans la ville pour témoigner leur attachement à la France et à John Martin. Ces deux puissances reçurent leur part égale des acclamations populaires. Le peuple, comme à Dublin, marchait en files serrées autour des voitures ; les degrés des églises étaient couverts ; chaque fenêtre agitait au moins deux drapeaux ; certaines corniches étaient chargées à faire trembler la foule des passants.

A l'*Imperial Hotel*, le mayor de Cork reçut M. de Flavigny et lui remit au nom de la ville une adresse flattée. Il était revêtu de sa robe rouge fourrée de martre et portait la chaîne d'or au cou. Ensuite il conduisit ses invités au port et les embarqua, au son de la *Marseillaise*, sur un paquebot frété pour la circonstance. Le banquet offert par la ville de Cork devait se passer en mer et en musique ; c'était inquiétant pour les marins novices ; mais tout alla le mieux du monde. On ne sortit guère de l'embouchure de la rade de Cork, où dix vaisseaux cuirassés anglais montaient une garde formidable. Le brouillard gâtait les charmes de la nature, le banquet en fut d'autant plus apprécié. Arrêté dans une crique paisible, le navire dérivait lentement, tandis qu'autour de deux longues tables, à l'arrière, les vins et les discours allaient bon train et que les vagues de la marée montante balançaient et entrechoquaient gaiement une joyeuse flottille de bouteilles vides.

La nuit vint, et l'illumination avec elle. Nous laissâmes derrière nous Queenstown, et nous perdîmes dans l'ombre la vue de ses figures riantes éclairées par les lampions de fête, et le son lointain de ses "hurrahs" et de ses "Vive la France !" Sur les quais de Cork une foule énorme attendait notre retour, élevant et agitant des torches fantastiques qui faisaient cabrer les chevaux.

Deux jours plus tard, après avoir suivi la baie dentelée de Glengariff, traversé en voiture les montagnes du Kerry, assez semblables par leur sévère et pâle beauté à celles du comté de Wicklow, après avoir visité les populations celtiques d'Inchigeelagh, dont les habitants n'entendent pas l'anglais, de Gugane Barragh, où l'on montre, dans l'île principale d'un petit lac perdu, les restes vénérés de la cellule de saint Finbar, patron du pays, nous arrivions à Killarney, terme suprême de notre expédition. La nuit tombait quand nous y fûmes reçu par The O'Donoghue, dernier des chefs du clan. Les feux de paille sur la montagne, les feux d'artifice au bord du lac saluaient notre arrivée. Ils s'arrêtèrent et laissèrent enfin la place libre aux rayons de la lune qui répandaient sur les eaux du lac tout leur éclat argenté. Cette antique et charmante lumière vaut mieux que le jet passager des fusées modernes. Elle convient à la sombre étendue des lacs, à leur mystérieuse profondeur. A Killarney elle fait revivre mille légendes que l'imagination populaire a précieusement conservées. Au dire des vieux bateliers, le grand O'Donoghue des temps passés, celui qui bâtit le château de Ross, est toujours vivant au fond du lac ; un banc

de sable est sa table de festin ; on l'a vue chargée de vaisselle d'argent, au clair de lune. Cette masse couverte d'écume, que les ignorants prennent pour un rocher, c'est le grand cheval blanc d'O'Donoghue ; il le monte tous les sept ans ; les jeunes gens n'osent pas s'en assurer, mais les vieux l'ont vu. Un jour, il renversera l'étendard anglais qui déshonore son donjon ruiné de Ross ; il rebâtera ses murailles et rétablira son vieux clan dans la libre Irlande. Le peuple n'en doute pas. Il traite The O'Donoghue comme un roi et ne l'envoie que provisoirement à la Chambre des Communes. Ce curieux personnage, encore jeune, et réputé le plus beau des Irlandais, prendrait aisément la majesté d'un roi. Ses sujets de Killarney le font vivre au milieu de ses terres confisquées et de ses forteresses démantelées ; il fait penser au "Master of Ravenswood" de Walter Scott. On prétend que jadis, occupé à Paris à manger en voitures à quatre chevaux les débris de sa fortune, il reçut une sévère réprimande de la police pour avoir usurpé dans ses livrées le vert et or de l'empereur ; il répondit au commissaire ébahi que c'était à l'empereur à changer, car les O'Donoghue avaient porté ces couleurs mille ans avant qu'il fût question d'un Bonaparte.

A Killarney finit pour moi le spectacle des triomphes de la députation française, remplacé par la joie très-vive d'un séjour chez un ami de ma famille, l'un des hommes les plus justement respectés de l'Irlande et aussi de l'Angleterre. Je n'assistai pas au départ de M. le comte de Flavigny, qui fut, dit-on encore, plus magnifique que son entrée. Les journaux évaluent à cent mille le nombre des personnes qui suivirent les voitures de Dublin à Kingstown. J'ai gardé de ces jours de fête un souvenir de profonde admiration pour le peuple irlandais, si fidèle aux hommes, aux familles, aux peuples qu'il respecte, avant tout si fidèle à sa foi. Il faut voir ce peuple chez lui et se garder de le juger à travers l'Angleterre, égoïste souveraine, qui se plaît à le déshonorer parce qu'il la déteste et ne lui ressemble pas. Les Irlandais, oubliés de l'Europe, sont restés généreux, imprudeuts, emportés, beaux parleurs ; ils nous appellent leurs frères, et nous serions bientôt prêts à leur rendre ce titre, si l'habile et méfiant Angleterre ne vient pas entre eux et nous. Le bruit de leurs plaintes nous arrive faussé, et l'histoire de leurs réclamations travestie. On les nomme factieux s'ils refusent de bâtir des temples pour les pasteurs et les châtelains, seuls protestants des villages ; communeux, s'ils réclament la permission de racheter des terres qu'on leur a confisquées. On accuse leur paresse : or un paysan n'a jamais l'espoir de posséder la hutte que le seigneur anglais lui loue ; que lui profiterait d'épargner à la sueur de son front, quand la récompense de vivre un jour sous son toit et de cultiver son propre champ lui est refusée ?

Depuis que l'Angleterre accorde au pauvre peuple ruiné l'immense faveur de bâtir des églises, les prétendus paresseux se sont mis à l'ouvrage ; ils ont consacré des épargnes à ces œuvres chrétiennes, et, apportant l'un son travail, l'autre son obole, les corporations ouvrières offrant des colonnes, des autels, des chemins de croix, ils ont, comme les chrétiens du moyen âge, construit des cathédrales gothiques, offrandes magnifiques de l'indigence à Dieu.

Mais, sans vouloir juger l'Irlande dans le rapide passage d'une visite précipitée, je l'aime surtout parce qu'elle nous aime. Du fond de ses obscures souffrances, elle admire notre gloire, plaint nos malheurs et prie pour notre résurrection.

NOTICE SUR M. L'ABBE FAILLON, PRETRE DE ST. SULPICE. (1)

(Suite.)

LA VIE DE M. DE LANTAGES ET DE M. DÉMIA.

Nous parlerons aujourd'hui de deux ouvrages que M. Faillon a composés dans le temps de son séjour à Lyon. La vie de M. de Lantages et la vie de M. Démia. Nous avons déjà dit quel attrait ce saint prêtre trouvait à présenter aux ecclésiastiques ces deux grands modèles ; mais d'ailleurs, il répondait ainsi aux inspirations qu'il avait reçues, pendant son séjour à la solitude.

M. Mollevaut, d'après la connaissance qu'il avait du monde et de ses misères, avait été vivement frappé de l'excellence de certains livres, au point de vue du besoin des âmes de notre temps : ainsi le *Miroir du clergé*, la *Méthode de Besançon*, l'*explication des Sts. Evangiles* par le P. Duquesne ; ce qui convient à toutes les conditions dans le P. *Rodriguez*, les écrits de M. *Boudon*, enfin les ouvrages de M. Olier destinés aux paroissiens de St. Sulpice.

Il recommandait aussi la vie des Saints, d'après le principe qu'il répétait souvent "*verba movent, exempla trahunt*," et il proposait surtout l'étude de ces saints personnages qui ont eu à lutter contre l'invasion des idées protestantes, parce qu'il regardait l'irrégion et l'indifférence pratique de nos jours comme la conséquence directe de l'insurrection du XVII^e siècle.

Suivant lui, les prêtres destinés à combattre ces déplorables résultats de la Réforme, n'ont pas de meilleurs modèles à se proposer, que ces saints éminents qui ont les premiers, jeté le cri d'alarme, et su prendre des moyens si sages et si efficaces contre la contagion du mal.

M. Faillon voulait, du reste, qu'on ne se bornât pas à connaître ceux qui ont brillé par des talents hors ligne, et qui se sont trouvés dans des circonstances extraordinaires, comme les saints cardinaux et évêques du XVII^e et XVIII^e siècle : ainsi le cardinal Bellarmin, le cardinal Baronius, St. Charles Borromée, St. François de Salles, et les grands fondateurs d'ordres : St. Ignace de Loyola, St. Philippe de Néri, le P. de Condren, St. Vincent de Paul. Il pensait que pour réussir dans le saint ministère, il fallait étudier avec soin et amour, la vie de ces bons prêtres, qui ont été employés dans les fonctions les plus humbles, mais aussi les plus essentielles des paroisses ; tels que M. Le Nobletz, le P. Grignon de Montfort, le P. Maunoir, le P. Eudes, le P. Bernard dit le pauvre prêtre, le P. Yvan ; sans omettre ceux qui, dans la cure annexée au Séminaire

(1) Voir l'*Echo* 1871 pages 89-170-300-382.

de St. Sulpice, ont laissé des exemples si précieux dans la tradition paroissiale : M. Olier, M. de la Chetardie ; M. Joly, célèbre par ses prêches, depuis évêque d'Agen ; Fénelon, d'abord vicaire à St. Sulpice, avant d'être appelé à l'éducation du Dauphin ; M. de la Salle, instituteur des Frères des Ecoles Chrétiennes ; les deux MM. Languet, l'un curé de St. Sulpice, l'autre, depuis Archevêque de Sens, et auteur d'un admirable catéchisme, si bien connu en Canada sous le nom de Grand Catéchisme de Québec.

C'est dans cette pensée d'utilité pour les jeunes prêtres, que M. Faillon rédigea la vie de M. de Lantages et de M. Déniat, qui offraient de si grands et de si pratiques enseignements.

Depuis le renouvellement de l'Eglise de France, un grand nombre de jeunes gens, appartenant aux premières familles, touchés des malheurs des temps, et des grandes pertes que le clergé avait éprouvées pendant la tourmente révolutionnaire, avaient tout quitté pour se consacrer à évangéliser les âmes, privées si longtemps de tout secours religieux.

Pour soutenir leur zèle, c'était un exemple très-opportun de détachement à leur proposer, que la vie de ces deux hommes de bien qui avaient quitté les avantages que leur permettaient leur naissance et leurs biens, pour venir en aide à l'humble clergé des paroisses.

C'était aussi un exemple plein d'actualité que cette préférence qu'ils avaient donnée aux œuvres populaires, et aux classes ouvrières ; renonçant aux dignités de l'Eglise, auxquels les appelaient leur crédit et leurs talents, pour travailler à évangéliser les populations les plus abandonnées.

Enfin, il est une circonstance considérable qui mérite que nous nous y arrêtions, et que nous en fassions l'objet de notre attention.

On sait le développement extraordinaire que l'industrie a pris de nos jours : ces manufactures élevées de toutes parts, ces milliers de bras qui y sont employées à un travail incessant, et la plupart des objets recherchés, mis à la portée des classes les plus pauvres ; mais on sait aussi les inconvénients qui accompagnent ces résultats, et qui les rendent si inquiétants pour la moralité et l'avenir de la société.

En présence de la dépopulation des campagnes, et des dangers de l'agglomération des classes ouvrières dans les villes, les efforts les plus multipliés ont été tentés pour arrêter ce courant ; mais en attendant qu'on y réussisse, ce qui est plus qu'incertain, les ministres du sanctuaire ont songé avant tout, à répondre aux dangers de ces déplacements.

De nos jours, des politiques, même les plus étrangers aux enseignements religieux, ont été touchés de ces maux, ont proposé divers remèdes : des mesures prohibitives, des règlements de police et de municipalité ; mais sur ce point comme en beaucoup d'autres il a fallu reconnaître que l'Eglise avait depuis longtemps, pris l'initiative et avec une efficacité qui dépasse de bien loin les résultats obtenus par les réglementations sociales.

“ Nous nous croyons des hommes de progrès, dit un politique moderne, et quand il s'agit d'améliorations morales, l'Eglise nous montre presque toujours des réalisations plus que séculaires d'idées qui chez nous, ne sont encore qu'à l'état de projets.”

C'est ce qui se rencontrera ici ; ainsi, quand il arriverait que nos Politiques trouvassent un remède aux inconvénients engendrés par ce développement excessif de *l'Industrie moderne*, il faudrait encore reconnaître qu'il y a deux cents ans, ces dangers et ces maux avaient déjà rencontré des adversaires, dans ces deux humbles enfants de St. Sulpice, que Mr. Faillon a pris la peine de faire connaître, M. de Lantages et M. Démia : le premier s'étant dévoué avec tant de zèle au bien de ces milliers de personnes employées dans le Velay, à l'industrie de la dentelle ; l'autre, dans la grande ville de Lyon, ayant pourvu aux besoins spirituels de cette immense population ouvrière, travaillant dans l'industrie de la soie ; 70,000 ouvrières sont employées à la dentelle, dans le Velay ; et la soie occupe près de 90,000 âmes, dans le Lyonnais.

M. de Lantages et M. Démia avaient étudié à St. Sulpice et exercé le ministère dans la paroisse de ce nom : ils avaient été témoins des changements prodigieux qui s'y étaient opérés de leur temps : ils avaient assisté M. Olier et son successeur, dans leurs travaux ; ils avaient vu comment, en peu d'années, un faubourg auparavant abandonné au désordre, lieu de promenade, le rendez-vous des duels des grands seigneurs de la cour, le séjour des étudiants des Universités, le refuge des hérétiques, de bohémiens, des cabarétiers et des magiciens, chassés par la police du centre de la ville, était devenu un lieu de régularité et de ferveur, enfin un modèle pour toutes les paroisses, grâce à l'application faite par M. Olier, des règlements paroissiaux, suggérés par le St. Concile de Trente et le grand Cardinal Borromée.

Mr. de Lantages et M. Démia avaient vu cette admirable organisation paroissiale qui est le chef-d'œuvre du génie de M. Olier et la marque si éclatante de son dévouement aux prescriptions de l'Eglise ; ils avaient donc pu contempler ces Institutions qui s'adressaient à toutes les âges, à toutes les conditions et à tous les besoins ; les plus riches réunis en associations pour secourir les plus pauvres ; les plus capables, instruits à des examens de controverse, pour éclairer les ignorants ou ceux qui étaient séduits par la sophistique perfide des Réformés ; les enfants et les jeunes gens excités non seulement à s'instruire des vérités de la foi, mais à devenir de vrais apôtres qui après s'être nourris, le Dimanche, de la substance de la parole divine, se rendaient ensuite dans tout le quartier, et s'appliquaient pendant la semaine, à répandre dans leurs familles, dans leurs relations ou dans les boutiques et les ateliers, la lumière qu'ils avaient reçue, allant ainsi atteindre partout la brebis qui négligeait le berceau.

Ils avaient vu, par suite de ces institutions, de simples ouvriers qui

s'étaient fait un nom de controversistes, et s'étaient rendus redoutables aux plus subtils propagateurs des idées protestantes ; ils avaient vu de simples jeunes filles devenir de véritables missionnaires de la foi parmi leurs compagnes.

C'est de là que vint sans doute l'idée à M. de Lantages et à M. Démià de fonder des foyers d'instruction parmi les jeunes filles qui recouraient à eux, afin d'atteindre par elles les populations ouvrières, d'entourer celles-ci de toutes les ressources de la religion ; et comme elles étaient continuellement retenues loin de l'Eglise, d'aller les chercher là où elles étaient, c'est-à-dire dans ces foyers de l'industrie, où la population restait désormais attachée.

Or, si ces saintes industries du zèle apostolique étaient nécessaires du temps de M. Olier et de M. Lantages, combien sont-elles devenues encore plus indispensables à notre époque, qui voit un si grand développement de *l'industrialisme*, avec son triste cortège de misères et de dangers.

C'est ce qui dut frapper tout particulièrement l'esprit de M. Faillon, fixé vers 1830, dans la ville la plus laborieuse de France, où des cent milliers de bras, réunis dans un but tout matériel, pouvaient offrir un obstacle comme inexpugnable au zèle sacerdotal, et à une époque d'effervescence telle, que le gouvernement d'alors eut à lutter pendant dix ans contre ce foyer perpétuel d'insurrection, le comprimant à grand-peine quoiqu'il eut transformé la ville en une sorte de forteresse, occupée par une armée de 100,000 hommes.

Cela posé, pour bien comprendre après M. Faillon, les œuvres de ces deux humbles prêtres, voyons au moins en quelques pages ce qu'ils ont accompli ; nous commencerons par le plus ancien en date :

M. de Lantages était né à Troyes en l'année 1616 : son père était seigneur de la terre de Lantages à quelques lieues de Troyes et sa mère était fille du seigneur de Romilly. Il annonça dès l'enfance d'heureuses dispositions pour la piété et l'étude, et il eut les plus grands succès au collège des Jésuites de Nevers, où il passa quelques années.

Arrivé à l'adolescence, il se sentit appelé à l'état ecclésiastique, et son cœur, touché tout particulièrement du malheur des âmes, en ces temps de soulèvements politiques et religieux, renonça, avec une grande résolution, aux avantages qu'il pouvait trouver dans la société et dans le monde.

Comme il appartenait à l'une des familles les plus riches et les plus influentes de la Champagne, qu'il avait de grands talents rehaussés encore par des manières nobles et beaucoup d'avantages extérieurs, plusieurs personnes qui s'intéressaient à lui, voulaient le pousser aux dignités ecclésiastiques, tandis que des compagnies religieuses puissantes lui faisaient de leur côté des offres brillantes ; mais il n'écouta pas ces invitations de l'affection, qui ne répondaient pas à sa pensée ; il avait été frappé du

besoin du clergé des paroisses où il voyait tant de bien à faire, et tant de vides causés par le malheur des temps.

Il était dans ces dispositions, et songeait aux moyens d'y répondre, lorsque ayant entendu parler des desseins de M. Olier sur la formation et l'éducation du clergé, ses résolutions furent fixées et il voulut se donner tout entier, à ce maître expérimenté.

Il trouva au Séminaire toutes ces âmes d'élite, désireuses de procurer le renouvellement de l'Eglise par le renouvellement de l'esprit sacerdotal. Les M. Tronson, fils d'un secrétaire du roi, M. de Caulet, depuis Evêque de Pamiers, M. de Hurtevent, d'une grande famille du Lyonnais, M. de Bretonvilliers, le plus riche ecclésiastique de France, qui donnait tous ses revenus aux pauvres. M. du Ferrier, M. de Caylus, depuis missionnaire au Canada, M. Raguier de Poussé, proclamé par St. Vincent de Paul comme le plus excellent ecclésiastique de France, (M. de Poussé était cousin et ami de M. de Lantages,) enfin M. de Foy, M. de Bassancourt et M. d'Urfé, depuis Evêque de Limoges.

Parmi tant d'âmes d'élite, M. de Lantages devint un modèle de piété et de régularité, et en même temps il acquit tant de savoir et de doctrine, qu'à ses débuts dans la chaire chrétienne il fut regardé par les personnages es plus qualifiés dans Paris, comme un orateur du premier ordre. Il est vrai que les plus grands orateurs du XVII^e siècle n'avaient pas encore paru ; mais pour donner une idée suffisante de son mérite, nous pouvons ajouter que vingt ans après, en 1675, étant revenu à Paris après ses missions dans le Velay, et lorsque la chaire était occupé par le plus grands génies du temps, M. de Lantages attira encore autant de monde qu'auparavant et excita la plus vive admiration.

Mais entre les différentes œuvres du saint ministère, ce n'était pas précisément la prédication que M. Olier plaçait au premier rang dans l'ordre de la nécessité. Comprenant mieux les besoins de son époque, détourna entièrement M. de Lantages de la prédication, et l'appliqua tout entier aux œuvres du catéchisme qu'il trouvait, nous dit son histoire, encore plus utiles. Là encore, M. de Lantages eut les succès les plus signalés ; la foule accourait à ses instructions et les préférait à tous les sermons d'apparat.

Et par les qualités éminentes de son cœur, et par les fruits qu'il produisit, M. de Lantages était le sujet le plus précieux de St. Sulpice et le plus aimé de M. Olier ; mais cette double considération n'empêcha pas celui-ci de le désigner comme Directeur des établissements qu'il voulait fonder au Puy.

L'évêque du Puy, M. de Maupas, ressentait vivement la perte alors récente de l'admirable François Régis, de la Compagnie de Jésus, mort vers 1642 ; il pensa que, pour continuer les œuvres entreprises par ce saint missionnaire, il ne pouvait mieux faire que d'établir dans sa ville

métropolitaine, les MM. de la Compagnie de St. Sulpice, qui, avec un séminaire pour les ecclésiastiques et une paroisse dirigée par eux, pourraient subvenir aux plus urgents besoins du diocèse, et travailleraient ainsi à l'éducation des clercs, et à l'édification des Pasteurs.

M. de Lantages quitta avec courage tous les fruits de son zèle, désireux qu'il était d'aller porter ses efforts dans ces pays du centre de la France, le Velay, le Vivarais, les Cévennes et l'Auvergne, où Genève envoyait sans cesse ses principaux ministres, lesquels y avaient déjà formé un très-grand nombre d'adhérents.

L'auteur, dans une pensée pratique et qui trouve si souvent son application dans les nécessités les plus impérieuses du ministère, propose à l'édification des clercs, en cette phase de la vie de M. de Lantages, un exemple de ce détachement qui peut tant coûter, mais qui rapporte le centuple en bénédictions de toutes sortes, et en consolations ineffables.

“M. de Lantages, nous dit M. Faillon, abandonna Paris comme il avait abandonné le monde et sa famille, c'est-à-dire d'un grand cœur, parce qu'il voyait ailleurs le bien des âmes ; il montra ce que sait faire une âme héroïque qui, loin d'épuiser dans ses sacrifices les ressources de sa générosité, y trouve sans cesse la grâce d'un nouveau dévouement.” M. Faillon, avec cette connaissance qu'il avait des voies des âmes d'élection, sait nous montrer admirablement pour notre édification, comment M. de Lantages obéit aux ordres de son supérieur ; sans hésiter un instant, il renonça, dit-il, à ces relations qu'il avait dans une grande paroisse, avec nombre de familles, auxquelles il avait pu être utile pendant dix ans du ministère le plus laborieux et le plus apprécié ; il renonça aussi avec le même désintéressement à cet auditoire qu'il charmait par sa parole, et qui comptait ce qu'il y avait de plus grand, à une époque qui était l'aurore, déjà si belle, du plus grand siècle que le monde ait vu, et il s'en alla vers ce pays éloigné, qu'il ne connaissait pas, mais où il savait qu'il y avait à sauver beaucoup d'âmes abandonnées et exposées à tous les efforts de l'erreur.

Or, en laissant ce centre où abondaient les ressources, il trouva une population tout à fait nécessiteuse, mais qui, grâce à ses soins et aux œuvres qu'il y a établies, est devenue une des plus grandes forces de la France, pour la foi et les intérêts de l'Eglise.

Etant arrivé au Pay en l'année 1653, M. de Lantages s'appliqua aussitôt à organiser les œuvres que M. Olier avait établies avec tant de zèle à Paris pour renouveler l'esprit sacerdotal.

Il ouvrit un séminaire pour l'instruction et la formation des clercs, et en même temps il prit possession de la paroisse de St. Georges qui lui fut attribuée par Mgr. de Maupas, et où il plaça comme curé M. Tronson, frère du Supérieur de St. Sulpice et abbé de St. Antoine afin de faire connaître par la pratique, au clergé du diocèse, les saintes institutions paroissiales que M. Olier avait établies dans la cure de St. Sulpice à Paris.

M. Faillon décrit d'abord avec soin les moyens que M. de Lantages prit pour assurer le succès du Séminaire.

Il s'appliqua à se montrer le père et le modèle des ecclésiastiques qui lui étaient confiés ; il les recevait avec la plus grande bonté, en leur représentant les obligations de la vie de communauté : ensuite il examinait avec soin leurs dispositions et leurs talents, et leur indiquait les moyens à prendre pour y répondre.

Ce qu'il désirait, avant tout, voir en eux, c'était la régularité, et la ferveur : estimant d'ailleurs que pour les porter à ces saintes dispositions rien n'était plus nécessaire que la charité et la douceur dans la personne du Supérieur et des Directeurs.

M. de Lantages pensait qu'en agissant ainsi on gagne les cœurs, et il assurait qu'un supérieur aurait toujours assez d'autorité sur ses inférieurs, si, par sa charité envers eux, il savait attirer leur affection. Lui-même était si fidèle à ces principes qu'il avait la confiance de tous, et que chacun le voyant si bon, si tendre, si prévenant, lui appliquait ce que St. Hilaire dit de St. Honorat d'Arles " que si la charité eut voulu se faire peindre, elle aurait emprunté son visage et ses traits."

Aux différents exercices, il était grave et recueilli, mais toujours plein du zèle le plus affectueux. En toute occasion, il était attentif à parler et à agir avec les séminaristes d'une manière insinuante, douce et aimable. Dans sa conduite générale, il évitait de surcharger ses élèves de pratiques trop assujettissantes, uniquement propres, dit M. Faillon, à les dégoûter du séminaire et à leur donner de l'éloignement pour les exercices de la maison ; il les tenait dans une sainte liberté, sans relâcher néanmoins ce qui est essentiel ; et il agissait à leur égard avec tant d'honnêteté, d'affabilité et de tendresse que les séminaristes s'attachaient de tout cœur aux saintes règles, et s'affectionnaient tellement au séminaire, que devenus prêtres ils ne le quittaient qu'avec le plus vif désir de revenir sans cesse, là où ils avaient passé de si précieux instants.

" L'expérience a bien montré, dit M. Faillon, que M. de Lantages avait trouvé justement ce qui convient au gouvernement des séminaires, la douceur et non la rigidité."

C'est surtout par là en effet que l'on porte les ecclésiastiques à conserver leurs pieuses habitudes, même au milieu du monde, et qu'on leur donne attrait pour revenir sans cesse chercher au séminaire, la direction dont ils ont besoin.

" J'ai toujours vu, disait M. de Lantages, que les jeunes prêtres affectionnés à revenir au séminaire, se maintiennent dans la pratique des instructions qu'ils y ont reçues."

Nous croyons devoir citer ces détails parce qu'ils représentent parfaitement, quel fut dès le commencement, l'esprit des séminaires, et donner par

là le secret du bien qu'ils ont pu faire. Or, combien n'était-il pas utile de rappeler ces saintes traditions de la compagnie à un moment où l'on rétablissait ses œuvres, après tant d'années d'interruption.

Ces détails, d'ailleurs, servent éminemment à nous faire connaître M. Faillon lui-même dès le commencement de son ministère ; nous découvrons quel était l'objet de ses pensées, et nous avons lieu de reconnaître qu'il ne s'est pas borné à décrire les saintes qualités qui distinguaient M. de Lantages, mais qu'il s'en était profondément pénétré lui-même.

Outre ses occupations près des jeunes ecclésiastiques, M. de Lantages, comme grand vicaire et comme conseil de l'évêque, exerça l'action la plus salutaire dans tout le diocèse.

Il détermina l'évêque à établir des visites régulières du diocèse, pendant lesquelles le prélat présidait des exercices de mission, puis allait visiter les communautés, les écoles, les hôpitaux et même les malades et les infirmes dans leurs maisons ; il résulta bientôt de ces mesures, une influence notable sur la ferveur et la régularité des populations dans le Velay.

Enfin l'auteur parle des œuvres paroissiales de M. de Lantages, et nous devons d'autant plus relever ce qu'il en dit que les effets du zèle de ce digne pasteur, lesquels se sont conservés jusqu'à présent, nous offrent le moyen le plus efficace que l'on puisse trouver pour combattre les maux si grands apportés dans nos mœurs, par le développement prodigieux de l'industrie moderne et l'état actuel des classes ouvrières.

Au XVII^e siècle, l'industrie de la dentelle, comme nous l'avons dit, occupait une grande partie de la population du Velay. De toutes parts on accourait à ce pays, à cause de l'excellence de ses fabrications. Les négociants du sud de la France, en communication avec l'Espagne, faisaient dans ce royaume des envois considérables des produits du Velay, lesquels se répandaient ensuite de là dans les immenses colonies de l'Asie et de l'Amérique.

Cependant l'administration civile, frappée des maux qui accompagnaient l'agglomération des ouvrières dans les villes, avait cherché à remédier à cet inconvénient, et sur des suggestions plus zélées que prévoyantes, n'avait pas vu d'autre moyen que l'interdiction complète de ce travail. D'un trait de plume, le souverain et les parlements, vers 1640, avaient aboli cette industrie, qui, dans le Velay seul, faisait subsister près de 80,000 âmes.

Eclairé d'une lumière supérieure, le P. François Régis avait compris qu'en essayant d'ancêtre un luxe d'ailleurs innocent, on allait par là réduire à la misère une population qui, dans ces montagnes, ne pouvait recourir aux ressources de l'agriculture ; qu'on allait l'exposer aux suggestions intéressées des apôtres de la Réforme, tandis qu'on

ne pourrait réussir à empêcher l'introduction frauduleuse des fabrications étrangères.

Il n'hésita donc pas à réclamer près des autorités, tandis que aux plaintes des ouvrières désolées qui venaient l'assiéger de leurs supplications, il répondait par ces paroles restées célèbres dans le pays :

“ Mes enfants, ne craignez rien, la dentelle ne périra pas.”

Il multiplia ses démarches jusqu'à ce qu'elles fussent devenues efficaces, et en même temps il chercha à porter le vrai remède aux maux qui existaient, par ses missions, ses œuvres de zèle et les saintes industries de sa charité.

Lorsque M. l'abbé de St. Antoine eut été placé à la cure de St. Georges, il entra dans tous les sentiments du révérend Père, et il vit aussitôt les ressources que lui offraient les institutions de M. Olier ; il établit donc au Puy une congrégation de l'*instruction*, comme il en existait une à Paris ; il la composa de jeunes ouvrières qui se destinaient à évangéliser leurs compagnes de travail, et il obtint bientôt par ce moyen des prodiges de zèle et des merveilles de succès.

M. de Lantages entra dans les mêmes sentiments que M. l'abbé de St. Antoine et donna à l'œuvre, l'organisation qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

Dieu qui, dans sa sainte et admirable providence, proportionne toujours les ressources aux besoins des temps, fit naître, alors, dans le cœur d'une jeune fille qui semblait cependant préparée à une autre destinée, la pensée de concourir à ces œuvres.

Elle se nommait Anne-Marie Martel et était une des meilleures familles du Puy, son père avocat et plein de piété l'avait confiée, pendant son enfance, aux Sœurs Dominicaines de la ville.

Anne-Marie donna dès son enfance les plus beaux exemples de ferveur et de zèle. Vers l'âge de seize ans, ayant été saisie d'un extrême désir de se donner aux œuvres de Dieu, on pouvait penser qu'elle entrerait dans la sainte congrégation où elle avait été élevée, et qui venait d'être illustrée par les vertus héroïques de la vénérable mère Agnès, Supérieure de la maison des Dominicaines de Langeac.

Mais Marie-Anne tourna ailleurs ses vues. Elle connaissait les maux de l'Eglise du Puy, elle voyait l'état des âmes dans cette contrée et, pensant au bien qu'il y avait à leur faire, elle se résolut de répondre au but que méditaient les MM. de St. Sulpice, but qu'elle voyait si urgent, mais qui était absolument incompatible avec les obligations de la vie cloîtrée, telle qu'elle était pratiquée alors.

Ce fut donc avec le plus grand courage, qu'elle se résolut à se consacrer à une vie nouvelle et isolée, dont elle ne pouvait prévoir le succès. Elle quitta les douceurs de la vie de famille, elle renonça aux consolations

de la communauté et elle s'avança, d'abord toute seule, dans une voie non frayée, ne tenant nulle compte des difficultés qu'elle rencontrerait, mais ne voyant que l'intérêt et le bien des âmes.

Elle soutint sans se plaindre les commencements d'une œuvre si difficile ; elle ne put d'abord recruter que quelques compagnes, mais ensuite Dieu bénit ses efforts ; un succès inespéré les couronna, et dix ans après les premiers commencements, elle avait pu réunir plusieurs centaines de jeunes filles qui rivalisaient de zèle avec elle.

Ces admirables jeunes filles allaient de maison en maison, de chambre en chambre, et tout en prenant part au travail, elles faisaient ce qu'on appelait l'instruction, lisant à haute voix de bons livres, montrant le catéchisme et les prières, et ensuite répétant les enseignements que leur Directeur leur avait donnés, à la séance du Dimanche.

Elles rendaient encore bien d'autres services spirituels dans la ville et la campagne : elles accompagnaient les jeunes enfants aux écoles, évangélicisaient les fermières au marché, et les pauvres à la porte des églises ; lors des visites pastorales, elles précédaient la venue de l'Evêque, passant quinze jours d'avance, dans les paroisses où le Prélat devait s'arrêter ; et pendant ce temps elles préparaient les enfants et les adultes à recevoir les sacrements.

Par toutes ces saintes industries, elles eurent bientôt renouvelé le Diocèse en entier ; elles y répandirent la connaissance de la religion, y ramenèrent la pureté des mœurs, et y adoucirent les caractères. Enfin, c'est par leurs travaux, continués jusqu'à nos jours, que ce centre de la France, ayant résisté aux attaques des Réformés, est devenu l'un des foyers les plus purs et les plus ardents de la foi dans le royaume.

Il existe deux témoignages importants de leur œuvre : l'un consiste dans les renseignements que M. Faillon a pu réunir dans la vie de M. de Lantages ; l'autre est cet admirable catéchisme de la foi et des mœurs, écrit par M. de Lantages, un des ouvrages les plus remarquables qui aient été faits en ce genre ; il renferme l'ensemble de toutes les instructions que le saint Prêtre faisait à ses filles et que celles-ci allaient ensuite reproduire dans tous les centres de travail.

M. de Lantages, comme il le dit lui-même, y avait mis toute son âme ; il y avait mis cette science si profonde qu'il avait des enseignements de la religion, cette piété qui animait toutes ses paroles et ses actions, et cet accent si pénétrant de foi et d'onction qui font de son livre un des plus beaux manuels du chrétien.

Dieu a permis que tout ce qui fut ainsi établi par ce digne prêtre subsistât jusqu'à nous. Nous savons que son œuvre de l'instruction existe encore actuellement, grandissant et se développant tous les jours au centre de la France. D'autre part, son catéchisme a été réimprimé et chacun peut encore aujourd'hui prendre connaissance de la doctrine si solide et si forte contenue en cet ouvrage. Or, combien ces monuments encore subsistants des œuvres de M. de Lantages ne sont-ils pas précieux, surtout à une époque où l'industrie, étendant de plus en plus ses conquêtes, multiplie en même temps ses dangers.

C'est là ce que M. Faillon avait compris ; et l'on peut facilement imaginer quelle consolation il a trouvé à mettre en lumière ces trésors de

grâces renfermés dans la vie de M. de Lantages, aussi bien que dans celle de M. Démià, et si bien appropriés aux besoins de l'époque actuelle.

Du fond même du Séminaire de Lyon où il était en 1830, il avait pu être frappé du déchaînement des passions populaires. Dans ce grand centre d'industrie, il avait pu contempler de près cette énorme agglomération des classes ouvrières qui se déclaraient trahies par les chefs de la dernière insurrection, et à qui, pour calmer leurs plaintes, on avait promis bien autre chose qu'un gouvernement succédant à un autre gouvernement. Il voyait la société tout en feu, il entendait les rugissements du lion populaire que l'on cherchait en vain à enchaîner de nouveau ; il comprenait combien étaient vains les efforts des sages du siècle, qui s'imaginaient pouvoir fonder quelqu'établissement durable, sans mettre la religion comme base et pierre angulaire de leurs conceptions. Aussi reprenant alors ses méditations et ses recherches, il approfondissait les documents sur M. de Lantages et M. Démià, dont les travaux et les succès qui avaient moralisé la grande France du XVII^e siècle, étaient tout ce qui pourrait encore sauver celle du XIX^e, étant plus connus, bien mérités et bien compris.

Tels sont les premiers travaux auxquels M. Faillon se livrait au milieu de ses occupations au Séminaire de Lyon ; nous savons qu'ils ont déjà produit leur fruit dans les âmes auxquelles ils étaient particulièrement destinés, mais les circonstances dans lesquelles nous entrons nous font penser qu'ils sont loin d'avoir épuisé leur salutaire influence.

En effet la société envahie par le flot toujours croissant des agglomérations ouvrières, a pu commencer à comprendre aux appels du tocsin de la Commune, combien elle était impuissante à se protéger avec des sauvegardes purement humaines. Et si elle ne veut pas voir sa perte consommée, ne doit-elle pas enfin recourir à ces œuvres morales qui peuvent diriger et modérer les âmes ? Or, parmi ces œuvres devront paraître au premier rang les saintes industries de la charité de M. de Lantages et de M. Démià ; par où l'on voit quel gré on doit savoir à M. Faillon, de les avoir sauvées de l'oubli, et d'en avoir si complètement conservé les documents.

Nous nous abstenons d'entrer ici, analysant M. Faillon, dans le détail des œuvres de M. Démià à Lyon ; il vaut mieux en voir le récit dans le travail de son pieux biographe ; elles ont eu le même but que celui qu'avait en vue M. de Lantages. Nous nous bornerons à dire, en terminant ce chapitre, que ces deux écrits révèlent également les aptitudes de M. Faillon, pour l'histoire religieuse. On voit dans l'un comme dans l'autre, une grande connaissance des voies spirituelles et des sentiments du cœur humain ; une méthode historique, très-claire, très-suivie ; une juste appréciation des faits, mis à leur place, avec une connaissance très-nette de leur importance relative ; le tout relevé par un style clair, suffisamment orné, plein de vie et de couleur. Il y a des descriptions de lieux, des expositions et des tableaux, des portraits de personnages principaux, des narrations émouvantes qui dénotent un vrai talent d'historien ; enfin tout cela est joint à des recherches immenses qui révèlent déjà cette puissance d'érudition et de critique qui n'ont fait que s'accroître dans les autres travaux de M. Faillon.

On voit donc là déjà, avec un vif intérêt, percer à un degré remarquable les grandes qualités que le travail devait encore beaucoup accroître dans l'auteur, comme il nous reste à le montrer dans l'étude de ses autres œuvres.

ROME ET PIE IX.

—Le culte de la sainte Famille de Nazareth, culte vivant du temps des apôtres, dont Marie fut d'abord le conseil, en même temps qu'elle fut la lumière du premier concile célébré à Jérusalem, a pris dans nos temps difficiles une grande extension. A ce propos, ces belles paroles de sainte Marie-Madeleine de Pazzi ont ici justement leur place : “ O Dieu, quelle part le glorieux saint Joseph n'a-t-il pas eue au calice de la Passion de Jésus, par les services qu'il a rendus à son humanité. La pureté de Joseph sert dans le Paradis de pendant à la pureté de Marie. Dans cet échange de splendeurs qu'ils se renvoient mutuellement, la pureté de Joseph semble donner, pour ainsi dire, un nouvel éclat à celle de Marie. Joseph, uni à Jésus, et à Marie, paraît comme une étoile resplendissante ; il accorde une protection toute spéciale aux âmes qui combattent sous l'étendard de Marie.

—A cette heure, il circule en France une pétition adressée aux membres de l'Assemblée nationale en faveur des droits du Pape. Déjà plus de 70,000 signatures ont été réunies. Cette pièce se termine par les vœux suivants : “ Obtenez seulement que le Chef du pouvoir exécutif déclare en votre nom que la France n'aura jamais de représentant auprès de Victor-Emmanuel, dans la ville que les Papes tiennent anciennement d'un titre incontestable et dont nos traités récents avec l'Italie leur assuraient au moins la constante possession. Nous attendrons ensuite avec moins de douleur que la France régénérée serve d'une autre manière les desseins de la Providence pour la restauration du pouvoir temporel des Papes.

—A la voix de Pie IX convoquant le dix-neuvième Concile écuménique et rappelant les hommes aux vérités qui sauvent les nations et les rendent heureuses, répondait une voix de l'abîme, celle de Mazzini : elle disait : “ Les Papes sont les vicaires du génie du mal qu'il faut exterminer à jamais. L'abolition du pouvoir temporel entraîne nécessairement l'émancipation du genre humain et de la puissance spirituelle. Le peuple italien est appelé à détruire le catholicisme.”

—Il nous semble que Dieu devrait se venger de si épouvantables blasphèmes ; mais Dieu est patient, parce qu'il est éternel. Il respecte la liberté humaine, et, dans sa sagesse infinie, il donne au coupable le temps du retour, le temps du repentir. Cependant, quand la mesure de mansuétudes est comble, il ne contient plus les foudres de sa justice, et alors les pervers sont écrasés, anéantis : demandez à l'histoire quelle a été la fin des impies célèbres et des grands scélérats.

La mort de ces misérables est toujours terrible, bien que leur châti-

ment doit s'accomplir dans l'autre vie. Pour les nations, c'est ici-bas qu'elles expient ; et pour avoir été criminelle, la France a été envahie par de nouveaux barbares, puis épouvantée et meurtrie par l'athéisme de la Commune. Une religieuse du Sacré-Cœur, Marie Lataste, morte en odeur de sainteté en 1847, a été favorisée de visions où Jésus-Christ lui parlait directement. Notre-Seigneur lui dit un jour ces paroles pleines de leçons sur notre patrie : " Le premier roi, le premier souverain de la France, c'est moi. Je suis le maître de tous les peuples, de toutes les nations, de tous les royaumes, de tous les empires, de toutes les dominations ; je suis particulièrement le maître de la France. Je lui donne prospérité, grandeur et puissance au-dessus de toutes les autres nations quand elle est fidèle à écouter ma voix. J'élève ses princes au-dessus de tous les autres princes quand ils sont fidèles à écouter ma voix. Je bénis ses populations plus que toutes les autres populations de la terre, quand elles sont fidèles à écouter ma voix. J'ai choisi la France pour la donner à mon Eglise comme sa fille de prédilection. A peine avait-elle plié la tête sous mon joug, qui est suave et léger, à peine avait-elle senti le sang de mon cœur tomber sur son cœur pour la régénérer, pour la dépouiller de sa barbarie et lui communiquer ma douceur et ma charité, qu'elle devint l'espoir de mes Pontifes, et bientôt après leur défense et leur soutien. Ils lui donnèrent le nom bien mérité de fille aînée de l'Eglise. Or, vous le savez, tout ce qu'on fait à mon Eglise, je le regarde comme fait à moi-même. Si on l'honore, je suis honoré en elle ; si on la défend, je suis défendu en elle ; si on la trahit, je suis trahi en elle ; si on répand son sang, c'est mon sang qui coule de ses veines. Hé bien, je le dis à l'honneur, à la gloire de votre patrie, pendant des siècles, la France a défendu, protégé mon Eglise ; elle a été mon instrument plein de vie, le rempart indestructible et visible que je lui donnais pour la protéger contre ses ennemis... Mais, quel esprit de folle liberté a remplacé dans son cœur l'esprit de la seule liberté véritable descendue du ciel, qui est la soumission à la volonté de Dieu ! Quel esprit d'égoïsme sec et plein de froideur a remplacé dans son cœur l'esprit ardent de la charité descendue du ciel qui est l'amour de Dieu et du prochain ! Quel esprit de manœuvres injustes et de politique mensongère à la droiture de sa parole, conduite et parole autrefois dirigées par la vérité descendue du ciel, qui est Dieu lui-même... Il te sera donné, ô France, de voir les jugements de ma justice irritée, dans un temps qui te sera manifesté et que tu connaîtras sans crainte d'erreur ; mais tu connaîtras aussi les jugements de ma compassion et de ma miséricorde, et tu diras : Louange et remerciement, amour et reconnaissance à Dieu à jamais dans les siècles et dans l'éternité... Ce qui a été pris sera rejeté, ce qui a été rejeté sera pris de nouveau ; ce qui a été méprisé et détesté sera de nouveau estimé et aimé. "

Ainsi, l'avenir est aux bons, parce que Dieu l'a dit.

On écrit de Rome à *la France Nouvelle*.

“ On s’imagine trop généralement en France que les plaintes des catholiques sur l’état actuel des choses, à Rome, sont exagérées. Vous jugerez par les quelques faits suivants :

“ Il y a quelques semaines, des personnes attachées à la cour du Pape se rendaient au Vatican, dans un carosse du Palais ; elles ont été assaillies à coups de pierre, non loin du pont Saint-Ange, et n’ont dû de n’être point blessés qu’à la rapidité des chevaux.

“ Le même jour, un marchand d’estampes passait sur la place de la Consolation, avec un paquet d’images de la Madone ; un des mécréants entrés à Rome à la suite de l’armée italienne, s’est jeté sur lui, l’a frappé à coups de bâtons et lui a déchiré les estampes, en lui criant : “ Ne sais-tu pas, vilain vieux, que le temps des madones est passé, et que nous ne les voulons plus souffrir.”

On lit dans *l’Osservatore romano* :

“ La journée du 20 septembre dernier devait être, pour tout digne citoyen de cette ville capitale du monde catholique, une journée de douleur. Il en a été ainsi. Un immense voile de tristesse recouvrait en ce jour les rues et les maisons de Rome : rien n’a pu cacher ce deuil, ni les cris odieux de la populace, ni les applaudissements des bandes soudoyées dont il était facile d’apprécier le nombre, ni les quelques drapeaux que la peur de la canaille fit mettre à quelques balcons.

“ Le 2 octobre devait à son tour être une journée de protestation. Il en a été ainsi. Tout ce qu’il y a de plus élevé dans le cercle aristocratique de la société romaine était réuni vers midi dans la salle du consistoire au Vatican. Le souverain pontife daigna s’y rendre, écouter la lecture d’une adresse et y répondre en développant les points qui suivent :

“ Nous voyons dit le St. Père, le monde partagé en deux : d’un côté les catholiques, et de l’autre les hommes plongés dans l’indifférence ou inspirés par la haine de la religion.

“ La société moderne veut que la science suffise à tout, et elle regarde comme étranger à la science tout ce qui tient à la religion et à l’Eglise.

“ Il faut s’opposer avec force aux maximes présentes du siècle, et surtout prier toujours. Les murs de Jéricho tombèrent d’eux-mêmes par la volonté du Seigneur, lorsque le peuple de Dieu en eut fait le tour sept jours de suite, sous la protection de l’arche d’alliance. Ne nous laissons pas de prier en invoquant cette arche d’alliance qui est la reine du ciel, et nous pouvons espérer la joie de lui rendre grâces un jour parcequ’elle

aura sauvé Rome, la Rome de Pierre et de Paul, le siège du vicaire de Jésus-Christ."

L'assemblée, profondément émue par la parole du saint-père, eut ensuite la consolation de recevoir sa bénédiction apostolique.

—Le Souverain Pontife, vient de constituer les Missions sauvages de l'Amérique du Nord en province ecclésiastique. L'évêché de Saint-Boniface est érigé en archevêché ; un diocèse nouvellement créé, celui de Saint-Albert, et les Vicariats apostoliques de Mackenzie et de la Colombie britannique, sont les diocèses suffragants. L'administration de ces diocèses et de ces missions est confiée à la Société des Oblats de Marie.

Il y a vingt-cinq ans, deux religieux de cette Société arrivaient à Saint Boniface, colonie naissante de métis canadiens, assise sur les bords de la *Rivière Rouge*.

Quinze cents lieues de terres à conquérir se déroulaient devant les soldats du Christ. Il fallait faire pénétrer la lumière au milieu des tribus indiennes encore plongées dans les ombres de la mort.

Aux premiers évangélistes d'autres vinrent se joindre. Les tribus furent visitées successivement ; le nom du Christ retentit dans les forêts et sur les lacs glacés ; l'eau du baptême coula sur les fronts. D'étapes en étapes, les conquérants arrivèrent aux limites du monde habité ; la terre manqua plutôt que le zèle.

L'immense plaine, peut-être la plus vaste du globe, l'immense plaine qui s'étend du haut des États-Unis jusqu'à la mer Glaciale, et du Pacifique jusqu'à la baie d'Hudson, était conquise à Jésus-Christ ; les nations dispersées vers le pôle étaient amenées dans les bras de leur Père. Dans cette partie du monde l'Évangile n'avait plus de frontières.

ADRESSÉ AU SOUVERAIN PONTIFE PIE IX.

M. de Belcastel, député de la Haute Garonne, a présenté à notre St. Père le Pape l'adresse suivantes au nom de quarante-six députés de l'Assemblée nationale.

Versailles, 16 septembre 1871.

Très Saint-Père,

Les membres soussignés de l'Assemblée nationale de France, au moment de se séparer pour quelques semaines, en face d'un avenir inconnu, tiennent à honneur de venir déposer aux pieds de Votre Sainteté, avec l'hommage de leur profond respect, l'expression vivement émue de leurs sentiments de fidélité, de dévouement et de foi catholique.

Ils protestent de toutes les forces de leur âme, et ils voudraient que le gouvernement de leur pays protestât, par une démonstration diplomatique persévérante, contre les usurpations sacrilèges de l'Italie à l'égard du saint-siège. A leurs yeux, la protection de toutes les puissances intéressées à la sainte indépendance de l'Eglise est le commun devoir de ces puissances, comme elle serait la garantie pacifique de leurs concours.

Ils affirment, plus haut que jamais, le droit inviolable de Votre Sainteté à la royauté pontificale, œuvre de Dieu, par la main des Francs, qui n'a point cessé d'être aujourd'hui, comme hier, le symbole de la royauté spirituelle de Jésus-Christ et le gage nécessaire de la liberté des consciences catholiques.

Ils croient fermement au privilège d'infaillibilité qui n'a jamais cessé d'appartenir à Pierre dans la personne de ses successeurs, et dont l'Eglise universelle, par la voix des Pères du Vatican, vient de faire la glorieuse proclamation. Ils professent, par suite, une adhésion absolue à l'autorité doctrinale des encycliques, sur les rapports essentiels de la société civile avec la société religieuse.

Ils sont convaincus que la révolution, sous des formes diverses, est la grande ennemie de l'Eglise et de l'humanité. Ils sont résolus à la combattre, avec l'aide de Dieu, partout et toujours, de toute l'énergie de leur intelligence et de leur volonté.

Ils espèrent, comme le seul salut de l'avenir, la reconnaissance, par la société civile, de la pleine liberté de l'enseignement de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, mère et bienfaitrice des peuples.

Ils supplient Votre Sainteté de répandre ses bénédictions sur eux, sur leurs pensées, leurs travaux, leurs résolutions, et de continuer la charité paternelle de ses apostoliques prières pour la France, leur chère et infortunée patrie, afin qu'elle revienne à la lumière divine, à la concorde, à la paix.

Ils aiment à se dire, en terminant, Très Saint-Père,
De Votre Sainteté;

Les fils très-humbles, très-dévoués, très-soumis.

(Suivent 46 signatures.)

REPOSE DU PAPE.

A nos chers fils de Belcastel et ses collègues représentants du peuple dans l'Assemblée Nationale de France.

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous vous félicitons, fils bien-aimés qui, chargés de la redoutable fonction de restaurer et de reconstituer l'ordre public troublé par une guerre longue et cruelle, par le renversement des institutions, par une épouvantable insurrection d'hommes très-criminels, avez pensé que, dans une œuvre aussi difficile, il fallait tourner vos regards, par-dessus tout vers Dieu, et commencer par affirmer ses droits et ceux de l'Eglise, afin de puiser pour vous-mêmes le don de conseil, et, pour votre infortunée patrie, un secours efficace à la vraie source des lumières, de la justice et de l'autorité.

Comme vos maux ont été le fruit des doctrines perverses qui avaient affaibli la foi, corrompu la science et les mœurs, et comme par suite il importe de bien mettre en lumière que le remède consiste dans le rejet de ces doctrines. Nous regardons comme très-heureux votre acte de pleine soumission aux définitions du concile du Vatican, et le dévouement absolu que vous proclamez pour la chaire de vérité qui a reçu du Ciel la mission d'écraser l'erreur et d'arracher avec elle la racine des maux. Toutefois, cela est manifeste, elle ne peut remplir librement et efficacement cette mission de même que les autres charges de son ministère suprême, que si elle elle-même d'une liberté souveraine, hors de l'empire de tout autre pouvoir. A cette fin, la divine Providence l'a dotée d'un principat civil lui appartenant en propre. C'est pourquoi l'oppression sacrilège qui pèse sur elle et l'usurpation de ce domaine ont soulevé dans tout l'univers les cœurs des fidèles dont on foulait aux pieds les droits sacrés, et enflamment également votre zèle pour stigmatiser un pareil forfait et pour exciter les conducteurs des peuples, surtout votre patrie, à redresser une aussi grave iniquité.

Ce zèle religieux est une preuve irrécusable de votre foi et de votre piété ; il témoigne de l'indépendance et de la fermeté avec lesquelles vous accomplirez votre mandat. Il donne aussi l'espoir que le plus grand nombre de vos collègues, touchés du désir du bien solide et vrai de l'Eglise et de la patrie, arriveront à partager vos convictions et vous donneront le concours de leurs forces. C'est assurément ce que Nous demandons Dieu avec ardeur, Nous qui voyons le salut de la France et de tout l'univers dans le rétablissement de la religion, de la vérité et de la justice, et Nous le supplions de toute notre âme de venir en aide à votre dur labeur.

En attendant, comme signe de la faveur d'en haut et comme gage de notre affection paternelle, Nous vous donnons du fond du cœur Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome le 5 du mois d'octobre 1871, la vingt-sixième année de Notre pontificat.

PIE IX, Pape.

—M. de Belcastel a reçu un autre bref daté du 5 octobre et relatif à son livre *Ce qui garde le Vatican*. Notre vaillant député démontre dans ce volume que la liberté des peuples, l'ordre social, l'honneur du monde sont indissolublement liés à l'indépendance du Saint-Siège. Le Pape lui parle en ces termes :

“ Puissent ces vérités être comprises par ceux qui y sont le plus intéressés, avant qu'ils ne soient engloutis par le flot grandissant tous les jours de la coalition des hommes de mal ! Mais quoi qu'il arrive, ce n'est pas à l'Eglise, appuyée avec certitude sur la vertu de Dieu, que sera fatal l'oubli de ce devoir ; c'est à ceux qui l'auront déserté. Pour vous, votre travail vous créera un titre devant Dieu pour la cause duquel vous combattez, et devant les hommes de bien, soit en les confirmant dans leur doctrine, soit en les poussant à un examen plus approfondi d'un si grave sujet...”

DUEL D'UN NOUVEAU GENRE OFFERT PAR UN FRÈRE IGNORANTIN.

On sait avec quel acharnement inepte et impie certains journaux et certaines gens se ruent contre les Frères des Ecoles chrétiennes et leur enseignement. L'*Eclairneur*, journal de Saint-Etienne, est de ce nombre.

La provocation suivante a été adressée au rédacteur en chef de cette feuille :

“ A M. Rolland, rédacteur en chef de l'*Eclairneur*.

“ Il vous plaît de nous traiter à tout propos de Frères *ignorantins*.

“ Peut-être êtes-vous quelque grand génie incompris, autorisé à jeter l'épithète d'âne aux autres.

“ Mais comme le fait n'est pas encore établi par démonstration suffisante, je prends la liberté de vous soumettre une proposition :

“ Plusieurs des nôtres ont subi, il y a quelque temps, devant le jury *ad hoc* l'examen de capacité pour l'obtention du brevet complet. Soumettez votre éminent savoir à semblable épreuve. Si vous vous en tirez de la même façon que votre serviteur, il passera volontiers condamnation sur vos dédains.

“ Est-ce trop exiger d'un homme si sûr de son mérite ?

“ Dans ce cas voici un duel moins périlleux :

“ Présentez-vous dans nos écoles ; entrez en lice contre celui de nos élèves que nous vous indiquerons ; interrogez-le, et répondez à ses questions sur l'orthographe, la grammaire, le dessin, l'arithmétique, la géométrie, les arts industriels et le reste : s'il ne vous bat pas à plate couture, *Frères ignorantins* s'inclineront avec humilité devant vos jugements.

“ Est-ce convenu ?

Agréé, monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Frère RÉGIS.

Nous apprenons qu'à la suite de ce défi adressé par un *ignorantin* à M. de Rolland, l'*Eclairneur* a changé de Rédacteur en chef.

VICTOR-EMMANUEL.

—Voici une curieuse et grotesque péripétie du transfert à Rome des Excellences italiennes.

Le général Ricotti, ministre de la guerre, finit par trouver un logement convenable. Il fait ses conditions, paie le premier mois par anticipation et dépose, comme c'est l'usage à Rome pour les appartements non garnis, la somme relative pour la caution exigée.

Il faut savoir que M. Ricotti oublia de dire à son propriétaire qu'il était une des Excellences qui ont fait le coup de main de la porte Pie. Cette modestie lui a valu une triste surprise.

Son mobilier arrive enfin à Rome et il charge un huissier de son ministère de l'accompagner dans son logement. Le maître de la maison, à la vue de l'uniforme que porte l'huissier, lui demande :

—A qui sont les meubles ?

—A S. Exc. le ministre de la guerre.

—Emportez-les immédiatement. J'ai loué au général Ricotti Magnani et non au ministre de la guerre.

—Mais . . .

—Allez vous-en, et que le ministre fasse valoir ses raisons devant le tribunal.

On a recours à l'autorité, mais il ne lui est pas possible d'obliger le propriétaire à maintenir le contrat de location pour plus d'un mois, et, encore, parce qu'il avait reçu par avance le prix du premier mois.

Voilà le ministre obligé de se mettre en campagne pour chercher un autre appartement. Le bonheur veut que l'un de ses subalternes, lui offre, avec une grande abnégation, de lui céder son appartement, bien entendu avec le consentement du propriétaire. La réponse de ce dernier fut celle-ci :

—J'ai loué mon appartement au chevalier X . . . pour 2,500 francs. Au ministre de la guerre du royaume de Sardaigne je ne le donnerai même pas pour cent mille.

Voilà un échantillon entre mille des dispositions des Romains.

—M. Thiers écrivait, il y a quelque temps à M. Poujade, notre consul à Turin :

“ Il y a des maux qu'on ne peut plus arrêter, et qui ne guérissent qu'en finissant avec le malade lui-même. Je crains bien que telle ne soit la fin de la prétendue grande création italienne.

“ Je m'en consolerais étant Français et point Italien, si je ne voyais de grands malheurs pour la France et pour l'Italie elle-même, que je ne confonds point avec les fous qui ont entrepris sa régénération.

“ Pour le présent, je n'entrevois pas une solution possible entre la maison de Savoie se prétendant l'unité italienne, et le Pape se fondant sur son double droit de souverain très-légitime et de chef de l'Eglise catholique, respecté, désiré, voulu absolument par le monde catholique.

“ Toutes les conférences du monde ne trouveront pas la solution, pas plus que toutes les académies de l'univers ne trouveraient la quadrature du cercle.

TABLE DES MATIERES PAR ORDRE ALPHABETIQUE, 1871.

	Pages		Pages
A.			
Annuaire de Villemarie.....	387	Dupanloup, lettre sur le devoir des honnêtes gens aux élections.....	247
Assemblée Nationale de Versailles, séance du 2 juillet sur le pouvoir temporel du Pape: Rapport de M. l'ajot....	625	— Lettre sur les derniers malheurs de Paris.....	514
Discours de M. Thiers, chef du pouvoir exécutif.....	2	— Discours sur le pouvoir temporel du Pape, à l'assemblée nationale de Versailles.....	685
Discours de Mgr. Dupanloup.....	685	E.	
B.			
Beaudry, Louis, notice sur M.....	543	Entrée à Rome de Saint Pierre et de Victor Emmanuel.....	848
Bailleul, Louis, (voir la <i>Fille du Banquier.</i>)	306	F.	
Ballon, le départ du.....	306	Faillon, prêtre de St. Sulpice, (notice sur M.)	89
Belcastel, M. de, adresse au Souverain Pontife.....	949	— par M. Desmazures, prêtre S.S.	89
Bourget, Mrg., évêque de Montréal, assiste à la démonstration funèbre en l'honneur des Zouaves Rououcaux, morts pour la défense de la France.	276	— Énumération de ses ouvrages... ..	90
— Préside la démonstration en faveur du Pape.....	379	— Naissance et premières années de M. Faillon.....	92
— Lettre pour encourager la collecte en faveur des blessés Français.....	307	— Ses premières études à Avignon. 95-170	95-170
Bourgeois, Marguerite, poésie à la vénérable. Par Martineau.....	397	— Il entre au grand séminaire d'Aix dirigé par les Messieurs de St. Sulpice.....	174
C.			
Chambord, le duc de.....	237	— Il est envoyé au Séminaire de St. Sulpice, à Paris.....	176
Charette et les Volontaires de l'Ouest.....	238	— Court aperçu du Séminaire de St. Sulpice à cette époque.....	309
— Adresse des Zouaves Pontificaux du Canada.....	287	— Mr. Faillon est nommé chef du catéchisme de lre communion.	311
Cherrier, C. S., C. R., prononce un discours en faveur du Pape.....	380	— Il entre à la Solitude d'Issy pour faire son noviciat.....	382
Chicago, incendie de.....	875	— Vertus et qualités éminentes de M. Mollevant, supérieur de la Solitude.....	383
Chronique:—Mois de mars.....	236	— La vie de M. de Lantages et de M. Démià.....	924
Octobre.....	735	Fête-Dieu, description de la procession à Montréal.....	457
Novembre.....	873	Flavigny, M. le comte de, président de la société de secours aux blessés, quinze jours en Irlande.....	921
Cochin, à propos du siège de Paris.....	302	FILLE DU BANQUIER (La), Extraits de Louis Bailleul.— <i>Suite.</i> (1)	65
Colin, prêtre de St. Sulpice, prononce l'oraison funèbre des Zouaves Pontificaux morts en France.....	275	La panthère noire.....	70
Conférences du Carême prêchées à N. D. de Paris par le P. Ollivier, Dominicain.—		VII. Delagrave mesure le danger qui le menace et se prépare à le combattre.....	70
1ère Conférence: <i>Les convictions religieuses dans la société Française.</i>	591	VIII. Une tentative criminelle.—Un sauveur inattendu.....	74
2ème: L'absence de vertus dans la société Française.....	592	IX. Un nouveau personnage dont le rôle sera considérable dans notre histoire.....	77-145
3ème: La déchéance de l'esprit de famille.....	594	X. Les souterrains de l'abbaye de Beauchamp.....	148
4ème: La mauvaise éducation des enfants.....	595	XI. Comment Mortagne exécute un projet qu'il avait formé depuis longtemps.....	157
5ème: L'indifférence devant les doctrines.....	597	XII. Le réveil dans le tombeau.....	257
Conclave de 1846, historique du.....	703	XIII. Une explication entre Delagrave et sa femme.....	160-225
D.			
Darboy, archev. de Paris, lettre à son clergé quelques jours avant son arrestation.....	478	XIV. Une expédition nocturne.—La Fuite.—Efforts inutiles.....	228
— Reçoit à Mazas la visite d'un journaliste.....	480	XV. Comment Georges France et son ami Charlot sont introduits auprès d'un personnage qui leur semble étrange.....	233-253
— Reçoit la visite du ministre des Etats-Unis.....	620	XVI. Une surprise.—Tout est perdu.....	259
Desbarats, G. E., prime offerte à ses abonnés.....	871		
Desmazures, prêtre S.S. (voir Mr. l'abbé Faillon)			

(1) Voir l'année 1870.

	Pages
XVII. Il n'est pas mort.—Un secours inattendu.....	263
XVIII. Le départ.—La séparation....	265
XIX. Une rencontre.—Un service rendu n'est jamais perdu... 271-330	
XX. Un conseil d'ami.—Un serpent sous les feuilles.....	333
XXI. Le chateau noir.—Un verre de vin.....	337
XXII. Comment notre héros fit face au danger et vit un portrait descendre de son cadre.... 344-414	
XXIII. Pourquoi Betty consentit à ne pas retourner dans le chateau noir.....	416
XXIV. Le docteur noir reparait....	419
XXV. Comment Georges France pénétra dans la Tour du Phare.....	420-493
XXVI. Comment trop de bonheur fait oublier la prudence.....	494
XXVII. Georges France au milieu de la mer.—Un ennemi sur lequel il ne comptait pas.....	499
XXVII. L'entree de la victime et du bourreau.....	501
XXIX. La haine de Kalu.—Une découverte inespérée.....	508
XXX. Le retour.—Huit jours de grâce.....	572
XXXII. Le prix du sang.—La femme au deux maris.....	580
XXXIII. Mattéo dans l'ancre du lion.....	583
XXXIV. Comment Mattéo mit à exécution le premier de ses projets.....	585
XXXV. Le second projet de Mattéo....	600
XXXVI. Le paquet de lettres.....	663
XXXVII. L'accusation.—Une alliance offensive et défensive.....	669
XXXVIII. Une révélation inattendue....	673
XXXIX. Le nid de l'hirondelle et la panthère de Java.....	738
XL. Les derniers moments d'un bandit.....	744
XLI. La confession de Jacques Bernier.....	749
XLII. Une consultation entre mari et femme.....	854
XLIII. Comment Varina Rosati mit ses plans à exécution.....	857
XLIV. Le commencement de la catastrophe..... 862-913	
XLV. Une erreur de Matteo le bandit Franco' S.S., le p. J. J., Simon Pierre et Simon le magicien, traduction. Frères des Ecoles Chrétiennes..... 296-433-780	

G.

Garneau, maire de Québec.....	377
Guerre (la) Chants en prose.....	586
Guibert, archevêque de Paris, courte notice de Mgr.....	774
— Entretien avec les membres des conférences de St. Viateur de Paul.....	778

H.

Hamon, curé de St. Sulpice, à Paris, prêche la retraite pastorale à Clermont.....	790
Hartman, M. l'abbé, aumônier de l'Hôtel-Dieu, et les Communards.....	792
Huguet Latour, Annuaire de Villemarie... 387	

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA, PAR M. F. ILLON, PRÊTRE S. S. *	
CHAPITRE XI.—Suite de la Troisième guerre ; paix conclue. A la faveur de cette paix, les Iroquois exigent que les Français aillent s'établir à Annotague ; ils s'efforcent de détruire les Hurons de l'Île d'Orléans.	

	Pages
XXIV. Prétentions injustes de M. de Lauzon à l'égard des associés et des colons de Montréal ...	1
XXV. Lettre du roi pour faire cesser les prétentions de M. de Lauzon à l'égard des associés et des colons de Montréal.....	2
XXVI. M. de Lauzon inquiète les associés de Montréal sur la propriété de leur magasin de Québec.....	2
XXVII. M. de Lauzon en affaiblissant Villemarie, nuit au reste de la colonie française.....	3
XXVIII. Les Iroquois veulent qu'on fasse une habitation française chez eux, pour y attirer les Hurons et les détruire.....	4
XXIX. Après leur guerre contre la nation du Chat, les Iroquois pressent M. de Lauzon de former chez eux cet établissement.....	4
XXX. Les Iroquois menacent de rompre la paix, si M. de Lauzon n'accomplit pas ses promesses	5
XXXI. Embarras de M. de Lauzon, qui consent à former l'établissement exigé.....	5
XXXII. Concession de terres au pays des Iroquois faite par M. de Lauzon.....	6
XXXIII. Des Français partent enfin de Québec avec des Iroquois Onnontagués et d'autres Sonnotouans.....	6
XXXIV. Les Agniers, pour empêcher cet établissement, vont tomber sur les Hurons de l'Île d'Orléans.....	7
XXXV. Les Agniers, chemin faisant, tombent sur le convoi.....	7
XXXVI. Dans l'île d'Orléans les Agniers enlèvent quatre-vingt-cinq Hurons et en tuent six autres.....	8
XXXVII. Les Agniers passent victorieux devant Québec, sans que M. de Lauzon leur dispute le passage.....	9
XXXVIII. Les Agniers font périr par le feu six des Hurons chrétiens	9
XXXIX. Des Français qui allaient hiverner chez les Outawas se désistent par la crainte des Agniers.....	9
XL. Un convoi d'Outawas est défilé par les Agniers. Le P. Garneau blessé mortellement	10
XLI. Mort de P. Garneau à Villemarie.....	11
XLII. M. de Lauzon quitte le Canada et meurt en France.....	11
XLIII. M. de Lauzon-Charny occupe provisoirement la place de Gouverneur.....	12
XLIV. Les Agniers somment M. de Lauzon-Charny de leur livrer les Hurons.....	12
XLV. M. de Lauzon-Charny consent à laisser conduire les Hurons chez les Agniers.....	13
XLV bis. Les Hurons du Rocher sacrés par les Onnontagués qui les conduisaient.....	14
XLVI. Autres Hurons conduits à Agnié. Onnontagués qui hivernent à Québec pour emmener le reste des Hurons...	14
XLVII. M. de Lauzon-Charny quitte le Canada ; M. d'Ailleboust le remplace.....	15
XLVIII. Insolence des Onnontagués restés à Québec.....	15

* Voir les années 1867, 1868, 1869, 1870.

	Pages
XLIX. M. d'Ailleboust prend des moyens pour protéger les Hurons et les Français.....	16
CHAPITRE XII.—Quatrième guerre des Iroquois, depuis 1657 jusqu'à 1660.	
I. Nouvelle déclaration de guerre par les Iroquois, dans la mort de Saint-Père et autres.....	81
II. La tête de Saint-Père reproché aux Iroquois leur perfidie.....	82
III. M. de Maisonneuve retient prisonniers tous les Iroquois qu'il peut saisir.....	83
IV. M. d'Ailleboust ordonne d'arrêter tous les Iroquois qu'on peut saisir.....	84
V. Ambassadeurs Agniers qui demandent avec insolence la liberté de leurs détenus dans les fers.....	84
VI. Réponse de M. d'Ailleboust aux ambassadeurs.....	85
VII. Coalition de toutes les nations Iroquoises pour détruire les Français.....	86
VIII. Les missionnaires et les Français d'Omnoutagué se disposent à s'enfuir secrètement.....	87
IX. Festin à tout manger pour surprendre la vigilance des Iroquois.....	87
X. Les missionnaires et les Français s'enfuient à petit bruit.....	88
XIV. Les Agniers ramènent le P. Le Moyne et demandent la liberté des prisonniers de leur nation.....	161
XV. Hostilité des Iroquois à Québec.....	162
XVI. M. d'Argenson manque d'hommes pour repousser les Iroquois.....	163
XVII. Dérivicheurs nécessaires pour procurer la sûreté de Québec. —Pauvreté du pays.....	163
XVIII. Faiblesse où M. d'Argenson se voit réduit.....	164
XIX. Etat de Villemarie au milieu de ces hostilités.....	164
XX. Prisonniers Iroquois qui s'échappent de Villemarie et de Québec.....	165
XXI. Pendant deux ans et demi, Villemarie ne perd qu'un seul homme.....	165
XXII. Ordonnance de M. de Maisonneuve pour la sûreté des colons et du pays.....	166
XXIII. Autre ordonnance de M. de Maisonneuve concernant les lieux de chasse.....	167
XXIV. M. de Maisonneuve fait construire la redoute du coteau de Saint-Louis.....	167
XXV. Pour protéger Villemarie, on construit les maisons fortifiées de Sainte-Marie et de Saint-Gabriel.....	168
XXVI. Etablissement du sief Closse pour la défense de Villemarie.....	169
XXVII. Officiers de mérite attachés à la garnison de Villemarie.....	241
XXVIII. Premiers puits à Villemarie creusés pour l'utilité des colons en cas de siège.....	242
XXIX. Armée Iroquoise en campagne pour détruire la colonie.....	243
XXX. Juste terreur que l'armée Iroquoise inspire aux colons des environs de Québec.....	244
XXXI. Frayeur des colons de Québec à l'approche des Iroquois.....	244
XXXII. Précautions prises à l'égard des Religieuses.....	245
XXXIII. Perfidies des Hurons renégats. Nouvelles alarmes à Québec.....	245

	Pages
XXXIV. L'armée Iroquoise arrêtée en chemin par dix-sept Montréalais.....	246
CHAP. XIII.—Fait d'armes du Long-Sout et ses suites, de 1660 à 1661.	
I. Résolution héroïque de Dollard et de ses compagnons d'armes.....	321
II. L'empressement de Dollard à partir sauve la colonie et plusieurs braves.....	322
III. Dollard perd trois de ses compagnons d'armes, qui sont remplacés par trois autres.....	322
IV. Dollard cautionne sa petite troupe dans un réduit de pieux.....	323
V. Quatre Algonquins et quarante Hurons se joignent à Dollard.....	323
VI. Dollard attaque et défait l'avant-garde des Iroquois.....	324
VII. Dollard fortifié à la hâte son réduit.....	325
VIII. Les Iroquois, battus, cessent leurs attaques et envoient chercher des renforts.....	326
IX. Lâcheté des Hurons, qui passent à l'ennemi; leur perfidie.....	326
X. Malgré l'arrivée du renfort Iroquois, Dollard repousse toutes les attaques.....	327
XI. Sur le point de lever le siège, les Iroquois résolus de vaincre ou de périr au pied du réduit.....	327
XII. Les Iroquois attaquent de nouveau le réduit.....	328
XIII. Courage invincible de Dollard et des siens. Leur mort héroïque.....	328
XIV. Fureur cruelle des Iroquois après cette action.....	329
XV. Relations fautive de ce combat faites par des Hurons transfuges.....	401
XVI. Les Iroquois, épouvantés, reprennent le chemin de leurs bourgades.....	402
XVII. Ces dix-sept braves sauvent le Canada par leur mort.....	402
XVIII. Dans les histoires des Grecs et des Romains, rien n'est comparable à l'action de ces braves.....	404
XIV. Les dix-sept braves ont sacrifié leur vie par les motifs purs de la foi.....	404
XX. Dans la mort des dix-sept braves, nul motif humain.....	405
XXI. Nous des dix-sept braves, nul motif humain.....	405
XXII. Inventaire des biens mobiliers de plusieurs des dix-sept braves.....	407
XXIII. M. de Maisonneuve se fortifie et écrit aux Trois-Rivières et à Québec le dessein des Iroquois.....	408
XXIV. A Québec on cesse la garde. On chante le <i>Te Deum</i>	408
XXV. Convoi de pelleteries très-utile à la colonie dans ces circonstances.....	409
XXVI. Ordre aux habitants de la campagne de se renfermer dans des réduits communs.....	409
XXVII. M. de Maisonneuve fait saisir des Iroquois, et arrête par là l'armée de ces barbares.....	410
XXVIII. Dessein des Iroquois contre Villemarie. Ils retournent dans leurs pays.....	411
XXIX. Nécessité d'envoyer des troupes de France pour détruire les Iroquois.....	412
XXX. Projet d'aller attaquer les Iroquois. Lettres et ambassade du Roi.....	412

	Pages		Pages
CHAPITRE XIV.—Suite de la quatrième guerre, hostilités des Agniers depuis Villemarie jusqu'à Tadoussac, 1661.			
I. Les Agniers ravagent la colonie..	481	III. M. Vignal blessé par les Iroquois; ses travailleurs prennent la fuite.....	643
II. Irruption d'Iroquois qui enlèvent treize Montréalistes. Intrépidité de madame du Clos.	481	IV. Intrépidité du sieur de Brigeac, qui fait fuir trente-cinq Iroquois.....	643
III. La plupart de ces captifs furent ensuite ramenés à Villemarie.	482	V. Défaite des colons. De Brigeac blessé et pris avec plusieurs autres.....	644
IV. Vigoureuse défense de travailleurs de Villemarie, investis par des Iroquois.....	483	VI. M. Vignal, blessé et pris, exhorite ses compagnons d'infortune.....	644
V. Autres hostilités à Villemarie..	483	VII. Les Iroquois tuent M. Vignal et mangent sa chair.....	645
VI. Quatre Montréalistes horriblement massacrés.....	484	VIII. De Brigeac, Dufresne et Cuillerier emmenés captifs.....	645
VII. Hostilités aux Trois-Rivières...	485	IX. Regrets causés par la perte de M. Vignal.....	646
VIII. Hostilités près de Québec. Résolution du sénéchal pour secourir son beau-frère.....	486	X. De Brigeac et Cuillerier conduits à Onnéoht.....	646
IX. Vigoureuse résistance du sénéchal et des siens. Leur mort.	486	XI. Lettre que de Brigeac écrit avant son supplice.....	647
X. Québécois tués dans cette action.....	487	XII. Horrible supplice du sieur de Brigeac. Sa charité, sa patience invincible.....	647
XI. Qualités du sénéchal.....	487	XIII. Cuillerier et deux autres prisonniers s'échappent et retournent en Canada.....	648
XII. Impression que laisse à Québec la perte du sénéchal.....	48	XIV. Mort du Major Closse.....	649
XIII. Quatre prisonniers ramenés à Villemarie par les Iroquois..	489	XV. Éloge du Major Closse.....	650
XIV. Propositions des ambassadeurs Iroquois.....	490	XVI. La veuve Closse. Autres colons tués avec le Major.....	651
XV. M. de Maisonneuve renvoie les ambassadeurs au Gouverneur général.....	490	XVII. M. Du Puis, Major. M. de Bélestre, commandant à Sainte-Marie.....	651
XVI. M. d'Argenson, dans l'état de faiblesse où il était, accorde aux ambassadeurs ce qu'ils demandent.....	491	XVIII. Embuscade des Iroquois à Sainte-Marie.....	652
XVII. Nouvelles hostilités à Villemarie.....	492	XIX. Quatre colons assiégés par cinquante Iroquois.....	652
XVIII. M. Lemaître, économe du séminaire de Villemarie.....	561	XX. M. de Bélestre délivre les assiégés avec perte pour les Iroquois.....	653
XIX. Mort de M. Lemaître.....	562	XXI. M. de Maisonneuve considéré comme juge de Villemarie..	653
XX. Autres circonstances de la mort de M. Lemaître.....	562	XXII. Funestes effets des jeux de hasard, et de la boisson.....	654
XXI. Scène bouffonne des Iroquois en dérision des cérémonies de l'Eglise.....	563	XXIII. Ordonnance contre les jeux de hasard, la boisson et le blasphème.....	655
XXII. Meurtriers de M. Lemaître.....	563	XXIV. Blasphémateurs punis par M. de Maisonneuve.....	655
XXIII. Circonstance miraculeuse touchant la mort de M. Lemaître	564	XXV. Adresse de M. de Maisonneuve pour rétablir l'union entre les parties divisées....	656
XXIV. Témoin oculaire de cette circonstance.....	567	XXVI. Ordonnance pour prévenir les paroles injurieuses.....	657
XXV. Vérité de ce témoignage.....	565	XXVII. Jugements de M. de Maisonneuve à l'occasion de batteries.....	657
XXVI. Nouvelles hostilités à Villemarie.....	566	XXVIII. Sagesse et équité de M. de Maisonneuve dans ses sentences	658
XXVII. Garaontié part pour Villemarie, où il ramène neuf prisonniers.....	566	XXIX. Sentences de bannissement pour procurer les bonnes mœurs dans la colonie.....	658
XXVIII. Malgré les instances des siens qu'il rencontre, Garaontié poursuit sa route.....	567		
XXIX. Arrivée des prisonniers à Villemarie. Accueil fait à Garaontié.....	567		
XXX. M. de Laval envoie à Rome la relation des événements de cette année.....	568		
XXXI. Précautions prises par les Iroquois à l'égard de leurs prisonniers.....	569		
XXXII. Un colon, après avoir été pris et repris, arrive enfin à Villemarie.....	590		
XXXIII. Malgré la reddition des prisonniers, on doute des sentiments des Iroquois pour la paix.....	571		
CHAPITRE XV.—Suite de la quatrième guerre. Nouvelles hostilités. M. de Maisonneuve considéré comme juge. De 1661 à 1662.			
I. Nouvelles hostilités à Villemarie. Contagion.....	641	III. Malgré leurs promesses, les Iroquois ne ramenèrent pas le P. Le Moyne, ni les autres prisonniers.....	721
II. M. Vignal conduit des travailleurs à l'Île-à-la-Pierre.....	641	II. Garaontié ramène le P. Le Moyne et dix-huit autres captifs.....	722
		III. Arrivée des captifs à Villemarie	722
		IV. Les Iroquois ne cessent de dresser des ambuscades aux colons.....	723
		V. Embuscades à l'Hôtel-Dieu et à la Congrégation.....	723
		VI. Colon assassiné la nuit sur le seuil de sa porte. Autres pertes.....	724

CHAPITRE XVI.—Suite des hostilités de la quatrième guerre. Le Roi n'envoyant pas le secours promis, M. de Maisonneuve s'efforce de pourvoir à la subsistance et à la conservation de Villemarie. De 1662 à 1663.

TABLE DES MATIÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.



	Pages		Pages
VII. La Sœur Morin entre à l'Hôtel-Dieu de Villemarie.....	725	XX. Effets du tremblement de terre à Québec.....	814
VIII. Combats fréquents. Frayeur des Hospitalières.....	725	XXI. Autres effets du tremblement dans les forêts et dans les rivières.....	815
IX. Difficultés extrêmes pour cultiver les champs et éviter la famine.....	726	XXII. Effets de ce tremblement attribués aux malsins esprits.....	816
X. Secours de blé procuré à Villemarie par Québec.....	727	XXIII. Effroi qu'excite dans les cœurs ce tremblement de terre.....	817
XI. M. de Maisonneuve excite efficacement les colons à la culture des terres.....	727	XXIV. Ces frayeurs sont l'occasion d'un grand nombre de conversions.....	817
XII. Dessein de construire une chapelle sur la montagne.....	729	XXV. Effets de ce tremblement de terre à Villemarie.....	818
XIII. Les Iroquois résolus de s'emparer de Villemarie.....	729	XXVI. Dispositions des colons de Villemarie avant le tremblement de terre.....	819
XIV. Pour conserver Villemarie, M. de Maisonneuve établit la milice de la Sainte-Famille.....	730	XXVII. Durée de ce tremblement; il ne nuit ni aux récoltes, ni à la santé des colons.....	820
XV. Invitation de M. de Maisonneuve aux colons.....	731	XXVIII. Origine des Confréries de la Sainte-Famille. Le P. Chaudmonot.....	820
Rôle des Escouades de soldats en 1663.....	732	XXIX. Madame d'Ailleboust propose la dévotion à la Sainte-Famille.....	821
XVI. M. de Maisonneuve fait garder nuit et jour les redoutes établies dans les champs.....	732	XXX. Etablissement de la Sainte-Famille. Elle se répand dans toute la colonie.....	822
XVII. L'un des miliciens de la Sainte-Famille pris par les Agniers.....	734	XXXI. Sainte-Famille à Québec, pour les colons et les Hurons de ce lieu.....	823
XVIII. Les Agniers attaqués et pris par les Algonquins.....	735	XXXII. Dessein de la Providence dans cette institution.....	823
XIX. Délivrance du milicien. Sa reconnaissance envers Marie.....	736		
XX. Legs en faveur de l'église paroissiale.....	736		
CHAPITRE XVII.— <i>Désordres et division occasionnés par la traite des liqueurs fortes aux sauvages. Tremblement de terre. De 1662 à 1663.</i>		CHAPITRE XVIII.— <i>Suppression de la Compagnie des Cent-Associés et de celle de Montréal. Etablissement d'un Conseil Souverain à Québec.</i>	
I. Sauvages passionnés pour les liqueurs enivrantes.....	801	I. La Compagnie des Cent-Associés supprimée; le Roi reprend le Canada.....	881
II. Par avarice, les Européens procurent des liqueurs fortes aux sauvages.....	802	II. La Compagnie de Montréal songe à se dissoudre.....	882
III. Commencement de ce commerce à Villemarie.....	803	III. Le Séminaire de Saint-Sulpice se charge de l'œuvre de Montréal.....	883
IV. M. d'Argenson n'avait pas défendu la vente des boissons aux sauvages.....	803	IV. Conditions auxquelles le Séminaire est soumis par les Associés de Montréal.....	883
V. Désordres des sauvages adonnés aux boissons fortes.....	804	V. Le Séminaire met en délibération s'il n'abandonnera pas l'œuvre de Montréal.....	885
VI. M. d'Avagour et M. de Laval défendent la vente des boissons.....	804	VI. Le séminaire se détermine à continuer l'œuvre de Montréal.....	885
VII. M. d'Avagour permet de vendre des liqueurs fortes aux sauvages.....	805	VII. Faveur de M. de Laval à la Cour.....	886
VIII. M. de Maisonneuve proteste contre la permission donnée par M. d'Avagour.....	806	VIII. Rappel de M. d'Avagour; M. de Mézy.....	886
IX. Ordonnance de M. de Maisonneuve contre la vente des boissons aux sauvages.....	806	IX. Conseil souverain; autorité donnée à M. de Laval.....	887
X. M. d'Avagour se plaint à humilier M. de Maisonneuve.....	807	X. Le Roi envoie M. Gaudais et cinq cents personnes en Canada.....	888
XI. M. d'Avagour peu bienveillant envers les Prêtres de Villemarie et la Compagnie de Montréal.....	808	XI. Arrêts contre les traiteurs de boissons aux sauvages.....	889
XII. M. de Laval va se plaindre à la Cour de la conduite du Gouverneur.....	809	XII. Ordre établi pour le temporel et le spirituel.....	890
XIII. M. de Maisonneuve veut faire un voyage en France.....	809	XIII. Réclamations contre la dime; M. de Laval la met au vingtième.....	890
XIV. M. d'Avagour empêche M. de Maisonneuve de passer en France.....	810	XIV. Saint-Sulpice prend possession de l'île de Montréal. Prétention du Conseil.....	891
XV. Désordres dans la colonie.....	811	XV. Le Conseil ôte la justice de l'île de Montréal au Séminaire.....	892
XVI. Tremblement de terre, avertissement du ciel: sa durée, son étendue.....	811	XVI. M. d'Ailleboust établi juge par le Séminaire.....	893
XVII. Protection de Dieu sur les colons dans ce tremblement de terre.....	812	XVII. M. de Mézy entreprend de nommer le Gouverneur de Montréal.....	893
XVIII. Signes qui parurent dans le ciel avant le tremblement.....	812	XVIII. Protestations du Séminaire de Saint-Sulpice.....	894
XIX. Connaissance du tremblement de terre avant qu'il arrivât.....	813		

	Pages
XIX. Saint-Sulpice veut conserver la justice, pour l'avantage des colons.....	895
XX. Le Conseil enregistre les titres du Séminaire.....	895
XXI. Le Séminaire fait toujours exercer la justice en son nom.....	896
I.	
Insectes, lecture de M. Labelle sur les.....	533
Institut des Artisans Canadiens Français : Causerie sur la famille, par M. Martineau, prêtre de St. Sulpice.....	390
— Jacques Cartier. Lectures sur les Insectes par M. Labelle.....	535
Institution des Jeunes Aveugles du Canada : Soirée annuelle en faveur de cette Institution, préparée par M. Martineau, prêtre de St. Sulpice.....	316
Irlande, quinze jours en.....	921
L.	
Labelle, lecture sur les Insectes.....	533
Lassere, Henri, histoire de N.-D. de Lourdes. (Voir N.-D. de Lourdes)	
Leçon de Catéchisme : La révolution n'en veut qu'à la religion catholique.....	843
Légouvé, à propos du siège de Paris.....	392
M.	
Maître, les prévisions de M. de.....	846
Martineau, prêche le mois de Marie à N. D. de Montréal.....	294
— Donne une soirée en faveur des Jeunes Aveugles de Montréal.....	316
— Clôture du mois de Marie.....	455
— Petite poésie en l'honneur de la vénérable Mère Marguerite Bourgeois.....	397
— Entretien sur la Famille, à l'Institut des Artisans Canadiens-Français.....	399
— 25ème anniversaire de l'élection de Pie IX, (poésie).....	477
Mission du Prêtre dans l'enseignement catholique.....	894
Mois de Marie prêché à Notre Dame de Montréal par M. Martineau, prêtre S. S.	394
Clôture.....	455
N.	
Notice Prussienne, par M. Chandordy. (La Notice sur le Diocèse de Chatham, N. B.)	367
— Mgr. Jacques Roger, 1er évêque de Chatham.....	440
NOTRE-DAME DE LOURDES, PAR M. HENRI LASSERRE. *	441
LIVRE CINQUIÈME.—Le ministre Rouland. —Prudence de l'Evêque.—Apparition du Lundi de Pâques.—Le cierge.—Les ex-voto.—Henri Busquet.—Tentative de séquestration.—Dépouillement de la Grotte.....	17
LIVRE SIXIÈME.—Nouvelle attitude des incroyants.—L'enfant Lasbardières.—Denys Bonchet, etc.—Les explications médicales.—Latour de Tria.—Catherine Latapie-Chouat.—Marianne Garrot.—Marie Lanoue-Domengé.—Foi persévérante et tranquillité des multitudes.—Protestation contre l'analyse Latour.—La ville de Lourdes s'adresse à M. Filhol.—Première communion de Bernadette.—Marche irrésistible des événements.—Violences administratives.—Arrêté du 8 Juin : interdiction de boire à la Source et d'aller à la Grotte.—Le maire Lacadé.—Le Juge Duprat.....	38
LIVRE SEPTIÈME.—Réserve de l'Evêque.—Murmures des multitudes.—Procès, condamnation et acquittement.—Férmementation populaire.—La saison des	

* Voir l'année 1870.

eaux.—Le public européen.—Dernière apparition.—Faits étranges.—Visions illustres.—Analyse définitive du professeur Filhol.—Ordonnance de l'Evêque, constituant une Commission.—Lettre du Ministre des cultes à l'Evêque de Tarbes.—Réponse de ce dernier.....	96
LIVRE HUITIÈME.—La presse de France et de l'étranger.—Polémique.—Le chef de l'Etat.—Jean-Marie Tambourné ; Marie Massot-Bordenave ; Marie Capdevielle.—Ambassade à Biarritz.—Ordre impérial.—L'arrêté de 8 Juin est rapporté.....	119
LIVRE NEUVIÈME.—Le préfet Massy et le commissaire Jacomet appelés à d'autres fonctions.—La commission d'enquête.—Sa méthode.—Mme veuve Madeleine Ryzan.—Mlle Marie Moreau de Saznay.—Rapport des médecins.—Rapport de la commission d'Enquête.—Mandement de l'Evêque.—Construction d'une Eglise à Massabielle.....	135-177
LIVRE DIXIÈME.—Guérison de M. Henri Lassère et de Jules Lacassagne.....	194
LIVRE ONZIÈME.—Transformation de la Grotte.—Le curé Peyramole. La statue de la Vierge, l'église et la crypte souterraine.—Inauguration.—Lourdes aujourd'hui.—Les processions, les pèlerinages, les guérisons.—Les morts et les survivants.—La sœur Marie-Bernard.....	213
Appréciation du livre de M. Lassère par plusieurs Prélats de la Puissance.....	240
(Les articles suivants sur Notre Dame de Lourdes ne se trouvent pas dans le livre de M. Lassère ; on les réunira plus tard pour faire un second volume.)	
Notre Dame de Lourdes et (ses miracles récents :	
— Une mère, guérison de 10 Mars 1867.....	289
— L'enfant de Marie, ou Françoise Gaillès.....	333
— Préface du second volume à paraître.....	422
— Prologue du second volume.....	425
— Guérison d'une migraine, ou d'Anne Rousse.....	427
— Guérison instantanée de M. Hanquet.....	522
— Diffusion de N. D. de Lourdes.—Correspondance.—Envois d'eau de la Grotte.....	529
— L'Eglise de l'Immaculée Conception à la Grotte de Lourdes.....	530
— L'Immaculée Conception au milieu de nos épreuves.....	533
— Chapelle de N. D. de Lourdes au bas de l'Eglise St. Jacques à Montréal.....	537
— Notre responsabilité dans le recit des guérisons attribuées à N. D. de Lourdes.....	599
— Bernadette après les apparitions.....	600
— Quelques mots sur les parents de Bernadette.....	607
— Guérison du P. Hermann, carme déchaussé.....	608
— Guérison de Jean Pucheu.....	676
— Aperçu général de l'état de l'œuvre de N. D. de Lourdes en 1868.....	681
— Guérison de Jean Fosses, ancien gendarme.....	753
— Guérison de Guillaume Jaffard.....	824
O.	
Ollivier, dominicain, prêche les conférences du carême à N. D. de Paris, (1e P.).....	59
P.	
Pajot, son rapport à l'assemblée nationale de Versailles, relatif à la pétition des évêques de France sur l'occupation de Rome.....	625

	Pages
Pape-roi et le Roi-pape (Lc)	850
Paris, siège et bombardement	236
— Les fidèles et les clubistes à l'église de St. Sulpice	558
— Les Petites Sœurs des Pauvres et les Communeux	789
— Paroles remarquables de M. Vitet	300
— De M. Legouvé.....	301
— De M. Cochin.....	302
— Les Frères des Ecoles Chrétiennes et le Siège de	296-433-434-436
— Le clergé, les religieuses et le Siège de	432
— Le souterrain et la tête de Lapin du Séminaire de St. Sulpice à	542
Parlement de Québec, 1ère session du second Pie IX, réponse à l'académie de la jeunesse catholique de Naples	980
— Réponse à la députation de la province de Viterbe	695
— Belle réponse à une députation de 100 jeunes filles d'un pensionnat romain	696
— Générosité envers un prêtre pauvre	696
— Bénit et encourage les anciens officiers de l'armée pontificale	697
— Réponse à la députation de l'académie de la religion catholique	698-788
— Lettre à Marie Adélaïde, duchesse de Savoie, le 1er novembre 1847	702
— Conclave de 1846	703
— Petits faits divers relatifs à Pie IX	708
— Réponse à ceux qui veulent lui décorner le titre de grand et lui offrir un trône d'or	786
— Le Pape-roi et le roi-pape	850
— Adresse à l'académie de théologie	867
— Pie IX et un ouvrier octogénaire qu'il avait connu dans sa jeunesse	868
— 23 août, jour où Pie IX a vu les années de St. Pierre	886
— Adresse au Souverain Pontife, par M. de Belcastel, député de la Haute-Garonne	949
— Réponse du, à M. de Belcastel	950
— Rome et	945
Pierre, entrée à Rome de Victor-Emmanuel et de St.	848
Pigeon de la Poste (Lc)	303
Pinsonnaut, Evêque de Birtba, prononce un discours en faveur du Pape	381
Poésies:—La Prière de l'Eglise.—La Barque de St. Pierre.—La Ste. Vierge, protectrice de l'Eglise.—L'Eglise invincible, par M. l'abbé F. M.	319
— Larmes sur pleurs (Elegie)	395
— A la vénérable Mère Marguerite Bourgeoise, par M. Martineau	397
— 25ème anniversaire de l'élection de Pie IX, par M. Martineau	477
— Un ange du ciel à sa mère de la terre.. Prêtre, sa mission dans l'enseignement catholique	872
.....	846
Politique de Dieu, politique d'ordre	784
Pontmain, l'événement de, ou apparition de la Ste. Vierge	461
— Lettre de l'évêque de Laval au clergé de son Diocèse	461
Relation de l'apparition	465
Prière au nouveau Protecteur de l'Eglise, St. Joseph	371
Protestation contre l'envahissement du St. Siège, (à Québec)	372
— Discours de M. Taschereau	373
— Quelques paroles de M. Garneau, Maire de Québec	377
— A Montréal	379
Prud'homme, E., chronique du mois	795-873

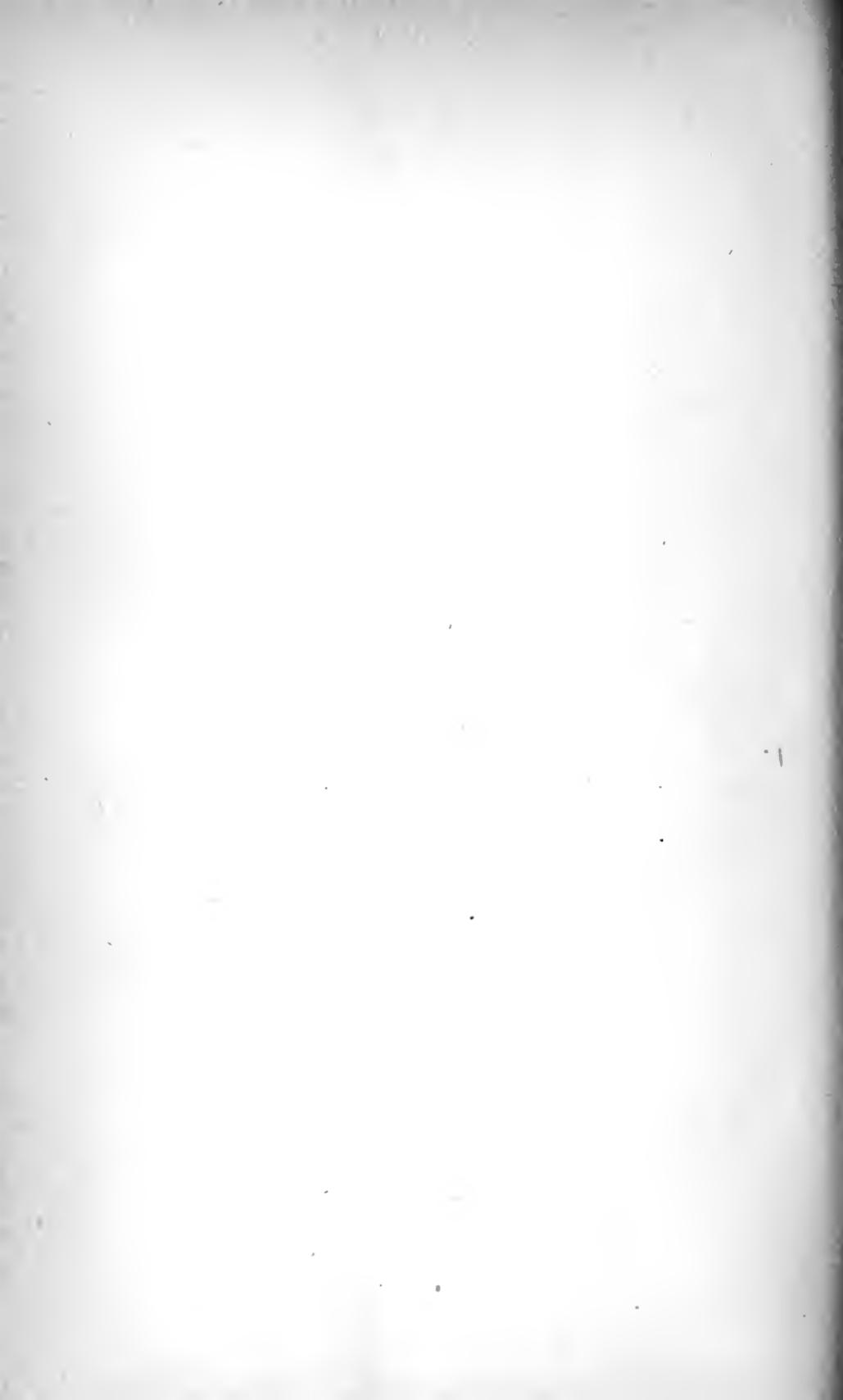
R.

Requête des catholiques du diocèse de Québec à la Reine d'Angleterre pour protester contre l'envahissement des Etats du St. Siège	372
--	-----

	Pages
Des catholiques du diocèse de Montréal	379
Rome et Pie IX	945
S.	
SIMON PIERRE ET SIMON LE MAGICIEN.	
I. Les Fidèles de Rome	611
II. Les paysans de Rome	617
III. La piété Romaine au temps de Pierre et de Paul	711
IV. La lutte	761
V. L'accusation devant Néron	767
VI. Craintes	826
VII. Le vol et la chute	836
VIII. Le testament dans la prison Mamertine	899
T.	
Taschereau, consécration de Mgr. Elz. Alex. Archevêque de Québec:	
— Cérémonial	346
— Analyse du discours de Mgr. Langévin	355
— Adresse des Elèves du Petit-Séminaire et Réponse	358-359
— De la Société St. Jean-Baptiste et Réponse	360-361
— De l'Institut Canadien et Réponse	362
— Du clergé et Réponse	364-365
— Des anciens élèves de l'Université et Réponse	378-379
— Discours de Mgr. pour protester contre l'envahissement du St. Siège	373
— Arrivée de Sa Grâce à Montréal	450
— Adresse de l'hon. Gédéon Oumet, président de la Société St. Jean-Baptiste et Réponse	450-451
— De l'hon. Ryan au nom de la population anglaise catholique	452
— Du Rév. Messire Baile, Supérieur de St. Sulpice et Réponse	453-454
Thiers, discours à l'occasion de la pétition des évêques de France sur l'occupation de Rome	632
Trochu, protestation du général	236
— Discours sur les désastres de Paris	545
Traits:—les Bretons	436
— Le comte de Quatrebarbes	438
— Dévouement admirable d'un médecin	438
— Dévouement de plus de soixante douze Sœurs hospitalières	439
— Courage héroïque d'André Saboul	791
— Dévouement de l'abbé Hartman	792
— Traits de la justice à Rome et à Paris	853
— Le frère Neomède Justin	680
V.	
Vitet, à propos du siège de Paris	300
Victor-Emmanuel	952
W.	
Washburne, ministre des Etats-Unis, visite Mgr. Darboy	520
Z.	
Zouaves Pontificaux du Canada à leurs compagnons de France. Démonstration Funèbre. Discours de M. Colin, prêtre de St. Sulpice	273
— Adresse du colonel Caron de Charrette, etc.	287
— Union Allet	227
— Testament d'un zouave pontifical	545
— Testament d'un zouave pontifical breton	439

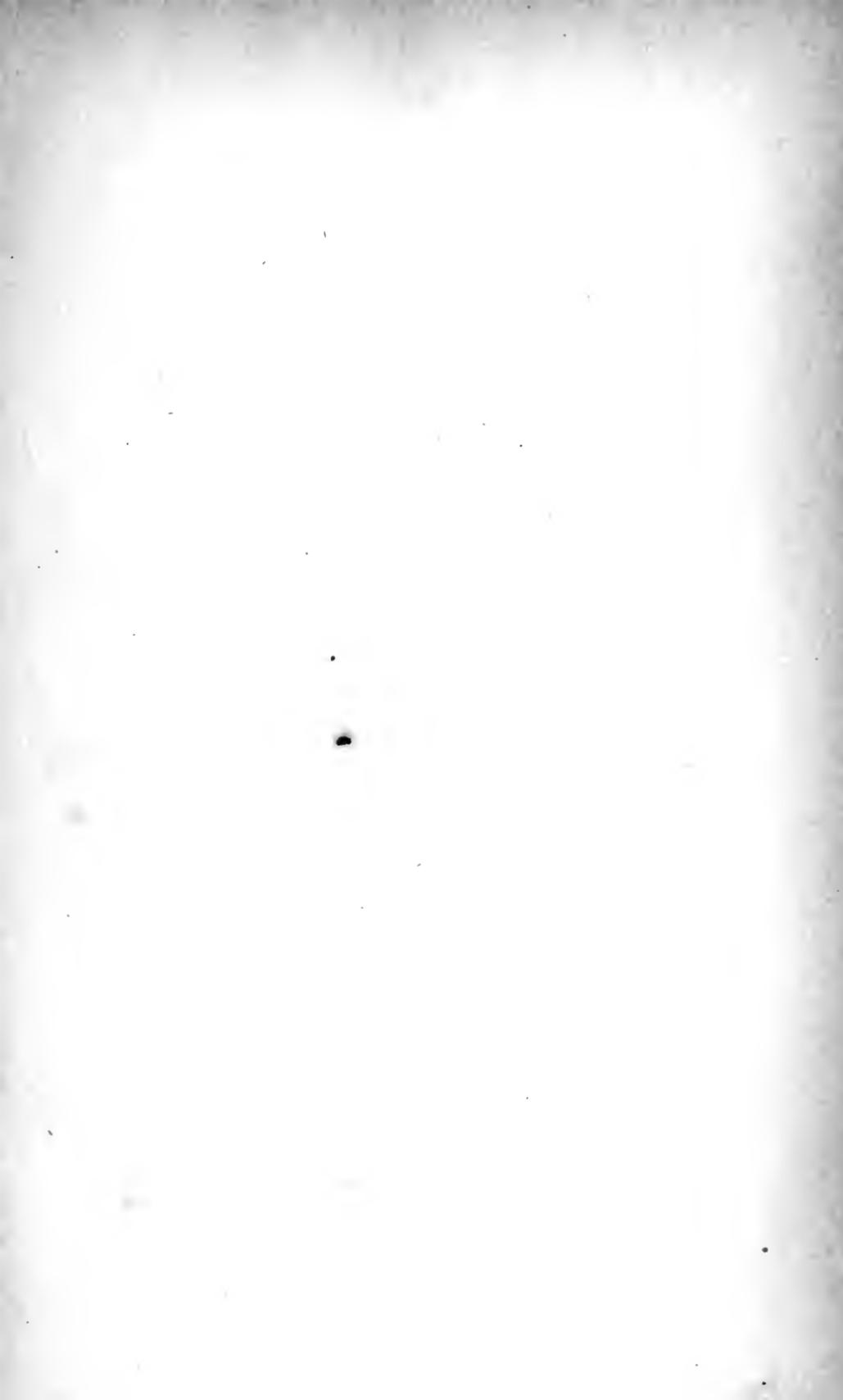


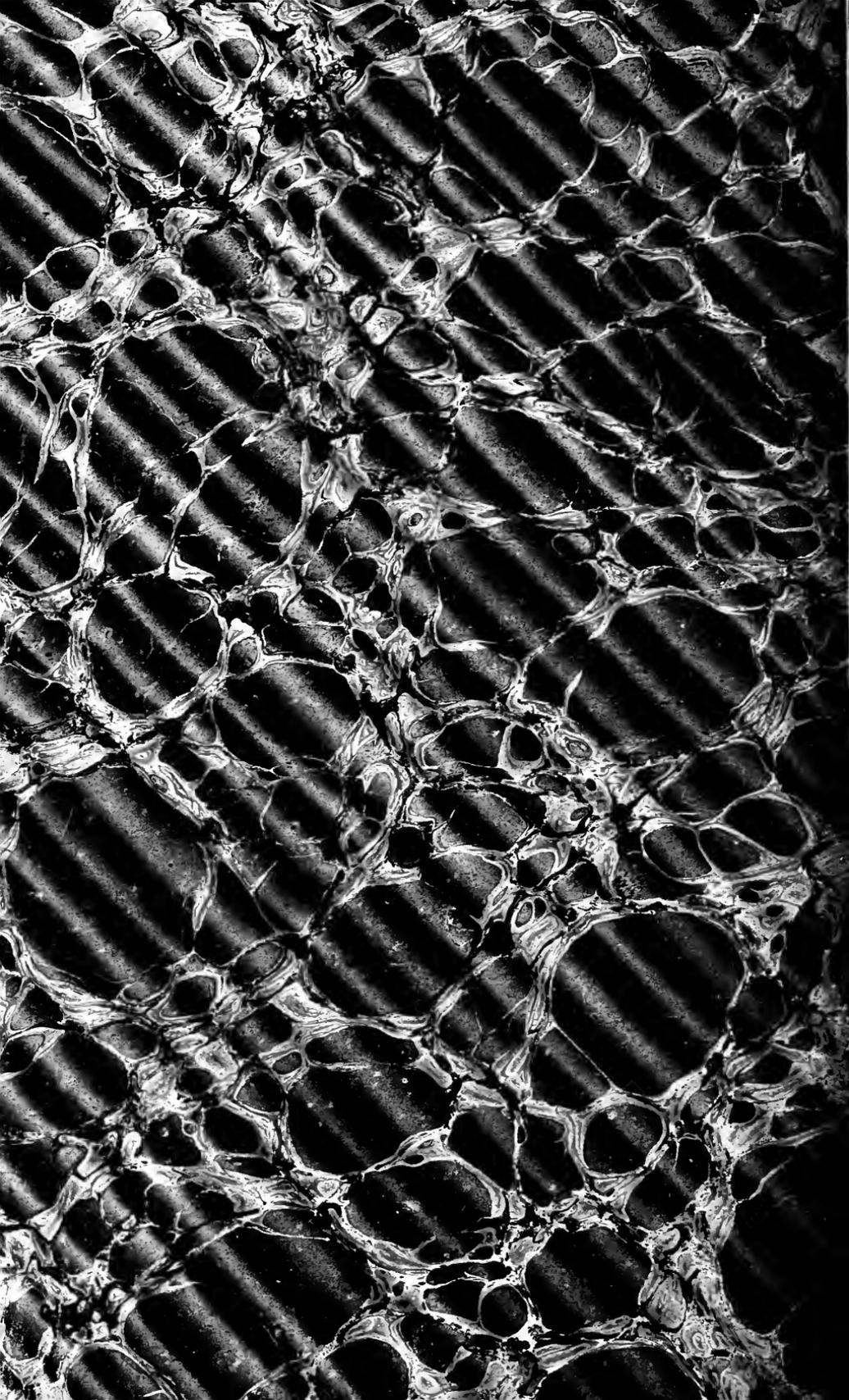












ECHO du cabinet de lecture
paroissal.

1871
v.13,

